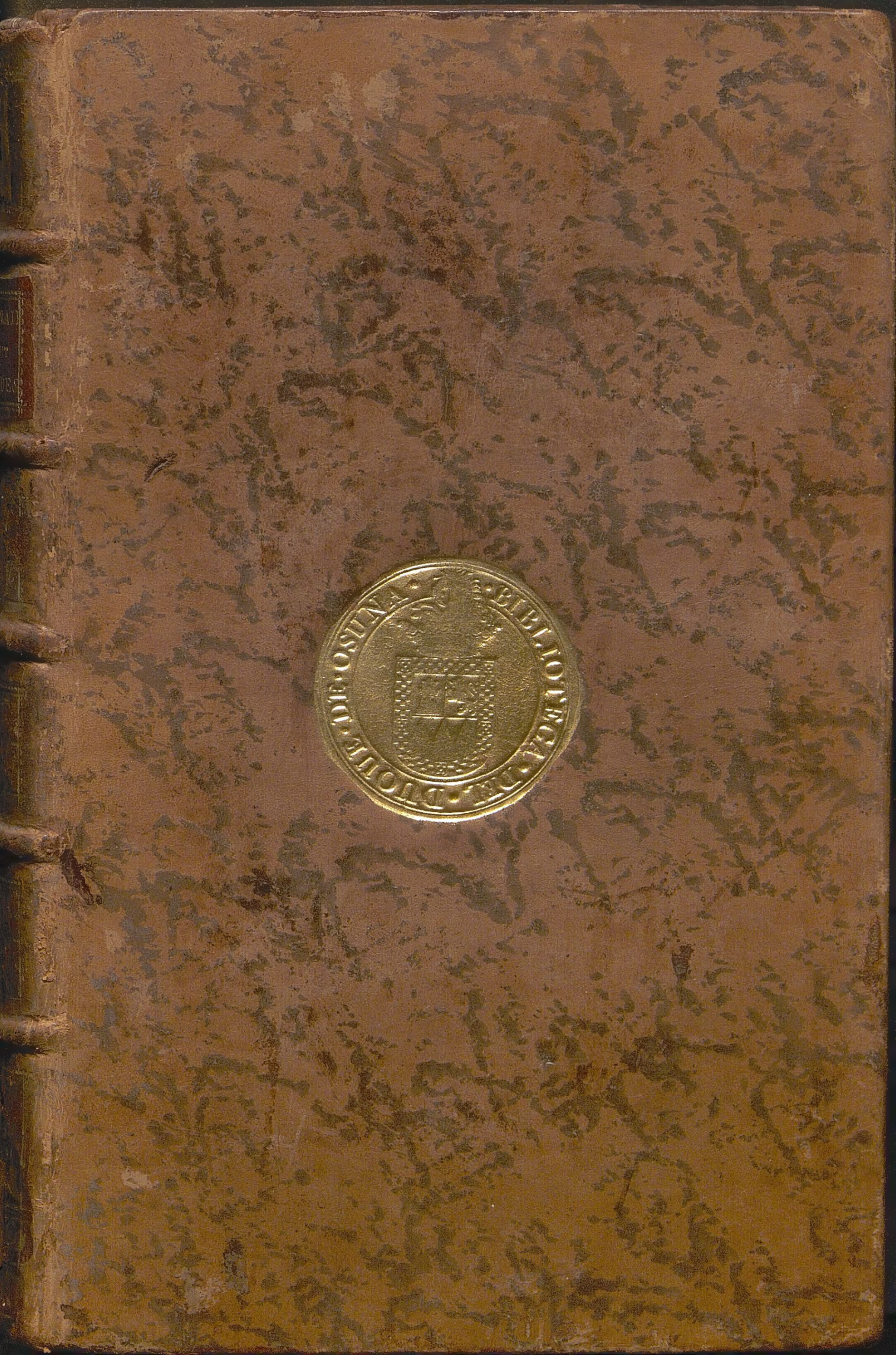
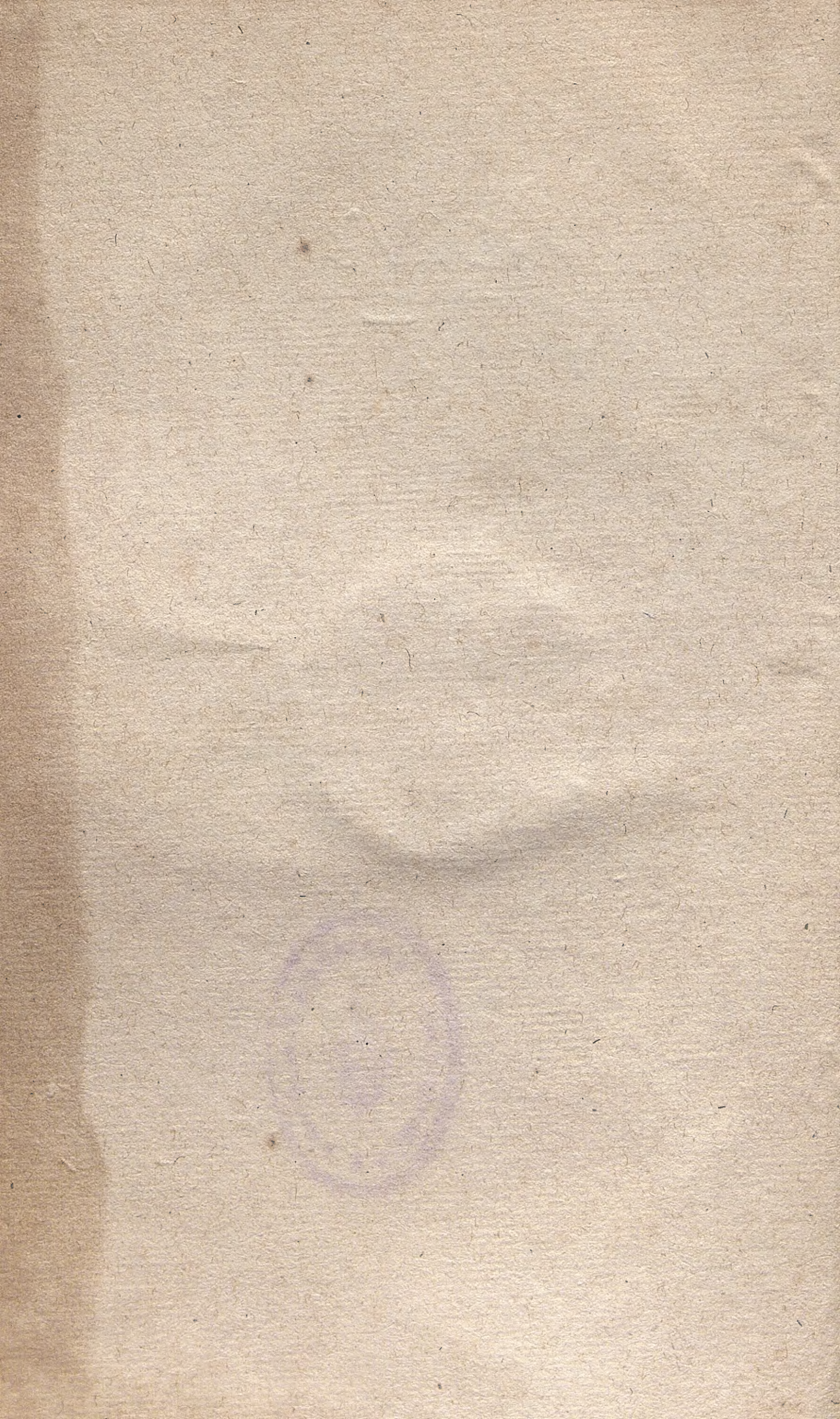

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA







DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

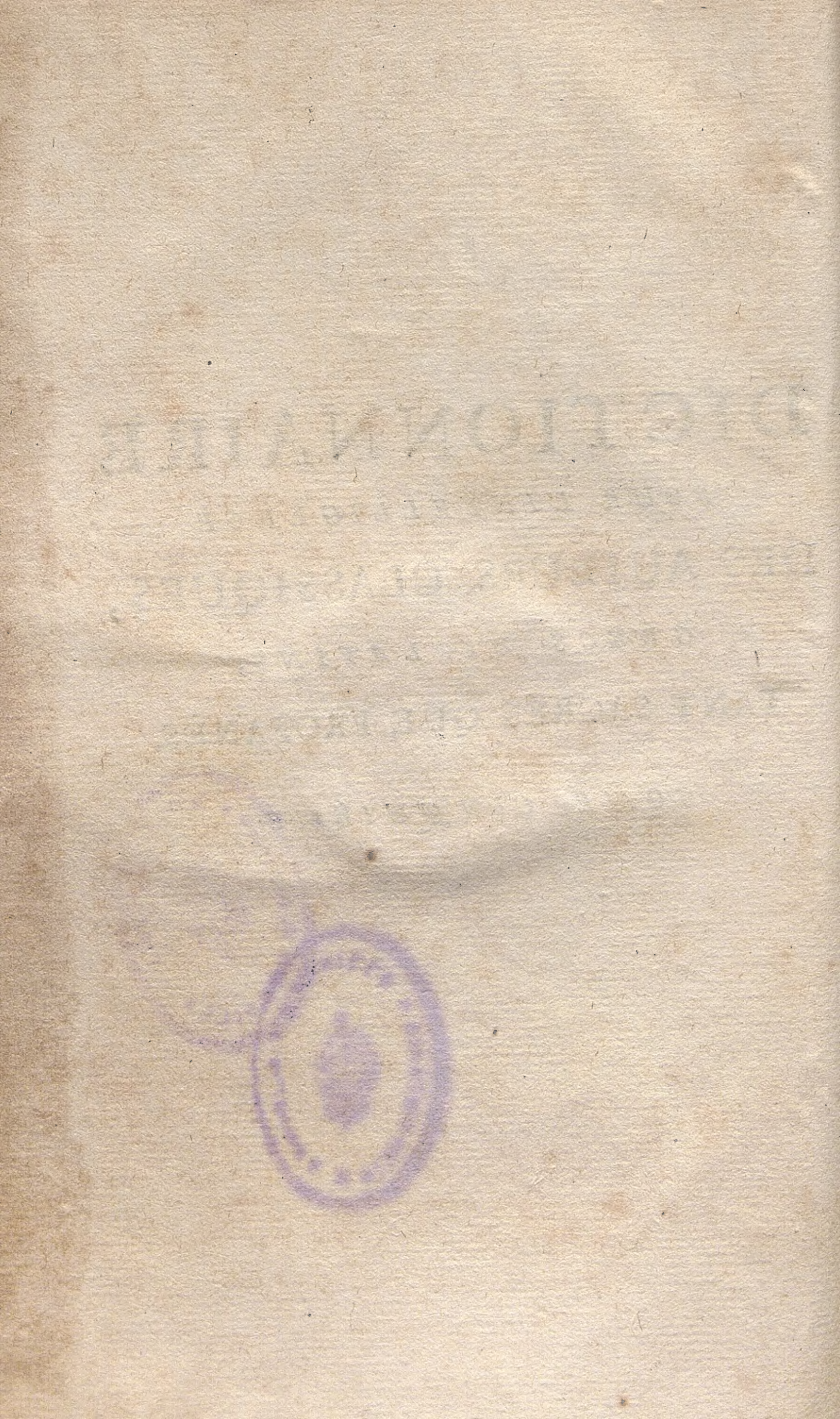
DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME CINQUIÈME.





DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *Professeur au Collége de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de la même Ville.*

TOME CINQUIÉME.



A CHÂLONS-SUR-MARNE,

Chez { SENEUZE, Imprimeur du Roi, dans la Grande Rue;
Et se trouve à PARIS,
DELALAIN, Libraire, rue S. Jacques, à l'Image S. Jacques.
BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.
HÉRISSANT, Fils, Libraire, rue Saint Jacques.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

On trouve chez les mêmes Libraires un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé, *Essai Historique Critique*, *sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes*; Ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée.

Ceux d'entre MM. les Souscripteurs, qui n'ont pas encore envoyé leurs noms, sont priés de le faire le plutôt possible.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

SIONGABER, *Asiongaber*, Ἀσιωγγάβερος, (*a*) ville maritime de l'Arabie déserte dans l'Idumée, auprès d'Élath. Elle étoit située sur un golfe de la mer Rouge, appellé le golfe d'Élan. Les Israëlites ayant décampé de Hébrona, allérent se retrancher à Asiongaber; d'où ils passérent au désert de Sin aux environs de Cadès.

Ce fut au port d'Asiongaber, que Salomon fit équiper une flotte destinée pour Ophir. Hiram envoya, avec cette flotte, quelques-uns de ses gens qui entendoient fort bien la navigation, & qui se joignirent à ceux de Salomon. Ils prirent à Ophir quatre cens vingt talens d'or, qu'ils apportérent au roi des Juifs.

Selon Josephe, Asiongaber est la même que Bérénice, fameuse ville sur la mer Rouge. Mais, il y a beaucoup d'apparence qu'il a confondu Bérénice, qui est sur le

(*a*) Numer. c. 33. v. 35. Reg. L. III. c. 9. v. 26. & *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 269.

bord occidental de la mer Rouge, tirant vers l'Éthiopie, avec la ville d'Asiongaber, située sur le golfe Élanitique, & sur le bord opposé.

ASIR, *Asir*, Ἀσὶρ, (*a*) étoit fils de Jéchonias, roi de Juda, & frere de Salathiel, l'un des ancêtres de J. C., selon S. Matthieu.

ASIR, *Asir*, Ἀσὺρ, Ἀσεὶρ, (*b*) de la famille de Caath, de la tribu de Lévi, étoit fils de Coré. La Vulgate, comme les Septante, varie dans la manière d'écrire le nom d'Asir; car, on lit Aser, au livre de l'Exode.

ASIR, *Asir*, (*c*) aussi de la famille de Caath & de la tribu de Lévi, étoit fils d'Aliasaph. Dom Calmet croit que cet Asir est de trop, à l'endroit de l'Écriture où il est nommé, parce qu'il ne se trouve point dans l'Exode, ni dans aucun autre passage. Tout le monde n'adopteroit peut-être pas une pareille raison.

ASIS, *Asis*, (*d*) souverain Prêtre du grand dieu Mithras, au rapport de D. Bernard de Montfaucon.

ASIUS [les Prairies d']. (*e*) On lit dans le texte original d'Homère: Ἀσίῳ ἐν λειμῶνι; & Madame Dacier traduit cet endroit, *dans les Prairies d'Asius*. C'est ainsi, ajoûte cette sçavante Dame dans une de ses remarques, qu'il faut traduire, & non pas *dans les Prairies d'Asie* ou *d'Asia*; car, Asius ne peut jamais être un adjectif patronymique. C'est un nom propre, *Asius*, ou Asiès, qui étoit un roi de Lydie. Dans le texte, on a mal mis un *iota* souscrit au mot Ἀσίῳ. Il faut l'ôter.

Ce passage n'a pas seulement trompé les Traducteurs modernes; il a aussi trompé Virgile, qui, dans le premier livre des Géorgiques, a dit:

Jam varias pelagi volucres, & quæ Asia circum
Dulcibus in stagnis rimantur prata Caystri.

Il a trompé aussi Catulle, qui écrit dans l'épithalame de Mallius:

Floridis velut enitens
Myrtus Asia ramulis.

Strabon écrit que les Anciens ont cru que, cette prairie étoit à trente stades de Nyse, assez près des bords du Caystre, où l'on montroit de petites chapelles, consacrées aux héros Caystrus & Asius, & qu'on l'appelloit encore λειμὼν, prairie. Dans Homère, on trouve souvent le nom d'un héros, nommé Asius, qui étoit fils d'Hyrtacus.

ASIUS, *Asius*, surnom de Jupiter, tiré de la ville d'Ason dans l'isle de Créte, où il étoit particulièrement honoré.

ASIUS, *Asius*, Ἄσιος, fit présent à Dardanus, pendant qu'il

(*a*) Paral. L. I. c. 3. v. 17. Matth. c. 1. v. 12.

(*b*) Exod c. 6. v. 24. Paral. L. I. c. 6. v. 22.

(*c*) Paral. L. I. c. 6. v. 23.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 18.

(*e*) Homer. Iliad. L. II. v. 461. Virg. Georg. L. I. v. 383, 384. Strabon. pag. 650.

bâtissoit la ville de Troye, du Palladium, pour la conservation de la ville & du royaume.

ASIUS, *Asius*, Ἄσιος, (*a*) fils d'Hyrtacus, étoit un fameux capitaine, qui partit d'Arisbe, ville située sur les bords du fleuve Selléis, pour porter du secours aux Troyens contre les Grecs. Il avoit sous ses ordres les peuples de Percote, ceux qui étoient sur les rives du Practius, ceux de Seste & d'Abyde, & les habitans d'Arisbe. Les chevaux qu'il avoit amenés, étoient d'une taille & d'une vigueur, qui les faisoient admirer de toute l'armée.

Un jour que les Troyens & leurs alliés marchoient au combat, il n'y eut qu'Asius seul, qui ne put se résoudre à quitter son char & ses chevaux, & qui s'opiniâtra à s'en servir pour approcher des vaisseaux. Imprudent qu'il étoit, ce beau char & ces chevaux, dont il étoit si fier, ne devoient pas le ramener au haut Ilion. Son noir destin l'attendoit sur cette rive fatale, où il devoit périr par la lance d'Idomenée, fils du vaillant Deucalion. Il donna sur la gauche, par où les Grecs fuyoient à toute bride pour tâcher de regagner leurs vaisseaux; & poussant rapidement son char vers cet endroit de la muraille, où il voyoit les portes ouvertes, & des soldats qui les gardoient pour recevoir ceux de leurs compagnons, qui avoient été renversés, & qui s'enfuyoient du champ de bataille, il fondit sur eux avec beaucoup d'audace & d'intrépidité pour s'ouvrir ce passage.

Les troupes, qui le suivoient, remplissoient l'air de leurs cris, comme marchant à une victoire sûre; mais, elles furent bien trompées dans leurs espérances. Elles trouvérent aux portes deux des meilleurs officiers de l'armée des Grecs, & tous deux de la race des belliqueux Lapithes, Polypoëtès & Léontéus. Ces deux grands capitaines attendoient l'attaque du vaillant Asius, qui, suivi d'Iaménus, d'Oreste, d'Acamas, de Thoon, d'Oënamaüs, & de plusieurs autres braves, venoit les assaillir, couvert de son bouclier. Ses compagnons étoient également couverts de leurs boucliers, & ils jettoient tous des cris épouvantables. Jusques-là nos deux fiers Lapithes, se tenant au-dedans des retranchemens, exhortoient les Grecs à bien défendre leurs vaisseaux; mais, dès qu'ils eurent apperçu les Troyens venir à eux & s'approcher de la muraille, & tous les autres Grecs abandonner la porte, & s'enfuir avec des cris d'effroi, ils sortent tous deux seuls, & se tiennent fièrement devant la porte pour arrêter ces audacieux, & pour leur disputer le passage; semblables à des sangliers, qui, acculés dans une forêt, soûtiennent le choc d'une troupe de chiens & de chasseurs, & qui, par leurs terribles coups, font à droit & à gauche des abattis

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 342. *& seq.* L. XII. v. 95. *& seq.* L. XIII, v. 384. *& seq.*

d'arbres, qui leur fervent de remparts. La forêt retentit au loin du bruit de leurs défenfes, jufqu'à ce qu'un chaffeur, plus hardi & plus heureux que les autres, leur ait porté un coup mortel. Ces deux fiers combattans foûtenoient de même le choc des Troyens. L'air retentiffoit du bruit des traits lancés contre l'airain éclatant de leurs cafques & de leurs cuiraffes. Leur audace croiffoit avec le danger. Outre qu'ils fe confioient en leurs forces & en leur courage, ils fe voyoient encore foûtenus par les Grecs, qui, du haut des tours, lançoient continuellement des dards & des pierres pour empêcher l'ennemi d'approcher de leurs tentes & de leurs vaiffeaux.

Afius, fe voyant ainfi repouffé, en foupire de rage; & frappant la terre, il dit avec une douleur mêlée d'indignation : » Grand » Jupiter, vous êtes donc devenu » auffi un dieu menteur; car, je » ne m'attendois pas que les Grecs » réfifteroient aujourd'hui à cette » attaque, & qu'ils échapperoient » de nos mains. Cependant, » comme des abeilles, qui ont » bâti leurs ruches fur une roche » efcarpée, & qui, fe voyant » affaillies par des chaffeurs, n'a» bandonnent pourtant point leurs » maifons, & défendent coura» geufement leurs tréfors & leurs » familles; de même les Grecs, » quoiqu'ils ne foient que deux » contre ce grand nombre, ne » veulent point abandonner le » paffage, jufqu'à ce qu'ils aient » perdu la vie, ou qu'on les ait » faits prifonniers. « Ces paroles infolentes n'émurent point Jupiter, qui avoit réfolu de donner à Hector tout l'honneur de cette journée.

Les Grecs, après avoir été battus & forcés jufques dans leurs retranchemens, s'étant ralliés, le combat recommença avec une nouvelle fureur. Afius defcendit alors de fon char. Il marchoit à la tête de fes chevaux, que fon écuyer, demeuré fur le char, faifoit fuivre, & il alloit fe lancer fur Idomenée. Mais, Idomenée le prévint, & l'atteignant fous le menton, il lui perça la gorge d'un coup de pique. Comme un haut chêne, ou comme un peuplier, ou un pin fort élevé, que des charpentiers abattent dans une forêt à grands coups de haches, tombe avec un grand bruit; Afius tombe de même en mugiffant. Il étoit étendu devant fon char; & de rage, il empoignoit la pouffière, qu'il avoit enfanglantée. Son cocher fut fi étonné, qu'il perdit le jugement, & n'eut pas le courage de faire tourner fes chevaux, pour éviter de tomber entre les mains des ennemis. Le vaillant Antiloque le voyant en cet état, lui porta un coup de pique au milieu du corps. Sa cuiraffe ne fut pas affez forte pour réfifter au fer. Il le perça de part en part, & lui ôta la vie. Il tombe de fon char magnifique, en rendant les derniers foupirs. Antiloque fe faifit de fon char, & triomphant, il le mene au milieu des phalanges Grecques.

Ce qu'on vient de lire de l'hiftoire d'Afius, fils d'Hyrtacus, eft

tiré de l'Iliade d'Homère. Ce Poëte, au dix-septième Livre, parle d'un Asius, qui avoit un fils, appellé Phanops, qui demeuroit à Abyde. Cet Asius est sûrement le même que le fils d'Hyrtacus ; & celui-ci doit être aussi le même que certains font fils de Dymanthe, & frere d'Hécube, & oncle d'Hector.

ASIUS, *Asius*, (*a*) prince Troyen, qui étoit fils d'Imbracus. Virgile fait mention de ce Prince au dixième livre de l'Énéïde.

ASIUS, *Asius*, (*b*) nom d'un héros, qui, selon Strabon, étoit honoré dans la Carie.

ASIUS, *Asius*, (*c*) fils d'Alié & de Cotys, & petit-fils de Manès, succéda à son pere au royaume de Lydie. Il paroît que les provinces de la Lydie, voisines du mont Tmolus, échurent à Asius. A quelque distance de-là se voyoit une ville, que les Anciens nomment Asia ; & l'on convient assez généralement que ce Prince en fut le fondateur.

Nous ne connoissons point aujourd'hui les actions, qui ont immortalisé sa mémoire. Il est certain que jusques dans les derniers tems, elle fut en grande vénération ; témoin la chapelle, que lui avoient consacrée les Lydiens, & dont parle Strabon dans le quatorzième livre de sa Géographie ; car, je ne sçaurois m'imaginer, dit M. l'abbé Sévin, que cet Asius soit différent de celui, qui a régné dans la Méonie avec tant de gloire, que la province en a porté le nom pendant une longue suite d'années. Dans Apollonius, par exemple, ajoûte notre sçavant Académicien, la Lydie est appellée Ἀσὶς ἤπειρος ; & ce passage seul prouveroit que les Ésionéens du poëte Callinus, ne doivent point être distingués des peuples, qui habitoient ce royaume.

Au reste, ce n'est point dans les bornes étroites de la Lydie, & encore moins de la ville de Sardes, que s'est renfermé le nom d'Asius. Il y a des Auteurs qui prétendent que l'Asie entière lui étoit redevable du sien. Et ces auteurs sont Hérodote, Étienne de Byzance & le Scholiaste d'Apollonius. Il s'ensuivroit de-là que ce Prince avoit gouverné, avec beaucoup de réputation, les États qui lui étoient échus en partage.

ASIUS, *Asius*, Ἄσιος, (*d*) poëte natif de Samos, étoit fils d'Amphiptolème. Nous ignorons en quel tems il a vécu. Il avoit composé un ouvrage sur les Généalogies, qui est souvent cité dans Pausanias.

ASKEPE. On appelloit à la cour des empereurs Grecs Askepes, ceux que nous appellerions aujourd'hui Pages de la chambre. Les Askepes étoient de jeunes enfans, qui se tenoient toujours tête nue au palais. Cet usage fut

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 123.
(*b*) Antiq. expl. par D. B. de Montf. Tom. I. pag. 403.
(*c*) Herod. L. IV. c. 45. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 234, 235, 307.
(*d*) Pauf. pag. 402. *& alib. passim.*

aboli ſous Andronique Paléologue le jeune, qui l'avoit établi.

ASLIA, *Aſlia*, Ε'ζελίου, (*a*) fils de Meſſulam, étoit pere de Saphan, ſecrétaire du temple du Seigneur, ſous le regne de Joſias.

ASMODÉE, *Aſmodæus*, (*b*) nom d'un certain démon, qui obſédoit Sara, fille de Raguel, & qui fit mourir les ſept premiers maris qu'on lui donna, avant le jeune Tobie. Ce démon fut enſuite chaſſé par le moyen de la fumée d'un fiel de poiſſon, & lié par l'ange Raphaël dans les déſerts de la haute Égypte.

On forme ſur ce démon Aſmodée bien des queſtions curieuſes. On demande ce que veut dire le nom d'Aſmodée. Les uns croyent qu'il vient de l'Hébreu, *Eſmadaï*, le feu de la Médie, parce qu'il inſpiroit le feu de l'amour impur dans ce païs, dont il ſe regardoit comme le maître. D'autres, avec bien plus de vraiſemblance, le font venir de l'Hébreu *ſchamad*, exterminer; de ſorte qu'Aſmodée ne voudroit dire autre choſe, ſinon l'ange deſtructeur, ou exterminateur.

Les Rabbins diſent qu'Aſmodée eſt né de l'inceſte de Tubalcaïn & de Noëma ſa ſœur; & que ce démon, étant devenu amoureux de Sara, fille de Raguel, tuoit tous ceux qui vouloient s'approcher d'elle, & qui, par la brutalité de leur paſſion, ſe livroient en quelque ſorte à ſon pouvoir; d'où vient que l'ange dit à Tobie: » Ceux qui, en s'engageant dans » le mariage, banniſſent Dieu » de leur cœur & de leur eſprit, » & ne penſent qu'à ſatisfaire » leur paſſion & leur brutalité, » comme les chevaux & les mu» lets, qui ſont ſans raiſon, ce » ſont ceux ſur leſquels ce démon » exerce ſon pouvoir. Mais pour » vous, ajoûta-t-il, lorſque vous » aurez épouſé cette femme, vi» vez en continence avec elle » pendant trois jours, &c. «

On demande encore, comment la fumée du fiel d'un poiſſon a pu chaſſer Aſmodée, & comment l'ange Raphaël a pu l'enchaîner dans la haute Égypte. Ceux, qui donnent aux anges & aux démons des corps ſubtils, & qui croyent qu'ils ſont ſenſibles aux plaiſirs des ſens, de l'odorat & de l'ouïe; & qu'ils aiment les concerts & les bonnes odeurs, ne ſont nullement embarraſſés pour réſoudre ces difficultés. Ils diront que l'odeur forte du fiel du poiſſon aura pu faire abandonner à Aſmodée la chambre où étoit Sara; & qu'enſuite l'ange Raphaël l'aura ſuivi, & l'aura conduit inviſiblement & avec une promptitude proportionnée à la ſubtilité de ſon corps, dans quelque caverne de la haute Égypte, où il l'aura renfermé.

Mais, comme la Foi nous enſeigne d'autres principes, & que nous tenons les anges & les démons pour des ſubſtances purement ſpirituelles, nous croyons

(*a*) Reg. L. IV. c. 22. v. 3.
(*b*) Tob. c. 3. v. 8. c. 6. v. 14, 17. c. 8. v. 2, 3. Reg. L. III. c. 6. v. 7.

que tout l'effet de la fumée du fiel du poiſſon, que brûla Tobie, ne tomba que ſur les ſens de Tobie & de Sara; qu'il amortit dans eux le ſentiment du plaiſir & les mouvemens de la volupté; & que l'enchaînement d'Aſmodée doit s'expliquer, dans un ſens allégorique & figuré, de l'ordre de Dieu, qui lui fut ſignifié par Raphaël, & qui l'obligea de ne plus s'approcher de Sara, & de ne donner plus de marques de ſa préſence, ſinon dans la haute Égypte.

Les Rabbins racontent que le démon Aſmodée avoit chaſſé Salomon de ſon royaume, & avoit pris ſa place; mais, que Salomon étant revenu le détrôna, & le chargea de chaînes. Ils diſent de plus, que ce Prince avoit forcé Aſmodée à lui ſervir dans la conſtruction du temple de Jéruſalem; que par le ſecret que ce démon lui enſeigna, il l'avoit bâti ſans employer le fer ni faire du bruit, ſelon cette parole de l'Écriture: *Malleus & ſecuris, & omne ferramentum non ſunt audita in domo, cùm ædificaretur.* Il employa, diſent-ils, la pierre de Schamir, qui tailloit la pierre, comme nos vitriers coupent leur verre avec le diamant. Les Arabes Mahométans croyent que Salomon enchaîna le démon *Laora-Elmand*, ſur la montagne de Barend.

ASMONÉENS, ou plutôt ASSAMONÉENS, nom d'une illuſtre famille chez les Juifs. *Voyez* Aſſamonéens.

ASNAA, *Aſnaa*, Ἀσανά. (*a*) Au retour de la captivité de Babylone, les enfans d'Aſnaa bâtirent la porte des poiſſons. Ils la couvrirent & y mirent les deux battans, les ſerrures & les barres.

ASNAE [le Mont], *Mons Aſnaus.* (*b*) C'étoit une montagne de Macédoine entre la Chaonie & la Pélagonie. L'Aoüs couloit le long de cette montagne, ainſi que le long d'une autre, appellée Œrope.

ASOCHIS, *Aſochis*, Ἀσώχις, (*c*) ville de Galilée, dont Ptolémée Lathure ſe rendit maître, l'ayant attaquée à l'improviſte, un jour de ſabbat. Il y fit dix mille priſonniers. Eſt-ce la même qu'Azech, dont il eſt ſouvent parlé dans les livres de l'Ancien Teſtament? Selon Joſephe, Aſochis ou Azochis étoit voiſine de Séphoris.

ASOFF, (*d*) nom d'une ville de la petite Tartarie, qu'on appelloit autrefois la Tana.

ASOM, *Aſom*, Ἀσὰμ, (*e*) étoit le ſixième fils d'Iſaï de Bethléem.

ASOM, *Aſom*, Ἀσὰν, (*f*) quatrième fils de Jéraméel. Ses freres étoient Ram, Buna, Aran & Achia.

ΑΣΩΜΑΤΟΝ; (*g*) c'eſt-à-dire, qui n'a point de corps. C'eſt une épithéte, que Platon donne à Dieu. On peut voir ce que Cicé-

(*a*) Eſdr. L. II. c. 3. v. 3.
(*b*) Tit. Liv. L. 32. c. 5.
(*c*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 457.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 630.
(*e*) Paral. L. I. c. 2. v. 15.
(*f*) Paral. L. I. c. 2. v. 25.
(*g*) Cicer. de Natur. Deor. L. I. c. 30.

ron dit là-dessus, au premier Livre de son traité sur la Nature des dieux.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*a*) ville du Péloponnèse dans la Laconie, qui donna son nom au golfe, dont elle étoit voisine. Elle étoit à soixante stades d'Acries, en avançant vers la mer. On y voyoit un temple dédié aux empereurs de Rome, & douze stades au de-là de la ville, un temple d'Esculape. Les habitans appelloient ce dieu Philolaüs. Dans le lieu d'exercice, on montroit des ossemens de corps humain, qui étoient d'une grandeur prodigieuse. Au haut de la citadelle, il y avoit un temple de Minerve, dite Cyparissia; & au bas on voyoit les ruines d'une ville, qui se nommoit la ville des Achéens Paracyparissiens.

A cinquante stades d'Asope, on voyoit encore un temple d'Esculape dans un petit canton, nommé l'Hypertéléate; & à deux cens stades de la même ville étoit un promontoire, qui avançoit beaucoup dans la mer, & que l'on appelloit, *la mâchoire d'âne*. Minerve y avoit un temple, mais qui, du tems de Pausanias, n'avoit plus ni toit, ni statue. On croyoit que c'étoit Agamemnon qui l'avoit bâti. On y voyoit aussi le tombeau de Cinadus, qui étoit le maître pilote du vaisseau de Ménélaüs.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*b*) fleuve du Péloponnèse. Ce fleuve avoit sa source dans le païs des Phliasiens; d'où prenant son cours par les terres des Sicyoniens, il alloit se jetter dans la mer auprès de Corinthe.

Les Phliasiens disoient qu'il avoit eu trois filles, Corcyre, Égine & Thébe; que les deux premières donnérent leur nom à deux isles, dont l'une s'appelloit auparavant Schérie, l'autre Œnone; & que la troisième donna son nom à la ville de Thébes, qui étoit bâtie au bas de la Cadmée; mais, les Béotiens ne convenoient pas de cela. Ils prétendoient que cette Thébe étoit fille d'Asope le Béotien, non le Phliasien. Du reste, les Phliasiens & les Sicyoniens demeuroient d'accord que l'Asope étoit un fleuve étranger, qui avoit sa source dans un autre païs que le leur; car, ils tenoient que le Méandre, qui passoit à Célènes, après avoir traversé la Phrygie & la Carie, alloit tomber dans la mer auprès de Milet; d'où reprenant son cours, il venoit arroser le Péloponnèse, & prenoit là le nom d'Asope.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*c*) fleuve de la Béotie, qui arrosoit Thébes, Platée & Tanagre. Pausanias nous apprend qu'Asope le Béotien découvrit le premier la source de ce fleuve, & que pour cela il lui donna son nom. C'est à présent l'Asopo.

On a vu dans l'article précé-

(*a*) Strab. pag. 364. Pauf. pag. 204, 206.

(*b*) Pauf. pag. 93, 94. Strab. pag. 382.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 325. Pauf. pag. 107, 543. Strab. pag. 382, 412. Mém. l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. VII. pag. 111, 113.

dent que Thébe, selon les Béotiens, étoit fille de cet Asope; sur quoi on peut remarquer que, quand on lit dans les Mythologues, même dans les Historiens, que Thébe, par exemple, étoit fille de l'Asope, il faut entendre qu'elle étoit fille de cet Asope, qui donna son nom à un fleuve. C'est ainsi que dans les fables les plus extravagantes, il y a toujours une vérité cachée, & que l'Histoire fabuleuse a quelque fondement pour quiconque sçait le chercher.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*a*) fleuve de la Locride, ou, selon d'autres, de la Thessalie. Il prenoit sa source au mont Œta, & se jettoit dans le golfe Méliaque, à quinze stades des Thermopyles. Il recevoit auparavant le Phœnice, qui y venoit du côté du midi, & qui fut ainsi nommé d'un héros, qu'on avoit enterré sur ses bords. On appelloit anciennement Parasopiens ceux qui habitoient aux environs de l'Asope, que la ville d'Héraclée voyoit couler au pied de ses murs.

(*b*) Strabon met un fleuve du nom d'Asope dans l'isle de Paros; & Pline, un autre de même nom dans l'Asie mineure.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*c*) roi de Phliasie, où il étoit venu d'auprès des bords du Méandre. Comme il avoit passé la mer pour se rendre en Gréce, on en fit, en langage Mythologique, un fils de l'Océan & de Téthys; & le fleuve Asope, à qui il donna son nom, n'étoit autre, suivant le même style, que le Méandre même, qui, ayant suivi Asope sous les eaux de la mer, étoit venu reparoître sur les terres, que ce Prince avoit acquises près de la ville de Phliasie ou Phigalie.

En ces tems-là les dieux; c'est-à-dire, les Princes ou Seigneurs de quelque contrée, aimoient à se signaler par l'enlévement des jeunes personnes, qui étoient en réputation de beauté. Asope le Phliasien avoit, dit-on, vingt filles, entre lesquelles il s'en trouvoit quelques-unes, dont le mérite & la beauté faisoient beaucoup de bruit jusques dans les païs étrangers. Ce fut entre les jeunes Seigneurs d'alors, à qui en éléveroit quelqu'une. Le petit souverain de l'isle d'Œnone, qu'on qualifie Jupiter, se saisit d'Égine, dont il eut Éacus, pere de Pélée, qui le fut d'Achille; & l'isle d'Œnone fut depuis appellée Égine. Le Seigneur d'une autre isle, qu'on honora du nom de Neptune, parce qu'il avoit passé la mer, surprit Corcyre, qu'il amena dans son isle de Schérie, qu'on nomma dans la suite Corcyre, à présent Corfou. Un autre corsaire, qu'on titra aussi du nom de Neptune pour la même raison, s'accommoda de Salamine, qui donna son nom à l'isle, où il la transporta. Mars, c'est-à-dire, quelque

(*a*) Strab. pag. 382, 428. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 22.

(*b*) Strab. pag. 382. Plin. L. V. c. 29.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 507. Pauf. pag. 93. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 332. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 473, 474.

guerrier, ravit Harpinne; & un jeune aventurier, venu du Levant, qu'on décora, pour cette raison, du nom d'Apollon, surprit Sinope une des autres filles d'Asope, qu'il transporta jusques dans une Péninsule ou Chersonèse de la côte méridionale du Pont-Euxin.

Il y avoit à Corinthe une fontaine, dont les habitans disoient qu'Asope fit présent à Sisyphe, leur roi, pour sçavoir de lui ce qu'étoit devenue sa fille Égine, que Jupiter avoit enlevée. Sisyphe, qui en avoit connoissance, promit à Asope de l'en instruire, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle. Asope le fit, & Sisyphe lui révéla son secret; mais, s'il est permis de les croire, dit Pausanias, il en est encore puni dans les enfers. Cet Auteur ajoûte qu'il avoit ouï dire à d'autres que c'étoit la fontaine de Pirène, dont il lui avoit fait présent, & que celle qui couloit dans la ville, venoit de la même source.

Quoiqu'il en soit, Asope, pour venger l'affront que Jupiter avoit fait à sa fille, leva contre lui une puissante armée, & lui livra le combat dans lequel il fut vaincu, comme nous l'apprend Théodontius; & parce qu'on mêloit toujours, dans les anciens tems, la Fable avec l'Histoire, ceux qui écrivirent celle-ci, dirent que le fleuve Asope avoit fait, avec ses eaux, la guerre à Jupiter; que ce dieu s'étant changé en feu, l'avoit foudroyé; circonstance physique, fondée sur ce que ce fleuve couloit dans un païs, où il y avoit beaucoup de souffre.

ASOPE, *Asopus*, Ἀσωπὸς, (*a*) roi des Platéens, & pour cela surnommé le Béotien. Il étoit, à ce que l'on dit, fils de Neptune & de Céglufe. Ce fut lui qui découvrit le premier la source de ce fleuve, qui, de son nom, a été appellé Asope.

Cet Asope, roi des Platéens, avoit succédé à Cythéron. Pausanias dit qu'il seroit fort tenté de croire que Platéa, dont la ville de Platée tira sa dénomination, étoit fille d'Asope, & non d'un fleuve. Il a raison, suivant le principe incontestable, que nous avons établi ci-dessus à l'article de ce fleuve.

ASOPHON, *Asophon*, Ἀσωφὼν, (*b*) nom d'un lieu situé dans le voisinage du Jourdain, où Alexandre Jannée fut battu par Ptolémée Lathure, & où il perdit trente mille hommes.

ASOPICHUS, *Asopichus*, (*c*) Ἀσωπίχος, pere de Phormion, duquel une inscription, que l'on voyoit dans le temple de Delphes, fasoit un grand éloge, selon Pausanias. Ne seroit-ce pas le même, dont il est parlé ci-après sous le nom d'Asopique? *Voyez* Asopique.

ASOPIE, *Asopia*, Ἀσωπία, (*d*) nom que porta d'abord une

(*a*) Pauf. pag. 107, 143. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 474.

(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 457.

(*c*) Pauf. pag. 629.

(*d*) Pauf. pag. 85, 91. Strab. pag. 382, 408.

contrée du Péloponnèse. On croit qu'elle avoit pris ce nom du fleuve Asope, qui l'arrosoit. Selon Eumélus, cité par Pausanias, le soleil avoit donné à Aloëus la contrée d'Asopie. Cette contrée prit dans la suite le nom de Sicyonie, de Sicyon, fils de Marathon, & arrière-petit-fils d'Aloëus. Suivant Strabon, l'Asopie n'étoit qu'une portion de la Sicyonie. Elle étoit distinguée par le fleuve Asope.

ASOPIQUE, *Asopichus*, (a) Ἀσωπίχος, (a) jeune Athléte, dont l'Histoire ne nous a rien conservé. Il n'est connu que par une Ode, que Pindare avoit composée sur la victoire, qu'il remporta à la course. Tout ce que cette Ode nous apprend de lui, c'est qu'il étoit d'Orchomène; que lorsqu'il remporta le prix de la course, il sortoit à peine de l'enfance; & qu'il avoit déjà perdu son pere, qui se nommoit Cléodème.

Cette Ode n'a que trente-cinq vers. C'est une des plus courtes & une des plus belles de Pindare. Elle renferme en abrégé tout ce que l'Histoire & la Fable nous ont transmis de plus curieux touchant les Graces. Que si l'on y retrouve par tout cette élévation, cette force & cette hardiesse, qui font le véritable caractère du poëte Thébain, elles y sont tempérées par des expressions gracieuses, & par des images riantes, qui rendent cette petite piéce entièrement digne des trois Déesses, auxquelles elle est consacrée. La voici:

» Vous, qui, sur les bords du » Céphise, habitez une contrée » fertile en excellens coursiers, » Déesses fameuses, qui regnez » sur l'opulente ville d'Orchomè» ne, éternelles protectrices de » l'ancien peuple des Minyens, » Graces, je vous invoque, exau» cez-moi. Les hommes tiennent » de vous tous les biens & tous » les agrémens dont ils jouissent. » C'est vous qui leur dispensez » la sagesse, la beauté & la gloi» re; mais, les dieux eux-mêmes » ne célébrent point de danses ni » de repas, où ne président les » Graces. Arbitres souveraines de » tout ce qui se fait dans le ciel, » elles ont leur trône près d'A» pollon, & adorent sans cesse » avec lui, l'intarissable majesté » du dieu d'Olympie, leur pere » commun.

» Filles respectables du plus » puissant des Immortels, Aglaïe » & Euphrosyne, pour qui les » chants sacrés ont tant de char» mes, prêtez l'oreille à ma voix. » Et vous divine Thalie, qui » n'aimez pas moins nos canti» ques, jettez un regard sur ce » concert harmonieux, qui, à » l'occasion d'une victoire écla» tante, s'éléve legérement dans » les airs. Je viens célébrer Aso» pique, & sur le mode Lydien » lui consacrer le fruit de mes » veilles. Déesse bienfaisante, » c'est par un effet de votre pro» tection, qu'aujourd'hui Orcho» mène est victorieuse à Olym» pie. Mais vous, écho des beaux

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. &Bell. Lett. Tom. IV. pag. 502. *& suiv.*

» exploits, infatigable renommée, » descendez au sombre palais de » Proserpine, & portez à Cléodème l'agréable nouvelle des premiers succès de son fils. Racontez-lui comment, au sein de Pise, » ce jeune héros vient de ceindre » son front d'une de ces couronnes, qui font voler la gloire de » nos combats jusqu'aux extrémités de la terre. «

ASOPIS, *Asopis*, l'un des noms, qu'on a donnés autrefois à l'isle de Chypre.

ASOPODORE, *Asopodorus*, Ἀσωπόδωρος, (a) de Phliase. Athénée allégue de lui un bon mot. Un jour se trouvant à un spectacle, & entendant de loin le *brouhaa* du peuple, qui applaudissoit à un joueur de flûte : » Il faut, » dit-il, que ce soit quelque chose de bien mauvais ; autrement » le peuple seroit moins prodigue » de ses applaudissemens. « D'autres donnent cependant ce bon mot à Antigénide.

ASOR, *Asor*, (b) ville de Palestine, située dans la tribu de Juda, du côté de Cadès & de Jethnam. Elle est placée entre ces deux villes dans l'Écriture. On soupçonne que ce pourroit être la même qu'Eusébe met à l'orient d'Ascalon ; mais, du tems de cet Écrivain, ce n'étoit plus qu'un village.

ASOR, *Asor*, Ἀσὼν, (c) autre ville de Palestine, située aussi dans la tribu de Juda. On la surnommoit la nouvelle ; ce qui n'empêchoit pas qu'on ne l'appellât encore Hesron.

ASOR, *Asor*, Ἀσὼρ, (d) autre ville de Palestine dans la tribu de Nephthali, sur les bords du lac Séméchon. On croit que c'est la même, qui fut ruinée par les enfans d'Israël, ayant Josué à leur tête. Voici à quelle occasion.

Jabin, roi d'Asor, ayant appris de quelle manière Josué avoit traité les Rois de quelques cantons du voisinage, sollicita l'amitié d'une infinité de Rois, qui se joignirent à lui. Ils se mirent tous en campagne, avec leurs troupes qui consistoient, selon l'Écriture, en une multitude de gens de pied, aussi nombreuse que le sable qui est sur le bord de la mer, & en un très-grand nombre de chevaux & de chariots. Tous ces Rois s'assemblérent vers les eaux de Mérom pour combattre Israël. Josué, rassuré par le Seigneur, qui lui avoit dit qu'il n'avoit rien à craindre de la part de tous ces peuples, marcha en diligence contr'eux, avec toute l'armée, & les chargea à l'improviste. Les Rois ennemis furent défaits & poursuivis jusqu'à Sidon, jusqu'aux eaux de Maséréphod, & jusqu'à la campagne de Maspha.

Josué tua tout sans rien laisser échapper. Il coupa les nerfs des jambes de leurs chevaux, & mit le feu à leurs chariots par l'ordre du Seigneur. Après cela,

(a) Athen. pag. 631. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 299, 300.
(b) Josu. c. 15. v. 23.
(c) Josu. c. 15. v. 25.
(d) Josu. c. 11. v. 1. *& seq.* c. 19. v. 36.

étant revenu à Aſor, il prit cette ville & en tua le Roi. Les habitans furent auſſi paſſés au fil de l'épée. Tout en un mot fut ravagé, & la ville réduite en cendres. Elle avoit été de tout tems la première & la capitale de tous les royaumes des environs.

ASORE, *Aſorus*, Ἀσωρός, (*a*) ville de Judée bâtie par Salomon. Le troiſième livre des Rois l'appelle Hazor ou Chazor. Il n'y a nulle contradiction à dire que c'eſt la même ville d'Aſor de Nephthali, que Salomon rebâtit ou fortifia. Car, les Hébreux, n'ayant point de noms compoſés, employent ſouvent le mot *bâtir*, pour celui de *rebâtir*.

ASOTH, *Aſóth*, Ἀσώθ, (*b*) troiſième & dernier fils de Jéphlat, & petit fils d'Héber.

ASPACTE, *Aſpactes*, (*c*) Satrape de la Carmanie, du tems d'Alexandre le Grand. Ce Satrape étoit ſoupçonné d'avoir voulu remuer pendant la guerre des Indes. Cependant, lorſqu'il apprit que le Roi approchoit de la Carmanie, il alla au-devant de ce Prince, qui, diſſimulant pour lors, lui fit un fort bon accueil, & le laiſſa dans ſa charge, juſqu'à ce qu'il ſe fût éclairci de la vérité. Quelque tems après, Aſpacte fut exécuté. Apparemment qu'il avoit été convaincu du crime, dont on l'accuſoit.

ASPAR, *Aſpar*, (*d*) nom d'un Numide, du tems de Jugurtha. Un jour, ce Prince, ayant appris que Sylla étoit en chemin, pour ſe rendre auprès du roi Bocchus, fit auſſi-tôt prendre les devans à Aſpar. Ce Numide fut envoyé à la cour de Bocchus, en qualité d'Orateur, pour ſonder adroitement les ſentimens de ce Roi, dont il étoit d'ailleurs fort conſidéré. Sylla, qui ſe défioit d'Aſpar, ne voulut pas s'expliquer en ſa préſence, & il pria Bocchus de trouver bon qu'il lui parlât en particulier.

ASPASIE, *Aſpaſia*, Ἀσπασία, (*e*) fameuſe courtiſanne, fille d'Axiochus, naquit à Milet, ville d'Ionie dans l'Aſie mineure. Cette femme, célebre par ſa beauté, par ſon ſçavoir & par ſon éloquence, faiſoit tout à la fois deux métiers bien différens, celui de courtiſanne & celui de ſophiſte. Sa maiſon étoit tour à tour, ou un lieu de débauche & de proſtitution, ou une école d'éloquence & le rendez-vous des plus graves perſonnages d'Athènes. Elle entretenoit chez elle une troupe de jeunes courtiſannes, & tiroit ſa principale ſubſiſtance du honteux trafic qu'elle en faiſoit. Mais, elle donnoit ſes leçons d'éloquence & de politique, avec tant de bienſéance & de modeſtie, que les maris ne craignoient point d'y mener leurs femmes, & qu'elles

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 268. Reg. L. III. c. 9. v. 15.
(*b*) Paral. L. I. c. 7. v. 33.
(*c*) Q. Curt. L. IX. c. 10.
(*d*) Salluſt. de Bell. Jugurth. c. 70.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 165, 169. Athen. pag. 219, 220, 569, 570. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 316, 324. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 73. Tom. XIII. pag. 147. *& ſuiv.* Tom XIX. pag. 122.

pouvoient y assister sans honte & sans danger. Elle avoit suivi, dans sa conduite & dans ses études, l'exemple d'une autre courtisanne de Milet, nommée Thargélie, qui, par ses talens, avoit mérité le titre de Sophiste, & que son extrême beauté avoit élevée au faîte de la grandeur.

Aspasie avoit renfermé son ambition dans la ville d'Athènes, qui tenoit alors le premier rang dans la Gréce, & le cœur de Périclès lui parut une conquête digne de flatter sa vanité. Il devint son disciple & son amant, mais disciple docile & amant passionné. Il dut cependant trouver dans ses préceptes beaucoup de secours, pour se perfectionner dans l'éloquence, d'autant plus qu'à beaucoup d'esprit & de beauté, elle joignoit une profonde connoissance de la Rhétorique & de la Politique. Socrate se glorifioit de devoir à ses instructions tout ce qu'il avoit d'éloquence, & lui attribuoit le mérite d'avoir formé les plus grands Orateurs de son tems. Il laisse même entendre dans Platon, qu'Aspasie avoit eu la meilleure part à cette oraison funébre, que Périclès avoit prononcée après la guerre de Samos, & qui parut si admirable, que lorsqu'il eut cessé de parler, les femmes coururent l'embrasser, & lui donnérent des couronnes & des bandelettes, comme à un Athléte victorieux.

Cependant, la passion de Périclès pour Aspasie croissoit tous les jours; & comme il ne pouvoit vivre un moment sans elle, il résolut de l'épouser. Il étoit en assez mauvaise intelligence avec sa femme, & elle consentit sans peine à se séparer de lui. Après qu'il l'eut mariée à un autre, il prit en sa place Aspasie, & vécut avec elle dans la plus parfaite union. Elle étoit depuis long-tems en butte aux traits satyriques des Poëtes, qui, dans leurs comédies, la désignoient tantôt sous le nom d'Omphale, tantôt sous celui de Déjanire, & tantôt sous celui de Junon. Mais, je ne sçais, si ce fut avant ou après son mariage, qu'elle fut appellée en justice pour crime d'impiété; on sçait seulement que Périclès eut beaucoup de peine à la sauver. Il employa pour la justifier, tout ce qu'il avoit d'éloquence & de crédit. Son discours fut le plus touchant qu'il eût jamais fait; & il versa, en le prononçant, plus de larmes qu'il n'en avoit versé en parlant pour sa propre défense.

On dit qu'Aspasie avoit eu de Périclès un fils naturel; car, Eupolis, dans sa piéce intitulée *Demoi*, introduit Périclès lui-même, qui en demande des nouvelles en ces termes: *Et mon fils naturel vit-il encore?* Pyronides lui répond: *Il y a long-tems qu'il seroit marié, s'il ne craignoit d'avoir une femme aussi débordée que sa mere.* Après avoir perdu ses enfans légitimes, Périclès usa de tout son crédit, pour obtenir le droit de citoyen d'Athènes à ce fils naturel.

Il est fâcheux, dit M. Rollin, qu'Aspasie ait deshonoré, par l'irrégularité de ses mœurs & par sa profession de courtisanne, tant de

belles qualités, qui la rendoient d'ailleurs si estimable, & qui, sans cette tache, auroient fait un honneur infini à son sexe. Mais, elles marquent de quoi il est capable, & jusqu'où il peut porter les talens de l'esprit, & même la science du gouvernement.

ASPASIE, *Aspasia*, Ἀσπασία, (*a*) autre fameuse courtisanne, qui étoit du même païs que la précédente; car, elle naquit à Phocée, ville d'Ionie dans l'Asie mineure. Ses parens étoient pauvres; mais, elle avoit été cependant élevée dans l'honêteté & dans la vertu. Un soir, elle fut menée au souper de Cyrus, avec plusieurs autres femmes. Celles-ci s'assirent librement auprès de lui; & quand Cyrus se mit à badiner avec elles, à les agacer & à leur dire des plaisanteries, elles souffrirent ses caresses & ses railleries avec un grand plaisir. Mais, Aspasie se tint de bout auprès de la table dans un profond silence & avec une contenance pleine de modestie. Cyrus eut beau la prier de s'approcher, elle ne le voulut jamais. Ses valets de chambre se mirent en devoir de la prendre & de la mener par force; mais, elle cria: *Celui, qui aura l'insolence de mettre la main sur moi, s'en repentira.* Tous les courtisans la trouvérent grossière & farouche, & disoient qu'elle ne sçavoit pas vivre. Mais, Cyrus fut ravi de cette sagesse; & se prenant à rire, il dit à celui qui avoit amené ces femmes: *Tu vois bien, mon ami, que de toutes ces femmes, c'est la seule qui soit sage & vertueuse.* Depuis ce moment, il s'attacha à elle, l'aima plus que toutes ses autres maîtresses, & la nomma la Sage.

Après que Cyrus eut été tué dans un combat, elle fut prise au pillage du camp. C'étoit une coûtume parmi les Perses, que celui, qui étoit déclaré héritier, du royaume, demandât à celui qui l'avoit nommé son successeur, un don que celui-ci ne lui pouvoit refuser, pourvu qu'il ne demandât rien d'impossible. Darius ayant été déclaré par Artaxerxe son pere, héritier du royaume, lui demanda Aspasie. Cette demande affligea fort Artaxerxe; car, les Barbares étoient excessivement jaloux dans leurs amours; de sorte que non seulement, celui qui osoit parler à une concubine du Roi, & la toucher, mais encore celui, qui, dans un chemin, passoit devant les chariots qui portoient ses concubines, étoit puni de mort. Et quoique Artaxerxe eût la reine Atossa, qu'il avoit épousée par amour contre la loi, il ne laissoit pas d'avoir trois cens soixante concubines toutes d'une singulière beauté. Cependant, quand Darius lui eut demandé celle-là, il déclara qu'elle étoit libre; qu'il pouvoit la prendre, si elle consentoit d'aller avec lui; mais, qu'il ne vouloit pas qu'on lui fît la moindre violence.

On fit donc venir Aspasie; & contre l'attente du Roi, elle choi-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 165, 1024, 1025. Just. L. X. c. 2.

ſit Darius. Artaxerxe la lui donna, forcé par la loi; mais, bientôt après, il la lui enleva. Car, il la fit prêtreſſe à Ecbatane, dans le temple de Diane, qu'on appelloit Anitis, afin qu'elle paſſât le reſte de ſes jours à ſervir la déeſſe, & dans une perpétuelle chaſteté. Par-là, il crut punir ſon fils d'un châtiment qui ne ſeroit point ſévére, mais au contraire modéré & mêlé de quelque ſorte de jeu & de plaiſanterie. Mais, Darius ne ſupporta pas modérément & patiemment un ſi cruel tour; ſoit que l'amour, qu'il avoit pour Aſpaſie, le lui rendît plus ſenſible, ou qu'il fût piqué de l'injure & de l'affront, qu'on lui faiſoit.

Juſtin rapporte qu'Aſpaſie fut faite prêtreſſe du temple du Soleil. Aſpaſie, ſelon Plutarque, s'appella d'abord Milto, & ſon pere ſe nommoit Hermotime. La raiſon pourquoi ce nom avoit été changé en celui d'Aſpaſie, ce fut, ſelon le même Plutarque, la célébrité d'Aſpaſie de Milet. Comme Cyrus, ainſi que nous l'avons déjà dit, l'aimoit plus que toutes ſes autres concubines, il voulut qu'elle prît le nom de cette derniére.

Une choſe digne de remarque, c'eſt qu'il faut qu'Aſpaſie ait vécu très-long-tems, & qu'elle ait conſervé ſa beauté juſqu'à une extrême vieilleſſe, s'il eſt vrai que ſur la fin du regne d'Artaxerxe, qui l'avoit poſſédée plus de trente-ſept ans après ſon frere, elle inſpira de l'amour à Darius, fils de ce Prince, qui fut obligé de la céder à ſon fils. Cyrus avoit été tué la 4e année de la 94e Olympiade, l'an 401 avant J. C. La diſtance eſt grande; mais, elle ſeroit plus ſurprenante, ſelon Bayle, qui fait regner Artaxerxe cinquante-huit ans, quoiqu'il n'en ait regné que quarante-trois, & qui place cet événement dans la cinquante-cinquième année de ſon regne.

ASPAVIE, *Aſpavia*, (*a*) ville d'Eſpagne. Elle étoit à cinq mille pas d'Ucubis. On croit que ce pouvoit être cette ville, qu'on appelle maintenant Apéa, auprès de Caſtro-el-Rio, ou bien Caſtro-el-Rio même.

ASPÉLIE, *Aſpelia*, l'un des noms qu'a portés autrefois l'iſle de Chypre.

ASPENDE, *Aſpendus*, (*b*) Ἄσπενδος, ville de la Pamphylie, province maritime de l'Aſie mineure. Cette ville, ſituée ſur le fleuve Eurymédon à ſoixante ſtades de la mer, fut fondée par les Grecs; mais, dans la ſuite, ceux du voiſinage s'en emparérent. Elle étoit encore aſſez peuplée dans le premier ſiécle de l'Ère Chrétienne. Pomponius Méla rapporte qu'Aſpende regarde du haut d'une colline cette partie de la mer, où Cimon l'Athénien remporta une victoire ſignalée ſur la flotte des Phéniciens & des Perſes.

Cette ville avoit produit un fameux

(*a*) Hirt. Panſ. de Bell. Hiſp. p. 845.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 447, 448. Plin. L. V. c. 27. Strab. pag. 570. 667. Pomp. Mel. L. I c. de Pamph. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 110, 111. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 571.

meux muſicien, dont parle Cicéron, au ſujet de Verrès. Un morceau unique, dit cet Orateur, & que Verrès ne montroit qu'à ſes bons amis, c'étoit la ſtatue de ce Joueur de lyre, dont la manière de toucher cet inſtrument, avoit, parmi les Grecs, fondé un proverbe; car, comme il ſembloit ne jouer que pour lui ſeul, ſans ſe mettre en peine ſi les autres l'entendoient, on lui comparoit ceux, qui ne ſongeoient qu'à leur intérêt particulier. *C'eſt*, dit-on, *le muſicien d'Aſpende; il ne joue que pour lui.* Verrès avoit fait dans cette ville une ample moiſſon; mais il ne priſoit rien, autant que ſon joueur de lyre. La vue n'en étoit que pour lui ſeul; en quoi, dit Cicéron, il renchérit par-deſſus l'adreſſe du muſicien.

Long-tems auparavant; c'eſt-à-dire, 390 ans avant l'Ére Chrétienne, Thraſybule, général des Athéniens, étant venu avec ſa flotte de Lesbos à Aſpende, avoit fait prendre terre à ſes galéres ſur les bords du fleuve Eurymédon. Quoiqu'il eût accepté l'argent, que les habitans d'Aſpende lui avoient donné en forme de contribution, quelques-uns de ſes ſoldats ne laiſſérent pas de piller encore leurs campagnes. Les citoyens, indignés de cette injuſtice, ſe jettérent une nuit ſur les Athéniens, & tuérent Thraſybule & quelques autres avec lui; de ſorte que les autres capitaines, craignant les ſuites de cette émotion, ſe rembarquérent à la hâte, & revinrent inceſſamment à Rhodes.

Sous l'empire de Domitien, Aſpende ſe trouva réduite à une extrême famine, par l'injuſtice des riches, qui ſerroient le bled, afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit, comme il ne manque jamais d'arriver, au Magiſtrat, qui, ſe voyant menacé de périr, ſe réfugia auprès d'une ſtatue de l'Empereur. Cependant, la multitude emportée & ne connoiſſant dans ſa rage aucun frein, ſe préparoit à brûler le ſuppliant au pied de la ſtatue même. Dans le moment, arrive Apollonius, ce philoſophe célebre de Tyanes; & s'adreſſant au Magiſtrat, il fait un geſte de la main pour l'interroger ſur la cauſe de l'émeute. Le Magiſtrat répondit qu'il n'avoit rien à ſe reprocher, & qu'au contraire il ſouffroit lui-même l'injuſtice avec le peuple, & périroit avec lui, ſi on perſévéroit à lui refuſer audience. Apollonius ſe retourna vers les mutins, & par un ſigne de tête il leur ordonna de ſe diſpoſer à l'écouter. Non ſeulement ils ſe turent, mais ils quittérent le feu qu'ils avoient déjà dans les mains, & le déposérent ſur un autel.

Le Magiſtrat reprenant courage, nomma les auteurs de la miſére publique, qui ſe tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maiſons & leurs magaſins. Les Aſpendiens vouloient y courir. Apollonius, par un geſte de défenſe, les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables, & obtenir d'eux qu'ils apportaſſent volontairement leurs bleds à la ville. On

les manda, ils vinrent. Et leur vûe ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans, jettant des cris lamentables, peu s'en fallut qu'Apollonius n'oubliât la loi qu'il s'étoit imposée, & n'exprimât, par des paroles, les sentimens d'indignation & de pitié, qui le pénétroient en même tems. Il respecta néanmoins son engagement Pythagorique, & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots: *Apollonius, aux monopoleurs des bleds d'Aspende. La terre est juste. Elle est la mere commune de tous; & vous, avides & injustes, vous voulez qu'elle ne soit la mere que de vous seuls. Si vous ne changez de conduite, je ne vous laisserai pas subsister sur la face de la terre.* Les coupables, intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bleds, & la ville reprit vie.

ASPENDIENS, *Aspendii*, peuples de la Pamphylie. Leur ville se nommoit Aspende. *Voyez* Aspende.

ASPER [Sulpicius], (*a*) *Sulpicius Asper*, centurion, qui fut un des plus ardens à entrer dans une conspiration formée contre Néron, s'il en faut juger par la constance, avec laquelle, après l'entreprise découverte & manquée, il souffrit la mort. En effet, lorsque Néron lui demanda pourquoi il avoit conspiré contre la vie de son empereur, il répondit en un mot: *C'est par amour pour vous-même. Il ne restoit plus de moyen d'arrêter le cours de vos crimes.* Cet officier & les autres, qui étoient dans le même cas, marchérent tous au supplice avec une pareille constance. Il n'en fut pas de même de Fénius Rufus, qui inséra ses lamentations jusques dans son testament. Cela se passoit l'an de Rome 816, & de J. C. 65.

ASPER [Julianus], (*b*) *Julianus Asper*, étoit pere de deux fils, qui géroient le consulat, l'année où Géta périt; c'est-à-dire, l'an de Rome 963, & de J. C. 212. Il fut, comme ami de Géta, outragé & relégué par Caracalla; trop heureux encore de pouvoir conserver sa vie. Cela arriva la même année du consulat de ses deux fils.

ASPERSION, *Aspersio.* (*c*) Les Payens se servoient de l'aspersion comme propre à expier & à purifier; c'est ce que personne ne conteste. Nous voyons souvent sur les médailles & sur les anciens monumens l'aspersoir, qui est de crin de cheval, avec un manche. Il y avoit sans doute encore un vase, pour contenir l'eau, qui est ce que nous appellons un bénitier. M. de la Chausse a donné un vase, avec une grande anse pour le tenir. Ce vase représente la tête d'une fille; & M. de la Chausse croit que c'avoit été un vaisseau pour l'aspersion.

L'aspersion & l'ablution étoient

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 49, 68. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 415, 432.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 132, 148.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 141, 160.

des préparations réquises pour l'offrande des sacrifices. C'est pour cela qu'à l'entrée des temples, il y avoit des réservoirs d'eau, où les prêtres se lavoient. L'ablution étoit pour les dieux du ciel; & on se contentoit de l'aspersion pour ceux de l'enfer.

ASPERSOIR, *Aspersorium*, *Aspergillum*, *Lustrica*, (*a*) sorte d'instrument, dont les Anciens faisoient usage dans leurs sacrifices. Il ressembloit à peu près aux Aspersoirs, qu'on employe aujourd'hui. Il étoit de crin de cheval, ou de quelqu'autre animal, avec un manche. Il servoit pour l'aspersion d'eau lustrale, qui étoit contenue dans un vase, dont les monumens nous ont conservé quelque représentation.

M. le comte de Caylus, dans son recueil d'Antiquités, présente un *Aspergillum*, ou Aspersoir, qui développe admirablement l'ancienne construction de cet instrument, & qui nous apprend que les crins, insérés ou introduits dans un ressort de fil de laiton, en assez grande quantité pour le recouvrir & le cacher, recevoient beaucoup de jeu & de facilité pour jetter l'eau à la plus grande distance qu'il étoit possible. Le manche de cet Aspersoir est terminé par une tête de bélier.

ASPÉTUS, *Aspetus*, Ἄσπετος, (*b*) surnom que ceux d'Épire donnérent à Achille. Ils lui rendoient les honneurs divins sous ce surnom, qui veut dire inimitable, qu'on ne sçauroit atteindre.

ASPHALIEN, (*c*) titre donné par les Grecs à Neptune. Le titre d'Ἀσφαλέιος ou Ἀσφαλίος, que les Grecs ont donné à Neptune, vient du mot Ἀσφαλὴς, qui signifie ferme, stable, immobile. Il convient à celui qui communique ces sortes de qualités, & répond au *stabilitor* des Latins. Plutarque, dans la vie de Théśée, explique les raisons mystérieuses & numériques, tirées de la doctrine des Pythagoriciens, qui, selon lui, firent donner à Neptune le surnom d'Asphalien, que l'on trouve dans Cornutus, dans Oppien & dans beaucoup d'autres Auteurs.

Cornutus dit qu'on lui sacrifioit sous ce titre, pour obtenir que la terre demeurât inébranlable dans ses fondemens; & Servius, sur cet endroit de Virgile,

Neptunus muros, magnoque emota tridenti
Fundamenta quatit.

ne manque pas de faire observer que les fondemens sont particuliérement consacrés à Neptune. On trouve, dans les scholies Grecques sur les Acharniens d'Aristophane, que Neptune Asphalien avoit un temple au cap de Ténare dans la Laconie, à l'entrée de la grotte par où les Mythologues ont pré-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 481. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 150. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. V. pag. 261.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 383.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 152. *& suiv.*

tendu qu'on descendoit aux enfers.

Strabon assure que les Rhodiens honorérent aussi Neptune, sous le titre d'Asphalien; & il rapporte l'origine de leur culte à un événement, qui s'est renouvellé depuis peu, à la naissance subite d'une isle de douze stades de circuit dans la mer Égée, entre les isles de Théra & de Thérasie. La mer, dit Strabon, ayant été pendant quatre jours couverte de flammes, qui l'agitérent extraordinairement, du milieu de ces flammes, & à travers la profondeur immense des eaux, sortirent quantité de rochers ardens, qui, comme autant de parties d'un corps organisé, s'arrangérent les uns auprès des autres, & prirent la forme d'une isle. Les Rhodiens, qui étoient alors fort puissans sur mer, accoururent au bruit, que l'isle fit en naissant. Ils y débarquérent & y bâtirent aussi-tôt un temple à Neptune sous le titre d'Asphalien.

M. Galland produisit à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en 1710, une nouvelle preuve de ce surnom de Neptune; & cette preuve manquoit en quelque sorte au témoignage des Historiens. C'est un médaillon de bronze frappé par les Rhodiens sous Antonin le Pieux. On y voit d'un côté la tête de ce Prince, avec l'inscription ordinaire ΑΥΤ. ΚΑΙC. ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC ΕΥC CΕΒ. & au revers Neptune debout près d'un autel, tenant un dauphin de la main droite & son trident de la gauche. Près du trident est un autre dauphin la tête en bas; & le reste du corps élevé le long du trident. Autour de ce type, on lit: ΡΟΔΙΩΝ ΠΟCΕΙΔΩΝ ΑΣΦΑΛΕΙΟC.

Ce médaillon paroît d'autant plus considérable, qu'on en trouve très-peu de frappés par les Rhodiens sous les empereurs, & que c'est le seul monument de ce genre où Neptune ait le surnom d'Asphalien, comme dans les Auteurs. On en infére, avec quelque vraisemblance, que les Rhodiens ne se contentérent pas de lui bâtir un temple, sous ce titre, dans la nouvelle isle, appellée Hiéra & Automate, mais qu'ils lui en bâtirent encore un autre dans leur ville même, où le culte de Neptune devoit répondre à la puissance maritime de ce peuple. ΑΣΦΑΛΕΙΟΣ est écrit sur le médaillon par ΕΙ, à la différence des Auteurs, où il se trouve presque toujours avec un simple Ι.

Pausanias dit qu'auprès du port de Patras, Neptune Asphalien avoit aussi un temple, non sous le titre d'Ἀσφαλίος, mais d'Ἀσφαλιαῖος, qui signifie la même chose, & qui a la même origine. Ἀσφαλίος a été fait de l'adjectif Ἀσφαλὴς; & Ἀσφαλιαῖος du substantif Ἀσφαλία.

Enfin, Macrobe parlant de ce surnom de Neptune, l'écrit Ἀσφαλίων, & remarque à ce sujet, que les dieux avoient souvent des titres opposés sur une même chose de leur dépendance; témoins Neptune, qu'on appelloit Ἀσφα-

λίων, à cause du pouvoir qu'il avoit d'affermir la terre, & qu'on nommoit en même tems Ἐνοσίχθων, parce qu'il pouvoit l'ébranler.

ASPHALION, *Asphalion*, Ἀσφαλίων, (*a*) l'un des plus fideles serviteurs de Ménélaus. Homère parle de cet Asphalion, au quatrième livre de l'Odyssée.

ASPHALIUS, *Asphalius*, Ἀσφαλίος, (*b*) surnom donné à Neptune. C'est le même qu'Asphalien. *Voyez* Asphalien.

ASPHALTITE, *Asphaltites*, Ἀσφαλτίτις, (*c*) nom d'un lac de la Palestine. Il étoit placé, selon Diodore de Sicile, au milieu de la Satrapie de l'Idumée. Il avoit cinq cens stades de long, & environ soixante de large. Son eau étoit amère & puante; de sorte qu'on n'y trouvoit ni poisson, ni aucun autre animal aquatique, & qu'elle corrompoit absolument la douceur des eaux d'un grand nombre de fleuves, qui alloient s'y rendre.

Il s'élevoit, tous les ans, sur la surface une quantité d'Asphalte sec, de la largeur de trois arpens pour l'ordinaire, quelquefois pourtant d'un seul, mais jamais moins. Les Sauvages du canton nommoient Taureau la grande quantité, & Veau la petite. Cette matière, qui changeoit souvent de place, donnoit de loin l'idée d'une isle flottante. Son apparition s'annonçoit près de vingt jours d'avance par une odeur forte & puante de bitume, qui faisoit perdre au loin à l'or, à l'argent & au cuivre leur couleur propre, à près d'une demi-lieue à la ronde. Mais, toute cette odeur se dissipoit, dès que le bitume, matière liquide, étoit sorti de cette masse. Le voisinage du lac, exposé d'ailleurs aux grandes ardeurs du soleil, & chargé de vapeurs bitumineuses, étoit une habitation très-mal saine, & où l'on voyoit peu de vieillards; mais, le terroir en étoit excellent pour les palmiers, dans les endroits où il étoit traversé par des fleuves, ou arrosé par des fontaines, qui en rafraîchissoient le sol. Il y avoit surtout un canton, où croissoit le beaume, dont on tiroit un gros revenu, d'autant plus, que l'arbrisseau, qui le portoit, ne se trouvoit en aucun autre endroit du monde, & que les médecins en faisoient un usage très-avantageux dans leurs remédes.

A l'égard de l'Asphalte, les habitans du tour du lac l'enlevoient à l'envi les uns des autres, comme feroient des ennemis réciproques, & sans se servir de bateau. Ils avoient de grandes nattes faites de roseaux entrelassés, qu'ils jettoient dans le lac; & pour cette opération, ils n'étoient jamais plus de trois ensemble; ils se mettoient tous trois sur ces nattes, &

(*a*) Homer. Odyss. L. IV. v. 216.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 17.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 16. Diod. Sicul. p. 724, 725. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 18. de Bell. Judaïc. pag. 773, 890, 891. Plin. L. II. c. 103. L. V. c. 15, 16. L. VII. c. 15. Just. L. XXXVI. c. 3. Tacit. Hist. L. V. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 26.

deux d'entr'eux ſeulement naviguoient avec des rames pour arriver à la maſſe, ou au monceau de l'Aſphalte. Le troiſième, armé d'un arc, n'étoit chargé que d'écarter, à coups de trait, ceux qui entreprendroient de diſputer à leurs camarades la part, qu'ils vouloient avoir. Quand ils étoient arrivés à l'Aſphalte, ils ſe ſervoient de fortes hâches, avec leſquelles ils enlevoient, comme d'une terre molle, la part qui leur convenoit, ou tout ce que leur natte en pouvoit porter; après quoi ils revenoient ſur le rivage. Si quelqu'un d'eux tomboit dans l'eau par la rupture de ſa natte, il ne ſe noyoit point, quand même, il n'auroit pas ſçu nager, comme il lui ſeroit arrivé dans les eaux que nous connoiſſons; car, il n'enfonçoit pas dans celle-ci, qui avoit la propriété de ſoûtenir tout corps capable de reſpiration; ce qu'elle ne faiſoit point à l'égard des corps matériels & inanimés, comme l'or, l'argent, le plomb & autres ſemblables, qui cependant alloient ici au fond beaucoup plus lentement que dans toute autre eſpèce d'eau. Ces Barbares, qui n'avoient guere d'autre commerce, apportoient leur Aſphalte en Egypte, & le vendoient à ceux qui faiſoient profeſſion d'embaumer les corps; car, ſans le mêlange de cette matière avec d'autres aromates, il eût été difficile de les préſerver long-tems de la corruption à laquelle ils tendoient.

Antigonus, roi de Macédoine, ayant appris de Démétrius ſon fils, les proprietés du lac Aſphatite & la manière d'en tirer l'Aſphalte & le bitume, regarda cela comme un revenu de ſon empire. Il en donna l'intendance à l'hiſtorien Jérôme de Cardie, qu'il chargea de faire faire des vaiſſeaux propres à cette pêche, qu'il feroit tranſporter en un lieu, qu'on lui déſignoit. Mais, cette entrepriſe ne réuſſit pas; car, les Arabes s'étant aſſemblés ſur des claies au nombre de ſix mille contre les Grecs, qui étoient dans des barques, les tuérent preſque tous à coups de trait; ce qui fit abandonner abſolument à Antigonus l'eſpérance de ce revenu, & tourner ſes vues ſur quelque choſe de plus important.

Le lac Aſphaltite étoit appellé encore le lac de Sodome, ou la mer Morte. Les Hébreux le nommoient auſſi la mer Salée, parce qu'ils donnoient au bitume & au nitre le nom de ſel.

Ce lac recevoit dans ſon ſein toute l'eau du Jourdain & des torrens d'Arnon, de Jabok, & autres eaux, qui s'y rendoient de toutes les montagnes des environs; & cependant, il ne regorgeoit point, quoiqu'il n'eût aucune iſſue ſenſible. On croit qu'il ſe déchargeoit par des canaux ſouterreins dans la mer Rouge, ou dans la mer Méditerranée.

ASPHAR, *Aſphar*, Α'σφὰρ, (*a*) nom d'un lac, qu'on croit être le même que le lac Aſphal-

(*a*) Maccab. L. I. c. 9. v. 33.

tite. Il est dit, au premier livre des Maccabées, que Jonathas & Simon, son frere, se retirérent dans le désert de Thécua, près du lac d'Asphar. On ne connoît point d'autre lac aux environs de Thécua, que celui qui est nommé Asphaltite.

ASPHÉNEZ, *Asphenez*, Ἀσφανὲζ, (*a*) chef des Eunuques du roi Nabuchodonosor. Un jour, il eut ordre de faire venir à la cour quelques-uns des enfans d'Israël, qui fussent de la race des Rois, & choisis d'entre les Princes. Entre ces jeunes gens, il s'en trouva quatre qui étoient des enfans de Juda, Daniel, Ananias, Misaël & Azarias.

Asphénez leur donna des noms Chaldéens, appelllant Daniel, Balthazar; Ananias, Sidrach; Misaël, Misach; & Azarias, Abdénago. Or, Daniel prit en son cœur une ferme résolution de ne point se souillier, en mangeant de de ce qui venoit de la table du Roi, & en buvant du vin, dont il buvoit; & il pria Asphénez de lui permettre de ne rien prendre de ce qui le rendroit impur. Dieu fit en même tems que Daniel se concilia les bonnes graces & la bienveillance d'Asphénez. Ce chef des Eunuques dit à Daniel: » Je » crains le Roi, mon Seigneur, » qui a réglé ce que l'on vous » serviroit à manger & à boire. » S'il voit vos visages plus mai» gres que ceux des autres jeunes » hommes de votre âge, vous » serez cause que le Roi me fera » perdre la tête. « Mais, Daniel dit à Malasar, à qui Asphénez avoit ordonné de prendre soin de Daniel, d'Ananias, de Misaël & d'Azarias: » Éprouvez, » je vous prie, vos serviteurs » pendant dix jours. Qu'on ne » nous donne que des légumes à » manger, & que de l'eau à boi» re. Et après cela, regardez nos » visages & les visages des jeu» nes hommes qui mangent des » viandes du Roi. Et vous trai» terez vos serviteurs selon ce » que vous aurez vu vous-mê» me. « Il leur accorda ce qu'ils désiroient, & les éprouva pendant dix jours. Et après ces dix jours, leur visage parut meilleur & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes, qui mangeoient des viandes du Roi.

ASPHODÉLE, *Asphodelus*, sorte d'herbe, dont étoit couvert le pré des Enfers.

ASPHODÉLODES, *Asphodelodes*, Ἀσφοδελώδεις, (*b*) nom d'un peuple d'Afrique, qui, selon Diodore de Sicile, approchoit beaucoup de la couleur des Éthiopiens. Les Asphodélodes furent soumis par Éumachus à l'obéissance d'Archagate, fils d'Agathocle, tyran de Sicile.

ASPHODICUS, *Asphodicus*, Ἀσφόδικος. (*c*) personnage, célebre, dont on voyoit le tombeau à Thébes, près de la fontaine d'Œdipe. Les Thébains di-

(*a*) Dan. c. 1. v. 3. *& seq.*
(*b*) Diod. Sicul. pag. 763.
(*c*) Pauf. pag. 569.

ſoient que cet Aſphodicus tua Parthénopée, fils de Talaüs, dans le combat qui fut donné ſous les murs de Thébes contre les Argiens. Mais, les vers de la Thébaïde, où il eſt parlé de la mort de Parthénopée, en donnent tout l'honneur à Périclyméne.

ASPIC, *Aſpis*, ſerpent fort connu des Anciens, & dont ils ont beaucoup parlé. Mais, il eſt difficile à préſent de reconnoître l'eſpèce de ſerpent, à laquelle ils donnoient ce nom. On prétend qu'il appartenoit à pluſieurs eſpèces, & que les Égyptiens en diſtinguoient juſqu'à ſeize. Auſſi, dit-on que les Aſpics étoient fort communs ſur les bords du Nil. On rapporte qu'il y en avoit auſſi beaucoup en Afrique.

On a cru qu'il y avoit des Aſpics de terre & des Aſpics d'eau. On a dit que ces ſerpens étoient de pluſieurs couleurs, les uns noirs, les autres cendrés, jaunâtres, verdâtres, &c. Ceux, qui n'ont reconnu qu'une eſpèce d'Aſpic, ont réuni toutes ces couleurs ſur le même individu. Les Aſpics étoient plus ou moins grands. Les uns n'avoient qu'un pied, d'autres avoient une braſſe; & ſi on en croit pluſieurs Auteurs, il s'en trouvoit qui avoient juſqu'à cinq coudées.

Les deſcriptions de cet animal, qui ſont dans les anciens Auteurs, différent beaucoup les unes des autres. Selon ces deſcriptions, l'Aſpic eſt un petit ſerpent, plus allongé que la vipère. Ses dents ſont longues, & ſortent de ſa bouche, comme les dents d'un ſanglier. Pline dit qu'il a les dents creuſes, qui diſtillent du venin, comme la queue d'un ſcorpion. Agricola rapporte que l'Aſpic a une odeur très-mauvaiſe, & qu'il a la même longueur & la même groſſeur qu'une anguille médiocre. Elien prétend que ce ſerpent marche lentement; que ſes écailles ſont rouges; qu'il a ſur le front deux caroncules, qui reſſemblent à deux calloſités; que ſon cou eſt gonflé & qu'il répand ſon venin par la bouche. D'autres aſſurent que ſes écailles ſont fort brillantes, ſur tout lorſqu'il eſt expoſé au ſoleil; que ſes yeux étincellent comme du feu; qu'il a quatre dents, revêtues de membranes, qui renferment du venin; que les dents percent ces membranes, lorſque l'animal mord, & qu'alors le venin en découle. Si ce fait eſt vrai, c'eſt une conformation de l'Aſpic, qui lui eſt commune avec la vipére & d'autres ſerpens venimeux.

On a indiqué pluſieurs étymologies du mot *Aſpic*. Les uns diſent que les Aſpics ont été ainſi appellés, parce qu'ils répandent du venin en mordant, *Aſpis ab aſpergendo*. D'autres prétendent que c'eſt parce que leur peau eſt rude, *Aſpis ab aſperitate cutis*; ou parce que la grande lumière les fait mourir, *Aſpis ab aſpiciendo*; ou parce que dès que l'Aſpic entend du bruit, il ſe contourne, & forme pluſieurs ſpirales, du milieu deſquelles il éleve ſa tête; & que dans cette ſituation, il reſſemble à un bouclier, *Aſpis ab*

aspide clypeo; enfin parce que le sifflement de ce serpent est fort aigu, ou parce qu'il ne siffle jamais. On a trouvé le moyen de dériver le mot Grec Α'σπὶς de l'un & de l'autre de ces faits, quoique contraires. Il nous seroit intéressant de sçavoir lequel est le vrai, plutôt pour l'histoire de ce serpent, que pour l'étymologie de son nom; mais, ce que l'on sçait de ce reptile, paroît fort incertain, & en partie fabuleux.

On a donné le nom d'Aspic à un serpent, assez commun aux environs de Paris. Cet Aspic mord & déchire la peau par sa morsure; mais, on a éprouvé qu'elle n'est point venimeuse. Au moins, on n'a ressenti aucun symptome de venin, après s'être fait mordre par un de ces serpens, au point de rendre du sang par la playe. Cette expérience a été faite & répétée plusieurs fois sur d'autres serpens, tels que la couleuvre ordinaire, & la couleuvre à collier, qui n'ont donné aucune marque de venin. Il seroit à souhaiter que ces expériences fussent bien connues de tout le monde. On ne craindroit plus ces serpens; & leur morsure ne donneroit pas plus d'inquiétude, qu'elle ne cause de mal. On a cependant indiqué bien des remédes pour en guérir; mais, le meilleur, c'est de n'en avoir point de peur.

(*a*) L'Écriture parle souvent de l'Aspic. L'endroit, où elle parle de l'Aspic sourd, qui se bouche l'oreille pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, est des plus fameux. On assure que cet animal se bouche les oreilles, pour ne pas entendre celui qui le veut charmer; & c'est à quoi le Psalmiste fait allusion, lorsqu'il dit que la fureur du méchant est semblable à celle du serpent & de l'Aspic sourd, qui se bouche les oreilles, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur.

D. Calmet parle fort au long des enchantemens des serpens, dans une dissertation faite exprès, à la tête du premier volume sur les Pseaumes. Il y rapporte trois manières diverses d'expliquer le passage du Pseaume, que nous venons de citer. Les uns croyent qu'il y a une sorte d'Aspic réellement sourd, qui est le plus dangereux de tous; & que c'est de celui-là dont parle ici le Psalmiste. D'autres pensent que l'Aspic, étant vieux, devient sourd d'une oreille, & se bouche l'autre, avec de la terre, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. D'autres enfin prétendent que l'Aspic, de même que les autres serpens, a l'ouie très-fine; mais que quand on veut l'enchanter, il se bouche les oreilles par artifice, en appliquant l'une fortement contre terre, & se bouchant l'autre avec le bout de sa queue.

ASPIRATION, *Aspiratio*, terme de grammaire. Par Aspiration, on entend une certaine prononciation forte, que l'on donne à une lettre, & qui se fait

(*a*) Psalm. LVII. v. 5, 6.

par Aſpiration & reſpiration. Les Grecs la marquoient par leur eſprit rude ʽ; les Latins par *h*, enquoi nous les avons ſuivis. Mais, notre *h* eſt ſouvent muette, & ne marque pas toujours l'Aſpiration. Elle eſt muette dans *homme*, *honnête*, *héroïne*. Elle eſt aſpirée dans *haut*, *hauteur*, *héros*. *Voyez* Aſpirée.

ASPIRÉE [une lettre]. C'eſt un terme de grammaire. Dans la méthode Grecque de Port Royal, on trouve non ſeulement Aſpirée, mais auſſi Aſpirante.

> Πῖ, Κάππα, Ταῦ, *ſont les tenues ;*
>
> *Et pour moyennes ſont reçues,*
>
> *Ces trois* Βῆτα, Γάμμα, Δέλτα;
>
> *Aſpirantes*, Φῖ, Χῖ, Θῆτα.
>
> *Chacune eſt par ſon rang changée,*
>
> *Tenue en moyenne, Aſpirée.*

La prononciation des lettres Aſpirées ne doit pas être négligée en Grec, puiſqu'en notre langue même, nous faiſons fort bien entendre les *h* Aſpirées, prononçant autrement une *hauteur*, qu'un *auteur*, une *hâche*, que de l'*ache*, ſorte d'herbe.

Ainſi, le φ ne doit pas être prononcé comme un *f* ſimple, parce que l'*f* n'a point d'Aſpiration. Quintilien remarque que Cicéron s'eſt moqué d'un Grec, qui prononçoit *fundanius*, de même que s'il y eût eu *φundanus ;* c'eſt-à-dire, *pfhundanius*, ſelon Lipſe, ou plutôt *fhundanius*, ſelon Sylburge.

Autrefois, ce ſigne *h* étoit la marque de l'Aſpiration, comme il l'eſt encore en Latin, & dans pluſieurs mots de notre langue. On partagea ce ſigne en deux parties qu'on arrondit. L'une ſervoit pour l'eſprit doux, & l'autre pour l'eſprit rude ou âpre. Notre *h* Aſpirée n'eſt qu'un eſprit âpre, qui marque que la voyelle qui la ſuit, ou la conſonne qui la précéde, doit être accompagnée d'une Aſpiration, comme dans *rhetorica*.

En chaque Nation, les organes de la parole ſuivent un mouvement particulier dans la prononciation des mots; je veux dire que le même mot eſt prononcé en chaque païs par une combinaiſon particulière des organes de la parole. Les uns prononçent du goſier; les autres, du haut du palais; d'autres, du bout des levres.

De plus, il faut obſerver que quand nous voulons prononcer un mot d'une autre langue que la nôtre, nous forçons les organes de la parole, pour tâcher d'imiter la prononciation originale de ce mot; & cet effort ne ſert ſouvent qu'à nous écarter de la véritable prononciation.

De-là il eſt arrivé que les étrangers voulant faire ſentir la force de l'eſprit Grec, le méchaniſme de leurs organes leur a fait prononcer cet eſprit, ou avec trop de force, ou avec trop peu. Ainſi, au lieu de ἕξ, *ſix*, prononcé avec l'eſprit âpre & l'accent grave, les Latins ont fait *ſex ;* de ἑπτα, ils ont fait *ſeptem* ; de ἕβδομος, *ſeptimus*. De même, de

ἑστία; est venu *vesta* de ἑστιάδες, *vestales*; de ἕσπερος, on a fait *vesperus*; de ὑπὲρ, *super*; de ἅλς, *sal*; & ainsi de plusieurs autres, où l'on sent que le méchanisme de la parole a amené, au lieu de l'esprit, un *s*, ou un *v*, ou un *f*. C'est ainsi que de οἶνος, on a fait *vinum*, donnant au *v* consonne un peu de son de l'*u* voyelle, que l'on prononçoit *ou*.

ASPIS, *Aspis*, nom d'une ville d'Afrique, nommée autrement Clypea. *Voyez* Clypea.

ASPIS, *Aspis*, Ἄσπις, (*a*) nom d'une forteresse d'Argos. Voici pourquoi ce lieu étoit ainsi appellé. A Argos on célébroit toutes les années, en l'honneur de Junon, une fête nommée Ἥραια, *Junonia*, où l'on immoloit cent bœufs, & qui, par cette raison, étoit aussi nommée *hecatombæa*, la fête de l'hécatombe. A cette fête, tous les jeunes gens s'exerçoient pour gagner un prix, qui étoit proposé. Au-dessus du théatre, il y avoit un quartier fort d'assiette. A l'endroit le plus difficile on clouoit un bouclier d'airain; de manière qu'il étoit fort difficile à arracher. Tous les jeunes gens éprouvoient à cela leurs forces; & celui, qui parvenoit à l'arracher, étoit déclaré vainqueur, & pour prix de sa victoire, il recevoit une couronne de myrte & un bouclier d'airain. De-là le lieu, où se faisoit ce combat, étoit appellé *Aspis*, c'est-à-dire, le *bouclier*. Ce prix n'étoit pas seulement proposé à la jeunesse d'Argos; les étrangers étoient aussi reçus à le disputer, comme cela paroît par l'Ode VII. des Olympioniques de Pindare, où Diagoras, de l'isle de Rhodes, est loué d'avoir remporté ce prix:

ὅ τ' ἐν Ἄργει χαλκὸς ἔργῳ μιν.

C'est-à-dire. » Le bouclier d'airain d'Argos l'a connu; ou » bien, à Argos, il a remporté le » prix du bouclier d'airain. »

ASPIS, *Aspis*, Ἄσπις, (*b*) Satrape de la Cataonie, province de l'Asie mineure, étoit contemporain de Datamès, célèbre général des Perses. Comme Aspis gouvernoit un païs plein de défilés, de bois & de forts, il faisoit le Souverain, vouloit être indépendant des ordres de la cour de Perse, causoit du dégât dans les contrées voisines, & enlevoit les tributs que l'on portoit au Roi.

Ce Prince, voulant réduire à l'obéissance le rebelle, jetta les yeux sur Datamès, qui faisoit alors les préparatifs nécessaires pour une expédition en Égypte. Datamès, tout éloigné qu'il étoit de la Cataonie, n'eut pas plutôt reçu les ordres du Roi, que sans considérer que ces ordres le tiroient d'un emploi bien plus considérable, il crut devoir, préférablement à tout, exécuter les volontés de son prince. Il s'embarque avec une poignée de soldats, mais tous gens de main & intrépides, prévoyant bien, comme il

(*a*) Plut. Tom. I. p. 404, 814.
(*b*) Corn. Nep. in Datam. c. 4, 5. | Roll. Hist. Anc. T. II. p. 656.

arriva en effet, qu'il viendroit plutôt à bout d'accabler, avec une si petite troupe, un ennemi pris au dépourvu, qu'il ne le feroit avec une nombreuse armée, s'il lui donnoit le tems de se préparer à la défense. Ayant abordé dans un port de Cilicie, il fit débarquer le peu de troupes qu'il avoit menées avec lui; & marchant jour & nuit, il traversa le mont Taurus, & arriva enfin sur les terres de l'ennemi.

S'étant informé dans quels lieux Aspis pouvoit être cantonné, il apprend qu'il n'étoit pas loin, & qu'il étoit allé chasser. Mais, le tems qu'il mit à épier son ennemi, donna le moyen à Aspis de découvrir le sujet de sa venue, & de joindre aux gens, qui le suivoient à la chasse, un renfort de Pisidiens, pour être en état de faire une plus ferme résistance. Datamès, instruit de sa résolution, prend les armes, donne ordre aux siens de le suivre, & pique en même tems droit à l'ennemi. Aspis, voyant qu'il poussoit son cheval à toute bride pour l'atteindre, fut saisi de frayeur; & perdant courage tout à coup, il prit le parti de se rendre. Datamès voyant ce rebelle entre ses mains, le chargea de chaînes, & le remit à la garde de Mithridate, fils d'Ariobarzane, pour être conduit au Roi. Il est vraisemblable qu'il fut puni du dernier supplice.

ΑΣΠΙΣ, terme qui veut dire Bouclier. *Voyez* Bouclier.

ASPISAS, *Aspisas*, Α'σπίσας, (a) originaire de la Susiane, étoit gouverneur de cette province, l'an 315 avant J. C. Antigonus, ancien officier général d'Alexandre le Grand, l'avoit gratifié de ce gouvernement.

ASPLEDON, *Aspledon*; (b) Α'σπληδὼν, ville de Béotie. Les habitans de cette ville, furent du nombre de ceux qui allérent au siége de Troye. Ils étoient sous la conduite d'Ascalaphus & de Ialménus.

ASPLEDON, *Aspledon*, (c) Α'σπληδὼν, fils de Neptune & de la nymphe Midée. Il donna son nom à une ville de Béotie. Ce doit être celle dont il est parlé dans l'article précédent.

ASPORÈNE, *Asporena*, (d) surnom donné à la mere des dieux; c'est-à-dire, à Cybèle. Il étoit pris d'un temple qu'elle avoit sur le mont d'Asporénum près de Pergame.

ASPORINE, *Asporina*, surnom de Minerve, le même qu'Adporine. *Voyez* Adporine.

ASPRÉNAS [NONIUS], (e) *Nonius Asprenas*, Νώνιος Α'σπρήνας, étoit extrêmement attaché à Auguste. Il fut accusé de poison par Cassius Sévérus; ce qui donna lieu à l'Empereur de montrer que quoiqu'il accordât beaucoup à ses amis, il ne prétendoit par les mettre au-dessus

(a) Diod. Sicul. pag. 701.
(b) Homer. Iliad. L. II. v. 18, 19.
(c) Pauf. pag. 601.
(d) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 14.
(e) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 62, 63, 91, 242.

des loix. En effet, Auguste, informé de l'accusation intentée contre Nonius Asprénas, consulta le Sénat sur ce qu'il devoit faire, craignant, disoit-il, s'il appuyoit Nonius Asprénas de sa recommandation, de paroître soustraire un accusé à la sévérité des loix; & s'il ne le faisoit pas, de donner lieu de penser qu'il abandonnoit un ami, & le condamnoit d'avance, par son propre suffrage. De l'avis des Sénateurs, il prit un parti mitoyen. Il vint au jugement; mais, il garda le silence, & ne sollicita que par sa présence seule en faveur de Nonius Asprénas. Encore ne peut-il éviter par ces ménagemens les reproches de l'accusateur, homme d'une langue immodérée & sans frein, qui se plaignoit amérement que la présence de l'Empereur sauvoit un criminel digne des plus grands supplices.

Nonius Asprénas avoit un fils qui se blessa au jeu de Troye, qu'Auguste aimoit beaucoup. Ce Prince le consola, en lui faisant présent d'un hausse-col-d'or; & il ne trouva pas mauvais, que le jeune homme en prit occasion de porter le surnom de Torquatus, qu'une aventure plus brillante & plus glorieuse, avoit introduit plusieurs siécles auparavant dans la maison des Manlius.

ASPRÉNAS [L.], *L. Asprenas*, Λ. Α'σπρήνας, (*a*) neveu de P. Quintilius Varus, & son lieutenant dans la Germanie. Ce général, l'an de Rome 760, & de J. C. 9. ayant été entièrement exterminé avec trois légions par Arménius, chef des Germains, L. Asprénas, sur la premiere nouvelle du malheur de son oncle, se hâta de faire sortir du du païs ennemi deux légions, qui étoient restées dans le camp sous ses ordres. Lorsqu'il eut regagné les quartiers d'hiver, que les Romains occupoient dans la basse Germanie, il tint dans le devoir les peuples de la contrée en de-çà du Rhin, dont la fidélité commençoit à s'ébranler. Cette retraite prompte & heureuse lui faisoit honneur dans les circonstances, s'il n'en eût terni la gloire par une lâche & injuste avarice. Velleius dit qu'on l'accusa de s'être enrichi des dépouilles des malheureux, en s'appropriant tous les bagages laissés dans l'ancien camp par les trois légions, qui avoient péri sous Varus.

ASPRÉNAS [L.], *L. Asprenas*, Λ. Α'σπρήνας, (*b*) proconsul d'Afrique, vers l'an de Rome 765, & de J. C. 14. Selon quelques Auteurs, les soldats qui tuérent C. Sempronius Gracchus, l'un des corrupteurs de Julie, dans l'isle de Cercine, près de l'Afrique, avoient été envoyés par L. Asprénas sur les ordres de Tibère, qui s'étoit flatté de faire passer ce général pour l'auteur de la mort de C. Sempronius Gracchus.

Depuis, Valérius Messallinus

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 120. Dio. Cass. pag. 585 Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 232.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 53. L. III. c. 18. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 325.

ayant été d'avis qu'il falloit rendre des actions de graces à Tibère, à Livie, à Antonia, à Agrippine & à Drusus, pour la vengeance qu'ils avoient tirée de la mort de Germanicus, L. Asprénas en prit occasion de lui demander en plein Sénat, si c'étoit à dessein qu'il n'avoit point fait mention de Claude. Aussi-tôt, on joignit le nom de ce Prince à tous ceux qu'on vient de marquer. Cependant, la demande de L. Asprénas n'étoit qu'une raillerie.

ASPRENAS [P. NONIUS], *P. Nonius Asprenas*, Π. Νώνιος Ἀσπρήνας, (*a*) étoit consul avec M. Aquilius Julianus, l'an de Rome 789, & de J. C. 38. Ce fut l'un de ceux, qui eurent part à la conjuration formée contre l'empereur Caius; & il lui en coûta la vie. Il est vrai que quand il n'auroit pas été complice, il n'en seroit pas moins péri; car, les Germains de la garde, avertis que l'on assassinoit l'Empereur, accoururent l'épée nue; mais, étant arrivés trop tard pour le sauver, ils se mirent à chercher les meurtriers. Ceux des Sénateurs, qui eurent le malheur de se trouver sur leur chemin, instruits ou non de la conjuration, devinrent les victimes de leur fureur. P. Nonius Asprénas, le premier qu'ils rencontrérent, fut mis en pièces.

ASRAEL, *Asrael*, Ἐσερήλ, (*b*) quatrième fils de Jaléléel. Ses freres se nommoient Ziph, Zipha & Thiria.

ASRIEL, *Asriel*, Ἐσριήλ, (*c*) troisième fils de Galaad, étoit chef de la famille des Asriélites.

ASSA, *Assà*, Ἄσσα, (*d*) ville de Macédoine, ou de Thrace, selon d'autres, située sur le golfe qui étoit près du mont Athos.

ASSABIN, *Assabinus*, nom que portoit un dieu des Arabes, ou plutôt des Éthiopiens. Pline dit que, selon quelques-uns, c'étoit Jupiter. Le cinnamome lui étoit consacré; & pour obtenir la permission de le couper, il falloit offrir au dieu un sacrifice de quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chevres & beliers. La coupe se faisoit durant le jour; & lorsqu'elle étoit faite, le prêtre qui y avoit assisté, mettoit à part ce qui en devoit revenir au dieu, en se servant pour cela d'une pique. Solin, qui en parle, dit que ce dieu étoit le soleil, & il a raison. Théophraste l'avoit dit avant lui. Mais, comme c'étoit le dieu suprême d'Éthiopie, les Auteurs Grecs ou Romains, que Pline avoit vus, lui donnérent le nom de Jupiter, parce que telle étoit leur prévention pour leur Jupiter, qu'ils vouloient le trouver par tout. Les trois Auteurs cités s'accordent à dire que la part, réservée pour le dieu, ne manquoit pas de brûler d'elle-même; mais, Théophraste ajoûte que c'est un conte. Ce conte sert à faire voir que les Prêtres de ce

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 17, 83, 87.
(*b*) Paral. L. I. c. 4. v. 16.
(*c*) Numer. c. 26. v. 31.
(*d*) Herod. L. VII. c. 122.

païs-là, aussi adroits que ceux de bien d'autres païs, sçavoient tromper les peuples, & faire entendre qu'il ne leur revenoit rien d'une coupe, dont ils faisoient secrétement leur profit. On coupoit le cinnamome pour en prendre l'écorce, qui est ce que nous appellons canelle.

ASSACANE, *Assacanus*, (*a*) roi des Mazagues, peuples des Indes, étoit contemporain d'Alexandre le Grand. Lorsque celui-ci arriva dans le païs des Mazagues, Assacane venoit de mourir. Cléophes sa mere avoit pris, à sa place, les rênes du gouvernement.

ASSAMENTA, *ou* AXAMENTA, (*b*) nom que l'on donnoit aux vers Saliens, que les Prêtres de Mars chantoient en dansant par toute la ville.

ASSAMONÉENS, *Assamonæi*, Ἀσσαμοναῖοι, (*c*) nom que l'on donna aux Maccabées, descendans de Mathathias. On prononce d'ordinaire Asmonéens.

On ne convient pas de l'origine de ce terme. Les uns prétendent qu'il vient du bourg d'Assamon ou Hassamon, situé dans la tribu de Juda, d'où la famille des Asmonéens pouvoit être originaire. Noldius a conjecturé qu'ils tiroient ce nom de la montagne d'Asamon, dont parle Josephe, & que cet Auteur place au milieu de la Galilée, près de Séphoris. Kimchi soûtient que ce nom fut donné à Mathathias par honneur, & qu'il passa à ses descendans. Chasmamim en Hébreu, signifie des Princes. Josephe avance une chose, qui paroît plus vraisemblable; & son sentiment est plus suivi. Il prétend que Mathathias étoit fils de Jean, petit-fils de Simon, & arrière-petit-fils d'Assamonée. Ailleurs, il semble faire venir Mathathias immédiatement d'Assamonée; & d'autres le font fils de Jean & petit-fils de Hésénaï.

La famille des Assamonéens devint très-illustre dans les derniers tems de la République des Hébreux. Elle y soûtint la religion & la liberté, & y posséda la souveraine autorité depuis Mathathias, jusqu'au regne du Grand Hérode, pendant environ cent vingt-huit ans.

ASSARACUS, *Assaracus*, Ἀσσάρακος, (*d*) fils de Tros & de Callirhoé, ou d'Acalis, selon d'autres, étoit pere de Capys, grand-pere d'Anchise, ayeul d'Énée, & bisayeul d'Ascagne, qui passe pour la tige de la famille Julia. Le nom d'Assaracus est célebre dans Homère, ainsi que dans Virgile. Il est bien souvent répété dans ce dernier Poëte. Assaracus avoit un frere & une sœur. L'un s'appelloit Ilus, l'autre Ganymede.

(*a*) Q. C. L. VIII. c. 10.

(*b*) Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 210.

(*c*) Josu. c. 15 v. 27. Joseph. de Antiq. Judaïc pag. 410, 508.

(*d*) Homer. Iliad. L. XX. v. 232, 239. Virg. Æneid. *Passim.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 302, 303, 395. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 376. Tom. XIV. pag. 192. Tom. XVI. pag. 413.

(a) Virgile, au dixième livre de l'Énéide, parle de deux autres Assaracus, qu'il nous donne pour deux capitaines Troyens. Ils étoient contemporains d'Énée.

ASSARADIN, *Assaradinus*, (b) roi de Babylone. La plûpart des Chronologistes modernes se sont persuadés qu'Assarhaddon, fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, est le même que le Prince, nommé Assaradin, qui regna pendant treize ans, à Babylone, & commença l'an 68 de Nabonassar, selon le canon de Ptolémée. Mais, l'Écriture ne dit rien de semblable, au rapport de M. Fréret. On voit au contraire, poursuit-il, dans le quatrième livre des Rois, que le roi de Babylone envoya une ambassade à Ézéchias, roi de Jérusalem, après la retraite de Sennachérib, ou même durant son expédition en Judée; démarche qui fait voir que ce roi de Babylone, ne dépendoit pas du roi d'Assyrie. *Voyez* Assarhaddon.

ASSARHADDON, *Assarhaddon*, (c) fils & successeur de Sennachérib, roi d'Assyrie. Le texte Hébreu nomme ce prince Assarhaddon, & la version Grecque des Septante, Asordan. Il monta sur le trône d'Assyrie pendant le regne d'Ézéchias, vers l'an 709 ou 710 avant l'Ére Chrétienne.

Le nom d'Assarhaddon, selon M. Fréret, ressemble si fort à celui de Sardan ou Sardanapale, & les tems quadrent si bien, que ce Sçavant ne peut croire que le Sardanapale, dont parle Castor, soit différent de l'Assarhaddon de l'Écriture. Ce Sardanapale a précédé le Ninus, dont le regne a fini l'an 688. Ainsi, il a dû nécessairement être, contemporain d'Assarhaddon, fils de Sennachérib, qui est monté sur le trône vers l'an 709 ou 710. M. Fréret convient que d'habiles Critiques prennent cet Assarhaddon pour l'Assaradin du canon de Ptolémée, qui a regné à Babylone jusqu'en l'an 668 avant l'Ère Chrétienne; ensorte qu'Assarhaddon auroit regné pendant plus de quarante ans. Quelques-uns même en font un monarque puissant, qui avoit conquis la plus grande partie de l'Asie; mais, ils ne font pas réflexion que dès l'an 709, Déjoces avoit été élu roi des Médes, & que ces peuples formoient un état puissant, qui, peu d'années après, se trouva assez fort pour attaquer l'Assyrie, & pour lui enlever des provinces considérables; ensorte que, dès l'année 688; c'est-à-dire, 22 ans après le commencement d'Assarhaddon, ils étoient maîtres de l'Arménie & de la Cappadoce jusqu'au fleuve Halys.

Ces faits, qui sont constans dans l'Histoire, ne s'accordent guere, ce semble, avec l'opinion de ceux qui font d'Assarhaddon un conquérant & un monarque maître d'un puissant empire. Il est plus naturel de penser que les Assyriens,

(a) Virg. Æneid. L. X. v. 124.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 340.

(c) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 382. *& suiv.*

Assyriens, affoiblis par la perte de cette armée de 185000 hommes, que Sennachérib vit périr devant ses yeux sur les frontières d'Égypte, n'étoient point en état de s'opposer à l'établissement de la royauté parmi les Médes. Ils étoient d'ailleurs divisés entr'eux par la guerre civile, qui s'alluma à Ninive, après le meurtre de Sennachérib massacré par ses deux fils aînés. Ces deux princes avoient pour eux le droit d'aînesse; & malgré le crime, dont ils étoient souillés, leurs partisans vouloient leur conserver la couronne. Les gens de bien, d'un autre côté, persuadés qu'ils s'étoient dégradés eux-mêmes par leur parricide, soûtenoient le parti d'Assarhaddon, le plus jeune des fils de Sennachérib, qui n'avoit eu aucune part au crime de ses freres, & vouloient le placer sur le trône. De pareils événemens affoiblissent les États, dans lesquels ils arrivent; sans cela, les Assyriens auroient pu facilement s'opposer aux entreprises des Médes. Ceux-ci n'avoient que des milices mal disciplinées, & qui n'auroient pu tenir devant les vieilles troupes des Assyriens.

Il paroît donc très-vraisemblable que les deux freres d'Assarhaddon ayant été chassés, & ce prince ayant été mis sur le trône, ceux de la faction opposée se révoltérent de nouveau, prirent les armes, & se trouvant à leur tour les plus forts, chassérent Assarhaddon, & mirent sur le trône un autre Roi, qui prit le nom de Ninus. Nous ne sçavons si ce fut un de ses freres, ou s'il étoit d'une famille étrangére. Assarhaddon désespéra de vaincre ce nouvel ennemi; & préférant les douceurs d'une vie tranquille, quoique moins brillante, il abandonna, la couronne, & se retira en Cilicie, province voisine de l'Assyrie, mais séparée par des montagnes impratiquables; ensorte qu'il ne craignoit pas d'être attaqué. Là il s'occupa à fortifier les villes de Tarse & d'Anchialé, & parvint à une vieillesse avancée, sans que le souvenir de l'empire, qu'il avoit perdu, troublât le repos dont il jouissoit. L'attitude de la statue, que l'on mit sur son tombeau, marquoit le peu de cas qu'il avoit fait pendant sa vie, des grandeurs qu'il avoit perdues; & son épitaphe, conçue en termes très-simples, faisoit voir qu'il n'avoit pas été incapable des soins, que demandent les grandes entreprises, puisqu'il avoit fait construire en même tems deux villes considérables, Tarse & Anchialé. Elle lui donnoit le nom de Sardanapale; & ce nom est celui d'Assarhaddon ou d'Assordan, suivant la prononciation Grecque, auquel on avoit ajoûté le mot *pal* ou *phal* & *phala*, qui signifie grand, illustre, en Chaldéen.

On trouve, sous l'article d'Assyrie, un abrégé chronologique de l'histoire des Rois de ce païs. Il y est parlé en conséquence d'Assarhaddon. *Voyez* Assyrie. *Voyez* aussi Sardanapale.

ASSARION, *Assarion*, nom d'une piéce de monnoie. *Voyez* Lepte.

ASSARON, *Assaron*, (*a*) mesure creuse des Hébreux, qu'on appelloit autrement Gomor. Elle contenoit, à très-peu de chose près, trois pintes, mesure de Paris. L'Assaron étoit la dixième partie de l'Épha; ce qui est même exprimé par le mot *Assaron*, qui signifie dixième. Dieu avoit fixé à chacun des Israëlites un Assaron de manne par tête.

ASSASSINS, sorte de secte, qui tira son origine des Sectateurs de Judas le Galiléen. On trouve l'histoire des Assassins à l'article de Judas le Galiléen. *Voyez* Judas le Galiléen.

ASSEDIM, *Assedim*, (*b*) ville de Judée dans la tribu de Nephthali. C'étoit une ville très-forte, ainsi que les autres de cette tribu, selon la remarque de l'Écriture. Dans le texte Hébreu de Josué, on ne lit pas Assédim ou Hassédim; mais, les villes fortes des Tyriens sont Tyr & Émath.

ASSEM, *Assem*, Ἀσὰμ. (*c*) Il est parlé de la maison d'Assem au premier livre des Paralipomènes, où on le surnomme Gézonite. Le second livre des Rois l'appelle Jassen.

ASSEMBLÉE, *Conventus*, *Cœtus*, *Congregatio*, *Concilium*, jonction qui se fait de personnes en un même lieu & pour le même dessein. Ce mot *Assemblée* est formé du Latin *adsimulare*, qui est composé de *ad*, & *simul*, ensemble. *Voyez* Centuries, Comices.

ASSÉMON, *Assemon*, est la même ville qu'Asémona. *Voyez* Asémona.

ASSER, *Asser*, (*d*) espèce de bélier, que Végéce décrit en cette manière. » Ce qu'on appelle » Asser, est une poutre de » moyenne grosseur, & longue. » Elle est pendue au mât, de » même que la vergue, & est » ferrée par les deux bouts. Lorsque les vaisseaux ennemis viennent à l'abordage, soit à droite, » soit à gauche, on se sert de » cettte poutre comme d'un bélier. Cette poutre, poussée » avec violence, renverse & écrase les soldats & les matelots, » & fait aussi fort souvent des » trous au navire.

ASSER-SUAL, *Asser-Sual*; autrement Hazer-Sual. *Voyez* Hazer-Sual.

ASSESSEURS, *Assessores*, (*e*) autrement Conseillers, ou Lieutenans, comme on voudra les appeller. C'étoit des officiers, que les Proconsuls se choisissoient, avec l'agrément de l'Empereur, pour les aider dans le gouvernement des provinces confiées à leurs soins.

Pescennius Niger souhaitoit que les Magistrats suprêmes dans chaque province fussent tirés du nombre de ceux, qui y avoient servi comme Assesseurs; que personne ne fût Assesseur dans la province dont il étoit natif; & qu'au contraire dans Rome, à cause de

(*a*) Exod. c. 16. v. 16.
(*b*) Josu. c. 19. v. 53.
(*c*) Reg. L. II. c. 23. v. 32. Paral. L. I. c. 11. v. 33.

(*d*) Antiq. expl. par D. B. de Montf. Tom. IV. pag. 270.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 27. Tom. V. pag. 38, 260.

l'éminente dignité de la capitale, l'administration de l'autorité publique ne fût donnée qu'à des Romains d'origine. C'étoit aux Proconsuls à défrayer leurs Assesseurs. Pescennius Niger avoit eu la pensée de les décharger de cette obligation. Alexandre Sévére la réalisa, en assignant des gages aux Assesseurs des Proconsuls & des Propréteurs dans les provinces.

ASSESSEURS [Les], titre d'une tragédie, que Suidas attribue au poëte Phrynique.

ASSÉUS, *Assæus*, Ἀσσαῖος, (*a*) capitaine Grec, qui périt au siége de Troye, sous les coups d'Hector.

ASSEZ, terme qui peut venir du Latin *satis*. Assez & suffisamment sont deux mots relatifs à la quantité; mais, Assez a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, & suffisamment en a plus à celle, qu'on veut employer. L'avare n'en a jamais Assez, & le prodigue jamais suffisamment.

(*b*) Le terme Latin *satis*, qui signifie Assez, se met souvent pour l'Hébreu *meod*, qui veut dire beaucoup. Par exemple, *homines isti boni satis fuerunt nobis*; l'Hébreu, *valdè boni*. Et ailleurs, *bellum durum satis*; l'Hébreu, *bellum durum usque ad valdè*. Dans Isaïe, *ne irascaris Domine satis*; l'Hébreu, *ne irascaris ad multum*. Ézéchiel : *non ne satis vobis erat pascua bona depasci ?* L'Hébreu, » Est-ce peu pour vous » d'avoir pris pour vous les bons » pâturages ? « Le même prophéte dit dans un autre endroit : *pisces multi satis*; l'Hébreu, *multi valdè*. Dans Zacharie : *exulta satis, filia Sion*; l'Hébreu, *exulta valdè*.

ASSIDARIUS, (*c*) terme qui se lit dans une inscription rapportée par D. Bern. de Montfaucon. On y lit *DIMACHERO SIVE ASSIDARIO*; & notre sçavant Antiquaire prétend que c'est une corruption; qu'il faut lire *Essedarius*. Ceux, dit-il, qui sont accoûtumés aux inscriptions, ne s'étonneront pas de ce changement de voyelles. Nous en trouvons beaucoup de semblables; *Neptinus*, par exemple, pour *Neptunus*. Ici même au mot *Dymacherus*, il y a un *y* Grec pour un *i*. *Essedarius Dimacherus* étoit un homme, qui, dans les jeux publics, courant sur un char, se battoit contre un autre avec deux épées; d'où il s'ensuit qu'*Essedarius Dimacherus* étoit une espèce de gladiateur.

On voit, dans Suétone, qu'un gladiateur, nommé Posius, combattant ainsi sur un char, excita la jalousie de l'empereur Caligula, qui sortit du spectacle en se plaignant que le peuple donnoit plus d'applaudissemens à ce Posius, qu'à lui-même, *Posio Essedario*.

Cette manière de combattre à Rome sur des chars dans les spectacles, s'étoit introduite à l'imitation des Gaulois & des habitans de la grande Bretagne, dont une

(*a*) Homer. Iliad. L. XI. v. 301.

(*b*) Reg. L. I. c. 25. v. 15. L. II. c. 11. v. 17. Isai. c. 64. v. 9. Ezech. c. 34. v. 18. c. 47. v. 9. Zachar. c. 9. v. 9.

(*c*) Antiq. expl. par D. B. de Montf. T. V. p. 198.

partie de la cavalerie étoit montée sur des chars. *Barbari*, dit César dans ses Commentaires, *præmisso equitatu ex Essedario, quo plerùmque genere in prœliis uti consueverunt.*

ASSIDÉENS, *Assidæi*, (*a*) nom qui se trouve employé en plus d'un endroit des livres des Maccabées.

On dispute sur l'origine de ce terme. Les uns croyent qu'il vient de l'Hébreu *chasidim*, miséricordieux, pieux, saints. L'auteur de l'Ecclésiastique faisant l'éloge des plus grands Hommes de sa nation, leur donne le nom d'hommes de miséricorde, qui est équivalent à celui d'Assidéens, pris dans le sens que nous venons de dire. D'autres soûtiennent que les Assidéens sont les mêmes que les Esséniens, dont la manière de vivre a été si fort louée par Josephe, par Philon, & même par Pline, & par plusieurs autres après eux. Ce sentiment paroît confirmé par un passage des Maccabées, qui donne le nom d'Asdanim aux Esséniens. D'autres ont cru que les Assidéens s'étoient partagés dans la suite, & avoient produit les Saducéens & les Pharisiens. Le nom de Saducéens signifie juste; & celui de Pharisiens, séparés. C'étoit pour marquer qu'ils se distinguoient des autres Juifs par leur justice & leur bonne vie.

Selon Scaliger, les Assidéens étoient une confrérie de Juifs, dont la principale dévotion consistoit à entretenir les édifices du temple. Ils ne se contentoient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi sicle par tête, ordonné pour l'entretien du temple; ils s'en imposoient volontairement d'autres. Ils juroient par le temple. Ils offroient tous les jours, hors le onzième de Tizri, un agneau en sacrifice, qui étoit appellé l'oblation des Assidéens pour le péché. Et c'est de cette secte que sortirent les Pharisiens, qui produisirent les Esséniens.

L'Écriture nous présente les Assidéens comme une secte nombreuse, qui étoit distinguée par sa valeur & par son zéle pour la loi du Seigneur. *Synagoga Assidæorum fortis viribus ex Israël; omnis voluntarius in lege.*

ASSIGNATION, *In jus vocatio.* C'est la même chose qu'ajournement. *Voyez* Ajournement.

ASSISTANT DE L'AUTEL, (*b*) nom du quatrième ministre de Cérès. Les fonctions de ce Ministre ne nous sont pas bien connues. On sçait seulement qu'il avoit un habillement allégorique, qui représentoit la lune. Peut-être son ministére y avoit-il quelque rapport.

ASSOMPTION, du Latin *Assumptio*, dérivé d'*assumere*, prendre, enlever.

Assomption se dit particulièrement d'une fête solemnelle, qu'on célebre tous les ans le 15 d'Août, pour honorer la mort, la résurrec-

(*a*) Ecclef. c. 44. v. 10. Maccab. L. I. c. 2. v. 42. c. 7. v. 13. L. II. c. 14. v. 6.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 97.

tion & l'entrée triomphante de la Sainte Vierge dans le ciel. Cette fête se célebre avec beaucoup de solemnité dans les Églises d'Orient, aussi bien que dans celles d'Occident. Cependant, l'Assomption corporelle de la Sainte Vierge n'est point un article de foi, puisque l'Église ne l'a pas décidé, & que plusieurs Anciens & Modernes en ont douté. Il est sûr que les Peres des quatre premiers siécles n'ont rien écrit de précis sur cette matière. Usuard, qui vivoit dans le neuvième siécle, dit, dans son Martyrologe, que le corps de la Sainte Vierge ne se trouvant point sur la terre, l'Église, qui est sage dans ses jugemens, a mieux aimé ignorer avec piété ce que la divine Providence en a fait, que d'avancer rien d'apocryphe ou de mal fondé sur ce sujet : *Plus elegit sobrietas Ecclesiæ cum pietate nescire, quàm aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere;* paroles, qui se trouvent encore dans le martyrologe d'Adon & dans plusieurs autres, qui n'appellent point cette fête, l'Assomption de la Sainte Vierge, mais seulement son sommeil, *dormitio*; c'est-à-dire, la fête de sa mort, nom que lui ont aussi donné les Grecs, qui l'ont désignée, tantôt par μετάστασις trépas ou passage, tantôt par κοίμησις, sommeil ou repos.

Néanmoins, la créance commune d'aujourd'hui, c'est que la Sainte Vierge est ressuscitée, & qu'elle est dans le ciel en corps & en ame. C'est en particulier le sentiment de la faculté de Théologie de Paris, qui, en condamnant le livre de Marie d'Agréda en 1697, déclara entr'autres choses, qu'elle croyoit que la Sainte Vierge avoit été enlevée dans le ciel en corps & en ame. Ces sortes de questions n'étant point de notre ressort, nous renvoyons le Lecteur aux écrits de ceux, qui ont traité de l'Assomption de la Sainte Vierge, & en particulier aux écrits de M. de Tillemont.

ASSOMPTION DE MOÏSE. C'est un Livre Apocryphe, intitulé en Hébreu, *Petirath Mose*, & en Grec *Analepsis Moïsi*. Ce Livre contient l'histoire de la mort de Moïse, ou du transport de son ame dans le Paradis. On croit que c'est de cet ouvrage, qu'est tirée la particularité du combat de S. Michel contre le démon, à l'occasion du corps de Moïse, dont il est parlé dans l'Épître de Jude. On peut consulter la dissertation de Dom Calmet sur la mort & la sépulture de Moïse, qui se trouve dans le dernier tome de son Commentaire.

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE. C'est un autre Livre apocryphe, imputé à Saint Jean l'Evangéliste.

ASSON, *ou* ASSOS, *ou plutôt* ASSUS. Ville de l'Asie mineure. *Voyez* Assus.

ASSONNANCE, terme usité en Rhétorique & dans la Poëtique. Il s'emploie pour signifier la propriété, qu'ont certains mots de se terminer par le même son, sans faire néanmoins ce que nous appellons rime.

L'Assonnance, qui est ordinaire-

ment un défaut dans la langue Angloise, & que les bons écrivains François ont soin d'éviter en prose, formoit une espèce d'agrément & d'élégance dans la langue Latine, comme dans ces membres de phrase: *Militem comparavit; exercitum ordinavit; aciem lustravit.*

Les Latins appelloient ces sortes de chûtes *similiter desinentia*; & leurs Rhéteurs en ont fait une figure de mots. Les Grecs ont aussi connu & employé les Assonances, sous le titre de ὁμοιοτέλευτα.

ASSORE, *Assorus*, Ἀσσῶρος, (*a*) ville de Sicile. Les habitans de cette ville sont appellés Assorines dans Pline. Cicéron fait mention du territoire d'Assore, à l'occasion de Verrès. Il le met au nombre de ces territoires, dont il reproche à Verrès d'avoir causé la ruine & le désastre. Daphnis, poëte Bucolique, étoit né dans le territoire d'Assore.

C'est présentement Azare ou Azaro, à ce que l'on prétend, sur une colline, près de la rivière, appellée Chrysas par les Anciens, & Dittaino par les Modernes.

ASSORE, *Assorus*, Ἀσσωρος, (*b*) ville de Macédoine. Ptolémée, qui en fait mention, la met dans la Mygdonie. On la nomme aujourd'hui Asoro.

ASSUDIUS CURIANUS, (*c*) *Assudius Curianus*, fils de Pomponia Gratilla. Cette dame Romaine déshérita son fils par son testament, parce que sa conduite lui donnoit peu de satisfaction. Elle institua Pline son héritier avec Sertorius Sévérus, ancien préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang distingués. Assudius Curianus, résolu d'attaquer le testament, proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre, qui détruiroit l'effet de la donation. La vue d'Assudius Curianus étoit d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité du testament, qu'il vouloit faire casser.

Pline lui répondit qu'il ne convenoit pas à son caractère de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. » D'ailleurs, ajoûta-t-il, vous êtes » riche; vous n'avez point d'en» fans. Une donation, que je » vous ferois, seroit suspecte d'in» térêt. Enfin, telle que vous la » demandez, vous n'en retirerez » aucun profit. Au lieu qu'une » renonciation à mon droit en » votre faveur vous seroit utile; » & je suis prêt à en passer l'acte, » si je suis persuadé une fois que » vous êtes injustement exhérédé. » Eh bien, répondit Assudius » Curianus, je vous prends vous» même pour juge. « Pline hésita un moment; & après y avoir pensé: » j'y consens, dit-il. Car, » pourquoi aurois-je moins bon» ne idée de moi, que vous ne » témoignez l'avoir? Mais, je » vous proteste, & souvenez-

(*a*) Plin. L. III. c. 8. Cicer. in Verr. L. V. c. 38, 85. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. p. 94.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 13.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. T. IV. pag. 218. & *suiv.*

» vous-en, que j'aurai le coura-» ge, si votre cause est mauvai-» se, de confirmer le jugement » de votre mere. Il en sera ce » que vous voudrez, répliqua » Assudius Curianus; car, vous » ne voudrez rien que de juste. « Pline se donna pour Assesseurs les deux hommes les plus respectables de la ville, Corellius & Frontin; & assisté d'eux, il prit séance dans son appartement. Assudius Curianus plaida sa cause. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvoit défendre l'honneur de la testatrice. Ensuite, il se retira dans son cabinet, avec ses Assesseurs; & de leur avis, il prononça le jugement en ces termes : *Assudius Curianus, votre mere a eu de justes raisons de vous deshériter.*

Un tel jugement, où Pline avoit fait les fonctions de juge, d'avocat & de partie, fut respecté par celui contre lequel il étoit rendu. Assudius Curianus fit assigner au tribunal des Centumvirs les autres héritiers institués par le testament de sa mere; & il ne mit point Pline en cause. Déjà, le jour du jugement approchoit, & les cohéritiers de Pline en craignoient l'issue à cause du malheur des tems. Domitien vivoit encore; & comme quelques-uns d'entr'eux avoient été amis de Rusticus & de Gratilla, ils appréhendoient que, selon qu'il étoit arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignérent leur inquiétude à Pline, & le desir qu'ils avoient de proposer un accommodement. Pline se chargea de la négociation. Il offrit à Assudius Curianus ce que les jurisconsultes appellent la quarte Falcidienne; c'est-à-dire, la quatrième partie de la succession, assurée aux héritiers du sang par la loi de Falcidius, & il s'engagea à y contribuer, à raison de sa part. Assudius Curianus accepta la proposition; & ce qui montre combien une probité parfaite attire de considération & de respect, c'est que ce même Assudius Curianus, en mourant quelques années après, laissa à Pline un legs, dont la valeur étoit à la vérité médiocre, mais qui, dans les circonstances, lui devoit faire, & lui fit plus de plaisir qu'une ample & riche succession.

ASSUERUS, *Assuerus*. On prétend que ce nom a été commun à tous les rois des Médes. *Voyez* Astyage, auquel il a été particulièrement donné

ASSUERUS, *Assuerus*, le même que Darius, fils d'Hystaspe. Tous les Critiques, à la vérité, n'en conviennent pas. Les raisons, qu'on allégue de part & d'autre, sont rapportées à l'article de Darius. *Voyez* Darius, fils d'Hystaspe. *Voyez* aussi Aman & Esther.

ASSUR, *Assur*, Ἀσσοὺρ, (a) nom d'un des fils de Sem. Il y en a qui le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assyrie, auquel il donna son nom. D'autres sont d'un sentiment contraire.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. T. III. p. 343. *& suiv.*

Pour nous, nous croyons, avec M. l'abbé Sévin, que l'on doit donner la préférence à l'opinion des premiers. Et comme d'habiles Critiques ont réfuté avec succès l'opinion des seconds, il nous suffira de remarquer que les Septante, la Vulgate & les Interprétes Juifs & Chrétiens rapportent tous au second des enfans de Sem, l'origine de l'empire des Assyriens. Cela n'est point étonnant, puisque les Historiens sacrés & profanes sont également d'accord là-dessus.

Nous voyons, en effet, que le nom d'Assur a subsisté pendant plusieurs siécles dans le païs, où ce prince se retira après sa défaite, témoins Dion Cassius & Strabon, qui, l'un & l'autre, font mention de l'Assyrie. Il n'est pas besoin d'avertir que ce terme ne différe de celui d'Assyrie, que par un changement de lettre très-reconnoissable. Xiphilin, avant nous, l'avoit observé; & ces sortes de minuties n'échappent pas même aux moins éclairés. Au reste, je ne dois pas oublier que la remarque de Strabon quadre parfaitement avec les témoignages de Pline & d'Ammien Marcellin. Ces Auteurs nous apprennent que le païs, qui, de leur tems, s'appelloit Adiabène, avoit autrefois porté le nom d'Assyrie. Les Anciens ont donc eu raison de regarder Assur, comme le premier fondateur de ce vaste Empire. C'est le sentiment de Joséphe, que plusieurs autres ont suivi, & qui lui est commun avec Ératosthène; comme le paroît insinuer un fragment de cet auteur, qui nous a été conservé par Eustathe.

Il s'agiroit maintenant de développer ce qui s'est passé de plus considérable sous le regne d'Assur. L'Histoire profane garde sur son chapitre le plus profond silence; & l'Écriture s'est contentée de dire que ce Prince avoit bâti les villes de Ninive, de Réhoboth, de Chalé & de Rézen.

ASSURIM, *Assurim*, (a) fils de Dadan, & arrière-petit-fils d'Abraham & de Céthura.

ASSUS, *Assus*, Ἄσσος, (b) ville de l'Asie mineure dans la Troade, que la nature & l'art avoient également fortifiée. Depuis la mer & le port, il y avoit une élévation à monter, qui étoit droite & longue; ensorte que ce vers de Stratonicus le musicien: *Si vous voulez hâter votre mort, vous n'aurez qu'à aller à Assus*, convenoit parfaitement à cette ville. Son port étoit construit avec une grande digue.

Elle avoit donné la naissance à Cléanthe, philosophe Stoïcien, qui succéda à Zénon de Citium, & qui eut pour successeur Chrysippe. Aristote y séjourna quelque tems, à cause qu'il étoit allié d'Hermeias le tyran. Celui-ci étoit un Eunuque, valet d'un banquier. étant allé à Athènes, il assista aux leçons de Philosophie, que Platon & Aristote y donnoient. Quand il fut de retour chez son maître,

(a) Paral. L. I. c. 1. v. 32.

(b) Strab. pag. 581, 610, 614. Plin. L. II. c. 96. L. V. c. 30. Ptolem. L. V. c. 2. Actu. Apost. c. 20. v. 13, 14. Xenoph. pag. 663.

il lui aida à ſoumettre les Aſſiens & les Atarniens, & lui ſuccéda. Il attira alors auprès de lui Ariſtote & Xénophon, dont il eut un ſoin particulier. Il fit même épouſer au premier la fille de ſon couſin. Mais, Memnon le Rhodien, qui étoit alors miniſtre du roi de Perſe, & général de ſes armées, gagna Hermeias par ſes careſſes; & l'ayant fait venir ſous prétexte d'affaires, il ſe ſaiſit de lui & l'envoya à ſon maître. Hermeias fut pendu. Pour les Philoſophes, ils s'échappérent, en fuyant de tous les lieux, qui étoient de la dépendance des Perſes.

Selon Myrſile, la ville d'Aſſus avoit été bâtie par les Métymnéens. Mais, Hellanicus veut que ce fût une ville d'Éolie, ainſi que celles de Gargara & de Lamponia, dont la premiére dut ſa fondation aux Aſſiens.

Il croiſſoit, au rapport de Pline, aux environs d'Aſſus, une ſorte de pierre, qui s'appelloit Sarcophagus, & qui conſumoit les corps. Le même Auteur nomme auſſi cette ville Apollonie. Elle eut l'honneur de recevoir Saint Paul, lorſque cet Apôtre alla prêcher l'Évangile aux villes de l'Aſie mineure.

ASSYRIE, *Aſſyria*, Ἀσσυρία, (*a*) contrée d'Aſie, dont les habitans ont joué un rôle conſidérable dans l'Antiquité. Nous réſervons à marquer les bornes de cette contrée, après que nous aurons donné une idée de ſes Rois & de leurs exploits.

Les Sçavans ſont partagés ſur le premier fondateur de l'empire des Aſſyriens. Bochart, & après lui, quelques Critiques, en font honneur au tyran Nemrod. Malgré cela, nos Modernes les plus éclairés ont pris parti pour Aſſur, fondés, ſans doute ſur ce paſſage de la Genèſe, qui paroît décider la queſtion en ſa faveur. » Or » Chus fut pere de Nemrod, qui » commença à être puiſſant ſur la » terre. Il commença à regner à » Babylone, à Achab & à Chal» né dans la terre de Sennaar. » De ce païs ſortit Aſſur, qui » bâtit Ninive, Réhoboth & » Chalé. Il bâtit auſſi Rezen en» tre Ninive & Chalé. « Ces paroles ne ſont point équivoques.

Abrégé Chronologique de l'hiſtoire d'Assyrie.

Les états d'Aſſur, compoſés des quatre villes qu'on vient de nommer, avec leurs dépendançes, demeurérent aſſez long-tems ſans s'accroître. Pluſieurs ſiécles après ce Prince, les rois de Sennaar, de la Méſopotamie, du païs d'Aram ou de Syrie, & de la terre de Chanaan, ſemblent avoir été ſoumis à un Chodorlahomor,

(c) Strab. pag. 42, 736, 737. *& ſeq.* Ptolem. L. VI. c. 1. Plin. L. VI. c. 13, 26. Pomp. Mel. L. I. c. *De ſumma Aſiæ. Deſcrip.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 327, 328. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. I. pag. 9. Tom. III. pag. 87, 103, 343, 344. *& ſuiv.* Tom. V. pag. 331, 332. *& ſuiv.* Tom. VI. pag. 98. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 428. *& ſuiv.* Tom. IX. pag. 116. T. XVI. pag. 151, Tom. XXI. pag. 1, 2, 3. *& ſuiv.*

roi d'Élam ; c'eſt-à-dire, de l'Élymaïde, de la Suſiane, & peut-être de la Perſe. Nous apprenons par l'hiſtoire d'Abraham, que ce patriarche ayant joint ſes vaſſaux ou ſes domeſtiques, au nombre de 318, avec ceux de trois princes Chananéens ſes alliés, ſurprit une partie de l'armée de Chodorlahomor, la tailla en piéces ; & par cet heureux ſuccès, il encouragea les peuples voiſins à ſecouer le joug des Élamites, qui leur avoient impoſé un tribut. Depuis ce tems-là, il n'eſt plus fait mention dans l'Écriture de la monarchie des Élamites. On peut même conclure de la facilité avec laquelle Jacob & ſes nombreux troupeaux paſſent de Méſopotamie en Syrie, & de la liberté qu'il avoit de les conduire de toutes parts, dans un païs où il ne poſſédoit pas un pouce de terre ; que ces provinces étoient dans un état d'autonomie ou de pleine liberté, aſſez ſemblable à celui des peuples de l'Amérique ſeptentrionale.

Cependant, Bélus, roi de Ninive, vers l'an 2023 avant l'Ére Chrétienne, s'occupoit des moyens de fonder l'empire Aſſyrien, qu'il avoit reçu de ſes ancêtres. Il commença de regner environ 50 ans avant Ninus, s'il en faut croire le canon de Jule Africain ; ce qui tombe au tems de la mort d'Abraham. Ninus ſuccéda à ſon pere Bélus, l'an 1968 avant J. C., & penſa à étendre, par les armes, les frontières de l'État, qu'il lui avoit laiſſé. Diodore de Sicile lui attribue des conquêtes conſidérables, qu'il fit pendant les dix-ſept dernières années de ſon regne ; & ſelon cet Écrivain, ſon empire eût compris vers le midi toute l'Aſſyrie juſqu'à l'Égypte, & vers l'orient la Médie & la Perſe juſqu'à la Bactriane. Il doit avoir ſoumis beaucoup de provinces par la facilité, qu'il trouvoit à pénétrer dans des païs, où il n'y avoit point de villes fortes, & où les peuples n'étant pas réunis ſous la même forme de gouvernement, n'étoient point en état de s'oppoſer à ſes entrepriſes, ni de mettre ſur pied des armées diſciplinées. Cependant, l'hiſtoire de Jacob nous fait voir qu'il n'y eut point de guerres dans le païs de Chanaan, juſqu'au tems de la famine qui le contraignit d'aller chercher une retraite en Égypte, auprès de ſon fils Joſeph, miniſtre de Pharaon ou du Roi de ce païs. Il eſt prouvé par les faits, rapportés dans la Génèſe, que les Aſſyriens ne portérent point leurs armes au midi du Mont-Liban ; c'eſt-à-dire, dans le païs des enfans de Chanaan. Ninus mourut après un regne de cinquante-deux ans, qui fut une ſuite de victoires. Il n'avoit qu'un fils trop jeune pour gouverner. Ainſi, il laiſſa la tutele de ce fils & l'adminiſtration du royaume à ſa femme Sémiramis, mere de ce jeune Prince.

Sémiramis ſe fit reconnoître pour ſouveraine de l'empire de Ninus, & monta ſur le trône ſix ou ſept ans avant le voyage de Jacob en Égypte, l'an 1916 avant J. C. La puiſſance des Aſſyriens étoit dès-lors très-re-

doutable dans l'Orient. Les Égyptiens appréhendoient une invasion. Manéthon nous assure qu'ils avoient pris soin de fortifier leurs frontières du côté de la Palestine, contre les entreprises des Assyriens ; & nous voyons dans l'Écriture, que Joseph, ministre de Pharaon, parlant à ses freres, & feignant de ne les pas connoître, les traite d'espions & de gens qui sont venus pour reconnoître les lieux foibles du païs. Ce discours suppose que l'Égypte avoit alors des voisins assez puissans pour lui faire la guerre, & pour l'attaquer du côté de la Palestine. Or, l'on n'en peut imaginer d'autres que les Assyriens ; car, les peuples de la Palestine n'étoient point unis entr'eux ; & quand ils l'auroient été, ils n'auroient pu mettre sur pied des forces capables de donner quelque inquiétude à un état aussi puissant que l'Égypte.

Sémiramis avoit succédé aux projets de Ninus. Cette Princesse habile & courageuse conserva les conquêtes de son mari, & y en ajoûta de nouvelles. Elle bâtit un grand nombre de villes & de forteresses, pour contenir ses nouveaux sujets ; mais, convaincue que l'on ne devoit pas compter sur une obéissance fondée seulement sur la terreur, elle songea à leur rendre sa domination aimable, en faisant servir son pouvoir à l'utilité & à la commodité publique. Elle fit réparer avec soin les chemins, qui étoient dans toute l'étendue de son Empire. Elle en fit ouvrir de nouveaux dans des lieux, où il n'y en avoit point encore, & fit couper des montagnes, lorsqu'il en étoit besoin, pour faciliter la communication des provinces entr'elles. Elle fit construire des ponts sur plusieurs rivières, fit creuser des lacs, pour recevoir les eaux de celles dont les débordemens causoient des ravages, & fit tirer des canaux pour l'arrosement des païs arides, où le défaut de pluies, commun en beaucoup d'endroits de l'Orient, rend la terre stérile, à moins qu'elle ne soit arrosée de main d'homme.

La plûpart de ces monumens subsistoient encore au tems de Strabon & de Diodore de Sicile ; c'est-à-dire, près de 2000 ans après Sémiramis ; & la postérité, en leur donnant le nom d'ouvrages de Sémiramis, reconnoissoit qu'elle lui en avoit l'obligation. Entre plusieurs chemins qu'elle avoit fait tailler dans le roc, Diodore de Sicile décrit celui qui avoit été coupé dans le mont Bagisthanes, sur la route de Babylone à Ecbatanes, & qui étoit remarquable par les bas-reliefs, qu'elle avoit fait sculpter dans le roc même. Ce passage & ces bas-reliefs subsistent encore. Nos plus exacts voyageurs en parlent, & nous assurent qu'on les voit en allant de Bagdad à Hamadan.

Selon Diodore de Sicile, Ninus étoit maître de toute l'Asie, depuis le Tanaïs jusqu'au Nil. La mer, qui baigne les côtes de l'Asie mineure, bornoit ses États à l'occident, & l'Indus les terminoit du côté de l'orient. Sémiramis y ajoûta la plus grande par-

tie de l'Éthiopie & de la Libye.

Ninyas, fils de Ninus & de Sémiramis, succéda à sa mere, & monta sur le trône d'Assyrie, environ trente-cinq ans après le passage de Jacob en Égypte, vers l'an 1874 avant J. C. L'Histoire ne nous apprend rien des actions de ce Prince, ni de celles de ses successeurs. On attribue l'obscurité répandue sur leur regne, à la mollesse dans laquelle ils ont été plongés. Mais peut-être en vient-elle moins que du repos dans lequel ils ont vécu, & de la tranquillité dont leurs sujets ont joui sous leur regne.

Les rois d'Assyrie conservérent l'empire de Sémiramis sans démembrement, pendant plusieurs siécles; mais, ils furent subjugués de même que toute la haute Asie & qu'une partie de l'Inde, par Sésostris, roi d'Égypte. Les conquêtes de ce Prince formérent un Empire formidable par son étendue; mais, il ne fut pas de longue durée.

Séthos, dans la liste des rois d'Assyrie, commencça de regner l'an 358 après Ninus; c'est-à-dire, l'an 1610 avant l'Ére Chrétienne, & finit l'an 1578, peu de tems avant la naissance de Moïse. Eusébe nomme ce roi Altadas, soit que ce fût le nom Assyrien de Sésostris, soit que ce fût le nom du Prince, qui regnoit alors sur l'Assyrie, & qui devint tributaire des Égyptiens.

Les conquêtes de Sésostris affoiblirent la monarchie Assyrienne. Les païs, qui lui avoient été soumis, devinrent des provinces de l'empire Égyptien, & plusieurs ne retournérent jamais sous la domination des rois de Ninive.

Cependant, les successeurs de Sésostris ayant négligé des conquêtes éloignées, dont la conservation étoit difficile, l'empire Égyptien se démembra en moins d'un siécle, comme on le voit par l'établissement des Hébreux dans le païs de Chanaan; & de ce démembrement il se forma divers états, indépendans de l'Égypte & de l'Assyrie.

C'est vers ce tems-là que commencent les royaumes de Phrygie & de Lydie, ou de Méonie, dans l'Asie mineure, à l'occident du fleuve Halys, lesquels, non plus que le royaume de Troye, ne paroissent point avoir dépendu dans la suite de l'empire Assyrien, malgré tout ce que les Grecs ont débité là-dessus. A l'orient de Ninive, les Scythes se répandirent dans les païs voisins de la mer Caspienne, & une de leurs colonies prit le nom de Parthes; car, elle est du tems de Sésostris. Il étoit arrivé alors une révolution parmi les Scythes, qui les obligea d'avancer vers l'occident, pour y chercher de nouvelles demeures. Au tems d'Hérodote, vers l'an 450 avant J. C., ils comptoient mille ans entre le tems auquel ils étoient venus sur les bords du Tanaïs, & celui de l'expédition, que Darius entreprit contre eux. Ce fut, sans doute, dans le même tems que les Amazones passérent dans la Cappadoce, & s'établirent sur les côtes du Pont-Euxin. L'existence de ces femmes

guerriéres est constante parmi les Anciens ; & nous sçavons qu'encore aujourd'hui, parmi les Tartares Nagays, les filles vont à la guerre, & se battent avec autant de bravoure que les hommes.

Il paroît par l'histoire de Moïse, que l'autorité des Assyriens n'étoit plus reconnue au midi de l'Euphrate, lorsque les Hébreux s'établirent dans la terre de Chanaan. Au moins est-il clair que les païs, situés au midi du Liban ne dépendoient pas d'eux, & qu'ils ne s'opposérent pas aux conquêtes de Josué. Cependant, le nom des Assyriens n'étoit pas inconnu ; & l'on n'avoit pas oublié quelle avoit été leur puissance. Nous le voyons par la prophétie de Balaam, qui menace les Arabes des armes Assyriennes.

Cette menace fut accomplie peu d'années après, l'an 1400 avant l'Ére Chrétienne, lors de l'expédition de Chusan, roi de Mésopotamie, & dépendant des Assyriens. Ce Prince assujettit les Hébreux, & fut maître du païs pendant huit ans. Sa mort fit révolter les païs nouvellement conquis, & les Assyriens négligérent de les soumettre, ou ne se trouvérent point assez forts pour l'entreprendre. Il se forma au midi de l'Euphrate un grand nombre de petits États, qui se faisoient une guerre continuelle, dans laquelle les Hébreux furent souvent assujettis par les peuples qui les entouroient. Six cens vingt-cinq ans après Ninus, Bélochus, autrement Baléus ou Bélimus, monta sur le trône de Ninive. Vers la quinzième année de son regne, il eut une guerre à soûtenir contre une puissance étrangére. Céphalion dit que c'étoit Persée, époux d'Andromède, qui, poursuivi par Bacchus, vint descendre sur les côtes des provinces maritimes de l'empire d'Assyrie, avec une flotte de cent vaisseaux. Mais, il est clair que cet Historien, trompé par l'équivoque d'un nom approchant de celui de Persée, a voulu faire honneur à un héros Grec d'une expédition, où il n'avoit eu aucune part. Comme nous n'avons plus les ouvrages anciens, dans lesquels étoit rapporté le détail de l'histoire d'Assyrie, nous ne pouvons dire, ni ce qui avoit trompé Céphalion, ni quels étoient ce Persée & ce Bacchus.

Ce même roi d'Assyrie fut pere d'Atossa, nommée aussi Sémiramis. Il l'associa au trône, & elle regna douze ans. Photius nous apprend que c'étoit cette Atossa, qui étoit devenue amoureuse de son propre fils, & qui l'avoit épousé, ayant donné à l'Orient l'exemple de ces noces incestueuses, qui devinrent après elle si communes parmi les Médes & parmi les Perses.

Bélochus & sa fille Atossa furent les derniers rois de la famille des Dercétades ; c'est-à-dire, des descendans de Sémiramis & de la déesse Dercéta sa mere, suivant la tradition fabuleuse des Syriens. Bélétaras, intendant des jardins du Palais, monta sur le trône vers l'an 1318 avant J. C. Nous ne sçavons si ce fut la violence ou l'intrigue qui l'y plaça. L'Histo-

rien, qui nous apprend ce fait, se contente de dire qu'il employa des moyens incroyables.

Cette révolution, qui donna la couronne à un homme sans naissance, affoiblit encore l'empire d'Assyrie. Bélétaras & ses descendans ne conservérent pas sur les princes tributaires la même autorité qu'avoient eue ceux de la famille de Sémiramis; & ce fut cette foiblesse, qui les empêcha de s'opposer aux conquêtes de David & de Salomon, & aux expéditions dans lesquelles ces princes portérent leurs armes, jusques sur les bords de l'Euphrate, comme nous le voyons dans l'Écriture.

Le huitième des successeurs de Bélétaras est nommé Teutamès ou Teuthanès; & la ressemblance de ce nom avec celui de Tithon, mari de l'Aurore, & pere de Memnon, a fait imaginer aux Grecs, que ce roi d'Assyrie avoit envoyé du secours à Priam, roi de Troye son vassal. Ils le nomment tantôt Teutamès, tantôt Panyas, selon que le tems, auquel ils plaçoient la guerre de Troye, quadroit avec la Chronologie, qu'ils suivoient pour l'histoire d'Assyrie. Ctésias lui-même, & Platon après lui, ne parloient là-dessus que par conjecture; & il n'étoit point fait mention de cette guerre de Troye dans les annales Persannes ou Assyriennes.

Nous ne connoissons aucun détail de l'histoire des successeurs de Bélétaras, jusqu'à la révolte d'Arbace & des païs tributaires de l'empire d'Assyrie. Ctésias & tous les Historiens qui l'ont suivi, nous parlent du luxe & de la mollesse de ces princes, comme ayant été portée aux derniers excès. Mais, peut-être que tout leur crime avoit consisté dans leur foiblesse & dans une confiance, qui ne leur avoit pas permis de se précautionner contre la révolte des gouverneurs ou Rois tributaires.

Quoiqu'il en soit, Arbace ou Pharnace, comme d'autres le nomment, Satrape de Médie, & Bélésis, gouverneur de la Babylonie, ayant engagé dans leur parti les Persans & les Arabes, se révoltérent ouvertement contre le roi d'Assyrie, l'an 916 avant l'Ére Chrétienne. La guerre dura plusieurs années; & les révoltés perdirent trois batailles consécutives; mais, malgré ces mauvais succès, ils ne perdirent point courage; & ayant engagé les troupes de la Bactriane ou des provinces orientales à se joindre à eux, le roi d'Assyrie, forcé dans son camp, fut oblige de se retirer dans Ninive, & de laisser son armée sous le commandement de Sélamène, frere de la principale de ses femmes. Sélamène fut défait, & les princes ligués mirent le siége devant Ninive. Le siége dura trois ans; & la ville ne fut prise qu'à la faveur d'un violent débordement du Tigre, qui renversa une partie des murailles.

Diodore de Sicile nomme ce prince Sardanapale, & prétend qu'il se brûla dans son palais; action que Justin regarde comme la seule preuve de courage qu'il eût donnée. Mais, nous voyons

par le récit de Diodore de Sicile, qu'il avoit montré de la conduite & de la bravoure dans la guerre, qui avoit précédé le siége, & dans le siége même. Comme il avoit prévu que les suites en pourroient être funestes, il avoit voulu mettre les Princes, ses enfans, à couvert, & les avoit envoyés, avec des sommes considérables, chez un prince ou gouverneur de Paphlagonie, qui lui étoit resté fidele. Ctésias dit dans Athénée, que ce fut auprès de celui qui étoit maître de Ninive, qu'il les envoya; ce qui supposeroit qu'il ne fut pas assiégé dans Ninive, mais dans une autre ville. Quoiqu'il en soit de ce détail, que nous ne pouvons vérifier, faute de monumens, les richesses de ce Prince étoient fameuses parmi les Grecs. Hérodote en parle, & il semble qu'elles avoient passé en proverbe.

Ce Prince fut enseveli aux portes de Ninive. On lui éleva un tombeau superbe, mais sur lequel on avoit gravé une épitaphe, qui étoit une satyre propre à décrier sa mémoire & à justifier la conduite de l'usurpateur. Selon Velleius, il étoit le trente-troisième roi d'Assyrie. Selon les manuscrits de Diodore, que le Syncelle avoit vus, il étoit le trente-cinquième; au lieu que, selon le texte que nous avons maintenant, il étoit le trentième.

Arbace ne détruisit point Ninive; mais, il changea la forme du gouvernement Assyrien; & les gouverneurs des provinces ne reconnurent plus l'autorité des rois Assyriens. Le pouvoir devint héréditaire dans leur famille; & ils ne purent être destitués que par une espèce de diete ou d'assemblée générale de tous les princes confédérés. C'est ce qui résulte du récit de Diodore de Sicile & de celui de Nicolas de Damas. Les successeurs d'Arbace gouvernoient la Médie, avec une espèce de supériorité sur les autres princes; mais, elle ne leur donnoit pas droit de changer les loix, qui avoient été tablies par l'assemblée des Princes ligués.

Il paroît que Ninive & les Assyriens formérent toujours un royaume particulier; mais, au bout d'un siécle ou environ, la confédération établie par Arbace ne subsistant plus, & les païs révoltés étant tombés dans une espèce d'anarchie, ou dans un état d'autonomie, comme Hérodote le nomme, les rois de Ninive réparérent leurs forces, levérent des troupes, & se rendirent de nouveau formidables. Ils ne tournérent cependant pas d'abord leurs armes du côté des païs nouvellement révoltés. Ils craignirent que cette démarche ne fît ouvrir les yeux à ces peuples, & ils ne se sentoient pas en état de leur résister, s'ils se réunissoient. Ils portérent leurs vues du côté du midi, & soumirent les provinces de Mésopotamie & de Syrie, qui avoient secoué le joug depuis longtems.

Phul ou Pul, roi d'Assyre, l'an 770 avant J. C., s'étant avancé jusqu'au Mont-Liban, Manahem qui avoit usurpé le royaume d'Is-

raël, implora sa protection, se soumit à lui, & lui paya mille talens, pour l'engager à employer ses forces à le maintenir sur le trône.

Cependant, il arriva une révolution à Babylone; le royaume des Chaldéens prit une nouvelle forme, l'an 747 avant J. C. Nabonassar, qui regnoit sur ce païs, ayant fait des établissemens considérables, par rapport aux sciences & à l'astronomie, le commencement de son regne devint une époque, que les Astronomes anciens employérent long-tems après la destruction de cette ville. La suite des successeurs de Nabonassar & les années de leur regne sont ce qu'il y a de plus assuré dans toute l'ancienne Chronologie, parce qu'elles sont déterminées par des éclipses observées avec exactitude.

L'an 741 avant J. C., Achas, roi de Juda, se voyant pressé par les rois d'Israël & de Damas, appella à son secours Téglathphalasar, roi d'Assyrie; & pour l'engager plus fortement à prendre sa défense, il lui envoya des sommes considérables, qu'il amassa, en enlevant une partie des ornemens du temple de Jérusalem.

Le roi d'Assyrie attaqua d'abord le royaume de Damas, assiégea sa capitale, la prit, & en transporta les habitans vers les bords de l'Euphrate dans le païs de Kir, ou dans la Cyrresthique, païs voisin de la Comagène. De-là il passa dans le royaume d'Israël. Phacée regnoit alors, & s'étoit emparé de la couronne par le meurtre de Manahem. Téglathphalasar vengea la mort de ce Prince par le ravage du païs. Il s'empara de plusieurs villes, dont il transporta les habitans dans l'Assyrie. Il obligea le roi d'Israël à le reconnoître, & à lui payer un tribut annuel.

Salmanasar succéda au royaume & aux projets de conquête de Téglathphalasar, l'an 730 avant l'Ére Chrétienne. Le roi d'Israël avoit cessé de payer le tribut annuel, & songeoit à se fortifier du secours du roi d'Égypte, avec lequel il s'étoit ligué. Le roi d'Assyrie prévint cette révolte, passa dans la Judée; & tandis que ses troupes formoient le siége de Samarie, il s'empara des places maritimes de la Phénicie, à l'exception de Tyr qu'il tint inutilement bloquée pendant cinq ans, & qu'il attaqua sans succès, avec une flotte que lui avoient fournie les villes de Sidon, d'Acé & de Tsor, comme il étoit écrit dans les annales de Tyr. Les Israëlites ne furent pas aussi heureux; Samarie fut prise & ruinée, en punition de ses fréquentes révoltes. Salmanasar transporta une partie des habitans dans la Mésopotamie, où il les plaça dans la Calacène, le long des fleuves Chabor & Saocoras. Il établit le reste vers la frontière des Médes, dans les montagnes qui séparoient la Médie & l'Assyrie; & pour ne pas laisser le païs d'Israël inculte, il y établit des colonies tirées de la Babylonie, du territoire de Sippara ou de Sépharvaïm, de Syrie ou du païs d'Émath, du païs

d'Ava

d'Ava ou Ahava ; c'eſt-à-dire, de l'Adiabène, & enfin du païs de Choutha ou Cotéa, canton de l'Arménie, à l'orient du Tigre. Le royaume d'Iſraël fut entièrement détruit par ces tranſplantations ; & les peuples établis à Samarie furent toujours regardés comme étrangers par les Juifs. Salmanaſar fit propoſer à Ézéchias, roi de Juda, de ſe ſoumettre à lui, & de lui payer un tribut ; mais, ce prince le refuſa, & ſe prépara à une vigoureuſe défenſe, avec le ſecours du roi d'Égypte, qui commençoit à avoir de grandes inquiétudes des progrès, que faiſoient les Aſſyriens.

Salmanaſar étant mort, Sennachérib lui ſuccéda l'an 714 avant J. C., & paſſa avec une armée formidable dans la Judée, pour ſoumettre le roi de Juda, & s'avancer enſuite vers l'Égypte. Ézéchias, ne ſe trouvant point en état de réſiſter à une armée auſſi forte que celle des Aſſyriens, offrit de ſe ſoumettre & de payer le tribut. Mais, Sennachérib refuſa d'écouter ces propoſitions, à moins que le roi de Juda ne le vînt trouver, & ne remît Jéruſalem entre ſes mains, menaçant d'aller mettre le ſiége devant cette ville, de la raſer, & d'en tranſporter les habitans dans des contrées éloignées. Sennachérib s'étoit rendu maître de tout le plat païs, & il étoit occupé au ſiége d'une ville des Philiſtins. Ézéchias profita de ce tems pour fortifier Jéruſalem, & la munir de toutes les proviſions néceſſaires pour ſoûtenir un long ſiége. Ce fut pendant ce même tems que Mérodach Baladan ou Mardokempad, roi de Babylone, mort l'an 710 avant l'Ére Chrétienne, envoya des Ambaſſadeurs à Ézéchias, pour le féliciter du recouvrement de ſa ſanté ; démarche qu'il n'auroit pas faite auprès d'un prince ennemi déclaré de Sennachérib, ſi Babylone eût encore été dans la dépendance des Aſſyriens.

Il paroît que la guerre de Sennachérib dura au moins trois ans, & que ce fut vers l'an 711 ou même 710, que Dieu fit périr 185000 hommes de l'armée de Sennachérib. Ce Prince retourna à Ninive auſſi-tôt après, & fut aſſaſſiné par ſes deux fils au bout de quarante-cinq jours. Les meurtriers de Sennachérib furent chaſſés de Ninive, & ſe réfugiérent en Arménie. Les Aſſyriens mirent ſur le trône Aſſarhaddon ou Aſordan, le plus jeune des fils de Sennachérib. Cette révolution ne ſe paſſa pas tranquillement ; mais, nous ne ſçavons pas combien elle dura. Nous en ignorons même les principales circonſtances. Tandis que le royaume d'Aſſyrie, affoibli par la perte d'une armée de 185000 hommes, étoit déchiré par une guerre civile, les Médes ſortant de l'état d'anarchie, où ils étoient depuis la révolte d'Arbace, mirent Déjoce ſur le trône, & rétablirent le gouvernement monarchique parmi eux.

Déjoce commença donc ſon regne en Médie, l'an 709 avant J. C., pendant la guerre civile des enfans de Sennachérib. Ces divi-

fions lui laiſſérent tout le tems néceſſaire pour affermir ſa domination, & régler ſon nouvel État. Au bout de vingt ans, il ſe trouva aſſez puiſſant, pour conquérir une partie de l'Aſie, & pour enlever l'Arménie & la Cappadoce aux Aſſyriens.

Tout ce que nous ſçavons du regne d'Aſſarhaddon, c'eſt qu'il envoya de nouvelles colonies dans le païs de Samarie, pour fortifier celles que Salmanaſar y avoit établies. Il permit auſſi à quelques-uns des Iſraëlites des dix tribus d'y retourner; & ce fut alors que les Samaritans commencérent à joindre le culte du Dieu d'Iſraël à celui de leurs anciennes divinités, comme ils le diſent dans l'Écriture, où ils nomment ce prince Aſſarhaddon, en parlant aux Juifs, & Oſnapar, dans le mémoire qu'ils préſentent au roi de Perſe.

Le regne de ce Prince ne fut pas long. La faction oppoſée à celle qui l'avoit mis ſur le trône, ayant pris de nouvelles forces, il fut obligé d'abandonner la couronne; & on mit à ſa place un prince, nommé Ninus, par lequel Caſtor finiſſoit la ſuite des rois Aſſyriens. La fin de ce canon de Caſtor tomboit à l'an 1280, depuis le commencement de Ninus, fils de Bélus, fondateur de l'empire Aſſyrien; & cette année 1280 eſt, ſelon la date du commencement de Ninus, donnée par Emilius Sura, l'an 688 avant l'Ère Chrétienne. C'eſt la premiére des 128 années de l'Empire des Médes, ſelon Hérodote, ou de leur domination ſur les païs qu'ils avoient enlevés aux Aſſyriens dans l'Aſie mineure, à l'orient du fleuve Halys.

Caſtor nomme le prédéceſſeur de Ninus ſecond, Sardanapale. Le tems de ſon regne quadre parfaitement avec celui d'Aſſaraddon ou d'Aſordan. Les noms d'ailleurs ſont les mêmes; car, ce mot *Pal* ou *Phala* n'eſt qu'une épithéte, qui ſignifie grand, illuſtre, dans la langue Chaldéenne. Ainſi, il eſt très-probable qu'Aſſarhaddon eſt le Sardanapale de Clitarque, qui mourut dans un âge avancé, & qui avoit ſurvécu long-tems à la perte de ſon royaume. Cela ne peut convenir au Sardanapale détrôné par Arbace, ni à celui ſous lequel Ninive fut abſolument détruite par les Médes & les Babyloniens, parce que l'un & l'autre périrent dans la révolution, & que le dernier ſe brûla dans ſon palais. Ce même Aſſarhaddon eſt le Sardanapale dont le tombeau étoit en Cilicie, avec une épitaphe dans laquelle il eſt nommé Sardanapale, fils d'Anakyndarax.

Le nom du Prince, qui ſuccéda à Ninus ſecond, ne nous eſt pas connu. Déjoce, roi des Médes, qui avoit enlevé aux Aſſyriens l'Arménie & la Cappadoce, étant mort en 657, ſon fils Phraorte lui ſuccéda. Ce Prince tourna ſes armes du côté de l'orient, & ſoumit les Perſans, les Carmaniens, les Parthes & tous les païs orientaux ou la Bactriane, juſqu'aux païs des Maſſagétes & des Saques de la Margiane, voiſins de l'Arachoſie. Ce Phraorte, nommé Ar-

phaxad dans le livre de Judith, enflé par tant de victoires, se crut assez fort pour attaquer & pour forcer les Assyrens de Ninive à le reconnoître. Il marcha contre eux; mais, il trouva que les troupes Assyriennes étoient tout autre chose que celles des Nations, qu'il avoit vaincues. Celles des Médes manquoient de discipline. Elles ne sçavoient ni se ranger par bataillons & par escadrons, ni même séparer les différentes sortes d'armes; & la cavalerie se battoit pêle-mêle avec l'infanterie. Son armée fut mise en déroute; & il périt lui-même dans le combat, s'étant laissé emporter à son courage. L'année de sa mort étoit, selon la Version Latine du livre de Judith, la douzième du regne du roi de Ninive, & selon la Version Grecque, la dix-septième. Ainsi, ce roi de Ninive, que les Auteurs de ce livre nomment Nabuchodonosor, avoit commencé de regner l'an 646, ou l'an 651, quarante ans environ après l'expulsion d'Assarhaddon ou de Sardanapale.

Cyaxare, fils & successeur de Phraorte, ne négligea rien pour venger la mort de son pere. Il leva en hâte de nouvelles troupes, qu'il joignit à celles, qui étoient échappées de la déroute précédente. Il les rangea en différens corps; & comme ces nations belliqueuses brûloient d'envie d'effacer la honte de l'affront, qu'elles venoient de recevoir, elles s'accoûtumérent bientôt aux évolutions & aux mouvemens de la Tactique. Elles les avoient ignorés jusqu'alors. Ainsi, Cyaxare, à la tête d'une armée formidable, marcha contre les Assyriens, les défit en bataille rangée, & se préparoit à mettre le siége devant Ninive, lorsque l'invasion des Scythes, qui inondérent la Médie cette même année, l'obligea d'abandonner les Assyriens, pour s'opposer à ses nouveaux ennemis. Ces Scythes, sous la conduite de Madyès leur roi, défirent l'armée de Cyaxare, & ravagérent l'Asie pendant près de 28 ans.

Le livre de Judith nous montre que le roi de Ninive avoit fait alliance avec ces Scythes; car, il marque expressément que ce Prince avoit, dans l'armée, dont il donna le commandement à Holopherne, 12000 archers à cheval; & les Scythes étoient les seuls, qui connussent cette manière de combattre, qui est encore en usage chez les Tartares.

Dès l'année 635, le roi de Ninive avoit envoyé sommer les peuples de Cappadoce, de Cilicie, de Syrie, les Tyriens, les Juifs & tous ceux qui avoient autrefois été soumis à l'empire Assyrien, de le reconnoître & de se joindre avec lui contre les Médes; mais, ses ambassadeurs furent mal reçus par tout. Les Souverains de tous ces païs le regardoient, dit la Vulgate, comme un prince leur égal, & duquel ils ne relevoient plus. D'ailleurs, les rois de Babylone avoient soumis une partie de ces païs, ou du moins avoient fait des traités avec eux contre les Assyriens.

Ce fut vers l'an 634, & aussi-

tôt après la défaite de Phraorte, que l'armée des Assyriens entra dans la Judée sous la conduite d'Holopherne, après avoir soumis la partie septentrionale de la Mésopotamie, pris Mélita sur l'Euphrate, & le païs de Damas. Josias regnoit alors à Jérusalem; mais, comme il n'avoit que onze ou douze ans, l'histoire de Judith fait seulement mention du grand-prêtre Éliacim & du Conseil, qui gouvernoit le royaume pendant la minorité du Roi. Holopherne s'étant avancé, sans obstacle, jusqu'auprès de Bethsan, qu'on nomma depuis Scythopolis, à cause que les Scythes s'y établirent, trouva que les Juifs avoient fermé tous les passages, & qu'ils gardoient avec soin les défilés par lesquels on pouvoit pénétrer dans leur païs. Il n'osa entreprendre de les forcer, avant que de s'être rendu maître de Béthulie, ville forte, qui défendoit ces défilés. Il se contenta même de la bloquer, persuadé que les habitans, qui manquoient d'eau, ne soûtiendroient pas un long siége. La résolution de Judith sauva la ville de Béthulie; & le courage avec lequel elle s'exposa pour le salut des siens, lui ayant donné le moyen d'ôter la vie à Holopherne, l'armée des Assyriens ne songea plus qu'à lever le siége, & à se retirer dans la Mésopotamie. La plus grande partie périt dans cette retraite faite sans chef & sans ordre. Cette armée étoit obligée de traverser les païs, qu'elle avoit ravagés. Ce qui put regagner l'Assyrie, périt dans la bataille donnée contre Cyaxare en 634; & les Assyriens, abandonnant tous les projets de conquêtes éloignées, ne pensérent plus qu'à conserver leurs provinces, & à les défendre contre les Scythes, qui ravageoient, sans distinction d'amis & d'ennemis, tous les païs dans lesquels ils pouvoient pénétrer.

Nécos roi d'Égypte, crut qu'il lui seroit facile de se rendre maître de toute la Syrie, & de profiter de la foiblesse où les ravages des Scythes avoient mis la haute Asie. Il s'avança donc dans la Judée, à la tête d'une armée, & fit proposer à Josias de lui accorder le passage sur ses terres. Josias, allié des Babyloniens, le refusa, & par-là obligea le roi d'Égypte de tourner ses armes contre lui. Le roi de Juda fut tué dans le combat. Jérusalem & le païs des Juifs tombérent entre les mains de Nécos, qui s'empara facilement de toute la Syrie jusqu'à l'Euphrate, & se rendit maître de Carchémis, ville importante, parce que c'étoit un des passages de l'Euphrate, qui lui ouvroit l'entrée de la Mésopotamie.

Cependant, les Médes ayant presqu'entièrement exterminé les chefs des Scythes, le reste fut trop heureux de se retirer dans la Scythie occidentale, sur les bords du Tanaïs, où ils ont toujours demeuré depuis, & où ils sont encore maintenant sous le nom de petits Tartares. Cyaxare ayant délivré ses États de cet ennemi domestique, se ligua avec Nabopolassar, roi de Babylone. Nabuchodonosor, fils de ce dernier, épousa Aroïtis,

fille d'Astyage, fils de Cyaxare; & les Babyloniens s'étant joints aux Médes, leurs armées allérent metre le siége devant Ninive. Sarac, nommé aussi Sardanapale par les Grecs, s'y étoit renfermé; mais, sa résistance ne put empêcher la ville d'être prise. Sarac, qui redoutoit la vengeance de Cyaxare, dont la cruauté & les emportemens sont connus par l'Histoire, se brûla dans son palais, après avoir égorgé sa femme & ses enfans. Par cette mort volontaire, il évita l'ignomine du triomphe,& les supplices auxquels Cyaxare l'eût condamné pour venger la mort de son pere Phraorte, & les ravages des Scythes, auxquels il y a quelque apparence que le roi de Ninive avoit eu grande part.

Ninive fut ruinée l'année 608, qui est celle où Nabuchodonosor fut désigné roi par son pere, & celle de laquelle l'Écriture compte la premiére année de son regne. Cette même année, qui étoit la quatriéme commencée depuis la conquête de la Syrie par Nécos, les Égyptiens furent défaits à Carchémis; & cette victoire rendit les Babyloniens maîtres de tous les païs situés au midi & à l'occident du Tigre, jusqu'aux frontiéres de l'Égypte. Le païs des Assyriens fut partagé entre les vainqueurs. La ville de Ninive fut totalement détruite. Ses édifices furent rasés, & les habitans transportés dans la Babylonie & dans la Médie, ou dispersés dans les villages de la Mésopotamie. Elle ne s'est jamais relevée de cette chûte; & la ville, bâtie de l'autre côté du Tigre, sous le nom de Ninus, non plus que celle de Mossoul, que les Califes fondérent au lieu même où avoit été l'ancienne Ninive, n'ont point approché de la grandeur & de la puissance de cette superbe ville, qui étoit l'une des plus anciennes du monde.

Ainsi finit l'empire d'Assyrie 1360 ans après le commencement du regne de Ninus. Les diverses révolutions de cette monarchie ont donné lieu aux Historiens de varier sur sa durée. Les uns ont fait cesser sa grandeur 1070 ans après son commencement; c'est-à-dire, lors de la révolte des païs tributaires en 898. Les autres ont considéré l'empire de Ninive comme subsistant jusqu'aux conquêtes des Médes, & jusqu'à leur domination sur la Cappadoce, l'Arménie, la Perse, & les autres provinces soumises à leur puissance; ce qui a commencé l'an 688. Ceux-là donnent 1280 ans de durée aux Assyriens. Le plus grand nombre a suivi Ctésias, & a donné 1360 ans de durée à l'empire Assyrien, parce qu'il a cru que la fin de cette monarchie ne devoit pas précéder la destruction de Ninive, & que l'empire des Assyriens avoit subsisté, tant qu'ils avoient fait un État à part, & distingué des autres royaumes; ce qui dura jusqu'à l'an 608 & à la ruine de Ninive par les Babyloniens & les Médes joints ensemble. Ces deux nations partagérent le païs des Assyriens. Les Babyloniens s'emparérent de la Mésopotamie; & les Médes, de l'Assyrie & des

païs situés au de-là du Tigre.

Le récit, qu'on vient de lire, nous fait connoître que les bornes de l'empire d'Assyrie ont varié, selon les tems & les circonstances. Dans son origine, cet Empire ne comprenoit que les païs, situés entre le Lycus & le Caprus. Là se trouvoient les quatre villes fondées par Assur, qui donna son nom à toute la province. Voilà à peu près ce qu'on a toujours entendu par l'Assyrie propre, à laquelle Ptolémée donne pour limites l'Arménie au septentrion, la Mésopotamie au couchant, la Susiane au midi, & la Médie à l'orient. Ce Géographe nous en a laissé la description suivante.

Le païs, situé auprès de l'Arménie, s'appelloit Arrapachitide; celui, qui confinoit à la Susiane, se nommoit Sittacène. Les terres du milieu étoient occupées par les Garamées; le canton, qui étoit situé entre l'Arrapachitide & les Garamées, prenoit le nom d'Adiabène. Celui, qui étoit entre la Sittacène & les Garamées, étoit nommé Apolloniatide. La nation des Sambates étoit contigue à l'Apolloniatide, & audessus de l'Adiabène étoit la Calacine.

Les villes d'Assyrie, situées le long du Tigre, étoient Marde, Savare, Bessare, Belciane, Ninus, Sacade, Orobe, Thelde & Ctésiphon. Les autres villes, qui étoient dans le reste du païs, se nommoient Birthame ou Bithabe, Dathe ou Darthe, Zigire, Darne, Obane, Thersare ou Thésare, Corcure, Orobe, Dégie, Comopole, Dose, Gaugaméle ou Gaugaméde, Sarbène, Arbèle, Gomore ou Gomare, Phusiane, Osonoé ou Isoné, Sure ou Syre, Chatracharte, Apollonie, Béthure ou Thébure, Arrhape, Binne ou Cinne, Artémite & Sittace. Les pricipaux fleuves du païs étoient le Lycus, le Tigre, le Caprus & le Gorgos.

D'autres Géographes, comme Strabon, ont donné une bien plus grande étendue à l'Assyrie. Strabon lui adjuge, outre les païs, dont il est parlé ci-dessus, la Syrie, la Mésopotamie & la Babylonie. Pour concilier ces divers sentimens, il suffit de distinguer les tems. L'Assyrie proprement dite, qui dut son nom & ses commencemens à Assur, ne paroît avoir jamais reconnu d'autres bornes que celles que nous avons marquées. Cependant, la domination des Assyriens s'est étendue quelquefois non seulement sur les provinces du voisinage, telles que la Syrie, la Mésopotamie, la Babylonie, mais encore jusqu'aux terres les plus reculées de l'Asie, au couchant, au nord, à l'orient, au midi, souvent même jusqu'au fond de l'Afrique, puisque Sémiramis avoit fait la conquête de la plus grande partie de l'Éthiopie & de la Libye.

Cette distinction, que nous venons de faire de l'Assyrie propre, d'avec la Syrie contenant plusieurs autres païs, servira à expliquer certains passages des auteurs Grecs & Latins, qui pourroient sans cela faire quelque difficulté. Nous n'en citerons qu'un seul exemple. Vir-

gile dit, (a) dans ses Géorgiques, parlant de la pourpre de Tyr:

Assyrio fucatur lana veneno.

Cet *Assyrio veneno* désigne la ville de Tyr, qui n'étoit pourtant pas dans l'Assyrie propre, mais dans la Syrie; païs qui avoit appartenu aux Assyriens.

Il y en a qui prétendent que l'Assyrie a porté aussi le nom d'Aturie; mais, ce nom n'a été employé que par corruption; c'est-à-dire, par le changement des deux *ss* en un *t*.

Les mœurs des Assyriens avoient beaucoup de rapport à celles des Perses. Ce que les Assyriens avoient de particulier, c'est qu'ils préposoient dans chaque tribu trois personnes recommandables par leur intégrité, pour produire en public les filles nubiles, & faire annoncer par un héraut, qu'elles étoient en âge d'être mariées. On commençoit toujours par les plus qualifiées. Voilà comme se faisoient les mariages des Assyriens. Il y avoit aussi parmi eux trois sortes de tribunaux, dont le premier étoit composé de ceux qui s'étoient retirés du service militaire; le second, des plus distingués de la nation; & le troisième, des vieillards. Il y en avoit encore un autre établi par le Roi même, lequel étoit chargé de marier les filles, & de connoître des adultéres, des vols & des violences. Les Assyriens avoient adopté le culte d'Adonis, & ils adoroient la nature sous le nom de Bélus.

Aujourd'hui, l'Assyrie est partagée entre les Turcs & les Perses. La partie, que le Grand Seigneur retient, qui est la moindre, se nomme Arsérum, & renferme le Béglerbei & la partie orientale de Mozuque au de-là du Tigre. L'autre partie, que les Perses possédent, est réunie à différentes provinces de Perse. Ses principales villes sont Mosul ou Mossoul & Schiarahsur.

ASSYRIEN. (b) On donna par mépris le nom d'Assyrien à l'empereur Héliogabale.

ASSYRIENS, *Assyrii*, (c) Ἀσσυρίοι, peuples d'Assyrie. *Voyez* Assyrie.

ASTA, *Asta*, Ἄστα, (c) ville d'Espagne, située dans la Bétique. C'est, selon Strabon, au flux & au reflux de la mer, qu'Asta dut sa fondation; car, les hommes ayant considéré la nature du païs & sur tout les avantages de la marée, qui pouvoit rendre les mêmes services que les fleuves, se déterminérent à y bâtir des villes; & celle d'Asta fut de ce nombre. C'étoit une colonie, selon Pomponius Méla, & une ville royale, selon Pline.

Vers l'an 186 avant J. C., C. Atinius, préteur de la province d'Espagne, combattit les Lusitans dans le territoire d'Asta, leur tua six mille hommes, mit tout le reste en déroute, s'empara de leur

(a) Virg. Georg. L. II. v. 465.
(b) Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 232.
(c) Strab. p. 140, 141, 142, Pomp. Mel. L. III. c. de Ext. Hisp. Litt. Ptol. L. II. c. 4. Plin. L. III. c. 1. Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 857. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 21.

camp, & alla auſſi-tôt aſſiéger la ville d'Aſta, avec les légions victorieuſes. Il la prit auſſi facilement qu'il avoit fait le camp des vaincus. Mais, s'étant approché des murailles, avec un peu trop d'imprudence pour un général, il reçut une bleſſure, dont il mourut peu de jours après.

Il y en a qui croyent que c'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui Xérez della Frontera ſur le Guadalete.

ASTA, *Aſta*, Ἄστα, (*a*) ville d'Italie, au païs des Liguriens. Elle eſt qualifiée colonie dans Ptolémée. C'eſt aujourd'hui Aſti dans le Piémont.

Le même Ptolémée place une ville du nom d'Aſta dans la Drangiane.

ASTACES, *Aſtaces*, nom d'un fleuve du royaume de Pont dans l'Aſie mineure. On prétend que les vaches, qui paiſſoient ſur ſes bords, avoient le lait noir, & que ce lait n'en étoit pas moins bon.

ASTACIDÈS, *Aſtacides*, (*b*) Ἀστακίδης, nom d'un chévrier, de Créte, qui avoit été enlevé par une nymphe. Callimaque avoit fait en ſon honneur une épigramme, qui finit par cette apoſtrophe aux paſteurs des brebis : » Paſteurs des brebis, il ne ſera plus » mention de Daphnis ; nous ne » chanterons plus déſormais que » le chévrier Aſtacidès. «

ASTAPA, *Aſtapa*, (*c*) ville d'Eſpagne, dont il eſt parlé dans Tite-Live. Cette ville s'étoit attirée l'indignation des Romains, moins par ſon attachement opiniâtre au parti des Carthaginois, que par la haine qu'elle témoignoit aux premiers, & les hoſtilités qu'elle exerçoit contre eux, hors même les néceſſités de la guerre. Ce qui rendoit ſes habitans ſi fiers & ſi audacieux, ce n'étoit pas ſeulement la ſituation avantageuſe de leur ville, ou les fortifications qu'on y avoit ajoûtées ; mais, l'inclination naturelle qu'ils avoient au brigandage, les portoit à faire des courſes ſur les alliés du peuple Romain, & à dévaliſer ou tuer les ſoldats & les marchands Romains, qui tomboient entre leurs mains. Ayant même ſurpris dans une embuſcade un convoi conſidérable, qui paſſoit ſur les confins de leur païs bien eſcorté, parce qu'il n'étoit pas ſûr d'aller autrement, ils tuérent inhumainement tous ceux, dont il étoit compoſé.

L'armée Romaine s'étant approchée de cette ville pour l'attaquer, les habitans, à qui leur conſcience reprochoit des crimes, dont ils ne pouvoient pas eſpérer le pardon, en ſe rendant à des ennemis ſi juſtement irrités, & comptant peu ſur la bonté de leurs murailles, ou ſur la force de leurs armes, formérent contre eux-mêmes une réſolution auſſi étrange que barbare. Ils entaſſérent, au milieu de la place publique, leurs meubles les plus rares, avec tout

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1. L. VII. c. 19. Plin. L. III. c. 5.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. 4. pag. 547.

(c) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 22, 23.

leur or & leur argent, firent asseoir sur ce monceau précieux leurs femmes & leurs enfans, & entourérent le tout de bois sec & propre à s'embraser dans le moment. Ensuite, ils ordonnérent à cinquante jeunes gens, vigoureux & bien armés, de garder en ce lieu, tant que le succès du combat seroit douteux, & leur fortune, & les personnes qui leur étoient encore plus cheres que leurs biens. Qu'ils fussent bien persuadés que si ceux, qu'ils voyoient marcher à la défense de la ville, ne pouvoient la sauver, ni éviter d'être vaincus, au moins ils périroient tous sur le champ de bataille. Que, puisqu'il falloit donc ce jour-là perdre la liberté, ou par une mort honorable, ou par une honteuse servitude, ils les conjuroient, quand ils s'appercevroient qu'il n'y avoit plus d'espérance, de ne rien laisser de ce qui étoit confié à leur courage, sur quoi l'ennemi pût exercer sa fureur & sa cruauté. Qu'il étoit plus à propos que des mains amies & fideles détruisissent ce qu'on ne pouvoit conserver, que de le laisser subsister, pour servir de jouet à un vainqueur orgueilleux & insolent. On ajoûta des imprécations horribles contre ceux d'entr'eux, que la foiblesse ou l'espérance empêcheroient d'exécuter ce projet.

Après avoir pris ces mesures, ils ouvrirent tout d'un coup les portes de leur ville, & là vinrent fondre sur les Romains avec une extrême furie. Ils ne trouvérent point de troupes disposées pour résister à une sortie, qu'on n'avoit pas lieu d'appréhender. Quelques escadrons, avec les soldats armés à la legére, sortirent au plus vîte du camp pour les aller recevoir. Cette action fut plus remarquable par le courage & l'ardeur des combattans, que par l'ordre & la discipline, qu'ils y observérent. Les cavaliers, qui, les premiers, vinrent à la rencontre de l'ennemi, ayant été repoussés, portérent la terreur parmi les soldats legérement armés. Et les Romains auroient été obligés de combattre sur leurs retranchemens, si le corps des légions, s'étant mis en bataille le plus promptement qu'il pût, ne fût allé au-devant des ennemis. Alors même, ceux d'Astapa, se précipitant comme des désespérés au milieu des armes & des blessures, jettérent pendant quelque tems le désordre parmi les premiers rangs de l'infanterie Romaine. Mais, les vieux soldats, opposant une valeur constante à l'audace & à la témérité, par le carnage des plus avancés, réprimérent la fougue de ceux qui suivoient. Alors, s'étant efforcés de repousser cette troupe de furieux, lorsqu'ils virent qu'aucun ne plioit, & qu'ils se faisoient tuer sans quitter leur poste, ils ouvrirent leur bataillon; ce qui leur étoit aisé, à cause de leur grand nombre; & ayant enfermé les ennemis au milieu, ils les obligérent de se ramasser en rond, & les tuérent tous, depuis le premier jusqu'au dernier.

On ne peut pas reprocher aux Romains d'avoir usé de cruauté en cette occasion; car, outre qu'ils étoient justement irrités, c'étoit

ſuivant les loix de la guerre, qu'ils verſoient le ſang d'un ennemi, qui avoit les armes à la main, & qui combattoit opiniâtrément, ſans vouloir, ni demander, ni recevoir de quartier. Le carnage qui ſe faiſoit dans la ville, étoit bien plus affreux; car, c'étoient des concitoyens, qui égorgeoient une troupe de femmes & d'enfans, incapables par leur ſexe & par leur foibleſſe d'aucune défenſe, qui enſuite jettoient leurs corps, la plûpartencore vivans, ſur un bûcher allumé exprès, dont la flamme étoit éteinte par l'abondance du ſang, qui ſortoit de leurs bleſſures, & qui enfin, las de tuer, ſe jettérent avec leurs armes dans les mêmes flammes, pour y être conſumés avec leurs compatriotes, qu'ils venoient de maſſacrer d'une manière ſi impitoyable.

Tout étoit exécuté, lorſque les Romains entrérent dans la ville. D'abord, à un ſpectacle ſi atroce, ils s'arrêtérent étonnés & interdits; mais, un moment après, ayant apperçu l'or & l'argent, qui brilloient à travers les autres biens, que le feu dévoroit, pouſſés par une paſſion naturelle à tous les hommes, & encore plus aux gens de guerre, ils ſe jettérent au milieu de l'incendie, avec tant d'imprudence que quelques-uns y périrent, & que la plûpart furent endommagés par la vapeur des flammes, ceux qui s'étoient trop avancés, n'ayant pas la liberté de reculer, parce qu'ils étoient preſſés par les derniers, qui vouloient avoir part au butin. Ainſi, la ville d'Aſtapa, conſumée par le feu & par le fer, ne laiſſa rien, qui pût aſſouvir l'avidité du ſoldat. Cela arriva vers l'an de Rome 546.

Cette ville ſe rétablit depuis. Il y en a du moins qui croyent que c'eſt préſentement Steppa, ou, comme d'autres écrivent, Eſtepa. Mais, quelques-uns ſont d'un ſentiment oppoſé, & cherchent Aſtapa dans des ruines à deux lieues de-là, près de la ſource du Xénil.

ASTAPÉENS, *Aſtapenſes*, peuples ainſi appellés d'Aſtapa leur ville. *Voyez* Aſtapa.

ASTAQUE, *Aſtacus*, (a) Ἀςακὸς, ville de Bithynie, ſituée ſur le golfe Aſtacène auquel elle donna ſon nom. Elle fut fondée au commencement de la 17ᵉ. Olympiade par une colonie de Mégaréens, qui, en conſéquence d'un oracle, l'appellérent ainſi du nom d'Aſtacni, homme d'un courage extraordinaire & de la race de ceux, qu'on appelloit Spartes à Thébes. Cette ville, plus d'une fois aſſiégée, éprouva les malheurs de la guerre, & fut miſérable, juſqu'à ce qu'une colonie d'Athéniens étant venue la repeupler, elle ſe releva de ſes pertes, & devint très-floriſſante, du tems que Dydalſe gouvernoit la Bithynie. Nous apprenons ce détail de Memnon; mais, au rapport de M. l'abbé Gédoyn, il ne faut pas trop compter ſur ce que dit cet auteur.

(a) Strab. pag. 563. Pauſ. pag. 310. Plin. L. V. c. 32. Mém. de l'Acad. des Inſcr. & Bell. Lett. T. XII. p. 336, 337. T. XIV. pag. 297. T. XV. pag. 22, 23. T. XIX. pag. 607.

D'autres penſeroient autrement.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que la ville d'Aſtaque dut ſon origine à une colonie de Mégaréens, auxquels Strabon joint les Athéniens en même-tems. Cette colonie, déſolée par les guerres continuelles, qu'elle eut à ſoûtenir contre les Barbares, dont elle étoit environnée, ſe vit enfin contrainte de ſubir le joug de Déſalce, ou Dydalſe, qu'on vient de nommer. Charmé de ſa nouvelle conquête, ce prince en releva les ruines, la décora de pluſieurs beaux édifices, & en fit la capitale de ſes États.

Sous le regne de Bas, Denys, tyran d'Héraclée, forma le ſiége d'Aſtaque. Les Héracléotes ſupportoient impatiemment le joug de ſa domination. Tant d'ennemis lui cauſoient de vives inquiétudes; & réſolu de ſacrifier à ſa propre ſûreté des ſujets, dont la fidélité lui étoit ſi juſtement ſuſpecte, il prétexta la délivrance d'Aſtaque, colonie Grecque, liée autrefois d'intérêts avec la République d'Héraclée. Le projet fut généralement approuvé; & la plûpart de ceux, qui étoient en état de porter les armes, ſuivirent le tyran avec joie à une expédition, qui leur paroiſſoit également utile & glorieuſe. L'armée s'avança juſques ſous les murs d'Aſtaque, ſans trouver de réſiſtance. Alors, Denys, attentif en apparence à la conſervation des Héracléotes, les poſta dans des endroits marécageux & à l'abri de toute inſulte. Enſuite, il alla à la tête des troupes étrangéres, qui étoient à ſa ſolde, ſe camper ſur des collines couvertes de bois & arroſées de pluſieurs fontaines, comme ſi, de deſſein prémédité, il eût voulu les expoſer ſeules à la fureur de l'ennemi.

Cependant, l'intention du tyran n'étoit point d'emporter la place; & les travaux n'étoient que médiocrement avancés, lorſque les chaleurs de l'été ſe firent ſentir avec la plus grande violence. On a pu remarquer que les quartiers, qu'on avoit diſtribués aux Héracléotes, devoient naturellement être très-mal ſains; & cela, joint à l'ardeur d'un ſoleil brûlant, fit périr preſque tous ces malheureux ſoldats. Denys, au comble de ſes vœux, leva le ſiége.

Strabon, que nous avons déjà cité, nous apprend que la ville d'Aſtaque fut détruite dans la ſuite par Lyſimaque, & que les habitans en furent tranſportés à Nicomédie, par celui-là même qui avoit été le fondateur de cette dernière. Ce récit montre que la ville d'Aſtaque étoit différente de celle de Nicomédie. Cependant, preſque tous les Auteurs nous préſentent ces deux villes comme ne faiſant qu'une ſeule & même ville, qui avoit d'abord porté le nom d'Aſtaque. Il y a apparence que la proximité de ces deux villes, ſituées ſur le même golfe, aura donné lieu de les confondre enſemble.

ASTAQUE, *Aſtacus*, (a)

(a) Strab. pag. 459. Ptolem. L. III. c. 14. Thucyd. pag. 118.

Α'ςακὸς, ville de Gréce dans l'Acarnanie. Strabon & Ptolémée ne ſont pas les ſeuls auteurs qui en parlent. Thucydide en avoit parlé avant eux. Durant la guerre du Péloponnèſe, les Athéniens vinrent aſſiéger cette ville, qui étoit alors ſoumiſe aux loix du tyran Evarque; & s'en étant emparés, ils chaſſérent le tyran, & firent entrer la ville dans leur ligue.

ASTAROTH, *Aſtaroth*, (a) Α'ςαρὼθ, ville de Paleſtine, ſituée au de-là du Jourdain, dans la tribu de Manaſſé. La Vulgate joint le mot *Aſtaroth* au mot *Carnaïm;* au lieu que les Septante les ſéparent; de manière que ſelon leur verſion, ce devoit être deux villes diſtinctes. Quoiqu'il en ſoit, ce fut à Aſtaroth que Chodorlahomor, avec quelques Rois, qui s'étoient joints à lui, défit les Raphaïms, qu'on dit avoir été des géans.

La ville d'Aſtaroth étoit à ſix milles d'Adraa ou Édraï. Entre cette ville & celle d'Abila, il y avoit deux lieux nommés Aſtaroth dans la Batanée, diſtans de neuf milles l'un de l'autre, entre Abila & Adraa. On croit que le nom d'Aſtaroth eſt venu de la déeſſe Aſtarté, qui étoit adorée dans cette ville.

ASTAROTH, *Aſtaroth*, nom de la mere de Melchiſédech, ſelon les Orientaux. D'autres l'appellent Aſterie ou Salathiel.

ASTAROTH, *Aſtaroth*, nom d'une divinité, autrement appellée Aſtarté. *Voyez* Aſtarté.

ASTAROTH, *Aſtaroth*, (b) ſorte d'eſprit, qui préſidoit à l'Occident, ſuivant le ſyſtême de certains magiciens. C'étoit le mercredi, qu'il falloit l'invoquer, & il procuroit l'amitié des grands.

ASTAROTH, *Aſtaroth*. Ce mot ſe prend quelquefois pour le nom d'un démon:

C'eſt donc bien vainement que nos Auteurs deçus,
Baniſſant de leurs vers ces ornemens reçus,
Penſent faire agir Dieu, ſes Saints & ſes Prophétes,
Comme ces dieux éclos du cerveau des Poëtes,
Mettent à chaque pas le Lecteur en enfer,
N'offrent rien qu'Aſtaroth, Belſébuth, Lucifer. Boil.

ASTAROTHITES, *Aſtarothitæ*, ou *Aſtarothites*, ſecte de Juifs, qui adoroient Aſtaroth & le vrai Dieu, joignant ces deux cultes enſemble. On dit qu'il y eut de ces Idolâtres, depuis Moïſe juſqu'à la captivité de Babylone.

ASTARTÉ, *Aſtarte*, (c) Α'σ-

(a) Geneſ. c. 14. v. 5.

(b) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XII. p. 54, 55.

(c) Judic. c. 2. v. 13. c. 3. v. 7. c. 10. v. 6. Reg. L. I. c. 7. v. 3, 4. c. 12. v. 10 c. 31. v. 10. L. IV. c. 23. v. 13. Lucian. T. II. pag. 876. *& ſeq.* Cicer. de Natur. Deor. L. III. c. 59. Myth. par M. l'abb. Ban. T. I. pag. 29, 165. *& ſuiv.* T. III. pag. 9, 10. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. pag. 163. T. II. pag. 386. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. V. p. 67. *& ſuiv.* T. VI. p. 530. Tom. VII. pag. 32, 33, 46. Tom. XVI. pag. 37. *& ſuiv.*

ταρτη, fille d'Uranos & de Gé, épousa Cronos, son frere. Elle en eut sept filles, nommées en commun Titanides ou Dianes, & deux fils, Pothos & Éros, le Desir & l'Amour, qui naquirent longtems après leurs sœurs. Telle est la Théologie de Sanchoniaton. Passons à des choses plus fondées.

Astarté étoit la grande divinité des peuples de Syrie ; & on voit par plusieurs endroits de l'Écriture Sainte, qu'elle étoit honorée également par les Phéniciens & par les Philistins. Tous les Sçavans conviennent qu'elle est la même que Vénus. Cicéron, qui parle des différentes Vénus, que la Théologie Payenne reconnoissoit, dit que la quatrième, qu'on appelloit Astarté, étoit née à Tyr dans la Syrie, & qu'elle avoit été mariée à Adonis : *Quarta Venus Syria, Tyroque concepta, quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse tradunt.* Il auroit parlé plus juste, s'il l'avoit confondue avec la première, qu'il dit avoir été fille du ciel & de la lumière ; car, comme Astarté étoit parmi les Syriens la même que la lune, cette origine lui convenoit parfaitement. On ose même assurer que les quatre Vénus, dont parle Cicéron, se réduisent à la seule Astarté. On vient de le voir de la première ; & il n'est pas difficile de le prouver de la seconde, qu'on croyoit être née dans la mer, du sang qui coula de la plaie de Cœlus.

Quoiqu'il en soit, l'Écriture Sainte, qui parle souvent de cette Déesse, la nomme Astaroth, & quelquefois le dieu ou l'abomination des Sidoniens. Sur quoi, il est bon de remarquer 1.° que quoique le mot *Astaroth* soit au pluriel, il ne signifie pas pour cela plusieurs divinités. 2.° Que le nom masculin de dieu des Sidoniens n'est pas non plus une preuve qu'Astaroth soit un dieu ; car, outre que les Hébreux n'ont point de mot qui marque une déesse, il est certain que la déesse des Sidoniens étoit adorée sous les deux sexes, ainsi que plusieurs autres dieux. Les Anciens, en effet, font mention du dieu Lunus, qui étoit la lune elle-même, & Virgile parlant de Vénus, l'appelle un dieu puissant. 3.° Qu'Astaroth signifie proprement des troupeaux de brebis & de chévres.

Le prophéte Jérémie appelle cette Déesse la reine du Ciel. » Les enfans, dit-il, amassent le » bois ; les peres allument le feu, » & les femmes mêlent de la graisse » avec de la farine pour faire des » gâteaux à la reine du Ciel. « Sur quoi, on peut encore faire deux remarques ; la première, que le titre de reine du Ciel est celui qui convient le mieux à Astarté, qui, parmi les Syriens, étoit la même que la lune ; la seconde, qu'on voit dans ce passage, une partie du culte qu'on rendoit à cette Déesse, & l'empressement qu'avoit tout le monde à préparer les sacrifices, qu'on lui offroit. Dans d'autres endroits des Livres saints, elle est désignée seulement par les mots d'Aséra, ou d'Aséro, ou d'Asérim ; ce qui veut dire les bois, ou l'idole du bocage, parce

qu'en effet, on l'honoroit dans les bois ſacrés, qui lui ſervoient de temple. Les Septante n'ont pas fait difficulté de mettre quelquefois Aſtarté, au lieu d'Aſéro, puiſque ces deux termes déſignent véritablement la même divinité.

Aſtarté & Adonis regnérent dans la Syrie; & comme après la mort d'Adonis, Aſtarté continua de gouverner le royaume avec beaucoup de douceur & d'équité, elle fut comme ſon mari, miſe au rang des dieux, & honorée d'un culte particulier. Ce culte fut aſſez pur d'abord; mais, il s'y mêla dans la ſuite, des infamies, que nous n'avons pas deſſein de décrire. Cette Déeſſe étoit honorée principalement dans ces bois ſacrés, que l'Écriture Sainte nomme Aſcrim, ainſi que nous l'avons dit. Saint Jérôme traduit toujours ce terme par celui de Priape, pour marquer les déſordres qui s'y commettoient. Outre les bois ſacrés, cette Déeſſe avoit des temples. Hérodote parle de celui d'Aſcalon, qui lui étoit dédié, & qui, ſelon cet auteur, étoit le plus ancien de ſes temples. Elle en avoit auſſi dans les iſles de Chypre & de Cythère, & ſans doute dans pluſieurs autres endroits.

Comme Aſtarté étoit devenue le ſymbole de la lune, ainſi qu'Adonis, celui du ſoleil, les Livres ſaints joignent toujours le culte de Baal, qui repréſentoit cet aſtre, avec celui d'Aſtaroth ou Aſtarté. Pour faire voir, en peu de mots, à quel excès étoit portée la ſuperſtition pour ces deux idoles, il ſuffit de dire qu'Achaz avoit quatre cens cinquante prophétes ou prêtres de Baal, & que Jézabel, ſon épouſe, qui avoit introduit dans Iſraël le culte d'Aſéra ou d'Aſtarté, en avoit quatre cens de cette déeſſe, dont Itobal, roi de Tyr, ſon pere, étoit grand-Prêtre; comme nous l'apprenons de Ménandre d'Éphèſe, cité par Joſephe.

Remarquons encore que les bois, conſacrés à cette divinité, étoient toujours proche des temples de Baal, & pendant qu'on offroit à celui-ci des ſacrifices ſanglans, & même des victimes humaines; on ne préſentoit à celle-là que des gâteaux, des liqueurs & des parfums; mais, on s'abandonnoit en ſon honneur aux proſtitutions les plus honteuſes, dans des tentes faites exprès, ou dans des cavernes, qui ſe trouvoient dans les bois qui lui étoient conſacrés. Les adorateurs de cette fauſſe divinité ſe faiſoient imprimer ſur la chair la figure d'un arbre; & on les appelloit pour cela *Dendrophori*, porte-arbres; ce qui revient parfaitement à ce que dit l'Écriture Sainte d'Aſtaroth, dont le nom d'Aſéra, qui lui eſt donné par les Prophétes, ſignifie des arbres, ou un bocage.

On lui dreſſoit auſſi des tables ſur les toits des maiſons, auprès des portes, ou dans les veſtibules, comme auſſi dans les carrefours. Au premier jour de chaque lune, on préparoit un ſouper pour la Déeſſe; & c'eſt, pour le dire en paſſant, ce que les Grecs nommoient le ſouper d'Hécate. On

préparoit les mêmes repas pour Adonis.

La manière de représenter ces deux divinités étoit différente, suivant les lieux, qui avoient adopté leur culte. Quelquefois, Baal ou le Soleil étoit vêtu en femme, pendant qu'Astarté ou la Lune, paroissoit armée & avec de la barbe, mais plus souvent sous la figure d'une femme, ayant pour coëffure une tête de bœuf avec ses cornes, ou pour marquer sa royauté, comme le dit Porphyre dans Eusébe, ou pour représenter le croissant de la lune, de même qu'Isis, qui étoit en Égypte le symbole de la même planete.

Les médailles de la ville de Tyr, frappées en l'honneur de Démétrius, second roi de Syrie, représentent Astarté ou la Vénus Tyrienne, vêtue d'un habit long, & ayant par-dessus un manteau retroussé sur le bras gauche. Elle a une main avancée, comme commandant avec autorité, pendant que de l'autre elle tient un bâton recourbé & fait en forme de croix. Parmi les fleurs, la rose lui étoit consacrée, parce qu'elle avoit été teinte du sang d'Adonis, qu'une de tes épines avoit piqué. On ajoûtoit que cette fleur, blanche auparavant, étoit devenue rouge dipuis ce moment, ainsi qu'on le voit dans Ovide.

M. l'abbé Banier termine ses réflexions sur l'article d'Astarté, par dire 1.° que la déesse céleste, que Sanchoniaton &, après lui, Porphyre nomment Baltis, la maîtresse ou la reine; que la Vénus d'Ascalon, l'Alilat des Arabes, l'Isis des Égyptiens, représentoient toutes la Lune chez les différens peuples, qui adoroient cette planéte, dont le culte étoit fort répandu dans l'orient. 2.° Qu'il se pouvoit faire encore qu'Astarté ou Vénus, la même que les Grecs nommoient Vénus Uranie ou la Céleste, représentât la planéte de ce nom. Mais, il est constant, d'après Hérodote & les autres anciens auteurs, qu'elle étoit le plus souvent prise pour la Lune, ou, ce qui est la même chose, pour la reine du Ciel.

Astarté, dans la suite des tems, fut nommée Junon l'Assyrienne, comme l'assure Lucien; mais, selon cet auteur, ce n'étoit pas son nom, & elle ne le prit qu'au tems où l'on commença de célébrer en son honneur les grands mystéres. Ce même Auteur assure que de toutes les villes de Syrie, Hiérapolis ou la ville Sacrée étoit celle où Astarté étoit le plus honorée. Et comme il étoit Syrien d'origine, & qu'il n'avance rien, comme il le dit lui-même au commencement du curieux & sçavant traité, qu'il a fait au sujet de cette Déesse, qu'il n'ait vu ou appris de ses Prêtres, son autorité doit être ici d'un très-grand poids. » De tous les temples de la Syrie, dit il, le plus célebre & » le plus auguste est celui de » cette ville; car, outre les ouvrages de grand prix & les offrandes, qui y sont en très- » grand nombre, il y a des marques d'une divinité qui y préside. On y voit les statues suer,

» se mouvoir, rendre des oracles;
» & on y entend souvent du bruit,
» les portes étant fermées. Aussi
» est-il le plus riche de tous ceux
» qui sont venus à ma connois-
» sance. «

Après avoir rapporté les différentes opinions au sujet de celui, qui avoit fait bâtir ce superbe temple, il en fait la description.
» Il est tourné, dit Lucien, vers
» l'Orient, & élevé de deux toi-
» ses au-dessus du rez de chaus-
» sée, & on y monte par un dé-
» gré de pierre. D'abord, on
» trouve un grand portique d'une
» structure admirable. Les portes
» de ce temple sont d'or, aussi
» bien que la couverture, sans
» parler de l'intérieur qui brille
» par tout du même métal. Cet
» édifice est séparé en deux par-
» ties, dont l'une est comme le
» sanctuaire, & est plus élevée
» que l'autre. Mais, il n'est per-
» mis qu'aux Prêtres & même
» aux principaux seulement d'y
» entrer. C'est dans ce sanctuaire
» que sont deux statues d'or,
» l'une de Jupiter, portée sur des
» bœufs; l'autre de Junon, soû-
» tenue sur des lions. Cette der-
» nière est une espèce de Panthée,
» qui porte les symboles de plu-
» sieurs autres déesses, tient d'une
» main un sceptre, & de l'autre
» une quenouille, & a la tête en-
» vironnée de rayons, & cou-
» ronnée de tours. On voit aussi,
» dans le même temple, plusieurs
» autres statues d'Apollon, d'At-
» las, de Mercure, de Lucine,
» &c. «

Tel étoit, selon Lucien, l'intérieur du temple. » Au-dehors
» étoit un grand autel d'airain,
» accompagné de plusieurs sta-
» tues, faites par les meilleurs
» maîtres. Il y avoit plus de trois
» cens Prêtres employés seule-
» ment au soin des sacrifices, sans
» parler d'une infinité d'autres
» ministres subalternes. Les Prê-
» tres étoient vêtus de blanc; &
» le souverain Pontife l'étoit de
» pourpre avec une tiare d'or. On
» sacrifioit dans ce temple deux
» fois le jour; & il y avoit des
» fêtes, où les sacrifices s'offroient
» avec plus de solemnité qu'aux
» jours ordinaires. «

A ce qu'on vient de rapporter d'après Lucien, on peut joindre deux réflexions; la première, que le temple dont il parle, n'étoit pas l'ancien, que le tems l'avoit ruiné, ainsi qu'il le dit lui-même; mais, que c'étoit celui qui avoit été bâti par Stratonice, celle-là même qu'Antiochus céda à son fils, qui en étoit amoureux. Aussi portoit-il toutes les marques d'un temple construit par les Grecs, puisqu'on y voyoit les statues de Jupiter, de Junon & des autres dieux de la Gréce. La seconde réflexion, c'est qu'il est évident qu'on avoit emprunté beaucoup de choses du temple de Salomon, soit pour la construction de ce temple, soit pour le service de la Déesse, qui y étoit honorée.

En effet, 1.° le temple de Syrie étoit divisé en deux parties, dont l'une étoit le temple proprement dit, l'autre le sanctuaire, où il n'étoit permis qu'aux principaux Prêtres d'entrer; & on sçait que

que le ſeul ſouverain Pontife avoit la permiſſion d'entrer une fois l'an dans ce qu'on appelloit le *Sancta Sanctorum.* 2.° L'un & l'autre de ces deux temples étoit environné de deux parvis. 3.° Il y avoit à la porte de l'un & de l'autre un autel d'airain. 4.° Les ſacrificateurs de la déeſſe de Syrie étoient diviſés en deux ordres ; ſçavoir, le Pontife & les Prêtres. Il en étoit de même à Jéruſalem. Les prêtres d'Hiérapolis étoient vêtus de blanc, & le pontife de pourpre avec une tiare d'or. Tel étoit l'habit des ſacrificateurs des Juifs. 5.° Lucien ajoûte qu'outre les Prêtres, il y avoit dans le temple de la déeſſe de Syrie, une multitude d'autres miniſtres, qui ſervoient dans les cérémonies, & un grand nombre d'autres qui jouoient de la flûte & de pluſieurs inſtrumens. C'étoient les fonctions des Lévites, qui ſervoient les ſacrificateurs, chantoient & ſonnoient de la trompette pendant les ſacrifices. 6.° On ſacrifioit deux fois le jour à Hiérapolis, le ſoir & le matin. Il en étoit de même à Jéruſalem. 7.° Si, dans la cérémonie d'une des fêtes d'Hiérapolis, on alloit puiſer de l'eau dans la mer, pour la répandre dans le temple en l'honneur de la Déeſſe ; c'étoit une imitation de cette effuſion d'eau, qui ſe faiſoit à Jéruſalem, à la fête des Tabernacles. 8.° Selon Lucien, les animaux qu'on immoloit dans le temple d'Hiérapolis, étoient le bœuf, la brebis & la chévre ; & on n'y offroit point de pourceaux. Il eſt clair que cet uſage étoit pris des Juifs, qui, des animaux à quatre pieds, ne ſacrifioient que ceux, qu'on vient de nommer. 9.° La plus grande fête d'Hiérapolis, ſuivant le même Auteur, arrivoit au printems; & ceux, qui y aſſiſtoient, ſacrifioient une brebis, l'apprêtoient & la mangeoient. On ne l'immoloit pas dans le temple ; mais, après l'avoir préſentée à l'autel & fait les libations, on la rapportoit chez ſoi, où, après quelques prieres, on l'offroit en ſacrifice. Rien certainement ne reſſemble plus à la fête de Pâques, qui ſe célébroit auſſi au printems. 10.° Enfin, il y avoit à Hiérapolis, dit toujours Lucien, une autre ſorte de ſacrifice, où l'on couronnoit la victime ; puis, on la lâchoit, & elle ſe précipitoit du haut du rocher, ſur lequel étoit bâti le temple. C'eſt-là, ſans doute, une imitation de la fête des Propitiations, au jour de laquelle on amenoit le bouc Azaël dans le déſert, couronné d'une bande d'écarlate, & on le précipitoit du haut d'un rocher.

On pourroit pouſſer encore plus loin ce parallele ; mais, en voilà aſſez pour faire juger que les Syriens, du moins pour le tems dont parle Lucien, avoient emprunté des Juifs pluſieurs des cérémonies, qui ſe pratiquoient à Jéruſalem.

ASTÉBÉ, *Aſtebe*, femme de Pygmalion, roi de Tyr, qui fut un prince célebre par ſon avarice & par ſa cruauté. Aſtébé, non moins cruelle que ſon mari, l'empoiſonna. Et comme il ne mouroit pas aſſez promptement

au gré de sa femme, elle prit le parti de l'étrangler. Cette inhumaine & barbare Princesse voulut ensuite faire noyer son fils ; mais, celui-ci trouva le moyen de se sauver dans une barque.

ASTÉNIDUM. (*a*) M. de Valois, dans sa Notice, au mot *Astenidum*, avance que ce nom est le même que *Satanacum*, Stenai, ville située au-de-là de la Meuse dans le diocése de Tréves; & que le *Pagus Stadinisus*, dont il est parlé dans les Capitulaires de Charles le Chauve, a pris de ce lieu sa dénomination. Ce même *Pagus*, comme il le remarque, est aussi appellé par Flodoard *Pagus Stadonensis*. M. Ducange, dans son Glossaire, paroît être du sentiment de M. de Valois, par rapport au mot *Astenidum*, qu'il croit être aussi Stenai. Cependant, dans ses notes sur l'histoire de Ville-Hardouin, il place le *Pagus Stadinisus* en de-çà de la Meuse, dans le diocése de Châlons sur Marne, entre Vitri & Sainte Manehould. On trouve, en effet, auprès de cette dernière ville un village, qui s'appelle aujourd'hui Dampierre le Château, & qui est nommé, dans les anciens titres, Dampierre en Estenois ou Estaienois. L'archidiacre de Châlons sur Marne, qui fait ses visites dans ces cantons-là, se dit encore archidiacre d'Astenai, & anciennement d'Astenois ; ce qui convient mieux aux mots *Astenidum*, *Stadinisus* & *Stadonensis*, qu'au mot *Satanacum*.

Mais, une réflexion sur les Capitulaires de Charles le Chauve paroît à M. Bonamy décider la difficulté. Ces Capitulaires, qui sont de l'an 853, contiennent les noms des provinces de la domination de ce Roi, & ceux des *Missi Dominici*, qui devoient s'y transporter pour faire exécuter les ordres du Prince. Hincmar, archevêque de Reims, est nommé pour aller avec deux Comtes, *in Remtiano*, *Vonzizo*, *Stadiniso*, *Pertiso*, *Barriso*, *Camiziso*, *Catalaunio*, *Virtudiso*, *Baganfoniso*, *Tardaniso*. On connoît la position de tous ces districts dépendans de la métropole de Reims, & situés en de-çà de la Meuse. Le *Pagus Stadinisus* devoit y être aussi ; car en 853 Charles le Chauve ne possédoit aucun païs au de-là de cette rivière, qui, par le dernier traité, fait entre les trois fils de Louis le Débonnaire, séparoit de ce côté-là les états de l'empereur Lothaire & de Charles le Chauve. Stenai, en particulier, appartenoit à Lothaire ; par conséquent le *Pagus Stadinisus* n'étoit pas au de-là de la Meuse dans le diocése de Tréves. Il faut le chercher dans une province, où Charles le Chauve fût en droit d'envoyer ses *Missi Dominici* ; & M. Ducange l'a trouvé dans le diocése de Châlons sur Marne, où le nom moderne du canton appellé Astenai ou Estenois, répond parfaitement à l'ancien nom *Astenidum*, *Stadinisus*.

ASTER, *Aster*, Ἀστὴρ, (*b*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVIII. pag. 267, 268.

(*b*) Lucian. T. I. pag. 692. Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 475, 476.

natif de la ville d'Amphipolis. Il s'étoit offert à Philippe de Macédoine sur le pied d'un excellent tireur, qui ne manquoit pas les oiseaux, lors même qu'ils voloient le plus vîte. Philippe lui répondit: *Eh bien, je vous prendrai à mon service, lorsque je ferai la guerre aux étourneaux.* La raillerie piqua au vif l'Arbalêtrier. Souvent un bon mot coûte bien cher, & ce n'est pas un petit mérite de sçavoir contenir sa langue. Aster s'étant jetté dans la place, tira contre lui une fléche, où il avoit écrit: *A l'œil droit de Philippe*, & lui prouva cruellement qu'il sçavoit bien tirer. Car, il lui creva en effet l'œil droit. Philippe lui renvoya la même fléche, avec cette inscription: *Philippe fera pendre Aster, s'il prend la ville, & lui tint parole.*

Un habile chirurgien tira la fléche de l'œil de Philippe, avec tant d'adresse & de délicatesse, qu'il ne resta aucune trace de la plaie; & ne pouvant lui sauver l'œil, dumoins, il lui sauva la difformité. Ce Prince, néanmoins, depuis, eut toujours la foiblesse de se fâcher, toutes les fois qu'il échappoit à quelqu'un de prononcer devant lui le mot de cyclope, ou seulement le mot d'œil.

ASTÉRIE, *Asterium*, Α'στέριον, (*a*) l'une de ces villes Grecques, dont les habitans, selon Homère, partirent pour le siége de Troye. Comme on met deux villes de ce nom dans la Gréce, une dans la Thessalie, l'autre dans la Péonie, il seroit assez difficile de déterminer de laquelle des deux parle Homère.

ASTÉRIE, *Asteria*, Α'στερία, (*b*) courtisanne, dont il est parlé sous le nom d'Aristérie. *Voyez* Aristérie.

ASTÉRIE, *Asteria*, Α'στερία, (*c*) fille de Cœus & de Phœbé, & sœur de Latone. Elle épousa Persès, de qui elle eut Hécate. Les Poëtes disent qu'Astérie fut aimée de Jupiter, qui prit la figure d'un aigle, en jouit, & en eut Hercule.

Dans la suite, ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant sa colére, elle fut changée en caille, qui se nomme Ortyx du Grec, ὄρτυξ; & elle donna ce nom à l'isle, où elle s'étoit sauvée, qui est une des isles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & qui, après avoir flotté quelque tems, vint sur l'eau, & fut rendue stable, quand Latone s'y retira. Elle fut consacrée à Neptune & à Doris. Ensuite, elle porta le nom de Délos.

ASTÉRIE, *Asteria*, Α'στερία, fille de Hydée, fut mariée à Belléрhon, & eut de lui un fils, appellé Hydis, qui bâtit Hydisse, ville de Carie.

ASTÉRION, *Asterion*, (*d*) Α'στερίων, fleuve du Péloponnèse, qui couloit dans l'Argolide. Les

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 735.
(*b*) Plut. T. I. pag. 481.
(*c*) Myth. par M. l'abb. Ban. Tom. I. pag. 198. Ant. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 195. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 3, 4.
(*d*) Pauf. pag. 114.

gens du païs disoient que ce fleuve eut trois filles, Eubée, Prosymne & Acrée, & que toutes les trois furent nourrices de Junon. Ils avoient donné le nom d'Acrée à une montagne, qui étoit vis-à-vis de celle où étoit un temple de Junon, le nom d'Eubée à celle-ci, & le nom de Prosymne à une grande place, qui étoit devant le temple. L'Astérion couloit au bas; ensuite, il se précipitoit dans un gouffre, & ne paroissoit plus. Sur ses rives croissoit une herbe qu'on appelloit l'Astérion. On en paroit l'autel de la Déesse, & on lui en faisoit des couronnes.

On met dans la Gréce deux villes du nom d'Astérion, l'une dans la Péonie, & l'autre dans la Thessalie. On dit que celle-ci, & peut-être l'autre aussi, avoit été ainsi appellée à cause de sa situation sur une haute montagne. Elle porta encore le nom de Pirésie. Il a été parlé de ces deux villes sous le nom d'Astérie. *Voyez* Astérie.

ASTÉRION, *Asterion*, (a) Ἀστερίων, quoique peu connu d'ailleurs, est cependant nommé parmi les Argonautes, par quelques Auteurs, qui disent qu'il étoit fils de Comètès & d'Antigone, fille de Pharès. Et comme Pharès étoit frere de Créthée fils d'Éolus, il étoit cousin de Jason. Il se peut même faire que Comètès étoit, aussi bien que sa femme, de la race des Éolides. M. l'abbé Banier croit qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Apollodore, cet Astérion avec Astérius, fils de Nélée, & frere de Nestor, qu'on dit aussi être du nombre des Argonautes.

Astérion étoit représenté à Olympie, monté sur un char, & poussant ses chevaux dans la carrière.

ASTÉRION, *Asterion*, (b) Ἀστερίων, fils de Minos, roi de Créte, fut tué par Thésée. Ce Prince, selon Pausanias, surpassoit en force & en courage tous ceux, que Thésée avoit vaincus jusqu'alors.

Astérion, au rapport d'Apollodore, est le même que le fameux Minotaure. Pausanias semble au contraire faire d'Astérion, fils de Minos, un prince d'une force de corps & d'un courage extraordinaires; ce qui est bien plus naturel que de feindre un monstre tel qu'on dépeint le Minotaure.

ASTÉRION, *Asterion*, (c) Ἀστερίων, fameux statuaire, fils d'Eschyle. Il avoit fait la statue d'un Athléte de Sicyone, nommé Chéréas. On voyoit cette statue à Olympie.

ASTÉRIQUE, *Asteriscus.* C'est un signe, qui est ordinairement en forme d'étoile, que l'on met au-dessus, ou auprès d'un mot, pour indiquer au Lecteur qu'on le renvoie à un signe pareil, après lequel il trouvera quelque remarque ou explication. Une suite de petites étoiles indique

(a) Pauf. pag. 320. Myth. par M. l'abb. Ban. T. VI. pag. 381, 382. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. pag. 81, 82.

(b) Pauf. pag. 143. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. pag. 183.

(c) Pauf. pag. 347.

qu'il y a quelques mots qui manquent.

L'Astérique étoit en usage dans le même sens chez les Anciens. C'est un diminutif de ἀστὴρ, *stella*, étoile. Isidore en fait mention au premier Livre de ses Origines. *Stella enim* ἀστὴρ *Græco sermone dicitur, à quo Asteriscus, stellula, est derivatus.* Quelques lignes plus bas, il ajoûte qu'Aristarque se servoit de l'Astérique allongé par une petite ligne * -, pour marquer les vers d'Homère, que les copistes avoient déplacés.

Quelquefois, on se sert de l'Astérique pour faire remarquer un mot ou une pensée. Mais, il est plus ordinaire que, pour cet usage, on employe cette marque NB, qui signifie *nota benè*, remarquez bien.

ASTÉRIS, *Asteris*, Ἀστερὶς, (*a*) petite isle de la mer Égée, située entre l'isle d'Ithaque & celle de Samos ou Céphallénie. Strabon l'appelle Astérie.

Cette isle avoit deux ports, l'un du côté d'Ithaque, & l'autre du côté de Samos ou Céphallénie. Et ces deux ports, elle les faisoit, comme dit Virgile, en parlant du Phare d'Alexandrie, *objectu laterum.* C'est pourquoi, ils étoient ἀμφίδυμοι, ouverts des deux côtés. Car, on y entroit & on en sortoit du côté du Péloponnèse, & du côté opposé, qui étoit celui de Corcyre. Telle étoit l'isle d'Astéris du tems d'Homère.

Mais, du tems de Scepsius, les choses étoient bien changées; car, cet auteur, cité par Strabon, soûtient que l'isle d'Astéris n'avoit plus alors de port. Néanmoins, elle subsistoit encore, au témoignage d'Apollodore; & il y avoit même, selon lui, une petite ville nomée Alalcomènes.

ASTÉRIUS, *Asterius*, Ἀστέριος, (*b*) eut pour pere Tectame ou Teutame, l'un des descendans de Deucalion, & pour mere la fille de Crétès. Il succéda à son pere au royaume de Créte. On dit que, sous son regne, Jupiter enleva Europe du païs de Phénicie, l'amena dans l'isle de Créte, eut commerce avec elle, & fut pere de trois enfans, Minos, Rhadamante & Sarpédon. Ensuite, Astérius épousa Europe; mais, comme il n'en avoit point d'enfans, il adopta les fils de Jupiter & leur laissa son royaume.

Dans le récit qu'on vient de lire, nous avons suivi l'opinion de Diodore de Sicile. D'autres assurent que Minos, Rhadamante & Sarpédon étoient non des fils adoptifs d'Astérius, mais ses propres fils, & que ce fut Astérius lui-même, qui fit enlever la princesse Europe.

ASTÉRIUS, *Asterius*, Ἀστέριος, (*c*) fils de Nélée & frere de Nestor. Suivant l'ancien Scholiaste

(*a*) Strab. pag. 59, 456, 457. Homer. Odyss. L. IV. *sub finem.*

(*b*) Diod. Sicul. pag. 183. Hérod. L. I. c. 2. Myth. par M. l'abb. Ban. T. VI. pag. 109. *& suiv.*

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. IX. pag. 82.

d'Apollonius, il doit être mis au nombre des Argonautes.

ASTÉRIUS, *Asterius*, (a) Ἀστέριος. Vis-à-vis de Milet, il y avoit l'isle de Ladé, qui se séparoit en deux autres petites isles, dont l'une portoit le nom d'Astérius, parce qu'Astérius y avoit son tombeau. Il étoit fils d'Anax que l'on dit avoir été fils de la Terre. Le corps d'Astérius n'avoit pas moins de dix coudées de long.

ASTÉRODIE, *Asterodia*, (b) Ἀστεροδία, princesse qui fut mariée à Endymion, roi d'Élide. D'autres nomment autrement la femme de ce Prince.

Il y a eu une nymphe, appellée Astérodie.

ASTÉROPE, *Asterope*, l'une des Atlantides. *Voyez* Atlantides.

ASTÉROPÉE, *Asteropæus*, Ἀστεροπαῖος, (c) fils de Pélegon, & petit-fils du fleuve Axius, & de la belle Péribée, étoit roi de Péonie. Il vint à la tête des Péoniens au secours des Troyens. Achille marcha contre ce Prince, comme il s'avançoit hors du fleuve Xanthe.

Astéropée, sans s'étonner, vole à sa rencontre, un javelot à chaque main; car, le Xanthe, irrité du carnage, qu'Achille avoit fait de plusieurs jeunes guerriers, qu'il avoit tués au milieu de ses ondes sans aucune compassion, lui avoit inspiré cette force & ce courage. Quand ils furent près l'un de l'autre, Achille adresse le premier la parole à Astéropée. » Qui es-tu, » & d'où es-tu, lui dit-il, jeune » téméraire, qui oses me résister? » Sçais-tu qu'il n'y a que les fils » des peres infortunés, qui s'op» posent à mon courage?

» Magnanime fils de Pélée, lui » répond l'illustre fils de Pélegon: » pourquoi me demandes tu ma » famille & mon païs? Je suis de » la fertile Péonie; je comman» de les belliqueuses troupes des » Péoniens, & voici l'onzième » jour que je suis arrivé au se» cours de Troye. Je descends » du fleuve Axius, qui arrose de » ses belles eaux cette délicieuse » contrée; car, Axius fut pere » du valeureux Pélegon, qui m'a » donné le jour. Mais à quoi bon » tant de discours, lorsqu'il faut » combattre? «

A ces mots, Achille leve sa pique, & Astéropée, qui se servoit également bien des deux mains, lance en même-tems ses deux javelots. L'un donna dans le bouclier, qu'il ne put percer; car, la lame d'or de ce bouclier, présent immortel d'un dieu, émoussa la pointe. L'autre lui effleura le coude, fit couler son sang, & volant par-dessus sa tête, alla entrer en terre bien loin de lui.

Achille, après avoir essuyé ces deux coups, lance contre Astéropée sa redoutable pique, qui le manque, & qui va donner dans le bord élevé du fleuve, où elle entre jusqu'à la moitié de son bois. Pour réparer ce malheur,

(a) Pauf. pag. 66, 398. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVI. pag. 159.

(b) Pauf. pag. 287.

(c) Homer. Iliad. L. XVII. v. 217. L. 21. v. 140. *&* *seq.* Just. L. 7. c. 1.

ce héros met l'épée à la main, & plein de fureur, il s'avance contre son ennemi. Astéropée tâche d'arracher la pique d'Achille ; il l'ébranle trois fois, & trois fois ses efforts sont inutiles. A la quatrième, il essaie de la couper pour la rompre; mais, Achille le prévient, & s'approchant, il lui enfonce son épée dans le ventre. Ses entrailles tombent à terre, & les ténébres de la mort lui couvrent les yeux. Achille se jette sur lui, le dépouille de ses armes, & lui dit en l'insultant : » Te voilà bien sur » cette rive, & tu as reçu le salaire, que méritoit ta témérité. » Il est difficile aux enfans d'un » fleuve de combattre contre les » enfans de Jupiter. Tu te glorifiois d'être descendu du fleuve d'Axius, & moi je me glorifie d'être descendu de Jupiter » même; car Pélée, qui regne » sur tous les Thessaliens, m'a » donné la naissance, & il est fils » d'Éacus, issu de Jupiter. Autant que ce dieu est plus fort » que les fleuves, autant ses descendans sont plus forts & plus » redoutables que les leurs. Voilà » près de toi le Xanthe. C'est un » grand fleuve; qu'il fasse donc » voir sa puissance, en te donnant quelque secours. Mais, » on ne résiste point à Jupiter. » Ni le grand fleuve Achéloüs » n'ose s'égaler à lui, ni l'immense Océan avec ses abîmes » d'eaux, l'Océan d'où sortent » les fleuves, les mers, les fontaines & toutes les sources. Cet » Océan, tout terrible qu'il est, » redoute les foudres de Jupiter, » toutes les fois que ce dieu promene son tonnerre sur les » nues. «

En achevant ces mots, il arrache sans peine sa pique, laisse là son ennemi étendu sur le bord du fleuve, prêt à servir de pâture aux poissons, & se met à poursuivre les Péoniens, qui, ayant vu leur général tué de sa main, s'étoient débandés, & avoient pris la fuite le long du Xanthe.

ASTÉROPÉE, *Asteropæa*, Ἀστεροπεία, (a) nom d'une des deux filles de Pélias. L'autre s'appelloit Antinoé. On trouvoit la sépulture de ces deux Princesses sur un chemin à quelques stades de Mantinée; car, les Mantinéens assuroient qu'après l'insigne méchanceté de Médée, qui fut si fatale à leur pere, elles se transplantérent en ce lieu, pour éviter les reproches, qu'elles avoient mérités.

Aucun Poëte, dit Pausanias, au moins de ceux que j'ai lus, ne nous a appris leurs noms; mais, par leurs portraits, que j'ai vus de la main de Micon, je sçais que l'une s'appelloit Astéropée, & l'autre Antinoé.

Astéropée est aussi le nom d'un illustre Lacédémonien, qui aida Lycurgue à former sa République.

ASTÉROPUS, *Asteropus*, Ἀστερώπος, (b) nom d'un Spartiate. C'est le premier qui ait rendu les Éphores indépendans, & qui

(a) Pauf. pag. 472, 473.

(b) Plut. T. I. pag. 809.

ait augmenté leur autorité & leur puissance. Au reste, Astéropus ne fut Éphore que plusieurs siécles après l'établissement des Rois.

ASTÉUS, *Asteus*, Ἄστειος, (*a*) étoit Archonte d'Athènes, la quatrième année de la 101e Olympiade, en laquelle Damon de Thurium fut proclamé vainqueur pour la première fois à Olympie.

ASTIENS, *Astii*, ou *Asti*, Ἄστοι, (*b*) peuples de Thrace. Ils habitoient, selon Strabon, au-dessus de Byzance. On trouvoit dans leur païs la ville de Calybe, que Philippe, fils d'Amyntas, avoit peuplée de scélérats. Les Astiens étoient accoûtumés à piller tous ceux, qui alloient débarquer sur leurs côtes.

Vers l'an 564 de la fondation de Rome, s'étant joints aux Céniens, aux Maduaténiens, aux Cœlétes, ils attaquérent dans un défilé l'armée Romaine, qui retournoit victorieuse d'Asie en Europe, sous la conduite de Manlius. Ce général étoit à l'avant-garde, où la difficulté du chemin lui causoit beaucoup d'inquiétude. Les Thraces se tinrent en repos pendant tout le tems que les soldats armés mirent à passer. Mais, quand ils virent que le premier corps étoit sorti du défilé, & que l'autre, qui faisoit l'arrière-garde étoit encore bien loin, ils se jettérent sur les bagages & les bêtes de somme; & après avoir tué ceux, qui leur servoient d'éscorte, ils enlevoient ce qui étoit dans les chariots, & touchoient devant eux les chevaux de bâts, avec leurs charges. Les cris des blessés & des mourans ayant bientôt été portés à la queue & à la tête, les derniers hâtérent leur marche, & les premiers revinrent promptement sur leurs pas. Les uns & les autres s'étant rejoints dans le milieu, y commencérent en plusieurs endroits un combat où le hazard avoit plus de part, que le conseil & la prudence.

Les Thraces étoient exposés aux coups des Romains, par les dépouilles mêmes dont ils avoient rempli leurs mains, en quittant leurs armes pour pouvoir piller plus librement. Mais, d'un autre côté, ces barbares, en courant par ces routes, qui leur étoient connues, ou en se couchant dans les cavités des vallons, tomboient avec avantage sur les Romains, qui craignoient plus la difficulté du chemin que la valeur de l'ennemi. Les chariots même & les ballots, dont ils étoient remplis, étoient en plusieurs endroits un embarras pour les combattans. Ici périssoient ceux qui emportoient leur proie; là tomboient ceux qui la leur vouloient enlever. La fortune du combat étoit diverse, suivant le terrein plus ou moins favorable, selon l'audace ou la crainte des soldats, selon le nombre des ennemis, à qui chaque peloton se trouvoit opposé. La nuit approchoit, lorsque les Thraces abandonnérent le combat, non

(*a*) Pauf. pag. 448, 544.

(*b*) Strab. pag. 319, 320. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 40.

pour éviter les blessures ou la mort, mais pour emporter leur butin, qu'ils trouvoient assez considérable.

ASTINGES, *Astingi*, peuples inconnus, qui vinrent dans la Dace offrir du secours aux Romains, à condition qu'on leur accorderoit des terres. Ils furent alors refusés ; mais, Marc-Auréle accepta leurs offres, l'an de J. C. 170, & ces peuples se battirent contre les ennemis de l'Empire.

ASTOMES, *Astomi*, du Grec ἀ privatif & ςόμα, bouche. Astomes signifie donc ceux qui n'ont point de bouche. On a donné ce nom à des peuples fabuleux. Pline les place aux Indes, & d'autres en Afrique. On dit que ces peuples croyoient qu'il étoit honteux de montrer sa bouche, & la couvroient. Et c'est-là l'origine de la fable des peuples Astomes.

ASTRABACUS, *Astrabacus*, Ἀςράϐακος, (*a*) frere d'Alopécus. Ils étoient tous deux fils d'Irbus, petits-fils d'Amphisthène, & arrière-petits-fils d'Amphiclès, qui eut pour pere Agis. Ils n'eurent pas plutôt trouvé la statue de Diane Orthia, qu'ils furent frappés de manie & perdirent le sens.

On trouvoit le monument héroïque d'Astrabacus à Sparte, auprès du temple de Lycurgue.

ASTRÆI, nom que les Poëtes donnent aux vents, parce qu'ils les font fils d'Astréus. *Voyez* Astréus.

ASTRAGALOMANTIE, *Astragalomantia*, sorte de divination ou de sort, qui se pratiquoit avec des osselets, ou des espèces de dez, marqués des lettres de l'alphabeth, qu'on jettoit au hazard ; & des lettres qui résultoient du coup, on formoit la réponse à ce qu'on cherchoit. C'est ainsi qu'on consultoit Hercule dans un temple, qu'il avoit en Achaïe, & que se rendoient les oracles de Gérion à la fontaine d'Apone proche de Padouë.

Le mot *Astragalomantie*, est formé de ἀςράγαλος, osselet ou petit os, qui est fréquent dans les animaux, & de μαντεῖα, *divinatio*, divination. Quand on employoit à cette sorte de divination, de véritables dez κύϐοι, on la nommoit Cubomantie, κυϐομαντεία. Delrio remarque qu'Auguste & Tibère étoient fort adonnés à cette espèce de divination, & il cite en preuve Suétone. Mais, cet Historien ne dit rien autre chose, sinon que ces Princes aimoient fort le jeu de dez ; & cela par pur divertissement, ce qui n'a nul rapport à la divination.

ASTRAGON, *Astragon*, (*b*) nom d'un château de l'Asie mineure dans le territoire de Stratonice. Il est parlé de ce château dans Tite-Live. Cet Historien nous apprend que Dinocrate, lieutenant de Philippe, roi de Macédoine, s'avança vers ce château, l'an 197 avant J. C., dans

(*a*) Pauf. pag. 191, 192. Myth. par M. l'abbé Ban. T. VI. pag. 164.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 18.

le dessein de le reprendre. Cet officier en tira la garnison qui y étoit.

ASTRE, *Astrum*, Ἄστρον, (*a*) terme général, qui s'applique aux étoiles, aux planétes & aux cométes, quoiqu'il s'employe le plus ordinairement pour exprimer les corps célestes lumineux par eux-mêmes, comme les étoiles & le soleil.

On croit que les Astres ont été le premier objet du culte des hommes. Et en effet, dans l'ignorance où ils étoient sur la nature du vrai Dieu, dit le sçavant Rabbin Maimonide, rien n'a dû les frapper davantage que la vue du soleil & des autres Astres. Les hommes n'ont jamais perdu de vue ce principe, que la Divinité renferme essentiellement le beau; & n'ayant pas assez de lumières, pour s'élever jusqu'à l'idée d'une substance immatérielle & invisible, ils ne trouvérent rien de plus admirable dans la nature, que le soleil & les Astres. La reconnoissance assez naturelle aux hommes, lorsqu'ils reçoivent quelque bien, les fortifia encore dans la même pensée. Ils ne pouvoient douter que le soleil ne fût la source de la fécondité; que c'étoit à sa chaleur que devoit se rapporter la fertilité de la terre, qui, sans ses rayons qui l'échauffent, ne seroit qu'une masse stérile, sans arbres & sans fruits. Les révolutions & les mouvemens réguliers des sphères célestes les persuadérent bientôt que les Astres étoient animés; & cette erreur n'a eu que trop de partisans.

Cette opinion devint même celle des Sçavans & des Philosophes, sur tout des Platoniciens, & de Platon leur maître. Ce fut dans cette Philosophie que Philon Juif prit ce dogme, que les Astres sont des ames incorruptibles & immortelles. C'est sur les principes de cette même doctrine, qu'Origène s'efforça d'établir la même opinion. Saint Augustin semble balancer sur ce sujet; mais, il se retracte dans la suite. Il y a bien de l'apparence que c'étoit aussi le sentiment d'Aristote; car, si quelques-uns de ses Commentateurs disent qu'il donnoit seulement aux Astres des intelligences pour les conduire, il y en a qui prétendent qu'il regardoit ces intelligences, comme les formes internes & essentielles de ces mêmes Astres.

Diodore de Sicile dit que les premiers hommes, frappés de la beauté de l'Univers, de l'éclat & de l'ordre qui y brillent de toutes parts, ne doutérent point qu'il n'y eût quelque Divinité, qui y présidât; & ils adorérent le soleil & la lune sous les noms d'Osiris & d'Isis. Ce sçavant Auteur fait entendre par-là, que le culte des Astres fut le premier objet de l'idolâtrie, & que ce fut en Égypte qu'elle commença.

(*a*) Myth. par M. l'abb. Ban. T. I. pag. 320. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. pag. 87, 137. T. V. pag. pag. 90, 91. T. VII. pag. 42, 43, 47. T. IX. pag. 38. T. X. p. 23. *& suiv.* T. XII. pag. 20, 21. T. XIV. pag. 22, 23.

On avoit, dans ce païs, des opinions extravagantes ſur les Aſtres. Les Égyptiens penſoient que les Aſtres voguoient dans des navires à travers les airs. Auſſi voit-on ſur une ancienne pierre gravée, Oſiris, comme type du ſoleil, conduit dans un vaiſſeau. De même, la table Iſiaque nous repréſente ſur un navire Iſis, comme ſymbole de la lune, avec Oſiris ſous la figure d'Apis, accompagné d'Orus. Sous cette image, comme le dit Plutarque, les docteurs Égyptiens vouloient nous faire entendre que les Aſtres avoient pris naiſſance & ſe nourriſſoient d'humidité & de vapeurs; ſçavoir, ainſi que le croyoit Zénon, le ſoleil, de celles qui s'élevoient de la mer; la lune, de celles qui ſortoient des rivières; & le reſte des Aſtres, de celles qui s'exhaloient de la terre.

Quelques philoſophes Grecs ne donnérent pas ſeulement dans ces réveries. Ils s'imaginérent encore que le ſoleil & la lune étoient faits en forme de nacelles, & que les éclypſes de ces Aſtres arrivoient, lorſque venant à ſe retourner en divers ſens, ils préſentoient leurs parties concaves du côté de notre hémiſphère, ſuivant que l'explique Héraclite dans Plutarque.

On remarque encore que les Égyptiens avoient donné aux Aſtres des chars traînés par des chevaux, comme ſi la route qu'ils décrivoient, eût été un terrein ſolide; au lieu que, comme on vient de le dire, les poëtes & les peintres de leur païs repréſentoient ces mêmes Aſtres placés dans des nacelles; fiction dont on donne une raiſon différente de celle qu'on a déjà vue.

Certains aſſurent que l'épithéte de Σκαφοειδῆ, donné aux Aſtres, non ſeulement par les philoſophes Chaldéens, au rapport de Diodore de Sicile, mais encore par pluſieurs des premiers philoſophes Grecs, n'a été employée que pour marquer que ces Aſtres, étant creux comme des nacelles, & ſe trouvant par là plus legers que le fluide dans lequel ils nageoient, demeuroient ſuſpendus à une grande diſtance du centre de leurs mouvemens. On ſçait que les philoſophes Grecs, antérieurs à Ariſtote, Thalès, Démocrite, Métrodore, Épicure, & autres, faiſoient les cieux fluides, de même que les Égyptiens; & qu'ils compoſoient les planétes d'une matière ſolide & peſante.

Pour ajuſter cette allégorie Égyptienne avec la Mythologie Grecque, les Poëtes, poſtérieurs à Homère, donnérent au ſoleil, outre ſon char, une nacelle, σκάφις, pour traverſer l'Océan & pour paſſer de l'Heſpérie aux païs des Éthiopiens orientaux. Cet Aſtre, ſelon Mimnerme, ne ſe repoſe jamais. A peine eſt-il arrivé au ſéjour de la nuit, qu'il s'embarque dans une gondole faite de l'or le plus pur, dans laquelle il ſe rend au palais de l'Aurore, où il trouve tous les jours un nouveau char & des chevaux frais. L'auteur de la Titanomachie épargnoit cette dépenſe à l'aurore, & faiſoit embarquer le ſoleil avec ſon char dans la nacelle. Cette

fiction, toute puérile qu'elle est, supposant la sphéricité de la terre, est encore plus raisonnable que celle, qui faisoit reposer le soleil toutes les nuits dans le palais de Téthys; & il est étonnant qu'on y ait fait si peu d'attention. Elle en méritoit pourtant, dit M. Fréret, en la regardant comme une preuve de l'ancienneté de l'opinion parmi les Grecs, touchant la sphéricité de la terre. Il falloit qu'elle fût assez commune, du tems des anciens Poëtes, puisqu'ils cherchérent à y ajuster leurs fictions.

(*a*) L'Écriture Sainte parle souvent des Astres, & elle nous apprend quelle fut leur véritable origine. Dieu, qui leur donna l'être, les tira du sein de la matière, qu'il avoit produite du néant. Voici comme Moïse raconte la chose: » Dieu dit: Qu'il y ait des corps » de lumière dans le firmament » du Ciel, afin de séparer le jour » & la nuit, & qu'ils servent de » signes pour marquer les tems » & les saisons, les jours & les » années. Que ces corps luisent » dans le firmament du Ciel, afin » d'éclairer la Terre, & cela fut » fait ainsi. Dieu fit donc deux » grands corps lumineux; l'un » plus grand, pour présider au » jour; l'autre moindre, pour pré» sider à la nuit. Il fit aussi les » étoiles. Dieu mit ces Astres » dans le firmament du Ciel pour » éclairer la Terre, pour prési» der au jour & à la nuit, & » & pour séparer la lumière d'a» vec les ténébres. »

Rien ne prouve tant l'antiquité du culte des Astres, que le soin que prenoit Moïse de le proscrire. » Prenez garde, disoit-il aux Is» raëlites, qu'élevant vos yeux » au Ciel, & y voyant le soleil » & la lune, & tous les Astres, » vous ne tombiez dans l'illusion » & dans l'erreur, & que vous » ne rendiez un culte d'adoration » à des créatures, que le Seigneur » votre Dieu a faites pour le ser» vice de toutes les Nations, qui » sont sous le Ciel. « *Ne fortè eleves oculos tuos in cœlos, & videns solem, & lunam, & stellas..... & impulsus adores atque colas ea.* Sur quoi, un Auteur remarque que Moïse parle du soleil avant les autres Astres, parce que sa beauté & son utilité sont plus propres à séduire, que celles de la lune & des étoiles.

Comme c'étoit après la sortie d'Égypte, & pendant que le peuple Juif étoit dans le désert, que Dieu dicta ce précepte de la loi aux Juifs, il y a tout lieu de croire que c'étoit pour leur faire oublier les superstitions Égyptiennes sur ce sujet, & les empêcher de se laisser surprendre à celles des autres peuples, parmi lesquels ils alloient bientôt se trouver. Car, ce culte étoit dès-lors répandu par tout; & c'est pour cela que Job pour marquer son innocence, dit:

(*a*) Genes. c. 1. v. 14. *& seq.* Deuter. c. 4. v. 19. c. 33. v. 14. Job. c. 9. v. 7. c. 31. v. 26. *& seq.* c. 38. v. 7. Psalm. 18. v. 6. Psalm. 103. v. 19. Ecclésiastes. c. 1. v. 5, 6. Ecclésiastic. c. 42. v. 16. c. 43. v. 2. Baruc. c. 6. v. 59.

» Si j'ai regardé le ſoleil dans ſon » éclat, & la lune, lorſqu'elle » étoit la plus claire; ſi mon cœur » a reſſenti une ſecréte joie; & ſi » j'ai porté ma main à la bouche » pour la baiſer; ce qui eſt le » comble de l'iniquité, & le re- » noncement du Dieu très-Haut. « *Si vidi ſolem, cùm fulgeret, & lunam incedentem claré; & lætatum eſt in abſcondito cor meum, & oſculatus ſum manum meam ore meo. Quæ eſt iniquitas maxima, & negatio contra Deum altiſſimum.*

Les Livres ſaints ſemblent quelquefois donner du ſentiment aux Aſtres. On nous dit que les Aſtres louoient le Seigneur au commencement du monde. On invite le ſoleil, la lune, les étoiles à louer le Seigneur. On dit que la lune retire ſa lumière; qu'elle obéit à la voix de Joſué; que le ſoleil s'arrête au commandement de ce chef du peuple de Dieu; que le ſoleil ſe leve comme un époux, qui ſort de ſa chambre nuptiale.

Moïſe ſemble favoriſer le ſentiment, qui attribue des influences au ſoleil & à la lune, lorſqu'il promet à Joſeph abondance des fruits du ſoleil & de la lune. Job dit que le Seigneur donne des ordres au ſoleil, & qu'il ne ſe léve point. On lit dans le Pſalmiſte, que le ſoleil connoît le lieu & le tems de ſon coucher; & dans Salomon, que le ſoleil ſe couche & ſe léve, & revient au lieu d'où il eſt parti; que renaiſſant au même endroit, il tourne par le midi, & s'avance du côté du ſeptentrion; que cet eſprit viſite toutes choſes, tourne de tous côtés, & revient ſur lui-même par de longs circuits. Cela eſt aſſez ſemblable à cette expreſſion de l'Eccléſiaſtique. *Sol illuminans per omnia reſpexit, & gloriâ Domini plenum eſt opus ejus.* Et ailleurs: *Sol in aſpectu annuncians, in exitu vas admirabile, opus Excelſi.* Il eſt dit dans Baruch, que le ſoleil & la lune, ces Aſtres ſi brillans, obéiſſent au Seigneur.

Toutes ces expreſſions, qui ſont purement populaires, ne doivent pas ſe prendre à la lettre. Autrement, il faudroit dire que la terre, les arbres, les eaux ſont animés, puiſqu'on trouve, dans l'Écriture, des expreſſions qui ſemblent auſſi l'inſinuer. Toutes les créatures louent le Seigneur, béniſſent le Seigneur, obéiſſent au Seigneur, chacune en leur manière. Si l'on donne quelque choſe de plus au ſoleil, à la lune, & aux autres Aſtres, c'eſt que ce ſont des créatures plus parfaites, & où la magnificence de Dieu éclate d'une manière plus ſenſible.

ASTRÉE, *Aſtræa*, Α'ςραία, (*a*) fille d'Aſtréus & de Thémis, ſelon Héſiode. D'autres lui donnent Jupiter pour pere.

Quoiqu'il en ſoit, Aſtrée préſidoit à la Juſtice. Elle deſcendit du ciel pour habiter ſur la terre durant le ſiécle d'or. Mais, les crimes des mortels l'en ayant

(*a*) Ovid. Metam. L. I. c. 6. Juven. Satyr. VI. v. 19, 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 341, 349.

chassée, elle remonta au ciel, où elle est placée dans cette partie du Zodiaque, qu'on appelle la Vierge. On lit dans Ovide :

Et Virgo cæde madentes
Ultima Cœlestum terras Astræa reliquit.

Et Sénéque dit en parlant d'elle :

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruenta cæde pollutas manus
Astræa Virgo, siderum magnum decus.

Aratus parle aussi d'Astrée dans un endroit. Le poëte Catulle semble avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorsqu'il dit que les dieux & les déesses, du tems que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la religion, venoient souvent parmi eux, & se mêloient dans leur compagnie, pour les encourager, par leur présence, à embrasser la vertu; mais que ces mêmes divinités les abandonnérent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour.

On peint Astrée, dit Aulu-Gelle, sous la figure d'une Vierge, qui a le regard formidable. Elle a l'air triste; mais, sa tristesse n'ôte rien à sa dignité. Elle tient une balance d'une main, & une épée de l'autre.

ASTRES, *Astra.* (*a*) Ovide, dans le premier Livre de ses métamorphoses, dit :

Neu regio foret ulla suis animalibus orba,
Astra tenent cœleste solum.

Ce Poëte suit en cela l'opinion des Anciens, qui s'imaginoient que les Astres étoient animés, comme les bêtes, auxquelles on attribue une sorte d'ame.

ASTRÉUS, *Astræus*, (*b*) Ἀστραῖος, l'un des titans, étoit fils de Créius & d'Eurybée. Il épousa l'Aurore dont il eut les vents & les astres, selon Apollodore, & non la déesse Astrée; à moins qu'au lieu du mot ἀστρὰ, il ne fallût lire ici ἀστραῖα; ce qui paroît moins naturel. Voyant que ses freres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de son côté tous les vents, pour exercer leur furie contre les dieux. Mais, Jupiter les précipita sous les eaux; & Astréus fut attaché au ciel & changé en astre. Il y a, au reste, beaucoup de Poëtes, qui font les vents fils d'Éole.

ASTROITES, *Astroïtes*, (*c*) sorte de pierre magique, dont Zoroastre, selon Pline, célebre les grandes vertus pour les opérations magiques. Cet Astroïtès, selon M. Falconnet, se trouve sous le nom de pierre simplement, sans autre addition, dans ce qui reste des oracles supposés de Zoroastre. C'est précisément à la fin de ces fragmens, qu'il est recommandé d'offrir en sacrifice une

(*a*) Ovid. Metam. L. I. c. 4.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 197. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 3.
(*c*) Plin. Tom. II. pag. 785. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 531.

pierre ; lorſqu'on verra un démon terreſtre s'approcher. Il paroît très-vraiſemblable que cette pierre étoit un Bétile..

ASTROLOGIE, *Aſtrologia*, (*a*) terme qui eſt compoſé de ἀςὴρ, *ſtella*, étoile, & de λόγος, *ſermo*, diſcours. Ainſi, l'Aſtrologie ſeroit, en ſuivant le ſens littéral de ce terme, la connoiſſance du ciel & des aſtres ; & c'eſt auſſi ce qu'il ſignifioit dans ſon origine. C'eſt la connoiſſance du ciel & des aſtres, qui faiſoit l'Aſtrologie ancienne ; mais, la ſignification de ce terme a changé ; & nous appellons maintenant Aſtronomie, ce que les Anciens nommoient Aſtrologie.

I. On diviſe l'Aſtrologie en deux branches ; l'Aſtrologie naturelle, & l'Aſtrologie judiciaire.

L'Aſtrologie naturelle eſt l'art de prédire les effets naturels, tels que les changemens de tems, les vents, les tempêtes, les orages, les tonnerres, les tremblemens de terre, &c.

L'Aſtrologie naturelle eſt, à proprement parler, une branche de la Phyſique ou Philoſophie naturelle ; & l'art de prédire les effets naturels n'eſt qu'une ſuite *à poſteriori*, des obſervations & des phénomènes. Paſſons à l'Aſtrologie judiciaire.

II. On appelle ainſi cette ſcience fauſſe & téméraire, qui enſeigne à juger de l'avenir par la connoiſſance des aſtres, & à prédire les événemens par la ſituation des planétes & par leurs différens aſpects. Les Anciens ne ſont pas d'accord ſur les peuples, à qui on doit attribuer l'invention de l'Aſtrologie judiciaire. Hérodote dit qu'elle prit naiſſance en Egypte ; & on convient qu'elle y étoit cultivée dès les tems les plus reculés. Mais, le nom de ſcience Chaldaïque, qu'elle a toujours porté, prouve que c'eſt dans la Chaldée, qu'il faut en chercher l'origine. Auſſi eſt-ce le ſentiment de Cicéron. » Comme les Aſſyriens, » dit-il, habitant de vaſtes plai» nes, d'où ils découvroient le » ciel de toutes parts, ont les » premiers obſervé le cours des » aſtres, ils ont été auſſi les pre» miers qui ont appris à la poſté» rité les effets, qu'ils ont cru » devoir leur attribuer, & ont » fait de leurs obſervations une » ſcience, par laquelle ils préten» dent pouvoir prédire à chacun » ce qui lui doit arriver, & quelle » deſtinée lui eſt préparée dès ſa » naiſſance. «

Un paſſage du prophéte Iſaïe nous apprend que cet art de prédire l'avenir par le moyen des aſtres étoit très-ancien dans la Chaldée ; & en particulier à Babylone, qui en étoit la capitale. » Appelle maintenant à ton ſe-

(*a*) Iſai. c. 47. v. 13. Daniel. c. 5. v. 5. *& ſeq.* Cicer. de Divinat. L. I. c. 2. L. II. c. 22, 23. Tacit. Annal. L. IV. c. 58. L. VI. c. 21, 22. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 185. *& ſuiv.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 550. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 241, 370. Tom. II. pag. 230. Tom. III. pag. 32, 33, 142. Tom. IV. pag. 12, 297. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 2. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 56, 57. Tom. XVI. pag. 17, 219. T. XVII. pag. 506, 753.

» cours, dit ce Prophéte, en apostrophant cette ville idolâtre, » les augures qui observoient les » astres, & qui supputoient les » mois pour t'annoncer l'ave» nir. «

Voilà donc l'Astrologie judiciaire connue en Chaldée dès les tems les plus reculés. C'est tout ce qu'on peut dire de certain sur l'origine de cette science; car, serions-nous plus avancés, quand il seroit vrai, comme le dit Suidas, que Zoroastre & Ostanes en furent les inventeurs, puisqu'il resteroit toujours beaucoup de difficultés sur le païs de ces deux personnages, & encore plus sur le tems où ils ont vécu? Des témoignages de Bérose & d'Eupolème, cités par Eusébe, nous apprennent à la vérité qu'Abraham étoit fort versé dans la connoissance des astres, & possédoit ce qu'on appelloit anciennement la science Chaldaïque; mais, ces deux Auteurs n'ont pas distingué l'Astronomie, à laquelle peut-être ce saint Patriarche s'appliqua, d'avec l'Astrologie judiciaire. Car, il est souvent arrivé que l'on a confondu ces deux sciences, quoique l'une soit aussi sage & aussi utile, que l'autre est vaine & frivole.

III. De la Chaldée, cette science passa en Égypte, où elle fut fort cultivée, comme on l'a déjà remarqué, & de l'Égypte dans la Gréce. C'est le chemin ordinaire des sciences, des arts, & des fables. Les Grecs vains & curieux s'y appliquérent beaucoup. Chilon Lacédémonien, l'un des sept Sages de la Gréce, fut dit-on, le premier qui s'y adonna. De la Gréce elle fut portée dans les autres païs occidentaux, où elle fit tant de progrès, que jamais aucune science ne fut plus universellement répandue.

Le peuple Romain en fut tellement infatué, que les Astrologues ou Mathématiciens, [car c'est ainsi qu'on les appelloit] se soûtinrent dans Rome, malgré les édits des Empereurs, qui les en bannissoient.

Quant aux autres contrées, les Brames ou Bramines, qui avoient introduit cet art prétendu dans l'Inde, & qui l'y pratiquoient, s'étant donnés, pour les dispensateurs des biens & des maux à venir; exercérent sur les peuples une autorité prodigieuse. On les consultoit comme des oracles, & on n'en obtenoit des pensées qu'à grands frais. Ce n'étoit qu'à très-haut prix qu'ils vendoient leurs mensonges.

Les Anciens ont donné le nom d'Astrologie apotélesmatique ou sphère barbarique à cette science pleine de superstition, qui concerne les effets & les influences des astres. Les Juifs, malgré leur religion, sont tombés dans cette superstition, dont les Chrétiens eux-mêmes n'ont pas été exempts. Les Grecs modernes l'ont portée jusqu'à l'excès; & à peine se trouve-t-il un de leurs Auteurs, qui, en toute occasion, ne parle de prédictions par les astres, d'horoscopes, de talismans; ensorte que, si on veut les en croire, il n'y avoit pas une seule colomne, statue ou édifice dans

Constantinople & dans toute la Gréce, qui ne fût élevée suivant les régles de l'Astrologie apotélesmatique ; car, c'est de ce mot ἀποτέλεσμα, qu'a été formé celui de talisman.

Nous avons été infectés de la même superstition dans ces derniers siécles. Les Historiens François observent que l'Astrologie judiciaire étoit tellement en vogue sous la reine Catherine de Médicis, qu'on n'osoit rien entreprendre d'important, sans avoir auparavant consulté les astres. Et sous les regnes de Henri III & de Henri IV, il n'est question dans les entretiens de la Cour de France, que des prédictions des astrologues.

IV. Tacite, aux sixième Livre de ses Annales, rapporte que Tibère, dans le tems qu'il étoit exilé à Rhodes, sous le regne d'Auguste, se plaisoit à consulter les devins sur le haut d'un rocher fort élevé au bord de la mer ; & que si les réponses du devin donnoient lieu à ce Prince de le soupçonner d'ignorance, ou de fourberie, il le faisoit à l'instant précipiter dans la mer par un esclave. Un jour, ayant consulté dans ce même lieu un certain Thrasyllus fort habile dans cet art, & ce devin lui ayant promis l'Empire, & toutes sortes de prospérités : *Puisque tu es si habile*, lui dit Tibère, *pourrois-tu me dire combien il te reste de tems à vivre ?* Thrasyllus, qui se douta apparemment du motif de cette question, examina, ou fit semblant d'examiner, sans s'émouvoir, l'aspect & la position des astres au moment de sa naissance. Bientôt après, il laissa voir au Prince une surprise, qui ne tarda pas être suivie de frayeur ; & il s'écria, qu'autant qu'il en pouvoit juger, il étoit à cette heure menacé d'un grand péril. Tibère, charmé de cette réponse, l'embrassa, le rassura, le regarda dans la suite comme un oracle, & le mit au nombre de ses amis.

On trouve dans ce même Historien, l'un des plus grands génies qui furent jamais, deux passages qui font voir que, quand un préjugé est général, les meilleurs esprits ne peuvent s'empêcher de lui sacrifier ; mais qu'ils ne le font pourtant qu'avec plus ou moins de restriction, & pour ainsi dire, avec une sorte de répugnance. Dans l'un de ces deux passages, Tacite, après avoir fait des réflexions sur les différens sentimens des Philosophes au sujet de l'Astrologie, ajoûte ces paroles : *Cæterùm plurimis mortalium non eximitur, quin primo cujusque ortu ventura destinentur ; sed quædam secus quàm dicta sint cadere, fallaciis ignara dicentium ; ita corrumpi fidem artis, cujus clara documenta, & antiqua ætas & nostra tulerit.* Ce qu'on peut traduire ainsi : » Il ne paroît pas douteux que tout ce qui doit nous » arriver, ne soit marqué dès le » premier moment de notre naissance ; mais, l'ignorance des » devins les induit quelquefois » en erreur dans les prédictions » qu'ils nous font ; & par-là elle » décrédite, en quelque manière, » un art, dont la réalité est clairement prouvée par l'expérien-

» ce de notre siécle & par celle » des siécles précédens. « Ce passage se lit au sixième livre des Annales de Tacite.

L'autre passage se trouve au quatrième Livre de ces mêmes Annales. » Tibère étant sorti de » Rome, dit Tacite, les astrologues prédirent qu'il n'y reviendroit jamais. Cette prédiction occasionna la perte de plusieurs citoyens, qui en conclurent que ce Prince n'avoit plus » que peu de tems à vivre, & » qui furent assez imprudens pour » le publier; car, ils ne pouvoient » se douter qu'en effet Tibère vivroit encore onze ans sans rentrer dans Rome, & dans une » espèce d'exil volontaire. Mais, » au bout de ce tems, ajoûte l'Historien, on apperçut les limites » étroites, qui, dans la science » des devins, séparoient l'art de » la chimére, & combien de nuages y obscurcissoient la vérité. » Car, la prédiction, qu'ils firent, » que Tibère ne reviendroit point » à Rome, n'étoit pas faite au » hazard & sans fondement, puisque l'événement la vérifia; » mais, tout le reste leur fut caché, & ils ne purent prévoir » que ce Prince parviendroit à » une extrême vieillesse sans rentrer dans la ville, quoiqu'il dût » souvent s'en approcher de fort » près. « *Mox patuit breve confinium artis & falsi, veraque quàm obscuris tegerentur. Nam in urbem non regressurum, haud fortè dictum; cæterorum nescii egêre, cùm propinquo rure, aut littore, & sæpè mœnia urbis adsidens, extremam senectam compleverit.*

Il nous semble voir dans ce dernier passage, un grand génie, qui lutte contre le préjugé de son tems, & qui pourtant ne sçauroit totalement s'en défaire.

V. Cependant, rien de si frivole que les principes sur lesquels se fondoient les astrologues. En effet, qu'est-ce que cet état du ciel, que prend l'astrologue, & sur quoi appuye-t-il les prédictions qu'il en tire? Les anciens astronomes avoient divisé le Zodiaque en douze portions, & avoient donné des noms aux douze constellations, qui le formoient; mais, elles pouvoient en avoir d'autres, & les avoient en effet dans d'autres planisphères. La sphère barbarique, dit Firmicus, étoit entièrement différente de celle des Grecs & des Romains; & celle des Chinois différoit encore des unes & des autres. Dans la sphère Grecque, les planétes portoient les noms de sept divinités. Les Arabes, qui auroient cru commettre une idolâtrie, s'ils avoient placé des figures humaines dans le ciel, avoient mis à leur place, des animaux ou d'autres choses; des pans, par exemple, à la place des jumeaux; une gerbe, au lieu de la vierge; un carquois, pour le sagittaire, & ainsi du reste. Tout cela étoit arbitraire.

D'où vient donc que les Astrologues jugeoient du tempérammment & des actions des hommes, nés sous l'aspect de ces planétes ou de ces constellations, eu égard à leurs noms? Pourquoi disoient-ils que celui, qui étoit né sous le

signe de la vierge, étoit chaste ? Que ceux à la naissance desquels avoit présidé Vénus, étoient galans & amoureux ; que Mercure rendoit vif & ingénieux ; Saturne, sage & prudent ; que la lune faisoit les bons navigateurs ; Mars, les guerriers, &c. ? Ces constellations & ces planétes avoient-elles le moindre rapport avec les symboles qui les représentoient ? Et pourquoi avoient-elles ce même rapport dans les païs, où on les représentoit différemment ?

D'ailleurs, qui peut se vanter de prendre au juste l'état du ciel, au moment de la naissance de quelqu'un ; du ciel qui change à chaque instant, & qui est si prodigieusement éloigné de nous ? Mais, pourquoi entreprendre de réfuter ces absurdités ? Tant d'autres l'ont fait avant nous, & il est si aisé de triompher sur ce sujet, que le succès ne doit guere flatter. N'est-il pas évident, en effet, nous disons d'une évidence à faire revenir les plus opiniâtres & les plus entêtés, que ces corps, qui roulent dans des espaces si éloignés de nous, ne sçauroient diriger si juste leurs influences ; c'est-à-dire, les petits corpuscules qui s'en détachent, [car nous défions que l'on conçoive autrement leur action] qu'elles viennent, sans que rien les détourne, tomber directement sur notre terre, qui n'est qu'un point invisible à leur égard. Ajoûtez à cela qu'il leur faudroit plusieurs années pour y arriver, quand même elles iroient aussi vite qu'un boulet de canon. Tomberont-elles sur un royaume, sur une province, sur une ville, sur une maison, & en particulier sur un homme, qui n'occupe sur la terre qu'un très-petit espace ? Comment concevroit-on, quand même ces corpuscules arriveroient dans l'endroit où naît un enfant, qu'ils pussent déterminer toutes les actions de sa vie, avec lesquelles ils n'ont certainement aucune liaison, agir sur ses pensées, sur sa liberté ?

Par quel excès d'extravagance a-t-on donc osé avancer que ces influences agissoient si puissamment sur nous, qu'elles déterminoient toutes nos actions ; qu'elles nous portoient au bien ou au mal ; qu'elles formoient nos tempérammens, nos inclinations, nos habitudes ? Comment a-t-on pu dire sérieusement que le signe du Bélier présidoit à la tête ; le taureau, au gosier ; les jumeaux, à la poitrine ; le scorpion aux entrailles ; les poissons, aux pieds ; que le lion donnoit la force ; que les aspects différens de ces signes étoient cause de la bonne ou de la mauvaise disposition de nos corps ; qu'il falloit bien se donner de garde, par exemple, de prendre médecine sous l'aspect du taureau, parce que, comme cet animal rumine, on la vomiroit ; ainsi que mille autres extravagances, que l'on auroit honte de rapporter ?

Dieu, qui seul prévoit l'avenir, parce qu'il en dispose seul avec une souveraine autorité, insulte souvent dans ses Écritures à l'ignorance des astrologues de Babylone tant vantés, qu'il traite de fabricateurs de mensonges, *fabricato-*

res errorum ; & il donne hautement le défi à tous les faux dieux de prédire quelque chose, consentant, s'ils y réussissent, qu'on les révére comme des dieux. Puis, apostrophant Babylone, il lui annonce, dans le dernier détail, toutes les circonstances des maux, dont il l'accablera plus de deux cens ans après, sans que ses enchanteurs, qui la flattoient d'avoir lu dans les astres les assurances de sa grandeur éternelle, puissent en détourner l'effet, ni même en prévoir l'accomplissement. Mais, comment l'auroient-ils fait, puisque dans le tems même de l'exécution, lorsque Baltazar, dernier roi de Babylone, vit sortir de la muraille une main, qui y traçoit des caractères inconnus, les Mages, les Chaldéens, les Augures, en un mot tous les prétendus Sages du païs, ne purent venir à bout de lire cette écriture? Voilà donc l'Astrologie & la magie convaincues d'ignorance & d'impuissance dans le lieu même, où elles étoient le plus en vogue, & dans une occasion où il étoit certainement de leur intérêt d'étaler toute leur science & tout leur pouvoir.

VI. Finissons cet article par une réflexion. Nous seroit-il avantageux de pénétrer dans cet avenir, qu'on s'est tant efforcé de connoître? Non certainement; & c'est avec une sagesse infinie, que Dieu nous l'a caché, comme le dit Horace :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit Deus.

Rien n'est si touchant ni si beau que ce que dit Cicéron à cette occasion. » Dans quelle tristesse » n'auroit pas été plongé Priam, » le reste de sa vie, s'il avoit sçu » le sort funeste qui lui étoit ré» servé? Les trois consulats de » Pompée, ses trois triomphes, » l'auroient-ils rendu sensible à la » moindre joie, s'il avoit pu pré» voir, ce que nous ne sçaurions » dire nous-mêmes, sans verser » un torrent de larmes, qu'un » jour après la perte d'une batail» le & la déroute entière de son » armée, il seroit tué dans les » déserts d'Égypte? Et qu'auroit » pensé César, s'il avoit sçu aussi » qu'au milieu de ce même Sénat, » qu'il avoit rempli de ses amis » & de ses créatures, près de la » statue de Pompée, à la vue de » ses gardes, il seroit percé de » coups par ses meilleurs amis, » & son corps abandonné, sans » que personne osât en appro» cher? Il est donc plus utile & » plus avantageux pour nous d'i» gnorer, que de connoître les » maux, qui nous sont réservés. » *Certè igitur ignoratio futurorum* » *malorum melior est, quàm scien*» *tia.* «

ASTROLOGUE, *Astrologus,* se dit d'une personne adonnée à l'astrologie, ou à la divination par le moyen des astres. Les Astrologues étoient autrefois très-communs. Les plus grands hommes mêmes paroissent avoir cru à l'astrologie. Mais aujourd'hui, le nom d'Astrologue est devenu si ridicule, qu'à peine le plus bas peuple ajoûte-t-il quelque foi aux

prédictions de nos almanachs. *Voyez* Astrologie.

Ce qui a maintenu si long-tems les Astrologues en crédit ; c'est qu'on oublioit aisément leurs bévues & leurs fausses prédictions, & qu'on faisoit beaucoup valoir leurs Oracles, quand, par hazard, ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan, qu'ayant fixé sa mort à un certain jour, il se laissa mourir de faim, pour confirmer sa prédiction, & ne pas décrier le métier d'Astrologue. Il préféra la mort à la honte de survivre à sa prophétie.

ASTRONOME, *Astronomus*, est une personne versée dans l'astronomie. Le peuple confond ordinairement l'astrologue avec l'Astronome. Cependant, le premier s'occupe d'une science chimérique ; & le second, d'une science très-belle & très-utile. Dans le tems que l'astrologie judiciaire étoit à la mode, il n'y avoit presque point d'Astronome, qui ne fût astrologue. Aujourd'hui, il n'y a plus que des Astronomes, & point d'Astrologues, ou plutôt les astrologues sont très-méprisés. *Voyez* Astronomie.

ASTRONOMIE, *Astronomia*, (a) mot composé de ἀστὴρ, *stella*, étoile, & de νόμος, *lex*, loi. L'Astronomie est la connoissance du ciel & des phénomènes célestes. Cette science est, à proprement parler, une partie des Mathématiques mixtes, qui nous apprend à connoître les corps célestes, leurs grandeurs, mouvemens, distances, périodes, éclypses, &c. Il y en a qui prennent le terme d'Astronomie dans un sens beaucoup plus étendu. Ils entendent par là, la connoissance de l'univers & des loix primitives de la nature. Selon cette acception, l'Astronomie seroit plutôt une branche de la Physique, que des Mathématiques.

I. On ne peut pas douter que l'Astronomie n'ait été inventée dès le commencement du monde. Comme il n'y a rien de plus surprenant que la régularité du mouvement de ces grands corps lumineux, qui tournent incessamment autour de la terre, il est aisé de juger qu'une des premières curiosités des hommes a été de considérer leurs cours, & d'en observer les périodes. Mais, ce ne fut pas seulement la curiosité, qui porta les hommes à s'appliquer aux spéculations Astronomiques ; on peut dire que la nécessité même les y obligea ; car, si l'on n'observe les saisons, qui se distinguent par le mouvement du soleil, il est impossible de réussir dans l'agriculture. Si l'on ne prévoit les tems commodes pour voyager, on ne peut pas faire le commerce. Si l'on ne détermine une fois la grandeur du mois & de l'année, on ne peut, ni établir

(a) Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 52, 53, 548. *& suiv.* Tom. VI. p. 619. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 1, 2. *& suiv.* Tom. V. pag. 346. Tom. VI. pag. 8, 114, 178. Tom. IX. pag. 53. Tom. X. pag. 57, 380. Tom. XII. pag. 86. *& suiv.* Tom. XVI. pag. 216, 222. Tom. XVIII. p. 13, 14, 278.

d'ordre certain dans les affaires civiles, ni marquer les jours destinés à l'exercice de la religion. Ainsi, l'agriculture, le commerce, la politique & la religion même ne pouvant se passer de l'Astronomie, il est évident que les hommes ont été obligés de s'appliquer à cette science dès le commencement du monde.

Mais, les Auteurs varient beaucoup sur l'invention de l'Astronomie. On l'attribue à différentes personnes. Diverses nations s'en font honneur, & on la place dans différens siécles. A s'en rapporter aux anciens Historiens, il paroît que des Rois inventérent & cultivérent les premiers cette science. Bélus, roi d'Assyrie, Atlas, roi de Mauritanie, & Uranus, qui regnoit sur les peuples, qui habitoient les bords de l'Océan Atlantique, passent pour avoir donné aux hommes les premières notions de l'Astronomie.

Si l'on en croit Diodore de Sicile, Uranus, pere d'Atlas, forma l'année sur le cours du soleil & sur celui de la lune. Atlas inventa la sphère ; ce qui donna lieu à la fable, qu'il portoit le ciel sur ses épaules. Le même Auteur ajoûte qu'il enseigna cette science à Hercule, qui la porta en Gréce. Ce ne sçauroit être Hercule, fils d'Alcmène, puisqu'Atlas, selon le témoignage de Suidas, vivoit onze âges avant la guerre de Troye ; ce qui remonte jusqu'au tems de Noë & de ses fils. En descendant plus bas, on trouve des traces plus marquées de l'étude que l'on faisoit de l'Astronomie, dans les tems fabuleux. Newton a remarqué que les noms des constellations sont tous tirés des choses, que les poëtes disent s'être passées dans le tems de la guerre de Troye, & lors de l'expédition des Argonautes. Aussi les fables parlent-elles de personnes sçavantes dans l'Astronomie. Elles font mention de Chiron, d'Ancée, de Nausicaé, &c. qui, tous, paroissent avoir contribué au progrès de cette science.

Ce dont on ne peut douter, c'est que plusieurs nations ne se soient appliquées à l'étude du ciel long-tems avant les Grecs. Platon convient même que ce fut un Barbare, qui observa le premier les mouvemens célestes ; occupation à laquelle il fut déterminé par la beauté du ciel pendant l'été, soit en Égypte, soit en Syrie, où l'on voit toujours les étoiles, les nues & les pluies ne les dérobant jamais à la vue. Ce Philosophe prétend que, si les Grecs se sont appliqués fort tard à l'Astronomie, c'est au défaut seul d'une atmosphère, telle que celle des Égyptiens & des Syriens, qu'il faut s'en prendre.

Aussi, quelque audace qu'aient eu les Grecs pour s'attribuer les premiers commencemens des sciences & des beaux arts, elle n'a cependant jamais été assez grande pour qu'ils se soient donné l'honneur d'avoir jetté les fondemens de l'Astrononie. Il est vrai qu'on apprend par un passage de Diodore de Sicile, que les Rhodiens prétendoient avoir porté cette science en Égypte ; mais,

ce récit est mêlé de tant de fables, qu'il se détruit de lui-même ; & tout ce qu'on en peut tirer de vraisemblable, c'est que comme les Rhodiens étoient de grands navigateurs, ils pouvoient avoir surpassé les autres Grecs par rapport aux observations astronomiques, qui regardent la marine. Tout le reste doit être regardé comme fabuleux. Quelques Auteurs, il est vrai, ont donné les premières observations célestes à Orphée, à Palaméde, à Atrée & à quelques autres ; ce qu'Achilles Statius tâche de prouver par des passages d'Eschyle & de Sophocle, dans son commentaire sur les phénomènes d'Aratus ; mais, il est certain que le plus grand nombre des auteurs Grecs & Latins est d'un avis contraire, presque tous les attribuant aux Chaldéens ou Babyloniens.

L'Astronomie & l'astrologie prirent donc naissance dans la Chaldée, au jugement du grand nombre des Auteurs. Aussi le nom de Chaldéen est-il souvent synonyme à celui d'astronome dans les anciens Écrivains. Il y en a qui, sur l'autorité de Josephe, aiment mieux attribuer l'invention de ces sciences aux anciens Hébreux & même aux premiers hommes.

Quelques Juifs & quelques Chrétiens s'accordent avec les Musulmans, pour en faire honneur à Hénoch. Quant aux autres Orientaux, ils regardent Caïn comme le premier astronome ; mais, toutes ces opinions paroissent destituées de vraisemblance à ceux, qui sont versés dans la langue de ces premiers peuples de la terre. Ils ne rencontrent dans l'Hébreu pas un terme d'Astronomie ; le Chaldéen au contraire en est plein. Cependant, il faut convenir qu'on trouve, dans Job & dans les livres de Salomon, quelque trace legére de ces sciences.

Quelques-uns ont donné une parfaite connoissance de l'Astronomie à Adam ; & l'on a fait, comme nous venons de le dire, le même honneur aux descendans de Seth ; mais tout cela gratuitement. Il ne faut pas cependant douter que l'on n'eût quelque connoissance de l'Astronomie avant le Déluge. Nous apprenons, par le journal de ce terrible événement, que l'année étoit de 360 jours, & qu'elle étoit formée de douze mois ; arrangement qui suppose quelque notion du cours des astres.

M. l'abbé Renaudot paroît incliner pour l'opinion qui attribue l'invention de l'Astronomie aux anciens Patriarches, & il se fonde pour cela sur plusieurs raisons. 1.° Sur ce que les Grecs & les Latins ont compris les Juifs sous le nom de Chaldéens. 2°. Sur ce que la distinction des mois & des années, qui ne se pouvoit connoître sans l'observation du cours de la lune & de celui du soleil, est plus ancienne que le Déluge, comme on le voit par différens passages de la Génèse. 3.° Sur ce qu'Abraham étoit sorti de Chaldée, *de Ur Chaldæorum*, & que des témoignages de Bérose & & d'Eupolème, cités par Eusébe, prouvent qu'il étoit οὐράνια ἔμπειρ-

ρος, sçavant dans les choses célestes ; & qu'il avoit inventé l'Astronomie & l'astrologie judiciaire, καὶ τὴν ἀστρολογίαν καὶ τὴν Χαλδαϊκὴν εὑρεῖν. 4.° Sur ce qu'on trouve dans la Sainte Écriture plusieurs noms de planétes & de constellations.

D'un autre côté, M. Basnage prétend que tout ce qu'on débite sur ce sujet, a fort l'air d'un conte. Philon nous apprend que l'on instruisit Moïse dans la science des astres. Il ne faut pas douter que ce législateur n'en eût quelque connoissance ; mais, l'on ne sçauroit croire qu'on eût fait venir des Grecs pour l'instruire, comme le dit cet auteur Juif. Du tems de Moïse, il n'y avoit point de Philosophes dans la Gréce, & c'est de l'Égypte ou de la Phénicie que les Grecs ont tiré leurs premières connoissances philosophiques. A l'égard de Job, ceux qui le qualifient astronome, se fondent sur quelques passages, où l'on croit qu'il nomme les endroits les plus remarquables du ciel & les principales constellations. Mais, outre que les interprétes ne sont point d'accord sur le sens des termes employés dans ces textes, la connoissance des noms de certaines constellations ne seroit point une preuve que Job fût astronome.

Quoiqu'il en soit, il ne paroît pas qu'on puisse douter que l'Astronomie n'ait commencé dans la Chaldée ; au moins, c'est le jugement qu'on doit en porter d'après toutes les preuves historiques, qui nous restent ; & M. l'abbé Renaudot en rapporte un fort grand nombre dans son mémoire sur l'origine de la sphère, imprimé dans le premier volume des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

II. Nous trouvons dans l'Écriture Sainte divers passages, qui marquent l'attachement des Chaldéens à l'étude des astres. Nous apprenons de Pline, que l'inventeur de cette science chez les Chaldéens fut Jupiter Bélus, lequel fut mis ensuite au rang des dieux ; mais, on est fort embarrassé à déterminer qui est-ce Bélus, & quand il a vécu. Parmi les plus anciens astronomes Chaldéens, on compte Zoroastre ; mais, les mêmes difficultés ont lieu sur le tems de son existence, aussi-bien que sur celle de Béléfis & de Bérose.

Ne seroit-ce point s'exposer à partager avec Rudbeck le ridicule de son opinion, que de la rapporter ? Il prétend que les Suédois ont été les premiers inventeurs de l'Astronomie. Il se fonde sur ce que la grande diversité dans la longueur des jours en Suéde a dû conduire naturellement ses habitans à conclure que la terre étoit ronde, & qu'ils étoient voisins de ses extrémités ; deux propositions dont la vérité étoit, dit-il, moins sensible pour les Chaldéens, & pour ceux qui habitoient les régions moyennes du globe. De-là, continue notre Auteur, les Suédois, engagés dans l'examen & dans la recherche des causes de la grande différence des saisons, n'auront pas manqué de découvrir que le progrès du soleil dans les cieux est renfermé dans

un certain espace, &c. Mais, tous ces raisonnemens ne sont point appuyés sur le témoignage de l'Histoire, ni soûtenu d'aucun fait connu.

Si l'on en croit Porphyre, la connoissance de l'Astronomie est fort ancienne dans l'Orient. Selon cet Auteur, après la prise de Babylone par Alexandre, on apporta de cette ville des observations célestes depuis 1903 ans, & dont les premières étoient par conséquent de l'an 115 du Déluge; c'est-à-dire, qu'elles avoient été commencées 15 ans après l'érection de la tour de Babel. Pline nous apprend qu'Épigène assuroit que les Babyloniens avoient des observations de 720 ans gravées sur des briques. Achilles Statius attribue l'invention de l'Astronomie aux Égyptiens; & il ajoûte que les connoissances, qu'ils avoient de l'état du ciel se transmettoient à leur postérité sur des colomnes sur lesquelles elles étoient gravées.

Les Payens eux-mêmes se sont moqués, comme a fait entr'autres Cicéron, de ces prétendues observations célestes, que les Babyloniens disoient avoir été faites parmi eux depuis 470000 ans, ainsi que de celles des Égyptiens. On peut en dire autant de la tradition confuse & embrouillée de la plûpart des Orientaux, que les premiers Européens, qui entrérent dans la Chine, y trouvérent établie, & de celle des Persans touchant leur roi Cayumarath, qui regna 1000 ans, & qui fut suivi de quelques autres Rois, dont le regne duroit des siécles. Ces opinions, toutes ridicules qu'elles sont, ont été conservées par un assez grand nombre d'Auteurs, qui les avoient prises de quelques livres Grecs, où cette prodigieuse antiquité des Assyriens & des Babyloniens étoit établie comme la base de l'Histoire.

Diodore de Sicile dit que lors de la prise de Babylone par Alexandre, ils avoient des observations depuis 43000 ans. Quelques uns prennent ces années pour des mois, & les réduisent à 3476 ans solaires; ce qui remonteroit encore jusque bien près de la création du monde, puisque la ruine de l'empire des Perses tombe à l'an du monde 3620. Mais, laissant les fables, tenons-nous-en à ce que dit Simplicius. Il rapporte d'après Porphyre, que Callisthène, disciple & parent d'Aristote, trouva à Babylone, lorsqu'Alexandre s'en rendit maître, des observations depuis 1903 ans. Les premières avoient donc été faites l'an du monde 1717, peu après le Déluge.

Les Auteurs, qui n'ont pas confondu la Fable avec l'Histoire, ont donc réduit les observations des Babyloniens à 1900 années; nombre moins considérable de beaucoup, & qui cependant peut paroître excessif. Ce qu'il y a pourtant de singulier, c'est qu'en comptant ces 1900 ans depuis Alexandre, on remonte jusqu'au tems de la dispersion des nations & de la tour de Babylone, au delà duquel on ne trouve que des fables. Peut-être la prétendue

histoire des observations de 1900 ans signifie-t-elle seulement que les Babyloniens s'étoient appliqués à l'Astronomie depuis le commencement de leur empire. On croit avec fondement que la tour de Babel, élevée dans la plaine de Sennaar, fut construite dans le même lieu, où Babylone fut ensuite bâtie. Cette plaine étoit fort étendue, & la vue n'y étoit bornée par aucune montagne; ce qui a pu donner promptement naissance aux observations astronomiques.

Les Chaldéens n'étoient pas versés dans la Géométrie, & manquoient des instrumens nécessaires pour faire des observations justes. Leur grande étude étoit l'Astrologie judiciaire; science dont on reconnoît bien aujourd'hui le ridicule. Leur observatoire étoit le fameux temple de Jupiter Bélus à Babylone.

Les longues navigations des Phéniciens n'ont pu se faire sans quelque connoissance des astres. Aussi voyons-nous que Pline, Strabon & quelques autres rendent témoignage à leur habileté dans cette science. Mais, nous ne sçavons rien de certain sur les découvertes, qu'ils peuvent avoir faites. Plusieurs Historiens rendent aux Égyptiens le témoignage d'avoir cultivé l'Astronomie avant les Chaldéens. Diodore de Sicile avance que les colonies Égyptiennes portérent la connoissance des astres dans les environs de l'Euphrate. Lucien prétend que, comme les autres peuples ont tiré leurs connoissances des Égyptiens, ceux-ci les tiennent des Ethiopiens, dont ils sont une colonie. Les moins favorables aux Égyptiens les joignent pour l'invention de l'Astronomie aux Chaldéens. Il n'est pas aisé de découvrir qui fut l'inventeur de l'Astronomie chez les Égyptiens. Diodore de Sicile en fait honneur à Mercure; Socrate, à Thaul; Diogène Laërce l'attribue à Ninus, fils de Vulcain; & Isocrate, à Busiris.

Les connoissances astronomiques des Égyptiens les avoient conduits à pouvoir déterminer le cours du soleil & de la lune, & à former l'année. Ils observoient le mouvement des planétes; & ce fut à l'aide de certaines hypothèses & par le secours de l'Arithmétique & de la Géométrie, qu'ils entreprirent de déterminer quel en étoit le cours. Ils inventérent aussi diverses périodes des mouvemens des cieux. Enfin, ils s'adonnérent à l'Astrologie. Tout cela est appuyé sur le témoignage d'Hérodote & de Diodore de Sicile, &c. Nous apprenons de Strabon, que les prêtres Égyptiens, qui étoient les astronomes du païs, avoient renoncé de son tems à cette étude, & qu'elle n'étoit plus cultivée parmi eux. Les Égyptiens, qui prétendoient être le plus ancien peuple de l'univers, regardoient leur païs comme le berceau des sciences, & par conséquent de l'Astronomie.

III. L'opinion commune, c'est que l'Astronomie passa d'Égypte dans la Gréce; mais, la connoissance qu'on en eut, fut d'abord extrêmement grossière, & on peut

en juger par ce que l'on en trouve dans Homère & dans Hésiode. Elle se bornoit à connoître certains astres, qui servoient de guides, soit pour le travail de la terre, soit pour les voyages sur mer; c'est ce que Platon a fort bien remarqué. Ils ne faisoient aucune observation exacte, & ils ignoroient l'Arithmétique & la Géométrie nécessaires pour les diriger.

Diogène Laërce dit que Thalès fit le premier voyage d'Égypte dans le dessein d'étudier cette science, & qu'Eudoxe & Pythagore l'imitérent en cela. Thalès vivoit vers la 90e Olympiade. Il a le premier observé les astres, les éclipses de soleil, les solstices, & les avoit prédits. C'est ce qu'assure Diogène Laërce d'après l'histoire astrologique d'Eudème. Pline & Eusébe assurent la même chose. Thalès naquit environ 640 ans avant J. C.

Anaximandre, disciple de Thalès, fit plusieurs découvertes dans l'Astronomie. Selon Pline, il trouva la sphère; ce qui peut s'entendre en deux manières; c'est-à-dire, qu'il fut inventeur du systême général du monde, ou qu'il trouva le premier la construction de la sphère ou du globe. D'autres Auteurs, entre lesquels est Théon, disent qu'il découvrit le premier que la terre étoit suspendue, & qu'elle avoit un mouvement réglé dans le centre du monde. Pline lui attribue la découverte de l'obliquité du Zodiaque.

Anaximène, disciple d'Anaximandre, découvrit que la lune tiroit sa lumière du soleil; que la cause des éclipses étoit l'interposition de la terre, & que les astres se mouvoient au tour de la terre.

Anaxagore Clazoménien, disciple d'Anaximandre, eut aussi une grande réputation pour l'Astronomie, quoiqu'il semble par ce que les Auteurs rapportent de lui, que son application fut plutôt à raisonner sur ce qui avoit été découvert par les autres, qu'à découvrir lui-même de quoi perfectionner cette science. Il est le premier qui a cru que le soleil étoit comme une masse enflammée; que le ciel étoit composé de grosses pierres; opinions qui n'avoient pas grand rapport à l'Astronomie, & qui ont été suivies. Tels furent les progrès de l'Astronomie sous les philosophes de la secte Ionique.

Pythagore, qui étoit contemporain d'Anaximène, contribua encore plus à perfectionner cette science. Plusieurs ont dit qu'il l'avoit apprise des Chaldéens & des Égyptiens; & Plutarque lui donne l'honneur d'avoir observé le premier l'obliquité du Zodiaque; ce que d'autres, comme on vient de le dire, ont attribué à Anaximandre ou à Œnopide de Chio. On lui attribue aussi les premières observations pour régler l'année & la déterminer à 365 jours & la 59e. partie de 22 jours. Géminus, dans son introduction astronomique, dit que les Pythagoriciens ont les premiers connu le mouvement circulaire du soleil, de la lune & des autres planétes. Philolaüs Pythagoricien, qui étoit contemporain de Platon, fut auteur du sys-

tême du mouvement de la terre, qui a été renouvellé par Copernic & par Tyco-Brahé, & expliqué fort au long par M. Boulliauld dans son Astronomie Philolaïque.

Démocrite avoit écrit divers traités d'Astronomie, dont parle Diogène Laërce, mais dont il ne reste que les titres. Empédocle avoit fait aussi plusieurs observations astronomiques. Il y a un traité de sphère, qui porte son nom, mais qui est d'un auteur Grec des derniers tems.

Les Grecs jusqu'à la 87e Olympiade, s'étoient servis d'un cycle de quatre ans, ensuite d'un de huit. Méton, environ ce même tems, publia celui de dix-neuf ans, appellé Ennéadécaëtéride. Il y avoit alors un assez grand nombre d'astronomes, qui proposoient en public des espèces d'almanachs suivant le cycle de Méton; ce qui est remarqué par l'interpréte d'Aratus & par Géminus. On y trouvoit non seulement les quatre saisons marquées, mais quelques prédictions touchant les vents.

Eudoxe, disciple d'Archytas de Tarente & de Platon, qui avoit été quelque tems en Égypte, pour apprendre des prêtres & des astronomes du païs, ce qu'ils sçavoient de plus recherché touchant l'Astronomie, entreprit de corriger les défauts de l'ancienne Octaëtéride; & suivant le témoignage de Cicéron, il excella dans cette science.

Autolycus, dont on a deux livres, un de la sphère mouvante, l'autre du lever & du coucher des planétes, vécut du tems d'Aristote, qui écrivit aussi un Astrologicon, ou traité d'Astronomie. Ensuite, Callipus, auteur de la période de 76 ans, composée de quatre Ennéadécaëtérides de Méton, Timocharès & Aristyllus observérent la déclinaison des étoiles fixes, comme remarque Ptolémée. Théophraste écrivit un livre de l'Astronomie de Démocrite, & une histoire de l'Astronomie.

Ensuite dans la 127e Olympiade, Aratus composa ses phénomènes, par ordre d'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcéte, & suivant les observations astronomiques d'Eudoxe. Il établit sa sphère par rapport au climat de l'Hellespont & de la Macédoine; & comme cet ouvrage eut une très-grande réputation, il eut un grand nombre de Commentateurs, & composa des sphères suivant son systême. Il reste encore un traité de Théon sur ce sujet, dans le commencement duquel il remarque que la plûpart des sphères, qu'on faisoit comme d'Aratus, n'avoient pas un rapport exact à son systême, & Théon donne la méthode de les construire.

Conon, qui vivoit, sous les Ptolémées Philadelphe & Évergéte, fit plusieurs observations sur les éclipses de soleil & de lune, & découvrit la constellation appellée *Coma Berenices*, dont Callimaque a fait un poëme, duquel nous avons la traduction par Catulle. Conon vivoit du tems d'Archiméde, qui parle de lui dans sa préface du livre *de Sphæra & Cylindro*. Mais, il étoit mort, quand

Archiméde écrivoit le second Livre.

Aristarque Samien eut une haute réputation vers la 140e Olympiade ; il suivit l'hypothèse de Pythagore & de Philolaüs touchant l'immobilité du soleil & le mouvement de la terre. Il reste quelques fragmens de lui, touchant les grandeurs & les distances du soleil & de la lune.

Archiméde vivoit dans le même tems ; & il ne fut pas moins excellent par les observations, qu'il fit touchant les solstices & les mouvemens des planétes, que par l'ouvrage merveilleux qu'il fit, dans lequel ces mouvemens étoient représentés. Cicéron en parle ainsi dans le cinquième livre des Tusculanes : *Archimedes, cùm lunæ, solis, quinque errantium motus in sphæram alligavit, effecit idem quod ille qui in Timæo mundum ædificavit Deus, ut tarditate & celeritate dissimillimos motus una regeret conversio.*

Ératosthène Cyrénéen fut en grande réputation sous les Ptolémées Philométor & Épiphanes. Il fut garde de la bibliothéque d'Alexandrie. Il trouva la manière de mesurer la terre, & il reste quelques fragmens de cet ouvrage. On dit aussi qu'il fit plusieurs observations touchant les mouvemens des corps célestes.

Hipparque commença à paroître dans la 154e Olympiade ; & on a plusieurs de ses observations touchant les équinoxes, que Ptolémée a conservées. Il commenta les phénomènes d'Aratus, & il a montré en quoi il s'étoit trompé, après Eudoxe.

IV. Les plus illustres astronomes, qui sont venus ensuite, ont été Géminus de Rhodes, dans l'Olympiade 178 ; Théodore Tripolitain ; Sosigène, dont Jules César se servit pour la réformation du calendrier ; Andromaque de Créte ; Agrippa Bithynien, dont parle Ptolémée ; Ménélaüs sous Trajan ; Théon Smyrnéen ; & enfin, Claude Ptolémée natif de Pélusium, qui vivoit sous Marc-Auréle, & dont les ouvrages ont été jusqu'aux derniers siécles, le fondement de toute l'Astronomie, non seulement parmi les Grecs, mais parmi les Latins, les Syriens, les Arabes & les Persans.

Ses ouvrages & ceux de plusieurs Auteurs, qui l'ont précédé, ou qui l'ont suivi, nous font connoître que l'Astronomie étoit parvenue au point où elle étoit de son tems, par les seules observations des Grecs, sans qu'il paroisse qu'ils aient eu connoissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avoient découvert sur la même matière. Ptolémée cite quelques observations d'éclipses, qui avoient apparemment été tirées de celles, que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Mais, on ne trouve pas que les systêmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs. On pourroit les soupçonner de les avoir dissimulés, par le mépris arrogant, qu'ils avoient de toutes les autres nations, qu'ils regardoient comme barbares. Mais, quoiqu'en plusieurs autres

choſes ils ne ſoient pas entièrement exempts de ce reproche, l'origine & le progrès de l'Aſtronomie parmi eux marquent tellement qu'elle s'eſt formée peu à peu, après un grand nombre d'obſervations, qu'il ſemble que, s'ils ne méritent pas la gloire de l'invention; c'eſt néanmoins par leur travail & par une longue application, qu'ils l'ont portée à un dégré de perfection qu'elle n'a peut-être jamais eu parmi les Babyloniens.

On voit par l'Hiſtoire, que leurs Sages, Prêtres ou Philoſophes, auſſi-bien que ceux des Égyptiens & des autres nations barbares, étoient fort jaloux de la ſcience, qu'ils conſervoient de pere en fils. Si Thalès, Pythagore & quelques autres avoient tiré d'eux cette doctrine ſecréte, comme le témoignent pluſieurs Auteurs, il ne paroît pas qu'ils l'aient divulguée; ſoit qu'ils euſſent été engagés au ſecret par de grands ſermens; ſoit qu'ils vouluſſent s'en faire honneur parmi leur nation. Ainſi, tout ce qu'on pourroit recueillir avec beaucoup de peine des anciens Auteurs, touchant l'Aſtronomie des Chaldéens ou Babyloniens, ſe réduiroit à de vaines obſervations d'aſtrologie judiciaire, dans laquelle il ſemble que les Grecs ont plus déféré à leur autorité, qu'en tout autre point. Ce qu'on tireroit des livres Orientaux ſur ce ſujet, ne mérite aucune conſidération, puiſque ces Auteurs n'ont qu'une médiocre antiquité, & n'ont pas même d'autorité parmi ceux de leur nation, qui ont cultivé ſérieuſement l'Aſtronomie & l'aſtrologie.

Car, il eſt à remarquer que les Arabes, qui, avant le Mahométiſme, n'avoient qu'une connoiſſance ſuperficielle de l'Aſtronomie, comme la peuvent avoir des hommes qui ſont toujours à la campagne, lorſqu'ils commencérent à s'appliquer aux ſciences, embraſſérent d'abord le ſyſtême de Ptolémée, dont les Livres furent traduits en leur langue. Ils connoiſſoient quelques étoiles ou conſtellations, auxquelles leurs ancêtres rendoient un culte ſuperſtitieux, qui fut aboli par le Mahométiſme. Depuis, tous les noms Arabes qu'ils donnérent aux conſtellations, furent tirés du Grec, à l'exception d'un très-petit nombre; ce qui paſſa auſſi des Arabes aux Perſans, parce que les uns & les autres ſe trouvérent long-tems ſoumis aux mêmes maîtres. On peut voir ce dénombrement des étoiles & des conſtellations dans les tables d'Olugbeg, prince Tartare deſcendant de Tamerlan, qui les compoſa en 1437. Elles ont été imprimées en Angleterre en 1665 en Perſan & en Latin, avec des notes fort amples de M. Hyde, qui explique les noms Arabes, & les compare avec ceux des autres langues.

Les Arabes & les Perſans ont donc, à la vérité, fort travaillé à perfectionner l'Aſtronomie; mais, ce n'a été qu'en faiſant des obſervations aſſez exactes, ſuivant le ſyſtême de Ptolémée, ſans y rien

ajoûter; & c'est à eux que l'Europe est redevable de tout ce qu'on a sçu sur cette matière, dans les tems de barbarie, jusqu'au rétablissement des lettres & des sciences. Les Juifs, répandus par toute la terre, avoient apporté en Europe les tables astronomiques des Arabes, & les avoient traduites en Hébreu, aussi-bien que les ouvrages de plusieurs habiles astronomes, même des anciens Grecs, qui alors n'étoient pas connus. Il s'en fit plusieurs traductions Latines. Les tables Alphonsines en ont été tirées; & tout ce que nos Auteurs ont connu dans l'Astronomie, jusqu'à ces derniers siécles, a été pris dans ces Livres, faits ou traduits par les Arabes ou par les Juifs.

Le plus illustre parmi les princes Mahométans, qui ont contribué à la perfectionner, non seulement par la traduction des livres Grecs, mais aussi par des observations astronomiques, faites avec autant d'exactitude que de dépense, a été le calife Almamon septième de la famille des Abbassides, qui commença son empire en 813. Outre qu'il fit traduire les meilleurs livres Grecs en toutes sortes de sciences, il fit faire de très-exactes observations, sur lesquelles on dressa les tables astronomiques, qui portent son nom, & dont Elmacin parle dans l'histoire Saracénique, quoique le traducteur se soit trompé en lisant mal, & mettant *ventus Almamonis*, au lieu de *tabulæ Almamonis*. Il en fit faire d'autres pour la mesure de la terre, dans les plaines de Sinjar ou Sennaar, par trois freres très-habiles astronomes, appellés les enfans de Musa, dont le détail est rapporté par Ebn Challican & par d'autres Auteurs, que cite Golius dans ses sçavantes notes sur Alfragan. C'est ce Prince, qui, par erreur des copistes, est appellé Maimon & Alméon par des Auteurs, que cite Vossius.

V. Depuis ce tems-là, les Arabes ont cultivé l'Astronomie, avec un très-grand soin, & on feroit une longue liste des Auteurs, qui l'ont éclaircie avec succès. Alfragan, Abumassar, Albatégnius, Gébéra & quelques autres ont été connus par nos Auteurs, qui les ont traduits & commentés sur des traductions Hébraïques faites par des Juifs; car, jusqu'au dernier siécle presqu'aucune traduction n'avoit été faite sur l'Arabe. Mais, il y en a un grand nombre d'autres, qui ne cédent en rien à ceux qui ont été connus parmi nous. De plus, à l'exemple d'Almamon, plusieurs Princes ont fait renouveller les observations astronomiques, pour fixer les tems, ainsi que fit Mélikschah le plus puissant des sultans Seljukides, lorsqu'il établit l'époque appellée Gélali, ou Géláléenne, parce que son surnom étoit Géláleddin; ce qui signifie la gloire de la religion. Le commencement de cette époque fut fixé à l'entrée du soleil dans le bélier l'an de l'Hégire 467, de J. C. 1074 & 1075, parce que l'année Arabique commençoit au 26 d'Août.

Les Tartares, descendans de Ginghizchan & de Tamerlan, eu-

rent la même passion pour l'Astronomie. Nassireddin, natif de Tûs dans le Chorasan, dont les commentaires Arabes sur les élémens d'Euclide ont été imprimés à Rome, a dressé des tables astronomiques, qui se trouvent dans plusieurs bibliothéques, & qui sont encore fort estimées. Il vivoit en 1261, & il dédia ce grand ouvrage au Chan des Tartares Mogols Hulacou.

Le prince Olugbeg, qui étoit de la même maison, poussa encore plus loin l'étude de l'Astronomie, ayant fait bâtir un collége magnifique à Samarcand, avec un observatoire, pour lequel il fit faire des instrumens d'une grandeur extraordinaire, afin que les observations fussent plus justes. Cette science n'a pas cessé d'être cultivée parmi les Turcs, les Persans & les Tartares jusqu'à ce tems-ci; & Jean Gravius, sçavant Anglois, qui, outre une connoissance exacte des Mathématiques, étoit très-sçavant dans les langues Orientales, a témoigné qu'il avoit trouvé en Orient des astronomes très-habiles; ce qui paroît encore par les calendriers ou almanachs, qui viennent de ce païs-là.

Il y a tout sujet de croire que les observations astronomiques, trouvées dans le siécle dernier entre les mains des Chinois, y étoient passées de Tartarie; car, il y a des preuves certaines que Ginghizchan entra dans la Chine, & que ses descendans furent maîtres d'une grande partie de ce vaste Empire, où ils portérent vraisemblablement les tables & les observations, qui avoient été faites par les plus fameux astronomes de Chorasan, tant sous les sultans Seljukides, dont la puissance fut détruite par les Tartares Mogols, que sous les premiers princes de cette nation, qui cultivérent pareillement l'Astronomie, avec un très-grand soin.

On trouve aussi que les astronomes Tartares ont eu une connoissance exacte des cycles particuliers des Chinois ou Cataiens, principalement de ceux de douze, de soixante & de cent quatre-vingts années, suivant lesquels en 1444, tems auquel Olugbeg composa son traité de la connoissance des plus fameuses époques, les Cataiens ou Chinois comptoient 88639860 années, depuis le commencement du monde. Les années, distinguées par les noms de certains animaux, du lion, de l'éléphant, &c. sont marquées de ces mêmes caractères dans l'histoire de Ginghizchan. On peut trouver de plus amples éclaircissemens sur cette matière dans le traité même d'Olugbeg, imprimé par Gravius en Persan & en Latin en 1650 à Londres; aussi-bien qu'à la fin de l'Atlas Sinicus du P. Martini, auquel Golius a ajoûté de très-sçavantes notes. M. Hyde, dans sa préface sur les tables des étoiles fixes du même Olugbeg, a aussi rapporté plusieurs choses singulières touchant le progrès de l'Astronomie parmi les Persans & les Tartares, de même que Golius dans ses notes sur Alfragan. On peut entendre cet Auteur dans la traduction que le même Golius

en a donnée sur l'original Arabe ; au lieu que celle de Christman, qui n'étoit que l'ancienne Latine, corrigée autant qu'il étoit possible à un habile astronome, est pleine d'endroits inintelligibles, parce que, comme il est aisé de le remarquer, elle avoit été faite sur une traduction Hébraïque, qui se trouve assez communément dans les bibliothéques.

Quoique les Juifs aient composé un assez grand nombre d'ouvrages sur la sphère, dont quelques-uns ont été imprimés par Munster en Hébreu & en Latin ; qu'en Espagne particulièrement ils aient eu de grands astronomes, & qu'ils aient eu la principale part à la composition des Tables Alphonsines, il y a peu de choses néanmoins, où ils puissent être considérés comme originaux. La plûpart sçavoient l'Arabe ; & ceux, qui ne le sçavoient pas, trouvoient des traductions Hébraïques, non seulement de tous les anciens astronomes Grecs, mais de presque tous les meilleurs auteurs Arabes. Ainsi, ils avoient de quoi faire valoir leur capacité avec de pareils secours, qui manquoient aux Chrétiens.

VI. Il nous reste à parler du progrès de l'Astronomie parmi les Romains, & ensuite parmi les peuples, qui formérent diverses Monarchies sur la ruine de l'empire Romain. On ne trouve pas que d ns un assez long espace de tems, il y ait eu parmi les anciens Romains de grands astronomes. Les défauts de l'année de Numa, & le peu d'ordre qu'il y eut dans le calendrier jusqu'à la réformation de Jules César, doivent être regardés plutôt comme un effet de l'incapacité des Pontifes, qui étoient les maîtres des intercalations, que comme une marque de leur négligence. L'an de Rome 580, Sulpicius Gallus, lieutenant du consul Émilius Paulus, dans la guerre contre les Perses, voyant les soldats troublés par une éclipse de lune, les rassura en leur expliquant les causes de ce phénomène. César, par sa correction du calendrier, pour laquelle il se servit du mathématicien Sosigènes, acquit avec raison une grande gloire. Mais, à peine trouve-t-on un petit nombre d'Auteurs qui aient écrit sur ces matières.

Cicéron, Varron, Nigidius en écrivirent ; mais, à l'exception de la traduction des Phénomènes d'Aratus, qui furent aussi traduits par Germanicus & par Aviénus, on ne trouve rien de fort considérable. Manilius, qui vivoit sous Auguste, a plus songé à l'astrologie qu'à l'Astronomie. Hygin, dans son *Astronomicum poeticum* n'a presque été occupé que de la fable. Censorin, qui vivoit sous les Gordiens, vers l'an de J. C. 238, a renfermé dans son petit traité *De die natali*, un grand nombre d'observations, qui ne se trouvoient point ailleurs. Macrobe, Marcianus Capella & quelques autres n'ont parlé qu'en passant de l'Astronomie. Les Auteurs, qui ont écrit depuis Constantin jusqu'au tems de Charlemagne, & encore après, réduisoient toute leur étude à ce qui avoit rapport

au calendrier & au comput Ecclésiastique. On reconnoît néanmoins par leurs ouvrages, que leur capacité n'étoit pas médiocre, particulièrement celle de Béde & d'Alcuin, précepteur de Charlemagne. Ce Prince, suivant le témoignage d'Eginhard & de la plûpart des Historiens, étoit aussi sçavant dans l'Astronomie. Il donna aux mois & aux vents, les noms Allemans, qui restent encore avec peu de changement. L'ambassade, que lui envoya Aaron, roi de Perse, qui est le calife Aaron Réchid, est fameuse dans l'Histoire, à cause des présens rares dont elle étoit accompagnée, parmi lesquels on marque une horloge, que d'autres entendent d'un planisphère. Cet Aaron étoit pere d'Almamon, dont il a été parlé ci-dessus.

Depuis cet intervalle, pour ne point parler des Orientaux ni des Juifs d'Europe, dont il a été dit ce qui étoit nécessaire, les plus fameux astronomes ont été Clément de Langhton, vers 1150; Campanus de Novare en 1200; Jordanus Némorarius; les Traducteurs, qui, par ordre de l'empereur Frideric II, prince sçavant & fort adonné à l'astrologie, mirent en Latin l'Almageste, sur la version Arabe; Jean de Sacrobosco, qu'on croit avoir été Anglois; Maturin, qui mourut en 1256, & sur la sépulture duquel on voit une sphère. En 1270, Alphonse, roi de Castille, fit dresser les Tables, qui portent son nom. Roger Bacon, carme Anglois, vivoit en même tems. Guido Bonatus, Italien de Frioul, en 1284; & en 1320, Petrus Apponensis, qui furent suivis de quelques-uns moins considérables, en comparaison de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai & cardinal, & du cardinal Nicolas de Cusa, Allemand en 1440; Dominique Maria Bolonois, précepteur de Copernic. George Purbachius, ainsi appellé du bourg de Burbach, sur les frontières d'Autriche & de Baviere, qui enseigna publiquement la Philosophie à Vienne, est un de ceux, qui ont le plus contribué, par leurs études & par leurs observations, à rétablir l'Astronomie. Il fit connoissance avec le cardinal Bessarion, pendant sa légation vers l'empereur Frideric. Par son conseil, Purbachius alla en Italie pour apprendre la langue Grecque; & aussi-tôt il s'appliqua à la lecture de l'Almageste de Ptolémée, qu'on n'avoit lu, depuis plusieurs siécles, que dans ces traductions imparfaites, dont il a été parlé ci-dessus, faites sur les Hébraïques, qui avoient été faites sur les Arabesques, & celles-ci sur les Syriaques. Il avoit commencé un abrégé de l'Almageste sur l'original Grec; mais, il ne put aller que jusqu'au sixième Livre, étant mort en 1461, âgé seulement de trente-neuf ans.

Son principal disciple fut George Muller, appellé communément Régiomontanus, parce qu'il étoit natif de Konigsberg en Prusse. Il fut le premier qui composa des Éphémérides pour plusieurs années & divers autres ouvrages très-estimés, entr'autres les Théori-

ques des planétes. Il mourut en 1469, âgé de 33 ans, lorſqu'il ſe diſpoſoit à aller à Rome, pour travailler à la réformation du Calendrier, ſous les ordres du pape Sixte IV. Jean Bianchini, Ferrarois, travailla preſque en même tems avec réputation, à des Tables des mouvemens céleſtes.

Les Florentins cultivérent auſſi en ces tems-là l'Aſtronomie; mais, ils ne firent aucun ouvrage comparable à ces premiers; & Marſile Ficin, quoique très-habile, & de plus, grand Philoſophe, donna un peu trop de créance à l'aſtrologie judiciaire, qu'il tâcha de juſtifier; en quoi il n'a eu que trop de ſectateurs en ce païs-là, entr'autres Jovianus Pontanus, Joannes Abioſus, & pluſieurs autres.

Le Juif Abraham Zacul, aſtrologue du roi de Portugal D. Émanuel, compoſa un Calendrier perpétuel, qui fut imprimé en 1500, & lui acquit une grande réputation; mais, il n'y mit rien de lui-même, que l'ordre & la diſpoſition; le reſte étant tiré des anciennes tables, que pluſieurs autres Juifs avoient faites quelques ſiécles auparavant, & qui ſe trouvent encore dans les Bibliothéques.

Depuis l'an 1500, Jean Werner Allemand, Jean Bianchini, Ferrarois ou Modénois, Jean Stoëffler, & quelques autres donnérent auſſi diverſes obſervations, qui contribuérent à perfectionner l'Aſtronomie. Mais, aucun ne fut comparable à Nicolas Copernic, natif de Thorn en Pruſſe, & chanoine de Warmie, né en 1473 & mort en 1543. Il compoſa un nouveau ſyſtême ſuivant l'hypothèſe de Philolaüs, qui établit l'immobilité du ſoleil & le mouvement de la terre autour du ſoleil; ce qui fait le mouvement annuel; à quoi il ajoûte le mouvement de la terre ſur ſon axe, pour expliquer celui qu'elle fait en un jour, qui étoit l'hypothèſe d'Héraclide de Pont, & d'Ecphantus Pythagoricien.

Le même ſiécle produiſit un grand nombre d'aſtronomes très-habiles, dont la liſte, avec le dénombrement de leurs ouvrages a été faite par pluſieurs Auteurs, & augmenteroit trop cet article. Un des plus illuſtres a été Tycho-Brahé, gentilhomme Danois, qui, par ſes obſervations, trouva pluſieurs choſes à corriger dans le ſyſtême de Copernic, & qui contribua, plus qu'aucun de ſon tems, à perfectionner l'Aſtronomie, non ſeulement par ſes écrits, mais par l'invention de pluſieurs inſtrumens, qu'il mit dans ſon château d'Uranibourg, auquel il donna ce nom, à cauſe de l'obſervatoire, qu'il y fit conſtruire.

Au commencement du dernier ſiécle, Galiléo Galiléi, Florentin, obſerva les mouvemens des Satellites de Jupiter & pluſieurs autres choſes inconnues juſqu'alors, qui lui attirérent les cenſures de l'Inquiſition de Rome, mais qui n'ont pas laiſſé de le faire conſidérer comme un des plus grands génies, qu'on ait vus depuis long-tems. Il avoit laiſſé pluſieurs diſciples, dont le dernier, qui étoit le ſieur Vi-

viani, Associé à l'Académie Royale des Sciences, est mort dans un âge fort avancé.

On peut regarder, à juste titre, l'établissement de cette sçavante Compagnie, comme le moyen qui a le plus contribué à mettre en honneur & à perfectionner la science des Astres, par l'émulation incroyable qu'excite dans une Compagnie de Sçavans le desir d'en soûtenir la réputation, & de se distinguer soi-même. Le roi, Louis XIV, ayant fait bâtir, l'observatoire, dont le dessein, la grandeur & la solidité sont également admirables; l'Académie, pour répondre aux intentions, que Sa Majesté avoit eues dans la construction de ce superbe édifice, s'appliqua avec un soin incroyable à tout ce qui pouvoit contribuer au progrès de l'Astronomie. Nous n'entrerons point ici dans le détail ni des importantes découvertes, qui ont été le fruit de cet établissement, ni des doctes ouvrages, qui sont sortis de cette célebre Compagnie, ni des Grands hommes, qui lui ont fait, & qui lui font encore tant d'honneur. Leur nom & leur habileté sont connus dans toute l'Europe, qui rend à leur mérite toute la justice qui lui est due.

VII. On distribue quelquefois l'Astronomie relativement à ses différens états; en Astronomie nouvelle, & Astronomie ancienne.

L'Astronomie ancienne, c'est l'état de cette science sous Ptolémée & ses successeurs. C'est l'Astronomie, avec tout l'appareil des orbes solides, des épicycles, des excentriques, &c.

L'Astronomie nouvelle, c'est l'état de cette science depuis Copernic, qui anéantit tous ces orbes, épicycles & fictices, & réduisit la constitution des cieux à des principes plus simples, plus naturels & plus certains.

ASTU, *Astu*, (*a*) terme qui vient du Grec ἄστυ, & qui se trouve employé dans la vie de Thémistocle, écrite par Cornélius Népos.

Quelques-uns ont voulu restituer ce passage en mettant *Arcem*; en quoi ils paroissent se tromper. Car, comme les Romains, nommoient Rome simplement, ville par excellence, les Grecs & particulièrement les peuples de l'Attique appelloient aussi Athènes Ἄστυ; c'est-à-dire la Ville. Il y en a une infinité d'exemples dans les auteurs Grecs.

ASTU, *Astu*. (*b*) Selon Diodore de Sicile, il y avoit une ville de ce nom en Égypte; & les Égyptiens prétendoient prouver que les Athéniens étoient une colonie des Saïtes, peuples d'Égypte, en faisant remarquer que de toutes les villes Greques, Athènes étoit la seule, qui portât le nom d'Astu, pris de la ville d'Astu en Égypte.

ASTUR, *Astur*, (*c*) capitaine Troyen, dont parle Virgile dans son Enéide. Il étoit adroit à

(*a*) Corn. Nep. in Thémist. c. 4.
(*b*) Diod. Sicul. pag. 17.
(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 180. & *seq*.

manier un cheval, & couvert d'une armure de diverſes couleurs. Sa troupe, qui marchoit gaiement ſous ſes ordres, étoit composée de trois cens ſoldats de Cérete, de l'ancienne ville de Pyrge, de celle de Graviſque & des campagnes arroſées par le Minio.

ASTURA, *Aſtura*, (a) fleuve d'Italie dans le Latium, appellé Strua dans Strabon. Il eſt auſſi fait mention du fleuve Aſtura dans Pline. Celui-ci nous apprend qu'il y avoit une iſle de même nom. C'étoit peut-être quelque terrein, que l'Aſtura, en ſe partageant, environnoit de tous côtés.

Quoiqu'il en ſoit, vers l'an 335 avant l'Ére Chrétienne, les Ariciniens, les Laviniens & les Véliterniens s'étant joints aux Antiates Volſques, auprès du fleuve dont eſt queſtion, Ménius les attaqua à l'improviſte, & les mit en déroute.

Cicéron avoit une maiſon de campagne du nom d'Aſtura, dont il eſt ſouvent queſtion dans ſes Épîtres. Plutarque en parle auſſi dans la vie de cet Orateur; & il nous apprend qu'elle étoit ſur la côte de la mer; c'eſt-à-dire, apparemment dans l'iſle de ce nom.

On dit que cette iſle & le fleuve conſervent encore de nos jours leur ancien nom.

ASTURES, *Aſturæ*, Ἀστύραι, (b) peuples d'Eſpagne, ſitués dans le voiſinage des Cantabres. Ils étoient à l'occident de ceux-ci, ſur les bords de l'Océan, & habitoient un païs plein de montagnes. Les Mythologues font venir leur nom d'Aſtur ou Aſtyr, cocher de Memnon; mais, il eſt bien plus vraiſemblable, que les Aſtures furent ainſi appellés du fleuve Aſtura.

Ce fleuve n'étoit pas le ſeul, qui arroſât leur territoire. Strabon dit que le Melſus l'arroſoit auſſi, & que la ville de Noëga n'étoit pas éloignée de ce fleuve.

Pline, qui compte juſqu'à vingt-deux peuples parmi les Aſtures, les diviſe en Aſtures *Auguſtanos* & Aſtures *Tranſmontanos*. La ville d'Aſturice, ſelon ce Géographe, étoit magnifique. Il met parmi les Aſtures les Cigurres, les Péſices, les Lancienſes & les Zoëles, & fait monter le nombre de toute cette multitude à deux cens quarante mille hommes libres.

Sous l'empire d'Auguſte, les Aſtures & les Cantabres harcelloient continuellement les troupes Romaines. Lorſqu'on eut ſubjugué les Cantabres, quoiqu'avec bien des difficultés, on marcha contre les Aſtures, qui ſe défendirent preſque avec autant d'opiniâtreté, que les Cantabres. Cariſius, lieutenant d'Auguſte, eut bien de la peine à les dompter. Lorſque, par une bataille gagnée & par la priſe

(a) Strab. pag. 232. Plin. L. III. c. 5, 6. Tit. Liv. L. VIII. c. 13. Plut. Tom. I. pag. 884.

(b) Strab. p. 152, 162, 167. Plin. L. III. c. 1, 3. Ptolem. L. II. c. 6. Pomp. Mel. L. III. c. de Ext. Hiſp. Litt. Flor. L. IV. c. 12. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 43, 44.

de Lancia, il les eut réduits à se rendre, le vainqueur les traita comme leurs voisins. Il les amena dans la plaine, & les obligea de cultiver leurs terres, & de travailler à leurs mines; car, ils avoient des mines, qui donnoient de l'or, du minium ou vermillon, & d'autres matières précieuses, que la nature a cachées dans les entrailles de la terre. Les Astures apprirent ainsi à connoître la richesse du païs, par les leçons & pour le profit de l'étranger.

Le païs, qu'occupoient les Astures, se nomme aujourd'hui Asturie; & cette province se divise en deux parties; la première, qui est à l'occident & la plus grande, s'appelle Asturie d'Oviédo; la seconde s'appelle Asturie de Santillana. Toutes deux portent le nom de leur ville capitale. De nos jours, les fils aînés des rois d'Espagne sont nommés Princes des Asturies, en mémoire de ce que ses habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire, ils furent ceux, qui commencérent les premiers à chasser ces infidéles d'Espagne, sous la conduite du roi Pélage.

ASTURIENS, *Asturiani*, (*a*) peuples barbares d'Afrique, voisins de la Libye. Ils étoient accoûtumés aux rapines & aux meurtres, & excitoient souvent des troubles dans la province. Voici comme Ammien Marcellin les dépeint. *Asturiani his contermini partibus Barbari, in discursus semper expediti veloces, vivereque adsueti rapinis & cædibus, paulisper pacati in genuinos turbines revoluti sunt.*

Ces Barbares avoient commencé, dès le tems de l'empereur Jovien, prédécesseur de Valentinien, à faire des courses du côté de Lepti & d'Ea, villes de la Libye Tripolitaine. Ils pillérent ces deux villes, continuérent leurs ravages, & exercérent de grandes cruautés dans toute la province de Tripoli, dont Ruricius étoit pour lors gouverneur. Ammien Marcellin, qui a fait le détail de tout ce qui arriva dans ces circonstances, rapporte que les habitans de Lepti & les autres Tripolitains envoyérent des députés à Valentinien, pour lui représenter l'état déplorable, où ils étoient réduits, & pour obtenir du secours. Comme ils avoient pour suspect un certain Romanus, homme dur & avare, qui avoit depuis peu le titre de Comte d'Afrique, ils demandérent à l'Empereur que Ruricius, gouverneur de la province, eût le soin de la milice & des troupes, qui y étoient répandues; ce qui leur fut accordé. Mais, cet ordre fut bientôt changé; & le soin des troupes fut transféré à Romanus.

ASTURIUS, *Asturius*, (*b*) nom d'un vil personnage, dont il est fait mention dans une Satyre de Juvenal. C'étoit un scélérat, qui avoit amassé de grands biens par toutes sortes de crimes.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. IX, pag. 127.

(*b*) Juven. Satyr. 3. v. 212.

ASTY, *Asty*, autrement Astu. *Voyez* Astu.

ASTYAGE, *Astyages*, (*a*) Ἀστυάγης, fils de Cyaxare & petit-fils de Phraorte, monta sur le trône de Médie, l'an 595 avant l'Ére Chrétienne. Son regne dura 35 ans.

Astyage, selon Hérodote suivi par Justin, crut voir en songe sortir du sein de sa fille, nommée Mandane, une vigne dont les branches s'étendoient sur toute l'Asie. Les devins, qu'il consulta sur un songe si mystérieux, lui répondirent qu'il naîtroit de cette Princesse un enfant, dont la grandeur, présagée par cette vision, seroit un jour funeste à la sienne, & lui coûteroit même l'Empire. Épouvanté d'une telle prédiction, il projetta de ne point donner à sa fille un époux recommandable par sa vertu & par sa naissance; de peur que la noblesse du pere, jointe à celle de la mere, n'enflât trop le courage de son petit-fils. Il résolut même de lui en donner un étranger.

Dans cette vue, il choisit en Perse, nation alors obscure, un gendre encore plus obscur. C'étoit Cambyse. Cette précaution ne le rassurant pas encore assez contre la terreur, que son songe avoit imprimée dans son ame, il rappella chez lui sa fille qui étoit près d'accoucher, dans le dessein de faire périr l'enfant aux yeux même de son ayeul. A peine fut il né qu'il le livra à Harpage, son confident le plus secret, avec ordre de le tuer. Harpage craignant que si, après la mort du roi, le sceptre tomboit entre les mains de la Princesse, ce qui devoit naturellement arriver, Astyage n'ayant point de fils, elle ne vengeât le sang du sien sur le ministre de la cruauté de son pere, le donna à celui qui avoit le soin des troupeaux du Roi pour l'exposer aux bêtes sauvages. Par hazard, il étoit né dans le même tems un fils à ce pasteur. Sa femme, instruite de la destinée du petit-fils du roi, le conjura partout ce qu'il avoit de plus cher, de le lui apporter, afin qu'elle eût le plaisir de le voir. Fatigué de ses prieres, il retourne dans la forêt. Il trouve auprès de l'enfant une chienne, qui lui tendoit humainement la mammelle, & le défendoit des insultes des bêtes & des oiseaux. Pénétré de la compassion, dont il voyoit une chienne même touchée, il emporta l'enfant dans sa cabane, la chienne l'y suivant, comme inquiéte du sort de son nourrisson. La femme du pasteur l'eut à peine pris entre ses bras, qu'il lui sourit comme s'il l'avoit déjà connue. Un souris si gracieux, & les caresses flatteuses qui le suivirent, la touchérent si vivement, qu'elle pria son mari d'exposer leur pro-

(*a*) Herod. L. I. c. 46. *& seq.* Just. L. I. c. 4. *& seq.* Xenoph. pag. 3. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 376, 377, 397. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 66. *& suiv.* Tom. V. pag. 271, 379. Tom. VI. pag 407, 408. Tom. VII. pag. 456. *& suiv.* Tom. XIV. pag. 249. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 116, 117. Tom. XXI. pag. 31.

pre enfant, & d'élever l'autre, soit qu'elle respectât en lui ceux dont il tenoit la naissance, soit qu'elle y fût portée par l'espérance des biens, qu'elle pouvoit s'en promettre. C'est ainsi que par un jeu bisarre de la fortune, le petit-fils d'un Roi fut nourri pour le fils d'un pasteur, & que le fils d'un pasteur fut exposé pour le petit-fils d'un Roi. On donna à sa nourrice le nom de Spacos, parce que les Perses nomment ainsi une chienne.

Cet enfant, miraculeusement sauvé, vécut depuis parmi les bergers, & reçut le nom de Cyrus. Un jour qu'ayant été fait Roi par le sort, en un jeu qu'il jouoit avec des enfans comme lui, il en eût fait rudement frapper de verges quelques-uns, qui n'obéissoient pas à ses ordres, leurs parens, indignés que des enfans libres eussent été traités comme des esclaves par un esclave même du Roi, lui en portérent leurs plaintes. Astyage mande Cyrus, l'interroge sur ce qu'il avoit fait, & lui demande en quelle qualité il l'avoit fait. *En qualité de Roi*, lui répondit-il fièrement, & sans changer de visage. Astyage, étonné d'une telle intrépidité, rappella dans sa mémoire, & son songe, & ce qu'on lui avoit prédit sur ce songe. La ressemblance encore sensible du visage de Cyrus, avec celui de l'enfant, qu'il avoit proscrit au berceau, le tems auquel on l'avoit exposé, l'aveu même du pasteur, tout conspirant à justifier ses conjectures, il reconnut son petit-fils. Mais, parce qu'il se flatta que son songe étoit ou accompli ou éludé par la royauté imaginaire, que Cyrus avoit exercée parmi des bergers, il borna à de seules menaces le courroux, qu'il lui avoit témoigné.

Son ressentiment contre Harpage alla bien plus loin. Il en massacra le fils, & lui en fit un repas pour le punir d'avoir sauvé la vie à Cyrus. Harpage dissimula son désespoir, & la haine qu'il avoit conçue contre le Roi, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de la faire éclater par sa vengeance. Quelque tems après, animé par la douleur, que la perte de son fils renouvelloit toujours dans son ame, il écrivit à Cyrus. Celui-ci, d'après ses conseils & ses remontrances, leva une armée en Perse, marcha contre Astyage, le défit dans un combat, & fit ainsi passer l'empire des Médes aux Perses.

Xénophon, dans sa Cyropédie, rapporte cette histoire d'une manière très-différente. Non seulement Cambyse, pere de Cyrus, n'étoit pas, selon cet Historien, de basse naissance; mais, il étoit fils d'un roi des Perses. A l'égard de Cyrus, il fut très-bien élevé, & vécut toujours en parfaite intelligence, avec Astyage son ayeul, & avec Cyaxare son oncle maternel.

Selon Ctésias, Astyage ou Astyigue [car il lui donne l'un & l'autre nom] se nommoit, dans la langue du païs, Aspadan ou Apandam. Il étoit fils d'Astybaras, roi des Médes, & succéda à son pere. Il n'avoit aucune pa-

renté avec Cyrus ; mais, pour éviter la colére de ce Prince, il avoit pris la fuite, & s'étoit sauvé à Ecbatane, où sa fille Amyntis & Spitame son gendre l'avoient caché dans un coin du Palais. Cyrus étant survenu fit mettre à la torture, non seulement Amyntis & Spitame, mais encore leurs enfans, Spitace & Mégaberne, pour les obliger à dire ce qu'Astyage étoit devenu. Celui-ci, ne pouvant souffrir que ses neveux fussent tourmentés pour l'amour de lui, se présenta de lui-même à Cyrus ; & Œbarès le fit jetter dans un cachot, chargé de chaînes. Peu après, Cyrus, touché de repentir, l'en fit retirer, & l'honora comme son pere. Il rendit les mêmes honneurs à Amyntis, & l'épousa ensuite. A l'égard de Spitame, il le condamna à perdre la vie, parce qu'il lui avoit menti, en disant qu'il n'avoit point vu Astyage, & qu'il ne sçavoit où il étoit. Voilà ce que Ctésias raconte, en quoi il est fort différent d'Hérodote.

D'où vient cela? Hérodote nous apprend lui-même qu'il y avoit quatre manières différentes de conter les aventures de Cyrus. Il a choisi celle qui lui a paru tenir plus du merveilleux, sans doute parce qu'il a cru que son ouvrage y gagneroit, & en seroit plus agréable. Ctésias, au contraire, a suivi la tradition la plus simple, & qu'il a jugé la plus digne de foi. Rien que d'extraordinaire & de romanesque dans ce que dit Hérodote ; rien que de naturel & de croyable dans ce que dit Ctésias. Ce dernier avoit passé dix-sept ans à la Cour d'Artaxerxe, honoré de la confiance du Roi & de celle de la Reine Parisatis. Il a pu les consulter l'un & l'autre. Il est censé aussi instruit de la vérité des faits, qu'on pouvoit l'être alors. La tradition, suivie par Hérodote, marquoit une providence particulière de Dieu sur la personne du fondateur de la Monarchie des Perses, & faisoit honneur à la nation. En bon courtisan, Ctésias ne devoit pas s'en écarter. Quelle raison peut-il avoir eue de la négliger, si ce n'est parce qu'il la regardoit comme une pure fable? Aussi voyons-nous que Diodore de Sicile a abandonné Hérodote, pour s'en tenir au récit de Ctésias.

Ctésias ajoûte dans la suite, que l'eunuque Pétisaque fut envoyé dans la Barcanie pour en ramener Astyage, que la Reine sa fille & Cyrus lui-même avoient grande envie de revoir ; mais, Œbarès conseilla à Pétisaque de laisser Astyage dans des déserts, où la faim & la soif le fissent périr ; ce qu'il exécuta. On fit de magnifiques funérailles à Astyage, dont le corps fut trouvé entier & bien conservé dans les déserts, où il étoit mort ; car, dit Ctésias, les lions l'avoient défendu contre les autres bêtes féroces, jusqu'à ce que Pétisaque fût retourné pour l'enlever. Voilà apparemment un de ces traits fabuleux, que Photius reproche à Ctésias & avec raison ; mais, il s'en trouve de semblables dans

la plûpart des Historiens. Ce sont des bruits populaires, qu'ils paroissent adopter, & qui n'intéressent point le fond de l'histoire, parce qu'ils ne trompent personne, & qu'on les prend pour ce qu'ils valent.

Cet Astyage, dont nous venons de parler, est celui dont il est fait mention dans Daniel sous le nom d'Assuérus, & plus souvent, sous le nom de Darius le Mede. D'autres l'entendent de Cyaxare II. *Voyez* Darius le Mede & Cyaxare II.

ASTYAGÉE, *Astyagæa*, (*a*) fille d'Iphéus. Cette Princesse ayant épousé Périphas, en eut plusieurs enfans, dont Antion est le plus connu, pour avoir donné la naissance à Ixion.

ASTYALUS, *Astyalus*, (*b*) Ἀστύαλος, capitaine Troyen, qui fut tué par Polypœtes.

ASTYANAX, *Astyanax*, (*c*) Ἀστυάναξ, fils d'Hector & d'Andromaque, étoit d'une beauté semblable, selon Homère, à celle d'un astre, qui se leve sur l'horison. Hector lui avoit donné le nom de Scamandrius; mais, tous les Troyens l'appelloient Astyanax, parce que son pere étoit le plus fort rempart de Troye.

Astyanax étoit encore entre les mains de sa nourrice, lorsque son pere se préparoit à marcher contre les Grecs. Hector, s'étant approché de son fils, lui tendit les bras. Cet enfant, effrayé à la vue des armes, dont son pere étoit couvert, & encore plus de l'agitation du terrible panache, qui ombrageoit son casque, & qui flottoit au gré du vent, se rejette avec de grands cris dans le sein de sa nourrice. Le pere & la mere sourirent de sa frayeur; & en même tems, Hector ôte son casque, le pose à terre, & prenant son fils entre ses bras, il le baise avec tendresse, & l'élevant vers le ciel, il adresse à Jupiter & aux autres dieux cette priere. » Puissant Jupiter, & » tous les autres dieux de l'O» lympe, accordez-moi la grace, » que je vous demande. Faites » que mon fils, marchant sur » mes pas, se rende célebre par» mi les Troyens; qu'il soit re» vêtu de force & de sagesse; » qu'il regne dans Troye, aimé » & respecté de ses voisins; & » que ses peuples, en le voyant » revenir vainqueur de ses enne» mis, & chargé des sanglan» tes dépouilles de leurs braves » chefs, s'écrient sur son passa» ge: Ce Prince est beaucoup » plus vaillant que son pere; & » puisse sa mere, témoin de » ses éloges, sentir toute la joie » d'avoir un fils si grand & si » vertueux. « En achevant ces mots, il remet son fils entre les mains de sa chere Andromaque,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 316.

(*b*) Homer. Iliad. L. VI. v. 29.

(*c*) Homer. Iliad. L. VI. v. 400. & *seq.* L. XXII. v. 500. & *seq.* Virg. Æneid. L. II. v. 457. L. III. v. 489. Ovid. Metam. L. XIII. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 286. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 352, 353.

qui le reçoit avec un souris mêlé de larmes.

Les vœux d'Hector ne furent point exaucés. Après la mort de ce Prince, son fils, quoiqu'encore enfant, donna de l'inquiétude aux Grecs, au milieu de leur victoire. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruine de Troye, Calchas déclara qu'il falloit précipiter Astyanax du haut en bas des murailles, parce que s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de son pere, & d'être encore plus brave que lui. Là-dessus, Ulysse se mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobstant les soins qu'avoit pris sa mere, de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, vers l'an du monde 2795.

Il y en a cependant qui prétendent qu'on donna à Ulysse, un autre enfant à la place d'Astyanax, qui se retira dans la suite en Germanie, où il s'établit. Quelques-uns assurent qu'Andromaque l'emmena avec elle en Epire.

Astyanax signifie proprement roi, protecteur, défenseur de la ville. On avoit donné ce nom au fils d'Hector, à cause des qualités du pere. Les peuples, de leur autorité, donnent souvent aux Princes des noms, qui leur demeurent; mais, ils les donnent par rapport aux qualités de ceux qui sont nommés; au lieu que dans Homère, comme chez les Hébreux, on voit des noms donnés aux enfans, par rapport aux qualités ou aux aventures de leurs peres. Le fils d'Hector est nommé Astyanax, parce que son pere défendoit Troye; & ailleurs, notre Poëte dit que Marpesse fut nommé Alcyone, parce que sa mere avoit eu le même malheur qu'Alcyone, femme de Ceyx.

ASTYANAX, *Astyanax*, Ἀστυάναξ, (a) Arcadien de nation. Pausanias, en parcourant le mont Lycée, y avoit remarqué une inscription en vers élégiaques, où il étoit parlé de cet Astyanax. La statue de ce héros n'y étoit plus alors. On voyoit seulement le piédestal.

ASTYANAX, *Astyanax*, Ἀστυάναξ, (b) fameux Athléte de Milet. On rapporte que cet Athléte entraîna un jour un taureau du haut d'une colline en bas, & que le taureau se débattit de telle manière, que son sabot resta entre les mains d'Astyanax.

ASTYANAX, *Astyanax*, Ἀστυάναξ, natif de Méonie, historien Latin du troisième siécle. Il avoit écrit l'histoire de l'Empereur Gallien, & celle de l'élection de Macrin, à laquelle il avoit assisté vers l'an de J. C. 261.

ASTYANAX, *Astyanax*, (c) Cicéron employe ce terme dans une de ses lettres à Atticus. il paroît qu'il le prend en cette

(a) Pauf. pag. 517.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 529.
(c) Cicer. ad Amic. L. IV. Epist. 15.

occasion pour le nom d'une piéce de Théatre.

ASTYCES [les Jeux], (a) *Ludi Astyces*. Ces jeux étoient Grecs d'origine, & en même tems Scéniques. Les Romains les empruntérent des Athéniens, & l'empereur Caligula les fit célébrer d'abord à Syracuse. Mais, il y avoit alors long-tems que les Napolitains, qui étoient sortis d'une colonie Grecque, les représentoient.

Les Sçavans sont partagés sur la signification du nom de ces jeux. Quelques-uns croyent qu'il veut dire *Urbani*, parce qu'on les célébroit dans la ville, par opposition à ceux qu'on donnoit dans les campagnes, & qui pour cela étoient nommés *Rustici*. Ausone, qui dit que les Romains les avoient adoptés, semble les confondre avec les jeux Actiaques; mais, peut-être que la véritable prononciation de ce mot est *Attiques*, qui se trouve dans quelques manuscrits de Suétone.

ASTYCLÈS, *Astycles*, (b) Ἀστύκλης, Locrien de nation, pere d'un fameux Athléte, nommé Euthyme.

ASTYCRATÉE, *Astycratea*, Ἀστυκράτεια, (c) fille de Polyidus. Elle avoit une sœur, nommée Manto. Le tombeau de ces deux sœurs se voyoit à Mégare, près du temple de Bacchus.

ASTYCRATÉE, *Astycratea*, Ἀστυκράτεια, (d) étoit fille de Niobé. Quant à son pere, les uns prétendent que c'est Amphion; d'autres, Zéthus; d'autres, Alcamène.

ASTYDAMAS, *Astydamas*, Ἀστυδάμας, (e) poëte tragique d'Athènes, étoit fils de Morsimus. Il s'adonna à l'étude de l'éloquence, & fut disciple d'Isocrate. Depuis, il s'appliqua à la Poësie, & composa 240 piéces de Théatre; mais, il vainquit quinze fois seulement. Il vivoit sous la 95.e Olympiade, vers l'an 400. avant J. C.

ASTYDAMAS, *Astydamas*, Ἀστυδάμας, (f) fils du précédent, étoit aussi un poëte Tragique. Suidas dit qu'il avoit fait huit piéces; sçavoir, Hercule le Satyrique, les Épigones, Ajax en fureur, Bellérophon, Tyro, Alcmène, Phœnix & Palamède.

ASTYDAMIE, *Astydamia*, (g) femme d'Acaste, roi d'Iolchos. Cette Princesse, étant devenue amoureuse de Pélée, & le trouvant insensible, l'accusa auprès de son mari d'avoir voulu la séduire. Acaste, trop crédule, ordonna à ses officiers de conduire Pélée sur le mont Pélion, & de l'y exposer lié & garrotté, à la merci des bêtes féroces. Mais, Pélée ainsi abandonné trouva le

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 160, 161.

(b) Paus. pag. 354.

(c) Paus. pag. 81.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 107.

(e) Diod. Sicul. pag. 420. Suid. Tom. I. pag. 468.

(f) Suid. T. I. p. 468.

(g) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 336, 337.

moyen de rompre ses chaînes; & ayant rassemblé quelques-uns de ses amis, entr'autres Jason, Castor & Pollux, il alla à Iolchos. Étant entré de force dans le palais d'Acaste, il tua Astydamie.

ASTYDAMIE, *Astydamia*, (*a*) fille d'Amyntor, fut mariée à Hercule. Elle en eut un fils, qui eut nom Etésipe.

(*b*) D. Bernard de Montfaucon, dans son Antiquité, fait mention d'une Astydamie, qui eut de Glaucon un fils, appellé Lépréas. Celui-ci forma un complot contre Hercule, qui cherchoit depuis l'occasion de s'en venger. Mais, Astydamie reconcilia son fils Lépréas avec le héros. Cette Astydamie est apparemment la même que l'Astydamie, fille d'Amyntor.

ASTYLE, *Astylus*, Ἄστυλος, (*c*) natif de Crotone, fameux Athléte, dont on voyoit la statue à Olympie, qui étoit un ouvrage de Pythagore. Astyle remporta le prix du stade simple & du stade doublé, trois Olympiades consécutives. Aux deux dernières pour faire sa cour à Hiéron, fils de Dinomène, il se dit de Syracuse. Les Crotoniates s'en tinrent si offensés, qu'ayant confisqué sa maison, ils y mirent la geole & abattirent sa statue, qui étoit placée dans le temple de Junon Lacédémonienne. Cet Athléte vivoit environ 480 ans avant la naissance de J. C.

ASTYLE, *Astylus*, Ἄστυλος, (*d*) Arcadien de naissance & contemporain d'Alexandre le Grand. Il étoit à la tête des troupes de sa nation, lorsque des Ambassadeurs de Thébes vinrent demander du secours contre les Macédoniens. Les Arcadiens étoient bien disposés à leur en fournir; mais, Astyle tiroit la chose en longueur, non pas par la difficulté de l'entreprise, mais par sa seule avarice, pour tirer plus d'argent des Thébains, qui étoient pressés, & qui avoient besoin de secours. On leur demandoit dix talens; parce qu'ils ne purent pas les fournir, & que ceux de la faction des Macédoniens les présentérent à Astyle, cela empêcha de rien entreprendre.

ASTYLE, *Astylus*, Ἄστυλος, l'un des Centaures. C'étoit un devin fameux. *Voyez* Centaures.

ASTYMÉDE, *Astymedes*, (*e*) Rhodien, qui vivoit vers l'an de Rome 585, & avant J. C., 167. Cette année, les Rhodiens envoyérent à Rome une ambassade, dont Astyméde étoit le chef. Les Ambassadeurs furent d'abord très-mal reçus; car, les Sénateurs étoient tellement déclarés contr'eux, que le peu d'espoir, qu'ils avoient lieu de concevoir pour le présent, se trouvoit mêlé d'une extrême inquié-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 64.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 206.
(*c*) Pausf. pag. 366.
(*d*) Frinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 13.
(*e*) Tit. Liv. L. XLV. c. 21. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 97, 98.

tude pour l'avenir. Ayant enfin obtenu, par des prieres très-pressantes & souvent réïtérées, l'audience qu'ils sollicitoient depuis si long-tems, ils furent introduits dans le Sénat par le Consul ; & se prosternant aux pieds des Sénateurs, ils restérent long-tems dans cette posture humiliante. Enfin, le Consul les fit relever ; & lorsqu'il leur eut ordonné de parler, Astymédе, comme chef de l'ambassade, fit le discours suivant, avec l'extérieur & dans les termes les plus propres à exciter la compassion.

» Messieurs, l'état déplorable, » où vous voyez paroître des alliés, que votre amitié avoit » rendu si florissans il y a quelques années, doit donner de » la pitié à ceux mêmes, qui » sont les plus irrités contre nous. » Mais, combien nous jugerez-» vous plus dignes de votre compassion, si vous faites réflexion » que nous sommes réduits à la » dure nécessité de défendre ici la » cause d'une République, que » la plûpart de vous ont déjà » condamnée ? Par tout ailleurs, » l'accusation précéde la condamnation ; & les coupables sont » convaincus de leur crime, avant » qu'on leur en fasse subir la punition. Nous sommes les seuls, » qui, avant que nous sçachions » si nous avons péché, souffrons » par avance toute la confusion » & tout le châtiment de nos » crimes prétendus. Autrefois, » après les victoires que vous » aviez remportées sur les Carthaginois, sur Philippe & sur » Antiochus, nous venions à » Rome, & étions reçus honorablement dans l'hôtel qu'on » nous avoit préparé. De-là on » nous conduisoit dans le Sénat, » pour y recevoir nos complimens, & enfin dans le Capitole, où nous portions nos » dons & nos offrandes à vos » dieux, en reconnoissance des » succès, qu'ils avoient accordés à vos armes. Aujourd'hui, » ces Rhodiens à qui, pour récompense de leur fidélité & de » leur zele, vous avez donné les » provinces de Lycie & de Carie, & que vous avez comblés » des honneurs les plus éclatans, » ces mêmes Rhodiens, au sortir » d'une misérable auberge, où ils » ont été à peine reçus pour leur » argent, & traités presque en » ennemis, puisqu'ils ont eu ordre de rester hors de la ville, » viennent paroître devant vous » dans la situation déplorable, » où vous les voyez.

» Nous ne portons point envie » à la condition des autres nations. Nous aimons mieux admirer la clémence du peuple » Romain ; mais, tandis que, » comme nous l'apprenons, vous » accordez la liberté aux Macédoniens & aux Illyriens, qui » vivoient dans la servitude avant » qu'ils fissent la guerre contre » vous, traiterez-vous en ennemis les Rhodiens, qui ont été » vos alliés, & à qui vous ne » pouvez reprocher que la neutralité, qu'ils ont observée pendant cette guerre ? Nous vous » reconnoissons assurément pour

» ces Romains, qui attribuent le » bonheur de leur armes à la » justice de leur cause, & qui, » dans toutes les guerres, tirent » leur gloire beaucoup plus des » motifs, qui les leur font entre- » prendre, que de la victoire, » qui a coûtume de les terminer. » Par exemple, c'est Messane, » injustement attaquée dans la » Sicile, qui vous a rendu les » ennemis des Carthaginois; & » vous n'avez pris les armes con- » tre Philippe que pour venger » Athènes, dont il avoit désolé » le territoire, & la Gréce qu'il » vouloit réduire en servitude, » & pour le punir lui-même des » secours d'hommes & d'argent, » qu'il avoit fournis à Annibal » contre vous. Pour ce qui est » d'Antiochus, appellé par les » Étoliens vos ennemis, il étoit » passé lui-même de l'Asie dans » la Gréce; & après s'être em- » paré de Démétriade, de Chal- » cis, & du détroit des Ther- » mopyles, il avoit dessein de » vous déposséder de votre Em- » pire. Enfin, ce qui vous a » engagés à déclarer la guerre à » Persée, ç'a été la violence, » qu'il a exercée contre vos al- » liés, & les meurtres qu'il a » commis dans la personne de » plusieurs Princes, ou chefs de » différentes nations.

» Mais pour nous, s'il nous » faut périr, à quoi attribuerons- » nous notre malheur & notre » perte? Je ne sépare point en- » core la cause commune des » Rhodiens, de celle de Polyara- » tus & de Dinon nos citoyens, & » de quelques autres, que nous » avons amenés pour vous les » livrer. Si nous étions également » coupables, tous tant que nous » sommes de Rhodiens, de quoi » pourroit-on nous accuser à » l'occasion de cette guerre? Eh » bien, supposons-le donc. Nous » avons embrassé le parti de Per- » sée; & comme dans les guerres » de Philippe & d'Antiochus nous » avions combattu pour vous » contre ces deux Princes, de » même dans celle-ci nous avons » pris les armes pour Persée con- » tre vous. A l'égard du zele & » du courage, avec lesquels nous » avons coûtume de servir nos » alliés, & de combattre pour » eux, interrogez C. Livius & » L. Emilius Regillus, qui ont » commandé vos flottes dans l'A- » sie. Vos armées navales n'ont » jamais donné de bataille sans » nous. Nous avons combattu » deux fois avec nos seuls vais- » seaux, la première à Samos, » & la seconde dans la Pamphy- » lie contre Annibal. La victoire, » que nous remportâmes en cette » occasion, est d'autant plus glo- » rieuse, que la perte que nous » avions faite à Samos de la plus » grande partie de nos vaisseaux » & de notre jeunesse, ne nous » empêcha pas d'aller au-devant » de la flotte Royale, qui ve- » noit de Syrie, & de la com- » battre. Ce n'est pas pour nous » faire valoir que je rapporte ces » faits. Notre condition présente » n'est pas capable de nous inspi- » rer de la vanité; mais, c'est » pour vous faire connoître de

» quelle façon les Rhodiens ont » coutûme de secourir leurs al- » liés.

» Après la défaite de Philippe » & celle d'Antiochus, nous re- » çûmes de vous les récompen- » ses les plus honorables. Si la » fortune eût permis que Persée » remportât sur vous les avanta- » ges, que vous devez à la pro- » tection des Dieux & à votre » valeur, & que nous allassions » dans la Macédoine demander » au Roi vainqueur la récompen- » se de nos services, quel langa- » ge pourrions-nous lui tenir? Lui » ferions-nous valoir l'argent ou » le bled, qu'il a reçus de nous? » Les armées de terre, ou les » flottes, que nous avons en- » voyées à son secours, ou les » postes que nous avons occupés » en sa faveur? En quel lieu di- » rions-nous que nous avons » combattu pour lui, soit con- » jointement avec ses lieute- » nans, soit par nous-mêmes, & » avec nos seules forces? Et s'il » nous pressoit de nommer les » terres & les mers, sur lesquelles » nos Soldats ou nos vaisseaux » ont agi pour ses intérêts, que » pourrions-nous lui répondre? » Nous défendrions peut-être » notre cause devant lui, comme » nous la défendons devant vous. » Car, nous vous avons envoyé des » ambassadeurs à vous & à lui, » pour ménager la paix, de fa- » çon que sans faire plaisir à au- » cun des deux partis, il nous » faudroit même essuyer les me- » naces, les accusations & la ven- » geance de l'un des deux; avec » cette différence cependant que » Persée auroit lieu de se plain- » dre de nous, & que vous n'en » avez aucune raison. Il nous » diroit que dès le commence- » ment de la guerre, nous vous » avons envoyé offrir par nos » ambassadeurs les secours de sol- » dats & de vaisseaux, dont vous » auriez besoin, & vous assurer » que nous les tiendrions prêts, » comme nous avions déjà fait » dans les guerres précédentes. » Et si nous ne les avons pas » fournis effectivement, c'est que » vous ne les avez pas voulu ac- » cepter, quelle que soit la raison » qui vous a portés à les refuser. » Ainsi, bien loin que vous puis- » siez nous reprocher aucun acte » d'hostilité, nous avons offert » de vous aider en bons & fideles » alliés; & il n'a tenu qu'à vous » d'accepter nos offres. Mais, » quoi, direz-vous: Est-ce qu'il » ne s'est rien dit, ni rien fait à » Rhodes, qui ait dû offenser le » peuple Romain? C'est ici que » je vais commencer, non à justi- » fier ce qui est arrivé, [je ne » suis pas assez insensé] mais à » distinguer la cause de notre Ré- » publique d'avec celle de quel- » ques particuliers; car, il n'y a » point d'état, où il ne se trou- » ve souvent, & de mauvais ci- » toyens, & presque toujours une » populace téméraire & insensée.

» J'apprends qu'à Rome mê- » me, il y a eu des particuliers, » qui ont soulevé la multitude par » leurs flatteries & leurs promes- » ses, & que quelquefois le peu- » ple s'est séparé du Sénat, & que

» que vous n'avez pas toujours » été les maîtres du gouverne- » ment. Si ces désordres ont pu » quelquefois arriver dans une » République aussi sage & aussi » bien policée que la vôtre, doit- » on s'étonner qu'il se soit trouvé » parmi nous des citoyens, qui, » pour gagner les bonnes graces » de Persée, ont tâché de cor- » rompre le peuple par des con- » seils dangereux, qui, après » tout, n'ont produit d'autre » effet, que de nous faire de- » meurer en repos? Je ne veux » point passer sous silence l'ac- » tion de notre République la » plus étourdie, & dont vous » avez le plus de sujet de vous » plaindre. Nous avons envoyé » dans le même tems des am- » bassadeurs à vous & à Persée, » pour vous exhorter à la paix. » Cette entreprise, qui n'étoit » qu'imprudente, est devenue » tout-à-fait insensée par la fu- » reur de notre ambassadeur, » qui, comme nous l'avons ap- » pris dans la suite, parla dans » votre Sénat avec la même hau- » teur & la même fierté que Po- » pillius fit à Antiochus, lorsque » vous l'envoyâtes à ce Prince, » pour l'obliger de laisser Ptolé- » mée en paix. Mais, après tout, » soit orgueil, soit extravagance, » ce Rhodien en usa avec Persée, » comme il avoit fait avec vous.

» Les mœurs des particuliers, » comme celles des nations, sont » différentes. Il y a des peuples, » dont le caractère dominant est » l'emportement; d'autres sont » audacieux; quelques-uns sont » timides. Il y en a qui sont sujets » à l'ivrognerie; il y en a qui » sont passionnés pour les fem- » mes. Les Athéniens sont har- » dis, & entreprennent souvent » au-dessus de leurs forces. Les » Lacédémoniens sont plus ré- » servés & ne marchent que len- » tement, même dans les projets » les mieux concertés, & où ils » sont le plus assurés de réus- » sir. J'avoue que toute l'Asie » produit par tout des esprits » vains, & que les Rhodiens sur » tout, enflés de l'avantage qu'ils » ont sur les États voisins, par- » lent souvent avec une hauteur, » qui ne leur convient pas; & » j'ajoûte que le jugement, que » vous avez porté d'eux, & les » honneurs que vous leur avez » accordés, ont encore plus de » part à ce défaut que leurs for- » ces. Je puis dire que la triste » réponse, que vous fîtes à nos » ambassadeurs, avoit assez mor- » tifié leur orgueil. Mais, si l'af- » front qu'ils reçurent alors, n'est » pas un châtiment, le person- » nage humble & déplorable, » que je fais dans cette ambassa- » de, est bien capable d'expier » la faute de la première, quand » elle auroit été encore plus ar- » rogante. L'orgueil, qui ne con- » siste que dans les paroles, ex- » cite la haine de ceux, qui sont » naturellement emportés; mais, » les sages en ont pitié & n'en » font que rire, sur tout s'ils sont » au-dessus de celui, qui a l'in- » solence de parler avec hauteur. » Mais, personne n'a jamais jugé » cette sotte vanité digne de mort.

» Peut-il venir dans l'esprit de » quelqu'un, que le peuple de » Rhodes ait du mépris pour le » peuple Romain ? Il y a des » gens, qui parlent quelquefois » aux dieux mêmes avec fierté & » avec insolence, sans que pour » les punir, ils aient jamais lancé » contr'eux leur tonnerre.

» Si donc on ne peut nous re- » procher aucun acte d'hostilité, » & si la présomption de notre » ambassadeur, quoiqu'offensante » pour les oreilles des Sénateurs, » ne mérite pas qu'on détruise » une nation toute entière ; que » nous reste-t-il maintenant à » justifier, sinon des sentimens » cachés, qu'il vous plaît de nous » supposer, & dont j'apprends » que, dans vos conversations, » vous portez des jugemens di- » vers ? Vous avez fait des vœux » pour Persée & contre nous, » dit-on, & c'est de cette mau- » vaise volonté qu'il faut tirer » vengeance par les armes. D'au- » tres moins sévéres, en conve- » nant que nous avons eu ces » pensées, ne croyent pas que » pour cela, on nous doive décla- » rer la guerre. Ils sçavent qu'il » n'y a point de coûtume ni de » loi, dans quelque état que ce » soit, qui condamne à mort un » citoyen, pour avoir souhaité la » mort à son ennemi, tant qu'il » n'a pris aucune mesure pour la » lui procurer. Après avoir rendu » graces à ces derniers, à qui » notre faute ne paroît pas im- » pardonnable, voici la loi que » nous nous imposons nous-mê- » mes. Si nous avons tous fait les » souhaits, qu'on nous reproche, » nous consentons qu'on ne mette » aucune différence entre la sim- » ple volonté & les actions cri- » minelles ; qu'on nous punisse » tous également. Mais, si entre » les principaux des Rhodiens, » les uns ont été pour vous, & » les autres pour le Roi, je ne » demande pas que vous fassiez » grace aux amis de Persée, en » considération de ceux qui ont » été les vôtres, mais que la pu- » nition des coupables n'entraîne » pas la perte des innocens. Vous » n'êtes pas plus irrités contre » les premiers, que leurs propres » concitoyens. Et c'est parce » qu'ils n'ignoroient pas la haine, » qu'on leur portoit à Rhodes, » que la plûpart d'entr'eux se sont » punis eux-mêmes, ou en s'exi- » lant de leur patrie, ou en se don- » nant volontairement la mort. » Nous avons condamné les au- » tres, & ils seront livrés à votre » puissance & à votre ressenti- » ment. Si tout le reste des Rho- » diens ne vous a rendu dans cette » guerre aucun service, qui soit » digne de récompense, aussi n'en » avez vous reçu aucune injure, » qui mérite punition. Tout étant » égal, le mérite de nos premiè- » res actions doit au moins faire » pencher la balance en notre fa- » veur, & effacer l'ingratitude de » notre dernière action.

» Depuis un certain nombre » d'années, vous avez soûtenu » successivement la guerre contre » trois Rois ennemis. Si la neu- » tralité, que nous avons gardée » à l'égard du dernier, nous fait

» tort, les secours, que vous » avez reçus de nous contre les » deux premiers, doivent nous » être favorables. Imaginez-vous » que Philippe, Antiochus & » Persée sont comme trois avis » portés dans cette cause. Les » deux premiers sont indubitable- » ment pour nous, & le troisiè- » me est au moins neutre. Il est » certain que si ces Princes étoient » nos juges, nous serions con- » damnés. Pour vous, Messieurs, » c'est à vous de décider si Rho- » des sera encore comptée entre » les nations de la terre, ou si » elle sera détruite de fond en » comble; car, il n'est pas ques- » tion pour vous de délibérer sur » une guerre, que vous pouvez » bien déclarer, mais que vous » ne sçauriez faire, puisqu'il n'y » a pas un seul Rhodien, qui ait » envie de prendre les armes con- » tre vous. Si votre colère est im- » placable, & que vous persistiez » dans le dessein de nous punir, » nous vous demanderons le tems » d'aller rendre compte à notre con- » seil de notre funeste ambassade; » & ensuite, nous embarquerons » sur nos galéres tout ce qu'il y a » à Rhodes de personnes libres, » hommes, femmes & enfans, » avec tout ce que nous avons » d'argent; & abandonnant nos » Pénates publics & particuliers, » nous viendrons à Rome; & » mettant en un monceau dans » le vestibule du Sénat, ou dans » la place de vos assemblées, tout » notre or & notre argent, avec » tous nos effets, tant publics que » particuliers, nous nous livre- » rons à votre puissance, nous, » nos femmes & nos enfans, pour » souffrir à vos yeux toutes les » peines, qu'il vous plaira de nous » imposer. Si notre patrie est pil- » lée, si on met le feu dans no- » tre ville, nous n'aurons pas la » douleur d'en être témoins. Les » Romains peuvent juger que les » Rhodiens sont leurs ennemis; » mais, nous avons aussi notre » jugement à part, & nous ne » conviendrons jamais que nous » l'ayons été; & quelque châti- » ment qu'il nous faille souffrir, » nous ne ferons jamais rien, qui » nous puisse faire regarder com- » me tels. «

Quand Astyméde eut cessé de parler, il se prosterna une seconde fois avec tous ses compagnons aux pieds des Sénateurs. Ensuite, ils sortirent tous du Sénat, après qu'on les eut fait relever. Alors on alla aux voix; après quoi, on répondit aux ambassadeurs de telle façon qu'ils ne purent sçavoir si on les regardoit comme les ennemis ou comme les alliés du peuple Romain. Philocrate, l'un des plus considérables d'entre les ambassadeurs, fut renvoyé à Rhodes pour apprendre à ses compatriotes ce qui s'étoit passé jusque-là dans le Sénat; & Astyméde fut retenu à Rome pour les informer des réglemens, qu'on y feroit dans la suite à leur sujet.

ASTYMEDUSE, seconde femme d'Œdipe. Elle l'épousa, après qu'il eut reconnu son inceste, avec sa mere Jocaste. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre

odieux à leur pere, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à sa chasteté ; ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit toute sa maison de sang.

ASTYNOMÉ, *Astynome*, la même que Chryséïs, ainsi appellée du nom de son pere. *Voyez* Chryséïs.

ASTYNOMES, *Astynomi*, nom que les Athéniens donnoient à dix hommes, préposés pour avoir l'œil sur les chanteuses & sur les joueurs de flûtes. Quelques-uns ajoûtent qu'ils avoient aussi l'intendance des grands chemins. D'autres assurent qu'ils avoient encore celle des édifices & de tout ce qui regardoit la police. C'est pourquoi, ceux-ci nous donnent les Astynomes pour les mêmes que les Ediles Romains.

Ce mot est Grec & dérivé de ἄστυ, *urbs*, ville, & de νόμος, *lex*, loi.

ASTYNOUS, *Astynous*, (*a*) Ἀστύνοος, capitaine Troyen. Il fut tué par Dioméde, qui le blessa d'un coup de lance, au-dessous de la mammelle.

ASTYNOUS, *Astynous*, (*b*) Ἀστύνοος, autre capitaine Troyen, fils de Protiaon. Il en est parlé au quinzième livre de l'Iliade.

ASTYOCHÉ, *Astyoche*, (*c*) Ἀστυόχη, fille de Niobé, sœur, ou, selon d'autres, fille de Pélops. Cette Astyoché est sans doute la même qui suit.

ASTYOCHÉ, *Astyoche*, (*d*) Ἀστυόχη, maîtresse de Pélops. Elle en avoit eu un fils, qui se nomma Chrysippe.

ASTYOCHÉ, *Astyoche*, (*e*) Ἀστυόχη, fille d'Actor. Elle fut aimée du dieu Mars. Un jour qu'elle avoit été surprise dans son appartement, au palais de son pere, elle ne put résister à la force de ce dieu, & elle en eut Ascalaphe & Ialménus, deux Princes, qui allérent au siége de Troye.

ASTYOCHÉE, *Astyochia*, Ἀστυόχεια, (*f*) fille de Philante. Hercule, épris d'amour pour cette Princesse, l'avoit enlevée d'Éphyre sur le fleuve Selléïs, après avoir saccagé plusieurs villes, remplies d'une florissante jeunesse. Tlépolème fut le fruit du mariage d'Astyochée avec Hercule.

L'enlévement d'Astyochée par Hercule se rapporte à l'an 57 avant la prise de Troye, & 1339 avant J. C.

ASTYOCHUS, *Astyochus*, Ἀστύοχος, (*g*) fils d'Éole. Il étoit l'aîné de six enfans, que son pere avoit eus de Cyané, fille de Lipare. Après la mort d'Éole, il régna sur l'isle de Lipare, ainsi appellée du nom de son grand-pere.

ASTYOCHUS, *Astyochus*, Ἀστύοχος, (*h*) certain personnage, dont parle Xénophon, au premier livre de l'histoire de la Gréce. Il

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 144.
(*b*) Homer. Iliad. L. XV. v. 455.
(*c*) Antiq. expl. par. D. B. de Montf. T. I. p. 107.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 311.
(*e*) Homer. Iliad. L. II. v. 20. & *seq*. Pauf. pag. 599.
(*f*) Homer. Iliad. L. II. v. 165. & *seq*. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 64.
(*g*) Diod. Sicul. pag. 202. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 378.
(*h*) Xenoph. pag. 432.

ſervit de témoin dans l'accuſation qu'Hermocrate forma contre Tiſſapherne.

ASTYOCHUS, (*a*) *Aſtyochus*, Ἀςύοχος, capitaine général de la flotte des Perſes, du tems d'Alcibiade. Je ſoupçonne que cet Aſtyochus eſt le même que le précédent. Quoiqu'il en ſoit, il en eſt parlé aſſez au long à l'article de Phrynicus. *Voyez* Phrynicus.

ASTYPALÉE, *Aſtypalæa*, Ἀςυπαλαία, (*b*) iſle de la mer Égée du nombre des iſles Sporades, qui fut ainſi nommée d'Aſtypalée, fille de Phœnix. Elle étoit ſituée entre les iſles de Cos & de Carpathos, & les iſles Cyclades. Pline lui donne quatre-vingt-huit mille pas de circuit, & la met à cent vingt-cinq mille du mont Cadiſte en Créte. Les habitans étoient libres, vivant ſous leurs loix & non ſous celles d'autrui. Ils honoroient Achille comme un dieu. Les eſcargots d'Aſtypalée étoient fort eſtimés. Il ſemble, d'après ce que dit Strabon, qu'il n'y avoit qu'une ville. Cette iſle étoit cependant aſſez conſidérable. On la nomme à préſent Stampalie.

ASTYPALÉE, *Aſtypalæa*, Ἀςυπαλαία, (*c*) ville de l'iſle de Cos. Ce fut la première ville, que ceux de cette iſle habitérent.

(*d*) On met une ville de même nom dans l'iſle de Samos. Un promontoire de Gréce dans l'Attique prenoit auſſi le nom d'Aſtypalée; témoin Strabon, qui en parle dans ſa deſcription de l'Attique. Ce Géographe en place un autre de ce nom dans le territoire de Mynde, ville de Carie.

Nous obſerverons ici que ce mot *Aſtypalée* veut dire, ſelon ſa ſignification Grecque, une vieille ville.

ASTYPALÉE, *Aſtypalæa*, Ἀςυπαλαία, (*e*) fille de Phœnix & de Périméde, ſelon Pauſanias. Elle fut aimée de Neptune; & de ce commerce naquit Ancée, qui regna ſur ces peuples, que l'on nomma Léleges. On dit qu'Aſtypalée avoit donné ſon nom à une iſle de la mer Égée, dont il eſt parlé ci-deſſus.

Apollon fut ſurnommé Aſtypalée, à cauſe du culte qu'on lui rendoit dans cette iſle.

ASTYPHILUS, *Aſtyphilus*, Ἀςύφιλος, (*f*) grand devin & fameux interpréte de ſonges, étoit de Poſidonie. Cimon, général des Athéniens, étant ſur le point de s'embarquer avec une armée pour aller faire la guerre aux Barbares, eut la veille ce ſonge: Il lui ſembla qu'une chienne fort en colère aboyoit contre lui, & qu'au milieu de ſon aboi, elle prononça, d'une voix humaine & très-bien articulée: *Viens; car tu nous feras plaiſir à moi & à mes petits.* Ce ſonge paroiſſoit difficile à expliquer. Mais, Aſtyphile, ami

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 205.
(*b*) Strab. pag. 488. Plin. L. IV. c. 12. L. VIII. c. 39. Ptolem. L. V. c. 2.
(*c*) Strab. pag. 657.
(*d*) Strab. pag. 398.
(*e*) Pauſ. pag. 402. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 78.
(*f*) Plut. Tom. I. pag. 490.

particulier de Cimon, lui déclara que ce ſonge lui prédiſoit la mort ; & voici comme il l'expliquoit : le chien eſt ennemi de l'homme contre lequel il aboye ; or, on ne ſçauroit faire à ſon ennemi un plus grand plaiſir que de mourir. Et ce mêlange de la voix humaine avec l'aboi marque pour ennemi un Méde ; car l'armée des Médes eſt compoſée de Grecs & de Barbares.

On remarque ici que les Grecs ne traitoient de voix humaine que leur langage ; & qu'ils regardoient le langage des Barbares comme l'aboi des chiens. Le devin ſe ſert fort bien de cette opinion pour expliquer ce ſonge d'un général Grec, qui marchoit contre les Perſes.

M. Dacier, de qui eſt cette remarque, en fait une autre ; c'eſt qu'il n'y avoit point de ſonge ſi difficile, dont les devins ne donnaſſent l'explication & une explication très-colorée. Le devin Aſtyphile explique celui-ci d'une manière fort ingénieuſe. Il n'étoit pas poſſible de le mieux expliquer. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que ces explications fauſſes & ſuperſtitieuſes ſe trouvoient ſouvent confirmées par l'événement.

ASTYPYLE, *Aſtypylus*, (*a*) Ἀστύπυλος, l'un des capitaines Troyens, qui furent tués par Achille ſur les bords du fleuve Xanthe, auſſi-tôt après que Patrocle eut été terraſſé ; ce qui avoit fort irrité Achille.

ASTYRE, *Aſtyra*, nom d'une maiſon de campagne de Cicéron, autrement appellée Aſtura. On lit Ἄστυρα dans Plutarque. Il en eſt parlé à l'article d'Aſtura. *Voyez* Aſtura.

ASTYRENE, *Aſtyrene*, (*b*) Ἀστυρήνη, étoit un nom qu'on donnoit à Diane du lieu appellé Aſtyra dans la Méſie, où étoit un bois conſacré à cette déeſſe. Le mot Ἀστυρήνη, ou plutôt Ἀστυρηνη ſe trouve écrit ſur le revers d'une médaille d'Antonin le Pieux.

ASTYRINE [DIANE], (*c*) *Diana Aſtyrina*, Ἄρτεμις Ἀστυρινὴ. Il eſt parlé dans Xénophon, du temple de Diane Aſtyrine. Ce temple étoit ſitué dans le territoire de Thébes, ville de l'Aſie mineure.

ASTYRIS, *Aſtyris*, ſurnom de Minerve, qu'on dit avoir été attribué à cette déeſſe, à cauſe du culte qu'on lui rendoit dans une ville de ce nom, ſituée dans la Phénicie.

ΑΣΥΛΟΝ. (*d*) Il faut bien diſtinguer ΑΣΥΛΟΝ le droit d'aſyle & le titre d'ΑΣΥΛΟΣ, accordé à un païs, à une ville par les Princes & par le conſentement des peuples. Le premier ſignifie un lieu de retraite & de refuge ; le ſecond exprime une ſauve-garde & une eſpèce de neutralité, qui mettoit un païs, une ville à couvert d'inſulte, de pillage & de tout acte d'hoſtilité.

(*a*) Homer. Iliad. L. XXI. v. 209.
(*b*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 160.
(*c*) Xenoph. pag. 512.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 431.

ΑΣΥΛΟΣ. (*a*) Les Princes ou les peuples consacroient à une divinité, un païs, une ville, ou quelque autre lieu. Cette consécration se faisoit par un décret solemnel. Une ville ainsi consacrée étoit regardée comme sacrée; & l'on ne pouvoit sans crime en violer la consécration. Souvent une partie du territoire d'une ville étoit destinée à l'entretien du temple de la divinité & de ses ministres; & ce territoire étoit sacré, χώρα, ἱερά. Les Princes ou les peuples, pour augmenter l'honneur & le culte de la divinité, déclaroient que la ville étoit non seulement sacrée IERA, mais encore qu'elle étoit inviolable, ΑΣΥΛΟΣ. Ils obtenoient des nations étrangères, que ce droit ou privilége, ΑΣΥΛΙΑ, seroit exactement observé. Le roi Séleucus Callinicus écrivit aux Rois, aux Princes, aux villes & aux nations, & leur demanda qu'ils reconnussent le temple de Vénus Stratonicide à Smyrne comme inviolable, & la ville de Smyrne comme sacrée & inviolable. Ἀξιώσας ἀποδέξασθαι τό τε ἱερὸν τῆς Στρατονικίδας Ἀφροδίτης ἄσυλον εἶναι, καὶ τὴν πόλιν ἡμῶν καὶ ἄσυλον.

Les monumens de la ville de Téos en Ionie, publiés par Chishull, nous donnent des détails intéressans sur la manière dont ce privilége, ΑΣΥΛΙΑ, étoit reconnu par les étrangers. La ville de Téos rendoit un culte particulier à Bacchus, & l'a fait représenter sur un grand nombre de ses médailles. Les Teiens, vers l'an de Rome 559, & avant J. C. 195, déclarérent, par un décret solemnel, que leur ville, avec son territoire, étoit sacrée & inviolable. Εἶναι τὴν πόλιν καὶ τὴν χώραν, ἱερὰν καὶ ἄσυλον. Ils firent confirmer leur décret par les Romains, par les Étoliens, & par plusieurs villes de l'isle de Créte. On rapporte, d'après les inscriptions, les décrets de confirmation donnés par ces différens peuples. Les Étoliens déclarent qu'aucun homme de leur nation ne pourra, ni attaquer, ni piller les biens des Teiens ou du territoire de Téos; que si le contraire arrivoit, les magistrats Étoliens en feroient justice. Les Istroniens de Créte disent que si quelqu'un de leur ville fait injure à un Teien, contre le décret de l'Asylie, il sera permis au Teien de se rendre à Istrone, & d'y saisir les personnes & les biens de ceux, qui auroient commis le délit. Les Arcades de Créte promettent du secours aux Teiens contre tous ceux, qui les insulteroient, ou qui violeroient le territoire consacré à Bacchus, ou qui leur feroient la guerre par terre ou par mer.

Ces monumens démontrent l'étendue & les effets du privilége de l'Asylie. Il mettoit une ville à couvert du pillage & de la guerre. Ce fut dans le même sens que Démétrius Soter, roi de Syrie, dans sa lettre au grand-prêtre Jonathas & à la nation des Juifs, déclara la ville de Jérusalem, avec son territoire, sacrée, inviolable

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 429, 430.

& exempte de tributs. Καὶ τὴν ἱεροσολυμιτῶν πόλιν ἱερὰν καὶ ἄσυλον εἶναι βούλομαι, καὶ ἐλευθέραν ἕως τῶν ὅρων αὐτῆς ἀπὸ τῶν τελῶν.

ΑΣΥΝΘΕΤΟΣ. (a) M. Burette, dans ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dit que ce mot Grec signifie en général incomposé, exempt de composition, & par conséquent indivisible, inséparable; soit qu'il qualifie quelque substantif ou quelque sujet, qui soit tel effectivement & de sa nature; soit que ce substantif ou ce sujet ne soit tel qu'à certains égards, & seulement par rapport à l'usage qu'on en fait actuellement.

ASYCHIS, *Asychis*, (b) Ἄσυχις, roi d'Égypte. Ce Prince fit bâtir, en l'honneur de Vulcain, une grande & superbe galerie, qui regardoit l'Orient, & qui étoit enrichie de statues & de toutes sortes de beaux ouvrages d'architecture. Il fit beaucoup d'autres choses durant son regne; & voyant qu'il étoit mal aisé de trouver de l'argent à emprunter dans l'Égypte, il fit une loi par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de son pere. Il ajoûta à cette loi, que la sépulture du débiteur seroit en la puissance du créancier, & imposa cette peine à celui qui auroit donné en gage le corps de son pere, & qui refuseroit de payer, qu'il ne seroit enterré après sa mort, ni dans la sépulture de son pere, ni dans celle d'un autre, ni dans celle de ses ancêtres & de ses enfans.

Ce Roi, ambitieux de surpasser les Rois, ses prédécesseurs, laissa pour monument de sa grandeur, une pyramide de brique, où étoit cette Inscription sur une pierre: *NE ME COMPARE POINT AVEC LES AUTRES PYRAMIDES, QUE JE SURPASSE AUTANT QUE JUPITER LES AUTRES DIEUX; CAR JE N'AI ÉTÉ BATIE QUE DU LIMON, QU'ON A TIRÉ DU FOND DU LAC AVEC UNE SONDE, ET QUI Y AYANT ÉTÉ RAMASSÉ, A ÉTÉ CONVERTI EN BRIQUES, QUI ONT SERVI A M'ÉLEVER A LA HAUTEUR, OU L'ON ME VOIT.*

Asychis, selon M. Gibert, paroît être le même que Sévéchus, par conséquent, que Sabacon, Sabacus ou Sua. Certainement, ajoûte M. Gibert, l'analogie y est la même pour les noms; leurs tems conviennent également. Il est vrai cependant qu'Hérodote nomme dans la suite Sabacon & le distingue d'Asychis; mais, il peut se faire qu'il en use ici de même que lorsqu'après avoir exposé l'histoire de Sésostris & de Phéron son fils, il les fait reparoître sous les noms de Protée & de Rampsinite. Voici, au reste, sur quoi M. Gibert fonde son opinion.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 393.

(b) Herod. L. II. c. 136. Diod. Sicul. pag. 40. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 79. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 23. 24.

Hérodote dit de cet Aſychis qu'il ſuccéda à Mycérinus. Diodore de Sicile nomme Bocchoris, le ſucceſſeur du même Mycérinus; & ſur cela, ce qui s'offre d'abord à l'eſprit, c'eſt qu'Aſychis eſt peut-être la même choſe que Bocchoris. Ce qui ſemble même confirmer cette première idée, c'eſt que tous deux nous ſont donnés pour deux grands Légiſlateurs, & que les loix de tous les deux ont pour objet le commerce; mais, lorſqu'on y fait un peu plus d'attention, l'on s'apperçoit que les loix d'Aſychis ſont contraires à celles de Bocchoris, ou plutôt ſont un reméde aux inconvéniens, qu'elles avoient cauſés, & doivent par conſéquent leur être poſtérieures; d'où il réſulte qu'Aſychis doit être auſſi poſtérieur à Bocchoris. Les loix de Bocchoris ſont faites pour mettre un frein à l'avarice & à la dureté des créanciers, & ſont toutes favorables aux débiteurs. De-là naquit un inconvénient; les riches & ceux qui faiſoient métier de prêter, reſſerrérent leur argent; & la circulation des eſpèces ſe trouva arrêtée. Ce fut pour remédier à cet inconvénient qu'Aſychis fut obligé de faire ſes loix, qui, au contraire de celles de Bocchoris, ſont en faveur des créanciers & ne tendent qu'à accélérer leur paiement. Ainſi, Aſychis non ſeulement doit être différent de Bocchoris, mais même il n'a dû regner qu'après lui. Or, immédiatement après Bocchoris, on trouve un Roi célebre par ſa ſageſſe & ſa vigilance ſur le bien public, & dont le nom au fond ne différe pas de celui d'Aſychis. N'eſt-il donc pas vraiſemblable que c'eſt ce Roi même, qui eſt déſigné dans Hérodote ſous le nom d'Aſychis, qui, encore une fois, n'eſt diſtingué du ſien que par une prononciation étrangère?

ASYLAS, *Aſylas*, (*a*) prince Troyen, dont parle Virgile dans ſon Énéide. C'étoit un brave officier, qui avoit la main ſi ſûre, qu'il frappoit au but le plus éloigné. Un jour, il décocha une fléche, qui atteignit & perça Corinée.

Une autre fois, comme les eſcadrons Latins, ſaiſis d'épouvante, jettoient leurs boucliers ſur leurs épaules, & tournoient la bride de leurs chevaux du côté de la ville, Aſylas, à la tête d'un eſcadron de Troyens, ſe mit à les pourſuivre. Mais, à peine les Latins ſont ſous leurs remparts, qu'ils ſe rallient, font volte-face & repouſſent les Troyens, qui s'enfuient à leur tour vers le corps de leur armée. Ainſi, la mer, dit Virgile, alternativement agitée, tantôt ſe répand ſur ſes rivages & enſevelit les ſables & les rochers ſous ſes flots écumans. Tantôt, elle fuit avec la même impétuoſité, laiſſe à ſec ſes bords, qu'elle abandonne, & ramene dans ſon ſein les pierres, qu'elle avoit entraînées dans ſon flux.

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 571, 572. L. XI. v. 618. *&* *ſeq.* L. XII. v. 127, 550.

ASYLAS, *Asylas*, (*a*) autre prince Troyen, dont parle aussi Virgile dans son Énéide. Peut-être est-il le même que le précédent. Quoiqu'il en soit, Asylas est représenté comme l'Interpréte des dieux. Il sçavoit lire dans les entrailles des victimes, dans les astres, dans le chant des oiseaux, & tirer des présages de la foudre, qui fend la nue. Il conduisoit mille soldats, exercés à former un impénétrable bataillon, hérissé de lances. La ville de Pise en Étrurie, fondée par une colonie des bords du fleuve Alphée, avoit donné au brave Asylas le commandement de cette troupe.

ASYLE, *Asylum*, (*b*) lieu de refuge, qui met à l'abri un criminel, qui s'y retire, & empêche qu'il ne puisse être arrêté par aucun officier de justice.

Ce terme vient du Grec ἄσυλον, qui est composé de ἀ privatif, & de συλάω, *aufero*, je prends, j'arrache, parce qu'on ne pouvoit, sans sacrilége, arrêter une personne, qui s'étoit réfugiée dans un Asyle.

Dès que les hommes ont commencé à invoquer l'Auteur de la nature, & qu'ils lui ont élevé des autels & offert des sacrifices, pour le reconnoître comme l'arbitre souverain de leur sort, & implorer son assistance, ils l'ont regardé comme présent d'une manière particulière dans les lieux, où l'on célébroit ses mystéres, & ont appréhendé d'y paroître inflexibles pour les autres, lorsqu'ils tâchoient de le fléchir pour eux-mêmes. Cette crainte respectueuse les disposa à traiter favorablement ceux, qui venoient s'y réfugier, & empêcher qu'on ne leur fît violence.

I. Il y a apparence que les autels érigés par les anciens Patriarches, jouissoient de ce privilége, dont Moïse exclut les assassins, qui auroient recours à ceux, qu'il avoit élevés. Le tabernacle & les deux temples de Jérusalem ont aussi été des Asyles inviolables, qui ont été conservés par divers Princes, maîtres de la Judée, soit par esprit de religion, soit par politique. Les villes de refuge, désignées par Moïse, & établies par Josué, étoient des places de sûreté pour ceux, qui avoient eu le malheur de commettre quelque homicide involontaire. Ces chefs des Hébreux n'avoient eu d'autre vue dans cet établissement, que d'empêcher l'effusion du sang innocent, & de donner un frein à la haine implacable de cette nation vindicative.

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 175. *& seq.*

(*b*) Exod. c. 21. v. 13, 14. Numer. c. 35. v. 11. *& seq.* Deuter. c. 4. v. 41. *& seq.* c. 19. v. 11, 12. Josu. c. 20. v. 2. *& seq.* Reg. L. III. c. 2. v. 28. *& seq.* Maccab. L. I. c. 10. v. 43. L. II. c. 4. v. 34. Pauf. pag. 36, 108, 167, 549. Plut. Tom. I. pag. 11, 22. Tacit. Annal. L. III. c. 60. *& seq.* L. IV. c. 14. Diod. Sicul. pag. 132, 294. Tit. Liv. L. XXXV. c. 51. L. LXII c. 28. Virg. Æneid. L. IV. v. 473. Corn. Nep. in Themist. c. c. 8. in Pauf. c. 4, 5. Herod. L. IV. c. 23. Just. L. XXVIII. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 422. *& suiv.* Roll. Hist. Rom. Tom I. pag. 27. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 35. *& suiv.* Tom. XIX. pag. 54, 55. Tom. XXI. pag. 430, 431.

II. Les Aſyles du Paganiſme ſont fondés ſur le même principe. La Fable eſt l'ombre de la vérité ; mais, l'origine n'en eſt pas ſi ancienne ni ſi ſûre. Ceux, qu'on fait remonter juſqu'à la naiſſance des dieux, dépendent de l'époque de ces divinités, qui n'eſt pas bien déterminée. L'hiſtoire d'un prétendu Aſſyrophènes, roi d'Égypte, cité par quelques Auteurs modernes, comme le premier fondateur des Aſyles, auſſi-bien que de l'idolâtrie, n'a pas plus de certitude, & paroît forgée ſur un paſſage du Livre de la Sageſſe, qui n'explique point préciſément le fait.

Le ſiécle des héros, qui ſuccéda à celui des dieux de la Fable, fournit des exemples plus aſſurés de divers établiſſemens d'Aſyles ; mais ils ſont tous poſtérieurs à ceux des Iſraëlites. Un des plus anciens eſt celui que Cadmus ouvrit à Thébes en Béotie. Ce Prince, né dans la Phénicie, voiſine de la Paleſtine, voyant l'agrandiſſement des villes de refuge, par l'affluence des fugitifs, ſe ſervit apparemment de ce moyen pour peupler ſa nouvelle ville, en y donnant retraite à tous ceux, qui viendroient s'y réfugier, ſans trop s'embarraſſer, ni de leur condition, ni du ſujet de leur fuite. Théſée & Romulus ont ſuivi la même politique.

III. Les Aſyles, faiſant partie du droit public, ne pouvoient être établis que par une puiſſance ſouveraine. Il n'appartient qu'à ceux, qui ſont les maîtres des loix, d'accorder des priviléges qui en diſpenſent. Dieu, en ordonnant des peines très-ſévères contre les meurtriers, en excepta les homicides involontaires, à qui il donna même des places de ſûreté. Sa préſence redoutable, qui ſe manifeſtoit d'une manière ſi ſenſible dans ſon temple, étoit la ſauve-garde viſible des innocens perſécutés, qui cherchoient leur ſalut au pied de ſes autels. Les Payens rapportoient auſſi l'établiſſement des Aſyles de leurs temples célebres, à la bonté de leurs dieux, ou à l'humanité de leurs héros.

On croyoit que Cybèle avoit fondé l'Aſyle de Samothrace. La naiſſance d'Apollon & de Diane avoit conſacré celui d'Éphéſe, à ce que prétendoient les Éphéſiens, contre l'opinion vulgaire, qui portoit qu'ils étoient nés dans l'iſle de Délos. Hercule l'Égyptien paſſoit pour l'auteur de l'Aſyle de Canope. Quelques autres, comme celui de Diane Stratonicide à Smyrne, & celui de Neptune Ténien, devoient leur inſtitution à la réponſe des Oracles. Faute de preuve poſitive, la poſſeſſion immémoriale tenoit lieu de titre, ou bien, on avoit recours à la conceſſion des Princes & des Républiques. C'eſt auſſi ſur quoi inſiſtérent principalement les villes de la Gréce & de l'Aſie dans la recherche, qui fut faite par ordre de Tibère, du droit d'Aſyle, dont pluſieurs d'entre elles jouiſſoient. Cet Empereur, en faiſant examiner tous ces titres, & ne confirmant que ceux, qui parurent bien fondés, fit aſſez connoître que l'établiſſement des

Asyles étoit un appanage de la souveraineté. Cette confirmation, attestée par Tacite & justifiée par plusieurs médailles de Tibère & de ses successeurs, dans lesquelles la plûpart de ces villes prennent le titre de villes sacrées & d'Asyles, détruit le passage de Suétone, qui assure qu'ils furent tous abolis.

IV. Ce privilége, accordé aux Lieux Saints, n'étoit, dans son origine, que pour les malheureux & non pour les criminels. On les en arrachoit de force pour les conduire au supplice. Il falloit que ceux, qui s'étoient retirés dans les villes de refuge, fissent preuve de leur innocence devant les Juges, pour y demeurer en sûreté & pouvoir être rétablis dans leur patrie. Salomon fit tuer, dans le sanctuaire même, Joab, coupable de plusieurs crimes. Les Athéniens, dans Thucydide, disent, pour leur justification contre les reproches des Béotiens, que les autels des dieux ne sont des Asyles que pour les délits involontaires; & l'on voit dans Tite-Live le meurtrier du roi Eumène, obligé d'abandonner l'Asyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en jouir. Tacite fait dire à un Sénateur, en présence de Tibère, qu'on ne se réfugie point dans le capitole ni dans les autres temples, pour abuser de ces Asyles, & se procurer l'impunité de ses crimes.

Il est vrai que les fautes, qu'on croyoit commises par une fatale néceffité, sembloient pardonnables. Ainsi, les Furies, qui poursuivoient par tout Oreste, n'entrérent point dans le temple d'Apollon, où il s'étoit réfugié, *ultricesque sedent in limine diræ*. Aussi fut-il enfin absous par la sentence des dieux. La cause de ceux, qui étoient opprimés par une puissance injuste, comme des esclaves outragés par des maîtres cruels, des débiteurs traités indignement par leurs créanciers, des citoyens persécutés par des Magistrats violens ou des Tyrans odieux, étoit plus favorable encore. Ce n'est que sur ce pied-là que Plutarque semble approuver l'Asyle de Romulus, & qu'étoit fondé celui des dieux Paliques en Sicile. C'est dans cet esprit d'humanité que les Crotoniates, à la persuasion de Pythagore, accordérent leur protection aux Sybarites, qui s'étoient réfugiés au pied de leurs autels.

V. Les Asyles auroient été bien plus respectables, s'ils avoient été toujours renfermés dans de si justes bornes; mais, l'abus s'y est souvent glissé. Les criminels mêmes, condamnés à mort, étoient en sûreté dans le temple de Pallas à Lacédémone. Les banqueroutiers frauduleux trouvoient la remise de leurs dettes & l'impunité de leur mauvaise foi, dans celui de Calydon en Étolie. Les esclaves fugitifs recouvroient leur liberté dans le temple de la déesse Hébé à Phlius, & dans celui de Diane à Éphèse.

Auguste & Tibère eurent bien de la peine à corriger cette licence, à cause de la prévention des peuples, qui, par un faux zéle, protégeoient les crimes les plus

énormes, avec la même ardeur, dit Tacite, que s'ils eussent défendu les cérémonies des dieux; *flagitia hominum ut cæremonias deûm protegentes.*

VI. En ne faisant attention qu'au respect que la religion inspire, tous les lieux, consacrés à son culte, devroient être autant d'Asyles. Aussi avons-nous remarqué que le tabernacle & les autels, où la majesté de Dieu paroissoit toujours présente & redoutable aux yeux de ses vrais adorateurs, ont joui de tout tems de cette prérogative. Mais, les Payens n'ayant pas la même idée de leurs dieux, dont la nature étoit trop limitée, pour s'étendre en même tems à tous les lieux, où il plaisoit aux hommes de les invoquer, ils s'imaginoient qu'ils venoient plus volontiers dans ceux, où ils avoient pris naissance, où ils avoient été élevés, & où ils avoient fait un plus long séjour; qu'ils se plaisoient à y assister aux fêtes qu'on célébroit en leur honneur, & à établir leur résidence ordinaire dans ces édifices superbes, que la superstition des peuples, ou la vanité des Princes, leur avoit élevés. C'est pourquoi, chaque divinité avoit ses temples favoris, dont elle ne dédaignoit point de porter le nom. C'est aussi dans ces lieux célebres, où leur culte étoit le plus florissant, qu'ils avoient ordinairement des Asyles. Les villes, qui leur étoient dévouées & qui se donnoient le titre ambitieux de villes Saintes ou Sacrées, tirant avantage du grand concours de peuple, qui venoit de toutes parts à leurs solemnités, prenoient sous leur protection ceux, que la religion, la curiosité ou le libertinage y attiroient. Elles les défendoient comme des personnes inviolables & combattoient pour l'immunité de leurs temples, avec autant de zéle, que pour le salut de la patrie. Pour en augmenter la vénération, ils n'épargnoient ni la somptuosité des bâtimens, ni la magnificence des décorations, ni la pompe des cérémonies. Les miracles & les prodiges excitant encore davantage le respect & la dévotion populaire, il n'y avoit guere d'Asyle renommé, dont on ne publiât des choses surprenantes. Dans les uns, les vents ne troubloient jamais les cendres de l'autel; dans les autres, il ne pleuvoit jamais, quoiqu'ils fussent découverts. La simplicité superstitieuse des peuples recevoit aveuglément ces prétendues merveilles; & le zéle intéressé des ministres de la religion les soûtenoit avec chaleur.

VII. Les plus anciens Asyles furent établis dans les bois sacrés, qui ont été les premiers temples. La situation de ces lieux, fortifiés par la nature, assuroit la retraite des fugitifs. Lorsqu'on eut construit des édifices pour la commodité de la pompe des cérémonies, on laissa subsister ces bocages; & même on en planta autour des nouveaux temples, soit comme un ornement agréable & utile, soit comme de pieux monumens de l'Antiquité, auxquels on conserva l'ancienne franchise. Ainsi, les Asyles eurent plus d'étendue.

Elle augmenta dans la suite par la construction de divers bâtimens, tant pour la demeure des ministres des autels, que pour la décoration des temples, qui jouirent du même privilége. Les villes, qui se formérent aux environs, étant toutes dévouées au service des divinités, qu'on y adoroit, se l'attribuérent aussi. Souvent même elles poussérent leurs prétentions jusqu'aux bornes de leurs territoires.

VIII. Les statues des dieux étant la partie la plus sainte des temples, les supplians alloient les embrasser, & s'asseioient même sur les autels, afin qu'on fît plus de scrupule de les en arracher. Mais, comme ils ne pouvoient pas demeurer long tems en cette situation, on leur permettoit de rester dans le temple, ou de faire dresser des tentes dans les places, qui en dépendoient. Ils s'y faisoient apporter de quoi subsister, jusqu'à ce qu'ils trouvassent le moyen d'accommoder leur affaire, ou de se sauver; mais, il arrivoit quelquefois que leurs ennemis étoient assez puissans pour leur couper les vivres, soit en faisant murer l'entrée du lieu, où ils s'étoient retirés, ainsi que les Éphores le pratiquérent à l'égard de Pausanias, soit en mettant des gardes à toutes les avenues.

IX. Il y avoit des autels sans temples, qui étoient des Asyles fameux, comme celui de la Clémence à Athènes, celui de Jupiter conservateur à Ithaque, & plusieurs autres, à Crotone, à Messene & dans le païs des Molosses.

X. Les tombeaux des Héros & les statues des Empereurs étoient aussi des espèces d'Asyles, ainsi que les aigles Romains, & les autres drapeaux des légions, & le foyer sacré des Princes; c'est-à-dire, le lieu destiné au culte de leurs dieux domestiques.

XI. Hérodote parle de certains peuples de Scythie, nommés Agrippéens, dont tout le païs étoit un Asyle. Leur figure n'avoit rien que de désagréable; mais, la réputation, qu'ils avoient d'aimer parfaitement la justice, les faisoit regarder comme des hommes sacrés. Personne ne songeoit à leur faire injure. Leur vertu leur servoit de sauve-garde, aussi-bien qu'à ceux qui se retiroient auprès d'eux.

XII. Les Asyles auroient couru risque de n'être guere inviolables, sans les peines décernées par les dieux, & imposées par les hommes, contre ceux qui ne faisoient point de scrupule d'en violer la sainteté. L'opinion commune étoit que toutes les calamités qui suivoient cette profanation, étoient l'effet de la vengeance divine. C'est le jugement, que l'on fit de tous les maux, qui désolérent l'Épire, après le meurtre de Laodamie, fille d'Olympias, tuée dans le temple de Diane. La fin tragique du censeur Fulvius Flaccus, & la maladie honteuse, qui termina la vie de l'heureux Sylla, furent attribuées à de semblables sacriléges. Il y avoit des temples, dont les Asyles étoient plus respectables que les autres, par le prompt châtiment de leurs pro-

sanateurs. Tel étoit celui des dieux Paliques, qui avoient la réputation de rendre aveugles, ou de punir sur le champ d'une autre manière, ceux qui se parjuroient devant leurs autels, en ne tenant point la parole, qu'ils avoient donnée aux malheureux, qui s'y étoient réfugiés.

Mais, comme le supplice ne suivoit pas de si près par tout ailleurs le crime commis, & que tous les dieux ne passoient pas pour implacables, lorsque des malheurs extraordinaires faisoient ressouvenir d'appaiser leur colère, on avoit recours aux Oracles, qui ne manquoient pas d'ordonner des expiations solemnelles, auxquelles ils ne soumettoient pas seulement les coupables, mais les villes & les peuples entiers, qui avoient eu la moindre part à la faute. Ainsi, la mort de Pausanias fut expiée par deux statues d'airain, que les Lacédémoniens eurent ordre de faire élever en son honneur, au lieu même d'où l'on avoit tiré son corps mourant; & le meurtre des Ilotes, réfugiés dans le temple de Ténare, fut regardé comme la cause du grand tremblement de terre, dont la ville de Sparte fut ébranlée quelque tems après.

XIII. Sous la première race de nos Rois, le droit d'Asyle dans les Églises étoit un droit très-sacré, dont les Conciles des Gaules recommandoient fort l'observation. Il s'étendoit jusqu'au parvis des Églises & aux maisons des Évêques, ainsi qu'à tous les lieux renfermés dans leurs enceintes. Cette extension s'étoit faite pour ne pas obliger les réfugiés à demeurer toujours dans l'Église, où plusieurs choses nécessaires à la vie, comme de dormir & de manger, n'eussent pas pu se faire avec bienséance. Ils avoient la permission de faire venir des vivres; & ç'auroit été violer l'immunité ecclésiastique que de l'empêcher. On ne pouvoit les tirer, ou les obliger à sortir de-là sans une assurance juridique de la vie & de la rémission entière du crime, qu'ils avoient commis, & ils n'étoient sujets à aucune peine. L'Asyle le plus respecté de tout l'empire François étoit l'église de Saint Martin aux portes de Tours; & on n'auroit osé le forcer, sans se rendre coupable d'un sacrilége très-scandaleux.

Depuis, l'on a supprimé la plûpart de ces priviléges, qui ne servoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunités ou lieux de franchises sont à présent abolis presque par tout, excepté en Italie & en Espagne.

ASYLÉUS [le Dieu], *Deus Asylæus*, θεὸς Ἀσυλαῖος. (a) Plutarque, dans la vie de Romulus, dit que le refuge, qui fut ouvert dans Rome, peu après que cette ville eût été fondée, s'appella le temple du dieu Asyléus. Ne pourroit-on pas soupçonner avec plus de raison, qu'il a fait du mot

(a) Plut. Tom. I. pag. 22. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 117.

Asyleus, une divinité qui ne fut jamais ? Du moins, on ne connoît aucun Auteur qui en ait parlé. Tite-Live dit simplement : *Locum qui nunc septus densis sentibus inter duos lucos est, asylum aperit.* Denys d'Halicarnasse dit que Romulus établit un asyle & y bâtit un temple, mais qu'il ne peut pas trop assurer à quel dieu ou à quel génie il fut consacré.

Quoiqu'il en soit, le temple du dieu Asyléus fut ouvert à tous venans. Tout le monde y étoit bien reçu. On ne rendoit ni l'esclave à son maître, ni le débiteur à son créancier, ni le meurtrier à son juge ; & l'on soûtenoit qu'Apollon lui-même avoit autorisé ce lieu de franchise par un oracle formel. Il falloit bien, dit M. Dacier, sauver par l'autorité d'un dieu, ce que cette action avoit d'horrible ; & l'Histoire prouve que l'on ne s'est jamais départi de cet usage, en aucun tems, dans toutes les occasions, où il a fallu colorer l'atrocité d'un crime, ou porter les simples à le commettre.

ASYLIE [droit ou privilége d'], *Voyez* ΑΣΥΛΟΣ.

ASYLUS, *Asylus*, (*a*) nom d'un certain gladiateur, duquel il est parlé dans une satyre de Juvénal.

ASYNCRITE, *Asyncritus*, Ἀσύγκριτος, (*b*) l'un des premiers fideles, dont il est parlé dans l'Épître de Saint Paul aux Romains. Les Grecs le font évêque de l'Hyrcanie & marquent sa fête le 8 d'Avril. Le Martyrologe Romain la met le même jour. Nous n'avons rien de certain touchant ce Saint.

ASYNDETON, *Asyndeton*, (*c*) terme qui est composé de ἀ privatif & de συνδέω, *colligo*, j'unis. C'est une figure de Grammaire, qui consiste à supprimer les liaisons ou particules qui devroient être entre les mots d'une phrase, & donne au discours plus d'énergie.

On trouve l'Asyndeton dans cette phrase, attribuée à César : *Veni, vidi, vici*, où la particule copulative *&* est omise. On la trouve aussi dans cette autre de Cicéron contre Catilina : *Abiit, excessit, evasit, erupit* ; & dans ce vers de Virgile ;

Ferte citi ferrum, date tela, scandite muros.

L'Asyndeton est opposée à la figure, appellée Polysynthéton, qui consiste à multiplier la particule copulative.

A T

ATABULUS, *Atabulus*, (*d*) sorte de vent d'Apulie, dont parle Horace dans une de ses satyres en ces termes :

Incipit ex illo montes Appulia notos
Ostentare mihi, quos terret Atabulus.

D'autres lisent *torret*. Il est aussi parlé de cette sorte de vent dans Pline. C'étoit un vent très-froid,

(*a*) Juven. Satyr. 6. v. 266.
(*b*) Ad. Rom. Epist. c. 16. v. 14.
(*c*) Virg. Æneid. L. IX. v. 37.
(*d*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 77, 78. Plin. Tom. II. pag. 86.

Le

très-froid. Le mot *Atabulus*, vient du Grec ἄτη, *damnum*, dommage, & βάλλω, *jacio*, *infero*, je jette, je cause.

ATABYRIUS, *Atabyrius*, (*a*) surnom de Jupiter, pris d'un temple, qu'il avoit sur le mont Atabyre dans l'isle de Rhodes, ou dans l'isle de Créte, selon d'autres.

ATACINES, *Atacini*. (*b*) Les habitans des bords de l'Atax étoient nommés Atacines. De-là vient que dans Pomponius Méla, Narbonne est appellée *Atacinorum colonia*. Cette ville devoit son origine & sa première existence *Coloniis propriis*, selon Isidore. Térentius Varron, qui a vécu du tems de la dictature de César & du Triumvirat, est appellé *Narbonensis* & *Atacinus*, *ab Atace fluvio dictus*, par Porphyrion, commentateur d'Horace.

ATAD [l'aire d']. *Voyez* Aire.

ATALANTE, *Atalante*, (*c*) Ἀταλαντὴ, isle de la Locride, qui fut formée l'an 426 avant J. C. Il y avoit une langue de terre, qui faisoit une presqu'isle; & cette langue de terre ayant été emportée cette année-la, il resta l'isle qu'on appella depuis Atalante. Nous devons à Diodore de Sicile la connoissance de ces circonstances. C'est la même qui suit. *Voyez* cet article.

ATALANTE, *Atalanta*, (*d*) Ἀταλαντὴ, isle de la mer Égée, située devant la ville d'Opunte entre l'Eubée & la Locride. Thucydide rapporte que les Athéniens, durant la guerre du Péloponnèse, entourérent d'un mur cette isle, qui avoit été déserte jusqu'alors, afin qu'elle servît de boulevart contre ceux, qui iroient d'Opunte ou de Locres, faire le dégât de l'Eubée. Cette isle prend aujourd'hui le nom de Talata dans l'Euripe.

(*e*) Il y avoit une isle de l'Attique, qui portoit le nom d'Atalante. Elle étoit située dans le voisinage de Psyttalie.

ATALANTE, *Atalanta*, (*f*) Ἀταλαντὴ, fille d'Iasus & de Clymène. Cette Princesse, l'ornement des rois de Tégée, voulut prendre part à la chasse du sanglier de Calydon. C'est pourquoi, elle se trouva à l'assemblée, qui se tint pour cette glorieuse entreprise; & l'on y apprit bientôt que son courage n'y étoit pas moindre que sa beauté. Elle étoit vêtue d'une robe bordée d'une frange d'or. Elle n'étoit coëffée que de ses cheveux, qu'un simple ruban retenoit ensemble; elle portoit une trousse pleine de fléches, qui lui pendoit de l'épaule gauche, & tenoit un arc de la main gauche. A la voir, avec tant d'adresse, on l'eût prise pour un garçon déguisé en fille;

(*a*) Antiq. expl. par D. B. de Montf. Tom. I. pag. 53.

(*b*) Horat. L. I. Satyr. 10. v. 46. Notic. de la Gaul. par. M. d'Anvill.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 316. Pauf. pag. 646. Tucyd. pag. 119.

(*d*) Strab. pag. 60, 61, 425. Plin. L. II. c. 88. L. IV. c. 12.

(*e*) Strab. pag. 395.

(*f*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 7. & *seq.* Diod. Sicul. pag. 167, 175. Pauf. pag. 512, 528, 259. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 172. & *suiv.*

& à la voir avec tant de charmes, on l'eût prise pour une fille déguisée en garçon. Méléagre ne l'eut pas plutôt regardée, qu'il commença à l'aimer. » Dieux, » dit-il, que celui-là sera heu» reux, à qui elle donnera son » amour! « Il n'en put dire davantage, parce que le tems pressoit, & qu'il y eût eu de la honte à s'entretenir d'amour, lorsqu'on avoit sur les bras une affaire plus importante.

Durant le tems de la chasse, Atalante décocha une fléche, qui blessa legérement le sanglier audessous de l'oreille, & l'on reconnut qu'il étoit blessé par le peu de sang, dont on vit rougir son poil. Mais, elle ne fut pas plus satisfaite de l'heureux succès de son coup, que Méléagre en reçut de joie. On croit qu'il s'apperçut le premier que le sanglier étoit blessé; qu'il en montra le premier le sang à ceux, qui l'accompagnoient; & qu'il leur cria qu'une fille auroit l'honneur & le prix de cette chasse. Cette parole fit rougir tous les chasseurs. Ils s'animérent donc les uns les autres par leurs cris, & lancérent des traits en si grand nombre, confusément & sans ordre, que ces traits mêmes, qui se rencontroient en chemin, empêchoient le coup dont chacun espéroit l'avantage.

Méléagre eut enfin la gloire de terrasser l'animal; & lui ayant mis le pied sur la tête: » Il est bien » raisonnable, dit-il, à la généreu» se Atalante, qu'ayant commen» cé la victoire, vous en parta» giez avec moi & la gloire & le » butin. « En même tems, il lui présenta la hure de ce sanglier. Atalante reçut avec plaisir cette glorieuse dépouille; & si ce présent lui plut, celui, qui le lui fit, ne lui fut pas moins agréable. Mais, ce qui lui donna de la joie, donna de l'envie à tous les autres. L'on entendit parmi les chasseurs un murmure de jalousie; & les deux fils de Thestie, irrités sur tous les autres de l'honneur qu'elle recevoit: » Non, non, s'écriérent» ils, nous ne souffrirons pas cette » injure. Ne vous laissez point abu» ser par cette vaine opinion, qu'on » doive tout à votre beauté. Nous » ne vous cédons point notre gloi» re. Il faut vous résoudre de nous » la rendre, ou de voir périr cet » amant, qui nous l'ôte pour » vous la donner. « Ainsi, sans parler davantage, ils ôtérent ce présent à Atalante, & le droit d'en disposer à Méléagre. Cette action fut cause de leur mort, & celle de Méléagre s'ensuivit bien-tôt après.

ATALANTE, *Atalanta*, (a) Ἀταλαντὴ, fille de Schœnée, Béotien de nation, qui vint s'établir en Arcadie.

Atalante avoit résolu de conserver sa virginité; mais, sa gran-

(a) Ovid. Metam. L. X. c. 7. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 167. Pauf. pag. 512. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 173, 174. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 161, 162. Tom. III. pag. 325. Supplém. de l'Antiq. expl. &c. Tom. I. p. 120. *& suiv.* Mém. de Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. III. p. 34.

de beauté faisoit qu'on la recherchoit de toutes parts. Pour se délivrer de l'importunité de tant d'amans, elle leur proposa de disputer avec elle à la course; à cette condition, qu'ils courroient sans armes; qu'elle courroit avec un javelot; & que ceux, qu'elle pourroit atteindre, elle les perceroit de cette arme; mais que le premier, qui arriveroit au but avant elle, seroit son époux. Plusieurs acceptérent la condition; mais, comme elle étoit extrêmement legére à la course, elle tuoit tous ceux, qui osoient entrer en lice. Hippomène, fils de Macarée ou Mégarée, petit-fils de Neptune, fut d'abord spectateur de la course, & blâmoient ces jeunes gens si téméraires, qui couroient à une mort certaine, en disputant de la course, avec Atalante. Mais, dès qu'il l'eut vue de près, il en fut si épris, qu'il voulut courir comme les autres, mais non pas sans crainte d'avoir un pareil sort. il s'adressa donc à Vénus, la priant de l'aider dans une conjoncture si hazardeuse. Vénus l'exauça, lui donna trois pommes d'or, & lui apprit l'usage qu'il en devoit faire. Hippomène court donc avec Atalante, & voyant qu'elle alloit l'atteindre, il jette une des pommes. Atalante, charmée de la pomme, court après & donne le tems à Hippomène de gagner le devant. Elle l'auroit encore rattrapé, si la seconde & la troisième, qu'il jetta de même, ne lui avoit donné le tems d'arriver au but avec Atalante. Hippomène obtint ainsi Atalante pour son épouse; mais, enivré de son bonheur, il oublia de rendre graces à la Déesse & de lui offrir de l'encens en reconnoissance d'un si grand bienfait. Vénus, indignée de son ingratitude, lui inspira une si violente passion pour Atalante, que sans prendre garde à ce qu'il faisoit, il alla profaner avec elle le temple de Cybèle, & s'attira ainsi la colère de la mere des dieux, qui se vengea en changeant Hippomène en lion & Atalante en lionne.

Comme les Anciens ne sont presque jamais d'accord, au sujet de ces histoires si éloignées de leur tems, Apollodore a suivi sur l'article d'Atalante une tradition bien différente de celle, qu'on vient de rapporter. Son pere, dit-il, qui souhaitoit d'avoir des enfans mâles & point de filles, dès que sa femme fut accouchée d'elle, la fit exposer dans un lieu désert pour la faire périr. Une ourse, qui passoit par-là, ayant trouvé cet enfant, lui donna la mammelle, & continua de lui rendre cet office, jusqu'à ce que des chasseurs, l'ayant rencontré, en eurent pitié, & l'ayant emporté avec eux, prirent soin de son éducation. Comme Atalante avoit été élevée par des gens qui aimoient la chasse, elle prit beaucoup de goût pour cet exercice; & dès qu'elle fut en état d'en soûtenir les fatigues, elle s'y adonna entièrement, courant à travers les bois & les campagnes; & fuyant tout engagement, elle ne songeoit qu'aux précautions, qu'elle pouvoit prendre pour vivre dans le célibat. Cependant, la vie qu'elle

menoit, l'exposoit à bien des dangers ; & un jour, elle fut vivement poursuivie par deux Centaures ; c'est-à-dire, par deux cavaliers, qui voulurent lui faire violence. Mais, elle eut assez de force & de bonheur pour les tuer à coups de fléche. Elle trouva depuis ses parens ; & son pere la pressant de se marier, elle consentit d'épouser celui, qui pourroit la vaincre à la course, ainsi qu'on l'a dit.

Comme la plûpart des choses du monde reçoivent du blâme ou de la louange, selon qu'elles sont regardées, & que les mêmes choses sont estimées vertueuses par quelques-uns, & infames & détestables par d'autres, il y en a qui disent qu'on représente la vertu par Atalante ; & il y en a qui soûtiennent qu'elle figure la volupté. Ceux, qui prétendent que par cette fille nous devons entendre la vertu, disent que, comme Atalante, on ne peut gagner la vertu que par de grands travaux & par le mépris des richesses ; ce que l'on témoigne par Hyppomène, qui jette & abandonne les pommes d'or pour acquérir Atalante. Il les jette par une inspiration de Vénus, parce que si Dieu ne nous conduit à la vertu, nous sommes de nous-mêmes incapables d'y arriver ; & ensuite Hippomène fut converti en lion, après avoir possédé Atalante, pour montrer que la possession de la vertu nous rend forts & courageux, de foibles & lâches que nous étions.

Ceux, qui tâchent de persuader qu'Atalante représente la volupté, disent qu'il n'y a point de périls ni de dépenses excessives, à quoi l'on ne s'expose librement pour elle, & qu'elle coûte ordinairement beaucoup de biens & de peines ; que l'on entend par Vénus notre propre sensualité, qui nous fait trouver les moyens d'en jouir ; que par Hippomène, qui profane un temple avec Atalante, l'on fait assez connoître qu'il n'y a rien de saint ni de vénérable pour les esclaves de la volupté ; & que par ce lion, en quoi il est converti, on fait voir que la volupté nous métamorphose en bêtes.

Mais, qu'Atalante soit l'image de la vertu ou de la volupté, on peut faire un grand gain avec elle, de quelque façon qu'on la regarde. Si elle représente la volupté, elle enseignera à la détester par la honte & par le malheur, qui la suivent. Si elle figure la vertu, elle apprendra à l'aimer par les avantages, qu'on en retire.

D'autres disent que l'exemple d'Hippomène nous enseigne à n'être pas ingrats, & à reconnoître principalement les graces, que nous recevons de Dieu ; car, l'ingratitude lui déplaît sur toutes choses ; & il punit rigoureusement ceux, qui ne se souviennent pas des biens, qu'ils en ont reçus. D'ailleurs, comme dit Xénophon, il est certain que l'ingratitude est suivie de l'impudence, & que l'impudence mene les hommes à toutes les choses deshonnêtes. Ainsi, Hippomène s'étant rendu ingrat & méconnoissant, alla jusqu'à ce point d'impudicité & d'impuden-

ce, qu'il ne respecta pas même les lieux saints. Enfin, parce que les hommes, qui s'abandonnent à la sensualité, deviennent cruels & inhumains, l'on a feint qu'Hippomène & Atalante avoient été convertis en lions.

Mais, l'on pourroit dire encore sur cette fable, que la legéreté d'Atalante se peut rapporter à la legéreté & à l'inconstance de l'esprit; car, il n'y a rien de plus capable de l'arrêter que l'or. Aussi, l'usage de ces pommes d'or a toujours eu beaucoup de pouvoir, non seulement dans les affaires d'amour, mais encore dans celles de la guerre. Et certes on gagne les victoires aussi-bien par ces pommes d'or, que par des boulets de bronze ou de fer; & il n'y a point de désordres si violens, que l'or ne puisse surmonter. Enfin, s'il peut arrêter la legéreté d'une fille, que ne pourra-t-il pas arrêter?

Revenons un instant à l'histoire d'Atalante. Il y en a qui confondent cette Atalante avec la précédente. D'autres, comme Pausanias, les distinguent. Nous avons dit qu'Atalante étoit fille de Schœnée. Apollodore, au contraire, assure qu'Atalante, qui assista à la chasse du sanglier de Calydon, étoit fille de Schœnée; & que celle, dont il s'agit ici, étoit fille d'Iasus & de Clymène. Diodore de Sicile fait aussi fille de Schœnée l'Atalante, qui blessa le sanglier de Calydon. Hésiode & quelques autres sont d'un sentiment opposé. Euripide donne à Atalante pour pere Mélanus, & soûtient qu'elle épousa Hippomène & non pas Ménalion, comme l'assuroient quelques Anciens, qui prétendoient qu'elle en avoit eu un fils, nommé Parthénopée, qui fit la guerre aux Thébains.

Élion fait un long discours sur Atalante, sur ses parens, sur la manière dont elle fut exposée, & sur quelques-unes des principales actions de sa vie. Nous avons, dans le supplément de l'Antiquité expliquée, un beau groupe Romain, sur lequel on voit Atalante & Hippomène, tenant chacun une pompe à la main, & deux monumens qui représentent, l'un Méléagre avec une tête de sanglier, l'autre, où il est avec sa mere Althée, qui met dans le feu le tison fatal, d'où dépendoit la conservation de sa vie.

ATALANTE, *Atalanta*, (a) Ἀταλαντὴ, fille de Ménalion, étoit si legére à la course, qu'il étoit impossible aux hommes, même les plus vigoureux, de l'atteindre.

On veut qu'il y ait eu encore une autre Atalante, qui, dans une partie de chasse, étant entrée dans une caverne avec un jeune homme son amant, y fut dévorée, ainsi que ce jeune homme, par un lion & par une lionne; ce qui fit dire d'eux, qu'ils avoient été métamorphosés, l'un en lion, & l'autre en lionne.

Voilà bien des Atalantes. Pour moi, je me rangerois volontiers

(a) Myth. par M. l'abb. Ban. Tom. VII. pag. 174.

de l'avis de ceux, qui n'en feroient qu'une ſeule & même perſonnne. Les circonſtances qu'on lit dans leur hiſtoire, me paroiſſent avoir une identité ſenſible quoique un peu défigurée. Il n'y a que les noms de leurs peres, qui puiſſent faire quelque difficulté, étant différens dans les Auteurs. Mais, on ſçait que les Poëtes ont toujours eu la liberté de tout oſer; c'eſt-à-dire, de changer, d'inventer, &c. le tout à leur gré.

ATAMANTIDE, *Atamantis*, l'un des noms, qui ont été donnés anciennement à l'iſle de Chypre.

ATANIUS SECUNDUS, (*a*) *Atanius Secundus*, chevalier Romain. L'an de Rome 788, & de J. C. 37. L'empereur Caius étant attaqué d'une maladie dangereuſe, Atanius Secundus s'engagea, ſi les dieux rendoient ce Prince au peuple Romain, à combattre comme gladiateur. Son zéle fut mal payé. L'Empereur étant revenu en ſanté l'obligea d'acquitter ſon vœu; de peur, diſoit-il, qu'il ne ſe rendît coupable de parjure.

S'il ne perdit point la vie, il en fut redevable à ſa propre valeur & à ſon adreſſe, & non à l'équité de Caius, qui le contraignit de combattre ſur l'Arene, qui voulut être ſpectateur du combat, & qui ne lui acccorda la permiſſion de ſe retirer, qu'après qu'il eut vaincu ſon adverſaire, & demandé, avec des prieres très-humbles & long-tems réïtérées, la diſpenſe de s'expoſer à un nouveau péril.

ATARA, *Atara*, Ἀτάρα, (*b*) ſeconde femme de Jéraméel, qui en eut un fils, nommé Onam.

ATARANTES, *ou* ATRANTES, *Atarantes*, *Atrantes*, peuples autrement appellés Atlantes. *Voyez* Atlantes.

ATARAXIE, *Ataraxia*, (*c*) terme Philoſophique, purement Grec. Les pyrrhoniens appelloient ainſi un état tranquille & paiſible, & cette immobilité de jugement, qui exempte des agitations, que nous recevons de l'opinion & de la ſcience, que nous nous imaginons avoir. Ils faiſoient conſiſter le ſouverain bien dans cette Ataraxie.

ATARBE, *Atarbus*, (*d*) certain Athénien, dont on raconte une aventure ſingulière & fort malheureuſe pour lui. En effet, ayant tué un moineau, conſacré à Eſculape, il fut condamné au dernier ſupplice, quoique, ſelon les uns, il l'eût tué par mégarde; & que, ſelon d'autres, il l'eût fait n'étant pas dans ſon bon ſens.

ATARBÉCHIS, *Atarbechis*, Ἀτάρβηχις, (*e*) ville d'Égypte, ſituée dans l'iſle de Proſopitis, & cette iſle étoit dans le Delta. La ville d'Atarbéchis avoit un temple

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 11, 12. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 331.

(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 26.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. T. XIV. pag. 13, 14.

(*d*) Ant. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 150.

(*e*) Herod. L. II. c. 41.

bâti en l'honneur de Vénus.

Il sortoit de cette ville quantité de vaisseaux, qui alloient de part & d'autre dans les autres villes du voisinage; d'où ils emportoient les os de bœuf, après qu'on les avoit tirés de terre. Ensuite, on les enterroit tous au même endroit.

ATARNE, *Atarnes*, Ἀτάρνης, (*a*) nom d'un fleuve de Scythie, dont il est parlé dans Hérodote.

ATARNÉE, *Atarnea*, vel *Atarneus*, Ἀταρνέα, Ἀταρνεύς, (*b*) ville de l'Asie mineure dans l'Éolide, à l'opposite de Lesbos au-dessus de Pergame, du côté d'Assus. Car, le tyran de cette dernière, nommé Hermeias, y tenoit sa cour. Il y avoit auprès d'Atarnée des bains d'eaux chaudes.

Le Roi des Perses, pour récompenser ceux de Chio de lui avoir livré un certain Lydien, qu'on appelloit Pactyas, & qui s'étoit réfugié chez eux, leur donna la ville d'Atarnée, que Pausanias n'appelle qu'un village. Selon cet Auteur, il arriva aux Atarnites le même accident qu'aux habitans de Myunte; c'est-à-dire, qu'il s'engendra, chez eux une, si grande quantité de cousins & de moucherons, qu'il leur fallut déserter la ville.

ATARNITES, *Atarnitæ*, Ἀταρνεῖται, *vel* Ἀταρναῖται, nom des habitans d'Atarnée. *Voyez* Atarnée.

ATARNITIDE [le païs d'], *Regio Atarnitis*, χώρα Ἀταρνεῖτις. (*c*) Ce païs, situé dans l'Éolide, ou, selon d'autres, dans la Mysie, prenoit son nom de la ville d'Atarnée. *Voyez* Atarnée.

ATAROTH, *Ataroth*, (*d*) Ἀταρὼθ, ville de la Terre Sainte dans la tribu de Gad. Elle fut rebâtie par les enfans de cette tribu, aussi-tôt qu'ils eurent obtenu de Moïse, ainsi que ceux de la tribu de Ruben, que la possession du païs d'au de-là du Jourdain leur seroit accordée, à condition toutefois qu'ils aideroient leurs freres à se rendre maîtres de la terre de Chanaan.

ATAROTH, *Ataroth*, Ἀταρὼθ, (*e*) autre ville de la Terre Sainte dans la tribu d'Éphraïm. On la voyoit sur la frontière de cette tribu entre Janoé & Jéricho.

ATAROTH SCHOPHAN, *Ataroth Schophan*. *Voyez* Éthroth.

ATARTA, *Atarta*, (*f*) nom d'un des mois de l'année Cappadocienne.

ATAX, *Atax*, (*g*) rivière de la Gaule Narbonnoise. Strabon se trompe à l'égard de cette rivière, en la faisant sortir du mont Cemménus, comme l'Obris & l'Araura, qui ont, en effet, leur source

(*a*) Herod. L. IV. c. 49.
(*b*) Strab. pag. 581, 607, 610, 611, 614. Pauf. pag. 284, 400. Plin. L. V. c. 30. Xenoph. pag. 425.
(*c*) Herod. L. VI. c. 28, 29. L. VIII. c. 106.
(*d*) Numer. c. 33. v. 3. *& seq.*
(*e*) Josu. c. 16. v. 7.
(*f*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 39, 40.
(*g*) Strab. pag. 182, 189. Pomp. Mel. pag. 136. Plin. Tom. I. pag. 145. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. pag. 108.

dans la chaîne du mont Cébenna. Pomponius Méla s'en explique plus convenablement : *Atax ex Pyrenæo monte digressus* ; & en poursuivant, *nisi ubi Narbonem attingit, nusquam navigabilis..... Lacus accipit eum Rubresus*. Dans Pline, *flumen Atax ex Pyrenæo, Rubrensem permeans lacum*. Ptolémée, décrivant la côte, marque l'embouchure de l'Atagus entre celles de la rivière de Ruscino & de l'Orobius.

Il est à remarquer que la rivière d'Aude, ou Atax, se divise en deux bras à environ cinq milles au-dessus de Narbonne. Les Anciens conviennent que c'est l'Atax qui passe à Narbonne. Pomponius Méla & Pline le désignent, en conduisant cette rivière dans le lac Rubrésus, qui reçoit en effet le canal passant à Narbonne. Strabon dit précisément qu'on remonte de Narbonne à la mer par l'Atax. Cependant, celui des deux bras, qui conserve aujourd'hui le nom d'Aude, n'est point celui de Narbonne, qui se nomme Robine d'Aude. On trouve dans Étienne de Byzance, que près de Narbonne est un lac, qu'il nomme Narbonites, & un fleuve, qu'il appelle Atacus.

ATÉ, *Ate*, (*a*) nom de la colline sur laquelle Ilus bâtit une ville, à laquelle il donna le nom d'Ilium. Dardanus avoit eu envie de s'établir sur cette même colline ; mais, il en avoit été détourné par un oracle d'Apollon, qui l'avertissoit que les habitans de ce lieu devoient éprouver les plus grands malheurs.

ATÉ, *Ate*, Ἄτη, (*b*) déesse malfaisante, qui, selon M. l'abbé Banier, est la même que la Discorde. Cette cruelle déesse, après avoir cherché à brouiller les dieux, chassée de l'Olympe, vint sur la terre pour y exercer toute sa fureur.

Homère en fait parler ainsi Agamemnon dans le beau discours, qu'il tient aux capitaines Grecs assemblés par son ordre. » La déesse Até, dit ce chef de l'ar- » mée des Grecs, pour s'excuser » d'avoir enlevé Bréséis à Achille : » La déesse Até, ce démon de » discorde & de malédiction, n'est- » elle pas toujours plus forte que » les hommes, & ne vient-elle » pas à bout de tous ses desseins ? » Cette terrible & pernicieuse » fille de Jupiter, dont l'emploi » est de nuire, qui, dédaignant de » toucher la terre de ses pieds dé- » licats, marche fiérement sur la » tête des hommes, pour les pré- » cipiter dans les plus grands » maux, & qui, dans les cruelles » dissensions qu'elle excite, quand » elle ne ruine pas les deux par- » tis, ne manque jamais d'écra- » ser au moins celui, qu'elle a » pris pour objet de sa haine, ne » fit-elle pas autrefois sentir son

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XVI. pag. 413.

(*b*) Lucian. T. II. p. 20. Homer. Iliad. L. XIX. v. 19. *& seq.* Virg. Æneid. L. VI. v. 280, 281. L. VIII. v. 702, 703. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 53, 54. Tom. V. pag. 250. *& suiv.* Tom. VII. pag. 13. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 344.

» pouvoir à Jupiter même, quoi- » qu'il ſoit plus puiſſant que tous » les hommes & tous les dieux. « Agamemnon raconte enſuite comment Junon, en faiſant accoucher la femme de Sthenelé, avant le terme, d'Euryſthée, qui, par là, eut droit de commander à Hercule, avoit ſi fort offenſé Jupiter, que ce ſouverain des dieux s'en prenant à Até, qu'il croyoit avoir inſpiré ce deſſein à Junon, la ſaiſit par la tête, & la précipita du haut de l'Olympe, après avoir fait ſerment qu'elle ne reparoîtroit jamais dans le ſéjour des immortels. Cette pernicieuſe Déeſſe, continue Agamemnon, tomba dans le malheureux ſéjour des hommes, où elle exerce toutes ſes fureurs. Il paroît par ce paſſage, qu'on croyoit qu'Até étoit fille de Jupiter; qu'elle avoit habité l'Olympe; & que, pour avoir offenſé ſon pere, elle en avoit été chaſſée, & étoit venue habiter parmi les hommes.

M. l'abbé Banier met cette fable au nombre des fables mixtes; c'eſt-à-dire, des fables mêlées d'allégorie & de morale, qui n'ont rien d'hiſtorique. Homère, ſelon lui, a voulu repréſenter, ſous cette fable, le penchant que nous avons au mal, ou le mal même ſous une figure allégorique; car, après avoir fait le portrait de cette mauvaiſe fille, qui parcourt, ſuivant ce Poëte, toute la terre avec une célérité incroyable, & fait tout le mal qu'elle peut, il ajoûte que ſes ſœurs, filles de Jupiter comme elle, qu'il nomme λιταὶ; c'eſt-à-dire, les Prieres, vont toujours après elle, pour corriger, autant qu'il eſt en leur pouvoir, le mal qu'elle fait; mais qu'étant boiteuſes, elles vont beaucoup plus lentement que leur ſœur; c'eſt-à-dire, que le mal eſt toujours plus prompt & plus réel, que la réparation & le repentir.

Quelques Peres de l'Égliſe ont cru ſur le récit d'Homère, que les Payens avoient eu quelque connoiſſance de la chûte des mauvais Anges.

S. Juſtin aſſure même, qu'Homère avoit puiſé le fond de cette hiſtoire en Égypte; & qu'il avoit lu l'endroit où le prophéte Iſaïe parle de la chûte de ces eſprits rebelles. Mais, comment ce Poëte auroit-il pu lire l'ouvrage de ce Prophéte, qui ne vint au monde, que plus de cent ans après lui? Sur cette premiere idée, les Poëtes qui ſont venus après Homère, ont peint cette Déeſſe avec les plus noires couleurs. Virgile la repréſente ſuivie de Bellone, ayant la tête entortillée de ſerpens:

Et ſciſſa gaudens vadit Diſcordia pallâ,
Quam cum ſanguineo ſequitur Bellona flagello.
Et Diſcordia demens
Vipereum crinem vittis innexa cruentis.

On ne peut rien ajoûter au portrait qu'en fait Pétrone dans ces beaux vers de ſon Poëme épique ſur la guerre civile:

Infremuêre tubæ, ac ſciſſo Diſcordia crine

Extulit ad superos stygium caput. Hujus in ore
Concretus sanguis, contusaque lumina flebant.
Stabant irati scabrâ rubigine dentes,
Tabo lingua fluens, obsessa draconibus ora,
Atque inter toto laceratam pectore vestem,
Sanguineâ tremulam quatiebat lampada dextrâ.

On attribuoit à cette Déesse non seulement les guerres, mais aussi les querelles entre les particuliers, les brouilleries dans les ménages, les dissensions dans les familles; & on sçait que ce fut elle qui jetta au milieu de l'assemblée des dieux, la fatale pomme, qui occasionna entre les déesses cette fameuse contestation, dont les dieux ne voulurent point être les juges; de crainte d'entrer eux-mêmes, par des sentimens de partialité, dans les débats & les altercations, qui sont presque toujours des suites inséparables de la discorde.

ATECH, *Atech*, (*a*) roi des Francs, qui, par ses soumissions, obtint la paix de Maximien, & se crut fort heureux d'être maintenu par ce prince dans la possession de ses États.

ATÉGUA, *Ategua*, ou ATTÉGUA, *Attegua*, Ἀττέγουα, (*b*) ville d'Espagne dans un païs couvert de montagnes. Pline la met au nombre des plus célebres du canton. Comme elle n'étoit pas éloignée d'Ucubis, non plus que du fleuve Salado, appellé Salsum par les Latins; il est plus vraisemblable qu'elle fut située près d'Alcala-Réal, que sur la route d'Anteguera à Séville, ainsi que quelques-uns le prétendent. Ce fut entre Atégua & Ucubis que Pompée alla asseoir son camp, afin d'obliger César de lever le siége de la première.

ATEIUS [C.], *C. Ateius*, (*c*) lieutenant Romain, dont parle Hirtius dans son histoire de la guerre d'Afrique. Ce fut, selon cet Auteur, un de ceux, à qui César accorda la vie, un jour qu'il alloit d'Adruméte à Utique.

Au reste, il y en a qui lisent Céteius, au lieu d'Ateius. D'autres préférent encore Éteius. Or, Éteius étoit un très-honnête homme, dont il est fait mention dans Cicéron.

ATEIUS PACUVIUS, *Ateius Pacuvius*, jurisconsulte Romain. Il vivoit du tems de Jules César, vers l'an de Rome 698, & avant J. C. 54. Il fut disciple du fameux Servius Sulpitius, célebre pour sa connoissance dans le Droit. Les anciens Auteurs ne nous ont laissé rien de particulier de lui. Quelques Modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons; mais c'est avec peu de fondement.

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 151, 152.

(*b*) Plin. L. III. c. 1. Hirt. Pans. de Bell. Hisp. pag. 832. *& seq.* Diod. Cass. pag. 230. *& seq.*

(*c*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 820.

ATEIUS, *Ateius*, Ἀτήϊος, (*a*) tribun du peuple. Marcus Craſſus étant près de partir, pour aller faire la guerre aux Parthes, Ateius menaça qu'il s'oppoſeroit à ſa ſortie; & beaucoup de gens ſe joignirent à lui, ne pouvant ſouffrir qu'on allât de gaieté de cœur faire la guerre à des peuples, qui n'avoient fait aucun tort aux Romains, & qui étoient leurs amis & leurs alliés. M. Craſſus, allarmé de cette menace, pria Pompée de venir à ſon ſecours, & de le mener juſques hors des portes de la ville; car, le peuple avoit pour lui beaucoup de conſidération & de reſpect; & il y parut. En effet, une infinité de gens aſſemblés ſur le paſſage de M. Craſſus, tous préparés à s'oppoſer à ſon départ & à crier contre lui, n'eurent pas plutôt vu Pompée marcher devant avec un œil gai & un viſage ouvert, qu'ils furent adoucis, & qu'ils s'ouvrirent d'eux-mêmes pour le laiſſer paſſer.

Mais, Ateius, ferme dans ſa réſolution, alla à ſa rencontre; & d'abord, il lui défendit à haute voix de paſſer outre, & proteſta contre lui, s'il l'entreprenoit. Enſuite, il ordonna à ſon huiſſier de le prendre au corps & de l'arrêter. Comme les autres tribuns s'y oppoſérent, l'huiſſier fut obligé de le lâcher. Alors, Ateius prenant le devant, courut à la porte de la ville, mit à terre un braſier plein de feu; & dès que Craſſus fut arrivé vis-à-vis, il jetta dans ce braſier des parfums, y verſa des libations, & prononça deſſus des imprécations terribles, qu'on ne put entendre ſans horreur, en invoquant & nommant par leurs noms certaines divinités étranges & formidables. Les Romains aſſuroient que ces imprécations, auſſi ſecrétes & myſtérieuſes qu'anciennes, avoient une telle force, que jamais aucun de ceux contre qui elles avoient été faites, n'en avoient pu éviter l'effet, comme cela arriva à M. Craſſus. Ils ajoûtoient même que ceux, qui les faiſoient, avoient immanquablement auſſi une fin malheureuſe. C'eſt pourquoi, peu de gens s'en ſervoient; & ce n'étoit que dans des occaſions extraordinaires, où il s'agiſſoit de prévenir les plus grands fléaux. Mais en cette rencontre, on blâma fort Ateius de ce qu'étant irrité contre M. Craſſus pour les intérêts de Rome, ce fut pourtant contre Rome, qu'il prononça ces malédictions, & qu'il pratiqua ces moyens horribles, qui la dévouoient aux dieux.

L'événement, dont on vient de parler, arriva vers l'an de Rome 698, & avant J. C. 54. Cet Ateius eſt, ſi je ne me trompe, le même qui ſuit.

ATEIUS CAPITON, *Ateius Capito*, (*b*) tribun du peuple, enſuite Préteur. Il commanda quelques troupes durant la guerre d'Auguſte & de M. Antoine.

(*a*) Plut. T. I. pag. 552, 553. Crév. Hiſt. des Emp. T. VII. pag. 189.

(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 69.

Velleius Paterculus parle de lui. » En ce tems, dit-il, Capiton, » mon oncle paternel, qui étoit » de l'ordre des Sénateurs, ſigna » avec Agrippa l'accuſation con- » tre Caſſius; « ce qui arriva après la mort de Céſar vers l'an de Rome 711, & avant J. C. 43.

ATEIUS CAPITON, *Ateius Capito*, (*a*) fils du précédent, étoit le premier homme de ſon tems pour la ſcience du Droit divin & humain, & pour le gouvernement civil. Auguſte l'avoit élevé de bonne heure au conſulat pour lui donner le pas ſur Antiſtius Labéon, qui ne lui étoit point inférieur en ſcience & en mérite. Le même tems vit fleurir ces deux ornemens de la paix; avec cette différence qu'Antiſtius Labéon étoit d'une ſincérité incorruptible; ce qui le rendoit plus eſtimable au public; au lieu qu'Ateius Capiton étoit plus aimé des Princes à cauſe de ſa complaiſance. Mais, comme l'injuſtice, qu'on fit au premier de le borner à la préture, le rendit plus recommandable, le conſulat de l'autre ne ſervit qu'à lui attirer la haine & la jalouſie des citoyens.

Sous l'empire de Tibère, l'an de Rome 766 & de J. C. 15, le Tibre, enflé par des pluies continuelles, inonda les quartiers les plus bas de la ville, & emporta, en ſe retirant, un grand nombre d'édifices, dont les ruines écraſérent la plûpart des habitans. Ateius Capiton fut chargé, avec L. Arruntius, de remédier au débordement du fleuve. Quelque tems après, nos deux commiſſaires demandérent au Sénat, ſi, pour empêcher les inondations du Tibre, il ne ſeroit pas à propos de changer le cours des rivières & des lacs, qui ſe jettoient dans ſon lit. Mais, avant que de prendre là-deſſus aucun parti, on entendit les remontrances, que firent à ce ſujet les députations des villes municipales & des colonies. Les Florentins repréſentérent qu'on ne pouvoit, ſans ruiner leurs campagnes, détourner les eaux du Clain de leur lit ordinaire, pour les faire couler dans l'Arne; & les Intéramnates aſſuroient qu'on alloit inonder les plaines les plus fertiles de l'Italie, ſi on coupoit le Nar en pluſieurs ruiſſeaux, comme on propoſoit de le faire. Les Réatins, de leur côté, s'oppoſoient au deſſein qu'on avoit de fermer l'embouchure, par où le lac Velin ſe déchargeoit dans le Nar, parce qu'à ce défaut, il ne manqueroit pas de ſe répandre dans les païs circonvoiſins, & de les ſubmerger. Que la nature, plus ſage que les mortels, avoit donné à chaque fleuve la ſource, le cours & l'embouchure, qui convenoient le plus aux diverſes contrées. Que d'ailleurs il falloit avoir égard à la religion des alliés, qui avoient conſacré des bocages, des autels & des prêtres aux fleuves de leurs cantons. Qu'enfin le Tibre lui-même auroit lieu de ſe plaindre,

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 76, 79. L. III. c. 70, 75. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 84. 472, 473, 615.

ſi on lui ôtoit les tributs, que les rivières d'alentour lui avoient payé de tout tems. Après bien des réflexions, les prieres des colonies, la difficulté de l'entrepriſe, ou les motifs de religion, qu'on avoit allégués, firent qu'on ſuivit le ſentiment de Piſon, qui étoit de laiſſer les choſes comme elles étoient.

L. Ennius, chevalier Romain, ayant été accuſé de crime de leze-Majeſté pour avoir converti en vaiſſelle d'argent une ſtatue du Prince, qui étoit de ce métal, fut rayé du nombre des accuſés par ordre de Tibère. Mais, Ateius Capiton, par une flatterie déguiſée ſous l'apparence de liberté, ſoûtint qu'on ne devoit pas laiſſer un ſi grand crime impuni; & que ſi l'Empereur avoit aſſez de modération pour pardonner ſes propres injures, il ne devoit pas ôter au Sénat la liberté de venger celles de la République. Tibère perſiſta cependant dans ſon ſentiment, faiſant plus d'attention au ſens de ces paroles qu'aux paroles mêmes. Mais, Ateius Capiton ſe couvrit d'infamie par une flatterie indigne de la parfaite connoiſſance, qu'il avoit du Droit divin & humain, & de pluſieurs autres qualités qui l'avoient rendu célebre. Il mourut cette même année, qui étoit la 773e de la fondation de Rome, & la 22e de J. C.

Aux traits avec leſquels nous avons peint le caractère d'Ateius Capiton, nous en ajoûterons encore un autre. Il échappa un jour à Tibère, dans une ordonnance, qu'il avoit dreſſée, un mot qui n'étoit pas Latin. La penſée lui en revint pendant la nuit. Ce fut pour lui une affaire ſérieuſe, & il aſſembla d'habiles gens pour en conférer avec eux. Ateius Capiton fit ici ſon perſonnage. Il dit à l'Empereur, que quand même le mot dont il s'agiſſoit, n'auroit point été uſité juſqu'alors, ſon autorité le feroit admettre. Un autre plus franc: *Céſar*, dit-il, *vous pouvez donner le droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots.*

Ateius Capiton laiſſa divers ouvrages de Droit. 1.° *Commentaria ad XII. Tabulas.* 2.° *Conjectaneorum lib. CCLX.* 3.° *De Pontificio Jure.* 4.° *De Jure Sacrificiorum l. X.* 5.° *De Senatoris Officio*, &c. Ces traités ſont ſouvent cités par Aulu-Gelle & pluſieurs autres.

ATEIUS, *Ateius*, (*a*) ſurnommé le Philologue, Grammairien Latin, étoit né à Athènes. Il vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & fut ami de Salluſte, l'hiſtorien, & d'Aſinius Pollion. Il enſeigna la Rhétorique au premier, fit un abrégé de l'Hiſtoire Romaine pour le ſecond, & compoſa quelques autres ouvrages, comme celui-ci: Si Énée aima Didon, ſelon Chariſius.

ATEIUS SANCTUS, *Ateius Sanctus*, Philoſophe qui vivoit dans le deuxième ſiécle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des précepteurs

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 19.

qu'on donna à l'empereur Commode.

ATELLANES, (*a*) *Atellanæ*, sorte de pièce de théatre, qui ressembloient fort aux pièces satyriques des Grecs, non seulement pour le choix des sujets, mais encore pour le caractére des acteurs, des danses & de la musique.

Les Atellanes tiroient leur nom de la ville d'Atelle dans la Campanie, d'où elles avoient passé à Rome. Les Atellanes & les satyres étoient aussi appellées *Exodia*, à cause de l'usage où l'on étoit de les jouer à la suite d'autres pièces. Il est parlé des Atellanes à l'article d'Acteurs. *Voyez* Acteurs.

Les Atellanes s'appelloient encore les jeux Osques. C'est parce que la ville d'Atelle étoit dans le païs des Osques.

ATELLE, *Atella*, (*b*) Ἄτελλα, ville d'Italie, dans la Campanie, au païs des Osques. Les pièces ou poëmes, connus sous le nom d'Atellanes, avoient pris naissance dans cette ville. Il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines, qu'on appelle S. Arpino, ou S. Elpidio, à deux mille pas d'Aversa.

ATELLIUS, *Atellius*, (*c*) Ἀτέλλιος, officier de l'armée de Brutus. Il en a été parlé sous le nom d'Atilius. *Voyez* Atilius.

ATELLIUS (P. Atellius Hister,) *P. Atellius Hister* (*d*), gouverneur de la Pannonie sous l'empire de Claude, l'an de Rome 802, & de J. C. 51.

En ce tems-là, Vannius, que Drusus, fils de Tibère, avoit établi roi des Suèves fugitifs, après un regne paisible de plus de trente ans, vit se former contre sa personne une conspiration, qui avoit pour chefs deux princes ses neveux. Il implora inutilement le secours de Claude, qui ne lui offrit qu'un asyle en cas de disgrace, & ne voulut point entendre parler d'interposer les armes Romaines dans la querelle de ces barbares. P. Atellius Hister, en qualité de gouverneur de la Pannonie, eut seulement ordre de disposer sur la rive du Danube une légion & un corps de milices levées dans la province, pour servir de ressource aux vaincus, & arrêter les vainqueurs, s'ils prétendoient passer le fleuve.

ATEPOMARUS, (*e*) *Atepomarus*, l'un des deux héros, que l'on croit avoir été les fondateurs de la ville de Lyon.

ATER, *Ater*, (*f*) Ἀτήρ. Les enfans d'Ater, qui descendoient d'Ézéchias, revinrent de la captivité de Babylone au nombre de quatre-vingt-dix-huit.

(*a*) Tit. Liv. L. VII. c. 2. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 127. Tom. II. pag. 197. *& suiv.* Tom. XVII. pag. 209.

(*b*) Strab. gag. 249. Tit. Liv. L. VII. c. 2. L. III. c. 5.

(*c*) Plut. T. I. pag. 1002.

(*d*) Tacit. Annal. L. XII. c. 29. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 222.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XX. pag. 15, 39.

(*f*) Esdr. L. I. c. 2. v. 16.

ATERGATIS, *Atergatis*, (*a*) Ἀτεργάτις, Déesse des Syriens, appellée aussi Derceto. Quoique de très-sçavans hommes, fondés sur de solides raisons, croyent qu'Atergatis ou Derceto est la même qu'Astarté; cependant, entraînés par l'autorité de Lucien, qui paroît très-instruit de la religion des Assyriens, nous croyons qu'il faut les distinguer l'une de l'autre. Cet Auteur, après avoir rapporté l'opinion de ceux qui disoient que le temple d'Hiérapolis avoit été construit par Sémiramis en l'honneur de Derceto sa mere, dit qu'il étoit bien persuadé que cette princesse l'avoit bâti, mais qu'il ne croyoit pas que ce fût pour sa mere. » J'ai vu, dit-il, en Phénicie la » figure de Derceto, qui repré- » sente une femme de la cein- » ture en haut, & dont la par- » tie inférieure se termine en » queue de poisson. Mais, la sta- » tue qui est dans le temple d'Hié- » rapolis, porte la ressemblance » d'une femme entiere. » Rien n'est plus précis que ce passage; & il est clair que cet Auteur étoit persuadé de la distinction qu'il faut mettre entre les deux déesses.

A l'autorité de Lucien, nous joignons celle de Diodore de Sicile, qui raconte ainsi l'histoire de cette déesse. » Il y a dans la » Syrie une ville nommée Asca- » lon, auprès de laquelle est un » grand & profond lac, abon- » dant en poissons, & un tem- » ple dédié à une fameuse déesse, » que les Syriens appellent Der- » ceto. Elle a la tête & le visage » d'une femme; mais tout le » reste du corps est d'un poisson. » Voici la cause qu'on allégue de » cette forme. Les plus habiles » de la nation disent que Vénus, » ayant été offensée par Derceto, » lui inspira un amour violent » pour un jeune sacrificateur fort » bien fait. Derceto, ayant eu » de lui une fille, conçut une » si grande honte de sa foiblesse, » qu'elle fit disparoître le jeune » homme; & ayant emporté l'en- » fant dans un lieu désert & plein » de rochers, elle se jetta dans » le lac, où son corps fut mé- » tamorphosé en poisson. De-là » vient que les Assyriens, en- » core aujourd'hui, s'abstiennent » de cette nourriture, & révé- » rent les poissons comme des » dieux. »

On voit par ces deux autorités, qu'Astarté, de laquelle on ne raconte rien de pareil, étoit totalement différente de Derceto, qui étoit un corps de Néréide, & qui devoit ressembler à la déesse Eurynomé, fille de l'Océan, qu'on adoroit en Arcadie, dans la ville de Phigale, où elle avoit un temple, qui n'étoit ouvert qu'une fois l'année.

(*a*) Lucian. Tom. II. pag. 884, 885. Diod. Sicul. pag. 65. Athen. pag. 346. Ovid. Metam. L. IV. c. 1. Strab. pag. 785. Myth. par M. l'abb. Ban. Tom. I. pag. 119. Tom. III. pag. 49. & *suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 387, 388. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 240, 241. Tom. XII. pag. 27. T. XVI. pag. 74.

Il convient d'approfondir davantage la Mythologie des Syriens au sujet de Derceto, & de rechercher les raisons pourquoi ils avoient tant de vénération pour les poissons.

Tous les Anciens conviennent unanimement qu'ils s'abstenoient d'en manger; cependant, ils ne sont pas d'accord sur les motifs de cette abstinence. Xénophon, Diodore de Sicile, S. Clément d'Alexandrie, & quelques autres, croyent que c'est parce qu'ils les adoroient comme des dieux. Antipater & Mnaséus, cités par Athénée, racontent qu'une reine de Syrie, nommée Atergatis, aimoit le poisson avec tant de passion, qu'elle défendit à ses sujets d'en manger. De-là, dit Athénée, l'usage de consacrer dans les temples de cette Déesse des poissons d'or & d'argent, & de lui en présenter tous les jours de véritables. D'autres Auteurs croyent que cette vénération pour les poissons venoit de ce qu'ils avoient sauvé Derceto, lorsqu'elle tomba dans le lac, dont nous avons parlé. Enfin, il y en a qui, sur l'autorité de Ménandre, cité par Porphyre, disent que les Syriens ne s'abstenoient de manger du poisson, que par la crainte de contracter certaines incommodités du foie & des entrailles, dont ils croyoient que la Déesse, à qui cet animal étoit consacré, punissoit ceux qui en mangeoient.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que cette coûtume prit son origine dans la persuasion où l'on étoit, qu'autrefois les dieux, pour éviter la persécution des géans, avoient emprunté la figure de plusieurs animaux. On apprenoit par cette fable, que Vénus, qui étoit la même qu'Atergatis ou Derceto, s'étoit métamorphosée en poisson. *Pisce Venus latuit*, comme le dit Ovide. Ce même Poëte assure que c'étoit l'opinion des peuples de Babylone & de la Palestine. » Les habitans de Babylone, dit-il, » racontent comment Derceto, » couverte d'écailles, habite les » étangs de la Palestine. »

Nous avons dit que de très-sçavans hommes étoient persuadés qu'Atergatis ou Derceto étoit la même qu'Astarté; & voici les raisons sur lesquelles ils se fondent. Strabon, parlant des changemens qui sont arrivés dans les noms, observe que d'Atergatis ou Atargata, on a fait Athara; & que cette Déesse est la même que celle que Ctésias appelle Derceto. Or, Ctésias, ayant demeuré long-tems en Perse, devoit connoître les dieux de Syrie. Artémidore assure que les Syriens mangeoient du poisson, à l'exception de ceux qui adoroient Astarté; ce qui prouve que cet Auteur confond cette déesse avec Derceto, puisqu'il dit des adorateurs d'Astarté, ce qui ne conviendroit qu'à ceux de Derceto, si l'une étoit différente de l'autre. L'auteur du second livre des Maccabées semble supposer ce que nous disons ici, puisque, parlant d'Astaroth-Carnaïn, il dit qu'il y avoit dans cette

cette ville un temple d'Atergata. Pline paroît être du même sentiment, quand il dit qu'on croyoit qu'Atergatis étoit la même déesse, que les Grecs nommoient Derceto.

Enfin, Selden, qui a traité à fond l'histoire de ces divinités de Syrie, ajoûte encore de nouvelles preuves à celles qu'on vient de rapporter, comme on peut le voir dans son Ouvrage. Cet Auteur prouve aussi que la fable de Derceto, ou Atergatis, est la même que celle de Dagon, dieu des Philistins, qui étoit représenté sous la figure d'un poisson; puisque, selon lui, le nom d'Atergatis est composé d'*Adir-Dagon*, grand poisson, ou poisson magnifique. Saint Jerôme semble favoriser l'opinion du sçavant Anglois, lorsqu'il dit que Dagon signifie *piscis mœroris*, poisson de deuil ou de tristesse. Mais, pour ce dernier article, nous préférons le sentiment de Vossius, qui croit que le nom d'Atergatis veut dire, *quasi sine piscibus*, sans poissons, parce que ceux, qui honoroient cette Déesse, s'abstenoient d'en manger, ainsi que nous venons de le dire; & c'est pourquoi nous la distinguons de Dagon, comme on peut le voir à l'article de Dagon.

ATERIA [la loi], (*a*) *Lex Ateria*. Cette loi concernoit les amendes. Elle fut ainsi nommée d'Atérius, qui l'avoit portée dans son Consulat. Il y en a qui la nomment aussi Tarpeïa, parce que Tarpeïus étoit consul avec Atérius.

ATERIUS [A.], (*b*) *A. Aterius*, étoit consul, l'an de Rome 300, & avant J. C. 452, avec Sp. Tarpeïus. Sept ans après, ces deux Consuls furent élevés au Tribunat. Ils en furent redevables aux desirs des Sénateurs, auxquels les Tribuns, nouvellement créés, voulurent bien avoir égard dans le choix de leurs collégues; car les Patriciens, de l'ordre desquels étoient A. Atérius & Sp. Tarpeïus, ne pouvoient aspirer à cette dignité.

ATERNE, *Aternum*, (*c*) Ἀτέρνον, ville maritime d'Italie sur les confins du Picentin, à l'embouchure du fleuve, qui portoit le même nom. Cette ville fut prise par le préteur Sempronius Tuditanus, 213 ans avant l'Ere Chrétienne. Les Romains y firent plus de sept mille prisonniers. Ils y trouvérent aussi quelque peu d'airain & d'argent monnoyé.

Cette ville se nomme à présent Pescara, ainsi que le fleuve.

ATESTE, (*d*) *Ateste*, ville d'Italie, que Pline met dans la dixième région au païs des Vénetes. Cette ville, au rapport du même Pline, vit naître Corellius, chevalier Romain. Ateste étoit une colonie Romaine. C'est aujourd'hui Este.

ATHABYRIUS [le mont], *mons Athabyrius*. C'est le mont Thabor, dont on peut consulter

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 913.
(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 31, 65.
(*c*) Strab. pag. 241. Tit. Liv. L. XXIV. c. 47. Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 404.
(*d*) Plin. L. III. c. 19. L. XVII. c. 17.

l'article. Il y avoit au-dessus de cette montagne une ville, nommée Athabyrium, dont parle Polybe. On trouve quelques médailles, où l'on voit Jupiter surnommé Athabyrius. Mais, comme il y a eu plusieurs villes du nom d'Athabyrium, on ne sçait pas précisément dans laquelle il étoit principalement révéré.

ATHAC, (*a*) *Athac*, ville de Judée. Elle étoit située dans la tribu de Juda, & elle étoit du nombre de celles, dont les habitans méritérent que David leur envoyât une partie du butin, qu'il avoit pris sur les Amalécites, en leur disant : *Recevez cette bénédiction des dépouilles des ennemis du Seigneur.*

ATHAC, (*b*) *Athac*, Ἀχραθαῖος, nom d'un eunuque, que le roi Assuérus avoit donné à Esther, pour la servir. Il est parlé de cet Eunuque à l'article d'Aman. *Voyez* Aman.

ATHACUS, (*c*) *Athácus*, nom d'une ville, dont parle Tite-Live. Comme les anciens Géographes n'en font point mention, on ne sçauroit déterminer sa position. Tite-Live nous apprend que Philippe, roi de Macédoine, s'étant mis en chemin dans le dessein de chercher l'ennemi, c'est-à-dire, les Romains, avec vingt mille hommes de pied & quatre mille chevaux, alla camper environ à trois cens pas des Romains, sur une éminence voisine d'Athacus, qu'il entoura d'un fossé & d'une palissade ; & de-là considérant les Romains, campés au-dessous de lui dans la plaine, il ne put s'empêcher d'admirer, & la forme générale de leur camp, & les différentes parties dont il étoit composé, toutes les tentes séparées par des intervalles réguliers & mesurés, enfin, l'ordre & la discipline, qui regnoient par-tout ; & il vit qu'un arrangement si parfait & si méthodique n'avoit rien de barbare. C'étoit alors l'an 200 avant J. C.

ATHADE, ou ATHAS, jeune garçon, d'une légereté & d'une vîtesse merveilleuse à la course. Sous le consulat de Vipsanius, il courut, depuis midi jusqu'au soir, soixante-quinze mille pas, sans en être incommodé. Martial en fait mention :

Sive levem cursu vincere quæris
Athan.

ATHAIAS, *Athaïas*, (*d*) Ἀθαΐα, étoit de la tribu de Juda, & fils d'Aziam. Ce fut un de ceux qui, au retour de la captivité de Babylone, s'établirent à Jérusalem.

ATHALAI, *Athalaï*, (*e*) Αθαλι, quatrième fils de Bébaï. Il se trouva du nombre de ceux qui avoient épousé des femmes étrangéres, pendant la captivité de Babylone. Mais, il consentit à renvoyer la sienne ; & les autres firent la même chose.

(*a*) Reg. L. I. c. 30. v. 30.
(*b*) Esth. c. 4. v. 5. *& seq.*
(*c*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 34.
(*d*) Esdr. L. II. c. 11. v. 4.
(*e*) Esd. L. I. c. 10. v. 28.

ATHALIE, *Athalia*, (a) Γοθολία, fille de Jézabel & d'Achab, roi de Samarie, & petite-fille d'Amri, fut mariée à Joram, roi de Juda. Elle fut mere d'Ochozias, que Jehu fit mourir, avec quarante-deux princes, ses freres, suivant le quatrième livre des Rois.

Athalie, voyant son fils Ochozias mort, s'éleva contre ce qui restoit d'enfans mâles de la famille royale, & voulut les faire tous périr. Mais Josaba, ou Josabeth, fille du roi Joram, sœur d'Ochozias, prit Joas, fils d'Ochozias, avec sa nourrice, qu'ellle fit sortir de sa chambre, & le déroba du milieu des enfans du roi, lorsqu'on les tuoit, & lui sauva la vie, le tenant caché, sans qu'Athalie le pût sçavoir; il fut six ans caché, avec sa nourrice, dans la maison du Seigneur. Athalie cependant regnoit sur la terre de Juda. La septième année, Joïada envoya quérir les centeniers & les soldats. Il les fit entrer dans la maison du Seigneur, fit un traité avec eux, & leur fit prêter le serment dans la maison du Seigneur, en leur montrant le fils du roi.

Après que les ordres nécessaires eurent été donnés, Joïada lui mit le diadême sur la tête, & le livre de la Loi à la main. Le peuple l'établit Roi; & frappant des mains, il cria: *Vive le Roi*. Athalie entendit le bruit du peuple, qui accouroit; & entrant parmi la foule dans le temple du Seigneur, elle vit le Roi assis sur son trône, selon la coûtume, & auprès de lui, les chantres & les trompettes, tout le peuple étant en joie, & sonnant de la trompette. Alors, elle déchira ses vêtemens, & s'écria: *Trahison! Trahison!* En même tems, le le pontife Joïada donna cet ordre aux centeniers, qui commandoient les troupes, & leur dit: Emmenez-la hors du temple, & si quelqu'un la suit, qu'il périsse par l'épée; car, le Pontife avoit dit: qu'on ne la tue pas dans le temple du Seigneur. Les officiers se saisirent donc de sa personne, & la menérent par force dans le chemin par où passoient les chevaux, auprès du palais; & elle fut tuée en ce lieu-là, vers l'an 878 avant l'Ére Chrétienne. Son regne n'avoit duré que six ans. Tout le peuple fut dans la joie, & la ville en paix, après qu'on eut fait mourir Athalie par l'épée.

ATHAMANES, (b) *Athamanes*, Ἀθαμᾶνες, peuples d'Epire. Ces peuples, qui furent au commencement une des plus petites nations de l'Epire, devinrent dans la suite une des plus florissantes. Ils étoient au nord de l'Étolie, & habitoient, comme plusieurs autres peuples, les montagnes d'Epire. Strabon, qui marque

(a) Reg. L. IV. c. 11. v. 1, 2. & *seq.* Paral. L. II. c. 21. v. 6. c. 22. v. 1, 2. & *seq.* c. 23. v. 1. & *seq.* c. 24. v. 7.

(b) Strab. pag. 321, 326, 417, 427, 429, 442. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 1, 2. & *Alib. pass.* Carte de la Gréce par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII, pag. 164.

aussi la situation de leur païs, dit encore que ce fut en leur voisinage que se retirérent les Perrhébes, chassés de la Thessalie par les Lapithes, dans le tems de la guerre des Centaures. Ce que M. de la Nauze dit des Ethiciens, qu'ils furent antérieurs à la guerre de Troye, au moins d'environ un siécle, puisque ce fut vers eux que se retirérent les Centaures, nous le devons dire des Athamanes à l'occasion des Perrhébes, qui vinrent s'établir auprès d'eux, en même tems que les Centaures allérent chez les Ethiciens.

Les Athamanes ne sont pas fort célébres dans l'histoire de ces premiers tems; mais, ils paroissent avec éclat dans les guerres des Romains & des Étoliens contre la Macédoine, qui étoit alors gouvernée par Philippe. Les Athamanes avoient en ce tems-là un roi, nommé Amynandre, prince fameux, qui joua un rôle considérable. L'ennemi étoit cependant venu à bout de le chasser de ses états; & depuis son expulsion, les Athamanes avoient pour gouverneurs des lieutenans de Philippe, qui, par leur avarice, leur orgueil & leur cruauté, irritérent si fort les peuples, qu'ils résolurent de rappeller leur ancien maître, dont ils regrettoient la douceur & la modération.

Philippe n'eut pas plutôt appris la révolte des Athamanes, qu'il partit avec six mille hommes, & se rendit à Gomphes, avec une diligence extraordinaire. Il y laissa une partie de ses troupes, qui n'auroient pas pu le suivre toutes dans une marche si rapide; & avec deux mille soldats seulement, il vint à Athénée, la seule place, que les siens eussent conservée. De-là, après avoir sondé les habitans du voisinage, & reconnu qu'ils lui étoient contraires, il retourna à Gomphes, & rentra dans l'Athamanie avec toutes ses troupes. Il ordonna aussi-tôt à Zénon d'aller devant avec mille hommes de pied, & de s'emparer d'Éthopie, place située sur une hauteur, d'où elle commandoit Argithée. Dès qu'il sçut que les siens y étoient entrés, il se campa aux environs du temple de Jupiter Acréen; & y ayant été arrêté un jour entier par un affreux orage, il marcha le lendemain du côté d'Argithée. Il apperçut bientôt les Athamanes postés sur des hauteurs & des rochers, d'où il leur étoit aisé de fondre sur ses gens, quand ils passeroient dans les chemins, qui étoient au-dessous. L'avant-garde s'arrêta aussitôt; & de-là la frayeur se répandit dans toute l'armée, n'y ayant personne qui ne sentît le danger auquel elle seroit exposée, si elle descendoit dans des vallées, où les soldats auroient l'ennemi au-dessus de leur tête.

Cette allarme obligea le Roi, qui vouloit sortir promptement de ce défilé, avant que les ennemis l'attaquassent, de rappeller ceux, qui étoient à la tête, & de leur ordonner de revenir sur leurs pas, par le même chemin. Les Athamanes commencérent par les suivre de loin, sans trop les

presser. Mais, quand les Étoliens les eurent joints, il leur laissérent le soin de poursuivre les Macédoniens en queue. Pour eux, ils se répandirent à droit & à gauche, pour les attaquer par les flancs. Quelques-uns même, passant par des sentiers, qui leur étoient connus, & qui abrégeoient le chemin, les devancérent & leur fermérent les passages; & & ils mirent les Macédoniens dans un tel désordre, que, changeant leur marche en une fuite précipitée, ils passérent la rivière, laissant au pouvoir des ennemis un grand nombre de leurs soldats, & une grande partie de leurs armes. Les ennemis cessérent alors de les poursuivre; ensorte qu'ils revinrent à Gomphes en toute sûreté, & de-là rentrérent dans la Macédoine.

Les Athamanes & les Étoliens coururent aussi-tôt à Ethopie, pour opprimer Zénon & ses mille Macédoniens. Ceux-ci, ne comptant pas assez sur la bonté de la place, se refugiérent sur une hauteur escarpée dans tout son circuit. Mais, les Athamanes, ayant découvert les sentiers, qui y conduisoient, les en délogérent bien vîte; & comme ils s'étoient dispersés parmi des rochers de difficile accès, dans des routes qui, leur étant inconnues, ne pouvoient faciliter leur évasion; la plûpart furent pris ou tués, ou, pour éviter les ennemis, se précipitérent dans des abîmes, où ils ne périrent pas moins. Zénon, avec un très-petit nombre, se retira auprès du Roi. Amynandre se trouva alors paisible possesseur de son royaume. Il est encore parlé des Athamanes dans la suite de l'histoire de Philippe; mais, ce peuple étoit entièrement éteint dès le commencement de l'Ére Chrétienne.

Nous connoissons quelques-unes des villes & forteresses qu'on voyoit dans l'Athamanie. C'étoient Héraclée, Tetraphylie, Theudorie, Argithée, qui étoit la capitale du païs, Theïum, Athénée & Pœtnée. Tite-Live, au témoignage de M. de la Nauze, parle encore de la ville de Satione. Or, Satione, poursuit-il, étoit, selon Polybe, une des quatre villes situées sur le lac Lychnide en Illyrie; ce qui fait voir que les Athamanes étendoient leur domination sur la chaîne entière des montagnes de l'Épire, & même au-delà. Leur païs étoit traversé par l'Achéloüs, qui y avoit sa source, suivant la Carte de la Gréce, par M. d'Anville.

ATHAMANIE, *Athamania*, Ἀθαμανία, province d'Épire, au-dessus de l'Acarnanie. Ses habitans s'appelloient Athamanes. *Voyez* Athamanes.

ATHAMAS, *Athamas*, (a) Ἀθάμας, rivière d'Italie, dont les eaux avoient une vertu admirable, si ce que l'on en rapporte étoit vrai. On dit que quand la lune avoit presque perdu sa lumière, & qu'elle étoit dans son déclin, on ne pouvoit mettre du

(a) Ovid. Metam. L. XV. c. 7.

bois dans les eaux de cette rivière, qu'il ne s'enflammât en même tems. C'est en cette rivière que les poëtes ont dit qu'Athamas, fils d'Éole, avoit été métamorphosé. La montagne, où elle prenoit sa source, portoit aussi le nom d'Athamas.

ATHAMAS [la pleine d'], *Campus Athamantius*, (a) πεδίον Ἀθαμάντιον. Cette plaine, selon Pausanias, appartenoit au territoire des Orchoméniens. Elle étoit située sur le chemin d'Acrephnie au lac Cephissis. Elle avoit été ainsi nommée, parce qu'Athamas y avoit fait son habitation.

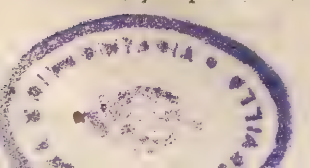
ATHAMAS, (b) *Athamas*, Ἀθάμας, sixième fils d'Éole & d'Énarete, fille de Deïmachus, petit-fils d'Hellen, & arrière-petit-fils de Deucalion, étoit roi de Thébes dans la Béotie, ou seulement d'Orchoméne, selon Pausanias. Ce prince eut deux femmes; la premiere se nommoit Ino, fille de Cadmus, qu'il répudia quelque tems après, pour épouser Nephelé, dont il eut Phryxus & Hellé. C'est ainsi que Sophocle appelle la seconde femme d'Athamas, que Pindare nomme Démotice; & Phérécide, Thémisto. Comme elle étoit sujette à quelques accès de folie, il en fut bientôt dégoûté, & reprit Ino, qui lui donna deux fils, Léarque & Mélicerte. Ino, qui prit alors beaucoup d'empire sur l'esprit de son époux, haïssoit mortellement les enfans de sa rivale, qui, étant les aînés, devoient succéder à leur pere, à l'exclusion des siens. Ainsi, elle chercha tous les moyens de les faire périr.

Phryxus, averti des desseins d'Ino, par son gouverneur, si nous en croyons Diodore de Sicile, ou par un des prêtres de l'oracle, qui, selon Hérodote, les lui découvrit, fit secrétement équiper un vaisseau; & ayant enlevé une partie des trésors de son pere, (c'est ce qu'on a appellé la Toison d'or), il s'embarqua avec sa sœur Hellé, pour aller chercher un asyle chez Æétès, son parent, qui regnoit dans la Colchide. Une autre tradition, rapportée par Pausanias, dit qu'Athamas voulut lui-même immoler ses deux enfans, Phryxus & Hellé, sur le mont Laphystius; & que, lorsqu'il étoit près de l'exécuter, Jupiter envoya, à ces malheureux enfans, le fameux belier à la Toison d'or, sur lequel, étant montés, ils se sauvérent.

Athamas fut le second, qui vint s'établir dans le païs d'Orchoméne, où regnoit déja Andréus, fils du fleuve Pénée. Celui-ci lui donna tout le païs, qui étoit aux environs du mont Laphystius, avec le canton où Haliarte & Coronée ont depuis été bâties. Athamas croyoit qu'il ne lui restoit plus d'enfans mâles; lui-même avoit trempé ses mains dans le sang de

(a) Pauf. pag. 576, 577.

(b) Pauf. pag. 594, 595. Ovid. Metam. L. III. c. 9. L. IV. c. 4. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 92, 98, 99, 355. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 271. Tom. IX. pag. 57. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 127.



Léarque & de Mélicerte. Leucon, son troisième fils, étoit mort de maladie; enfin, il ignoroit que Phryxus vécût encore, ou qu'il eût des enfans. Se croyant donc sans postérité masculine, il adopta ses petits-neveux, Coronus & Haliartus, fils de Thersandre & petits-fils de Sisyphe; car Athamas étoit propre frere de Sisyphe. Cependant, quelque tems après, Phryxus, selon quelques-uns, revint de Colchos; & selon d'autres, Presbon, son fils, qu'il avoit eu d'une fille d'Æétès. Les enfans de Thersandre, voyant des héritiers légitimes à Athamas en la personne de Phryxus ou de Presbon, crurent devoir le quitter de son engagement, & abandonner l'espérance de regner après lui. Athamas, de son côté, voulant les bien traiter, leur céda une partie du païs qu'il possédoit, où, dans la suite, ils bâtirent Coronée & Haliarte.

ATHAMAS, *Athamas*, (*a*) Ἀθάμας, petit-fils du précédent. On dit que ce fut sous sa conduite que les Orchoméniens Minyens s'établirent à Téos.

ATHAMAS, *Athamas*, (*b*) Ἀθάμας, fils d'Œnopion. Il vint de Créte à Chio, avec son pere & ses freres au nombre de quatre. Œnopion se fit déclarer roi de cette isle; & après sa mort, ses enfans montérent sur le trône, & eurent Amphictus pour successeur.

ATHANAGIE, (*c*) *Athanagia*, ville d'Espagne, capitale des Ilergétes. Ces peuples s'étant révoltés, vers l'an de Rome 534, Scipion marcha aussi-tôt contre eux avec son armée; & les ayant obligés de se renfermer dans Athanagie, il les y investit; & en peu de jours les ayant forcés à lui donner un plus grand nombre d'ôtages qu'auparavant, il les remit tout de nouveau sous la domination des Romains, après avoir tiré d'eux une somme d'argent pour punition de leur infidélité.

ATHANAI, *Athanaï*, (*d*) Αθαὶ, Lévite, qui étoit un des musiciens du tems de David.

ATHANAS, *Athanas*, (*e*) Ἀθάνας, Historien, qui étoit de Syracuse. Selon Diodore de Sicile, il avoit commencé, en l'année 362 avant J. C., l'Histoire de la vie de Dion, qu'il avoit distribuée en treize livres. Mais, il avoit renfermé en un seul, l'intervalle de sept ans compris entre le point où Philistus en étoit demeuré, & celui où il commençoit lui-même, pour ne laisser aucun vuide dans l'Histoire.

Cet Historien est nommé Athanis par Vossius, en son troisième livre, destiné aux Auteurs, dont le tems est inconnu; & il le nomme ainsi d'après Athénée, & sans citer Diodore de Sicile. Mais, il paroît que c'est le même, en ce qu'Athanas & Athanis est allégué de part & d'autre, comme un Historien de la Sicile.

(*a*) Pauf. pag. 401.
(*b*) Pauf. pag. 404.
(*c*) Tit. Liv. L. XXI. c. 61.
(*d*) Paral. L. I. c. 6. v. 41.
(*e*) Diod. Sicul. pag. 507.

ATHANATES, *Athanati*, nom d'un corps de soldats chez les Perses.

Ce mot est grec, & signifie immortel; car, il est composé de α privatif, & de θάνατος, la mort. Les Athanates étoient un corps de cavalerie de dix mille hommes toujours complet, parce qu'aussi-tôt qu'il en mouroit un, on en mettoit un autre à sa place. C'est de-là qu'on les appelloit Athanates ou Immortels.

On conjecture que ce corps de cavalerie commença par les dix mille soldats, que Cyrus fit venir de Perse pour sa garde. Ils étoient distingués de tous les autres par leur armure superbe, & plus encore par leur courage.

ATHANATUS, *Athanatus*, appellé aussi Atas & Athas, homme d'une force prodigieuse, qui se promenoit à Rome sur un théatre, revêtu d'une cuirasse de plomb pesant cinq cens livres, & chaussé avec des brodequins, qui en pesoient autant.

ATHANIS, *Athanis*, (*a*) Α'θανις, Historien Grec. Il avoit composé une Histoire de la Sicile; mais, on ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il est cité dans la vie de Timoléon, écrite par Plutarque.

ATHAR, *Athar*, (*b*) ville de Palestine, dans la tribu de Siméon, dont le partage se trouva au milieu de celui des enfans de Juda.

Athar, selon D. Calmet, est la même qu'Éther, ou Jéther, qui fut d'abord donnée à la tribu de Juda, & ensuite cédée à celle de Siméon. Éther & Asan sont jointes au quinzième chapitre de Josué; de même qu'Athar & Asan, au dix-neuvième chapitre du même Josué. Or, Éther ou Jéther ou Jéthira étoit, du tems d'Eusébe & de Saint Jérôme, un gros bourg à dix-huit mille d'Éleuthéropolis, dans la partie la plus méridionale de Juda, vers Malatis.

ATHARIAS, *Atharias*, (*c*) brave capitaine, qui, du tems d'Alexandre le Grand, commandoit les vieux soldats Macédoniens. Ces soldats se tenoient dans le camp comme soldats privilégiés, & n'étoient obligés aux charges & aux fonctions de la guerre, que dans l'extrême nécessité, quoiqu'ils ne laissassent pas de recevoir comme les autres, & la solde, & les récompenses, & les autres avantages de la milice, ayant mérité cet honneur par leurs belles actions & par les services, qu'ils avoient rendus aux Rois précédens, & à Alexandre même. Un jour que l'on livroit bataille à l'ennemi, ces vieux soldats, ayant apris que les Macédoniens, épouvantés du péril, reculoient déjà, & qu'ils cherchoient un lieu de retraite, coururent en même tems à la tête du bataillon, sous la conduite d'Atharias, rétablirent le combat, & firent reprendre courage aux autres, en leur reprochant leur lâcheté.

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 247, 254.
(*b*) Josu. c. 15. v. 42. c. 19. v. 7.
(*c*) Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 10.

Il y en a qui pensent qu'Atharias est le même qu'Adarchias, Attarras, & Attinas. J'ai bien de la peine à me ranger de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, on peut consulter chaque article séparément.

ATHARID, *Atharid*, (*a*) l'un des dieux célestes des Arabes. On croit que c'est le même que Mercure.

ATHÉAS, *Atheas*, Ἀθέας, (*b*) autrement Æétas, fut le plus ancien roi de Pont, selon l'historien Florus. Il laissa la couronne à Artébuse.

ATHÉAS, *Atheas*, Ἀθέας, (*c*) fils de Scyles, roi de Scythie, succéda au royaume de son pere. Quelques-uns l'appellent Mathéas; d'autres, Machéas. Quoiqu'il en soit, ce fut un Prince très-belliqueux, très-fier & très-politique. Il regnoit sur les Scythes du tems de Philippe, pere d'Alexandre le Grand.

Athéas eut de grandes guerres à soûtenir contre différens peuples du païs; & comme il étoit pressé, en particulier, par les Istriens, il demanda du secours au roi de Macédoine par l'entremise des Apolloniates, avec promesse même de l'adopter, pour le rendre capable de la succession de ses États. Environ ce tems-là, le roi des Istriens mourut. Athéas, affranchi par la mort de son ennemi, de la crainte de la guerre, & n'ayant plus besoin du secours des Macédoniens, les congédia, leur disant que ce n'étoit point par son ordre qu'on avoit demandé du secours, & moins encore promis son adoption à leur Roi; que les Scythes, plus braves que les Macédoniens, pouvoient se passer d'eux pour se défendre; & qu'il ne manquoit pas d'héritier, puisqu'il avoit un fils, qui se portoit bien.

Philippe, à qui on rapporta ces paroles, envoya des ambassadeurs à Athéas, pour le prier de contribuer aux frais, que lui causoit le long siége de Byzance, & de vouloir bien lui épargner la honte de le lever faute d'argent. Il lui fait représenter qu'il est d'autant plus indispensablement obligé de lui accorder sa demande, que bien loin d'avoir gratifié du moindre présent les Macédoniens, qui étoient allés le secourir, il ne leur avoit pas seulement payé leur solde. Le roi des Scythes s'excusant sur l'intempérie de l'air & sur la stérilité du terroir de son païs, qui, bien éloigné de fournir à ses sujets des richesses superflues, ne leur produisoit qu'à peine les choses nécessaires à la vie, répondit qu'il n'étoit pas assez opulent pour faire à Philippe des présens dignes d'un si grand Roi; & qu'il lui sembloit moins honteux de ne lui donner rien du tout, que de lui donner peu de chose; qu'au reste, la grandeur de courage & la force de corps

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 421.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 74.

(*c*) Just. L. IX. c. 2. Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 512.

faisoient toutes les richesses des Scythes. Philippe n'ayant que trop compris, par cette réponse, qu'Atéas se jouoit de lui, décampe de devant Byzance, & marche vers la Scythie. Il envoie devant quelques-uns de ses domestiques, qu'il honore du nom d'ambassadeurs, afin que ce caractère les garantît de crainte & d'insulte; & il les charge de dire à ce Roi, que tandis qu'il assiégeoit Byzance, il avoit voué une statue à Hercule; qu'il venoit lui-même en personne la placer à l'embouchure de l'Ister; qu'il demandoit qu'on lui permît un accès libre & paisible jusqu'aux lieux, où l'attiroit sa piété envers ce dieu; & qu'il n'avoit dessein d'entrer en Scythie, que comme l'ami des Scythes. Athéas répondit que, si Philippe souhaitoit de s'acquitter de son vœu, il n'avoit qu'à lui envoyer sa statue. Il promet de prendre soin, non seulement de la faire élever, mais de la faire inviolablement conserver entière. Il proteste qu'il ne souffrira point que l'armée Macédonienne entre sur les frontières de son royaume; & que, si Philippe s'obstine à vouloir poser sa statue malgré les Scythes, ils n'attendront que son départ pour la renverser, & pour faire de l'airain de son Hercule, des pointes à leurs javelots.

Ces deux Princes étoient trop aigris l'un contre l'autre, pour n'en pas venir à un combat. On le donne. Les Scythes le perdent, quoique plus forts, & par la valeur, & par le nombre. Le génie rusé de Philippe l'emporta sur le nombre & sur la valeur. Il prit vingt mille personnes, soit femmes ou enfans; & une prodigieuse quantité de bestiaux; mais, il ne trouva, ni or, ni argent. Ce fut par-là qu'on commença à connoître l'indigence des Scythes. Athéas fut tué dans ce combat, à l'âge de quatre-vingt-dix ans; ce qui arriva vers l'an 340 avant J. C. Il laissa un fils, nommé Carchasis, qui lui succéda.

Avant la bataille, où périt Athéas, les Scythes avoient fait quelques prisonniers sur les Macédoniens. Ils avoient pris entr'autres, un célebre musicien. Athéas le fit chanter; & comme il vit ses sujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de sa voix: *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'ouïr chanter cet homme-là.*

ATHÉE, *Atheus*, (a) du Grec α privatif, & θέος, *Deus*, Dieu. Un Athée est un homme, qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en sa Providence, qui n'a point de religion vraie, ni fausse. En général, on est Athée, quand on ne reconnoît point d'Être supérieur à la nature; c'est-à-dire, aux hommes & aux êtres sensibles du monde. Ainsi, Spinosa est un franc Athée, quoi qu'il parle de Dieu dans tous ses Ouvrages; & quelques Sçavans ont tort de l'appeller Déiste, puis-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. Tom. VI. pag. 89, 90. T. XVIII. pag. 156, 157.

qu'il ne reconnoît point d'autre dieu que la nature, dont les hommes font partie, & qu'il n'y a point d'Athée, qui nie l'existence du monde, & qui ne soit convaincu de la sienne propre en particulier.

Les anciens Athées convenoient de la formation du monde; mais, ils l'attribuoient à un principe aveugle. Les connoissances historiques de ces Philosophes remontoient bien au de-là de toutes nos Annales. Ils étoient instruits de ce que faisoit la nature, avant même qu'elle se fût donné des spectateurs de sa conduite. Ici elle formoit des bras & des jambes, ailleurs un cœur & des poumons. Ces productions monstrueuses ne subsistérent pas long-tems. Enfin, arriva le moment, où un coup de hazard heureux transforma le cahos en un monde régulier. Des artères, du sang, un cerveau, des nerfs se formérent & se rassemblérent. Des os, pour donner à ce corps la solidité convenable, vinrent s'y arranger, & prirent dans chacune de ses parties, la figure qu'ils y devoient avoir. Pour faciliter le jeu méchanique, une infinité d'organes différens se choisirent eux-mêmes la place la plus favorable pour diviser l'aliment, le broyer, le détremper, le digérer, en faire passer les parties les plus subtiles dans les veines, & les transformer en sang. Les organes de la vue, de l'ouie, de de l'odorat, vinrent se creuser dans le crane des retraites, où ils furent en sûreté, & où ils avoient la position la plus avantageuse, pour découvrir de loin & de près, ce qui pouvoit être utile ou nuisible au tout, dont ils faisoient partie. Sous les pieds du nouvel homme, la terre se durcit pour le soûtenir. Elle fit sortir de son sein des sources, pour désaltérer sa soif, & des plantes toutes chargées de fruits pour appaiser sa faim. Au tour de lui se forma l'air, qu'il devoit respirer. Sur sa tête des globes de feu se donnérent à eux-mêmes la grandeur, le mouvement, la distance, qui convenoient à son bien être; & la matière, qui se trouva entre la terre & le soleil, devenue transparente, ouvrit un passage facile à la lumière. Telle étoit, suivant Épicure, l'histoire de la formation de l'Univers.

Les Athées modernes en ont reconnu l'absurdité. Ils ont senti qu'un effet si grand, où brille une si parfaite unité de dessein, ne pouvoit partir que d'une cause intelligente. Ils se sont donc retranchés dans l'Éternité du monde, comme dans une place de meilleure défense; & ils n'ont pas fait attention que, dans leur nouvelle hypothèse, la preuve de l'existence de Dieu devenoit infiniment plus forte, puisqu'il est facile de démontrer que parmi les différentes dispositions, dont les organes de nos corps & les parties des êtres, qui nous environnent, sont susceptibles, le nombre des irrégulières est infini par rapport à celui des régulières; d'où il suit néceſsairement qu'il y a une probabilité infinie; qu'une de ces combinaisons régulières est l'ou-

vrage d'une cauſe intelligente. Or, dans l'hypothèſe de l'Éternité du monde, une infinité de ces combinaiſons régulières ſe ſont éternellement ſuccédées. Il eſt donc évident que, dans cette ſuppoſition, la certitude de l'exiſtence de Dieu devient, s'il eſt permis d'emprunter le langage des Géométres, un infiniment grand du ſecond genre.

Anciennement, le nom d'Athée avoit un ſens plus étendu que celui, que nous lui donnons aujourd'hui, & ſignifioit non ſeulement celui qui ne croit point de Dieu, mais encore celui, qui, croyant des Dieux, ſoûtient qu'ils ne prennent aucun ſoin de nous, & nie la Providence.

Platon diſtinguoit trois ſortes d'Athées; les uns qui nioient abſolument qu'il y eût des dieux; les autres, qui, convenant de l'exiſtence des dieux, ſoûtenoient qu'ils ne ſe mêloient point des affaires humaines; les autres, qui reconnoiſſoient auſſi des dieux, mais qui s'imaginoient qu'on les appaiſoit aiſément par des prieres, & qu'on étoit quitte des plus grands crimes pour quelques ſupplications.

Quelques-uns prétendent que le vulgaire, dans l'Antiquité, appelloit Athées ceux, qui n'adoroient que le Dieu ſuprême, & non point ceux, qui ne reconnoiſſoient aucun dieu. Il n'y avoit point, ſelon eux, d'Athées en ce ſens.

ATHÉISME, *Atheïſmus.* C'eſt l'opinion de ceux, qui nient l'exiſtence d'un Dieu, Créateur de toutes choſes. On appelle Athées, les perſonnes qui ſuivent cette opinion. *Voyez* Athées.

La principale ſource de l'Athéïſme, c'eſt le libertinage, ou la corruption des mœurs. On trouve des gens, qui, à force de vices & de déréglemens, ont preſque éteint leurs lumières naturelles & corrompu leur raiſon. Au lieu de s'appliquer à la recherche de la vérité d'une manière impartiale, & de s'informer avec ſoin des régles ou des devoirs, que la nature preſcrit, ils s'accoûtument à enfanter des objections contre la religion, à leur prêter plus de force qu'elles n'en ont, & à les ſoûtenir opiniâtrément. Ils ne ſont pas perſuadés qu'il n'y a point de Dieu; mais, ils vivent comme s'ils l'étoient, & tâchent d'effacer de leur eſprit toutes les notions, qui tendent à leur prouver une Divinité. L'exiſtence d'un Dieu les incommode dans la jouïſſance de leurs plaiſirs criminels. C'eſt pourquoi, ils voudroient croire qu'il n'y a point de Dieu; & ils s'efforcent d'y parvenir. En effet, il peut arriver quelquefois qu'ils réuſſiſſent à s'étourdir & à endormir leur conſcience. Mais, elle ſe réveille de tems en tems, & ils ne peuvent arracher entièrement le trait qui les déchire.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, l'un des premiers de l'iſle de Chio, du tems d'Alexandre le Grand. Il eſt parlé de cet Athénagoras à l'article d'Apollonide & d'Amphotérus. *Voyez* Apollonide & Amphotérus.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, (a) étoit natif de Milet. Il fut envoyé à Rhodes par Ptolémée, sous le titre de capitaine des Soudoyés. Quelques particuliers de l'armée de Démétrius, fils d'Antigonus, entreprirent de corrompre Athénagoras. Dès qu'il lui eut été proposé de livrer la ville à Démétrius, il fixa le jour, où ce Prince lui enverroit quelqu'un de ses premiers capitaines, qui monteroit la nuit par le fossé dans la ville, où cet officier choisiroit lui-même l'endroit le plus propre à le recevoir, & ensuite à poster des soldats; desorte qu'après avoir donné de grandes espérances à Démétrius, il alla lui-même déclarer la chose au Sénat. Le Roi ayant envoyé dans ce poste souterrein, un de ses amis les plus fideles, Alexandre de Macédoine, les Rhodiens se saisirent de lui, au moment qu'il en sortoit. Ils mirent en même tems une couronne d'or sur la tête d'Athénagoras, & lui donnérent cinq talens d'argent, pour engager, par cet exemple tous les étrangers & tous les Soudoyés à servir les citoyens avec zéle.

Cet événement est raconté par Diodore de Sicile, sous l'an 304 avant l'Ére Chrétienne.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, (b) lieutenant de Philippe, roi de Macédoine. L'an 200 avant J. C., L. Apustius, officier Romain, après avoir ravagé les confins de la Macédoine, alloit rejoindre le Consul, avec un riche butin, lorsqu'Athénagoras attaqua son arrière-garde au passage d'un fleuve, & y jetta d'abord quelque désordre. Mais, L. Apustius, aux premiers cris qu'il entendit, ayant poussé son cheval de ce côté-là, & ordonné aux siens de jetter leur butin en un tas, de retourner sur leurs pas, & de faire face aux ennemis, les repoussa aisément, en tua un grand nombre, & en prit encore davantage.

Athénagoras n'eut pas un meilleur succès, quelque tems après. En effet, Philippe, craignant d'en venir à une bataille générale avec l'ennemi, envoya quatre cens Tralliens, nation Illyrienne, & trois cens Crétois, avec un pareil nombre de cavaliers, sous la conduite d'Athénagoras, pour aller harceller la cavalerie des Romains, dont l'armée n'étoit éloignée de son camp que d'environ cinq cens pas. Le Consul, à son exemple, détacha une partie des Vélites & deux escadrons, qui faisoient un nombre de cavaliers & de gens de pied, à peu près égal à celui des ennemis. Les gens de Philippe crurent qu'ils alloient combattre à leur manière accoûtumée; que les cavaliers attaqueroient & se retireroient alternativement; que les Illyriens, par leur legéreté naturelle, seroient propres à courir inopinément sur l'ennemi; & que quand les Romains viendroient fondre sur eux

(a) Diod. Sicul. pag. 781, 782.
(b) Tit. Liv. L. XXXI, c. 27, 35, 36, 43. L. XXXII, c. 5. L. XXXIII, c. 7.

avec impétuosité, les Crétois les repousseroient à coups de fléche. Mais, les attaques également vives & opiniâtres des Romains troublérent cet ordre; car, comme si c'eût été une bataille dans les formes, les Vélites n'eurent pas plutôt lancé leurs traits, qu'ils mirent l'épée à la main, & continuérent de combattre; & les cavaliers ayant une fois joint les ennemis, ne songérent plus à reculer, mais ils les pressérent vivement, tantôt en combattant de dessus leurs chevaux, tantôt en sautant en bas, suivant l'occasion, & en se mêlant avec l'infanterie. Ainsi, les cavaliers de Philippe, peu accoûtumés à combattre de pied ferme, ne purent résister à ceux du Consul. Et son infanterie, composée de soldats, qui n'étoient propres qu'à courir legérement çà & là, & que d'ailleurs leur armure laissoit à demi-nus, céda bientôt aux Vélites, qui, étant armés d'épées & de boucliers, pouvoient avec un égal avantage, & blesser les ennemis, & se mettre à couvert de leurs coups. Ainsi, après une legére résistance, ils s'enfuirent dans leur camp, n'ayant sauvé leur vie que par leur legéreté.

Deux jours après, Philippe ayant pris le parti de combattre les Romains, avec toute sa cavalerie & ses soldats armés à la legére, avoit posté pendant la nuit, dans un lieu commodément situé pour des embûches entre les deux camps, ceux des siens qui portoient de petits boucliers; & il avoit ordonné à Athénagoras, qui commandoit sa cavalerie, que s'il voyoit que les Macédoniens eussent l'avantage dans la bataille, qui se donneroit à découvert, il suivît sa fortune; si non qu'il lâchât pied insensiblement, jusqu'à ce qu'il eût attiré les Romains dans l'endroit, où ses gens étoient cachés. La cavalerie exécuta cet ordre, avec assez d'adresse; mais, ceux qui commandoient l'embuscade, en faisant paroître trop-tôt leurs soldats, perdirent l'avantage qu'ils auroient pu tirer du stratagême de Philippe.

Peu de temps après, Athénagoras ayant joint un corps de Dardaniens, qui se retiroient dans leur païs, mit d'abord quelque désordre dans leur arrière-garde. Ensuite, lorsqu'ils eurent fait volte-face, & qu'ils se furent rangés en bataille, ils lui livrérent un combat dans les formes, dont ils firent partager le péril aux Macédoniens. Mais, dès qu'ils se furent remis en marche, Athénagoras, avec sa cavalerie & ses soldats armés à la legére, recommença à les harceller avec d'autant plus de supériorité, qu'ils n'avoient point de pareilles troupes à leur opposer, & qu'ils étoient chargés d'armes, dont on ne pouvoit faire usage que de près, outre qu'ils avoient encore le désavantage du lieu. Il en fut tué quelques-uns, & il en fut encore blessé davantage.

Au commencement du printems de l'année suivante, Athénagoras fut envoyé, avec toutes les troupes auxiliaires & les soldats armés à la legére, dans la Chaonie en passant par l'Épire, pour s'emparer d'un passage étroit,

appellé Sthena, auprès d'Antigonie. Il y fut bientôt suivi du Roi, qui vint, avec l'infanterie & le bagage. Athénagoras eut ordre de se retrancher sur le mont Asnaüs. Selon un ancien Auteur, cité par Tite-Live, les Macédoniens furent attaqués & défaits entièrement dans ce lieu par les Romains.

Deux ans après; c'est-à-dire, l'an 197 avant J. C., comme les Macédoniens en étoient aux mains avec les Romains, & qu'ils commençoient déjà à plier, Athénagoras marcha promptement à leur secours. A son arrivée, les Romains reculérent, & ne se mirent nullement en devoir de résister.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, (*a*) lieutenant de Persée, dernier roi de Macédoine. L'an 168 avant J. C., il étoit gouverneur de Thessalonique, avec une petite garnison de deux mille soldats armés de boucliers. Eumène, autre lieutenant de Persée, partageoit avec Athénagoras l'autorité du gouvernement.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, (*b*) Cicéron, dans son oraison pour L. Flaccus, fait mention d'un Athénagoras Cyméen. Il nous apprend que cet Athénagoras avoit été frappé de verges, pour avoir eu l'audace d'enlever le froment du païs dans un tems de famine. Suivant une autre édition, on lit Athénagoras le Cynique, au lieu d'Athénagoras Cyméen. Je préférerois cette manière de lire.

ATHÉNAGORAS, *Athenagoras*, Ἀθηναγόρας, philosophe Chrétien, qui étoit d'Athènes. Il vivoit du tems de l'empereur Marc-Auréle, auquel il adressa une apologie pour les Chrétiens, dans laquelle, il les justifie des trois principales calomnies, dont on les chargeoit. Cette apologie est adressée à Marc-Auréle Antonin & à son fils Commode, qui fut associé à l'Empire l'an de J. C. 176. Ainsi, elle a été présentée entre l'an 176 & l'an 179, puisque ce fut en cette dernière année que mourut Marc-Auréle.

Cette apologie a été inconnue à Eusébe, à Saint Jérôme & à Photius; mais, Méthodius l'a citée, comme on le peut voir par un passage de cet Auteur, rapporté par Saint Épiphane, dans l'hérésie d'Origène. Athénagoras avoit composé un autre ouvrage sur la résurrection des morts. Ces deux ouvrages se trouvent dans la bibliothéque des Peres & à la fin des œuvres de Saint Justin. Ils furent imprimés à Oxford en 1682, par les soins de M. Fell, évêque de cette ville, & à Léipsick en 1684, sous la direction d'Adam Rechenberg. Ces éditions sont l'une & l'autre en Grec & en Latin, & accompagnées de notes. Kerholt fit un commentaire sur le traité de ce Philosophe, qui fut imprimé en 1675. Il a été inséré depuis avec des augmentations dans l'édition de Saint Justin, d'Athénagoras, &c. à Léipsick en

(*a*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 32.

(*b*) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 17.

1686. Gui Gauffart, prieur de Sainte Foi de Coulommiers, fit une version Françoise de l'apologie d'Athénagoras, imprimée à Paris en 1574. Armand du Ferron fit aussi une version Françoise des deux écrits d'Athénagoras, dont du Verdier-Vauprivas fait mention.

Il a paru un Roman sous le nom d'Athénagoras, avec ce titre : *Du vrai & parfait Amour, contenant les amours honnêtes de Thergone ou de Théogenes & de Charides, de Phérecides & de Mélangelie*, que Martin Fumée, seigneur de Génillé, fit vers l'an 1569, & qui fut imprimé en 1599 & 1612. Il le donna comme traduit du Grec; mais, cet ouvrage n'a jamais existé avant lui.

ATHÉNAIS, *Athenaïs*, (*a*) princesse dont il est fait mention dans une lettre de Cicéron. On croit que c'est le nom, ou de l'épouse, ou de la mere d'un Roi, dont il est aussi fait mention dans la même lettre.

ATHÉNAIS, *Athenaïs*, (*b*) fille du sophiste Léonce d'Athènes, joignoit à une beauté de visage extraordinaire, une beauté d'esprit encore plus grande. Elle prit le nom d'Eudoxie ou d'Eudocie, après son baptême & son mariage avec Théodose le jeune.

Elle avoit été si bien instruite par son pere dans les Belles Lettres, dans la Philosophie & dans les Mathématiques, qu'il y avoit peu de personnes, qui pussent lui être comparées pour le sçavoir. En mourant, ce Philosophe laissa pour tout bien à sa fille, les richesses de l'esprit, croyant qu'elles pouvoient suffire pour faire sa fortune, & la deshérita par son testament, pour donner tous ses biens à ses deux fils. Athénaïs vint se plaindre de cette injustice à Pulcherie, sœur de l'empereur Théodose le jeune; & cette Princesse lui trouva tant d'esprit & de sagesse, qu'elle l'adopta pour sa fille. Comme elle étoit Payenne, on la fit baptiser; & le patriarche Atticus changea son nom d'Athénaïs en celui d'Eudoxie. Depuis, Pulcherie fit enforte que Théodose le jeune, son frere, épousât cette sçavante fille, l'an de J. C. 421. L'union parfaite, qui étoit entre la Princesse & l'Impératrice, dura assez long-tems, jusqu'à ce que Chrysaphius, eunuque, favori de l'Empereur, sema la zizanie entr'elles, puis entre Théodose & Eudoxie. L'Empereur se chagrina au sujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit présent à Paulin, & que ce dernier rapporta à ce Prince. Ce fut une pomme de discorde. Quelque tems après, Eudoxie se retira dans la Palestine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'Eutychès. Mais, Dieu lui fit la grace de revenir à la foi de l'Église. Les lettres de Saint Siméon Stylite & les conférences qu'elle eut avec l'abbé Euthymius, la confirmérent dans la croyance orthodoxe.

(*a*) Cicer. ad Amic. L. XV. Epist. 4.

(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 133, 134.

Cette

Cette Princesse mourut dans la Palestine, vers l'an 460, âgée de soixante-sept ans, après en avoir passé onze à Jérusalem.

Les Anciens ont parlé avec éloge des Poësies de cette Princesse. Socrate témoigne qu'elle avoit fait un poëme héroïque, touchant la victoire que l'Empereur, son mari, avoit remportée sur les Perses. Photius écrivoit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'Ancien Testament en vers. Il loue beaucoup ce travail; & il ajoûte qu'on lui donnoit un rang considérable parmi les poëmes héroïques, quoique les régles n'y fussent pas suivies, & qu'on n'y trouvât point les graces de l'art poëtique; parce que la matière & les vérités traitées dans son Ouvrage ne lui donnoient pas même la liberté d'user des fables, ni des autres ornemens, dont les Poëtes ont coûtume d'égayer leurs productions; & parce qu'elle avoit été obligée de suivre son histoire mot à mot, pour ne pas troubler le sens & la suite.

Eudoxie avoit encore fait des paraphrases poëtiques sur les prophéties de Zacharie, de Daniël & de quelques autres Prophétes, au rapport du même Photius. Mais, ni lui, ni Socrate, ni aucun des Anciens n'ont parlé des centons d'Homère sur la vie de J. C., que nous avons encore aujourd'hui. Cet Ouvrage est attribué sans fondement à Eudoxie. Plusieurs Critiques conviennent qu'il est de Pélage Patrice, qui vivoit sous Zénon.

ATHÉNÉ, (a) nom d'une divinité. L'Athéné des Grecs s'appelloit Néïth en Égypte; & s'il est vrai qu'encore aujourd'hui, dans la langue Cophte, ce nom signifie déesse, comme l'a assuré un des premiers membres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres; nous pouvons croire que Phtha, qui, dans la même langue, signifie Dieu, fut l'ancien nom de Héphaistos ou Vulcain, qui passa, chez les Égyptiens, pour être le mari de Minerve.

ATHÉNÉ, *Athene*, Ἀθηνὴ, (b) fille de Cronos, selon Sanchoniaton. Elle obtint de son pere le royaume de l'Attique. C'est la même qu'on appelle Minerve. *Voyez* Minerve.

ATHÉNÉE, *Athenæum*, (c) Ἀθήναιον, nom d'un château situé dans l'Athamanie, sur les confins de la Macédoine.

ATHÉNÉE, *Athenæum*, (d) Ἀθήναιον, nom d'un champ situé dans la Sicile. Voici ce que Diodore de Sicile nous apprend à cette occasion.

Les Mythologues, dit-il, racontent que Minerve, Diane & Proserpine, ayant résolu, d'un commun accord, de garder leur virginité, furent élevées dans des prairies, où elles s'entretenoient ensemble. Ils ajoûtent qu'elles travaillérent, de leurs mains, un voile de fleurs, dont elles firent présent

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 49.

(b) Myth. par M. l'abb. Ban. T. I, pag. 164. 168.

(c) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 1.

(d) Diod. Sicul. pag. 199, 200.

à Jupiter ; que l'amitié qu'elles se portoient, leur fit trouver le séjour de l'isle si agréable, qu'elles choisirent chacune un endroit pour y habiter ; que Minerve établit sa demeure près d'Hymère ; & que les nymphes, voulant gratifier cette Déesse, firent sortir de terre des sources d'eaux chaudes, dans le tems de l'arrivée d'Hercule en Sicile. Les Siciliens ont depuis bâti en cet endroit une ville qu'ils ont consacrée à cette Déesse, & qui est même située dans un champ, que l'on appelle Athénée, ou le champ de Minerve

ATHÉNÉE, *Athenæum*, (*a*) Ἀθήναιον, nom d'un temple de Minerve, voisin de Belbine, pris & fortifié par Cléomène.

ATHÉNÉE, *Athenæum*, (*b*) Ἀθήναιον, nom d'une école de Belles Lettres, que l'empereur Adrien avoit fait construire à Rome, pour servir d'auditoire aux Sçavans, & à ceux qui vouloient lire leurs ouvrages en présence de beaucoup de monde.

Il paroît, par le commencement des satyres de Juvénal, que ces sortes de lectures étoient fréquentes, & que Fronton prêtoit sa maison & ses jardins aux Poëtes, qui vouloient réciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres consentirent aussi que leurs maisons servissent à cet usage. C'étoit à celui qui devoit lire son ouvrage, à meubler proprement la salle. C'étoit lui qui payoit le louage des bancs & des siéges. L'empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les Belles Lettres, se proposa peut-être, entr'autres fins, quand il fit construire l'Athénée, de soulager les auteurs de ces sortes de dépenses. Ce lieu servoit aussi de collége. Non seulement on y lisoit des ouvrages, mais on y donnoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu sur toutes sortes d'Académies destinées à l'explication des sciences & des langues ; car, on les appelle en Latin *Athenæa*. L'Athénée, qui se forma à Lyon, fut célébre à cause des grands hommes qui y enseignérent, & par les jeux que l'empereur Caligula y institua. On y proposoit, près de l'autel d'Auguste, des prix pour l'éloquence Grecque & Latine ; & les vaincus étoient obligés d'effacer leur composition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être fouettés, ou être plongés dans la rivière de Saone.

Plusieurs bourgs & promontoires ont porté le nom d'Athénée. C'étoit parce qu'on les avoit aussi consacrés à Minerve.

ATHÉNÉE, (*c*) *Athenæus*, Ἀθηναῖος, Officier & ami particulier d'Antigonus. Celui-ci, se voyant maître unique & paisible de la Syrie & de la Phœnicie, entreprit de porter la guerre aux Arabes Nabathéens. Athénée fut choisi pour chef de l'entreprise; & Antigonus, en lui donnant quatre mille de ses meilleurs fantassins & six cens cavaliers exer-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIV. pag. 85, 86.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 284.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 722, 723. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 101.

cés à la course, le chargea de tomber à l'improviste sur ces Barbares, & de rapporter toute la proye qu'il pourroit faire sur eux.

Les Arabes avoient entr'eux un marché souterrein, dans lequel ils se rendoient, les uns pour débiter leurs marchandises, & les autres pour y faire leurs provisions. Les Nabathéens y étoient alors venus, après avoir laissé sous un rocher leurs richesses, leurs viellards, leurs femmes & leurs enfans. Cette retraite étoit extrêmement forte, quoique sans murailles, & se trouvoit à deux journées de distance de toute habitation. Athénée, instruit de cette absence, prit ce tems-là pour aller attaquer le rocher avec un nombre suffisant de troupes; & partant de l'Idumée, il fit en trois jours & trois nuits un chemin de deux mille deux cens stades. Il se saisit du rocher, à la faveur des ténébres; & à l'insçu des Arabes absens, il tua une partie de ceux qui s'y trouvérent. On en prit d'autres vivans, & on y laissa beaucoup de blessés. Il emporta une grande partie de l'encens & de la myrrhe, qui étoient là en réserve, & de plus, cinq cens talens d'argent. Ils ne voulurent pas demeurer là plus de trois heures; & la crainte du retour des Arabes leur fit faire encore deux cens stades, pour s'éloigner d'eux, au bout desquelles, accablés de fatigue, ils se dressérent un camp. Se croyant là fort éloignés des ennemis, ils se tenoient peu sur leurs gardes, persuadés qu'il falloit deux ou trois jours pour venir du rocher jusqu'à eux.

Mais les Arabes, instruits par leurs coureurs de l'expédition & du poste de leurs adversaires, abandonnent sur le champ le rendez-vous de leur négoce, & reviennent d'abord au rocher. Là, informés par les blessés de l'insulte qu'ils venoient d'essuyer, ils se mettent aussi-tôt en marche, à la poursuite des Grecs. Or, comme les soldats d'Athénée étoient peu attentifs à la défense de leur camp, & que la plûpart d'entr'eux, accablés de lassitude, étoient plongés dans le sommeil, quelques prisonniers Nabathéens s'échappérent des tentes, pour venir rendre compte de l'état des choses à leurs compatriotes, qui, à la troisième veille de la nuit, tombérent sur le camp, au nombre de huit mille hommes. Ils égorgérent un grand nombre des Grecs, plongés encore dans le sommeil, & percérent à coups de trait la plûpart de ceux qui se levoient pour prendre leurs armes. En un mot, tout ce qu'il y avoit d'infanterie fut tué dans cette surprise; & il n'échappa que cinquante cavaliers, dont plusieurs même étoient blessés. C'est ainsi que les soldats d'Athénée, après avoir bien commencé, périrent enfin, par leur imprudence, avec leur Général. Le succès, selon la remarque de Diodore de Sicile, est ordinairement suivi de négligence & d'une sécurité téméraire. C'est pour cela que les sages pensent qu'il est plus

aisé de soûtenir courageusement l'adversité, que d'user sobrement & avec sagesse de la prospérité & des grands succès; d'autant plus que l'adversité nous porte d'elle-même à craindre & à prévoir l'avenir au lieu que les grands succès présens nous font oublier le passé, & négliger le futur.

ATHÉNÉE, *Athenæus*, (*a*) Ἀθηναῖος, fils d'Attale I, roi de Pergame, & d'Apollonias de Cyzique. Il étoit frere d'Attale II & d'Eumene II. Il avoit encore un autre frere, nommé Philétere. Il paroît qu'Athénée étoit le plus jeune de tous. Eumene II, qui étoit l'aîné, avoit succedé à Attale I; & à sa mort, Attale II, étant parvenu à la couronne, la laissa au légitime héritier, c'est-à-dire, à son neveu, Attale III, qui étoit fils d'Eumene II.

L'an 189 avant J. C. Athénée vint au secours des Romains, commandés par le consul Manlius, avec un corps de troupes; & il commença dès lors à agir en brave capitaine. Quand le Consul partit d'Asie, pour retourner dans son païs, il l'accompagna pendant le cours de la navigation.

Six ans après, Athénée vint à Rome, sous le consulat de Q. Fabius Labeo, & de M. Claudius Marcellus, la seconde année de la 149e. Olympiade. Dans l'audience, que lui accorda le Sénat, il se plaignit avec force des injustes procédés de Philippe. Il représenta que malgré la foi des traités, non content de secourir Prusias, il se maintenoit dans la possession d'Ænus & de Maronée, villes qui, selon lui, devoient appartenir au royaume de Pergame; à moins que l'intention des Romains ne fût de leur rendre la liberté. Il se fondoit sur l'accord fait avec Antiochus, dont un des articles adjugeoit Lysimachie à Eumene. Ænus & Maronée, ajoûtoit Athénée, en sont en quelque manière des dépendances; & il n'est point à présumer que la République, contre ses propres décrets, ait jamais eu dessein de faire présent de ces deux places à Philippe. Le procès ne fut décidé que sept ans après; & le Sénat déclara que les villes en question se gouverneroient par leurs propres loix. Athénée, au reste, eut lieu d'être content de son ambassade. Les Romains envoyérent Flaminius en Asie, avec ordre de rétablir la bonne intelligence entre les rois de Pergame & de Bithynie.

Athénée, de retour en Asie, continua d'y donner des preuves de son courage & de sa valeur. L'an 171 avant J. C. il fut chargé du gouvernement de la ville de Chalcis, dont la garnison étoit composée de deux mille hommes de pied. Nous sçavons encore que la mésintelligence s'étant mise de

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 12, 13. L. XXXIX. c. 46. L. LXII. c. 55, 56. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 634. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 150. Tom. V. pag. 32. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 235, 257. *& suiv.*

nouveau entre les rois de Pergame & de Bithynie, Athénée, avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux, alla faire le dégât sur toutes les côtes du royaume de l'ennemi. En un mot, le Sénat le choisit pour être un des généraux d'armée contre Persée, roi de Macédoine. Il se signala fort dans cette occasion ; & depuis, Paul-Émile, général des armées Romaines, ne voulut se fier qu'à lui & à Scipion, dans le voyage qu'il fit à Delphes.

ATHÉNÉE, *Athenæus*, (*a*) Ἀθηναῖος, officier d'Antiochus Épiphane. On sçait que ce prince, vers l'an 168 avant Jesus-Christ, ordonna que toutes les nations de ses états eussent à quitter leurs anciennes cérémonies religieuses & leurs usages particuliers ; qu'elles se conformassent à la religion du roi, & adorassent les mêmes dieux & de la même manière que lui. Cette ordonnance, quoique conçue en termes généraux, avoit principalement en vue les Juifs, dont il vouloit absolument exterminer la religion, aussi-bien que la nation. Pour tenir la main à l'exécution de ce réglement, il envoya des Intendans dans toutes les provinces de son empire, qui eurent ordre de le faire observer, & d'instruire les peuples de toutes les cérémonies & coûtumes auxquelles ils devoient se conformer.

L'Intendant qui fut envoyé en Judée & en Samarie, pour faire exécuter l'ordonnance du Roi, étoit Athénée, homme d'âge & fort versé dans toutes les cérémonies de l'idolâtrie des Grecs, qu'on jugea, par cette raison, fort propre à y inviter ces peuples. Dès qu'il fut arrivé à Jérusalem, il commença par faire cesser les sacrifices, qu'on offroit au Dieu d'Israël, & à supprimer toutes les observances de la religion Judaïque. On souilla le temple ; de sorte qu'il n'étoit plus propre au service de Dieu. On profana les Sabbats & les autres fêtes. On défendit de circoncire les enfans. On enleva & on brûla tous les exemplaires de la Loi, par tout où on les trouvoit. On abolit toutes les Ordonnances de Dieu, dans tout le païs ; & l'on fit mourir tous ceux, que l'on put reconnoître avoir contrevenu en quelque point à celle du Roi. Les soldats de Syrie & l'Intendant qui les commandoit, furent les principaux ministres par le moyen desquels se fit la conversion des Juifs à la religion du Prince.

Pour l'établir plus promptement dans toute la nation, on bâtit dans toutes les villes des autels & des chapelles, avec des idoles. On y ajoûta des bois sacrés. On y mit des officiers, qui y faisoient sacrifier tout le monde une fois le mois, le jour du mois auquel étoit né le Roi, & qui leur faisoient manger de la chair de pourceau & d'autres bêtes impures, qu'on y offroit en sacrifice.

ATHÉNÉE, *Athenæus*, Ἀθη-

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 684. *& suiv.*

ναῖος, (*a*) dont parle Cicéron dans une des Lettres qu'il écrivit à M. Caton, pendant qu'il étoit gouverneur d'Asie, & dans laquelle il lui fait un détail exact de la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors dans sa Province. Athénée avoit été exilé par les sollicitations malignes & obstinées d'une princesse d'Asie; & M. Caton l'avoit fort recommandé à Cicéron, qui le remit en grace & en très-grand crédit auprès du roi, qui étoit, à ce qu'on croit, ou l'époux ou le fils de la princesse en question.

ATHÉNÉE, *Athenæus*, (*b*) Ἀθηναῖος, célébre par son adresse dans les méchaniques. Il avoit trouvé l'art de mesurer le cours du soleil de cette manière. C'étoit un sifflement d'air, qui marquoit les heures. Il étoit excité par l'impression de l'eau, qui poussoit l'air par une ouverture très-étroite. Antiphile a consacré le nom de l'inventeur par quelques distiques, qui se trouvent dans le recueil des Épigrammes grecques.

L'invention d'Athénée, selon la remarque de M. l'abbé Sallier, étoit différente de ce qu'on appelloit clepsydre; car, cette dernière invention étoit d'une figure pyramidale, en forme de cône; la base étoit perçée de plusieurs petits trous, l'orifice supérieur très-étroit & allongé en pointe, *invicem colli graciliter fistulati*, dit un Auteur qui en parle. Telle étoit la clepsydre d'Aristote.

ATHÉNÉE, *Athenæus*, (*c*) Ἀθηναῖος, Historien, dont il est fait mention dans Diodore de Sicile. Suivant cet Historien & quelques autres, Sémiramis avoit été une belle courtisanne, qui avoit gagné par ses attraits le roi d'Assyrie.

On croit que cet Athénée pourroit bien être celui dont il est parlé à l'article suivant.

ATHENÉE, *Athenæus*, (*d*) Ἀθεναῖος, natif de Séleucie, étoit en même tems orateur & philosophe Péripatéticien. Il fut employé au gouvernement de sa patrie, & sçut, pendant quelque tems, se rendre maître du peuple, par son éloquence, & le conduire, en conséquence, à son gré.

Il vint ensuite à Rome, sous l'empire d'Auguste, & fut intime ami de Muréna, qui conspira contre Auguste. La conspiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Muréna. Il fut pris dans sa fuite; mais, ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athénée retourna à Rome, & dit à ceux, qu'il rencontra les premiers de ses amis, ces paroles d'Euripide:

Ἥκω νεκρῶν κευθμῶνα, καὶ σκότου πύλας λιπών.

ce qui signifie: » Je viens de quitter l'antre des morts & les por-

(*a*) Cicer. ad. Amic. L. XV. Epist. 4.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 157.
(*c*) Diod. Sicul. pag. 76. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 365.
(*d*) Strab. pag. 670. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 67.

» tes de l'enfer. »

Peu de tems après, la chûte d'une maison, où il étoit, l'écrasa durant la nuit.

ATHENÉE, *Athenæus*, (a) Ἀθηναῖος, Philologue, ou Grammairien Grec, étoit de Naucrate, ville célébre d'Égypte, sur un bras du Nil, à qui elle donnoit le nom. Il vivoit sous l'empire de Marc-Auréle & de Commode.

C'étoit un des plus sçavans hommes de son tems. Il avoit tant lu, & il se souvenoit de tant de choses, qu'on peut le nommer le Varron ou le Pline des Grecs. De tous les ouvrages qu'il composa, il ne nous reste que celui, qui avoit pour tître *les Dipnosophistes*, ou *le Banquet des Philosophes*; c'est-à-dire, *les Sophistes à table*, en quinze livres. Athénée y introduit un certain nombre de personnes sçavantes, de toutes sortes de professions, qui discourent d'une infinité de choses à la table d'un bourgeois de Rome, nommé Larunce. Il y a dans cet ouvrage une variété surprenante de faits & de citations, qui en rendent la lecture très-agréable, particulièrement à ceux qui ont du goût pour les Anciens. On y trouve plusieurs traits de médisance, plusieurs morceaux de la chronique scandaleuse, & bien des contes obscènes.

Il ne nous reste point de livres, qui aient été plus maltraités par les copistes, que ceux d'Athénée. Le nombre des omissions, des transpositions, des fausses leçons ne se peut compter, tant il est grand. Quant à l'ouvrage, qui est en quinze livres, il nous manque les deux premiers livres, le commencement du troisième, & la plus grande partie du dernier. Pour suppléer à cette perte, le mieux qu'il a été possible, on a imprimé avec ce qui nous reste d'entier, l'abrégé de ce qui s'est perdu; car, on a encore l'abrégé de tout l'ouvrage; mais on ne connoît point l'Auteur de cet abrégé, quoique plusieurs croyent que c'est un Hermolaüs de Byzance, qui vivoit il y a cinq ou six cens ans.

Toutes les éditions, qu'on a d'Athénée, sont très-imparfaites. La première, qui est celle de Manuce, en 1514, est pleine de fautes. Celle de Basle, qui suivit celle-là en 1535, ne vaut pas mieux. Natalis Comes, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une traduction Latine, qui est pitoyable. C'est la première fois que ce Livre ait paru en Latin. Dalechamp, médecin célébre, en donna une seconde édition, en 1611, qui vaut mieux que celle de Natalis Comes. L'édition de Dalechamp, avec le Grec d'un côté, le Latin de l'autre, avec un volume des notes de Casaubon, imprimée en 1621, est la meilleure que nous ayons. M. l'abbé de Marolles a traduit en François cet Auteur Grec, apparemment sur la traduction Latine. Le Jour-

(a) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 42. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 512. *Voyez* les Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett.

nal des Sçavans de Paris, du 20 Mai 1680, parle de cette version, qui est in 4°, & qui fut imprimée à Paris, en 1680. C'est la première traduction Françoise de l'original, & la dernière composition du Traducteur. Il seroit à souhaiter qu'il y eût mieux réussi que dans ses autres traductions Françoises.

Outre l'ouvrage des Dipnosophistes, Athénée avoit encore fait l'Histoire des rois de Syrie, & quelques autres ouvrages que nous n'avons plus.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, quantité d'éclaircissemens sur divers passages d'Athénée. Ils peuvent beaucoup contribuer à en faciliter l'intelligence. Un lecteur curieux & ayant du goût, y aura recours au besoin.

ATHÉNÉE, (a) *Athenæus*, Ἀθηναῖος. On voit dans plusieurs bibliothéques, au rapport de Casaubon, un écrit sur les machines de guerre, dont l'Auteur appellé Athénée, paroît être un Ingénieur de ce nom, employé par l'empereur Gallien, avec Cléodame Byzantin, comme lui, pour fortifier les places de Thrace & d'Illyrie, exposées aux courses & aux attaques des Scythes.

(b) Un médecin, souvent cité par Galien, a porté le nom d'Athénée, aussi-bien qu'un homme de qualité, loué par le sophiste Ximène, qui vivoit du tems de l'empereur Julien. Il y eut encore du même nom un Éphésien, qui remporta le prix du Pugilat sur les enfans. On voyoit sa statue à Olympie près de celle de Lysandre.

ATHÉNÉES, autrement Panathénées, fêtes qui se célébroient à Athènes. *Voyez* Panathénées.

ATHÈNES, *Athenæ*, Ἀθῆναι, ville capitale de l'Attique en Gréce, & l'une des plus célébres qu'il y ait eu dans toute l'Antiquité. La fondation d'Athènes est une époque, qui paroît fixée incontestablement vers l'an 1582 avant l'Ére chrétienne. Nous en avons pour garants les Marbres d'Arundel. Cette ville doit son origine à Cécrops.

ABRÉGÉ

*Chronologique de l'Histoire d'*ATHÈNES.

(c) On dit qu'Actée fut le premier roi du païs, qu'on nomma depuis l'Attique. Après la mort de ce Prince, Cécrops, qui étoit de la ville de Saïs en Égypte, & qui avoit épousé sa fille, lui succéda. Il donna le nom de Cécropie à la citadelle, qu'il avoit construite, ainsi qu'à tout le païs d'alentour. Il divisa tout ce qui lui étoit soumis en douze cantons,

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 480.

(b) Pauf. pag. 350.

(c) Pauf. pag. 4, 5. *& seq.* Abrég. de l'Hist. des Athén. par M. Lacomb. pag. 144. *& suiv.* Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 11, 12, 43. *& suiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 61, 62. *& suiv.*

& établit l'Aréopage. Cécrops eut pour filles Ersé, Aglaure & Pandrose, & pour fils Erysicthon, qui ne régna point, parce qu'il mourut avant son pere; d'où il arriva que Cranaüs, qui étoit le plus puissant & le plus accrédité de la ville, s'empara du royaume, après la mort de Cécrops, vers l'an 1532 avant J. C.

Cranaüs eut plusieurs filles, mais entr'autres Atthis, qui, dans la suite, donna son nom à tout le païs; en sorte que ce qu'on appelloit l'Actée, fut depuis appellé l'Attique. Ce fut sous le regne de Cranaüs que l'Aréopage rendit le fameux jugement entre Neptune & Mars. Ce fut de son tems, qu'arriva le déluge de Deucalion. Celui d'Ogygès en Attique est beaucoup plus ancien, & étoit arrivé 1020 ans avant la première Olympiade, & par conséquent, l'an du monde 2208.

Amphictyon, qui avoit épousé une fille de Cranaüs, détrôna son beau-pere; mais lui-même, à son tour, vit une conspiration tramée contre sa personne, & fut détrôné par Ericthonius, de qui l'on dit que nul mortel ne put se vanter d'être le pere, & qu'il naquit de la terre & de Vulcain. Il faut remarquer qu'Amphictyon, troisième roi d'Athènes, procura une confédération de douze peuples, qui s'assembloient deux fois l'an aux Thermopyles, pour y faire des sacrifices communs, & pour y délibérer ensemble sur les affaires publiques & particulières de chaque peuple. Elle fut nommée l'assemblée des Amphictyons.

Ericthonius eut pour successeur son fils Pandion; & celui-ci, étant mort, Erecthée, l'un de ses fils, s'empara du trône, au préjudice de Butès, son frere, qui fut obligé de se contenter de la sacrificature de Minerve & de Neptune. Erecthée, pour éviter la confusion, qui pourroit naître du mêlange des conditions dans son royaume, partagea tous les habitans en quatre classes, guerriers, artisans, laboureurs & pâtres.

Cécrops II succéda à Erecthée; & il fut détrôné pat Métion & Ornéus, ses neveux, & se retira chez Pylas, son beau-pere, roi de Mégare. Pandion II remonta sur le trône de Cécrops, son pere, après en avoir chassé les usurpateurs, vers l'an 1333 avant J. C. Sous son regne s'établit la cérémonie des Lustrations, sorte de purification religieuse, qui devoit être pratiquée après certains crimes. Le regne d'Égée, son fils, qui fut de 48 ans, concourt avec le tems des plus célébres héros de l'antiquité Grecque, tels qu'Hercule, Thésée, les Argonautes. Egée ayant soûtenu, pendant quelque tems, une guerre très-malheureuse contre Minos II, roi de Créte, fut enfin obligé de recevoir la paix sous la dure condition d'envoyer à Minos, dans les tems marqués, sept jeunes garçons Athéniens & autant de filles, qui seroient tirés au sort. Thésée, fils d'Egée, qui brûloit du desir d'égaler ses exploits à ceux d'Hercule, son

parent, entreprit de délivrer sa patrie de ce cette cruelle servitude; & il en vint heureusement à bout.

Après la mort d'Egée, qui s'étoit précipité dans la mer, Thésée n'oublia rien pour se rendre digne du trône sur lequel il venoit de monter par un accident si funeste. Cécrops avoit partagé l'Attique en douze bourgs, douze cantons, séparés les uns des autres. Thésée fit comprendre aux peuples les avantages d'un gouvernement commun; & des douze bourgs il n'en fit qu'une ville, où l'autorité fut réunie. C'est cette ville qui prit le nom d'Athènes, parce que Thésée l'avoit mise sous la protection de Minerve, appellée en Grec Αθήνη.

Thésée, ayant été obligé de s'exiler d'Athènes, Mnesthée, arrière-petit-fils d'Erecthée, sixième roi d'Athènes, monta sur le trône, vers l'an 1230 avant l'Ére chrétienne. Ce roi se ligua avec plusieurs princes Grecs, pour aller assièger la ville de Troye. A la fin du siege, il revint dans son royaume, où il finit ses jours deux ans après. Homère dit, en parlant de ce roi, qu'il étoit égal aux dieux. Démophoon, fils de Thésée, monta alors sur le trône de son pere, & son regne dura 33 ans. Après sa mort, son fils Oxynthas lui succéda. Et celui-ci étant venu à mourir, un certain Aphydas, que plusieurs Historiens ont dit fils naturel de Démophoon, se fit déclarer roi.

Son regne n'ayant duré que très-peu de tems, la couronne passa sur la tête de Thymétes, fils d'Oxynthas. Sous son regne les Athéniens prirent les armes pour venger un différend particulier, qu'il avoit avec Xanthus, roi des Béotiens. Les deux armées en présence convinrent que les deux rois vuideroient leur querelle dans un combat singulier. Le lâche Thymétes réfusa le défi, & fit publier dans son camp, qu'il cédoit la couronne à celui, qui voudroit combattre, à sa place, contre Xanthus. Mélanthus, digne descendant du grand Nestor, son trisayeul, se présenta, combattit le roi de Béotie, & revint victorieux; action héroïque, qui nous surprend moins que la bassesse d'ame de Thymétes; preuve bien sensible que le courage est plus naturel à l'homme qu'on ne pense. Mélanthus monta donc sur le trône d'Athènes, devenu le prix de sa valeur, & regna 37 ans.

Codrus, arrière-petit-fils de Nestor, fut choisi pour être le successeur de Mélanthus, vers l'an 1116 avant J. C. Les Héraclides, ou les descendans d'Hercule, étant venus s'établir dans le Péloponnèse, déclarérent la guerre aux Athéniens. Il se donna une bataille sanglante entre ces deux peuples; & Codrus y donna à l'univers, l'exemple rare d'un roi, qui se sacrifie pour ses sujets. Suivant l'oracle de Delphes, qu'on venoit de consulter sur les succès de cette guerre, la victoire devoit être du côté de ceux, dont le roi périroit au combat. Codrus quitte aussi-tôt les marques de la royauté, passe

dans le camp des Péloponnésiens, attaque un soldat, le blesse même, pour l'animer d'avantage, enfin se fait tuer. Les ennemis, ayant reconnu le corps du roi des Athéniens, la décision de l'oracle se présenta à l'instant à leur esprit effrayé. Ils perdirent l'espérance de la victoire, & se retirérent en foule. Codrus fut le dernier roi d'Athènes. On en compte dix-sept. Les Athéniens, qui respiroient encore cette fierté, qui avoit fait le principal caractère de leurs ancêtres, profitérent de la circonstance présente; abrogérent la royauté, & introduisirent le gouvernement républicain.

L'Archontat ayant été établi, l'an 1095 avant l'Ére chrétienne, on déféra d'abord cette dignité à Médon, fils du roi Codrus. Ses descendans furent aussi honorés, par reconnoissance pour ce Roi, dont la mémoire fut toujours chere aux Athéniens. On les appella Médontides, L'Archonte étoit le premier magistrat de la République, qui devoit gouverner l'état, selon les loix reçues. Cette nouvelle dignité fut d'abord perpétuelle, ou à vie; mais ce peuple, toujours inquiet, & voulant effacer jusqu'à l'ombre de la royauté, réduisit le tems de cette magistrature à dix ans. L'Histoire n'a rien conservé de mémorable, qui se soit passé sous les Archontes perpétuels & décennaux. Cette magistrature, quoique bornée à l'espace de dix ans, pouvoit cependant devenir, entre les mains d'un Républicain entreprenant, un puissant moyen pour se saisir du pouvoir suprême. Cette considération & peut-être encore l'abus, qu'en avoient fait quelques citoyens, la firent rendre annuelle.

Créon fut le premier revêtu de cette dignité. l'Histoire ne fait jamais mention que d'un Archonte. On en nommoit cependant neuf sous cette nouvelle forme de gouvernement; mais il faut sçavoir qu'il n'y avoit que le premier qui donnât son nom à l'année de son administration. Il étoit l'Archonte proprement dit, & le chef de la magistrature & de l'état. Le second, qui avoit le titre de roi, ou de grand-prêtre, étoit le ministre de la religion. Le troisième, nommé Polémarque, avoit l'intendance de la guerre. Les six autres Archontes, appellés d'un nom commun Thesmotetes, veilloient principalement à l'observation des loix.

Il y avoit déjà soixante ans, que ce nouveau gouvernement subsistoit; mais ce n'étoit point sans qu'il se fût glissé de grands abus dans la République. Un homme élevé au-dessus de ses semblables, mais qui doit bientôt redevenir leur égal, conserve toujours pour quelques-uns cette molle condescendance, si contraire à l'observation des loix. Les Athéniens cherchoient depuis longtems un citoyen assez éclairé pour rédiger les coûtumes & les anciens usages de la République, & assez ferme pour les mettre en vigueur. Ils crurent trouver ce citoyen dans Dracon, personnage recommandable par sa

naissance, ses lumières, & surtout par sa grande probité. On le déclare Archonte. C'est pendant l'année de cette magistrature, qu'il entreprit sa réforme. Il y apporta cette sévérité, qui constituoit son caractère. Assez juste, pour ne favoriser personne, il ne fut pas assez Philosophe pour sçavoir qu'il commandoit à des hommes. Ses loix respirent par-tout une cruauté sans exemple. L'assassin ou le sacrilége, & le citoyen convaincu d'oisiveté, sont également punis de mort. Lorsqu'on lui demandoit le motif de cette rigueur, il répondoit que les plus petites transgressions lui avoient paru mériter la mort; & qu'il n'avoit pu trouver d'autres punitions pour les plus grandes. Ces loix, écrites avec le sang, suivant l'expression de l'orateur Demade, eurent le sort des choses violentes. On commença d'abord à les adoucir; & comme il arrive toujours, cette condescendance mena à la licence & à l'impunité.

Telles étoient les mœurs de la République, lorsque Solon, pour le bonheur de ses concitoyens, voyageoit dans toute la Gréce, & acquéroit de nouvelles connoissances, par la fréquentation des six Sages, qui l'illustroient pour lors. Il étoit fils d'Exéceſtide, descendant de Codrus. Son pere avoit été dans le commerce; & Solon s'y étoit aussi adonné. Il trouva, à son retour, les Athéniens dans l'agitation, à l'occasion de la guerre de Salamine, que les Mégaréens venoient de leur enlever. On la reclama d'abord les armes à la main; mais après une guerre longue & sanglante, la République avoit pris le parti de l'abandonner; & il étoit défendu, sous peine de mort, qu'on insinuât par écrit ou autrement, qu'on dût la recouvrer. Solon, fâché de ce décret peu glorieux à sa patrie, entreprit de le faire révoquer. Il se servit pour cela d'un moyen ridicule en apparence, mais devenu nécessaire dans les circonstances présentes. Il contrefait le fou, court à la place publique; le peuple l'environne; il monte sur la pierre, d'où les hérauts faisoient leur publication, & se mit à chanter une élégie, qu'il venoit de composer. Ce poëme fit sur ce peuple sensible l'effet prévu par Solon. On l'applaudit hautement. Pisistrate, son cousin maternel, acheva de persuader les citoyens. La loi fut abrogée, la guerre conclue, & Solon nommé général.

Il s'embarqua sur le champ avec Pisistrate & une troupe d'élite. Arrivé au promontoire de Coliade, il envoya à Salamine un homme de confiance, qui, feignant d'être transfuge, persuada aux Mégaréens de venir avec lui enlever les dames Athéniennes, assemblées dans ce promontoire, pour y célébrer la fête des petits mystères de Cérès. Les ennemis, en conséquence, équipent un vaisseau; & le font partir. Solon, qui, de la pointe du promontoire, le voyoit venir, fit prendre aux plus jeunes de ses soldats les habits des dames Athéniennes, qu'il avoit renvoyées,

& leur ordonna d'imiter sur les bords de la mer les cérémonies de la fête. Les ennemis, doublement trompés, mirent pied à terre. Les soldats déguisés tombérent sur eux avec tant d'acharnement, qu'il n'en échappa aucun. Sur le champ, Solon fit monter sa troupe sur le vaisseau ennemi, avec d'autres soldats, revêtus des habits des Mégaréens. Les habitans de Salamine, qui crurent voir venir leurs troupes victorieuses, accoururent sur le bord de la mer; & il se fit là un nouveau carnage. Les Athéniens victorieux se jettérent dans la ville, & s'emparérent de la place. En état pour lors de donner la loi, ils forcérent les ennemis de s'en rapporter au jugement des Lacédémoniens, qui décidérent que l'isle appartenoit aux Athéniens.

La République, victorieuse au-dehors, voyoit renaître dans son sein les anciennes dissensions au sujet du gouvernement. L'Attique se divisant en autant de parties, qu'elle contenoit de sortes d'habitans, les montagnards demandoient à haute voix le gouvernement populaire; ceux de la plaine vouloient un état oligarchique, dans l'espérance qu'étant plus riches & plus civilisés, ils seroient du nombre des chefs. Ceux de la côte maritime tenoient pour un gouvernement mixte, pareil à celui de Thésée. De leur côté les pauvres, accablés de dettes, & devenus les esclaves des riches, cherchoient un chef, qui les délivrât de leur servitude, & fît de nouveau partager les terres.

Dans ce soulevement général, Solon fut le citoyen sur lequel Athènes tourna les yeux. Les premiers succès contre les Mégaréens, la révolte d'un Athénien, nommé Cylon, qu'il venoit d'appaiser par sa prudence, & plus encore le discours éloquent qu'il avoit fait pour le temple de Delphes, lui avoient attiré la confiance de ses concitoyens & l'estime générale de la Gréce. On le nomma donc Archonte & souverain législateur, du consentement de tout le monde. Les Athéniens avoient voulu plusieurs fois lui déférer la royauté; mais, il l'avoit toujours refusée. Revêtu de sa nouvelle dignité, il employa ses premiers soins à appaiser les pauvres, qui fomentoient le plus la division. Il défendit qu'aucun citoyen fût obligé par corps pour dette civile; & par une loi expresse, il remit une partie des dettes.

Ce premier réglement révolta les pauvres & les riches; les premiers, parce qu'il ne leur accordoit pas le nouveau partage des terres, qu'ils demandoient; les seconds, par l'abolition des dettes. Des amis intéressés, qu'il avoit consultés sur ce dernier article, avoient secrétement emprunté de grosses sommes, qu'ils sçavoient ne devoir pas rendre. Quand l'édit parut, toute l'indignation de ce lâche procédé retomba sur Solon, quoiqu'il n'y eût aucune part; mais comme homme en place, il étoit responsable de tous ceux qui l'approchoient. Il cassa tou-

tes les loix de Dracon, à l'exception de celles contre les meurtriers. Il procéda ensuite à une nouvelle division du peuple, le partagea en quatre tribus, mit dans les trois premieres les citoyens aisés, donna à eux seuls les charges & les dignités, & accorda aux pauvres, qui composoient la quatrième tribu, le droit d'opiner avec les riches dans les assemblées du peuple; droit peu considérable d'abord, mais qui, par la suite, les rendit maîtres de toutes les affaires de la République.

L'Aréopage reçut une nouvelle gloire sous son administration. Il en augmenta l'autorité & les priviléges, le chargea du soin d'informer de la manière dont chacun gagnoit sa vie; loi sage, surtout dans une Démocratie, où l'on ne doit espérer de ressource que de son travail. Ce Législateur fit aussi des changemens au sénat du Pritanée, fixa le nombre des juges à quatre cens, & voulut que toutes les affaires, qui devoient être portées devant l'assemblée du peuple, auquel seul appartenoit le pouvoir souverain, fussent auparavant examinées devant ce tribunal. C'est à ce sujet qu'Anacharsis, attiré du fond de la Scythie par la réputation des Sages de la Gréce, disoit à Solon: *Je suis surpris qu'on ne laisse aux sages que la délibération, & qu'on réserve la décision aux fous.*

Après ces différens réglemens, Solon publia ses loix, que la postérité a toujours regardées comme le plus beau monument d'Athènes. Les Athéniens s'étant obligés par serment, d'observer ces loix, du moins pendant cent ans, Solon obtint d'eux un congé de dix ans. Le prétexte de son voyage étoit le desir de trafiquer sur mer; mais, le véritable motif fut d'éviter les importunités de ceux qui venoient se plaindre auprès de lui, pour obtenir des interprétations en leur faveur. C'est dans cet intervalle de tems qu'il faut placer ses voyages en Égypte, en Lydie, chez le roi Crésus, & dans plusieurs autres contrées. Rendu à sa patrie, il la trouva de nouveau en prise aux factions, qui l'avoient si souvent déchirée. Pisistrate étoit à la tête des montagnards, auxquels s'étoient unis les artisans & les ouvriers. Mégacles s'étoit déclaré pour les habitans de la côte; & Lycurgue pour ceux de la plaine. Les deux premiers chefs étoient les plus puissans.

Mégacles, fils de cet Alcméon que Crésus avoit comblé de biens, possédoit lui-même de grandes richesses, & avoit épousé Agariste, fille de Clistène, roi de Sicyone, le plus riche prince de la Gréce.

Pisistrate, descendant de Codrus, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi favorisé de la fortune que son rival. Mais, il avoit pour lui une naissance illustre, beaucoup de prétentions, & une politesse affable, qui prévenoit tout le monde en sa faveur. Il sçavoit employer à propos l'artifice & le masque du patriotisme; & de plus il possédoit cette facilité

de s'énoncer, si nécessaire dans une République, où le peuple est le maître des délibérations.

Solon découvrit aisément les vues ambitieuses de ce citoyen, & s'opposa, autant qu'il fut en lui, à l'artifice de son éloquence. » Vous ne faites attention, dit-il » aux Athéniens, dans une harangue en vers élégiaques, » qu'aux discours séducteurs de » cet homme. Vous vous endormez au son flatteur de ses paroles; & vous ne considérez » pas le but, où tendent ses actions. »

Pisistrate, qui se voyoit pénétré, eut recours à une autre ruse, qui lui réussit, & qui réussira toujours auprès de la multitude. S'étant mis lui-même tout en sang, il se fit porter à la place publique. La populace s'étant assemblée, il montra ses blessures, accusa ses ennemis d'avoir voulu l'assassiner, & se plaignit de ce qu'il étoit la victime de son zéle pour la République. L'enthousiasme s'empara aussi-tôt du peuple. On convoqua l'assemblée; & malgré les remontrances de Solon, on lui donna cinquante gardes pour la sûreté de sa personne. Pisistrate en augmenta le nombre; & bientôt après, les armes à la main, il se rendit maître de la citadelle d'Athènes. Tous ses rivaux prirent la fuite. La ville, saisie d'étonnement & de crainte, demeura dans le silence. Le seul Solon éleva encore la voix pour reprocher à Pisistrate sa perfidie, & aux Athéniens leur lâcheté. Ce fut comme le dernier cri de la liberté. Solon s'exila de sa patrie; & Pisistrate, pour gagner l'amitié des Athéniens, ne dérogea en rien aux usages de la République.

Lycurgue & Mégacles s'étant réunis chassérent Pisistrate d'Athènes; mais Mégacles, pour qui Lycurgue étoit un rival trop puissant, proposa à Pisistrate de le mettre en possession du pouvoir souverain, s'il vouloit épouser sa fille. Pisistrate y consentit; & ayant joint ses forces à celles de Mégacles, il força Lycurgue de se retirer. Hypparque & Hyppias, tous deux fils de Pisistrate, lui inspirérent des sentimens d'aversion contre sa nouvelle épouse. Ils appréhendoient que des enfans d'un second lit ne leur fussent un obstacle au trône. Mégacles, pour venger sa fille, gagna, à force d'argent, la plus grande partie d'Athènes & les troupes même de Pisistrate. Abandonné des siens, le tyran se sauva avec sa famille à Éréthrie, place forte dans l'isle d'Eubée. Ce ne fut qu'au bout d'onze ans, & par les intrigues de son fils Hyppias, qui mit plusieurs villes maritimes dans ses intérêts, que Pisistrate sortit de son exil. Il se rendit maître de Marathon, à la tête d'un corps de troupes de l'Argolide, surprit les Athéniens, & entra victorieux dans sa patrie. Sa politique lui fit sacrifier tous ceux, qui tenoient au parti de Mégacles.

Quand il fut mort, Hypparque, son fils aîné, lui succéda. Harmodius & Aristogiton conspirérent contre lui, & il fut assas-

siné. Son frere Hyppias lui succéda. Celui-ci craignant le même sort que son frere, sacrifia plusieurs citoyens à ses soupçons. Cependant, les Alcméonides, chassés d'Athènes par Pisistrate, cherchoient depuis long-tems les moyens d'y rentrer. Ils se rendirent maîtres par argent des réponses de la Prêtresse du temple de Delphes. Ses oracles ne promirent plus de succès aux Lacédémoniens, qui venoient la consulter, qu'ils n'eussent auparavant délivré Athènes du joug de la tyrannie.

Les Lacédémoniens, ayant équipé une flotte, vinrent attaquer Hyppias, qui, secouru des Thessaliens, les repoussa avec avantage. Cette première tentative fut bientôt suivie d'une seconde, où les Lacédémoniens furent plus heureux. Ils mirent le siége devant Athènes; mais, comme il traînoit en longueur, on songeoit à se retirer, lorsque les fils du Tyran furent arrêtés, pendant qu'ils sortoient de la ville par ordre de leur pere, pour se rendre en lieu de sûreté. On en vint à un accommodement. Hyppias, pour sauver la vie à ses fils, s'engagea à sortir de l'Attique dans l'espace de cinq jours. Il se réfugia à Sigée, ville de Phrygie, située à l'embouchure du fleuve Scamandre. Athènes enfin se vit libre; on éleva dans la place publique des statues à la mémoire d'Harmodius & d'Aristogiton, les défenseurs de la liberté publique; honneur qui, auparavant, n'avoit été accordé à personne. Une petite fille d'Aristogiton, qu'on sçavoit être à Lemnos dans un état misérable, fut mariée & dotée aux dépens de la République.

On peut ici remarquer que la même année que les Tyrans furent chassés d'Athènes, les Rois le furent de Rome.

Dans cette fermentation où étoient les esprits, la République ne devoit pas jouir d'abord d'un calme parfait. Deux de ses sujets se disputérent l'un à l'autre l'autorité; Clistène de la famille des Alcméonides, & Isagoras, l'un des plus puissans d'Athènes. Le premier, comme plus riche, l'emporta sur son rival. Il fit un nouveau partage du peuple, le divisa en dix tribus, au lieu de quatre, & donna à chacune de ces tribus les noms des dix enfans d'Ion.

Hyppias, cependant, travailloit à se remettre en possession du trône d'Athènes. Quand il se vit entièrement déchu de son espérance, il se retira en Asie chez Artapherne, gouverneur de Sardes pour Darius, roi de Perse. Il implora la protection du Satrape. Artapherne, pour le venger, ou plutôt pour mettre sous le joug de Darius, une ville aussi puissante qu'Athènes, qui pouvoit le rendre maître de toute la Gréce, somma les Athéniens de remettre Hyppias sur le trône, sous peine d'encourir le courroux du Roi, son maître. Les Athéniens répondirent à cet ordre par un refus absolu, & voilà l'origine de ces guerres, qui ont ensanglanté la Gréce & l'Asie.

La bataille de Marathon fut donnée quelques années après par les Athéniens contre les Perſes, ſous la conduite de Miltiade & d'Ariſtide. Les Perſes furent vaincus; & dix ans après, Xerxès roi de Perſe, étant venu en Gréce avec une armée très-nombreuſe, fut entièrement défait dans une bataille donnée près de Salamine, la première année de la 75e Olympiade, 480 ans avant J. C. Après ces avantages, la République d'Athènes devint extrêmement floriſſante, & on ne vit jamais une ville plus féconde en Hommes illuſtres. Car, il s'y élevoit non ſeulement de vaillans Capitaines & de ſçavans Philoſophes, mais encore toutes ſortes de gens de Lettres & de très-habiles Artiſans. Les capitaines Athéniens gagnérent diverſes batailles, ſoumirent pluſieurs villes, & firent réuſſir toutes leurs entrepriſes. Les Lacédémoniens, jaloux de cette grande puiſſance, ſuſcitérent des ennemis à Athènes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Gréce prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Péloponnèſe, que les Thébains commencérent par la priſe de Platée ſur les Athéniens, la deuxième année de la 87e Olympiade, 431 ans avant J. C. Cette guerre dura vingt-huit ans, juſqu'à la deuxième année de la 94e Olympiade, 403 ans avant J. C.

Lyſandre, général des Lacédémoniens, prit alors Athènes, le 16 du mois Munichion, qui répond au 18 Avril. Les Thébains demandoient qu'on la ruinât entièrement; mais, l'avis des Lacédémoniens ayant prévalu, on y établit trente tyrans, que Thraſybule & quelques autres chaſſérent au bout de trois ans. Pauſanias rétablit le gouvernement populaire. Enſuite, Athènes devint très-puiſſante & produiſit de grands Hommes de guerre & de lettres. Elle ſoûtint de nouveau la guerre, non ſeulement contre les Thébains & les Spartiates, mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puiſſante ligue avec les autres Inſulaires; ceux-ci ne pouvant ſouffrir une ſorte de tribut, que les Athéniens exigeoient au détroit de l'Helleſpont.

L'an 338 avant J. C., Philippe, roi de Macédoine, fit la guerre aux Athéniens. Pendant qu'il les endormoit par des propoſitions de paix, il les affoibliſſoit de plus en plus, les dépouilloit de toutes les iſles, qu'ils poſſédoient, & leur faiſoient inſenſiblement perdre l'Empire de la mer; de ſorte que durant tout ſon regne & celui de ſon fils, les Athéniens n'oſérent faire aucune entrepriſe. Mais, après la mort d'Alexandre, voyant que la Macédoine avoit déféré la couronne à Aridée, & le gouvernement à Antipater, ils ne jugérent pas à propos de ſouffrir que la Gréce demeurât plus longtems dans l'oppreſſion. Ils armérent donc les premiers & engagérent les autres à ſuivre leur exemple.

Les villes, qui firent alliance avec les Athéniens, furent premièrement dans le Péloponnèſe Argos, Épidaure, Sicyone, Trœ-

zène, Élée, Phliasie & Messène; en second lieu, hors de l'isthme de Corinthe, les Locriens, les Phocéens, les Thessaliens, les Carysthiens, & les Acarnaniens, qui faisoient partie des Étoliens. Pour les Béotiens, comme ils avoient rasé Thébes, & qu'ils en possédoient tout le territoire, dans la crainte que les Athéniens ne rétablissent cette ville, pour s'en servir ensuite contr'eux, non seulement ils ne se liguérent point avec Athènes; mais ils se déclarérent pour les Macédoniens, & les assistérent de toutes leurs forces. Après que chacune des villes confédérées eut fourni ses troupes & nommé un commandant particulier, toutes ensemble s'accordérent à donner le commandement général à Léosthène Athénien, tant pour la prééminence de la ville d'où il étoit, que pour son mérite personnel & sa grande expérience dans le métier de la guerre; outre que toute la Gréce lui avoit une obligation singulière. Car, Alexandre ayant condamné les Grecs, qui avoient servi sous Darius & sous ses Satrapes, à rester en Perse, Léosthène les fit embarquer à son insçu, & les ramena en Europe. Revenu en sa patrie, il lui rendit des services signalés, & passa de beaucoup les espérances, que l'on avoit conçues de sa valeur; mais, ces espérances s'évanouirent bientôt par sa mort, qui fut pleurée généralement de tous les citoyens, & qui, dans la suite, leur causa bien des malheurs.

En effet, peu de tems après, la garnison Macédonienne, qui étoit dans Athènes, s'empara d'abord de Munychie, ensuite du Pirée & de ce que l'on appelloit les Longues murailles. Antipater étant mort sur ces entrefaites, Olympias partit d'Épire, pour venir ôter le Royaume & la vie à Aridée; mais, elle ne jouit pas longtems du fruit de son crime. Cassandre l'assiégea dans sa capitale; & s'en étant rendu maître, il la livra à la populace. Puis, s'emparant lui-même du royaume, il vint prendre en Attique le fort Panacte, ensuite Salamine, & obligea les Athéniens de reconnoître pour Roi, Démétrius, fils de Phénostrate, & l'un des plus sages hommes de son tems. Un autre Démétrius, fils d'Antigonus, prince, qui, dans une grande jeunesse, n'étoit sensible qu'à la gloire de se faire aimer des Grecs, chassa bientôt le nouveau tyran; mais, Cassandre, qui haïssoit les Athéniens, gagna Lacharis, & lui persuada de se faire roi d'Athènes. Ce Lacharis avoit toujours tenu le premier rang parmi le peuple; du reste, c'étoit le plus cruel de tous les hommes, & qui n'épargnoit, ni le sacré, ni le profane. Le fils d'Antigonus, quoiqu'alors peu d'accord avec les Athéniens, ne laissa pas de détruire la tyrannie de Lacharis, qui, voyant déjà son ennemi aux portes, enleva de la citadelle des boucliers d'or, que l'on y conservoit, & toutes les richesses qui pouvoient se transporter, sans même respecter, celles qui étoient consacrées à Minerve, & se réfugia chez les Béotiens. Mais, l'opinion qu'ils en-

rent de son opulence, fut justement la cause de sa perte; car, les habitans de Coronée le tuérent pour avoir ses trésors. Démétrius, ayant ainsi délivré les Athéniens de leurs tyrans, ne se pressa pas pour cela de leur rendre le Pirée; au contraire, dans la suite, il acheva de les subjuguer, mit garnison dans la ville, & fortifia le Musée. C'étoit une colline dans l'enceinte de l'ancienne ville.

Au bout de quelques années, tout ce qu'il y eut de braves Athéniens, excités par le souvenir de leurs ancêtres, se réveillérent. Considérant donc combien ils étoient déchus de leur ancienne gloire, ils eurent honte d'eux-mêmes, & sur le champ ils donnérent le commandement de leurs troupes à Olympiodore. Aussitôt, ce général enrôle, sans distinction d'âge, tout ce qu'il y avoit de gens capables de porter les armes, & comptant plus sur la bonne volonté de ses soldats que sur leurs forces, il marche à l'ennemi. En même tems, les Macédoniens sortent de leurs retranchemens; Olympiodore les attaque & les met en déroute; ils regagnent le Musée; le général Athénien les y poursuit, les chasse de ce poste, & s'en rend maître. Voilà comment Athènes secoua enfin le joug des Macédoniens.

Avec la protection des Romains, elle se soûtint encore avec assez de gloire. Aristion, l'un de ses citoyens, qui en étoit tyran, causa sa ruine entière; car, ce fut sur lui que Sylla la prit & la donna au pillage sous la 173e. Olympiade, 87 ans avant l'Ére Chrétienne.

Les malheurs des Athéniens n'étoufférent point entièrement chez eux leur ancien amour pour la liberté. On les vit, dans les guerres civiles d'Italie, embrasser avec chaleur le parti de Pompée, qui combattoit pour la République contre Jules César. On les vit élever des statues à Brutus & à Cassius, les meurtriers de ce même César, qui ne s'étoit vengé d'Athènes, qu'en lui pardonnant.

DIGRESSION

SUR LES COUTUMES DES HABITANS D'ATHENES.

I.

Du Gouvernement d'Athènes.

(a) Le gouvernement d'Athènes a éprouvé divers changemens, selon la diversité des tems & des conjonctures. Athènes, après avoir été long-tems sous les Rois, puis sous les Archontes, se mit en pleine possession de la liberté, qui céda pourtant pour quelques années au pouvoir tyrannique des Pisistratides, mais qui bientôt fut rétablie, & subsista avec éclat jusqu'à l'échec de Sicile & la prise d'Athènes par les Lacédémoniens. Ceux-ci la soumirent aux trente tyrans, dont l'autorité ne fut pas de longue durée, & fit encore place à la liberté, qui s'y conserva au milieu de divers événemens

(a) Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 21. & suiv.

pendant une assez longue suite d'années, jusqu'à ce qu'enfin la puissance Romaine eut subjugué la Gréce, & l'eut réduite en Province.

Nous avons eu occasion de traiter d'une manière particulière du gouvernement d'Athènes, en parlant de ceux qui ont donné des loix à cette ville. Il nous paroît inutile de répéter ici ce que nous avons dit. Les Athéniens avoient différens tribunaux. Nous connoissons ceux des Aréopagistes, des Archontes, des Prytanes, des Héliostes. Chacun de ces tribunaux a son article particulier, auquel nous renvoyons le lecteur.

I I.

Des Habitans d'Athènes.

On distinguoit à Athènes trois sortes d'habitans, les citoyens, les étrangers, les serviteurs. Dans le dénombrement que fit faire Démétrius de Phalére la 116e Olympiade, on voit qu'il y avoit pour lors vingt-un mille citoyens, dix mille étrangers, quarante mille serviteurs. Le nombre des citoyens étoit à peu près le même, dès le tems de Cécrops. Il se trouva moindre sous Périclès.

1.° On étoit du nombre des citoyens par la naissance ou par l'adoption. Pour être citoyen naturel d'Athènes, il falloit être né de pere & mere libres & Athéniens. Périclès remit en vigueur cette loi, qui n'étoit pas observée exactement; & lui-même peu de tems après, y donna atteinte. Le peuple pouvoit donner le droit de bourgeoisie aux étrangers; & ceux qui avoient été ainsi adoptés, jouissoient des mêmes droits & des mêmes priviléges, que les citoyens naturels, à peu de choses près.

La qualité de citoyen d'Athènes étoit quelquefois accordée par honneur & par reconnoissance à ceux, qui avoient rendu de grands services à l'État, comme à Hippocrate; & les Rois mêmes briguérent quelquefois ce titre pour eux ou pour leurs enfans. Évagore, roi de Chypre, s'en faisoit un grand honneur.

Lorsque les jeunes gens avoient atteint l'âge de vingt ans, ils étoient inscrits sur la liste des citoyens, après avoir prêté serment; & ce n'étoit qu'en vertu de cet acte public & solemnel, qu'ils devenoient membres de l'État.

2.° On appelloit étrangers ceux qui, étant d'un païs étranger, venoient s'établir à Athènes ou dans l'Attique, soit pour y faire le commerce, soit pour y exercer différens métiers. Ils étoient nommés μέτοικοι, *inquilini*. Ils n'avoient aucune part au gouvernement, ne donnoient point leurs suffrages dans l'assemblée, & ne pouvoient être admis à aucune charge. Ils se mettoient sous la protection de quelque citoyen, comme on le voit par un endroit de Térence; & par cette raison, ils étoient obligés de lui rendre certains devoirs & services, comme à Rome, les cliens à leurs patrons. Ils étoient tenus d'observer toutes les loix de la République, & d'en suivre exactement toutes les coûtumes. Ils payoient chaque année

à l'État un tribut de douze dragmes; & faute de payement, ils étoient réduits en servitude & exposés en vente. Ce malheur pensa arriver à Xénocrate, célebre philosophe, mais pauvre, & on le menoit déjà en prison. Mais l'orateur Lycurgue, ayant payé sa taxe, le tira des mains des fermiers; nation de tout tems peu sensible au mérite, si l'on en excepte un petit nombre. Ce Philosophe, ayant rencontré peu de tems après les fils de son libérateur, leur dit: » Je paie avec usure à votre pere, le plaisir qu'il » m'a fait; car, je suis cause que » tout le monde le loue. «

3.° Il y avoit deux sortes de serviteurs à Athènes, les uns qui étoient de condition libre, ne pouvant gagner leur vie par le travail de leurs mains, se trouvoient obligés, par le mauvais état de leurs affaires, à se mettre en servitude; & la condition de ceux-là étoit plus honnête & moins pénible. Le service des autres étoit contraint & forcé. C'étoient des esclaves, ou qu'on avoit fait prisonniers à la guerre, ou qu'on avoit achetés de ceux qui faisoient publiquement ce trafic. Il faisoient partie du bien de leurs maîtres, qui en disposoient absolument, mais qui les traitoient pour l'ordinaire avec beaucoup de douceur. Démosthène remarque dans une de ses harangues, que la condition des serviteurs étoit infiniment plus douce à Athènes que par tout ailleurs. Il y avoit dans cette ville un asyle, un refuge pour les esclaves, dans le lieu, où l'on avoit enterré les os de Thésée, & cet asyle subsistoit encore du tems de Plutarque.

Quand les esclaves étoient traités avec trop de dureté & d'inhumanité, ils avoient action contre leurs maîtres, qui étoient obligés de les vendre à d'autres, si le fait étoit bien prouvé. Ils pouvoient se racheter, même malgré leurs maîtres, quand ils avoient amassé une somme assez considérable pour cela. Car, de ce qu'ils gagnoient par le travail de leurs mains, après en avoir payé une certaine portion à leurs maîtres, ils gardoient le reste pour eux & s'en faisoient un pécule, dont ils disposoient. Les particuliers, lorsqu'ils étoient contens de leurs services, leur donnoient assez souvent la liberté; & cette grace leur étoit presque toujours accordée de la part du public, lorsque la nécessité des tems avoit obligé de leur mettre les armes entre les mains, & de les enrôler avec les citoyens.

III.

Des Assemblées des Athéniens.

On en compte de deux sortes; les unes ordinaires & fixées à de certains jours, & pour celles-là, il n'y avoit point de convocation; d'autres extraordinaires, selon les différens besoins qui survenoient, & le peuple en étoit averti par une convocation expresse.

Le lieu de l'assemblée n'étoit point fixe. Tantôt c'étoit la place publique, tantôt un endroit de la ville près de la citadelle, appellé Πνύξ; quelquefois le théatre de

Bacchus. C'étoient les Prytanes, qui, pour l'ordinaire, aſſembloient le peuple. Quelques jours avant l'aſſemblée, on affichoit des placards, où le ſujet de la délibération étoit marqué. Tous les citoyens avoient droit de ſuffrage, les pauvres comme les riches. Il y avoit une peine contre ceux, qui manquoient de ſe trouver à l'aſſemblée, ou qui y venoient tard; & pour engager les citoyens à s'y rendre exactement, on y attacha une rétribution, d'abord d'une obole, qui étoit la ſixième partie d'une dragme; puis de trois oboles, qui faiſoient cinq ſols de notre monnoie.

L'aſſemblée commençoit toujours par des ſacrifices & par des prieres, afin d'obtenir des dieux toutes les lumières néceſſaires pour délibérer ſagement; & l'on ne manquoit pas d'y joindre des imprécations terribles contre ceux, qui conſeilleroient quelque choſe de contraire au bien public.

Le Préſident propoſoit l'affaire, ſur laquelle on devoit délibérer. Si elle avoit été examinée dans le Sénat, & qu'on y eût formé un avis, on en faiſoit la lecture; après quoi l'on invitoit ceux, qui vouloient parler, à monter ſur la tribune, pour ſe mieux faire entendre du peuple, & pour l'inſtruire ſur l'affaire propoſée. C'étoient les plus anciens ordinairement, qui commençoient à porter la parole, puis les autres à proportion de leur âge. Quand les orateurs avoient parlé & conclu; ſçavoir, par exemple, qu'il falloit approuver le décret du Sénat, ou le rejetter, alors le peuple donnoit ſon ſuffrage. Et la manière la plus ordinaire de le donner étoit de lever les mains pour marque d'approbation; ce qui s'appelloit χειροτονεῖν. On voit quelquefois que l'aſſemblée étoit remiſe à un autre jour, parce qu'il étoit trop tard, & qu'on n'auroit pu diſtinguer le nombre de ceux, qui levoient ainſi leurs mains, ni décider de quel côté étoit la pluralité. Après que l'avis avoit été ainſi formé, on le rédigeoit par écrit; & un officier en faiſoit lecture à haute voix au peuple, qui le confirmoit de nouveau en levant les mains comme auparavant, & pour lors ce décret avoit force de loi. C'eſt ce qu'on appelloit ψήφισμα, du nom Grec ψῆφος, qui ſignifie caillou, petite rivière, parce qu'on s'en ſervoit quelquefois pour donner ſon ſuffrage par ſcrutin.

Toutes les plus grandes affaires de la République ſe diſcutoient dans ces aſſemblées. C'eſt-là qu'on portoit de nouvelles loix, & qu'on réformoit les anciennes; qu'on examinoit tout ce qui avoit rapport à la religion & au culte des dieux; qu'on créoit les magiſtrats, les commandans, les officiers; qu'on leur faiſoit rendre compte de leur geſtion & de leur conduite; qu'on concluoit la paix ou la guerre; qu'on nommoit les députés & les ambaſſadeurs; qu'on ratifioit les traités & les alliances; qu'on accordoit le droit de bourgeoiſie; qu'on ordonnoit des récompenſes & des marques d'honneur pour ceux qui s'étoient diſtingués à la guerre, ou qui avoient

rendu de grands ſervices à la République ; qu'on décernoit auſſi des peines contre ceux, qui s'étoient mal conduits, ou qui avoient violé les loix de l'État, & qu'on banniſſoit par l'Oſtraciſme ; enfin, on y exerçoit la juſtice, & on y rendoit des jugemens ſur les affaires les plus importantes. On voit par ce dénombrement qui eſt encore très-imparfait, juſqu'où alloit le pouvoir du peuple, & combien il eſt vrai de dire que le gouvernement d'Athènes, quoique tempéré par l'Ariſtocratie & l'autorité des Anciens, étoit par ſa conſtitution un gouvernement Démocratique & populaire.

IV.

Du Revenu d'Athènes.

Les revenus d'Athènes, du tems de la guerre du Péloponnèſe, montoient à deux mille talens ; c'eſt-à-dire, à environ ſix millions de notre monnoie. On réduit ces revenus ordinairement à quatre eſpèces. La première regarde les revenus, qu'on tiroit de la culture des terres, de la vente des bois, de l'exploitation des mines d'argent & d'autres fonds pareils, appartenans au public. On y comprend auſſi les droits d'entrée & de ſortie ſur les marchandiſes, & ceux qu'on tiroit des habitans de la ville, tant naturels qu'étrangers.

La ſeconde eſpèce de revenus, c'étoient les contributions, que les Athéniens tiroient des alliés pour les frais communs de la guerre. D'abord, ſous Ariſtide, elles n'étoient que de quatre cens ſoixante talens. Périclès les augmenta de près du tiers, & les fit monter à ſix cens, & peu de tems après, on les pouſſa juſqu'à treize cens talens. Des impoſitions, modiques & néceſſaires dans les commencemens, devinrent ainſi en peu de tems outrées & exorbitantes, malgré toutes les proteſtations du contraire, qu'ils avoient faites à leurs alliés, & les engagemens les plus ſolemnels qu'ils avoient pris avec eux.

Une troiſième ſorte de revenus, c'étoient les taxes extraordinaires, impoſées par tête dans les grands beſoins & les néceſſités de l'État, ſur tous les habitans du païs, tant naturels qu'étrangers.

Enfin, les taxes, auxquelles les particuliers étoient condamnés par les Juges pour différens délits, tournoient au profit du public, & étoient miſes dans le tréſor, à l'exception du dixième réſervé à Minerve, & du cinquantième pour d'autres divinités.

V.

Des Armées d'Athènes.

Athènes avoit très-peu de troupes ſur terre. Elle n'entretenoit d'ordinaire que 29 mille hommes de pied & deux cens chevaux ; mais ſes forces maritimes bien plus conſidérables, la mirent en état de commander ſur la mer. Cependant, elle ne fit point le grand commerce, que ſembloient lui promettre le travail de ſes mines, la multitude de ſes eſclaves, le nombre de ſes matelots, & l'em-

pire de la mer. C'eſt qu'Athènes, plus attentive à étendre ſes conquêtes au-dehors, qu'à affermir ſon gouvernement politique, ne put jamais diſpoſer des deniers de l'État. Le bas peuple s'en faiſoit diſtribuer la plus grande partie, pour aſſiſter aux ſpectacles & aux jugemens de la place publique. Auſſi, le commerce des Athéniens étoit en quelque ſorte borné à la Gréce & au Pont-Euxin. On peut en donner encore une raiſon tirée de la ſituation même de l'Attique. Elle eſt puiſée dans Xénophon. » Athènes, dit-il, a l'empire de la mer; mais, comme l'Attique tient à la terre, les ennemis la ravagent, tandis qu'elle fait ſes expéditions au loin. Les Grands laiſſent détruire leurs terres, & mettent leurs biens en ſûreté dans quelque iſle. La populace, qui n'a point de terres, vit ſans aucune inquiétude. Mais, ſi les Athéniens habitoient une iſle, & qu'ils euſſent outre cela l'empire de la mer, ils auroient le pouvoir de nuire aux autres, ſans qu'on pût leur nuire, tandis qu'ils ſeroient les maîtres de la mer. «

Les Athéniens cependant conſervérent long-tems une eſpèce de ſupériorité ſur les peuples de la Gréce. Mais, ils durent principalement cette ſupériorité à leurs manières douces & affables, & plus encore à leur goût pour les beaux Arts, qui avoit fait de leur ville le ſéjour le plus délicieux de la Gréce, & le rendez-vous des Perſonnages les plus illuſtres.

VI.

De l'Éducation de la Jeuneſſe Athénienne.

Les exercices, qui ſervoient à former, ſoit le corps, ſoit l'eſprit des jeunes Athéniens, étoient la danſe, la muſique, la chaſſe, l'art de faire des armes & de monter à cheval, l'étude des belles Lettres & celle des Sciences.

1.° Les exercices du corps. Les jeunes Athéniens & en général tous les Grecs, avoient grand ſoin de ſe former aux exercices du corps, & de prendre régulièrement des leçons des maîtres de Paleſtres. On appelloit Paleſtres ou Gymnaſes, les lieux deſtinés à ces ſortes d'exercices; ce qui répondoit à peu près à nos Académies. Platon, dans ſes livres des Loix, après avoir montré de quelle importance il étoit pour la guerre de cultiver la force & l'agilité des pieds & des mains, ajoûte que loin de bannir d'une République bien policée la profeſſion des Athlétes, on doit au contraire y propoſer des prix pour tous les exercices qui ſervent à perfectionner l'art militaire, tels que ſont ceux qui rendent le corps plus ſouple, plus leger & plus propre à la courſe, plus ferme, plus robuſte, plus capable de ſoûtenir de grandes fatigues, & de faire de grands efforts. Il faut ſe ſouvenir qu'il n'y avoit pas un Athénien, qui ne dût être prêt à manier la rame dans les plus grandes galéres. C'étoient les citoyens, qui faiſoient cette fonction; & elle n'étoit pas renvoyée aux eſclaves ou aux cri-

minels comme aujourd'hui. Ils étoient tous destinés aussi au métier de la guerre, & obligés quelquefois de porter des armures de fer de pied en cap, qui étoient d'un fort grand poids. Voilà pourquoi Platon & tous les Anciens regardoient les exercices du corps comme très-utiles & même comme absolument nécessaires pour le bien public. Ce Philosophe ne donnoit l'exclusion qu'à ceux qui n'étoient d'aucun usage pour la guerre.

Il y avoit encore des maîtres, qui montroient à monter à cheval & à faire des armes; & d'autres, qui se chargeoient d'enseigner aux jeunes gens tout ce qu'il faut sçavoir pour exceller dans l'art militaire, & pour devenir un bon commandant. Toute la science de ces derniers se bornoit à ce que les Anciens appelloient la Tactique; c'est-à-dire, l'art de ranger les soldats en bataille & de faire des évolutions militaires. Cette science étoit utile; mais, elle ne suffisoit pas. Xénophon en montre l'insuffisance, en produisant un jeune homme sorti tout récemment d'une pareille école, où il croyoit avoir tout appris, & d'où il n'avoit remporté qu'une sote estime de lui-même, accompagnée d'une parfaite ignorance; & il lui donne, par la bouche de Socrate, d'admirables préceptes sur le métier de la guerre, bien propre à former un excellent officier.

La chasse étoit regardée aussi par les Anciens comme un exercice propre à former les jeunes gens aux ruses & aux fatigues de la guerre. C'est pour cela que Xénophon, qui n'étoit pas moins bon guerrier que Philosophe, n'a pas cru indigne de lui, de composer un traité particulier sur la chasse, où il descend dans le dernier détail; & il marque les avantages considérables qu'on en tire, en s'accoûtumant à souffrir la faim, la soif, le chaud, le froid, & à n'être rebuté, ni par la longueur de la course, ni par l'âpreté des lieux difficiles, & des broussailles qu'il faut souvent percer, ni par le peu de succès des longs & pénibles travaux, qu'on essuie quelquefois inutilement. Il ajoûte que cet innocent plaisir en écarte d'autres également honteux & criminels; & qu'un homme sage & modéré ne s'y livre pas néanmoins jusqu'à négliger le soin de ses affaires domestiques.

2.° Les exercices de l'esprit. Athènes étoit, à proprement parler, l'école & le domicile des beaux Arts & des Sciences. L'étude de la Poësie, de l'Éloquence, de la Philosophie, des Mathématiques y avoit une grande vogue, & étoit fort cultivée par la jeunesse.

On envoyoit d'abord les jeunes gens chez des maîtres de Grammaire, qui leur apprenoient régulièrement & par principes leur propre langue, qui leur en faisoient sentir toute la beauté, l'énergie, le nombre & la cadence. De-là ce goût rafiné, qui étoit répandu généralement dans Athènes, où l'histoire nous apprend qu'une simple vendeuse d'herbes s'apperçut, à la seule

affectation d'un mot, que Théophraste étoit étranger. De-là cette crainte qu'avoient les orateurs de blesser, par quelque expression peu concertée, des oreilles si fines & si délicates. C'étoit une chose commune parmi les jeunes gens d'apprendre par cœur les tragédies, qui se représentoient actuellement sur le théatre. On sçait qu'après la déroute des Athéniens à Syracuse, plusieurs d'entr'eux, qui avoient été faits prisonniers & réduits en servitude, en adoucirent le joug en récitant les piéces d'Euripide à leurs maîtres, lesquels, extrêmement sensibles au plaisir d'entendre de si beaux vers, les traitérent depuis avec bonté & humanité. Il en étoit de même sans doute des autres Poëtes; & l'on sçait qu'Alcibiade, encore tout jeune, étant entré dans une école, où il ne trouva point d'Homère, donna un soufflet au maître, le regardant comme un ignorant & comme un homme qui deshonoroit sa profession.

Pour l'Éloquence, il n'est pas étonnant qu'on en fit une étude particulière à Athènes. C'étoit elle, qui ouvroit la porte aux premières charges, qui dominoit dans les assemblées, qui décidoit des plus importantes affaires de l'État, & qui donnoit un pouvoir presque souverain à ceux qui avoient le talent de bien manier la parole. C'étoit donc là la grande occupation des jeunes citoyens d'Athènes, sur tout de ceux qui aspiroient aux premières places. A l'étude de la Rhétorique ils joignoient celle de la Philosophie. On comprend, sous cette dernière, toutes les sciences, qui en font partie, ou qui y ont rapport. Des hommes, connus dans l'Antiquité sous le nom de Sophistes, s'étoient acquis une grande réputation à Athènes, sur tout du tems de Socrate. Ces docteurs, également présomptueux & avares, se donnoient pour des Sçavans accomplis en tout genre. Leur fort étoit la Philosophie & l'Éloquence; & ils corrompoient l'une & l'autre par le mauvais goût & par les mauvais principes, qu'ils inspiroient à leurs disciples. Socrate entreprit & vint à bout de les décrier.

VII.

De la Langue des Athéniens.

(*a*) L'Atticisme, qui est proprement le langage de l'éloquence Grecque, avoit fixé son empire dans Athènes. Ce dialecte parvint jusqu'au plus haut dégré de perfection pendant les guerres du Péloponnèse, le siécle des dissentions qui déchirérent la Gréce, & des arts qui l'illustrérent. On a d'autres exemples, qui prouvent que ce n'est pas le tumulte des armes, mais le défaut de liberté, qui est contraire au progrès des Lettres.

VIII.

Du Caractère des Athéniens.

(*b*) 1.° *Le peuple d'Athènes,*

(*a*) Abrég. de l'Histoir. des Athén. par M. Lacomb. pag. 224.

(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 72. *& suiv.*

dit Plutarque, *se laisse emporter aisément à la colère ; & on le fait revenir avec la même facilité à des sentimens de bonté & de compassion.* L'Histoire en fournit une infinité d'exemples. La sentence de mort prononcée contre les habitans de Mitylène, & révoquée le lendemain ; la condamnation des dix Chefs & celle de Socrate, suivies l'une & l'autre d'un prompt repentir & d'une vive douleur.

Il aime mieux, ajoûte Plutarque, *saisir vivement une affaire par lui-même & presque la deviner, que de se donner le loisir de se laisser instruire avec étendue & à fond.* Rien n'est plus étonnant que ce trait, & l'on a de la peine à le concevoir & à le croire vrai. Des artisans, des laboureurs, des soldats, des matelots, sont gens grossiers pour l'ordinaire, ignorans, & d'une conception pesante. Il n'en étoit pas ainsi du peuple d'Athènes. Il avoit naturellement une pénétration, une vivacité, une délicatesse même d'esprit, surprenantes. Nous avons déjà rapporté le fait de Théophraste. Nous avons aussi vu que les soldats Athéniens sçavoient par cœur les beaux endroits des tragédies d'Euripide. D'ailleurs, ces artisans, ces soldats, qui assistoient à toutes les délibérations publiques, étoient rompus dans les affaires, & entendoient à demi mot. On en peut juger par les harangues de Démosthène, dont on sçait que le style étoit vif, serré, concis.

Comme son inclination, continue Plutarque, *le porte à secourir les personnes d'une condition basse, & qui sont sans considération, aussi il aime les discours assaisonnés de plaisanteries & propres à le faire rire.* Le peuple d'Athènes soûtient les personnes de basse condition, parce qu'il n'en a rien à craindre pour sa liberté, & qu'il y voit un caractére d'égalité & de ressemblance avec son état. Il aime la plaisanterie ; & en cela il marque qu'il est peuple, mais un peuple plein de bonté & d'indulgence, qui entend raillerie, qui ne se choque pas aisément, & qui n'est point délicat sur les égards, qu'on lui doit. Un jour que l'assemblée étoit toute formée, & que le peuple étoit déjà assis; Cléon, après s'être fait long-tems attendre, arriva enfin couronné de fleurs, & pria le peuple de remettre la délibération au lendemain. » Car aujourd'hui, dit-il, » j'ai affaire. Je viens de sacrifier » aux dieux ; & je dois donner » à souper à des étrangers de » mes amis. » Les Athéniens s'étant mis à rire, se levérent & rompirent l'assemblée. A Carthage, il en eût coûté la vie à quiconque auroit osé plaisanter de la sorte. Dans une autre occasion, l'orateur Stratoclès, ayant annoncé au peuple une victoire, & en conséquence fait faire des sacrifices, trois jours après arriva la nouvelle de la défaite de l'armée. Comme le peuple parut mécontent & fâché : » De quoi » avez-vous donc à vous plaindre, leur dit Stratoclès, & » quel mal vous ai-je causé, de » vous avoir fait passer trois » jours plus agréablement, que

» vous n'eussiez fait sans moi ? «

Il prend plaisir, poursuit Plutarque, *à s'entendre louer ; & il souffre sans peine qu'on le raille & qu'on le critique.* Quelque legére teinture qu'on ait d'Aristophane & de Démosthène, on sçait avec quel succès & quelle adresse ils employoient la louange & la critique à l'égard du peuple d'Athènes. Quand la république étoit tranquille & en paix, dit ailleurs le même Plutarque, le peuple Athénien se divertissoit des Orateurs, qui le flattoient. Mais, dans les affaires importantes & dans les dangers de l'État, il devenoit sérieux, & préféroit ceux qui avoient coûtume de combattre ses injustes desirs, comme Périclès, Phocion, Démosthène.

Il se rend redoutable, poursuit toujours Plutarque, *même à ceux qui le gouvernent ; & il se montre humain même à l'égard de ses ennemis.* Le peuple d'Athènes profitoit des lumieres de ceux qui se distinguoient le plus par leur éloquence ou par leur prudence ; mais, il étoit plein de soupçons & se tenoit en garde contre la supériorité de leur esprit & contre leur habileté ; & il prenoit plaisir à rabaisser leur courage & à diminuer leur gloire & leur réputation. On en peut juger par l'Ostracisme, qui ne fut établi que pour tenir en bride ceux qui avoient un mérite & un crédit trop éclatans, & qui n'épargna ni les plus grands hommes ni les plus gens de bien. La haine de la tyrannie & des Tyrans, qui étoit devenue comme naturelle aux Athéniens, les rendoit soupçonneux à l'excès ; & leur faisoit tout craindre pour leur liberté de la part de ceux qui les gouvernoient.

Pour ce qui regarde leurs ennemis, ils ne les traitoient point à la rigueur ; ils n'abusoient pas insolemment de la victoire, & n'exerçoient point de dureté envers les vaincus. L'amnistie, ordonnée après la tyrannie des Trente, marque qu'ils sçavoient oublier les maux, qu'on leur avoit fait souffrir.

2.° A ces différens traits, que Plutarque a réunis dans un même endroit, nous en joindrons quelques autres, tirés pour la plûpart du même auteur.

C'étoit ce fond de bonté & de douceur, naturel aux Athéniens, qui les rendoit si attentifs aux regles de la politesse, & si délicats sur les bienséances ; qualités qu'on ne croiroit pas devoir attendre du menu peuple. Dans la guerre que Philippe leur faisoit, ayant arrêté un de ses courriers, ils lurent toutes les lettres dont il étoit porteur, excepté celle qu'Olympias, sa femme, lui écrivoit, qu'ils lui renvoyérent toute cachetée sans l'avoir ouverte, par considération pour l'amour & le secret conjugal, dont les droits sont sacrés & doivent être respectés même parmi les ennemis.

Le goût des Athéniens pour tous les arts & pour toutes les sçiences est trop connu, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Il est étonnant que ce peuple ait eu des vues si grandes, & ait porté si haut ses prétentions. Dans

la guerre qu'Alcibiade lui fit entreprendre, plein de vastes projets & de magnifiques espérances, il ne se bornoit pas à la prise de Syracuse, ni à la conquête de la Sicile; mais, il embrassoit déjà l'Italie, le Péloponnèse, la Libye, les États des Carthaginois, & l'Empire de la mer jusqu'aux colomnes d'Hercule. Son entreprise manqua; mais, il l'avoit formée.

Ce peuple, si grand & même si fier dans ses projets, n'avoit rien de ce caractère dans tout le reste. Dans ce qui regardoit la dépense de la table, les habits, les meubles, les bâtimens particuliers, en un mot la vie privée, il étoit frugal, simple, modeste, pauvre, mais somptueux & magnifique, pour tout ce qui étoit public & capable de faire honneur à l'État. Ses victoires, ses conquêtes, ses richesses, ses liaisons continuelles avec les peuples de l'Asie mineure, n'amenérent point chez lui, le luxe, la bonne chere, le faste, les folles dépenses. Xénophon remarque qu'on ne distinguoit point un citoyen d'un esclave par l'habillement. Les plus riches habitans, les plus fameux généraux, ne rougissoient point d'aller eux-mêmes au marché.

Nous terminerons ce portrait des Athéniens par un dernier trait, qui ne peut leur être disputé, & qui se montre dans toutes leurs actions & dans toutes leurs entreprises; nous voulons dire, l'amour & le zele pour la liberté. C'étoient là leur qualité dominante & le grand mobile du gouvernement. On les voit, dès le commencement de la guerre des Perses, tout sacrifier à la liberté de la Gréce. Ils abandonnent, sans hésiter, leurs terres, leurs biens, leurs villes, leurs maisons, pour se retirer sur des vaisseaux, afin de combattre l'ennemi commun, qui vouloit les asservir. Quel beau jour pour Athènes que celui, où tous les alliés tremblant à la vue des offres avantageuses que lui faisoit le roi de Perse, elle répondit aux Ambassadeurs de ce Roi, par la bouche d'Aristide, *que tout l'or & l'argent du monde n'étoient pas capables de la tenter, ou de la porter à vendre sa liberté ni celle de la Gréce*! C'est par de si généreux sentimens que les Athéniens non seulement devinrent le rempart de la Gréce, mais qu'ils préservérent le reste de l'Europe & tout l'Occident de l'invasion des Perses.

Ces grandes qualités étoient mêlées de grands défauts & souvent tout contraires, tels qu'on peut se les imaginer dans un peuple volage, leger, inconstant, capricieux, comme étoit le peuple d'Athènes.

IX.

De la Religion des Athéniens.

1.° Athènes étoit le centre de la religion Grecque, & en quelque sorte le temple de la Gréce. Jamais peuple ne fut plus occupé du culte des dieux que ses citoyens. L'encens fumoit sans cesse sur leurs autels; & dans leur année, il n'y avoit peut-être pas un

ſeul jour qui ne fût marqué par quelque fête. Le culte de leurs principales divinités s'étoit répandu dans toutes les parties de la Gréce, & ſouvent même au-delà de ſes limites. Athènes enfin, dans l'étendue de ſon territoire, renfermoit le ſanctuaire du Paganiſme, le célebre temple d'Éleuſis.

Chaque temple avoit ſes uſages; tout étoit réglé dans les fêtes ſolemnelles, la pompe, la cérémonie, l'ordre, la durée. Le culte, rendu à chaque divinité, ſoit publique, ſoit particuliére, étoit fondé ſur des traditions ou des loix conſtamment ſuivies. Tout ce qui ſe paſſoit dans les Bacchanales, dans les Panathénées, dans la célébration des myſteres d'Éleuſis, avoit ſes regles, la plûpart auſſi anciennes que leur établiſſement. Ces uſages ſe conſervoient dans les temples; & les miniſtres des dieux en étoient les dépoſitaires. Il eſt vraiſemblable que dans les affaires, où le culte d'une divinité étoit intéreſſé, l'on conſultoit ſes prêtres; & que leur réponſe pouvoit décider quelquefois de la nature de l'action. Cela n'eſt point douteux par rapport aux Eumolpides. Ils avoient le droit d'intrepréter les loix anciennes, qui ſervoient de fondement aux hommages rendus à Cérès, & qui en régloient la forme & la grandeur; loix qui n'étoient point écrites, ſelon Lyſias, mais qu'une obſervation conſtante avoit perpétuées. Les abus, qui ſe gliſſoient de tems en tems dans la célébration de ces fêtes, avoient donné naiſſance à divers réglemens nouveaux, comme à celui de Lycurgue l'orateur, à la loi de Solon, qui ordonnoit au Sénat de ſe tranſporter à Éleuſis, le lendemain de la fête. Mais, ni ces ordonnances particulières, ni les autres que Samuël Petit nous a conſervées dans ſon recueil des loix Attiques, ne peuvent former un corps de loix religieuſes. Il n'y avoit point de réglement général, qui embraſſât toute la religion, & qui, parcourant ſes différentes branches, réunît tout les détails en un ſeul corps, & formât pour ainſi dire un Code religieux, capable de ſervir de baſe à la croyance des hommes, de regle à leur conduite, & de fondement aux déciſions des juges.

Les crimes contre la religion n'étoient punis, qu'autant qu'ils intéreſſoient l'État; & par une conſéquence naturelle, leur jugement appartenoit au miniſtére public. De ſimples railleries, qui ne bleſſoient précifément que les dieux, offenſoient peut-être leurs miniſtres; mais, elles étoient ſans conſéquence. Les Athéniens ne connoiſſoient d'autre religion que le culte public, héréditaire, général; d'autres dieux que ceux qu'ils avoient reçus de leurs ancêtres; d'autres cérémonies que celles qui étoient établies, par les loix de l'État, pratiquées par la patrie de tous les tems, fixées par un uſage immémorial. Ils n'étoient occupés que de la conſervation de ce culte, qui étoit lié avec le gouvernement, & en faiſoit une partie eſſentielle. La pompe

extérieure des cérémonies attiroit aussi leur attention, parce que le maintien des dehors est inséparable de l'ordre & de la police. Mais, pour cet assemblage monstrueux de Fables, d'opinions étrangères, de traditions populaires, de fictions poëtiques, qui formoit une autre religion différente de celle de l'État, ils s'y intéressoient peu; & la liberté étoit extrême sur cet article.

Cette explication peut seule concilier la contrariété apparente que forment dans la conduite de ce peuple, la licence excessive accordée aux poëtes, & la rigueur avec laquelle on punissoit les citoyens accusés d'impiété. Aristophane, qui n'épargnoit pas plus les dieux que les grands, étoit applaudi par les Athéniens. Ils condamnérent à mort Socrate, qui, plein de respect pour la divinité, ne désapprouvoit que l'espèce de culte, qu'on lui rendoit; d'où peut venir cette différence? C'est que les railleries du poëte n'attaquoient pas la forme du gouvernement, la religion politique. Prudent dans ses excès, content de se jouer avec les détails, il ne sortoit point du champ, qui lui étoit abandonné. Le Philosophe, au contraire, étoit accusé de ne pas reconnoître les dieux adorés par l'État, de vouloir en introduire d'autres, de mépriser les loix & l'ordre établi, de se donner enfin pour le réformateur général des abus, qui s'étoient glissés dans la république. Quels furent les crimes d'Alcibiade & d'Andocide? C'est d'avoir profané des mystéres aussi anciens que la ville même, & dont la célébration faisoit partie des fêtes solemnelles du culte public; mystéres liés au gouvernement d'une manière si intime, que l'on regardoit l'entreprise des accusés, comme le signal d'un complot secret, comme la marque certaine d'une révolution méditée. S'ils n'avoient fait que railler sur quelque usage populaire ou étranger, personne n'en eût été choqué. Eschyle courut risque de périr, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir révélé quelques secrets d'Éleusis dans une de ses piéces; les plaisanteries d'Aristophane sur le même théâtre étoient impunies.

2°. Ce seroit se former une fausse idée de la nature du ministére sacré chez les Athéniens, que de le regarder comme un état, qui excluoit généralement tous les autres. Les Prêtres ne s'occupoient pas uniquement du soin des autels; & la dignité sacerdotale, seulement incompatible, avec les professions utiles & lucratives, n'empêchoit pas ceux qui en étoient revêtus, de pouvoir aspirer aux premières charges, & exercer les emplois les plus importans de la république. On pourroit le justifier par un grand nombre d'exemples, & particuliérement par celui de Xénophon, historien, philosophe, capitaine illustre, & qui joignoit le sacerdoce à ses autres qualités. Il en remplissoit les fonctions, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son fils tué à la bataille de Mantinée.

Non-seulement le ministére sacré s'accordoit parfaitement avec les emplois civils; il n'empêchoit pas même de porter les armes. Le prêtre & le guerrier se trouvoient souvent confondus. La même main avoit le droit de verser le sang des victimes & celui des ennemis de l'état. On vit combattre à Platée Callias, ministre de Cérès; & cet usage n'étoit pas particulier à Athènes. Les Lacédémoniens, après la bataille dont on vient de parler, firent faire trois tombeaux séparés pour ceux, qu'ils avoient perdus. Le premier fut destiné pour les prêtres; le second, pour le reste des Spartiates; & le troisième, pour les Ilotes.

3.° Comme toute profession utile étoit incompatible avec la dignité sacerdotale, les prêtres avoient un revenu fixe attaché à leur place. On sçait qu'une partie des victimes leur appartenoit; que la plûpart avoient leur demeure dans les bâtimens, qui dépendoient des temples. Mais outre cela, il est certain qu'ils recevoient un honoraire proportionné, sans doute, à l'importance de leurs fonctions & au rang, que tenoit dans la ville la divinité, dont ils étoient les ministres. Il est à présumer que cet honoraire se prélevoit sur les revenus des temples. Ces revenus, appartenans aux temples, & destinés à l'entretien des édifices sacrés & à la dépense ordinaire des sacrifices, étoient souvent fort considérables. On peut en distinguer plusieurs espèces.

L'une des principales, étoit le produit des amendes auxquelles on condamnoit les particuliers; amendes, dont la dixième partie appartenoit à Minerve Poliade, & la cinquantiéme aux autres dieux & aux héros, desquels les tribus portoient le nom. De plus, lorsque les Prytanes ne tenoient pas les assemblées conformément aux loix, chacun d'eux étoit puni par une amende de mille dragmes, qu'il falloit payer à la déesse. Si les Prœdres; c'est-à-dire, les Sénateurs chargés de faire à ces assemblées le rapport des matières sur lesquelles on devoit délibérer, ne le faisoient pas suivant les regles & dans l'ordre prescrit, ils étoient aussi condamnés à une amende de quarante dragmes, appliquée, comme l'autre, au profit de Minerve; ce qui devoit l'enrichir.

Outre cette espèce de revenu, appartenant en commun aux dieux, & qui varioit suivant le nombre & la grandeur des fautes, les temples en avoient de particuliers. C'est le produit des terres consacrées aux divinités. Rien n'étoit plus commun dans la Gréce, que ces fondations. Nous ne parlerons pas ici des terres, que l'on consacroit aux dieux, & qui étoient condamnées à rester éternellement incultes, comme le territoire de Cirrha, proscrit par le décret solemnel des Amphictyons; la campagne située entre Mégare & l'Attique, consacrée aux déesses d'Éleusis, & plusieurs autres; il ne s'agit que de celles que l'on cultivoit, & dont les

les fruits faisoient la richesse des temples. Tel fut le champ, que Xénophon consacra à Diane d'Éphèse, en exécution d'un vœu qu'il lui avoit fait pour son heureux retour, dans la retraite des Dix mille.

Il y avoit encore des terres appartenantes à l'état, & dont les bleds étoient destinés pour les sacrifices, qui se faisoient au nom & aux dépens de la République. Il y avoit aussi des prémices, que les officiers publics, connus sous le nom de Parasites, avoient droit de lever pour les dieux sur toutes les terres. Toutes ces redevances faisoient partie du revenu des temples.

Les dieux, outre le produit des biens appartenans à leurs temples, avoient souvent des droits, qui leur étoient accordés par des conventions particulières. Les Lépréates étoient, par exemple, obligés de payer tous les ans un talent à Jupiter Olympien, en conséquence d'un traité d'alliance fait avec les Éléens dans une de leurs guerres. Ceux d'Épidaure, pour obtenir des Athéniens la permission de couper des oliviers, dont le bois devoit être employé à faire des statues ordonnées par la Pythie, s'étoient engagés à envoyer tous les ans à Athènes, des députés chargés d'offrir en leur nom des sacrifices à Minerve & à Neptune; mais, il faut mettre cette dernière prérogative au rang des redevances, plutôt honorables qu'utiles.

La dixième partie des dépouilles enlevées aux ennemis appartenoit aussi à Minerve. Les biens des trente Tyrans furent employés à faire des vases sacrés. Enfin, tout tournoit au profit des temples. Les dieux avoient une infinité de moyens de s'enrichir. Mais, ce qui contribuoit le plus à l'opulence des temples, dont la réputation étoit établie dans la Gréce, c'est l'argent que les particuliers y portoient tous les jours, pour acquitter quelques vœux, ou pour faire offrir en leur nom des sacrifices aux divinités. La crédulité des peuples étoit un fonds inépuisable. C'est elle qui avoit enrichi les temples de Délos & d'Éleusis, qui entretenoit la magnificence de Delphes; & ces trésors immenses qui furent souvent la proie de l'avarice, étoient le fruit de la superstition.

Les prêtres n'étoient ni les dépositaires ni les administrateurs de ces revenus. Bornés à un simple honoraire, ils n'avoient d'autres fonctions, que d'offrir des prieres & des victimes aux divinités, dont ils étoient les ministres.

Il y a grande apparence que les sommes, provenantes du revenu des terres & des autres biens particuliers, étoient reçues par des personnes préposées à cet effet, & comptables de leur administration. Nous ne pouvons pas même en douter, après ce que nous lisons dans Aristote, qui, parlant des officiers attachés aux temples, fait une mention expresse des gardiens de l'argent appartenant aux dieux. On choisissoit sans doute des citoyens d'une intégrité reconnue; & ils

étoient chargés du détail de l'entretien du temple, & des dépenses ordinaires des sacrifices.

Nous disons des dépenses ordinaires; car pour celles qu'exigeoient les fêtes solemnelles, qui se célébroient à Athènes, avec une magnificence incroyable, comme les Bacchanales & les Panathénées, elles étoient à la charge du Chorège; c'est-à-dire, du chef des chœurs de chaque tribu. Chacune, en effet, avoit son poëte & ses musiciens, qui chantoient à l'envi des hymnes en l'honneur de la divinité. On donnoit pour chefs à ces différens chœurs, les plus riches citoyens; & comme l'exercice de cette charge leur coûtoit beaucoup, pour les dédommager en quelque sorte, on avoit accordé au Chorège de la tribu victorieuse, le droit de faire graver son nom sur le trépied, que cette tribu suspendoit aux voûtes du temple. Cette fonction, quoique ruineuse, étoit fort recherchée, & devoit l'être dans un état Républicain. Outre qu'elle conduisoit aux honneurs, comme la dignité Curule à Rome, elle donnoit beaucoup de crédit dans l'esprit d'un peuple, plus sensible au plaisir, qu'on lui procuroit, qu'à la grandeur des services, & qui estimoit autant un Chorège prodigue, qu'un général victorieux.

A l'égard des amendes, appartenantes en tout ou en partie à la déesse Minerve & aux autres dieux, il y avoit à Athènes des trésoriers publics, destinés à les recevoir. Ils étoient au nombre de dix, & le sort présidoit à leur choix. On les appelloit trésoriers de la déesse, ou receveurs des deniers sacrés. Ils touchoient cet argent en présence du Sénat, & avoient le droit de modérer l'amende, ou même d'en décharger, en cas qu'ils la trouvassent injuste. La statue de Minerve, celle des Victoires, & les autres gages précieux de la durée de l'État, étoient confiés à leur fidélité.

Le trésor, dans lequel on conservoit l'argent consacré aux dieux, étoit dans la citadelle, derrière le temple de Minerve Poliade; situation, qui lui fit donner le nom d'Opistodome. Un double mur lui servoit d'enceinte. Il n'avoit qu'une seule porte, dont la clef étoit entre les mains de l'Épistate, ou chef des Prytanes; dignité fort considérable, mais qui ne duroit qu'un jour. On gardoit dans ce trésor un régistre sur lequel étoient inscrits les noms de tous les débiteurs de l'état, jusqu'au payement entier de l'amende. S'ils étoient insolvables, on agissoit contr'eux avec une sévérité excessive, & quelquefois même avec une cruauté, que la religion n'excusoit pas, quoique l'intérêt des dieux en fût le motif, ou plutôt le prétexte. Miltiade, le libérateur d'Athènes, périt dans les fers, pour n'avoir pu payer l'amende de cinquante talens, à laquelle le mauvais succès de son expédition contre Paros, l'avoit fait condamner par des citoyens, qui ne sçavoient pas distinguer le malheur du crime. Ci-

mon, son fils, fut obligé, pour racheter son corps, de payer la somme entière.

Ces trésoriers sacrés tenoient un rang considérable dans l'ordre des Magistrats destinés à recevoir les deniers publics. Il y en avoit plusieurs espèces, comme plusieurs sortes de revenus. Sigonius, qui a parfaitement traité cette matière dans son sçavant ouvrage sur la république d'Athènes, distingue ces revenus en quatre classes. Nous en avons parlé ci-dessus.

4.° Les prêtres d'Athènes ne composoient point un ordre distinct & séparé des autres ordres de l'état, un corps, qui, réuni sous les mêmes loix, eût un chef, dont l'autorité s'étendît généralement sur tous les membres. La dignité de souverain Pontife étoit inconnue à Athènes; & tous les prêtres étoient chacun séparément attachés aux différens temples, sans que rien les unît entr'eux. Seulement, les temples des divinités plus considérables, comme ceux de Minerve & de Neptune, de Cérés & de Proserpine, renfermoient plusieurs ministres, qui avoient un chef particulier, auquel on donnoit le nom de Grand-prêtre; le nombre des sacrificateurs & des ministres subalternes étoit proportionné à la grandeur de la divinité & à l'importance du culte. Ainsi, à Athènes, il y avoit plusieurs Grands-prêtres particuliers, parce qu'on y adoroit plusieurs divinités, dont le culte demandoit un grand nombre de ministres. Mais, tous étoient indépendans les uns des autres, & aucun d'eux n'avoit autorité sur les prêtres consacrés à un autre culte. Le pouvoir de chacun se bornoit à l'intérieur de son temple; & il n'y avoit pas de pontife souverain, qui, sans être attaché à aucun dieu en particulier, fût le chef de la religion, & eût le droit de présider indifféremment à toutes les fêtes.

Il suit de-là, par une conséquence naturelle, que les ministres des dieux n'étoient point à Athènes juges en matière de religion. Ils n'avoient ni le droit de connoître des actions commises contre la divinité, ni celui de les punir. Leurs fonctions se bornoient au soin d'offrir des sacrifices, & de présenter aux dieux les hommages du peuple; mais, on ne confioit pas à leur zéle celui de tirer vengeance des sacriléges, de l'impiété, de la profanation des mystéres, du blasphême, & des autres crimes, qui intéressoient les objets de leur culte. En effet, comment auroient-ils pu être les juges de ces sortes de procès? Ne formant point de corps visible, ils ne pouvoient former de tribunal. Chacun d'eux, instruit des usages du temple auquel il étoit attaché, ignoroit tout le reste.

Non seulement, les prêtres n'étoient point chargés de la vengeance des crimes contre la religion; ils ne pouvoient pas même, sans un ordre exprès, soit du peuple, soit du Sénat, user du droit qu'ils avoient de dévouer les coupables aux dieux infernaux. C'est

en exécution du décret rendu contre Alcibiade, que les Eumolpides lancérent l'anathême contre lui. C'est en vertu d'un autre décret, qu'ils révoquérent leurs imprécations, lorsque, devenu nécessaire à ses compatriotes, il cessa de leur paroître coupable. L'arrêt, qui ordonna d'abattre les statues de Philippe, pere de Persée, & toutes celles de ses ancêtres; de supprimer toutes les fêtes établies en leur honneur; qui déclara impurs & profanes tous les lieux, où l'on avoit mis quelques monumens, ou quelque inscription à la gloire de ce Prince; enfin, qui renouvella contre lui, tout ce qui avoit été autrefois décerné contre le fils de Pisistrate; cet arrêt, dis-je, enjoignit en même tems à tous les prêtres publics d'Athènes de le maudire, lui, ses enfans, ses troupes & ses états, toutes les fois qu'ils feroient des vœux pour le salut d'Athènes; ressource impuissante contre les armes victorieuses de Philippe; vengeance inutile, mais toujours agréable à un peuple, auquel il ne restoit plus de son ancienne grandeur, qu'une orgueilleuse foiblesse, qui dédaignoit un joug, qu'elle ne pouvoit rompre.

Les causes, relatives au culte des dieux, ressortissoient, suivant M. de Bougainville, au tribunal des Héliastes. *Voyez* Héliastes.

X.

Du Dieu inconnu.

(*a*) Ce qui donna lieu d'honorer un dieu inconnu à Athènes, ce fut, au rapport de Diogène Laërce, une peste, qui ravageoit tout le païs. On fit des vœux & des prieres à tous les dieux, sans en recevoir aucun secours. On consulta l'oracle, pour sçavoir comment on pourroit apporter du remede à un si grand mal. L'oracle répondit qu'il falloit purifier la ville & les campagnes par des sacrifices, sans marquer pourtant quelle divinité il étoit nécessaire d'appaiser. Dans ce doute, on s'adressa à Épiménide de Créte, qui vivoit du tems de Solon. Il se rendit interprête de l'oracle, & conseilla aux Athéniens de lâcher des brebis blanches & des brebis noires par les champs, de les faire suivre par des prêtres, & de sacrifier aux dieux inconnus dans le lieu, où elles s'arrêteroient. Depuis ce tems-là, on vit dans les campagnes de l'Attique, en mémoire de cette expiation, plusieurs autels, sans le nom d'aucun dieu.

Mais, quand S. Paul alla à Athènes, il en trouva un consacré au dieu inconnu; & parlant dans l'Aréopage, il voulut s'attirer l'attention favorable des Athéniens, en louant d'abord leur piété. *Stans Paulus in medio Areopagi, ait: Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores vos video; præteriens enim & videns simulacra vestra, inveni & aram in qua scriptum erat: Ignoto deo.*

S'il faut en croire Théophy-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 563. *& suiv.*

lacte & Ecuménius, cet autel avoit été élevé à l'occasion de la guerre, que les Perses faisoient aux Athéniens. Ceux-ci ne se sentant pas assez forts pour résister à leurs ennemis, envoyérent demander du secours aux Lacédémoniens. Mais, leurs ambassadeurs furent arrêtés en chemin par le dieu Pan, qui se plaignit de ce qu'étant si exacts à adorer tant de dieux différens, il étoit le seul, dont ils négligeassent le culte; & il les assura que, s'ils vouloient lui rendre les honneurs, qui lui étoient dûs, il les feroit sortir vainqueurs de cette guerre. Ils le furent en effet; & en reconnoissance, ils lui bâtirent un temple; mais, dans la crainte que quelque autre dieu qu'ils ne connoissoient point, n'attirât de nouveaux malheurs sur leur ville, ils dresserent dans l'enceinte de ce temple même, un autel, au dieu inconnu, quel qu'il fût.

S. Jérôme a prétendu que cet autel n'avoit pas pour inscription, *Ignoto deo*; mais, *diis Asiæ & Europæ & Africæ, diis ignotis & peregrinis*. C'étoit aussi le sentiment de Pausanias & de Philostrate, & il est embrassé par quelques Modernes.

Mais, quoiqu'il y eût dans la ville & dans la campagne d'Athènes des autels dédiés à plusieurs dieux, comme Pausanias & Philostrate le rapportent avec raison, rien n'empêche de croire qu'il y en eût un élevé en l'honneur d'un seul dieu; d'autant plus que le Texte sacré y est formel: *Inveni & aram in qua scriptum erat: Ignoto deo*; & qu'il n'est nullement probable que S. Paul eût établi son discours aux Athéniens sur un fait qu'ils auroient sçu n'être pas véritable; outre que si l'inscription eût été telle que le prétendent ces Commentateurs, l'Apôtre, en auroit plutôt pris occasion de condamner la pluralité des dieux, que d'expliquer, comme il fit, les attributs du dieu véritable.

Aussi, le sentiment de S. Jérôme est combattu par S. Chrysostome & d'autres Peres Grecs. On voit même que les Athéniens avoient tant de vénération pour ce dieu inconnu, que c'est par lui qu'ils juroient dans les occasions importantes. Nous le voyons dans un Dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*, dans lequel Critias jure par le dieu inconnu des Athéniens; & Tryphon exhorte même les autres à l'adoration de ce dieu: » Pour nous, » dit-il, adorons le dieu inconnu » des Athéniens, que nous avons » découvert, & élevant les mains » au ciel, rendons-lui graces de » nous avoir fait dignes d'être assujettis à une telle puissance. « Cela prouve que l'inscription de cet autel n'étoit que pour un seul dieu, & qu'on le croyoit au-dessus des autres.

Mais, quel étoit ce dieu? Le vénérable Bede, Denys le Chartreux & d'autres Commentateurs ont imaginé que les Athéniens, ayant appris que les Juifs adoroient un Dieu si grand, si puissant, si vénérable, qu'on n'osoit pas seulement le nommer, vou-

lurent aussi l'honorer, afin que leur ville ne manquât de la protection d'aucune divinité. Mais, si cela eût été, les Athéniens, qui pouvoient sçavoir que S. Paul étoit un Juif très-éclairé, puisqu'avant que d'être conduit à l'Aréopage, il avoit prêché dans les synagogues & dans les places publiques d'Athènes, & conféré avec des Stoïciens & des Epicuriens; si cela eût été, encore une fois, ils l'auroient sans doute écouté favorablement, & auroient profité avec joie de ses instructions, eux sur tout qui étoient si curieux de nouveautés. On voit, au contraire, qu'après avoir souhaité d'entendre la nouvelle doctrine qu'il publioit, il fut regardé comme un vain discoureur, qui annonçoit de nouveaux dieux. S. Chrysostome croit aussi qu'on ne le conduisit point à l'Aréopage pour l'entendre, mais pour le punir, parce que c'étoit à ce tribunal, que l'on jugeoit des crimes capitaux.

Il est donc visible que les Athéniens, élevant un autel au dieu inconnu, n'ont jamais pensé à rendre cet honneur au dieu des Juifs, qu'ils ne sçavoient pas alors être le dieu véritable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient de tous les peuples le plus superstitieux, & qu'il y avoit plus d'idoles dans leur ville, que dans toute la Gréce.

Après avoir essayé de donner une idée de l'histoire des Athéniens, aussi-bien que de leurs coûtumes, il est, ce me semble, à propos de dire quelque chose de la partie topographique de leur ville.

DESCRIPTION

TOPOGRAPHIQUE

d'ATHÉNES.

(*a*) La ville d'Athènes, dont on a montré que l'origine remontoit jusqu'à Cécrops, ne fut d'abord composée que de ce qu'on appelloit la citadelle; & cette citadelle prit le nom de Cécropie, de celui de son fondateur. Il s'y forma, avec le tems, différentes bourgades, dont Thésée ne fit qu'une seule & même ville. Cette nouvelle ville, ayant été mise sous la protection spéciale de Minerve, appellée en Grec *Athéné*, Ἀθήνη, en fut nommée Athènes. Les poëtes ont embelli ce fait de leurs fictions. Ils ont dit que Minerve eut un différend avec Neptune pour donner le nom à la ville d'Athènes. Les douze grands Dieux furent choisis pour être arbitres de ce différend, & reglérent que celui des deux, qui pourroit produire la chose la plus utile à la ville, lui donneroit son nom. Neptune, d'un coup de trident, fit sortir de terre un cheval; & Minerve, un olivier; ce qui lui fit adjuger la victoire. Elle donna donc son nom d'Athéné à la ville de Cécrops.

(*a*) Pauf. pag. 3, 4, 5. *& seq.* Strab. pag. 82, 87, 396, 397, 398. *& seq.* Pom. Mel. L. II. c. de Maced. Plin. L. II. c. 77. L. IV. c. 7. L. V. c. 30. *& seq. lib.* Ptolem. L. III. c. 15. D. Vaiss. Géog. Hist. Ecclés. & Civil. Tom. II. pag. 232, 233.

Apollodore, qui rapporte cette fiction, dit que Neptune, qui étoit arrivé le premier dans l'Attique, avoit fait sortir de terre une mer; & que Minerve, en présence de Cécrops, avoit planté un olivier, qui se voyoit encore de son tems dans le temple de Pandore, une des filles de Cécrops.

La ville d'Athènes, s'appelloit encore *Astu*; terme qui veut dire une ville en général. Certains prétendent que ce nom fut propre à la première partie de la ville; c'est-à-dire, à la citadelle. D'autres assurent que ce nom, signifiant en général une ville, se donnoit à celle d'Athènes, comme à la ville par excellence.

Tout-contre la porte de la ville, en venant du Pirée, étoit un grand tombeau, sur lequel étoit une statue équestre en équipage de guerre. Pausanias dit qu'il n'a pu sçavoir qui étoit celui que l'on avoit voulu représenter; mais le cavalier & le cheval étoient de Praxitèle. En entrant dans la ville, on voyoit un édifice, où l'on gardoit tout ce qui étoit nécessaire pour la pompe des Panathénées, tant grandes que petites. Près delà étoit un temple de Cérès, où il y avoit trois belles statues, l'une de la déesse, l'autre de Proserpine, sa fille, & la troisième de Bacchus, qui tenoit un flambeau à la main. Il étoit écrit en caractères Attiques sur la muraille, que c'étoit Polyclète qui avoit fait ces ouvrages. Un peu plus loin, on trouvoit un Neptune, qui allongeoit de dessus son cheval un coup de pique au géant Polybote.

Depuis la porte de la ville jusqu'au Céramique, régnoient plusieurs portiques, dont la façade étoit ornée de statues de bronze, qui représentoient autant d'hommes & de femmes illustres. Un de ces portiques renfermoit quelques chapelles, avec un Gymnase ou lieu d'exercice, consacré à Mercure. Polytion y avoit autrefois sa demeure; & c'est chez lui, dit-on, que quelques Athéniens des plus qualifiés profanérent autrefois les mystéres de Cérès d'Éleusis. Ce lieu, du tems de Pausanias, étoit consacré à Bacchus chantant; ainsi le nommoit-on par la même raison, que l'on appelloit Apollon le chef & le conducteur des Muses. On y voyoit des statues de Minerve Péonienne, de Jupiter, de Mnémosyne & des Muses; une autre d'Apollon faite & consacrée par Eubulide, une autre enfin d'un de ces génies, qui accompagnoient Bacchus; c'est-à-dire, d'Acratus dont le visage seulement étoit en relief sur la muraille. Un peu au de-là étoit encore une chapelle remplie de statues, qui n'étoient que de terre cuite. Là paroissoit Amphictyon, roi d'Athènes, qui recevoit à sa table tous les dieux; Bacchus s'y faisoit sur tout remarquer. On y avoit aussi placé Pégase d'Eleuthère.

Le Céramique étoit un quartier de la ville, qui tiroit son nom de Céramus, un des héros de son tems. Le premier portique à main droite, étoit le portique du Roi; il étoit ainsi appellé, parce que

c'eſt là que le roi tenoit ſon tribunal. Sous la voûte de cet édifice, on avoit rangé quelques ſtatues de terre cuite. On y voyoit Théſée, qui jettoit Sciron dans la mer, & l'Aurore qui enlevoit Céphale. Près de-là étoit une ſtatue de Conon, une autre de ſon fils Timothée, & une autre d'Evagoras, roi de Chypre. Il ne faut pas omettre une ſtatue de Jupiter, dit Eleuthérius, ou le Libérateur, ni une de l'empereur Adrien, qui avoit répandu ſes bienfaits ſur toutes les provinces de ſon empire, mais principalement ſur la ville d'Athènes.

Derrière ce portique, il y en avoit un autre, où étoient peints ce que l'on appelle les douze Dieux. A l'extrémité du mur, Théſée étoit dans un grand tableau, où le peintre avoit repréſenté une manière de Démocratie & le peuple d'Athènes. Au même lieu étoit un grand tableau, qui repréſentoit cet exploit mémorable des Athéniens, lorſqu'ils vinrent au ſecours des Lacédémoniens à Mantinée. Toute la ſuite de cette guerre, l'extrêmité où la Cadmée fut réduite, la défaite des Lacédémoniens à Leuctres, l'irruption des Béotiens dans le Péloponnèſe, enfin le ſecours que Lacédémone tira de l'alliance d'Athènes, tout cela étoit fort bien décrit par pluſieurs hiſtoriens, & ſurtout par Xénophon. Mais, le ſujet dont le peintre avoit fait choix, c'étoit ce combat de cavalerie, où d'un côté Gryllus fils de Xénophon à la tête des Athéniens; de l'autre, Epaminondas à la tête des Thébains, ſignalérent à l'envi leur valeur; & ce grand peintre, c'étoit Euphranor. C'étoit lui auſſi qui, dans un temple voiſin, avoit peint l'Apollon ſurnommé Patroüs. Devant la grande porte de ce dernier temple, on voyoit encore une ſtatue d'Apollon, faite par Léocharès, & une autre du même dieu faite par Calamis, ſous le titre de Libérateur. Suivoit une chapelle de la mere des dieux, où il y avoit une ſtatue de la déeſſe, qui étoit un ouvrage de Phidias. A quelques pas de-là étoit le Sénat des Cinq cens. Ce lieu étoit orné de ſtatues. On y voyoit celle de Jupiter, ſurnommé le Conſeiller, & celle d'Apollon; l'une & l'autre de la main de Piſias; une autre qui repréſentoit le peuple d'Athènes, & que l'on aſſuroit être de Lyſon. On y avoit mis auſſi les portraits de ces grands Hommes, qui, par de ſages loix & d'utiles ordonnances, avoient policé la République; & ces portraits étoient de Protogène. Olbiade tenoit ſa place parmi ces héros.

Auprès du Sénat des Cinq cens, on trouvoit ce que l'on appelloit le Tholus, où les Prytanes avoient coûtume de ſacrifier. On y voyoit quelques ſtatues d'argent, qui n'étoient pas d'une grandeur bien conſidérable. Un peu au-deſſus étoient les ſtatues de ces héros, dont les tribus Athéniennes avoient pris leur nom dans la ſuite des tems. On en trouvoit enſuite d'autres de quelques divinités. On remarquoit ſur tout cel-

le d'Amphiaraüs & celle de la Paix, qui portoit le petit Pluton, entre ses bras. Lycurgue, fils de Lycophron étoit aussi là en bronze, & auprès de lui Callias, qui, selon les Athéniens, leur obtint d'Artaxerxe fils de Xerxès une paix fort avantageuse. On y voyoit encore Démosthène. Auprès de ce grand homme étoit un temple dédié à Mars, où il y avoit deux statues de Vénus, une du dieu, qui étoit un ouvrage d'Alcamène, une autre de Minerve, faite par Locrus, & une de Bellone, qui étoit des enfans de Praxitèle. Devant la porte du temple, on voyoit un Hercule, un Théfée, & un Apollon, qui avoit ses cheveux noués avec un ruban. Outre ces divinités, il y avoit quelques Hommes illustres, qui avoient aussi là leurs statues; comme Calliadès, que la ville d'Athènes regardoit comme un de ses Législateurs, & Pindare, qui, pour avoir loué les Athéniens par une belle ode, mérita d'eux une statue & d'autres bienfaits. Un peu plus loin, étoient rangés Harmodius & Aristogiton.

Quand on alloit au théatre, on voyoit à l'entrée & dans le lieu destiné à la musique, les statues des rois d'Égypte, & ensuite celles des rois de Macédoine, Philippe & Alexandre son fils. On y voyoit encore plusieurs choses dignes de curiosité, mais sur tout une fort belle statue de Bacchus. Près de-là étoit une fontaine, qui donnoit de l'eau par neuf tuyaux, & qui avoit pris de-là son nom. C'étoit Pisistrate qui l'avoit ornée comme elle étoit. Il y avoit par tout des puits dans la ville; mais de fontaines, il n'y avoit que celle-la seule. Plus haut étoient deux temples; l'un de Cérès, l'autre de Proserpine, où il y avoit une statue de Triptolème. Devant la porte du temple, dans un endroit où il y avoit encore une statue de Triptolème, on voyoit une vache d'airain dans l'appareil d'une victime, que l'on conduisoit à l'autel. On remarquoit aussi Épiménide assis. Un peu plus loin, on trouvoit le temple d'Euclée, bâti du butin fait sur les Perses, qui avoient débarqué à Marathon. Au dessus du Céramique & de ce portique, que l'on nommoit le portique du Roi, étoit un temple de Vulcain, où l'on avoit mis une statue de Minerve. Près de-là, on trouvoit le temple de Vénus Uranie ou la Céleste, que les Assyriens ont honorée avant tous les autres peuples de la terre.

En allant au Pœcile, qui étoit un portique, que l'on avoit ainsi nommé à cause de la variété de ses peintures, on rencontroit un Mercure en bronze. Il étoit représenté sous le titre d'Agoréus, ou de divinité, qui préside aux marchés. Après, étoit une porte, ou pour mieux dire, une espèce d'arc de triomphe, que les Athéniens avoient bâti pour servir de trophée à ceux qui enfoncérent la cavalerie de Cassandre & le corps de cavalerie étrangère, qu'il avoit à sa solde, l'un & l'autre commandés par Plistarque son frere. Quand on étoit dans le Pœcile, le premier tableau, qui se présen-

toit, c'étoit le combat des Athéniens, avec les Lacédémoniens à Œnoé, qui étoit un bourg de l'Argolide. Le dessein du peintre n'avoit pas été de faire l'image d'un combat, dans le tems qu'il est le plus échauffé, & que chacun des combattans ramasse tout ce qu'il a de force & de courage pour remporter la victoire; mais, il avoit pris le moment que deux armées, qui sont en présence, commencent à s'ébranler pour en venir aux mains. Au milieu du mur, on voyoit Thésée, qui, à la tête des Athéniens, combattoit les Amazones. Le tableau suivant représentoit les Grecs qui saccageoient Troye, & leurs chefs qui tenoient conseil sur l'attentat d'Ajax contre Cassandre. On y distinguoit Ajax lui-même, & dans un grouppe de captives, la malheureuse Cassandre. Le dernier tableau étoit la peinture du combat de Marathon. On y voyoit d'un côté les Athéniens avec les Platéens, peuples de Béotie & les fidéles alliés d'Athènes, de l'autre côté les Perses. Il sembloit d'abord que l'avantage fut égal de part & d'autre; mais, à l'endroit du tableau où le combat étoit dé-jà plus engagé, on voyoit les Barbares lâcher pied, s'enfuir & se culbuter les uns les autres en voulant passer un marais. Au bas du tableau étoient les vaisseaux Phéniciens, que les Barbares tâchoient de regagner; mais, les Grecs qui les poursuivoient, en faisoient une horrible boucherie.

En ce même endroit étoit le portrait de Marathon, ce héros, qui avoit donné son nom au champ de bataille. Le peintre n'y avoit pas oublié Thésée, qu'il avoit représenté sortant de dessous terre, ni Minerve, ni Hercule, que les Marathoniens avoient révéré comme un dieu avant tous les autres Grecs. Parmi les combattans, ceux, qui paroissoient effacer les autres, étoient Callimaque, le premier que les Athéniens eussent honoré de la dignité de Polémarque, Miltiade un des chefs de l'armée Athénienne, & le héros Echetlée. Outre ces tableaux, on voyoit des boucliers, qui étoient attachés à la muraille, avec une inscription, qui portoit que c'étoient les boucliers des Scionéens & de quelques troupes auxiliaires, qu'ils avoient avec eux. Il y en avoit encore d'autres, que l'on avoit frottés de poix pour les défendre de la rouille & de l'injure du tems. On dit que ceux-ci, avec quelques autres dépouilles, avoient été pris sur les Lacédémoniens dans l'isle de Sphactérie. Le devant de ce portique étoit orné de statues; & on y remarquoit entre autres, celle de Solon & celle de Séleucus.

Dans la place publique d'Athènes, il y avoit plusieurs monumens, comme l'autel de la Pitié, divinité que les Athéniens seuls honoroient d'un culte particulier. Près de la place, il y avoit un lieu d'exercice, ou Gymnase, qui portoit le nom de Ptolémée, son fondateur. On y voyoit des Hermes ou Mercures en marbre, de figure quarrée, qui étoient d'une grande beauté. Ptolémée y étoit

en bronze, aussi-bien que Juba le Libyen, & Chrysippe de Soli. Le temple de Thésée n'étoit pas loin de-là. On y trouvoit de fort belles peintures; premièrement, le combat des Athéniens contre les Amazones, & ce combat étoit encore gravé sur le bouclier de Minerve, & sur le piédestal de la statue de Jupiter Olympien; en second lieu, la querelle des Centaures avec les Lapithes, où Thésée étoit représenté tuant de sa main un Centaure, pendant que les autres paroissoient combattre à forces égales. Le troisième tableau étoit un énigme pour ceux, qui ne sçavoient pas ce que les Athéniens racontoient de Thésée; outre que le tems en avoit effacé une partie, & que le peintre Micon n'avoit pas achevé toute l'histoire, qui en faisoit le sujet.

Ce qui se présentoit ensuite, c'étoit le temple des Dioscures, qui étoit très-ancien. Castor & Pollux y étoient debout, & leurs enfans à cheval. Leurs aventures avoient été peintes par Polygnote, entr'autres l'enlevement & les noces des filles de Leucippe. Pour le tableau des Argonautes, il étoit de Micon, qui s'étoit sur tout étudié à bien peindre Acaste & ses chevaux. Au-dessus du temple des Dioscures, étoit une chapelle dédiée à Aglaure. En avançant un peu, on trouvoit le Prytanée, où l'on gardoit les loix de Solon écrites dans un tableau. Ce lieu étoit encore considérable par quantité de statues, comme celles de la Paix, de Vesta, & de plusieurs Hommes célebres, au rang desquels étoit Autolycus, fameux Pancratiaste; car, pour celles de Miltiade & de Thémistocle, on en avoit ôté l'inscription, pour mettre en sa place les noms d'un Thrace & d'un Romain. En descendant vers la ville basse, le premier monument que l'on rencontroit, étoit le temple de Sérapis, dont Ptolémée apporta le culte à Athènes. Un peu plus bas, on montroit le lieu où Pirithoüs & Thésée s'engagérent à aller ensemble à Lacédémone, & de-là dans la Thesprotie. Près de-là étoit le temple de Lucine.. Les Athéniens étoient les seuls, qui voiloient ses statues jusqu'au bout des pieds. Ils en avoient trois, dont ils disoient que deux leur étoient venues de Créte, & avoient été consacrées par Phèdre. Pour la troisiéme, qui étoit la plus ancienne, des femmes d'Athènes avoient assuré à Pausanias, qu'elle avoit été apportée de Délos par Erysicthon.

Avant que nous entrions, dit Pausanias, dans le temple de Jupiter Olympien, il est bon de dire que c'est Adrien, l'Empereur des Romains, qui l'avoit consacré, en y plaçant cette belle statue, qui attiroit les yeux de tout le monde, non par sa grandeur, car à Rhodes & à Rome on voyoit aussi de ces statues colossales; mais, par sa richesse, car elle étoit d'or & d'ivoire; & par la proportion de ses parties, en quoi l'on remarquoit sur tout l'habileté de l'ouvrier. On voyoit dans ce temple deux statues de l'empereur Adrien, faites de marbre de Thase, & deux autres de marbre d'Égypte. Sur les colonnes du temple, étoient

représentées en bronze toutes ces villes, que les Athéniens appelloient les colonies d'Adrien. L'enceinte du temple étoit pour le moins de quatre ſtades; & dans ce long circuit, on ne trouvoit pas un endroit qui fût vuide de ſtatues; parce que chaque ville, pour ſignaler ſon zéle, avoit voulu donner la ſienne. Mais, les Athéniens s'étoient particuliérement diſtingués par le magnifique coloſſe, qu'ils avoient érigé à ce Prince, & qui étoit placé derrière le temple. Cette enceinte renfermoit auſſi pluſieurs antiquités; un Jupiter en bronze, un vieux temple de Saturne & de Rhéa, un bois ſacré, qu'on appelloit le bois d'Olympie. Là ſe voyoit une ouverture large d'environ une coudée, par où, ſelon les Athéniens, les eaux s'écoulérent après le déluge de Deucalion. Tous les ans, ils jettoient dans ce gouffre une eſpèce de pâte, faite avec de la farine de froment & du miel. Parmi ces Antiquités étoit encore une colomne, où il y avoit une ſtatue d'Iſocrate.

Au reſte, le temple de Jupiter Olympien étoit très-ancien. On prétendoit que c'eſt Deucalion, qui l'avoit bâti; & pour preuve que Deucalion demeuroit à Athènes, on montroit ſon tombeau aſſez près du temple. Mais, l'empereur Adrien avoit décoré la ville par bien d'autres monumens. Il avoit bâti le temple de Junon, celui de Jupiter Panellénien, & un autre qui étoit commun à tous les dieux. Dans ce dernier, on admiroit ſur tout ſix vingts colomnes de marbre de Phrygie, & des portiques dont les murs étoient de même marbre. On y avoit pratiqué des niches, qui étoient ornées de peintures & de ſtatues, & dont le plafond brilloit d'or & d'albâtre. Il y avoit près du temple une bibliothéque & un lieu d'exercice, qui portoit le nom d'Adrien, où on voyoit cent colomnes de beau marbre, tiré des carrières de Libye.

Quand on avoit paſſé le temple de Jupiter Olympien, on trouvoit ſur ſon chemin une ſtatue d'Apollon Pythien, & enſuite un temple du même dieu, mais ſurnommé Delphinien. A l'égard de ce quartier de la ville, que l'on appelloit les Jardins, & où l'on voyoit un temple de Vénus avec une ſtatue de la déeſſe de figure quarrée, comme étoient les Hermes, on n'en avoit ſçu rien dire de particulier à Pauſanias. L'inſcription portoit ſeulement que c'étoit Vénus la céleſte & la plus ancienne de ces déeſſes, à qui l'on donnoit le nom de Parques. Mais pour la ſtatue de la Vénus aux Jardins, c'étoit un ouvrage d'Alcamène & des plus beaux qu'il y eût à Athènes. Hercule avoit auſſi là ſon temple, dit le Cynoſarge, à cauſe d'une chienne blanche. Dans ce temple, on voyoit pluſieurs autels, l'un dédié à Hercule, l'autre à Hébé, qui étoit, à ce que l'on dit, fille de Jupiter, & femme d'Hercule; un autre, à Alcmène; un autre enfin, à Iolas, qui fut le compagnon d'Hercule dans la plûpart de ſes travaux.

Le Lycée étoit un lieu, qui avoit pris ſon nom de Lycus, fils

de Pandion. Ce fut toujours une opinion commune parmi les Athéniens, que c'étoit autrefois un temple d'Apollon, surnommé Lycien. Derrière le Lycée, on voyoit le tombeau de Nisus, roi de Mégare. Les Athéniens avoient deux rivières; l'une étoit l'Ilisse; & l'autre qui tomboit dans celle-ci, étoit l'Eridan. Quand on avoit passé l'Ilisse, on trouvoit un endroit, nommé Agréa, & un temple de Diane Agrotéra, ou la Chasseresse. Je finirai cet article, dit Pausanias, par un monument qui ne fait pas autant de plaisir à expliquer, qu'il cause de surprise & d'admiration, quand on le voit; je veux dire, ce stade de marbre blanc, dont je ne puis faire comprendre la grandeur, qu'en disant qu'il commence à la colline, qui est au-dessus de l'Ilisse, & qu'il vient aboutir droit à la rivière, en forme de demi-lune par un double mur d'un & d'autre côté. C'étoit Hérode Atticus, qui avoit fait construire ce magnifique stade; & il y épuisa presque toute une carrière du mont Pentélique.

Du Prytanée on descendoit par la rue des Trépieds, ainsi dite, parce que le long de cette rue on trouvoit plusieurs temples considérables, dans lesquels il y avoit quantité de trépieds de bronze, où l'on conservoit des ouvrages d'un très-grand prix; entr'autres le Satyre, dont Praxitèle s'applaudissoit tant. Dans le même quartier, il y avoit un temple de Bacchus, où l'on voyoit un petit Satyre, qui présentoit un gobelet à ce dieu, un Amour qui étoit debout, & un Bacchus. Ces deux dernières divinités étoient de Thymilus. Près du théatre étoit un vieux temple de Bacchus, dans l'enceinte duquel il y avoit deux chapelles avec deux statues du même dieu. Celle de Bacchus dit d'Eleuthère étoit d'or & d'ivoire, de la façon d'Alcamène. On trouvoit aussi là quelques peintures, parmi lesquelles, on en remarquoit sur tout une, qui étoit celle de Bacchus ramenant Vulcain dans le ciel. Un second tableau présentoit Lycurgue & Penthée, que Bacchus châtioit de leur insolence. Dans un troisième tableau étoit Ariadne, qui dormoit. On voyoit d'un côté Théfée qui mettoit à la voile pour l'emmener; & de l'autre, Bacchus qui venoit pour la lui enlever. A quelque distance du temple de Bacchus & du théatre qui y tenoit presque, on voyoit un édifice fait sur le modele du pavillon de Xerxès. Cet édifice étoit moderne, du tems de Pausanias; car, l'ancien fut brûlé par Sylla, lorsqu'il prit Athènes.

Nous voilà arrivés au théatre. Il étoit orné d'un grand nombre de portraits de Poëtes, soit tragiques, soit comiques; mais assez obscurs pour la plûpart. Car, entre les comiques, à la réserve de Ménandre, il n'y en avoit pas un seul qui fût célebre. Parmi les tragiques, ceux qui tenoient le premier rang avec raison, étoient Euripide & Sophocles. Sur cette muraille, que l'on nommoit Australe, parce qu'elle étoit au midi, & qui joignoit le théatre à la citadelle, on voyoit une tête de la Gorgone Méduse,

qui étoit dorée & relevée en bosse sur l'égide. Tout au haut du théatre, il y avoit dans l'épaisseur du mur une grotte, d'où, par un escalier dérobé, on descendoit au pied de la citadelle. Dans cette grotte, on pouvoit voir un trépied, où étoient représentés Apollon & Diane, qui tuoient les enfans de Niobé. Dans le chemin, qui menoit du théatre à la citadelle, on trouvoit le tombeau de Calus, qui fut tué par Dédale. Un lieu, qui méritoit une attention particulière, c'étoit le temple d'Esculape, tant à cause de plusieurs statues de lui & de ses enfans, que pour les belles peintures, qui s'y voyoient. Dans ce temple étoit une fontaine près de laquelle on dit que Mars tua Halirrhothius, fils de Neptune. Après le temple d'Esculape, sur le chemin qui menoit à la citadelle, on avoit le temple de Thémis, & à l'entrée, le tombeau du malheureux Hippolyte, dont la mort fut, dit-on, l'effet des imprécations de son pere. Enfin, il y avoit encore là un temple dédié à la Terre, surnommée la Nourricière, & un autre consacré à Cérès Verdoyante.

Il n'y avoit qu'un seul chemin pour entrer dans la citadelle; car, de tout autre côté, elle étoit fermée, ou par des rochers fort escarpés, ou par un bon mur. Les vestibules, qui y conduisoient, étoient couverts d'un marbre blanc, qui, soit pour la grandeur des prierres, soit pour les ornemens, passoit tout ce que l'on voyoit ailleurs de plus beau. A droite, étoit une chapelle de la Victoire, mais dont la statue n'étoit point aîlée. Cette chapelle donnoit d'un côté sur la mer; & c'est de-là, dit-on, qu'Egée se précipita. A gauche étoit une salle, où il y avoit des peintures. Du temps de Pausanias, on ne connoissoit rien à plusieurs, parce que le tems les avoit effacées. Cependant, on distinguoit encore Diomède, qui emportoit de Lemnos les fleches de Philoctere, & Ulysse qui enlevoit le palladium de la citadelle de Troye. Dans un autre tableau, on voyoit Oreste & Pylade. Le premier poignardoit Egisthe; & le second tuoit les enfans de Nauplius, qui étoient venus au secours d'Egisthe. Dans un autre, c'étoit Polyxène, que l'on immoloit sur le tombeau d'Achille. C'étoit Polygnote, qui avoit fait ces tableaux, aussi-bien que celui où Ulysse étoit représenté dans le moment qu'il étoit apperçu par Nausicaë & par ses femmes. Il y avoit encore d'autres peintures, dont les principaux sujets étoient Alcibiade avec les marques de la victoire, qu'il remporta à Némée dans une course de chevaux, & Persée qui apportoit la tête de Méduse à Polydecte, roi de Sériphe.

En entrant dans la citadelle, on trouvoit un Mercure & les trois Graces, que l'on attribuoit à Socrate, fils de Sophronisque. On voyoit aussi dans la citadelle, Diitréphès en bronze, tout percé de fleches. Auprès de cette statue étoit celle d'Hygie, que l'on dit avoir été fille d'Esculape, & une

autre de Minerve, surnommée Hygiéa. Nous ne parlerons point de plusieurs autres moins célebres; mais, nous remarquerons qu'il y avoit en ce lieu un petit banc de pierre, où, selon les Athéniens, Silène se reposa, lorsque Bacchus vint pour la premiere fois dans l'Attique. Il y avoit bien d'autres Antiques dans la citadelle d'Athènes, & en particulier un petit Lycius, qui étoit fils de Myron. Il étoit en bronze portant un vase sacré. C'étoit Myron lui-même qui l'avoit fait; de même que la statue de Persée dans l'attitude où vraisemblablement, il étoit, quand il tua Méduse. Mais, il ne faut pas oublier une chapelle de Diane Brauronia, dont la statue étoit de Praxitèle. Il ne faut pas oublier non plus un cheval de bronze, fait à la ressemblance de ce fameux cheval de bois de Troye. La forme de ce cheval de bronze avoit tout ce que l'on dit de cet autre cheval de Troye; car, on voyoit Ménesthée, Teucer, & les fils de Théfée, qui, penchés, épioient le moment de descendre. Derrière ce cheval, il y avoit plusieurs statues, entr'autres, une faite par Critias, d'un homme, qui, du tems que Charinus étoit Archonte, disputa le prix de la course tout armé. Œnobius y avoit aussi sa statue pour récompense d'une très-belle action. Le Pancratiaste Hermolycus & Phormion, fils d'Asopicus, étoient aussi là en bronze.

On voyoit encore là une Minerve, qui châtioit le Silène Marsyas, pour avoir emporté une flûte, qu'elle avoit jettée, & qu'elle ne vouloit pas qu'on ramassât. A tous ces monumens nous ajoûterons un tableau, qui représentoit le combat de Théfée contre le Minotaure. Dans un autre tableau, on voyoit Phryxus, fils d'Athamas, immolant le bélier, qui l'avoit porté à Colchos. Il y avoit encore un Hercule, qui étouffoit de gros serpens dans ses mains, comme le dit la fable; une Minerve, qui sortoit de la tête de Jupiter; & enfin un taureau, qui fut consacré en ce lieu-là par le Sénat de l'Aréopage.

Ceux, qui préférent les beautés de l'art à la simple Antiquité, auroient pu voir un guerrier inconnu, qui avoit la tête dans un casque; ses ongles étoient d'argent; c'étoit un ouvrage de Clœétas; une statue de la Terre suppliante, qui demandoit de la pluye à Jupiter, soit que les Athéniens eussent autrefois manqué d'eau, ou que toute la Gréce eût été affligée d'une sécheresse générale; une statue de Timothée fils de Conon, & une de Conon même; une autre de Progné, qui méditoit d'égorger son fils, & celle d'Itys; une autre de Minerve avec l'olivier, qu'elle donnoit aux Athéniens; une autre de Neptune, qui faisoit sortir de la terre une source d'eau en leur faveur; une autre enfin, de Jupiter Poliéus, qui étoit de la façon de Léocharès.

Il faut maintenant dire un mot du Parthénon. Sur le fronton de la façade, on voyoit tout ce qui avoit rapport à la naissance de Minerve. Sur le fronton de derrière, l'ou-

vrier avoit repréſenté le différend, qui ſurvint entre Neptune & Minerve, au ſujet de l'Attique. La ſtatue de la Déeſſe étoit d'or & d'ivoire. Du milieu de ſon caſque s'élevoit un ſphinx, les deux côtés du caſque étoient ſoûtenus par des griffons. La ſtatue étoit toute droite avec une tunique, qui lui deſcendoit jusqu'au bout des pieds. Sur ſon eſtomac, il y avoit une tête de Méduſe en ivoire; & auprès de la Déeſſe, une Victoire haute d'environ quatre coudées. Minerve tenoit une pique dans ſa main, ſon bouclier étoit à ſes pieds; près de ſa pique en bas, étoit un ſerpent, ſymbole d'Erichthonius; ſur le piédeſtal, il y avoit un bas-relief, qui repréſentoit Pandore, & ce que l'on diſoit de ſa naiſſance. Il n'y avoit, dans le Parthénon, qu'une ſeule ſtatue d'homme; c'étoit celle de l'empereur Adrien. Mais à l'entrée, on voyoit celle d'Iphicrate, ce général Athénien, connu par tant de belles actions. Hors du temple, on remarquoit un Apollon en bronze, qui paſſoit pour être Phidias, & qu'on ſurnommoit Parnopius.

On voyoit encore dans la citadelle d'Athènes, une ſtatue de Périclès, fils de Xantippe, & une de Xantippe même. La ſtatue de Périclès étoit iſolée; mais, à côté de Xantippe étoit Anacréon de Téos. Il étoit repréſenté comme un homme, qui avoit un peu de vin dans la tête, & qui chantoit. Enſuite, c'étoit Ino, fille d'Inachus, & Calliſte, fille de Lycaon. Leurs ſtatues étoient un ouvrage de Dinomène. Le mur de la citadelle du côté du midi étoit orné de diverſes peintures, dont voici le ſujet: La guerre des Dieux contre les Géans, qui habitoient la Thrace & l'iſthme de Pallène; le combat des Athéniens contre les Amazones; leur victoire ſur les Perſes à la journée de Marathon, & la défaite des Gaulois en Myſie. Chaque tableau étoit d'environ deux coudées. C'étoit Attale qui les avoit mis & conſacrés dans le lieu où ils étoient. Olympiodore avoit auſſi là ſa ſtatue, auprès de laquelle étoit une Diane en bronze, ſous le nom de Diane Leucophryné. La Minerve aſſiſe, que l'on voyoit dans la citadelle d'Athènes, etoit d'Endœus.

Le temple d'Erechthée étoit encore à voir; dans le parvis, il y avoit un autel dédié à Jupiter ſurnommé le Grand. Cet autel avoit cela de particulier, que l'on n'y ſacrifioit rien d'animé. On ſe contentoit d'y faire des offrandes, & l'on ne ſe ſervoit pas même de vin dans les libations. En entrant on trouvoit trois autels. Le premier étoit conſacré à Neptune; & ſuivant un ancien oracle, on y ſacrifioit auſſi à Erechthée. Le ſecond, à Butès qui étoit un de leurs héros; & le troiſieme, à Vulcain. Sur les murs, on avoit peint à fraiſque l'hiſtoire du héros, & toutes les aventures qui avoient quelque rapport à lui ou à ſa famille. Ce temple étoit double. On y voyoit un puits dont l'eau étoit ſalée; ce qui n'étoit pas bien merveilleux; car on a connu d'autres endroits, où il y avoit également des puits ſemblables. Mais, ce

que

que l'on trouvoit de plus remarquable en celui dont nous parlons; c'eſt que par le vent du midi, ſes eaux devenoient bruyantes, & que ſur la pierre qui le couvroit, étoit empreinte la figure d'un trident; ce que les Athéniens regardoient comme une marque de l'ancienne prétention de Neptune ſur l'Attique. Au reſte, ce n'étoit pas ſeulement la ville, qui étoit ſous la protection de Minerve, c'étoit encore tout le païs. Car, quoique chaque peuple de l'État eût ſes dieux particuliers, tous néanmoins honoroient la Déeſſe d'un culte commun. La plus vénérable de toutes ſes ſtatues étoit même celle, qui, longtems avant que les Athéniens euſſent quitté leurs bourgades pour ſe raſſembler & ne faire plus qu'un ſeul peuple, fut d'un conſentement unanime, conſacrée dans le quartier où étoit la citadelle, & qui alors compoſoit toute la ville d'Athènes.

Dans le temple de Minerve Poliade, il y avoit quelques antiquités; premièrement une ſtatue de Mercure, qui n'étoit que de bois, & que l'on diſoit avoir été donnée par Cécrops. Elle étoit faite de pluſieurs branches de myrte, jointes enſemble avec une adreſſe merveilleuſe; ſecondement une eſpèce de ſiége pliant fait par Dédale; enfin, pluſieurs dépouilles remportées ſur les Perſes, entr'autres la cuiraſſe de Maciſtius, qui commandoit la cavalerie des ennemis au combat de Platée, & un ſabre que l'on aſſuroit être celui de Mardonius. On y voyoit auſſi un olivier que l'on regardoit encore comme un monument du débat, que Minerve eut avec Neptune. On prétend que les Perſes ayant mis le feu à la ville d'Athènes, cet olivier fut brûlé, & que le même jour il repouſſa juſqu'à la hauteur de deux coudées. Le temple de Pandroſe touchoit à celui de Minerve. Il y avoit en outre auprès de ce dernier une maiſon habitée par deux vierges, que les Athéniens appelloient du nom de Canéphores, comme qui diroit, *porteuſes de corbeilles*. Ces deux vierges paſſoient un certain tems au ſervice de la déeſſe; enſuite de quoi, elles étoient remplacées par deux autres vierges. Près du même temple, étoit une ſtatue haute ſeulement d'une coudée & fort legére, qui repréſentoit une vieille. L'inſcription portoit que c'étoit la ſervante d'une certaine Lyſimaque. On voyoit auſſi deux grandes ſtatues de bronze dans l'attitude de deux hommes qui ſe battoient. On croit que l'un étoit Erecthée, l'autre Eumolpe. Mais, dit Pauſanias, ceux qui ont quelque connoiſſance de l'Antiquité, ſçavent bien que le dernier eſt plutôt Immaradus, fils d'Eumolpe, qui fut tué par Erecthée. Nous paſſons ſous ſilence quelques autres antiquités, qui étoient dans la citadelle.

Mais, avant que de la quitter, nous parlerons encore de deux monumens, qui étoient le fruit de la dixième partie du butin que les Athéniens avoient fait ſur leurs ennemis. Le premier étoit une Minerve en bronze, qui avoit été

payée du prix des dépouilles remportées sur les Perses à la journée de Marathon. C'étoit un ouvrage de Phidias. Mys, excellent graveur, avoit représenté sur le bouclier de la Déesse, le combat des Centaures & des Lapithes, & plusieurs autres histoires d'après les desseins de Parrhasius, fils d'Evénor. Cette statue étoit si haute que l'aigrette du casque & la pointe de la pique pouvoient être apperçues de Sunium. Le second monument étoit un char d'airain, à quoi l'on avoit employé la dixième partie des dépouilles enlevées sur les Béotiens & sur les habitans de Chalcis en Eubée. Nous finirons par deux statues, qui méritent tout autant d'attention, & peut-être encore plus, qu'aucun autre monument. C'étoient la statue de Périclès, fils de Xantippe, & celle de Minerve Lemnienne, qui étoit constamment le chef-d'œuvre de Phidias, & qui portoit le surnom de Lemnienne, parce que c'étoient les habitans de Lemnos, qui l'avoient consacrée.

Quand on étoit descendu, je ne dis pas au bas de la ville, mais seulement au de-là des portiques de la citadelle, on voyoit une fontaine, & tout auprès un temple d'Apollon & du dieu Pan. Là étoit aussi un antre, où l'on dit qu'Apollon eut commerce avec Créuse, fille d'Erecthée. Plus bas étoit le quartier de la ville, qu'on nommoit l'Aréopage. Dans la salle de l'audience, il y avoit deux marches d'argent, où s'asseyoient l'accusateur & l'accusé. On nommoit l'une, le siége de l'injure; & l'autre, le siége de l'innocence. Près de-là étoient le temple de ces Déesses, que les Athéniens qualifioient Sévères, & qu'Hésiode dans sa Théogonie appelloit du nom d'Erinnys. Tous ceux, qui étoient absous dans l'Aréopage, sacrifioient à ces divinités; & les autres avoient la même permission, étrangers & citoyens. Dans l'enceinte de l'Aréopage, on montroit le tombeau d'Œdipe.

Les Athéniens avoient dans la ville plusieurs autres tribunaux, mais beaucoup moins célebres. Ils avoient en premier lieu le Parabyste & le Trigone, qui avoient pris leur dénomination; l'un, d'un endroit fort obscur, où l'on ne jugeoit que de petites causes; l'autre, de sa figure triangulaire; secondement, la chambre rouge & la chambre verte, qui avoient toujours gardé ces noms-là depuis leur institution, à cause des couleurs qui les distinguoient alors; troisièmement, la chambre du soleil, qui, de tous les tribunaux, étoit le plus grand & le plus fréquenté. On la nommoit ainsi, parce qu'elle étoit exposée au soleil. Les procès criminels pour cause de meurtre, quoiqu'ils se jugeassent dans plusieurs autres chambres, étoient néanmoins particulièrement attribués à celle, qu'ils appelloient la chambre du Palladium. On convient que Démophon est le premier criminel, qui y ait été cité; mais, on ne sçait pas bien de quel crime il étoit accusé. Il y avoit encore la chambre Delphinienne, où l'on jugeoit ceux, qui, s'avouant coupables d'ho-

micide, se retranchoient sur le droit. Ce fut à ce tribunal que Thésée fut absous, après avoir tué Pallas & ses fils, qui tramoient une conspiration contre l'État; car, avant ce jugement, tout homme, qui en avoit tué un autre, étoit obligé de quitter le païs ou de subir la loi du talion. Les Athéniens avoient de plus dans le Prytanée une jurisdiction particulière, établie pour juger le fer, & les autres choses inanimées, qui avoient occasionné la mort d'un homme. Vers la partie maritime du Pirée étoit un endroit, que l'on nommoit Phréattys, où les bannis, qui, à leur retour, se trouvoient accusés de quelque nouveau crime, plaidoient leur cause à bord de leur vaisseau, devant des juges qui étoient sur le rivage, & l'on prétend que Teucer est le premier, qui ait été ainsi purgé du meurtre d'Ajax en présence de Télamon.

Assez près de l'Aréopage, on voyoit une galére qui étoit faite pour servir à la pompe des Panathénées. Cette galére n'avoit rien d'extraordinaire pour la grandeur, & n'approchoit pas de celle de Délos, qui avoit neuf rangs de rames. Hors de la ville, dans les bourgades, & par tout sur les grands chemins, on rencontroit des temples, consacrés aux dieux, & une infinité de monumens érigés en l'honneur de tout ce qu'il y avoit eu de héros & de grands hommes parmi les Athéniens. Mais, au sortir de la ville & près des murs, on trouvoit d'abord l'Académie. Nous avons déjà dit un mot de ce lieu si célebre, à son article; mais, comme nous n'y avons touché que très-legérement les choses remarquables dont on l'avoit embelli, nous allons les faire connoître ici dans un certain détail.

La première chose qu'on rencontroit en entrant, c'étoit une place consacrée à Diane, & ornée de statues. Bacchus, surnommé d'Éleuthére, y avoit aussi son temple; voilà pour les divinités. Quant aux tombeaux, le premier étoit celui de Thrasybule, fils de Lycus. Ensuite venoient ceux de Périclès, de Chabrias & de Phormion; puis les cénotaphes de tous les braves Athéniens, qui avoient péri dans les combats, soit de terre, soit de mer, excepté ceux qui périrent à Marathon. Car, on avoit fait honneur à leur mémoire dans le lieu même où ils avoient signalé leur courage. Les autres étoient inhumés le long du chemin, qui menoit à l'Académie; & sur leurs tombes, il y avoit des colomnes, où étoient marqués le nom & le lieu natal de chacun d'eux. Premièrement ceux, qui, après avoir poussé leurs conquêtes dans la Thrace, jusqu'au Drabisque, se virent tout à coup enveloppés par les Édons, qui les taillérent en piéces, mais qui, à ce que l'on dit, périrent ensuite eux-mêmes par la foudre du ciel. Sur le devant d'un tombeau, on voyoit un cippe, où étoient représentés deux cavaliers les armes à la main; l'un étoit Mélanopus, & l'autre Macartus, qui combattirent en bataille rangée contre les Lacédémoniens & les Béotiens, entre Éleusis & Tanagre.

Ensuite étoit un monument, érigé en l'honneur de ces braves Thessaliens, qui, suivant les traités d'alliance faits avec les Athéniens, vinrent à leur secours, dans le tems que les peuples du Péloponnèse, sous la conduite d'Archidame, voulurent envahir l'Attique. Les archers Crétois, que ces Thessaliens avoient amenés avec eux, avoient le leur à part. Puis se voyoit la sépulture de plusieurs Athéniens, & entr'autres de Clisthène. On n'avoit pas manqué de dresser sur le même chemin un monument à ceux de la cavalerie Athénienne, qui partagérent le danger avec ces Thessaliens, dont nous venons de parler. Là étoient aussi représentés le Cléonéens, qui vinrent au secours d'Athènes, avec les Argiens. Plus loin étoient les tombeaux des Athéniens, qui, immédiatement avant la guerre des Perses, combattirent vaillamment contre les Éginétes.

L'on ne finiroit pas, si l'on vouloit faire un détail exact de tout ce qu'il y avoit de monumens érigés en l'honneur des Athéniens, qui, les uns d'un côté, les autres d'un autre, étoient morts en combattant pour leur patrie. Ceux, qui périrent à Olynthe, n'étoient pas les moins illustres, ni les moins distingués. Mais, on remarquoit sur tout le tombeau de Mélésandre, qui remonta le Méandre, avec ses vaisseaux, pour passer dans la haute Carie. Là étoit encore honorée la mémoire de ceux, qui payérent de leur personne dans la guerre contre Cassandre, aussi-bien que des Argiens, qui se liguérent autrefois avec Athènes.

Nous dirons encore un mot des Généraux, qui avoient leur sépulture dans le lieux dont il s'agit. Un des plus considérables étoit Apollodore. Eubulus, fils de Spinter y étoit aussi inhumé avec plusieurs autres, dont la valeur ne fut pas secondée de la fortune. Parmi ces derniers, les uns avoient conjuré contre le tyran Lacharès ; les autres vouloient chasser la garnison Macédonienne, qui étoit dans le Pirée. Mais, les uns & les autres périrent par la trahison de leurs confidens. Là étoient encore ceux, qui perdirent la vie devant Corinthe ; occasion fatale, où Dieu, dit Pausanias, montre, ainsi qu'au combat de Leuctres, que ce que les Grecs appellent valeur, n'est rien sans le secours de la fortune. Après ceux-là, on trouvoit une colomne avec une inscription en vers élégiaques, qui portoit que ce monument avoit été érigé en l'honneur d'un grand nombre d'Athéniens, qui avoient péri en divers combats, les uns en Eubée, les autres à Chio, quelques-uns aux extrêmités de l'Asie, & quelques autres en Sicile. Tous les chefs y étoient nommés à la réserve de Nicias ; & il y étoit fait aussi une mention honorable des Platéens & de leurs milices. Sur une autre colomne étoient inscrits avec éloge ceux qui combattirent en Thrace & auprès de Mégare ; ceux aussi qui suivirent Alcibiade, lorsque les Mantinéens en Arcadie se rangérent sous ses enseignes, & que les Éléens eurent quitté le parti de Lacédémone ; ceux enco-

re, qui, avant l'arrivée de Démosthène en Sicile, eurent la victoire sur les Syracusains. Ensuite, on voyoit la sépulture de ceux, qui se signalérent, soit dans ce combat naval qui fut donné sur l'Hellespont, soit au combat de Chéronée contre les Macédoniens, soit à Amphipolis sous Conon. Plus avant étoit un monument, qui apprenoit que ceux-ci étoient péris devant Delium près de Tanagre ; ceux-là en Thessalie sous Léosthène ; & les autres en Chypre, où ils avoient fait voile sous la conduite de Cimon. On avoit sur tout distingué ces vaillans Hommes, qui, au nombre de treize en tout avec Olympiodore à leur tête, délogérent une garnison Macédonienne du poste, qu'elle occupoit.

Les Athéniens se vantoient d'avoir envoyé du secours aux Romains, dans une guerre où ceux-ci vouloient étendre leurs frontières. Ils disoient même qu'au combat naval, où les Romains vainquirent les Carthaginois, cinq galéres d'Athènes partagérent la gloire & le danger de l'action. Ceux, qui périrent en ces deux occasions, avoient aussi leurs tombeaux & leur éloge dans l'endroit, dont nous parlons. On trouvoit sur le même chemin, les monumens de Tolmidès & de ses soldats, avec ceux de ces braves soldats, qui, sous le commandement de Cimon, remportérent deux victoires en un même jour, l'une sur les bords de l'Eurimédon, l'autre, sur le fleuve même. On montroit ensuite la sépulture de Conon & de Timothée. Suivoient les tombeaux de Zénon, fils de Mnaséas, de Chrysippe, natif de Soli, de Nicias, fils de Nicoméde; puis ceux d'Harmodius & d'Aristogiton, qui tuérent Hipparque, fils de Pisistrate ; enfin, ceux de deux fameux Orateurs. L'un étoit Éphialte, qui travailla plus que tout autre à renverser les loix & les coûtumes de l'Aréopage. L'autre étoit Lycurgue, fils de Lycophron, qui amassa dans le trésor public plus de six mille cinq cens talens, au de-là de ce qu'en avoit amassé Périclès, fils de Xantippe.

Pour ce qui est des divinités & des autels, qu'on leur avoit érigés dans l'Académie, il faut consulter l'article d'Académie.

Nous avons terminé ci-dessus l'histoire chronologique d'Athènes au tems où cette ville fut assujettie à la domination Romaine. Elle demeura depuis sous celle des empereurs de Constantinople, jusqu'à ce que les Croisés, leur ayant enlevé cette ville, l'érigérent en duché ; & ce duché fut possédé par des seigneurs François jusqu'aux Vêpres Siciliennes en 1282, que les Arragonois & les Catalans les en chassérent. Mais, ces seigneurs François conservérent le titre de ducs d'Athènes. Cette ville passa ensuite, avec quelques autres de la Gréce, sous la domination de la famille Florentine d'Acciaioli, qui la garda jusqu'en 1455, qu'elle tomba sous la puissance de Mahomet II, Sultan des Turcs. Les Vénitiens la reprirent en 1464 sur ces Infideles ; mais, ils ne la gardérent pas long-tems. Ils la repri-

rent en 1687, & ils furent obligés de la rendre au Grand Seigneur par le traité de Carlowitz de l'an 1699. On sçait que l'église d'Athènes fut fondée par Saint Paul; qu'elle a été long-tems florissante; & qu'elle fut arrosée, dans les premiers siécles de l'Ére Chrétienne, du sang de divers Martyrs.

La ville d'Athènes se nomme aujourd'hui vulgairement Sétines. Elle contient quinze à seize mille habitans, presque tous Grecs. Il y a seulement douze ou quinze cens Turcs. Les Juifs y sont tolérés; mais, ils n'y font pas leur compte. Car, les Athéniens ne sont pas moins adroits qu'eux; d'où est venu le proverbe, qui court en ces quartiers-là: *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athènes, & des Turcs de Négrepont.* Les Grecs d'Athènes ne portent que des vestes étroites, de couleur noire ou brune, avec des bottines noires qui serrent la jambe, à la ville aussi-bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des bottes jaunes qu'à la campagne, ou dans le mauvais tems, & que leurs vestes sont larges & de couleur. Les femmes, qui ne sortent que très-rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par-dessus leur robe, un petit manteau de velours cramoisi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne sortent point de la maison avant le jour de leurs noces. Dans la cérémonie, elles portent une grosse couronne de filagrammes & de perles; & elles sont conduites depuis l'Église jusqu'à la maison du mari, au son des hauts-bois, des tambours de basque & d'autres instrumens qui les précédent.

Les Chrétiens ont cinquante-deux Églises dans Athènes, qui ont chacune leur papa ou curé; mais, il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'office. Ce grand nombre d'Églises vient de ce que les Grecs ne disent qu'une messe par jour dans chaque Église. Aussi sont-elles la plûpart fort petites. L'Archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le diocèse que cent cinquante Églises, où l'on dit ordinairement l'office, & qui contribuent au revenu de l'Archevêque.

ATHÈNES, *Athenæ*, Ἀθῆναι, (*a*) ville de Béotie, contrée de la Gréce. Cette ville étoit située sur le bord du lac Céphissis, autrement appellé Copaïs. On dit que le lac grossi par la fonte des neiges, étant venu à se déborder, la ville d'Athènes fut submergée, aussi-bien que celle d'Éleusis, qui étoit aussi située sur le bord de ce lac.

Il y a eu un nombre d'autres villes, situées en différens païs, qui ont porté le nom d'Athènes. 1.° Une dans l'isle d'Eubée, sur la côte septentrionale vers Artémise. 2.° Une autre dans l'Arabie. 3.° Une autre sur le Pont-Euxin, à l'extrêmité de la partie orientale de cette mer. 4.° Une autre dans la Laconie, province du Péloponnèse. 5.° Une autre dans la Carie, contrée de l'Asie

(*a*) Paus. pag. 577.

mineure. 6.° Une autre dans l'Acarnanie, qui étoit une province de la Gréce. 7.° Une autre dans la Ligurie. 8.° Une autre dans l'Italie, &, à ce qu'on croit, dans la Lucanie.

On doit remarquer que, comme les sciences & les arts avoient fleuri à Athènes, capitale de l'Attique, plus que dans aucune autre ville du monde, ce nom d'Athènes est devenu un éloge, qu'on a donné aux villes, qui cultivoient les sciences & les arts avec disttinction.

ATHÉNIENS, *Athenienses*, Ἀθηναῖοι, nom des habitans de la ville d'Athènes. *Voyez* Athènes.

ATHÉNION, *Athenion*, (a) Ἀθηνίων, courtisan du roi Ptolémée Évergéte. Vers l'an 233 avant J. C., il fut envoyé à Jérusalem, sommer les Juifs de payer les arrérages, dont la somme s'étoit accumulée pendant plusieurs années. Il avoit ordre de les menacer, si on y manquoit, qu'on enverroit des troupes, qui les chasseroient du païs, & le partageroient entr'elles. L'allarme fut grande dans Jérusalem. On députa vers le Roi, Joseph neveu d'Onias, généralement estimé, quoique jeune encore, pour sa prudence, sa probité & sa justice. Athénion, dans le séjour qu'il fit à Jérusalem, avoit fort goûté son caractére; & étant parti pour l'Égypte avant lui, il promit de lui rendre auprès du Roi tous les services, qui dépendroient de lui, & il lui tint parole.

ATHÉNION, *Athenion*, (b) Ἀθηνίων, Cilicien d'origine, homme d'un très-grand courage, vivoit sur la fin du second siécle avant l'Ére Chrétienne. Chargé de l'administration du bien de deux freres, & se croyant très-profond dans l'art de la divination Astrologique, il assembla d'abord autour de lui deux cens esclaves, sur lesquels sa fonction lui donnoit autorité; & en gagnant ensuite quelques autres du voisinage, il réunit bientôt plus de mille hommes. S'étant fait nommer Roi par eux, il prit le diadême, & tint dans sa révolte, une conduite toute différente de la leur. Il ne les recevoit pas tous indifféremment dans ses troupes; mais, faisant choix des plus braves, il ne donnoit aux autres que les fonctions, auxquelles ils étoient accoûtumés, & ne leur demandoit que ce qu'ils sçavoient faire. Par-là il procuroit à son camp toutes les commodités, qu'on peut avoir à la guerre. Il supposoit encore que les dieux lui avoient pronostiqué, depuis longtems, qu'il deviendroit roi de toute la Sicile; qu'ainsi ils devoient ménager eux-mêmes les animaux & les fruits d'un territoire, dont ils devoient bientôt jouir sous sa domination. Là-dessus les assemblant au nombre de plus de dix mille, il entreprit le siége de Lilybée, ville imprenable par elle-même. Ainsi, n'avançant point

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 401, 402, Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 273.

(b) Diod. Sicul. L. XXVI. Flor. L. III. c. 19. Cicer. in Verr. L. III. c. 66. 125. Orat. de Harusf. Responf. c. 26. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 435. *& suiv.*

dans ce projet, il l'abandonna; en disant qu'il en avoit reçu l'ordre des dieux, qui les menaçoient tous d'un revers funeste, s'ils persistoient dans leur entreprise.

Dans le tems même qu'ils se disposoient à la retraite, il entra dans le poste de cette ville assiégée, une escadre de vaisseaux qui amenoient un renfort de troupes Moresques, toutes d'élite. C'étoit un secours, qui venoit aux Lilybéens sous la conduite d'un capitaine, nommé Gomon. Celui-ci attaquant de nuit les troupes d'Athénion, qui étoient déjà en marche pour leur retraite, en tua une grande partie, en blessa autant, & entra enfin dans la ville. Ce revers étonna beaucoup ceux, qui avoient compté sur la grande pénétration de leur chef en matières Astrologiques; mais en général, la Sicile se voyoit livrée alors à un grand nombre de calamités & de troubles.

Salvius, autre chef d'esclaves révoltés, avoit assemblé une armée de trente mille hommes choisis; & s'étant déclaré Roi lui-même, ses troupes lui donnérent le nom de Tryphon. Dans le dessein qu'il avoit, de se saisir de la ville de Tricala, & d'en faire le centre de son royaume, il envoya des députés à Athénion, comme de la part d'un Roi à son lieutenant général. Sur cette hardiesse, tout le monde se persuada qu'Athénion soûtiendroit son rang, & défendroit sa dignité; ce qui, faisant naître la dissension entre les deux chefs, préviendroit peut-être les maux d'une guerre intestine, & dissiperoit les deux partis. Mais, la fortune en augmentant les troupes de l'un & de l'autre, donna lieu aux deux chefs de s'accorder. Tryphon étant venu subitement avec son armée à Tricala, Athénion s'y rendit à la tête de trois mille hommes, avec toute la déférence d'un subalterne à l'égard de son commandant. Il avoit pourtant déjà fait partir d'autres troupes pour ravager les campagnes, & pour exciter par tout les esclaves à la révolte. Cependant, Tryphon soupçonnant dans la suite qu'Athénion pourroit bien se dégoûter de la seconde place dans cette entreprise, s'assura de bonne heure de sa personne, & le fit mettre en prison.

Pendant ce tems-là, le Sénat Romain voulant enfin s'opposer à la révolte, nomma pour commandant général L. Lucinius Lucullus, auquel il fournit quatorze mille hommes tant de Rome que du reste de l'Italie, & huit cens autres tirés de la Bithynie, de la Thessalie & de l'Acarnanie. On leur joignit encore six cens Lucaniens, qui avoient à leur tête Cleptius, homme supérieur en courage & en science militaire, On en fit encore inscrire huit cens autres; de sorte que leur nombre total montoit à près de dix-sept mille hommes. L. Lucinius Lucullus entra ainsi accompagné dans la Sicile. C'est pour cela que Tryphon, jugeant à propos d'oublier les sujets de plaintes particulières, qu'il avoit contre Athénion, ne songea plus qu'à conférer avec lui sur la guerre présente. Sa pensée

étoit qu'il importoit, ſur toutes choſes, de ſe défendre dans Tricala même, & d'attendre là les Romains. Mais, Athénion penſoit au contraire, qu'il étoit important pour eux de ne point ſe laiſſer enfermer; & qu'ils ne devoient ſe préſenter à l'ennemi qu'en pleine campagne. Cet avis ayant prévalu, ils campérent auprès de Scirthée au nombre de quarante mille hommes complets. Le camp des Romains n'étoit là diſtant du leur que de douze ſtades; & on commença à s'attaquer de part & d'autre, par des inſultes réciproques. La bataille s'étant enfin livrée en forme, la fortune avoit tenu quelque tems le ſuccès en balance; & le nombre des morts étoit à peu près égal de part & d'autre, lorſqu'Athénion, accompagné de deux cens cavaliers choiſis, couvrit d'hommes jettés par terre, tout le terrein qui l'environnoit. Mais enfin, bleſſé lui-même aux deux genoux, il reçut encore une troiſième plaie, qui le mit hors de tout combat, & le rendit inutile pour le commandement même; enſorte que tous les ſoldats découragés & déconcertés ſe mirent en fuite. Pour lui, ſe cachant dans le deſſein de paſſer pour mort, il profita de la nuit, qui s'avançoit beaucoup, pour ſe ſauver lui-même.

Tryphon étant venu à mourir peu de tems après, Athénion fut pourvu du commandement à ſa place. Tantôt, il inſultoit les villes; tantôt, il ravageoit les campagnes, ſans que C. Servilius, qui avoit ſuccédé à L. Lucinius Lucullus, ſe mit en devoir de s'oppoſer à ſes incurſions. Mais à la fin de l'année, C. Marius fut créé conſul pour la cinquième fois, avec C. Acilius, ou plutôt Man. Aquillius. Celui-ci, nommé commandant contre les rebelles, vint à bout, par ſa vigilance & par ſon courage, de les détruire dans une bataille mémorable. Attaquant même perſonnellement Athénion, il eut contre lui un combat ſignalé dans lequel il le tua, quoiqu'il eût reçu lui-même une bleſſure à la tête. Après quoi, il mit en fuite & pourſuivit l'armée ennemie, qui montoit encore à dix mille hommes. Quoiqu'elle cherchât une retraite dans ſes remparts, Acilius ne ſe déſiſta point de ſa pourſuite, qu'il ne l'eût toute entière en ſa diſpoſition. Il lui manquoit encore mille hommes, que commandoit Satyrus. Mais, comme ils ſe ſoumirent à lui par un député, qu'ils lui envoyérent, il leur pardonna pour lors leur rebellion. Dans la ſuite, les ayant envoyés à Rome, il les deſtina à combattre dans les ſpectacles publics contre les bêtes féroces. On dit qu'ils terminérent leur vie d'une manière héroïque; en ce qu'étant préſentés dans l'arène à ces animaux, ils s'égorgérent réciproquement les uns les autres devant les autels publics; & l'on ajoûte que Satyrus, ayant tué le dernier de tous ceux qui reſtoient avant lui, ſe donna héroïquement la mort à lui-même. Ce fut-là la fin tragique, qu'eut la guerre des eſclaves dans la Sicile, après y avoir duré près de quatre ans.

Au reste, nous avons suivi Diodore de Sicile, en disant qu'Athénion avoit été tué par le général même des Romains. Mais, selon Florus, sa mort fut beaucoup plus tragique, & par conséquent plus digne d'un rebelle. Il fut pris par les soldats ; & comme ceux-ci, disputant à qui l'auroit en sa puissance, le tiroient chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux.

ATHÉNION, *Athenion*, (*a*) Ἀθηνίων, l'un des généraux de la reine Cléopâtre, fille de Ptolémée Aulete. Ce général fut toujours l'ennemi déclaré du roi Hérodote, comme l'atteste Josephe.

ATHÉNION, *Athenion*, (*b*) nom d'un officier Romain, dont il est fait mention dans une des lettres de Cicéron à Atticus. C'étoit un porte-enseigne.

ATHÉNION, *Athenion*, Ἀθηνίων, philosophe Péripatéticien, qui avoit épousé une esclave Égyptienne. Il en eut un fils, qui porta le même nom que son pere.

ATHÉNION, *Athenion*, Ἀθηνίων, fils du précédent. En qualité de fils d'une esclave, il étoit esclave lui-même ; mais il fut affranchi par son maître, qui le fit même son héritier. Il prit depuis le nom d'Aristion, & enseigna la Rhétorique & la Philosophie à Athènes, où il obtint le droit de bourgeoisie, & où il usurpa ensuite la tyrannie. *Voyez* Aristion.

ATHÉNIS, *Athenis*, (*c*) célebre sculpteur, frere de Bupale, autre célebre sculpteur. Ils étoient de l'isle de Chio, d'une famille, qui avoit déjà produit un nombre de personnes distinguées par leur habileté dans la sculpture. Leur pere, leur ayeul, leur bisayeul étoient de fameux sculpteurs.

Athénis & Bupale se rendirent fort illustres dans l'art de tailler le marbre, du tems d'Hipponax ; c'est-à-dire, vers la 60e Olympiade. Ce Poëte étoit fort laid de visage. Ils firent son portrait pour l'exposer à la risée des spectateurs. Hipponax entra dans une fureur plus que poëtique, & fit contr'eux des vers si sanglans, que, selon quelques-uns, ils se pendirent de honte & de douleur. Mais, ce fait ne peut pas être véritable, puisqu'il y a eu des ouvrages d'eux faits depuis ce tems-là.

Pline dit, en effet, que depuis qu'Hipponax se fut vengé, ils firent plusieurs belles statues en divers lieux. Il rapporte là-dessus un trait singulier de l'art de Bupale. Il prétend que l'on voyoit dans l'isle de Chio une Diane posée dans un lieu élevé ; que quand on entroit dans ce lieu, le visage de la Déesse paroissoit triste & refrogné ; mais que quand on venoit à en sortir, le même visage avoit un air gracieux & souriant.

A Smyrne, dans le temple des Némeses, entre plusieurs statues, on voyoit celles des Graces, qui étoient d'or, & que l'on sçavoit être de Bupale. C'étoit aussi lui, qui avoit fait les Graces, que l'on

(*a*) Joseph. de Bell. Judaic. p. 742.
(*b*) Cicer. ad. Attic. L. II. Epist. 8.
(*c*) Plin. L. XXXVI, c. 5. Pauf. pag. 274, 596. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 68. Tom. V. pag. 597. Tom. VI. p. 137.

remarquoit à Pergame dans la chambre d'Attale. Nous ajoûterons enfin que Bupale, ayant fait le premier une ſtatue de la Fortune pour la ville de Smyrne, s'aviſa de la repréſenter, avec l'étoile polaire ſur la tête, & tenant de la main gauche ce que les Grecs appelloient la corne d'Amalthée. Par-là, il vouloit donner à entendre le pouvoir de la Déeſſe.

Athénis eſt appellé Anthermus dans Pline. C'étoit auſſi le nom de ſon pere. C'eſt apparemment pour cela que Pline lui a donné ce nom.

ATHENOBIUS, *Athenobius*, Ἀθηνόβιος, (*a*) fils de Démétrius, étoit un des confidens d'Antiochus Sidète, roi de Syrie. Ce Prince l'envoya un jour pour traiter avec Simon Maccabée, & lui dire de ſa part : » Vous avez entre vos » mains Joppé, Gazara, & la » fortereſſe de Jéruſalem, qui ſont » des villes de mon royaume. » Vous en avez déſolé tous les » environs ; vous avez fait un » grand ravage dans le païs, & » vous vous êtes rendu maître de » beaucoup de lieux, qui étoient » de ma dépendance. Ou rendez » donc maintenant les villes, que » vous avez priſes, & les tributs » des différens lieux où vous avez » dominé, au de-là des frontières » de la Judée ; ou payez pour les » villes que vous retenez, cinq » cens talens d'argent ; & pour » les dégâts, que vous avez faits, » & les tributs des villes, cinq » cens autres talens d'argent. » Autrement, nous viendrons à » vous & nous vous traiterons » comme ennemis. «

Athénobius vint donc à Jéruſalem. Il vit la gloire de Simon, l'or & l'argent qui brilloient chez lui de toutes parts, & la magnificence de ſa maiſon, & il en fut fort ſurpris. Il lui rapporta enſuite les paroles du Roi. Simon lui répondit en ces termes : » Nous » n'avons point uſurpé le païs » d'autrui, & nous ne retenons » point un bien, qui ſoit à d'au» tres ; mais ſeulement l'héritage » de nos peres, qui avoit été » pendant quelque-tems poſſédé » injuſtement par nos ennemis. » Le tems nous ayant été favora» ble, nous nous ſommes ſeule» ment remis en poſſeſſion de » l'héritage de nos peres. Pour » ce qui eſt des plaintes, que » vous faites, touchant les villes » de Joppé & de Gazara, c'étoient » elles-mêmes, qui cauſoient » beaucoup de maux parmi le » peuple & dans tout notre païs. » Cependant, nous donnerons » pour ces villes-là cent talens. « Athénobius ne lui répondit pas un ſeul mot ; mais, il retourna tout en colere vers le Roi. Il lui rapporta cette réponſe de Simon, la magnificence où il étoit, & tout ce qu'il avoit vu. Le Roi en fut extraordinairement irrité. Il envoya contre Simon Cendébée, qui ne fit rien de remarquable. Il fut au contraire défait, & obligé de prendre la fuite.

(*a*) Maccab. L. I. c. 15. v. 28. *& ſeq.*

ATHÉNOCLE, *Athenocles.* (*a*) On dit qu'Athénocle se voyant assiégé, fit, pour opposer au bélier, des poutres de plomb, que l'on mit aux endroits, où le bélier pouvoit porter. Par ce moyen, non seulement les coups étoient rabattus; mais, les machines se cassoient.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*b*) natif d'Imbre. Plutarque, dans la vie de Phocion, & Freinshémius, dans ses supplémens sur Q. Curse, font mention de cet Athénodore. Ils nous apprennent que Phocion, ayant refusé des présens considérables, qu'Alexandre le Grand lui avoit envoyés, demanda seulement à ce Prince, qu'Athénodore & quelques autres, qui étoient retenus prisonniers dans la citadelle de Sardes, fussent mis en liberté. Le Roi les fit délivrer sur l'heure.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*c*) lieutenant d'Alexandre le Grand, fut établi chef des soldats Grecs, que le Roi avoit disposés par colonies, au tour de Bactres. Pendant que ce Prince étoit allé faire la guerre aux peuples des Indes, ces soldats Grecs entrérent en dispute & se révoltérent ensuite, non par aucune haine qu'ils portassent à Alexandre, mais par la crainte du châtiment. Car, ayant tué quelques-uns de leurs compagnons, ceux, qui se sentirent les plus forts, cherchérent leur asyle dans les armes; & s'étant saisis de la forteresse de Bactres, où l'on faisoit assez mauvaise garde, ils avoient attiré les Barbares à leur parti.

Athénodore, leur chef, avoit aussi pris le nom de Roi, non pas tant par ambition de regner, que pour retourner plus sûrement en son païs, avec tous ceux qui le reconnoissoient & qui suivoient sa fortune. Cependant, un nommé Bicon, Grec comme lui, jaloux de sa nouvelle grandeur, lui dressa des embûches; & l'ayant convié à un festin, il le fit assassiner par un certain Boxus de Mauritanie. Le lendemain, il assembla les troupes, & fit accroire à plusieurs, qu'Athénodore ayant voulu le perdre, il l'avoit prévenu. Mais, la plûpart se doutérent de l'imposture; & peu à peu, tous les autres l'ayant reconnue, ils prirent les armes, résolus de le tuer à la première rencontre. Mais, Bicon trouva le moyen de se sauver.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*d*) fameux poëte comique tragique, du tems d'Alexandre le Grand. Ce Prince, à son retour d'Égypte en Phénicie, donna un combat de Poëtes tragiques, dans une fête d'actions de graces, qu'il célébroit à l'occasion de ses conquêtes. Les Rois de Chypre firent les frais de ce combat. Les deux, qui se piqué-

(*a*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 139.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 750. Freins. Supplém. in Q. Curt. L. II. c. 6.
(*c*) Q. Curt. L. IX. c. 7.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 681. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 338.

rent le plus, & qui se distinguérent par-dessus tous les autres, furent Nicocréon, roi de Salamine, & Pasicrate, roi de Soles; car, ils furent les deux, à qui il échut d'équipper les acteurs de la plus grande réputation. Pasicrate eut à équipper Athénodore, & Nicocréon eut Thessalus. Alexandre s'intéressoit particulièrement pour ce dernier; mais, il ne fit connoître la faveur qu'il lui portoit, qu'après qu'Athénodore, son rival, eut été déclaré vainqueur par tous les suffrages. Car alors, en sortant du théatre, il dit qu'il louoit les Juges; mais qu'il auroit volontiers donné la moitié de son royaume pour ne pas voir Thessalus vaincu. Cela est un peu fort pour un sujet si méprisable; mais, cela fait voir toujours avec quelle ardeur Alexandre se portoit à tout ce qu'il affectionnoit.

Ce même Athénodore, ayant été condamné à l'amende par les Athéniens, parce qu'il avoit manqué de se trouver aux fêtes de Bacchus, eut recours à Alexandre pour le prier d'écrire en sa faveur. Alexandre refusa d'écrire, & envoya l'amende de ses deniers. Ce passage est remarquable; car, il nous apprend que tous les comédiens étoient obligés de se rendre à Athènes pour les fêtes de Bacchus, & que s'ils y manquoient, ils étoient condamnés à l'amende. Cela marque bien la passion, que les Athéniens avoient pour les spectacles.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*a*) disciple de Zénon, vivoit du tems d'Attale I; c'est-à-dire, sur la fin du troisième siécle avant la naissance de J. C. Il fut établi intendant de la fameuse bibliothéque de Pergame, dont ce Prince jetta les fondemens, au rapport de M. l'abbé Sévin. Diogène Laërce prétend qu'Athénodore effaça des livres des Stoïciens, certains dogmes, dont la dureté révoltoit les les personnes raisonnables.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*b*) fameux philosophe de la secte Stoïcienne, étoit fils de Sandon, & natif de Cana, petite bourgade située dans le voisinage de Tarse, capitale de la Cilicie. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'Alexandrie étoit la véritable patrie d'Athénodore; mais, leur autorité n'est point comparable à celle de Strabon, contemporain de ce sçavant homme, & de plus son ami particulier. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'à son exemple, la plus saine partie des Anciens n'a point hésité à l'insérer au nombre de ceux, qui, par la profondeur de leur sçavoir, ont fait le plus d'honneur à la ville de Tarse. On seroit très-porté à croire qu'il a été disciple de Posi-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 238.

(*b*) Strab. pag. 674, 675, 679. Suid. Tom. I. pag. 112. Athén. pag. 519. Diod. Cass. pag. 491, 598. Plut. Tom. I. pag. 106. Lucian. Tom. II. pag. 641. Cicer. ad Amic. L. III. Epist. VII. ad Attic. L. XVI. Epist. XIV. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 106, 107, 264. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 50, 51. *& suiv.*

donius, le plus célebre Stoïcien de son siécle. Mêmes sentimens sur la nature de l'Océan, & sur les causes du flux & du reflux. Strabon, qui les cite quelquefois, fait toujours marcher celui-là le premier.

Ces deux Philosophes s'étoient vraisemblablement connus à Rhodes. On y cultivoit les sciences, avec beaucoup d'éclat; & la haute réputation de Posidonius attiroit beaucoup d'étrangers à cette école, qui alors ne le cédoit guere à celle d'Athènes. On pourroit conclure de la lettre de Pline à Sura, qu'Athénodore avoit fait quelque séjour dans la dernière de ces villes. Les logemens y étoient extrêmement rares; & il couroit risque de n'en point trouver, si le hazard ne l'eût conduit à une maison, que personne ne vouloit habiter. Le marché fut bientôt arrêté. La facilité du propriétaire & la modicité du prix étonnérent Athénodore. On lui apprit qu'un spectre affreux s'étoit emparé de ce logis, & que sa figure hideuse en avoit chassé les plus intrépides. Il auroit éte honteux à un Philosophe, & sur tout à un Stoïcien, de témoigner de la frayeur. Athénodore va, sans différer, occuper l'appartement, dont on lui avoit dit que le revenant s'étoit mis en possession. Il s'anonce vers le milieu de la nuit par un terrible fracas, entre dans la chambre, s'y arrête, & l'invite par un geste à l'accompagner. Le Philosophe, qui écrivoit alors, lui fait signe d'attendre un moment. Offensé de la résistance, il secoue ses chaînes sur la tête d'Athénodore, qui se leva, prit la lumière, & le suivit jusques dans la cour, où le phantôme disparut. Le lendemain, les Magistrats se transportérent sur les lieux. On ouvrit la terre dans l'endroit même, qui avoit été désigné; & au grand étonnement des spectateurs, on vit un cadavre chargé de fers, & tel, précisément, que l'avoit dépeint le Philosophe. On reconnoît dans ce récit l'intrépidité, dont se piquoient les sectateurs de Zénon. Les impressions de la crainte, suivant les maximes du Portique, ne dérangent jamais le sage; & il est à l'abri de ces vaines terreurs, qui tyrannisent les ames vulgaires. Mais, si je ne me trompe, bien des personnes, malgré le témoignage de Pline, ne balanceront point à rejetter une narration si extraordinaire dans toutes ses circonstances. Du reste, Athénodore n'est pas le seul à qui on attribue une pareille aventure. D'autres Philosophes, à ce qu'on prétend, se sont trouvés dans le même cas.

L'école d'Apollonie ouvrit à Athénodore le chemin de la fortune. On peut inférer de quelques passages de Cicéron, qu'il y avoit professé la Philosophie. Obligé de consulter Athénodore, il s'étoit servi de l'entremise d'Atticus. On sçait que cet illustre Romain possédoit des biens considérables en Épire. Il aimoit les gens de lettres, faisoit de fréquens voyages dans cette province, & n'avoit garde d'y négliger le commerce d'un homme de la réputation d'Athénodore. Octavien, si connu sous

le nom d'Auguste étoit alors à Apollonie. César, qui songeoit à le déclarer son héritier, avoit jugé notre Philosophe plus capable que personne, de former l'esprit & le cœur de celui de ses proches, auquel il destinoit une si noble succession. Les troubles, qui, bientôt après, suivirent le meurtre de César, arrachérent Octavien du sein des muses. Des intérêts plus vifs le rappelloient à Rome.

L'attachement qu'Athénodore eut toujours pour son disciple, fait présumer qu'il ne l'abandonna pas dans des circonstances où ses conseils lui devenoient infiniment nécessaires. Les partisans de la liberté, déjà formidables par eux-mêmes, avoient à leur tête des gens consommés dans le maniement des affaires. Octavien, au contraire, étoit jeune, sans expérience, & environné d'ennemis, les uns couverts, & les autres déclarés. Chaque pas l'auroit conduit à sa perte, si des serviteurs habiles & désintéressés n'avoient pris le soin de régler ses démarches. Athénodore fut un de ceux, qui le servirent avec le plus de zéle. C'est ce que semblent insinuer la docilité avec laquelle Auguste recevoit ses avis, & la confiance dont il l'honora jusqu'au dernier instant. Écoutons là-dessus l'empereur Julien dans ses Césars. » J'ai porté, dit Auguste, ma déférence pour la Philosophie, » jusqu'au point de souffrir patiemment les réprimandes d'Athénodore, de lui en sçavoir » gré, & de le respecter, & comme mon maître, & comme mon » pere. « Athénodore méritoit ces égards par un fond de vertu & de probité, qui ne se démentirent jamais. Tel est le portrait qu'en fait Mécène à la fin de son discours à Auguste.

Athénodore n'avoit rien de plus à cœur que d'inspirer à ce Prince des sentimens de modération & de retenue. En effet, Auguste avoit pour les femmes un penchant, qu'il se mettoit peu en peine de combattre. Persuadé que les bienséances ne doivent pas gêner les desirs des Souverains, il appelloit chez lui celles des dames Romaines, qui avoient eu l'avantage de lui plaire. Athénodore étant allé voir un Sénateur de ses amis, surpris de le trouver fondant en larmes, voulut en sçavoir la raison. » Mon épouse, lui dit-il, est » la malheureuse victime, que » l'Empereur sacrifie aujourd'hui » à sa passion. « Notre Philosophe exhorta le Sénateur à ne point s'affliger, prit des habits de femme, & entra, armé d'un poignard, dans la litière que le Prince avoit envoyée. Quel fut son étonnement, lorsqu'il l'en vit sortir, s'écriant : » A quoi vous ex» posez-vous, Seigneur ? Un » mari au désespoir ne peut-il pas » se déguiser, & laver dans votre » sang la honte, que vous lui » prépariez ? « La réprimande, quoique hardie, produisit son effet. Auguste applaudit à un avis si judicieux, & depuis, il se conduisit avec beaucoup plus d'équité & de circonspection. La sagesse de son gouvernement, si on en croit Zozime & Élien, fut l'ouvrage des

conseils du Philosophe. Séneque l'accuse de s'être retiré de la cour plus brusquement, qu'il ne convenoit, & aux intérêts du public, & à ceux de son maître. Ce reproche nous autorise, en quelque manière, à penser qu'Athénodore quitta le séjour de Rome peu de tems après la rupture d'Antoine & d'Auguste; c'est-à-dire, dans des conjonctures où le dernier abusoit encore quelquefois du pouvoir qu'il avoit usurpé. Il est certain que quand Mécène détourna ce Prince de renoncer à l'empire, Athénodore n'étoit plus en Italie. Les expressions, qu'emploie Dion Cassius, sont claires. On y voit de plus que le Stoïcien en question possédoit au plus haut dégré les bonnes graces de l'Empereur. La faveur des Princes est souvent le prix de la flatterie, & quelquefois de la complaisance. Athénodore soûtint jusqu'à la fin le personnage d'un véritable philosophe. Nous n'avançons rien que d'après Plutarque, dont voici les paroles : » Athénodore, dit-il, ayant supplié Auguste de lui accorder, » en faveur de son grand âge, la » permission de retourner à Tarse, ce Prince ne crut pas devoir » la lui refuser. Il lui conseilla, en » se séparant de lui, d'attendre, » lorsqu'il seroit en colère, pour » parler ou pour agir, qu'il eût » récité à voix basse les vingt-quatre lettres de l'alphabet. » L'Empereur lui serra la main, » l'assura qu'il avoit encore besoin de sa présence, & sçut » l'engager à rester encore un » an auprès de lui. «

Enfin, il fallut céder au vif empressement, que témoignoit Athénodore de revoir sa patrie. Il dut y arriver, ainsi que nous l'avons déjà observé, peu de tems après la bataille d'Actium, qui décida la querelle des deux concurrens. On auroit tort par conséquent de confondre, à l'exemple de quelques Critiques, le Philosophe dont il s'agit, avec un Athénodore qu'Auguste, au rapport de Suétone, avoit chargé de l'éducation de Claudius Néron, qui depuis parvint à l'empire. Ce Prince naquit sous le consulat de Fabius & de Julius Antonius, l'an de Rome 744; & il y a beaucoup d'apparence qu'alors l'Athénodore, fils de Sandon, n'étoit plus au monde. Au reste, la satisfaction d'avoir recouvré sa liberté, fut bien tempérée par les fréquens dégoûts, que lui causérent ses propres citoyens. La ville de Tarse formoit une espèce de république; & exempte de tous impôts, elle jouïssoit de divers priviléges, obtenus la plûpart à la sollicitation de ce Philosophe. Malgré tant de bienfaits, malgré le zéle infatigable, avec lequel il travailloit au rétablissement des affaires de ce petit État, des esprits pervers mirent tout en œuvre, pour arrêter le cours de ses bonnes intentions. Bœthus, mauvais poëte & encore plus mauvais citoyen, étoit à la tête des factieux.

Athénodore avoit encore à combattre l'inconstance naturelle des Tarsiens & la malignité de ceux, que des vues d'intérêt attachoient au parti contraire. En vain

vain entreprit-il de ramener les esprits. La douceur & la patience du Philosophe rendirent ses ennemis plus audacieux. On affichoit tous les jours des placards injurieux à sa réputation ; & un des partisans de Bœthus osa couvrir d'ordure les murs & la porte de la maison d'Athénodore. Une insulte si marquée ne l'ébranla point ; & il se contenta de dire que la qualité des excrémens faisoit voir jusqu'à quel point la République étoit malade. Les maux opiniâtres ne se guérissent que par des remédes violens. Notre Philosophe fut contraint d'y avoir recours. Il chassa les brouillons, réforma les abus, & publia des loix, dont la plûpart subsistoient encore du tems de Dion Chrysostôme. Ce Rhéteur insinue que la bonne constitution du gouvernement établi à Tarse, avoit engagé Athénodore à en préférer le séjour aux divers avantages, que lui promettoit la faveur d'Auguste.

Strabon parle bien différemment ; & son témoignage ne sçauroit être rejetté dans un cas comme celui-ci. C'est de la bouche d'Athénodore même, qu'il tenoit l'histoire de ses démêlés, avec le poëte Bœthus. Le fait n'est pas douteux. Il n'est pas douteux non plus qu'Athénodore n'ait parcouru différentes provinces. Dans une de ses conversations avec Strabon, il lui vantoit extrêmement l'esprit de paix & de concorde, qui regnoit parmi les habitans de la ville des Palmiers en Arabie. Il y aborde, lui disoit-il, beaucoup d'étrangers, & ces étrangers sont continuellement en procès. Rien au contraire de plus uni que les naturels du païs, entre lesquels il ne s'éleve jamais la moindre contestation. On doit présumer qu'un homme si modéré travailla, le reste de sa vie, à éteindre par de sages réglemens, le feu de la division, qui dévoroit sa patrie depuis tant d'années. Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, infiniment regretté de ses compatriotes, qui, par reconnoissance, ordonnérent que désormais on lui feroit des sacrifices comme à un héros. Ce Philosophe servit également bien, & la ville de Tarse, & la République des lettres. Une grande partie des ouvrages, qu'il avoit composés, rouloient sur la Philosophie.

DIGRESSION

sur les Ouvrages d'Athénodore.

Nous commencerons par le traité des Catégories, qui appartient proprement à la Logique. L'Auteur y attaquoit les divisions d'Aristote, prétendant que dans les unes, on trouvoit des choses superflues ; & que celles, qui devoient naturellement y entrer, étoient omises dans les autres. C'est une remarque de Porphyre & de Simplicius.

Outre le traité des Catégories, Athénodore en avoit encore publié d'autres, qui concernoient la Logique. Diogène Laërce en fournit, dans son troisième livre, une preuve, qui ne sçauroit être contestée. Malheureusement, ni lui, ni aucun des Anciens ne se sont donné la peine de nous conserver

même les titres de ces morceaux de Dialectique. Les Ouvrages, dont la morale faisoit l'objet, ont éprouvé un sort plus favorable. Les noms de la plûpart se lisent encore aujourd'hui dans les monumens divers que le tems a respectés.

Graces à Cicéron, on sçait qu'Athénodore avoit travaillé sur les Offices. Ce Prince des Orateurs, voulant se procurer le traité, que Posidonius avoit donné sur cette matière, s'adressa à Athénodore, qui, charmé de faire sa cour à un homme distingué par ses talens, & par le rang qu'il tenoit dans la République, lui envoya un traité complet des Offices; traité dont cet illustre Romain parle en termes assez avantageux. C'est de-là sans doute qu'étoient tirés deux fragmens, que Séneque cite sous le nom d'Athénodore. Il dit, dans le premier, que l'action, le maniement des affaires publiques, & le soin de remplir les devoirs de la société, sont les seuls remédes qu'on puisse opposer à ces accès d'ennui, qui rendent la vie insupportable. Il assure dans le second, qu'il ne souperoit point dans la maison d'une personne, qui ne lui auroit aucune obligation de cette marque d'amitié. Il ne sera point inutile d'observer ici que le morceau d'Athénodore, dont il s'agit, fut commencé & fini dans le tems qu'Octavien, de concert avec les partisans de la liberté, se disposoit à marcher contre Antoine. Deux lettres de Cicéron à Atticus paroissent établir la chose, de façon à ne pouvoir être révoquée en doute.

Il résulte de ceci, que le livre des Offices est postérieur à un autre d'Athénodore, intitulé *De la Noblesse*. Il étoit déjà entre les mains de tout le monde, lorsque Cicéron se mit en possession du gouvernement de Cilicie. Athénodore y enseignoit, suivant toutes les apparences, que dans le mérite personnel & dans la vertu seule consistoit la vraie noblesse, toujours indépendante de ce pompeux étalage d'une longue suite de héros; ce que l'Auteur d'un poëme, attribué à Lucain, a si bien exprimé dans ces quatre vers:

Nam quid imaginibus, quid avitis fulta triumphis

Atria, quid pleni numeroso consule fasti

Profuerint cui vita labat? Perit omnis in illo

Nobilitas, cujus laus est in origine solâ.

On chercheroit envain la date du traité d'Athénodore, dont le titre étoit: *Du travail & du délassement*. Athénée ne nous donne là-dessus aucun éclaircissement. Il est le seul néanmoins, qui fasse mention de cet ouvrage. Daléchamp, comme le montre sa traduction, a lu παιδείας; auquel cas, il faudroit dire que le livre d'Athénodore, rouloit sur le travail & sur l'étude des sciences. Mais, la suite du discours prouve clairement que ce Critique s'est trompé.

Le traité, dans lequel Athénodore examinoit la divination & la

nature des péchés, eſt encore moins connu que le précédent. Ce Philoſophe, au rapport de Diogène Laërce, ſoûtenoit dans le premier, qu'à la faveur des obſervations, on pouvoit pénétrer dans les myſtéres de l'avenir. Il combattoit dans le ſecond, le dogme favori de la plûpart des Stoïciens; ſçavoir, l'égalité des péchés. Un parricide & un ſimple mouvement de colère, portoient, ſelon eux, le même caractère de difformité.

Quant à l'ouvrage, qu'Athénodore avoit dédié à Octavie, ſœur d'Auguſte, on en ignore encore aujourd'hui juſqu'au titre. Plutarque s'eſt contenté d'avertir que le fameux Scévola étoit appellé dans ce morceau, Mucius Scévola Poſtumus; ce qui feroit ſoupçonner qu'Athénodore l'avoit composé dans la vue de conſoler cette Princeſſe de la mort d'un fils, qu'elle pleuroit continuellement. Les raiſonnemens & les exemples étoient employés tour à tour; & il lui inſinuoit que la même fermeté, qui avoit ſuſpendu dans Scévola, les douleurs du corps les plus cuiſantes, rendroit à ſon eſprit le calme & la tranquillité, dont elle paroiſſoit réſolue à ne plus goûter les douceurs.

Il y a dans Sénéque un paſſage, qui porteroit à croire qu'Athénodore avoit écrit ſur les paſſions. » Sçachez, dit-il, que vous en » aurez entièrement ſecoué le » joug, lorſque vous ſerez par» venu au point de ne demander » aux dieux dans vos prieres, » que des choſes que vous ne » rougiriez pas de prononcer à » haute voix. «

Ces divers morceaux de morale & pluſieurs autres, qui, probablement, ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, montrent avec quel zéle Athénodore travailloit à inſpirer aux hommes l'amour de la vertu. Il ne laiſſoit pas en même tems de cultiver l'étude de la Phyſique. Un paſſage de Strabon prouve que le public étoit redevable à notre Philoſophe de pluſieurs obſervations, tant ſur la nature de l'Océan, que ſur les cauſes du flux & du reflux.

On avoit auſſi d'Athénodore un traité des maladies épidémiques. Plutarque en cite le premier Livre, & confirme, par le témoignage de cet Auteur, que l'origine de la rage & de la lépre eſt plus ancienne, qu'on ne le croyoit ordinairement.

Les traités d'Athénodore, dont il nous reſte à parler, ſont du reſſort de l'Hiſtoire. Il ne ſeroit guere poſſible de placer dans une autre claſſe, celui dont Diogène Laërce cite le huitième Livre, ſous le nom de περιπατός, ou de promenades. Il rapporte, d'après ce Philoſophe, que la libéralité de Dion de Syracuſe avoit mis Platon en état de fournir à la dépenſe des jeux; que Théophraſte étoit fils d'un artiſan, & qu'Hippocrate avoit eu une conférence avec Démocrite. Voilà les ſeuls fragmens de cet ouvrage, qui ſoient venus juſqu'à nous. Un plus grand nombre nous conduiroit peut-être à démêler les raiſons, qui avoient déterminé Athénodore à lui don-

ner le titre de Promenades. Son histoire de Tarse a encore été plus maltraitée. Inutilement en chercheroit-on des vestiges ailleurs que dans l'endroit, où Étienne de Byzance explique la fondation de la ville d'Anchiale en Cilicie.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*a*) autre fameux Philosophe, natif de Tarse, par conséquent compatriote, & même contemporain du précédent. Il étoit surnommé Cordylion, & très-sçavant dans la Philosophie des Stoïciens.

Caton d'Utique, ayant appris qu'Athénodore s'étoit retiré à Pergame déjà fort vieux, & qu'il avoit résisté opiniâtrément à toutes les prieres & à toutes les instances, que des généraux d'armée & des Rois même lui avoient faites pour l'attirer auprès d'eux, en lui offrant leur amitié & des conditions très-honorables, jugea bien que ce seroit inutilement qu'il lui écriroit, & qu'il lui enverroit des gens pour l'inviter à venir auprès de lui. C'est pourquoi, profitant de deux mois de congé, que les loix Romaines lui accordoient pour aller vaquer à ses affaires, il s'embarqua, & alla en Asie trouver ce Philosophe, se promettant bien de toutes les bonnes qualités, qu'il sentoit en lui-même, qu'il réussiroit dans son dessein, & qu'il feroit une heureuse chasse. Quand il fut auprès de lui, il disputa avec tant de force, & employa de si bonnes raisons, qu'enfin il le fit changer de résolution, & l'emmena avec lui dans son camp, tout fier & tout joyeux de cette victoire, qu'il regardoit comme un exploit plus grand & plus éclatant, que tous ceux de Lucullus & de Pompée, qui alloient subjuguant, par la force des armes, les nations & les royaumes de l'Orient.

Athénodore demeura toujours depuis auprès de Caton, & mourut entre ses bras.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*b*) autre fameux Philosophe, qu'il ne faut pas confondre avec les deux précédens. Il a été parlé de ce Philosophe à l'article d'Athénodore, fils de Sandon. Auguste lui confia l'éducation de Claudius Néron, qui, dans la suite, parvint à l'empire.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, natif d'Érithrée. Il étoit Auteur de quelques ouvrages, cités par Photius.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*c*) célebre statuaire, né à Clitor, ville d'Arcadie. On voyoit à Delphes deux statues de cet ouvrier, l'une d'Apollon, l'autre de Jupiter. Il étoit, au reste, élève de Polycléte; & entr'autres talens, il possédoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité.

ATHÉNODORE, *Athenodorus*, Ἀθηνόδωρος, (*d*) autre célebre statuaire, né à Rhodes. De concert avec deux ouvriers, ses

(*a*) Plut. T. I. p. 763.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 54.
(*c*) Pauf. pag. 625.
(*d*) Plin. L. XXXVI. c. 5. Virg. Æneid. L. II. v. 213. *&* *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 617.

compatriotes, tout aussi habiles que lui, Agésandre & Polydore, il avoit travaillé à un Laocoon, qui étoit dans le palais de l'empereur Tite. Pline le vante fort, & lui donne la préférence sur tous les ouvrages de peinture & de sculpture. Nos trois ouvriers avoient fait, d'une seule pierre, Laocoon, ses enfans, & les serpens avec tous leurs plis & replis. L'ouvrage étoit bien excellent, s'il égaloit l'admirable description, que Virgile fait de cette histoire, ou même s'il en approchoit.

(*a*) Démosthène, dans son oraison contre Aristocrate, parle d'un Athénodore.

ATHÉNOPHANE, *Athenophanes*, Ἀθηνοφάνης, (*b*) Athénien, qui étoit un des valets de chambre d'Alexandre le Grand. C'étoit un de ceux, qui avoient soin de baigner le Roi, & de le frotter d'huile; & il réussissoit mieux que tous les autres, à l'égayer & à le divertir, en dissipant les pensées sérieuses, que lui donnoient ses affaires, & en portant son esprit à des passe-tems pour le délasser. Un jour qu'on avoit fait entrer dans la chambre du bain, un jeune garçon, nommé Stéphanus, fort mal fait & fort laid de visage, mais qui chantoit parfaitement, Athénophane dit au Roi; » Seigneur, voulez-vous que nous » fassions sur ce jeune garçon l'é» preuve de notre naphte? Car, » si elle prend feu sur lui, & » qu'elle ne s'éteigne point, il fau» dra avouer que sa force est ter» rible, & que rien n'en sçauroit » empêcher l'effet. «

Cette naphte étoit une matière, qui, à ce qu'on prétend, se trouvoit dans le païs de Babylonie, où étoit alors Alexandre. Elle ressembloit parfaitement au bitume; mais, elle avoit cela de plus, qu'elle étoit si prompte & si facile à s'enflammer, qu'avant que de toucher à la flamme, elle prenoit feu à la simple lueur, qui environnoit cette flamme, & embrasoit tout l'air, qui étoit entre deux.

Le jeune garçon s'étant d'abord offert très-volontiers à cette épreuve, on ne l'eut pas plutôt frotté de cette matière, & elle n'eut pas plutôt approché de sa peau, que de tout son corps, il s'éleva une flamme si grande qu'il parut tout en feu; de sorte qu'Alexandre en fut dans une peine extrême & dans une frayeur mortelle. Car, si heureusement il ne se fût pas trouvé là des gens, qui avoient en main des cruches pleines d'eau pour le bain du Roi, le secours n'auroit pu prévenir le rapide effet de la flamme, & empêcher le jeune garçon d'être entièrement brûlé. Encore eut-on beaucoup de peine à le sauver & à éteindre ce feu, qui, en un moment, eût gagné tout son corps; & il en fut incommodé le reste de sa vie.

ATHERAS, *Atheras*, (*c*) Ἀθέρας, nom d'un Argien, qui eut l'honneur de recevoir chez lui Cérès, lorsque cette déesse vint

(*a*) Demost. pag. 753., 754.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 685, 686.

(*c*) Pauf. pag. 152.

dans le païs des Argiens.

ATHERBAL, *Atherbal*, autrement appellé Adherbal. *Voyez* Adherbal.

ATHÉRION, *Atherion*, (*a*) Ἀθερίων, avoit mérité qu'on lui dressât une statue dorée à Patra, ville d'Achaïe. Cette statue étoit sur une des portes de la ville.

ATHERIUS, *Atherius*, (*b*) nom de quelque homme de bonne chere, dont parle Cicéron, dans une lettre à L. Papirius Pœtus. Il y a apparence que L. Papirius Pœtus mangeoit souvent chez cet homme; car, Cicéron, dans sa lettre, lui dit: » Prenez là où » vous êtes, tant de goût que » vous voudrez aux potages d'A- » thérius; pour-moi, je trouve » plus de plaisir ici à goûter ceux » d'Hirtius. »

ATHERSATHA, *Athersatha*, (*c*) nom d'office ou de charge chez les Chaldéens. Il est attribué à Néhémie dans Esdras; & il signifie Lieutenant de roi ou Gouverneur de province. Selon d'autres, il veut dire Échanson du roi.

ATHESIS, *Athesis*, nom d'un fleuve d'Italie, qui s'appelle aujourd'hui Adige. *Voyez* Adige.

ATHÉUS, *Atheus*, Ἄθεος, (*d*) surnom, que Plutarque donne à Théodore. On sçait qu'Athéus, ou Athée, veut dire, *qui n'a point de dieu*. M. Dacier traduit *Théodore le Sophiste*. *Voyez* Théodore.

ATHLÉTES, *Athletæ*, (*e*) nom que l'on donnoit à ceux, qui combattoient dans les jeux publics. La profession des Athlétes est une chose digne de remarque dans l'Histoire ancienne, puisqu'elle a eu tant d'éclat, surtout parmi les Grecs. Il seroit difficile, sans avoir une parfaite connoissance des Athlétes, de bien démêler les circonstances des exercices & des jeux dont ils étoient les acteurs. Ces motifs nous engagent à entrer ici dans un certain détail sur ce qui les concerne. Nous nous flattons qu'on sera bien dédommagé de la longueur de cet article, par la curiosité & l'utilité des matières, qui en font l'objet. Nous ne ferons, au reste, que copier les excellens mémoires de M. Burette, pour servir à l'histoire des Athlétes.

Nous examinerons donc, avec ce Sçavant, en quoi consistoit la profession des Athlétes, les différens noms qu'on lui donnoit, quelle en a été l'origine, & les divers jugemens qu'en ont portés les grands hommes de l'Antiquité. Nous traiterons en second lieu, de l'institution des Athlétes ou de

(*a*) Pauf. pag. 437.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 18.

(*c*) Esdr. L. I. c. 2. v. 63. L. II. c. 7. v. 65, 70. c. 8. v. 9.

(*d*) Plut. Tom. I. pag. 759.

(*e*) Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 51, 52. Tom. III. pag. 115. *& suiv.* Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 244, 245. Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Caylus. Tom. I. pag. 218. T. II. pag. 220. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 211. *& suiv.* Tom. III. pag. 228. *& suiv.* T. IV. pag. 525, 526. Tom. V. pag. 262, 278. *& suiv.* Tom. VII. pag. 66, 230. *& suiv.* Tom. VIII. pag. 324. *& suiv.* Tom. IX. pag. 364, 366. *& suiv.* T. XIII. pag. 481.

leur genre de vie ; c'est-à-dire, de ce qui contribuoit à les mettre en état de paroître dans les jeux publics. Nous exposerons, après cela, ce qui les regardoit dans la célébration de ces mêmes jeux. Enfin, nous parlerons des honneurs, qu'ils y recevoient & des priviléges qu'on leur accordoit en conséquence.

I.

Origine du mot Athléte.

L'Athlétique étoit une profession destinée à instruire dans tous les exercices, qui composoient les jeux publics, certains sujets que leur inclination & les qualités avantageuses de leur corps, en rendoient capables. On leur donnoit le nom d'Athlétes; terme formé du Grec ἄεθλος, par contraction ἆθλος, qui signifie travail, combat, & qui changeant sa terminaison ος en ον, se prend pour le prix ou la récompense des travaux, des combats & des jeux publics. C'est encore de ce même terme, que vient l'adjectif ἄθλιος, malheureux, accablé de maux & de miséres ; idée que l'on joint assez naturellement à celle des exercices pénibles & laborieux. C'étoit à peu près celle que Galien se formoit de la condition des Athlétes ; & c'est ce qui l'a obligé de tirer leur nom du dérivé ἄθλιος, plutôt que du primitif ἆθλος, qui en est pourtant la véritable origine.

Le nom d'Athlétes étoit tellement consacré à ceux, qui ne s'exerçoient qu'à dessein de pouvoir disputer les prix dans les jeux publics, qu'il est très-rare de le voir appliqué à ceux, qui cultivoient la Gymnastique, par rapport à la guerre ou à la conservation de leur santé. Et lorsque Platon employe le mot *Athléte*, pour marquer un homme de guerre ; ce qui lui arrive en quelques endroits, il a soin d'y joindre l'épithete, πολεμικὸς, militaire, ou quelque terme équivalent, pour en spécifier la signification. L'on désignoit la Gymnastique des Athlétes par différens noms. On l'appelloit Athlétique, Gymnique, à cause de la nudité des Athlétes ; Agonistique, à cause des jeux publics, qui en étoient le principal objet, & à l'institution desquels est dû l'établissement de cette profession.

II.

Origine des jeux Gymniques.

Lycaon institua le premier ces jeux en Arcadie, selon Pline ; & Hercule fut auteur de ceux, qui rendirent Olympie si fameuse. Il paroît par le témoignage d'Homère, qu'avant la guerre de Troye, on avoit coûtume de célébrer de ces sortes de jeux, pour honorer les funérailles des grands hommes. C'est ce qu'on peut recueillir du XXIII.e livre de l'Iliade, où Nestor raconte ce qui se passa dans sa jeunesse aux jeux funébres d'un prince Grec. » Plût aux dieux, » dit-il, que j'eusse à présent la » jeunesse & la vigueur, que j'a- » vois, lorsque les Épéens firent » à Buprase les funérailles de leur » roi Amaryncée, & que les en- » fans de ce Prince proposérent » des prix pour les jeux. Il n'y » avoit alors aucun homme par-

» mi les Épéens, les Pyliens, & » les Étoliens, qui pût se compa» rer à moi. «

On y disputa les prix du pugilat, de la lutte, de la course à pied, de l'exercice du javelot, & de la course des chars. On ne peut guere accorder aux Athlétes d'époque plus ancienne; & il y a beaucoup d'apparence qu'alors ils ne faisoient pas une profession à part, ni qui fût distinguée des exercices militaires. Car, c'étoit pour perfectionner ces exercices & pour entretenir parmi ceux, qui s'y adonnoient, une louable émulation, que dans les fêtes & les autres cérémonies solemnelles, on célébroit des jeux publics, où les vainqueurs recevoient des récompenses proportionnées à leur mérite.

Mais, comme les coûtumes les plus sages se corrompent insensiblement, il arriva dans la suite, que ce qui n'étoit au fond qu'un aiguillon, pour réveiller la valeur martiale, & disposer les guerriers à se procurer des avantages plus solides, en gagnant des victoires plus importantes, devint l'unique but, auquel aspira la vanité des Athlétes. Ainsi, ce ne fut plus qu'à une vaine acquisition de couronnes & de palmes, jointes aux éloges, aux acclamations & aux autres honneurs, dont on les accompagnoit, qu'ils rapportérent leurs talens, leur genre de vie & leurs occupations les plus sérieuses. Le retour fréquent de ces jeux, établis dans les principales villes de la Gréce, fut donc ce qui contribua le plus à mettre en crédit la Gymnastique des Athlétes, & à leur mériter les suffrages du peuple; tandis que les Philosophes & ceux, qui ne regloient pas leur approbation sur celle du vulgaire, n'étoient pas toujours d'accord entr'eux, touchant l'estime qu'on devoit faire d'une telle profession.

III.

Jugemens des Anciens sur les Athlétes.

Comme l'art des Athlétes, selon la remarque de Galien, avoit commencé à se former un peu avant le siécle de Platon, examinons d'abord quel jugement en faisoit ce Philosophe. Après avoir marqué dans le VIII.e livre des loix, de quelle importance il étoit pour la guerre, de cultiver la force & l'agilité des pieds & des mains, soit pour esquiver ou atteindre l'ennemi, soit pour remporter l'avantage, lorsqu'on étoit aux prises, & que l'on combattoit main à main; il ajoûte que, loin de bannir d'une république bien policée la profession des Athlétes, on doit au contraire y proposer des prix pour tous les exercices, qui servent à perfectionner l'art militaire; tels que sont ceux, qui rendent le corps plus léger & plus propre à la course; & que l'on doit se contenter de donner l'exclusion à ceux de ces exercices, qui sont absolument inutiles pour la guerre. Quelques raisonnables que paroissent ces sentimens, peut-être entroit-il dans l'indulgence de ce Philosophe pour la Gymnastique des Athlétes, quelque reste

d'inclination pour un art, qu'il avoit exercé autrefois. Car, Diogène Laërce nous apprend que Platon avoit fait le métier d'Athléte, avant que de s'appliquer à la Philosophie.

Le législateur Solon, persuadé que la profession des Athlétes n'intéressoit les peuples, que par rapport au divertissement, s'étoit cru obligé de mettre par ses loix un frein aux profusions, où la passion que l'on avoit pour cette sorte de spectacle, engageoit des villes & des provinces entières. Il trouvoit que l'entêtement pour les Athlétes entraînoit après soi une dépense excessive; que les victoires de ces gens-là devenoient à charge au public; & que leurs couronnes étoient plus dommageables à leur patrie, qu'affligeantes pour les Antagonistes vaincus. C'est ce que rapporte Diogène Laërce dans la vie de Solon.

Les Égyptiens avoient poussé la réforme sur cet article beaucoup plus loin, puisqu'au rapport de Diodore de Sicile, il n'étoit pas permis chez eux d'apprendre ni la palestrique, ni la musique. Ils en usoient ainsi sur la créance que les exercices journaliers des Palestres, bien-loin d'affermir la santé des jeunes gens, ne leur procuroient qu'une vigueur passagére & dangereuse; & que la musique étoit non seulement inutile, mais nuisible, n'étant propre qu'à énerver les courages.

Euripide avoit si mauvaise opinion des Athlétes, & leur étoit si peu favorable, qu'au hazard de heurter le goût dominant de toute la Gréce, il parloit d'eux en ces termes, dans une de ses piéces satyriques, qu'on connoit sous le nom d'αὐτόλυκος πρῶτος, dont Galien & Athénée nous ont conservé un fragment. » Parmi les maux » infinis, qui regnent en Gréce, » dit ce poëte, il n'en est point de » plus pernicieux, que la profes» sion des Athlétes. Car, en pre» mier lieu, ils sont incapables » d'apprendre à bien vivre. En » effet, comment un homme, » sujet à sa bouche & devenu » l'esclave de son ventre, travail» leroit-il à se faire un fonds suf» fisant pour la subsistance de sa » famille? De plus, ils ne sçavent » ce que c'est que de souffrir la » pauvreté, en s'accommodant » à la fortune. Car, n'étant point » formés aux bonnes mœurs, dif» ficilement changent-ils de carac» tère, même dans la disgrace. » Lorsqu'ils sont jeunes, l'éclat de » leur réputation les fait regarder » comme l'ornement de leur ville. » Ont-ils vieilli, ils ressemblent » à ces habits usés, qui montrent » la corde. Je ne puis approuver, » continue Euripide, cette coû» tume des Grecs, de faire de » nombreuses assemblées, pour » honorer des divertissemens si » frivoles; & le tout, en vue des » festins qu'on y donne. Car, » qu'un Athléte excelle à la lutte, » qu'il soit léger à la course, qu'il » sçache lancer un palet, ou ap» pliquer un coup de poing sur la » mâchoire de son antagoniste; » que sert à sa patrie la couronne, » qu'il remporte? Repoussera-t-il » l'ennemi à coups de disque, ou

» le mettra-t-il en fuite, en s'exerçant à la course, armé d'un » bouclier? On ne s'amuse point » à toutes ces folies, lorsqu'on » se trouve à la portée du fer; » &c. «

Plutarque comparoit les Athlétes aux colomnes des Gymnases, non seulement pour les qualités du corps, mais pour celles de l'esprit; & il avoue, en quelque endroit, que rien n'avoit tant contribué à la mollesse & à l'asservissement des Grecs, que cette vicieuse Gymnastique, qui les avoit engourdis sur les exercices militaires, & leur avoit fait préferer la qualité d'excellens Athlétes à celle de bons soldats.

Mais, entre tous ceux qui ont décrié l'Athlétique, il y en a peu qui l'ayent attaquée aussi vivement & aussi solidement que Galien. Ce Médecin ne lui fait pas l'honneur de lui donner place parmi les beaux arts; & il lui dispute même le nom de Gymnastique, qu'elle n'a usurpé, selon lui, que pour s'introduire plus facilement dans le monde à la faveur de ce titre spécieux. Il en exagère sur tout les inconvéniens par rapport à la santé, laquelle, ne consistant, pour ainsi-dire, que dans une certaine médiocrité, ne peut manquer de recevoir un notable préjudice du régime outré de l'Athlétique. En effet, continue-t-il, cette profession semble principalement occupée du soin d'accroître l'embonpoint, en augmentant le volume des chairs, & l'abondance d'un sang épais & visqueux; c'est-à-dire, qu'elle ne travaille pas simplement à rendre le corps plus robuste, mais qu'elle s'attache encore à le rendre plus massif, plus pesant, & par-là plus capable d'accabler de son poids un adversaire; d'où il est aisé d'appercevoir qu'elle est non seulement inutile à l'acquisition de cette vigueur, qui se contient dans les bornes de la nature, mais qu'elle est outre cela très-dangereuse. Car, poursuit-il, au lieu que tout ce qui mérite le nom d'art, ne sçauroit s'approcher du but, que l'on s'y propose, sans s'approcher en même tems de la perfection; il arrive ici tout le contraire, & la raison en est, que les choses qui tendent à forcer la nature & à la détruire, ne sont jamais plus mauvaises, que lorsqu'elles ont atteint leur dernière période.

De-là vient que plusieurs d'entre les Athlétes perdent tout à coup l'usage de la voix, que d'autres meurent d'apoplexie, cet excès d'embonpoint & de plénitude étouffant en eux la chaleur naturelle, & bouchant les conduits de la respiration. L'on peut dire que ceux-là sont traités le plus favorablement, qui en sont quittes pour la rupture de quelque vaisseau; ce qui les jette dans le vomissement ou dans le crachement de sang. Galien conclut de tout cela, qu'en bonne & saine politique, on doit haïr & détester une profession, dont tout le mérite se borne à déranger la constitution naturelle du corps, & à ruiner cette espèce de force, qui peut devenir utile à l'État, pour en cultiver une autre, qui ne peut que

lui être à charge. Il ajoûte qu'en plus d'une occasion, il s'est trouvé beaucoup plus fort que certains Athlétes de réputation, qui avoient plusieurs fois remporté le prix; ces sortes de gens n'étant propres ni aux fatigues d'un voyage, ni à celles de la guerre, encore moins aux fonctions du gouvernement, ou aux travaux de l'agriculture. Au reste, il les considére comme les plus inhabiles de tous les hommes à secourir un ami dans quelque maladie, & il les croit aussi peu propres pour le conseil, que pour l'exécution.

I V.

Régime des Athlétes.

Comme ces invectives de Galien contre les Athlétes, sont particulièrement fondées sur le mauvais régime, qu'on leur faisoit observer, voyons maintenant en quoi consistoit ce régime, & examinons en détail ce qui regardoit leur institution & toute la conduite de leur vie. Ceux, que l'on destinoit au métier d'Athléte, fréquentoient, dès leur plus tendre jeunesse, les Gymnases ou Palestres, qui étoient des espèces d'Académies, entretenues pour cela aux dépens du public. Là ces jeunes gens étoient sous la direction de différens maîtres, qui employoient les moyens les plus efficaces pour leur endurcir le corps aux fatigues des jeux publics, afin que dans l'occasion, ils pussent ou remporter le prix, ou tout au moins le disputer. Dans cette vue, on les assujettissoit à un genre de vie très-dur & très-simple, & qui par-là sembloit très-propre à les conduire au but, qu'ils se proposoient, quoiqu'à la rigueur, un tel régime fût très-préjudiciable à la santé.

V.

Nourriture des Athlétes.

Pour commencer par la nourriture des Athlétes, il paroît qu'elle n'a pas toujours été uniforme, puisque dans les premiers tems, s'il en faut croire Pline, Oribase, Pausanias & Diogène Laërce, on ne les nourrissoit que de figues seches, de noix, & de fromage mou. On leur interdisoit alors l'usage de la viande, qu'on leur accorda néanmoins dans la suite. Pline attribue ce changement à un fameux maître de Palestre, nommé Pythagore, & contemporain du Philosophe de même nom. Rasarius, dans sa version Latine d'Oribase, lui fait dire que ce fut un certain Goras, qui fit succéder à l'usage des figues, celui de la viande, & que le premier Athléte, qui en mangea, fut Euramène de Samos. Mais, cet interprète n'a pas pris garde que, dans ce passage, Goras est un mot tronqué pour Pythagoras; & qu'aulieu d'Euramène, il faut lire Eurymene, conformément à Diogène Laërce & à Porphyre, dans la vie de Pythagore.

Quoiqu'il en soit, on peut présumer que du tems d'Hippocrate, la viande étoit la nourriture ordinaire des Athlétes, puisque ce médecin, dans ses Épidémies, fait mention d'un Athléte, qu'un excès de cette espèce avoit rendu

malade. Ils n'usoient pas indifféremment de toutes sortes de viandes. La plus solide & par conséquent la plus capable d'occuper long-tems leur estomac, & de fournir une nourriture forte & abondante, étoit préférée à toute autre. Ils trouvoient ce double avantage dans le bœuf & dans le cochon, dont la chair assaisonnée d'aneth, & accompagnée d'une sorte de pain sans levain, fort grossier, fort pesant, paîtri avec le fromage mou, & appellé *Coliphium*, en Grec κωλίφιον composoit leur repas. Ils mangeoient ces viandes plutôt rôties que bouillies; & c'est ce régime, que quelques Auteurs ont appellé ξηροφαγίαν, nourriture seche.

V I.

Voracité de Athlétes.

Cette simplicité dans le choix & dans la préparation des alimens destinés aux Athlétes, jointe à l'usage modéré qu'ils en faisoient, lorsqu'ils étoient sur le point d'entrer en lice, pour disputer quelque prix, leur a peut-être valu la qualité d'Abstinens, que S. Paul & quelques Peres de l'Église leur ont donnée. Mais, ils ne la méritoient guere, par rapport à l'énorme quantité de nourriture, dont ils se chargeoient ordinairement. On peut se figurer jusqu'où alloit cet excès par ce que nous en apprend Galien, qui assure qu'un Athléte passoit pour avoir fait un repas fort frugal, lorsqu'il n'avoit mangé que deux mines ou deux livres de viande, & du pain à proportion. Cela rend croyable, en quelque manière, ce qu'on raconte de la prodigieuse voracité de certains Athlétes. Celle de Milon de Crotone étoit à peine rassasiée de vingt mines de viande, d'autant de pain, & de trois conges de vin; c'est-à-dire, de quinze pintes. On sçait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'assomma d'un coup de poing & le mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'Athléte Égon, qui mangeoit lui seul, sans s'incommoder, quatre-vingts gâteaux.

Cette excessive nourriture, à laquelle on accoûtumoit les Athlétes, & que les Grecs appelloient avec raison βιαίον τροφὴν, ἀναγκοφαγίαν, nourriture forcée, rendoit le corps de ces sortes de gens sujet à plusieurs difformités, selon Aristote, la nature n'ayant pas assez de force chez eux pour digérer parfaitement tant d'alimens, & pour en faire une juste distribution. Quoique les Athlétes n'observassent pas beaucoup d'ordre dans le partage de leurs repas, & qu'ils mangeassent indifféremment à toute heure, ils avoient coûtume cependant, au rapport de Galien, de faire un dîner médiocre, où ils ne mangeoient que du pain, & de réserver les viandes les plus grossières pour leur souper, qui étoit excessif, & qu'ils poussoient souvent jusqu'à minuit; persuadés, par la raison & par leur propre expérience, que le sommeil contribuoit à faciliter la coction des alimens les plus indigestes.

VII.

Sommeil des Alétes.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, s'ils étoient grands dormeurs; qualité que Platon leur attribue, en disant qu'ils passoient leur vie dans le sommeil. Cette pente à l'assoupissement étoit accompagnée de toute la pesanteur d'esprit, qu'on devoit attendre d'un pareil régime. C'est de quoi Galien rend témoignage; car, après avoir posé pour maxime, qu'un gros ventre ne rend point l'esprit délié, il ajoûte, dans un autre endroit, que les Athlétes, qui ne travaillent qu'à faire du sang & de la chair, comme les bêtes, sçavent à peine, s'ils ont une ame, bien loin de soupçonner que cette ame soit raisonnable, & d'avoir quelque idée des biens de l'esprit.

VIII.

Tempérance des Athlétes.

Malgré cet excès de nourriture, les Anciens ne laissent pas de s'accorder presque tous à vanter la tempérance des Athlétes, aussi-bien que leur patience à souffrir les peines, les travaux, les injures de l'air, les coups & toutes les épreuves par lesquelles on les faisoit passer, avant que de les admettre aux jeux publics. C'est ce qu'Horace nous apprend par ces vers, connus de tout le monde:

Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit fecitque puer, sudavit & alsit,
Abstinuit venere & vino.

C'est aussi ce que confirme S. Paul, lorsqu'il dit: *Qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet; & illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam.* A quoi se rapporte ce passage de Tertullien: *Nempe enim & Athletæ segregantur ad strictiorem disciplinam, ut robori ædificando vacent, continentur à luxuriâ, à cibis lætioribus, à potu jucundiore; coguntur, cruciantur, fatigantur.* Et certainement, on ne peut disconvenir que pour ce qui regarde le vin & les femmes, on ne les contînt dans une très-exacte tempérance, sur ce principe, que rien n'est plus capable d'énerver, que l'usage immodéré de ces deux choses. Ils sacrifioient donc toutes sortes de voluptés au desir de vaincre & de remporter les prix; & les maîtres d'exercice poussoient les loix, qu'ils prescrivoient sur ce point à ceux qui se préparoient aux combats Gymniques, jusqu'à leur défendre la vue des plus belles personnes, comme nous l'apprenons de Saint Basile.

Entre plusieurs exemples de la continence des Athlétes, celui d'Eubatas de Cyrène, raconté par Élien, a quelque chose de fort singulier. Laïs, fameuse courtisanne, ayant vu cet Athléte, en devint éperdument amoureuse, & lui fit quelques propositions de mariage. L'Athléte, pour ne point s'exposer, par un refus, au ressentiment & à la vengeance de cette femme, lui promit de faire là-dessus tout ce qu'elle souhaite-

roit, après la célébration des jeux; & il eut grand soin d'éviter jusques-là tout commerce de galanterie avec elle. Ayant été déclaré vainqueur dans ces jeux, & ne voulant pas qu'on pût l'accuser de rompre le marché, qu'il avoit fait avec Laïs, il s'avisa de cet expédient. Il fit faire le portrait de cette courtisanne, avec lequel il partit pour retourner en son païs, disant qu'il emmenoit Laïs avec lui, suivant ses conventions. La femme, qu'il avoit à Cyrène, charmée de la fidélité d'un tel mari, lui fit ériger une espèce de colosse dans la même ville. Pour faciliter aux Athlétes l'observance de la régle, qui les engageoit à la continence pendant tout le cours de leur noviciat, ou de leur préparation aux jeux publics, on les faisoit baigner souvent dans l'eau froide, & on leur faisoit porter des plaques de plomb sur les reins.

I X.

Patience des Athlétes.

Si la tempérance des Athlétes leur attiroit des éloges, leur patience à souffrir les fatigues & les coups inséparables de leur profession, avoit aussi ses admirateurs. C'est ce que Sénéque appelle un supplice, lorsqu'il dit: *Athletæ quantùm plagarum ore, quantùm toto corpore excipiunt? Ferunt tamen omne tormentum gloriæ cupiditate; nec tantùm quia pugnant, ista patiuntur, sed ut pugnent. Exercitatio ipsa tormentum est.* Le même Auteur, à propos de ceux qui s'exerçoient dans le stade, & dont les spectateurs admiroient les bras & les épaules, fait cette réflexion: *Illud maximè revolvo mecum. Si corpus perduci exercitatione ad hanc patientiam potest, quâ & pugnos pariter & calces non unius hominis ferat, quâ solem ardentissimum in ferventissimo pulvere sustinens aliquis, & sanguine suo madens diem ducat; quantò faciliùs animus corroborari possit, ut fortunæ ictus invictus excipiat, ut projectus, ut conculcatus exurgat?* Cette patience opiniâtre à souffrir les coups, leur valoit quelquefois la victoire; témoin Eurydamas de Cyrène, qui, au rapport d'Élien, ayant eu quelques dents fracassées dans un combat, à coups de poing, les avala pour en dérober la connoissance à son adversaire, & le vainquit. C'est sur cette vertu des Athlétes qu'insiste fort Dion Chrysostôme dans le panégyrique de l'Athléte Mélancomas, qui n'avoit jamais été vaincu. Il étoit, dit le Panégyriste, d'une illustre naissance. Il avoit par devers lui la beauté, la force, le courage, la tempérance, qui sont les plus grands des biens. Et, ce qui est encore plus digne d'admiration, c'est non seulement d'avoir été toujours invincible; mais, de n'avoir jamais succombé aux travaux, aux chaleurs excessives, ni aux voluptés. Car, c'est par la victoire qu'on remporte sur toutes ces choses, que l'on doit apprendre à vaincre ses adversaires.

Les chaleurs, qu'il falloit essuyer dans la célébration des jeux, mettoient la patience des Athlétes à une rude épreuve; & tel, au rapport de Cicéron, étoit endurci

aux coups de poing & aux blessures, qui n'eût pu soûtenir à Olympie l'ardeur du soleil. Cette chaleur étoit si insupportable dans les jeux Olympiques, célébrés justement vers le solstice d'été, qu'on voit dans Élien un maître en colère menacer son esclave de l'envoyer, non pas au moulin [ce qui étoit la punition ordinaire], mais à Olympie; parce qu'il jugeoit que tourner la meule étoit un supplice moins rude, que celui d'être rôti à ce spectacle par les rayons du soleil.

Il y avoit des Athlétes délicats, qui se contentoient de s'exercer à couvert dans les Gymnases & dans les palestres, sans vouloir s'exposer aux fatigues & aux chaleurs du stade. Ces gens-là, quoique peu propres à briller dans les combats, ne laissoient pas d'aspirer aux prix qu'on y proposoit. Mais, c'étoit envain qu'ils y prétendoient, faute de s'être soumis aux loix de l'institution Athlétique. C'est à cette espèce d'Athlétes que Galien compare quantité de mauvais médecins de son tems, qui vouloient exercer une profession, qu'ils n'avoient point étudiée.

X.

Nudité des Athlétes.

Pour contribuer à rendre un compte exact du régime des Athlétes, nous ne devons pas oublier ce qui concerne leur nudité, non plus que les frictions, les onctions & les autres manœuvres, qui avoient coûtume de précéder ou de suivre leurs exercices. On convient qu'Hercule, en instituant les jeux Olympiques, imposa aux Athlétes, qui devoient y combattre, cette loi, d'y paroître nus. La nature de la plûpart des exercices, dont il s'agissoit dans ces jeux, jointe à la chaleur du climat & de la saison, où l'on faisoit ces sortes d'assemblées, exigeoit nécessairement cette nudité, qui, pourtant, n'étoit pas entière. On avoit soin de cacher ce que l'honnêteté défend de découvrir; & l'on employoit pour cela une espèce de ceinture, de tablier, ou d'écharpe, dont on attribue l'invention à Palestre, fille de Mercure. Et c'est le seul article, s'il en faut croire S. Clément d'Alexandrie, sur lequel les Athlétes eussent conservé quelque ombre de pudeur. Nous voyons cet usage établi, dès le tems d'Homère, qui appelle ζῶμα cette sorte d'écharpe dans l'Iliade, en parlant du Pugilat d'Euryade & d'Épéus. Et en décrivant, dans l'Odyssée, le combat d'Ulysse contre Irus, il dit: » Ulysse couvrit sa nudité, » des haillons dont il venoit de se » dépouiller, & dont il se fit une » sorte d'écharpe. «

Cette coûtume n'eut cours chez les Grecs, s'il en faut croire Denys d'Halicarnasse, que jusqu'environ la 15e Olympiade, que les Lacédémoniens, selon Thucydide, commencérent à s'affranchir de cette servitude. Ce fut, au rapport d'Isidore de Séville & d'Eustathe, l'aventure d'un certain Orsippe, laquelle en fit naître l'occasion. L'écharpe de cet Athléte s'étant déliée, lorsqu'il disputoit le

prix de la courſe, ſes pieds s'y accrochérent, enſorte qu'il ſe laiſſa tomber, & ſe tua, ou, tout au moins, fut vaincu par ſon concurrent; ce qui donna lieu de faire un réglement, qui ordonnoit qu'à l'avenir les Athlétes combattroient ſans écharpe,& ſacrifiéroient la pudeur à leur commodité, en retranchant ce reſte d'habillement. Acanthe, Lacédémonien, fut le premier qui ſe ſoumit à l'ordonnance, & qui, entièrement nu, diſputa le prix de la courſe aux jeux Olympiques. Les Aſiatiques, ſelon Thucydide, n'adoptérent nullement cette coûtume, & continuê à ſe couvrir d'écharpes, dans la lutte & dans le pugilat; ce qu'obſervoient encore les Romains, du tems de Denys d'Halicarnaſſe, au témoignage duquel nous devons la plûpart des circonſtances, que l'on vient de rapporter.

Nous obſerverons ici, en paſſant, que l'époque de l'entière nudité des Athlétes, que Denys d'Halicarnaſſe met à la 15e Olympiade, eſt démentie par Thucydide, qui aſſure dans l'endroit cité, que cette coûtume ne s'étoit introduite, que quelques années avant le tems où il écrivoit l'hiſtoire de la guerre du Péloponnèſe. Or, l'on ſçait que le commencement de cette guerre tombe juſtement dans la première année de la 87e Olympiade, ſuivant le pere Pétau. Cette nudité n'étoit d'uſage parmi les Athlétes, que dans certains exercices, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace & la courſe à pied. Mais, il paroît par d'anciens monumens, que dans l'exercice du diſque ou palet, les Diſcoboles portoient des tuniques. On ne ſe dépouilloit point pour la courſe des chars, non plus que pour l'exercice du javelot; & c'eſt pour cette raiſon, comme le remarque Euſtathe, qu'Homère, grand obſervateur des bienſéances, ne fait paroître le roi Agamemnon aux jeux funébres de Patrocle, que dans cette dernière eſpèce de combat, où ce Prince n'étoit point obligé de déroger en quelque ſorte à ſa dignité,en quittant ſes habits.

X I.

Onctions des Athlétes.

La nudité des Athlétes facilitoit l'uſage des onctions, deſtinées à communiquer aux parties du corps, toute la ſoupleſſe, qui leur étoit néceſſaire, & à ſoulager la laſſitude. On employoit d'ordinaire à ces onctions l'huile, ou ſeule, ou mêlée avec une certaine quantité de cire & de pouſſière; ce qui formoit une eſpèce d'onguent. C'étoit à ce mêlange, que l'on donnoit le nom de Céroma, par lequel on déſignoit auſſi quelquefois le lieu, où les Athlétes ſe faiſoient oindre, appellé communément Élæothéſion, Aliptérion & Unctuarium. Pline s'eſt ſervi du terme *ceroma*, dans cette dernière ſignification: *Iidem Palæſtras Athletarum imaginibus & ceromata ſua exornant.* Séneque le prend auſſi dans le même ſens, lorſqu'il dit: *Illum tu otioſum vocas ..... qui in ceromate ſpectator puerorum rixantium ſedet?*

Ces onctions étoient particulièrement

rement destinées aux Lutteurs & aux Pancratiastes. Ils se faisoient oindre par certains officiers de Palestre, nommés Aliptes, Unctores ; & quelquefois ils se rendoient réciproquement ce service, comme on le voit par le dialogue de Lucien sur les exercices du corps, où Anacharsis dit à Solon : » A » qui en veulent ces jeunes gens » de se mettre si fort en colère ? » Ils s'huiloient & se frottoient » l'un l'autre assez paisiblement » d'abord ; mais tout à coup baissant la tête, ils se sont entre-» choqués, comme des béliers, » &c. « Pour rendre ces onctions & ces frictions plus efficaces, on conseilloit aux Athlétes, lorsqu'ils se faisoient huiler & frotter, d'opposer au mouvement de la main, qui faisoit cette fonction, toute la force & toute la roideur de leurs muscles, en retenant même leur haleine. C'est Plutarque, qui nous instruit de cette particularité.

X I I.

Poussière dont se couvroient les Athlétes.

Les Athlétes, après s'être huilés, s'enduisoient quelquefois de la boue, qui se trouvoit dans la Palestre, & qui, selon quelques-uns, avoit donné le nom à cet endroit & à la lutte appellée πάλη, qu'ils dérivent de πήλος, *lutum*, de la boue. Le plus souvent, ils se couvroient de sable & de poussière, soit en s'y roulant eux-mêmes, soit en se faisant sous-poudrer, s'il est permis de parler ainsi, dans le lieu nommé pour cette raison Κονίστρα ou Κονιστήριον.

Lucien fait mention de la plûpart de ces circonstances, dans le même dialogue qu'on vient de citer, où Anacharsis, continuant de parler à Solon, lui dit : » Il me semble qu'ils ne devroient pas s'en-» duire ainsi de boue, après s'être » huilés ; & ils me font rire, » quand je vois qu'ils esquivent » les mains de leurs compagnons, » comme des anguilles que l'on » presse. En voilà, qui font la » même chose à découvert, hor-» mis que c'est dans le sable qu'ils » se roulent, comme des coqs, » avant que d'en venir au com-» bat, afin que leur adversaire ait » plus de prise, & que la main » ne coule pas sur l'huile ni sur la » sueur. « Ensuite, Solon, voulant justifier auprès d'Anacharsis la coûtume de s'huiler & de se couvrir de sable pour les exercices, lui en allégue ces raisons : » La » difficulté, qui se trouve à colle-» ter un adversaire, lorsque l'hui-» le & la sueur font glisser la main » sur la peau, met en état d'em-» porter sans peine, dans l'occa-» sion, un blessé hors du combat, » ou d'enlever un prisonnier. » Quant au sable & à la poussiè-» re dont on se frotte, on le fait » pour une raison toute différente ; » c'est-à-dire, pour donner plus » de prise, afin de s'accoûtumer » à esquiver les mains d'un anta-» goniste, malgré cet obstacle ; » outre que cela sert non seule-» ment à essuyer la sueur & à » décrasser, mais encore à soûte-» nir les forces, en s'opposant à » la dissipation des esprits, & à » fermer l'entrée à l'air, en bou-

» chant les pores, qui sont ouverts par la chaleur. «

Il est si vrai que le but principal des Athlétes, en se couvrant de poussière, étoit de donner plus de prise à leurs antagonistes, que cette poussière palestrique recevoit le nom d'ἁφὴ, qui veut dire attouchement, *contrectatio*, & qui vient de ἅπτομαι, je prends, je saisis; d'où pourroit bien être dérivé notre mot françois *happer*. C'est pourquoi, Martial, parlant d'une femme qui s'exerçoit à la lutte, dit: *Flavescit haphe*. Elle jaunit de poussière. Et Séneque: *A ceromate nos haphe excepit.* » Après » nous être huilés, nous nous cou» vrîmes de poussière. » C'est ce qu'Ovide exprime en d'autres termes, lorsqu'il décrit la lutte d'Hercule & d'Achéloüs:

Ille cavis hausto spargit me pulvere palmis,

Inque vicem fulvæ tactu flavescit arenæ.

C'étoit un préliminaire si essentiel à la lutte & au Pancrace, que les Grecs disoient d'un Athléte, qui gagnoit le prix sans combattre, qu'il avoit vaincu sans poussière; c'est-à-dire, sans travail, sans peine, & comme nous disons en François, sans coup férir. Une victoire, obtenue à si bon marché, étoit d'ordinaire l'effet de la grande réputation d'un Athléte, contre qui nul autre n'avoit la hardiesse de descendre dans l'arene, pour y disputer le prix du combat. C'est ainsi que le fameux lutteur Dioxippe vainquit aux jeux Olympiques, selon Pline; au lieu que la victoire qu'il remporta aux jeux Néméens, lui coûta un véritable combat. *Alcimachus pinxit Dioxippum, qui Pancratio Olympia, citra pulveris tactum, quod vocant aconiti, vicit; coniti Nemeæa.*

Telle est la force naturelle du terme *aconiti*, ἀκονιτὶ. Mais, Mercurial, dans sa Gymnastique, ne demeure pas d'accord que ce soit la signification de ce mot la plus ordinaire, & prétend que cette expression se doit prendre le plus souvent à la lettre; c'est-à-dire, pour marquer le combat de deux Athlétes, qui se sont contentés de s'huiler, sans se couvrir de poussière; auquel cas, il étoit bien plus difficile de vaincre. Ce médecin antiquaire appuie son sentiment de l'autorité de Pline, dans le passage qu'on vient de citer, & qui, certainement, ne décide point la question, non plus que le témoignage de Pausanias, qu'il allégue. Il se fonde aussi sur ces vers d'Horace:

Quis circum pagos & circum compita pugnax

Magna coronari contemnat Olympia, cui spes,

Cui sit conditio dulcis sine pulvere palmæ?

Il est étonnant que Mercurial ne se soit pas apperçu que ces vers étoient contre lui, puisqu'il est visible qu'Horace y veut parler d'une victoire aisée, & qui ne coûte presque rien; pendant que Mercurial veut faire passer la vic-

toire, qu'on remporte ἀκονιτὶ, pour une victoire fort laborieuse. Peut-être il eût mieux trouvé son compte dans Lucien, qui semble insinuer que les Athlétes luttoient quelquefois, sans emprunter le secours de la poussière. Quoiqu'il en soit, on peut dire que tous les passages, où se rencontre le mot ἀκονιτὶ, soit dans le propre, soit dans le figuré, loin de faire naître l'idée de quelque chose de pénible & de fatiguant, ne parlent au contraire que de facilité à vaincre. C'est ce que confirme Suidas en ces termes : » *Aconiti* » signifie sans poussière ; c'est-à-» dire, sans combat, sans peine, » par une métaphore prise de ces » Athlétes, qui remportent la » victoire avec tant de facilité, » qu'ils n'ont pas besoin de se » couvrir de poussière. «

X I I I.

Onctions, frictions & bains des Athlétes après les exercices.

Les onctions & les frictions, dont nous avons parlé jusqu'ici, préparoient le corps des Athlétes à soûtenir tout le travail des exercices. Mais, comme ces exercices étoient fort violens, & le plus souvent de longue haleine, les Athlétes, au sortir de la Palestre, avoient besoin des mêmes secours pour réparer l'épuisement, où ils se trouvoient, & pour se mettre à couvert par-là des inconvéniens, auxquels exposoit une fatigue outrée. On les frottoit donc, & on les huiloit de nouveau ; & c'est ce qui s'appelloit en Grec ἀποθεραπεία, comme qui diroit pansement postérieur, ou qui succéde aux exercices. L'usage des bains avoient aussi lieu en cette occasion. C'étoit alors que l'on mettoit en œuvre ces instrumens, nommés strigiles, qui servoient à nettoyer la peau des Athlétes de cette espèce d'enduit, que formoit le mêlange d'huile, de sueur, de sable, de boue & de poussière, dont ils étoient couverts.

X I V.

Maladie des Athlétes.

Un régime, tel qu'on vient de le décrire, où l'on ne gardoit nulle mesure, ni dans la quantité des alimens, ni dans le genre ou la durée des exercices, non plus que par rapport à la température de l'air extérieur, étoit directement opposé à celui qui peut cautionner une parfaite santé & une longue vie, par l'usage modéré de toutes ces choses. Il n'est donc pas surprenant que les Athlétes fussent sujets à toutes les maladies fâcheuses, que Galien leur attribue. Hypocrate avoit grande raison de regarder l'embonpoint Athlétique comme un état périlleux ; & Platon étoit bien fondé à traiter les Athlétes de gens endormis, paresseux, pesans, engourdis, sujets aux vertiges & aux maladies. Bien loin d'avoir le teint vermeil & fleuri ; ce qui est le fruit d'un exercice sagement ménagé, ils étoient presque toujours très-pâles, à cause de la trop grande dissipation des esprits, & de la chaleur naturelle. C'est Aristote, qui nous instruit de cette circonstance, dont il a fait un problême.

Auſſi, Galien aſſûre qu'il étoit rare de trouver un Athléte, en qui la même vigueur ſe ſoûtînt plus de cinq ans.

X V.

Préparation des Athlétes pour les Jeux.

Parmi les différentes épreuves, auxquelles aſſujetiſſoit le pénible métier d'Athléte, celles, qui ſervoient de prélude ou de préparation aux jeux publics, étoient ſans doute les plus conſidérables. Elles ſe nommoient προαγῶνες, προγυμνάσματα, & conſiſtoient à s'enrôler, pour ainſi dire, ſous la conduite & la direction des maîtres de Paleſtre, pour y obſerver pendant dix mois conſécutifs, les loix Athlétiques, & ſe perfectionner par un travail aſſidu dans tous les exercices, qui devoient mériter aux vainqueurs, les prix qu'on leur deſtinoit. Ce noviciat étoit d'une néceſſité ſi indiſpenſable, qu'il faiſoit, ſelon Pauſanias, un des articles du ſerment, que prêtoient les Athlétes, avant qu'on les admît aux combats publics & ſolemnels des jeux. Platon, dans le huitième Livre des loix, parle de ces préparatifs en ces termes: » Si nous faiſions profeſſion du » pugilat, ne travaillerions-nous » pas long-tems, avant les jeux, » à nous rendre habiles dans cette » ſorte de combat, répétant en » particulier tous les mouvemens, » qui pourroient nous être de » quelque utilité en public, pour » remporter la victoire? «

Ces exercices préliminaires ſe paſſoient dans les Gymnaſes publics, en préſence de tous ceux, que la curioſité ou l'oiſiveté conduiſoit à cette ſorte de ſpectacle. Mais, lorſque la célébration des jeux Olympiques approchoit, on redoubloit les travaux des Athlétes, qui devoient y paroître; & on les exerçoit dans Élide même, pendant trente jours, comme nous l'apprenons de Philoſtrate dans la vie d'Apollonius de Tyanes. C'étoit ſur tout dans ces dernières épreuves, que les Athlétes pouvoient tirer avantage de l'habitude, qu'ils avoient acquiſe, à ſupporter la faim, la ſoif, la chaleur, la pouſſière, & toutes les autres fatigues d'un exercice, qui duroit quelquefois depuis le matin juſqu'au ſoir, lorſqu'il étoit queſtion de fournir la carrière, qu'ils appelloient κατασκευὴν, & γυμνάσιον τέλειον; c'eſt-à-dire, répétition, exercice complet. Galien en parle dans le troiſième livre, *De ſanitate tuenda*; & l'on peut auſſi conſulter ſur ce point Pierre du Faur dans ſon Agoniſtique.

X V I.

Officiers, qui préſidoient au gouvernement des Athlétes.

Pour ne rien oublier de ce qui concerne le régime & l'inſtitution des Athlétes, il faut dire un mot des officiers, qui en avoient l'adminiſtration. Le premier de tous, & celui qui avoit la ſurintendance du Gymnaſe, ſe nommoit Gymnaſiarque. C'eſt lui que Plaute appelle *Gymnaſii Præfectum* dans ces vers:

Ante ſolem exorientem niſi in Palæſtram veneras ,
Gymnaſii præfecto haud mediocres pœnas penderes.

Ce Gymnaſiarque régloit ſouverainement tout ce qui regardoit la police du Gymnaſe. Il avoit juriſdiction ſur les Athlétes & ſur tous les jeunes gens, qui venoient y apprendre les exercices. Il étoit le diſpenſateur des récompenſes & des châtimens ; & pour marque de ſon pouvoir ſur ce dernier article, il avoit droit de porter une baguette, & d'en faire porter devant lui par des bedeaux, toujours prêts à exécuter ſes ordres, lorſqu'il s'agiſſoit de punir ceux, qui contrevenoient aux loix Athlétiques. Il paroît même que cet officier exerçoit dans le Gymnaſe une eſpèce de ſacerdoce, & qu'il y prenoit ſoin des choſes ſacrées. Pauſanias témoigne que juſqu'à ſon tems, le Gymnaſiarque d'Olympie célébroit tous les ans l'anniverſaire d'Étolus. Ces prérogatives du Gymnaſiarque alloient juſqu'à lui permettre de célébrer des jeux en ſon nom, comme il eſt facile de le recueillir d'une ancienne inſcription, publiée par Fulvius Urſinus, où il eſt parlé de Baton le Gymnaſiarque, qui avoit donné des jeux Gymniques en l'honneur d'Hercule & de Mercure, & pour la ſanté du Prince, dans leſquels il avoit propoſé des prix pour les combattans. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous repréſente ce Romain, au milieu d'Athènes, ſe dépouillant de toutes les marques de ſa dignité, pour prendre l'équipage de Gymnaſiarque, & en faire publiquement les fonctions.

XVII.

Le Xyſtarque.

L'officier, qui portoit le nom de Xyſtarque, n'étoit peut-être pas différent du Gymnaſiarque. Du moins, c'eſt l'idée, qu'en donne Suidas, qui explique le verbe ξυςαρχεῖν, être Xyſtarque, par γυμνασίου ἄρχειν, avoir l'intendance du Gymnaſe. A s'en tenir cependant à l'étymologie de ce nom, il paroîtroit plus vraiſemblable de croire que l'autorité du Xyſtarque s'étendoit, non ſur tout le Gymnaſe, mais ſeulement ſur les endroits de cet édifice, où s'exerçoient les Athlétes ; c'eſt-à-dire, ſur les Xyſtes, le Stade, la Paleſtre, comme l'inſinue Tertullien, & comme il eſt facile de le conjecturer d'une ancienne inſcription Grecque, qu'on lit à Rome, ſur le piédeſtal d'une ſtatue dans le *Forum Trajani*, & qui eſt rapportée en Latin par Mercurial. Au reſte, ſi le Xyſtarque n'étoit pas préciſément le même que le Gymnaſiarque, on doit ſe perſuader qu'il lui étoit peu inférieur, & qu'il tenoit dans le Gymnaſe un rang très-honorable, puiſqu'Ammien Marcellin fait mention, en quelque endroit, de la pourpre & de la couronne du Xyſtarque ; ce qui marque aſſez que cet officier préſidoit aux jeux & aux exercices.

XVIII.

Les Maîtres d'exercice.

On déſignoit par différens noms

les officiers du Gymnase, destinés à l'instruction des Athlétes. Ils s'appelloient Épistates, Pédotribes, Gymnastes, Aliptes, Iatraliptes ; & c'est d'eux que Pindare a dit qu'ils sont les artisans des Athlétes. Les anciens Auteurs employent souvent ces termes à peu près dans la même signification. Cependant, Galien établit une différence considérable entre le Gymnaste & le Pédotribe. Elle consiste, selon lui, en ce que le Gymnaste joignoit à la science des exercices, un discernement exact de toutes leurs propriétés, par rapport à la santé ; au lieu que le Pédotribe, peu inquiet sur ce dernier article, bornoit ses connoissances au détail méchanique de ces mêmes exercices, & ses soins à former de bons Athlétes. C'est pourquoi, Galien compare le Gymnaste à un médecin, ou à un général, qui prescrivent avec connoissance de cause ; & le Pédotribe, à un cuisinier ou à un soldat, qui se contentent d'exécuter. Néanmoins, la plûpart des Auteurs confondent ces deux officiers, & Pollux, entr'autres, qui appelle Pédotribe & Gymnaste celui qui présidoit aux lieux d'exercice & aux exercices mêmes.

Quoique les termes *Alipte* & *Iatralipte*, ne marquent originairement que ceux, dont l'emploi, dans les Palestres, étoit d'oindre les Athlétes, ils se prennent aussi pour les maîtres d'exercice ; c'est-à-dire, pour le Gymnaste & le Pédotribe. C'est en ce sens que Cicéron dit : *Sed vellem, non solùm salutis meæ, quemadmodum medici, sed etiam, ut Aliptæ, virium & coloris rationem habere voluissent.* Et Aristote attribue à l'Alipte la direction du régime des Athlétes. On ne doit pas s'imaginer que pour être bon Gymnaste, il fût nécessaire d'avoir brillé dans les jeux publics ; & l'on en trouvoit quantité de cette profession, au rapport de Galien, qui n'étoient que de très-médiocres Athlétes, & que nulle victoire n'avoit jamais illustrés. Nous voyons de même, parmi nous, divers maîtres d'exercice très-capables de former d'excellens disciples, mais qui cependant soûtiendroient mal leur réputation, s'il étoit question de se donner en spectacle au public. L'Antiquité nous a conservé les noms de plusieurs de ces maîtres de Palestre, qu'on trouvera, si l'on en est curieux, dans l'Agonistique de du Faur. On peut consulter aussi, sur les fonctions de ces divers officiers des Gymnases, la sçavante dissertation de M. Van-dale, où cette matière est traitée à fond, & éclaircie par plusieurs Inscriptions anciennes.

XIX.

Examen de la naissance, des mœurs & de la condition des Athlétes.

Il ne suffisoit pas aux Athlétes, pour être admis aux jeux publics, d'avoir cultivé avec succès les divers exercices du corps, dès leur plus tendre jeunesse, de s'être distingués dans les Gymnases parmi leurs camarades, & d'avoir observé scrupuleusement toutes les loix du régime Athlétique, telles

qu'on vient de les exposer. Il falloit qu'ils subissent encore d'autres épreuves, par rapport à la naissance, aux mœurs & à la condition. Les Grecs avoient conservé, sur ces trois articles, une délicatesse, dont les Romains n'avoient pas cru se devoir piquer. Les premiers ne recevoient aucun étranger parmi ceux, qui devoient combattre aux jeux Olympiques; & lorsqu'Alexandre, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, se présenta pour y disputer le prix de la course, ses concurrens, sans aucun respect pour sa qualité, s'opposérent d'abord à sa réception, le regardant comme Macédonien, & par conséquent, comme barbare & comme étranger à leur égard; ensorte qu'il ne put se faire agréer de ceux, qui présidoient à ces jeux, qu'après avoir prouvé, en bonne forme, qu'il étoit Argien d'origine & non pas Macédonien. Une naissance obscure ou équivoque étoit encore un obstacle, qui fermoit aux prétendans l'entrée de la carrière; témoin un certain Philammon, dont parle Thémistius, à qui l'on ne permit d'y paroître, qu'après qu'Aristote eut rendu un témoignage avantageux, touchant l'extraction de cet homme, & qu'il l'eut adopté pour son fils.

Mais, quelque illustre que fût la naissance des Athlétes, si elle se trouvoit ternie par de mauvaises mœurs, c'en étoit assez pour leur donner l'exclusion. L'on traitoit de même les esclaves; & la liberté étoit un titre essentiel à quiconque se mettoit sur les rangs, pour combattre dans les jeux publics. Outre plusieurs autres autorités, par lesquelles on peut justifier ce qu'on avance, nous avons celle de Denys d'Halicarnasse, qui, prescrivant la manière de haranguer les Athlétes avant le combat, veut que parmi les divers motifs, qu'on leur propose pour les encourager, on insiste particulièrement sur leur condition libre, qui les a rendu dignes d'être reçus au nombre des combattans, & qui les engage à se tenir en garde contre la corruption & la désobéissance aux loix Athlétiques, de crainte de s'exposer par-là aux châtimens des esclaves.

Mercurial, dans sa Gymnastique, n'est pas tout-à-fait de ce sentiment, qui est celui de du Faur dans son Agonistique. Le premier prétend que les esclaves n'étoient pas absolument exclus de tous les combats Gymniques, & qu'on leur permettoit d'y disputer les prix de la course à pied. Il fonde la première partie de sa proposition sur un passage d'Aristote, où il est dit que parmi les Crétois, on n'admettoit point les esclaves au combat. Donc, conclut-il, on les y admettoit parmi les autres peuples. Il tâche de prouver la seconde partie de sa proposition, par un passage de Lampridius, dans la vie d'Alexandre Sévère, où cet Historien, parlant de ce Prince, dit qu'il ne prit jamais que des esclaves pour ses coureurs, parce que, selon lui, un homme libre ne devoit courir que dans les jeux sacrés. Il nous semble que du Faur a grande raison de se récrier contre de pareils

les preuves. Il ne refuse pas cependant de convenir, quoiqu'il n'en trouve, dit-il, aucune autorité chez les Anciens, que les Romains, sur tout du tems des Empereurs, ont quelquefois dérogé sur ce point aux coûtumes de la Gréce, en faisant paroître des esclaves dans leurs jeux publics. Les Grecs eux-mêmes se relâchérent alors; & s'ils ne voulurent pas admettre des esclaves dans les leurs, ce qui n'est pas bien sûr, puisque Dion Chrysostôme dit assez nettement aux Alexandrins, que ces Athlétes, dont le spectacle leur plaisoit si fort, n'étoient que des esclaves, qui ne se donnoient tant de peine, que pour gagner une legére somme d'argent; dumoins y donnérent-ils entrée à des affranchis, comme on le voit par quelques inscriptions. Mais, il est certain qu'originairement les Athlétes devoient être de condition libre, & qu'ils ne connoissoient d'autre esclavage, que l'observance exacte du régime & des autres loix, qu'on leur prescrivoit.

Lorsque nous avons avancé que ceux, qui présidoient aux jeux, avoient grand soin d'examiner la naissance des Athlétes, qui s'y présentoient; on n'en doit pas tirer cette conséquence, qu'ils n'y recevoient que des gens de famille distinguée. Pourvu qu'un Athléte fût né d'honnêtes parens, la plus ville profession n'étoit pas capable de l'exclure. Corèbe, le premier qui combattit aux jeux Olympiques, n'étoit qu'un simple cuisinier, au rapport d'Athénée; & l'on voyoit quelquefois dans ces mêmes jeux, des laboureurs & des bergers, tranformés en Athlétes, disputer les prix de la lutte & du pugilat. Cela paroît par la quatrième idylle de Théocrite, où Corydon, valet du berger Égon, s'entretient de son maître en ces termes, avec un autre berger, nommé Battus: [c'est de la traduction du sçavant M. de Longepierre.]

B. *Mais où est donc Égon? Pour quel heureux païs,*
Disparoissant soudain, quitte-t-il la contrée?

C. *Ce noble aventurier sur les bords de l'Alphée*
Ose suivre Milon. Quoi! ne le sçais tu pas?

B. *Lui? Sçait-il seulement ce que c'est que combats?*

C. *Comment? On dit qu'en force, il est un autre Hercule:*

B. *Combien de fois ainsi ma mere trop crédule*
M'a dit que Pollux même étoit moins fort que moi?

C. *Ayant pris vingt moutons & sa bêche avec soi,*
Il a quitté ces lieux.

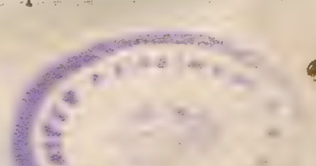
Avant que de passer outre, on nous permettra de faire sur le dernier vers du passage de Théocrite, dont on vient de lire la traduction, quelques réflexions, qui, bien loin de s'écarter de notre principal but, serviront à éclaircir quelques circonstances des coûtumes Athlétiques. Il est question de développer le vrai sens de ce

vers : Χ' ὤχετ' ἔχων σκαπάναν τε καὶ εἴκατι τουτόθε μᾶλα. *Ayant pris vingt moutons & sa bêche avec soi, il a quitté ces lieux.* Telle est l'explication que donnent à ce vers la plûpart des Interprétes, après Casaubon, guidé sur cela par le Scholiaste de Théocrite. Ils appuyent cette interprétation sur deux usages, qui avoient lieu dans la préparation des Athlétes pour les jeux publics. Nous avons parlé ci-dessus de l'un de ces usages, consistant à exercer les Athlétes pendant trente jours avant la célébration des jeux Olympiques, qui en duroient cinq. Ainsi, disent les Commentateurs, c'étoit pour se nourrir pendant son voyage & pendant son séjour à Olympie, que l'Athléte Égon avoit emmené avec lui vingt moutons.

Quant à la bêche, ou, comme d'autres l'expliquent, au rateau, en Latin *rutrum*, dont il s'étoit chargé, c'étoit, selon le Scholiaste, un instrument, avec lequel les Athlétes s'exerçoient à remuer la terre ou le sable du stade, pour fortifier les parties supérieures de leur corps. C'est à quoi se rapporte ce passage de Festus sur le mot *rutrum* : *Rutrum tenentis juvenis est effigies in Capitolio, ephebi, more Græcorum, arenam ruentis, exercitationis gratiâ; quod signum Pompeius Bithynicus ex Bithynia supellectilis regiæ Romam deportavit.* » C'est-à-dire, » on voit au Capitole la statue » d'un jeune homme, qui tient » un rateau, avec lequel il semble » s'exercer à jetter du sable, » à la manière des Grecs. Cette » statue fut apportée de Bithynie » à Rome, par Pompée. «

Du Faur suit une route bien différente pour l'explication du passage dont il s'agit. Il veut que le mot σκαπάνη se prenne ici pour la même chose que σκαφὶς, qui étoit une sorte de vaisseau pastoral, destiné à mettre du lait ; & non pas pour une bêche ou un rateau, qui ne convient guere, dit-il, à un Athléte, puisque Galien témoigne que ces sortes de gens n'étoient nullement propres aux travaux de l'agriculture. Il soûtient, en second lieu, que μᾶλα du vers de Théocrite sont des pommes & non pas des brebis, parce que la chair de bœuf & celle de cochon étant les seules viandes, dont se nourrissoient les Athlétes, il étoit inutile qu'Égon conduisît avec lui un troupeau de moutons. Quelque érudition que du Faur étale, pour faire valoir son interprétation, nous nous en tenons, avec M. Burette, à la première, comme à la seule véritable ; car, un pot au lait, rempli d'une vingtaine de pommes, est un équipage des plus ridicules pour un Athléte, qui va combattre aux jeux Olympiques.

Mais, pour revenir à la condition des Athlétes, qui a donné lieu à cette digression, il est si vrai qu'en les choisissant pour les jeux publics, on avoit peu d'égard à la bassesse de la profession, qu'ils avoient exercée, que ce fut une des raisons, qui inspirérent du mépris pour ces jeux à Alcibiade, quoique pour l'adresse & la force



du corps, il ne le cédât à personne. C'est Isocrate, qui nous informe de cette particularité. Peut-être, dans la suite, les Grecs se rendirent-ils plus difficiles sur cet article, puisque Philostrate tire une preuve, qu'Isocrate ne travailla jamais à faire des flûtes, de ce qu'on lui avoit élevé une statue à Olympie; honneur qu'on ne lui eût jamais accordé, dit-il, s'il eût exercé un pareil métier. Quoiqu'il en soit, on vit quelques Sénateurs Romains, qui ne crurent point se déshonorer en venant aux jeux Olympiques, faire preuve de leur habileté dans les exercices; & Pausanias assure que de son tems, il y en eut un, qui, après y avoir remporté la victoire, voulut en laisser un monument à la postérité, par une statue de bronze, accompagnée d'une Inscription.

X X.

Avertissement des Hellanodiques aux Athlétes.

Une attention si exacte à la naissance, aux mœurs & à la condition des Athlétes, étoit un des principaux soins de ceux, qui présidoient aux jeux, & qu'on appelloit Agonothétes, Athlothétes, Hellanodiques. Ces Juges, au rapport de Philostrate, commençoient par exposer d'abord aux Athlétes, qui se présentoient, les conditions sous lesquelles ils pouvoient être admis. » Si votre assiduité aux exercices, leur disoient-ils, vous a mérité l'honneur de paroître aux jeux Olympiques; si vous n'avez à » vous reprocher aucune lâcheté » ni aucune infamie, vous pouvez demeurer ici avec confiance. Mais, quiconque de vous » autres ne se sentira pas tel que » nous le demandons, peut se retirer où bon lui semblera. «

X X I.

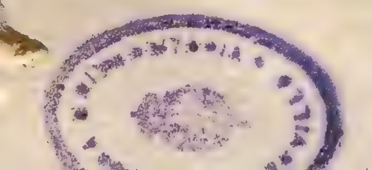
Athlétes, passés en revue.

Après cet avertissement, on faisoit passer chaque Athléte en revue; c'est-à-dire, qu'un héraut, levant sa main pour imposer silence au peuple, la mettoit ensuite sur la tête de l'Athléte; & le promenant dans toute l'étendue du stade, il demandoit à haute voix si personne n'accusoit cet Athléte de quelque crime; s'il étoit irréprochable dans ses mœurs; s'il n'étoit, ni esclave, ni voleur, &c. c'étoit un moyen assez sûr d'écarter des jeux les Athlétes mal conditionnés, & il s'en trouvoit peu de cette espèce, qui voulussent courir le risque d'un pareil examen.

X X I I.

Serment prêté par les Athlétes.

On obligeoit, outre celà, les Athlétes, à Olympie, de jurer deux choses, avant que d'être admis aux jeux; 1.° Qu'ils s'étoient soumis pendant dix mois consécutifs à tous les exercices & à toutes les épreuves, auxquelles les engageoit l'institution Athlétique. 2.° Qu'ils observeroient très-religieusement toutes les loix prescrites dans chaque sorte de combat; & qu'ils ne feroient rien, ni directement, ni indirectement,



contre l'ordre & la police établie dans les jeux. On leur faisoit prêter ce serment devant la statue de Jupiter, surnommé ὅρκιος, à cause de cette cérémonie ; & cette statue, qui tenoit un foudre dans chaque main, pour inspirer plus de terreur aux parjures, étoit érigée dans le Sénat des Éléens. Les Hellanodiques, pour plus grande précaution, par rapport au second article du serment dont on vient de parler, faisoient jurer la même chose aux peres des Athlétes, lorsqu'ils étoient présens, à leurs freres, & même à leurs Gymnastes, ou maîtres d'exercices ; c'est-à-dire, que tous ces gens-là s'engageoient solemnellement à n'employer aucune mauvaise manœuvre pour procurer la victoire aux champions, auxquels ils devoient naturellement s'intéresser. C'est Pausanias, qui nous instruit de ces particularités.

XXIII.

Enrégistrement & publication des noms des Athlétes.

Nous ne devons pas oublier de faire mention d'une circonstance, qui précédoit, sans doute, celle dont on vient de parler. C'est que les Agonothétes écrivoient sur un régistre le nom & le païs des Athlétes, qui s'enrôloient, pour ainsi dire ; & à l'ouverture des jeux, un héraut proclamoit publiquement ces noms, faisant un dénombrement exact des Athlétes, qui devoient paroître dans chaque sorte de combat. On en faisoit autant, pour ceux qui vouloient disputer les prix de la musique ; & lorsque Néron, scrupuleux observateur des loix Agonistiques, chanta devant le peuple Romain, il ne manqua pas, dit Suétone, de se faire inscrire parmi les autres musiciens, qui devoient entrer en concurrence avec lui. Surquoi, Xiphilin, abréviateur de Dion Cassius, fait cette réflexion : » Qui pourroit, sans indignation, » je ne dirai pas voir de ses pro» pres yeux, mais seulement en» tendre dire qu'un Empereur se » soit fait enrégistrer parmi ses » concurrens pour la musique ; » qu'il ait exercé sa voix, & étu» dié avec une sérieuse applica» tion certaines chansons. « C'est cet enrégistrement que l'orateur Aristide appelle ἀπογραφὴν, lorsqu'il dit que, dans les combats Gymniques, la victoire n'est pas toujours pour celui qui a pris soin de se faire inscrire le premier, mais pour celui, qui, par sa force & son adresse, se montre tel qu'il s'étoit vanté d'être.

XXIV.

Exclusion des Athlétes, qui manquoient au rendez-vous.

Il n'étoit pas absolument nécessaire d'être présent, pour se faire inscrire parmi ceux, qui devoient combattre aux jeux publics. Un Athléte d'une réputation distinguée se contentoit souvent d'avertir les Agonothétes, par lettre ou autrement, du dessein qu'il avoit formé de disputer le prix dans tel combat ; & sur cette simple déclaration, on l'enrégistroit avec les autres. Mais, cette grace ne le dispensoit pas de se trouver ponc-

tuellement au rendez-vous à certain jour marqué; faute de quoi, on lui donnoit l'exclusion sans miséricorde. Pausanias nous fournit un exemple remarquable de cette sévérité, en la personne d'un Athléte d'Alexandrie, nommé Apollonius Rhantis. Cet Athléte, qui devoit disputer le prix du pugilat aux jeux Olympiques, étant arrivé trop tard à Olympie, allégua pour excuse, qu'il avoit été retenu aux isles Cyclades par les vents contraires. Héraclide, autre Athléte du même païs, & concurrent d'Apollonius, l'accusoit de n'avoir manqué le jour du rendez-vous, que pour s'être amusé à recueillir, chemin faisant, quelques sommes, en combattant aux jeux, qu'on célébroit dans l'Ionie. Les Hellanodiques Éléens donnérent l'exclusion, non seulement à Apollonius, mais encore à quelques autres Athlétes aussi paresseux que lui, & ils décernérent la couronne à Héraclide, qui, faute d'antagoniste, ne combattit point.

X X V.

Manière de tirer au sort les Athlétes.

Lorsque le jour de la célébration des jeux étoit arrivé, que tous les Athlétes, qui devoient y combattre, étoient assemblés, & qu'un héraut les avoit fait passer en revue devant le peuple, en publiant leurs noms à haute voix; on travailloit à régler les rangs de ceux, qui, dans chaque espèce de combat, devoient payer de leur personne. C'étoit le sort, qui seul en décidoit; & dans les jeux, où plus de deux concurrens pouvoient disputer en même tems le prix proposé, tels que la course à pied, la course des chars, &c, les champions se rangeoient dans l'ordre, selon lequel on avoit tiré leurs noms. Mais, dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où les Athlétes ne pouvoient combattre que deux à deux, on apparioit les combattans, en les tirant au sort d'une manière différente. Comme Lucien est le seul des Anciens, qui soit entré touchant cette cérémonie dans un détail circonstancié, on ne peut mieux faire que de transcrire ici ce qu'il en dit. C'est dans son dialogue intitulé, *Hermotime, ou des Sectes.* Voici donc comme la chose se pratiquoit aux jeux Olympiques.

» On place, dit Lucien, devant les Juges une urne d'argent, consacrée au dieu, en l'honneur de qui se célébrent les jeux. On met dans cette urne des ballottes de la grosseur d'une féve, & dont le nombre répond à celui des combattans. Si ce nombre est pair, on écrit sur deux de ces ballottes la lettre A, sur deux autres la lettre B, sur deux autres la lettre Γ, & ainsi du reste. Si le nombre est impair, il y a de nécessité une des lettres employées, qui ne se trouve inscrite, que sur une seule ballotte. Ensuite, les Athlétes s'approchent l'un après l'autre, & ayant invoqué Jupiter, chacun met la main dans l'urne, & en tire une ballotte. » Mais, un des Mastigophores » ou Porte-verges, lui retenant

» la main, l'empêche de regar- » der la lettre marquée ſur cette » ballotte, juſqu'à ce que tous les » autres aient tiré la leur. Alors, » un des Juges faiſant la ronde, » examine les ballottes de chacun, » & apparie ceux qui ont les let- » tres ſemblables. Si le nombre » des Athlétes eſt impair, celui » qui a tiré la lettre unique, eſt » mis en réſerve pour ſe battre » contre le vainqueur; & ce n'eſt » pas un médiocre avantage de » venir tout frais combattre un » antagoniſte déjà fatigué. « Auſſi n'étoit-ce pas peu de gloire pour ce dernier, de vaincre, tout épuiſé qu'il étoit, un aſſaillant, qui n'avoit point encore combattu. Cet Athléte impair s'appelloit en Grec ἔφεδρος; & Plutarque fait, de ce terme, une application ingénieuſe à Craſſus, qui, comme un Athléte de réſerve, tenoit en reſpect Céſar & Pompée, tout prêt à venir fondre ſur celui des deux, qui fût demeuré vainqueur.

Il ſe préſente ici une difficulté à éclaircir, & ſur laquelle Lucien, qui, apparemment, n'en ignoroit pas la ſolution, a négligé de s'expliquer. Elle conſiſte à ſçavoir contre lequel des vainqueurs on faiſoit combattre cet Athléte de réſerve; car, ſuppoſé qu'il y eût en tout cinq, ſept ou neuf concurrens pour la lutte, le pugilat ou le pancrace, comme on les apparioit deux à deux, il y en avoit néceſſairement deux dans le premier cas, trois dans le ſecond, & quatre dans le dernier, qui demeuroient victorieux. Peut-être en tiroit-on un de ceux-ci au ſort, pour le mettre aux priſes avec l'Athléte impair, ou bien choiſiſſoit-on parmi eux, celui dont la lettre précédoit immédiatement celle, qu'avoit tirée ce même Athléte de réſerve. Peut-être apparioit-on de nouveau les vainqueurs, & les faiſoit-on combattre l'un contre l'autre, juſqu'à ce que la victoire ſe fût déclarée en faveur d'un ſeul, qui, en ce cas-là, trouvoit un nouvel antagoniſte, tout prêt à lui diſputer l'honneur du combat. Cette dernière conjecture ſemble être autoriſée d'un paſſage de Pauſanias, par lequel il paroît que, dans la courſe à pied, on faiſoit combattre les Athlétes quatre à quatre, après les avoir tirés au ſort; enſuite de quoi, les vainqueurs de chaque quadrille recommençoient entr'eux un nouveau combat, qui procuroit à l'un des combattans une ſeconde victoire, & la couronne en conſéquence. Mais, Pauſanias ne dit point qu'il y eût en cette occaſion un Atheléte de réſerve, contre qui le victorieux dût combattre de nouveau. Quoiqu'il en ſoit, on voit bien qu'il eſt beaucoup plus aiſé d'imaginer ici pluſieurs dénouemens, que de décider abſolument quel eſt le véritable; les Anciens ne nous fourniſſant ſur ce point que des demi-éclairciſſemens.

Il étoit de l'intérêt des Athlétes d'avoir les yeux ouverts ſur la conduite de ceux, qui les tiroient au ſort, & qui, par un tour de main, pouvoient favoriſer qui bon leur ſembloit. Il n'étoit pas avantageux, par exemple, d'être tiré des

derniers pour la course, ni d'être apparié pour la lutte ou le pugilat avec un antagoniste beaucoup plus fort. Ainsi, les Athlétes apportoient toute leur attention pour s'assurer qu'en pareil désavantage, ils n'avoient à s'en prendre qu'au sort. Aulu-Gelle nous raconte à ce propos un fait singulier, qu'il met en parallele avec l'aventure du fils de Crésus. Un Athléte de Samos, nommé Æglès, muet de naissance, se trouvant aux jeux sacrés, s'apperçut que celui, qui tiroit au sort les combattans, usoit de quelque supercherie. Cette vue causa une telle agitation dans les organes de cet Athléte, qu'il sentit aussi-tôt sa langue se délier, & s'adressant à celui, dont la fidélité lui étoit suspecte : *Je vous vois faire*, lui cria-t-il à haute voix. Il continua le reste de sa vie à parler distinctement & avec facilité.

XXVI.

Exhortations aux Athlétes.

Quelque persuadé que l'on fût de l'émulation qu'excitoit parmi les Athlétes le desir de gagner un prix, auquel l'opinion des peuples avoit attaché tant de gloire; on ne laissoit pas, après les avoir tirés au sort, de les animer au combat par quelque exhortation vive, qui réveillât en eux les motifs les plus pressans. Quelquefois, c'étoient les Agonothétes eux-mêmes, qui s'acquittoient de cette fonction; quelquefois, on en chargeoit les Gymnastes ou maîtres de Palestre. Cette coûtume d'encourager les Athlétes avant le combat, est fort ancienne, & nous en voyons quelques vestiges dans Homère. Par exemple, dans le vingt-troisième livre de l'Iliade, Dioméde, armant Euryale pour le pugilat, n'oublie pas de joindre à ce soin officieux celui d'exhorter son ami à bien faire & à revenir vainqueur.

Ces exhortations, qui étoient alors fort simples, se faisoient en peu de mots & sans grande préparation. Dans la suite, on y apporta plus de cérémonie. On emprunta quelque secours de l'art oratoire, pour rendre ces discours plus pathétiques & plus persuasifs. On vit des Rhéteurs fameux se mettre en peine de prescrire des régles pour la composition de ces sortes de piéces. C'est ce qu'a fait entr'autres Denys d'Halicarnasse, qui prétend que les Athlétes peuvent, avec d'autant plus de justice, exiger de l'éloquence cette espèce de tribut, qu'ils sont les imitateurs & les disciples de Mercure & d'Hercule; divinités à qui la Rhétorique doit son origine & toute sa perfection. Ces exhortations aux Athlétes devinrent donc d'un usage presque général, & elles étoient encore fort en vogue du tems de Saint Basile, qui en parle ainsi : » Les Gymnastes & les maîtres » d'exercice, dit-il, lorsqu'ils con- » duisent les Athlétes dans le » stade pour y combattre les uns » contre les autres, ne manquent » pas de les exhorter, par de » grands discours, à soûtenir » courageusement les travaux, » qui doivent leur mériter des » couronnes, jusque-là qu'il y » a un grand nombre de ces Ath-

» létes, qui se laissent persuader » de sacrifier la conservation de » leur propre corps au desir ar» dent de remporter la victoire. »

XXVII.

Loix observées dans les combats Gymniques.

Après ces exhortations préliminaires, on donnoit le signal des divers combats, dont l'assemblage formoit ces jeux si célebres & si fréquentés. C'est alors que les Athlétes entroient en lice, & qu'ils mettoient en œuvre toute la force & toute la dextérité, qu'ils avoient acquises dans les longues préparations & le sévère noviciat, auxquels ils s'étoient assujettis. Il ne faut pas croire cependant, qu'affranchis alors de toute servitude, ils fussent en droit de tout oser & de tout entreprendre, pour se procurer la victoire. Les Agonothétes & les autres Magistrats, par des loix sagement établies, avoient soin de réfréner la licence des combattans, en bannissant de ces sortes de combats, la fraude, l'artifice & la violence outrée. On ne doit pas confondre ici l'adresse d'un Athléte rompu dans toutes les souplesses de son art, qui sçait esquiver à propros, qui donne subtilement le change à son adversaire, & qui profite des moindres avantages, avec la lâche supercherie d'un autre, qui, sans nul égard pour les régles prescrites dans chaque sorte de combat, & pénétré de la maxime : *Dolus an virtus, quis in hoste requirat?* emploie les moyens les plus injustes, pour vaincre son concurrent. Rien n'étoit plus permis, en pareille occasion, que de joindre à la force du corps, la finesse, la subtilité, l'industrie ; & c'est ce que Pindare a voulu nous faire entendre par quelques vers d'une de ses odes. En voici la traduction : » Puissé-je » avoir les muses favorables, » pour chanter en l'honneur de » Mélisse, race de Télésias, un » hymne dont l'éclat lui tienne » lieu d'une couronne digne de » la victoire, qu'il a remportée » au pancrace. Car, cet Athléte, » en force & en courage, est » semblable aux lions rugissans ; » en prudence & en ruse, il est » comme le renard, qui se cou» chant à la renverse, élude l'im» pétuosité de l'aigle, qui vient » fondre sur lui. Aussi doit-on » mettre tout en usage, quand » il est question de vaincre un » adversaire. «

Mais, on ne doit pas conclure de ces dernières paroles, qu'un Athléte eût la liberté d'enfreindre les loix, qui marquoient les bornes, dans lesquelles cette force & cette adresse devoient se contenir. Ainsi, il lui étoit défendu de tuer volontairement & de propos délibéré son adversaire, dans le pugilat ou dans la lutte ; & lorsqu'il arrivoit un tel accident, quoique le meurtrier, par la disposition des loix, ne pût être mis en justice, ni condamné à aucun dédommagement, on ne laissoit pas, tout victorieux qu'il étoit, de le priver de la couronne ; punition qui fut si sensible à un Athléte, nommé Cléoméde, qu'il en perdit l'esprit, au rapport de Pausanias. Les

réglemens Athlétiques défendoient encore aux Athlétes, qui combattoient à la lutte & au pancrace, de se mordre les uns les autres, ou de se pocher les yeux, & de se frapper les côtés avec l'extrêmité des doigts; ce qui s'appelloit en Grec κοκομαχεῖν. C'est ce que nous apprenons de Philostrate dans ses tableaux; mais, cet Auteur nous avertit en même tems, que les Lacédémoniens permettoient l'un & l'autre à leurs Athlétes, & même qu'à Olympie on souffroit qu'ils se serrassent la gorge, presque jusqu'à s'étrangler. Cela est confirmé par le témoignage de Pausanias & par celui de Plutarque, qui raconte, qu'un Lacédémonien, saisi au collet & sur le point d'être terrassé par son adversaire, lui mordit le bras; & que celui-ci s'étant écrié: *Tu mors comme les femmes*; l'autre lui répondit: *Non pas comme les femmes, mais comme les lions.*

De même, dans la course, c'étoit une supercherie punissable, non seulement de tirer en arrière un Athléte en l'attrapant par sa chevelure, ou par quelque autre endroit, mais de le pousser de la main à droite ou à gauche pour l'écarter de sa route & le jetter par terre. Un Athléte, habile à la course, n'avoit jamais recours à de si indignes expédiens. Lorsque la barrière étoit ouverte, il dirigeoit toutes ses pensées, dit Lucien, vers le terme où il prétendoit arriver; & mettant toute sa confiance dans la legéreté de ses pieds, il ne s'avisoit pas de faire piéce à son voisin, & s'inquiétoit peu de ce qui regardoit ses concurrens. Mais, un Athléte, qui n'avoit jamais remporté de prix, désespérant de pouvoir vaincre par sa vîtesse, tournoit ses vues du côté de la ruse, & n'avoit d'autre attention, que celle de retarder son adversaire par quelque mauvais moyen, & de l'embarrasser dans la course, étant sûr, s'il manquoit le coup, de demeurer vaincu. C'est sur une fraude de cette espèce que roule dans Homère, la plainte de Ménélaüs, qui accuse Antiloque de lui avoir malicieusement dérobé le prix de la course des chars, & qui l'oblige à s'en purger par serment: » Antiloque, » si sage & si prudent jusqu'ici, » que venez-vous de faire? Vous » avez terni ma gloire, & fait » tort à mes chevaux, en pous» sant au devant les vôtres, qui » leur sont fort inférieurs en bon» té...... Jurez-moi que ce n'est » ni par malice, ni de votre bon » gré, que vous avez embarrassé » mon char. «

C'est ainsi que, dans Virgile, Salius renversé par terre au milieu de sa course par Nisus, qui, en se relevant, s'étoit jetté malicieusement au-devant de lui, remplit le Cirque de ses cris, & s'adressant aux Juges du combat, leur demande un prix, dont il ne doit pas être privé par la supercherie d'un concurrent. Les Agonothétes, dans la Thébaïde de Stace, en usent autrement en pareille occasion. Bien loin d'adjuger le prix de la course à l'Athléte Idas, qui avoit remporté la victoire sur son concurrent Parthéno-

pée, en le prenant par les cheveux & le tirant en arrière ; ils obligent l'un & l'autre à fournir une seconde carrière, laissant entr'eux une distance, qui ne leur permette pas de retomber dans le même inconvénient.

Les jeux, où l'on disputoit les prix de la musique, avoient aussi leurs loix particulières, dont on ne pouvoit s'écarter impunément. Un musicien, par exemple, quelque fatigué qu'il fût, n'avoit pas la liberté de s'asseoir. Il n'osoit essuyer la sueur de son visage, qu'avec le bout de sa robe. Il ne lui étoit permis, ni de cracher, ni de se moucher, &c. Tacite nous représente l'empereur Néron soumis à toutes ces loix sur le théatre, & affectant une véritable crainte de les violer.

XXVIII.

Punitions des contrevenans aux loix Athlétiques.

Les loix Athlétiques & toutes celles qui concernoient la police des jeux publics, étoient observées d'autant plus exactement, que l'on punissoit avec sévérité ceux qui n'y obéissoient pas. C'étoit ordinairement la fonction des Mastigophores, qui, par l'ordre des Agonothétes, & même quelquefois à la priere des spectateurs, frappoient de verges les coupables. Pour mériter ce châtiment, il suffisoit qu'un Athléte entrât mal à propos en lice, en prévenant le signal ou son rang. Si l'on s'appercevoit de quelque collusion entre deux antagonistes ; c'est-à-dire, qu'ils parussent vouloir s'épargner réciproquement, en combattant avec trop de négligence, il leur imposoit la même peine. C'est à quoi se rapporte ce passage de S. Augustin, qui dit, en invectivant contre la fureur des spectacles : *Studiis autem spectaculorum fiunt dæmonibus similes, clamoribus suis incitando homines, ut se invicem cædant, secumque habeant contentiosa certamina, &c. Quos si animadverterint esse concordes, tunc eos oderunt & persequuntur, & tanquam collusores, ut fustibus verberentur, exclamant, & hanc iniquitatem facere etiam vindicem iniquitatum Judicem cogunt.*

On ne faisoit pas meilleur quartier à ceux, qui, après avoir eu l'exclusion pour les jeux, ne laissoient pas d'y paroître, ne fût-ce que pour réclamer une palme, qu'ils prétendoient leur appartenir, quoiqu'ils l'eussent gagnée sous un nom emprunté. Cette aventure arriva pendant la guerre du Péloponnèse, à un Lacédémonien, nommé Lichas, pour s'être déclaré le maître du char, qui avoit remporté le prix aux jeux Olympiques, sous le nom du peuple Thébain, & pour avoir couronné lui-même le conducteur de ce char, dans un tems, où l'on avoit interdit l'entrée des jeux aux Lacédémoniens. Ce fait est rapporté par Thucydide, & après lui, par Pausanias. Le premier ajoûte que l'on craignoit fort alors que les Lacédémoniens ne se ressentissent de l'outrage fait à leur compatriote, & qu'ils ne s'en fis-

ſent raiſon à main-armée, en venant interrompre la célébration des jeux; que cependant ils ſe tinrent en repos contre toute eſpérance, & laiſſérent terminer la fête ſans la troubler. La ſévérité des Agonothétes Grecs, à châtier l'ignorance ou la prévarication des Athlétes, ſe faiſoit redouter de ceux, qui vouloient ſe donner en ſpectacle dans les jeux publics. Lorſque les courtiſans de Néron l'exhortérent à paroître aux jeux Olympiques, pour y diſputer le prix de la muſique; il leur allégua d'abord, pour excuſe, la crainte qu'il avoit des porte-verges; après quoi, il eût grand ſoin de corrompre les juges & ſes antagoniſtes à force de préſens, & ſçut par-là ſe délivrer de la juſte appréhenſion, que lui inſpiroit ſa propre foibleſſe.

XXIX.

Amendes des Athlétes.

Cette licence que prenoient les Athlétes, de corrompre leurs adverſaires par argent, étoit réprimée par des peines pécuniaires; & l'on employoit ces ſortes d'amendes à ériger des ſtatues en l'honneur des dieux. Ces ſtatues s'appelloient Ζᾶνες, ſelon Pauſanias. Il nous apprend que le premier Athléte, que l'on condamna pour ce ſujet à l'amende, fut un Theſſalien, nommé Eupole; & que ſes concurrens, qui s'étoient laiſſé corrompre, n'en furent pas quittes à meilleur marché. Il ajoûte qu'un Athléte Athénien, appellé Callippe, à qui l'on avoit infligé la même peine, eut recours au crédit de ſa nation pour ſe faire décharger; mais que les Éléens, ayant peu d'égard aux ſollicitations des Athéniens, non ſeulement refuſérent l'entrée des jeux à ceux qui favoriſoient Callippe, mais de plus, firent en ſorte que l'Oracle de Delphes, conſulté par ces gens-là ſur divers ſujets, ne leur rendît aucune réponſe, juſqu'à ce que l'amende eût été entièrement payée. On punit de la même manière, au rapport du même Auteur, un certain Damonique Éléen, que le deſir de voir ſon fils victorieux aux jeux Olympiques, avoit engagé à gagner, par une ſomme d'argent, l'Athléte Soſandre, afin qu'il eût la complaiſance de ſe laiſſer vaincre. L'Athléte Apollonius, dont nous avons déjà parlé, fut condamné à l'amende, pour avoir eu l'inſolence de mettre la main ſur ſon concurrent, qui avoit obtenu la couronne ſans combat, parce que l'autre étoit arrivé trop tard au rendez-vous.

La lâcheté & la poltronnerie faiſoient quelquefois encourir la même punition. Pauſanias parle de celle d'un Pancratiaſte d'Alexandrie, que la crainte de ſes adverſaires avoit fait diſparoître la veille du combat, & qui pour cela fut mis à l'amende; ce qu'il avoue n'être arrivé qu'en cette ſeule occaſion. L'on croyoit ces lâches aſſez punis par l'infamie d'être déclarés vaincus, & par le chagrin de laiſſer la couronne à un concurrent, auquel ils épargnoient la fatigue du combat.

XXX.

Dieux invoqués par les Athlétes.

Quoiqu'il ne paroisse pas qu'il y eût aucune loi particulière, qui obligeât les Athlétes à invoquer les dieux & à implorer leurs secours avant le combat; on peut dire cependant, que le desir de vaincre réveilloit d'ordinaire en eux des sentimens de piété & de réligion, qui les portoient souvent à recourir aux prieres & aux vœux les plus ardens. Nous avons un exemple de cet usage dans l'Iliade d'Homère, en la personne d'Ulysse, qui, disputant le prix de la course contre Antiloque & Ajax, fils d'Oïlée, invoque Minerve sur la fin de la carrière; & cette déesse, voulant le favoriser, non seulement lui communique une nouvelle legéreté, mais encore contribue à la chûte d'Ajax, à qui le pied glisse malheureusement. Le même Poëte décrivant le jeu de l'arc, attribue la victoire de Mérione au soin qu'il avoit eu de promettre un sacrifice d'agneaux à Apollon; ce que son concurrent Teucer avoit négligé. C'est ainsi que Stace, dans la Thébaide, introduit Parthénopée faisant des vœux à Diane, & lui consacrant sa chevelure, pour l'engager dans ses intérêts, & gagner par l'assistance de cette déesse, le prix de la course, qu'il venoit de perdre par la supercherie d'un de ses concurrens.

XXXI.

Acclamations pour la victoire des Athlétes.

Les acclamations, dont les spectateurs honoroient la victoire des Athlétes, étoient une suite fort naturelle des mouvemens impétueux, dont le spectacle des combats Gymniques les agitoit. Car, ils ne regardoient pas indifféremment les avantages ou les disgraces des combattans, pendant que la victoire étoit encore incertaine. Ils applaudissoient aux uns, ils encourageoient les autres; & ils s'intéressoient trop à la durée de ces sortes de divertissemens, pour n'y pas contribuer, en excitant à propos les acteurs. Ces clameurs & ces agitations d'un peuple, tantôt ému de compassion, tantôt frappé d'étonnement, ou transporté de joie, ont été dépeintes par divers Poëtes, dans les descriptions qu'ils ont données de ces jeux. Sans parler d'Homère, dont nous avons rapporté quelques passages, qui font foi de ce qu'on vient d'avancer, Théocrite, en décrivant le pugilat de Pollux & d'Amycus, n'oublie pas d'y représenter les Grecs d'une part, & les Bébryces de l'autre, occupés du soin d'exhorter ces deux antagonistes. C'est ainsi que Virgile, parlant d'une course de vaisseaux, ajoûte :

Tum plausu fremituque virûm studiisque faventum

Consonat omne nemus, vocemque inclusa volutant

Littora.

Et Stace, dans sa Thébaïde, décrivant une course de chars, s'exprime ainsi :

Laxo cùm tandem ex ôrbe reductus
Æquoreus sonipes premit, evaditque parumper
Gavisos, subit astra fragor, cœlumque tremiscit,
Omniaque excusso patuêre sedilia vulgo.

Quelques orateurs ne font pas une peinture moins vive des mouvemens, que se donnoient les peuples, qui assistoient à ces jeux. Dion Chrysostôme, s'adressant aux Alexandrins, connus par leur attachement pour ces spectacles, leur parle en ces termes : » Lorsque vous êtes assemblés dans le stade, qui pourroit exprimer le tumulte, que vous y faites ; vos cris, vos inquiétudes, vos imprécations, vos différentes postures, vos changemens de couleur ? Et plus bas : nul de vous autres ne peut demeurer tranquille pendant le spectacle. Mais, vous volez avec plus de rapidité, que les chevaux mêmes & leurs conducteurs ; & vous paroissez ridicules à ceux, qui vous voyent courir devant les combattans, & tomber par terre. «

Si les spectateurs se trouvoient partagés entre ces divers mouvemens, tant que le succès des combats demeuroit douteux, on doit croire qu'ils ne manquoient pas de réunir ensuite leurs suffrages, en faveur de ceux qui remportoient la victoire ; & c'étoit alors qu'ils prodiguoient les applaudissemens & les acclamations. Philostrate, dans ses tableaux, décrivant la victoire du Pancratiaste Arrichion, insiste fort sur cette circonstance, si glorieuse pour le vainqueur : » Il semble, dit-il, que cet Athléte ait non seulement vaincu son antagoniste ; mais qu'il triomphe de toute la Gréce assemblée aux jeux Olympiques. En effet, les uns jettent des cris de joie, en sautant sur leurs siéges ; les autres frappent des mains ou secouent leurs robes ; ceux-ci sont si transportés, qu'ils ne tiennent point à terre ; ceux-là s'abandonnant à leurs saillies, luttent contre leurs voisins. Car, un spectacle si surprenant ne permet point aux spectateurs de se pouvoir contenir ; & quel seroit l'homme assez insensible, pour ne pas s'écrier d'admiration à la vue d'un tel Athléte. «

XXXII.

Prix distribués aux Athlétes.

Ces acclamations étoient donc le premier fruit, que les Athlétes recueilloient de leur victoire. C'étoit comme un signal, qui leur annonçoit les prix, qu'ils alloient recevoir, & les autres honneurs qui les attendoient. Ces prix ont varié suivant les différens siécles & les divers lieux, où l'on célébroit des jeux publics. Cette diversité de récompenses a introduit chez les Grecs la distinction générale, qu'ils faisoient entre les jeux, qu'ils appelloient θεματικοὺς ou ἀργυρίτας ἀγῶνας, & ceux qu'ils nommoient στεφανίτας. Dans les premiers, on proposoit, pour prix, diverses choses, qui pouvoient

s'échanger contre de l'argent. Dans les derniers, on ne distribuoit que des couronnes. Examinons ce qui se passoit de particulier sur cela dans les uns & dans les autres.

On donnoit des jeux de la première sorte dans plusieurs villes de Gréce, au rapport de Pindare, comme à Lacédémone, à Thébes, à Sicyone, à Argos, à Tégée, &c. Il semble même que les plus anciens jeux, dont nous ayons connoissance, aient été de cette espèce. Tels furent ceux, qui accompagnérent les funérailles de Patrocle & d'Anchise, & dont Homère & Virgile nous ont laissé de si belles descriptions. Les prix, proposés dans ces jeux, consistoient en esclaves, en chevaux, en mulets, en bœufs, en vases d'airain avec leurs trépieds, en coupes d'argent, en vêtemens, en armes, en argent monnoyé. Les vaincus y avoient d'ordinaire cette consolation, de pouvoir prétendre aux seconds & aux troisièmes prix ; & dans Homère on en voit autant que de champions pour chaque sorte de combat, à l'exception de celui du palet.

XXXIII.

Couronnes des Athlétes.

Les jeux, où il n'y avoit que des couronnes à gagner, étoient les plus célebres de la Gréce, & ceux qui acquéroient aux Athlétes le plus de réputation. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs remportoient une couronne d'olivier sauvage ; une de pin, aux jeux Isthmiques ; une d'ache, aux jeux Néméens ; une de laurier, aux jeux Pythiens. Cette distribution de couronnes reçut plusieurs changemens, de siécle en siécle ; comme il est aisé de le justifier par les témoignages des anciens Auteurs, qui en parlent diversement. Un Critique moderne soûtient, par exemple, qu'aux jeux Olympiques, on distribuoit autrefois des couronnes d'or ; appuyant son opinion non seulement sur un passage de Pindare, où ce poëte appelle Olympie la mere des combats, qui sont récompensés de couronnes d'or, mais encore sur l'autorité de Thucydide & sur celle de Cornélius Népos. Quoiqu'il en soit, Pausanias nous apprend que dans ces mêmes jeux, les couronnes, destinées aux vainqueurs, étoient exposées sur des trépieds d'airain, & même dans la suite sur des tables d'or & d'ivoire, & sur certains disques ou bassins ; que l'on gardoit encore de son tems dans le trésor d'Olympie. C'est ainsi qu'aux jeux Isthmiques, on passa des couronnes de pin à celles d'ache sec, que l'on quitta pour reprendre les premières. On employa d'abord aux jeux Pythiens les couronnes de chêne, s'il en faut croire Ovide :

Hic juvenum quicumque manu, pedibusve, rotave

Vicerat, esculeæ capiebat frondis honorem ;

Nondum laurus erat.

Cet usage, sans doute, étoit changé du tems de Lucien, puisqu'en spécifiant le prix de ces jeux, il ne parle que de fr[illegible] con-

sacrés à Apollon, sans faire nulle mention de couronnes de chêne, ni de couronnes de laurier. Il ne faut pourtant pas faire fond sur toutes les variations, que l'on trouve à cet égard dans les Auteurs; comme, par exemple, lorsque Saint Chrysostôme avance qu'aux jeux Olympiques, on couronnoit de laurier les Athlétes victorieux; ce qui est évidemment faux; soit que ce Pere fût mal informé du fait, ou qu'il se soit glissé quelque faute dans son texte, ainsi que le remarque judicieusement Pierre du Faur dans son Agonistique.

XXXIV.

Couronnement des Athlétes.

C'étoit ordinairement l'Agonothéte, qui distribuoit les couronnes. Mais, en ce cas, les Athlétes victorieux ne les recevoient que de la main d'un héraut, qui les leur mettoit sur la tête; & cette cérémonie s'accomplissoit dans l'endroit même, où l'on avoit combattu. Cette fonction des hérauts, par rapport au couronnement des Athlétes, se prouve par un passage de Cicéron.

Du Faur prétend que cette coûtume n'étoit pas si généralement observée qu'on n'y dérogeât en certaines occasions; puisqu'il arrivoit quelquefois que le vainqueur, sans attendre l'ordre de l'Agonothéte, ni le secours du héraut, enlevoit la courone du lieu, où elle étoit suspendue, & se couronnoit lui-même; comme on peut le conjecturer d'un passage de Plutarque, où cet Auteur rapporte un bon mot d'un maître d'exercice. Quelques gens louant en sa présence un homme de grande taille, & qui avoit de fort grandes mains, & assurant que cet Athléte devoit être fort propre à remporter le prix du pugilat: *Il est vrai*, leur répondit-il, *supposé qu'il ne fût question pour cela, que d'aller enlever la couronne de l'endroit, où elle est suspendue.*

Selon du Faur, cet usage pouvoit avoir lieu, quand un Athléte ne trouvoit point d'adversaire, qui voulût combattre contre lui; & alors il lui étoit permis de se faire justice à lui-même, & de prendre sans scrupule une couronne, que personne n'avoit osé lui disputer. Il seroit à souhaiter que cette conjecture de du Faur fût appuyée de quelque autorité, qui pût y donner du poids.

XXXV.

Athlétes couronnés sans combattre.

S'il n'est pas bien certain qu'en pareille circonstance, un Athléte pût se couronner lui-même, du moins ne peut-on pas douter qu'il ne remportât quelquefois la couronne, sans donner de combat. C'est ce que Philon assure formellement en ces termes: » Il y a » certains Athlétes, qui étonnent » tellement par leur extérieur » avantageux, que faute d'anta» gonistes, qui osent leur prêter » le collet, ils sont couronnés » sans combattre, & sans même » s'être couverts de poussière, » remportant ainsi un prix dû à » leur force incomparable. «

Les Grecs disoient de ces Ath-

létes, qu'ils avoient vaincu ἀκονιτὶ, c'est-à-dire sans poussière ; ce qui ne signifie autre chose, sinon qu'ils n'avoient point eu de concurrens, comme on l'a déjà observé. L'Histoire nous fournit divers exemples d'Athlétes couronnés de cette manière. Le plus ancien est celui d'Hercule, instituteur des jeux Olymques, lequel, au rapport de Diodore de Sicile, y gagna les prix de tous les combats, sans coup férir, quoique ces combats demandassent des talens tout contraires ; personne n'ayant eu la hardiesse d'entrer en concurrence avec un Athléte de cette force. Il y avoit des Athlétes d'une réputation si bien établie, par rapport à certains exercices, que l'Agonothéte leur décernoit le prix, sans attendre le succès du combat. C'est ainsi que dans Homère, Agamemnon & Mérione s'étant présentés à dessein de disputer les deux prix proposés par Achille, pour l'exercice du dard, celui-ci, sans autre formalité, donne le premier prix à Agamemnon, en lui faisant ce compliment : » Fils d'Atrée, nous sçavons combien » vous surpassez tous les autres, » & combien vous excellez en » force & en adresse à lancer le » javelot. C'est pourquoi, recevez le premier prix, & donnons la lance à Mérione, si » vous le trouvez bon ; pour moi, » c'est mon avis. « Virgile n'ignoroit pas cette coûtume, qui accordoit le prix à un Athléte, contre qui nul autre ne vouloit combattre ; puisque ce Poëte introduit Darès sur le point de s'approprier le premier prix du pugilat, faute d'antagoniste.

Après ces autorités, qui semblent mettre la chose hors de doute, il est difficile de deviner sur quel fondement Héliodore, décrivant les jeux Pythiens, & faisant paroître sur la scène un Athléte pour la course, contre lequel il ne se présente d'abord nul antagoniste, ajoûte ces paroles : » Les » Amphictyons le renvoyoient » donc déjà ; car, la loi ne per» met pas que l'on accorde la » couronne à celui, qui n'a point » combattu. « On ne peut pas dire que cette loi fût particulière aux jeux Pythiens, puisque Pausanias nous apprend que l'Athléte Doriée fut couronné à ces jeux ἀκονιτὶ, sans combat ; & c'en est assez pour détruire ce qu'avance Héliodore, qui étoit apparemment peu instruit de ce qui se passoit à Delphes en pareil cas.

XXXVI.

Athlétes couronnés, quoique morts ou vaincus.

Non seulement on couronnoit quelquefois les Athlétes, sans qu'ils eussent combattu, comme on vient de le montrer ; mais en certaines occasions, on leur accordoit ce même honneur, quoiqu'ils fussent morts dans le combat, ou qu'ils y eussent été vaincus. Cela paroît d'abord une espèce de paradoxe ; car, le moyen de se persuader qu'un Athléte, qui périt dans le combat, puisse remporter la victoire sur un antagoniste qui lui survit ; ou qu'un combattant, qui avoue sa défai-

te, mérite de recevoir le prix? L'Histoire, cependant, nous offre un exemple mémorable du premier cas, en la personne de l'Athléte Arrichion ou Arrachion, dont il a été parlé, lequel disputoit le prix du pancrace aux jeux Olympiques, où il l'avoit déjà reçu deux fois. Ce Pancratiaste, se sentant près d'être suffoqué par son adversaire, qui l'avoit saisi à la gorge, & dont il avoit attrapé le pied, lui cassa l'un des orteils, & par l'extrême douleur qu'il lui fit, l'obligea de demander quartier, dans l'instant qu'Arrichion lui-même expiroit. Les Agonothétes couronnérent Arrichion, & le firent proclamer vainqueur, tout mort qu'il étoit.

Voilà donc un Athléte déclaré victorieux, après sa mort. En voici un autre couronné, après avoir été vaincu par la trahison de son antagoniste. C'est Pausanias, qui nous a conservé la mémoire de cet événement. L'Athléte Creugas, combattant à coups de poing aux jeux Néméens, étoit convenu avec Damoxène son adversaire, & cela en présence de tout le monde, qu'ils s'avertiroient réciproquement des coups qu'ils devoient se porter l'un à l'autre. Après cette convention, Creugas ayant frappé Damoxène à la tête, celui-ci dit à l'autre de lever le bras. Creugas l'ayant fait, Damoxène, sans l'en avertir, le frappe dans le flanc au défaut des côtes, avec l'extrêmité de ses doigts; & la violence du coup, aidée de la force des ongles, fut telle, que la main pénétra jusque dans le ventre de son adversaire, auquel il arracha, par la plaie, les entrailles & la vie en même tems. Les Argiens exilérent Damoxène, en punition du meurtre, qu'il venoit de commettre par une si lâche trahison; & non contens de couronner le défunt, ils lui firent dresser une statue, que l'on voyoit encore à Argos dans le temple d'Apollon Lycéen, du tems de Pausanias.

XXXVII.

Palmes des Athlétes.

Les couronnes, que l'on distribuoit aux Athlétes vainqueurs, étoient accompagnées de palmes, qu'ils recevoient & qu'ils portoient de la main droite. C'étoit comme un second prix, dont on récompensoit leur mérite; & cette coûtume étoit établie dans tous les jeux de la Gréce. Plutarque a fait de cet usage un problême, qu'il propose dans ses Symposiaques. On y demande pourquoi, dans les combats sacrés, les couronnes sont différentes; au lieu que la palme est un prix commun à tous ces jeux. Après différentes raisons alléguées par les convives, & tirées, ou de la beauté du palmier, ou de l'égalité de ses feuilles, qui représentent en quelque façon des lutteurs d'égale force, ou de la durée de ces mêmes feuilles, qui ne tombent ni ne se renouvellent, comme celles des autres arbres, ou de ce que Thésée en introduisit le premier la mode, en instituant des jeux à Délos, &c. Plutarque, peu satisfait de ces solutions, en donne une qui paroît plus plausi-

ble, & qu'il emprunte de la propriété, qu'a le palmier, de se redresser avec d'autant plus de force, qu'on a fait plus d'effort pour le courber; ce qui est un symbole de la vigueur & de la résistance d'un Athléte, qui a mérité le prix.

Ces palmes, destinées aux victorieux, étoient exposées, de même que les couronnes, à la vue des spectateurs; c'est-à-dire, dans une espèce d'urne placée sur une table, qu'on dressoit en quelque endroit distingué, sans doute proche du lieu, où les Agonothétes étoient assis. Cela peut se prouver par ce passage de Virgile, dans la description des jeux funébres d'Anchise :

Læto complerant littora cœtu,
Visuri Æneadas, pars & certare parati.
Munera principio ante oculos, circoque locantur
In medio; sacri tripodes, viridesque coronæ,
Et Palmæ, pretium victoribus.

Cela paroît encore par une médaille de l'empereur Marc-Auréle, frappée à Byzance, & rapportée par Mercurial dans sa Gymnastique. On voit au revers de cette médaille trois Athlétes jouant à la balle, au-devant d'une table sur laquelle sont posés deux vases, du plus large desquels sortent trois palmes. L'autre vase est assez semblable à une aiguiere. Quoique la palme servît le plus ordinairement à orner la main du vainqueur, on ne laissoit pas de lui en orner la tête dans certains jeux Gymniques, où on le couronnoit d'une branche de palmier, selon Pausanias. Cet Historien ajoûte que ce fut ainsi que Thésée couronna ceux, qui vainquirent aux jeux, qu'il célébra en l'honneur d'Apollon dans l'isle de Délos, au retour de son voyage de Créte.

XXXVIII.

Athlétes victorieux plusieurs fois en un même jour.

Comme un Athléte pouvoit remporter plus d'une victoire dans les mêmes jeux, & quelquefois dans un même jour, il pouvoit y gagner aussi plusieurs prix, & y recevoir plus d'une couronne & plus d'une palme. Pausanias fait mention de divers Athlétes, qui ont eu cet avantage. Le premier fut un certain Capros, qui vainquit en un seul jour à la lutte & au pancrace, & auquel on érigea deux statues à Olympie, après l'avoir couronné deux fois. L'Athléte, qui fut vaincu à la lutte par celui dont on vient de parler, avoit reçu une double couronne aux jeux Pythiens, où il vainquit à la lutte & au pugilat. Clitomaque de Thébes remporta en un même jour une triple couronne aux jeux Isthmiques, où il vainquit à la lutte, au pugilat & au pancrace.

Plutarque nous apprend que les Grecs, pour faire plus d'honneur aux Athlétes, qui avoient remporté le prix de la lutte & du pancrace en un même jour, avoient

coûtume de les appeller, non *vainqueurs*, mais *victoires.* Du Faur juge que cet endroit de Plutarque est corrompu ; & il croit, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il faut lire, au lieu de *παραδόξω νίκας*, *παραδοξονίκας*, en un seul mot ; comme qui diroit, *vainqueurs inespérés*, ou *paradoxes.* Cette correction, pour le dire en passant, se trouve parmi les diverses leçons tirées des manuscrits, & imprimées dans quelques éditions.

XXXIX.

Magistrats préposés à la distribution des prix.

La distribution de ces prix, de ces couronnes, & de ces palmes, étoit une des principales fonctions des Magistrats, qui présidoient aux jeux publics. Ceux, qui en étoient chargés à Olympie, & qui se nommoient Hellanodiques, se piquoient sur tout d'être incorruptibles, & d'observer les loix de la justice la plus scrupuleuse. Ils employoient, pour cela, dix mois à s'instruire des statuts Agonistiques, selon Pausanias. Et pour n'être point tentés de les enfreindre, ils remettoient l'ouverture des lettres de recommandation qu'apportoient certains Athlétes, jusqu'à ce que ceux-ci eussent combattu. Cette jurisdiction n'étoit pas de longue durée, puisqu'elle finissoit avec les jeux ; & c'est sur cela qu'est fondé un bon mot d'Agis, roi de Lacédémone, rapporté par Plutarque. Quelques personnes louant les Éléens sur l'extrême justice, qu'ils gardoient aux jeux Olympiques : *Que font-ils*, dit ce Prince, *de si grand & de si merveilleux, lorsque dans l'espace de cinq ans, ils exercent la justice une journée.*

Le jugement, que les Égyptiens portent de l'intégrité de ces Hellanodiques, ne leur étoit pas favorable. Quoiqu'il en soit, tous les Grecs avoient une opinion très-avantageuse de la justice des Hellanodiques, & en général des Sénateurs d'Olympie. Mais, quelque déférence qu'eussent les Grecs pour le jugement des Hellanodiques, il arrivoit quelquefois dans les jeux tel incident, qui obligeoit les Athlétes d'en appeller au Sénat d'Olympie, lequel décidoit souverainement ces sortes d'affaires Agonistiques. Pausanias allégue, pour exemple de cette coûtume, le différend de deux Athlétes, qui, après avoir disputé le prix de la course, furent déclarés tous deux vainqueurs, l'un par deux des trois Hellanodiques, qui présidoient à ce combat, & l'autre par le troisième. Ce dernier Athléte, qui étoit étranger, en appella au Sénat Olympique, devant lequel il accusa les deux Hellanodiques, qui lui avoient été contraires, de s'être laissé corrompre par l'argent d'Eupolème, son concurrent, qui étoit Éléen. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ce fût toujours acceptation de personnes ou corruption, qui fît errer ces juges dans leurs décisions. C'étoit quelquefois défaut d'expérience. Car, il s'agissoit, pour juger équitablement dans cette occasion,

non de couronner toujours les Athlétes vainqueurs en apparence, mais ceux qui avoient remporté la victoire, en observant toutes les régles & les bienséances prescrites par la discipline Athlétique.

Ces régles étoient différentes pour chaque espèce de combat; & il falloit que tous les mouvemens du corps fussent accompagnes d'une élégance, d'une grace & d'un certain air d'habileté, qui distinguoit les bons Athlétes d'avec les mauvais; sans quoi, ces mêmes mouvemens passoient pour être contraires aux loix des Palestres. C'étoit donc le devoir des Hellanodiques, d'examiner avec soin, la conduite des combattans & toutes les circonstances de chaque combat. Et, afin d'être en état de juger plus sainement & plus équitablement de toutes ces choses, ils employoient, comme on l'a déjà remarqué, dix mois entiers à s'en instruire. Aux jeux Pythiens, c'étoient les Amphictyons, qui faisoient l'office de Juges. Ils étoient au nombre de trente, du tems de Pausanias, & on appelloit de leur jugement à l'Agonothéte, & de l'Agonothéte à l'Empereur.

Au reste, dans le pugilat & le pancrace, il étoit fort facile aux Juges de se déterminer, puisque la victoire n'y pouvoit être douteuse; & qu'un Athléte y étoit déclaré vainqueur par son antagoniste même, qui demandoit quartier, & se confessoit vaincu. Mais, la décision n'étoit pas toujours si aisée dans les autres sortes de combats.

X L.

Proclamation de la victoire des Athlétes, & leur premier triomphe.

Aussi-tôt que l'Athléte vainqueur avoit reçu la couronne & la palme, qui faisoient les principaux ornemens de son triomphe, & qu'il s'étoit revêtu d'une robe à fleurs, un héraut, précédé d'un trompette destiné à réveiller l'attention de l'assemblée, conduisoit le vainqueur dans tout le stade, & proclamoit à haute voix le nom & le païs de celui, qu'il faisoit comme passer en revue devant le peuple. C'étoit alors que les spectateurs redoubloient leurs acclamations & leurs applaudissemens; qu'ils faisoient retentir le stade des louanges du victorieux; qu'ils lui jettoient des fleurs; & qu'ils lui marquoient même, par de petits présens, la part qu'ils prenoient à sa victoire, & le gré qu'ils lui sçavoient du spectacle, qu'il venoit de leur donner.

Ces présens consistoient, selon Suidas, en chapeaux, en ceintures ou écharpes, quelquefois en argent, & en toute autre chose. Les fleurs & les éloges étoient ce qu'on épargnoit le moins dans ces occasions; car, pour les autres gratifications, que recevoient les Athlétes, elles n'étoient pas capables de les enrichir. Aussi, Galien, dit-il, en parlant d'eux: » Ils » ne doivent point s'en faire accroire, par rapport aux richesses; puisque nous les voyons » tous gueux & endettés, non

» seulement pendant qu'ils exercent le métier, mais même après l'avoir abandonné. Et parmi ceux qui se sont retirés, à peine en trouveroit-on un seul, qui fût mieux dans ses affaires, que l'Intendant d'un riche particulier. « Apparemment que les Intendans, du tems de Galien, étoient moins attentifs à leurs intérêts, qu'ils ne le sont aujourd'hui ; car, un Athléte, dont la fortune égaleroit celle de la plûpart de nos Intendans, ne seroit pas à plaindre.

X L I.

Second triomphe des Athlétes.

Ce premier triomphe des Athlétes n'étoit que le préliminaire d'un autre, qui les attendoit à leur retour dans leur païs, & qui ne leur étoit pas moins glorieux. Le vainqueur étoit reçu aux acclamations de ses compatriotes, qui venoient au-devant de lui. Revêtu des marques de sa victoire, & monté sur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville, non par la porte, mais par une breche que l'on faisoit exprès au rempart. On portoit des flambeaux devant lui ; & il étoit suivi d'un nombreux cortége, qui honoroit cette pompe. Les jeux, qui procuroient cet honneur aux Athlétes, s'appelloient εἰσελαστικοὶ ἀγῶνες, comme qui diroit, *jeux qui font entrer le vainqueur en triomphe.*

Entr'autres témoignages des Anciens touchant cette cérémonie, nous avons celui de Diodore de Sicile, qui raconte que dans la 92e Olympiade, l'Athléte Exénéte entra triomphant dans Agrigente sa patrie, monté sur un char, & accompagné de trois cens autres, attelés chacun de deux chevaux blancs, & qui appartenoient tous aux Agrigentins. Nous avons outre cela le témoignage de Vitruve, qui est encore plus formel : *Nobilibus Athletis*, dit-il, *qui Olympia, Pythia, Isthmia, Nemea vicissent, Græcorum majores ita magnos honores constituerunt, uti non modò in conventu stantes cum palma & corona ferant laudes, sed etiam cùm revertuntur in suas civitates cum victoria, triumphantes quadrigis in mœnia & in patrias invehantur.*

A l'égard de la breche, que l'on faisoit au rempart, c'étoit, dit Plutarque, pour montrer que les villes, où il se trouvoit des hommes, tels que ces Athlétes, capables de combattre & de vaincre, étoient assez fortes, & n'avoient plus besoin de murailles. Quant à la circonstance des flambeaux portés devant l'Athléte triomphateur, on peut l'inférer d'un passage de Saint Chrysostôme, où ce Pere criant contre les pompes funébres dit : » Que signifient ces flambeaux allumés, que l'on porte aux funérailles des morts ! Les prenons-nous pour des Athlétes, dont nous accompagnions le triomphe ? «

Au reste, le triomphe de Néron, à son retour de Gréce, tel que le décrivent Suétone & Xiphilin, nous présente une image complette de tout ce qui composoit la pompe de ces sortes de triomphes Athlétiques. Suétone

en parle en ces termes : *Reversus è Græcia, Neapolim, quòd in ea primùm artem protulerat, albis equis introïit, disjecta parte muri, ut mos Hieronicarum est. Simili modo Antium, indè Albanum, indè Romam. Sed & Romam eo curru, quo Augustus olim triumphaverat, & in veste purpurea, distinctaque stellis aureis chlamyde, coronamque capite gerens Olympiacam, dextrâ manu Pythiam, præeunte pompâ cæterarum cùm titulis, ubi, & quos, quo cantionum, quove fabularum argumento vicisset; sequentibus currùm ovantium ritu plausoribus, Augustianos milites-que se triumphi ejus, clamantibus. Dehinc diruto circi maximi arcu, per velabrum forumque, palatium & Apollinem petiit. Incedenti passim victimæ cæsæ, sparso per vias identidem croco, ingestæque aves, & lemnisci, & bellaria.* Xiphilin ajoûte que tout le peuple étoit couronné ; qu'il y avoit des illuminations par toute la ville, & qu'on y brûloit des parfums ; que tous les assistans, sans en excepter les Sénateurs, crioient à haute voix : » Auguste, Auguste, vainqueur aux jeux Olympiques, » vainqueur aux jeux Pythiques ; » à Néron l'Hercule, à Néron » l'Apollon, seul vainqueur de » tous les jeux ; seul, depuis tous les » siécles ; Auguste, Auguste, voix » divine ! Heureux sont ceux, qui » vous entendent chanter ! «

XLII.

Festins des Athlétes.

La cérémonie du triomphe Athlétique se terminoit presque toujours par quelques festins. Il y en avoit de deux sortes ; les uns se faisoient aux dépens du public ; les autres, aux dépens des particuliers.

Les premiers étoient en usage à Olympie, où les Athlétes victorieux étoient anciennement traités dans le Prytanée, ou la maison de Ville, tant que duroit la cérémonie des jeux Olympiques ; ce qui est confirmé par des vers du Poëte comique Timoclès, rapportés par Athénée, & où l'on fait parler un Parasite, qui s'applaudit des avantages de sa condition ; le sens de ces vers est : » Pour ne point perdre le tems » en discours superflus, je ne puis » marquer d'une manière plus » convaincante, l'estime qu'on a » pour la profession de Parasi» te, qu'en disant qu'on leur ac» corde les mêmes récompen» ses qu'à ceux qui ont vain» cu aux jeux Olympiques ; » c'est-à-dire, qu'ils sont nour» ris aux dépens du public, en » vertu de leur utilité. En effet, » tous les lieux, où l'on fait bon» ne chere, sans payer son écot, » ne sont-ce pas autant de Pry» tanées ?

Pour ce qui concerne les festins, dont les particuliers faisoient la dépense, c'étoient d'ordinaire les amis du vainqueur, qui se chargeoient de ce soin. Nous avons un témoignage authentique de cette coûtume dans le festin de Xénophon, où Callias traite chez lui Autolycus, qui avoit vaincu au pancrace dans les jeux Panathénaïques, & invite au même



repas le pere de ce jeune Athléte, & plusieurs autres personnes de leur connoissance, parmi lesquelles se trouve Socrate. C'est ainsi qu'au rapport de Plutarque, le fils de Phocion ayant vaincu à la course des chars dans ces mêmes jeux, comme divers amis s'offroient à l'envi de traiter le vainqueur, Phocion en choisit un, auquel il crut devoir accorder la préférence. Mais, étant venu lui-même au repas, il ne put, sans être scandalisé, en considérer l'appareil somptueux, & voir entr'autres profusions, des cuvettes à laver les pieds, remplies de vin parfumé d'aromates précieux; de sorte que s'adressant à son fils: *Ne t'opposeras-tu point*, lui dit-il, *à la prodigalité de ton ami, qui déshonore ta victoire?*

Athénée rapporte ce même fait; avec cette différence, qu'à s'en tenir au texte Grec, tel qu'il est, c'est Phocion qui donne le festin à son fils & à ses amis. Mais, du Faur, par une correction très-heureuse, & qui ne roule que sur un leger changement, trouve le moyen de faire parler Athénée comme Plutarque; c'est-à-dire, qu'au lieu de ces mots, *il traita ses amis*, il lit, *il fut traité par son ami.*

Ce soin officieux, que l'on prenoit de signaler, par un festin, la victoire de son ami, n'empêchoit pas que les Athlétes de distinction, & qui se piquoient de générosité, ne régalassent à leur tour, non seulement leurs parens & leurs amis, mais souvent une partie des spectateurs. Alcibiade poussa plus loin la magnificence, lorsqu'il remporta le premier, le second & le quatrième prix de la course des chars, aux jeux Olympiques; car, après s'être acquitté des sacrifices, dûs à Jupiter Olympien, il traita toute l'assemblée. L'Athléte Léophron en usa de même, au rapport d'Athénée, qui ajoûte qu'Empédocle d'Agrigente, ayant vaincu aux mêmes jeux, & ne pouvant régaler le peuple, ni en viande, ni en poisson, fit faire un bœuf, avec une pâte composée de myrrhe, d'encens & de toutes sortes d'aromates, & le distribua par morceaux à tous ceux, qui se présentérent. Le festin donné par Scopas, vainqueur au pugilat, est devenu célebre par l'accident funeste, qui le termina. Cet Athléte y avoit invité grand nombre d'amis, parmi lesquels se trouvoit le poëte Simonide, qui avoit fait un poëme à la louange du vainqueur. Comme on étoit à table, où l'on ne parloit que de boire & de se réjouir, un valet vint avertir Simonide, que deux hommes, couverts de poussière & tout trempés de sueur, étoient à la porte, qui le demandoient avec empressement. Simonide, s'étant levé pour leur aller parler, avoit à peine le pied hors de la chambre, que le plancher tombant tout à coup, accabla de ses ruines l'Athléte & tous les conviés. Cette histoire nous a été conservée par Cicéron, Phédre & Quintilien, qui la racontent dans toute son étendue.

XLIII.

Vœux des Athlétes pour la victoire.

Un des premiers ſoins des Athlétes vainqueurs, après la célébration des jeux, c'étoit de s'acquitter des vœux ſolemnels qu'ils avoient faits aux dieux, pour obtenir la victoire, & qui conſiſtoient à conſacrer dans leurs temples, des boucliers, des ſtatues, & d'autres offrandes de prix, qu'on appelloit pour cette raiſon ἀναθήματα. L'hiſtorien Éphore, cité par Diogène Laërce, raconte à ce ſujet, que Périandre, tyran de Corinthe, fit vœu, s'il remportoit le prix de la courſe des chars aux jeux Olympiques, de conſacrer une ſtatue d'or en l'honneur de Jupiter; & l'ayant effectivement remportée, comme il ne trouvoit point aſſez d'or chez lui, pour remplir ſa promeſſe, il eut recours à cet expédient. Un jour de fête, que les dames de la ville s'étoient aſſemblées & s'étoient parées de ce qu'elles avoient de plus précieux, ce Prince leur fit ôter tous leurs bijoux, & en recueillit ſuffiſamment pour faire ſon offrande, qu'il envoya ponctuellement à Olympie, s'acquittant ainſi de ſon vœu aux dépens du public.

XLIV.

Priviléges des Athlétes victorieux. Leur préſéance.

Ces couronnes, ces palmes, ces triomphes & ces acclamations, qui donnoient d'abord un ſi grand relief à la victoire des Athlétes, n'étoient au fond que des honneurs paſſagers, dont le ſouvenir ſe feroit bientôt effacé, ſi l'on n'en eût fait ſuccéder d'autres plus fixes, plus ſolides, & qui duroient autant que la vie des vainqueurs. Ces honneurs conſiſtoient en différens priviléges, qu'on leur accordoit, & dont ils jouiſſoient paiſiblement à l'abri des loix & ſous la protection des Princes & des Magiſtrats. L'un des plus honorables de ces priviléges étoit le droit de préſéance dans les jeux publics. C'eſt auſſi celui que le poëte Xénophane, cité par Athénée, met à la tête des autres prérogatives, accordées aux Athlétes victorieux. » Un Athléte vainqueur, dit-il, eſt révéré de ſes » concitoyens; il prend la première place au ſpectacle des » jeux; il eſt nourri aux dépens » du public; ſa ville lui érige un » monument, &c. « Une telle préſéance étoit bien due à des hommes, que les Grecs regardoient comme des dieux, ſelon Horace, & pour leſquels ils avoient une ſi grande conſidération, que c'étoit quelque choſe de plus glorieux en Gréce, d'avoir vaincu aux jeux Olympiques, qu'à Rome d'avoir obtenu les honneurs du triomphe, ou même celui du conſulat.

Quoique les Lacédémoniens n'enviſageaſſent pas ces victoires Athlétiques du même œil, que les voyoit le reſte des Grecs, & qu'une dame de Sparte, à qui on venoit d'annoncer la mort de ſon fils, tué dans un combat, trouvât qu'il étoit plus beau pour lui d'être mort ſur le champ de bataille, que

d'avoir gagné le prix aux jeux Olympiques ; ils ne laissoient pas cependant d'honorer les Athlétes victorieux, par des places distinguées, puisque dans les expéditions militaires, le roi de Sparte les prenoit ordinairement pour combattre auprès de sa personne, & pour le garder. De-là vient qu'un Lacédémonien, qui se trouvoit à Olympie, ayant reçu une grosse somme d'argent, qu'on lui offroit pour l'empêcher d'entrer en lice, & ayant vaincu son antagoniste sans beaucoup de peine, répondit à quelqu'un, qui lui demandoit quel avantage lui reviendroit de cette victoire : *Qu'il n'en vouloit point d'autre, que celui de faire tête aux ennemis, en combattant auprès de son Roi.*

X L V.

Salaires publics des Athlétes.

Un autre privilége des Athlétes, où l'utile se trouvoit joint à l'honorable, c'étoit celui d'être nourris le reste de leurs jours, aux dépens de leur patrie. C'est à quoi se rapporte un passage de Denys d'Halicarnasse, où il dit qu'un Athléte, qui s'est signalé dans les jeux, & qui veut se retirer, recueille ce fruit de sa victoire, qu'on lui fournit une honnête subsistance le reste de sa vie.

Ce droit leur étoit acquis de toute ancienneté ; mais, dans la suite, leurs victoires se multipliant, aussi-bien que les jeux publics, cette dépense seroit devenue fort à charge à leurs compatriotes, si l'on ne l'eût resserrée dans les bornes de la médiocrité. Ce fut cette considération qui engagea Solon à faire une loi pour les Athéniens, par laquelle il réduisoit la pension d'un Athléte vainqueur aux jeux Olympiques, à 500 dragmes, celle d'un vainqueur aux jeux Isthmiques, à 100 dragmes, & ainsi des autres à proportion; car, il ne crut pas qu'il fût de la bienséance de retrancher entièrement cet honoraire.

Les Empereurs Romains conservérent les priviléges des Athlétes, & même les accrurent. C'est ce que fit, entr'autres, Auguste, selon le témoignage de Suétone. Nous voyons, dans Pline le jeune, deux lettres, qui roulent sur cette matière. Dans la première, Pline consulte l'empereur Trajan sur deux difficultés, concernant les Athlétes vainqueurs aux jeux, qui leur donnoient droit d'entrer en triomphe dans la ville de leur naissance, & qu'on appelloit pour cela jeux Isélastiques. Il s'agissoit de sçavoir 1.° Si ces Athlétes jouiroient de leurs priviléges, à compter du jour de leur victoire, ou du jour de leur triomphe ; 2.° Si les mêmes priviléges leur étoient acquis pour une victoire remportée dans des jeux, qui n'étoient point encore Isélastiques, & qui l'étoient devenus depuis. L'Empereur répond en ces termes à ces deux questions : *Iselasticum tunc primùm mihi videtur incipere deberi, cùm quis in civitatem suam ipse* ἰσέλασεν. *Obsonia eorum certaminum, quæ Iselastica esse placuit mihi, si ante Iselastica non fuerunt retrò non debentur ;* c'est-à-dire, que ces Athlétes ne jouiroient de leurs

leurs priviléges que du jour de leur triomphe, & seulement pour une victoire remportée dans des jeux actuellement Isélastiques.

XLVI.

Immunités des Athlétes.

L'exemption de toute charge & de toute fonction civile n'étoit pas le moindre privilége des Athlétes. Mais, il falloit, pour l'obtenir, avoir été couronné au moins trois fois aux jeux sacrés. Les Romains y ajoûtérent même dans la suite cette condition, qu'une de ces couronnes eût été remportée à Rome, ou en Gréce; comme l'ordonne le rescrit des empereurs Dioclétien & Maximien. Cette clause n'est point spécifiée dans Ulpien, qui dit simplement que les Athlétes sont exempts des tutéles, pourvu qu'ils aient été couronnés aux jeux sacrés. Peut-être ce jurisconsulte la supposoit-il; peut-être n'a-t-elle été ajoûtée que par le rescrit, qu'on vient de citer. Au reste, c'est ce même rescrit, qui sert de texte, & qui a donné occasion au sçavant & long ouvrage de Pierre du Faur, intitulé *Agonisticon*, lequel peut passer pour un ample commentaire d'une loi énoncée en très-peu de mots.

XLVII.

Noms des Athlétes vainqueurs enrégistrés.

Le desir d'immortaliser les victoires des Athlétes, & d'en conserver la mémoire à la postérité la plus reculée, faisoit mettre en œuvre divers moyens, qui conduisoient naturellement à ce but. Telles étoient les archives publiques, les écrits des Poëtes, les statues & les inscriptions. La célébration des jeux étant finie, un des premiers soins des Agonothétes ou des autres Magistrats, qui en avoient eu l'intendance, étoit d'inscrire sur le régistre public le nom & le païs des Athlétes, qui avoient remporté les prix, & de marquer l'espèce de combat, d'où chacun d'eux étoit sorti vainqueur, & même le nom des vaincus. C'étoit une coûtume si bien établie, sur tout aux jeux Olympiques, que les Historiens, qui datoient par les Olympiades, oublioient rarement de faire mention de l'Athléte, qui avoit vaincu à la course; préférence, qui, pour le dire ici en passant, étoit due sans doute à la première institution de ces jeux, où il n'étoit question d'abord que de cette sorte d'exercice, par laquelle aussi dans la suite on fit toujours l'ouverture de ces mêmes jeux. C'est ce qu'ont observé assez régulièrement, entr'autres auteurs, Thucydide, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile & Pausanias, qui désignent presque toujours chaque Olympiade par le nom & la patrie de l'Athléte vainqueur à la course. Il est vrai que Thucydide, au cinquième Livre, marque la 32e Olympiade, par la victoire du Pancratiaste Arcadien, nommé Androsthène; ce qui ne lui est arrivé, selon toutes les apparences, qu'à cause de la circonstance remarquable, qui accompagnoit cette Olympiade, où l'on avoit

proposé pour la première fois le prix du Pancrace.

Quant à l'enrégistrement du nom & du païs des Athlétes vaincus, on peut conjecturer que cela se pratiquoit, du moins aux jeux Isthmiques; comme il est facile de le conclure d'un endroit de Plutarque, où cet Historien raconte qu'Agésilaüs, ayant ramené dans leur ville les Corinthiens exilés, & en ayant chassé les Argiens, qui s'en étoient emparés, & qui se disposoient à y célébrer les jeux Isthmiques, y resta avec son armée, jusqu'à ce que les habitans eussent accompli cette cérémonie; mais, que s'étant retiré ensuite, il donna lieu aux Argiens de faire une seconde irruption dans Corinthe, où ils donnérent de nouveaux jeux, & que quelques-uns des Athlétes, qui avoient remporté le prix dans les premiers, ayant été vaincus dans ceux-ci, on inscrivit leurs noms sur le régistre public.

Il y avoit, dans les Gymnases, un lieu destiné à la garde de ces archives Athlétiques, appellé γραμματεῖον; & nous voyons, par divers passages & diverses inscriptions, que les empereurs Romains assignoient aux intendans des jeux, certains endroits privilégiés, pour y tenir leurs régistres Agonistiques.

XLVIII.

Poëmes à la louange des Athlétes.

Les louanges des Athlétes victorieux étoient, chez les Grecs, un des principaux sujets de la poësie Lyrique. C'est surquoi roulent, comme on sçait, toutes les odes de Pindare, partagées en quatre Livres, dont chacun porte le nom des jeux, où se sont signalés les Athlétes, desquels les victoires sont célébrées dans ces poëmes. A la vérité, le Poëte, pour enrichir sa matière, amene souvent au secours de l'Athléte, incapable de lui iuspirer seul tout l'enthousiasme dont il a besoin, les dieux, les héros & les princes, qui ont quelque rapport au sujet qu'il traite, & qui peuvent le soûtenir dans l'essor où il s'abandonne. On voit cela très-bien exprimé dans ces vers d'Horace.

Monte decurrens velut amnis, imbres
Quem super notas aluêre ripas,
Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore;
Laurea donandus Apollinari,
Seu peraudaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numerisque fertur
Lege solutis;
Seu deos, regesque canit, deorum
Sanguinem, per quos cecidêre justa
Morte Centauri, cecidit tremendæ
Flamma Chimæræ;
Sive quos Elea domum reducit
Palma cœlestes, pugilemve, equumve
Dicit, & centum potiore signis
Munere donat.

C'est-à-dire, » Tel qu'un fleu» ve, qui se jette du haut des

» montagnes, lorſque, groſſi par » les pluies, il a franchi ſes bords; » tel Pindare marche, en frémiſ-» ſant. Son éloquence profonde » ſe précipite à grands flots. Il » mérite le laurier de Phébus; » ſoit que, dans ſes audacieux » dithyrambes, il faſſe rouler des » mots nouveaux, & qu'il s'em-» porte dans des nombres, qui » ne reconnoiſſent point de loix; » ſoit qu'il chante les dieux & les » rois, enfans des dieux, par qui » furent terraſſés les Centaures & » la Chimère, qui vomiſſoit des » flammes; ſoit qu'il célebre les » héros, qui rentrent dans leur » patrie, avec la palme d'Élide, » ou les combats du ceſte, ou le » courſier vainqueur; & qu'il leur » donne des éloges, plus pré-» cieux que mille ſtatues. «

Le poëte Simonide, avant Pindare, s'étoit exercé dans ce genre d'écrire; & il mêloit auſſi dans ſes piéces les louanges des dieux & des héros, à celles des Athlétes, dont il chantoit les victoires. On raconte, à ce propos, qu'un Athléte, vainqueur au pugilat, ayant fait marché avec Simonide pour un poëme ſur cette victoire, le poëte, ſelon la coûtume, après avoir loué de ſon mieux l'Athléte, s'engagea dans une longue digreſſion, où il s'étendoit ſur les louanges de Caſtor & de Pollux. L'Athléte, content en apparence de la piéce de Simonide, ne lui paya cependant que le tiers de la ſomme, dont ils étoient convenus, lui diſant que les Tyndarides, qu'il avoit ſi bien célébrés, auroient ſoin de s'acquitter du reſte envers lui. On trouve cette hiſtoire parmi les fables de Phédre, ainſi que dans Cicéron & dans Quintilien. On voit par-là que les Poëtes s'enrichiſſoient aux dépens des Athlétes, qui n'épargnoient rien pour ſe procurer des éloges, dont ils étoient avides, & qu'ils chantoient eux-mêmes en public, ſoûtenus par le ſon de la flûte & par un chœur de muſiciens, pour flatter davantage leur vanité, comme nous l'apprend l'orateur Ariſtide. Il ne nous eſt rien reſté des poëſies de Simonide ſur les Athlétes, non plus que du poëme qu'Euripide avoit compoſé, ſelon Athénée, ſur la triple victoire remportée par Alcibiade à la courſe des chars, aux jeux Olympiques.

XLIX.

Statues des Athlétes.

Les peuples, non contens du ſecours qu'ils empruntoient des archives publiques & des Poëtes, pour perpétuer le ſouvenir des victoires remportées par les Athlétes, employoient outre cela tout l'art des ſculpteurs, pour tranſmettre aux ſiécles à venir la figure & les traits de ces mêmes hommes, qu'ils regardoient avec tant d'eſtime & d'admiration. On érigeoit donc des ſtatues en l'honneur des Athlétes victorieux, ſur tout des Olympioniques, dans le lieu même, où ils avoient été couronnés, & quelquefois auſſi dans celui de leur naiſſance; & c'étoit ordinairement la patrie du vainqueur, qui faiſoit les frais de ces monumens.

Les premiers Athlétes, pour qui l'on décora Olympie de ces sortes de statues, furent Praxidamas vainqueur au pugilat, Rhexibius vainqueur au pancrace, l'un dans la 59e Olympiade, & l'autre dans la 61e. La statue du premier étoit de bois de cyprès; & celle du second, de bois de figuier. Ce ne furent point les Crétois, qui érigérent ces statues, comme l'avance du Faur, trompé par la ponctuation vicieuse du texte de Pausanias. Le bronze, dans la suite, devint la matière la plus ordinaire de ces statues. On ne les faisoit pas toujours de grandeur naturelle; mais, lorsqu'on accordoit cet honneur, c'étoit à ceux, qui avoient été couronnés trois fois aux jeux Olympiques, & peut-être aussi à ceux qui avoient vaincu aux quatre grands jeux de la Gréce, & qu'on appelloit pour cette raison περιοδονίκας.

Ces statues, chez les Grecs, représentoient les Athlétes nus, sur tout depuis le tems qu'ils avoient cessé de se couvrir d'une espèce d'écharpe ou de ceinture; mais, comme les Athlétes Romains ne l'avoient point quittée, ils la conservoient dans leurs statues. On élevoit de ces monumens non seulement aux Athlétes, mais encore aux chevaux, à la vitesse desquels ils étoient redevables de la couronne Agonistique. Pausanias témoigne que cela se fit pour une cavalle, entr'autres, nommée Aura, qui avoit, sans conducteur, procuré la victoire à son maître, après l'avoir jetté par terre. On peut lire dans le même Auteur un dénombrement exact de toutes les statues d'Athlétes, qui se voyoient de son tems à Olympie.

On avoit grand soin que ces statues ne fussent pas plus grandes, que le naturel; & c'est à quoi les Hellanodiques prenoient garde de si près, qu'ils n'y apportoient pas moins d'attention qu'à l'examen des Athlétes, qui étoit, comme on l'a déjà dit, fort sévère. S'il s'en trouvoit quelqu'une qui surpassât la grandeur naturelle, ils la faisoient aussi-tôt renverser par terre. C'étoit sans doute de crainte que le peuple, qui n'étoit que trop porté à rendre les honneurs divins aux Athlétes, ne s'avisât, en voyant leurs statues d'une taille plus qu'humaine, de les mettre à la place de celles des dieux. Au reste, les sculpteurs prenoient à tâche de donner aux statues des Athlétes, la même attitude & le même geste, qu'ils avoient dans le combat, d'où ils étoient sortis victorieux. Nous en trouvons une preuve dans Cornélius Népos, qui, après avoir dit que Chabrias s'étoit fait dresser une statue dans la même posture où il étoit, lorsqu'il faisoit tête à l'armée d'Agésilaüs, ajoûte: » Que ce fut de-» là que dans la suite, les Athlé-» tes & autres sortes de gens, » qui s'étoient signalés dans leur » art, se firent représenter dans » les statues, qu'on leur dressoit, » dans la même attitude où ils » étoient, lorsqu'ils avoient rem-» porté quelque avantage. «

Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter à ce sujet une jolie épigramme de l'Anthologie Grec-

que sur la statue de l'Athléte Ladas, vainqueur à la course; ouvrage de Myron, fameux sculpteur: » Tel que tu étois dans la course, » ô Ladas! lorsqu'à peine tou- » chant la carrière du bout des » ongles, tu laissois bien loin der- » rière toi un coureur vîte com- » me le vent; tel t'a représenté » dans ce bronze l'illustre Myron, » exprimant sur tous tes traits le » caractère d'un Athléte, qui as- » pire à la couronne Olympique. » En effet, cet Athléte ne paroît- » il pas tout plein d'espérance? » Ne voit-on pas ses flancs agi- » tés, pousser le souffle, qui sem- » ble s'échapper de l'extrêmité de » ses lévres? Tout de bronze qu'il » est, il va s'élancer vers la cou- » ronne qui l'attend; & son pié- » destal n'est pas capable de le » retenir; merveilleux effet d'un » art, qui donne plus de legéreté, » que la vie même. «

L.

Athlétes enfans.

Parmi ces statues d'Athlétes, qui décoroient Olympie, on en trouvoit plusieurs de jeunes enfans, qui avoient remporté les prix aux jeux publics. On y voyoit, entr'autres, la statue d'un Damisque, vainqueur à la course, dès l'âge de douze ans; celles d'un Anauchidas & d'un Phérénique, vainqueurs à la lutte; celles d'un Chérée, d'un Agamétor & d'un Athénée, vainqueurs au pugilat. Car, selon Pausanias, on avoit établi à Olympie, dès la 37e. Olympiade, des prix pour la course & pour la lutte des enfans Athlétes; ce qu'on étendit au Pentathle dans la 38e Olympiade, au pugilat dans la 41e, & au pancrace dans la 145e. Mais, les Éléens retranchérent bientôt ce dernier combat aux enfans, ainsi que le Pentathle. Il est parlé, dans Solin, d'un jeune chevrier de Milet, nommé Polymnestor, qui, ayant attrappé un liévre à la course, fut, peu de tems après, produit par son maître aux jeux Olympiques, où il fut couronné dans la 46e Olympiade. Pythagore de Samos, au sortir du lieu, où s'exerçoient les enfans, & d'où on l'avoit chassé avec mépris, à cause de sa longue chevelure & de sa robe de pourpre, vainquit le premier au pugilat les hommes faits, en combattant selon toutes les régles; ce qui arriva dans la 48e Olympiade, au rapport de Diogène Laërce.

Plutarque nous apprend que ces petits champions étoient admis aux jeux Olympiques & aux jeux Pythiens; mais avec cette différence que, dans ceux-ci, ils entroient en lice les premiers, pour chaque espèce de combats, & étoient relevés par des hommes faits; au lieu que, dans les jeux Olympiques, les hommes ne paroissoient sur la scène, qu'après que les enfans y avoient disputé, entr'eux, les prix des divers combats.

Tel est le sens naturel, que présente d'abord le passage de Plutarque; mais du Faur y donne une autre interprétation, prétendant que Plutarque a voulu dire qu'aux jeux Pythiens, on apparioit les

hommes avec les enfans, pour la lutte, le pugilat & le pancrace; dans la ſuppoſition que la prépoſition Grecque ἐπὶ ne ſignifie point ici *après*, mais *avec*. Nous lui accorderons volontiers qu'à Delphes, les grands Athlétes pouvoient ſe battre les uns contre les autres, à la lutte, au pugilat & au pancrace, en même tems que les petits. Nous conviendrons même avec lui que les enfans pouvoient diſputer les prix de la courſe à pied & de la courſe des chars contre les hommes, & remporter la victoire. Cette épigramme de l'Anthologie ne permet pas d'en douter, du moins quant à la courſe des chars. » Lorſque vous étiez » encore enfant, ô Calliopès! » vous avez remporté ſur les » hommes le prix de la courſe » des chars; & vous l'avez rem» porté ſur les enfans dans un » âge avancé. Vos victoires vous » ont mérité la colomne qu'on » vous a érigée par l'ordre du » Prince, lors que vous étiez » ſexagénaire; & comme cet hon» neur doit immortaliſer votre » gloire, plût au ciel qu'il pût » immortaliſer auſſi votre per» ſonne! «

Mais, il eſt bien difficile de ſe perſuader que, dans les trois ſortes d'exercices, dont parle Plutarque, & où il falloit joindre la force à l'adreſſe, on ait mis de jeunes enfans aux priſes, avec des hommes robuſtes; auquel cas, il n'y auroit eu certainement que des coups à gagner pour les premiers. Il ne ſert de rien d'alléguer, pour l'opinion de du Faur, l'exemple de Pythagore, rapporté plus haut; car, quoique Diogène Laërce diſe que cet Athléte, ayant été rejetté par les enfans, vainquit les hommes au pugilat, il ne s'en ſuit nullement qu'alors il fût encore enfant. Nous croyons, au contraire, qu'on ne l'avoit exclus des lieux, où s'exerçoient les enfans, que parce qu'il étoit d'un âge & d'une force, qui demandoient pour lui de plus rudes concurrens; & que ſi ſa longue chevelure & ſa robe de pourpre l'expoſérent à la riſée de cette jeuneſſe pétulante, elles n'eurent pas la meilleure part à l'excluſion de ce jeune Athléte.

Le paſſage de Pauſanias, où cet Hiſtorien témoigne que Milon remporta ſix fois les prix de la lutte à Olympie, une fois contre les enfans, & cinq fois contre les hommes, & qu'il en fit autant à Delphes, ne prouve point que Milon ne fût plus enfant, lorſqu'il avoit combattu contre les enfans, dont il étoit demeuré victorieux. Pauſanias ne veut dire autre choſe, ſi non que l'Athléte Milon, après avoir vaincu, dès ſon enfance, une fois aux jeux Olympiques, & une fois aux jeux Pythiens, fut couronné cinq fois aux uns & aux autres dans un âge plus avancé.

Il étoit rare de rencontrer des Athlétes d'une conſtitution ſi heureuſe, qu'après s'être ſignalés, dès leur plus tendre jeuneſſe dans les combats Gymniques, ils fuſſent en état d'y recueillir la même gloire, lorſqu'ils entroient en ſociété de Gymnaſtique avec les hommes

faits. Aristote assure que, parmi les Olympioniques, à peine en pouvoit-on compter deux ou trois, à qui la nature eût accordé un pareil avantage. La raison qu'en allégue ce Philosophe, c'est que la violence des exercices, auxquels on accoûtumoit ces enfans, leur faisoit acquérir une vigueur prématurée, qui s'énervoit dans la suite, & ne pouvoit les accompagner jusqu'à la jeunesse & l'âge viril. C'est pourquoi, il vouloit que l'on proportionnât aux forces des jeunes gens, les exercices, qui faisoient partie de leur éducation, & que l'on eût grand soin de ne rien outrer sur cet article. Les Éléens étoient entrés dans ces vues, dès la 38e. Olympiade, après laquelle, suivant Pausanias, ils cessérent de proposer des prix pour le Pentathle en faveur des enfans; & le Lacédémonien Eutélidas fut le seul Athléte de cette espèce, qui reçut la couronne d'olivier sauvage.

Du reste, s'il est arrivé en quelque occasion, que de jeunes Athlétes aient combattu avec avantage contre des hommes faits, ainsi que Pausanias le raconte de l'Athléte Artémidore, qui, en un même jour, vainquit au pancrace les enfans, les adolescens & les hommes; ce sont des cas si extraordinaires, qu'on n'en peut rien conclure pour le sentiment de du Faur.

L I.

Inscriptions Athlétiques.

A l'égard des inscriptions, qui accompagnoient les statues des Athlétes, & qui marquoient leur nom, leur païs, le genre & le tems de leur victoire, le prix, qu'ils avoient remporté, &c. il nous en reste plusieurs, qui ont été recueillies, publiées & illustrées par Ottavio Falconieri.

L I I.

Honneurs divins rendus aux Athlétes.

Nous avons déjà remarqué l'extrême penchant, qu'avoient les peuples à rendre les honneurs divins aux Athlétes, & le soin des Hellanodiques à réprimer ces excès. Cela n'a pas empêché que la chose ne soit arrivée en plus d'une occasion; & cette espèce de culte peut passer pour le comble de la gloire Athlétique. On en trouve trois exemples dans l'Histoire. Le premier, rapporté par Hérodote, est de Philippe Crotoniate, vainqueur aux jeux Olympiques, & le plus bel homme de son tems, à qui les Égestains dressérent, après sa mort, un monument superbe, & sacrifiérent comme à un héros. Le second exemple, encore plus extraordinaire, est d'Eutyme de Locres, excellent Athléte pour le pugilat, lequel, pendant sa vie, reçut les honneurs divins, par ordre de l'oracle. Le troisième exemple est celui de l'Athléte Théagéne, qui, au rapport de Pausanias, fut adoré après sa mort, non seulement par les Thasiens ses compatriotes, mais par divers peuples, tant Grecs que Barbares.

ATHLÉTIQUE, étoit une branche de la Gymnastique. C'étoit la plus fameuse de toutes. Elle comprenoit tout ce qui regardoit les Athlétes & leurs exercices. *Voyez* Athlétes & Gymnastique.

ATHLOTHÉTE, *Athlothetes*, nom d'un des officiers, qui présidoient aux jeux Gymniques.

ATHMATHA, *Athmatha*, (*a*) ville de la Terre sainte, dans la tribu de Juda. Elle fut adjugée par le sort à cette tribu, aussi-bien que tous ses villages.

Il est parlé d'une ville de Thémath ou Thamath dans les Septante, au premier livre des Rois; & Saint Jérôme fait mention de Thabatha, patrie de S. Hilarion, à cinq milles de Gaza vers le midi. Nicéphore, qui l'appelle Thébase, la met à quinze milles de la même ville de Gaza. Dom Calmet croit que c'est la même qu'Athmatha.

ATHMONÉENS, *Athmonenses*, Ἀθμονέες, (*b*) peuples, qui composoient un des cantons ou bourgades de l'Attique. Ils étoient de la tribu Cécropide.

Les Athmonéens avoient un temple de Vénus la céleste, bâti, disoient-ils, par Porphyrion, qui, selon eux, regnoit dans l'Attique long-tems avant Actée. Pausanias remarque à cette occasion, que les bourgades de l'Attique avoient leur tradition particulière, & bien différente des opinions reçues à Athènes. Cet Auteur nous dit ailleurs, que l'on voyoit, chez les Athmonéens, une Diane Amarysia, & qu'il croit que ce nom d'Amarysia leur étoit venu d'Amarynthus, ville d'Eubée, où l'on honoroit Diane Amarysia.

ATHONÉ, *Athone*, Ἀθώνη, (*c*) ville frontière d'Arabie, qui fut prise par Alexandre Jannée sur Arétas, roi du païs. Hyrcan la rendit depuis à ce Prince avec neuf autres fortes places, en considération du secours, que ce prince Arabe lui avoit donné contre son frere Aristobule, qui s'étoit emparé de ses États.

ATHOS, *Athos*, Ἄθως, (*d*) nom d'une montagne célebre, située, selon les uns, dans la Thrace, & selon d'autres, dans la Macédoine. Ptolémée la met dans la Chalcidice, qui étoit une province, située entre la Thrace & la Macédoine. Cette montagne s'étendoit jusqu'à la mer, & ne manquoit pas d'habitans. Du côté de la terre, elle se terminoit en forme de presqu'isle, avec un isthme de douze stades. Cet isthme consistoit en une plaine & en quelques collines, depuis la mer des Acanthiens jusqu'à la mer qui étoit vis-à-vis Torone. Il y avoit, dans cet isthme, où finissoit le mont Athos, une ville Grecque, nommée Sané. Il y en avoit encore

(*a*) Josu. c. 15. v. 54. Reg. L. I. c. 30. v. v. 29.

(*b*) Pausf. pag. 27, 59.

(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 469, 470.

(*d*) Strab. pag. 6, 330, 331. Plin. L. IV. c. 10, 12. L. VII. c. 3. Pomp. Mel. L. II. c. de Thrac. Ptolem. L. III. c. 13. Herod. L. VI. c. 44. L. VII. c. 21, 22, 122. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 154, 186, 187. Tom. III. pag. 795, 796. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 404.

plusieurs autres à l'entour de la montagne, telles que Dion, Olophyxe, Acrothoon, Thyse & Cléones.

La mer étoit fort dangereuse vers le mont Athos. En effet, vers l'an 494 avant J. C., l'armée navale des Perses ayant voulu doubler le mont Athos, pendant que l'armée de terre, sous la conduite de Mardonius, imposoit la loi sur la côte, en avançant vers la Macédoine, on dit qu'il s'éleva un vent impétueux, du côté du septentrion, qui causa un désordre affreux dans cette armée navale. Il poussa quantité de vaisseaux contre les rochers de cette montagne. Il y en eut trois cens de perdus, & plus de vingt mille hommes y périrent. Les uns furent dévorés par les bêtes; les autres ne sçachant pas nager, furent noyés. Quelques-uns furent écrasés contre les rochers. Une grande partie mourut de froid. Voilà quelle fut l'aventure de cette armée navale.

Quelques années après, Xerxès voulant passer d'Asie en Europe, ordonna qu'on coupât le mont Athos. Ce travail fut partagé entre les diverses nations, dont l'armée étoit composée; & l'on y procédoit en cette manière. Premièrement, on creusoit la terre, en tirant en droite ligne vers la ville de Sané; & puis à mesure que l'on creusoit, ceux, qui étoient au fond, donnoient la terre qu'on avoit fouillée, à d'autres qui étoient au-dessus d'eux, & qui la donnoient ensuite de main en main, & d'échelle en échelle, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à ceux d'enhaut, qui la transportoient & l'alloient jetter ailleurs. Mais comme on faisoit ce fossé aussi large en bas qu'en haut, il s'éboula aussi-tôt, & donna double peine à ceux, qui y travailloient, excepté aux Phéniciens, qui étoient intelligens en toutes choses, & qui montrérent leur expérience principalement en cette occasion. Car, ils creusérent l'endroit, qui leur avoit été assigné, de telle sorte que l'ouverture du canal étoit deux fois plus large, qu'il ne devoit être; & à mesure qu'ils creusoient, ils alloient toujours en étrécissant. Ainsi, quand ils eurent fouillé aussi bas qu'il leur avoit été prescrit, on trouva que leur canal étoit de la mesure des autres. Il y avoit en cet endroit une prairie, où ils s'assembloient, & où ils tenoient marché. On y apportoit même de l'Asie une grande quantité de bled. Hérodote croit que Xerxès ne fit faire un fossé si large & si profond, que pour faire parler de lui, & pour montrer sa puissance; car, il pouvoit facilement faire passer ses vaisseaux sur cet isthme. Néanmoins, il le fit couper, & en fit faire le canal de telle largeur, que deux vaisseaux y pouvoient passer de front sans difficulté.

Ce Prince, qui avoit la folie de croire qu'il étoit le maître des élémens & de toute la nature, avoit, en conséquence, écrit une lettre au mont Athos en ces termes, pour lui intimer ses ordres: » Superbe Athos, qui portes ta tête jusqu'au ciel, ne sois » pas si hardi que d'opposer à mes

» travailleurs des pierres & des » rochers, qu'ils ne puissent cou- » per. Autrement, je te couperai » toi-même en entier, & te pré- » cipiterai dans la mer. « Il contraignoit en même tems ses travailleurs, à force de coups de fouet, à avancer l'ouvrage.

Un voyageur qui vivoit du tems de François Premier, & qui a composé en Latin un livre touchant les faits singuliers, révoque celui-ci en doute, & marque qu'en passant auprès du mont Athos, il n'y a vu aucune trace du travail dont il est parlé ici.

Encore un trait ou deux du mont Athos; car, l'Histoire en fournit abondamment. Stasicrate, fameux architecte, s'entretenant un jour avec Alexandre le Grand, lui dit que de toutes les montagnes, qu'il connoissoit, le mont Athos dans la Thrace étoit le plus propre à être taillé en forme humaine; que s'il vouloit donc lui en donner l'ordre, il lui feroit de ce mont la plus durable des statues, & celle qui seroit la plus exposée aux yeux de l'univers; que de sa main gauche elle soûtiendroit une ville peuplée de dix mille habitans, & de sa droite elle verseroit un grand fleuve, qui iroit porter ses eaux dans la mer. Cette proposition étoit bien, ce semble, du goût d'Alexandre, qui cherchoit en tout le grand, l'extraordinaire. Il la rejetta néanmoins, & il eut la sagesse de répondre que c'étoit assez qu'il y eût déjà un Prince, dont le mont Athos annonçât & éternisât la folie. *Pour moi*, dit Alexandre, *le mont Caucase, le fleuve Tanaïs, la mer Caspienne, que j'ai passés en vainqueur, seront mes monumens.*

Le Scholiaste de Théocrite cite un vers, qui nous apprend que l'ombre du mont Athos tomboit jusque sur la statue d'une génisse, posée dans la place d'une ville de Lemnos. On sçait d'ailleurs que le mont Athos se découvroit non seulement de Lemnos, mais du mont Ida, lorsque le ciel étoit sans nuages.

Cette montagne se nomme présentement Capo-Santo dans la Turquie d'Europe. On y remarque sur tout un grand nombre de Monastères.

ATHOTES, *Athotæ*, (*a*) Ἀθῶται, nom d'un peuple, dont Lucien fait mention dans son dialogue de ceux qui ont long-tems vécu. Les Athotes, selon lui, n'avoient vécu que cent trente ans.

ATHOTH, *Athoth*, (*b*) roi d'Égypte, étoit fils de Ménès. Il partagea le royaume avec ses freres, Curudes & Néchérophes. Il commanda dans la haute Égypte, où étoit la ville de Thébes.

Quelques Auteurs ont cru que cet Athoth étoit le Thot ou Mercure des Égyptiens, qui leur apprit l'usage des sciences, & leur donna les caractéres & les lettres, dont ils se servoient. On ne peut

(*a*) Lucian. T. II. pag. 633.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 28.

rien assurer de certain touchant le tems de son regne & de celui d'Athoth II, son fils & son successeur. Ce que l'on conjecture, c'est qu'ils vivoient peu de tems après la fondation du royaume d'Égypte, qui fut établi vers l'an 2207, avant J.C.

ATHOUS, *Athous*, surnom de Jupiter. Ce dieu fut ainsi surnommé du mont Athos, sur lequel il étoit particulièrement honoré.

ATHRES, *Athres*, Ἄθρυς, (*a*) nom d'un fleuve de Scythie, dont parle Hérodote.

ATHRIBITE, *Athribites*, (*b*) Ἀθριβίτης, nom d'un Nome d'Égypte, qui prit le nom de la ville principale du païs.

ATHRONGES, *Athronges*, Ἀθρόγγης, (*c*) homme de la plus basse condition, puisqu'il étoit berger. Il n'étoit recommandable que pour sa taille & sa force extraordinaires. Il fut assez téméraire pour quitter son premier métier. S'étant mis en tête de commander à des hommes, & d'usurper la monarchie, il prit la couronne de Judée, pendant qu'Archélaüs étoit à Rome pour en faire la demande à Auguste.

Il fut poussé & secouru dans ce hardi dessein par quatre autres de ses freres, qui ne lui cédoient en rien, soit en force, soit en grandeur de corps & de courage. Ils levérent chacun une troupe de soldats, exercérent mille cruautés sur les Romains, sur les troupes du Roi, & sur ceux qui tenoient le parti d'Archélaüs. Ils traitoient mal les premiers à cause des grandes oppressions, dont ils accabloient le peuple, & les seconds en haine du feu roi Hérode. Athronges battit souvent leurs troupes, jusqu'à ce que Gratus, gouverneur de Syrie, étant survenu pour réprimer cette violence, fit tomber dans une embuscade un de ses freres, qui fut pris & puni de mort, comme il méritoit.

Depuis cette mort, les affaires d'Athronges tombérent en décadence, sur tout quand son second frere eut été arrêté par Ptolémée, que le feu roi Hérode avoit établi gouverneur du païs. Enfin, ce prétendu Roi tomba entre les mains d'Archélaüs, qui lui fit mettre par dérision une couronne de fer sur la tête; & l'ayant fait promener honteusement sur un âne par toutes les villes de son Éthnarchie, il le fit mourir. Le dernier de ses freres, se voyant seul, n'osa plus lever la tête, & mourut de misère.

ATHYR, *Athyr*, (*d*) nom du troisième mois de l'année Égyptienne. Plutarque met en parallele le mois Égyptien Athyr, avec le mois Athénien Pyanepsion, comme concourant l'un & l'autre ensemble. Cet Écrivain faisant mention d'une fête d'Osiris, que les Égyptiens célébroient le dix-septième jour d'Athyr, dans le tems

(*a*) Herod. L. IV. c. 49.
(*b*) Herod. L. II. c. 166.
(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 608. de Bell. Judaïc. p. 780.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 335. Tom. XVI. pag. 197. & *suiv.*

de la pleine lune, dit qu'en ce mois le soleil se trouvoit dans le scorpion. L'entrée du soleil dans ce signe se faisoit environ le 20 Octobre, au tems dont nous parlons; & le mois Athyr, répondant au mois Marcheswan des Juifs & au mois Dius des Macédoniens, commençoit donc, selon les Tables de Dodwel, entre le 4 & le 31 du même mois d'Octobre. Par conséquent, Athyr répondoit nécessairement, en tout ou en partie, à la position du soleil dans le scorpion, comme Plutarque l'assure.

Cet Auteur ajoûte qu'à commencer au 17 Athyr, les Égyptiens célébrent pendant quatre jours un deuil solemnel, qui a pour objet ces quatre points; la retraite & l'affoiblissement du Nil, l'extinction des vents septentrionaux par les méridionaux, la diminution de la durée des jours, & le dénuement de la terre à la chûte des feuilles. Ces quatre effets naturels ne commençoient pas d'avoir lieu, au jour précis qu'on en célébroit la mémoire. C'étoit vers l'équinoxe d'automne, que le Nil rentroit dans son lit, & que les vents méridionaux étouffoient les septentrionaux. C'étoit immédiatement après cet équinoxe, que la durée des jours commençoit à diminuer; & la chûte des feuilles pouvoit arriver ensuite par dégrés, & avec quelques variations d'une année à l'autre. Mais, tous ces effets de l'arrière-saison ne formoient ensemble un spectacle bien sensible, que long-tems après l'équinoxe. Voilà pourquoi on en fixoit le deuil au 17e d'Athyr & aux jours suivans; c'est-à-dire, dans les derniers jours d'Octobre, ou dans les premiers jours de Novembre. Car, la Néoménie d'Athyr commençant entre le 4 & le 31 Octobre, le 17e d'Athyr rouloit entre le 20 Octobre & le 16 Novembre.

Enfin, Plutarque dit que le mois Égyptien Athyr appartient à la saison des semences, vers le tems des Pleïades, ainsi que le mois Athénien Pyanepsion; & en effet, le mois Athyr, commençant entre le 4 & le 31 Octobre, répond véritablement au tems qu'on semoit en Égypte.

ATHYTES, *Athyta*, sacrifices, qui se faisoient anciennement sans victimes, & qui étoient proprement les sacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux dieux des victimes. Ce nom est Grec, & vient de α privatif, & de θύτοια, victimes.

ATIA, *Atia*, mere d'Auguste, appellée aussi Attia. *Voyez* Attia.

ATIA, *Atia*, nom d'une famille Romaine, autrement nommée Attia. *Voyez* Attia.

ATIA [la Loi], *Lex Atia. Cherchez* Attia.

ATIDIUS, *Atidius*, (a) l'un des ministres, que Verrès employoit, pour recueillir le fruit de ses vexations dans la Sicile. Il fut envoyé à Herbite, dont les malheureux habitans furent obligés de lui donner une quantité immense

(a) Cicer. in Verr. L. V. c. 63.

de froment, fans parler de ce que les laboureurs avoient déjà fourni dans les campagnes. La plûpart de ceux-ci non feulement dépouillés, mais encore vexés par les traitans, fe virent contraints de prendre la fuite.

ATIDIUS GEMINUS, *Atidius Geminus*, (*a*) préteur de l'Achaïe. Tacite fait mention de ce Préteur; & il nous apprend qu'il avoit adjugé aux Mefféniens le temple de Diane Limnétide, fitué dans le territoire de Turie, que ceux de Lacédémone leur difputoient. Atidius Géminus vivoit vers le commencement du premier fiécle de l'Ere Chrétienne.

ATIDIUS CORNÉLIANUS, *Atidius Cornelianus*, (*b*) gouverneur de Syrie. Il fut mis en fuite par Vologèfe, qui avoit fait une irruption à main-armée dans cette province. Cet événement doit fe rapporter à la première année du regne de Marc-Auréle.

ATILIA, *Atilia*, Ἀτιλία, (*c*) fille de Soranus. Ce fut la première femme qu'époufa Caton d'Utique. Il en eut deux enfans. Malgré cela, il fut obligé de la chaffer pour fa mauvaife conduite.

ATILIA [la Loi], *Lex Atilia*, (*d*) ainfi appellée, parce qu'elle fut propofée par L. Atilius, tribun du peuple, fous le confulat de M. Valérius Lévinus & de M. Claudius Marcellus. Voici l'occafion de cette loi. Quelques peuples d'Italie s'étoient livrés à la difcrétion du peuple Romain. On voulut fçavoir ce que l'on devoit ordonner touchant leurs villes & touchant ce qui leur appartenoit. Le peuple, par la loi Atilia, répondit qu'il s'en rapportoit à ce qui feroit prefcrit par le Sénat.

ATILIA [la Loi], *Lex Atilia*. (*e*) On ignore en quel tems a été portée cette autre loi, qui, fans doute, fut ainfi nommée pour la même raifon que la précédente. Elle avoit pour objet les tutéles.

ATILIA MARCIA [la Loi], *Lex Atilia Marcia*. (*f*) La loi Atilia Marcia regardoit les tribuns militaires. Elle prit le nom de L. Atilius & de C. Marcius, tribuns du peuple, qui la propoférent fous le fecond confulat de C. Junius Bubulcus Brutus & de Q. Emilius Barbula.

ATILIA, *Atilia*, Ἀτιλία, nom d'une illuftre famille Romaine, qui a produit une multitude de grands hommes. On pourra fe convaincre de ce que l'on avance, par la lecture des articles fuivans.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*g*) fut l'un des premiers Tribuns militaires, qui furent créés à Rome avec une autorité égale à celle des Confuls. Il y avoit, dit Tite-Live, trois cens dix ans que Rome étoit fondée, lorfque A. Sempronius Atratinus, L. Atilius &

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 43.
(*b*) Crév. Hift. des Emp. Tom. IV. pag. 382.
(*c*) Plut. Tom. I. pag. 762, 770.
(*d*) Rofin. de Antiq. Roman. p. 874.
(*e*) Rofin de Antiq. Rom. p. 850.
(*f*) Rofin de Antiq. Rom. p. 847.
(*g*) Tit. Liv. L. IV. c. 7.

T. Clœlius entrérent les premiers en charge, pour gouverner la République en la place des Consuls, en qualité de Tribuns militaires. L'union, que ces trois nouveaux Magistrats eurent soin de conserver au-dedans, entretint aussi la paix avec les peuples voisins.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*a*) autre Tribun militaire l'an de Rome 356, & avant J. C. 396. Le nombre des tribuns militaires étoit alors augmenté; car, il y en avoit six; au lieu qu'on vient de voir, dans l'article précédent, qu'on n'en avoit créé d'abord que trois. L. Atilius, dont nous parlons, étoit de l'ordre des Plébëiens; ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'élevât au tribunat militaire. Quatre de ses collégues furent aussi tirés du même ordre. Ce n'étoit pas proprement un nouveau coup, que le peuple portât à l'ordre des Patriciens. Il est vrai qu'il n'y avoit eu jusqu'alors qu'un seul exemple d'un Plébëien revêtu de cette magistrature; ce qui étoit arrivé l'année précédente. Mais, c'étoit une des prérogatives des Plébëiens de pouvoir parvenir au tribunat militaire. Cependant, comme le peuple étoit uniquement occupé à diminuer les droits des Patriciens, pour augmenter les siens en proportion, il saisissoit toujours avec empressement toutes les occasions, qu'il croyoit propres à le conduire à son but. Voyant donc que P. Licinius Calvus, quoique Plébëien avoit été élevé au tribunat militaire, l'an de Rome 355, & qu'il avoit d'ailleurs exercé cette charge d'une manière tranquille & modérée, il eut envie, dans les assemblées suivantes, de ne créer que des Tribuns militaires Plébëiens. A peine M. Véturius, patricien, peut-il obtenir une place parmi eux. Toutes les Centuries donnérent les cinq autres à des Plébëiens, qui furent M. Pomponius, C. Duilius, Voleron Publilius, Cn. Génucius & L. Atilius.

Il faut observer, au reste, que malgré l'envie du peuple, tous les Tribuns militaires ne furent pas toujours tirés depuis de l'ordre des Plébëiens.

ATILIUS [M. ATILIUS RÉGULUS], *M. Atilius Regulus*, (*b*) Consul l'an de Rome 420, & avant J. C. 332, avec M. Valérius Corvus, le plus grand général de ce tems-là, qui avoit déjà été décoré trois fois de la dignité consulaire. Les Romains avoient alors la guerre avec différens peuples; & pour éviter que le hazard ne décidât contre leur intention, ils priérent M. Atilius Régulus de céder à son collégue le soin de conduire cette guerre. Le succès répondit aux espérances, qu'on en avoit conçues. Cependant, afin que M. Atilius Régulus eût aussi occasion d'acquérir de la gloire, il fut chargé de mener ensuite l'armée contre les Sidiciniens; & on ordonna à son collégue de l'accom-

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 12, 13.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 221.

pagner. Nous n'en sçavons pas davantage là-dessus.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*a*) Tribun du peuple, l'an de Rome 443, & avant J. C. 309. Il eut pour collégue C. Marcius.

Le nombre des Tribuns militaires ayant été porté jusqu'à vingt-quatre, ç'avoient été jusqu'à l'année actuelle les dictateurs & les consuls, qui donnoient ces charges, à l'exception d'un petit nombre, qu'ils laissoient à la disposition du peuple. Mais, L. Atilius & C. Marcius, en qualité de Tribuns de peuple, portérent une loi, en vertu de laquelle le peuple en nommeroit à l'avenir seize.

ATILIUS [M. ATILIUS RÉGULUS], *M. Atilius Regulus*. *Voyez* Régulus.

ATILIUS [M. ATILIUS RÉGULUS], *M. Atilius Regulus*. *Voyez* Régulus.

ATILIUS [A. ATILIUS CALATINUS], *A. Atilius Calatinus*, (*b*) étoit Consul, l'an de Rome 494, & avant J. C. 258, avec C. Sulpicius Paterculus.

C. Atilius Calatinus, à qui le commandement de l'armée de terre en Sicile étoit échu par le sort, s'attacha au siége de la ville de Mytistrate, place très-forte, que ses prédécesseurs avoient attaquée à plusieurs reprises, mais toujours sans succès. Après une longue résistance, la garnison Carthaginoise, fatiguée des cris & des lamentations, tant des femmes que des enfans, qui demandoient avec instance, qu'on mît fin aux maux cruels, que la ville souffroit depuis long-tems, sortit de nuit & laissa les habitans maîtres de leur sort. Dès le matin, ils ouvrirent leurs portes aux Romains. Leur soumission toute volontaire méritoit un traitement plein de douceur & d'indulgence. Mais, le soldat, qui avoit souffert impatiemment la longueur du siége, transporté de fureur & n'écoutant que son ressentiment, fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra sans distinction d'âge, ni de sexe, jusqu'à ce que le Consul, pour mettre fin au carnage, fit déclarer que le prix des prisonniers, qu'on feroit, seroit pour le compte des soldats. L'avarice l'emporta sur la cruauté, & désarma les mains de ces furieux; ce qui étoit échappé de citoyens, fut vendu. La ville fut abandonnée au pillage, puis détruite.

Le même Consul s'étant engagé dans un vallon, dominé par une hauteur, sur laquelle le général Carthaginois s'étoit posté, n'auroit pu en sortir, & y seroit péri avec toutes ses troupes, sans le courage & la hardiesse d'un de ses officiers. Mais, il répara avantageusement sa faute, en soumettant depuis plusieurs villes aux Romains.

En effet, quatre ans après, A. Atilius Calatinus, ayant été nommé Consul pour la deuxième fois, avec Cn. Cornélius Scipion Asina, qui l'avoit été aussi précédemment, eut encore la Sicile pour

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 30.

(*b*) Tit. Liv. Epitom. L. XVII. L. XIX. Flor L. II. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom II, pag. 501. *& suiv.*

département, où son collégue l'accompagna. Ils abordérent en Sicile, avec une flotte de deux cens cinquante voiles, à l'embouchure de la rivière d'Himère, & se rendirent maîtres de la ville de Céphalédie, qui n'en étoit éloignée que de dix-huit milles. Ils manquérent Drépane, dont ils furent obligés de lever le siége. Ils en formérent sur le champ un autre d'une bien plus grande importance; ce fut celui de Panorme, la principale ville du domaine des Carthaginois. Ils s'étoient d'abord emparés du port. Les habitans refusant de se rendre, ils travaillérent à environner la ville de fossés & de retranchemens. Comme le lieu fournissoit du bois en abondance, les travaux avancérent considérablement en peu de tems. L'attaque fut poussée vivement. Ayant abattu, par le moyen des machines, une tour située sur le bord de la mer, les soldats entrérent par la breche; & après avoir fait un grand carnage, ils s'emparérent de la ville extérieure, appellée la ville neuve. L'ancienne ne tint pas long-tems. Comme elle commençoit à manquer de vivres, les assiégés offrirent de se rendre, sans autre condition, si non qu'ils auroient la liberté & la vie sauve. Leur offre ne fut point acceptée. On les obligea de se racheter pour un certain prix, dont on convint, qui fut deux mines par têtes; c'est-à-dire, cent livres; & il y eut quatorze mille personnes, rachetées à ce prix, ce qui fait quatorze cens mille livres. Le reste de la populace, qui montoit à près de treize mille têtes, fut vendu avec le butin.

La prise de cette ville fut suivie de la reddition volontaire de plusieurs autres places, dont les habitans chassérent la garnison Carthaginoise, & embrassérent le parti des Romains. Les deux Consuls, après de si glorieuses expéditions, retournérent à Rome.

Quelques années après; c'est-à-dire, l'an de Rome 503, & avant J. C. 249, A. Atilius Calatinus fut élevé à la dictature, & prit, pour général de la cavalerie, Cécilius Métellus. Ils partirent tous deux pour la Sicile; mais, ils n'y firent rien de mémorable. Au reste, on doit remarquer que jusqu'alors, aucun de ceux, qui avoient été créés dictateurs, n'avoit exercé cette importante charge hors de l'Italie.

ATILIUS [C. ATILIUS RÉGULUS], *C. Atilius Regulus.* *Voyez* Régulus.

ATILIUS [C. ATILIUS BULBUS], *C. Atilius Bulbus*, (a) fut deux fois Consul. Il le fut la premiére fois, avec M. Fabius Buteo, l'an de Rome 507, & avant J. C. 245. Cette année, on conduisit une colonie à Frégelles, ville de l'Étrurie, éloignée seulement de trois lieuës d'Alsium, où l'on en avoit établi une deux ans auparavant. On donna un combat naval près d'Égimure, qui fut

(a) Plut. Tom. I. pag. 73. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 559, 560. Tom. III. pag. 10, 11.

funeste

funeste aux deux partis; aux Carthaginois, par leur défaite; aux Romains, par le naufrage qui le suivit de près.

C. Atilius Bulbus fut Consul pour la seconde fois, avec T. Manlius Torquatus, l'an de Rome 517, & avant J. C. 235. La Sardaigne ayant été soumise entièrement aux Romains cette année-là, Rome se trouva sans ennemis & sans guerre; ce qui ne s'étoit point encore vu depuis près de quatre cens quarante ans, & le temple de Janus fut fermé pour la seconde fois; cérémonie qui annonçoit une paix générale. Il avoit été fermé, pour la première fois, sous le regne de Numa, & il ne le fut, pour une troisième fois, que sous Auguste.

Plutarque, dans la vie de Numa Pompilius, fait mention de C. Atilius Bulbus, qu'il appelle M. Atilius. Mais, c'est une faute; car, Plutarque l'appelle ailleurs C. Atilius, & il est ainsi nommé dans les Fastes.

ATILIUS [M. Atilius Régulus], *M. Atilius Regulus.* *Voyez* Régulus.

ATILIUS [C. Atilius Régulus], *C. Atilius Regulus.* *Voyez* Régulus.

ATILIUS [C. Atilius Serranus], *C. Atilius Serranus.* *Voyez* Serranus.

ATILIUS [C.], *C. Atilius*, (*a*) fut créé Duumvir, avec M. Atilius, l'an de Rome 536, & avant J. C. 216. En cette qualité, ils firent la dédicace du temple de la Concorde, que le préteur L. Manlius avoit voué.

ATILIUS [M.], *M. Atilius.* Il est parlé de ce M. Atilius dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*b*) Questeur des Consuls. Il fut tué avec son collégue L. Fucius Bibaculus, à la bataille de Cannes, l'an 216 avant J. C.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*c*) commandoit la garnison de Locres, l'an de Rome 537, & avant J. C. 215. Cette ville étoit alors vivement pressée par les Carthaginois; de manière que l'on se détermina à leur livrer la place. Dès que cette résolution eut été prise, L. Atilius fut secrétement conduit au port, & embarqué avec les soldats sur des vaisseaux, pour être transporté à Rhége.

ATILIUS [M.], *M. Atilius* *Voyez* Marcus Atilius.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, (*d*) Tribun du peuple, l'an de Rome 542, & avant J. C. 210. Les habitans de la Campanie ayant été soumis aux Romains vers ce tems-là, L. Atilius, de l'autorité du Sénat, parla au peuple en ces termes: » Je vous demande, » Messieurs, ce que vous voulez » qu'on ordonne, au sujet des » Campaniens, des Atellanes, » des Calatines, des Sabatines, » qui se sont livrés à la discrétion » du peuple Romain, après avoir » été vaincus par le proconsul

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 21.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 49.
(*c*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 1.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 33, 34.

» Fulvius ; & de tout ce qu'ils » ont soumis à notre puissance, » avec leurs personnes, comme » leurs campagnes, leurs villes, » leurs biens, tant profanes que » sacrés, leurs meubles, en un » mot tout ce qui leur apparte- » noit, ayant leur défaite & leur » reddition. «

Le peuple répondit qu'il souhaitoit & ordonnoit que les Sénateurs, qui étoient actuellement à l'audience, déclarassent eux-mêmes ce qu'ils pensoient sur cette affaire, & que ce qu'ils auroient décidé, à la pluralité des voix, & après avoir fait serment de parler selon leur conscience, fût exécuté de point en point. En conséquence de cette réponse du peuple, on fit, pour chaque famille des Campaniens, différens arrêts, qu'il seroit trop long de rapporter.

ATILIUS [L.], (a) *L. Atilius*, fut créé Préteur, l'an de Rome 555, & avant J. C. 197. Ceux, qu'on éleva en même tems à cette charge, furent L. Manlius Vulso, C. Sempronius Tuditanus, M. Sergius Silus, M. Helvius & M. Minucius Rufus. Surquoi, on peut remarquer que ce fut alors qu'on nomma, pour la première fois, six Préteurs, à cause de l'augmentation des provinces & de l'accroissement de l'Empire.

ATILIUS [C. ATILIUS SERRANUS], *C. Atilius Serranus. Voyez* Serranus.

ATILIUS [A. ATILIUS SERRANUS], *A. Atilius Serranus. Voyez* Serranus.

ATILIUS [M. ATILIUS SERRANUS], *M. Atilius Serranus. Voyez* Serranus.

ATILIUS [L.], *L. Atilius*, jeune Romain, que d'autres nomment L. Acilius. *Voyez* Acilius.

ATILIUS, *Atilius*, (b) jeune enfant, qui fut enveloppé dans la proscription des Triumvirs, Marc-Antoine, Lépidus & Octavien, l'an de Rome 709, & avant J. C. 43. Les richesses de ce jeune enfant avoient excité la cupidité de nos Triumvirs. C'est pourquoi, ils lui firent prendre la robe virile, afin qu'il pût être réputé homme, & proscrit comme tel.

ATILIUS, *Atilius*, (c) officier de l'armée de Brutus, l'an de Rome 710, & avant J. C. 42. Un jour que l'on étoit à la veille de livrer une bataille considérable, Atilius consulté là-dessus, n'étoit pas d'avis qu'on la risquât. Il opinoit pour différer & pour gagner l'hiver en temporisant. Brutus lui ayant demandé en plein conseil, quel motif le portoit à penser ainsi : *Au moins*, répondit Atilius, *il m'en reviendra de vivre plus long-tems.*

ATILIUS, *Atilius*, auteur d'une histoire Romaine. Il a été parlé de cet Auteur sous le nom d'Acilius. *Voyez* Acilius.

ATILIUS, *Atilius*. (d) Tacite, au second livre des Annales, fait mention d'un Atilius, qui,

(a) Tit. Liv. L. XXXII. c. 27.

(b) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 212.

(c) Crév. Hist. Rom. Tom VIII. pag. 250.

(d) Tacit. Annal. L. II. c. 49.

ſelon cet Auteur, avoit voué un temple à l'Eſpérance pendant la guerre des Carthaginois. Tacite nous apprend que ce fut Germanicus qui le conſacra. Il y a apparence que cet Atilius eſt un de ceux, dont il eſt parlé ci-deſſus.

ATILIUS, *Atilius*, (*a*) affranchi qui cauſa un très-grand malheur ſous le conſulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, l'an de Rome 778, de J. C. 27. Cet affranchi fit conſtruire à Fidénes un amphithéatre pour donner un combat de gladiateurs. Mais, il n'eut pas ſoin de lui donner des fondemens aſſez ſolides, ni de lier aſſez fortement les pièces de charpente, dont il étoit compoſé; parce que n'ayant pas aſſez de bien pour ſoûtenir une telle dépenſe, il avoit entrepris cet ouvrage plutôt par un intérêt ſordide, que par un noble deſir de ſe faire eſtimer de ſes concitoyens.

Ceux, qui étoient avides de ces ſortes de ſpectacles, y accoururent de Rome en foule, hommes & femmes, jeunes & vieux, avec d'autant plus d'empreſſement, qu'ils étoient invités par la proximité, & que ſous le regne de Tibère, ils n'avoient preſque point goûté ce plaiſir. Un ſi grand concours rendit le malheur beaucoup plus funeſte; car, comme l'édifice étoit trop chargé, il écroula bien vîte, & fondant premièrement par le dedans, puis par les côtés, il écraſa une infinité de gens, attentifs à ce ſpectacle, & même de ceux qui étoient répandus tout au tour. Ceux, qui perdirent la vie dans l'inſtant même, furent les moins à plaindre. Mais, on ne peut trop déplorer le ſort d'une infinité d'autres, qui, n'étant qu'eſtropiés d'une partie de leurs membres, ſouffroient d'horribles tourmens, auxquels ſe joignoit encore la douleur de voir pendant le jour, leurs femmes & leurs enfans dans la même misère, ou d'entendre pendant la nuit les cris & les gémiſſemens auxquels ils les reconnoiſſoient. Dès que le bruit de ce déſaſtre ſe fut répandu dans le voiſinage, les uns pleuroient un frere; d'autres un pere, ou quelque proche parent, qu'ils croyoient enſeveli ſous ces déplorables ruines. Et ceux même, dont les amis ou les proches étoient abſens de Rome pour quelque autre raiſon, furent atteints des mêmes allarmes, tant qu'on ignora quels étoient les bleſſés & les morts, les ſains & les vivans.

Quand on eut écarté les débris de l'édifice, on vit accourir en foule des gens, qui venoient reconnoître & embraſſer leurs morts; & s'il s'en trouvoit quelques-uns, qui, défigurés par leurs bleſſures, fuſſent pris pour d'autres, à cauſe de quelque reſſemblance, ou d'un âge peu différent, il s'excitoit ſouvent des diſputes entre ceux, qui prétendoient les reconnoître pour leur appartenir. Cinquante mille perſonnes furent tuées ou eſtropiées par cette chûte; ce qui oc-

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 62, 63. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 510. *& ſuiv.*

casionna un arrêt du Sénat, qui défendoit à quelque personne que ce pût être, de donner à l'avenir aucun combat de Gladiateurs, à moins d'avoir quatre cens mille sesterces de bien, ni de construire aucun amphithéatre, que sur des fondemens, dont on eût examiné & reconnu la solidité. Pour Atilius, il fut envoyé en exil. Au reste, les Grands de Rome tinrent leurs palais ouverts pour y recevoir les blessés, à qui ils fournirent, & les médecins, & les remédes, dont ils avoient besoin. Car, on ne se contenta pas de plaindre les malheureux; mais, on rappella, pendant ces jours, la louable coûtume des premiers Romains, qui, après les grandes batailles, avoient soin de soulager les blessés de leurs biens, & de contribuer en toute manière à leur guérison.

ATILIUS RUFUS, *Atilius Rufus*, (*a*) gouverneur de Syrie, dont parle Tacite dans la vie d'Agricola. Il mourut dans l'exercice de son gouvernement. Il falloit que ce fût un homme d'un mérite distingué, puisque Tacite observe que le gouvernement de Syrie étoit affecté aux plus illustres consulaires.

ATILIUS, VERGILION, (*b*) *Atilius Vergilio*, vécut du tems de Galba & d'Othon. Ce fut lui, selon Tacite, qui contribua plus que tous les autres, à la mort de Galba. En effet, comme il étoit porte-enseigne de la cohorte, qui accompagnoit ce Prince, il n'eut pas plutôt apperçu de loin la troupe d'Othon, qui s'avançoit à grands pas, qu'il jetta par terre l'image de Galba, qu'il avoit entre ses mains. A ce signal, tous les soldats se déclarérent pour Othon. Le peuple prit la fuite; & on fit main-basse sur ceux des citoyens, qui hésitérent à le reconnoître. Ceux, qui portoient la litière de Galba, étant saisis d'effroi, prirent la fuite avec tant de précipitation, qu'il fut renversé par terre, auprès du lac Curtius, & foulé aux pieds.

Plutarque fait aussi mention de l'action d'Atilius, mais avec des circonstances différentes. Atilius, suivant cet Écrivain, ayant abattu la statue de Galba, ce fut comme le signal de la guerre. On tira sur sa chaise une infinité de dards; & comme aucun ne le blessa, ils coururent sur lui l'épée à la main, & il n'y eut personne qui demeurât auprès de lui, ni qui se présentât pour le défendre.

Au reste, Plutarque donne à cet Atilius le surnom de Sercellon. On ne sçait d'où est venu ce mot *Sercellon*. Il y a apparence qu'il est corrompu du mot *Vergilio*, qui est le surnom, que Tacite lui attribue. On sçait que les copistes font souvent des fautes grossières sur les mots, qu'ils ne peuvent lire.

ATILIUS VÉRUS, *Atilius Verus*, (*c*) premier capitaine de la septième légion. Cet Officier

(*a*) Tacit. in Agricol. c. 40.
(*b*) Tacit. Hist. L. I. c. 41. Plut. Tom. I. pag. 1065.
(*c*) Tacit. Hist. L. III. c. 22. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 196.

s'eſt rendu célebre pour avoir défendu un jour juſqu'à la mort, l'aigle de ſa légion, au moment que l'ennemi alloit s'en ſaiſir. C'étoit l'an de Rome 820, & de J. C. 69.

ATILIUS, *Atilius*, (*a*) Sénateur Romain du tems de l'empereur Antonin. Ce fut l'un de ceux, qui conſpirérent contre ce Prince, dès le commencement de ſon regne. Antonin, pour montrer ſa clémence, voulut pardonner aux coupables; mais, il ne put cependant dérober Atilius à la vengeance du Sénat, qui le proſcrivit. Son fils non ſeulement ne partagea point la peine du crime, que le pere avoit commis; mais, il eut toujours un protecteur dans la perſonne d'Antonin.

ATILIUS SÉVÉRUS, *Atilius Severus*, (*b*) fut exilé par Commode, pendant qu'il étoit Conſul en charge, mais ſubrogé. Émilius Junctus, ſon collégue, eut le même ſort. On les appelle l'un & l'autre Conſuls ſubrogés & non ordinaires, parce que leurs noms ne ſe trouvent point dans les Faſtes.

(*c*) Il y a eu un poëte Latin du nom d'Atilius. Son ſtyle étoit très-dur, non ſeulement ſelon le goût de Cicéron, mais auſſi ſelon celui de Licinius. Ce Poëte a vécu vers la 160e Olympiade, l'an de Rome 614. Il écrivit quelques tragédies, & entr'autres, une intitulée *Electra*, dont parle Suétone dans la vie de Jules César. Il avoit traduit cette pièce de Sophocle, poëte Grec, comme Cicéron l'a remarqué. Ainſi, Caſaubon n'a pas eu raiſon de douter s'il falloit lire Attius pour Atilius dans Suétone.

ATILLA, *Atilla*, (*d*) mere du poëte Lucain. Elle fut accuſée, par ſon propre fils, d'avoir conſpiré contre l'empereur Néron. Cependant, tandis qu'on puniſſoit les complices, en condamnant les uns à la mort, d'autres à l'exil, on ne fit aucune attention à Atilla; & elle reſta à Rome, ſans ſçavoir ſi elle avoit été jugé innocente ou coupable. Cela ſe paſſoit l'an de Rome 816, & de J.C. 65.

ATIMARQUE, *Atimarchus*, Ἀτίμαρχος, (*e*) terme, qui veut dire ſans honneur. Lucien a employé ce terme à l'égard d'un mauvais Grammairien; ou plutôt il aſſure que ce furent les Athéniens, qui l'appellérent ainſi, en ajoûtant une lettre à ſon nom.

ATIMÉTUS, *Atimetus*, (*f*) affranchi de Domitia, tante paternelle de Néron. Iturius & Calviſius, cliens de Junia Silana, ayant été engagés, par cette Dame Romaine, à ſe porter accuſateurs contre Agrippine, mere de Néron, firent entrer, dans leur complot, Atimétus. Celui-ci, ravi

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 347.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 483, 484.
(*c*) Cicer. ad Attic. L. V. Epiſt. 21.
(*d*) Tacit. Annal. L. XV. c. 56, 71. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 422, 436.
(*e*) Lucian. Tom. II. pag. 603.
(*f*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 19, 21, 22. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. pag. 265, 267, 268.

de l'occasion, qui se présentoit de venger sa patrone, que la jalousie avoit rendu ennemie d'Agrippine, engagea le bouffon Paris, aussi affranchi de Domitia, à aller promptement dénoncer le crime, & à lui donner les couleurs les plus noires. Mais, Agrippine se justifia si bien, que ses accusateurs eux-mêmes furent punis l'un d'une manière, l'autre d'une autre. Pour Atimétus, il fut plus maltraité que tous les autres; car il fut puni de mort, ce qui arriva l'an de Rome 806, & de J. C. 55.

ATINA, *Atina*, Ἄτινα, (a) ville d'Italie dans le Latium, selon Ptolémée, & dans la Campanie, selon d'autres. On peut concilier les différens sentimens, en disant que cette ville étoit sur les frontières de ces deux provinces, qui ont dû être autrefois limitrophes.

Il est parlé de cette ville dans Tite-Live, sous l'an de Rome 441; & voici ce qu'il en dit: » Peu de jours après, Nole fut » prise par le dictateur C. Pœtelius, ou par le consul C. Junius, » selon d'autres. Ceux, qui en » font honneur au Consul, ajoûtent qu'il prit encore Atina & » Calatia. «

Pline appelle Atinates les habitans d'Atina. Cette ville, dans Virgile, est qualifiée *Atina potens*.

La ville d'Atina a été épiscopale, ayant eu pour premier évêque Marc, qu'on dit avoir été ordonné par le Chef même des Apôtres. Ce n'est aujourd'hui qu'un village à quatre mille pas du mont Cassin, au pied du mont Apennin. Il se nomme Atino, dans le royaume de Naples.

(b) Pline met une ville du nom d'Atina dans le païs des Vénétes, ajourd'hui Vénétiens.

ATINAS, *Atinas*, (c) capitaine Latin, dont il est fait mention dans l'Énéïde. C'étoit un brave Officier, comme le témoigne Virgile en deux endroits. Il fut pourtant entraîné un jour dans une fuite générale, ainsi que les autres chefs. Mais, une autre fois, resté seul avec Messape aux portes de Laurente, à la tête de quelques troupes, il s'efforçoit de repousser l'ennemi, pendant que des bataillons épais & une forêt d'épées nues les environnoient de toutes parts.

ATINIA [la Loi], *Lex Atinia*, (d) Atinius, tribun du peuple, fit passer cette loi, à laquelle il donna son nom. Elle portoit que tout Tribun du peuple auroit droit de donner son suffrage dans le Sénat.

ATINIA [la Loi], *Lex Atinia*. (e) Cette loi est différente de celle qui précéde. Elle concernoit l'usucapion; c'est-à-dire, l'acquisition du droit de propriété d'une chose par le titre d'une possession paisible pendant un certain tems prescrit par les loix.

Chez les Romains, l'usucapion

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 28. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. L. III. c. 5, 11, 12, Virg. Æneid. L. VII. v. 630.

(b) Plin. L. III. c. 20.

(c) Virg. Æneid. L. XI. v. 869. L. XII. v. 661. & *seq*.

(d) Rosin. de Antiq. Rom. pag. 835.

(e) Rosin. de Antiq. Rom. p. 853.

étoit différente de la prescription ; au lieu qu'en France, cette distinction est inconnue ; car usucapion & prescription sont la même chose.

(*a*) Cicéron, dans ses Verreries, parle d'une loi Atinia. Ce doit être une de celles, dont on vient de parler.

ATINIUS [T.], *T. Atinius*, (*b*) étoit un homme du peuple, qui eut un songe singulier. Voici à quelle occasion. Le matin d'un jour qu'on avoit représenté les grands Jeux, le maître d'un esclave l'avoit fait passer à travers le Cirque dans un équipage fort triste, en le faisant frapper rudement à coups de verge ; & aussi-tôt après, on avoit commencé les Jeux. Quelques jours s'étant écoulés, Jupiter Capitolin, dit-on, se présenta pendant la nuit à Atinius, lui ordonna d'aller dire aux Consuls, que lui, Jupiter, n'avoit pas été content de celui, qui menoit la danse dans les derniers Jeux ; qu'on lui donnât un autre danseur, & qu'on recommençât la fête ; qu'autrement on s'en trouveroit mal. Ce bon homme, à son réveil, méprisa ce songe, comme un de ces phantômes de la nuit sur lesquels on ne fait point de fond ; & il n'osa pas aller se présenter devant les Magistrats, & leur faire un récit, qui l'auroit rendu ridicule. Sa désobéïssance lui coûta cher. Son fils mourut subitement, sans avoir été malade. La nuit suivante, Jupiter lui apparut de nouveau, en lui demandant, s'il se trouvoit bien d'avoir méprisé l'ordre des dieux, & ajoûta que, s'il n'obéïssoit, il lui arriveroit encore pis. La menace étoit pressante. Cependant, comme il traînoit toujours en longueur, il fut frappé lui-même d'une paralysie subite, qui lui fit perdre l'usage de tous ses membres. Il n'y eut plus moyen de reculer. Il se fit porter en chaise au Sénat, & fit le récit de ce qui lui étoit arrivé. Il ne l'eut pas plutôt fini, que l'usage de tous ses membres lui fut rendu. Jupiter auroit bien dû aussi lui rendre son fils.

On sçait jusqu'où alloient la crédulité & la superstition des Romains. Ils ne doutérent point que cet esclave, à qui la douleur avoit fait faire d'effroyables contorsions un moment avant la pompe solemnelle, ne fût ce mauvais danseur, qui avoit déplu à Jupiter. On fit chercher le maître, qui avoit traité son esclave si impitoyablement ; & après l'avoir puni, comme il le méritoit, le Sénat, par un décret exprès, ordonna de nouveaux Jeux, en l'honneur du même dieu. Et pour les rendre plus magnifiques, il fit une fois plus de dépense, qu'il n'avoit fait aux premiers.

Ces Jeux furent célébrés sous le consulat de C. Julius & de P. Pinarius, l'an de Rome 265, & avant J. C. 487.

ATINIUS [M.], *M. Atinius*. *Voyez* Marcus Atinius.

(*a*) Cicer. in Verr. L. III. c. 76.
(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 36. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 300, 301.

ATINIUS [C. ATINIUS LABÉON], *C. Atinius Labeo*, (*a*) Tribun du peuple avec C. Ursanius, l'an de Rome 555, & avant J. C. 197. Les Consuls, au retour de leurs départemens, ayant demandé le triomphe pour les services, qu'ils avoient rendus à la République, nos deux Tribuns exigérent qu'ils exposassent séparément, & l'un après l'autre, les raisons qu'ils avoient de prétendre a cet honneur; que pour eux ils ne permettroient pas que leur demande fût commune, & pour ainsi dire, solidaire; n'étant pas raisonnable que la même récompense fût accordée à des actions, qui ne la méritoient pas également. Les consuls, en conséquence, exposérent les motifs de leurs prétentions; mais, un seul obtint les honneurs du triomphe.

C. Atinius Labéon fut élevé à la préture deux ans après. Il eut la charge de juger les contestations, qui surviendroient entre les Romains & les étrangers.

ATINIUS [C.], *C. Atinius*, (*b*) Tribun militaire, l'an de Rome 558, & avant J. C. 194. Ce Tribun militaire, & Q. Victorius firent une action hardie, mais qu'on avoit souvent tentée avec succès dans les occasions périlleuses. Ils arrachérent aux porte-enseignes de la seconde & quatrième légion leurs drapeaux, & les jettérent au milieu des ennemis. C'étoit dans le dessein d'animer les soldats & de les engager à fondre sur eux, avec impétuosité. La chose réussit aussi-bien qu'on pouvoit le souhaiter.

ATINIUS [M.], *M. Atinius*, (*c*) préfet des alliés, l'an de Rome 558, & avant J. C. 194. Il avoit pour collégue P. Sempronius. Ces deux officiers furent tués par les Gaulois Boïens, qui étoient venus faire une irruption dans le camp des Romains, par la porte Décumane.

ATINIUS [C. ATINIUS LABÉON], *C. Atinius Labeo*, (*d*) étoit Préteur l'an de Rome 562, & avant J. C. 190. Comme tel, il eut le département de la Sicile, où il alla relever M. Émilius. En se mettant à la tête de l'armée, que ce dernier avoit commandée dans le païs, il avoit le pouvoir, s'il le vouloit, d'y joindre deux mille hommes de pied & cent cavaliers, levés dans la province même.

ATINIUS [C.], *C. Atinius*, (*e*) Préteur l'an de Rome 564, & avant J. C. 188. En cette qualité, il fut chargé du département de l'Espagne ultérieure. Deux ans après qu'il y fut arrivé, il combattit les Lusitains dans le territoire d'Asta, leur tua six mille hommes, mit tout le reste en déroute, s'empara de leur camp, & alla aussi-tôt assiéger la ville d'Asta, avec les légions victorieuses. Il la prit aussi facilement qu'il avoit fait le camp des vaincus.

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 22, 25, 42, 43.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 46.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 47.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 1, 2.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 25. L. XXXIX. c. 7, 21.

Mais, s'étant approché des murailles, avec un peu trop d'imprudence pour un général, il reçut une blessure dont il mourut peu de jours après. Le Sénat, informé de de cette perte, envoya aussi-tôt un courrier au préteur C. Calpurnius, pour lui ordonner, s'il le trouvoit encore au port de la Lune, d'aller au plutôt prendre la place de C. Atinius, afin que la province ne restât pas sans commandant. Le courrier arriva le quatrième jour au port de la Lune; mais, il y avoit déjà quelques jours que C. Calpurnius en étoit sorti.

ATINIUS [C.], *C. Atinius*, (*a*) l'un des chefs d'une conjuration, qui s'étoit formée à Rome, vers l'an 566 de la fondation de cette ville, & avant J. C. 186. Cette conjuration, qui n'étoit autre chose, qu'une espèce de secte, appellée les Bacchanales, & livrée à toutes sortes de crimes & d'infamies, ayant été découverte, on prit des mesures si justes, que C. Atinius & les autres chefs furent bientôt arrêtés. Dès qu'ils parurent devant les Consuls, ils avouérent leur crime, & n'apportérent aucun délai au jugement.

ATINIUS [M.], *M. Atinius*, étoit un des chefs de la conjuration, dont il est parlé dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

ATINIUS [C. ATINIUS LABÉON], *C. Atinius Labeo*. *Voyez* Labéon.

ATINTANES, *Atintanes*, Ἀτιντᾶνες, peuples de l'Atintanie *Voyez* Atintanie.

ATINTANIE, *Atintania*, Ἀτιντανία, (*b*) contrée de l'Épire, selon Strabon; car, ce Géographe place les Atintanes au nombre des Épirotes vers l'Illyrie dans les montagnes, où ils habitoient un païs rude & difficile. Un de nos Géographes modernes, M. de l'Isle, donne pour bornes aux Atintanes la Chaonie à l'occident, le Pinde au nord-est, la Thesprotie au midi & le territoire des Stymphales ou Tryphéens au sud-est.

Dans le traité de paix, qui alloit être conclu entre Philippe & les Étoliens après leur défaite par ce Prince, arrivée la 544e. année de la fondation de Rome, les vaincus firent naître des difficultés, ayant appris qu'Attale étoit arrivé à Égine, & la flotte Romaine à Naupacte. L'une des principales, c'est qu'ils vouloient que l'on rendît l'Atintanie aux Romains. Cela fut cause que l'on se retira de part & d'autre, sans avoir rien conclu. Trois ou quatre ans après, cette province fut cédée au roi de Macédoine, par un traité que fit le consul Sempronius, & que le Sénat ratifia.

M. l'abbé Sallier, dans ses remarques, sur le traité intitulé Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, observe que l'Auteur de ce traité parle, au trente-troisième chapitre, de l'éruption de ces exhalai-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 17.

(*b*) Strab. pag. 326. Tit. Liv. L. XXVII. c. 30. L. XXIX. c. 12. L. XLV. c. 30. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 62, 63.

sons, qui s'enflamment dans le sein de la terre, & qui, pour n'être pas effrayantes comme des volcans entièrement formés, font néanmoins des secousses violentes dans le globe de la terre. Ainsi, dit-il, près des montagnes d'Apollonie au tour de l'Atitanie, se voit un rocher brûlant, sans que le feu soit visible, mais où la la flamme s'éleve tout à coup, pour peu qu'on jette d'huile dessus. Strabon, Dion Cassius & Élien ont donné le même détail; & même ils ont augmenté leur récit de circonstances plus merveilleuses. Il résulte de la comparaison qu'on peut faire de ces Historiens, qu'au lieu d'Atitanie, il faut lire Atintanie, & cette leçon, autorisée par Strabon, l'est encore par Étienne de Byzance & par Thucydide.

ATIUS [L.], *L. Atius*, (a) premier Tribun de la seconde légion, l'an de Rome 574, & avant J. C. 178. Les Romains venoient alors d'essuyer un grand échec de la part des Istriens, qui, après avoir remporté sur eux une victoire considérable, s'étoient rendu maîtres de leur camp. Une telle journée avoit répandu la consternation parmi les Romains. Revenus à eux-mêmes, ils se rassemblent pour reprendre leur camp. Ce fut le Consul, qui, le premier, s'approcha des retranchemens, avec les troupes qu'il ramenoit des bords de la mer.

Dans ces circonstances, L. Atius n'exhortoit pas seulement les siens à bien faire, mais encore il leur faisoit comprendre que si le dessein des ennemis, après leur victoire, eût été de conserver le camp, dont ils s'étoient rendu maîtres, ils auroient poursuivi jusqu'à la mer les Romains qu'ils avoient chassés; & qu'au moins ils auroient mis des corps de garde au tour des portes pour les garder; que selon toutes les apparences, on les y trouveroit couchés, ensevelis dans le sommeil & dans le vin.

Après avoir ainsi parlé, il ordonna à A. Béculonius, son porte-enseigne, dont la valeur étoit connue, de porter son drapeau dans le camp. Il répondit que si on vouloit le suivre, il alloit l'y jetter, pour avoir plutôt fait. Et, en effet, il le lança de toutes ses forces par-dessus le fossé; & il entra le premier de tous dans le camp, par la porte qu'il avoit devant lui. D'un autre côté, les deux Tribuns des soldats de la troisième légion, T. & C. Élius, arrivérent à la tête de leur cavalerie. Ils furent suivis dans le moment par ceux des soldats, qu'on avoit montés deux à deux sur les bêtes de somme, & par le Consul à la tête de tout le reste de l'armée. Le peu d'Istriens, qui n'étoient pas encore ivres, prirent la fuite; tous les autres passérent des bras du sommeil en ceux de la mort; & les Romains recouvrérent tout ce qu'ils avoient laissé dans leur camp, à l'exception du vin & des viandes, que les Barbares avoient consumés.

(a) Tit. Liv. L. XLI. c. 3, 4.

ATIUS [Q. ATIUS VARUS], *Q. Atius Varus*, (*a*) lieutenant de César dans les Gaules. Cet Officier, au rapport de César même, joignoit à beaucoup de courage une grande expérience. Il étoit chargé du commandement de la cavalerie.

Il s'en trouve, qui, au lieu de Q. Atius Varus, lisent Q. Titatius Varus, ou Q. Accius Varus. Mais, d'autres croyent qu'il vaut mieux lire Q. Attius Varus. Dans ce cas, il pouvoit être parent de P. Attius Varus, dont il est parlé ci-après.

ATIUS [M. ATIUS BALBUS], *M. Atius Balbus*, (*b*) beau-frere de César, & grand-pere d'Auguste. Malgré tant de prérogatives, il ne paroît pas avoir été un homme de fort grande considération. Ce fut cependant l'un des vingt commissaires, qui furent choisis pour présider à la distribution, que l'on devoit faire du territoire de Capoue, en vertu de la loi Agraire, proposée par César. *Voyez* Attia ou Atia.

ATIUS [P.], *P. Atius*. (*c*) Cicéron, dans son premier livre de la Divination, parle d'un P. Atius, & il en fait même un grand éloge, quoi qu'il eût été noté par le censeur.

ATIZYÈS, *Atizyes*, (*d*) seigneur de la cour du roi Darius. Il accompagna ce Prince à la guerre contre les Macédoniens; mais, il fut tué dans la première bataille, qui se donna. On le trouva auprès du chariot du Roi, étendu sur la place, tout blessé pardevant & couché sur le visage, de la façon qu'il étoit tombé, en combattant courageusement à la vue de Darius.

ATLANTES, *Atlantes*, (*e*) Ἄτλαντες, Ἀτλαντίοι, Ἀτλαντέιοι, peuples d'Éthiopie, qui habitoient, selon Hérodote, à dix journées des Garamantes, aux environs du mont Atlas. C'est de-là qu'ils avoient pris le nom d'Atlantes. Ils ne mangeoient d'aucune sorte d'animaux, & ne faisoient jamais de songes.

C'étoit, dit Pomponius Méla, une des coûtumes des Atlantes de prononcer chaque jour une formule d'imprécation contre le soleil, lorsqu'il se levoit & qu'il se couchoit. Le lever de cet astre leur annonçoit la chaleur, qui devoit les brûler eux & les productions de leurs terres. Le coucher, qui étoit le moment où ils sortoient des retraites, dans lesquelles ils avoient passé tout le jour, leur offroit le spectacle de leurs campagnes desséchées. *Solem execrantur, & dùm oritur, & dùm occidit, ut ipsis agrisque pestiferum.* Pline & Solin ont copié Méla. *Solem orientem occidentemque dira imprecatione comitantur, ut exitialem ipsis*

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 394.

(*b*) Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 575; 576.

(*c*) Cicer. de Divinat. L. I. c. 29, 30.

(*d*) Q. Curt. L. III. c. 11. Freins. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 5.

(*e*) Herod. L. IV. c. 184. Diod. Sicul. pag. 130. & *seq.* Pomp. Mel. L. I. c. de Cyren. Plin. L. V. c. 8. Pauf. pag. 63. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 43, 83, 84.

agrisque, dit le premier. *Diris solis ortus excipiunt, diris occasus prosequuntur*, dit le second. Surquoi nous remarquerons que ces trois Écrivains n'ont pas fidèlement suivi le récit d'Hérodote & de Strabon, suivant lesquels les Atlantes ne faisoient d'imprécations que contre le soleil levant. Saumaise, dans ses Exercitations sur Solin, rapporte ces diverses autorités, & tâche de les concilier.

Nous apprenons de Diodore de Sicile, que les Atlantes étoient les mieux policés de toute l'Afrique ; qu'ils habitoient un païs maritime, riche, fertile & rempli de grandes villes. Ce furent les premiers peuples, que les Amazones attaquérent. Ces femmes célebres, ayant fait une irruption sur leurs terres, vainquirent d'abord en bataille rangée les habitans de la ville de Cercéne ; & étant entrées dans cette place pêle-mêle avec les fuyards, elles s'en rendirent maîtresses. Elles traitérent ces peuples avec beaucoup d'inhumanité, afin de jetter la terreur dans l'ame de leurs voisins ; car, elles passérent au fil de l'épée tous les hommes, qui avoient atteint l'âge de puberté, & réduisirent en servitude les femmes & les enfans ; après quoi, elles démolirent la ville. Le désastre des Cercéniens s'étant divulgué dans tout le païs, le reste des Atlantes en fut si épouvanté, que tous, d'un commun accord, rendirent leurs villes, & promirent de faire ce qu'on leur ordonneroit. La reine Myrine les traita avec beaucoup de douceur. Elle leur accorda son amitié ; & en la place de la ville, qu'elle avoit détruite, elle en fit bâtir une autre à laquelle elle fit porter son nom. Elle la peupla des prisonniers, qu'elle avoit faits dans ses conquêtes, & des gens du païs, qui voulurent y demeurer. Cependant, les Atlantes lui apportant des présens magnifiques & lui décernant toutes sortes d'honneurs, elle reçut avec plaisir ces marques de leur affection, & leur promit de les protéger.

Les Atlantes différoient de tous leurs voisions par leur piété envers les dieux. Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de rapporter ici quelque chose de ce qu'ils racontoient sur leur naissance. Leur sentiment n'étoit pas sur ce point fort éloigné de celui des Grecs. Ils prétendoient que c'étoit chez eux que les dieux avoient pris naissance ; & le plus fameux de tous les Poëtes de la Gréce paroît être de cet avis, lorsqu'il fait dire à Junon :

Je vais voir sur les bords du terrestre séjour
L'Océan & Téthis, dont nous tenons le jour.

Ils disoient que leur premier roi fut Uranus. Ce Prince rassembla dans les villes les hommes, qui, avant lui, étoient répandus dans les campagnes. Il les retira de la vie brutale & désordonnée qu'ils menoient. Il leur enseigna l'usage des fruits & la manière de les garder, & leur communiqua plusieurs autres inventions utiles. Son Empire s'étendoit presque par toute la terre, mais sur tout du côté de

l'occident & du ſeptentrion. Comme il étoit ſoigneux obſervateur des aſtres, il détermina pluſieurs circonſtances de leurs révolutions. Il meſura l'année par le cours du ſoleil, & les mois, par celui de la lune. Il déſigna auſſi le commencement & la fin des ſaiſons. Les peuples, qui ne ſçavoient pas encore combien le mouvement des aſtres eſt égal & conſtant, étonnés de la juſteſſe de ſes prédictions, crurent qu'il étoit d'une nature plus qu'humaine; & après ſa mort, ils lui décernérent les honneurs divins, à cauſe de ſon habileté dans l'Aſtronomie, & des bienfaits qu'ils avoient reçus de lui. Ils donnérent ſon nom à la partie ſupérieure de l'univers; tant parce qu'ils jugérent qu'il connoiſſoit particuliérement tout ce qui arrive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération, par cet honneur extraordinaire qu'ils lui rendoient. Ils l'appellérent enfin Roi éternel de toutes choſes.

On dit qu'Uranus, ou le Ciel, eut quarante-cinq enfans de pluſieurs femmes, & entr'autres dix-huit de Titéa. On donna à ceux-ci en commun le nom de Titans; & par reconnoiſſance des bienfaits, qu'on avoit reçus de leur mere, on changea ſon nom en celui de Terre. Dans le nombre de ſes enfans, il y eut deux filles, dont l'une fut appellée la Reine, & la ſeconde Rhéa ou Pandore. Elles étoiont les plus âgées, & devinrent les plus célebres. Après la mort du Ciel & de la Terre, la Reine éleva ſes freres, avec un ſoin qui lui fit donner le ſurnom de Grande-mere. Elle demeura long-tems vierge. Mais, voulant enfin laiſſer la couronne à ſa poſtérité, elle épouſa Hypérion, l'un de ſes freres, & en eut deux enfans d'une ſi grande beauté, qu'on les nomma le Soleil & la Lune. Les autres Titans en conçurent de l'envie. Après avoir égorgé Hypérion, ils jettérent le Soleil dans l'Éridan; & la Lune, ne pouvant ſe conſoler de la mort de ſon frere, ſe précipita du haut d'un toit. Le Soleil apparut enſuite à ſa mere, pour lui apprendre qu'on l'honoreroit lui & ſa ſœur, ſous les noms du Soleil & de la Lune. La Reine ayant raconté ce ſonge, devint folle; elle prit les jouets de ſa fille, & courut de tous côtés les cheveux épars. Enfin, elle diſparut au milieu des éclairs & du tonnerre; ce qui convainquit les peuples de la vérité de ce qu'elle avoit avancé. Les freres d'Hypérion partagérent le Royaume après ſa mort. Mais, Atlas & Saturne en eurent les plus belles provinces. Le dernier, qui ne ſe diſtingua que par ſon impiété & ſon exceſſive ambition, regna ſur la Libye, la Sicile, l'Italie, & en général ſur l'occident. Il fut pere de Jupiter, & l'on ne ſçait s'il lui céda volontairement ſes États, ou ſi les peuples, à qui il s'étoit rendu odieux, ne le contraignirent pas d'abdiquer. Du moins eſt-il ſûr qu'il ſe ligua dans la ſuite avec les Titans contre Jupiter, qui vainquit les confédérés, & parcourut enſuite toute la terre. Tel étoit le ſyſtême

Théologique des Atlantes.

ATLANTIADÈS, *Atlantiades*, nom donné à Mercure, parce qu'il étoit petit-fils d'Atlas.

ATLANTIDE, *Atlantis*, Ἀτλαντις, (*a*) isle célebre chez les Anciens. Cette isle a toujours été un problême parmi les Sçavans. A-t-elle jamais existé? Où étoit-elle? Est-ce le continent de l'Amérique, ou plutôt les isles Canaries, ou quelque autre isle de l'Océan? C'est ce qu'il est difficile de sçavoir. Les Anciens, qui ne la trouvoient plus, disoient qu'elle avoit été submergée; & c'est, selon Aristote, ce qui rendoit la navigation, dans cette mer, très-dangereuse. Olaüs Rudbek, croit que c'étoit la Suéde sa patrie; mais peu de gens seront de son avis. Tous les Anciens la placent dans l'Océan, auquel le mont Atlas a donné son nom. Leurs témoignages sont uniformes sur cela, & ils parlent si positivement de l'existence de cette isle, qu'il y a apparence qu'ils avoient quelques monumens, qui l'assuroient; mais, aucun n'en a parlé avec plus de détail, que Platon dans son Timée & dans le Critias.

C'est dans ces deux dialogues qu'il raconte au long les guerres des Athéniens contre les peuples de cette isle. Critias, un de ses interlocuteurs, assure que Solon en avoit fait le récit à son ayeul, qui l'avoit souvent répété, & qu'il l'avoit appris de lui. C'est sur ce témoignage que M. Baudelot examine ce fait dans une dissertation; où il rapporte toutes les autorités des Anciens sur l'existence de cette isle. Mais, comme le plus positif, & celui peut-être qui a donné lieu aux autres d'en parler, est celui de Platon; il faut d'abord rapporter ce qu'en dit ce Philosophe. » Il y a plusieurs milliers » d'années, dit Critias, qu'il y eut » une guerre entre ceux qui ha» bitoient au de-là des colomnes » d'Hercule, & ceux qui demeu» roient en de-çà. Les Athéniens » furent les chefs de ces derniers, » & terminérent heureusement la » guerre, dans laquelle les Rois » de l'isle Atlantide avoient » été les aggresseurs. Cette isle » étoit plus grande elle seule que » l'Asie & l'Afrique. Dans la sui» te, elle fut submergée par un » grand tremblement de terre. » Que si on a perdu la mémoire » de ce qui s'étoit passé dans ces » premiers tems, c'est que les » besoins de la vie avoient occupé » les hommes à des choses plus » essentielles, qu'à raconter à leurs » enfans ce qu'ils sçavoient. «

Pour donner plus de poids à cette narration, Critias ajoûte qu'il a entre les mains les écrits, que son ayeul avoit eus de Solon, & dans lesquels ce législateur rapportoit l'histoire de cette guerre, comme il l'avoit apprise des prêtres d'Égypte.

» Dans les partages de la terre » faits par les dieux, disoient ces » Prêtres, l'Atlantide étoit échue

(*a*) Strab. pag. 102. Pomp. Mel. L. III. c. de Atlant. Mar. Ora. & Insul. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 49. *& suiv.*

» à Neptune. Ce dieu divisa l'isle » en deux parties, & la donna » aux enfans qu'il avoit eus d'une » mortelle. L'aîné, qu'il nomma » Atlas, fut roi de tout le païs; » & c'est de ce Prince que cette » partie de l'Océan & les terres » voisines ont pris leur nom. «

Après une description assez détaillée de cette isle, Critias en célebre les avantages, tant pour les besoins que pour les délices de la vie. Il va même jusqu'à donner le plan des maisons royales & du temple dédié à Neptune. Il parle ensuite des mœurs innocentes & pleines de candeur des peuples de cette isle dans les premiers tems; ajoûtant que le désordre s'étant introduit parmi ces Insulaires, ils attirérent sur eux la vengeance céleste, & que leur isle fut entièrement submergée.

Dans le Timée, le même Critias s'étend encore davantage sur ce même sujet. On y voit par quel canal Solon avoit appris tout ce qu'il raconte de cette isle. Solon, dit cet Interlocuteur, parlant de son voyage à Saïs en Egypte, disoit que la déesse, que les Égyptiens nomment Neith, & les Grecs Ἀθηνᾶ, en avoit été la fondatrice; que les habitans de Saïs se glorifioient d'être amis & alliés des Athéniens; que les prêtres de Saïs étoient plus sçavans dans les antiquités Grecques, que les Grecs eux-mêmes; & qu'ils en rapportoient des choses, dont les Grecs, ni lui-même, n'avoient jamais ouï parler..... Ils ajoûtoient que tout ce que la ville d'Athènes avoit fait de grand & de glorieux, étoit conservé dans les Annales de Saïs; & qu'on y voyoit parmi leurs plus grands exploits, le détail de la guerre qu'ils avoient soûtenue autrefois contre les Atlantides.

» Une armée effroyable de ces » peuples, dit-il, s'étant répandue dans l'Europe & dans l'Asie, ils s'en étoient rendu les » maîtres, jusqu'en Égypte d'un » côté, & jusqu'à la mer Tyrrhène de l'autre. Comme ils » menaçoient les Grecs & le reste des autres nations, le courage des Athéniens se réveilla; » & leur valeur, malgré la désertion de leurs alliés, les délivra de ces redoutables ennemis. C'est donc aux Athéniens » qu'on est redevable des avantages, qu'on retira de cette » guerre, puisque, par la défaite » des Atlantides, ils empêchérent » les autres Grecs de tomber sous » la domination de ces peuples, » & garantirent aussi les Égyptiens de l'esclavage, dont ils » étoient menacés. Dans la suite » du tems, il survint un grand » déluge, qui, joint à un tremblement de terre, submergea » dans l'espace d'un jour & d'une » nuit, cette grande isle. «

Quoique cette narration paroisse d'abord fabuleuse, ainsi que la plûpart de celles, que les prêtres d'Égypte faisoient aux étrangers, qui venoient dans leur païs, sur tout lorsqu'ils leur parloient de ces tems où ils croyoient que les dieux avoient regné sur la terre; cependant, M. Baudelot entreprend d'en justifier la vérité, ou, ce qui revient au même, de prouver

que l'isle Atlantide a autrefois existé; & il rapporte pour cela tous les passages des Anciens, qui en ont parlé. Celui d'Aristote paroît positif, puisqu'il prétend, comme on l'a déjà dit, que ce qui rend dangereuse la navigation de l'Océan Atlantique, c'est la submersion de l'isle, dont il s'agit. Strabon, parlant d'Eudoxus, auteur ancien, se sert du témoignage de Platon, & dit que ce que ce Philosophe a publié de l'isle Atlantide, sur le témoignage de Solon, n'est point une description faite à plaisir. Philon Juif, dans le traité qui a pour titre: *Si le monde est corruptible*, ne révoque point en doute cette histoire, & s'attache seulement à prouver que la destruction de cette isle ne fait rien contre son systême. Pline, Tertullien, Arnobe & plusieurs autres, disent la même chose, & l'autorisent du témoignage de Platon, qu'ils regardent comme incontestable. Enfin, Genebrard prétend qu'on peut prouver la vérité de ce fait par plusieurs circonstances de l'Écriture sainte.

Cependant, Origène, Porphyre, Proclus, dans son commentaire sur la Philosophie de Platon, & le voyageur Cosmas, n'ont regardé que comme une allégorie tout ce que raconte Platon de cette fameuse isle & de la guerre des Athéniens contre les Atlantides. Mais, M. Baudelot observe que les deux dialogues dans lesquels il en est parlé, n'ont en aucune manière l'air allégorique; & que pour peu qu'on fasse attention sur le tour du discours de Critias, on est pleinement persuadé qu'il va raconter une histoire qu'il croit très-véritable. Critias dit à un des Interlocuteurs: » Outre les » dieux, que vous jugiez à propos d'invoquer, il y en a encore d'autres, à qui je dois m'adresser, & sur tout à la déesse » Mnémosyne. « Ce qui prouve que ce qu'il va rapporter, est purement historique, puisqu'il a besoin du secours de la Déesse, qui préside à la mémoire, qu'on ne s'avise guere d'invoquer, lorsqu'il ne s'agit que de morale ou d'allégorie.

Ce qu'Hermocrate, un des interlocuteurs de ce dialogue, avoit dit auparavant à Critias, donne la même idée de cette narration. » Il est à propos, lui dit-il, dans » le dessein que vous avez formé, » d'invoquer Apollon & les Muses, afin de célébrer dignement » la gloire de nos anciens compatriotes. «

Mais, pourquoi chercher des raisons & des preuves, pour convaincre les Allégoristes, qu'il s'agit ici d'une histoire contée sérieusement, puisque dans le Timée, le même Critias, adressant la parole à Socrate, lui parle ainsi: » Écoutez le récit que je vais » faire, non comme une narration vaine, ou comme un conte fait à plaisir, mais comme » une histoire véritable, telle que » Solon la racontoit à mon ayeul. « Enfin, continue M. Baudelot, il n'y a pas plus de raison de donner un sens allégorique au Critias de Platon, qu'au Ménexénus de ce même Auteur. Dans l'un & dans l'autre de ces deux dialogues,

gues, le dessein du Philosophe est de louer les Athéniens, en faisant l'histoire des guerres, qu'ils avoient eues en Orient contre les Perses, & en Occident contre les peuples de l'isle Atlantide. Or, puisque personne ne s'est avisé de dire que le Ménexénus fût un dialogue allégorique, pourquoi avancer que le Critias l'est? Le sujet n'en paroît plus fabuleux, que parce qu'il y est parlé des peuples d'une isle, qui ne subsiste plus. Mais, n'est-il pas arrivé, par les déluges & les tempêtes, des événemens très-considérables, dont la mémoire s'est perdue avec les monumens, qui en parloient? On a vu, dans ces derniers tems, des isles sortir du sein de la mer; pourquoi d'autres n'y seroient-elles pas rentrées? Il est vrai que les prêtres d'Égypte contoient souvent des fables aux voyageurs, qui venoient les consulter; mais, ils leur disoient quelquefois des choses vraies. Les Égyptiens avoient des Annales, qu'ils conservoient avec soin; & s'ils y avoient mêlé des fables, sur tout pour ce qui regardoit cette longue suite de siécles, dont ils se vantoient, le fond n'en étoit pas moins historique. Rabattons ces milliers d'années, qu'ils donnoient à leur monarchie, & ce regne des dieux, qui étoient sans doute leurs premiers Rois; & on aura une juste idée de leur histoire.

ATLANTIDES, *Atlantides*, Ἀτλαντίδες, filles d'Atlas & de Pléïone, autrement appellées Pléïades, Hespérides. Il en est parlé à l'article d'Atlas. *Voyez* Atlas & aussi Pléïades & Hespérides.

ATLANTIQUE [la Mer], *Mare Atlanticum*, (a) πέλαγος Ἀτλαντικόν. Les Anciens donnoient le nom de Mer Atlantique à cette partie de la mer, qui est entre l'Afrique & l'Amérique. Ce nom étoit pris du mont Atlas, qui s'étendoit le long des côtes de cette mer.

Les Géographes ne s'accordent pas sur les bornes, que l'on doit donner à la mer Atlantique. Quelques-uns n'attribuent ce nom qu'à la mer, qui est à l'occident de l'Afrique, depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'aux terres méridionales connues des Anciens. M. de l'Isle, dans une de ses cartes, étend la mer Atlantique à l'occident de l'Europe, le long des côtes du Portugal, d'Espagne, de France & même des Isles Britanniques. D'autres appellent Océan Atlantique la vaste mer, qui est entre l'Amérique, l'Europe & l'Afrique, depuis la mer Glaciale, jusqu'à la Ligne équinoxiale, au de-là de laquelle est l'Océan méridional ou d'Éthiopie.

ATLAS, *Atlas*, Ἄτλας, (b) nom d'une montagne célebre d'Afrique dans la Mauritanie, la plus grande du païs, qui donna son nom à la Mer, dont elle est voisine. Elle fut appellée Atlas par

(a) Herod. L. I. c. 203.

(b) Diod. Sicul. pag. 130. Strab. pag. 825. Pauſ. pag. 63. Pomp. Mel. L. III. c. de Atlant. Mar. Plin. L. V. c. 1. Ptolem. L. IV. c. 1. Herod. L. IV. c. 184. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. Tom. XIX. pag. 594.

les Grecs, & Dyris, par les Barbares. Ptolémée divise cette montagne en grande & en petite; de sorte que, selon lui, il y a le grand & le petit Atlas.

Presque tous les anciens Écrivains, qui ont parlé du mont Atlas, s'accordent à en raconter des choses merveilleuses, & qui tiennent de la fable. On rapporte, dit Pline, qu'il sort du milieu d'une plaine sabloneuse, d'où il s'éleve jusqu'au ciel; qu'il est escarpé & couvert de bourbiers du côté de l'Océan, qui en a pris son nom; qu'on y trouve du côté de l'Afrique de belles forêts & quantité de fontaines, ainsi que des fruits de toute espèce, qui viennent d'eux-mêmes sans aucune culture de la part des hommes; de manière que l'on y goûte tous les plaisirs possibles, sans jamais s'en lasser; qu'on n'y voit aucun habitant durant le jour; que tout y est plongé dans un profond silence, comme dans un vaste désert; qu'à mesure que l'on s'en approche de plus près, on est saisi intérieurement d'un certain effroi à la vue d'une montagne, dont la hauteur surpasse celle des nues, & atteint, pour ainsi dire, jusqu'à l'orbe de la lune; que quand la nuit est venue, elle jette des flammes de feu; & qu'on entend alors le bruit que font les satyres & les autres dieux des forêts, lesquels jouent de toutes sortes d'instrumens, tels que la flûte, le chalumeau, le tambour, la cymbale. Voilà, poursuit notre Naturaliste, ce qu'attestent des Auteurs de poids, sans compter les choses, qu'Hercule & Persée avoient faites sur cette même montagne.

Pausanias dit que le mont Atlas est si haut, que son sommet semble toucher au ciel; que les arbres, qui le couvrent, & les torrens d'eau, dont il est comme inondé, le rendent inaccessible; de sorte qu'il n'est bien connu que du côté, qui regarde les Nazamons; car, du côté de la mer, aucun vaisseau jusqu'à présent n'a pu en approcher.

M. Fréret remarque que Virgile & Ovide font passer l'axe du monde par le mont Atlas & par la Zone torride; c'est-à-dire, qu'ils confondent le Pole avec l'Équateur.

Nous avons observé d'après Ptolémée, que l'on distinguoit le grand & le petit Atlas. Le grand Atlas s'appelle à présent Ayduacal, & le petit Atlas, Errif. Ce sont les habitans du païs, qui leur donnent ces noms.

Atlas est un nom, qui s'employe aujourd'hui pour désigner un recueil de cartes Géographiques.

ATLAS, *Atlas*, Ἄτλας, (*a*) grand fleuve de Scythie, selon Hérodote. Nous apprenons de cet Écrivain, que ce fleuve avoit sa source au mont Hémus, d'où il couloit vers le septention.

ATLAS, *Atlas*, Ἄτλας, (*b*) Prince fameux chez les Anciens.

(*a*) Herod. L. IV. c. 49.
(*b*) Diod. Sicul. pag. 135. 136. Strab. pag. 62. Suid. Tom. I. pag. 490. Ovid. Métam. L. II. c. 7. L. IV. c. 9. L. IX.

Il y a, en effet, peu de personnages dans l'Antiquité, qui se soient rendu plus célebres qu'Atlas. Tous les Anciens conviennent qu'il a donné son nom à cette montagne, ou plutôt à cette chaîne de montagnes, qui traversent une partie de l'Afrique, de l'orient à l'occident, jusqu'aux extrêmités de ce continent, de même qu'à l'Océan & à l'isle Atlantide.

Atlas, selon Hésiode, étoit fils de Japet & de Clymène, fille de l'Océan, & frere de Ménétius, de Prométhée & d'Épiméthée, tous princes Titans. » Atlas, dit » ce Poëte, soûtient le ciel sur » ses épaules, aux extrêmités de » la terre dans le païs des Hespé- » rides; & tel étoit le sort auquel » Jupiter l'avoit destiné. « Apollodore, Diodore de Sicile & tous les Anciens conviennent aussi qu'Atlas étoit fils de Japet. Mais, le premier de ces deux Auteurs lui donne pour mere Asia, autre fille de l'Océan.

Nos Modernes, toujours guidés par des étymologies, qu'ils tirent des langues de l'Orient, ont abandonné les Anciens, & ont fait venir Atlas de la Phénicie, ou des païs voisins, à l'extrêmité de l'Afrique. C'est ainsi qu'en parlent Bochart & Vossius. M. Fourmont l'aîné, qui est persuadé qu'Abraham est Saturne, croit qu'Atlas est le même que Lot. Mais sans entrer ici dans des discussions, qu'on peut voir dans les ouvrages de ces Sçavans, nous croyons pouvoir nous en tenir à Diodore de Sicile, qui raconte ainsi l'histoire de ce célebre Titan.

» Après la mort d'Hypérion, » les enfans d'Uranus partagérent » le royaume entr'eux. Les deux » plus célebres furent Atlas & » Saturne. Les lieux maritimes » étant échus par le sort à Atlas, » ce prince donna son nom aux » Atlantes, ses sujets, & à la plus » haute montagne de son païs. » On dit qu'il excelloit dans l'As- » trologie, & que ce fut lui qui, » le premier, représenta le mon- » de par une sphère. C'est pour » cette raison qu'on a prétendu » qu'Atlas portoit le ciel sur ses » épaules, cette fable faisant une » allusion sensible à son invention. » Il eut plusieurs enfans; mais, » Hespérus se rendit le plus re- » marquable de tous par sa piété, » par sa justice & par sa bonté. » Celui-ci, étant monté au plus » haut du mont Atlas pour ob- » server les astres, fut subitement » emporté par un vent impé- » tueux, & on ne l'a pas vu de- » puis. Le peuple, touché de son » sort, & se ressouvenant de ses » vertus, lui décerna des hon- » neurs divins, & consacra son » nom, en le donnant à la plus » brillante des planétes. Atlas fut » aussi pere de sept filles, qui fu- » rent toutes appellées Atlanti-

c. 6. Pausf. pag. 305, 307, 322, 371. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 38. *& suiv.* Tom. III. pag. 450. *& suiv* Tom. VII. pag. 177, 201. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 8. Tom. III pag. 30. *& suiv.* Tom. V. pag. 50. Tom. XVI. pag. 37, 38, 84, 412. Tom. XVIII. pag. 3 6.

» des ; mais, dont les noms pro-
» pres furent Maïa, Électre,
» Taygete, Astérope, Mérope,
» Alcyone & Céléno.

» Elles furent aimées des plus
» célebres d'entre les dieux & les
» héros ; & elles en eurent des
» enfans, qui devinrent dans la
» suite aussi fameux que leurs pe-
» res, & qui furent les chefs de
» bien des peuples. Mais, l'aînée
» de toutes eut de Jupiter un fils
» appellé Mercure, qui fut l'in-
» venteur de plusieurs arts. Les
» autres Atlantides eurent aussi
» des enfans illustres ; car, les
» uns donnérent l'origine à plu-
» sieurs nations, & les autres
» bâtirent des villes. C'est pour-
» quoi, non seulement quelques
» Barbares, mais même plusieurs
» Grecs font descendre leurs an-
» ciens Héros, des Atlantides. On
» dit qu'elles furent très-intelli-
» gentes, & que c'est pour cette
» raison que les hommes les re-
» gardérent comme des Déesses
» après leur mort, & les placérent
» dans le ciel sous le nom de
» Pléïades. Ces Atlantides furent
» aussi nommées Nymphes, par-
» ce que dans leur païs on appel-
» loit ainsi toutes les femmes. «

Diodore de Sicile ajoûte ailleurs:
» Que les Mythologues disoient
» que, dans le païs appellé Hes-
» péritis, vivoient autrefois Atlas
» & Hespérus, tous deux freres
» & tous deux très-fameux ;
» qu'Hespérus étant devenu pere
» d'une fille, nommée Hespéris,
» la donna en mariage à son frere
» Atlas ; & que ce fut de cette
» fille que le païs Hespéritis avoit
» pris son nom. Atlas eut d'Hes-
» péris sept filles, qui furent ap-
» pellées Atlantides du nom de
» leur pere, ou Hespérides de
» celui de leur mere. Comme elles
» étoient d'une beauté & d'une
» sagesse peu communes, on dit
» que sur leur réputation, Busi-
» ris, roi d'Espagne, conçut le
» dessein de s'en rendre le maî-
» tre, & qu'il commanda à des
» pirates d'entrer dans leur païs,
» de les enlever & de les lui ame-
» ner. Ces pirates, ayant trouvé,
» dans un jardin, les filles d'At-
» las, qui s'y divertissoient, se
» saisirent d'elles ; & s'étant enfuis
» au plus vîte dans leurs vais-
» seaux, ils les embarquérent
» avec eux ; mais, Hercule les
» ayant surpris pendant le tems
» qu'ils mangeoient près du riva-
» ge, & ayant appris, de ces
» jeunes vierges, le malheur qui
» leur étoit arrivé, tua tous leurs
» ravisseurs, & rendit ensuite les
» Atlantides à leur pere Atlas.
» Ce Prince reconnoissant donna
» à Hercule les pommes qu'il
» étoit venu chercher. »

Sur ce dernier point, il y a deux opinions différentes ; car, les uns disent qu'Atlas fit présent de ces pommes à Hercule, & que les choses se passérent entre ces deux héros, avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre. Phérécyde assure au contraire, qu'ils usérent tous deux de supercherie, & à ce sujet il leur fait jouer un jeu assez indigne d'eux, & qui doit paroître très-froid aux Lecteurs. Il dit qu'Hercule eut recours à Atlas, & le conjura d'aller dans le jardin

des Hespérides lui cueillir trois pommes d'or. Atlas s'y engagea, pourvu que le fils d'Alcmène voulût, pour un moment, prendre sa place, & porter le ciel sur ses épaules. Hercule accepta la condition, ne connoissant pas bien toute la pesanteur du fardeau, dont il alloit se charger. Atlas courut, en effet, cueillir les pommes; mais, à son retour, trouvant qu'elles étoient plus aisées à porter que le ciel, il vint dire à Hercule, qu'il pouvoit tout à loisir continuer la fonction de sa nouvelle charge; que pour lui, il alloit de sa part porter à Eurysthée les pommes d'or. Le héros Grec connut qu'il avoit donné dans un piége; mais, il crut qu'il devoit dissimuler, & feignant qu'il consentoit volontiers à ce que lui proposoit Atlas, il le pria seulement de vouloir bien reprendre, pour un instant, le fardeau du ciel, tandis qu'il feroit, de sa peau de lyon, un coussin pour mettre sur sa tête, fort fatiguée de la lourde masse, qu'elle avoit à soûtenir. Atlas posa les pommes à terre, & crut qu'il ne devoit pas refuser à Hercule ce leger soulagement. Mais, à peine eut-il rechargé le monde sur ses épaules, qu'Hercule ramassa les pommes au plus vîte, & courut à toutes jambes les porter à Eurysthée.

On ne peut guere voir de fable plus détaillée que celle-là; & c'est dommage qu'Ovide la combatte par une autre, qui la détruit de fond en comble. Il prétend que lorsque Hercule vint chez les Hespérides, il y avoit déjà long-tems qu'Atlas n'étoit plus au monde. Mais, laissons-là la fable & reprenons l'Histoire.

Non content du présent, dont parle Diodore de Sicile, Atlas apprit à Hercule l'Astronomie. Il avoit étudié cette science, avec beaucoup d'assiduité & d'application, & y étoit devenu très-sçavant. Comme Hercule fut le premier qui apporta en Gréce la science de la sphère, il acquit aussi une grande gloire, & l'on feignit à ce propos qu'Atlas s'étoit reposé sur lui du fardeau du monde; les hommes, dit à cette occasion Diodore de Sicile, racontant d'une manière fabuleuse un fait véritablement arrivé.

Ovide fait périr Atlas d'une façon singulière. Selon ce Poëte, ce Roi infortuné, avoit fini ainsi sa destinée. Thémis lui avoit prédit que ces beaux arbres, qui portoient des pommes d'or, & qu'il gardoit avec tant de soin, seroient un jour pillés par un fils de Jupiter. Quelque tems après cette prédiction, Persée, qui venoit tout récemment de couper la tête à Méduse, passa chez Atlas, lui demanda le couvert pour une nuit; & afin de s'en faire mieux recevoir, il lui déclara qu'il étoit fils du maître des dieux. Atlas croit que c'est le fils de Jupiter, dont l'Oracle l'a menacé, & le chasse avec ignominie. Mais, du-moins, lui dit Persée, si vous ne faites nul cas de mon amitié, recevez de moi ce présent. Il lui présente en même tems la tête de Méduse. Et à l'instant le héros Gigantesque est changé en un roc

ou mont effroyable, dont la cime perce les nues, & va se perdre entre les étoiles.

Après ce qu'on vient de dire d'Atlas, il est aisé de juger que c'étoit un homme distingué par ses talens; qu'il s'adonnoit aux sciences spéculatives, sur tout à l'Astronomie; & qu'il n'a fallu que l'usage, qu'il faisoit de la sphère dont il étoit l'inventeur, joint à la hauteur des montagnes sur lesquelles il alloit faire ses observations, pour avoir donné lieu à la fable, qu'il portoit le ciel sur ses épaules, & qu'il avoit été changé en cette montagne, à laquelle on ne donna le nom de Hatlha, ou celui de Talah, tiré de l'Hébreu, & qui veut dire, être suspendu, qu'à cause des rochers immenses, qui pendent du mont Atlas, lequel est si élevé, qu'il semble toucher le ciel, & dont même on voit rarement le sommet, par rapport aux neiges & aux brouillards qui l'environnent. On peut ajoûter qu'il y a beaucoup d'apparence, qu'Atlas rassembla les peuples errans & vagabonds de cette extrêmité de l'Afrique; qu'il regna sur eux, leur donna des loix, & polit leurs mœurs. Hérodote parle de ces peuples, qu'il appelle Atlantes, les seuls, selon lui, qui n'avoient point de nom particulier, n'étant connus que sous celui d'Atlantes.

Selon Sanchoniaton, Atlas fut enterré tout vif par Cronos, autrement Saturne.

Nous ne devons pas oublier les réflexions plus ingénieuses que solides d'Olaüs Rudbeck dans son Atlantide. Cet Auteur prouve qu'Atlas & ses successeurs ont régné dans le Nord; que ce païs étoit la véritable Atlantide, dont parle Platon dans le Timée & le Critias; que ces Princes y furent très-puissans, & qu'ils portérent dans la suite leurs conquêtes dans la Gréce, l'Italie, les Gaules, l'Asie mineure & l'Égypte; & que ce qui fit publier la fable, que ce Prince portoit le ciel sur ses épaules, c'est parce que son Empire s'étendit sur toute la terre.

ATLAS, *Atlas*, Ἄτλας. (a) On compte ordinairement trois Princes de ce nom; celui, dont nous venons de parler dans l'article précédent; un autre, qui étoit roi d'Italie; un autre, qui l'étoit d'Arcadie. On croit même que les successeurs du premier portoient souvent le même nom. C'est ce qui fait qu'on trouve Atlas dans l'histoire de Persée & dans celle d'Hercule, postérieures l'une & l'autre à celles des premiers princes Titans.

ATLESBIS, *Atlesbis*, (b) roi d'une contrée de Thrace. Ce Prince, qui n'est appellé qu'un petit roi dans Tite-Live, vivoit environ 171 ans avant l'Ére Chrétienne. Cette année, il avoit fait, de concert avec un lieutenant d'Eumène, une irruption sur les terres de Cotys, autre roi du païs, & s'étoit emparé du territoire de

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 360, 361.

(b) Tit. Liv. L. XLII, c. 67. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 272.

Marène. Mais, il ne dut pas jouir long-tems du fruit de ses conquêtes; car, Cotys n'eut pas plutôt appris ce qui se passoit, qu'il marcha contre l'ennemi, & l'obligea sans doute de se retirer.

ATMÉTE, *Atmetus*, l'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

ATMONES, *Atmoni*, peuples qui formoient une des trois cités des Bastarnes. *Voyez* Bastarnes.

ATOME, *Atomus* (*a*), mot grec qui signifie indivisible. Il est formé de α privatif, & de τέμνω, *seco*, je coupe. Un Atome est un corpuscule de toutes sortes de figures, qui entre dans la composition de tous les autres corps. Les Atomes ne tombent pas sous les sens à cause de leur extrême petitesse, qui les dérobe à la vue.

Moschus Phénicien, Leucippe & Démocrite, ont été les premiers Philosophes qui ont établi la doctrine des Atomes. Ils supposent que parmi ces petits corpuscules, les uns sont polis, les autres rudes, ceux-ci ronds, ceux-là terminés en angles, quelques-uns courbés & comme crochus; & que le concours fortuit de ces Atomes avoit formé le ciel & la terre. Mais, c'est Epicure sur tout qui a fait valoir ce dogme, & qui l'a mis en honneur, en y introduisant néanmoins quelques changemens, par lesquels Cicéron prétend qu'il n'a fait que gâter la doctrine de Démocrite, au lieu de la corriger & de la perfectionner.

Démocrite place les Atomes dans un vuide infini, où il n'y a ni milieu ni extrêmité. Là, mis en mouvement de toute éternité, ils s'unissent & s'attachent les uns aux autres; & par cette rencontre, par ce concours, ils forment le monde tel que nous le voyons. Cicéron ne peut souffrir qu'un Philosophe, en exposant la formation du monde, ne parle que de la cause matérielle, & ne dise pas un mot de la cause efficiente. En effet, quelle absurdité, que, de toute éternité, certains corps solides & indivisibles se meuvent d'eux-mêmes par leur poids naturel? Ce défaut est commun à Démocrite avec Epicure; car, celui-ci donnoit aussi à ces Atomes une activité naturelle & intrinséque, qui suffisoit pour les mettre en mouvement; mais, il s'écartoit du premier en d'autres points.

Epicure prétend, à la vérité, que les Atomes se portent d'eux-mêmes directement en bas, & que c'est-là le mouvement de tous les corps. Ensuite, venant à songer que si tous les Atomes se portoient toujours en bas par une ligne directe & par un mouvement perpendiculaire, il n'arriveroit jamais qu'un Atome pût toucher l'autre, il a subtilement imaginé un mouvement de déclinaison, par le moyen duquel les Atomes, venant à se rencontrer, s'accrochent ensemble, & forment le monde avec toutes les parties qui le composent. De sorte que, par une pure

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 559. *& suiv.*

V iv

fiction, il leur donne, en même tems, un léger mouvement de déclinaison, dont il n'allégue aucune cause; ce qui est honteux à un Physicien; & il leur ôte aussi, sans aucune cause, le mouvement direct de haut en bas, qu'il avoit établi dans tous les corps. Et cependant, avec toutes les suppositions qu'il invente, il ne peut venir à bout de ce qu'il prétend; car, si tous les Atomes ont également un mouvement de déclinaison, jamais ils ne s'attacheront ensemble. Que si les uns l'ont, les autres point, c'est leur donner de différens emplois à crédit, que de donner un mouvement direct aux uns, & un mouvement oblique aux autres. Et avec tout cela, il ne laissera pas d'être impossible que cette rencontre fortuite d'Atomes produise jamais l'ordre & la beauté de l'univers.

Si le concours fortuit des Atomes, dit ailleurs Cicéron, est capable de former le monde; pourquoi ne formera-t-il pas aussi bien un portique, un temple, une maison, une ville, ouvrages d'une bien moindre difficulté? Il faut que ces Philosophes, pour raisonner d'une manière aussi absurde, n'aient jamais levé les yeux au ciel, ni envisagé toutes les beautés qui y sont renfermées.

La doctrine du vuide avoit porté Epicure, aussi bien que quelques autres Philosophes, à supposer plusieurs mondes, formés par le concours fortuit des Atomes, comme celui que nous habitons. Gassendi regarde ce sentiment comme opposé à l'autorité des Ecritures saintes, qui ne font aucune mention de la pluralité des mondes, & qui paroissent n'en supposer qu'un seul; ainsi qu'à celle des plus habiles Philosophes; tels que sont Thalès, Pythagore, Empédocle, Anaxagore, Platon, Aristote, Zénon le Stoïcien & plusieurs autres. Il reconnoît pourtant qu'on ne peut pas démontrer qu'il ne peut point y avoir d'autres mondes que le nôtre, parce que Dieu est le maître d'en créer autant qu'il lui plaira; mais qu'il seroit contre la raison d'affirmer qu'actuellement il y en a plusieurs, parce que Dieu ne nous l'a point révélé.

ATOSSE, *Atossa*, Ἀτόσσα (a), princesse Achéménide, sœur d'un Cambyse, & tante d'un Cyrus, n'aquit vers l'an 685 avant l'Ére Chrétienne. Elle fut mariée à Pharnace, roi de Cappadoce, duquel elle eut Gamus ou Gallus.

ATOSSE, *Atossa*, Ἀτόσσα, (b), fille de Cyrus, roi de Perse, & sœur d'Artystone. Elle avoit été d'abord femme de Cambyse, son propre frere, & ensuite du mage Smerdis. Elle fut mariée en troisièmes noces à Darius, fils d'Hystaspe, vers l'an 521 avant l'Ére Chrétienne. Ce Prince venoit alors de monter sur le Trône de Perse.

Atosse fut attaquée d'un cancer au sein. Tant que la douleur fut

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIX. p. 66, 67.

(b) Herod. L. III. c. 68, 88, 133, 134. L. VII. c. 3. Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 500. Tom. II. pag. 112, 118. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 189. Tom. XIX. pag. 65.

médiocre, elle la ſupporta avec patience, ne pouvant ſe réſoudre, par pudeur, à découvrir ſon mal. Mais enfin, elle y fut forcée, & elle fit venir le médecin Démocéde, qui lui promit de la guérir, & la pria en même tems de vouloir bien, de ſon côté, lui promettre de lui accorder une grace qu'il lui demanderoit, laquelle ne préjudicieroit en rien à ſon honneur. Elle s'y engagea, & fut guérie. Cette grace étoit de lui procurer un voyage dans ſa patrie. La Reine n'oublia pas ſa promeſſe.

En effet, un jour qu'Atoſſe s'entretenoit avec Darius, elle lui repréſenta qu'étant à la fleur de l'âge, d'une complexion forte & capable de ſoûtenir les fatigues de la guerre, & ayant à ſa diſpoſition des armées nombreuſes, il étoit de ſon honneur de former quelque grand projet, & de montrer aux Perſes, qu'ils avoient pour Roi un homme de courage. » Vous avez deviné ma penſée, » repliqua Darius; & je roulois » dans mon eſprit le deſſein d'aller » attaquer les Scythes. J'aimerois » bien mieux, dit Atoſſe, que » vous tournaſſiez d'abord vos » vues du côté de la Gréce. J'en» tends fort parler des femmes de » Lacédémone, d'Argos, d'Athe» nes, de Corinthe. Je ſouhaite» rois fort en avoir pour me ſer» vir. D'ailleurs, vous avez un » homme, qui pourroit vous être » d'un grand ſecours pour cette » entrepriſe, & vous donner une » parfaite connoiſſance du Pays. » C'eſt Démocéde, qui nous a » guéris vous & moi. » il n'en fallut pas d'avantage. L'affaire fut conclue ſur le champ. Le Roi chargea quinze des principaux des Perſes de ſuivre Démocéde en Gréce, & d'en examiner avec lui, le plus exactement qu'il leur ſeroit poſſible, les places maritines, & il leur recommanda ſur-tout de ne point perdre de vue ce Médecin, de peur qu'il ne s'échappât, & de le ramener avec eux.

Atoſſe, ſelon Uſſérius, eſt la même qui eſt appellée Vaſthi dans l'Écriture. Cette Princeſſe fut mere d'Artabazane & de Xerxès, qui ſucceda à Darius, au préjudice des enfans, qu'il avoit eus avant ſon élection.

ATOSSE, *Atoſſa*, Ἀτόσσα (a), fille d'Artaxerxe Mnémon. Ce Prince en devint éperdument amoureux; mais, il cachoit ſa paſſion, & la déguiſoit devant ſa femme Paryſatis, le mieux qu'il lui étoit poſſible; quoique quelques Auteurs aſſurent qu'il avoit déjà eu avec elle quelque commerce ſecret.

Paryſatis ne ſongeoit qu'à complaire au Roi en toutes choſes. Dès qu'elle ſe fut apperçue de ſon amour, elle ſe mit à careſſer ſa petite-fille, plus que de coûtume; & elle étoit continuellement à louer ſa beauté à Artaxerxe, ſa ſageſſe, ſes mœurs, comme d'une Princeſſe parfaite, très-magnanime & très-digne d'être Reine. Enfin, elle fit tant qu'elle lui perſuada de l'épouſer & d'en faire ſa

(a) Plut. T. I. p. 1023. & *ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. pag. 409.

femme légitime, en se moquant des opinions & des loix des Grecs. *Car*, lui dit-elle, *c'est vous que Dieu a donné aux Perses comme la seule loi & la seule régle de tout ce qui est honnête ou deshonnête, vertueux ou vicieux*. Il y a même des Auteurs, entr'autres, Héraclide de Cumes, qui assurent qu'Artaxerxe n'épousa pas seulement sa fille Atosse, mais aussi son autre fille, nommée Amestris. Son amour pour Atosse fut si ferme & si ardent, que quoiqu'il fût survenu à cette Princesse une dartre farineuse, qui lui couvroit tout le corps, il n'eut aucun refroidissement, ni aucun éloignement pour elle, & fut toujours en prieres dans le temple de Junon, n'adorant que cette Déesse, se prosternant devant sa statue, en empoignant la terre, & lui faisant envoyer par ses Lieutenans & par ses Satrapes, tant de présens & d'offrandes, que tout le chemin depuis son palais jusqu'au temple, pendant seize grands stades, étoit plein d'or, d'argent, d'étoffes de pourpre & de chevaux qu'on y envoyoit.

Atosse avoit eu d'Artaxerxe trois fils, Darius, Ariaspe & Ochus.

ATRACES, *Atraces* (*a*), peuples d'Étolie, dont parle Pline. Ces peuples tiroient leur nom d'Atrax, fils d'Etolus. Il faut les distinguer des habitans de la ville d'Atrax, située dans un canton de la Thessalie.

ATRAMYTTE, *Atramyttum*, Ἀτραμυττίον, ville de l'Asie mineure, qu'on appelloit encore Adramytte. *Voyez* Adramytte.

ATRATINUS, *Atratinus* (*b*), Orateur, qui vivoit sous l'empire d'Auguste, vers l'an de Rome 733. On croit que c'est le même, qui, dans sa jeunesse, avoit accusé Cœlius, pour lequel Cicéron plaida. Sur la fin de ses jours, ennuyé de vivre, il se fit mourir dans un bain, ayant laissé ses biens à l'Empereur.

ATRATINUS, *Atratinus*, *voyez* Sempronius.

ATRATUS, *Atratus*, (*c*) nom d'un fleuve, dont il est question dans le traité de Cicéron touchant la Divination. Il est dit de ce fleuve, que ses eaux avoient été converties en sang; & il y avoit eu, ajoute-t-on, en ce tems-là, plusieurs autres prodiges.

Il s'agiroit de sçavoir quel étoit ce fleuve que Cicéron appelle Atratus. Les Commentateurs ont donné là-dessus bien des conjectures, qui, ce me semble, nous laissent dans une profonde ignorance sur la chose qu'on a prétendu expliquer. La conjecture la plus vraisemblable, ce pourroit être celle de ceux qui croyent que quelque Copiste aura mis Atratus pour Aternus, qui est un fleuve d'Italie fort connu, dont il est parlé à l'article d'Aterne.

ATRAX, *Atrax*, Ἄτραξ (*d*), ville de la Pélasgiotide dans la

(*a*) Plin. L. IV. c. 2.

(*b*) Cicer. Orat. pro M. Cœl. c. 1, 2.

(*c*) Cicer. de Divinat. L. I. c. 98. L. II. c. 58.

(*d*) Strab. pag. 440. Plin. L. IV. c. 8. Ptolem. L. III. c. 13. Tit. Liv. L. XXXII. c. 15, 17, 18. L. XXXIII. c. 4. L. XXXVI. c. 10, 13.

Thessalie. Elle étoit située sur les bords du Pénée, à environ dix milles de Larisse, & à quarante stades d'Argisse, qu'on appella ensuite Argure. Les Habitans d'Atrax étoient originaires de la Perrhébie.

Le Consul T. Quintius Flamininus, étant entré dans la Thessalie, vers l'an 199 avant J. C. vint mettre le siége devant Atrax. Mais, il trouva plus de difficultés, & perdit plus de tems à ce siége, qu'il ne s'y étoit attendu; & les ennemis lui opposérent un courage & une assurance, dont il ne les croyoit pas capables. Car, il s'étoit imaginé que tout son travail se réduiroit à abattre la muraille; & qu'aussi-tôt que ses troupes seroient entrées dans la place, elles feroient mainbasse sur les Habitans, ou les mettroient en fuite, comme il a coûtume d'arriver dans une ville prise d'assaut. Mais, quand le bélier eut abattu une partie de la muraille, & que les Romains furent entrés dans la ville par la bréche, ils se virent exposés à un nouveau travail & à de nouveaux périls; car, les Macédoniens, dont la garnison étoit composée, étant en grand nombre & tous gens choisis, persuadés d'ailleurs qu'il étoit de leur honneur, qu'on publiât qu'ils avoient sauvé la ville par leur valeur & par leurs armes, plutôt que par la bonté de ses murailles, formérent en dedans un corps de bataille de plusieurs rangs serrés, qu'ils opposérent aux assiégeans, dès qu'ils virent qu'ils s'avançoient à travers des ruines, & les forcérent de faire retraite par un chemin difficile & embarrassé.

Le Consul fut au désespoir de trouver tant de résistance; & persuadé que s'il étoit obligé de lever le siége, outre le temps qu'il y auroit perdu, cet affront seroit d'une conséquence infinie par rapport à l'événement total de la guerre, qui dépend souvent des moindres circonstances, il fit nettoyer la place, que les ruines du mur avoit couverte, & poussa de ce côté-là une tour fort haute, dont il avoit garni les différens étages d'un nombre considérable de braves soldats; & il faisoit avancer ses cohortes, l'une après l'autre & en bon ordre, contre la phalange des Macédoniens, pour voir s'il ne pourroit point entamer & rompre ce bataillon redoutable. Mais, dans un espace si étroit, les Macédoniens combattoient avec plus d'avantage que les Romains, & s'aidoient beaucoup mieux de leurs armes. Car tenant devant eux leurs longues piques bien serrées, ils les opposoient comme une haie impénétrable aux traits, que lançoient inutilement les Romains. Si, d'un autre côté, ils tiroient contre eux leurs épées, ils n'en approchoient pas assez pour les blesser, ni pour couper leurs lances. Si même il arrivoit qu'ils en rompissent ou en coupassent quelques-unes, les tronçons aigus servoient aux Macédoniens comme d'une palissade, entre les pointes de celles qui étoient entières.

Outre cet avantage, ils étoient défendus à droite & à gauche par les parties de la muraille, qui

étoient restées de bout, & couvroient leurs flancs. Enfin, soit qu'il fallût reculer ou avancer contre l'ennemi, ils n'avoient pas grand chemin à faire. Le hazard contribua encore à relever leur courage; car, comme les assiégeans faisoient avancer leur tour par une chaussée dont la terre n'étoit pas assez battue ni assez ferme, une des roues s'enfonçant beaucoup plus que l'autre, fit tellement pancher la tour sur un des côtés, que les ennemis crurent qu'elle tomboit à la renverse, & que les soldats qu'elle renfermoit, alloient être écrasés par sa chûte; ce qui leur causa des allarmes terribles. Le Consul, voyant que tous ses efforts étoient inutiles, & souffrant avec peine que les soldats & les armes des ennemis entrassent en comparaison avec les soldats & les armes de son armée, désespérant d'ailleurs de forcer la ville avant la fin de la campagne, & ne trouvant aucun moyen de passer l'hiver loin de la mer, dans des païs que les malheurs de la guerre avoient ruinés, prit à la fin le parti de lever le siége.

On dit que la ville d'Atrax avoit pris le nom de son fondateur; c'est-à-dire, d'Atrax, fils de Pénée & de Bura.

ATRAX, *Atrax*, Ἄτραξ, (a) fleuve de la Grece, que Pline place dans l'Étolie. Selon ce Géographe, il arrosoit le païs des Atraces, dont il avoit pris le nom; & il alloit se perdre dans la mer Ionienne. C'est présentement le fleuve dont on voit l'embouchure dans le golfe de Lépante.

ATREBATES, *Atrebates*, (b) Ἀτρέβατοι, Ἀτρεβάτιοι, peuples de la Gaule Belgique. Leur territoire avoit pour bornes au midi celui des Ambiains, ainsi que celui des Véromanduens; à l'orient, celui des Nerviens; au septentrion, celui des Morins; & à l'occident, l'Océan.

Il est parlé des Atrebates en plusieurs endroits des Commentaires de César, mais particulièrement, au sujet de la confédération des Belges contre les Romains. Strabon, Pline, Ptolémée, n'ont pas oublié d'en faire mention; mais Ptolémée les déplace étrangement, en les mettant dans le voisinage de la Seine.

Quoique le nom de la province d'Artois se soit formé de celui d'Atrebates; cependant, elle ne répond qu'en partie à celle de ces peuples; car elle est d'une plus grande étendue aujourd'hui.

On a reconnu anciennement dans la grande Bretagne des peuples, nommés Atrebates. Ce devoit être une colonie de ceux de la Gaule Belgique, puisqu'une partie de cette île avoit été peuplée de Gaulois-Belges.

ATRÉE, *Atreus*, Ἀτρεὺς, (c) fils de Pélops & d'Hippodamie, succéda à son pere au royaume d'Élide, l'an 1258 avant J. C.

(a) Plin. L. IV. c. 2.

(b) Strabon. pag. 194. Plin. L. IV. c. 17. Ptolem. L. II. c. 9. Cæs. de Bell. Gall. L. II. pag. 76. L. VII. pag. 352. L. VIII. pag. 375. Not. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(c) Pauf. pag. 113, 115, 606. Diod. Sicul. pag. 181. Lucian. Tom. I. pag.

Pélops avoit institué les jeux Olympiques dans cette province ; & Atrée continua d'y attirer les Grecs. On dit même qu'Hercule fut un des Athlétes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce Héros & à Eurysthée, qui regnoit en même temps à Mycènes. Hercule étant mort, ses descendans entreprirent de chasser Eurysthée, qui fut tué en les combattant. Ils ne demeurérent qu'un an dans le Péloponnèse ; & trois ans après ils y revinrent. Mais, les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il se l'assura par la défaite des Héraclides, qui s'engagérent, par un traité, à ne faire de nouvelles entreprises, qu'au bout de cent ans.

On place le commencement de son regne à Mycènes, vers l'an 1228 avant J. C. ; & on lui donne vingt ans de durée. Il eut un fils, nommé Plisthène, qui mourut avant lui; mais, il en laissa deux autres, célebres dans l'Histoire, Agamemnon & Ménélaüs. L'aîné de ces Princes étant encore trop jeune, lorsqu'Atrée mourut, Thyeste, leur oncle, prit la régence, l'an 1208 avant l'Ére Chrétienne ; & il est compté entre les Rois de Mycènes.

Suivant les recherches de M. Fréret sur la chronologie de l'histoire de Lydie, il faut placer le commencement du regne d'Atrée à Mycènes, l'an 1323 avant Jes. Ch., & sa mort, l'an 1301 avant la même Ére.

Atrée est fort connu chez les Poëtes, qui ont mêlé leurs fictions à l'histoire de ce Prince. En effet, Thyeste, selon eux, se fit aimer de la Reine Ærope, sa belle-sœur, & en eut deux enfans ou trois, selon quelques-uns. Atrée, ayant découvert ce commerce, le chassa d'abord de sa cour ; mais, ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella sous prétexte de réconciliation ; & ayant massacré les enfans qu'il avoit eus de la Reine, il les lui fit servir à table dans des mets empoisonnés, comme le dit Pausanias. Le soleil, ajoute-t-on, se cacha, pour ne pas éclairer un repas si barbare; figure vive & naturelle, qui marque l'horreur, que toute la nature eut de cette action. Thyeste fut vengé dans la suite par son fils Egiste, qui tua son oncle Atrée.

Sélon une autre tradition, l'inimitié d'Atrée & de Thyeste venoit de ce que celui-ci avoit enlevé à son frere un bélier à la toison d'or, qu'il regardoit comme le bonheur de sa famille, & qu'il fit ce vol par l'entremise d'Ærope sa belle-sœur, qu'il avoit débauchée ; ce qui offensa si cruellement Atrée, qu'il s'en vengea de la manière que nous venons de le dire.

Presque tous les Anciens, sur tout les Poëtes, ont cru, ou voulu croire qu'Atrée, avoit fait manger à son frere ses propres enfans, & obligé le soleil de se cacher ; &

pag. 989. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. pag. 144, 145. Tom. VII. pag. 311. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 315, 316.

ce trait horrible de l'Histoire ancienne, est représenté sur un beau grouppe du palais Farnèse. On avoit toujours cru que la statue de ce grouppe représentoit l'empereur Commode; mais, c'est véritablement un Atrée debout, tenant d'une main un poignard, & de l'autre un enfant, qu'il vient d'immoler à sa vengeance; & c'est ainsi qu'en a jugé Gronovius contre du Perrier & quelques autres.

Il est bon cependant de dire que Strabon & Servius n'ont regardé ce prétendu fait, que comme une allégorie, fondée sur ce qu'Atrée avoit le premier prédit les éclipses du Soleil, qui alors se cache à nos yeux, comme si véritablement il reculoit jusque sous l'horison.

ATRES, *Atræ*, (*a*) ville de Mésopotamie, située entre le Tigre & Nisibe, & occupée par une tribu d'Arabes, qui s'étoient révoltés du temps de Trajan. Ce Prince résolut de réduire cette ville, & il alla en personne en faire le siége; mais, ce fut-là le tombeau de sa gloire.

La ville d'Atres, sans être ni grande ni riche, étoit défendue par sa situation au milieu d'un désert, où l'on ne trouvoit que peu d'eau, & d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourrage. Les ardeurs du soleil, dans une campagne aride, se faisoient sentir violemment, & servoient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si grands obstacles, l'habileté de Trajan, secondée par la valeur d'une armée victorieuse, poussa d'abord le siége avec succès, & fit bréche à la muraille. Mais, lorsqu'il voulut tenter l'assaut, il fut repoussé avec perte, & quoiqu'il courût à cheval, par tout où sa présence paroissoit nécessaire, il ne put rallier ses troupes, ni arrêter leur fuite; & peu s'en fallut qu'il n'en fût lui-même tué ou blessé. Il avoit pourtant quitté les marques de la dignité impériale, pour n'être point reconnu. Mais, sa chevelure blanche & son air majestueux le décelérent. Quelques-uns des ennemis l'ayant distingué à ces marques, tirérent sur lui, & un cavalier fut tué à ses côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs & les tonnéres se mirent de la partie, & une prodigieuse quantité de mouches infectoient le manger & le breuvage des soldats. Il fallut céder à la nécessité. Trajan leva le siége, & se retira sur les terres de l'empire en Syrie. Sa mort suivit de près.

Sous l'empire de Sévère, Barsémius, roi d'Atres, envoya des troupes au secours de Niger, qui s'étoit révolté contre cet Empereur. Sévère se proposa d'en tirer une vengeance éclatante. La ville d'Atres, ou n'espérant point de grace, ou fière de sa situation, qui l'avoit rendu autrefois victorieuse des efforts de Trajan, se préparoit à la résistance. Sévère

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV, pag. 249, 250. Tom. V. pag. 61, 95, 96, 97, 278. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 450, 451.

vint mettre le siége devant la place, en traversant la Mésopotamie pour regagner la Syrie, & il réussit fort mal. Ses machines furent brûlées. Il perdit beaucoup de soldats; un plus grand nombre encore furent bléssés, & il se vit contraint de lever le siége, sans renoncer néanmoins au dessein de se venger de ce peuple opiniâtre.

Il fit donc de nouveaux préparatifs; il amassa d'abondantes munitions de guerre & de bouche, & il revint au bout d'un temps assiéger Atres. Les Habitans se défendirent toujours, avec le même courage. Ils étoient Arabes, comme on l'a déjà dit; & ils avoient au dehors une nombreuse cavalerie de leur nation, qui interceptoit les convois, qui fondoit avec une legéreté incroyable sur les détachemens Romains, envoyés pour fourrager, & qui, après les avoir dissipés & détruits, disparoissoit comme le vent. Ceux, qui étoient enfermés dans la ville, faisoient de vigoureuses sorties, dans lesquelles ils tuoient beaucoup de monde aux assiégeans. Ils parvinrent même à brûler encore toutes leurs machines, hors celles, qu'avoit construites Prisque, cet ingénieur de Byzance, à qui son talent & le service, que Sévère espéroit en tirer, avoient sauvé la vie. Ils avoient eux-mêmes des machines d'une très-longue portée, & qui lançoient plusieurs traits à la fois, avec une telle roideur, qu'à une distance considérable, ils conservoient encore assez de force pour tuer ceux qu'ils atteignoient; & Sévère eut plusieurs de ses gardes renversés morts à ses pieds. Lorsque les Romains eurent gagné du terrein, & se furent approchés de plus près du mur, ceux d'Atres changeant de batterie, leur devinrent encore plus redoutables. Ils versoient sur eux, à grands flots, le bitume enflammé, qui les brûloit & les faisoit expirer dans les plus horribles douleurs. Hérodien témoigne qu'ils jettoient aussi des vases de terre, remplis de petites bêtes aîlées & venimeuses, qui, lorsque le vase s'étoit brisé en tombant, sortoient de leur prison, s'attachoient au corps des assiégeans, & se glissant entre leurs habits, les blessoient par leurs piqures, & les mettoient hors d'état d'agir. Ajoûtez les incommodités d'un climat aride, où les ardeurs du soleil étoient excessives, & causoient dans toute l'armée de dangereuses maladies.

Enfin, néanmoins l'activité & la persévérance des assiégeans vinrent à bout de faire bréche; & un grand pan de mur, miné apparemment par dessous, tomba. La ville étoit prise, si l'avarice du vainqueur ne l'eût secourue. Sévère sçavoit qu'elle contenoit de grandes richesses, & particulièrement les trésors du temple du Soleil, qui deviendroient la proie du soldat, si la place étoient emportée d'assaut; au lieu que l'Empereur en seroit seul maître, si les assiégés, comme il l'espéroit, dans l'extrêmité où ils étoient réduits, demandoient à capituler. Par ce motif, il fit sonner la retraite, au grand mécontentement des soldats, qui se voyoient vainqueurs.

Mais, l'avidité de Sévère fut frustrée. Ceux d'Atres, loin de penser à se rendre, reconstruisirent pendant la nuit un nouveau mur; & lorsque Sévère voulut y faire donner l'assaut, les soldats Européens, qui étoient ses meilleures troupes, refusérent de marcher. Il fallut y envoyer des Syriens, qui plus dociles, mais plus mous, furent repoussés avec perte & avec honte, & il ne fut pas possible de ramener les mutins. Un des principaux Officiers de l'armée ne demandoit que cinq cens cinquante soldats d'Europe pour mettre fin à l'entreprise. » Où voulez-vous, » lui dit l'Empereur, que j'en » trouve ce nombre? » Ainsi, dit l'Historien, Dieu sauva la ville, en rappellant, par les ordres de Sévère, les soldats qui auroient pu la prendre, & ôtant ensuite à Sévère, par la désobéissance de ses soldats, le pouvoir de s'en emparer, lorsqu'il en eut la volonté. Il fallut donc, après vingt jours d'attaques inutiles, lever le siége de devant la ville d'Atres; & ce mauvais succès, causé par la mutinerie des troupes, dont Sévère n'eut pas le crédit de se faire obéir, ne fait pas honneur à ce Prince.

Depuis, Artaxerxe, roi des Perses, ayant passé le Tigre, vint aussi mettre le siége devant Atres, dont il vouloit faire sa place d'armes en Mésopotamie. Il y eut le même succès qu'avoient eu Trajan & Sévère, & il fut obligé de lever le siége.

Cette ville si célebre étoit ruinée au temps de l'empereur Jovien. Ses ruines portent encore aujourd'hui le nom de Hadre.

ATRÉUS [*L.*], *L. Atreus*, (*a*) natif de Frégelles, vivoit sur la fin du sixième siécle de Rome, 169 ans avant J. C. Entr'autres prodiges, qu'on publia cette année-là, on assuroit que dans la maison de L. Atréus, une lance, que cet homme avoit achetée pour son fils, avoit été enflammée pendant plus de deux heures en plein jour, sans que le feu l'eût endommagée en aucune façon; mais, on rejetta ce prodige, parce, dit Tite-Live, qu'il étoit arrivé dans une ville étrangére.

ATREUS, *Atreus*, (*b*) terme, qui se trouve employé dans Juvénal. Voici le passage :

Poscimus ut sit
Non minor antiquo Rubrenus Lappa cothurno
Cujus & alveolos & lænam pignerat Atreus.

Presque tous ceux qui ont commenté ce passage, ont cru qu'il s'agissoit, en cet endroit, de quelque usurier, qui avoit prêté à intérêt à notre Poëte. Mais, comme le mot *pignerat* signifie tout le contraire, il y en a qui croient qu'Atreus est le nom d'une tragédie qu'on attribue à Rubrenus Lappa; de maniere que le sens doit être : *Rubrenus, dùm Atreum tragœdiam scribit, eò pervenit paupertatis, ut coactus sit pignerare, & vestimenta, & vasa escaria, ut sit ipse*

(*a*) Tit. Liv. L. LXIII. c. 13.

(*b*) Juven. Satyr. VII. v. 71. & *seq.*

Atreus,

Atreus ; id est, ipsa tragœdia fuit in causa cur pigneraret reculas suas, ut si diceremus : Thebaïs fuit in causa, cur Statius pigneraret res suas, dùm eam scriberet.

ATRIDES, *Atrides*, nom donné à Agamemnon & à Ménélaüs, parce qu'on les disoit fils d'Atrée. Il y en a cependant qui assurent qu'ils n'étoient que les neveux de ce Prince. *Voyez* Agamemnon.

ATRIENSES, *Atrienses*, (*a*) sorte d'esclaves. On appelloit ainsi ceux, qui étoient chargés de la garde & du soin des appartemens, d'y mettre chaque meuble en sa place, & de tenir les endroits propres. La qualité d'Atrienses donnoit aux esclaves un rang, qui les mettoit au-dessus de leurs camarades de servitude. Ils étoient vêtus plus proprement que les autres; & l'on n'employoit à cette fonction, que ceux de ses esclaves en qui l'on avoit plus de confiance.

L'empereur Tibère, se promenant un jour dans de fort beaux jardins, qu'il avoit à sa maison de campagne de Misène ; un esclave Atriense, qui étoit du nombre de ces gens qui font les officieux, & qui avoit sa robe retroussée jusqu'à la ceinture, avec une écharpe de toile d'Égypte, dont les franges tomboient négligemment, ayant un arrosoir en main, crut rendre un grand service à l'Empereur, de répandre de l'eau dans les allées qui étoient fort poudreuses, & s'en faisoit un mérite ; mais, il se fit moquer de lui. Ensuite, par certains détours qu'il connoissoit, il courut rafraîchir une autre allée, par laquelle le Prince devoit passer. Tibère connut bientôt le personnage, & vit bien dans quel esprit il agissoit, & qu'il se flattoit de belles espérances. *Approchez*, lui dit-il. Il accourut plein de joie, & crut qu'il alloit être bien récompensé ; mais, ce Prince quittant sa gravité lui dit, d'un air railleur : *Ce que vous venez de faire, est fort peu de chose, & vous pouviez vous épargner la peine que vous vous êtes donnée. Allez, il en coûte plus que cela, pour avoir de moi un soufflet.*

Ce fait est tiré des fables de Phédre ; mais, ce n'en est pas moins une histoire véritable ; & la raillerie, qu'elle contient, convient fort au caractère d'un prince comme Tibère, qui avoit l'ame basse, & le naturel mauvais ; de qui, un de ses maîtres, qui le connoissoit bien, avoit prononcé que c'étoit *un cœur paîtri de sang & de boue.*

ATRIUM, *Atrium.* (*b*) Il semble que Martial ait confondu le vestibule, avec l'Atrium, lorsqu'il dit que le lieu, où étoit de son temps le grand colosse, & ce qu'on appelloit *pegmata*, qui étoient des machines de théatre & d'amphithéatre, étoit autrefois l'Atrium de la maison dorée de Néron. Les *Atria Regis* [c'est le terme dont il se sert] semblent marquer évidemment ce que Suétone appelle ves-

(*a*) Phœd. L. II. Fabul. 5.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 95, 96. Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. IV. pag. 179, 240.

tibule. Voici ces termes : » Dans » son vestibule étoit un colosse » haut de six-vingts pieds, qui » représentoit Néron ; ce vestibu- » le étoit si vaste, qu'il y avoit » trois portiques d'un mille cha- » cun de longueur. » C'étoient sans doute ces trois portiques, avec la face de devant du Palais, qui enfermoient cet énorme vestibule de quatre milles de circuit, au milieu duquel étoit ce grand colosse, qui restoit en la même place du tems de Martial, lequel, lorsqu'il dit que les *Atria*, ou la grande cour de Néron, étoient en la même place, où étoit le colosse, semble confondre les *Atria*, avec ce que Suétone appelle vestibule. Mais, c'est apparemment une licence poëtique, n'y ayant aucun lieu de douter que le vestibule ne fût devant la maison ; au lieu que l'Atrium étoit dedans. D'autres que Martial, ont cru que l'Atrium étoit le même que le vestibule ; mais Aulu-Gelle les réfute.

Il y a de la difficulté à sçavoir ce que c'étoit précisément que l'Atrium, & en quoi il différoit de l'impluvium, ou de la cour dans laquelle se déchargeoient les goutières. Nous venons de voir que des Anciens ont confondu l'Atrium avec le vestibule ; d'autres l'ont pris pour l'impluvium, ou la cour de dedans. Mais, nous avons des preuves manifestes, que l'Atrium faisoit partie de la maison, en quoi il différoit du vestibule ; & qu'il étoit couvert, en quoi il étoit distingué de l'impluvium. L'un & l'autre se prouve par des vers de Virgile, qui, décrivant des Atrium où l'on faisoit des repas, dit que l'on y vuidoit des bouteilles, & que des lustres, attachés au plancher doré, éclairoient la compagnie. Sur ce passage, l'interpréte Servius dit que Virgile parle ici de la coûtume des Romains. Car, comme Caton le rapporte, les Anciens mangeoient à deux services dans l'Atrium. C'est en ce sens que Juvénal a dit : *Qui d'entre vos aïeux a pris ses repas en secret à sept services ?*

Servius avoue pourtant au même endroit, que le mot *Atrium* a été pris diversement. Ausone dit clairement que l'Atrium étoit couvert ; & Pline assure que c'étoit dans l'Atrium, que l'on gardoit les images de cire, qui représentoient les ancêtres. C'étoit dans l'Atrium de Catilina, dit Suétone dans son livre des Grammairiens, que Verrius Flaccus enseignoit la grammaire aux petits enfans. On a encore d'autres autorités, pour prouver que l'Atrium étoit couvert, & faisoit partie de la maison ; & que par conséquent il étoit différent de l'impluvium, où, comme porte le nom, la pluye tomboit, & où les goutières se déchargeoient.

ATRIUM LIBERTATIS. (a) Un temple de la Liberté, bâti sur le mont Aventin, avoit un lieu, qu'on appelloit *Atrium libertatis*. Il en est souvent fait mention dans l'Histoire. Là furent mis les ôtages des Tarentins, dit Tite-Live. Il y avoit là même des archives,

(a) Ant. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 336. Tom. II. pag. 105.

principalement pour les tables & les actes, qui regardoient les Censeurs. Les loix contre les Vestales, qui tomboient dans l'inceste, y étoient encore écrites. Ce fut là qu'on tira au sort, dans laquelle des quatre tribus de la ville, les affranchis devoient être mis. Il ne reste plus de trace, ni du temple, ni de l'Atrium. Le temple de Vesta avoit aussi un lieu appellé Atrium.

ATRIUS [C. ATRIUS UMBRUS], *C. Atrius Umbrus*. L'histoire de ce C. Atrius Umbrus se trouve à l'article de C. Albius Calénus. *Voyez* Albius.

ATRIUS [P.], *P. Atrius*, (*a*) officier Romain, qui étoit contemporain de César. Hirtius, dans son histoire de la guerre d'Afrique, nous apprend que cet officier fut un de ceux, auxquels César voulut bien accorder la vie, un jour qu'il alloit d'Adruméte à Utique.

ATRIUS [P.], *P. Atrius*, (*b*) autre officier Romain, différent du précédent. Ce P. Atrius étoit de l'ordre des Chevaliers. Hirtius en fait aussi mention, dans son histoire de la guerre d'Afrique. Il fut fait prisonnier à Zetta, lorsque César se rendit maître de cette ville.

ATRIUS [Q.], *Q. Atrius*, (*c*) lieutenant de César. Ce fut à ce lieutenant que César confia le commandement de sa flotte, lorsqu'après avoir fait voile dans l'isle de la grande Bretagne, il s'avança dans le païs, pour attaquer les ennemis. Comme le rivage étoit uni & découvert, César crut n'avoir rien à craindre pour ses vaisseaux. D'ailleurs, il avoit laissé à Q. Atrius dix cohortes, avec trois cens chevaux pour la garde de la flotte. Mais, il survint une grosse tempête; & les vaisseaux se brisérent l'un contre l'autre, ou échouérent sur le bord, sans que la force des ancres, ni l'adresse des matelots pussent résister à la violence de vagues.

Certains aimeroient mieux lire Artius qu'Atrius, apportant pour raison, qu'on ne connoît pas la famille Atria.

ATROMÉTE, *Atrometus*, Ἀτρόμητος, nom du pere d'Eschine. Il en est parlé à l'article de cet Orateur. *Voyez* Eschine.

ATRONIUS, *Atronius*, (*d*) capitaine Troyen, du nombre de ceux que Virgile suppose avoir été les compagnons d'Énée. Il fut tué par Salius.

ATROPATE, *Atropatus*, Ἀτροπάτος, (*e*) l'un des officiers généraux d'Alexandre le Grand. Après la mort de ce Prince, une partie de la Médie échut à Atropate. Il s'en fit déclarer Roi dans la suite, & ne voulut point reconnoître l'autorité des Macédoniens. *Voyez* Atropatène.

ATROPATÈNE, *Atropa-*

(*a*) Hirt. de Bell. Afric. pag. 820.
(*b*) Hirt. de Bell. Afric. pag. 802.
(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. pag. 164, 165.
(*d*) Virg. Æneid. L. X. v. 753.
(*e*) Strab. pag. 522, 623. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 24.

tena, Ἀτροπατηνὴ, (*a*) contrée d'Asie, qui étoit bornée au levant par la mer Caspienne, au midi par la grande Médie, au couchant par la Mantiane, & au septentrion par l'Arménie, de laquelle elle étoit séparée en partie par l'Araxe.

L'Atropatène fut ainsi nommée d'un lieutenant d'Alexandre le Grand, appellé Atropate, qui l'empêcha de tomber sous la puissance des Macédoniens, quoique ce fût une partie considérable de la Médie. De plus, en ayant été élu Roi, il en fit un état séparé des autres. Ses successeurs se maintenoient encore dans toute leur puissance, du tems de Strabon. Car, ils s'étoient alliés aux rois d'Arménie, de Syrie, & même à ceux des Parthes.

Apollonide montre quelles étoient la force & la puissance des Atropaténiens, lorsqu'il dit qu'ils étoient capables de mettre sur pied jusqu'à quarante mille hommes, avec dix mille chevaux. Ils avoient pour voisins de puissans peuples, tels que les Arméniens & les Parthes, qui venoient souvent faire des incursions sur leurs terres. Mais, ils leur résistoient fortement, & leur enlevoient ce dont ils s'étoient emparés. Ainsi, ils reprirent la Symbacène aux Arméniens, après que les Romains les eurent subjugués. Enfin, ils se glorifioient d'avoir fait alliance avec César. La ville capitale du païs étoit Gaza, située au milieu d'une plaine.

L'Atropatène s'appelloit aussi Aderbigane, la Médie, la Médie Atropatène. Elle prenoit ce dernier nom, parce qu'elle faisoit originairement partie de la Médie, dont elle avoit été démembrée par Atropate. On croit que c'est présentement le Sirwan.

ATROPOS, *Atropos*, l'une des Parques. *Voyez* Parques.

ATTA [TITUS QUINCTIUS], *Titus Quinctius Atta*, (*b*) Poëte Latin, qui vivoit environ 80 ans avant J. C. Cicéron & Horace font mention de ce poëte. Voici comme en parle Horace. »
» Si je m'avise d'avoir seulement
» le moindre doute sur le mérite d'une pièce d'Atta, quelle
» impudence, s'écrieront aussi-
» tôt tous nos Sénateurs ! Blâmer
» une pièce, que le grand Ésope
» & le sçavant Roscius ont jouée !
» Pourquoi prennent-ils feu de
» la sorte ? C'est que, selon eux,
» rien ne peut-être bien, que ce
» qui leur a plu ; & que d'ailleurs,
» ils auroient honte de se ren-
» dre à l'avis de jeunes gens,
» & de se dédire à soixante
» ans, de ce qu'ils ont cru à
» vingt. »

Atta veut dire celui qui traîne le pied en marchant, qui ne le leve pas assez. On prétend que notre poëte étoit dans ce cas, &

(*a*) Strab. p. 506, 522, 523, 532. Plin. L. VI. c. 13. Plut. T. I. p. 933. Carte des Assyr. Med. &c. par M. d'Anvill. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 24, 52. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 394. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 96.

(*b*) Cicer. Orat. pro. P. Sext. c. 110. Horat. L. II. Epist. 1. v. 79. *& seq.*

que c'est pour cette raison, qu'il fut surnommé Atta. C'étoit aussi le nom que les enfans donnoient par honneur aux vieillards, comme s'ils eussent été leurs peres.

ATTA Clausus, (a) *Atta Clausus*, le plus ancien des ancêtres de l'empereur Claude, suivant le discours que Tacite fait tenir à ce Prince, en présence du Sénat, l'an de Rome 799, & de J. C. 48. Atta Clausus, originaire du païs des Sabins, fut admis à la fois au droit de citoyen Romain & au rang de patricien.

ATTAGILUS, *Attagilus*, Ἀτταγῖνος, (b) l'un des principaux citoyens de Thèbes. Ce fut lui, qui, de concert avec Timégénide, livra sa patrie à Xerxès, lorsque ce Prince fit une invasion dans la Gréce.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, nom qui a été commun à plusieurs Princes & à d'autres personnages célebres.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (c) pere d'Attale I, roi de Pergame. Il étoit frere cadet de Philetère, qui fonda ce Royaume; mais, il mourut avant ce Prince, aussi-bien qu'Eumène leur frere commun. L'origine de cette famille n'étoit pas bien remarquable, comme on peut le voir à l'article de Philetère.

ROIS DE PERGAME

*du nom d'*Attale.

ATTALE I, *Attalus*, (d) Ἄτταλος, fils d'Attale, frere de Philetère, premier roi de Pergame, succéda à Eumène I, son cousin germain, l'an 241 avant J. C. C'étoit le troisième Prince, qui occupoit le trône de Pergame depuis son établissement. Philetère, son oncle, qui en fut le fondateur, lui fit épouser Antiochis, fille d'Achéus.

Lorsqu'Attale I parvint à la couronne, tous les peuples de l'Asie trembloient au seul nom des Gaulois; & il n'y avoit point de Monarques & de Républiques, qui ne fussent tributaires de cette nation belliqueuse. Le roi de Pergame osa le premier secouer le joug, sous lequel ses voisins gémissoient patiemment depuis tant d'années. Aucun d'eux ne vint à son secours. Ils craignoient d'attirer, dans le sein de leurs états, un ennemi, qui laissoit par tout des vestiges sanglans de son passa-

(a) Tacit. Annal. L. XI. c. 24. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 172.

(b) Pauf. pag. 415.

(c) Pauf. pag. 13. Strab. pag. 624. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 209. 211.

(d) Tit. Liv. L. XXVI. c. 24. L. XXVII. c. 30, 32. L. XXVIII. c. 5. & seq. L. XXIX. c. 10, 11. L. XXXI. c. 14. & seq. L. XXXII. c. 8. L. XXXIII. c. 1. & seq. L. XXXVIII. c. 16. Plut. Tom. I. pag. 372. Just. L. XXIX, c. 4. Strab. pag. 603, 624. Pauf. pag. 9, 13, 44, 596, 636. Plin. L. VII. c. 38. L. VIII. c. 48. L. XXXIII. c. 4. L. XXXIV. c. 8. L. XXXV. c. 14. L. XXXVI. c. 15. L. XXXVII. c. 2. Athen. pag. 697. Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 10, 11, 270, 343. & suiv. Hist. Rom. Tom. III. pag. 625. & suiv. Tom. IV. pag. 129. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 8, 573. Tom. XII. pag. 209, 211. & suiv. Tom. XVI. pag. 142. & suiv.

ge. Attale I, abandonné de tant de Princes, qui avoient le même intérêt, ne perdit pas courage. Il avoit bien prévu que le refus de payer le tribut accoûtumé, irriteroit les Gaulois; & que leurs troupes paroîtroient bientôt sur la frontière de son Royaume. Au bruit de leur marche, la consternation se répandit dans Pergame; & on lisoit, sur le visage de chaque soldat, l'effroi, qui les avoit saisis à la vue d'une armée, qu'ils croyoient invincible. Attale I, dans cette extrêmité, usa de stratagême. De concert avec un Chaldéen, qui se mêloit de prédire l'avenir, il fit préparer un sacrifice; & sous prétexte d'examiner la victime, qu'on venoit d'immoler, il y imprima adroitement le mot de Victoire. Le soldat, témoin de cette prétendue merveille, ne douta plus que les dieux ne combatissent en sa faveur. Il courut aux armes dans le moment même, attaqua l'ennemi, & tailla en pièces ses troupes, dont auparavant il redoutoit la valeur & la férocité. Voilà le fait tel qu'il est rapporté dans Polyénus. Mais, Frontin fait honneur de cette ruse à Eumène II; & il ajoûte, que ce Chaldéen s'appelloit Samides. M. l'abbé Sévin croit cependant, qu'il vaudroit mieux attribuer à Attale I, le stratagême, dont il s'agit.

Si l'on ajoûte foi au récit de Pausanias, cette importante victoire avoit été annoncée par Phænnis plus de cent ans auparavant. Les vers de l'oracle sont assez clairs, & Attale y est désigné par l'épithéte de fils du Taureau. Mais, ignore-t-on que la plûpart de ces prédictions ont été fabriquées d'après coup; & qu'il n'en est guère, qui ne puisse recevoir le sens qu'il plaît au lecteur de lui adapter? On lit dans le même Pausanias, que ce Prince, attentif à immortaliser un exploit si glorieux, fit faire quelques tableaux, où cette mémorable bataille étoit représentée; que de ces tableaux l'un fut placé à Athènes, & l'autre à Pergame. Il assure encore qu'on les voyoit de son tems; & que la défaite des Gaulois, les obligea de se retirer dans la contrée connue depuis sous le nom de Galatie, en quoi il n'est point d'accord avec Strabon.

Fier de ces heureux succès, Attale I médita de plus grandes entreprises. La foiblesse des Séleucides & le mauvais état de leurs affaires l'invitoient à s'emparer des provinces situées en de-çà du mont Taurus. Des Princes ambitieux ne résistent guère à des tentations si délicates; & Attale, ainsi que la plûpart des Souverains, ne manqua point de prétextes spécieux, pour colorer l'injustice d'un semblable procédé. De tant de villes, qui composoient ce beau païs, les unes ouvrirent volontairement leurs portes. Elles étoient lasses de la domination Syrienne. Les autres, faute de garnisons suffisantes, ne purent tenir long-tems, contre des armées nombreuses. Le roi de Pergame ne jouit que quelques années du fruit de ses conquêtes. Elles lui échappérent presqu'avec la même

rapidité. Séleucus, surnommé Céraunus, parvenu à la couronne dans la 138e. olympiade, leva des troupes de toutes parts; & déjà il étoit en marche, lorsque Nicanor, & Apaturius, Gaulois de nation, par la plus noire des perfidies, l'assassinérent dans les détroits du mont Taurus. La mort prématurée du jeune Roi ne suspendit pas l'exécution de ses projets. Achéus, son beau-frere, punit les traîtres, & prit le commandement de l'armée. Les Syriens, sous un chef habile & expérimenté, recouvrérent bientôt les Provinces qu'on leur avoit enlevées. Ils s'avancérent même jusqu'aux portes de Pergame. Heureusement pour Attale I, les Pisidiens firent une irruption en Syrie; & Achéus, contraint de repasser les monts, lui laissa le tems de respirer.

Des conjonctures si favorables réveillérent ses espérances. Fortifié d'un corps de Tectosages, il entra dans l'Éolide. Cumes, Smyrne & Phocée, qui n'avoient changé de maître, que par des motifs de crainte, ne balancérent point à se soumettre. Les Egéens & les Lemnites, plus affectionnés aux rois de Syrie, ne se rendirent que dans la crainte d'être emportés d'assaut. Dans cet intervalle, les Teïens & les Colophoniens lui envoyérent les clefs de leurs villes. Les Mysiens & les Carses cédérent au torrent. Achéus avoit confié à Thémistocle le gouvernement de la dernière de ces contrées. Il fut obligé de livrer au vainqueur deux châteaux importans par l'avantage de leur situation. Attale I ensuite alla ravager le territoire d'Apia; & ayant traversé le mont Pélécan, il vint se camper sur les rives du fleuve Mégistus. Là se bornérent les progrès de ses armes. Une éclipse de lune les interrompit tout-à-coup. Ce prodige porta la frayeur dans l'ame des Gaulois. Fatigués d'ailleurs, eux & leurs femmes, par des marches continuelles, ils déclarérent au roi de Pergame, qu'ils étoient déterminés à ne le pas suivre plus loin. Une proposition si peu attendue, le jetta dans de terribles embarras. Ces troupes étrangéres ne lui avoient été jusques-là d'aucune utilité. Elles prenoient des logemens toujours séparés des siens; jamais nation ne fut plus intraitable; & il avoit tout lieu d'appréhender que les Gaulois, en cas de refus, ne se joignissent à l'ennemi. Son armée, à la vérité, étoit nombreuse, ses soldats aguérris, & rien de plus aisé que de se défaire de gens qui vivoient dans une parfaite sécurité. Quoique ce dernier parti fût le plus sûr dans la conjoncture présente, & que la nécessité excusât en quelque manière une résolution si barbare, Attale I, persuadé que la bonne foi des Princes & l'exacte observation des traités sont le plus ferme appui de leur trône, préféra l'honnête à l'utile. Il fit beaucoup de caresses aux députés des Gaulois, & voulut bien lui-même les accompagner jusques sur l'Hellespont.

Le départ de ces troupes auxiliaires ne lui permit pas de continuer ses conquêtes. Il paroît même, qu'Achéus, peu de tems

après, le dépouilla de celles, qu'il venoit de faire. Polybe en fournit la preuve. Lorsque ce Général, selon lui, se revêtit de la pourpre, Atale I, se trouvoit réduit à la possession des places, qui avoient fait le patrimoine de ses prédécesseurs. Telle étoit la situation de ses affaires dans la 140e. Olympiade. Achéus & lui furent toujours ennemis déclarés; & en vain les Byzantins travaillérent à les reconcilier.

Ceux-ci, attaqués par les Rhodiens, & trop foibles pour résister à des ennemis si puissans, implorérent la protection d'Attale I. Il avoit besoin de toutes ses forces. Achéus le pressoit vivement, & avoit eu sur lui des avantages, qui le mettoit hors d'état de secourir ses alliés; & peut-être même qu'il ne se seroit pas longtemps maintenu dans Pergame, si les préparatifs du roi de Syrie n'eussent déconcerté les projets d'Achéus. Ce rebelle l'avoit dépouillé de la plus riche portion de ses états; & l'impunité traînoit après soi des suites dangereuses. Toutes ces considérations animérent Antiochus à la vengeance. Il commença par mettre Attale I. dans ses intérêts. Les troupes de celui-ci, jointes à celles d'Antiochus, firent lever le siége de Sardis; & Achéus tomba entre les mains de son Prince légitime, la troisième année de la 141e. Olympiade.

Il est à présumer que le roi de Pergame avoit stipulé qu'on lui céderoit quelques-unes des places, qui étoient le plus à sa bienséance; & ce qu'il y a de constant, c'est que plusieurs des colonies de la Gréce avoient reconnu la souveraineté d'Attale I. Les témoignages de Polybe & d'Appien sont formels. Ils assurent l'un & l'autre, que les Romains, vainqueurs d'Antiochus, ordonnérent que les villes Grecques, autrefois tributaires d'Attale I, le seroient aussi d'Eumène, son successeur. La paix, que la mort d'Achéus avoit procurée au royaume de Pergame, ne fut pas de longue durée. Philippe ravageoit la Thrace; & il s'étoit déjà emparé de plusieurs places importantes. L'activité & la vigilance de ce Prince causoient de violentes inquiétudes à Attale I. S'agrandir, à quelque prix que ce fût, étoit la passion dominante du Macédonien; il ne respectoit ni la justice ni les sermens. Le roi de Pergame, qui comprenoit parfaitement la nécessité de le tenir éloigné de la frontière de ses états, envoya des députés aux Etoliens, ennemis déclarés de Philippe. Ils acceptérent avec joie les propositions, qui leur furent faites de la part d'Attale I. Quelque temps après, les Romains & les Etoliens signérent un traité d'alliance; & les deux parties laissérent à ce Prince la liberté d'entrer dans les mêmes engagemens. Les avantages, qui pouvoient lui en revenir, n'échappérent point à sa pénétration. Annibal se maintenoit à peine dans un coin de l'Italie; & il étoit aisé de juger que Rome enfin triompheroit de Carthage.

Attale I, que ces réflexions avoient ébranlé, s'unit de bonne

grace avec les Romains, la première année de la 142e. Olympiade. Philippe, environné d'ennemis, se vit contraint de songer uniquement à la défense de son propre païs. C'est le but que s'étoit proposé le roi de Pergame. Il se flattoit, outre cela, que désormais les Romains, & par intérêt, & par reconnoissance, deviendroient ses plus zélés protecteurs. Dans la vue de leur donner des marques essentielles de son attachement, il acheta des Étoliens l'isle d'Egine. Valérius Antias a donc eu tort d'avancer que le Sénat en avoit fait présent à ce Prince. L'autorité de Polybe doit l'emporter, sans contredit, sur celle d'un Écrivain, dont Tite-Live releve souvent les erreurs & les inadvertances. Au reste, le port d'Égine étoit sûr, spacieux, & capable de contenir un grand nombre de vaisseaux. Les villes Grécques, depuis cette acquisition, redoutérent moins les forces de Philippe. Plusieurs d'entr'elles embrassérent ouvertement le parti d'Attale I; lui & ses ancêtres les avoient comblées de bienfaits. Il en recueillit alors le fruit. Les Étoliens le déclarérent leur Préteur, la première année de la 143e. Olympiade. Cet honneur lui fut déféré dans une assemblée générale de la nation. On y concerta les opérations de la campagne. Mille soldats Romains, envoyés par Sulpicius, accompagnérent les Étoliens dans cette expédition. Attale I, de son côté, leur avoit fourni quelques troupes, composées la plûpart de Grecs. Il en avoit beaucoup à son service.

A peu près dans ce tems-là, arrivérent les ambassadeurs de Ptolémée & des Rhodiens. Ils craignoient les uns & les autres, qu'Attale I & les Romains n'entrassent plus avant dans la Gréce; & ils mirent tout en œuvre pour engager Philippe & les Étoliens à terminer une guerre, qui conduiroit insensiblement la nation à sa ruine totale. Rien de plus sage que ces remontrances. Elles ne firent cependant aucune impression sur l'esprit des Étoliens. Le génie inquiet & turbulent de ces peuples, la haute opinion qu'ils avoient de leur valeur, & le desir de se venger d'un Prince, qu'ils haïssoient mortellement, furent des obstacles invincibles à la paix. On apprit, pendant le cours des conférences, que la flotte d'Attale I étoit à Égine. A cette nouvelle, ils devinrent plus fiers que jamais, & portérent leurs prétentions si loin, que les députés jugérent bien qu'on travailleroit en vain à ramener des gens, qui n'avoient d'autre guide que la fureur & la passion.

Cependant, la flotte d'Attale I & celle des Romains, l'une forte de trente-cinq vaisseaux, & l'autre de vingt-cinq, parut à la vue de Péparéthus; & de-là le roi de Pergame se rendit à Héraclée. Il vouloit assister au conseil, que les Étoliens y avoient indiqué. Philippe, qui en eut avis, marcha sur le champ de ce côté-là. Il arriva trop tard. L'assemblée s'étoit déjà séparée; & Attale I avoit regagné la flotte. Sulpicius & lui cinglérent droit à Oréum, ville

d'Eubée. Les Romains l'attaquérent par mer; & Attale I, par terre. Plator, à qui Philippe avoit confié le commandement de la place, ne se fit pas un scrupule de livrer à l'ennemi, & les habitans, & la garnison. Les confédérés, que ce succès flattoit des plus douces espérances, s'imaginérent que Chalcis subiroit le joug avec la même facilité. Le courage du Gouverneur & sa fidélité firent échouer l'entreprise. Attale I, après la levée du siége de Chalcis, forma celui de Cynus, bourgade dépendante des Locriens. Il manqua d'y être surpris. Pendant qu'il étoit occupé à exiger les sommes, qui lui avoient été promises, on vint l'avertir que Philippe s'approchoit; & à peine eut-il le tems de regagner ses vaisseaux. Des affaires plus importantes le rappellérent alors dans ses États. Philippe avoit eu l'habileté d'engager Prusias dans ses intérêts; & ce Prince menaçoit le royaume de Pergame. Nous ne rapporterons pas ici les événemens de cette guerre; on ne les trouve décrits, ni dans Polybe, ni dans aucun des Historiens, dont les ouvrages sont venus jusqu'à nous.

Attale I étoit encore en Asie, lorsque les Romains, réduits à de fâcheuses extrêmités, s'avisérent, la dernière année de la 143e Olympiade, de consulter les livres Sibyllins. On crut y voir que le seul moyen de chasser les étrangers de l'Italie, étoit de transporter de Pessinunte à Rome, la statue de la mere des dieux. Le Sénat s'assembla; & comme le nom Romain étoit peu connu en Asie, il fut arrêté, qu'on enverroit une superbe ambassade au roi de Pergame. Le choix tomba sur cinq personnes toutes distinguées, & par leur mérite, & par les emplois, que la plûpart avoient exercés. Un égal nombre de vaisseaux de guerre eut ordre de les escorter. Il allérent d'abord à Delphes; & le dieu répondit que l'amitié d'Attale I feroit réussir les choses au gré de leurs souhaits. Ce Prince les reçut avec une magnificence véritablement royale. On leur fit des honneurs extraordinaires; & les Pessinuntins, à la priere d'Attale I, qui avoit bien voulu accompagner les ambassadeurs jusque-là, leur remirent de bonne grace, la statue, qui faisoit le sujet du voyage. Voilà la manière dont ce fait est raconté par les Historiens. Dans quelles sources Ovide a-t-il donc puisé qu'Attale I avoit refusé d'abord de se prêter aux vives instances des Romains; & qu'ils n'en auroient rien obtenu sans un tremblement de terre, qui survint tout à coup? Ce Poëte insinue que les ambassadeurs eurent leur première audience dans la ville de Pessinunte; & en cela, il est encore directement contraire à toute l'Antiquité.

Vers la fin de cette année, ou au commencement de la suivante, les Étoliens firent la paix avec Philippe; mais les Rhodiens, irrités contre ce Prince pour de justes raisons, se liguérent avec Attale I, & déclarérent la guerre au roi de Macédoine. Attale I se re-

tira depuis dans l'isle d'Égine ; & de-là il vint au port du Pirée, dans la vue d'engager les Athéniens à se liguer, avec les autres confédérés. De semblables projets y avoient conduit des ambassadeurs de la part des Romains. Ils assurérent Attale I, que la République étoit déterminée à porter la guerre dans les États de Philippe. Le bruit de l'arrivée de ce Prince s'étant répandu dans Athènes, on lui députa les principaux Magistrats ; & les habitans, à l'envi, hommes, femmes & enfans, vinrent à sa rencontre. A peine avoit-il passé le Dipyle, que les prêtres se placérent à sa droite, & les prêtresses à sa gauche. Tous les temples étoient ouverts, & il n'y en avoit pas un seul, où l'on n'immolât des victimes. On ne s'en tint pas là. Il fut ordonné que désormais une des tribus de l'Attique s'appelleroit Attalide, du nom de ce Prince.

Cependant, on indiqua l'assemblée du peuple, & on supplia le Roi de vouloir bien l'honorer de sa présence. Il s'en excusa, sous prétexte que la modestie ne lui permettoit pas même de faire une legére énumération des bienfaits, dont il les avoit comblés, depuis le commencement de son régne. On le pressa vainement ; il ne fut pas possible de vaincre sa résistance. Les députés obtinrent enfin qu'Attale donneroit, par écrit, les conseils, qu'il jugeroit les plus convenables au bien public dans la conjoncture présente. Le mémoire fut lu en pleine assemblée. Il y exposoit les divers avantages que les Athéniens devoient naturellement se promettre de l'alliance, les forces des confédérés, & la foiblesse de Philippe, qui ne pouvoit opposer à tant d'ennemis que des armées peu considérables. Il exhortoit ensuite les Athéniens à ne pas laisser échapper une occasion si favorable ; qu'autrement la paix se feroit sans eux, & que n'ayant pas eu part au danger, ils n'en auroient point aux conquêtes.

Ces réflexions étoient solides & judicieuses ; mais, l'affection des Athéniens pour Attale I leur ajoûtoit un nouveau poids ; & il fut arrêté, d'un consentement unanime, que les propositions des alliés seroient acceptées. Philippe ne tarda pas à s'en venger. Nicanor, un des généraux Macédoniens, fit le dégât dans l'Attique, & pénétra jusqu'à l'Académie. Les ambassadeurs Romains, témoins de ce triste spectacle, lui demandérent une entrevue. La conférence se tint. Ils commencérent par déclarer que l'intention du Sénat étoit d'entretenir la paix avec le roi de Macédoine ; que le tout néanmoins dépendoit de deux conditions ; la première, que Philippe cesseroit d'inquiéter les peuples de la Gréce ; la seconde, qu'il répareroit les dommages, qu'Attale I avoit injustement soufferts dans le cours de la guerre.

La flotte du roi de Pergame se joignit à celle des Romains, la première année de la 145e Olympiade. Lucius Apustius & lui s'emparérent de l'isle d'Andros. Il en

fut mis en possession ; la plûpart des habitans l'avoient abandonnée. Sa libéralité & ses promesses réveillérent en eux l'amour de la patrie, & ils y retournérent presque tous. La flotte des confédérés prit ensuite la route d'Oréum. On travailla fortement aux préparatifs du siége ; & dans cet intervalle, Attale I s'empara d'Égéléos. Oréum fut réduit avec la même facilité. Les armées s'étant séparées, il vint à Athènes, & après avoir assisté à la célébration des mystéres de Cérès, il repassa dans ses États.

Des affaires importantes l'y appelloient. Antiochus le Grand, à la sollicitation de Philippe, sans doute, songeoit à faire revivre les droits de ses ancêtres sur le royaume de Pergame. L'entreprise lui paroissoit aisée. Attale I avoit sur les bras un ennemi redoutable, & ses forces étoient partagées. Persuadé de la nécessité de les rassembler, il envoya des ambassadeurs à Rome. On leur donna audience ; & ils représentérent au Sénat, qu'Antiochus se préparoit à fondre, avec une puissante armée, sur les provinces soumises à Attale I ; que ce Prince, dans un danger si pressant, avoit besoin de toutes ses troupes ; & qu'il espéroit que la République, ou lui accorderoit la permission de les retirer, ou se chargeroit elle-même de défendre Pergame, avec ses propres légions. On leur répondit que la coûtume du peuple Romain étoit de ne jamais retenir les armées des alliés, au préjudice des alliés mêmes. A l'égard de nos légions, ajoûta-t-on, elles ne sçauroient combattre sous les étendards d'Attale I, sans violer les traités, que nous avons faits avec le roi de Syrie. Cependant, le Sénat est dans la résolution d'interposer ses bons offices auprès de lui, & de l'engager à ne point inquiéter un Prince, qui a si bien mérité de la République. Les Romains, à en juger par la suite des faits, vinrent heureusement à bout de rétablir la bonne intelligence entre ces deux Souverains.

En effet, la flotte de Lucius Quintius & celle d'Attale I, forte de vingt-cinq quinquéremes, se joignirent à Andros, la troisième année de la 145e Olympiade. Ils appareillérent pour l'isle d'Eubée. On entreprit le siége d'Erythrée, qui ne fit pas une longue résistance. Celui de Carystos ne coûta guere davantage aux confédérés, qui, après la réduction de ces places, allérent mouiller au port de Cenchrée. Les Achéens avoient alors convoqué un conseil de toute la nation. On y envoya des ambassadeurs, avec ordre de mettre tout en œuvre pour les détacher du parti de Philippe. Ce Prince avoit beaucoup de partisans dans l'assemblée ; & ce ne fut qu'après beaucoup de débats, que les membres, qui la composoient, se déterminérent à entrer dans la ligue. Le traité conclu, les alliés assiégérent Corinthe ; & cela, contre le sentiment d'Attale I. Il exposa envain les difficultés de ce projet, la force des remparts & le nombre des soldats, qui les défendoient. Lucius Quintius néanmoins s'opi-

niâtra à vouloir emporter la place, & après avoir perdu bien du monde & bien du tems, il se vit contraint de se retirer au port du Pirée.

Le roi de Pergame, au retour de cette expédition, fit partir pour Rome des ambassadeurs, qui présentérent de sa part au Sénat, une couronne d'or du poids de deux cens quarante-six livres, & le remerciérent de ce qu'Antiochus, à la sollicitation des Romains, avoit abandonné le dessein de porter la guerre dans les États de leur maître. Cependant, Philippe, dont tant d'ennemis ébranloient la constance & la fermeté, pria Flaminius de lui accorder une entrevue. La conférence se tint près de Nicée. Le Macédonien y vint accompagné des principaux Seigneurs de sa cour. Attale I y envoya aussi des ambassadeurs. Mais, les parties se séparérent plus aigries que jamais. Quelque tems après, Nabis, tyran de Lacédémone, ayant reçu de Philippe, la ville d'Argos, qui faisoit depuis long-tems l'objet de ses desirs, proposa néanmoins à Flaminius de s'aboucher avec lui. Le Consul y consentit, & fit prier Attale I, qui étoit dans l'isle d'Égine, de vouloir bien assister à la conférence. Il partit sur le champ; & ayant appris que Flaminius devoit se transporter à Argos: » Il » ne convient point, dit-il, que » vous fassiez une semblable dé» marche. C'est au Tyran à venir » vous trouver. « Cet avis fut suivi. On s'assembla à Mycénica, inutilement néanmoins; personne ne voulut se désister de ses prétentions.

Attale I prit ensuite la route de Sicyone, ville, dont les habitans lui étoient entièrement dévoués. Obligés par des besoins pressans, d'engager un champ consacré à Apollon, ils avoient eu recours au roi de Pergame, qui le retira de ses propres deniers. Les Sicyoniens alors signalérent leur reconnoissance. Ils lui érigérent une statue de dix coudées, qui fut posée près de celle d'Apollon. Attale I, dans ce voyage, leur donna de nouvelles marques de sa libéralité. Il leur fit présent de dix talens & de dix mille mesures de bled. Flaminius & ce Prince vinrent à Thèbes, la dernière année de la 145e Olympiade. La plûpart des Béotiens étoient dans les intérêts de Philippe. Attale I entreprit de les en détacher. Il commença son discours, avec beaucoup de véhémence. Il ne put le finir. Une attaque d'apoplexie le surprit tout à coup. On le porta à son logis; & lorsque sa santé fut un peu rétablie, il s'embarqua pour Pergame. Il y mourut après un régne de quarante-quatre ans. Il en avoit soixante-douze. Les Grecs ne le regrettérent pas moins que ses propres sujets; & comment ne pas regretter un Prince, qui rassembloit en sa personne les qualités les plus éminentes?

DIGRESSION

*sur le Portrait d'*ATTALE I.

Polybe nous a laissé de ce Prince le portrait suivant. » Il est juste, » dit-il, conformément à la mé» thode que j'ai observée jusqu'à

» présent, de donner à Attale I » les louanges, qui lui sont dues. » De tous les avantages extérieurs, qui pouvoient lui frayer » le chemin du trône, il n'avoit » que les richesses en partage; & » les richesses véritablement, » quand on les emploie avec sagesse & avec courage, contribuent infiniment au succès des » entreprises les plus difficiles. » Que si les vertus, dont on a » parlé, ne marchent pas à la » suite de ces mêmes richesses, » elles deviennent la source de » plusieurs disgraces, en un mot, » de la perte de celui qui les possède; car, elles engendrent la » jalousie, exposent à des embûches continuelles, & concourent presque toujours à la corruption de l'esprit & du corps. » En effet, il y a peu de personnes, qui puissent, à la faveur » de l'opulence, se garantir de » pareils malheurs. Aussi ne sçauroit-on assez admirer la grandeur d'ame d'Attale I, qui ne » fit usage de ses trésors que pour » parvenir à la royauté, le comble & le faîte de l'élévation. » Ce Prince jetta les fondemens » de la sienne, & par les bienfaits qu'il répandit sur ses amis, » & par ses exploits guerriers. » Ayant défait les Gaulois, la » plus formidable & la plus belliqueuse des nations de l'Asie, » dans les premières années de » son administration, il ne balança point à prendre le titre » de Roi. Il vécut soixante-douze ans, & en regna quarante-quatre. Sa conduite, à l'égard de sa femme & de ses enfans, fut toujours pleine de retenue & de dignité. Fidele dans » les engagemens, qu'il avoit » contractés avec ses amis & avec » ses alliés, il termina sa course » dans le tems même qu'il travailloit à exécuter le projet du » monde le plus glorieux. C'étoit » de rendre à la Gréce son ancienne liberté. Il laissa quatre » enfans tous dans l'adolescence. » Ils trouvérent, graces aux soins » de leur pere, les affaires de la » monarchie en si bon ordre, que » son petit-fils même jouit de la » puissance souveraine paisiblement & sans trouble. «

Les quatre enfans, dont on vient de parler, sont Eumène, Attale, Philetère & Athénée. Attale I les avoit eus d'Apollonias, native de Cyzique. Au reste, on a pu remarquer, dans ce portrait tracé par Polybe, que cet Auteur regarde Attale I comme le fondateur du royaume de Pergame. Tite-Live & Strabon pensent de même; mais, M. l'abbé Sévin est d'un sentiment contraire, & il en donne d'excellentes raisons. C'est pourquoi, nous avons cru devoir suivre l'opinion de ce sçavant Académicien.

Ce Prince, aux vertus militaires & politiques, joignoit du sçavoir & des connoissances. Il avoit même laissé des ouvrages de sa façon. Dans l'un d'eux, suivant le témoignage de Strabon, il s'étendoit fort au long sur la description d'un sapin, qui, par sa grosseur & par sa beauté, passoit en ce genre pour une des

plus étonnantes productions de la nature. On ne sçait point aujourd'hui quel étoit le titre de cet écrit. Strabon n'a pas eu soin de nous en instruire. Pline ne marque pas non plus dans lequel des Livres composés par Attale, il avoit puisé une particularité assez singulière, c'est que la prononciation de certains mots empêchoit la morsure du scorpion. Il résulte de tout ceci, que les travaux littéraires de ce Prince rouloient principalement sur l'Histoire naturelle.

Il y a beaucoup d'apparence néanmoins, que d'autres sujets encore avoient occupé sa plume. Nous en jugeons par un morceau de Lysimaque, intitulé : *Des connoissances & de l'érudition d'Attale*; morceau dont Athénée nous a conservé le souvenir, & peu digne de voir le jour, par les flatteries basses & serviles, que l'Auteur y avoit répandues. Ce Lysimaque pourroit bien être un de ces Écrivains, que le roi de Pergame avoit chargés de travailler à l'histoire de sa vie. Le fait est attesté par Pausanias, qui regrette, dans le même endroit, la perte de ces divers monumens. » Il » est arrivé de-là, dit-il, que les » belles actions d'Attale sont au- » jourd'hui ensevelies dans les té- » nébres de l'oubli. »

La bienveillance, dont il honora les gens de lettre, méritoit un peu plus d'attention de la part de ceux, qui se distinguérent dans les siécles suivans. Jamais Prince ne protégea les sciences plus efficacement. Arcésilaüs ressentit, en différentes occasions, les effets de sa générosité ; & on voit encore, dans Diogène Laërce, une épigramme de ce Philosophe à l'honneur de son bienfaiteur. Cet Auteur assure de plus, qu'Attale fit présent à Lacydès, du jardin où s'assembloient ses disciples. Il lui offrit même des établissemens considérables à Pergame. Le Philosophe répondit que les images des Rois ne devoient être regardées que de loin. Il paroît cependant que quelques Sçavans, moins délicats que Lacydès, vécurent à la cour de ce Prince. Athénée en fournit la preuve.

Le poëte Ctésiphon, selon lui, avoit l'intendance des Domaines, qu'Attale possédoit dans l'Éolide; mais, de tous les services, qu'il rendit à la République des lettres, le plus important, sans contredit, est la fondation de la fameuse bibliothéque de Pergame. La gloire de l'avoir commencée lui appartient. C'est du moins la conséquence, qui peut se tirer de quelques passages des Anciens. Si l'on en croit Varron, les rois d'Égypte, dont une si magnifique entreprise avoit excité la jalousie, défendirent le transport du papier. Alors, se fit la découverte du vélin. Or, S. Jérôme la place sous le regne d'Attale I. Il n'est pas le seul de ce sentiment. Tzetzès avance la même chose, ainsi qu'un Écrivain anonyme, dont Saumaise rapporte les paroles dans ses Exercitations sur Pline. L'un & l'autre font honneur de cette invention à Cratès le Grammairien, contemporain d'Attale, & son ambassadeur à Rome. Il y arriva

l'année même de la mort d'Ennius, à ce que prétend Suétone, quoique sans aucun fondement. Car, il est certain que ce Poëte ne cessa de vivre que sous le consulat de Quintus Marcius Philippus & de Quintus Servilius Cépion; c'est-à-dire, la dernière année de la 152e Olympiade; époque, qui ne sçauroit se concilier avec la suite des rois de Pergame. Alors, Eumène II étoit sur le trône.

Au reste, les témoignages qu'on vient d'alléguer, ne sont pas les seuls qui font voir que la bibliothéque de Pergame étoit l'ouvrage d'Attale I. On trouve dans Diogène Laërce, un endroit, qui décide nettement la question. Il prétend qu'Athénodore, intendant de cette fameuse bibliothéque, effaça des livres des Stoïciens, certains dogmes dont la dureté révoltoit les personnes raisonnables. Le même Auteur nous apprend que cet Athénodore étoit disciple de Zénon, qui mourut pendant le cours de la 129e Olympiade; & par conséquent, il ne devoit avoir guere moins de cent ans, lorsqu'Eumène prit les rênes du gouvernement. Auroit-il été en état, dans un âge si avancé, de soûtenir le poids des occupations, auxquelles l'engageoit une bibliothéque naissante? De-là on doit conclure, si nous ne nous trompons, que ce fut Attale qui se reposa sur Athénodore, du soin de former ce nouvel établissement. Nous sçavons bien que Varron & Strabon en donnent toute la gloire à Eumène; mais, peut-être ont-ils voulu insinuer par-là, que ce Prince avoit considérablement augmenté un dépôt si précieux; & que dès-lors, il devoit en être regardé comme le principal fondateur.

Il est donc fort vraisemblable qu'Attale conçut le premier le dessein de rassembler une bibliothéque; & que ses successeurs, à l'envi, travaillérent à l'enrichir. C'est le sens que présente un texte de Strabon, où il est dit que les héritiers de Néléüs cachérent les écrits d'Aristote, dans la crainte que les rois Attalides ne les leur enlevassent. Vitruve, qui fait mention de cette particularité, employe des termes à peu près semblables, & qui prouvent également, avec combien de ferveur ces Princes suivoient un projet si digne de louange. Il n'est donc point étonnant que la bibliothéque des Souverains de Pergame, inférieure véritablement à celle des Ptolémées, qui les avoient prévenus, ait surpassé les divers recueils, dont l'Antiquité nous a conservé le souvenir.

Il est à présumer que chacun des Attalides, jaloux de sa propre gloire, avoit souhaité que le fruit de ses recherches fût gardé dans un endroit séparé. En effet, Strabon reconnoît plusieurs bibliothéques dans Pergame; & en cela, il est d'accord avec Plutarque, qui dit positivement qu'Antoine fit présent à Cléopâtre de toutes celles, qui rendoient cette ville une des plus illustres de l'Asie. Cet Auteur ajoûte que les volumes, dont étoit composé ce dépôt,

pôt, montoient au nombre de deux cens mille ; mais, il fait entendre en même tems, que chaque volume en particulier ne contenoit qu'un ſeul & unique traité. Que ſi cette ſupputation doit avoir lieu à l'égard des bibliothéques de Pergame & d'Alexandrie, comme il eſt naturel de le penſer, l'une & l'autre ne ſçauroient aller de pair, avec cet immenſe recueil de manuſcrits, dont le public eſt redevable à la magnificence de nos Monarques. Nous oublions de marquer que, ſelon le témoignage de Pline, il eſt incertain leſquels des rois d'Égypte ou de ceux de Pergame ont travaillé les premiers à de pareils établiſſemens. Si le doute de cet Écrivain eſt bien fondé, il en réſultera que la bibliothéque, dont il a été queſtion juſqu'ici, eſt même plus ancienne que le regne d'Attale I.

Non content de protéger les lettres, il aima paſſionnément les beaux arts. On lit dans Pline, que ce Prince acheta cent talens un tableau du peintre Ariſtide. Le même Auteur & Vitruve avant lui, rapportent qu'Attale I avoit fait bâtir un ſuperbe palais dans la ville de Tralles. On convient encore que la manière d'employer l'or dans les tapiſſeries eſt une découverte qui lui appartient en propre. Enfin, ſes grandes qualités le mirent fort au-deſſus de ſes prédéceſſeurs ; & aucun de ceux, qui lui ſuccédérent, ne remplit le trône, ni avec plus de gloire, ni avec plus de ſageſſe.

ATTALE II, *Attalus*, (a) Ἄτταλος, fils d'Attale I & d'Apollonias de Cyzique. Il avoit trois freres, Eumène, Philetère & Athénée. Eumène, comme l'aîné de tous, monta ſur le trône de Pergame, à la mort d'Attale I, & il eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom d'Eumène II.

Antiochus le Grand, roi de Syrie, lui ayant offert une de ſes filles en mariage, ce Prince ne témoigna aucune envie de répondre à une telle offre. Attale en fut ſupris, & repréſenta à ſon frere, que rien ne pouvoit lui arriver de plus glorieux, que ſe voir recherché par un Monarque à qui ſes richeſſes, ſes exploits & la vaſte étendue de ſon Empire, avoient mérité, à ſi juſte titre, le ſurnom de Grand. Mais, Eumène lui rendit compte des raiſons de ſon refus ; & Attale, convaincu de la ſageſſe de ſes réflexions, admira la prudence, qui dirigeoit ſa conduite.

L'an 192 avant J. C., Antiochus ayant paſſé l'Helleſpont, Attale, par l'ordre de ſon frere, s'embarqua ſur le champ, & alla en porter la première nouvelle à Rome, où il fut reçu avec tous les égards, que l'on devoit à une

(a) Strab. pag. 624. Tit. Liv. L. XXXV. c. 23. L. XXXVII. c. 43. L. XXXVIII. c. 12, 13. L. XLII. c. 16, 55. *& ſeq.* L. XLIV. c. 13. L. XLV. c. 13, 19, 20. Juſt. L. XXXV. c. 1. Appian. pag. 88. *& ſeq.* Diod. Sicul. L. XXXVI. pag. 354, 356. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 11. Tom. V. pag. 38, 93. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 150. Tom. V. pag. 9. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 235, 243. *& ſuiv.*

personne de ſon rang. On lui fournit un logement & des vivres, aux dépens de la République. On lui envoya, pour préſens, deux chevaux richement équipés, avec l'armure complette de deux cavaliers, cent cinquante marcs de vaiſſelle d'argent, & trente de vaiſſelle d'or.

Attale, de retour à Pergame, commença bientôt à donner des preuves de ſa valeur & de ſa ſageſſe. Eumène ne balança point à lui confier le gouvernement de ſon royaume, pendant qu'il alla lui-même porter les armes en différens lieux. Séleucus, fils d'Antiochus, s'étant approché d'Élée, Attale, averti de ſa marche, le prévint, & couvrit cette ville avec le corps de troupes, qui étoit ſous ſes ordres. Les deux armées ſe harcellérent pendant quelques jours; & les Pergaméniens, fort inférieurs à l'ennemi, avoient été maltraités en pluſieurs rencontres. Ces premières tentatives firent juger à leur général, qu'il y auroit de la témérité à vouloir tenir la campagne. La perte d'une bataille entraînoit celle d'Élée. Il en abandonna les dehors, & jetta toutes ſes troupes dans la place, qui fut bientôt environnée de toutes parts. Mais, Eumène & les Romains vinrent promptement faire lever le ſiége.

L'année ſuivante, le conſul Cn. Manlius étant arrivé aux environs de Pergame, s'aboucha avec Attale, parce qu'Eumène étoit alors abſent. Il lui fut aiſé de perſuader à ce jeune Prince de l'accompagner dans une expédition, où il y avoit de la gloire à acquérir. Il étoit queſtion de marcher contre les alliés d'Antiochus. Le Conſul, ayant pris avec lui les meſures propres à aſſurer le ſuccès de l'entrepriſe, ſe mit en marche. Attale l'atteignit à Magnéſie, à la tête de mille hommes de pied & de deux cens chevaux. La bataille ſe donna; & Attale s'y diſtingua par ſon intrépidité, ſa conduite & ſa modeſtie. Le Conſul, charmé de ſes belles qualités, conçut pour lui une amitié tendre, & la fit éclater dans toutes les occaſions, qui ſe préſentérent.

Pluſieurs années après, le bruit ſe répandit à Pergame, qu'Eumène étoit mort des bleſſures, qu'il avoit reçues dans une embuſcade, qu'on lui avoit tendue ſur le chemin de Cirra au temple de Delphes, où ce Prince devoit ſe rendre. Attale y ajoûta foi un peu trop legérement, & il traita ſur le champ avec la Reine & le Gouverneur de la citadelle. Malgré la réſolution, qu'avoit priſe Eumène, de ne témoigner aucun mécontentement à ſon frere, il ne put s'empêcher, à la première entrevue, de lui reprocher en quelque façon, l'empreſſement avec lequel il avoit recherché Stratonice. Voilà comment le fait eſt rapporté dans Tite-Live. Diodore de Sicile aſſure qu'Attale ne s'en tint point à de ſimples propoſitions. Il épouſa la Reine, & le mariage fut conſommé. Eumène, à ce qu'il ajoûte, n'en parla jamais, ni à l'un, ni à l'autre; & il eut pour ſon frere les mêmes ſentimens de tendreſſe, que par

le passé. Plutarque est d'accord avec cet Historien, sur les principales circonstances ; sçavoir, sur le mariage & sur la consommation du mariage. Selon lui, un officier d'Eumène ayant annoncé à Attale, que ce Prince ne vivoit plus, il ceignit le diadême dans le moment même. La nouvelle ne se confirma point, & on eut bientôt avis que le Roi arrivoit. Attale quitta, sans hésiter, les marques de l'autorité suprême, reprit la pique, & alla au-devant de son frere. Eumène l'embrassa tendrement ; & à en juger par les caresses qu'il lui fit, on auroit dit qu'il ignoroit entièrement ce qui venoit de se passer.

On ne doutoit point que Persée ne fût l'auteur de l'attentat, commis sur la personne d'Eumène. Ce Prince, résolu d'en tirer vengeance, marcha contre l'ennemi. Attale montra, dans cette occasion, beaucoup de courage & de valeur, selon sa coûtume. Bientôt après, il employa tous ses soins à reconcilier son frere avec les Achéens. Attale, depuis, fit un voyage à Rome. Ce fut après l'entière défaite de Persée par Paul Émile, à laquelle il avoit eu part. Le Consul étoit extrêmement satisfait des services de ce Prince ; & les principaux officiers, témoins de sa valeur, s'empressérent à lui donner des marques de leur estime, pendant le séjour qu'il fit à Rome ; ce qui suppose qu'ils étoient de retour de l'armée ; & par conséquent, l'arrivée d'Attale dans cette ville doit nécessairement se rapporter à la seconde année de la 153e Olympiade.

Le motif de cette ambassade étoit de fléchir les Romains, d'obtenir du Sénat les récompenses, que son zéle lui avoit méritées, & d'implorer l'assistance de la République contre les Gaulois, qui désoloient le royaume de Pergame. On lui prodigua les caresses & les honneurs ; & quelques personnes lui insinuérent adroitement que la conduite peu sincère d'Eumène, avoit excité l'indignation de tous les membres de la République ; & que le peuple Romain, bien loin de lui accorder de nouvelles graces, étoit dans la disposition de le priver de celles, qu'il tenoit de sa libéralité. » Profitez d'une » circonstance si favorable, ajoû- » térent-ils. Le Sénat est charmé » de votre fidélité ; & il ne vous » refusera aucune des demandes, » qui tourneront au désavantage » d'un Prince, sur l'amitié duquel » on ne sçauroit désormais comp- » ter. « Des discours si artificieux réveillérent dans le cœur d'Attale, des mouvemens d'ambition que la tendresse fraternelle avoit étouffés jusqu'alors. Ceux, qui travailloient à le séduire, étoient la plûpart gens de la première considération. Sûr d'en être puissamment appuyé, il leur promit de parler dans le Sénat, conformément aux avis, dont ils avoient bien voulu l'honorer. Eumène avoit prévu ce qui pouvoit arriver ; & persuadé que les esprits les plus modérés ne sont point à l'épreuve de certaines séductions, il avoit engagé le médecin Stratius à passer en Italie, quelques jours

après le départ d'Attale.

C'étoit un homme de tête, capable des plus importantes affaires, & qui, à une rare prudence, joignoit le talent de ramener à ses propres sentimens ceux mêmes qui en paroissoient les plus éloignés. Un courtisan, tel que nous venons de le décrire, eut bientôt démêlé les plus secrétes pensées du Prince; mais, ce ne fut pas sans peine qu'il le désabusa de ces flatteuses espérances, qui l'occupoient tout entier. Il lui remontra que le diadême & le nom de Roi seul mettoient quelque différence entre Eumène & lui; que son autorité étoit respectée dans toute l'étendue de l'Empire, autant que celle du Souverain; que son frere n'avoit pas d'enfans; qu'il étoit infirme, & qu'une si belle succession le regardoit incontestablement. » Examinez la situation où » le royaume se trouve maintenant, continua-t-il. La maison » royale bien unie arrêtera difficilement la fureur des Gaulois. » Si la discorde vient au secours » de l'ennemi, c'en est fait de la » Monarchie. Eumène perdra infailliblement ses États; & vous » serez, vous & vos freres, exclus à jamais d'une couronne, » qui doit bien-tôt vous appartenir. « Ces raisons étoient sans réplique; & Attale, qui en sentit la force, se borna dans son audience à complimenter le Sénat sur la défaite de Persée, à représenter, en peu de mots, la vivacité de son zéle dans le cours de cette guerre, & à implorer l'assistance de Rome contre les Gaulois. Il finit par supplier la compagnie de le mettre en possession des villes d'Énus & de Maronée.

Le silence d'Attale, par rapport au partage du royaume, surprit extrêmement le Sénat. On s'imagina d'abord que ce Prince avoit jugé à propos de ne s'ouvrir sur une affaire si délicate, que dans des conférences particulières; & là-dessus on lui répondit que la République enverroit des ambassadeurs en Asie, & qu'elle lui accorderoit avec joie les places, qu'il avoit demandées. On lui fit ensuite des présens superbes & magnifiques. Cependant, il partit de Rome, sans prendre congé de personne; & les Romains, fâchés de se voir frustrés de leurs espérances, déclarérent qu'Énus & Maronée jouiroient désormais de la liberté.

Quelques années après, mourut Eumène II. Le testament de ce Prince & les vœux des peuples élevérent Attale sur le trône de Pergame. Le Roi défunt, à la vérité, avoit laissé un fils; mais, il étoit à peine sorti de l'enfance, & les besoins de l'État demandoient un Prince capable, par son habileté, de détourner les malheurs, dont la Monarchie étoit menacée. Démétrius & Prusias en méditoient la conquête; & les autres Souverains de l'Asie étoient prêts à seconder les efforts de ces deux puissances. Enfin, tout concouroit à la décadence de la maison des Attalides. Les Romains, autrefois leur plus ferme appui, les abandonnoient à la merci de tant d'ennemis; & Ariarathe, le

feul qui eût refusé constamment de se détacher des intérêts d'Eumène, fuyoit devant Oropherne, que les armes victorieuses de Démétrius avoient mis en possession de la Cappadoce. Telle étoit la situation des affaires à la mort d'Eumène II. Il auroit été dangereux de mécontenter Attale dans de pareilles conjonctures. Eumène, qui en sentoit toutes les conséquences, le déclara son successeur. Un choix si judicieux fut le salut de la patrie. La valeur du nouveau Monarque, sa générosité & sa modestie lui avoient concilié l'amitié des plus illustres citoyens de Rome; & bientôt, par leur crédit, il regagna la confiance du Sénat.

Le commencement du régne d'Attale II tombe sur la fin de la 155e. Olympiade. Ce fut à peu près dans ce tems-là, qu'il s'unit avec Stratonice veuve d'Eumène II. L'amour eut bien autant de part à ce mariage, que le desir d'exécuter le testament de son frere. On a vu ci-dessus, que sur les bruits, qui se répandirent en Asie de la mort de ce Prince, Attale fit proposer à la Reine de l'épouser. Soit tendresse de sa part, soit ambition, elle se rendit, sans balancer un moment, aux empressemens de son beau-frere. Eumène II, à ce que rapportent quelques Auteurs, sçut dissimuler le chagrin, que devoit lui causer une conduite si peu régulière; & parvenu à la fin de sa carrière, il disposa en faveur d'Attale, & de son royaume, & de sa femme. La politique dirigea cet arrangement; & Eumène se flatta que la reconnoissance de son frere & les soins de la Reine, placeroient un jour sur le trône, le fils qu'elle lui avoit donné. Les vues secrétes du roi de Pergame sembloient d'autant plus justes, que Stratonice étoit d'un âge à ne plus espérer d'enfans. Ses noces furent célébrées la première année de la 148e Olympiade. Elle avoit alors au moins 13 ans, & 45 par conséquent, lorsqu'Attale l'épousa. Si l'on écoute Plutarque, ce Prince eut plusieurs enfans de Stratonice, dont il ne voulut élever aucun, & par reconnoissance & par respect pour la mémoire de son prédécesseur. Mais, à parler vrai, une action si barbare est peu croyable de la part d'un Monarque de qui les Anciens vantent la douceur, l'humanité & le bon naturel.

Attale signala les commencemens de son régne par le rétablissement d'Ariarathe sur le trône de Cappadoce. La promptitude avec laquelle Attale II conduisit cette expédition, déconcerta les mesures de Prusias, roi de Bithynie, & de la République de Selge, son alliée. Le mécontentement des Cappadociens étoit général; & à l'approche d'Ariarathe, tous les peuples retournérent sous l'obéïssance de leur ancien maître. Une révolution si subite donna le tems à Attale II de repasser dans ses États & d'en couvrir les frontières. Prusias vint l'y chercher, & remporta sur lui une victoire des plus complettes.

Les hostilités ne se bornérent pas là. Elles continuérent jusqu'à

ce que les Romains employérent leur médiation pour réconcilier les deux Princes ennemis. Le traité portoit que Prusias livreroit incontinent à Attale II, vingt vaisseaux ; & que dans vingt années, il payeroit au roi de Pergame la somme de cinq cens talens ; & que les deux Monarques rentreroient chacun en possession des païs qui lui avoient appartenu avant le commencement de la guerre. On stipula dans ce même traité, que Prusias dédommageroit les habitans de Méthymne & ceux de quelques autres villes, des pertes que leur avoient causées les troupes de Bithynie ; & les Arbitres les évaluérent à cent talens. Il y a bien de l'apparence que ces conditions ne satisfirent aucune des parties. Les députés, conformément aux maximes de la République, en diminuant la puissance de Prusias, n'avoient point augmenté celle d'Attale II. Les bornes du royaume de Pergame étoient toujours les mêmes.

Quelque tems après, Attale, dont les Priéniens avoient encouru l'indignation, aigrit Ariarathe ; & les troupes des deux Rois firent d'affreux dégâts dans le territoire de Priene. Les Romains & les Rhodiens intercédérent en faveur de cette République. Ariarathe fut inflexible ; & les Priéniens, victimes de la probité, se virent contraints de subir les conditions, qu'il plut au plus fort de leur imposer. Le succès de cette guerre ne donnoit que de médiocres inquiétudes aux Princes ligués. Un projet bien plus important les occupoit dans ce tems-là même; c'est la dernière année de la 156e Olympiade. Héraclide de Byzance avoit eu l'habileté de persuader au Sénat, qu'Alexandre Balas étoit fils d'Antiochus Épiphane; & les Romains, en conséquence, promirent à Alexandre Balas de l'aider à remonter sur le trône de ses ancêtres. Attale & Ariarathe n'avoient garde de laisser échapper une si belle occasion de perdre Démétrius, dont ils redoutoient, & la puissance, & la mauvaise volonté. Alexandre Balas, soûtenu donc des forces de Pergame, de Cappadoce, & même de celles d'Égypte, présenta la bataille à Démétrius & la gagna.

Le roi de Pergame, tranquille désormais de ce côté-là, forma le dessein de se défaire de Prusias, le seul ennemi qui lui restât alors. Nicoméde, l'aîné des enfans de Prusias, lui parut un sujet propre à servir sa passion. Ce jeune Prince, en effet, sans aucun respect pour les loix de la nature, immola son pere à son ambition. C'est un fait, dont conviennent Diodore de Sicile, Tite-Live, Justin & Appien. Attale probablement eut beaucoup de part à cet exécrable parricide. Il avoit, par ses artifices, fomenté la révolte ; & il lui étoit également important, & de se défaire de Prusias, l'ennemi irréconciliable de sa maison, & de placer sur le trône de Bithynie, un Prince, qui lui fût redevable de la couronne. Sigonius, d'après Tite-Live, rapporte ce fameux événement à la troisième année de la 157e Olympiade ; & le sen-

timent de ce Critique nous paroît très-vraisemblable.

Le royaume de Pergame ne jouit pas long-tems du repos, que sembloit devoir lui procurer la mort de Prusias, Monarque inquiet & toujours prêt à envahir les frontières de ses voisins. Attale, l'année suivante, eut une guerre fâcheuse à soûtenir contre Diégulis; il régnoit dans un canton de la Thrace. On sçait que ce vaste païs étoit partagé en plusieurs souverainetés. Les Canes formoient celle de Diégulis. Prusias avoit épousé sa fille. Les larmes de cette Princesse l'animérent à la vengeance, & il traita avec la dernière cruauté les habitans d'une ville, dont il s'étoit emparé.

Attale II tint une conduite, directement opposée à celle de l'ennemi. Sa modération envers les prisonniers lui gagna le cœur des Canes; & la plûpart des Grands de la nation, las d'obéir à un maître, qui faisoit consister la grandeur du pouvoir suprême à verser des torrents de sang, se retirérent à la cour d'Attale II. Il les combla de caresses & de présens; & eux, de leur côté, lui frayérent le chemin, suivant toutes les apparences, à la conquête du royaume de Diégulis.

La guerre de Thrace n'empêcha pas Attale II d'envoyer en Macédoine une partie de ses troupes. Elles y joignirent les Romains, qui, sous la conduite de Q. Cécilius Métellus, défirent Andriscus, la première année de la 158e Olympiade. Les secours d'Attale II hâtérent aussi la prise de Corinthe. Le général Romain dépouilla cette ville de ses plus riches ornemens, & fit présent au roi de Pergame de plusieurs excellens tableaux. Pausanias assure qu'on les confia à Philopœmen. Attale II lui avoit déféré le commandement de ses troupes. Il étoit le dépositaire des secrets de ce Prince, & le ministre de ses plaisirs. La facilité, avec laquelle il s'y livra dans sa vieillesse, le rendit extrêmement réplet; & désormais incapable d'affaires, il en abandonna le maniement au favori; & cela, à un tel point, que les Romains demandoient, par dérision, à ceux qui arrivoient d'Asie, si le roi de Pergame avoit encore quelque crédit auprès de Philopœmen.

C'est de Plutarque qu'on tient une circonstance si singulière. Il ajoûte qu'Attale II passa les dernières années de son règne dans la mollesse & dans l'oisiveté. Le Sénat profita de sa foiblesse; & ce Prince, si l'on en croit Mithridate, essuya de la part de la République, des traitemens que de vils esclaves auroient à peine supportés. Son neveu, qui s'ennuyoit de lui voir occuper une place, sur laquelle il croyoit avoir des droits légitimes, le fit empoisonner. Nous disons son neveu, parce que Lucien accuse mal à propos de ce crime, le fils d'Attale même. Ce Prince n'a jamais eu d'enfans. Il mourut vers l'an 139 avant J. C., âgé de quatre-vingt-deux ans, la vingtième année de son règne, & le jour même qu'il étoit venu au monde.

DIGRESSION

sur le portrait d'ATTALE II.

Le royaume de Pergame, à la mort d'Eumène II, se trouvoit sur le penchant de sa ruine. Attale II, semblable à un habile pilote, sçut le garantir de la fureur des vagues, qui le menaçoient de toutes parts. La dextérité de ce Monarque lui regagna la confiance des Romains; & sa prudence, jointe à beaucoup de valeur, rendit inutiles les efforts des Princes jaloux de la prospérité des Attalides. Tant de grandes qualités le firent respecter des étrangers; & ses bienfaits attirérent à Pergame ceux, qui avoient du mérite & des talens. En un mot, il est vrai de dire qu'aucun des Monarques de sa maison ne travailla plus attentivement que lui, au bonheur de ses sujets & à la splendeur du royaume. Il bâtit plusieurs villes considérables. De ce nombre furent Ella, Attalie, Euménéïa & Philadelphie. Ses projets sur Myonnésus ne s'exécutérent point. Dans la vue de l'agrandir, il vouloit y transporter les habitans de Lébédos; mais, le Sénat, à la sollicitation des Téïens, pria le roi de Pergame de ne point forcer les Lébédiens à changer de demeure.

Les dépenses, où devoient nécessairement le jetter de semblables ouvrages, ne l'empêchérent pas de faire sentir aux Sçavans les effets de sa générosité. Ses prédécesseurs les avoient toujours protégés. Il imita de si beaux exemples; & on lit, dans Athénée, que ce Prince ne dédaigna pas d'entretenir un commerce de lettres, avec le philosophe Polémon. En revanche, les plus doctes personnages de son siécle s'empressérent à lui donner des marques de leur reconnoissance; & malgré la perte de ce nombre infini de monumens, victimes de la barbarie & de l'ignorance, on sçait encore aujourd'hui, qu'Apollodore & Biton lui dédiérent, l'un sa chronique, & l'autre son traité des machines de guerre. A l'égard du premier, le fait est incontestable; rien de plus précis que les paroles de Scymnus de Chio. Il y a un peu plus de difficulté par rapport au second; car, on trouve dans les imprimés de Biton πάλαι Βασίλευ, mal à propos cependant; témoins les manuscruits, que M. Gale a consultés, & dans lesquels il prétend avoir lu le nom d'Attale. La preuve, si nous ne nous trompons, est complette. Nous ajoûterons néanmoins qu'Athénée assure positivement que l'ouvrage de Biton, dont il s'agit ici, avoit paru sous les auspices du roi de Pergame.

Il faut convenir que le règne d'Attale II auroit été des plus glorieux, si l'oisiveté, dans laquelle il passa les dernières années de sa vie, n'avoit terni l'éclat de tant de vertus. Nous croyons pourtant que l'inaction, dont on lui fait un crime, mérite de l'indulgence. En effet, un reproche de cette nature tombe moins sur la personne même, que sur les infirmités inséparables de la condition

des hommes. Il eſt peu de gens, qui conſervent de la vigueur dans un âge avancé, & combien de Souverains, illuſtres d'ailleurs, ont vécu quelques années de trop?

Il y en a qui donnent à Attale II le ſurnom de Philadelphe. On ſçait que ce mot Grec veut dire, *qui aime ſon frere.*

ATTALE III, *Attalus*, (*a*) Ἄτταλος, fils d'Eumène II & de Stratonice. Ce Prince étoit à peine ſorti de l'enfance, lorſque ſon pere mourut. On ne crut pas devoir lui confier l'adminiſtration du royaume. D'ailleurs, les circonſtances exigeoient que les rênes du gouvernement ne fuſſent miſes qu'entre des mains capables d'en uſer avec autant de prudence que de valeur. Attale, frere d'Eumène II, qui réuniſſoit ces qualités, fut élevé ſur le trône, & chargé en même tems de la tutele de ſon neveu.

Le nouveau Roi, ou Attale II, l'envoya à Rome peu d'années, après; & comme il lui devoit la couronne, également généreux & reconnoiſſant, il fut toujours dans le deſſein de la faire paſſer ſur la tête de ce jeune Prince. Le moyen le plus infaillible de lui aſſurer ſa ſucceſſion, étoit de mettre les Romains de bonne heure dans ſes intérêts. Il jugea ſagement que la République ſeroit flattée de la démarche, que faiſoit l'héritier préſomptif du royaume de Pergame; que ſa préſence réveilleroit le zéle des anciens amis des Attalides, & contribueroit infiniment à lui en procurer de nouveaux. Attale eut lieu d'être content des égards & de la diſtinction, avec leſquels on traita ſon neveu. Le Sénat ordonna qu'il ſeroit conduit le premier à l'audience. Il y ſupplia la compagnie de lui accorder ſa protection & le renouvellement des traités faits avec ſes ancêtres. Ces demandes ne ſouffrirent aucune difficulté. On lui rendit, & en public, & en particulier, tous les honneurs qui pouvoient convenir à un Prince à peine ſorti de l'enfance. La magnificence avec laquelle les villes Grecques le reçurent à ſon retour, fit connoître à toute la terre, combien le nom des monarques de Pergame étoit cher à la nation.

Il y avoit déjà vingt ans qu'Attale II gouvernoit les États de Pergame, lorſque ſon neveu eut la penſée de ſe défaire de lui, pour monter ſur un trône, ſur lequel il croyoit avoir de légitimes prétentions. La voie qui lui parut la plus ſimple & la plus propre à parvenir à ſon but, ce fut celle du poiſon. Il exécuta ce criminel projet, l'an 139 avant J. C.

La manière, dont Attale III étoit parvenu à la couronne, annonçoit un gouvernement dur & bien différent de celui des Monarques, qui, juſqu'alors, avoient

(*a*) Juſt. L. XXXVI. c. 4. Diod. Sicul. L. XXXIV. pag. 370. Strab. p. 624. Horat. L. II. Ode. XV. v. 5, 6. Plut. Tom. I. pag. 830, 897. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. pag. 11, Tom. V. pag. 114, 196, 197. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 209. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 289. *& ſuiv.*

occupé le trône de Pergame. Devoit-on naturellement espérer que la clémence & la justice régleroient les actions d'un Prince, qui n'avoit pas craint d'empoisonner son oncle & son bienfaiteur ? Les Historiens, d'accord ensemble, assurent que le Roi défunt lui donna jusqu'au dernier soupir, des marques de la plus forte tendresse.

On croit que l'ingratitude d'Attale III fut le motif de la guerre, qui s'éleva entre lui & Nicoméde, roi de Bithynie. Quoiqu'il en soit, Nicoméde essuia plusieurs disgarces dans le cours de cette guerre; les Bithyniens, toujours battus, furent enfin contraints de subir la loi du vainqueur. Attale III ne jouit pas long-tems d'une si belle conquête. Les Romains la lui enlevérent; & le Sénat, toujours attentif à ses intérêts, ordonna que Nicoméde fût remis en possession de ses États. Attale III eut beau représenter la justice de sa cause. Il fallut obéïr. Toute la question maintenant est de sçavoir si le fait, dont il s'agit, mérite quelque croyance. Suidas est le seul des Anciens, qui le rapporte; & son autorité n'est pas toujours bien respectable. On ne sçauroit nier pourtant qu'il ne copie quelquefois de très-bons Écrivains; & cela, sans les nommer. C'est ce que plusieurs sçavans Critiques ont déjà démontré; & nous ne voyons rien dans la narration de ce compilateur, qui doive nous la rendre suspecte.

Le zéle & la fidélité, avec lesquels les peuples avoient servi Attale III dans la guerre de Bithynie, ne suspendirent point le cours de ses cruautés. Il fit périr la plûpart des Grands du royaume, & n'épargna pas même les Princes de son sang. Il répandit dans le public, que les uns & les autres avoient, à l'aide des maléfices, abrégé les jours de Stratonice sa mere & de sa femme Béronice. Rien de plus frivole que ce prétexte; mais, tout est bon à des Princes d'un caractére aussi pervers, que l'étoit celui-ci. La culture des jardins faisoit un de ses principaux amusemens; amusemens qui furent funestes à plusieurs de ses amis. Il leur envoyoit en présent des fruits & des herbes, & ne manquoit jamais d'y mêler du poison. Ce qu'on avance ici, est fondé sur l'autorité de Justin. La dernière de ces particularités, & certainement la plus criminelle, ne se lit point dans Plutarque. Voici ses paroles : » Attale Philo- » métor, dit-il, cultivoit des » plantes venimeuses, telles que » la jusquiame, l'ellébore, la ci- » gue & le dorycnium. Il les se- » moit dans ses jardins, les plan- » toit lui-même, & se donnoit » la peine d'en examiner les sucs, » & d'en recueillir les fruits dans » la saison convenable. « Il nous sembleroit pourtant que ce passage n'est guere plus favorable que le précédent, à la mémoire du roi de Pergame.

Des observations, si curieusement suivies sur la nature des plantes nuisibles aux hommes, conduisent naturellement à penser que ce Prince ne faisoit pas toujours

un bon usage des connoissances, qu'il avoit acquises en ce genre. On apprend de Justin, que l'horreur de tant de crimes acheva de lui troubler la raison. Il ne se revêtit plus que d'habits de dueil, laissa croître sa barbe & ses cheveux, cessa de se montrer en public; & enfermé dans les murs de son palais, il en bannit les plaisirs capables de dissiper les inquiétudes, qui le dévoroient. Enfin, il ne voulut plus entendre parler des affaires du gouvernement.

Ce fut probablement dans ce tems-là, qu'Attale III composa sur le jardinage les livres, dont Varron & Columelle nous ont conservé le souvenir. Les recherches de ce Prince ne s'étoient pas bornées aux plantes seules. Il avoit encore tourné ses études du côté de la médecine; témoins l'emplâtre & le contrepoison, dont Celse & Galien lui attribuent la découverte. Il est à présumer que les Gens de lettres eurent beaucoup de part aux bonnes graces d'un Monarque si attentif à l'avancement des sciences. Nicandre lui avoit dédié un de ses ouvrages. Il ne nous en reste aujourd'hui que cinq vers, dans lesquels le Poëte, par une fade adulation, rapporte l'origine d'Attale III à Hercule & à Hippodamie. Personne cependant n'ignoroit alors que le pere de Philetère, le premier roi de Pergame, étoit de la plus vile condition; & Daphitas, l'homme de son siécle le plus mordant, avoit osé publier dans une épigramme, que la pourpre des Attalides couvroit les cicatrices des coups de fouet, que l'Auteur de cette maison avoit reçus de son maître. Il en coûta la vie à ce Grammairien. Le roi de Pergame le fit crucifier sur le sommet du mont Thorax.

Attale III voulut, sur la fin de sa vie, apprendre l'art de faire des ouvrages de cire & de cuivre. Il entreprit, à peu près dans le même tems, d'élever un superbe mausolée à sa mere. La chaleur, avec laquelle il suivit ce travail, & l'ardeur du soleil, lui causérent une maladie, qui l'emporta dans l'espace de sept jours. Sa tendresse pour Stratonice lui mérita l'épithéte de Philométor. Strabon donne à ce Prince cinq ans de regne. Dans ce cas, sa mort doit être placée vers l'an 134 avant J. C. Il ne laissa point d'enfans de Béronice, sa femme. C'est ainsi que Justin la nomme. Elle est appellée Arsinoé dans Vitruve. Attale & elle, selon le témoignage de cet Auteur, firent entrer les Smyrnéens dans le collége des villes Ioniennes; ce qui ne se peut guere entendre que de la femme d'Attale III. Le premier avoit épousé Apollonias, & le second, Stratonice. Et ces deux Princesses survécurent à leurs maris. Envain voudroit-on examiner lequel de ces deux écrivains, Justin & Vitruve, nous a transmis le véritable nom de la Reine, dont il est ici question. La disette des monumens ne nous permet pas de rien prononcer là-dessus, & il faut avouer d'ailleurs, que la chose en elle-même n'est pas de grande importance.

Au reste, ce fut en la personne d'Attale III, que s'accomplit l'oracle rendu autrefois à son ayeul. Les dieux, consultés sur la destinée de sa maison, avoient répondu que la couronne de Pergame ne passeroit pas jusqu'à ses arrières-neveux. Une partie de la prédiction se lit encore aujourd'hui dans Suidas; & on ne sçauroit douter qu'elle ne soit antérieure de plusieurs siécles à ce Grammairien. Il est constant que Pausanias y fait allusion dans ses Phociques; & de-là, il est naturel de conclure que cet oracle prétendu a été fabriqué quelque tems après la mort du dernier Attale. Ce Prince, qui se voyoit sans enfans, disposa du royaume de Pergame, en faveur des Romains. Mithridate les accuse, dans Salluste, de s'être emparés d'une si ample succession, par des voies injustes & frauduleuses. Et, suivant quelques Critiques, tel est le sens de ces vers d'Horace:

Neque Attali
Ignotus hæres regiam occupavi.

Ces Critiques s'appuyent de l'autorité de son ancien Commentateur. Nous n'en croyons pas leur cause meilleure; du moins, adopterions-nous bien plus volontiers l'explication de Torrentius, qui fait tomber ces paroles, *ignotus hæres*, non sur le peuple Romain, mais sur Aristonic. En effet, l'épithéte d'*ignotus* lui convient en toutes manières. Eumène, son pere, ne l'avoit jamais reconnu; & sa mere, au rapport de Justin, étoit fille d'un joueur de cithare.

Autres Personnages célebres du nom d'ATTALE.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (*a*) l'un des lieutenans de Philippe, roi de Macédoine. Il fit le plus grand de tous les outrages à un jeune seigneur du païs, nommé Pausanias. Non content, en effet, de lui avoir fait violence dans sa première jeunesse, il joignit à cette indignité une ignominie encore plus honteuse. Un jour parmi le vin & la débauche, s'étant fait amener ce jeune homme, il le prostitua non seulement à son incontinence, mais à celle de tous les conviés, & le rendit le jouet & la risée de toutes les personnes de son rang & de son âge.

Attale étoit néanmoins un de ces chefs, sur la valeur & la prudence desquels Philippe comptoit le plus. Et quand ce Prince se crut en état d'aller attaquer les Perses, jusqu'au sein de leurs États, Attale fut choisi, avec Parménion, pour commander les troupes, qui devoient se rendre dans l'Asie mineure.

Pendant qu'on faisoit les préparatifs nécessaires, Philippe, après avoir répudié Olympias, épousa Cléopâtre, nièce d'Attale, laquelle étoit encore très-jeune, mais d'une beauté extraordinaire,

(*a*) Q. Curt. L. VI. c. 9. L. VIII. c. 1, 7. Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 9. Just. L. IX. c. 6, 7. L. XII. c. 6. Diod. Sicul. pag. 558, 563, 564. Plut. Tom. I. pag. 669. Roll. Hist. Anc. Tom III. pag. 530, 559. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 346.

aux attraits de laquelle il ne put résister. Au milieu des réjouissances de la noce, & dans la chaleur du vin, Attale, s'avisa de dire que les Macédoniens devoient demander aux dieux, qu'elle donnât un légitime successeur à leur Roi. A ces mots, Alexandre naturellement colère, irrité d'un discours si offençant : *Quoi misérable*, lui dit-il, *me prends-tu donc pour un bâtard ?* Et en même tems, il lui jetta sa coupe à la tête. Attale repartit de même. La querelle s'échauffe. Philippe, qui mangeoit à une autre table, trouva fort mauvais que l'on troublât ainsi la fête; & oubliant qu'il étoit boiteux, il courut l'épée nue droit à son fils. Mais, heureusement le pere tomba, & les conviés eurent le loisir de se jetter entre deux.

Philippe, cependant, ne perdant pas de vue la conquête de l'Asie, Attale & Parménion partirent pour leur destination; mais, la mort du Roi suivit de près leur départ. L'outrage qu'Attale avoit fait à Pausanias, en fut la cause. Ce Seigneur n'ayant pu obtenir de Philippe la vengeance, qu'il demandoit, l'assassina au milieu d'une pompeuse cérémonie. Alexandre prit les rênes du gouvernement. Démosthène, ennemi déclaré des rois de Macédoine, ne cessa d'invectiver contre le jeune Prince. Il écrivit même lettres sur lettres à Attale dans l'Asie mineure, pour le porter à la révolte. Attale étoit fort disposé à écouter les propositions de Démosthène. Néanmoins, comme il étoit devenu très-suspect à Alexandre, & il sçavoit bien que ce n'étoit pas sans raison, pour effacer de son esprit tous les soupçons, qu'il pouvoit avoir conçus contre lui, & pour mieux couvrir ses desseins, il envoya à ce Prince les lettres de Démosthène. Il ne put pas néanmoins si bien cacher ses intrigues, qu'il n'en transpirât encore quelque chose au-dehors. Hécatée, l'un des commandans d'Alexandre, qu'il avoit envoyé exprès en Asie, le fit assassiner par son ordre. Sa mort rétablit le calme dans l'armée, & étouffa toute semence de division. Cet événement se rapporte à l'an 336 avant J. C. Au reste, Quinte Curse attribue le meurtre d'Attale à Parménion, son collégue, qui ne le commit cependant que par l'ordre du Prince.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (*a*) lieutenant d'Alexandre le Grand. Il commandoit les peuples, appellés Agriens, au témoignage de Quinte Curse. Cet Auteur nous apprend que ce Lieutenant étoit à peu près du même âge que le Roi, & qu'il lui ressembloit assez de la taille & du visage, sur tout à le voir de loin. Ce fut pour cela qu'Alexandre voulant un jour tromper les ennemis, lui fit prendre la robe royale, pour mieux cacher l'exécution d'un projet, qu'il méditoit.

Cet Attale ne sçauroit différer de celui, dont parle Justin, à l'occasion des troubles, qui survinrent

(*a*) Q. Curt. L. IV, c. 13. L. VIII, c. 13. Just. L. XIII. c. 3.

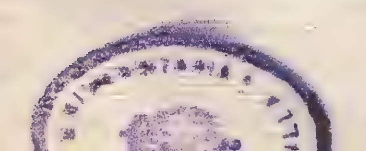
après la mort d'Alexandre. Il fut député avec Méléagre vers les troupes de pied, qui venoient de proclamer Aridée roi, sous le nom de Philippe. Ces deux officiers, oubliant le sujet de leur députation, & ne cherchant qu'à augmenter leur autorité par leur complaisance, se rangérent du parti de la multitude, vers laquelle on les avoit envoyés. Bien plus, Attale dépêcha des gens pour tuer Perdiccas, chef de la faction opposée. Mais, celui-ci se trouva si bien armé, qu'on n'osa pas seulement approcher de lui.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (*a*) beau-frere de Perdiccas, ayant épousé sa sœur, nommée Atalante. Comme il étoit chef de la flotte de Perdiccas, aussi-tôt après le meurtre de ce célebre capitaine, il l'amena jusqu'à la hauteur de Péluse, à l'embouchure du Nil. Mais, dès qu'il eut appris, en arrivant, la mort tragique de sa femme, que les Macédoniens avoient égorgée, il leva l'ancre & vint se réfugier à Tyr, où le Macédonien Archélaüs, préposé à la garde de cette ville, le reçut si favorablement, qu'il lui remit la ville même, & plus de huit cens talens, dont Perdiccas lui avoit confié le dépôt. Attale, se fixant pour lors à Tyr, y recueillit à son tour tous les amis de Perdiccas, qui avoient échappé au massacre, qu'on avoit fait dans le camp de Memphis. Cela se passoit l'an 322 avant J. C.

L'année suivante, Attale fut fait prisonnier par Antigonus, ainsi que Polémon, Docimus, Antipater, Philotas & quelques autres. Ils étoient toujours gardés très-étroitement dans un château imprenable. Mais, enfin quatre ans après, ils crurent pouvoir profiter, pour leur évasion, du voyage qu'Antigonus étoit obligé de faire dans ses Satrapies supérieures, pour y lever des troupes, dont il avoit besoin. Ils gagnérent, en effet quelques-uns de leurs gardes, qu'ils engagérent à délier leurs chaînes; & ayant retrouvé leurs propres armes, eux seuls, au nombre de huit qu'ils étoient, se jettérent vers le milieu de la nuit sur la garnison, composée de quatre cens hommes. S'animant eux-mêmes de la seule pensée, qu'ils avoient eu l'honneur de contribuer aux conquêtes d'Alexandre, ils commencérent par jetter du haut de la citadelle en bas; c'est-à-dire, d'un stade de hauteur, le commandant Xénopithès. Après quoi, massacrant les uns, & faisant fuir tout le reste, ils mirent le feu à toutes les maisons de la citadelle, & reçurent une cinquantaine d'hommes du dehors, qui paroissoient s'intéresser à eux.

Comme le fort étoit pourvu de toutes les munitions nécessaires à leur subsistance & à leur sûreté, ils consultérent entr'eux s'il étoit plus à propos d'attendre qu'Eumène vint les joindre là, ou s'ils feroient mieux de se mettre en li-

(*a*) Diod. Sicul. pag. 647, 650, 651, 679, 690.



berté dans la campagne, pour se joindre eux-mêmes au parti que la fortune paroîtroit favoriser. Les avis se partageant sur cette question, Docimus opinoit pour sortir. Attale disoit qu'ils avoient trop souffert dans les chaînes, pour s'exposer encore aux travaux d'une vie errante & incertaine. Mais, pendant qu'ils en étoient à discuter cette alternative, il s'assembla, des forteresses voisines, une espèce d'armée de cinq cens hommes de pied au moins, & de quatre cens hommes de cheval; & outre cela plus de trois mille hommes des gens du païs de toute espèce, qui, se donnant pour chef un d'entr'eux, formérent d'eux-mêmes le siége du fort. Ainsi, nos prisonniers se voyant enfermés tout de nouveau, Docimus fit la découverte d'un sentier inconnu aux assiégeans, par lequel il fit échapper un homme pour traiter de sa part avec la femme d'Antigonus, nommée Stratonice, qui demeuroit assez près de-là; après quoi, il sortit lui-même du fort, accompagné d'un seul d'entre les siens. Mais, on le trahit de tous les côtés. Stratonice, violant la parole, quelle lui avoit donnée, le fit mettre en prison; & l'homme, avec lequel il étoit sorti du fort, se donna lui-même pour guide aux ennemis, qui s'y emparérent, en assez grand nombre, d'une des tours.

A l'égard d'Attale, quoique ses troupes fussent très-diminuées, elles soûtenoient avec le même courage les assauts, qu'on leur donnoit tous les jours; de sorte qu'après avoir essuyé toutes les allarmes & toutes les fatigues d'un siége de seize mois, ils eurent enfin le malheur d'être pris d'assaut & faits prisonniers de guerre.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (*a*) Syracusain, qui vivoit sur la fin du troisième siécle avant J. C. Marcellus, l'an de Rome 540, se voyant contraint d'abandonner le siége & le blocus de Syracuse, voulut cependant, avant que de prendre ce parti, essayer s'il ne pourroit point se rendre maître de cette ville par quelque intelligence secréte. Il gagna d'abord un esclave, par le moyen duquel il fit entrer dans la conspiration jusqu'à quatre-vingts des principaux de la ville, qui venoient par troupes le trouver dans son camp, cachés dans des filets de pêcheurs. Le complot étoit près de réussir, lorsqu'Attale, de dépit de n'y avoir pas été admis, le découvrit à Épicyde, qui fit mourir tous les conjurés.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (*b*) Philosophe Stoïcien, qui vécut sous l'empire de Tibère. Séneque, dans sa jeunesse, avoit pris les leçons de ce Philosophe; & voici comme il en parle: » Lorsque j'écoutois, dit-il, le » Philosophe Attale & ses véhé» mentes invectives contre les » vices, contre les erreurs, con-

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 23. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 314.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 110.

» tre les maux de la vie ; j'avois » compassion du genre humain, » & j'étois épris d'admiration » pour un homme, qui me sembloit élevé au-dessus de la condition des misérables mortels. » S'il entreprenoit de faire l'éloge » de la pauvreté, & de montrer » combien tout ce qui excéde les » besoins de la nature, est un » poids inutile & onéreux pour » celui qui le porte ; souvent il » me prenoit des saillies de sortir » pauvre de son école. S'il attaquoit la volupté, & louoit un » corps chaste, une table frugale, » un cœur pur & détaché non-seulement des plaisirs illicites, » mais de ceux, qui ne sont que » superflus ; je me sentois porté » à pratiquer une tempérance » universelle. De ces bonnes dispositions, ajoûte-t-il, j'ai conservé quelques restes, parce » que je m'étois prêté à tout avec » une extrême vivacité. «

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, Mathématicien, natif de Rhodes. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu, & les Auteurs parlent diversement de lui. Il a écrit des commentaires sur le poëme d'Aratus.

ATTALE, *Attalus*, Ἄτταλος, (a) roi des Marcomans. Ce Prince vivoit du tems de l'empereur Gallien, qui lui avoit cédé une province pour acheter sa fille. Elle se nommoit Pipa ou Pipara, & tenoit le premier rang parmi les concubines de notre Empereur.

(b) Démosthène, dans une de ses lettres, fait mention d'un Athléte, qui se nommoit Attale. Il y eut un fameux statuaire d'Athènes, qui porta le même nom. Du tems de Pausanias, on voyoit à Argos, dans le temple d'Apollon Lycius, une statue de ce dieu, qui étoit l'ouvrage de ce statuaire.

Certains nomment Attale, Calus, qui étoit neveu de Dédale. *Voyez* Calus.

ATTALIDE, *Attalis*, (c) nom d'une tribu de l'Attique. Elle fut ainsi appellée d'Attale I, roi de Pergame. Ce ne fut là qu'une partie des honneurs, que le peuple d'Athènes décerna alors à ce Prince.

ATTALIE, *Attalia*, Ἀττάλια, (d) ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie, située sur le bord de la mer, vis-à-vis la pointe occidentale de l'isle de Cypre, au-dessus du fleuve appellé Cataracte. Elle prit le nom d'Attale Philadelphe, qui en jetta les premiers fondemens. Entre cette ville & celle de Phasélis, dit Strabon, on montroit, à ce qu'on prétend, Lyrnesse & Thèbes, lorsqu'une partie des Troïques-Ciliciens, chassés du territoire de cette dernière, allérent se réfugier dans la Pamphylie. C'est, ajoûte Strabon, Callisthène, qui le rapporte.

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 443.

(b) Demosth. Epist. X. Pauf. pag. 118.

(c) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 229.

(d) Strab. pag. 667. Actu. Apost. c. 14. v. 24. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 493, 494.

Attalie eut l'honneur de recevoir S. Paul, lorſque cet Apôtre traverſa la Pamphylie. Ce fut là qu'il s'embarqua pour faire voile vers Antioche, ville de Cilicie.

La ville d'Attalie ſe nomme préſentement Satalie; & elle ſe voit auprès d'un golfe, que la mer y forme.

Cette ville eſt connue dans l'hiſtoire des Croiſades. En effet, Philippe de Maizieres, chancelier de Pierre I, roi de Chypre, toujours ardent à procurer des conquêtes ſur les Infideles, engagea ce Prince à s'emparer de la ville de Satalie. Philippe ſe contente de raconter cette priſe en deux mots. » Pierre, dit-il, ayant ſuccédé, inopinément & par miracle, à ſon frere aîné, n'oublia pas la coûtume, qu'il avoit eue dès ſa jeuneſſe, de porter continuellement une épée nue en forme de croix. Il ramaſſa des troupes, paſſa la mer, aborda ſur les terres des Turcs, & prit Satalie, ville d'Aſie, qui paſſoit pour imprénable, & y fit ſon entrée tenant en main ſon tau militaire. Puis, ayant établi le Chriſtianiſme en cette ville, à la place du Mahométiſme, il revint dans l'iſle de Chypre. «

ATTALIE, *Attalia*, Ἀττάλα, (a) autre ville de l'Aſie mineure dans la Lydie. Ce doit être la même, que Pline met dans l'Éolide, qui étoit une province limitrophe de la Lydie; ce qui aura donné lieu aux Géographes d'attribuer la ville d'Attalie tantôt à la Lydie, tantôt à l'Éolide, ſur tout, ſi cette ville étoit ſur les frontières des deux provinces, comme cela paroît certain, d'après la poſition que lui donne Pline. Il en eſt fait mention dans les Notices épiſcopales.

Les habitans d'Attalie ſont appellés Attalenſes, dans le Géographe que nous venons de citer.

ATTALIS, *Attalis*, (b) épithéte par laquelle Lucain a déſigné la ville de Pergame & ſes environs :

..... *Myſia & gelido tellus perfuſa Caïco*
Idalis.

Ce dernier mot a fort embarraſſé les Commentateurs. La difficulté diſparoîtra entièrement, ſi on lit Attalis; leçon, dont les belles actions d'Attale I, ſi je ne me trompe, ſemblent confirmer la vérité.

ATTANES, *Attanes*, (c) roi des Turdétains, peuples d'Eſpagne. Pendant la ſeconde guerre Punique, l'an de Rome 546, & avant J. C. 206, ce Prince donna l'exemple de la révolte contre les Carthaginois, en quittant le camp d'Aſdrubal, avec un grand nombre de ſes ſujets, pour ſe retirer dans celui des Romains; ce qui engagea les gouverneurs de deux places fortes à ſe rendre aux Romains, avec leurs garniſons.

(a) Plin. L. V. c. 30.
(b) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 239, 240.
(c) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 15.

ATTANITES, *Attanites*, (*a*) sorte de gâteaux, qui se faisoient parmi les Grecs. Il ne nous en reste que le nom.

ATTARRAS, *Attarras*, (*b*) lieutenant d'Alexandre le Grand. Quinte Curse fait mention de ce Lieutenant à l'occasion d'une conjuration, formée contre la personne du Roi. Philotas, fils de Parménion, étoit un des chefs de cette conjuration.

Attarras ayant été envoyé, avec trois cens hommes armés vers Philotas, en prit cinquante des plus hardis pour forcer la porte, & commanda aux autres d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque issue dérobée. Mais, soit qu'il sentît sa conscience nette, ou qu'il fût assoupi de lassitude, il dormoit d'un profond sommeil, quand Attarras le saisit; & s'étant éveillé en sursaut, comme on lui mettoit les fers aux mains, il s'écria: *Ah! Seigneur, la rage de mes ennemis a prévalu sur votre bonté.* Après quoi, on lui couvrit le visage, & on l'emmena au palais, sans qu'il dît un seul mot. Ce Philotas fut convaincu & puni de mort.

ATTEIUS, *Atteius*, autrement ATEIUS. *Cherchez* Ateius.

ATTHIS, *Atthis*, Ἀτθὶς, (*c*) fille de Cranaüs, roi d'Athènes. C'est cette Princesse, qui donna son nom à tout le païs; ensorte que ce qu'on appelloit l'Actée, fut depuis nommé l'Attique.

ATTIA, *ou* ATIA, *Attia*, vel *Atia*, (*d*) nom d'une famille Romaine, qui, à ce qu'on dit, descendoit d'Atys, compagnon d'Énée. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette famille étoit originaire de la ville de Cingulum, bâtie sur des rochers dans la province du Picenum, aujourd'hui la manche d'Ancone. Elle étoit, dans l'ordre des chevaliers Romains, du nombre de celles, qui étoient fort attachées au parti populaire.

Charles Patin, sous le titre de la famille Attia, nous explique deux médailles rares, l'une de Marcus Attius Balbus, & l'autre de Quintus Labiénus. Cela lui fait diviser cette famille Attia en deux branches, l'une des Balbus & l'autre des Labiénus. Dans la première branche, il met Marcus Attius Balbus, préteur, natif d'Aricie ville du Latium; lequel, selon Suétone, étoit, du côté de sa mere, proche parent de Pompée, & épousa Julie, l'une des sœurs de César, dont il eut Attia, mere d'Auguste. Dans la seconde branche, Charles Patin met Titus Attius Labiénus & son fils Quintus Labiénus, surnommé le Parthique.

Si Charles Patin a prétendu ne parler que des branches de la maison Attia, dont il nous reste des médailles, il a raison de la diviser ainsi en deux branches seulement. Mais, s'il a voulu dire qu'il n'y avoit que ces deux branches en ce tems-là dans la maison

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 119.
(*b*) Q. Curt. L. VI. c. 8.

(*c*) Pauf. pag. 4. Just. L. II. c. 6.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. X. p. 100. *& suiv.*

Attia, il se trompe; Car, dans le siécle où Jules César a vécu, il y avoit encore d'autres Attius, renommés pour leur éloquence & pour leur valeur. Le premier est un Titus Attius Pisaurensis, qui fut l'accusateur de Cluentius, que Cicéron défendit, & qu'il eut bien de la peine à faire déclarer innocent. Cicéron met ce Titus Attius, natif de Pesaro, au rang des bons Orateurs de son tems, & dit qu'il étoit exact & abondant dans ses discours. Le second est P. Attius Varus, qui se rendit maître de l'Afrique, au nom de Pompée, & qui, s'étant joint au roi Juba, défit Curion, lieutenant de César. Le troisième est un Attius Pélignus, qui, au commencement de la guerre civile, vouloit défendre la ville de Sulmone contre César. Il ne put le faire, parce que les habitans de cette ville ne voulurent pas s'exposer à soûtenir un siége contre un vainqueur, si assuré du succès de ses armes. Le dernier est un Attius Rufus, qui, à la veille de la bataille de Pharsale, accusa Afranius, lieutenant de Pompée, de trahison pour la perte de l'armée d'Espagne.

ATTIA, *Attia*, autrement ACTIA, (*a*) sœur de Jules César, & mere d'Auguste. *Voyez* Actia.

C'est dans la vie de Cicéron, écrite par Plutarque, qu'on lit qu'Auguste, qui porta d'abord le nom d'Octavien, étoit fils d'Attia, sœur de César. Selon M. Secousse, Attia n'étoit pas sœur de César, mais sa nièce, fille de sa sœur. Le fait est incontestable; & la preuve en est d'autant moins nécessaire, qu'il est presque certain qu'il y a une faute de copiste dans le texte, & qu'il faut lire ἀδελφιδῆς, au lieu de ἀδελφῆς. En effet, dans la vie de Brutus, il y a qu'Octavius ἦν ἐξ ἀδελφιδῆς Καίσαρος. Et dans la vie d'Antoine, si on trouve dans un endroit ἀδελφῆς υἱος, on lit dans un autre, qu'il étoit fils τῆς ἀδελφιδῆς.

Si le mot ἀδελφῆς est une faute de copiste, il y a grande apparence qu'elle est très-ancienne dans les manuscrits; car, M. Secousse a remarqué que tous les historiens Grecs modernes, Cédrénus, le Syncelle & Zonare, qui ont pris Plutarque pour leur principal guide, & qui le copient quelquefois, principalement Zonare, disent tous trois, qu'Octavien étoit fils d'une sœur de César.

Rien ne prouve mieux combien il est facile que les copistes aient écrit ἀδελφῆς, que de trouver ce mot ἀδελφῆς dans une phrase de Diphilin, qui est tirée mot à mot de Dion, où il y a ἀδελφιδῆς.

ATTIA [la Loi], *Lex Attia.* (*b*) Cette loi, qui donnoit au peuple la nomination des sacerdoces vacans, fut nommée la loi Attia du nom d'un tribun T. Attius Labiénus, qui la proposa, & qui la fit approuver, suivant le sentiment de tous les Sçavans.

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 883, 910, 922, 994. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 154, 155.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. X. pag. 100.

ATTICA, *Attica*, (*a*) fille du célebre Atticus. Elle fut mariée à M. Vipsanius Agrippa, dont elle eut une fille, que Tibère épousa.

ATTICINUS [MONTANUS], *Montanus Atticinus*. *Voyez* Montanus.

ATTICISME*, *Atticismus*, vel *Atticum*. (*b*) L'Atticisme étoit une certaine délicatesse, qui sentoit l'esprit & le goût particulier de la ville d'Athènes; ou, pour parler d'une manière encore plus claire, l'Atticisme n'étoit autre que cette pureté de langage, ce parler doux & agréable, qui distinguoit les vrais Athéniens de tous les autres peuples.

Cicéron nous en fournit une preuve bien convaincante, quand il dit que depuis long-tems Athènes ne produisoit plus de Sçavans, & n'avoit d'autre gloire que d'être encore le domicile des sciences, que ses propres citoyens avoient abandonnées, & que les étrangers venoient étudier dans son sein, attirés par la réputation d'une ville si florissante. » Cependant, ajoûte-» t-il, le plus ignorant bourgeois » d'Athènes parlera encore mieux » que les plus sçavans Asiatiques, » non qu'il use d'autres mots; » mais, il prononcera avec une » douceur & un agrément, qui » seront tout autres. «

Quintilien ne s'explique pas moins clairement. Il fait consister tout le mérite de l'Atticisme dans les graces naïves du langage Attique; à quoi il attribue cette supériorité, que les Poëtes comiques Grecs ont eue sur tous ceux, qui se sont mêlés d'écrire dans le même genre. La comédie étant une imitation du ridicule des hommes, pour le bien peindre, ces Poëtes trouvoient, dans leur langue, des avantages, que nulle autre langue ne peut avoir. » Car, » pour nous, dit-il, avec nos » Cécilius, nos Plautes, nos Té-» rences, à peine avons-nous » l'ombre de la comédie; & no-» tre langue me paroît si peu » susceptible des graces du lan-» gage Attique, & si peu propre » pour la comédie, que les Grecs » eux-mêmes n'y ont pas eu le » même succès, lorsqu'ils ont » employé un autre idiome. »

Des artisans, des laboureurs, des soldats, des matelots, sont gens grossiers pour l'ordinaire, ignorans, & d'une conception pesante. Il n'en étoit pas ainsi du peuple d'Athènes. Il distinguoit un étranger par le son de la voix. En effet, Théophraste marchandoit quelque chose à une vieille femme d'Athènes, qui vendoit des légumes. *Non, monsieur l'étranger*, lui dit-elle, *vous ne l'aurez point à meilleur marché*. Il fut étrangement surpris de se voir traité d'étranger, lui qui avoit passé presque toute sa vie à Athènes, & qui se piquoit de mieux parler que tout autre. Cependant, c'est à son

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 11.

(*b*) Cicer. de orator. Quintil. L. VI. c. 3. L. XII. c. 10. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 72, 73. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 214. *& suiv.*

langage, qu'elle reconnut qu'il n'étoit pas du païs.

Ceux, qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde l'Atticisme, peuvent consulter le traité de l'Orateur de Cicéron. Il y est parlé de cette matière fort au long. On peut aussi avoir recours à Quintilien, principalement au dixième chapitre du douzième Livre.

ATTICUS [TITUS POMPONIUS], *Titus Pomponius Atticus. Voyez* Pomponius.

ATTICUS, *Atticus*, (*a*) nom que Cicéron avoit donné à un de ses ouvrages. C'étoit en l'honneur de son ami Titus Pomponius Atticus, qu'il l'avoit ainsi appellé. Cet ouvrage est perdu. Nous devons à Pline l'avantage de nous en avoir conservé le nom & le sujet; car, il paroît, d'après le récit de cet Écrivain, que Cicéron traitoit dans son Atticus, des images qu'on avoit coûtume de placer dans les bibliothéques.

ATTICUS [NUMÉRIUS], (*b*) *Numerius Atticus*. Ce Numérius Atticus, qui étoit un ancien Préteur, renouvella, lors de l'Apothéose d'Auguste, l'exemple de ce qu'avoit fait autrefois Julius Proculus, par rapport à Romulus; & il jura qu'il avoit vu l'ame d'Auguste s'envoler au ciel. Livie récompensa son parjure par un présent d'un million de sesterces.

ATTICUS VESTINUS, *Atticus Vestinus*, (*c*) consul l'an de Rome 816 & de J. 65, avec Silius Nerva. Il se forma cette année contre Néron une conjuration, qui, dans peu, s'augmenta considérablement, par l'empressement de ceux, qui y entrérent en foule, Sénateurs, Chevaliers, Officiers, Soldats & Femmes même, tant par la haine qu'on portoit à ce Prince, que par affection pour Pison, qui en étoit le chef.

Cette conjuration ayant été découverte, Néron s'attendoit qu'on chargeroit le consul Atticus Vestinus, dont il connoissoit le caractère violent, & qu'il sçavoit être son ennemi. Mais, les conjurés ne s'étoient point ouverts à ce Magistrat; quelques-uns, parce qu'ils le haïssoient de tout tems; la plûpart, parce qu'ils le connoissoient pour un esprit emporté & intraitable. Au reste, la haine de Néron pour Atticus Vestinus étoit née de la familiarité avec laquelle ils avoient vécu ensemble. Car, Atticus Vestinus avoit eu occasion de connoître à fond la lâcheté de Néron, & n'avoit pu s'empêcher de la mépriser; & l'Empereur n'avoit souffert qu'avec peine la fierté & l'audace d'Atticus Vestinus, qui, souvent, avoit employé contre lui des railleries piquantes & d'autant plus impardonnables, qu'elles étoient fondées sur la vérité. Et tout récemment il avoit encore aigri l'esprit défiant de Néron, en épousant Statilia Messallina, qu'il sçavoit être la maîtresse de ce Prince.

Mais, comme il ne se présen-

(*a*) Plin. L. XXXV. c. 2.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 283.

(*c*) Tacit. Annal. L. XV. c. 48, 52, 68, 69. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 418, 419, 432, 433.

toit point d'accusateurs contre lui, Néron ayant recours à la force, au défaut de la justice, envoya chez Atticus Vestinus, le tribun Gérulanus à la tête d'une cohorte, avec ordre de prévenir les mauvais desseins de ce consul, en se rendant maître de sa maison, où il se tenoit renfermé comme dans une forteresse, à la tête d'une jeunesse choisie disposée à prendre sa défense. En effet, Atticus Vestinus habitoit un palais, qui dominoit sur la place, & affectoit de se faire servir par un grand nombre d'esclaves, tous jeunes & de bonne mine. Il avoit ce jour-là rempli toutes les fonctions du consulat, & il étoit à table avec ses amis sans rien craindre, ou cachant ses allarmes, lorsque les soldats entrérent, & lui dirent que le tribun le demandoit. Atticus Vestinus l'alla trouver dans le moment; & aussi-tôt, on l'enferme dans une chambre; on fait entrer le chirurgien; on lui ouvre les veines; & encore plein de vigueur, on le transporte dans un bain chaud où il expire, sans dire un seul mot pour plaindre sa destinée. Ceux, qui s'étoient mis à table avec lui, furent entourés de soldats, qui les gardérent jusque bien avant dans la nuit, que Néron, pour se divertir, les ayant laissés long-tems dans les appréhensions de la mort, ordonna qu'on les congédiât, en disant qu'ils avoient assez bien payé l'honneur d'avoir été admis à la table d'un Consul.

ATTICUS [Quinctius], *Quinctius Atticus*, (a) Consul, l'an de Rome 820 & de J. C. 69. Au milieu des troubles & des désordres, que causoient les Vitelliens, qui mettoient tout à feu & à sang, Q. Atticus fut arrêté dans le Capitole, trahi par sa dignité, & encore plus par la vanité, qu'il avoit eue de publier des édits aussi honorables pour Vespasien, qu'ils étoient injurieux pour Vitellius. Il fut aussi-tôt chargé de chaînes, aussi-bien que Flavius Sabinus, qui avoit été pris avec lui. On les mena à Vitellius, qui les reçut avec douceur, & sans leur témoigner le moindre ressentiment, malgré les murmures de ceux qui vouloient leur mort, & la récompense du service, qu'ils venoient de lui rendre. Il n'y eut pas jusqu'à la plus vile populace, qui, entendant de loin les cris, que les soldats poussoient contre ces Magistrats, ne demandât le supplice de Sabinus, avec des flatteries pour Vitellius, qu'ils accompagnoient de menaces. Ce Prince étoit debout sur les dégrés du palais, & alloit employer des prieres pour appaiser ces séditieux, lorsque criant encore plus fort, ils lui fermérent la bouche; de sorte qu'ils percérent de coups Sabinus, qu'il fut contraint de leur abandonner, mirent son corps en pièces, puis le traînérent aux Gémonies, après en avoir séparé la tête.

Pour Q. Atticus, le peuple eut

(a) Tacit. Hist. L. III. c. 73. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 235, 236.

beau demander son supplice, Vitellius n'y voulut jamais consentir; & il lui sauva la vie comme par reconnoissance, de ce qu'il avoit pris sur lui la haine de l'incendie du Capitole, pour en décharger les Vitelliens, qu'on accusoit d'avoir causé cet incendie; soit qu'effectivement il en fût l'auteur, ou qu'il eût voulu sauver sa vie par ce mensonge officieux & placé à propos.

ATTICUS [Jule], *Julius Atticus*, (*a*) fils d'Hipparque, suivant Philostrate, & non pas de Plutarque, comme l'a écrit Suidas. On sçait qu'Hipparque avoit de très-grands biens; qu'ayant été accusé d'aspirer à la tyrannie, il fut proscrit, & que ses biens furent confisqués. Cette révolution, dans sa fortune, arriva dans la ville d'Athènes. On en ignore les circonstances.

Jule Atticus, son fils, se trouva, par cette disgrace, dans une fâcheuse situation; mais, un bonheur imprévu lui rendit plus qu'il n'avoit perdu. Il découvrit un riche trésor dans une maison qui lui restoit. Craignant les recherches des officiers du Fisc, il crut en devoir donner avis à l'empereur Nerva. Ce Prince lui répondit qu'il pouvoit faire de ce trésor l'usage qu'il voudroit. Cette lettre ne rassura point entièrement Jule Atticus. Il écrivit une seconde fois à l'Empereur, que ce trésor étoit trop considérable pour un particulier. Nerva lui fit réponse que Mercure lui ayant fait ce présent, il devoit lui appartenir; qu'il étoit le maître d'en user, & même d'en abuser.

Devenu riche par cet heureux hazard, il épousa une femme, dont la dot augmenta sa fortune, au point de le rendre le plus opulent de toute la Gréce. Il fut pere de Tibérius Claudius Hérode Atticus, que Suidas appelle, mal à propos, Julius Hérode. Cet Auteur, accoûtumé à confondre les objets, dit que ce fut Hérode, qui rétablit sa fortune par la découverte d'un trésor, quoique ce soit à son pere que Philostrate attribue cette aventure.

Jule Atticus, rassuré par les lettres de l'Empereur, qui lui avoit laissé la libre disposition de son trésor, vécut dans la plus grande magnificence. Il la fit paroître sur tout dans les sacrifices & dans ses libéralités à l'égard des Athéniens. Il offrit à Minerve une Hécatombe. Il régaloit toutes les tribus & toutes les familles de la ville; & à la fête de Bacchus, il faisoit dresser des lits de lierre près du temple de ce dieu, qui étoit dans l'Académie. Là il faisoit distribuer du vin aux Athéniens, & même aux étrangers, qui venoient prendre part à la fête. Il ne bornoit point ses attentions à la seule ville d'Athènes. Troas, connue aussi sous le nom d'Alexandrie, ville très-célebre, n'avoit point de bains. L'eau de ses puits étoit bourbeuse. Jule Atticus en écrivit à l'em-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 369, 370. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXX. pag. 2. *& suiv.*

pereur Adrien ; il lui représenta combien il seroit honorable, & en même tems nécessaire de venir au secours d'une ville ancienne, qui périssoit faute d'eau. Il s'étendit sur la situation avantageuse de cette place. Il supplia le Prince de vouloir bien accorder trois cens myriades de dragmes, pour mettre ses habitans en état de boire des eaux saines. Il fit souvenir l'Empereur, qu'il avoit encore porté plus loin sa générosité en faveur de quelques villes beaucoup moins considérables que Troas. Adrien reçut très-gracieusement cette lettre. Il accorda la demande de Jule Atticus. Il lui donna même la commission de présider aux travaux nécessaires pour amener des eaux dans la ville. La dépense monta à près du double de ce qu'avoit cru Jule Atticus, ou du moins de ce qu'il en avoit écrit à l'Empereur. Les procurateurs de ce Prince en Asie; c'est-à-dire, les Intendans, que la cour envoyoit pour faire l'emploi des deniers publics, & pour les lever dans les provinces de l'Empereur, représentérent à Adrien, qu'il étoit odieux que toutes les villes d'Asie fussent obligées de s'épuiser en frais pour l'usage d'une seule. L'Empereur en écrivit à Jule Atticus. Il témoignoit dans sa lettre, qu'il étoit mécontent de ce que la dépense avoit été beaucoup au de-là de ce qu'on lui avoit fait entendre. Jule Atticus répondit qu'il le supplioit de ne pas s'inquiéter pour si peu de chose, & qu'il chargeroit son fils de rendre ce qui excéderoit la dépense, que l'Empereur avoit compté faire.

Nous n'oublierons pas de rapporter que Jule Atticus voulut donner, même après sa mort, des preuves publiques de sa générosité & de sa magnificence. Il fit un testament par lequel, il léguoit à chaque Athénien une mine d'argent par chaque année. C'étoient ses affranchis, qui lui avoient donné le conseil d'immortaliser ainsi sa mémoire aux dépens de son fils. Ils haïssoient Hérode Atticus; & d'ailleurs, ils vouloient se faire, auprès du peuple d'Athènes, un mérite de ce bienfait de leur maître.

Le testament ayant été lu, Hérode Atticus en parut très-mécontent. Enfin, il y eut un accommodement entre lui & les Athéniens. Il convint de donner à chaque Athénien cinq mines une fois payées, à condition que la rente d'une mine, assignée par le testament à chaque citoyen d'Athènes, seroit éteinte. Mais, Hérode Atticus trouva le moyen de réduire presque à rien cette gratification. Son pere & ses ancêtres avoient aidé un très-grand nombre d'Athéniens dans leurs besoins. Leurs billets se trouvérent parmi les papiers de la succession de Jule Atticus. Hérode les donna en payement; & il se trouva que plusieurs Athéniens furent obligés de convenir qu'ils lui restoient redevables. Ils furent fort mécontents qu'il eût fait revivre ces dettes; & pour se venger ils donnérent, par dérision, au magnifique stade qu'il fit faire, le nom de Panathénaïque, comme

ayant été conſtruit de l'argent qu'il auroit dû donner à tous les Athéniens.

Nous n'avons point parlé de l'illuſtre origine, que l'on donne à Jule Atticus. Mais, il en eſt dit un mot à l'article de ſon fils.

ATTICUS [HÉRODE], *Herodes Atticus*, étoit, comme on vient de le voir, fils du précédent. *Voyez* Hérode.

ATTICUS, *Atticus*, (*a*) fils d'Hérode Atticus & de Régille. Philoſtrate fait de cet Atticus un étrange portrait. Il aſſure qu'il étoit né preſque ſtupide, & qu'il avoit ſi peu de mémoire, qu'il ne pouvoit pas retenir les lettres de l'alphabet; ce qui fit naître à Hérode Atticus l'idée de faire élever, avec ſon fils, vingt-quatre jeunes gens de ſon âge, à chacun deſquels il donna pour nom une des lettres de l'alphabet; moyennant quoi il apprit ſes lettres. Philoſtrate ajoûte que le jeune Atticus, étant devenu grand, s'adonna au vin & à la débauche; de ſorte qu'il fut ſi odieux à ſon pere, qu'il le deshérita, ne lui laiſſant que les biens de Régille ſa mere.

Mais, une inſcription en l'honneur de Régille juge bien différemment d'Atticus. On y lit que l'Empereur l'honora du titre de Sénateur; que perſonne n'étoit plus éloquent que lui; qu'il étoit nommé à Athènes *la langue d'Hérode*. Il eſt difficile de concevoir qu'un homme, qui auroit approché de la ſtupidité, & dont les mœurs auroient été très-débordées, eût été ainſi loué. Auſſi Saumaiſe, en faiſant réflexion ſur cette contrariété de récit, déclare que l'Auteur de l'inſcription mérite plus de foi, que cent Philoſtrates.

ATTICUS, *Atticus*, Philoſophe Platonicien. Il vivoit dans le ſecond ſiécle de l'Ére Chrétienne, ſous l'empire de Commode. On lui attribue quelques ouvrages hiſtoriques. Il eſt parlé de ce Philoſophe dans Euſébe ſous l'an de J. C. 179.

ATTICUS [C. VETTIUS AUFIDIUS], *C. Vettius Aufidius Atticus*, fut Conſul l'an de Rome 993, & de J. C. 242, avec C. Aſinius Prétextatus. C'eſt ſous leur conſulat, que Gordien ouvrit le temple de Janus, comme Jules Capitolin l'a remarqué dans la vie de cet Empereur.

ATTICUS, *Atticus*. (*b*) Juvénal, dans une de ſes ſatyres, parle d'un Atticus:

Atticus eximiè ſi cœnat, lautus habetur.

On croit, avec raiſon, qu'il s'agit ici de quelque perſonnage de diſtinction, qui, à raiſon de ſon rang & de ſes grands biens, ſe traitoit ſplendidement, ſans qu'on y trouvât à redire. Il paroît même qu'on le louoit de ſa magnificence; au lieu que Rutilus, dont parle enſuite Juvénal, étoit fort blâmé, quand il vouloit ſe traiter magnifiquement. *Si Rutilus, demens.*

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 370. 371. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XXX. p. 22, 23.

(*b*) Juven. Satyr. XI. v. 1, 2.

Cet Atticus devoit être de la famille de Titus Pomponius Atticus.

ATTILIUS, *Attilius. Voyez* Atilius.

ATTILIUS [M.], *M. Attilius*, Duumvir, du tems de Tarquin le superbe. *Voyez* Duumvir.

ATTILIUS [LUCIUS ATTILIUS DE PRÉNESTE], *Lucius Attilius Prænestinus*, l'un des deux maîtres de la troupe des Comédiens, qui jouérent les pièces de Térence.

ATTILIUS GAVIANUS, (*a*) *Attilius Gavianus*. Il en est parlé dans l'oraison de Cicéron pour P. Sextius.

ATTINAS, *Attinas*, (*b*) gouverneur de la Bactriane, du tems d'Alexandre le Grand. Comme quelques bannis de cette province fourrageoient le plat-païs, avec huit cens chevaux Massagétes, Attinas voulut réprimer leur audace; & ne se défiant point des embûches, qu'on lui avoit dressées, il se mit aux champs, avec trois cens chevaux. Mais, les ennemis se cachérent dans un bois, qui bordoit une campagne, & firent paroître seulement quelque peu de gens, qui chassoient des troupeaux, afin que le butin l'attirât dans l'embuscade. Ce capitaine inconsidéré marchant en désordre, ne songeoit qu'à poursuivre sa proye; de façon qu'il n'eut pas plutôt passé la forêt, qu'il fut chargé à l'improviste, & taillé en pièces, avec toute sa troupe.

ATTIQUE, *Attica*, Ἀττική, (*c*) contrée de la Gréce, formant une presqu'isle; car, elle étoit environnée de la mer de tous côtés, excepté au nord-ouest, où elle avoit pour bornes la Béotie & le territoire de Mégare. Encore, ce territoire, dès les premiers tems, fut-il, au rapport de Pausanias, de la dépendance d'Athènes, qui étoit la capitale de l'Attique.

Cette contrée s'appella d'abord Actée ou Actique du nom d'Actée. Elle prit ensuite le nom d'Attique de celui d'Atthis, fille de Cranaüs, roi d'Athènes.

L'Attique étoit un païs sec, qui n'étoit bon que pour l'olivier. Cécrops, en s'y établissant à la tête d'une troupe d'Égyptiens, y porta du bled. Mais, découragé par l'inspection du terrein, il n'essaya pas d'en semer. Il le tiroit de l'Égypte, avec laquelle les besoins de sa colonie l'obligeoit d'entretenir un commerce étroit. Érechthée, conducteur de la seconde, s'étant aussi fixé dans l'Attique, voulut mettre les Athéniens en état de ne plus recourir aux étrangers. Il fit défricher une partie du terrein, & jugeant les campagnes d'Éleusis plus propres au labourage que les autres, il y sema du bled. Les Égyptiens, qu'il amenoit, mêlés avec les habitans, leur apprirent à le cultiver.

Les habitans de l'Attique étoient partagés en différentes tri-

(*a*) Cicer. orat. pro P. Sext. c. 64.

(*b*) Q. Curt. L. VIII. c. 1.

(*c*) Strab. pag. 221, 333, 383, 390. *& seq.* Pauf. pag. 4, 33, 59. *& seq.* Plin. L. IV. c. 7. *& seq.* lib Ptolem. L. III. c. 15. Pomp. Mel. L. II. c. de Thrac. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XXI. p. 87.

bus, dont le nombre varia plus d'une fois. Il n'y en avoit que quatre, lorſque Cliſthène s'empara de l'autorité. Ce Prince en augmenta le nombre juſqu'à dix, qui prirent leurs noms d'autant de Héros du païs, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athènes, & quelques autres villes, bourgs & villages. On y en ajoûta enſuite trois; ce qui faiſoit le nombre de treize. On démembra quelques portions des autres, pour établir les nouvelles; de-là vient que certains bourgs ſe trouvent marqués dans les Auteurs ſous différentes tribus. On choiſiſſoit cinquante perſonnes de chaque tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les juges de la police d'Athènes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée.

Comme il eſt ſouvent fait mention, dans pluſieurs Auteurs, de l'Attique & de ſes tribus, nous avons cru qu'il ſeroit utile d'en donner une connoiſſance particulière. Voici les noms des treize tribus.

Érechthéïde, qui tiroit ſon nom du Roi Érechthée.

Égéïde, à qui Égée, pere de Théſée, avoit donné le nom.

Pandionique, qui fut ainſi nommée de Pandion, roi d'Athènes.

Léontide, qui avoit pour ſon héros, Léon, qui dévoua ſes filles pour le ſalut de ſa patrie.

Ptolémaïde, qui prit le nom de Ptolémée, fils de Lagus.

Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas, fils de Théſée.

Adrianique, qui fut ainſi appellée du nom d'Adrien.

Œnéïde, qui reconnoiſſoit pour ſon héros, Œnée, qui paſſoit pour être fils de Pandion.

Cécropide, ainſi nommée du roi Cécrops.

Hippothoontide, qui avoit été ainſi appellée d'Hippothoon, fils de Neptune.

Aiantide, ou Æantide, tira ſon nom de celui du héros Ajax, fils de Télamon.

Antiochide, qui fut ainſi nommée d'Antiochus, fils d'Hercule.

Attalide, qui s'appella de la ſorte, en l'honneur d'Attale, roi de Pergame.

Il y avoit cent ſoixante-quatorze peuples, ou communautés, qui compoſoient ces treize tribus, comme le témoignent Strabon & Euſtathe. On ſera peut-être bien aiſe d'en connoître les noms. Meurſius en a fait un recueil; mais, il n'eſt pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage ſur les lieux, les rapporte ainſi ſelon l'ordre des noms Grecs.

A.

1. Ἀγγελὴ, *Angele*, étoit un village de la tribu Pandionique, lequel ſe nomme aujourd'hui Angélokirous, & par corruption Ambélokirous; c'eſt-à-dire, les jardins de vignes. Il eſt ſitué à un mille d'Athènes.

2. Ἀγνοῦς, *Agnus*, appartenoit à la tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *agnus caſtus*, qui y croiſſoit en abondance.

* Ἄγραι, *Agræ*, que Meurſius met parmi les peuples de l'Attique, étoit un terroir aux portes

de la ville d'Athènes.

3. Ἀγραυλὴ, *Agraule*, étoit sous la tribu Éréchthéide & prenoit son nom d'Aglaure, fille de Cécrops, premier roi d'Athènes.

* Ἀγχεσμὸς, *Anchesmus*, dont Meursius met les habitans entre les peuples de l'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte, où personne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Ἀζηνία, *Azenia*, dépendoit de la tribu Hippothoontide.

5. Ἀθμονον, *Athmonon*, étoit de la tribu Cécropide. C'étoit le lieu où le roi Porphyrion avoit bâti un temple à Vénus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Ægilia*, de la tribu Antiochide, étoit célebre pour ses bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalidæ*, appartenoit à la tribu Léontide.

8. Αἰξωνὴ, *Æxone*, étoit de la tribu Cécropide. Ce peuple avoit la réputation d'être fort médisant.

9. Ἁλαὶ Αἰξωνίδες, *Alæ Æxonides*, dépendoit de la tribu Cécropide.

10. Ἁλαὶ Ἀραφηνίδες, *Alæ Araphenides*, appartenoit à la tribu Égéide.

11. Ἁλιμοῦς, *Halimus*, de la tribu Léontide, étoit un bourg maritime.

12. Ἀλωπεκὴ, *Alopece*, dépendoit de la tribu Antiochide. C'étoit là qu'étoit né le Philosophe Socrate.

13. Ἀμαξαντεία, *Amaxantea*, étoit de la tribu Hippothoontide.

* Meursius met Ἀμφιαλὴ, *Amphiale*, du nombre des peuples de l'Attique; mais ce n'est qu'un cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Ἀμφιτροπὴ, *Amphitrope*, appartenoit à la tribu Antiochide.

15. Ἀναγυροῦς, *Anagyrus*, de la tribu Érechthéïde, avoit un temple dédié à Cybèle, mere des dieux.

16. Ἀνακαία, *Anacæa*, sous la tribu Hippothoontide.

17. Ἀνάφλυστος, *Anaphlystus*, de la tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, célebre par ses temples de Cérès, de Vénus Coliade, & des déesses Génétyllides, qui présidoient à la naissance des hommes. On estimoit aussi les vases de terre peinte, qui s'y faisoient.

18. Ἀπολλωνιεῖς, *Apollonies*, étoit sous la tribu Attalide.

19. Ἀραφὴν, *Araphen*, de la tribu Égéide.

20. Ἀργιλία, *Argilia*. Hésychius en fait mention, sans marquer sa tribu.

21. Ἅρμα, *Harma*. Étienne de Byzance en parle. Mais, il ne nomme point sa tribu. C'étoit une ville de l'Attique, près de Phyle, vers les frontières de la Béotie.

22. Ἀτηνὴ, *Atene*, de la tribu Antiochide.

23. Ἀφίδνα, *Aphidna*, de la tribu Léontide, païs de l'Adrianide.

24. Ἀχάρνα, *Acharna*, de la tribu Œnéïde. Les habitans de cette ville, gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Aristophane les en raille dans sa comédie, intitulée de leur nom,

Acharnenses. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands ; & les gens y passoient pour grossiers.

25. Ἀχερδοῦς, *Acherdus*, de la tribu Hippothoontide.

26. Ἀχραδοῦς, *Achradus.* Étienne de Byzance en fait mention; mais, il ne parle pas de la tribu.

B.

27. Βατὴ, *Bate*, de la tribu Égéide.

* Meursius met Βελβίνα, *Belbina ;* mais, c'est une petite isle, ou plutôt un écueil, qui ne paroît pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicidæ*, de la tribu Ptolémaïde.

29. Βῆσα, *Besa*, de la tribu Antiochide.

30. Βουτάδαι, *Butadæ*, de la tribu Œnéïde. Il y avoit à Athènes une famille illustre de ce nom, dans laquelle on choisissoit les sacrificateurs de Minerve, protectrice de la ville.

31. Βραύρων, *Brauron*, étoit une petite ville près de Marathon, & peut-être de la même tribu. Elle étoit célebre à cause de son temple de Diane, surnommée Brauronienne. C'est maintenant un hameau, qu'on appelle Urana.

* Meursius met, parmi les peuples de l'Attique, Βριλησσὸς, *Brilessus.* Mais, ce n'est qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττὸς, *Gargettus*, de la tribu Égéide.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dædalidæ*, de la tribu Cécropide.

34. Δειράδες, *Deirades*, de la tribu Léontide.

35. Δεκέλεια, *Decelea*, de la tribu Hippothoontide.

36. Διόμεια, *Diomea*, de la tribu Égéide.

37. Δρυμὸς, *Drymus*, ville du terroir de l'Attique, avec une forteresse, selon Hésychius, qui n'en marque point la tribu.

E.

38. Ἐδαπτέων, *Edapteon*, est nommé dans une inscription, que l'on voit à Paléochori, sur le chemin de Salamine, sans que la tribu soit marquée.

39. Ἐιρεσίδαι, *Eiresidæ*, de la tribu Acamantide.

40. Ἐκαλὴ, *Ecale*, de la tribu Léontide.

41. Ἐλαιεὺς, *Elæeus*, de la tribu Hippothoontide.

42. Ἐλεῦσα, *Eleüsa*, de la tribu Adrianide. Cette isle, qui est présentement inhabitée, est Élissa, ou Laoüsa, dans le golfe d'Égina.

43. Ἐλευσὶς, *Eleusis*, de la tribu Hippothoontide, étoit la patrie du poëte Eschyle.

44. Ἐννα, *Enna*, étoit un peuple de l'Attique, dont on ne sçait pas la tribu.

45. Ἐπιεικίδαι, *Epieicidæ*, de la tribu Cécropide.

46. Ἐπικηφισία *Epicephesia*, de la tribu Œnéïde.

47. Ἐρεχθία, *Erechthia*, de la tribu Égéide, étoit la pa-

trie du célebre Isocrate.

48. Ἐρίκεια, *Ericeia*, appartenoit à la tribu Égéide.

49. Ἕρμος, *Hermus*, étoit de la tribu Acamantide.

50. Ἐροιάδαι, *Eroiadæ*, de la tribu Hippothoontide.

51. Ἐρχειὰ, *Ercheia*, de la tribu Égéide. C'étoit la patrie de Xénophon, qui fut surnommé l'Abeille Attique.

52. Εὐκονθεὺς, *Euchontheus*, se lit sur une colomne à Salamine sans nom de tribu.

53. Εὐπυρίδαι, *Eupyridæ*, de la tribu Léontide.

54. Εὐώνυμος, *Euonymus*, de la tribu Érechthéide.

55. Ἐχελίδαι, *Echelidæ*. Ce lieu n'étoit pas loin du Pirée; mais, on n'en sçait pas la tribu.

Z.

56. Ζωστὴρ, *Zoster*, cap proche de Sunium, consacré à Latone, mere d'Apollon & de Diane. Sa tribu est inconnue.

H.

57. Ἡφαιστία, *Hephæstia*, de la tribu Acamantide, avoit un temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θήβη, *Thebe*, est marquée pour une ville de l'Attique par Étienne de Byzance. Mais, on ignore de quelle tribu elle étoit.

59. Θημακὸς, *Themacus*, est mis sous la tribu Érechthéide par Harpocration, & sous la tribu Ptolémaïde par Phrinicus dans Étienne de Byzance.

60. Θοραὶ, *Thoræ*, étoit de la tribu Antiochide.

61. Θορικὸς, *Thoricus*, de la tribu Acamantide, étoit célebre à cause des émeraudes, qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la tribu Œnéïde, étoit la patrie du poëte Cratès.

63. Θρίων, *Thrion*, ville du païs de l'Attique, dont on ne sçait pas la tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thymoïtadæ*, de la tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonidæ*, étoit une ville de la tribu Ptolémaïde. Mais, elle avoit été auparavant de la tribu Aiantide.

I.

66. Ἰκαρία, *Icaria*, de la tribu Égéide, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers sacrifié une chévre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut aussi chez eux, qu'on inventa l'ancienne comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamadæ*, de la tribu Œnéïde. Meursius croit qu'il faut lire *Hippodameïadæ*, du nom d'Hippodamus, célebre Milésien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionidæ*, de la tribu Égéide.

K.

70. Καλὴ, *Cale*, lieu maritime, où étoit né l'orateur Cécilius. Étienne de Byzance en fait mention; mais, il n'en marque pas la tribu.

71. Κειριάδαι, *Ceiriadæ*, de la tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ὁ ἐντὸς, le Céramique de dedans, étoit un quartier de la ville d'Athènes, où il y avoit plusieurs beaux portiques. C'est pourquoi, c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des courtisannes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, le Céramique ou la Tuilerie de dehors, fauxbourg d'Athènes, où l'on faisoit des tuiles, dont il tiroit son nom. C'est-là qu'étoit l'Académie de Platon. Ce fauxbourg étoit de la tribu Acamantide.

74. Κεφαλὴ, *Cephale*, bourg de la tribu Acamantide, avoit un célebre temple de Castor & de Pollux.

75. Κηδαὶ, *Cedæ*, de la tribu Érechthéïde.

76. Κηττοὶ, *Cetti*, de la tribu Léontide, étoit la patrie d'Eubulus, poëte comique.

77. Κηφισία, *Cephisia*, ville de la tribu Érechthéïde, où naquit le Poëte Ménandre.

78. Κίκυννα, *Cicynna*, de la tribu Acamantide, où se faisoit une fête solemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κοθωκίδαι, *Cothocidæ*, dont la tribu est incertaine, étoit la patrie du fameux orateur Eschines.

80. Κοίλη, *Coïle*, ville proche d'Athènes, de la tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτὸς, *Collytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athènes de la tribu Égéide. On dit que les enfans commençoient à y parler un mois plutôt que dans le reste de la ville. C'est-là qu'étoient nés le divin Platon & le fameux misantrope Timon.

82. Κολωνὸς ἵππιος, *Colonos Hippios*; c'est-à-dire, la colline équestre. C'étoit une éminence hors d'Athènes, où il y avoit des temples de Vénus, de Neptune, de Prométhée & des Furies. On y trouvoit aussi les voituriers, dont on avoit besoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*; c'est-à-dire, la colline du marché. C'étoit un quartier de la ville proche du marché & du temple de Vulcain. C'est où se rendoient ceux, qui vouloient trouver maître.

84. Κονθύλη, *Conthyle*, de la tribu Ptolémaïde, ou, selon d'autres, de la tribu Pandionide.

85. Κορυδαλλὸς, *Corydallus*, ville située sur une montagne, étoit de la tribu Hippothoontide. On prétend que les perdrix y avoient un chant différent de celui des autres perdrix.

86. Κριῶα, *Crioa*, de la tribu Antiochide.

87. Κρωπία, *Cropia*, de la tribu Léontide.

88. Κυδαθηναῖον, *Cydathenæum*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de l'orateur Andocide, dont Plutarque fait mention.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantidæ*, de la tribu Égéide, selon Étienne de Byzance, & de la tribu Ptolémaïde, selon Hésychius.

90. Κύθηρον, *Cytheron*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie du poëte Philoxène.

91. Κυνόσαργες, *Cynosarges*, colline proche de l'Aréopage, où

il y avoit un Collége ou Académie, & un temple d'Hercule. C'étoit là qu'on exposoit les bâtards.

92. Κυρτιάδαι, *Cyrtiadæ*, de la tribu Acamantide.

Λ.

93. Λακιάδαι, *Laciadæ*, de la tribu Œnéïde, patrie de deux grands capitaines, Miltiade & Cimon, son fils.

94. Λαμπρὰ καθύπερθεν, *Lampra superieure*, de la tribu Érechthéïde.

95. Λαμπρὰ ὑπένερθεν, *Lampra inferieure*, de la même tribu.

96. Λαρίσσα, *Larissa*, dont parle Étienne de Byzance; mais, il n'en marque point la tribu.

97. Λαύριον, *Laurium*, ville, dont on ne sçait point la tribu. C'étoit là qu'étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la tribu Antiochide.

99. Λευκόνιον, *Leuconium*, de la tribu Léontide, étoit la patrie du célebre mathématicien Méton.

100. Λευκοπύρα, *Leucopyra*, de la tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville, où se célébroient les jeux, avant qu'on eût construit le théatre de Bacchus. On ignore la tribu de ce quartier.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la tribu est incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un temple de Bacchus, & où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où, pendant les premiers siécles d'Athènes, on lisoit un décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

103. Λουσία, *Lusia*, de la tribu Œnéïde.

* Meursius met Λυκαβηττὸς, *Lycabettus*, entre les villes d'Athènes. Mais, c'est une montagne, qui n'étoit habitée que par des loups; ce qui lui donnoit son nom pris de Λύκος, *Lupus*, un loup.

M.

104. Μαραθὼν, *Marathon*, étoit de la tribu Aiantide, quoiqu'Étienne de Byzance la mette sous la tribu Léontide. Ce lieu est célebre par la bataille des Athéniens contre les Perses, qui y furent défaits.

105. Μέλαιναι, ou Μελαινεῖς, *Melænæ*, étoit une ville qui appartenoit à la tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melite*, étoit un quartier d'Athènes, de la tribu Cécropide, quoiqu'Étienne de Byzance la mette sous la tribu Égéïde. C'est là qu'étoient les palais de Thémistocle & de Phocion, & la demeure des Acteurs de tragédies.

107. Μείλητον, *Mileton*, bourg dans le païs Attique, dont on ignore la tribu.

208. Μουνυχία, *Munychia*, port & bourg proche d'Athènes, dont on ne sçait pas la tribu.

109. Μυῤῥινοῦς, *Myrrhinus*, de la tribu Pandionide, prenoit son nom des myrthes, qui y croissoient.

Ξ.

110. Ξυπέτη, *Xypete*, de la tribu Cécropide, étoit appellée, dans les premiers siécles d'Athènes, *Troya*, parce que Teucer s'y étoit retiré.

O.

111. Oὰ, *Oa*, de la tribu Adrianide, & auparavant de la tribu Pandionide.

112. Oὴ, *Œ*, de la tribu Œnéïde.

113. Oἶον Δεκελεικὸν, *Œum Deceleicum*; c'est-à-dire, quartier proche de Décéla, étoit sous la tribu Hippothoontide.

114. Oἶον Κεραμεικὸν, *Œum Ceramicum*, quartier d'Athènes, proche du Céramique, étoit de la tribu Léontide.

115. Oἰνόη, *Œnœ*, de la tribu Aïantide.

116. Oἰνόη, *Œnœ*, autre ville de la tribu Hippothoontide. Les Grecs les distinguoient par le nom de leur tribu.

Π.

117. Παιανία καθύπερθεν, *Pœanie supérieure*, de la tribu Pandionide, étoit la patrie de Démosthène, ou la suivante.

118. Παιανία ὑπένερθεν, *Pœanie inférieure*, appartenoit à la même tribu.

119. Παιονίδαι, *Pœonidæ*, de la tribu Léontide.

120. Παλληνὴ, *Pallene*, bourg de la tribu Antiochide.

121. Παμβωτάδαι, *Pambotadæ*, de la tribu Erechthéïde.

122. Πάνακτος, *Panactus*, ville de l'Attique, selon Hésychius & Étienne de Byzance. Mais, ils ne marquent point sa tribu.

123. Πάρνης, *Parnes*, montagne au nord d'Athènes, où il y avoit plusieurs autels dressés à Jupiter Parnétien, à Jupiter Apénien, &c.

124. Πατρόκλου νῆσος, *Patrocleia Insula*; c'est-à-dire, l'isle de Patrocle, dont la tribu est incertaine.

125. Πειραιεὺς, *le Pirée*, étoit une petite ville avec un port, laquelle dépendoit de la tribu Hippothoontide.

126. Πεντέλη, *Pentele*, que l'on nomme encore à présent Penteli, montagne à deux lieués d'Athènes, dont les habitans étoient de la tribu Antiochide.

127. Περγασὴ, *Pergase*, dépendoit de la tribu Érechthéïde.

128. Περιθοῖδαι, *Perithœdæ*, de la tribu Œnéïde.

129. Περρίδαι, *Perrhidæ*, peuples qui étoient de la tribu Antiochide, après avoir été de la tribu Aiantide.

130. Πέλεκες, *Peleces*, de la tribu Antiochide.

131. Πίθος, *Pithos*, de la tribu Cécropide.

132. Πλώθεια, *Plothia*, de la tribu Égéïde.

133. Πνύξ, *Pnyx*, quartier de la ville, où s'assembloit le peuple pour élire un Magistrat. Ce fut-là où les Amazones donnérent bataille à Thésée. On n'en sçait pas la tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la tribu Acamantide.

135. Ποταμὸς, *Potamos*, bourg

maritime de la tribu Pandionide. Il y avoit un temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices, qu'on vouloit consacrer à ce dieu dans l'isle de Délos, les Athéniens ayant soin de les y faire transporter.

137. Προβάλινθος, *Probalinthus*, une des quatre plus anciennes villes de l'Attique, étoit de la tribu Pandionide.

138. Προσπάλτα, *Prospalta*, de la tribu Acamantide, avoit un temple dédié à Cérès & à Proserpine. Ses habitans passoient pour des critiques; & un ancien poëte, nommé Eupolis, avoit fait une comédie contre eux, intitulée, *Prospaltii*, dont Aristophane & Athénée font mention.

139. Πτελέα, *Ptelea*, appartenoit à la tribu Œnéïde.

P.

140. Ῥαμνοῦς, *Rhamnus*, ville de l'Attique & de la tribu Aiantide, avoit un temple dédié à la déesse Némésis, qui étoit devenu fameux, à cause de l'admirable statue de cette déesse, que Phidas, ou, selon d'autres, Agoracrite, un de ses éleves, y avoit mise.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuple de la tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuple de la tribu Léontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce païs.

143. Σκίρον, *Sciron*, étoit célebre par le temple de Minerve Scirade. On ne connoît point sa tribu.

144. Σουνίον, *Sunium*, bourg premièrement de la tribu Léontide, puis de la tribu Attalide. Il y avoit un beau temple de Minerve Suniade.

145. Σπόργιλος, *Sporgilus*, dont Étienne de Byzance fait mention, sans en nommer la tribu.

146. Στειρία, *Steiria*, bourg de la tribu Pandionide.

147. Σύβριδαι, *Subridæ*, de la tribu Érechthéïde.

148. Συπαλήττος, *Sypalettus*, de la tribu Cécropide.

149. Σφενδάλη, *Sphendale*, de la tribu Hippothoontide.

150. Σφηττὸς, *Sphettos*, de la tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant; & les habitans avoient l'humeur satyrique, comme on l'apprend d'Aristophane.

T.

151. Τίτρας, *Titras*, de la tribu Égéïde. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues excellentes, & des habitans très-méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la tribu Aiantide.

153. Τρικόρυθος, *Tricorythus*, de la même tribu. Elle fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de Tétrapolis à ce païs. Ces quatre villes étoient Œnoe, Tricorythus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la tribu Cécropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la tribu Œnéïde.

Υ.

156. Υ῾βάδαι, *Hybadæ*, de la tribu Léontide.

* Meursius met Υ῾δροῦσα, *Hydrusa*, pour une ville du païs Attique. Mais, ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athènes.

157. Υ῾μεττος, *Hymettus*, montagne habitée en plusieurs endroits, où l'on faisoit beaucoup de miel, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Athéniens croyoient aussi qu'il y avoit des mines d'or. On ne sçait point quelle étoit sa tribu.

158. Υ῾σίαι, *Hysiæ*, dont Hérodote fait mention; mais, il n'en marque pas la tribu.

Φ.

159. Φάληρον, *le Phalère*, de la tribu Aiantide, selon les marbres; au lieu qu'au rapport d'Harpocration, ce lieu appartenoit à la tribu Antiochide. C'étoit la patrie de ce Démétrius, si connu sous le nom de Démétrius de Phalère.

* Meursius nomme entre les villes de l'Attique Φαρμακοῦσαι, *Pharmacusæ*; mais, ce sont deux petites isles ou écueils, qui ne sont point habités, & on ne voit point qu'ils l'aient jamais été.

160. Φηγαία, *Phegæa*, est attribuée par quelques-uns à la tribu Égéïde, & par d'autres, à la tribu Aiantide. Mais, le marbre des treize tribus la met sous la tribu Adrianide.

161. Φηγαία, *Phegæa*, autre ville de la tribu Pandionide, selon le témoignage d'Étienne de Byzance.

162. Φηγεῦς, *Phegus*, étoit de la tribu Érechthéïde.

163. Φιλαίδαι, *Philædæ*, de la tribu Égéïde, selon Étienne de Byzance, & de la tribu Œnéïde, selon le marbre des treize tribus, que l'on voit à Athènes. C'étoit la patrie de Pisistrate.

164. Φλύα, *Phlya*, de la tribu Ptolémaïde, selon le marbre des treize tribus & selon Hésychius. Ainsi, Étienne de Byzance, qui la met sous la tribu Cécropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormisii*, peuples, dont on ignore la tribu. Ils sont nommés par Dinarque.

166. Φρεάῤῥιοι, *Phrearrhii*, de la tribu Léontide, étoit la patrie de Thémistocle.

167. Φρίττιοι, *Phrittii*, dont la tribu est inconnue, se trouve dans Alciphron.

168. Φυλὴ, *Phyle*, de la tribu Œnéïde, fut le rendez-vous de Thrasybule, lorsqu'il chassa les trente tyrans.

169. Φύρν, *Phyrn*, est nommé dans le marbre des treize tribus, sous la tribu Antiochide.

Χ.

170. Χιτώνη, *Chitone*, lieu où l'on célébroit une fête de Diane. On ne sçait de quelle tribu il étoit.

171. Χολαργὸς, *Cholargus*, dépendoit de la tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la tribu Égéïde.

Ψ.

173. Ψαφίδαι, *Psaphidæ*, étoit sous la tribu Aiantide, selon le

marbre des treize tribus. C'étoit proche delà qu'étoit l'oracle d'Amphiaraüs.

* Strabon témoigne que l'isle Psyttalée, Ψυτταλία, est déserte & inhabitée. C'est pourquoi, on ne doit pas la mettre entre les cantons de l'Attique.

Ω.

174. Ὠρωπὸς, *Oropus*, dont on ignore la tribu.

Quelques-uns seront peut-être surpris que l'Attique, étant un païs si petit, renfermât néanmoins tant de lieux habités, dont il y en avoit une partie, qui étoient des villes murées. Mais, on ne s'en étonnera pas, si on considére que le Comté de Hollande, qui est à peu près de la même grandeur, est si peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela surpasse presque la créance. L'Attique étoit autrefois dans un état aussi florissant, qu'est aujourd'hui la Hollande. Les arts libéraux, le négoce & le métier de la guerre la rendoient très-célebre. Elle commandoit presque à toutes les isles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ses montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize tribus du païs Attique, il est bon de ranger ici, par ordre alphabétique, les noms de chaque tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs, ou communautés, qui y appartenoient.

Acamantide.

Eireside. Hermus. Hephæstia. Thoricus. Le Céramique de dehors. Cephale. Cicynna. Cyrtiadæ. Poros. Prospalta. Sphettos. Cholargus.

Aiantide.

Marathon. Œnoe d'Aiantide. Rhamnus. Titacidæ. Tricorythus. Le Phalère. Psaphidæ.

Antiochide.

Ægilia. Alopece. Amphitrope. Anaphlystus. Atene. Besa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallene. Pentele. Perrhidæ. Peléces. Semachidæ. Phyrn.

Attalide.

Agnus. Apollonia. Sunium.

Cécropide.

Athmonon. Æxone. Alæ Æxonides. Dædalidæ. Epieicidæ. Melite. Xypete. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

Égéïde.

Alæ Araphenides. Araphen. Bate. Gargettus. Diomæa. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plothia. Philædæ. Collidæ.

Érechthéïde.

Agraule. Anagyrus. Euonymus. Themacos. Cedæ. Cephisia. Lampra supérieure & inférieure. Pambotadæ. Pergase. Sybridæ. Phegus.

Adrianide.

Aphidna. Eleusa. Oa. Adrianide. Phegæa.

Hippothoontide.

Azenia. Amaxantea. Anacæa. Acherdus. Decelea. Elæeus. Eleu-

ſis. Eroiadæ. Thymoitadæ. Ceiriadæ. Coile. Corydallus. Œum Deceleicum. Œnœ Hippothoontide. Le Pirée. Sphendale.

Léontide.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ecale. Eupyridæ. Cetti. Cropia. Leuconium. Œum Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhii.

Œneïde.

Acharna. Butadæ. Brauron. Epicephesia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Lusia, Œ. Perithœdæ. Ptelea. Tyrmidæ. Phyle.

Pandionide.

Angele. Cydathenæum. Cytheron. Myrrhinus. Pæanie ſupérieure & inférieure. Praſiæ. Probalinthus. Steiria. Phegæa.

Ptolémaïde.

Berenicidæ. Thyrgonidæ. Conthyle. Phlya.

On ignore les tribus de ces lieux-ci. Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Édaptéon. Enna. Echelidæ. Eucontheus. Zoſter. Thebe. Thrion. Cale. Le Céramique de dedans. Cothocidæ. Colonos Hippios. Colonos Agoraios. Cynoſarges. Lariſſa. Laurium. Lenæum. Limnæ. Mileton. Munychia. Panactus. Parnes. Pnyx. Patrocleia Inſula. Sciron. Sporgilus. Hymettus. Hyſiæ. Phormiſii. Prittii. Chitone. Oropus.

Toutes ces villes, bourgs, ou villages, ſont rangés ci-devant, ſelon l'ordre des noms Grecs. ceux qui ont quelque connoiſſance du Grec, ſçavent que les noms latiniſés, qui commencent par *Ha*, *He*, &c. ſe trouveront dans l'ordre d'α, ε, &c. *Ca*, *Ce*. à κ; ainſi que *Ch*, à χ, &c.

L'Iliſſe & l'Éridan étoient les deux principales rivières de l'Attique. Les montagnes, qu'on y trouvoit, étoient le Pentelique, célebre par ſes carrières de marbre, le Parnès, où les chaſſeurs trouvoient une grande quantité d'ours & de ſangliers, & le mont Hymette, qui étoit le lieu le plus propre qu'il y ait jamais eu au monde, pour la nourriture des abeilles, ſi l'on en excepte le païs des Haliſons; car, chez ces peuples, les abeilles étoient ſi douces & ſi familiaires, qu'elles alloient aux champs avec les hommes, & qu'il n'étoit pas beſoin de les renfermer dans des ruches. Dans ces montagnes de l'Attique, on trouvoit pluſieurs ſtatues des dieux. Au mont Pentelique, il y en avoit une de Minerve; & au mont Hymette, une de Jupiter Hymettien, avec deux autels conſacrés, l'un à Jupiter pluvieux, l'autre à Apollon le prévoyant. Au mont Parnès, on voyoit un Jupiter Parnétien en bronze, un autel de Jupiter Séméléen, un autre autel où les habitans ſacrifioient tantôt à Jupiter pluvieux, tantôt à Jupiter bienfaiſant. L'Ancheſme étoit encore une montagne, mais peu conſidérable. Jupiter y avoit une ſtatue, ſous le nom de Jupiter Ancheſmien.

Les habitans de l'Attique poſſédoient beaucoup d'iſles, qui n'étoient pas éloignées du continent

L'isle Patrocle étoit de ce nombre. Il y en avoit une autre au-dessus de Sunium, que l'on trouvoit sur la gauche, quand on alloit par mer à Athènes. C'étoit l'isle d'Hélène, ainsi appellée parce qu'Hélène y aborda après la prise de Troye. Salamine étoit située vis-à-vis d'Éleusis, & s'étendoit jusqu'au territoire de Mégare. Devant Salamine étoit l'isle Psytalie.

L'Attique fait partie aujourd'hui de la Livadie, qui appartient aux Turcs.

ATTIS, *Attis*, (*a*) nom d'une ville de Syrie, où l'on prétend qu'étoit né Atys, à qui Persée ôta la vie.

ATTIS, *Attis*, Ἄττις, autrement ATYS. *Cherchez* Atys.

ATTIUS NAVIUS, *Attius Navius*. *Voyez* Accius Navius.

ATTIUS TULLUS, *Attius Tullus*, l'un des principaux d'entre les Volsques, du tems de Coriolan. *Voyez* Tullus.

ATTIUS RUFUS, *Attius Rufus*, (*b*) officier Romain, dont parle César, au troisième Livre de la guerre civile. *Voyez* Attia *ou* Atia.

ATTIUS [P. ATTIUS VARUS], *P. Attius Varus*. *Voyez* Varus.

ATTIUS PELIGNUS, *Attius Pelignus*. (*c*) César fait mention de cet Attius Pelignus dans le premier livre de la guerre civile. *Voyez* Attia, *ou* Atia.

ATTIUS [T. ATTIUS LABIÉNUS], *T. Attius Labienus*, *Voyez* Labiénus.

ATTIUS, *Attius*. (*d*) Cicéron, dans une de ses lettres, parle d'un Attius, qu'il qualifie *pigmentarius*, parfumeur. Cet Attius & Mindius Marcellus se réjouissoient beaucoup de la mort de D. Sylla le pere, parce qu'ils avoient perdu en lui un fâcheux adversaire.

GENS DE LETTRES du nom d'ATTIUS.

ATTIUS [L.], *L. Attius*, poëte tragique Latin, fils d'un affranchi, naquit l'an de Rome 582 ou 583, selon la supputation de S. Jérôme; ce qui n'est pas sans difficulté. En effet, Cicéron, né l'an de Rome 647, dit dans son Brutus, qu'il avoit eu plusieurs conversations avec le poëte L. Attius, ami de Décimus Brutus; & d'un autre côté, il semble dire dans sa première Philippique, que l'on représenta, l'année de la mort de César, qui est la 710e de la fondation de Rome, une tragédie de L. Attius, soixante ans après sa mort. Il est à croire que Cicéron avoit quinze à vingt ans, quand il a fréquenté L. Attius. Ainsi, si ce poëte est né l'an de Rome 583, comme le marque S. Jérôme, il faut qu'il ait vécu plus de 80 ans; ce qui n'est pas impossible. Mais, d'un autre côté, s'il y a eu soixante ans, depuis la mort de L. Attius jusqu'à la mort

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. VII. p. 49.
(*b*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 655.
(*c*) Cæs. de Bell. Civil. p. 455.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. XV. Epist. 17.

de César, il faut que ce poëte soit mort l'an de Rome 650, trois ans après la naissance de Cicéron.

On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en disant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les soixante ans, dont Cicéron parle dans sa première Philippique, comme s'ils étoient écoulés précisément depuis la mort de L. Attius; car, Cicéron ne le dit pas, mais seulement que l'année de la mort de César, on représenta une tragédie de L. Attius, pendant la célébration des jeux, que Brutus devoit donner, auxquels il n'assista pas, parce qu'il étoit sorti de Rome depuis le meurtre de Jules César; que cette pièce fut fort applaudie; & que ces applaudissemens eurent plus de relation à Brutus qu'à L. Attius. La raison, qu'en rend Cicéron, c'est qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudît à L. Attius après soixante ans; ce qui peut avoir relation au tems où cette pièce avoit été représentée la première fois, ou au tems que L. Attius avoit fleuri, & non pas précisément au tems de sa mort. Cela supposé, on accorde facilement Cicéron avec l'époque de la naissance de L. Attius, fixée par S. Jérôme. Ce Poëte sera né l'an de Rome 583; il aura vécu plus de 80 ans. Cicéron l'aura pu voir étant âgé de quinze à vingt ans; & il y aura eu soixante ans depuis le tems que L. Attius faisoit représenter ses pièces.

Comme ce poëte est aussi connu sous le nom de L. Accius, j'ai rapporté son histoire sous ce nom là. *Voyez* Accius.

ATTIUS [Titus Attius Pisaurensis], *Titus Attius Pisaurensis*, l'un des meilleurs orateurs du tems de Cicéron. *Voyez* Attia, *ou* Atia, & Actius, & *même* Accius.

On me permettra de faire ici une remarque en passant. J'ai déjà parlé, dans le premier volume, de T. Attius Pisaurensis sous le nom de T. Actius, dont j'ai fait un article; j'en ai aussi parlé dans ce même volume, sous le nom d'Accius, à la fin de l'article du poëte tragique L. Accius. Il est impossible que certains articles, en petit nombre à la vérité, ne soient pas quelquefois répétés sous des noms différens. Cela vient des différentes éditions, que l'on a données de nos anciens Auteurs. Tantôt leurs noms y sont écrits d'une façon, tantôt d'une autre. Le moyen de se souvenir toujours qu'on a fait tel article, lorsqu'il se représente sous un nom écrit différemment? & cela souvent, je ne dis pas après quelques mois, mais après des années entières. Est-il quelque homme, qui ait la mémoire assez heureuse, pour ne tomber jamais dans un oubli de l'espèce dont il s'agit? Pour moi, je le répete, je regarde la chose comme impossible.

ATTIUS Labéo, *Attius Labeo*, (a) poëte Latin, qui se mêla de traduire l'Iliade d'Homère;

(a) Pers. Satyr. I. v. 18, 64.

mais, il le fit avec tant d'obſcurité & ſi peu de ſuccès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perſe, dans la première de ſes Satyres, le tourne en ridicule.

ATTIUS, *Attius*, Auteur, dont parle Cicéron dans ſon premier livre des Loix. Il a été fait mention de cet Auteur, à la fin de l'article d'Accius, poëte tragique Latin. *Voyez* Accius.

ATTRIBUTS, *Attributa*. Les Attributs en Mythologie, ſont des qualités de la divinité, que les Poëtes & les Théologiens du Paganiſme perſonnifioient, & dont ils faiſoient autant de dieux, ou de déeſſes. Ainſi, ſelon eux, Jupiter étoit la puiſſance, Junon le courroux ou la vengeance, Minerve la ſageſſe. Sa volonté abſolue étoit le deſtin, qu'on appelloit *Fatum*, & auquel la puiſſance divine, c'eſt-à-dire, Jupiter même étoit aſſujetti.

Attribut, en Théologie, ſe dit de toutes les qualités & perfections, que nous connoiſſons être en Dieu, & qui ſont de ſa propre eſſence, comme la juſtice, la ſageſſe, &c.

Il y a, en Dieu, des Attributs poſitifs & des Attributs négatifs; les Attributs poſitifs ſont ceux, qui expriment une perfection, qui eſt en Dieu, comme la bonté, la ſcience, la juſtice, la miſéricorde. Les Attributs négatifs ſont ceux, qui excluent, qui éloignent de Dieu une imperfection, qu'il n'a pas & ne peut avoir; tels ſont l'impeccabilité, l'immutabilité, l'indépendance, &c.

Il y a auſſi des Attributs abſolus & des Attributs relatifs. Les Attributs abſolus ſont ceux, qui ne marquent point de rélation à un autre Attribut, & qui, par-là, ſont communs aux trois Perſonnes divines; par exemple, la bonté, l'immenſité, la juſtice. Les Attributs relatifs, ſont ceux, qui ſuppoſent, ou qui emportent avec eux un autre Attribut, auquel ils ont relation, ou auquel ils ſont oppoſés; ainſi, la paternité & la filiation ſont des Attributs relatifs, parce que la paternité emporte la filiation; & la filiation ſuppoſe la paternité.

ATTUARIENS, *Attuarii*, (*a*) peuples de Germanie, ſitués dans le voiſinage des Chamaves & des Angrivariens, s'ils ſont, comme il y a lieu de le préſumer, les mêmes que Tacite appelle Chaſuares. On lit dans Strabon Chattuariens, & dans Ptolémée Caſuares. Velleius Paterculus eſt celui, qui les nomme Attuariens.

Ces peuples furent ſubjugués par Tibère, l'an de J. C. 4. Ce jeune Prince venoit alors d'être adopté par Auguſte.

Quant à la véritable poſition des Attuariens, c'eſt un problême difficile à réſoudre, ſelon quelques-uns. D'autres penſent qu'ils habitoient ſur les bords de la Lippe. Et, ſelon ceux-ci, on recon-

(*a*) Tacit. de Morib. Germ. c. 34. Strab. pag. 291, 292. Ptolem. L. II, c. 11. Vellei. Paterc. L. II. c. 105.

noît encore aujourd'hui le nom de ces peuples dans celui de Hatterech, ou Hatteren, ville ſituée, en effet, près de la Lippe.

On trouve des Attuariens dans d'autres cantons, & même dans les Gaules. Nos Annales en font mention, avec quelques legers changemens de lettres. Ce devoient être des colonies des Attuariens, que nous venons de placer au de-là du Rhein vers la Lippe.

ATUATICES, *Atuatici*, (a) Ἀτουατικοὶ, peuples de la Gaule Belgique, voiſins des Eburones à l'orient, des Bétaſiens au nord, des Nerviens au couchant, & des Pémanes au midi. Le nom d'Atuatices varie, ſelon les leçons; c'eſt-à-dire, qu'on lit tantôt Atuatices, tantôt Aduatices. Mais, l'une & l'autre leçon paroît également bonne à Cluvier, la différence ne conſiſtant que dans le dialecte. Les Atuatices paroiſſent encore au même Géographe, avoir été ainſi appellés en leur langue, à cauſe de leur valeur martiale.

Les Atuatices étoient un reſte des Cimbres & des Teutons, qui, avançant vers le midi, laiſſérent leurs gros bagages en deça de la rive gauche du Rhein, avec ſix mille des leurs pour les garder. Après que les Cimbres & les Teutons eurent été défaits & même détruits par Marius, ces ſix mille hommes ſe ſoûtinrent par leur valeur, au milieu des peuples voiſins, qui les attaquoient; & même, il faut bien qu'ils ſe ſoient accrus par des conquêtes, & qu'ils ayent incorporé avec eux les peuples vaincus, puiſque la quarante-quatrième année, après la victoire de Marius, les Atuatices ſe trouvérent en état de fournir pour leur contingent à la ligue des Belges, dix-neuf mille combattans. Lorſqu'ils ſçurent que les Nerviens étoient attaqués, ils ſe mirent en marche pour venir à leur ſecours. Mais, le combat s'étant donné avant leur arrivée, ils s'en retournérent précipitamment dans leur païs; & ayant abandonné tout ce qu'ils avoient de petits forts & de bourgades, ils ſe renfermérent dans leur ville principale. Cette ville étoit bien fortifiée, & ils ſe préparérent à y faire une vigoureuſe réſiſtance.

Lorſque l'armée Romaine arriva devant la place, ils firent d'abord quelques ſorties. Mais bientôt, une bonne ligne de contrevallation de douze pieds de profondeur, ſur quinze mille pas de circuit, & par tout fortifiée de redoutes, leur en ôta le moyen. En même-tems, on dreſſoit les galeries pour faire les approches; & Céſar fit auſſi conſtruire une tour. Les Atuatices, voyant de deſſus leurs murailles travailler à cette tour à une diſtance conſidérable, ſe moquoient des Romains. Ils leur demandoient, avec inſulte, quel uſage ils prétendoient faire contr'eux d'une machine ſi

(a) Cæſ. de Bell. Gall. L. II. pag. 76, 86. *&* *ſeq.* L. V. pag. 190, 191. Dio. Caſſ. pag. 94. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 62. *&* *ſuiv.* Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

éloignée, ou si de petits hommes comme ils étoient [car, dit César, les Gaulois qui sont tous grands, méprisent beaucoup notre petite stature] auroient des bras & des forces suffisantes pour placer sur les murailles de la ville une tour d'un poids si énorme. Mais, lorsqu'ils virent la tour se remuer & s'approcher d'eux, ce spectacle nouveau & étrange, les effraya tellement, qu'ils envoyérent sur le champ des députés à César, qui lui dirent qu'ils ne pouvoient douter que les dieux ne combatissent pour les Romains, lorsqu'ils les voyoient faire avancer, avec tant de facilité & de promptitude, des machines si hautes & si pesantes; qu'ils se rendoient donc à lui, & remettoient leur sort entre ses mains; mais, que s'il vouloit user de sa clémence ordinaire, & conserver la nation des Atuatices, ils le prioient instamment de ne les point désarmer; qu'ils avoient besoin de leurs armes pour se défendre contre leurs voisins, qui tous portoient envie à leur vertu; qu'ils aimoient mieux être exterminés, s'il le falloit, par les Romains, que de souffrir toutes sortes d'indignités & de supplices de la part de ceux, dont ils étoient en possession de se regarder comme les maîtres. César leur promit la vie & la liberté, s'ils se rendoient avant que le bélier eût frappé leurs murs. Mais, il fut infléxible sur l'article des armes, qu'il voulut absolument qu'on lui livrât, leur offrant seulement la sauve-garde, qu'il avoit accordée aux Nerviens.

Les députés rentrérent dans la ville, & revinrent ensuite assurer César de la soumission des habitans. En effet, ils jettérent dans le fossé une si grande quantité d'armes, que le monceau s'en éleva jusqu'à la hauteur de leurs murailles. Ils ouvrirent en même tems leurs portes & reçurent les Romains. Sur le soir, César, ne se défiant point d'eux, leur permit de fermer leurs portes, & il fit sortir ses troupes de la ville, de peur qu'elles n'insultassent & ne maltraitassent les habitans. Mais, ils avoient agi de mauvaise foi. Ils avoient réservé environ le tiers de leurs armes, & en ayant encore fabriqué d'autres, grossièrement & à la hâte, il sortirent sur le minuit & vinrent attaquer les rétranchemens de César, à l'endroit qu'ils crurent pouvoir plus aisément escalader. Ils espéroient surprendre les Romains. Ils se trompérent. Il y avoit un si bon ordre établi dans le camp de César, qu'en un instant les signaux s'étant donnés avec le feu de redoute en redoute, les Romains furent en état de défense. Le combat fut très-rude. Les Atuatices montoient à l'assaut avec un courage incroyable, que le désespoir animoit. Enfin, après avoir perdu quatre mille des leurs, ils furent repoussés dans leur ville, dont César, le lendemain, fit enfoncer les portes, sans trouver aucune résistance. Et les hommes, & le butin, tout fut vendu. Le nombre des prisonniers, réduits en servitude, monta à cinquante trois mille têtes.

On peut juger d'après les li-

mites, que nous avons données au territoire des Atuatices, qu'ils habitoient vers le bas de la Sambre sur la gauche de son cours, vers la frontière de l'Évêché de Liége & dans le Comté de Namur. Sanson veut même que le château de Namur soit la ville des Atuatices, dont parle César. Cette ville étoit située sur des rochers & environnée de précipices, à un seul endroit près, lequel n'avoit que deux cens pieds d'étendue. Mais, on a peine à croire qu'une ville dont César fait sortir plus de cinquante mille ames, fût contenue dans un espace, qui n'occupe en longueur, qu'environ trois cens toises, sur cent dans sa plus grande largeur. On ne conçoit pas d'ailleurs, que des lignes de contrevallation, qui avoient quinze milles ou cinq lieues françoises de circuit, puissent convenir aux environs du château de Namur, serré entre la Meuse & la Sambre, dont César n'auroit pas manqué de faire mention, en parlant de ces lignes, lesquelles auroient été coupées & interrompues par le cours de ces rivières. On pourroit donc présumer, avec plus de vraisemblance, qu'un lieu, nommé Falais sur la Méhaigne, qui traverse le païs, qu'occupoient les Atuatices, représente l'assiette de la ville, dont il s'agit; car, ce lieu est presque entouré par cette rivière & par des ravines profondes.

Au reste, il n'est plus fait mention des Atuatices, depuis la conquête des Gaules par César. C'est pourquoi, nos anciens Géographes ne connoissent point ces peuples.

ATUATUCA, *Atuatuca*, (*a*) Ἀτουάκουτον, ville de la Gaule Belgique. Elle étoit située, selon César, presqu'au milieu du territoire des Éburones, dont elle fut la capitale, au rapport de Cluvier, qui en attribue l'origine, ainsi que celle de son nom, aux Atuatices. La raison qu'il en donne, c'est qu'il est à présumer que ces derniers ayant soumis anciennement les Éburones, comme l'atteste le même César, bâtirent cette place dans leur païs, pour les contenir plus facilement dans le devoir, & que s'étant dans la suite contentés de quelques ôtages & d'un tribut annuel, ils retirérent leur garnison & abandonnérent le château, qui devint le lieu principal de la cité.

Depuis, les Éburones ayant été subjugués par les Tongrois, Atuatuca ne fut plus regardée que comme la ville capitale de ceux-ci. C'est ainsi qu'elle est citée dans Ammien Marcellin, dans la Notice de l'Empire, & dans celle des provinces de la Gaule. Cette ville est connue encore de nos jours sous le nom de Tongres. Comme elle avoit été ruinée par Attila en 451, le siége Épiscopal en fut transféré à Mastrict, & de-là à Liége; Mastrict ayant subi le même sort en 881 de la part des Normands.

(*a*) Ptolem. L. II, c. 9. Cæs. de Bell. Gall. L. VI. pag. 252, 253. Notic. de de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIX pag. 510.

ATYADES, *Atyades*, (a) nom de la première des trois races, qui ont regné successivement sur les Lydiens. Tel est le sentiment d'Hérodote. Il s'en trouve qui pensent différemment. Mais, rejette qui voudra l'opinion d'Hérodote. On sera cependant obligé de convenir que cet Historien a été plus à portée que personne de connoître la vérité. Né dans le voisinage du royaume, dont nous parlons, il lui auroit été difficile de prendre le change sur des articles, dont la plûpart de ses compatriotes, depuis long-tems en commerce avec les Lydiens, devoient être parfaitement informés; & on ne se le persuadera pas sans peine d'un Auteur, qui souvent a développé avec succès les Antiquités de nations infiniment plus éloignées. Aussi, Denys d'Halicarnasse, qui combat hautement une partie de son systême, ne laisse pas de convenir, avec lui, que les Atyades ont précédé les Héraclides; preuve presque certaine que les Anciens étoient d'accord sur ce point important de l'histoire de Lydie. Denys d'Halicarnasse les avoit lus en critique judicieux; & de son tems, il subsistoit encore plusieurs ouvrages, qui le mettoient en état de prononcer avec connoissance de cause. Tels étoient les écrits de Xanthus, qui sans doute avoient décidé en faveur des Atyades. Si véritablement ces Princes avoient succédé aux descendans d'Hercule, Denys d'Halicarnasse étoit trop habile, pour ne point profiter de l'avantage que lui auroit donné sur Hérodote le témoignage de Xanthus. La Lydie l'avoit vu naître; & dans les faits qui regardent une nation, les Étrangers sont d'ordinaire moins exacts & moins instruits que les Écrivains du païs.

Supposons donc que la première race des rois Lydiens, soit une fable de la façon d'Hérodote; est-il probable que Denys d'Halicarnasse eût manqué une si belle occasion de renverser entièrement le voyage de Tyrrhénus en Italie, fondé sur l'autorité d'un homme, qui avoit ignoré les élémens de l'histoire de Lydie? On est en droit de conclure de tout ceci, que Xanthus & lui ne différoient point par rapport aux Atyades; & ces deux Écrivains, que Denys d'Halicarnasse a suivis, doivent être préférés à Strabon, qui place Atys parmi les descendans d'Hercule.

ATYMNIUS, *Atymnius*, (b) Ἀτύμνιος, frere de Maris, étoit un capitaine Troyen. Antiloque, fils de Nestor, lui ayant plongé sa lance dans le sein, le fit tomber à ses pieds. Le fils de cet infortuné capitaine Troyen avoit déjà été blessé par le même Antiloque, d'un coup de pierre.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (c) jeune Phrygien, célebre chez les Poëtes. Mais, qu'étoit-ce que ce jeune homme? C'est, dit Pausa-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 235, 236.

(b) Homer. Iliad. L. V. v. 581. L. XVI. v. 317.

(c) Plut. Tom. I. pag. 62. Pausf. p. 8, 430, 436. Diod. Sicul. pag. 134.

nias, un mystére, que l'on tient si secret, que je n'en ai pu rien apprendre. Mais voici, continue Pausanias, ce qu'Hermésianax, Poëte élégiaque, en a écrit. Selon lui, Atys étoit fils d'un Phrygien, nommé Calaüs, & naquit impuissant. Quand il fut grand, il alla en Lydie, & il y enseigna le culte & les cérémonies de la Mere des dieux ; ce qui le rendit si cher à cette déesse, que Jupiter en fut indigné, & qu'il suscita un sanglier, qui ravagea les terres des Lydiens, tua une infinité de personnes & Atys même.

Les Galates, qui habitoient Pessinunte, sembloient confirmer cette tradition, en ce que, dans leurs sacrifices, ils n'immoloient jamais, ni porc, ni sanglier. Mais du reste, la fable, qu'ils débitoient sur Atys, étoit bien différente de ce qu'en disoit le Poëte Hermésianax. Selon eux, Jupiter eut un songe impur. La terre, mouillée du sang de ce dieu, devint féconde, & produisit un génie de figure humaine, qui avoit les deux sexes. On le nomma Agdistis. Les dieux, épouvantés de ce monstre, ne lui laissérent que le sexe féminin ; & du retranchement de l'autre naquit l'amandier. Cet arbre ayant porté du fruit dans la saison, une nymphe, fille du fleuve Sangar, voulut en manger. Elle cueillit des amandes, & les mit dans son sein. Aussi-tôt, les amandes disparurent, & la nymphe se sentit grosse. Elle accoucha d'un fils, que l'on exposa dans les bois, & qui fut nourri par une chévre. Il eut nom Atys. Cet enfant prit croissance & parut d'une beauté plus qu'humaine. Agdistis, l'ayant vu, conçut une violente passion pour lui. Dans la suite, les parens d'Atys l'envoyérent à Pessinunte, pour lui faire épouser la fille du Roi. Dejà l'on chantoit l'hyménée, lorsqu'arrive Agdistis, qui, par ses enchantemens, troubla tellement l'esprit d'Atys & du Roi, son beau-pere, que tournant l'un & l'autre leurs mains contre eux-mêmes, ils se rendirent Eunuques. Agdistis, au désespoir d'un événement si malheureux, obtint de Jupiter que nulle autre partie du corps d'Atys ne pût jamais se corrompre ni se flétrir. Telle étoit la fable que l'on débitoit à Pessinunte.

Cybèle, selon Diodore de Sicile, étant parvenue en âge de puberté, devint amoureuse d'un jeune homme du païs, appellé d'abord Atys & ensuite Papas. Ses parens la reconnurent, dans le tems qu'elle avoit eu un commerce secret avec lui, & qu'elle en étoit devenue grosse. Ils la menérent, sans en rien sçavoir, à la cour du Roi son pere. Ce Prince la crut d'abord fille ; mais, ayant découvert le contraire, il fit mourir Atys & les bergers, qui avoient trouvé & nourri sa fille, & il voulut qu'on laissât leurs corps sans

135. Ovid. Métam. L. X. c. 3. Lucian. Tom. I, pag. 145, 353. Tom. II. pag. 885. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 411 *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 448, 458. Tom. V. pag. 232, Tom. XII. pag. 13. T. XVI pag. 76.

ſépulture. Vers ce tems-là, les Phrygiens furent affligés par de cruelles maladies, & la terre ne produiſoit plus aucun fruit. Ayant demandé à l'Oracle un ſecours à leurs maux, on dit qu'il leur ordonna d'enterrer le corps d'Atys, & d'honorer Cybèle comme une déeſſe. Mais, comme le corps d'Atys avoit entièrement été conſumé par le tems, ils le repréſentérent par une figure, devant laquelle ils firent de grandes lamentations, & appaiſérent la colère de celui, qu'ils avoient mis à mort injuſtement; cérémonie, qu'ils conſervoient encore du tems de Diodore de Sicile.

Arnobe a dit qu'Atys étoit un jeune garçon, qui gardoit les troupeaux, & que Cybèle, déjà vieille, en devint amoureuſe. Quoiqu'elle fût Reine, il ne laiſſa pas de la mépriſer; ce qui fait dire à Tertullien, que Cybèle avoit ſoupiré pour un ingrat. Mydas, roi de Peſſinunte, continue Arnobe, voyant la fierté du jeune berger, en conçut bonne eſpérance, & lui deſtina ſa fille en mariage; mais, comme il appréhendoit la jalouſie de la Reine amoureuſe, il prit la précaution de faire fermer les portes de la ville, le jour qu'on célébroit le mariage. Cybèle, avertie qu'une jeune rivale lui enlevoit ſon amant, courut comme une furieuſe à Peſſinunte; & en ayant fait rompre les portes, ou obligé les gardes à les lui ouvrir; ce que la fable exprime en diſant que d'un coup de tête, elle les avoit renverſées, elle entra dans la ville avec ſes troupes, y fit beaucoup de ravage, & ayant enfin trouvé Atys caché derrière un pin, elle le fit traiter comme Cœlus avoit été traité par ſon fils. La rivale de Cybèle n'ayant pu ſurvivre à la diſgrace de ſon amant ſe tua de déſeſpoir.

Servius, Tatien, Lactance & S. Auguſtin racontent un peu différemment l'hiſtoire de Cybèle & d'Atys. Mais, il paroît toujours qu'il s'agiſſoit des amours d'une vieille Reine pour un jeune homme qui la mépriſa. Quelques Auteurs prétendent que tout cela n'eſt fondé que ſur ce que le jeune Atys, étant prêtre de Cybèle, ne garda pas la chaſteté, qu'il lui avoit vouée, & qu'il s'en punit lui-même de la manière la plus cruelle. Et on n'ajoûta que la Déeſſe l'avoit changé en pin, que parce que cet arbre lui étoit conſacré. Mais, il y a plus d'apparence, comme le remarque Voſſius, qu'il s'agit d'une véritable hiſtoire; & la différence, qui ſe rencontre ſur ce ſujet dans les Auteurs, ne doit point nous éloigner de ce ſentiment, puiſqu'il eſt preſqu'impoſſible de trouver de l'uniformité ſur des hiſtoires ſi anciennes.

Catulle, qui a fait un petit poëme des amours de Cybèle & d'Atys, nous apprend ſeulement que ce jeune Prince ayant quitté le lieu de ſa naiſſance, ſe retira dans les bois de la Phrygie, où s'étant mutilé, par je ne ſçais quel tranſport de rage, Cybèle le prit au nombre de ſes prêtres. D'autres diſent qu'étant aimé de Cybèle, il ſe punit ainſi pour avoir été ſenſible aux charmes de

la belle Sangaride ; ou plutôt, on peut penser que Cybèle étant déjà vieille, lorsqu'elle devint amoureuse du jeune Atys, lui donna quelque breuvage, pour s'en faire aimer ; & que ce breuvage trop violent, fit faire à ce jeune garçon la folie, qu'on nous dit qu'il fit.

L'empereur Julien suppose, dans un hymne, qu'il adresse à Cybèle, que par Atys, il faut entendre une vertu productrice, qui renferme en soi toutes les formes des corps sublunaires ; & il se consume en vains efforts, pour donner un sens allégorique, à toutes les aventures fabuleuses, & d'Atys, & de Cybèle.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (*a*) fils de Limniaque, naquit dans les antres voisins du Gange, ou plutôt dans une ville de Syrie, qui, suivant Ptolémée, s'appelloit Attis, & qui étoit le nom patronymique de ce capitaine. Il fut tué par Persée.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (*b*) fils d'Alié & de Cotys, roi de Lydie, & petit-fils de Manès ; & selon une autre opinion, fils & successeur immédiat de ce dernier. Il paroît pourtant qu'il ne succéda qu'à son frere Asiès. Quoiqu'il en soit, Atys ayant pris pour femme Callithéa, en eut deux fils, Lydus & Tyrrhénus.

Sous le regne d'Atys, la Lydie fut affligée d'une grande famine. Pour ménager les vivres, on voulut d'abord engager le peuple à ne manger que de deux jours l'un; & dans la vue de l'occuper, on imagina des jeux, qui pussent le distraire de la faim. Ces jeux furent les dés, les osselets & la longue paume. L'expédient réussit pendant dix-huit ans. Mais enfin, l'accroissement & l'opiniâtreté du mal rendirent le reméde inutile. Il fallut songer à diminuer la consommation, en déchargeant le païs d'une partie de ses habitans. En conséquence, on résolut que la moitié des Lydiens iroient chercher de nouvelles demeures. Ils tirérent tous au sort ; & ceux, qu'il condamnoit à l'exil, s'embarquérent à Smyrne sous la conduite de Tyrrhénus, fils du Roi. Leur flotte, après avoir côtoyé plusieurs contrées, s'arrêta dans les ports de l'Ombrie. Ils y formérent des établissemens ; & ce sont eux, qui, sous le nom de Tyrrhènes, ont depuis habité la Toscane.

Le départ de Tyrrhénus fut suivi de près de la mort d'Atys, auquel Lydus succéda. On ne sçait point aujourd'hui en quel tems vivoit ce Prince. Une chose bien certaine, c'est qu'il a précédé Hercule, dont les descendans sont postérieurs aux Atyades. Il est vrai que Strabon place Atys parmi les descendans d'Hercule. Mais, il paroît constant que c'est une erreur de la part du Géographe. En effet, Atys, chef de la maison des

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. Tom. VII. pag. 49.

(*b*) Herod. L. I. c. 7, 94. L. VII. c. 74. Strab. pag. 219. Tacit. Annal. L. IV. c. 55. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 234. *& suiv.* Tom. XII. pag. 105. Tom. XVIII. pag. 94, 95.

Atyades, suivant Hérodote, a vu ses États ravagés par une famine des plus longues & des plus violentes. Un pareil événement, sous le regne de celui que Strabon met au nombre des Héraclides, força Tyrrhénus de quitter sa patrie. Tant de conformité entre l'un & l'autre de ces Rois, & par rapport aux calamités, qui ont affligé la Lydie, & plus encore par rapport à leurs enfans, dont les noms se ressemblent parfaitement, ne laisse pas lieu de douter que ces deux Auteurs ne parlent de la même personne; mais, que le dernier place Atys beaucoup plus bas, que ne le demanderoit la bonne Chronologie.

Atys, sur la fin de son regne, avoit commencé à bâtir la ville d'Attalide; ouvrage, auquel, suivant le témoignage d'Étienne de Byzance, Lydus eut la gloire de mettre la derniere main.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (*a*) fils d'Hercule & d'Omphale, selon Strabon. Mais, cet Atys doit être le même, qu'Atys, fils de Manès, comme il a été prouvé dans l'article précédent.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (*b*) fils de Crésus, roi de Lydie. Ce Prince n'avoit que deux enfans, dont l'un devenu muet, étoit pour lui un sujet continuel de douleur. Atys, au contraire se distinguoit par toutes sortes de bonnes qualités entre ceux de son âge, & faisoit toute la consolation de son pere. Crésus vit en songe, qu'un fils si cher devoit être tué d'un d'ard, qui lui passeroit au travers du corps. Dès qu'il fut éveillé, & qu'il eut considéré la menace de ce songe, il résolut aussi-tôt de marier son fils. Il ne voulut plus permettre qu'il allât à la guerre, où il avoit coûtume de conduire les Lydiens. Il fit ôter toutes les armes, dont on se sert ordinairement dans les armées, des galeries où elles étoient, & les fit serrer dans des chambres, de peur qu'il ne tombât quelque chose sur son fils.

Cependant, arrivent des Mysiens, qui viennent supplier Crésus d'envoyer à leur secours le Prince son fils, pour être délivrés, par son moyen, d'un effroyable sanglier, qui causoit les plus grands ravages dans leur païs. Le Roi, se souvenant du songe qu'il avoit eu, leur répondit : » Ne me parlez » pas de mon fils; je ne sçaurois » vous l'envoyer. Je ne laisserai » pas toutefois d'envoyer avec » vous des personnes d'élite, mes » chasseurs & mes chiens; & je » leur commanderai de joindre » leurs efforts aux vôtres, pour » délivrer promptement votre » païs de cette bête. « Les Mysiens ne furent pas satisfaits de cette réponse; mais, en même tems, le fils de Crésus arriva; & ayant sçu ce que demandoient les Mysiens, & que son pere refusoit de l'envoyer avec eux, il lui parla de la

(*a*) Strabon, pag. 219.
(*b*) Herod. L. I. c. 34. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 386. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 127, 128.

sorte

ſorte. » Il m'étoit autrefois permis » de chercher de la gloire, & » dans la guerre, & dans la chaſ- » ſe; & maintenant, ſans m'en » être rendu indigne, ou par » quelque crainte, ou par quel- » que lâcheté, vous voulez me » défendre l'un & l'autre. De » quel œil me regardera-t-on » déſormais, ſoit que j'aille dans » les aſſemblées, ſoit que j'en re- » vienne? Quelle opinion auront » de moi vos ſujets? Quelle opi- » nion en aura la femme, que » vous venez de me donner, & » à quel homme s'imaginera-t-elle » avoir été donnée en mariage? » Permettez-moi d'aller à la chaſ- » ſe de ce ſanglier, ou faites-moi » connoître que vous m'en empê- » chez juſtement. Mon fils, lui » répondit Créſus, je ne vous en » empêche point, pour avoir re- » connu en vous quelque lâche- » té, ou remarqué quelque autre » choſe, qui me déplaiſe; mais, » pour avoir fait un ſonge, qui » m'a trop clairement appris que » vous ne vivrez pas long-tems, » & que vous mourrez par un dard, » qui vous traverſera le corps. Ce » ſonge a été cauſe que j'ai hâté » votre mariage; & c'eſt pour » la même raiſon que je vous em- » pêche de paroître dans cette » chaſſe. Tant que je vivrai, je » ferai au moins des efforts pour » détourner le malheur qui vous » menace; car, vous êtes mon » fils unique, & je ne compte » point votre frere avec les dé- » fauts, qui ſont en lui.

» Après ce ſonge, répondit le » jeune Prince, je ne dois point » trouver étrange le ſoin, que » vous prenez de me garder; » mais, il me ſemble que vous » ne l'expliquez pas comme l'on » doit. Puiſque le ſens vous en eſt » caché, il eſt juſte que je vous » l'interpréte, & que je vous en » diſe mon ſentiment. Vous dites » que vous avez appris que je » dois mourir d'un coup de dard; » mais, quelles mains & quel » dard pouvez-vous craindre en » cette chaſſe? Si cette viſion » vous avoit appris que je dois » mourir par une dent ou par » quelque autre choſe ſemblable, » vous devriez faire ſans doute ce » que vous faites; mais, elle vous » a fait voir que c'eſt d'un coup » de dard que je dois mourir. » Je vous le céde, mon fils, » lui dit Créſus; & vaincu par » votre diſcours, je change main- » tenant d'avis, & je vous don- » ne permiſſion d'aller à la chaſ- » ſe. «

Créſus le recommanda à un jeune Prince fort ſage, qui s'étoit venu réfugier chez lui. Il s'appelloit Adraſte; & ce fut cet Adraſte même, qui, croyant lancer ſon javelot contre le ſanglier, tua Atys. On ne peut exprimer quelle fut, ni la douleur du pere, quand il apprit cette funeſte nouvelle, ni celle d'Adraſte, auteur innocent du meurtre, qu'il punit ſur lui-même, en ſe perçant le ſein de ſa propre épée, ſur le bûcher de l'infortuné Atys.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς. Cet Atys fut tué par Tydée, lorſqu'il alloit épouſer Iſmène, fille d'Œdipe.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (a) capitaine, dont parle Virgile dans son Énéide. C'étoit un compagnon d'Ascagne, qui le chérissoit beaucoup. Selon notre Poëte, les Atius du païs des Latins tiroient leur origine de cet Atys.

ATYS, *Atys*, Ἄτυς, (b) septième roi d'Albe, selon Tite-Live, étoit fils d'Alba, & pere de Capys. Il est nommé Épytus dans Ovide, & Capétus dans Denys d'Halicarnasse. Ce dernier lui donne vingt-six ans de regne, dont on place le commencement 988 ans avant J. C.

(c) Plutarque, au commencement de la vie de Sertorius, fait mention de deux Atys, l'un Syrien, l'autre Arcadien. Ils étoient tous deux de grande naissance, & ils furent tous deux dévorés par un sanglier.

ATYXYÈS, *Atyxyes*, (d) Ἀτυξύης, l'un des plus illustres capitaines des Perses, du tems d'Alexandre le Grand. Il fut tué, comme plusieurs autres, dans un combat donné sur les bords du Granique. Diodore de Sicile remarque qu'Atyxyès est un de ceux, qui tombérent autour d'Alexandre.

ATYZIÈS, *Atyzies*, (e) Satrape de Phrygie pour le roi Darius. Il doit être le même qu'Atyxyès, dont il est parlé dans l'article précédent.

A U.

AU. Quant à sa valeur dans la composition des mots, c'est un son simple, & non une diphthongue. Il ne différe de celui de la voyelle O, qu'en ce qu'il est un peu plus ouvert. Quant à sa valeur dans le discours, il faut consulter l'article d'Article.

AVA, *Ava*, Ἀβά. (f) Il est dit, dans le quatrième livre des Rois, que les Sépharvaims adoroient Ana & Ava. On conjecture que ces dieux, Ana & Ava, sont les mêmes qu'Adramélech & Anamélech, dieux de Sépharvaim, dont il est parlé dans le même quatrième livre des Rois. *Ceux de Sépharvaim*, y lit-on, *brûloient leurs enfans en l'honneur d'Adramélech & d'Anamélech, dieux de Sépharvaim.*

Les dieux, Ana & Ava, sont qualifiés Rois ailleurs; car, dans le style des Hébreux & des Orientaux, on donnoit souvent le nom de Rois aux divinités des peuples. Quoiqu'il en soit, les dieux, Ana & Ava, signifioient le soleil & la lune, s'il est vrai qu'ils fussent les mêmes qu'Adramélech & Anamélech; car, ces derniers représentoient ces deux astres. Adramélech veut dire le Roi magnifique, & Anamélech, le Roi bénin. Anamélech voudra donc dire le Roi inique, ou le dieu pervers. Les Hébreux aimoient à défigu-

(a) Virg. Æneid. L. V. v. 568, 569.
(b) Tit. Liv. L. I. c. 3. Dionys. Halicarn. L. I. c. 15.
(c) Plut. Tom. I. p. 568.
(d) Diod. Sicul. pag. 507.
(e) Freinſ. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 11.
(f) Reg. L. IV. c. 17. v. 24, 31. c. 18. v. 34. c. 19. v. 13. Isai. c. 37. v. 13.

rer les noms des dieux des Payens.

D'autres croyent qu'Ana & Ava sont des noms de lieux ou de provinces; & ils traduisent: *Où sont les dieux de Sépharvaim, d'Ana & d'Ava*, au lieu de dire; *où sont les dieux de Sépharvaim, Ana & Ava*. Et, ce qui paroît autoriser ce sentiment, c'est qu'il est rapporté dans un autre endroit du quatrième livre des Rois, que le roi des Assyriens fit venir des habitans de Babylone, de Çutha, d'Avah, d'Émath & de Sépharvaim. Les Commentateurs ajoûtent qu'Ana & Ava étoient apparemment quelque canton de l'Assyrie. Mais, D. Calmet ne voudroit pas cependant abandonner l'opinion, qui explique Ana & Ava comme synonymes à Adramélech & à Anamélech; c'est-à-dire, au soleil & à la lune.

AVANT, préposition, qui marque préférence & priorité de tems ou d'ordre & de rang. *Il est arrivé Avant moi. Il faut mettre le sujet de la proposition Avant l'attribut. Se faire payer Avant l'échéance. N'appellez personne heureux Avant la mort. Nous devons servir Dieu & l'aimer Avant toutes choses.*

M. l'abbé Gérard, dans son traité des Synonymes, observe qu'Avant est pour l'ordre du tems, & que devant est pour l'ordre des places. *Le plutôt arrivé se place Avant les autres; le plus considérable se met devant eux. On est exposé à attendre devant la porte, quand on s'y rend avant l'heure.*

Devant marque aussi la présence. *Il a fait cela devant moi*; au lieu qu'*il a fait cela Avant moi*, marqueroit le tems. *Sa maison est devant la mienne*; c'est-à-dire, qu'elle est placée vis-à-vis la mienne. Au lieu que si je dis: *Sa maison est Avant la mienne*, cela voudra dire que celui à qui je parle, arrivera à la maison de celui dont on parle, Avant que d'arriver à la mienne.

Avant se prend aussi adverbialement; & alors il est précédé d'autres adverbes. *Il a pénétré si Avant, bien Avant, trop Avant, assez Avant.*

Il faut dire: *Avant que de partir*, ou *Avant que vous partiez*. Nous sçavons pourtant qu'il y a des Auteurs, qui veulent supprimer le *que* dans ces phrases, & dire: *Avant de se mettre à table*. Mais, nous croyons que c'est une faute contre le bon usage; car, Avant, étant une préposition, doit avoir un complément, ou régime immédiat. Or, une autre préposition ne sçauroit être ce complément. Nous croyons qu'on ne peut pas plus dire, *Avant de*, qu'*Avant pour, Avant par, Avant sur*. *De* ne se met après une préposition, que quand il est partitif, parce qu'alors il y a ellipse; au lieu que dans *Avant que*, ce mot *que*, *hoc quod*, est le complément, ou comme on dit, le régime de la préposition Avant; *Avant que de*; c'est-à-dire, *Avant la chose de*, &c.

Avant que de vous voir, tout
flattoit mon envie,

dit Quinault; & c'est ainsi qu'ont

parlé tous les bons Auteurs de son tems ; excepté en un très-petit nombre d'occasions, où une syllabe de plus s'opposoit à la mesure du vers. La poësie a des priviléges, qui ne sont pas accordés à la prose. D'ailleurs, comme on dit : *Pendant que*, *après que*, *depuis que*, *parce que*, l'analogie demande que l'on dise *Avant que*.

Enfin, Avant est aussi une préposition inséparable, qui entre dans la composition de plusieurs mots. Par préposition inséparable, on entend une préposition, qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot. Ainsi on dit : *Avant-garde*, *Avant-bras*, *Avant-cour*, *Avant-goût*, *Avant-hier*, *Avant-midi*, *Avant-main*, *Avant-propos*, *Avant-quart*, *Avant-train* ; ce sont les deux roues, qu'on ajoûte à celles de derrière. Ce mot est sur tout en usage en artillerie. On dit aussi en architecture, *Avant-bec* ; ce sont les pointes ou éperons, qui avancent au de-là des piles des ponts de pierre, pour rompre l'effort de l'eau contre ces piles, & pour faciliter le passage des bateaux.

AVANT-GARDE, *Prima Acies*, *Prima Frons*, *Primum Agmen*, terme de guerre. C'est la première ligne d'une armée rangée en bataille, la première division d'une armée, celle qui marche à la tête. Tout corps d'armée est composé d'Avant-garde, d'arrière-garde, & de corps de bataille.

AVANT-LOGIS. C'étoit, chez les Anciens, le corps de Logis de devant. Il y en avoit de cinq espèces ; le Toscan, qui n'étoit seulement qu'un auvent ou pourtour de la cour ; le Tétrastyle, qui avoit quatre colomnes, qui servoient à porter cet auvent ; le Corinthien, décoré d'un péristyle du même ordre au pourtour de la cour ; le Testitudinée, qui avoit des arcades couvertes en voûte d'arrête, ainsi que l'étage du dessus ; & le Découvert, dont la cour n'avoit, ni portique, ni péristyle, ni auvent en saillie.

AVARES, *ou* TURCS OCCIDENTAUX, (*a*) étoient des peuples établis entre le Danube & le Tanaïs. Le chef de ces peuples n'avoit d'abord que le titre de Beyan ou de Bey ; mais, dans la suite, & lorsque sa tribu fut devenue plus puissante, il prit celui de Khan.

AVARICE, *Avaritia*, (*b*) amour immodéré des richesses. L'Avarice contient en soi tous les vices, comme la justice toutes les vertus. Entre toutes les passions, celle, qui est la plus ignorée de ceux, qui en sont possédés, c'est l'Avarice. L'Avarice est un effet de l'amour propre, qui nous fait envisager toutes sortes d'avantages dans la possession des richesses, & nous les fait desirer ardemment. Les avares déguisent leur Avarice sous le nom d'œconomie. Saint Paul appelle l'Avarice, une

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI, pag. 249. T. XVIII. pag. 56, 57.

(*b*) Ad. Ephes. Epist. c. 5. v. 5.

idolâtrie, parce que l'avare se fait un dieu de son argent, & que, comme l'idolâtre, il adore l'or & l'argent, l'un en statue, l'autre en monnoie.

L'ambition, l'amour, l'Avarice & la haine,

Tiennent comme un forçat, son esprit à la chaîne. Boil.

Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage. Id.

L'Avarice bientôt, au teint livide & blême,

Sur son coffre de fer va s'asseoir elle-même;

Pour ne le point ouvrir, il abonde en raisons. Ren.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux; mais, ce n'est pas toujours Avarice. L'avare, à proprement parler, est celui qui, pervertissant l'usage de l'argent destiné à procurer les nécessités de la vie, aime mieux se les refuser, que d'altérer ou ne pas grossir un trésor, qu'il laisse inutile. L'illusion des avares est de prendre l'or & l'argent pour des biens; au lieu que ce ne sont que des moyens pour en avoir.

L'or & l'argent étant, en conséquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'instrument de nos besoins; il n'est pas plus criminel d'en desirer, que de souhaiter les choses mêmes, qu'on acquiert avec ces métaux.

AVARICUM, *Avaricum*, (*a*) ville des Gaules, au païs des Bituriges, dont elle étoit la capitale. Elle étoit située sur les confins de la cité ces peuples dans un canton très-fertile. Elle prit le nom de la rivière d'Avara ou Avéra, selon les tems postérieurs, & qui s'appelle présentement Évre.

Cette ville est fort connue dans l'histoire des guerres de César. Vercingétorix, prince Gaulois, qui s'étoit mis à la tête d'une ligue, dont le but étoit d'arrêter les progrès du général Romain, vouloit qu'on brûlât la ville d'Avaricum, comme on avoit déjà brûlé toutes les autres, qui s'étoient trouvées dans le païs. Mais, les Bituriges demandérent grace pour leur capitale, l'une des plus belles villes de la Gaule, place fortifiée, & par la nature, & par l'art, & qu'ils promettoient de défendre avec courage. On se laissa toucher par leurs prieres, & l'on se contenta de mettre une bonne garnison dans Avaricum. Tel étoit l'état des choses, lorsque César mit le siége devant cette ville. Vercingétorix le suivit, & vint se camper à la distance de quinze mille pas. Ainsi, César se vit obligé d'assiéger une place forte & bien munie, à la vue d'une armée ennemie, pour le moins aussi nombreuse que la sienne.

Il est incroyable combien les Romains eurent à souffrir dans ce siége. Le païs des environs étoit

(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 281. *& seq.* Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 272. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 642, 643. T. XIX. pag. 506, 510.

ravagé, & dès que quelques-uns s'éloignoient du camp pour aller chercher des vivres, Vercingétorix les faisoit attaquer par ses partis de cavalerie. Toute leur ressource étoit dans les Éduens & dans les Boïens, à qui César ne cessoit d'écrire pour leur demander des convois. Mais, de ces deux peuples, le plus opulent avoit peu de bonne volonté; & l'autre, très-peu de pouvoir. La chose alla au point que pendant plusieurs jours, les soldats Romains manquérent absolument de pain, & furent réduits à la chair des bestiaux, qu'ils avoient pu ramasser dans les campagnes.

César appréhenda que les troupes ne se rebutassent, & en parcourant les quartiers des légions, il proposoit aux soldats de lever le siége s'ils avoient trop de peine à supporter les incommodités de la disette. Mais, tous se réunirent à le prier de n'en rien faire. Ils lui disoient, & lui faisoient représenter par leurs officiers, que depuis tant d'années qu'ils servoient sous ses ordres, ils n'avoient jamais reçu aucun affront, ni rien entrepris, qu'ils n'eussent amené à bien; qu'ils regarderoient comme une ignominie d'abandonner un siége commencé; & qu'ils aimoient mieux supporter tout ce qu'il y a de plus dur, que de laisser sans vengeance les manes des citoyens Romains, qui avoient péri à Génabum par la perfidie des Gaulois.

La défense des assiégés étoit non seulement vigoureuse, mais sçavante. Il n'est point de moyen propre à arrêter les efforts & les attaques de l'armée de César, que les Bituriges ne missent en œuvre. Ils saisissoient leurs longues faulx avec des las & des nœuds coulans, & ensuite les tiroient en dedans des murs avec des machines, qui étoient apparemment des espèces de treuils ou de cabestans. Toute la muraille étoit surmontée de tours de bois, aussi hautes que celles des Romains, & garnies de peaux fraîches, qui les défendoient contre le feu. Ils faisoient de fréquentes sorties. Ils minoient sous les terrasses des assiégeans, pour faire affaisser & tomber l'ouvrage. Enfin, ils éventoient leurs mines, & lorsqu'ils en avoient trouvé l'embouchure, ils la fermoient avec de grosses pierres, ou bien ils y jettoient de la poix fondue, ou enfin, avec de longs bâtons brûlés par le bout & extrêmement aigus, ils repoussoient & les mineurs & les soldats.

Malgré tant d'obstacles, malgré les incommodités du froid, de la pluie & de la boue, les Romains, après vingt-cinq jours de siége étoient venus à bout d'élever une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cens trente de largeur; & déjà elle touchoit presque la muraille. Mais, voici que tout d'un coup, au milieu de la nuit, ils s'apperçoivent que leur terrasse fume. C'étoient les assiégés, qui l'avoient minée par-dessous, & qui y avoient mis le feu. Ils firent en même tems une sortie, portant des torches allumées, du bois sec, de la poix,

& tout ce qui peut exciter & nourrir un incendie. Les Romains se défendirent avec autant de vigueur qu'ils étoient attaqués. Le combat fut long & opiniâtre ; & César nous a conservé un trait, qui marque bien l'intrépidité & l'acharnement des Gaulois. Un soldat, placé devant la porte de la ville, jettoit dans le feu, pour l'allumer de plus en plus, des boules de poix & de suif, paîtris ensemble. Ce soldat étoit vu d'une batterie Romaine, d'où il part un trait, qui le perce & le renverse mort. Le suivant passe par-dessus son corps, & vient se mettre en sa place. Le second ayant encore été tué de la même façon, un troisième lui succéde, & à celui-ci un quatrième ; & ce poste si périlleux ne demeura point vuide, tant que dura le combat. Enfin, les Romains furent vainqueurs ; & ayant éteint totalement le feu, ils repoussérent les ennemis dans la place.

Ce fut là le dernier effort des assiégés. Ils comprirent qu'il n'étoit plus possible d'empêcher la prise de la ville ; & ils résolurent, de concert avec Vercingétorix, de s'enfuir pendant la nuit. Ils comptoient y réussir aisément à la faveur d'un marais, qui couvriroit leur fuite ; d'autant plus que le camp de Vercingétorix n'étoit qu'à une très-petite distance. Mais, les femmes voyant qu'elles alloient être abandonnées, les conjurérent avec larmes de ne les point livrer, elles & leurs tendres enfans, à la merci d'un ennemi vainqueur. Elles ne gagnoient rien par leurs prieres. Car, la crainte, dit César, quand elle est extrême, ferme le cœur à la compassion. Alors, furieuses & désespérées, elles avertissent les Romains de dessus les murailles, que la garnison se prépare à s'enfuir ; & ainsi ce projet fut rompu.

Le lendemain, lorsque César se disposoit à donner l'assaut, il survint une grande pluie. Il n'en fut pas fâché, parce qu'il remarqua qu'en conséquence les assiégés se relâchoient de leur vigilance à faire la garde. Pour augmenter cette sécurité, il différa de quelques momens l'attaque, & ordonna aux siens d'agir, à dessein, plus mollement. Puis tout d'un coup, après avoir promis des récompenses à ceux, qui, les premiers, monteroient sur la montagne, il donna le signal. En un instant, le mur fut escaladé, & les Romains s'en trouvérent les maîtres. Les assiégés, voyant la ville forcée, se rassemblérent par pelotons, & se mirent en bataille dans la place d'armes & dans les autres endroits, qui avoient quelque largeur. Mais, ayant attendu inutilement que les Romains descendissent, & remarquant qu'ils s'arrangeoient pour border toute la muraille, ils appréhendérent de ne trouver plus d'issue pour s'enfuir ; & il se portérent tous en tumulte vers une extrêmité de la ville. C'est alors que commença le carnage. Les uns, en se pressant de sortir, furent tués par les gens de pied ; la cavalerie tomba sur les autres, qui avoient déjà

gagné la campagne. La ville fut mise à feu & à sang. Le soldat Romain, irrité par une longue résistance, & de plus, avide de venger le massacre de Génabum, ne fit aucun quartier. Les vieillards, les femmes, les enfans, furent passés au fil de l'épée. Et de plus de quarante mille hommes, qui étoient enfermés dans la place, à peine s'en sauva-t-il huit cens.

César avoit trouvé, dans Avaricum, d'amples provisions de vivres. Il y séjourna plusieurs jours, afin de donner le tems à ses soldats de se remettre des fatigues d'un siége également long & laborieux.

Je ne crois pas qu'on puisse révoquer en doute qu'Avaricum ne soit aujourd'hui Bourges; car, comme il a déjà été observé, sur ce que les Gaulois délibérent entr'eux, s'il n'est pas plus à propos de brûler Avaricum, que de s'amuser à en soûtenir le siége, les habitans du païs prient, *Ne pulcherrimam propè totius Galliæ urbem, quæ & præsidio & ornamento sit civitati, suis manibus succendere cogerentur; facilè se loci naturâ defensuros dicunt, quod propè ex omnibus partibus flumine & palude circumdata unum habeat & perangustum aditum.* A toutes ces marques, on ne peut méconnoître Bourges. Elle est entourée de marais & de rivières, qui en rendent l'accès très-difficile. Elle a toujours été très-considérable; & , après avoir été la capitale des Gaulois Bituriges, elle est devenue une des Métropoles de l'Aquitaine. L'on sçait que l'Église s'est conformée, pour l'établissement de ses dignités, au rang que les villes tenoient dans l'ordre politique. Enfin, Éthicus met, d'*Argentomagus*, Argenton, à Avaricum, quarante lieues Gauloises; c'est-à-dire, vingt de nos lieues communes; & c'est précisément la distance qu'il y a d'Argenton à Bourges. Ainsi, Avaricum est incontestablement Bourges.

AVARIS, *Avaris*, (a) nom d'une ville d'Égypte, où le roi Ménès enferma les Pasteurs, après les avoir chassés du reste de l'Égypte, qu'ils avoient envahi.

AUCHATES, *Auchatæ*, (b) Αὐχάται, sorte de Scythes, dont il est parlé dans Hérodote. Pline en fait aussi mention. Il les nomme Auchétes, & met dans leur païs la source du fleuve Hypanis.

AUCTION, *Auctio*, espèce de vente chez les Romains, qui se faisoit par un crieur public, *sub hasta*, sous une lance attachée des deux bouts à cet effet, & par l'autorité du Magistrat, qui garantissoit la vente, en livrant les choses vendues, Cela s'appelloit *Auctio*, accroissement; parce que, suivant Sigonius, les biens étoient vendus à l'enchère, *ei nempè qui plurimùm rem augeret.* C'est de-là que vient le verbe *subhastare*, vendre en public, & le substanti f

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 28.

(b) Herod. L. IV. c. 6. Plin. L. IV. c. 12. L. VI. c. 7.

ſubhaſtatio, vente ainſi exécutée, qu'on a franciſé.

AUCTORATI. Les hommes libres, qui ſe vendoient pour deſcendre dans l'arene, étoient appellés *Auctorati*, & leur ſalaire, *auctoramentum*; ou *gladiatorium*. Ils juroient d'accomplir tous les devoirs des vrais & légitimes Gladiateurs. Nous avons la formule de ce ferment dans Pétrone. *Nous jurâmes de nous laiſſer brûler, lier, battre, tuer, de faire en un mot tout ce qu'Eumolpe nous ordonneroit, & nous nous dévouâmes entièrement à lui, comme de légitimes gladiateurs.*

AUDACE, *Audacia*, hardieſſe, effronterie, trois termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'ame de celui qui l'entreprend, & à la manière avec laquelle il s'y porte. La hardieſſe marque du courage; l'Audace, de la hauteur; l'effronterie, de la déraiſon & de l'indécence. Hardieſſe ſe prend toujours en bonne part; Audace & effronterie ſe prennent toujours en mauvaiſe. On eſt hardi dans le danger, audacieux dans le diſcours, effronté dans ſes propoſitions.

AUDATA, *Audata*, (*a*) l'une des maîtreſſes de Philippe, roi de Macédoine. Elle étoit Illyrienne. Elle eut de Philippe une fille, nommée Cyna, qu'Alexandre le Grand voulut marier à un roi des Péoniens.

AUDENE, *Audena*, (*b*) rivière d'Italie, auprès de laquelle P. Mucius combattit contre des peuples, qui avoient fait le dégât du territoire de Lune & de celui de Piſe. Ce général Romain, les ayant tous ſoumis, leur enleva les armes. L'Audene avoit ſa ſource au mont Apennin, & ſe rendoit dans une autre rivière, qui ſe jettoit dans la mer, qu'on nomme aujourd'hui golfe de Gênes.

AUDIENCE. C'eſt en général l'attention, que l'on donne à quelqu'un qui parle. Ce mot eſt dérivé du verbe Latin *audire*, qui ſignifie entendre, écouter.

AUDURA, *Audura*, (*c*) nom d'une rivière, qui s'appelle aujourd'hui la rivière d'Eure.

AUDYNÉUS, *Audynæus*, (*d*) nom du cinquième mois de l'année Macédonienne, qui répondoit au mois Égyptien Tybi.

AVÉ, étoit la ſalutation du matin, & Salvé celle du ſoir. C'eſt une remarque de Dion dans ſon Adrien.

AVEC, prépoſition conjonctive, qui marque quelque aſſemblage, liaiſon, ſuite, connexité, ou dépendance de quelque choſe, & qui régit l'accuſatif. *Philippe aimoit Alexandre Avec une tendreſſe extrême. On ne peut voir proſpérer les méchans qu'Avec douleur. Nous verrons cela Avec le tems.*

Avec ſignifie quelquefois la manière, ou les manières. *Que me veut cet homme Avec ſa mine auſtère?*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. p. 345.

(*b*) Tit. Liv. L. XLI. c. 19.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. T. XX. pag. 103.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVI. p. 201.

Avec marque auſſi l'inſtrument avec lequel on fait quelque choſe. *Il s'eſt voulu battre ſeul à ſeul Avec l'épée, plutôt qu'Avec le piſtolet. On peint Avec un pinceau. On écrit Avec une plume, ou Avec un crayon.*

Avec déſigne encore la matière. *On deſſine Avec du crayon, ou Avec de l'encre de la Chine. On bâtit Avec du bois & Avec des pierres.*

Il faut remarquer que c'eſt une négligence vicieuſe, de mettre deux Avec, qui ſe ſuivent de près, & qui ont des rapports différens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la choſe. Mais, quand ils ſe rapportent tous deux, ou à la perſonne, ou à la choſe, c'eſt quelquefois une beauté. *Tu ſçauras vivre Avec les Sophiſtes; mais, tu ne ſçauras pas vivre Avec les hommes*, diſoit Socrate à Euclide, qui ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute.

Ils ne choquent pas même, quelque multipliés qu'ils ſoient. *Pour avoir un véritable repos, il faut être bien Avec Dieu, Avec ſoi-même & Avec les autres.*

Avec eſt quelquefois réduplicatif & abſolu. *Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé Avec.*

Avec s'emploie auſſi dans le ſens de contre. *Il s'eſt battu Avec un tel. La France étoit en guerre Avec l'Empereur.*

AVENA. *Voyez* Flûte.

AVENTIA, *Aventia*, (*a*) dont il eſt fait mention dans deux inſcriptions de Suiſſe. C'eſt une Déeſſe, dont on ne connoît que le nom, ſelon D. Bern. de Montfaucon. Mais, il paroît que c'étoit la ville d'Aventicum.

AVENTICUM, *Aventicum*, (*b*) ville du païs des Helvétiens. Tacite, qui eſt le premier des anciens Écrivains, qui faſſe mention de cette ville, la qualifie capitale de la nation Helvétienne.

On lit, dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la table Théodoſienne, *Aventicum Helvetiorum.* Elle étoit colonie Romaine ſous Trajan, comme le témoigne une inſcription en l'honneur d'un des lieutenans de cet Empereur, & rapportée par Gruter. Entre les noms, que prend cette colonie dans l'inſcription, celui de Flavia nous fait connoître que c'eſt à Veſpaſien, ſelon que Frédégaire le dit préciſément, ou à l'un de ſes enfans, que la colonie d'Aventicum a dû ſon établiſſement. M. d'Anville accéde volontiers à l'opinion de pluſieurs Sçavans, que c'eſt mal à propos que Ptolémée comprend Aventicum ainſi que la colonie Equeſtre, dans la cité des Séquanois.

Il y a toute apparence que cette ville, ſituée au de-là du mont Jura, n'avoit rien de commun avec les Séquanois, avant la formation d'une province ſous le nom de *Maxima Sequanorum*, par l'union du païs Helvétique avec l'ancien territoire Séquanois. C'eſt relativement à ce que ren-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 409.

(*b*) Tacit, Hiſt. L. I. c. 68. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvil. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 501.

fermoit cette province, que *Civitas Helvitiorum Aventicus* se trouve, dans la Notice des provinces de la Gaule, à la suite de *Civitas Equestrium*, sous la métropole de Besançon. Ammien Marcellin, qu'on peut accuser de méprise en rangeant Aventicum dans les Alpes Grecques, parle de cette ville dans l'état de désolation, où les Germains l'avoient réduite sous l'empire de Gallien.

Aventicum doit être mis au nombre des villes, que leurs habitans avoient divinisées. *Dea Aventia* est le sujet de plusieurs inscriptions déterrées dans le voisinage d'Avenche, où l'on sçait qu'existoit Aventicum. Un château, élevé dans ses ruines par un seigneur qu'on dit avoir été nommé Vivilo, lui a fait donner le nom de Wiflisburg, mais sans faire oublier l'ancien, qui se conserve dans celui d'Avenche. On trouve une preuve positive du rang supérieur, qu'elle tenoit chez les Helvétiens, dans le numéro d'une colomne milliaire, trouvée à Baden en Suisse, sur le Limat au-dessous de Zurich. M. Bochart présume avec raison, que ce numéro, qui est LXXXV, ne peut se rapporter qu'à la position d'Aventicum.

Cette ville, qu'on nomme donc aujourd'hui Avenche, ou Wiflisburg en Allemand, se voit à présent au canton de Berne dans le païs de Vaud en Suisse. Elle ne conserve rien de sa première splendeur. La ville, qui subsiste encore de nos jours, n'occupe qu'un très-petit coin de l'enceinte qu'avoit Aventicum.

AVENTIN, *Aventinum*, (a) Ἀϐεντῖνον, l'une des sept montagnes de Rome. Elle prit ce nom d'Aventinus, parce qu'elle fut le lieu de la sépulture de ce Prince. Mais, Varron donne une origine bien différente au nom d'Aventin. Il prétend que ce mot vient de *aves* oiseaux, ou de *adventus*, arrivée, à cause du grand concours du peuple, qui se rendoit au temple de Diane, situé en cet endroit, lorsque l'on commença à bâtir la ville de Rome. Varron tire encore l'origine du nom d'Aventin de celui de la rivière d'Avens dans le païs des Sabins.

Quoiqu'il en soit, cette montagne d'une hauteur médiocre & d'environ dix-huit stades de circuit, fut enfermée par Ancus dans l'enceinte de Rome, pour servir à loger les Latins de la ville de Politorium, que ce Prince avoit emmenés, après s'être rendu maître de cette ville. Peu de tems après, les nouveaux citoyens, qu'il acquit par la prise des villes de Tellènes & de Ficane, y trouvérent aussi place. Enfin, Ancus ayant fait un dernier effort avec toutes ses troupes, pour achever de réduire les Latins, les vainquit d'abord en bataille rangée, prit ensuite la ville, d'où il remporta à Rome, un riche butin, & emmena plusieurs milliers de nou-

(a) Strab. pag. 234. Tit. Liv. L. I. c. 3, 6, 33. L. II. c. 28. L. III. c. 31. Ovid. Fast. L. I. v. 555. Plin. L. XV. c. 30. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 9, 419. & suiv.

veaux habitans, qu'il établit aux environs du temple de Vénus, ſurnommée Murcia, entre les monts Palatin & Aventin, qui, par ce moyen, ſe trouvérent réunis.

Dans la ſuite, l'an de Rome 298, un des tribuns, nommé Icilius, demanda que l'on cédât au peuple une partie du mont Aventin, pour y bâtir des maiſons; car, il n'étoit pas encore entièrement habité. La loi, toute raiſonnable qu'elle étoit, trouva d'abord des difficultés. Mais enfin, elle paſſa. Voici ce qu'elle portoit: *Les biens, légitimement acquis par les particuliers ſur le mont Aventin, demeureront à leurs maîtres; ceux, qui ſe trouveront avoir bâti ſur des fonds, qu'ils auront uſurpés, ou par force, ou par artifice, ſeront tenus de les rendre, pour être appliqués au peuple; à condition qu'ils ſeront dédommagés, ſelon l'eſtimation des arbitres, de la dépenſe qu'ils auront faite pour leurs bâtimens. Le reſte du terrein, qui étoit au public, ſera partagé gratuitement entre ceux du peuple.* Après la promulgation de cette loi, les Plébéïens s'aſſemblérent, & tirérent au ſort entr'eux les places du terrein, qu'on leur avoit accordé. Chacun y bâtit ſelon ſes pouvoirs. Quelques-uns ſe joignirent deux ou trois enſemble, & firent à frais communs, les dépenſes d'une maiſon, dont les uns occupoient les premiers étages, les autres les derniers.

Le mont Aventin eſt encore célebre par la retraite des deux armées, qui, ſept ans après, s'en emparérent les armes à la main, ayant à leur tête les Décemvirs, qui ne ceſſoient d'exhorter le peuple à recouvrer la liberté, & à créer des Tribuns. Cela plongea Rome dans les plus grands troubles. Et ils ne furent appaiſés que lorſque le Sénat eut conſenti à un décret, par lequel il étoit ordonné que le grand pontife Q. Furius crééroit des Tribuns du peuple, & que perſonne ne pourroit être recherché pour cauſe de la retraite des ſoldats & du peuple ſur le mont Aventin.

Cette montagne, dans les premiers tems, étoit couverte d'une forêt épaiſſe, à la faveur de laquelle Cacus commettoit ſes brigandages; ce qui a fait dire à Ovide:

Cacus Aventinæ timor atque infamia ſylvæ.

La plus grande partie des arbres de cette forêt étoient des lauriers; ce qui, au rapport de Pline, avoit fait donner le nom de Lauretum à une partie de la montagne. Le ſommet s'appelloit Remuria, parce que ce fut dans ce lieu que Rémus conſulta les Augures pour la fondation de Rome.

Le célebre temple de Diane étoit vraiſemblablement aux environs du lieu, où l'on voit l'égliſe de Sainte Priſque. Il avoit été élevé par quelques-uns des peuples du Latium. Les Romains l'avoient rétabli à la perſuaſion de Servius Tullus. C'eſt-là qu'étoit auſſi le temple de Junon, que Camille fit bâtir, après qu'il eut vaincu les Véïens, auſſi-bien que

les temples de la Lune, de la Bonne Déesse, de Jupiter Ilicée, de la Victoire & de la Liberté. On y voyoit aussi la caverne de Cacus, &, selon quelques-uns, les dégrés Gémoniens ; c'étoit une espèce de voirie, où l'on jettoit les corps des criminels. Enfin, c'est-là qu'étoit l'Armilustre, ainsi appellé, parce qu'on y faisoit des sacrifices tout armés.

Ces anciens temples élevés aux fausses divinités, ont cédé depuis, la place à d'autres temples consacrés au vrai Dieu, sous l'invocation de différens Saints. Ces nouveaux temples subsistent encore à présent. Le mont Aventin s'appelle aujourd'hui *Monte di S. Sabina.*

AVENTINUS, *Aventinus*, (*a*) eut pour pere Hercule, & pour mere Rhéa. On raconte ainsi sa naissance. Hercule, après la défaite de Géryon, ayant conduit sur les bords du Tibre les bœufs, qu'il avoit enlevés dans l'Ibérie, devint amoureux de la prêtresse Rhéa ; & de cet amour naquit Aventinus dans la forêt du mont Aventin.

Aventinus fut du nombre des Princes, qui se liguérent contre les Troyens à leur arrivée en Italie, sous la conduite d'Énée. Ce jeune guerrier, bien fait comme son pere, brilloit sur son char traîné par des coursiers souvent vainqueurs dans les jeux du Cirque. L'Hydre de Lerne à cent têtes, gravée sur son bouclier, annonçoit son illustre naissance. Ses soldats, tenant un dard à la main, étoient armés de pieux, qui receloient une longue pointe de fer, à la manière des Sabins. Arrivé près du palais du Roi, il mit pied à terre, vêtu comme Hercule son pere, de la peau d'un lion, dont la crinière & le muffle, garni de ses dents, lui couvroient la tête.

AVENTINUS, *Aventinus*, (*b*) treizième roi d'Albe, selon Tite-Live. Il étoit fils de Romulus & pere de Proca. Ce Prince donna son nom à la colline sur laquelle il fut enterré. Proca, son fils, regna après lui. Suivant Denys d'Halicarnasse, le regne d'Aventinus fut de 37 ans ; & on en place le commencement vers l'an 853 avant J. C.

AVERNE, *Avernus*, Ἄορνος, (*c*) lac célebre d'Italie dans la Campanie. Il étoit situé assez proche de la mer. C'est pourquoi, Strabon dit qu'on eût pu en faire un port commode pour les vaisseaux, n'y manquant rien pour cet effet, soit du côté de la grandeur, soit du côté de la situation du lieu, & que si cela n'a pas eu lieu ; c'est sans doute parce qu'il y a devant, le golfe Lucrin.

Durant la seconde guerre Punique, l'an de Rome 538, Anni-

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 655. *& seq.*

(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 3. Dionys. Halicarn. L. I. c. 15.

(*c*) Strab. pag. 244, 245. Pomp. Mel. L. II. c. de Ital. Plin. L. III. c. 5. L. XIV. c. 6. Tit. Liv. L. XXIV. c. 12, 13. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. V. pag. 18, 19. *& suiv.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 406. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 31. Tom. III. pag. V. Tom. XII. pag. 43.

bal vint se camper sur le bord du lac d'Averne ; en apparence pour y faire un sacrifice, mais en effet, pour sonder Pouzole & les troupes qui y étoient en garnison. Pendant que ce général Carthaginois étoit encore auprès du lac d'Averne, cinq jeunes gentilshommes de Tarente vinrent le trouver. Ils étoient du nombre de ceux, qu'il avoit faits prisonniers à la journée de Trasimène, ou à celle de Cannes, & qu'il avoit renvoyés chez eux sans rançon, après leur avoir témoigné la douceur & la bienveillance, dont il avoit coûtume d'user envers tous les alliés des Romains. Ils lui dirent que, pour lui marquer leur reconnoissance, ils avoient engagé la plus grande partie des jeunes Tarentins à préférer son alliance & son amitié à celles des Romains ; que c'étoient eux qui les avoient envoyés vers lui, pour le prier de faire avancer son armée du côté de leur ville ; que s'ils le voyoient campé près de leurs portes, si de dessus leurs murailles ils appercevoient ses drapeaux, ils ne balanceroient pas à la lui livrer ; qu'à Tarente c'étoit la jeunesse, qui disposoit du peuple, & le peuple, du gouvernement. Annibal loua leur zéle & leur bonne volonté ; & les ayant comblés de présens, & encore plus de promesses, il les renvoya chez eux pour hâter l'exécution de leur projet, les assurant que de son côté il les seconderoit, quand il en seroit tems. Ils s'en retournérent avec ces espérances.

Deux architectes, Sévère & Céler, qui se faisoient une gloire de forcer la nature par l'art, proposérent à Néron de tirer un canal navigable depuis le lac d'Averne jusqu'à l'embouchure du Tibre. L'entreprise étoit folle ; car, dans tout cet espace, qui est de cent soixante milles ; c'est-à-dire, de plus de cinquante-trois lieues, on ne trouve presque qu'un rivage aride & des montagnes d'un roc dur, sans eau, si ce n'est celle des marais Pomptins ; & quand même, avec des peines incroyables, on seroit venu à bout de vaincre ces difficultés, l'utilité en eût été médiocre. Cependant, Néron commença à percer les collines voisines de l'Averne ; & il avoit cet ouvrage tellement à cœur, qu'il fit amener en Italie, pour y travailler, tout ce qu'il y avoit de prisonniers dans l'étendue de l'Empire. Il voulut que les criminels même, au lieu de subir la peine de mort, fussent condamnés à des travaux. Tant d'efforts & de dépenses furent inutiles. Le projet du canal s'en alla en fumée. L'unique effet qui en résulta, ce fut qu'en fouillant les terres dans le canton de Cécube, on fit perdre au vin de ce païs sa qualité, qui le mettoit au rang des meilleurs vins d'Italie.

Il y en a qui dérivent le nom d'Averne du mot Aharona, qui veut dire, qui est aux extrêmités ; mais, il me paroît plus naturel de dériver ce nom de l'α privatif, & de ὄρνις, *avis*, oiseau, comme qui diroit sans oiseau ; de façon que d'Ἄορνις ou d'Ἄορνις, on aura fait, par quelques changemens de lettres, *Avernus*, Averne. On

ſçait d'ailleurs que le lac exhaloit des vapeurs ſi corrompues, que les oiſeaux, qui voloient par-deſſus, y tomboient morts, ſelon ce que rapportent les anciens Auteurs.

Rien de plus fameux chez les Poëtes, que le lac d'Averne. Ils en ont fait une des entrées de l'enfer. Quoiqu'Homère ne marque pas expreſſément le nom du lac d'Averne, il en dit aſſez pour faire comprendre que c'étoit pourtant ſon ſentiment ; ce qui fait dire à Strabon, que les Anciens avoient placé la Nécromantie d'Homère près du lac d'Averne.

Virgile a ſuivi l'idée d'Homère, en plaçant comme lui, mais ſans déguiſement, l'embouchure de l'enfer près du lac d'Averne. Voici comme il en parle : » Près » de Cumes, eſt une caverne pro» fonde, d'une vaſte & affreuſe » embouchure, d'où il ſort des » tourbillons de vapeurs empeſ» tées, qui ſuffoquent, au milieu » de l'air, les oiſeaux, qui oſent » voler à travers cette noire ex» halaiſon. De-là vient le nom » d'Averne, que les Grecs ont » donné à ce lieu formidable. Il » eſt défendu d'un côté par un » lac profond, de l'autre par un » bois impénétrable à la lumière. » Énée fit conduire à l'entrée de » cette caverne quatre taureaux » noirs, qu'on rangea devant les » autels ; & la Sibylle en fit elle» même un ſacrifice aux dieux in» fernaux. Après le ſacrifice, elle » s'élança la première dans le » gouffre, qui mene au royaume » de Pluton, & Énée la ſuivit » d'un pas ferme & aſſuré à tra» vers un bois ſombre & ſoli» taire. «

Le lac d'Averne étoit environné de montagnes & d'une épaiſſe forêt, qui rendoit ce lieu vénérable, ſelon la ſuperſtition des Payens. Mais, l'empereur Auguſte fit abattre ces bois, & les environs devinrent auſſi agréables, qu'ils étoient affreux auparavant. On aſſuroit qu'on n'avoit jamais pu trouver le fond de ce lac ; ce qui avoit fait dire aux Poëtes, que c'étoit une des ouvertures ou deſcentes de l'enfer. Néanmoins, le célebre Antoine Doria l'ayant ſondé lui-même, trouva que ſa profondeur n'étoit que de deux cens trente-huit pas.

A l'occident du lac d'Averne, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne, où l'on alloit autrefois conſulter l'Oracle ; ce qui ſe faiſoit ainſi. Après avoir immolé des victimes & fait des ſacrifices aux dieux infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes, qu'on lui faiſoit, & qui diſparoiſſoit auſſi-tôt. On a cru que les Cimmériens, peuples d'Italie, ſe retiroient le jour dans cet antre, où ils prédiſoient l'avenir à ceux qui les alloient conſulter, & qu'ils n'en ſortoient que la nuit, ne voyant jamais le ſoleil.

Il y a aux environs des fontaines d'eau tiéde, où l'on trouve de petits poiſſons noirs, qui ont un très-mauvais goût. Ceux du lac ſont de la même couleur, & ſentent le ſouffre, comme on le reconnut dans la pêche, que Ro-

bert, roi de Naples & de Sicile, y fit faire.

A l'orient du lac d'Averne, l'on voit des restes d'un superbe bâtiment, qui paroît avoir été un temple dédié à Pluton, ou plutôt un bain, parce que tout proche il y a des eaux très-salutaires à ceux qui s'y baignent.

Le lac d'Averne prend aujourd'hui le nom de Lago d'Averno & Lago di Tripergola, au royaume de Naples.

AVERRUNCES, *Averrunci*, (*a*) dieux des Romains, ainsi appellés du vieux mot Latin *averruncare*, qui signifioit éloigner, détourner. Les Romains invoquoient ces dieux, & leur sacrifioient, lorsqu'il s'agissoit de détourner les mauvais présages & d'en prévenir l'effet.

Les Grecs appelloient ces sortes de dieux, Α'λεξίκακοι, ou bien Α'ποπομπαῖοι, & leur fête, Α'ποπομπὴ; ou enfin Α'ποτροπαῖοι. Les Égyptiens avoient aussi leurs dieux Averrunces; & ils les représentoient avec un visage & un geste menaçant, ou bien avec des fouets ou des crocs à la main. Isis, selon la remarque du P. Kirker, étoit une divinité de cette espèce. Il y a des statues, qui les représentent debout, d'autres à genoux, quelques-unes avec des têtes d'animaux, ou monstrueuses, d'autres avec des têtes humaines.

Il y en a qui ne font mention que d'un dieu Averruncus; ce qui semble plutôt être un adjectif qu'un nom propre, suivant Dom Bern. de Montfaucon.

AVERTISSEMENT, conseil ou instruction, qu'on donne à une personne qui y est intéressée. Ce mot vient du Latin *advertere*, considérer, faire attention.

Les Auteurs, à la tête de leurs ouvrages, mettent quelquefois un Avertissement au Lecteur, pour le prévenir sur certaines choses relatives aux matières, qu'ils traitent, ou à leur méthode. Quand ces Avertissemens sont d'une certaine étendue, on les nomme Préfaces.

AVESTA, *Avesta*, nom que l'on donnoit au feu chez les Chaldéens.

AVEUGLE, *Cæcus*, se dit d'une personne privée de la vue. Cette privation devroit, suivant l'analogie s'appeller aveúglement. Mais, ce mot n'est usité que dans un sens moral & figuré; & ce n'est pas le seul de notre langue, qui ne se prenne que dans un sens métaphorique. La privation de la vue est appellée par quelques Écrivains cécité, du mot Latin *cæcitas*, qui vient de *Cæcus*, Aveugle.

On peut être aveugle de naissance ou le devenir, soit par accident, soit par maladie. Il est évident que le sens de la vue étant fort propre à nous distraire par la quantité d'objets, qu'il nous présente à la fois, ceux, qui sont privés de ce sens, doivent naturellement & en général, avoir

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 287. Tom. II. pag. 147, 148, 159. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 407. Récueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. I. pag. 20.

plus

plus d'attention aux objets, qui tombent ſous leurs autres ſens. C'eſt principalement à cette cauſe qu'on doit attribuer la fineſſe du toucher & de l'ouie, qu'on obſerve dans certains Aveugles, plutôt qu'à une ſupériorité réelle de ces ſens, par laquelle la nature ait voulu les dédommager de la privation de la vue. Cela eſt ſi vrai, qu'une perſonne, devenue Aveugle par accident, trouve ſouvent dans le ſecours des ſens qui lui reſtent, de ces reſſources, dont elle ne ſe doutoit pas auparavant; ce qui vient uniquement de ce que cette perſonne, étant moins diſtraite, eſt devenue plus capable d'attention. Mais, c'eſt principalement dans les Aveugles-nés, qu'on peut remarquer, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, les miracles de la cécité.

(*a*) Dans les Livres ſaints, l'aveuglement ſe prend quelquefois pour une privation réelle de la lumiere, quelquefois pour un ſimple obſcurciſſement paſſager. Par exemple, l'aveuglement de l'Aveugle-né de l'Évangile & celui de Tobie étoient réels; & ils avoient véritablement perdu la vue. Les hommes de Sodome, qui cherchoient la porte de Loth, ſans la pouvoir trouver, & S. Paul, pendant les trois premiers jours qu'il fut à Damas, étoient ſeulement privés de l'uſage de la vue pour un tems. Les fonctions de leurs yeux étoient ſuſpendues. Les Septante ont fort bien fait entendre la ſituation, où étoient ceux de Sodome, en diſant qu'ils furent frappés *Aoraſia*, comme qui diroit *Avidentia*; c'eſt-à-dire, d'une impuiſſance actuelle de voir.

Moïſe défend de mettre quelque choſe devant l'Aveugle, pour le faire tomber; ce qu'on peut entendre ſimplement & à la lettre, ou dire que Moïſe recommande par-là, d'exercer l'humanité & la charité envers ceux, qui manquent de lumiére & de conſeil, de montrer le chemin à ceux, qui ſont en danger de s'égarer, d'inſtruire les ignorans, & de ne pas ſcandaliſer les petits & les foibles. Moïſe, dans le Deutéronome, ſemble expliquer ſa penſée, lorſqu'il dit: » Maudit ſoit celui, qui » fait égarer un Aveugle, en » lui montrant un mauvais che- » min. »

Les Jébuſéens, pour inſulter à David & à ſon armée, pendant qu'ils faiſoient le ſiége de Jéruſalem, leur diſoient par moquerie: » Vous n'entrerez point » ici, que vous n'en ayez chaſſé » les Aveugles & les boiteux, qui » défendent la place. » Comme ſi en effet, pour plus grande inſulte, ils euſſent fait paroître de ces ſortes de gens ſur leurs murailles, ou qu'ils euſſent ſeulement voulu dire qu'ils ne vouloient que des Aveugles & des boiteux, pour défendre leur ville. Jéruſa-

(*a*) Geneſ. c. 19. v. 11. Levit. c. 19. v. 14. Deuter. c. 27. v. 18. Reg. L. II. c. 5. v. 6. Job. c. 29. v. 15. Iſai. c. 6. v. 9, 10. c. 29. v. 18. c. 35. v. 5. c. 42. v. 16. *& ſeq.* Matth. c. 11. v. 5. c. 15. v. 14. Marc. c. 3. v. 5. Joann. c. 29. v. 40, 41. Actu. Apoſt. c. 9. v. 9.

lem fut cependant emportée ; & David ne pardonna à aucun de ces Aveugles & de ces boiteux, qui lui avoient insulté.

Job dit qu'il a été l'œil des Aveugles ; qu'il a donné bon conseil à ceux, qui en avoient besoin ; qu'il a travaillé à tirer de leur égarement ceux, qui manquoient de lumiére & d'intelligence. Le Sauveur dit, à peu près dans le même sens, que si un Aveugle conduit un autre Aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse. Il vouloit marquer la présomption des Pharisiens, qui, tout Aveugles qu'ils étoient dans les voies de Dieu, se vantoient de conduire les autres. Il leur dit encore ailleurs, qu'il est venu en ce monde, afin que ceux, qui sont Aveugles, recouvrent la vue, & que ceux, qui sont clairvoyans, perdent la vue. Comme les Pharisiens s'apperçurent qu'il disoit cela pour eux, ils lui dirent : *Est-ce donc que nous sommes Aveugles?* Le Sauveur leur répondit : *Si vous étiez Aveugles, vous ne seriez point coupables ; mais, comme vous vous donnez pour clairvoyans, votre péché demeure.*

Un des principaux caractères du Messie, marqué dans les Prophétes, c'est que les Aveugles seront éclairés. Aussi, J. C. le fit remarquer aux Disciples de S. Jean, qui étoient venus de la part de leur maître, lui demander s'il étoit celui qu'on attendoit. *Rapportez à Jean*, leur dit-il, *ce que vous avez vu & ouï. Les Aveugles voyent ; les sourds recouvrent l'ouie ; &c.* Les Evangélistes nous ont conservé la mémoire de plus d'une guérison miraculeuse, que le Sauveur à faite sur des Aveugles.

L'aveuglement du cœur des Juifs endurcis est souvent marqué, sur tout dans les livres du Nouveau Testament. J. C. l'a vu & en a gémi. Isaïe l'avoit prédit ; & Dieu en lui parlant, lui dit : *Allez, dites à ce peuple : Voyez & ne comprenez point ; aveuglez le cœur de ce peuple ; appesantissez ses oreilles, & fermez ses yeux.* c'est-à-dire, prophétisez, & dites-lui qu'il sera endurci, aveuglé ; qu'il ne verra ni entendra ce qui est destiné pour lui procurer le salut.

AVEUGLEMENT, *Cæcitas*, privation du sentiment de la vue, occasionnée par le dérangement total de ses organes, ou par la cessation involontaire de leurs fonctions. *Voyez* Aveugle.

AUFIDÈNE, *Aufidena*, (*a*) Αὐφιδῆνα, ville d'Italie de la dépendance des Caracéniens, selon Ptolémée. D'autres la mettent au païs des Samnites ; mais, c'est en supposant que les Caracéniens faisoient partie de ce peuple. Le Consul Cn. Fulvius, après une victoire complette sur les Samnites auprès de Bovianum, l'an de Rome 454, attaqua cette ville, ainsi que celle d'Aufidène, & les emporta l'une & l'autre de force.

Il est parlé des habitans de la

(*a*) Ptolem. L. III, c. 1. Plin. L. III. c. 12. Tit. Liv. L. X. c. 12.

ville d'Aufidène dans Pline. Ce Géographe les appelle Aufidénates. Cette ville se nomme aujourd'hui Alfidéna, & on la voit sur le Sangro dans l'Abruzze citérieure.

AUFIDIA, *Aufidia*, nom d'une famille célebre à Rome, qui avoit produit plusieurs Personnages illustres.

AUFIDIÉNUS RUFUS, (*a*) *Aufidienus Rufus*, officier Romain, qui est qualifié, dans Tacite, *Castris Præfectus*. Certains traduisent, Maréchal des logis; d'autres, Maréchal de camp. M. Crévier improuve cette dernière façon de traduire, apportant pour raison que le Préfet du camp, chez les Romains, n'étoit pas un officier aussi important que le Maréchal de camp parmi nous. Et il adopte l'expression de Maréchal des logis. S'il m'est permis de dire mon avis, je me rangerois bien plus volontiers du côté de ceux, qui rendent le *Castris Præfectus* de Tacite, par Maréchal de camp. D'ailleurs, ce que nous appellons aujourd'hui un Maréchal des logis, est certainement bien au-dessous de ce que les Romains appelloient Centurion. Or, Aufidiénus Rufus avoit passé par ce dernier grade, avant qu'il devînt *Castris Præfectus*.

Sous l'empire de Tibère, l'an de Rome 765 & de J. C. 14, des soldats, appellés Manipules, qu'on avoit envoyés à Nauportum, pour réparer les chemins & les ponts, ayant abandonné leurs travaux, se répandirent dans les campagnes, pour piller les bourgs voisins & même Nauportum. Se mocquant de leurs Centurions, qui vouloient les arrêter, ils leur firent mille outrages, & les accablérent de coups. L'officier, qu'ils traitérent avec le plus d'indignité & d'emportement, ce fut Aufidiénus Rufus; car, l'ayant arraché de son chariot, ils le chargérent de leurs bagages, & le firent marcher à la tête de la troupe, lui demandant d'un air insultant, s'il étoit bien content de porter un si pesant fardeau, si loin & à pied; car, Aufidiénus Rufus, après avoir été long-tems simple soldat, puis Centurion, étant enfin devenu Maréchal de camp, tâchoit de rétablir la sévérité de l'ancienne discipline; guerrier, laborieux & infatigable, & d'autant plus inexorable, qu'il ne commandoit rien aux autres, qu'il n'eût pratiqué lui-même, avec une extrême exactitude.

AUFIDIUS [M. LURCO], *M. Lurco Aufidius*, trouva le premier l'art d'engraisser les paons; ce qui lui rapporta un profit très-considérable.

AUFIDIUS [Cn.], *Cn. Aufidius*, (*b*) certain Romain, dont parle Cicéron dans une de ses oraisons. L'orateur nous apprend que Cn. Aufidius avoit adopté Oreste, & qu'il étoit fort avancé en âge, lorsqu'il fit cette adoption.

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 20. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 295, 296.

(*b*) Cicer. pro Domo sua ad Pontif. c. 28.

AUFIDIUS [Cn.], *Cn. Aufidius*, (*a*) Tribun du peuple, l'an de Rome 582, & avant J. C., 170. Ce magistrat, conjointement avec M. Juventius Thalna, son collégue, se porta accusateur contre C. Lucrétius, qui fut condamné à une grosse amende.

AUFIDIUS [Cn.], *Cn. Aufidius*, (*b*) a vécu vers l'an de Rome 654, 100 ans avant J. C. Cicéron dit que quoiqu'il fût aveugle, il étoit très-éclairé dans les lettres. Il écrivrit en Grec une histoire, qui est souvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croyent que c'est le même qui fut Questeur, l'an de Rome 635, 119 ans avant J. C., sous le Consulat de Cécilius Métellus & de Colta, & depuis Tribun du peuple, en l'année 640, durant laquelle il publia la loi Aufidia.

AUFIDIUS, *Aufidius*, (*c*) eut part à la conjuration que Perpenna forma en Espagne, contre Q. Sertorius, vers l'an de Rome 680, & avant J. C. 72. Manius, qui y avoit été aussi attiré, crut faire sa cour à un jeune garçon, en lui en faisant confidence; & ce jeune garçon alla aussi-tôt déclarer la chose à Aufidius, pour lequel il avoit plus d'inclination. Aufidius fut fort étonné de l'entendre, étant lui-même un des conjurés; mais, il ne sçavoit pas que Manius fût du nombre. Son trouble & son étonnement redoublérent encore, quand le jeune garçon lui eut nommé Perpenna, Grécinus & plusieurs autres, qu'il sçavoit bien être de la conspiration. D'abord, il se moqua de ces discours, exhorta le jeune homme à n'y ajoûter point de foi, le pressa de mépriser Manius, comme un homme vain & un fanfaron, qui ne cherchoit qu'à le tromper par de fausses espérances. En même tems, ils court chez Perpenna, lui découvre le danger où ils étoient, & lui déclare que le tems presse, & qu'il faut hâter l'exécution. Tous les conjurés furent du même avis.

Après le meurtre de Q. Sertorius, qui arriva dans la ville d'Osca, tous les complices furent mis à mort. Aufidius fut le seul qui échappa. Ce malheureux, soit qu'on ne l'eût pas connu, ou qu'on le méprisât, & qu'on n'en fît aucun compte, vieillit dans une méchante bourgade, accablé de misère & de pauvreté, & l'objet de la haine de tout le monde.

AUFIDIUS [Sext.], *Sext. Aufidius*, (*d*) chevalier Romain. Comme il avoit des affaires en Afrique, Cicéron écrivit en sa faveur à Cornificius. Il le fit en ces termes: » Sextus Aufidius, » a pour moi des sentimens de » déférence & de respect, qui » me le font considérer comme » un de mes proches; & il n'y a » point de chevalier Romain, à

(*a*) Tit. Liv. L. LXIII. c. 8.

(*b*) Cicer. de Finib. bon & Mal. L. V. c. 54. Tuscul. Quæst. L. I. c. 111. 112.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 581, 582. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 133, 136.

(*d*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epist. 27.

» qui il cede en nobleſſe. Il eſt ſi » ſage & ſi reglé dans ſes mœurs, » qu'on voit en lui une grande » ſévérité, jointe à une extrême » douceur. Je vous recommande » les affaires, qu'il a en Afrique, » avec l'ardeur la plus ſincère & » la plus empreſſée qu'il ſoit poſ- » ſible. Vous me ferez un extrê- » me plaiſir de vous employer » pour lui, de telle ſorte qu'il ait » ſujet d'avouer & de reconnoî- » tre, que mes lettres auront eté » d'un très-grand poids auprès de » vous. »

AUFIDIUS [T.], *T. Aufidius*, (*a*) étoit préteur d'Aſie. Cicéron en fait auſſi mention. C'eſt dans ſon oraiſon pour L. Flaccus.

AUFIDIUS, *Aufidius*, (*b*) Horace, dans la quatrième ſatyre du ſecond livre, parle d'un Aufidius, qui prenoit, dit-il, le matin du vin de Falerne avec du miel. Mais, il n'y entendoit rien, ſelon notre Poëte, parce que quand on eſt à jeun, il ne faut prendre rien que de doux. Le vin recuit, ajoûte Horace, eſt ce qu'il y a de mieux.

AUFIDIUS, *Aufidius*, (*c*) étoit un perſonnage célebre pour ſes impudicités. Il employoit tous ſes ſoins à ſéduire les dames Romaines. Juvénal fait mention de ce ſéducteur dans une de ſes ſatyres :

Notior Aufidio mœchus ſcelerare ſolebas.

AUFIDIUS [Bassus], (*d*) *Baſſus Aufidius*, hiſtorien Latin, qui vivoit du tems des empereurs Auguſte & Tibère. Il écrivit une hiſtoire de la guerre de Germanie, & une autre des guerres civiles. Nous avons perdu ces Ouvrages ; mais, nous les voyons allégués par les Anciens. Il faut éviter de confondre cet Auteur, avec d'autres du nom de Baſſus.

AUFIDIUS MODESTUS, *Aufidius Modeſtus*, Grammairien qui a vécu dans le premier ſiécle ; d'autres diſent, dans le ſecond. Il écrivit des interprétations ſur les paſſages difficiles de Virgile.

Il y a eu pluſieurs autres perſonnes célebres du nom d'Aufidius. 1°. Cn. Aufidius Oreſte, adopté par Cn. Aufidius, fut Conſul l'an de Rome 681, & avant J. C. 71, avec L. Cornélius Lentulus Sura. 2.° Aufidius Tuca, ou Sura, Juriſconſulte & diſciple de Servius. 3.° T. Aufidius, orateur, qui vivoit du tems de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement, mais qu'il avoit une merveilleuſe connoiſſance du droit. Il eſt différent d'Aufidius Namuſa ou Mamuſa, qui fit un recueil de quelques traités compoſés par d'autres, & les mit en un volume, diviſé en CXL Livres. Les anciens Auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom.

(*a*) Cicer. orat. pro. L. Flacc. c. 36.
(*b*) Horat. L. II. Satyr. IV. v. 24. & *ſeq.*
(*c*) Juven. Satyr. IX. v. 25.
(*d*) Quintil. L. X. c. 1. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 532.

AUFIDUS, *Aufidus*, Αὐφίδιος, (a) fleuve d'Italie, qui prenoit sa source aux monts Hirpiniens ou Hirpins. De-là passant à Canusium, il se rendoit dans la mer Adriatique. Ce fleuve, selon Ptolémée, arrosoit le païs des Apuliens Peucétiens. Cannes, si célebre par la défaite des Romains, n'étoit pas éloignée des bords de l'Aufidus; ce qui a fait dire à Florus, que ses eaux en fûrent ensanglantées, pendant quelque tems. L'Aufidus s'appelle à présent l'Ofanto.

AUGE. Comme les Anciens se lavoient & se baignoient souvent, sur tout dans les païs chauds; ce qu'ils étoient obligés de faire pour suppléer au linge, dont ils n'avoient point l'usage, chaque particulier avoit pour cela une ou plusieurs Auges, ou grands vases de pierre, plus ou moins commodes, selon ses facultés. Dans la suite, on leur substitua les bains publics pour les pauvres; & les grands & les riches en firent construire de particuliers pour eux. Alors, on ne conserva plus que de petites Auges pour laver les enfans.

Les Auges, dont on se sert pour abreuver les animaux, étoient en usage dans la plus haute Antiquité.

C'étoit aussi dans les Auges de pierre, que les Anciens ensevelissoient ordinairement les morts. *Voyez* Auges.

AUGÉ, *Auge*, Αὔγη, (b) fille d'Aléus, roi d'Arcadie. Hercule étant venu dans le païs, alla loger chez ce Prince; mais, ayant eu un commerce secret avec Augé, il partit pour Stymphale. Cependant, Aléus ignoroit entièrement ce qui étoit arrivé à sa fille, lorsque son ventre venant à enfler découvrit sa honte. Aléus lui ayant demandé qui étoit celui qui l'avoit corrompue, elle lui répondit qu'elle avoit été violée par Hercule. Mais, lui n'ajoûtant aucune foi à ce qu'elle lui disoit, ordonna à un de ses plus fideles serviteurs, appellé Nauplius, de la prendre & de la noyer. Pendant qu'on la conduisoit à Nauplie, & qu'elle traversoit le mont Parthénien, elle se sentit si vivement pressée des douleurs de l'enfantement, qu'elle fut contrainte de se retirer dans la forêt voisine. Là étant accouchée d'un enfant mâle, elle le laissa caché sous un buisson. Elle continua ensuite sa route avec Nauplius, & arriva enfin à Nauplie, port de mer de l'Argolide, où elle conserva sa vie d'une manière qu'elle n'auroit jamais osé espérer. Car, Nauplius n'ayant pas jugé à propos de la noyer, suivant les ordres qu'il en avoit reçus, la donna à des Cariens; à condition qu'ils la feroient passer en Asie. Ceux-ci, l'y ayant menée, la vendirent à Theutras, roi de la Mysie. Cependant, l'enfant qu'Augé avoit laissé sur le

(a) Strab. pag. 283. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. L. III. c. 11. Pomp. Mel. L. II. c. de Ital. Tit. Liv. L. XXII. c. 44. Flor. L. II. c. 6.

(b) Diod. Sicul. pag. 166, 167. Pau pag. 460, 461, 531, 533, 664. Strab pag. 615. Myth. par M. l'Abb. Ban T. VII. p. 64, 269. & *suiv.*

mont Parthénien, fut trouvé tettant une biche, par quelques bergers du roi Corytus, qui l'apportérent à leur maître. Ce Roi reçut ce jeune enfant avec plaisir, l'éleva comme son propre fils, & lui donna le nom de Télephe, à cause qu'il avoit été nourri par une biche.

Quand il fut devenu grand, il se rendit en Asie chez le roi Theutras. Celui-ci, pour accomplir une promesse, qu'il lui avoit faite, voulut qu'on célébrât le mariage du jeune héros avec Augé. Mais, par je ne sçais quel pressentiment, cette Princesse ayant voulu le tuer la nuit de ses noces, les dieux envoyérent un dragon pour les séparer. Alors, Augé ayant imploré le secours d'Hercule, Télephe découvrit le mystére de sa naissance, & ramena sa mere dans son païs.

Pausanias nous apprend que, de son tems, on montroit encore la sépulture d'Augé à Pergame sur le Caïque. C'étoit une petite éminence entourée d'une balustrade de pierres. On voyoit sur sa tombe une femme toute nue en bronze. Cela porte à croire qu'Augé ne fut point ramenée dans son païs, mais qu'elle mourut dans l'Asie.

AUGÉE, *Augeas*, Αὐγέας, (*a*) fils de Phorbas, ou plutôt, selon Pausanias, d'Éléus, roi d'Élide. Ceux, qui ont voulu faire honneur à Augée, abusant du nom de son pere, l'on dit fils, non d'Éléus, mais d'Elius; c'est-à-dire, du Soleil.

Augée avoit une si prodigieuse quantité de bœufs & de chévres, que toutes les terres du païs étoient couvertes du fumier de ses troupeaux, & qu'elles en devenoient incultes. Il engagea Hercule à nettoyer le païs, & lui promit une partie de l'Élide, ou telle autre récompense qu'il lui plairoit, s'il en venoit à bout. Hercule trouva le moyen de faire passer le Minyée par l'Élide; & ce fleuve venant à se déborder, emporta tous les fumiers, qui infectoient la campagne. Voilà l'origine de la fable des étables d'Augée.

Ce Prince, après un si grand service, manqua de parole à Hercule, sous prétexte que l'art & l'industrie y avoient eu plus de part que le travail & la peine. Il chassa même Phylée, son fils aîné, parce qu'il blâmoit son ingratitude. Ensuite, appréhendant le ressentiment d'Hercule, il se précautionna contre lui, au cas qu'il voulût entrer en Élide avec une armée. Il fit alliance avec les fils d'Actor & avec Amaryncée, homme fort entendu au métier de la guerre. Amaryncée étoit fils de Pyttius, & Thessalien de nation. Augée l'ayant attiré en Élide, partagea son autorité avec lui. Il associa aussi au gouvernement Actor & ses fils, qui étoient originaires du païs.

(*a*) Strab. pag. 341, 352, 354, 459. Pauf. pag. 288. & *seq.* Diod. Sicul. pag. 154, 155, 166. Lucian. Tom. I. pag. 858. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 382. Tom. VII. pag. 23. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 298, 300, 313. T. IX. p. 82.

Hercule, ayant déclaré la guerre à Augée, ne put exécuter aucune entreprise considérable, parce que les fils d'Actor, qui étoient à la fleur de leur âge & pleins de courage, rendoient tous ses desseins inutiles. Mais, les ayant fait périr dans une embuscade, qu'il leur avoit dressée, il vint, avec une armée nombreuse, assiéger Élis, la prit & la saccagea. Hercule, après avoir conquis toute l'Élide, la donna à Phylée, moins pourtant par amitié que par honneur. Il lui rendit aussi tous les prisonniers, qu'il avoit faits, & voulut bien lui sacrifier son ressentiment, en pardonnant à Augée.

Phylée, ayant mis ordre aux affaires de l'État, alla s'établir à Dulichium; & Augée étant mort de vieillesse, Agasthène, son second fils, prit possession du royaume, conjointement avec Amphimaque & Thalpius. Suivant Diodore de Sicile, Augée ne mourut point de vieillesse; mais, il avoit été mis à mort par Hercule, l'an 64 avant la prise de Troye, & 1346 avant J. C.

Augée est compté pour un des Argonautes par plusieurs anciens Auteurs. Oxylus, l'un de ses successeurs au royaume d'Élide, institua en son honneur, des cérémonies, qui se pratiquoient encore du tems de Pausanias.

AUGÉE, *Augeas*, Αὐγείας, (*a*) roi des Épéens. Il étoit pere de la belle Agaméde, qui fut mariée au vaillant Mulius.

AUGÉE, *Augeas*, Αὐγέας, (*b*) poëte Grec, natif d'Athènes, qui composa quelques comédies. Il est différent d'un autre Poëte comique de ce nom, cité par Étienne de Byzance; & ce dernier étoit de Tégée en l'isle de Créte. On ne sçait pas en quel tems ils ont vécu.

AUGÉES, *Augeæ*, Αὐγείαι, (*c*) ville du Péloponnèse dans la Laconie. Pausanias croit que c'est la même qu'Égies; & Égies n'étoit plus qu'une bourgade, du tems de cet Auteur. Il y avoit-là un étang, appellé l'étang de Neptune, & sur sa rive un temple du dieu & une statue. On n'osoit pêcher cet étang, parce que, dit-on, si on l'eût pêché, on eût été métamorphosé en un certain poisson.

Cette ville est appellée l'Aimable dans Homère. Ses habitans furent du nombre des peuples, qui allérent au siége de Troye.

AUGÉES, *Augeæ*, Αὐγείαι, (*d*) ville de la Locride. Cette ville ne subsistoit plus, au tems de Strabon.

AUGES [le Supplice des]. (*e*) Cette sorte de supplice étoit en usage chez les Perses. Plutarque nous en a laissé la description suivante. On creusoit deux Auges de la grandeur de l'homme, depuis le cou jusqu'à la cheville des pieds; de manière qu'elles joignoient fort

(*a*) Homer. Iliad. L. XI. v. 738.
(*b*) Suid. Tom. I. p. 487.
(*c*) Pauf. pag. 203. Homer. Iliad. L. II. v. 532.
(*d*) Strab. pag. 364.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 1019. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 266, 267.

bien & s'emboitoient ensemble. On couchoit le criminel sur son dos dans l'une de ces Auges. Ensuite, on mettoit l'autre Auge par-dessus, ensorte que tout le corps étoit bien couvert & bien enfermé, & qu'il ne sortoit que la tête par un bout, & les pieds par l'autre. En cet état on lui donnoit à manger ; & s'il refusoit d'en prendre, on l'y forçoit, en lui enfonçant des aiguilles dans les yeux. Quand il avoit mangé, on lui faisoit boire du miel délayé dans du lait, qu'on lui entonnoit dans la bouche. On lui en versoit aussi par tout sur le visage, & on le tournoit toujours au soleil, afin qu'il l'eût incessamment dans les yeux ; de sorte que son visage étoit toujours couvert de mouches, que ce lait & ce miel y attiroient. Comme il faisoit dans cette Auge toutes les nécessités, que les hommes, qui mangent & qui boivent ne sçauroient se dispenser de faire, il s'engendroit, de la corruption & de la pourriture de ses excrémens, quantité de vers, qui lui rongeoient les chairs, & qui pénétroient jusqu'aux parties nobles. Quand on voyoit qu'il étoit mort, on ôtoit l'Auge de dessus ; on trouvoit toute sa chair mangée par ces vers ; & l'on découvroit par tout sur ses entrailles, des essains de cette vermine, qui y étoient attachés, & qui rongeoient encore.

Ce supplice duroit ordinairement quinze ou vingt jours, pendant lesquels le patient souffroit des tourmens indicibles.

AUGIAS, *Augias*, est le même qu'Augée. *Voyez* Augée.

AUGILES, *Augilæ*, (*a*) ou plutôt Augilites, peuples d'Afrique, situés entre les Garamantes & les Troglodytes. Ils n'avoient point, au rapport de Pomponius Méla, d'autres dieux que les Manes. C'étoit par eux qu'ils juroient. Ils les consultoient comme leurs oracles, & recevoient leurs réponses en dormant près de leurs tombeaux.

AUGINE, *Auginus*, (*b*) montagne d'Italie, située dans le territoire des Liguriens. Les Friniates, qui faisoient partie des Liguriens, & qui, pour cette raison, sont qualifiés Friniates Liguriens, habitoient dans le voisinage de cette montagne. Le consul C. Flaminius les soumit 187 ans avant J. C., & les dépouilla de leurs armes. Mais, comme ils ne se rendoient pas de bonne foi, ils ne purent supporter les mauvais traitemens des Romains, & se retirérent sur le mont Augine, après avoir abandonné leurs bourgades. Le Consul les ayant poursuivis, ils fuirent au de-là de l'Apennin, où ils furent enfin subjugués. On eut soin de prendre alors les précautions nécessaires pour les empêcher de renouveller leurs hostilités.

On croit que cette montagne est aujourd'hui Monte Codoro dans les états de Gênes.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 438.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 2.

AUGMENT, *Augmentum*, terme de Grammaire, qui est sur tout en usage dans la grammaire Grecque. L'Augment n'est autre chose qu'une augmentation, ou de lettres, ou de quantité; & cette augmentation se fait au commencement du verbe en certains tems, & par rapport à la première personne du présent de l'indicatif; c'est-à-dire, que c'est ce mot là qui augmente en d'autres tems. Par exemple, τύπτω, *verbero*, voilà la première position du mot sans Augment. Mais, il y a Augment en ce verbe à l'imparfait, ἔτυπτον; au parfait, τέτυφα; au plusque parfait, ἐτετύφειν; à l'aoriste second, ἔτυπον.

Il y a deux sortes d'Augment; l'un est appellé syllabique; c'est-à-dire, qu'alors le mot augmente d'une syllabe; τύπτω n'a que deux syllabes; ἔτυπτον, qui est l'imparfait, en a trois, ainsi des autres.

L'autre sorte d'Augment, qui se fait par rapport à la quantité prosodique de la syllabe, est appellé Augment temporel; ἐλεύθω, *venio*; ἤλευθον, *veniebam*, où l'on voit que l'*é* bref est changé en *é* long; & que l'Augment temporel n'est proprement que le changement de la breve en la longue, qui y répond.

Il est parlé des Augmens dans la grammaire Grecque de Port-Royal. Nous y renvoyons le Lecteur, parce qu'il seroit trop long de rapporter ici tout ce qui y est dit sur cette matière, que l'on y trouve traitée à fond.

Le terme d'Augment syllabique, qui n'est en usage que dans la grammaire Grecque, devroit aussi être appliqué à la Grammaire des langues Orientales, où cet Augment a lieu.

Il se fait aussi, dans la langue Latine, des augmentations de l'une & de l'autre espèce, sans que le mot d'Augment y soit en usage. Par exemple, *honor*, au nominatif, *honoris*, au génitif, voilà l'Augment syllabique; *vĕnio*, la première breve; *vēni* au prétérit, la première longue, voilà l'Augment temporel. Il y a aussi un Augment syllabique dans les verbes, qui redoublent leur prétérit; *mordeo*, *momordi*; *cano*, *cecini*.

AUGO, *Augo*, Αὐγώ, (*a*) nom d'un chien de chasse, dont il est parlé dans Xénophon. Ce mot *Augo* veut dire la splendeur.

ΑΥΓΟΥΣΤΕΙΑ, (*b*) nom de certains jeux, qui se célébroient à Pergame en l'honneur d'Auguste. On les appelloit ainsi suivant les inscriptions rapportées par Gruter, & suivant d'autres monumens. C'étoit par une permission expresse de l'Empereur, qu'on célébroit ces jeux à Pergame, où on lui avoit élevé un temple. La couronne, qu'on donnoit aux vainqueurs, étoit de chêne, en mémoire de celle, qu'Auguste avoit reçue du Sénat, & qui est représentée sur les médailles, avec cette honorable Inscription: *OB* cIvIs

(*a*) Xenoph. p. 987.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 143 ; 144.

SERVATOS. Ces jeux, ſuivant Suétone, ſe célébroient tous les cinq ans.

Il ſemble que le baron de Spanpheim regarde ces jeux Auguſtaux de Pergame, comme faiſant une cinquième eſpèce, différente des quatre anciens jeux, que les Grecs nommoient ſacrés. *Adeò ut*, dit-il en parlant des jeux Auguſtaux, *ſolemnes illi quatuor Græcorum agones, non ſoli amplius eo nomine cenſerentur.* Mais, il eſt certain, d'après Dion Caſſius, que les jeux, qu'Auguſte permit de célébrer à Pergame, n'étoient point d'une eſpèce nouvelle; mais que c'étoit un des quatre anciens, qui étoit nommé ſacré par excellence; & ce jeu ſacré étoit le Pythique, qui eſt appellé ſimplement ΙΕΡΟϹ ſur une médaille de Pergé de Pamphylie, ΙΕΡΟϹ ΠΥΘΙΟϹ ſur une autre de Sidé, & ΙΕΡΟϹ ΑΓΩΝ ſur pluſieurs médailles de Nicée. Et ce qui eſt déciſif, on voit ſur un médaillon de Thyatires, frappé ſous Caracalla, que les jeux célébrés en l'honneur d'Auguſte, étoient Pythiques, & repréſentés par une ſeule couronne de laurier.

Les jeux Auguſtaux de Pergame n'étoient donc point une cinquième eſpèce différente des quatre anciens jeux de la Gréce, puiſqu'ils étoient l'un de ces jeux. La différence étoit que les vainqueurs aux jeux Pythiques, étoient couronnés de laurier; au lieu que la couronne des jeux Auguſtaux étoit ordinairement de chêne. Pendant la célébration de ces jeux, on donnoit les ſpectacles du théâtre & de l'amphitéatre.

AUGURACULUM, nom que l'on donnoit à Rome, au lieu où l'on prenoit les augures. C'étoit auſſi le nom du lieu, où l'on mettoit les poulets; c'eſt-à-dire, ces poulets par leſquels on prenoit quelquefois les augures.

AUGURE, *Augurium*, (a) l'art de prédire l'avenir par le vol, le chant, & le manger même des oiſeaux. Mais, à parler exactement, l'Augure ſe prenoit ſur les phénomènes, qui paroiſſoient dans le ciel; & l'auſpice, du vol & du chant des oiſeaux; & l'aruſpice, de l'inſpection des entrailles des victimes. Cependant, les Augures obſervoient auſſi le chant des oiſeaux; & on croit même que c'eſt de-là que ſe tire le nom d'Augure, *ab avium garritu.* Tel eſt le ſentiment de Varron.

Feſtus a mieux aimé le dériver *ex avium geſtu*, de la contenance des oiſeaux. On pourroit, & on devroit peut-être s'en rapporter à eux. Le fameux anglois Lloyd ne l'a pas fait; & il a imaginé une étymologie qui ſeroit, ce ſemble, aſſez heureuſe, ſi elle avoit un peu plus de ſolidité. Il ſuppoſe que comme, dans la première

(a) Levit. c. 19. v. 26. Deuter. c. 18. v. 10. Reg. L. III. c. 3. v. 15. c. 4. v. 30. Job. c. 38. v. 36. Eccleſ. c. 10. v. 20. Virg. Georg. L. I. v. 398. & ſeq. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 194. & ſuiv. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 123. & ſuiv. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 291. & ſuiv.

antiquité, les Romains appelloient *Viocuros*, ceux que nous appellons les voyers des grands chemins, *quasi viarum curatores*, ils nommoient de même ceux, qui étoient chargés du soin d'élever & d'observer les oiseaux dans certaines occasions critiques, *avicuros*; & de-là, selon lui, les termes d'*Augur* & d'*Augurium*, *quasi Avicurus* & *Avicurium*.

Si nous avions affaire à des Allemands, on pourroit leur en fournir une de leur fonds parfaitement littérale, tirée des deux mots *Aug* & *ur*, qui doivent signifier, dans leur langue, une vue fort subtile, telle que le devoit être celle des gens de cette profession.

I. Ce n'est point chez les Romains qu'il faut chercher l'origine de la science Augurale. Elle étoit avant que Rome fût. Cela est clair par l'histoire de sa fondation. Aussi, tous les auteurs Latins conviennent qu'elle leur étoit venue des habitans de la Toscane, chez lesquels, dans les commencemens, ils avoient soin d'entretenir six jeunes Patriciens, comme dans une espèce d'Académie, pour en apprendre de bonne heure les secrets & les principes. Les Toscans en attribuoient l'invention à un certain Tagès, espèce de demi dieu, qu'un laboureur avoit déterré d'une façon assez difficile à comprendre, avec le soc de sa charue, & qu'il avoit trouvé endormi sous une motte de terre. Suidas en fait honneur à Télégonus; Pausanias, à Parnasus, fils de Neptune, qui vivoit avant le Déluge. Les Sçavans, qui paroissent avoir étudié sa généalogie avec le plus d'exactitude, la font descendre sucessivement des Cariens, des Ciliciens, des Pisidiens, des Égyptiens, des Chaldéens & des Phéniciens. Ils prétendoient même en donner une espèce de raison physique, en remarquant que ces peuples, de tout tems, se distinguoient des autres par leur attention à l'espèce volatile, qui abondoit d'une façon particulière dans leur païs, de sorte que, selon eux, leur commerce fréquent avec ces animaux, & le soin qu'ils prennoient de leur éducation, faisant leur occupation la plus ordinaire, il n'étoit pas étonnant, s'ils entendoient mieux que les autres, ce que signifioient leurs cris, leurs mouvemens, leurs postures & leurs différens ramages.

Ceux, qui cherchent, & qui prétendent trouver l'origine de toutes choses dans l'Écriture sainte, ne font pas difficulté de rapporter celle-ci au premier homme, qui connoissoit à fond toutes les créatures, & qui devoit entendre parfaitement le langage des animaux, puisqu'il raisonnoit avec eux, & eux avec lui. Ils ajoûtent que de pere en fils, elle étoit passée au patriarche Noë, grand astrologue, selon eux, & qui ne lâcha le corbeau & le pigeon hors de l'arche, qu'après s'être bien orienté, suivant les principes de l'Ornithomantie; de Noë, à Cham, célebre par son attachement aux sciences abstruses, & connu chez les nations sous les différens noms de Saturne, de Pan & de Zoroas-

tre; & enfin de Cham, au fameux Tagès, qui, ſuivant leurs mémoires, devoit être ſon arrière-petit-fils, & qu'ils appellent autrement Maloth, par le canal duquel cette merveilleuſe ſcience étoit paſſée dans l'Europe.

Les Auteurs de ces rêveries n'héſitoient pas non plus à mettre cette perfection au nombre de celles de Salomon. C'eſt ainſi que Kimchi, raiſonnant à ſa manière, ſur ce qui eſt dit que la ſageſſe de ce Prince ſurpaſſoit celle des Orientaux & des Égyptiens, en infere qu'il devoit par conſéquent poſſéder tous les ſecrets de l'Aſtrologie & en particulier des Augures, parce que c'étoit alors en quoi excelloient les Arabes & les ſages d'Égypte. Jarchi dit même, en parlant de lui dans ſes commentaires ſur les chroniques, qu'il étoit excellent Augure; & ailleurs, il poſe en fait que *audiens garrientem avem, intelligebat linguam ejus.* Enfin, ſi nous voulons en croire ces merveilleux interprétes de l'Écriture, nous y trouverons toutes les trois parties de la ſcience des Augures fort clairement déſignées. Le *tripudium* des poulets dans ce paſſage de Job: *Quis dedit gallo intelligentiam?* Les *oſcines*, ou les oiſeaux qui inſtruiſoient par leur chant, dans celui-ci de l'Eccléſiaſte: *Avis cœli proferet vocem;* & ceux qu'on appelloit *Præpetes;* c'eſt-à-dire, qui prophétiſoient par leur vol, dans la ſuite de ce même paſſage: *Et ales indicabit rem.*

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que cette ſuperſtition eſt plus ancienne que l'Écriture Sainte, puiſqu'elle y eſt expreſſément interdite & condamnée. *Non augurabimini*, dit le Seigneur dans le Lévitique; & dans le Deutéronome, *nec inveniatur in te qui obſervet Auguria.* La ſeule choſe, qui pourroit faire de la peine aux Grammairiens, c'eſt que le terme de l'original, qui eſt traduit de la même manière dans toutes les autres verſions, ne paroît avoir aucun rapport aux oiſeaux, & qu'il eſt dérivé manifeſtement d'un autre terme qui ſignifie un ſerpent. Mais, ce qui juſtifie les Traducteurs, c'eſt que le terme d'οἰωνὸς en Grec, auſſi-bien que celui d'*Augur* en Latin, s'appliquoit indifféremment à toutes ſortes de préſages, ſouvent même par préférence à ceux qui ſe tiroient des ſerpens. Ο'ιωνὸς, ὄφις, dit Héſychius dans ſon dictionnaire; & Suidas en parlant de Télégonus, qui, ſelon lui, avoit le premier inventé τὴν οἰωνιστικὴν, ajoûte par forme d'explication; c'eſt-à-dire, le ſecret de comprendre ce que déſignoit un ſerpent ou une belette ſur le toit. Auſſi, la vérité eſt que, dans cette ſcience, les ſerpens avoient autant & peut-être plus de conſidération que les oiſeaux, particulièrement dans les lieux, où ces inſectes ſont plus fréquens, comme dans l'Égypte & dans toute l'Afrique. Il paroît même qu'il y avoit une liaiſon ſi étroite entre ces deux eſpèces d'animaux dans les principes de ceux, qui s'attachoient à cette profeſſion, qu'ils étoient perſuadés que leurs premiers Auteurs n'étoient par-

venus à bien entendre les préſages des oiſeaux, que par le ſecours des ſerpens.

Ce fut par leur moyen que les enfans de Priam, Hélénus & Caſſandre, apprirent ce ſecret, s'il en faut croire le Scholiaſte d'Euripide ; c'eſt-à-dire, que ces deux jeunes enfans étant dans le temple d'Apollon, les ſerpens conſacrés à ce dieu s'approchérent d'eux, & leur léchérent les oreilles ; & que par cette opération, ils leur rendirent les organes de l'ouie ſi ſubtils, qu'ils entendoient les conſultations des dieux, & qu'ils devinrent des prophétes accomplis. Apollonius conte la même choſe de Mélampe ; ſçavoir, que ſes domeſtiques ayant découvert une famille entière de ſerpens dans un vieux chêne, & tué ſur le champ le pere & la mere, lui en apportérent les petits, qu'il fit élever avec un grand ſoin ; & que par reconnoiſſance ou autrement, ces animaux, devenus grands, l'ayant trouvé un jour endormi, s'attachérent chacun à une de ſes oreilles, qu'ils nettoyérent avec leurs langues ſi parfaitement, qu'à ſon réveil, il fut tout étonné d'entendre les converſations des animaux & mille autres choſes, où il ne comprenoit rien auparavant. Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius, aſſure que les Indiens acquéroient la même intelligence, en mangeant le cœur ou le foie de certains dragons, dont la chaſſe faiſoit, à cauſe de cela, une de leurs principales occupations. Euſébe ſemble autoriſer cette tradition dans ſon traité contre Hiérocles, où il ſuppoſe, comme un fait conſtant, qu'Apollonius lui-même avoit fait uſage de cette recette pour ſe procurer cette connoiſſance ; ce qu'il lui reproche comme une infidélité à la philoſophie de Pythagore, dont il faiſoit profeſſion, & qui aſſujettiſſoit ſes diſciples, en fait de manger, à une abſtinence entière de toutes ſortes de créatures animées ; erreurs populaires, dont il ſeroit inutile de chercher le fondement dans la nature. Si ce n'étoit point leur faire trop d'honneur, il ſeroit peut-être plus aiſé de le trouver dans la religion, en imputant ces illuſions au ſerpent ancien, le premier auteur de toutes les ſuperſtitions.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt bien certain que celle-là eſt des plus anciennes :

Mirum undè, ſed olim
Hic honor alitibus.

Sçavoir ſur quoi pouvoit être fondée cette prévention étonnante des Anciens en faveur des oiſeaux & de tant d'autres animaux, qui entroient dans leurs obſervations augurales, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé d'expliquer, & ſur quoi les plus habiles du métier étoient eux-mêmes fort embarraſſés. S'ils s'étoient contentés d'établir entre ces créatures une eſpèce de jargon & des manières de ſignaux, pour ſe communiquer certains avis importans à la conſervation de leur eſpèce, il n'y auroit rien en cela de ſurnaturel, & qui ne fût aiſé à juſtifier par une infinité d'expériences, qui ſe

ſont faites de tout tems par les diſciples de la nature. Mais, de prétendre qu'ils nous parlent, qu'ils nous avertiſſent, qu'ils nous menacent, qu'ils nous encouragent; de les écouter comme les langues des dieux, pour nous ſervir de leurs expreſſions; & de les regarder comme des prophétes ou des oracles vivans, qui répondoient précisément à la penſée de ceux qui les conſultoient; c'eſt une imagination folle, puérile, extravagante, qui ſera jugée telle par toutes les perſonnes de bon ſens. Cependant, c'étoit certainement chez les Anciens une affaire grave, ſérieuſe, principale, & par rapport à la Religion, & par rapport à l'État.

Quand on preſſoit leurs Docteurs là-deſſus, ils ne tenoient pas tous le même langage. Les uns ſe contentoient de dire, en général, que c'étoit une qualité occulte, un inſtinct particulier, qui leur avoit été accordé par l'auteur de la nature. Les autres, dans les principes de la métempſycoſe, regardoient les oiſeaux & la plûpart des animaux comme des créatures raiſonnables, qui avoient changé de figure, comme des hommes métamorphoſés. La plus grande partie prétendoient que leur éloignement de la terre, l'innocence de leur vie, la pureté de l'air, qu'ils reſpirent, & leur proximité du ciel, rendoient leurs ſenſations plus ſubtiles, & les mettoient en état de pénétrer plus aiſément que nous, dans les événemens futurs.

Les plus raiſonnables convenoient de bonne foi, que ces prétendus prophétes, comme la plûpart des autres, prophétiſoient ſans le ſçavoir & ſans y entendre de fineſſe; *Ut aves, ſeu prætervolando, ſeu ſtando, futura pennis vel voce ſignificant neſcientes*, dit Macrobe; & qu'ils n'étoient que des inſtrumens brutes entre les mains de l'auteur de la nature, qui conduiſoit leurs mouvemens d'une manière ſi ſûre, que les hommes, qui les étudioient avec attention, en tiroient des inductions infaillibles. C'eſt la concluſion, qu'Ammien Marcellin tire d'un raiſonnement fort entortillé, dans lequel il attribue à l'eſprit des élémens une vertu de preſſentiment, qui ſe communiquoit à ceux qui ſçavoient ſe rendre favorables certaines ſubſtances énergiques, dont il donne la ſurintendance à la déeſſe Thémis. Voici ſes termes: *Elementorum omnium ſpiritus, ut potè perennium corporum, præſentiendi motu ſemper & ubique vigens, ex his quæ per diſciplinas varias affectamus, participat nobiſcum munera divinandi; & ſubſtantiales poteſtates ritu diverſo placatæ, velut ex perpetuis fontium venis vaticina mortalitati ſuppeditant verba.* Ce langage magique eſt trop profond & trop myſtérieux pour nous, & l'on ne trouve rien dans les Auteurs, qui puiſſe y donner du jour.

Cicéron s'en explique d'une manière plus intelligible & de meilleure foi. Perſonne n'étoit plus capable que lui, d'en parler pertinemment. Revêtu de la dignité

d'Augure, il avoit eu la connoissance de leurs secrets les plus cachés; il avoit assisté une infinité de fois aux expériences, qui se faisoient tous les jours par rapport aux intérêts publics ou particuliers; il avoit eu toutes les facilités possibles pour étudier cette science à fond; & il paroit qu'il l'avoit fait par les deux livres, qu'il nous a laissés de la divination, où l'on peut dire qu'il a épuisé la matière, en faisant soûtenir dans toute leur force le pour & le contre à différens personnages. Dans le premier, son frere Quintus, en Payen persuadé de bonne foi, étale toutes les raisons, dont se servoient les Théologiens pour autoriser les Augures; antiquité, tradition, révélation, usage universel, exemples, autorités, rien n'y est oublié, à une chose près sur laquelle il passe condamnation. C'est que pressé par les Épicuriens d'établir des connexions solides & naturelles entre les mouvemens des oiseaux & les inductions, qu'on en tiroit, il avoue son ignorance là-dessus. Il se retranche sur les preuves de fait; & il soûtient que cette science s'étoit établie à peu près comme la médecine sur des expériences réïtérées, où la raison n'avoit aucune part; & qu'à le bien prendre, elle n'étoit fondée que sur des conjectures. *Conjecturâ enim nititur; ultrà quam progredi non potest.* Quand un avocat de cette importance emploie des défenses de cette nature, on est en droit de juger qu'il n'avoit rien de mieux à dire.

Mais, le plaisir, c'est d'entendre Cicéron lui-même soûtenir le contre dans le second Livre, & de voir avec quelle liberté philosophique, il se moque de toute cette profession, avec quel goût il ramasse tous les bons mots des Anciens sur ce sujet, & avec quelle hauteur il pulvérise tous les menus retranchemens de son frere, en démontrant par des raisons, toutes plus convaincantes les unes que les autres, la futilité de cet art, son inutilité, sa fausseté, ses contrariétés, son impossibilité. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'au milieu de tout cela, il ne laisse pas de blâmer les généraux & les magistrats, qui, dans les occasions importantes, en avoient méprisé les pronostics, & de soûtenir que cet usage, tout abusif qu'il étoit selon lui, devoit cependant être respecté par rapport à la religion & à la prévention des peuples.

Laissons là Cicéron, qui nous meneroit trop loin; & finissons par deux considérations, qui nous paroissent renfermer ce que l'on peut dire de plus vraisemblable sur la première source de cette superstition.

On sçait que chez les Anciens, & encore aujourd'hui chez bien des gens, la voie la plus commune pour se déterminer dans les affaires ambigues & hazardeuses, étoit d'avoir recours au sort; & chacun composoit ce sort à sa manière; les personnes vives, sur la première chose qui se présentoit, une paille, un coup de dez, afin de se délivrer plutôt de l'incertitude. Les personnes graves y appor-

toient plus de façons & plus de cérémonies. Ils commençoient par exposer l'affaire en question aux dieux. Ils les supplioient de vouloir bien leur faire connoître le parti qu'ils devoient prendre ; & comme si les dieux n'eussent pas pu trouver les moyens de leur expliquer leur volonté, ils se donnoient la liberté de leur prescrire certains signaux, qu'ils imaginoient eux-mêmes, & auxquels ils attachoient des présages bons ou mauvais à leur discrétion ; ce qui composoit une espèce de chiffre entre dieu & les hommes, dont il n'y avoit que le consultant, qui eût la clef, & dont les oiseaux ou les animaux du païs faisoient ordinairement les caractéres. Un passage de Servius donne assez à entendre que, dans leurs principes, les oiseaux ne signifioient rien par eux-mêmes, mais seulement par rapport à l'intention & aux conventions du suppliant. Une formule de leur invocation justifie la chose bien clairement. C'est un Augure, qui parle à Jupiter.

Si datur & duris sedet hæc sententia Parcis,

Signa feras, lævusque tones, tunc omnis in astris

Consonet arcanâ volucris bona murmura linguâ.

Si prohibes, hîc necte moras, dextrisque profundum

Alitibus prætexe diem.

Ce qui fait voir que, dans les commencemens, la signification de ces signaux étoit arbitraire ; c'est qu'elle varioit suivant les païs ; que les oiseaux, qui passoient pour favorables en un lieu, étoient regardés ailleurs comme mauvais, suivant la remarque de Cicéron ; & que les Italiens affectoient un sens avantageux à la gauche, & les Grecs à la droite. Si, dans la suite des tems, ces explications se fixérent, ces fixations n'eurent lieu que par cantons ; & il est aisé de comprendre que ce fut un effet naturel de la tradition, & que les sujets, les enfans, les disciples, s'accoûtumérent insensiblement à respecter, ou à éviter, à regarder comme des oiseaux de bon ou de mauvais Augure, ceux qui, en différentes rencontres, avoient heureusement déterminé les résolutions de leurs princes, de leurs peres, ou de leurs maîtres. Cette singerie est dans le sang & dans la nature du genre humain. A l'égard de ces conventions, par lesquelles les hommes osoient prescrire aux dieux la manière de s'expliquer avec eux, elles paroissent fort anciennes, puisque nous en voyons des traces dans l'Écriture. *Pete tibi signum à Domino*, dit Isaïe de la part de Dieu au roi de Juda, qui hésitoit sur le parti, qu'il devoit prendre. Nous en avons un exemple spécifique dans Éliézer, serviteur d'Abraham, lequel ayant été envoyé par son maître pour trouver une femme à Isaac, & se voyant près du lieu marqué, s'assit sur le bord d'un puits, où il jugea que les habitans devoient venir puiser de l'eau. Éliézer pria Dieu, que celle des filles, qui se présenteroit, & qui auroit l'honnêteté de

lui offrir de l'eau pour lui & pour ses chameaux, fût celle-là même qu'il avoit destinée pour être la femme de son maître. La chose arriva précisément comme il l'avoit souhaité.

A cette première origine on peut en ajoûter une seconde, tirée du sein de la nature. Tout le monde sçait que les habitans de l'air, plus intéressés que les autres créatures, à ses différentes vicissitudes, ont reçu du Créateur des organes très-délicats, qui leur en font pressentir les changemens, dès les premières approches; pressentiment qu'ils donnent à connoître dans les occasions, ou par leurs voix, ou par leur vol, ou par leurs différentes contenances, suivant les observations uniformes de tous les Naturalistes anciens & modernes. C'est ce que Virgile exprime admirablement dans les vers suivans, à l'occasion du retour du beau tems :

Non tepidum ad Solem pennas in littore pandunt

Dilectæ Thetidi Alcyones; non ore solutos

Immundi meminêre sues jactare maniplos.

At nebulæ magis ima petunt, campoque recumbunt.

Solis & occasum servans, de culmine summo,

Nequicquam seros exercet noctua cantus.

Apparet liquido sublimis in aëre Nisus,

Et pro purpureo pœnas dat Scylla capillo.

Quacumque illa levem fugiens secat æthera pennis,

Ecce inimicus atrox magno stridore per auras

Insequitur Nisus; quà se fert Nisus ad auras

Illa levem fugiens raptim secat æthera pennis.

Tùm liquidas corvi presso ter gutture voces

Aut quater ingeminant, & sæpe cubilibus altis,

Nescio quâ præter solitum dulcedine læti,

Inter se foliis strepitant. Juvat, imbribus actis,

Progeniem parvam dulcesque revisere nidos.

Haud equidem credo quia sit divinitùs illis

Ingenium, aut rerum fato prudentia major.

Verùm ubi tempestas & cœli mobilis humor

Mutavêre vias, & Juppiter humidus austris

Densat erant quæ rara modo, & quæ densa relaxat,

Vertuntur species animorum, & pectora motus

Nunc alios, alios, dùm nubila ventus agebat,

Concipiunt. Hinc ille avium concentus in agris,

Et lætæ pecudes, & ovantes gutture corvi.

C'est-à-dire, » Les Alcyons, » oiseaux si chers à Thétis, n'étendent plus leurs aîles au soleil » sur le rivage. On ne voit plus » les pourceaux inquiets dissiper » avec leur grouin la paille, qui » leur sert de litière. Les nuées » sont basses & tombent en brouillards. La chouette, qui, sur le » sommet des maisons, attend » le coucher du soleil, ne fait » plus entendre ses cris funébres. » Nisus, sous la forme de l'épervier, traverse les airs, & poursuit la perfide Scylla, qui l'a » trahi en livrant le cheveu fatal. » De quelque côté qu'elle fuie, » le redoutable Nisus la suit d'un » vol rapide. Mais, la legére » Scylla fend les airs; & ses aîles » la dérobent à la vengeance de » son ennemi. Alors, les corbeaux, perchés sur les arbres, » témoignent leur joie par leurs » croassemens & leur agitation » sous les feuillages. La cessation » de la pluie les invite à aller revoir leurs petits. Ce n'est pas » que je croie que ces divers animaux soient doués d'un esprit » prophétique, ni que leur prévoyance puisse rien changer au » cours de la nature. Mais, lorsque la température de l'air a » varié, & que le souffle des » vents l'a condensé ou raréfié, il » se fait alors une différente impression sur les organes des animaux, causée par les divers » mouvemens de l'air. Voilà ce » qui occasionne le chant des » oiseaux dans les campagnes, » l'agitation des corbeaux sous les » feuillages, & la joie de tous les » troupeaux dans les prairies. «

Il est aisé de comprendre après cela comment les Anciens, dans leur première simplicité, quand certaine température de l'air étoit importante pour leurs travaux, étudioient avec attention les postures de ces animaux, comme nous faisons aujourd'hui nos barométres, afin de faire usage du tems présent, & de se précautionner contre le futur. Cependant, cette sorte d'étude ne convenant, ni à tous les païs, ni à toutes les professions; ceux, qui s'y appliquoient d'une façon particulière, & qui s'étoient fait une réputation dans ce genre de prophétie, se voyant consultés de tous côtés avec empressement, durent entreprendre d'en étendre les bornes par un principe de charlatannerie, qui n'est que trop commun dans toutes sortes d'états. Et abusant de la prévention, de la simplicité, de la curiosité des peuples, ils n'eurent pas de peine à leur faire entendre que leurs connoissances s'étendoient bien au de-là de la pluie & du beau tems, & que les animaux, dont ils feignoient d'entendre le langage, les instruisoient de tous les événemens futurs; imposture, dont Lucien nous a démontré la possibilité & la réalité dans son faux prophéte, & qui n'étoit pas inconnue aux gens de bon esprit.

Soit que l'on veuille, ou joindre, ou séparer ces deux sources, il se trouvera que cette prétendue science, assez innocente dans les commencemens, n'étoit devenue criminelle que par le mêlange de la

superstition ou de la supercherie, & peut-être de toutes deux ensemble. *Voyez* l'article suivant.

AUGURE, *Augur*, (*a*) devin, qui se mêloit de prédire l'avenir, par le moyen de la science Augurale.

Il y avoit à Rome un collége d'Augures, dont l'établissement remontoit jusqu'à Romulus. Ce Prince ne composa d'abord ce collége, que de trois Augures, tirés des trois tribus, qui, alors, comprenoient tous les habitans de la ville; Servius en ajoûta un quatrième. Pour entrer dans ce collége, il falloit être de race Patricienne; & la coûtume de n'y en admettre point d'autres dura jusqu'à l'an de Rome 454, sous le consulat de Q. Apulcius Pansa & de Valérius Corvinus, que les Tribuns du peuple demandérent qu'on élevât des Plébéïens à la dignité d'Augure; ce qui leur fut accordé après quelques contestations, & on en créa cinq du peuple. Ainsi, ce collége se trouva composé de neuf personnes jusqu'au tems de Sylla, qui y en ajoûta six autres, comme on l'apprend de Tite-Live & de Florus; ou quinze, suivant d'autres Historiens, qui prétendent que, sous ce Dictateur, le collége des Augures étoit composé de vingt-quatre personnes. Le chef de ce collége étoit nommé *Magister Augurum*. Le nombre des Augures ne demeura pas cependant fixé à ceux qui composoient ce collége, puisqu'outre ceux qui étoient en charge, les Empereurs en avoient de particuliers pour eux, qui demeuroient au palais, & qui les suivoient dans leurs voyages; & qu'il y eut des villes, du nombre de celles qui étoient soumises aux Romains, qui en avoient un si grand nombre, que le collége des Augures de Lyon étoit composé de trois cens personnes.

Anciennement, c'étoit le peuple assemblé qui élisoit les Augures; mais dans la suite, il suffisoit que deux des plus anciens de chaque Curie en proposassent un du nombre de ceux, qui avoient étudié cette science. Après un sérieux examen, il étoit admis ou refusé par le collége assemblé; & cette coûtume dura jusqu'à l'an de Rome 651, que Marius, piqué qu'on eût élevé un autre que lui à la dignité d'Augure, qu'il avoit sollicitée, fit publier une loi, qui attribuoit au peuple le pouvoir d'élire à l'avenir les Augures, les Pontifes & les autres prêtres. Mais, peu de tems après, Sylla fit abroger cette loi, & rendit aux Augures le droit d'élection dont la vengeance de Marius les avoit dépouillés. Ils n'en jouirent pas long-tems; car Jules César, qui aspiroit à la dignité de souverain Pontife, & qui n'espéroit d'y parvenir, que par la faction du peu-

(*a*) Virg. Eclog. I. v. 18. Æneid. L. II. v. 691. L. IX. v. 630, 631. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 125. & *suiv.* Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 197. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom III. pag. 12. Tom. IV. pag. 21, 100. & *suiv.* Tom. XII. pag. 40. Tom. XIII. pag. 484, 485. Tom. XV. pag. 56. & *suiv.* Tom. XIX. pag. 307, 308.

ple, engagea le tribun T. Attius Labiénus à rétablir la loi Domitia. Il y eut encore d'autres changemens à ce sujet dans les tems de trouble, qui agitérent la République. Mais enfin, Auguste, après avoir mis fin aux guerres civiles, rendit au collége des Augures, le droit d'élection ; ce qui dura jusqu'au tems où les Empereurs se le réservérent.

On prenoit de grandes précautions dans l'élection des Augures ; & il falloit que celui, qu'on élevoit à cette place, fût d'une vie irréprochable, & n'eût aucun défaut de corps. Aussi, son caractère étoit indélébile ; & on ne pouvoit le déposer pour quelque sujet que ce fût. Leurs fonctions étoient très-considérables par rapport à l'État & à la Religion. Le Sénat ne pouvoit s'assembler qu'en un lieu qu'ils avoient consacré. Si, pendant l'assemblée, ou du Sénat ou du peuple, ils observoient quelque mauvais présage, ils avoient le pouvoir de la rompre, comme aussi celui de casser les Magistrats, dont l'élection avoit été faite sous de mauvais auspices.

Enfin, on avoit une si grande considération pour les Augures & pour les choses qu'ils annonçoient, qu'on prenoit pour des impies, ceux qui les méprisoient, ou qui faisoient de leurs prédictions le sujet de leurs railleries. Aussi regarda-t-on comme une punition des dieux, la catastrophe de Claudius Pulcher, qui fit jetter les poulets sacrés dans la mer, parce qu'ils avoient refusé de manger ce qu'on leur avoit offert, en disant : *S'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.*

On ne faisoit point d'entreprise considérable, point de guerre, point de siége, sans avoir auparavant consulté les Augures. Si les présages, qu'ils tiroient dans ces occasions, étoient favorables, ils répondoient : *Id aves addicunt, les oiseaux l'approuvent.* S'ils étoient mauvais, leur réponse étoit : *Id aves abdicunt, les oiseaux le désapprouvent.* Quand les présages se présentoient d'eux-mêmes, on les appelloit *oblativa ;* & s'ils n'apparoissoient que lorsqu'on les cherchoit, on les nommoit *impetrata.*

Les Augures se prenoient en différentes manières, & toujours avec des cérémonies particulières. On observoit trois choses ; l'Augure, *Augurum ;* l'auspice, *Auspicium ;* & le mouvement ou tressaillement, *Tripudium.* Ces trois observations avoient lieu, quand on tiroit les Augures du vol des oiseaux. On les tiroit aussi des entrailles des animaux, & on appelloit cela l'extispice. On les tiroit encore des prodiges, des météores, des phénomènes, qui apparoissoient dans le ciel. De toutes les manières de prendre les Augures, celle-ci étoit la plus authentique & la plus sûre, parce que ces sortes de phénomènes ne se réïtéroient pas ordinairement dans un même jour. Ainsi, quand le chef des Augures vouloit rompre une assemblée, il lui suffisoit de faire afficher qu'il avoit observé des signes dans le ciel, avec cette formule : *Alio die dixerit,* pour

un autre jour. Mais, comme le Sénat vit que le pouvoir des Augures pourroit autoriser bien des abus, il ordonna que ces sortes d'affiches ne tomproient plus désormais les assemblées, qui seroient légitimement convoquées.

Parmi les signes du ciel, qu'observoient les Augures, il y en avoit qui ne signifioient rien; & on les nommoit *bruta*, ou *vana*. Ceux, qui annonçoient quelque événement, étoient appellés *fatidica*. De ces derniers, on nommoit *consiliaria signa*, ceux qui paroissoient, pendant qu'on délibéroit sur une affaire; & *auctoritativa*, ou confirmatifs, lorsqu'ils n'arrivoient qu'après qu'elle étoit consommée. De ceux-ci, il y en avoit encore de deux espèces; *postularia*, qui obligeoient à renouveller les sacrifices; & *monitoria*, qui avertissoient de ce qu'on devoit éviter.

Tous les jours & toutes les saisons n'étoient pas également propres à prendre les Augures; & ce fut pour cela que Métellus, au rapport de Plutarque, défendit de les prendre après le mois d'Août, parce que les oiseaux muoient en cette occasion. On ne devoit pas les prendre non plus immédiatement après les ides de chaque mois, à cause du décours de la lune, ni après midi, quelque jour que ce fût.

Le lieu, où l'on prenoit l'Augure devoit être élevé; c'est pourquoi, on l'appelloit, selon Servius, *templum*, *arx*, *Auguraculum*; & le champ consacré à cet usage, *Ager effatus*. Lorsque le tems se trouvoit calme & serein [car il n'étoit pas permis de prendre l'Augure, dans toute autre disposition de l'air], & que toutes les autres cérémonies étoient faites, l'Augure, revêtu de sa robe, appellée *Læna*, ou *Trabea*, & tenant à la main droite le bâton Augural, qui étoit semblable à nos crosses d'Évêques, s'asseyoit à l'entrée dans sa tente, & regardoit de tous côtés. Après avoir marqué les parties du ciel, avec son bâton Augural, & tiré une ligne de l'orient à l'occident, & une autre du midi au septentrion, il offroit le sacrifice & adressoit cette priere à Jupiter: *Jupiter pater, si mihi es auctor, urbi, populoque Romano Quiritium, hæc sanè sartèque esse, ut tu nunc mihi benè sponsis, benè que volueris.* » Jupiter, si vous êtes le protec- » teur de Rome & du peuple » Romain, faites que l'Augure » me soit favorable. « Ou, comme le dit Tite-Live, à l'occasion de l'élection de Numa Pompilius: *Jupiter pater, si est fas hunc Numam Pompilium, cujus ego caput teneo, Regem Romæ esse, ut tua signa nobis certa & clara sint inter eos fines quos feci.* » Jupiter, si » nous devons élire pour notre » roi Numa Pompilius, dont je » tiens la tête entre mes mains, » faites que les signes, qui paroî- » tront dans l'enceinte que je » viens de tracer, soient clairs & » certains. « Cette priere faite, le prêtre observoit à droite & à gauche, & vers quel endroit les oiseaux prenoient leur vol, pour décider ensuite si l'Augure étoit

favorable ou funeste.

Comme cette cérémonie faisoit partie de la religion des Romains, on y assistoit avec un grand respect; & pendant le sacrifice & la priere on observoit un grand silence. Si l'Augure étoit favorable, celui, qui l'avoit pris descendoit du lieu, où il s'étoit placé; & il venoit l'annoncer au peuple par cette formule, que nous avons déjà rapportée: *Les oiseaux l'approuvent*, ou *ne l'approuvent pas*. Quoique l'Augure fût favorable, on attendoit quelquefois, avant que de rien entreprendre, que les dieux l'eussent confirmé par un nouveau signe. C'est ce que nous fait entendre Virgile dans ce vers:

Da deinde auxilium, Pater, atque hæc omnia firma.

» Jupiter, soyez-moi favorable,
» & confirmez le présage, que
» vous venez de me donner. «

De tous les signes du ciel, qui servoient à prendre l'Augure, les plus sûrs étoient le tonnerre & les éclairs, sur tout quand il tonnoit dans un tems sérein. Si le tonnerre & les éclairs venoient du côté gauche, c'étoit un bon présage, & un mauvais, s'ils venoient du côté droit. Virgile, qui a sçu faire entrer dans son poëme une grande partie des coûtumes religieuses des Romains, dit à cette occasion:

Audiit, & cœli Genitor de parte serena

Intonuit lævum, &c.

Donat, expliquant ce vers, nous apprend que la raison pour laquelle le tonnerre, venant du côté gauche, étoit favorable; c'est parce que ce qui paroissoit de ce côté-là, partoit de la droite des dieux. Les foudres, qui passoient du septentrion à l'orient, étoient réputés favorables.

Les vents étoient un autre signe du ciel, qu'on observoit dans les Augures, parce qu'on les regardoit comme les messagers des dieux, qui venoient apprendre leurs décrets aux hommes. Lutatius, ancien commentateur de Stace, expliquant cet endroit, où le poëte dit que l'inspection des vents & du vol des oiseaux faisoit différer la guerre.

Ventisque, aut alite visâ

Bellorum proferre diem, &c.

observe que les Augures tiroient leurs présages par le moyen des vents; mais, il ne nous apprend rien de plus particulier sur ce sujet. Ainsi, on ignore quels vents étoient favorables, ou de mauvais Augure.

Au reste, tout ce qu'on vient de dire des Augures, qui se tiroient des signes du ciel, se pratiquoit pareillement dans ceux, qu'on prenoit par le vol des oiseaux. La différente manière dont ils voloient, annonçoit de bons ou de mauvais auspices. Si elle étoit de mauvais Augure, on la nommoit *finistra*, ou *funesta*, ou *arcula*; c'est-à-dire, qui défendoit quelque entreprise. On l'appelloit encore *devia*, pour montrer que cette entreprise seroit de difficile exécution; *remora*, quand elle devoit être retardée; *inebria*, lorsque l'Augure paroissoit y de-

voir mettre quelque obstacle ; & enfin *altera*, quand un second présage détruisoit le premier.

Les oiseaux, dont on observoit le plus exactement le vol & le chant, étoient l'aigle, le vautour, le milan, le hibou, le corbeau, & la corneille. Horace dit du corbeau :

Oscinem corvum prece suscitabo,
Solis ab ortu.

Et Virgile, parlant de la corneille :

Sæpe sinistra cavâ prædixit ab ilice cornix.

Mais, la manière la plus ordinaire de prendre l'Augure, consistoit à examiner de quelle manière les poulets sacrés prenoient le grain, qu'on leur présentoit. On faisoit venir ordinairement ces poulets de l'isle de Négrepont, & on les tenoit renfermés dans des cages. Celui, qui en avoit soin, étoit nommé *Pullarius*, comme nous l'apprenons de Cicéron. Les Romains avoient tant de foi à la manière dont ils mangeoient, qu'ils n'entreprenoient rien de considérable, sans avoir pris auparavant cette sorte d'Augure. Les généraux même des armées les faisoient porter dans leurs camps, & les consultoient avant que de livrer bataille. Le Consul, après avoir averti celui, qui prenoit soin de ces poulets, de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour prendre l'auspice, jettoit lui-même du grain aux poulets. S'ils le prenoient avec avidité, en le trépignant & l'écartant çà & là, l'auspice étoit mauvais, & on se désistoit de l'entreprise pour laquelle on les consultoit.

On est étonné, avec raison, de voir qu'un peuple, aussi sérieux & aussi sage que le peuple Romain, ait été adonné pendant plusieurs siécles à une si puérile superstition, & ait fait dépendre les plus grandes entreprises de la satiété ou de l'appétit d'un poulet ; mais, le fait n'en est pas moins certain. Cicéron, à la vérité, s'en est moqué ouvertement, sans qu'il paroisse qu'on lui en ait fait une affaire sérieuse ; mais apparemment que les tems étoient changés, lorsqu'il écrivoit ses Livres de la divination. Peut-être que dans un autre siécle, il n'en auroit pas raillé impunément.

Quoiqu'il en soit, les Romains étoient si attachés aux auspices & aux Augures, & y avoient tant de foi, qu'ils les prenoient dans toutes les entreprises. Après avoir fait précéder les cérémonies prescrites par la religion, ils consultoient toujours une personne intelligente dans cette sorte de science. On nous a conservé la manière dont ils interrogeoient celui, à qui ils s'adressoient. *Quintus Fabius, je souhaite que vous me serviez à prendre l'auspice. Dites-moi si toutes les cérémonies usitées en pareil cas, ont été observées exactement, & si l'auspice n'est point défectueux.* Alors, la personne consultée répondoit : *Rien n'y manque.*

Au reste, des usages aussi bisarres que ceux dont on vient de parler, n'ont pas seulement été

en vogue parmi les Payens. On les a vus se perpétuer au milieu du Christianisme, plusieurs siécles de suite, sous le nom de Sorts des saints. En effet, le concile de Vannes, tenu sous Léon I dans le cinquième siécle, défend aux clercs, sous peine d'excommunication, d'exercer la divination, que l'on appelle les Sorts des saints, & de prétendre découvrir l'avenir par l'inspection de quelque écriture que ce soit. Le dixième canon du concile d'Agde, qui fut assemblé l'an 506, s'exprime de la sorte : » Pour ne pas oublier un » point, qui fait grand tort à la » religion ; sçavoir, qu'il se trou» ve des clercs & des laïcs, qui » s'appliquent aux Augures, & » qui, sous le voile de la reli» gion, par ce qu'ils appellent » faussement Sorts des saints, exer» cent l'art de la divination, & » promettent de faire connoître » l'avenir ; que tout clerc ou laïc, » qui sera convaincu d'avoir en» seigné cet art, ou de l'avoir » exercé, soit excommunié. « Les conciles d'Orléans & d'Auxerre, l'un de l'an 511, l'autre de l'an 595, proscrivent de même les Sorts des saints, & enveloppent dans le même canon, ceux qui les interrogeoient, avec ceux qui se donnoient pour Augures & pour devins, ou qui, par le moyen de certains caractères, ou de différentes petites figures de pain & de bois, se mêloient de prédire l'avenir.

AUGURE [L'AUGURE DE SALUT], *Augurium salutis*, (a) Οἰώνισμα ὑγιείας. C'étoit, selon Dion Cassius, une sorte de divination, par laquelle les Romains prétendoient s'assurer si la divinité trouvoit bon qu'ils lui demandassent le salut & le bonheur de la nation, ne se croyant pas permis de les demander, si le ciel ne les y autorisoit. Le premier Magistrat de Rome consultoit les auspices à cette intention ; & il falloit que le jour, où il s'occupoit de ce soin religieux, fût un jour de pleine paix, & où il n'y eût, ni corps de troupes, qui partît pour aller à la guerre, ni armée ennemie, qui tînt la campagne, ni préparatifs ou attente de combat. Cette cérémonie, qui devoit se répéter tous les ans, avoit été pratiquée pour la dernière fois sous le consulat de Cicéron, après la guerre de Mithridate, heureusement finie par Pompée. Depuis ce tems, les guerres étrangéres & civiles n'avoient point permis de trouver un jour, où il fût possible de prendre l'Augure de Salut, jusqu'à ce que sous le cinquième consulat de César Octavien, le Sénat rendit un décret, par lequel il ordonnoit qu'on renouvellât cette cérémonie.

AUGUSTA, *Augusta*, Αὐγοῦςα. Le nom d'Augusta a été commun à un nombre de villes situées en différens païs. Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans le détail de chacune en particulier. Après avoir fait connoître les principales & sur tout celles des

(a) Dio. Caff. pag 40, 41. Crév. Hift. Rom. Tom. VIII. pag. 528.

Gaules, nous nous contenterons d'indiquer les autres. Le nom d'Augusta a été pris de celui d'Auguste.

AUGUSTA TAURINORUM, *Augusta Taurinorum*, (a) Ἀυγοῦςα Ταυρινῶν, ville d'Italie. La qualification d'Augusta Taurinorum nous apprend qu'elle appartenoit aux Tauriniens, qui étoient eux-mêmes en la dépendance des Salassiens.

Cette ville est connue dans les guerres d'Othon & de Vitellius. Il arriva un jour qu'un Batave y insulta un artisan, le traitant de frippon. Un légionnaire, qui étoit son hôte, prit sa défense; & les deux adversaires, secondés de leurs compagnons, en vinrent bientôt des injures aux coups. Le combat eût été sanglant, si deux cohortes Prétoriennes ne les eussent séparés, en prenant le parti des légionnaires contre les étrangers. Ces légionnaires étoient des soldats de la quatorzième légion, qui séjournoit alors dans Augusta Taurinorum. La nuit que cette légion sortit de la ville, elle y laissa des feux allumés, qui en consumérent une partie.

Cette ville, située sur le Pô, s'appelle aujourd'hui Turin. C'est le lieu de la résidence ordinaire des rois de Sardaigne.

VILLES DES GAULES, qui ont porté le nom d'Augusta.

AUGUSTA, *Augusta*, Ἀυγοῦςα. (b) L'Itinéraire d'Antonin, celui de Bourdeaux à Jérusalem, & la table Théodosienne, en font mention. Le nom est Augustum dans la Table, Auguston dans l'anonyme de Ravenne. Mais, dans les titres du Daufiné, on trouve Augusta, comme dans les deux Itinéraires, & ce qui reste de ce lieu, conserve le nom d'Aouste.

AUGUSTA NÉMÉTUM, (c) *Augusta Nemetum*, ville des Gaules, capitale des Arvernes, selon Ptolémée, qui n'en fait qu'un seul mot Augustonémétum. Dans la table Théodosienne, on lit *AUG. NEMET.* La capitale des Arvernes, selon Strabon, s'appelloit Némossus, que ce Géographe met sur la Loire; mais, il se trompe doublement, dit M. d'Anville, en plaçant cette ville sur la Loire. Car, ce n'est pas la Loire, qui passe chez les Arvernes, mais l'Allier; & la ville, qui représente la capitale des Arvernes, n'est point située sur l'une de ces rivières, non plus que sur l'autre. Le nom du peuple devint ensuite celui de la ville; ce qui a été presque général aux capitales des cités dans la Gaule.

Cette ville est nommée *Arverni* par Ammien Marcellin, par Sidoine Apollinaire, & dans la Notice de l'Empire, aussi-bien que dans celle des provinces de la Gaule, où *civitas Arvernorum* suit immédiatement la métropole

(a) Tacit. Hist. L. II. c. 66. Ptolem. L. III. c. 1.

(b) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(c) Ptolem. L. II. c. 7. Strab. pag. 191. Plin. L. XXXIV. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 666, 667. Tom. XIV. pag. 151. Tom. XIX. pag. 511, 520.

de l'Aquitaine première. Mais, ce qui est remarquable, comme paroissant antérieur au tems, où l'usage a prévalu de désigner les capitales par un autre nom, que celui qui leur avoit été propre; c'est de trouver le nom d'*Arverni* dans Pline, en parlant d'un colosse de Mercure, *facto in civitate Galliæ Arvernis*, auquel doit se rapporter une inscription, qu'on lit dans le recueil de Gruter, *Mercurio Arverno*. Car, M. de Valois est dans l'opinion que, sur ce sujet, le terme de *Civitas* convient plutôt à la ville qu'au territoire des Arvernes; ce que nous laissons aux Critiques à décider.

M. Lancelot croit qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute qu'Augustonémétum ne soit une ville qui doive, ou son origine, ou son embellissement à Auguste; mais, il lui semble qu'on n'a pas encore recherché ce que signifioit autrefois *Nemetum*, *Nemetes*. C'est cependant un nom assez commun, & qui a dû avoir une signification, *Nemetodurum*, ou *Nemptodurum*, *Nemetocenna*, *Nemetacum*, *Augustonemetum*, *Vernemetum*. Un passage de Fortunat nous l'explique clairement. C'est au Livre premier Chapitre IX, où il parle de *Basilica Sancti Vincentii Vernemetis*, vers Bourdeaux.

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas

Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert.

Il n'est pas difficile, dit M. Lancelot, de reconnoître que *ver* est *ingens*, & que *Nemetis* est *templum*. Alors, tous les noms des lieux, qui ont ce nom de *Nemetum*, deviennent clairs. *Augusto-Nemetum* est le temple d'Auguste; *Nemetodurum* est la porte du temple; *Nemetacum*, *locus templi*, lieu où il y a un temple; *Nemetocenna*, le temple des Vierges ou des Prêtresses. *Cena*, *quena*, *sacerdos*, *femina*, *mulier*.

Dans le moyen âge, un château, qui défendoit la capitale des Arvernes, en étoit distingué par le nom de *Clarus mons*, comme on le voit dans un Annaliste, contemporain du roi Pepin: *Rex Pippinus usque urbem Arvernam cum exercitu veniens, Claremontem castrum captum atque succensum bellando cepit*; à quoi se rapporte ce qui suit: *Pippinus rex urbem Arvernam cepit*. Ainsi le *castrum Claremontis* & *l'urbs Arverna* sont la même conquête, dans l'expédition de Pepin contre Guaifre, duc d'Aquitaine. C'est donc au château de la ville *Arverna*, que cette ville doit le nom de Clermont, qu'elle porte aujourd'hui.

AUGUSTA RAURICORUM, *Augusta Rauricorum*, Αὐγοῦσα Ραυρικῶν, (a) autre ville des Gaules, capitale des Raurices, ou Rauraces. Cette ville devint colonie Romaine sous Auguste; & Munatius Plancus en fut le fondateur, ainsi que de celle de Lyon.

On lit sur un monument à

(a) Ptolem. L. II. c. 9. Plin. L. IV. c. 17. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill, Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 501. 702.

Gaiette dans le royaume de Naples : *in Galliâ colonias deduxit Lugdunum & Rauricam.* Pline & Ptolémée ont écrit le nom des Rauraces conformément à cette inscription : *Colonia Raurica*, & *oppidum Rauricum*, dans Pline. Ptolémée est le premier chez qui l'on trouve le nom d'Augusta, que l'Itinéraire d'Antonin & la Table Théodosienne donnent également à la même ville. Dans Ammien Marcellin, c'est par le nom du peuple qu'elle est désignée.

Cette ville, ayant beaucoup souffert de la part des Allemands, dans le quatrième siécle, ne paroît dans la Notice des provinces de la Gaule, que sous le titre de *Castrum Rauracense.* Le lieu, dans lequel elle est ensevelie sous ses ruines près du Rhin, a néanmoins conservé le nom d'Augusta dans celui d'Augst. On ne peut sçavoir trop de gré à M. Schœpflin d'en avoir décrit les vestiges, & de les avoir mises sous les yeux par la représentation du local, qu'il a publiée.

AUGUSTA SUESSIONUM, *Augusta Suessionum*, Αὐγούστα Οὐεσσώνων, (a) autre ville des Gaules. Cette ville, capitale des Soissonnois porta d'abord le nom de Noviodunum, qu'on trouve dans César. Elle prit depuis celui d'Augusta Suessionum. Elle est désignée sous ce nom dans Ptolémée, suivant le texte duquel les Soissonnois sont appellés Ouessonois.

La position de cette ville se trouve aussi désignée par le même nom, dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Table Théodosienne. Elle est néanmoins appellée *Suessonæ* en deux endroits de l'Itinéraire, parce que la plûpart des capitales ont quitté le nom, qu'elles portoient, pour prendre celui de la cité ou du peuple de leur ressort, & que cet Itinéraire paroît d'ailleurs avoir été compilé sur divers routiers, dressés en des tems différens. Dans la Notice des Provinces de la Gaule, *Civitas Suessionum* suit immédiatement la Métropole de la seconde Belgique ; comme le siége épiscopal de Soissons, tient encore le premier rang entre les suffragans de Reims. La Notice de l'Empire, parlant des atteliers établis dans la Gaule pour fabriquer des armes, sous les ordres du *Magister officiorum*, cite entr'autres, *Fabricam Suessionensem scutariam, balistariam & clibanariam.*

Quant à ce qui concerne le Noviodunum, dont il est fait mention dans César, il y a des raisons de présumer que cette ville pouvoit être la principale des Suessiones. César, en marchant contre les Belges, avoit pris poste sur la rivière d'Aîne, & près de Pont-à-Vère, selon les circonstances les plus convenables au local. Le lendemain du jour qu'il a dissipé & mis en fuite l'armée ennemie, il entre dans le territoire des Suessiones ; & une longue traite le

(a) Ptolem. L. II. c. 9. Cæs. de Bell. Gall. L. II. pag. 72, 73. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

fait arriver près de Noviodunum, où la troupe des fuyards du Soissonnois se renferme la nuit qui suit son arrivée. César ne reçoit cette ville à composition, qu'à la priere des Remois, & en prenant pour ôtages, les plus considérables de la cité, & entr'autres, les enfans de Galba, qui regnoit alors dans le païs. La ville, dont le nom étoit Noviodunum, peut avoir été décorée, sous Auguste, du titre d'Augusta, comme Bibracte, chez les Eduens, avoit pris le nom d'Augustodunum.

Si l'on objecte que l'assiette de Noviodunum ne représente point le Dunum celtique, on peut répondre qu'il ne paroît pas davantage dans la position de Tours, qui n'en est pas moins Cæsarodunum; & que l'élevation d'une place par la hauteur de ses remparts, comme César le dit précisément du Noviodunum des Suessiones, a pu faire appliquer à cette place le terme de Dunum, par la même raison que des forteresses, sans être sur des rochers, ont été appellées *Rupes* ou *Rocca*. Ceux, qui ont voulu placer le Noviodunum à Noyon, qui appartenoit aux Véromanduens, & non aux Suessiones, ne prennent pas garde que le nom de Noyon, qui leur en a imposé, est Noviomagus, & non pas Noviodunum.

D'Augusta Suessionum, ou Suessonæ, s'est formé le nom moderne de Soissons, que prend aujourd'hui cette ville, qui, comme on l'a déjà dit, est épiscopale, & tient le premier rang parmi les Évêchés suffragans de Reims.

AUGUSTA TREVIRORUM, *Augusta Trevirorum*, Α'υγούστα Τρηβιρῶν, (a) autre ville des Gaules. Quelqu'Antiquité que des Auteurs modernes affectent d'attribuer à cette ville, d'ailleurs assez recommandable par d'autres titres, qu'on ne sçauroit lui contester; elle n'est point connue sous une plus ancienne dénomination, que celle d'Augusta, qu'elle prit d'une colonie Romaine, qu'elle reçut sous les auspices d'Auguste.

Pomponius Méla est le premier des Auteurs, qui en parlent. On la trouve ensuite dans Ptolémée, avec le même nom. Tacite l'appelle simplement *Coloniam Treverorum*. Dans un tems postérieur, c'est sous le nom de *Treveri*, qu'elle est désignée. Depuis Constance Chlore, plusieurs Empereurs, que le soin de veiller à la frontière du Rhin retint dans la Gaule, choisirent cette ville pour leur séjour, d'où vient qu'Ammien Marcellin la qualifie *domicilium Principum clarum*. C'est pour la même raison que le poëte Ausone releve la dignité de cette ville, en disant: *Trevericæ urbis solium.*

La Notice de l'Empire fait mention de plusieurs établissemens faits dans la ville, dont il s'agit. Cette ville étoit devenue métropole de la première Belgique.

(a) Ptolem. L. II. c. 9. Pomp. Mel. L. III. c. de extim. Gall. ora. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

Tous ces avantages ne servirent qu'à en rendre le désastre plus considérable dans les incursions des Barbares, vers la chûte de l'Empire en Occident. C'est à présent Trèves, nom qui s'est formé de celui de *Treveri*. Les Allemands prononcent Trier, au lieu de Trèves.

AUGUSTA TRICASTINORUM, *Augusta Tricastinorum*, (*a*) autre ville des Gaules, capitale des Tricastiniens. Elle est appellée Augusta dans Pline; mais Ptolémée la nomme Næomagus. Plusieurs sçavans tels que Scaliger, Holsténius, le P. Sirmond, le P. Hardouin, distinguent Næomagus d'Augusta, & veulent que ce soit Nions, qui est une petite ville au nord de Vaison, & comprise dans son diocèse. On se laisseroit volontiers entraîner par l'analogie de la dénomination de Nions avec celle de Næomagus, comme par l'autorité des Sçavans, qu'on vient de citer, sans les difficultés, qui se rencontrent dans cette opinion. Car, Nions par sa situation est enveloppé dans le district des Vocontiens, qui renferme Vaison, selon le témoignage de Pomponius Méla & de Pline. D'ailleurs, M. de Valois pense aussi que Næomagus de Ptolémée est la même qu'Augusta.

Cette ville prend maintenant le nom de S. Paul-trois-Châteaux. La première partie de cette dénomination vient du nom du Saint qu'elle reconnoît pour son premier Évêque, & qui se nommoit Paul. L'autre partie n'est qu'une dépravation de *Tricastini*, dont on a fait Trois-châteaux. Quoique ce soit le siége d'un Évêque, elle a plutôt l'air d'un village que d'une ville.

AUGUSTA VÉROMANDUORUM, *Augusta Veromanduorum*, (*b*) autre ville des Gaules, qui étoit la capitale des Véromanduens.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur la position de cette ville célebre. Les uns prétendent que c'est la ville, qui, dans la suite, prit le nom du martyr S. Quentin. Les autres veulent que la ville d'Augusta, ayant été ruinée par les Barbares, au cinquième siécle, ne soit plus qu'une bourgade, qu'on nomme encore Vermand; & qu'après sa destruction, le siége de l'évêque des Véromanduens ait été transféré à Noyon. D'autres avouent que l'ancienne Augusta est la ville de S. Quentin, & qu'elle fut la capitale sous le haut Empire. Mais, ils soûtiennent qu'elle perdit ensuite sa prééminence & sa dignité, & que dès le quatrième siecle, Vermand étoit la capitale du peuple & le siége de l'Évêque. Ces deux dernières opinions sont fondées sur le nom de Vermand & sur des actes dressés avant l'an 1000.

M. l'Abbé Belley, dans une sçavante dissertation sur cette con-

(*a*) Plin. L. III. c. 4. Ptolem. L. II. c. 10. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 673. *& suiv.*

testation, a montré. 1.° Que l'ancienne Augusta Véromanduorum est la ville de S. Quentin. 2.° Qu'elle a joui de la dignité de capitale sous le haut & même sous le bas Empire. 3.° Enfin, qu'elle a été le siége des premiers Évêques des Véromanduens. Comme M. l'abbé Belley est entré là dessus dans un certain détail, nous allons en extraire ce qui est le plus propre à nous donner une idée de l'Augusta Véromanduorum.

Le gouvernement des peuples de la Gaule en général étoit Aristocratique. Leur Sénat tenoit ses assemblées dans la ville capitale de chaque cité. Les Véromanduens, qui formoient une cité puissante, suivoient la même forme de gouvernement, & avoient une ville principale, le chef-lieu de leur territoire. Sous l'empire d'Auguste, elle quitta son nom primitif, pour prendre celui de ce Prince. Le nom d'Augusta, le témoignage de Ptolémée, plusieurs circonstances, tirées des actes de S. Quentin, & le nom de son peuple, qu'elle prit sous le bas Empire, démontrent que cette ville fut toujours capitale.

Suivant les Actes de S. Quentin, la ville d'Augusta étoit encore la capitale des Véromanduens à la fin du troisième siécle & au commencement du quatrième. Elle étoit municipe, *Municipium Augusta Veromanduorum*; & elle jouissoit en conséquence de tous les priviléges, attachés à cette dignité. Le Municipe en général, n'étoit point colonie; mais, ses citoyens jouissoient du droit de bourgeoisie Romaine. Il étoit gouverné par un Sénat; ses Sénateurs étoient nommés Décuriones. On voit par les monuments, que les Municipes avoient des chevaliers Romains, des Quatuorvirs, des Duumvirs, des Censeurs, des Ediles & des Questeurs. Quoique les Municipes ayent été multipliés par la constitution de Caracalla, qui accorda le droit de bourgeoisie Romaine à tous les sujets libres de l'Empire, la ville Augusta des Véromanduens fut toujours un Municipe d'un ordre distingué. Quelques-uns de ses citoyens furent élevés au rang de chevaliers Romains; & son gouvernement étoit distribué en plusieurs charges & offices. C'est ce que nous apprenons par un monument dressé sous le haut Empire, par les trois provinces de la Gaule, en l'honneur de L. Bésius Supérior, Viromanduen, chevalier Romain, qui avoit passé par toutes les charges de sa cité. Voici l'Inscription:

L. BESIO SUPERIORI
VIROMANDuo EQuiti Romano
OMNIBUS HONORIBUS
APUD SUOS FUNCTO, &c.
TRES PROVINCiæ
GALLIARum.

La ville d'Augusta Véromanduorum, au tems du Paganisme étoit le siége du Pontife ou Grand-prêtre, chef des Ministres de la religion dans le territoire de la cité. Ce sacerdoce étoit encore soûtenu de l'autorité publique dans

les Gaules sous l'empire de Valentinien I & de Gratien, comme il paroît par une loi de ces Princes de l'année 371, adressée à Viventius, Préfet du prétoire des Gaules, dans laquelle cette dignité est nommée *sacerdotium* & *principalis honos*. On n'y parvenoit qu'après de longs services. Il falloit avoir passé par toutes les charges & offices de la cité, & avoir mérité l'approbation de tout le Sénat. Ceux, qui étoient élevés à cette dignité, jouissoient de grands privileges. Ils étoient exempts de toutes les charges & impositions publiques; & leur personne étoit en la sauve-garde de l'Empereur. Rictius Varus, pour séduire S. Quentin, & l'engager à sacrifier aux Dieux, promit de lui faire obtenir, par grace extraordinaire, dans la ville d'Augusta, le sacerdoce & la dignité de *Principalis* ou de *Princeps*, sans avoir rempli les charges. *Mittam ad sacratissimum Imperatorem ut te Principem constituat in loco isto*. Ce trait démontre qu'à la fin du troisième siécle, le sacerdoce & *principalis honos* étoit une dignité dans la ville d'Augusta, à laquelle on étoit élevé par les suffrages du Sénat, *ab universo ordine*; & par conséquent cette ville, le siége de cette dignité & du Sénat, étoit alors la capitale de son peuple.

Cette ville fut très-célebre sous l'empire Romain. Les Empereurs, pour la facilité du commerce & pour le passage des armées, firent construire avec des travaux & des frais immenses, des chemins publics, dont plusieurs parties subsistent encore de nos jours. Augusta étoit le point de réunion de cinq voies Romaines. Trois de ces voies partoient des villes de Soissons, d'Amiens, & de Cambrai. La quatrième venoit de Reims par Laon. La cinquième subsiste encore depuis Bavai, ancienne capitale des Nerviens; il en est fait mention dans un acte du comte Othon, de l'an 1045. Outre ces monumens, qui font connoître la célébrité d'Augusta, on découvrit au siécle dernier une grande quantité de médailles, frappées sous Auguste, Néron, & sous les Empereurs suivans; un nombre prodigieux d'urnes sépulchrales; des vestiges d'anciens édifices; des fragmens de marbre, de jaspe, & d'albâtre, & autres Antiquités, dont on donna dans le tems des relations détaillées.

Les Véromanduens furent gouvernés par un Évêque, dès les premiers établissemens du Christianisme dans cette partie des Gaules. Leur cité étoit assez célebre pour avoir son évêque particulier. L'histoire de ces premiers Pasteurs est peu connue jusqu'à S. Médard. Suivant les constitutions canoniques & l'usage général des Gaules, ces évêques tinrent leur siége dans la ville d'Augusta, la capitale du Vermandois, qui, au quatrième siécle, prit le nom de son peuple. Sophrone, évêque de cette ville, assista au premier concile d'Orléans, l'an 511, & souscrivit: *Sofronius, Episcopus ecclesiæ Veromandensis*. Vingt ans après ce concile, S. Médard transféra le siége

épiscopal

épiſcopal dans la ville de Noyon, qui étoit du territoire des Véromanduens, où il reſta toujours fixé depuis ce tems-là.

Pour conſerver la mémoire du lieu, qui avoit été leur premier ſiége, les Évêques de Noyon, juſqu'au neuvième ſiécle, ont ſouvent pris dans des actes ſolemnels, le titre de cette ancienne égliſe. Comme l'égliſe collégiale de la ville de S. Quentin étoit la plus célebre & la plus ancienne égliſe de la ville d'Auguſta, elle fut honorée par la chaire des premiers évêques; & elle doit-être regardée comme la mere des égliſes du Vermandois. Auſſi étoit-elle encore nommée au neuvième ſiécle, par excellence, *Viromandenſis Eccleſia*. Depuis que le ſiége fut transféré à Noyon, elle conſerva des droits épiſcopaux & des immunités, dont elle a joui de tems immémorial juſqu'au commencement de ce ſiécle. Elle a été ſoumiſe à la juriſdiction de l'évêque de Noyon par Arrêt du Conſeil d'État du 18 Août 1703, confirmé par Lettres Patentes enrégiſtrées en Parlement le 10 Décembre 1704.

La ville d'Auguſta Véromanduorum a été le ſiége des premiers évêques des Véromanduens. Dans tous les ſiécles, elle tint un rang diſtingué dans l'ordre civil. Nous avons vu que, ſous l'empire Romain, elle fut la capitale de ſon peuple. Sous nos Rois, elle a été le ſéjour des comtes de Vermandois, & la capitale du Comté. Ses Comtes devinrent héréditaires à la fin de la ſeconde race. Le Vermandois ayant été réuni à la couronne par Philippe Auguſte, ce Prince & les Rois, ſes ſucceſſeurs, confirmérent à la ville de S. Quentin ſes anciens priviléges, & lui en accordérent de nouveaux. Nous avons remarqué que la ville d'Auguſta étoit gouvernée par un Sénat. Cet ordre fut conſervé ſous nos premiers Rois. Il fut troublé, lorſque les Comtes héréditaires uſurpérent, au neuvième ſiécle, la puiſſance du Souverain & du peuple. Les derniers Comtes rétablirent les Mayeur & Jurés de cette ville dans leurs anciens droits; & Philippe Auguſte confirma la Commune de la ville. Les Maire & Échevins, exercent encore la juſtice criminelle & la police dans la ville, fauxbourgs & banlieue de S. Quentin.

La ville de S. Quentin eſt ſituée ſur la rivière de Somme. De cette rivière on monte inſenſiblement ſur une colline, au ſommet de laquelle eſt bâtie l'égliſe collégiale, qui fut élevée dès le quatrième ſiécle ſur le tombeau du martyr S. Quentin. La ville occupoit autrefois le bas de la colline & les bords de la rivière. Dans la ſuite, elle s'étendit ſur la colline; & l'égliſe, qui étoit hors de la ville, fut compriſe dans ſon enceinte.

(*a*) Nous avons promis qu'après avoir fait connoître les principales villes du nom d'Auguſta, nous indiquerions du moins les autres, qui ont porté le même nom. Les voici; 1.º Une ville de Sicile dans la partie orientale de

(*a*) Ptolem. L. II. c. 13.

cette isle. 2.° Une autre de Germanie, appellée Augusta Vindélicorum, au païs des Vindéliciens. On y fonda une colonie Romaine sous l'empire d'Auguste, l'an 15 avant J. C. C'est de-là qu'elle prit le nom d'Augusta, d'où s'est formé celui d'Ausbourg, ou Augsbourg que cette ville porte aujourd'hui. C'est une belle ville d'Allemagne dans la Suabe ou Souabe.

3.° Une autre de Cilicile. 4.° Une autre de la Dace Ripense. 5.° Une autre de la Rhétie. 6.° Une autre d'Italie. 7.° Une autre de Germanie sur le bord du Danube, dont on dit que le nom moderne est Straubingen. 8.° Une autre qualifiée *ALEXANDRIA COL.* sur une médaille d'Eliogabale, selon le témoignage de Goltzius. 9.° Une autre d'Espagne dans l'Asturie. 10°. Une autre d'Aquitaine. C'étoit l'Augusta Ausciorum. Il y en a eu encore quelques autres, peu connues pour la plûpart.

AUGUSTA, *Augusta*, (*a*) nom qui fut donné à Livie par le testament d'Auguste. Ce nom fut porté dans la suite comme un titre d'honneur par plusieurs Princesses, par Antonia, ayeule de l'empereur Caius; par Agrippine, épouse de Claude; par Poppéa, épouse de Néron, & par leur fille; par Sextilia, mere de Vitellius; par Domitia, épouse de Domitien; par Faustine, épouse de Tite Antonin; par Lucille, sœur de Commode; par Manlia Scantilla & par Didia Clara, l'une épouse, l'autre fille de Didius Julianus; par Nonia Cessa, épouse de Macrin; par Mæsa & par Sœmis, ayeule & mere d'Éliogabale; par Mamée, mere d'Alexandre Sévère.

On remarque, au reste, que dans son origine le nom d'Augusta ne fut pas une prérogative, annexée à l'état de femme de l'Empereur. Car, 1.° aucune de celles de Caius ne jouit de cette prérogative, pas même Césonia, quoiqu'il l'aimât si éperdument, qu'on la soupçonnoit de lui avoir donné un philtre. 2.° La fameuse Messalina est la première, qui, du vivant de son mari, paroisse avoir été qualifiée Augusta ou Σεβαστή. Cependant, comme elle n'est qualifiée ainsi que dans les médailles, ou Grecques, ou de colonies, il est à présumer que ce pourroit être un effet de la flatterie particulière de certaines villes, d'autant plus que l'on trouve dans Dion, que Claude ne permit point que l'on donnât à Messaline le surnom d'Augusta, ni celui d'Auguste à son fils, nommé depuis Britannicus.

3.° On ne voit pas qu'aucune femme d'Empereur vivant ait eu certainement la qualité d'Augusta, par autorité publique, avant Agrippine, mere de Néron; encore, est-il à propos de remarquer qu'il ne lui fut donné qu'environ un an après son mariage avec Claude. 4.° C'étoit sans doute beaucoup pour la malheureuse Octavie,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 441, 442.

que Néron, qui ne l'aima jamais, souffrît que quelques villes Grecques & quelques colonies la gratifiassent de ce titre. Dans une inscription faite à Rome, elle est qualifiée simplement femme de Néron. Si ce Prince donna lui-même à Poppéa le surnom d'Augusta, ce ne fut qu'après la naissance de Claudia, sa fille. Quant à Statilia Messalina, on n'allégue, pour prouver qu'elle a été appellée Augusta, qu'une seule médaille Grecque.

5.° On ne trouve, ni Auteur, ni inscription, ni médaille, qui le dise de Galéria Fundana, femme de Vitellius. Au contraire, ce que Tacite nous apprend de cette vertueuse Romaine, dont il oppose la modestie à la fierté de Triaria, sa belle-sœur, donne lieu de croire qu'elle n'eut point le titre d'Augusta; & Tacite ne la nomme que femme de l'Empereur. De ce détail, il résulte que dans l'espace d'un demi siécle, qui s'étoit écoulé depuis la mort d'Auguste jusqu'à Vespasien, il n'avoit point été vrai de dire que les femmes des Empereurs eussent eu droit de porter le nom d'Augusta.

AUGUSTA, *Augusta.* (a) Juvénal, dans une de ses satyres, parle d'une courtisanne de ce nom. Augusta doit se prendre pour Césaréa, parce qu'on croit que c'étoit une courtisanne de quelque César; c'est-à-dire, de quelque Empereur.

AUGUSTA, *Augusta*, nom d'une tribu Romaine. C'étoit aussi le nom d'une légion & d'une trirème.

AUGUSTA POPPÉA, *Augusta Poppæa*, (b) fille de Néron & de Poppéa, naquit à Antium, sous le consulat de C. Memmius Régulus & de L. Virginius Rufus, l'an de Rome 814, & de J. C. 63. La naissance de cette fille causa des transports de joie si extraordinaires à l'Empereur, qu'il ajoûta le nom d'Augusta à celui de Poppéa, qu'elle tenoit de sa mere.

Le Sénat avoit déjà adressé ses prieres aux dieux pour l'heureux accouchement de Poppéa, & fait des vœux de plus d'une nature, qui furent tous acquittés. De plus, on décerna des processions publiques, un temple à la Fécondité, & des combats à Rome, suivant l'usage des Antiates. On plaça les statues d'or des deux Fortunes dans la chapelle de Jupiter Capitolin; & on institua à Antium des jeux & des courses solemnelles en l'honneur des familles Claudia & Domitia, comme Jules César en avoit établi à Bovilles pour la sienne. Mais, toute cette pompe & & tous ces honneurs s'en allérent en fumée par la mort de la petite Princesse, arrivée au bout de quatre mois. Cet accident donna lieu à des flatteries d'une autre espèce. Le Sénat, pour consoler le pere, décerna à la fille des honneurs divins, un temple, des autels, des prêtres & des sacrifices; car, ce Prince ne fut pas moins outré dans son affliction, qu'il ne l'avoit été dans sa joie.

(a) Juven. Satyr. VI. v. 18.

(b) Tacit. Annal. L. XV. c. 23.

AUGUSTAL [le Collége], ou plutôt le collége des prêtres Augustaux. *Voyez* Augustaux.

AUGUSTALES, *Augustales*, nom de quelques soldats Romains, dont il est parlé dans l'article d'Acclamation. *Voyez* Acclamation.

Ces Augustales devoient être les mêmes que les Augustanes. *Voyez* Augustanes.

AUGUSTALES [les Fêtes], *Festa Augustalia.* C'est la même chose que les jeux Augustaux. *Voyez* Augustaux.

AUGUSTANES, *Augustani*, (*a*) nom d'une compagnie, qui dut son établissement à Néron. Elle étoit destinée à lui applaudir sur le théatre. Ce Prince n'y reçut d'abord que des chevaliers Romains, choisis entre les plus jeunes & les plus vigoureux, qui s'empressoient de s'y faire enrôler, les uns par goût pour la licence, les autres dans l'espérance de la fortune. Ils s'acquittoient parfaitement de leur emploi, passant les jours & les nuits à battre des mains & à faire grand bruit, prodiguant aux graces du Prince & à sa voix tous les attributs de la divinité ; & par le mérite de cette bassesse, ils obtenoient toutes les faveurs dues aux talens & à la vertu. Cette troupe, qui portoit un nom fort honorable, s'augmenta par la suite, & fut portée jusqu'au nombre de plus de cinq mille hommes, pris indistinctement parmi le peuple, sans autre choix que celui de la force des poumons & de la voix. Ils se partageoient en chœurs, & ils s'exerçoient à des modulations d'applaudissemens figurés & réglés en mesure, auxquels ils donnoient différens noms. Les chefs de bande avoient quarante mille sesterces de gages.

AUGUSTATICUM. (*b*) Sous l'empire des Romains, la première fois que l'on prêtoit le serment, & toutes les fois qu'on le renouvelloit, sur tout aux fêtes des Quinquennales & des Décennales, les Empereurs donnoient, à chaque soldat, une somme d'argent. Les anciens généraux n'avoient rien fait de semblable. Du tems d'Auguste, de Tibère & même de Caligula, on ne connoissoit point encore ces libéralités toujours onéreuses, souvent funestes à l'État, qui furent connues depuis sous le nom de Donativum ; & dans le bas Empire, sous celui d'Augustaticum. Elles dûrent leur origine à la timidité, ou, si l'on veut, à la reconnoissance de Claude, qui, le premier de tous les Césars, suivant l'expression de Suétone, acheta la fidélité des soldats. Ces gratifications devinrent des dettes ; & malheur au Prince, qui ne les eût pas payées, il auroit été bientôt détrôné. Les soldats, en recevant leur solde, à plus forte raison, lorsqu'on leur faisoit des largesses, juroient de préférer à tout le salut de l'Empereur.

Lors même que les fils succé-

(*a*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 15. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 323.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 323, 324.

doient aux peres, ils faisoient cette libéralité aux soldats. Tant il est vrai que l'Empire n'étoit point regardé comme héréditaire. Justinien abolit cette coûtume.

AUGUSTAUX [les Jeux], *Ludi Augustales.* (*a*) Au commencement de l'empire de Tibère, vers l'an de Rome 767, & de J. C. 16, les Tribuns du peuple demandérent la permission de faire célébrer en l'honneur d'Auguste, des jeux qui seroient inscrits sur les Fastes sous le nom d'Augustaux, & dont ils offroient de faire les frais. Tibère le leur permit; mais, il voulut que l'argent, qui y seroit employé, fût tiré du trésor public. Il leur accorda aussi l'honneur de porter la robe triomphale dans le Cirque, mais non pas celui de s'y faire traîner dans un char. Bientôt après, la représentation annuelle de ces jeux fut confiée à celui des Préteurs, à qui le sort avoit fait échoir la connoissance des contestations, que les citoyens avoient avec les étrangers.

On remarque que la première fois que l'on célébra les jeux Augustaux, ils furent troublés par la discorde, qui commença, en ce tems-là, à éclater entre les diverses factions, que faisoient naître les comédiens & les farceurs. Auguste avoit beaucoup donné dans les spectacles, par complaisance pour Mécène, qui aimoit éperdument Bathylle; outre que lui-même, il ne haïssoit pas ces amusemens, & qu'il croyoit que le moyen de se faire aimer du peuple, c'étoit de prendre part à ses divertissemens. Tibère étoit d'un caractère bien différent; mais, il n'osoit pas encore abolir des passetems, qu'on avoit laissés au peuple pendant tant d'années.

AUGUSTAUX [les Prêtres], *Sacerdotes* vel *Sodales Augustales.* (*b*) C'étoit une société ou collége de Prêtres, qu'on établit en l'honneur d'Auguste, aussi-tôt après la mort de ce Prince. Ce fut à l'exemple de ceux, que le roi Tatius avoit établis sous le nom de Titiens, pour conserver les sacrifices des Sabins. On accorda cette dignité à ving-un des premiers de la ville, sur qui le sort étoit tombé, & qui firent le nombre de vingt-cinq avec Tibère, Drusus, Claude & Germanicus, qui voulurent s'y joindre.

Tibère est regardé comme l'instituteur de ces prêtres Augustaux. Ce Prince leur assigna un fonds pour leur subsistance. Ils étoient chargés d'offrir des sacrifices dans le temple, qu'il avoit fait bâtir à Rome sous le nom d'Auguste. Cet usage s'étendit dans les provinces des Gaules, & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un temple magnifique à frais communs. On y voyoit la statue de chaque province avec ses armes, pour apprendre à la postérité, qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du temple.

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 15, 54, 73. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 167, 336.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 54. L. II. c. 83. L. III. c. 64. Hist. L. II. c. 95. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 283, 284.

La flatterie & la ſuperſtition venant à s'augmenter, on inſtitua dans la ſuite des Communautés de Prêtres en l'honneur des Empereurs, qu'on déïfioit après leur mort; & on les appella Auguſtaux, d'un nom général, ou du nom de l'Empereur, au ſervice duquel ils étoient conſacrés, comme Flaviens, Adrianales, Ælianes, Antoninins. Ce qui rendit ces communautés plus conſidérables & plus illuſtres, c'eſt que les nouveaux Empereurs ſe mettoient du nombre, à l'imitation de Tibère, qui s'étoit mis dans le raug des freres Auguſtaux, comme on l'a déjà dit. Néron en fit autant, & les Empereurs qui lui succédérent, ſuivirent le même exemple.

AUGUSTE [CAIUS JULES CÉSAR OCTAVIEN], *Caius Julius Cæſar Octavianus Auguſtus*, Γαΐος Ἰούλιος Καῖσαρ Ὀκταυϊανὸς Ἄυγουςος. *Voyez* Octavien.

AUGUSTE, *Auguſtus*, (*a*) Ἄυγουςος ou Σεβαςὸς. Tout le monde convient que le nom d'Auguſte a été, chez les Romains, le titre caractériſtique de la puiſſance ſouveraine; titre approprié aux Empereurs, & tellement incommunicable, que ni les Monarques étrangers, ni mêmes les Princes, que la Nation avoit déſignés pour ſuccéder à l'Empire, ne le portérent jamais. Le nom d'Auguſte marquoit la ſpendeur de la dignité impériale. Octavien le reçut le premier; & on ſçait qu'il en fut redevable à Munatius Plancus, que Séneque appelle le plus grand flatteur, que Rome eût produit avant Lucius Vitellius; & qui avoit pour principe, qu'il falloit flatter ouvertement & ſans détour. Munatius Plancus propoſa, dans le Sénat, de lui donner le nom d'Auguſte. On ſçait encore que le mot Latin *Auguſtus* étoit une épithéte religieuſe, que l'on donnoit aux choſes les plus reſpectables & les plus ſacrées.

Que, tôt ou tard, le titre d'Auguſte ait marqué la ſplendeur de la dignité impériale, nous ne croyons pas qu'il ſoit poſſible de le conteſter. Il étoit naturel qu'un nom, toujours porté par les Empereurs & porté ſeulement par eux, devînt le nom le plus propre à les déſigner. Mais, ce nom, dans ſon origine; c'eſt-à-dire, pour Octavien, qui le porta le premier, ne fut qu'un ſurnom perſonnel infiniment plus honorable & plus relevé, mais néanmoins de même nature que celui de Pieux, que l'on avoit donné à Métellus; que celui d'Heureux, qu'avoit pris Sylla; que celui de Grand, dont Sylla lui-même avoit honoré Pompée, & qui fut depuis confirmé à celui-ci par les acclamations du peuple Romain. Le mot *Auguſtus*, auſſi bien que ceux de *Pius*, de *Felix* & de *Magnus*, avoit, dans la langue Latine, une ſignification déterminée; & comme l'on avoit voulu marquer, par ceux-ci, la tendreſſe filiale de Métellus, le bonheur de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 250, 251. Tom. VIII. pag. 532. Tom. X. pag. 461, 487. Tom. XV. pag. 61, 62. *& ſuiv.* Tom. XIX. pag. 432. *& ſuiv.*

Sylla, les grands exploits de Pompée; de même en donnant à Octavien le surnom d'*Augustus*, on eut dessein de rendre hommage à la supériorité de ses vertus, qui l'élevoient au-dessus de l'humanité.

Il ne faut point d'autre preuve de ce que l'on avance, que la manière dont Dion rapporte qu'il fut surnommé Auguste. Voici les propres termes de cet Historien : » Ce qu'avoit dit César dans le » Sénat au sujet de sa démission, » & la parole qu'il avoit donnée » de partager les provinces, lui » firent décerner plusieurs hon- » neurs; entr'autres, il fut ordon- » né que l'on planteroit à la porte » de son palais des lauriers, où » seroient suspendues des couron- » nes civiques. Mais, quand il » eut effectué ce qu'il avoit pro- » mis, ce fut alors que le Sénat » & le peuple lui donnérent le » nom d'Auguste. On vouloit » absolument lui donner un sur- » nom; & l'on en proposa plu- » sieurs. Il souhaitoit passionné- » ment qu'on lui donnât le nom » de Romulus; mais, il s'en dé- » tacha, dès qu'il s'apperçut qu'il » devenoit par-là suspect d'aspirer » à la royauté. On le surnomma » donc Auguste, comme étant » quelque chose au-dessus des » hommes. Les Romains, conti- » nue Dion, appellent Augustes » les choses les plus respectables » & les plus sacrées. Depuis ce » tems-là, les Grecs le surnom- » mérent Σεβαστός, comme étant » quelqu'un digne d'une vénéra- » tion religieuse. «

Le nom d'Auguste, ayant été pour Octavien un surnom personnel, devoit être un surnom de famille pour Tibère. Toutefois, ce Prince ne le prenant que dans certaines occasions d'éclat, & pour se donner plus de relief, par exemple, lorsqu'il écrivoit aux Princes étrangers; ce Prince, dis-je, sembloit le regarder comme quelque chose de plus qu'un simple nom de famille. Il n'est pas croyable néanmoins qu'il voulût en faire un nom de puissance, lui qui refusa toujours le prénom d'*Imperator*; mais, il étoit bien aise sans doute qu'on lui donnât le nom d'Auguste dans le sens personnel, où l'avoit porté son prédécesseur.

Caius pouvoit être de même goût que Tibère, s'il est vrai qu'il n'ait reçu le nom d'Auguste qu'avec les titres impériaux. Au reste, indépendamment de tout arrêt du Sénat, il avoit droit de le porter, non parce qu'il étoit petit-fils d'Auguste, du côté d'Agrippine sa mere, mais parce qu'étant fils de Germanicus, que Tibère avoit adopté, & ayant été adopté lui-même par Tibère, il se trouvoit, par cette double adoption, fils & petit-fils de Tibère, petit-fils & arrière-petit-fils d'Auguste du côté des mâles. Nous croirions volontiers que Caius aima mieux que le titre d'Auguste fût pour lui personnel qu'héréditaire. Cette idée s'accorde avec la fantaisie qu'il eut dans la suite de vouloir passer effectivement pour un dieu. Caius fit donner par le Sénat à son ayeule Antonia, encore vivante, le nom d'Augusta,

& peut-être à Drusille, sa sœur; mais, après la mort de celle-ci. Comme Antonia refusa ce nom, il est à croire que c'étoit un surnom personnel, par lequel on leur attribuoit la qualité d'Héroïnes & de Déesses.

Pour Claude, il n'étoit de la maison d'Auguste, ni par nature, ni par adoption; seulement, il descendoit de sa sœur Octavia. Il n'avoit par conséquent aucun droit au nom d'Auguste, ni à celui de César. Ils lui furent donnés l'un & l'autre par arrêt du Sénat, qui confirma son élection. Cependant, il est certain que l'on n'attachoit pas encore absolument à celui d'Auguste, l'idée de puissance suprême. En effet, on voulut le donner à Germanicus, fils de Claude, qui ne faisoit que de naître. Or, dans ces premiers tems de la monarchie, il ne venoit pas seulement à l'esprit d'associer un enfant à l'Empire. Ainsi, le nom d'Auguste étoit encore regardé comme un nom de famille. Mais, il semble que Claude en pensoit autrement, puisqu'il ne permit point, comme on l'a déjà dit, que l'on donnât ce nom à son fils, non plus qu'à Messaline, sa femme, celui d'Augusta. Il ne put cependant le refuser à l'impérieuse Agrippine, qui pouvoit croire, qu'en vertu de sa généalogie, elle avoit plus de droit au nom d'Augusta, que Claude son mari n'en avoit à celui d'Auguste.

Quoique Néron eût droit de le porter comme fils adoptif de Claude, il falloit que sous son regne au plûtard, les Romains se fussent accoûtumés tout-à-fait à le regarder comme un titre de dignité. En effet, après la mort de Néron, ils nommérent Augustes, dans l'espace de moins de deux ans, Galba, Othon, Vitellius & Vespasien, quoique ces Empereurs fussent absolument étrangers, soit à la maison d'Auguste, soit à celle de Claude. Ce titre, comme le plus noble, & le plus relevé de tous ceux que portoient les Empereurs, servit ordinairement à les désigner, & devint en ce sens un titre de puissance & de dignité. Ce n'est pas que l'on eût oublié ce qu'il avoit été dans son origine. Il paroît que l'on s'en souvenoit encore environ trois siécles après Auguste. On en trouve la preuve en ce que Dioclétien & Maximien, ayant quitté la pourpre & l'empire, ne laissérent pas de garder ce titre. Dans des monumens postérieurs à leur abdication, ils sont qualifiés, tantôt simplement *Augusti*, tantôt *Seniores Augusti*, pour les distinguer des Empereurs régnans. Mais, ils ne sont jamais nommés *Imperatores*, ni *Seniores Imperatores*.

Quelle peut être la raison de cette différence? C'est que le prénom d'*Imperator* avoit toujours été un titre de place & d'autorité. Or, chez les Romains, on ne portoit les titres attachés aux places, qu'autant de tems que l'on occupoit les places mêmes. Au contraire, le nom d'Auguste, dans son acception primitive, avoit marqué seulement l'excellence de celui qui le portoit. En conséquence, on le regardoit,

pour ainſi dire, comme inamiſſible, comme propre & inhérent à ceux qui en avoient été légitimement honorés. En redevenant particuliers, Dioclétien & Maximien ſon collégue perdirent le nom d'Empereurs, parce qu'il falloit, pour être Empereur, commander actuellement aux armées Romaines; mais, ils conſervérent celui d'Auguſtes, parce qu'en quittant le comble de la grandeur pour rentrer dans la vie privée, il s'en falloit beaucoup que l'on ceſſât d'être ce que ſignifioit originairement ce nom; c'eſt-à-dire, un homme au-deſſus de l'homme, un homme divin, un demi-dieu.

C'eſt encore en faiſant attention au ſens primitif du nom d'*Auguſtus*, que l'on peut expliquer pourquoi les femmes, les meres, les ſœurs des Empereurs portérent le titre d'Auguſta, lors même que celui d'*Auguſtus* marqua dans l'uſage, la ſouveraine autorité. On continua de leur donner le nom d'Auguſta, parce qu'à proprement parler, il ne ſignifioit qu'une héroïne, qu'une femme digne d'hommages religieux. Il étoit aſſez conſéquent que la femme, la mere, la ſœur d'un dieu fût elle-même une héroïne, une déeſſe. Mais, comme les femmes ne portérent jamais les titres des dignités Romaines, parmi les plus faſtueux que la flatterie leur ait donnés, on n'en trouve point qui déſigne aucune charge, aucun emploi dans l'État. Ils marquent tous des qualités perſonnelles & l'exercice de quelques vertus, comme leur bonté, leur libéralité, leur piété. Quoiqu'on leur donnât quelquefois le titre de *Genitrix Orbis*, de *Mater Senatûs*, de *Mater Caſtrorum*, de *Pia*, de *Felix*, elles ne furent jamais appellées impératrices, ni princeſſes du Sénat; mais, elles portoient le nom d'Auguſta, parce que ce nom, ainſi que celui d'*Auguſtus*, n'étoit point originairement un nom de puiſſance & d'autorité.

Il n'y avoit eu qu'un ſeul Auguſte dans l'Empire juſqu'au regne de Marc-Auréle. Ce Prince éleva à ce titre Lucius Vérus, ſon frere adoptif, & il lui donna une autorité égale à la ſienne dans toutes les parties du gouvernement. Spartien le remarque en plus d'un endroit. Lucius Vérus étant mort, Commode, fils de Marc-Auréle, peu après qu'il eut atteint l'âge de puberté, fut déclaré Auguſte par ſon pere. Sévère éleva au même rang ſes deux fils, Caracalla & Géta; & rien ne fut plus ordinaire dans la ſuite, que de voir l'Empire gouverné par deux ou trois Auguſtes. Cependant, l'Empire ne laiſſoit pas d'être un, parce que l'autorité étoit une; que celle de chacun des Auguſtes s'étendoit ſur toutes les parties de l'Empire également; & qu'il n'y avoit point de diviſion, qui donnât à gouverner à l'un une portion par préférence à l'autre. Rome étoit toujours conſidérée comme le centre & le véritable ſéjour de la puiſſance ſouveraine. S'il s'élevoit une guerre importante, les Empereurs ſe plaçoient tous deux à la tête de l'armée; ou l'un

d'eux reſtoit à Rome pour avoir ſoin des affaires du dedans, tandis que l'autre combattoit l'ennemi étranger. Mais, les expéditions de l'un, & les réglemens, que l'autre pouvoit faire, étoient mis également ſur le compte de tous deux. S'il ſe préſentoit une double guerre à ſoûtenir, & que deux Auguſtes partageaſſent entr'eux la gloire de vaincre les ennemis de l'État, le vainqueur des Germains acquéroit à ſon collégue, ainſi qu'à lui-même, le titre de Germanique; & il recevoit, à ſon tour, le titre de Parthique, lorſque ſon collégue ſeul avoit vaincu les Parthes. De cette ſorte, l'Empire étoit parfaitement un, quoiqu'il fût gouverné par deux ou trois Auguſtes.

Cette unité parfaite fut enfin détruite après l'abdication de Dioclétien & de Maximien Hercule. Conſtance Chlore, & Galére Maximien, qui leur ſuccédérent, partagérent l'Empire entr'eux; chacun ſe chargea d'en gouverner une partie. Les provinces, auxquelles ils devoient commander, furent déterminées, auſſi-bien que les légions, qui devoient recevoir leurs ordres. L'Empire ne fut plus un que de nom. Un Empereur ne pouvoit pas envoyer ſes ordres dans les provinces, qui étoient échues en partage à ſon collégue; & la ſeule marque d'unité, qui fut conſervée, c'eſt que chaque Empereur, en faiſant publier des loix, continua de mettre à la tête le nom de ſes collégues avec le ſien.

Quelque égalité que la communication du titre d'Auguſte eût établie parmi les Princes, qui gouvernoient l'Empire, il eſt certain que cette égalité ne fut jamais parfaite; car, on ne voit pas que les Empereurs, à l'exemple des anciens Conſuls, aient eu un commandement alternatif; & dans tous les tems, même après que l'Empire fut diviſé en différens départemens, on s'apperçoit que les noms des Empereurs ne ſont pas mis indifféremment l'un avant l'autre à la tête des loix. L'ordre eſt conſtant à cet égard. Le nom des Auguſtes ſuit le rang de leur élévation à l'Empire. Or, les droits de la primauté n'étoient pas bornés à cette ſeule préſéance. Il y avoit encore une ſorte de ſubordination du plus jeune au plus ancien, quoiqu'elle n'ait pas toujours été auſſi marquée, qu'elle le fut entre Lucius Vérus & Marc-Auréle; car, le premier ſe comporta dans les commencemens, moins en collégue, qu'en lieutenant de ſon frere. Ce fut ſeulement à ſon retour de la guerre contre les Parthes, que Lucius Vérus témoigna moins de ſoumiſſion, & qu'il oſa donner quelques ordres ſans la participation de Marc-Auréle.

Pluſieurs faits, que nous croyons inutile de rapporter, prouvent évidemment qu'un des Auguſtes avoit la prééminence ſur ſes collégues. Les titres des loix nous font voir que cette prééminence avoit lieu dans le civil; & elle ne ſubſiſtoit pas moins à l'égard du militaire, puiſque dans un paſſage de Capitolin, on lit que Marc-Auréle & Lucius Vérus étant enſemble, il n'y eut que le premier,

qui porta la parole aux soldats. Il est vraisemblable que la même prééminence étoit aussi établie par rapport aux choses, qui appartenoient à la religion ; & que de même qu'il y avoit un premier Empereur, un premier Auguste, on pouvoit dire aussi qu'il y avoit un premier souverain Pontife, quoiqu'il y eût tout à la fois plusieurs Augustes, qui étoient souverains pontifes, & qui en faisoient les fonctions. On peut pousser encore plus loin cette comparaison. Lorsque deux Empereurs se trouvoient ensemble à l'armée, & qu'il s'agissoit de haranguer les troupes, le premier Auguste portoit seul la parole ; mais, s'il venoit à s'absenter, ou qu'il fût retenu par quelque indisposition, son collégue haranguoit également. Nous avons des allocutions militaires, marquées sur les médailles des seconds Augustes, comme sur celles de Lucius Vérus, de Géta, & autres. De même, quand plusieurs Augustes se trouvoient à Rome dans le tems des fêtes, des jeux & des sacrifices, où le ministére du souverain Pontife étoit nécessaire, le premier des Augustes en faisoit seul les fonctions. Il prenoit la première place dans les assemblées pontificales & dans les jeux, auxquels les Prêtres avoient droit de présider ; mais, s'il étoit malade, ou si quelque autre raison l'empêchoit de s'y trouver, le second Auguste prenoit sa place sans avoir besoin de délégation, puisqu'il étoit également souverain Pontife.

AUGUSTE [Histoire]. C'est l'Histoire des Empereurs de Rome, depuis Adrien, & l'an de grace 157, jusqu'en 285, composée par six Auteurs Latins, Ælius Spartianus, Julius Capitolinus, Ælius Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trébellius Pollio & Flavius Vopiscus.

AUGUSTE [Papier d'], (a) *Charta Augusta.* C'étoit une sorte de papier d'Égypte, qui s'appelloit anciennement *Charta Hieratica*, papier sacré, parce qu'on n'y écrivoit que les Livres sacrés, & qui regardoient la religion. On l'appella depuis par flatterie, *Charta Augusta*, du nom d'Auguste ; une autre espèce moins parfaite fut nommée *Charta Livia*, du nom de sa femme. Quelques éditions de Pline portent, *quæ ablutione Augusti nomen accepit, sicut secunda Liviæ à conjuge ejus;* mais, on lit dans la plûpart, *quæ ab adulatione Augusti nomen accepit*, &c. Il semble plus naturel de dire que par flatterie on lui donna le nom de *Charta Augusta*, que de dire que c'étoit l'ablution ou la manière de la laver, qui lui faisoit donner ce nom-là.

Ces deux sortes de feuilles, d'Auguste & de Livie, tinrent depuis le premier & le second rang ; mais, les feuilles, qui portoient le nom de *Charta Augusta*, & qui avoient passé pour les meilleures, perdirent enfin le rang, qu'elles avoient tenu. Elles étoient si délicates, qu'à peine pouvoient-

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 596, 597.

elles soûtenir le *calamus*. L'écriture perçoit, de manière que les lignes du *versò* paroissoient presque une rature du *rectò*. Elles étoient d'ailleurs si transparentes, que cela faisoit un effet très-désagréable à la vue. L'empereur Claude en fit faire de plus épaisses & plus fortes, qui furent de meilleur usage; de sorte que celles-là furent les plus estimées. Celles d'Auguste & de Livie ne servirent plus que pour écrire des lettres missives. Ces feuilles étoient jointes avec de la colle; on les battoit avec un maillet, & on les polissoit ensuite, ou avec une dent de quelque animal, ou avec une coquille.

AUGUSTIDUNAS, *Augustidunas*, (*a*) nom de lieu employé par l'auteur de la petite Chronique de Fontenelles. Les recherches, que M. l'abbé le Bœuf a faites sur ce lieu, l'ont déterminé à le placer auprès de Pistes, vers le bourg qu'on a depuis appellé Arches, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche.

AUGUSTINE, *Augustina*, nom d'une fête, qui se célébroit à Rome le 4 des ides d'Octobre, en l'honneur d'Auguste, & en mémoire de son heureux retour, après la pacification de la Gréce, de l'Asie, de la Syrie & des provinces conquises sur les Parthes. Elle étoit solemnelle & accompagnée de jeux.

AUGUSTOBONE, *Augustobona*, (*b*) ville des Gaules capitale des Tricasses. Le nom d'Augustobone se lit Augustomane dans Ptolémée; mais, il se lit Augustobone dans l'itinéraire d'Antonin, & selon la table Théodosienne. On peut croire que la terminaison de *bona* ou *mana*, ajoûtée au nom d'Auguste, a pu être employée indifféremment, comme ayant la même signification; car, on lit dans Varron: *Bonum antiqui dixêre manum*; sur quoi M. de Valois répand l'érudition à pleines mains dans sa Notice. Cette ville prit ensuite le nom de la cité. On en trouve des preuves dans Ammien Marcellin, ainsi que dans Sidoine Apollinaire. *Venerat Tricassas*, dit le premier; & l'autre: *Tricassibus degere.* On a dit postérieurement & par contraction, *Trecæ*.

C'est aujourd'hui Troyes, ville Episcopale sur la Seine en Champagne, dont elle se dit la capitale. Mais, Reims & Châlons-sur-Marne lui disputent cet honneur.

AUGUSTODUNE, *Augustodunum*, Αὐγουστόδουνον, ville des Gaules capitale des Éduens. Elle porta d'abord le nom de Bibracte. *Voyez* Bibracte.

AUGUSTODURE, *Augustodurum*, (*c*) ville des Gaules, qui étoit la capitale des Viducassiens. On croit que c'est aujourd'hui le village de Vieux, situé dans une vallée fort découverte, près de Caen, à une demi lieue de la rivière d'Orne.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XX. p. 93.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 510, 639, 720.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. XXI. p. 489, 490. *& suiv.*

M. Foucault, intendant de la basse Normandie, & l'un des Honoraires de l'Académie des Belles Lettres, a cru devoir embrasser cette opinion, de concert avec M. Galland, qu'il avoit associé à ses recherches. Ils se fondent l'un & l'autre sur le grand nombre d'antiquités, que renferme le village de Vieux. Un aquéduc, un reste de chaussée, des fragmens d'inscriptions, des débris de colomnes, une grande quantité de médailles du haut & du bas Empire, plusieurs édifices dont les fondations leur parurent entières, entr'autres un Gymnase complet, dont l'architecture est conforme aux régles de Vitruve, tous ces monumens ont paru aux deux Académiciens, prouver invinciblement que Vieux étoit autrefois une grande ville, abandonnée depuis, ou détruite dans quelques révolutions, dont l'Histoire a négligé de nous instruire. Le nom même qu'il porte aujourd'hui, & quelques-unes des inscriptions, leur firent penser que c'étoit la capitale des anciens peuples Viducassiens, dont parle Ptolémée dans sa description des côtes septentrionales de la Gaule.

M. l'abbé le Bœuf, en adoptant l'opinion de MM. Foucault & Galland, l'appuie de nouvelles preuves fondées sur les remarques qu'il a faites dans le lieu même. 1.° Pline met au nombre des peuples de la Gaule Lyonnoise, les Viducassiens ou Vadicassiens. 2.° Ptolémée donne à ces peuples Viducassiens, une ville qu'il nomme en Grec Ἀριγένους Βιδουκασίων, nom que l'on peut traduire par *Arigenus Viducassiorum*. Selon toute apparence, cette ville d'Arigénus n'est pas différente de celle, que les tables de Peutinger marquent sous le nom d'Aracgénue, sur la route qui conduisoit de Valogne à Tours, au travers du païs, qui forme aujourd'hui les diocéses de Séez & du Mans; d'où il résulte que les Viducassiens, formant une cité distribuée en plusieurs villes, devoient avoir une capitale, & que cette capitale doit avoir été placée dans le lieu, où l'on trouve aujourd'hui le plus de débris anciens. Or, c'est à Vieux que sont les ruines les plus considérables du canton.

On ne voit aux environs de Vieux qu'une seule montagne, située vers le midi, au bas de laquelle passe la petite rivière de Guine. Les carrières de pierre blanche sont fort communes dans ce canton; & c'est ce qui détermina sans doute les Romains à le choisir pour y fixer leur demeure. Lors de leurs premiers établissemens dans les Gaules, les villes qu'ils construisoient, n'étoient ni closes de murs, ni formées de maisons contigues les unes aux autres. Aussi Augustodure n'étoit-il pas renfermé dans le simple territoire de la paroisse de Vieux. Il s'étendoit sur une partie de celui de deux autres paroisses plus voisines de la rivière d'Orne, & qui sont des démembremens de celle de Vieux. M. Huet en a fait la remarque; & il ajoûte en preuve, que, suivant la tradition du païs, il y avoit autrefois à Vieux trois ou quatre Églises. C'est cette po-

sition du territoire de Vieux, depuis les bords de l'Orne jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Guine, qui donna lieu à la terminaison de *durum*, que porta cette ancienne ville.

Outre les Inscriptions du marbre de Torigni, les ruines de Vieux en renfermoient plusieurs, dont quelques-unes sont rapportées dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Ce sont des dédicaces d'autels, des épitaphes, sur lesquelles on voit des noms de plusieurs familles Romaines, aussi-bien que sur d'autres, que M. Foucault avoit fait transporter dans sa maison d'Athis près de Paris. On y a découvert, il y a environ vingt ans, une nouvelle Inscription, que M. l'abbé le Bœuf a publiée. Elle étoit sur un petit autel de pierre, haut d'environ trois pieds sur un pied & demi de large. La voici telle que M. l'abbé le Bœuf l'avoit copiée sur le monument même. Il y manque la première ligne entière & une lettre de la seconde :

. . . .

. TALION. C. V.
ARAM PRO SE
ET SVIS DPOS
DEDIC XII B
AVG. TRET ARIS
COS. V. S. L. M.

Le premier des Consuls, nommé dans cette Inscription, est Trajan Déce, qui le fut dans les années 250 & 251 de l'Ére Chrétienne. Son collégue Aristénet étoit apparemment un Consul subrogé. Car, on ne trouve point son nom dans les Fastes.

AUGUSTOMAGUE, *Augustomagus*, (*a*) ville de la Gaule Belgique, qui est placée dans l'itinéraire d'Antonin entre Cæsaromagus ou Beauvais & Suessonas ou Soissons; dans la table Théodosienne, entre Cæsaromagus & Fixtuinum, ou plutôt *Iatinum*, qui est Meaux.

Il est fait mention d'Augustomague, dans Ptolémée, quoique la dénomination y soit altérée, & qu'on y lise *Ratomagus*. Le nom du peuple a pris la place du nom propre & primitif, comme il est arrivé à la plûpart des capitales des cités. On trouve dans la Notice de l'Empire : *Silvanectas Belgicæ secundæ*; dans la Notice des provinces de la Gaule : *Civitas Silvanectum*. Il faut être fixé dans l'identité de lieu, pour ne pas méconnoître le nom de Silvanectes dans celui de Senlis.

AUGUSTONÉMÉTE, *Augustonemetum*, Αὐγουστονέμετον, autrement AUGUSTA NÉMÉTUM. *Voyez* Augusta Némétum.

AUGUSTORITE, *Augustoritum*, (*b*) ville de la Gaule Celtique, capitale des Lémovices. Cette ville étoit située dans le point de réunion de plusieurs voies

(*a*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 510, 720.

(*b*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX pag. 707. & *suiv.*

Romaines. Il en eſt fait mention dans l'itinéraire d'Antonin, ſur la route de Bourdeaux à Argenton en Berri. La route prenoit un long circuit, puiſqu'elle remontoit le long de la Garonne juſqu'à Agen, pour revenir à Périgueux.

Cette dernière ville eſt déſignée avec le caractère d'une tour antique, que la table Théodoſienne donne à preſque toutes les capitales de peuple. Elle diſtingue Auguſtorite de la même manière. Cette ville étoit donc capitale des peuples Lémovices, comme Véſonne l'étoit des Pétrocoriens. Auguſtorite étant capitale des Lémovices, à la fin du quatrième ſiécle, ou au commencement du cinquième, elle ne peut être différente de Limoges, *Civitas Lemovicum*, qui étoit capitale des mêmes peuples, ſuivant la Notice des provinces, dreſſée vers le même-tems. Sidoine Apollinaire, qui écrivoit peu après le milieu du cinquième ſiécle, place Limoges entre les villes les plus célebres de l'Aquitaine.

En réuniſſant la route de l'itinéraire d'Antonin avec les déſignations, que donne la table Théodoſienne, il eſt évident qu'Auguſtorite eſt la même ville que Limoges.

La ville d'Auguſtorite avoit pris le nom de ſon peuple, au commencement du cinquième ſiécle; car, comme on vient de le dire, elle eſt nommée Civitas Lémovicum dans la Notice des provinces. L'ancien nom étoit encore en uſage ſous l'empire de Théodoſe. Il eſt écrit dans la Table, par abréviation, *Auſritum*, pour *Auguſtoritum*. Magno, qui écrivoit à la fin du huitième ſiécle, ſuivant M. de Valois, en fait auſſi mention, & l'appelle *Lemoſex*, *Auguſtoretum*.

Cette ville étoit décorée d'un magnifique amphithéatre, appellé par les Écrivains du moyen âge, les Arènes, comme dans la plûpart des autres villes de la Gaule.

Le moine Adémar parle de celui-ci, & dit qu'Étienne, abbé de S. Martial, qui vivoit du tems de Charles le Simple, fit conſtruire une tour vis-à-vis des Arènes. La porte de la ville, qui eſt voiſine de ce lieu, ſe nomme encore aujourd'hui la porte des Arènes. Cet ancien monument ſubſiſtoit en partie au commencement de ce ſiécle. On acheva de le détruire en 1714 par les ordres de M. Boucher d'Orçai, intendant de la province, qui y a fait bâtir une place publique, qu'on nomme la place d'Orçai.

Les rois d'Aquitaine avoient près de Limoges un palais célebre, nommé Jogundiacum, où ils faiſoient ſouvent leur ſéjour. Louis le Débonnaire fut, comme on ſçait, roi d'Aquitaine du vivant de Charlemagne ſon pere. Il donna dans ce palais en 793 une charte en faveur de l'abbaye de Noaillé en Poitou. Ce Prince, devenu roi de France & Empereur, tint au même lieu une diéte ou aſſemblée générale en 830, & fit la dédicace de la baſilique du Sauveur à Limoges. Deux ans après, Louis, pour pacifier les troubles d'Aquitaine, ſe rendit à Limoges,

& envoya commander à Pepin, son fils, qu'il avoit fait roi d'Aquitaine, & qui s'étoit révolté, de le venir trouver. Le jeune Prince fut obligé d'obéir, & après une sévère réprimande, il fut relégué à Tréves.

Cet ancien palais, dont il est question, étoit près de Limoges. Ordéric Vital dit de plus qu'il étoit situé sur la rivière de Vienne. M. de Valois assure que ce lieu se nomme Ioac. On ne le trouve point sur les cartes, que nous avons du Limosin. Ne seroit-ce pas plutôt un lieu, qu'on nomme encore le Palais, qui est situé sur la Vienne, à cinq quarts de lieues de Limoges? D'autres pensent que le palais de Jogundiacum est un lieu situé près de Limoges, qu'on nomme le mont Joui, qui dépend de l'abbaye de S. Martial, & qui est nommé dans les titres de cette abbaye Gaudium & Gaudiacum.

AVIANUS, *Avianus*, (*a*) habile sculpteur, dont il est parlé dans les lettres de Cicéron. Il est appellé dans une, Avianus seulement; & dans une autre, Caius Avianus Évander; & dans une autre, Caius Avianus Hammonius. Il étoit affranchi de M. Émilius Avianus.

L'an de Rome 702, Cicéron, étant sur le point de partir d'Athènes, écrivit à C. Memmius, en faveur d'Avianus. Voici comme il s'exprimoit: » J'ai beaucoup de » familiarité avec Caius Avianus » Évander, qui occupe chez vous » l'appartement, où est votre » chapelle, & bien plus encore » avec M. Émilius, son patron. » C'est pourquoi, je vous prie de » vouloir bien l'accommoder de » ce logement, si cela se peut, » sans vous incommoder; car, à » cause de la quantité d'ouvrages, » qu'il a entrepris pour plusieurs » personnes, ce seroit aller bien » vîte que de déloger au premier » Juillet. La honte m'empêche » de vous faire pour cela une plus » longue priere. Je ne doute pas » néanmoins que si vous n'y avez » que peu ou point d'intérêt, » vous ne soyez dans la disposi- » tion, où je serois moi-même, » si vous me demandiez quelque » chose. C'est le plus grand plai- » sir que vous me puissiez faire. «

Apparemment qu'Hammonius est le nom du païs de cet affranchi, qu'il portoit étant esclave, comme nous voyons que les laquais s'appellent Picard, Champagne, Bourguignon, du nom de leur province. Ainsi, Hammonus ou Ammonius vient d'Ammonia, qui étoit une contrée de la Libye, qui prit ce nom du temple de Jupiter Ammon. *Voyez* l'article qui suit.

AVIANUS [M. ÉMILIUS], *M. Æmilius Avianus*, (*b*) étoit l'un des plus grands & des plus intimes amis de Cicéron, comme Cicéron l'atteste lui-même dans une de ses lettres à ses amis. Dans une autre, qu'il écrivit à Servius Sulpicius pour lui recommander son ami, il parloit ainsi: » M.

(*a*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 22. L. XIII. Fpist. 2, 21, 27.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 21, 27.

Émilius

» Émilius Avianus s'eſt attaché à » moi, dès ſa tendre jeuneſſe, & » m'a toujours aimé. Il eſt vrai- » ment homme de bien, très- » honnête & plein de mérites. Si » je croyois qu'il fût à Sicyone, au » lieu que j'apprends qu'il ſéjour- » ne encore à Cybire, où je l'ai » laiſſé, il ne ſeroit aucunement » néceſſaire de vous écrire davan- » tage en ſa faveur. Il ſçauroit » bien lui-même, par ſes bon- » nes mœurs & par ſon honnê- » teté, ſans recommandation de » perſonne, ſe faire autant aimer » de vous, qu'il l'eſt de moi & » de tous ſes autres amis. Mais, » comme je le crois encore abſent, » je vous recommande, autant » que je le puis, ſa maiſon, qui eſt » à Sicyone, & ſes affaires do- » meſtiques, & ſur tout Caius » Avianus Hammonius, ſon af- » franchi, que je vous recom- » mande auſſi expreſſément en » particulier; car, outre que je » l'eſtime beaucoup, à cauſe de » ſes ſoins officieux & de ſa fidé- » lité pour le ſervice & les inté- » rêts de ſon patron, il m'a en- » core rendu à moi-même de » grands ſervices & m'a aſſiſté » dans le fort de mes diſgraces, » avec un attachement auſſi fidele » & auſſi affectionné, que ſi je » l'avois mis moi-même en liber- » té. C'eſt pourquoi, je vous » prie d'appuyer de votre faveur » cet Hammonius, dans l'affaire » de ſon patron, que je vous re- » commande comme ſon inten- » dant; de l'aimer auſſi lui-même » perſonnellement, & de le met- » tre au rang de vos amis. Vous » connoîtrez que c'eſt un homme » reſpectueux, honnête, offi- » cieux, & vraiment digne d'être » aimé de vous. «

AVIANUS [C. AVIANUS FLACCUS], *C. Avianus Flaccus*, (*a*) ami particulier de Cicéron. On remarque qu'Avianus étoit le ſurnom de la famille des Émiles, & Flaccus le ſurnom de celle des Valéres. Il y a apparence que celui-ci prenoit ces deux ſurnoms, comme ayant paſſé par adoption de la famille des Valéres dans celle des Émiles.

Cicéron écrivit à Titus Titius, fils de Titus, une lettre de recommandation en faveur de Caius Avianus Flaccus. La voici: » Quoi- » que je ne doute nullement que » ma première recommandation » n'ait aſſez de force auprès de » vous, je ne laiſſe pas d'y join- » dre encore cette lettre par com- » plaiſance pour C. Avianus Flac- » cus, qui eſt l'homme du mon- » de, avec qui j'ai plus de liaiſon » & de familiarité, & pour lequel » il n'y a rien que je ne veuille » bien, & que je ne doive faire. » Je me ſuis entretenu de vive » voix avec vous de ce qui le » regardoit, & vous me fites » alors de très-obligeantes répon- » ſes, & je vous en ai ci-devant » écrit très-exactement. Mais, il » croit qu'il eſt de ſon intérêt que » je vous en écrive le plus ſou- » vent qu'il ſe pourra. C'eſt pour- » quoi, je vous prie de m'excu-

(*a*) Cicer. ad Amic. L. XIII, Epiſt. 75, 79.

» ser, si, par condescendance à » ce qu'il desire, il paroît que je » ne me souvienne pas assez de » votre constance.

» Je vous réitére la même prie» re que je vous ai déjà faite, de » lui permettre de transporter son » bled en tel lieu & en tel tems » qu'il voudra. Il a déjà obtenu, » par mon moyen, cette per» mission pour l'un & l'autre, » pendant trois ans, tandis que » Pompée a exercé ce même em» ploi de la direction des bleds. » Le principal point, où se réduit » ce que vous pouvez faire de » plus obligeant pour moi, c'est » que C. Avianus Flaccus, qui » est persuadé que je l'aime, sça» che que vous m'aimez aussi. » Cela me fera un très-grand » plaisir. «

C. Avianus Flaccus avoit deux fils, C. Avianus & M. Avianus. Cicéron les recommande avec beaucoup d'instance à Alliénus, proconsul de Sicile, dans une lettre conçue en ces termes: » Je » crois que vous sçavez l'estime » que j'ai toujours faite de C. » Avianus Flaccus, & j'avois ap» pris de lui-même, qui est un » très-honnête homme & très» reconnoissant, combien vous » l'aviez traité obligeamment & » avec honneur. Je vous recom» mande, le plus affectueusement » que je puisse jamais recomman» der personne, ses fils vraiment » dignes d'un tel pere, qui sont » mes bons amis, & que je chéris » uniquement. Caius Avianus est » en Sicile, & Marc avec nous. » Je vous prie de traiter honora» blement celui qui est auprès de » vous, & de défendre le bien & » les intérêts de tous deux. Il n'y » a rien en quoi vous puissiez » m'obliger davantage dans votre » province. Je vous prie encore » une fois & très-instamment de » me faire ce plaisir. «

AVIANUS [C.], *C. Avianus*, fils de C. Avianus Flaccus. *Voyez* l'article de ce dernier.

AVIANUS [M.], *M. Avianus*, frere du précédent, & par conséquent fils de C. Avianus Flaccus. *Voyez* l'avant dernier article.

AVIDIÉNUS, *Avidienus*, (*a*) citoyen Romain, qui s'étoit fait une fort mauvaise réputation par son avarice. Il étoit surnommé le chien; surnom qu'il méritoit bien. Il se nourrissoit d'olives de cinq ans, & de cornouilles sauvages. Il ne touchoit pas à son vin, qu'il ne fût aigri. Son huile portoit à l'odorat; & quand il faisoit, soit un lendemain de noces, soit l'anniversaire de sa naissance ou quelque autre fête, avec son habit d'honneur, il prenoit lui-même la bouteille, qui en contenoit au plus deux livres, & versoit son huile goutte à goutte sur un méchant plat de légumes. Mais, en récompense, il n'épargnoit pas le vinaigre.

AVIDIUS SÉVÉRUS, *Avidius Severus*, (*b*) pere d'Avius Cassius, selon Vulcarius Gallicanus. C'é-

(*a*) Horat. L. II. Satyr. 2. v. 54. & seq.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 423.

toit, dit-on, un homme de mérite, qui fut extrêmement considéré de Marc-Auréle. Du grade de centurion, il sçut s'élever jusqu'aux premières dignités de l'Empire.

AVIDIUS CASSIUS, *Avidius Cassius. Voyez* Cassius.

AVIENS, *Avii*, peuples autrement appellés ABIENS. *Voyez* Abiens.

AVIÉNUS [C.], *C. Avienus*, (*a*) Tribun militaire de la dixième légion, du tems de César. Un jour, ce Tribun, en partant de Sicile pour l'Afrique, avoit rempli un vaisseau entier de ses équipages & de ses domestiques, sans prendre sur son bord un seul soldat. Rien n'étoit plus contraire aux intentions de César, & à l'exemple qu'il donnoit lui-même.

Aussi, dès le lendemain de l'arrivée du convoi, César assembla les Tribuns & les Centurions de toutes les légions; & étant monté sur son tribunal, il parla en ces termes: » Je souhaiterois fort » que ceux, dont l'insolence & le » caractère licencieux m'ont don» né, par le passé des sujets de » plaintes, eussent été capables » de se corriger & de profiter de » ma douceur, de ma patience » & de ma modération. Mais, » puisqu'ils ne sçavent pas se pres» crire à eux-mêmes des bornes, » je vais en faire un exemple se» lon les loix de la guerre, afin » que les autres apprennent à te» nir une meilleure conduite. C. » Aviénus, vous avez, en Italie, » soulevé contre la République » les soldats du peuple Romain; » vous avez exercé des rapines » & des pillages dans les villes » municipales; & jamais, ni la » République, ni votre Général » n'ont tiré de vous aucun bon » service. En dernier lieu, vous » avez embarqué sur les vaisseaux » vos esclaves & vos équipages, » au lieu de soldats; de façon » que par votre faute, la Répu» blique manque de soldats, qui » lui seroient utiles & même né» cessaires. Par toutes ces raisons, » je vous chasse ignominieuse» ment, & vous ordonne de sor» tir aujourd'hui de l'Afrique. « Quatre autres officiers furent également dégradés & chassés d'Afrique.

AVIÉNUS [RUFUS FESTUS], *Rufus Festus Avienus*, (*b*) poëte Latin, qui vivoit sous Théodose l'ancien. Ce Poëte a mis, en vers Latins, les phénomènes d'Aratus & la périégése de Denys; c'est-à-dire, la description qu'il avoit faite de la terre. Il avoit mis aussi tout Tite-Live en vers iambes; travail assez inutile, & dont la perte ne doit pas être fort regrettée. Il nous reste de lui des fables, qu'il a prises d'Ésope pour les mettre en vers élégiaques, & qu'il a dédiées à Théodose, qui n'est autre que Macrobe. Elles sont infiniment éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace

(*a*) Hirt. de Bell. Afric. p. 791, 792. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 599, 600.

(*b*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 219, 220.

de celles de Phédre. Elles ne paroissent guere propres aux enfans, puisque, selon l'avis de Quintilien, il ne faut leur montrer d'abord que les choses excellentes & les plus pures.

Le nom de cet Auteur est écrit différemment dans les anciens manuscrits, où il est nommé Avianus, Anianus & Aviénus.

AVIGNON, *Avenio*, ou *Cavarum Avenio*, ville qui appartenoit aux Cavares. *Voyez* Cavares.

AVILIUS [C. AVILIUS FLACCUS], *C. Avilius Flaccus*. *Voyez* Flaccus.

AVIM, *Avim*, Α'ιεὶν, (a) ville de la Terre Sainte. Elle se voyoit dans la tribu de Benjamin.

AVIONS, *Aviones*, (b) peuples de Germanie, inconnus à nos anciens Géographes. Tacite, qui en fait mention dans ses mœurs des Germains, les nomme entre les Reudignes & les Anglois. Tous ces peuples étoient compris parmi les Suéves, qui habitoient aux extrêmités de la Germanie. Leur déesse commune étoit Herthe.

AUJOURD'HUY. (c) Ce terme, dans l'Écriture, ne signifie pas seulement le jour auquel on parle, mais aussi un tems indéfini. Par exemple, *Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs*. Cet Aujourd'hui, dit S. Paul, marque toute notre vie. *Je vous ai engendré Aujourd'hui*; c'est-à-dire, de toute éternité, & je ne cesse point de vous engendrer. On lit dans Saint Paul: *Jesus-Christ étoit hier; il est Aujourd'hui; & il sera dans tous les siécles*. Dans Néhémie: *Nous sommes Aujourd'hui vos serviteurs*; c'est-à-dire, nous le sommes comme nous l'avons toujours été. Dans l'Ecclésiastique: *Hier à moi, & Aujourd'hui à vous*; c'est-à-dire, qu'il vous faut subir la même condition qu'à moi. Dans S. Luc, J. C. dit: *Il faut que je marche encore Aujourd'hui, demain & le jour suivant*; c'est-à-dire, encore quelque peu de tems.

AVITACUM, *Avitacum*, (d) nom d'une maison de campagne, célébrée par Sidonius Apollinaire. Savaron prétend qu'Aubière & Avitacum ne sont qu'un, & rejette l'étymologie, que Siméoni a donnée d'Aubière, sur ce fondement qu'Aubière vient d'Avitacum. Sa conjecture n'est pas plus heureuse que celle de Siméoni, puisque le véritable nom d'Aubière vient de *Alberia*.

Si on en croit Savaron, Avitacum étoit situé sur un lac dans les sables duquel on voyoit de son tems les anciens fondemens de ce lieu. Le P. Sirmond pensoit à peu près de même, lorsqu'il donna sa première édition de Sidonius en 1614. Mais, il s'est rétracté dans la seconde édition, & nous a appris que lorsque ce laç a été desséché, on n'y a trouvé aucun

(a) Josu. c. 18. v. 23.
(b) Tacit. de Morib. Germ. c. 40.
(c) Esdr. L. II. c. 9. v. 36. Psalm. 2. v. 7. Ecclesiastic. c. 38. v. 23. Luc. c. 13. v. 33. ad Hæbr. Epist. c. 3. v. 7, 13. c. 13. v. 8.
(d) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 662, 663.

vestige de cette maison si célébrée par Sidonius Apollinaire.

AVITH, *Avith*, (a) ville située au de-là du Jourdain dans la tribu de Ruben. Ce fut autrefois la capitale du royaume d'Adad; qui y faisoit son séjour.

AVITIUS TÉRENTIUS, *Avitius Terentius*. *Voyez* Auriges.

AVITUS [ALPHIUS], *Alphius Avitus*, poëte Latin, qu'on croit avoir vécu sous les regnes d'Auguste & de Tibère. Il écrivit en vers deux livres des vies des Grands Hommes. Quelques Auteurs croyent, avec assez de raison, qu'il est le même que ce Flavius Alphius Avitus, dont Sénéque parle avec estime. Priscien cite des vers d'Alphius Avitus, au sujet de ce maître d'école des Falisques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans, dont il avoit soin. Térentius Maurus, qui vivoit en même tems qu'Alphius Avitus, parle de lui en termes avantageux.

AVITUS [LOLLIANUS], (b) *Lollianus Avitus*, personnage consulaire, qui fut le premier auteur de la fortune de Pertinax. Car, celui-ci, peu content d'un état qui ne satisfaisoit point son ambition, prit le parti des armes, & obtint une compagnie par le crédit de Lollianus Avitus, qui étoit patron de son pere. On remarque que Pertinax, étant parvenu à l'Empire, eut la simplicité & la modestie de reconnoître toujours Lollianus Avitus pour son patron, lui témoignant en toute occasion le respect & la reconnoissance, qu'il lui devoit.

AVITUS [JULIUS], *Julius Avitus*; (c) autre personnage consulaire, qui avoit épousé Julia Mésa, sœur de l'impératrice Julie. Il en eut deux filles, Julia Sémis & Julia Maméa. La première fut mere de l'empereur Éliogabale, qui, entr'autres noms, prit celui d'Avitus, à cause de son grand pere.

AVITUS, *Avitus*, nom d'un Aurige. *Voyez* Auriges.

AULA, *Aula*, lieu d'Arcardie. On dit qu'il y avoit en ce lieu un temple de Pan, qui étoit le refuge de tous les animaux. Il n'y en avoit aucune espèce, qui n'y trouvât son asyle. Quand le loup affamé couroit après quelque bête, il s'arrêtoit tout court & tout effrayé, quand il la voyoit refugiée dans ce temple.

AULÆUM, (d) sorte de tapisserie, qui servoit aux décorations de théatre. D'Aulæum est venu *Aulæa*, que les Auteurs donnent aux spectacles Scéniques.

AULANUS [M.], *M. Aulanus*, (e) Tribun militaire, qui fut chassé de Capoue par P. Sextius. Nous apprenons cette circonstance de Cicéron dans son oraison pour le même P. Sextius. Le portrait qu'il y trace de M. Aulanus, ne fait guere d'honneur à ce Tribun militaire.

(a) Genes. c. 36. v. 35.
(b) Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 421. T. V. p. 3.
(c) Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 197.
(d) Coûtum. des Rom. par M. Nieup. p. 258.
(e) Cicer. Orat. pro P. Sext. c. 6.

AULE, nom que les Grecs donnoient quelquefois au ſtade, ou à l'intervalle de cent vingt-cinq pas.

AULERQUES, *Aulerci*, peuples des Gaules. Il y avoit pluſieurs ſortes de peuples Aulerques, qui étoient diſtingués par des qualifications particulières. C'étoient les Aulerques Cénomanes, les Aulerques Éburovices & les Aulerques Brannovices. On veut même qu'il y en ait eu une quatrième eſpèce, qu'on appelloit Diablintes. Nous allons parler de chaque eſpèce en particulier après avoir obſervé que Ptolémée lit Aulirques au lieu d'Aulerques.

AULERQUES CÉNOMANES, *Aulerci Cenomanes*, Ἀυλιρκίοι Κενομάνοι, (*a*) peuples de la Gaule Celtique, qui occupoient la plus grande partie du diocèſe du Mans. C'eſt de leur ſurnom qu'a dû ſe former, par le retranchement de quelques lettres, le nom de cette ville, ainſi que celui de la province, dont elle eſt la capitale.

Les Aulerques Cénomanes ſont cenſés du nombre de ces peuples, dont l'origine ſe perd dans les ſiécles les plus reculés; car, entre les différens peuples, auxquels le nom d'Aulerques a été commun, on doit rapporter aux Cénomanes en particulier, celui d'Aulerques, lorſqu'ils ſont cités dans Tite-Live parmi les Celtes ou Gaulois, qui paſſérent les Alpes, & qui s'établirent en Italie, du tems que Tarquin l'ancien regnoit à Rome. D'ailleurs, dans le nombre des nations Gauloiſes, qui ont occupé des terres dans cette partie de l'Italie, que les Romains ont appellée Gaule Ciſalpine, on diſtingue les Cénomanes, dont Pline, Strabon, Ptolémée & autres font une mention expreſſe.

AULERQUES ÉBUROVICES, *Aulerci Eburovices*, (*b*) Ἀυλιρκίοι Ἐϐουραϊκοι, autres peuples de la Gaule Celtique, qui occupérent autrefois à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui le diocèſe d'Évreux; & c'eſt vraiſemblablement du mot *Eburovices*, qu'a été compoſé celui d'Évreux. L'analogie de ces deux mots confirme la conjecture. Céſar fait mention des Aulerques Éburovices en pluſieurs endroits de ſes commentaires. Ptolémée en parle auſſi, & les nomme Eburéces. Ce Géographe étoit mal informé de leur poſition, en l'établiſſant ſur la Loire d'un côté, & ſur la Seine de l'autre; car, il y a bien loin des limites du diocèſe d'Évreux juſqu'à la Loire.

AULERQUES BRANNOVICES, *Aulerci Brannovices*, (*c*) autres peuples de la Gaule Celtique, ſelon Céſar. Cet Hiſtorien, le ſeul qui en faſſe mention, les place au nombre de ceux qui étoient en la dépendance des Éduens. Un de ſes Commenta-

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 352. Tit. Liv. L. V. c. 34. Stab. pag. 216. Ptolem. L. II. c. 8. Plin. L. IV. c. 18. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvil.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 8. Cæſ. de Bell. Gall. L. III. c. 107. Plin. L. IV. c. 18. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*c*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 350.

teurs remarque que dans les manuscrits Grecs & Latins, ces mots *Aulerci Brannovices*, sont distingués par des virgules; d'où il s'ensuivroit que c'étoient deux peuples particuliers.

Quoiqu'il en soit, on peut conjecturer que le canton, qui porte le nom de Briennois près de la Loire, dans l'étendue du diocèse de Mâcon, qui est un démembrement du territoire des Éduens, tire cette dénomination des Brannovices.

AULERQUES DIABLINTES, *Aulerci Diablintes*, (*a*) Α'υλιρκίοι Διαυλῖται. Ces Aulerques Diablintes, dont quelques-uns prétendent faire un peuple particulier, m'ont l'air de se confondre avec les Aulerques Cénomanes. Qu'ils en fussent distingués ou non, ils occupoient une partie du diocèse du Mans, où l'on place les Aulerques Cénomanes. Cela est constant d'après les actes des Évêques de ce diocèse, publiés par Dom Mabillon. *Voyez* Diablintes.

AULESTE, *Aulestes*, (*b*) prince Tyrrhénien, ou Etrusque, dont il est question dans l'Énéide. Ce Prince étoit revêtu des marques de la royauté. Messape, capitaine Latin, poussa contre lui son cheval; & Auleste, en reculant, fut malheureusement arrêté par des débris d'autels, & tomba à la renverse. Messape, armé d'une énorme javeline, fond sur lui en ce moment. C'est en vain qu'Auleste demande la vie. Messape le perce de dessus son cheval, en s'écriant: » Il a » reçu le coup; cette victime » vaut mieux que toutes celles » qu'on a offertes aux Dieux sur » ces autels. « Les Latins accourent aussi-tôt, & le dépouillent de ses armes.

AULETE, *Auletes*, (*c*) étoit chef de cinq cens guerriers, sortis des bords du Mincio. La guerre contre Mézence les avoit rangés sous les mêmes drapeaux, & embarqués sur le même navire. Aulete, que Virgile nous donne pour un chef respectable, montoit ce navire, qui de cent rames fendoit les flots écumans. Un Triton, représenté à la proue, enfloit une conque recourbée, dont le son terrible épouvantoit les mers. Sa figure hideuse offroit, jusqu'aux reins, un homme nageant, & pour le reste du corps, un poisson énorme. L'onde bruyante bouillonnoit sous sa poitrine hérissée de poils.

AULETE, *Auletes*, Α'υλητὴς, roi d'Égypte connu sous le nom de Ptolémée Aulete. *Voyez* Ptolémée Aulete.

AULIDE, *Aulis*, Α'υλίς, (*d*) ville de Béotie dans le territoire des Tanagréens, selon Strabon. C'étoit un port distant de

(*a*) Ptolem. L. II. c. 8. Cæs. de Bell. Gall. L. III. pag. 100. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Virg. Æneid. L. XII. v. 290. *& seq.*

(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 207. *& seq.*

(*d*) Strab. pag. 298, 400. *& seq.* Plin. L. IV. c. 7. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Tit. Liv. L. XXXV. c. 37, 51. L. XLV. c. 27. Pausf. pag. 570, 571.

Chalcis d'environ trois milles, & situé vis-à-vis de cette ville. Il pouvoit contenir cinquante vaisseaux, suivant Strabon, & jusqu'à mille selon Tite-Live, puisqu'il dit que le port d'Aulide étoit devenu célebre, depuis qu'on y avoit vu les mille vaisseaux, qui composoient la flotte d'Agamemnon. Aussi lit-on, en effet dans Pline, qu'il étoit fort vaste.

Pausanias, dans son voyage de la Béotie, parle de la ville d'Aulide qu'il dit avoir pris le nom d'une fille d'Ogygès. On y trouvoit un temple de Diane & deux statues de marbre blanc, dont l'une représentoit la Déesse un flambeau à la main, l'autre avec un arc & des fleches. On dit que les Grecs, selon l'Oracle de Calchas, étant sur le point de sacrifier Iphigénie à l'autel de Diane, la déesse substitua elle-même une biche en sa place. Les Gens du lieu conservoient encore, du tems de Pausanias, dans ce temple une partie du tronc de ce platane, dont Homère fait mention dans l'Iliade. Une de leurs traditions étoit aussi que les Grecs furent arrêtés long-tems à Aulide par les vents contraires, & que tout à coup les vents étant devenus favorables, chacun sacrifia aussitôt, en action de graces, la première victime, qu'il put rencontrer, soit mâle, soit femelle; que de-là étoit venue la coûtume, qui s'observoit dans le païs, d'immoler à Diane toute sorte de victimes sans distinction de sexe. On montroit la fontaine sur le bord de laquelle étoit le platane d'Homère, & l'on faisoit remarquer, sur une petite éminence, un seuil de cuivre, qui étoit devant la tente d'Agamemnon. Autour du temple, il y avoit des palmiers, dont le fruit n'étoit pas fort bon. Aulide n'avoit qu'un très-petit nombre d'habitans, qui, pour la plûpart, travailloient en poterie. Les terres du païs étoient cultivées par les habitans des villes voisines.

La ville d'Aulide avoit donné son nom au canton du voisinage. Cette remarque me paroît nécessaire pour l'intelligence des Auteurs, qui confondent l'un avec l'autre.

AULIS, *Aulis*, Αὐλὶς, (a) fille d'Ogygès & de Thébé. On dit qu'elle donna son nom à la ville ou au païs d'Aulide.

AULIS, *Aulis*, surnom de Minerve, pris du Grec Αὐλὸς, *tibia*, une flûte. Cette déesse fut ainsi appellée, parce qu'on lui attribuoit l'invention de la flûte.

AULISCUS, *Auliscus*, (b) Αὐλίσκος, certain personnage, dont parle Pausanias. Cet homme avoit offert à Apollon Théorius de Trœzène, une statue qui étoit un ouvrage du statuaire Hermon.

AULIUS [Q. AULIUS CERRÉTANUS.] *Q. Aulius Cerretanus. Voyez* Cerrétanus.

AULON, *Aulon*, Αὐλῶν, (c) ville du Péloponnèse, située

(a) Pauf. pag. 570.
(b) Pauf. pag. 144.

(c) Strab. pag. 350. Pauf. pag. 286.

sur les frontières de la Messénie & de l'Élide, vers le fleuve Néda. Il y avoit un temple d'Esculape Aulonien, où l'on voyoit la statue de ce dieu.

AULON, *Aulon*, Αὐλὼν, (*a*) nom d'une montagne d'Italie dans la Calabre vers Tarente. Elle étoit fertile en bons vins, qui ne le cédoient pas à ceux de Falerne. Les troupeaux, qu'on y nourrissoit, fournissoient des toisons, qui n'étoient pas moins estimées que les vins. Martial, dans ses épigrammes, en parle d'une manière très-avantageuse; car, il souhaite à son ami les toisons précieuses d'Aulon, & se contente lui-même d'en boire le vin.

Le mot *Aulon* en Grec signifie une vallée; & ce nom a été donné non-seulement à plusieurs villes, mais à différens lieux. C'est le nom que l'on donnoit, du tems d'Eusèbe & de S. Jérôme, à cette vaste vallée, qui s'étend le long du Jourdain, depuis le Liban jusqu'au désert de Pharan. On appelle aussi Aulon le grand champ & la vallée qui est entre le Liban & L'anti-Liban.

AULON, *Aulon*, Αὐλῶν, (*b*) Arcadien, fils de Tlésimène. Les Grecs avoient beaucoup de vénération pour cet Aulon, dont on voyoit le monument héroïque à Sparte, derrière le temple de la mere des Dieux.

AULONITES, *Aulonites*, Αὐλωνῖτες. C'est ainsi qu'on appelloit les habitans des villes du nom d'Aulon. *Voyez* Aulon.

AULU-GELLE, *Aulus Gellius*, ou par corruption *Agellius*, (*c*) Grammairien*, qui vivoit dans le second siécle sous Marc-Aurèle, & sous quelques Empereurs, qui le suivirent. Il étudia la Grammaire à Rome, & la Philosophie à Athènes sous Calvisius Taurus, d'où il revint ensuite à Rome.

Ce Grammairien s'est rendu célebre par ses nuits Attiques. C'est le nom qu'il a donné au recueil qu'il fit pour ses enfans, de ce qu'il avoit appris de plus beau par la lecture des Auteurs, ou par la conversation des hommes habiles. Il l'appella ainsi, parce qu'il l'avoit composé à Athènes pendant l'hiver, dont les longues nuits laissent plus de tems pour travailler. Macrobe en copie diverses choses sans le nommer.

Il ne paroît pas un grand discernement dans les matières, qu'il a choisies comme les plus considérables & les plus utiles, & qui, pour la plûpart, ne sont que des remarques de grammaire peu importantes. On lui est pourtant redevable de plusieurs faits & de plusieurs monumens de l'Antiquité, que lui seul nous a conservés. Des vingts Livres, qui composent cet Ouvrage, le huitième est entièrement perdu. Il n'en reste que les titres des chapitres. Celui, où

(*a*) Horat. L. II. Ode. IV. v. 18.

(*b*) Pauf. pag. 183.

(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 40. *& suiv.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 401, 456. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. IV. pag. 166. *& suiv.* Tom. V. pag. 212, 213, T. X. p. 56.

il traite, en passant, des loix des douze Tables, est fort estimé.

Le style d'Aulu-Gelle ne manque pas de force; mais, il est souvent mêlé de mots barbares & impropres, qui le rendent dur & obscur, & qui se sent du siécle où il a vécu, dont il ne faut pas attendre beaucoup de pureté ni d'élégance. Entre les particularités, qu'il nous apprend de sa vie, il remarque qu'étant encore fort jeune, & ayant été choisi par les Préteurs pour juger quelques petites affaires de particuliers, il s'en présenta une, où un homme demandoit à un autre, une somme d'argent, qu'il disoit lui avoir prêtée. Il ne le prouvoit que par des indices fort foibles, n'ayant ni actes ni témoins. Mais, c'étoit constamment un homme d'honneur, d'une vie irréprochable & d'une intégrité reconnue. Sa partie, au contraire, qui nioit la dette, étoit un homme décrié pour son avarice sordide; & l'on montroit qu'il avoit été souvent convaincu de mensonge, de fraude & de perfidie. Aulu-Gelle avoit pris avec lui, pour juger ce procès, plusieurs de ses amis accoûtumés au barreau, mais qui ne demandoient qu'à expédier, parce qu'ils avoient bien d'autres affaires. Ainsi, ils concluoient tous sans difficulté, qu'on ne pouvoit point obliger un homme à payer, lorsqu'il n'y avoit point de preuves qu'il dût ce qu'on lui demandoit.

Aulu-Gelle ne put se résoudre à mettre ainsi les parties hors de cour, jugeant l'un très-capable de dénier ce qu'il devoit, & l'autre incapable de demander ce qu'on ne lui devoit pas. Il remit le jugement à un autre jour, & s'en alla consulter Favorin, qui vivoit encore à Rome. C'étoit un Philosophe d'une grande réputation. Favorin lui rapporta, sur le cas qu'il lui proposoit, un endroit de Caton, qui disoit que dans ces sortes d'occasions, où il n'y avoit point de preuves, l'ancienne pratique des Romains étoit d'examiner lequel des deux étoit le plus homme de bien; & quand ils l'étoient également, ou qu'ils étoient également décriés, de juger en faveur de celui à qui on demandoit; d'où Favorin concluoit qu'entre deux personnes si différentes, il n'y avoit point de difficulté à croire un homme de bien contre un méchant. Quelque respect qu'eût Aulu-Gelle pour ce Philosophe, il ne put pas entrer entièrement dans sa pensée; & ne voulant rien faire contre sa conscience, il s'excusa de juger cette affaire, où il ne voyoit pas assez clair. Elle ne souffriroit maintenant aucune difficulté; & le débiteur prétendu seroit pris à serment, & cru sur sa parole.

On nomme, diversement ce grammairien, Agellius ou Aulus Gellius. Vossius est pour Agellius, qu'on trouve plus ordinairement dans les manuscrits anciens. D'autres soûtiennent qu'Aulus-Gellius est le véritable nom de ce critique. Cette diversité de sentimens a fait le sujet d'une des dissertations de Pétrus Lambécius. Béroalde fit imprimer l'ouvrage

d'Aulu-Gelle à Venise en 1509. F. Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667; & en 1668, on en donna une autre à Leyden, avec les commentaires d'Antonius Thysius & de Jacques Loisel. En 1741, on a donné une nouvelle édition d'Aulu-Gelle, qui a paru *in-8.°* à Hoff en Saxe. Elle est enrichie d'une dissertation sur l'Auteur & l'Ouvrage.

AULUS, *Aulus*, Α᾽ῦλος, (*a*) célebre Athléte, en l'honneur duquel le poëte Lucillius avoit fait une épigramme. C'étoit sur ses nombreuses blessures. Voici cette épigramme, assez plaisemment tournée. » L'Athléte Aulus » consacre au dieu de Pise tous » les os de son crâne, qu'il a ras» semblés un à un. S'il se tire ja» mais des jeux Néméens, sans » y perdre la vie, il lui reste en» core les vertébres du cou, dont » il prétend, grand Jupiter, te » faire alors une nouvelle offran» de. «

AULUS POSTHUMIUS, (*b*) *Aulus Posthumius*, l'un des trois députés Romains, qui furent envoyés en Asie, du tems d'Attale II, pour reconcilier ce Prince avec Prusias, roi de Bithynie. La plûpart des difficultés s'étant trouvées applanies à leur arrivée, la paix se fit bientôt entre nos deux souverains.

AULUS, *Aulus*, Α᾽ῦλος, (*c*) frere de Sp. Postumius Albinus Consul l'an de Rome 642 & avant J. C. 110. Sp. Postumius Albinus ayant eu pour département la Numidie, Aulus l'accompagna dans cette province. Lorsque l'approche du tems des élections obligea le Consul de retourner à Rome, son frere fut chargé du commandement de l'armée en qualité de Propréteur.

C'étoit un homme sans mérite, & sa présomption lui cachoit son incapacité. Le desir aveugle de s'enrichir, le porta à former au milieu de l'hiver le siége de Suthul, place très-forte, située sur la croupe d'une montagne escarpée & environnée d'un marais, dans laquelle le roi Jugurtha tenoit une partie de ses trésors. La crainte simulée de ce Prince, qui tantôt lui faisoit faire des propositions d'accommodement, tantôt prenoit la fuite devant lui, augmenta encore son aveuglement. Jugurtha, accoûtumé de longue-main à employer la ruse & l'artifice, joua si bien son personnage, qu'il l'engagea à quitter le siége de Suthul, pour le suivre dans une région écartée, où il lui faisoit espérer de transiger secrétement avec lui; & ce qui est presque incroyable, il gagna par des émissaires non seulement une partie des troupes auxiliaires du Propréteur, mais jusqu'à des Romains même, qui promirent de le servir dans l'occasion. En effet, Jugurtha étant venu attaquer le camp d'Aulus pendant

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 262.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 296.

(*c*) Sallust. de Bell. Jugurth. c. 26. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 329, 330.

la nuit, quelques compagnies de Liguriens & de Thraces passérent de son côté; & un officier Romain, premier capitaine d'une légion, ouvrit aux ennemis l'entrée des retranchemens, qu'il étoit chargé de défendre. Le camp fut pris & pillé; & tout ce que put faire Aulus, ce fut de se retirer avec une partie de ses troupes sur une hauteur voisine. Le lendemain, il fallut en venir à une composition. Jugurtha, non content d'avoir vaincu, voulut encore insulter; & dans une conférence qu'il eut avec le Propréteur, employant une feinte modération, il lui dit qu'encore qu'il le tînt enfermé, & qu'il fût en son pouvoir de le faire périr avec toute son armée, ou par la faim, ou par l'épée, néanmoins se ressouvenant que les armes sont journalières, & les choses humaines sujettes à bien des vicissitudes, si Aulus vouloit faire la paix, il les renverroit tous, la vie sauve, après les avoir fait passer sous le joug, & à condition qu'ils sortiroient de Numidie dans l'espace de dix jours. Quelque dures & ignominieuses que fussent ces conditions, la crainte de la mort, qui paroissoit inévitable, les fit accepter.

Quand cette nouvelle fut arrivée à Rome, elle y causa une grande consternation. Les uns plaignoient le nom Romain deshonoré par une si honteuse paix. Les autres craignoient même les suites de l'avantage remporté par le Numide. Tous généralement & sur tout les gens de guerre blâmoient Aulus avec mépris & avec indignation, de ce qu'ayant les armes à la main, il avoit mieux aimé devoir son salut à sa lâcheté qu'à son courage.

AULUS POMPEIUS, *Aulus Pompeius*, Αὖλος Πομπήϊος, (a) Tribun du peuple vers l'an de Rome 650, & avant J. C. 102. Comme les Romains avoient sur les bras la guerre avec différens peuples, on vit arriver de Pessinunte Batacès, le Grand-Prêtre de la mere des Dieux, qui annonça que la déesse lui avoit parlé du fond de son sanctuaire, & lui avoit dit que la victoire & tous les avantages de cette guerre demeureroient aux Romains.

Le Sénat ajoûta foi à ce rapport, & ordonna qu'on bâtiroit un temple à la grande Déesse, pour la remercier de la victoire. Mais, quand Batacès voulut se représenter au peuple, pour lui faire part de la même promesse, Aulus Pompeius l'en empêcha, l'appella charlatan, & le chassa outrageusement de la tribune. Mais, ce fut là justement ce qui fit ajoûter encore plus de foi à sa prédiction; car, l'assemblée congédiée, Aulus Pompeius ne fut pas plutôt rentré dans sa maison, qu'il fut surpris d'une fiévre si violente, que l'on vit manifestement, & que le bruit se répandit dans toute la ville, qu'il mourroit avant le septième jour.

Plutarque rapporte cela comme

(a) Plut. Tom. I. pag. 415.

si ce Tribun n'eût pu mourir dans cette conjoncture, sans que la déesse s'en fût mêlée; & sans qu'elle eût voulu le punir de l'outrage fait à sa prédiction & à son Grand-Prêtre. Mais, telle est la coûtume des hommes. Uu accident, qui arrive naturellement dans une occasion remarquable, leur paroît arrivé par des raisons, qu'ils tirent de la circonstance, qui le plus souvent n'y a aucune part. Outre cela, combien de fois n'est-il pas arrivé que, pour justifier une prophétie, on a commis le crime nécessaire pour qu'elle s'accomplît?

AULUS, *Aulus*, fils aîné de Servius Oppidius de Canose. *Voyez* Servius.

AULUS [CASCELLIUS], (a) *Cascellius Aulus*, célebre Jurisconsulte, dont parle Horace dans son Art poëtique. C'étoit un homme d'une profonde érudition.

AULUS ALBINUS, (b) *Aulus Albinus*, auteur de quelques ouvrages. Cicéron parle de cet Aulus Albinus d'une manière fort avantageuse. On croit que c'est le même que d'autres appellent L. Postumius Albinus. Il est fait mention de celui-ci à la fin des articles des Albinus. *Voyez* cet endroit.

AULUS, *Aulus*, (c) pere de L. Afranius. Cicéron en fait mention dans ses lettres. Son fils se distingua beaucoup durant les guerres civiles de César & de Pompée.

AULUS ATTICUS, (d) *Aulus Atticus*, commandant d'une cohorte. Tacite fait mention de cet officier dans la vie d'Agricola. Il nous apprend que dans une action contre les Bretons, le feu de la jeunesse & la fougue de son cheval l'ayant emporté au milieu des ennemis, il y fut tué avec environ trois cens trente-neuf hommes.

AULUS VITELLIUS, *Aulus Vitellius*. *Voyez* Vitellius.

AUMONE, (e) est un don qu'on fait aux pauvres par compassion ou par charité. Les ministres de l'Eglise ne subsistérent d'abord que d'Aumônes, la ferveur de la primitive Église engageant les fideles à vendre leurs biens & à en déposer le prix aux pieds des Apôtres pour l'entretien des pauvres, des veuves, des orphelins & des ministres de l'Évangile.

Saint Paul, écrivant aux Corinthiens, leur recommande de faire des collectes; c'est-à-dire, des quêtes tous les dimanches, comme il l'avoit prescrit aux Églises de Galatie. Nous apprenons de S. Justin martyr, dans sa seconde apologie, que tous les fideles, de la ville & de la campagne, s'assembloient le dimanche pour assister à la célébration des saints Mystères; qu'après la priere chacun faisoit son Aumône, selon son zéle & ses facultés; qu'on en remettoit l'argent entre les mains de celui qui présidoit; c'est-à-dire, de l'Évêque, pour le distribuer aux pauvres, aux veuves, &c. Cet

(a) Horat. de Art. Poët. v. 371.
(b) Cicer. de Brut. p. 214, 221.
(c) Cicer ad Attic. L. I, Epist. 15, 17.
(d) Tacit. in Agricol. c. 37.
(e) Ad. Corinth. Epist. I. c. 16. v. 1, 2.

usage s'observoit encore du tems de S. Jérôme.

M. de Tillemont, fondé sur un passage du code Théodosien, observe que dès le quatrième siécle, il y avoit de pieuses femmes, qui s'employoient à recueillir des Aumônes pour les prisonniers, & l'on conjecture que c'étoient les Diaconesses.

AUNARA, *Aunara*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

AUNE, *Ulna*, mesure d'intervalle chez les Grecs & les Romains. Cette mesure avoit l'étendue, dont un homme d'une taille ordinaire touchoit les extrêmités avec le bout des doigts, en étendant les deux bras, y comprise la largeur de la poitrine. Cette Aune étoit plus longue que la nôtre.

AUNÉDONAQUE, *Aunedonacum.* (*a*) De Saintes, L'Itinéraire d'Antonin conduit à Aunédonaque à seize lieues Gauloises de distance. Ce nom est écrit dans la table Théodosienne *Avedonaco*, sans numéro de distance. Cependant, le même nombre de seize se trouve dans le second fragment donné par Velser. On voit sur le grand chemin de Saintes à Tours, un lieu considérable, nommé Aunai, qui est visiblement l'ancienne Aunédonaque, dont le nom aura été abrégé dans le moyen âge, comme il est arrivé à la plûpart des noms anciens. Ainsi, d'*Aunedonacum* on aura fait *Audenacum*, d'où sera venu Aunai.

M. de Valois pense que cet *Aunedonacum* a donné le nom au païs d'Aunis, *à quo pagus Aunedonacensis nomen accepit.* Il n'en donne aucune preuve. D'ailleurs, il est certain que le bourg d'Aunai est éloigné du païs d'Aunis, & que ce païs est nommé *Pagus Alniensis* dans un acte de l'an 989, & auparavant dans le Concile de Verberie de l'an 869 *Colonum in pago Alniense.*

AUNUS, *Aunus*, (*b*) habitant de l'Apennin, étoit pere d'un fameux guerrier, qui se rencontra un jour sur le passage de Camille. A l'aspect de cette Princesse, il est saisi d'une soudaine frayeur. Tant que les destins lui permirent d'inventer des stratagêmes, il ne le céda dans cet art à aucun Ligurien. Voyant donc qu'il ne peut éviter le combat, ni se dérober à la poursuite de la terrible Reine, il a recours à la ruse : » Guerriere, dit-il, est-il étonnant qu'une femme, secondée d'un coursier vigoureux, ait tant d'audace ? Cessez de faire usage de sa vîtesse ; osez descendre & combattre contre moi de près & à pied. Vous connoîtrez bientôt qui de nous deux n'a acquis qu'une fausse gloire. «

Camille, blessée de ce discours & transportée de colère, met pied à terre, confie son cheval à une de ses compagnes, & pour combattre à armes égales, tire son épée, & d'un air intrépide ne se couvre que d'un leger bouclier.

(*a*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 696, 997.

(*b*) Virg. Æneid L. XI. pag. 700, & seq.

Mais, le jeune guerrier s'applaudissant de sa ruse, tourne aussi-tôt la bride de son cheval, pique ses flancs & prend la fuite. » Fourbe » & insolent Ligurien, s'écrie » Camille, c'est en vain que tu » emploies ici les finesses de ton » païs. Malgré ta supercherie, ton » pere, rusé comme toi, ne te » reverra plus. « A ces mots, aussi ardente que legére, elle se met à courir après le cavalier. Elle l'atteint en un moment, saisit la bride de son cheval, l'attaque de front, & punit, par sa mort, sa perfide audace.

AVOCAT, *Advocatus*, (*a*) est une personne, dont la fonction est de défendre de vive voix ou par écrit les parties, qui ont besoin de son assistance.

I. Ceux, que nous appellons aujourd'hui Avocats du Latin *Advocati*, les Romains les appellérent d'abord orateurs, *Oratores*; & il y avoit alors une grande différence entre les *Oratores* & les *Advocati*, comme on peut le voir à l'article d'*Advocati*. On y verra aussi comment ces deux mots devinrent synonymes avec le tems.

On avoit à Rome une opinion fort honorable de la profession d'Avocat. Les siéges du barreau de Rome étoient remplis de Consuls & de Sénateurs, qui se tenoient honorés de la qualité d'Avocat. Les mêmes voix, qui commandoient aux peuples, étoient aussi employées à les défendre. C'est pourquoi, les Empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux Avocats le titre de comtes & de clarissimes. Ils portoïent si loin l'honneur, qui étoit dû à l'excellence de cette profession, qu'on les désignoit par le nom d'*Honorati*. C'étoit encore, par ce même principe d'estime, qu'on les appelloit *Patroni*, comme si leurs cliens ne leur étoient pas moins obligés, que les affranchis à leurs maîtres, qui les avoient tirés de servitude. Enfin, l'empereur Théodose, après avoir réuni dans sa Novelle, *De postulando*, tous les éloges imaginables, conclut que les priviléges, qu'il leur accorde, sont peu de chose pour une fonction si noble & si nécessaire.

Cette profession s'avilit dans la suite; car, pendant le tems de la République florissante, ceux, qui aspiroient aux charges & aux honneurs, plaidoient gratuitement, pour s'acquérir la bienveillance du peuple, & se faire des cliens. Alors, les Sénateurs eussent eu honte de rendre leur éloquence vénale; ils ne cherchoient que de la gloire & de la réputation. Mais, depuis que la faveur populaire ne servit plus à parvenir aux dignités, & que les Avocats ne furent plus récompensés par les charges, ils devinrent mercénaires. Le métier d'Avocat fut un métier lucratif; & ils vendirent leur zéle & leur colère, comme ils avoient fait dans les premiers tems. Les Avocats de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le tribun

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 348, 349, 536, 537. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 92. Tom. II. pag. 254, 326, 327. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 191, 192.

Cincius fit une loi, qu'on appella de son nom, *Cincia*, afin de corriger cet abus. Cette loi défendoit aux Avocats de rien exiger de leurs cliens. Frédéricus Brumméрus a fait un ample commentaire sur cette loi. Il étoit d'abord défendu aux Avocats de prendre aucun présent pour plaider une cause. L'empereur Auguste y ajoûta une peine; & l'empereur Claude crut faire un grand coup, de les réduire à ne prendre pas plus de dix grands sesterces pour chaque cause, qui valoient 437 livres 10 sols de notre monnoie.

Ménage cite un trait de Charlemagne, tiré de Nauclérus, qui défend aux Avocats, quand ils viendront plaider, d'amener plus de trente chevaux. Autrefois en France, les Avocats étoient élus dans chaque tribunal en présence du premier Magistrat, comme tous les autres Officiers. L'on y observoit les mêmes formalités, & l'on y prenoit les mêmes précautions, que pour l'élection des Juges. Ils étoient choisis entre ceux des citoyens, qui avoient le plus d'érudition & de probité, & faisoient corps avec tous les autres Officiers de la jurisdiction. Comme eux aussi, ils étoient sujets à la suppression. Les Capitulaires & anciennes Ordonnances de nos Rois sont pleins de réglemens sur cela.

On distingue aujourd'hui un Avocat plaidant d'un Avocat consultant. Le premier s'applique à la plaidoirie; & le second se borne à la consultation. Cette distinction se rapporte à celle que mettoient les Romains entre les Avocats & les Jurisconsultes. Il y avoit seulement cette différence, que la fonction des Jurisconsultes, qui donnoient simplement leurs conseils, étoit distincte & séparée de celle des Avocats. Les Jurisconsultes ne plaidoient point. C'étoit une espèce de Magistrature privée & perpétuelle, principalement sous les premiers Empereurs. D'un autre côté, les Avocats ne devenoient point Jurisconsultes; au lieu qu'en France, les Avocats deviennent Jurisconsultes en ce sens là; c'est-à-dire, qu'ayant acquis de l'expérience & de la capacité dans la plaidoirie, & ne pouvant plus en soûtenir le tumulte & la fatigue, ils deviennent Avocats consultans. C'est la récompense de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieillesse.

On remarque que du tems de Domitius Afer, célebre orateur, il s'introduisit un usage, ou plutôt un abus honteux, qui fit dans la suite de grands progrès. La cabale se glissoit dans l'éloquence; & les Avocats, plus curieux d'une vaine gloire, que de l'intérêt de leurs cliens, avoient soin, lorsqu'ils plaidoient, d'amasser un grand nombre d'auditeurs, disposés à leur applaudir par des cris & des battemens de mains, comme il se pratiquoit au théatre. Domitius Afer avoit un trop beau talent pour s'abaisser à ces misérables manœuvres, ressource ordinaire de la médiocrité. Il en témoigna même son indignation, lorsqu'il en vit naître la coûtume. Voici comment Quintilien racontoit la

chose à Pline, son disciple. » J'accompagnois Domitius Afer, » disoit Quintilien, & je l'écoutois plaider, devant les Centumvirs, avec gravité & avec » lenteur; car, telle étoit sa manière de prononcer. Tout d'un » coup, ses oreilles sont frappées » d'un cri immodéré & inusité, qui » s'élevoit d'une chambre voisine, » où se tenoit pareillement l'audience. Il se tut; &, lorsque le » bruit fut appaisé, il reprit le » discours au point où il l'avoit » interrompu. Nouveau cri d'applaudissement, nouvelle interruption de la part de Domitius » Afer. Enfin, le cri ayant recommencé une troisième fois, » il demanda qui étoit celui, qui » plaidoit avec un si grand fracas. » On lui répondit que c'étoit » Largius Licinius, premier auteur de l'abus dont nous parlons. » Domitius Afer laissa sa cause » un moment, & adressant la parole aux Juges : *Messieurs*, dit-il, *notre métier se perd, & ne vaut plus rien.* «

Pline nous apprend que de son tems le mal s'étoit prodigieusement accru. On payoit des troupes d'applaudisseurs, qui, sans rien entendre, sans même écouter, au signal qui leur étoit donné, faisoient un vacarme effroyable; ensorte que, dit-il, rien n'est plus aisé que d'apprécier aujourd'hui le mérite des Avocats. En passant près de l'endroit où l'on plaide, prêtez l'oreille un moment. Vous pouvez être sûr que l'Avocat, qui est le plus loué, est celui qui plaide le plus mal.

L'empereur Justinien, dans ses réglemens, parle d'une manière fort avantageuse de la profession d'Avocat. Il s'exprime ainsi: » Les » Avocats, qui terminent les » procès, dont le sort est toujours » incertain, & qui, par le secours » de leur éloquence, soit par rapport au public ou aux particuliers, rétablissent souvent des » affaires ruinées, & soûtiennent » celles qui sont chancellantes, » ne rendent pas un moindre service au genre humain, que s'ils » sauvoient leur patrie & leurs » peres & meres dans les combats, au prix de leur sang & » par leurs blessures. Car, nous » mettons au nombre de ceux, » qui combattent pour notre Empire, non seulement ceux qui » employent pour sa défense, » l'épée, le bouclier & la cuirasse, mais encore ceux qui » prêtent à nos sujets le glorieux » secours de leur voix pour soûtenir leurs intérêts dans les divers dangers, où ils sont exposés, pour défendre leur vie, » & pour mettre en sûreté jusqu'à » leur postérité la plus reculée. «

C'est avec raison que ce Prince fait un si bel éloge d'une profession, qui fait un usage si salutaire des talens de l'esprit, & qu'il l'égale à ce qu'il y a de plus grand dans l'État. Mais, en même tems, il recommande aux Avocats d'exercer cette glorieuse profession, avec un noble désintéressement, & de ne la point deshonorer par une basse attache à un vil intérêt. Il leur recommande aussi de ne point se livrer à la démangeaison

& au plaisir inhumain de railleries piquantes & d'injures grossières, qui ne sont propres qu'à décrier l'Avocat ; mais, de se renfermer sévérement dans ce que l'utilité & la nécessité de la cause demandent de leur ministère.

II. A Athènes, dans les premiers tems, les parties exposoient elles-mêmes, avec simplicité, le fait dont il étoit question ; & l'éloquence des Avocats passoit pour un talent dangereux, qui n'étoit propre qu'à répandre sur le crime les couleurs de l'innocence. Cependant, la sévérité de l'Aréopage sur ce point, s'adoucit dans la suite ; & on laissa d'abord aux accusés, & bientôt aux accusateurs même, la liberté d'attaquer & de se défendre par la bouche de ceux, qui faisoient profession d'employer pour les autres le talent de parler avec plus de précision.

Sextus Empiricus ne paroît pas avoir fait assez d'attention à la différence des tems, quand il dit qu'on ne souffroit pas, dans l'Aréopage, que les cliens empruntassent la voix des patrons. Ce qui l'a trompé, sans doute, sur cela, c'est l'usage inviolable, où ce tribunal fut toujours, de bannir des plaidoyers tout ce qui pouvoit exciter de trop grands mouvemens dans les Juges. Lucien, dans son Anacharsis, nous indique tout à la fois l'erreur de ce Philosophe & la source de sa méprise. Quand le Sénat, dit Lucien, est assemblé, les Juges s'asseyent pour connoître du meurtre volontaire ou de l'incendie. Alors, on donne la liberté de parler aux parties, ou aux Avocats, qui plaident pour elles. Quelque longs qu'ils soient à déduire leurs raisons, on les écoute avec patience, à moins qu'ils ne s'écartent du fonds de la question ; car, en ce cas, on les fait taire par un héraut, qui a ordre d'imposer silence à tous ceux, dont il paroît que le but est de surprendre l'admiration, ou la pitié des Juges, par des figures tendres ou brillantes. En effet, ajoûte-t-il, ces graves Sénateurs regardent tous les charmes de l'éloquence, comme autant de voiles imposteurs, qu'on jette sur les choses mêmes pour en dérober la nature aux yeux trop attentifs.

Ce n'est pas dans ce seul endroit que Lucien parle du ministère des Avocats, dont l'Aréopage permettoit d'user à ceux, qui, faute de hardiesse ou de talent, auroient affoibli la bonté de leur cause, en la défendant eux-mêmes. Le salaire même de ces patrons, qui avoit été fixé par l'Aréopage, étoit si modique, qu'il est naturel de penser que les Juges étoient bien aises que ce secours devînt d'un usage plus facile & plus général. En effet, la plus longue cause ne valoit qu'une dragme à celui, qui l'avoit plaidée. C'est ce que nous apprenons d'Aristophane ; sur quoi, un Scholiaste ajoûte que les affaires même publiques n'étoient pas mieux payées. Il nous dit encore, sur l'autorité d'Aristote, que le nombre de ces Orateurs publics, qu'on tiroit au sort, avoit d'abord été fixé à dix ; mais, il augmenta dans la suite au point, qu'ils ne gagnoient plus que

trois oboles. » Allez chercher, » dit la Justice dans Lucien, un » de ces grands Orateurs, qui » sont toujours prêts à se ruiner » la poitrine pour trois oboles. «

Mais, si l'Aréopage avoit bien voulu user de quelque condescendance à l'égard des parties, il ne relâcha jamais rien de l'obligation étroite, qu'il avoit imposée aux Avocats, de se renfermer si exactement dans le fait, qu'ils n'osassent jamais, ni le parer, ni même l'étendre. Les exordes, les pérorаisons, les figures, l'arrangement & le choix étudié des expressions, un ton même trop véhément; en un mot, tous les prestiges, qui opérent la persuasion, étoient si généralement proscrits, que Quintilien attribue une partie de l'avantage, qu'il donne à Cicéron sur Démosthène dans le genre délicat & tendre, à la nécessité où s'étoit trouvé celui-ci, de sacrifier les graces du discours à l'austérité des mœurs d'Athènes.

AVOTHJAIR, *Avothjaïr*; (a) c'est-à-dire, les bourgs de Jaïr. Ils furent ainsi nommés par Jaïr, fils de Manassé, après qu'il s'en fut rendu maître. C'étoient autant de villes, au nombre de soixante, situées dans le royaume de Basan. Moïse les donna à la demi-tribu de Manassé.

L'Hébreu *Avoth* ou *Havoth*, signifie proprement les cabanes ou les maisons des Arabes, qui sont ramassées en rond, & dont l'assemblage produit un hameau ou un village.

AURA, *Aura*, Αὖρα, (b) nom d'une des servantes de Pompeia, femme de César. Il est parlé de cette servante dans la vie de Cicéron, écrite par Plutarque.

AURA, *Aura*, Αὖρα, (c) nom de la cavale de l'Athléte Phidolas. Un jour que cet Athléte la montoit, il tomba au commencement de la course. Sa cavale continua de courir, comme si elle avoit été conduite. Elle passa toutes les autres. Au bruit des trompettes, qu'on faisoit retentir, sur tout vers la fin de la course, pour animer les combattans, elle redoubla de force & de courage, tourna au tour de la borne; &, comme si elle avoit senti qu'elle remportoit la victoire, elle alla se présenter devant les directeurs des jeux. Les Éléens déclarérent Phidolas vainqueur, & lui permirent d'ériger un monument pour lui-même & pour sa cavale, qui l'avoit si bien servi.

AURA, *Aura*, Αὖρα, (d) nom d'un chien de chasse, qu'on voit représenté poursuivant un liévre sur un monument de l'Antiquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon.

AURAN, *Auran*, (e) contrée, dont il est parlé dans le pro-

(a) *Numer.* c. 32. v. 41. Josu. c. 13. v. 30.

(b) Plut. Tom. I. pag. 874.

(c) Pauf. pag. 368. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 136. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 285. T. VIII. p. 329.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 322.

(e) Ezech. c. 47. v. 16, 18. Luc. c. 3. v. 1. Joseph. de Bell. Judaïc. p. 782.

phéte Ézéchiel, qui nous apprend qu'elle étoit ſituée à l'orient de la Terre Sainte. On croit que c'eſt la même choſe que cette autre contrée connue ſous le nom d'Iturée.

En effet, S. Luc dit que Philippe, fils d'Hérode, étoit maître de l'Iturée & de la Trachonite; & ſelon Joſephe, il poſſédoit la Batanée, la Trachonite & l'Auranite. On voit par-là que l'Auranite & l'Iturée ſont miſes l'une pour l'autre. Auran, ſuivant Saint Jérôme, eſt une ville du païs de Damas dans la ſolitude. Un Géographe Arabe met le païs d'Auran, ou comme il parle, d'Avran, au midi de Damas; & Abulfida dit que Bozra eſt la capitale du païs d'Avran. Golius, dans ſes notes ſur Abulpharge, dit que les Syriens & les Arabes appellent Auran, le païs où eſt ſituée Tibériade ſur la mer de Galilée. Guillaume de Tyr donne auſſi à ce païs le nom d'Auranite. Il eſt certain que l'Auranite étoit au delà du Jourdain.

AURAS, *Auras*, Ἄυρας, (*a*) grand fleuve de Scythie, dont parle Hérodote. Cet Auteur nous apprend que ce fleuve avoit ſa ſource au mont Hémus, & qu'il couloit de-là vers le ſeptentrion.

AURÉLE [MARC], *Marcus Aurelius*, Μαρκος Αυρήλιος. *Voyez* Marc.

AURÉLIA ANTONINA OVILABIS, *Aurelia Antonina Ovilabis*, colonie Romaine. *Voyez* l'article qui ſuit.

AURÉLIA AQUENSIS [la Cité], *Civitas Aurelia Aquenſis.* (*b*) M. Schœpflin, au commencement de l'année 1748, découvrit une colonne avec une Inſcription, qui porte le nom de Sévère Alexandre, ſous l'Empire duquel cette colonne fut poſée par les ordres de la cité de Baden, alors nommée Civitas Aurélia Aquenſis, nom qu'elle a dans l'Inſcription.

M. Schœpflin tire de cette découverte trois inductions. 1.° L'ancienne ville de Baden étoit un municipe, décoré du titre d'Aurélia, par quelqu'un des Empereurs, qui ont porté ce nom. Les habitans de Baden pourront regarder, avec indifférence, cette prérogative de leurs ancêtres; mais, ceux de Genève, qui, dans les ſiécles derniers, affectérent le même titre, ſans pouvoir en juſtifier la prétention, auroient été flattés de la découverte. Nous connoiſſons dans Pline, l'Aurélia Cariſſa dans la Bétique; par les marbres, l'Aurélia Antonina Ovilabis dans le Noricum, & par les médailles, l'Aurélia Carrhéna. Ce ſont autant de colonies Romaines, qui tiroient, à ce qu'on croit, leur nom de Marc-Auréle. La ville de Baden n'a pas été colonie; mais, l'excellence de ſes bains peut avoir attiré ſur elle l'attention & la bienveillance de quelqu'un des ſucceſſeurs de Septime Sévere, qui ont fait des voyages en Allemagne.

(*a*) Herod. L. IV. c. 49.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 67. *& ſuiv.*

2.° Cette colonne n'a pas indiqué l'espace entre Baden & Strasbourg, mais la distance de Baden au lieu où elle fut posée ; c'est-à-dire, à Noëttingen, qui s'en trouve, en effet, éloignée de huit grandes lieues d'Allemagne, équivalentes aux *LEUG.* XVII, marquées sur l'Inscription, parce que ces *Leugæ*, ou lieues Gauloises, marquent des milles. Ainsi, cet abrégé de cette Inscription. *CIV. AR. AQ. AB. AQUIS LEUG.* XVII, doit être rendu par ces mots : *Civitas Aurelia Aquensis* lapidem posuit. *Ab Aquis Leugis* XVII distat lapis. C'est ainsi que s'expriment les monumens de ce genre.

3.° Baden étoit le point d'où partoient deux grandes routes Romaines, dirigées l'une vers le Rhin, l'autre vers le Danube. La première passoit par Steinbach tirant vers Strasbourg ; la seconde alloit par Noëttingen & Pforzheim. C'est ce dont il n'est pas fait mention dans l'Itinéraire Romain, qui ne parle que de Baden en basse Autriche, & qui ne dit rien des villes de ce nom, situées en Suisse & dans le Marquisat. M. Schœpflin ajoûte qu'il n'auroit pas de peine à croire que ce second grand chemin a porté, comme la ville, le nom d'Aurélia ; mais, c'est une conjecture sur laquelle il n'insiste pas.

AURÉLIA CARISSA, *Aurelia Carissa*, colonie Romaine. *Voyez* Aurélia Aquensis.

AURÉLIA CARRHÉNA, *Aurelia Carrhena*, autre colonie Romaine. *Voyez* Aurélia Aquensis.

AURÉLIA [la Voie], *Via Aurelia.* (a) Cicéron fait mention de cette Voie dans la douzième Philippique. Il nous apprend qu'elle alloit de la mer inférieure à Mutine.

AURÉLIA, *Aurelia*, Αὐρηλία, (b) nom de la mere de César. C'étoit une dame de mérite & de vertu, & d'une famille très-noble, quoique Plébeïenne. Elle est louée pour avoir veillé avec grand soin à l'éducation de son fils. Mais, elle réussit bien mieux pour les talens que pour les mœurs.

AURÉLIA, *Aurelia*, Αὐρηλία, (c) fameuse courtisanne. Cicéron, dans une de ses lettres, fait mention de cette courtisanne.

AURÉLIA, *Aurelia*, Αὐρηλία, (d) nom d'une femme, dont parle Juvénal dans une de ses satyres. Toute riche qu'elle étoit, elle faisoit vendre ce qu'on lui envoyoit en présent, & cela par avarice. Cette femme vivoit du tems de Juvénal.

AURÉLIA, *Aurelia*, Αὐρηλία, (e) dame illustre, qui vivoit du tems de l'empereur Trajan. Cette dame, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le droit Romain l'exigeoit, pria l'orateur Régulus d'être l'un de ceux, qui lui rendroient ce service. Pour la cérémonie de

(a) Cicer. Philipp. XII. c. 334.
(b) Plut. Tom. I. pag. 711, 712, 874. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 163, 519, 520.
(c) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 22.
(d) Juven. Satyr. V. v. 97.
(e) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV, p. 226.

la signature, elle avoit pris de très-beaux habits. Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer. Aurélia crut d'abord qu'il plaisantoit. Rien n'étoit plus sérieux. Il l'en pressa avec des instances réïtérées. Il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il lui demandoit. Il l'observa pendant qu'elle écrivoit. Après qu'elle eut écrit, il regarda & lut, afin de s'assurer que ses intentions étoient remplies. C'est par de semblables manœuvres, qu'étant né sans biens, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline qu'il avoit desiré de sçavoir, par les entrailles des victimes, quand il pourroit arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions de sesterces, & que les présages, qu'il y avoit trouvés, lui en promettoient le double.

AURÉLIA SÉVÉRA, *Aurelia Severa*, (a) vestale, qui fut enterrée vive, avec deux de ses compagnes, par ordre de Caracalla. On sçait que tel étoit le supplice, qu'on faisoit souffrir aux Vestales, qui avoient violé le vœu de virginité.

AURÉLIA, *Aurelia*, Ἀυρηλία. (b) M. le comte de Caylus, dans son recueil d'Antiquités, rapporte une Inscription, qui paroît être du tems de Dioclétien, tant par la liaison des lettres, que parce qu'il y est parlé de plusieurs Augustes & de plusieurs Césars. Ce n'est qu'un fragment dont les lignes sont tronquées au commencement & à la fin. Voici, ajoûte M. le comte de Caylus, ce qu'on en peut tirer.

C'est l'Inscription de la base d'une statue de marbre, que la patrie, qu'il croit être la ville de Paros, avoit fait ériger, & fit renouveller long-tems après en l'honneur d'Aurélia, fille de Théodote & femme de Protogène, un des prêtres perpétuels consacrés au culte des Augustes & des Césars, & du dieu Cabarnus, en considération de plusieurs services, qu'elle avoit rendus à cette ville. Il est ajoûté que son mari, selon les apparences, acceptant l'honneur, déféré à sa femme par le décret de la ville, a fait faire la statue à ses dépens. Cette femme est qualifiée Philosophe & zélée pour sa patrie.

Cette Inscription présente le sujet de quelques observations. 1.° L'I & le P, lorsque ces deux lettres sont suivies d'un μ, se joignent avec le μ, & en forment le premier jambage.

2.° Le mot τιμὴ s'écrit τειμὴ, selon l'orthographe, qui s'introduisit sous les Empereurs dans ce mot, ainsi que dans ses composés & dérivés.

3.° Le Δ, qui se trouve seul à la tête de l'Inscription, ne peut être que le reste de la première ligne, dont les caractères ont été effacés par le tems.

4.° L'addition, par laquelle il est dit que son mari, selon les apparences, acceptant l'honneur

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 157.

(b) Recueil. d'Antiq. par M. le Comte. de Cayl. Tom. VI. pag. 198. & suiv.

du décret a fait les frais de la ſtatue, eſt une choſe très-commune dans les Inſcriptions. On ſe contentoit de l'honneur, & l'on faiſoit la dépenſe du monument.

5.° Le mot ἄκοιτιν, qui ſe trouve à la ligne pénultième, & qui ſignifie *uxorem*, eſt remarquable dans une Inſcription. C'eſt un terme, qui n'eſt en uſage que chez les Poëtes. Cela ne voudroit-il pas faire entendre que, dès ce tems là, les Grecs, non plus que la plûpart des Latiniſtes modernes, ne diſtinguoient plus guere les termes poëtiques de ceux, qui étoient en uſage dans la proſe?

6.° Le mot Φιλόσοφον, appliqué à une femme, ſignifioit chez les Grecs, une femme qui s'étoit attachée aux lettres, quelquefois même tout ſimplement une femme vertueuſe. Ce mot n'avoit pas chez eux la fierté que porte parmi nous ce titre redoutable de *femme Philoſophe*.

AURÉLIA [la Loi], *Lex Aurelia.* (a) Cette loi avoit pour objet les jugemens. Il y a apparence qu'elle fut ainſi nommée pour avoir été portée par quelque Aurélius. Cicéron en parle dans ſa première Philippique.

AURÉLIA, *Aurelia*, nom d'une tribu Romaine.

AURÉLIANORUM CIVITAS. *Voyez* Génabe, *ou* Genabum.

AURÉLIEN [LUCIUS DOMITIUS], *Lucius Domitius Aurelianus*. *Voyez* Domitius.

AURÉLIEN [LUCIUS DOMITIUS], *Lucius Domitius Aurelianus*, petit-fils de l'empereur Aurélien. Il en eſt parlé ſur la fin de l'article de ce Prince.

AURÉLIEN FESTIVUS, *Aurelianus Feſtivus*, affranchi de l'empereur Aurélien. Cet affranchi vivoit vers l'an de J. C. 275. Il avoit écrit une hiſtoire, où il parloit d'un tyran, nommé Firmus, qui s'étoit élevé ſous l'empire du même Aurélien. Cet Auteur ne nous eſt connu que par un paſſage de Vopiſcus, qui cite cet Ouvrage.

Il y a eu un médecin, nommé Célius Aurélien, qui avoit fait un traité ſur les exercices propres à diminuer l'embonpoint.

AURÉLIENNE, nom d'une porte de Rome, placée au haut du Janicule. On l'appelle aujourd'hui porte de S. Pancrace.

AURÉLIUS [C.], *C. Aurelius*, Γ. Αὐρήλιος, (b) lieutenant de Marcellus, l'an de Rome 536, & avant J. C. 216. Il eut part à la bataille, que Marcellus gagna cette année ſur les Carthaginois auprès de Nole. Il ne contribua pas peu au gain de cette bataille, par une ſortie qu'il fit bruſquement, & par l'impétuoſité avec laquelle il fondit ſur les deux aîles des ennemis. C. Aurélius étoit aidé, dans cette circonſtance, de P. Valérius Flaccus, autre lieutenant de Marcellus.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS COTTA], *M. Aurelius Cotta*, Μ. Αὐρήλιος Κόττας, (c) étoit

(a) Cicer. Philipp. I. c. 14.
(b) Tit. Liv. L. XXII. c. 16.
(c) Tit. Liv. L. XXIII. c. 30. L. XXV. c. 22. L. XXIX. c. 38.

Édile avec M. Claudius Marcellus l'an de Rome 536. En cette qualité, ils donnérent les jeux Plébéïens pendant trois jours.

Quatre ans après, comme les Romains se disposoient à faire le siége de Capoue, M. Aurélius Cotta & D. Junius eurent ordre de se tenir ; celui-ci à l'embouchure du Vulturne, & l'autre à Pouzoles, & de prendre le bled, qui se trouveroit dans les barques de la République, à mesure qu'elles arriveroient de l'Étrurie ou de la Sardaigne, & de le faire voiturer aussi-tôt dans le camp devant Capoue.

M. Aurélius Cotta, l'an de Rome 548, fut créé Décemvir à la place de M. Pomponius Mathon.

AURÉLIUS [C. AURÉLIUS COTTA], *C. Aurelius Cotta*, Γ. Ἀυρήλιος Κόττας, (*a*) fut créé Préteur, l'an de Rome 549. Il eut pour collégues M. Sextius Sabinus, C. Trémellius Flaccus & C. Livius Salinator.

Deux ans après, C. Aurélius Cotta fut élevé au consulat, avec P. Sulpicius Galba. Celui-ci avoit déjà été revêtu de cette dignité l'an de Rome 541. Ce fut sous leur consulat, que l'on commença la guerre contre le roi Philippe, quelques mois après qu'on eut terminé celle de Carthage. Le sort fit tomber la province de Macédoine à P. Sulpitius Galba, & l'Italie à C. Aurélius Cotta. Celui-ci, ayant trouvé la guerre finie à son arrivée dans sa province, ne put dissimuler le dépit & le ressentiment dont il étoit pénétré, de ce que le Préteur avoit agi en son absence. Ainsi, il lui ordonna de passer dans l'Étrurie, pendant que lui-même mena les légions sur les terres des ennemis ; & par les ravages qu'il exerça, il y fit une guerre, dont il remporta plus de butin que de gloire. Le préteur, qui se nommoit Furius, voyant qu'il n'y avoit rien à faire dans l'Étrurie, & persuadé d'ailleurs qu'en l'absence d'un Consul irrité & jaloux, il obtiendroit plus aisément le triomphe auquel il aspiroit, & qu'il croyoit avoir mérité par la défaite des Gaulois, revint en diligence à Rome, où on ne l'attendoit pas, assembla le Sénat dans le temple de Bellone, & après avoir rendu compte de sa conduite, demanda qu'on lui permît d'entrer triomphant dans la ville ; ce qui lui fut accordé.

C. Aurélius Cotta, étant revenu à Rome pour présider aux assemblées consulaires, ne se plaignit point, comme on l'avoit cru, de ce que le Sénat n'avoit pas attendu qu'il fût de retour, pour faire valoir lui-même ses droits & son autorité contre le Préteur ; mais, de ce qu'il avoit décerné le triomphe à Furius sur la simple exposition qu'il avoit faite de ses exploits, sans entendre aucun de ceux, qui avoient eu part à cette guerre comme lui ; que la raison, qui avoit porté leurs ancêtres à

(*a*) Tit. Liv. L. XXX. c. 26. L. XXXI c. 4, 5. Corn. Nep. in Annib. c. 7. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 119 *& suiv.*

ordonner que le triomphateur seroit accompagné des lieutenans, des tribuns, des centurions & des soldats, c'étoit afin qu'on reconnût publiquement la vérité des actions, qui lui avoient mérité un si grand honneur; que de toute l'armée, qui avoit combattu contre les Gaulois, le Sénat n'avoit vu dans le triomphe, ni soldat, ni valet, ni vivandier, qu'il pût interroger sur la vérité des faits, qu'avoit allégués le Préteur. Après cette plainte, il marqua le jour des assemblées, dans lesquelles furent créés consuls L. Cornélius Lentulus & P. Villius Tappulus.

AURÉLIUS [M.], *M. Aurélius*, M. Αὐρήλιος. (a) Sur la fin de l'année 549 de la fondation de Rome, les députés des villes alliées de Gréce, étant venus se plaindre que leurs terres avoient été ravagées par les garnisons de Philippe, & que ce Prince n'avoit point voulu recevoir les ambassadeurs, qu'on avoit envoyés pour lui demander justice, ajoûtérent qu'il avoit fait partir quatre mille hommes sous la conduite de Sopater, avec de grosses sommes d'argent, pour aller au secours d'Annibal en Afrique. C'est pourquoi, le Sénat fut d'avis qu'on lui envoyât des ambassadeurs, pour lui déclarer de la part des Romains, qu'une semblable conduite leur paroissoit une infraction au traité d'alliance, qui avoit été fait entr'eux & lui. C. Térentius Varron, C. Mamilius & M. Aurélius, qu'on chargea de cette ambassade, partirent sur trois quinqueremes, qu'on leur donna pour ce voyage.

Deux ans après, le propréteur M. Valérius Lévinus, étant passé dans les états de Philippe, M. Aurélius, qui y étoit en qualité de lieutenant, vint le trouver & lui fit connoître les forces extraordinaires, que Philippe avoit préparées, tant sur mer que sur terre, ajoûtant qu'actuellement ce Prince parcouroit, ou en personne, ou par ses ambassadeurs, non seulement les villes du continent, mais encore les isles, & les sollicitoit à prendre les armes contre la République. Il concluoit que les Romains, de leur côté, devoient faire de plus grands efforts pour se mettre en état de lui résister, de peur que, s'ils se laissoient prévenir, il n'entreprît ce que Pyrrhus avoit exécuté avant lui, avec des forces bien inférieures aux siennes. M. Valérius Lévinus fut d'avis que M. Aurélius écrivit aux Consuls & au Sénat, pour les informer de tout ce qu'il venoit de lui apprendre. C'est ce que fit M. Aurélius. Ses lettres ayant été lues au Sénat, la guerre fut déclarée aux Macédoniens pour la premiére fois, sous l'an de Rome 552, & avant J. C. 220.

AURÉLIUS [L.], *L. Aurelius*, Λ. Αὐρήλιος, (b) Questeur de la ville avec Q. Fabius Labéon, l'an de Rome 556. Ces deux Questeurs eurent cette an-

(a) Tit. Liv. L. XXX. c. 26. L. XXXI. c. 3, 5.

(b) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42.

née un grand démêlé avec tous les Prêtres. On avoit besoin d'argent, pour faire aux particuliers le dernier payement des sommes, qu'ils avoient prêtées pendant la guerre de Carthage. Les Questeurs demandoient aux Augures & aux Pontifes leur contingent, qu'ils n'avoient pas fourni pendant la guerre. Ils en appellérent aux Tribuns du peuple; mais, ils n'y gagnérent rien, & on les obligea de compter en entier les sommes, qu'ils devoient pour les années, qu'ils s'étoient dispensés de payer.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS COTTA], *M. Aurelius Cotta*, M. Α'υρήλιος Κόττας, (a) lieutenant de L. Scipion. Ce M. Aurélius Cotta revint d'Asie à Rome, l'an 189 avant J. C., avec les ambassadeurs d'Antiochus, ceux des Rhodiens, & le roi Eumène. A son arrivée, il exposa tout ce qui s'étoit passé en Asie, premièrement dans le Sénat, puis dans l'assembée du peuple. On ordonna trois jours de processions pour les heureux succès, qu'il avoit annoncés, & on immola quarante grandes victimes.

AURÉLIUS [C. AURÉLIUS SCAURUS], *C. Aurelius Scaurus*, (b) fut nommé Préteur, l'an de Rome 565. Il eut pour collégues T. Ménius, P. Cornélius Sulla, F. Calpurnius Piso, M. Licinius Lucullus & L. Quintius Crispinus.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS COTTA], *L. Aurelius Cotta*, (c) Λ. Α'υρήλιος Κόττας, tribun des soldats, l'an 181 avant J. C., & de Rome 571. Il servit cette année contre les Liguriens, sous les ordres de L. Émilius Paullus.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS COTTA], *L. Aurelius Cotta*, (d) Λ. Α'υρήλιος Κόττας, étoit tribun du peuple, l'an de Rome 598. Il deshonora la place qu'il occupoit, par une conduite bien indigne d'un Magistrat. Abusant de l'autorité du tribunat, qui le mettoit à l'abri des poursuites de ses créanciers, il refusoit opiniâtrément de les payer. Ses collégues, indignés que d'une place respectable & sacrée, il en fit un asyle à son avarice & à son injustice, s'élevérent tous contre lui & lui déclarérent que s'il ne payoit ses dettes, ou ne donnoit une caution valable, ils se joindroient à ses créanciers, pour le réduire à la raison. On croit que c'est le même qui suit.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS COTTA], *L. Aurelius Cotta*, Λ. Α'υρήλιος Κόττας, (e) étoit consul avec Ser. Sulpicius Galba, l'an de Rome 608, & avant J. C. 144. Ces deux Consuls avoient une extrême envie d'aller commander en Espagne, & leurs débats sur ce point partageoient tout le Sénat. On attendoit avec impatience l'avis de Scipion, à qui la gloire toute récente d'avoir détruit Carthage, donnoit une grande autorité. *Je pense*, dit-il, *qu'ils doivent être tous deux exclus*,

(a) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 52.
(b) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 6.
(c) Tit. Liv. L. XL. c. 27.
(d) Crév. Hist. Rom. T. V. pag. 164.
(e) Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 116, 117.

parce que l'un n'a rien, & qu'à l'autre rien ne suffit. Si ce L. Aurélius Cotta, consul aujourd'hui, est, comme il y a lieu de le présumer, le même dont il est parlé à l'article précédent, & qui, dix ans auparavant, avoit voulu, à l'abri de la puissance du tribunat, dont il étoit revêtu alors, se dispenser de payer ses dettes, la censure de Scipion se trouve parfaitement bien placée. Pour Ser. Sulpicius Galba, c'étoit celui qui avoit égorgé par perfidie les malheureux Lusitaniens.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS COTTA], *L. Aurelius Cotta*, Λ. Ἀυρήλιος Κόττας. (*a*) Scipion, après avoir ajoûté la destruction de Numance à celle de Carthage, se rendit accusateur de ce L. Aurélius Cotta. Les Auteurs, qui parlent de cette accusation, n'en marquent point l'objet; mais, ils supposent que L. Aurélius Cotta étoit indubitablement coupable. L'affaire fut plaidée jusqu'à sept fois, avant que de parvenir à un jugement. Car, les Romains ne connoissoient point les procès par écrit; & lorsqu'une cause, après avoir été plaidée de part & d'autre, ne paroissoit pas suffisamment éclaircie, ils ordonnoient que l'on recommençât sur nouveaux frais. Enfin, la huitième fois que l'affaire de L. Aurélius Cotta fut plaidée, il fut renvoyé absous. On prétend que la trop grande puissance de l'accusateur sauva l'accusé, les Juges ayant appréhendé que l'on n'attribuât au crédit de Scipon la condamnation de L. Aurélius Cotta.

Ce L. Aurélius Cotta m'a fort l'air d'être le même que les deux précédens.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS SCAURUS], *M. Aurelius Scaurus*, (*b*) étoit consul avec Ser. Sulpicius Galba, l'an de Rome 644. Trois ans après, comme il servoit sous le consul Mallius, en qualité de lieutenant général, il fut défait par les Cimbres, avec un assez gros détachement qu'il commandoit, & resta prisonnier entre les mains des vainqueurs. Ensuite, ces barbares ayant attaqué l'armée du Consul, à laquelle s'étoit jointe celle du Proconsul, en firent un horrible carnage.

Les Cimbres, après avoir si facilement vaincu ceux, qu'ils avoient rencontrés, résolurent de ne s'arrêter & de ne s'établir nulle part, qu'ils n'eussent ruiné Rome & saccagé toute l'Italie. Ils voulurent néanmoins auparavant consulter M. Aurélius Scaurus. Ils le firent venir dans l'assemblée, où, selon la coûtume de la nation, ils se rendoient tout armés. Les chaînes, qu'il portoit aux mains & aux pieds, ne lioient point sa langue. Consulté sur ce qu'il pensoit du dessein de traverser les Alpes & d'aller attaquer Rome, il entreprit de les en détourner, comme d'un projet chimérique & impratiquable, relevant la puissance & la grandeur des Romains, que

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 168, 169.

(*b*) Tacit. de Morib. Germ. c. 37. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 345, 402, 404.

nulle force humaine n'étoit capable de vaincre. Boïorix, l'un des rois de cette nation, Prince jeune & emporté, ne put entendre plus long-tems un captif, parler avec cette liberté & cette hardiesse, & il le perça de son épée.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS ORESTES], *L. Aurelius Orestes*, (*a*) consul l'an de Rome 649, avec C. Marius, qui l'étoit alors pour la troisième fois. L. Aurélius Orestes mourut durant son consulat.

AURÉLIUS [Q.], *Q. Aurelius*, K. Α'υρήλιος, (*b*) vivoit du tems de la proscription de Sylla, vers l'an de Rome 670. Plutarque, entr'autres proscrits, cite Q. Aurélius, homme paisible, qui ne s'étoit jamais mêlé d'aucune affaire, & qui croyoit n'avoir de part à la calamité publique, que par la compassion, qu'il ressentoit pour le malheur des autres. Cet homme, s'étant mis à lire la liste des proscrits, uniquement par curiosité, y apperçut son nom. *Ah malheureux! s'écria-t-il, c'est ma terre d'Albe, qui me proscrit.* A quelques pas de-là, il fut massacré.

AURÉLIUS [C. AURÉLIUS COTTA], *C. Aurelius Cotta*, (*c*) Γ. Α'υρήλιος Κόττας, fils de Rutilia & neveu de Rutilius, fut un Orateur plus recommandable par la netteté & la solidité du discours, que par la force & la véhémence. Rutilius ayant été accusé faussement de concussion par les Chevaliers, l'an de Rome 660, C. Aurélius Cotta fut chargé de plaider une partie de la cause de son oncle; mais, la qualité de neveu nuisit à la bonté de sa cause; ensorte que toute bonne qu'elle étoit, il la perdit.

L'année suivante vit se former un orage qu'occasionna la loi Varia. C. Aurélius Cotta fut un de ceux, qui y succombérent. Le neveu de Rutilius ne pouvoit échapper à la vengeance des Chevaliers. Il s'anima néanmoins en plaidant pour lui-même dans de si tristes circonstances. Il n'entreprit point de fléchir ses Juges, de qui il n'espéroit rien; mais, imitant la fermeté de son oncle, il leur reprocha leur injustice. Il parla avec noblesse de la pureté de sa conduite, de ses vues pour le bien public, de son zéle pour la patrie; & après avoir plutôt insulté des Juges vendus à l'iniquité, que fait son apologie, il s'exila volontairement. C'étoit la seconde disgrace, que lui attiroit la cabale, qui, peu de tems auparavant, lui avoit fait manquer le tribunat. Rutilia, sa mere, l'accompagna dans son exil, & ne revint à Rome qu'avec lui; car il fut, au bout de quelques années, rétabli par Sylla, & il parvint aux premières dignités & à la réputation d'un des plus grands orateurs de Rome. Il fut décoré du consulat avec L. Octavius l'an de Rome 677, & avant J. C. 75.

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 408, 409.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 472. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 36.

(*c*) Cicer. de Orator. pag. 258. de Brut. *Passim.* in Verr. L. III. c. 92. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 480, 502. Tom. VI. pag. 126, 158.

Il est probable qu'il mourut deux ans après d'une blessure, qui se rouvrit; ce qui le priva de la gloire du triomphe, qu'on lui avoit décerné. Cicéron parle de lui dans son Livre de l'Orateur & dans son Brutus; mais, il n'est pas le Cotta interlocuteur de Cicéron, dans son traité de la Nature des dieux, comme Glandorf l'a débité.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS COTTA], *M. Aurelius Cotta*, M. Α'υρήλιος Κόττας. *Voyez* Cotta.

AURÉLIUS [L. AURÉLIUS COTTA], *L. Aurelius Cotta*, (*a*) Λ. Α'υρήλιος Κόττας, préteur l'an de Rome 682, & avant J. C. 70. Ce Préteur proposa une loi, qui ordonnoit que les Juges fussent pris à l'avenir, non plus du corps seul des Sénateurs, mais des trois ordres de la République, du Sénat, des Chevaliers Romains & des Tribuns du trésor public, qui étoient de l'ordre du peuple. On croit que L. Aurélius Cotta proposa cette loi de concert avec Pompée. Quoiqu'il en soit, la loi passa, & fut observée, avec quelques changemens de peu d'importance, jusqu'à la dictature de César. Mais, elle ne remédia qu'imparfaitement au mal, que l'on vouloit éviter; car, ce n'étoit pas l'ordre seul du Sénat, qui étoit alors infecté de corruption, mais toute la République.

AURÉLIUS [C.], *C. Aurelius*, Γ. Α'υρήλιος, (*b*) étoit de l'ordre des Chevaliers. Comme la fin du consulat de Pompée approchoit, & que les différends, qu'il avoit avec Crassus, son collégue, augmentoient tous les jours, C. Aurélius, qui avoit toujours vécu éloigné des affaires, un jour en pleine assemblée, monta sur la tribune, & s'avançant, il dit devant tout le peuple, que Jupiter s'étoit apparu à lui la nuit pendant son sommeil, & lui avoit ordonné de dire aux Consuls, qu'ils se gardassent bien tous deux de sortir de charge, avant que de s'être réconciliés & d'être devenus bons amis. Quand il eut ainsi parlé, Pompée se tint de bout sans dire une seule parole, & sans avancer; mais, Crassus, courant le saluer le premier & l'embrasser, dit tout haut: » Mes citoyens, je » crois ne commettre aucune bassesse, ni rien d'indigne de moi, » de faire le premier toutes les » avances pour Pompée, à qui » vous-mêmes vous avez daigné » donner le surnom de Grand, » avant qu'il eût de la barbe, & » décerné deux triomphes, avant » qu'il fût Sénateur. « Après s'être ainsi réconciliés, ils déposérent le consulat.

Pour fixer l'époque de la vie de ce C. Aurélius, il suffit de remarquer que Pompée fut consul pour la première fois avec Crassus l'an de Rome 682, & qu'il le fut encore avec le même Crassus, l'an de Rome 697.

Au reste, Plutarque, qui, dans la vie de Pompée, l'appelle Caius Aurélius, le nomme dans celle de

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 264.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 550, 630.

Craſſus, Onatius Aurélius, & nous le donne au même endroit pour un bon campagnard.

AURÉLIUS, *Aurelius*, Ἀυρήλιος, peintre célebre du tems d'Auguſte. Il avoit coûtume de donner aux déeſſes, qu'il peignoit, la reſſemblance de quelque courtiſanne, qu'il aimoit. C'eſt ce qui donna autrefois ſujet à S. Juſtin martyr, de ſe railler des Payens, qui adoroient les maîtreſſes de leurs peintres, ou les mignons de leurs ſculpteurs.

AURÉLIUS PIUS, *Aurelius Pius*, (*a*) Sénateur Romain. Vers l'an de Rome 766, ſous l'empire de Tibère, Aurélius Pius ſe plaignoit dans le Sénat que ſa maiſon avoit beaucoup ſouffert de certains travaux publics, que l'on avoit faits pour un chemin & pour un aquéduc, & il demandoit un dédommagement. Les Préteurs, qui étoient chargés de la garde du tréſor, s'oppoſant à ſa demande, l'Empereur voulut que l'on y eût égard, & lui fit payer la valeur de ſa maiſon.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS COTTA], *M. Aurelius Cotta*, M. Ἀυρήλιος Κόττας, (*b*) conſul l'an de Rome 771, avec M. Valérius Meſſala. Cette année, Cn. Piſon fut accuſé de divers griefs, & entr'autres, de léze-majeſté. M. Aurélius Cotta, à qui on demanda le premier ſon ſentiment, opina qu'il falloit rayer le nom de Piſon de deſſus les Faſtes, confiſquer une partie de ſes biens, & laiſſer l'autre à ſon jeune fils, à condition qu'il changeroit le nom de Cnéus en un autre; que l'aîné ſeroit dégradé de toute dignité, & relégué pour dix ans avec cinq cens mille livres, qu'on lui donneroit pour vivre; & qu'enfin, on accorderoit la grace de Plancine, ſa femme, aux prieres de l'Impératrice. Tibère adoucit beaucoup la rigueur de ce ſentiment.

AURÉLIUS COTTA, *Aurelius Cotta*, Ἀυρήλιος Κόττας, (*c*) vivoit ſous l'empire de Néron. Il avoit diſſipé les grands biens, qu'il tenoit de ſes ancêtres, par ſon luxe & ſes exceſſives dépenſes. L'Empereur ne laiſſa pas de lui aſſigner une ſomme par an, pour lui aider à vivre.

AURÉLIUS EUBULLUS, *Aurelius Eubullus*, (*d*) natif d'Éméſe, ſurintendant des finances de l'empereur Héliogabale. Cet Aurélius Eubullus étoit auteur de vexations criantes; & pour ſatisfaire l'avidité d'un ſeul, il s'étoit rendu l'ennemi de tous. Il fut déchiré & mis en piéces par le peuple & par les ſoldats, vers l'an de Rome 973, & de J. C. 222.

AURÉLIUS, *Aurelius*, (*e*) Sénateur Romain, qui poſſédoit des terres dans le païs, où étoit né l'empereur Aurélien. Ces terres étoient cultivées par le pere de cet Empereur, comme l'atteſ-

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 332.

(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 2, 17, 18.

(*c*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 34.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 234.

(*e*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 21.

te l'épitome de Victor.

AURÉLIUS FUSCUS, *Aurelius Fuscus*, (*a*) étoit proconsul d'Asie sur la fin du regne d'Aurélien. Durant l'interregne, qui suivit la mort de ce Prince, vers l'an de Rome 1026, & de J. C. 275, tous ceux, qui étoient en place, y demeurérent, exerçant les fonctions de leurs charges ; si ce n'est que le Sénat nomma Falconius proconsul d'Asie en la place d'Aurélius Fuscus, dont le tems apparemment expiroit, ou qui demanda son congé.

AURÉLIUS VICTOR (*b*) [SEXT.], *Sext. Aurelius Victor*, historien Latin, qui a vécu sous le regne de Constance, & long-tems encore après. On croit qu'il étoit Africain. Il étoit né à la campagne d'un pere fort pauvre & sans lettres. Il paroît qu'il étoit encore Payen, quand il écrivit.

Julien l'Apostat le fit gouverneur de la seconde Pannonie en 361. Peut-être cet emploi l'obligea-t-il d'interrompre son histoire ; mais, de la maniére que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loisir. Quelques-uns croyent qu'Aurélius Victor avoit composé une histoire plus étendue, dont quelqu'un fit ensuite l'abrégé que nous avons, & qui a fait perdre l'ouvrage même de l'Historien. Il y en a même, qui veulent que non seulement il soit l'auteur du traité *De origine gentis Romanæ*, qui passe sous son nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à Asconius Pédianus ; mais aussi d'un abrégé de l'histoire des Empereurs, qui s'étend jusqu'à la mort du grand Théodose, & qui court sous le nom d'un Aurélius Victor, qui vivoit sous Honorius & Arcadius. Car, rien n'empêche que celui, qui fut fait gouverneur de la seconde Pannonie en 361, n'ait vécu jusqu'au commencement de l'empire des enfans de Théodose.

Une Inscription, où l'on voit Sext. Aurélius Victor, préfet de la ville, élevant un monument à Théodose, semble confirmer cette opinion. Ammien Marcellin témoigne que celui, qui fut fait gouverneur de Province en 361, fut long-tems après préfet de la ville. Ainsi, cette Inscription, bien loin de prouver, comme le prétend Vossius, qu'il faut reconnoître deux historiens du nom de Sextus Aurélius Victor, prouve tout le contraire. Il fut consul en 369 avec Valentinien. Ce fut par son seul mérite qu'il s'éleva aux premiers emplois.

Nous avons encore d'Aurélius Victor un abrégé des vies des Hommes illustres, presque tous Romains, depuis Procas jusqu'à Jules César. D'autres attribuent ce petit Ouvrage à Cornélius Népos, à Æmilius Probus, &c. Mais, Vossius soûtient qu'il est d'Aurélius Victor. Ces abrégés ne contiennent presque que des

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 66.

(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 305, 306. Mém. de l'Acad. des Inscr. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 367. T. IV. pag. 268. Tom. XIII. pag. 446. Tom. XVI. p. 147, 148.

noms propres & des dates ; & , par cette raison , conviennent peu à des enfans , qui ne peuvent pas y prendre beaucoup de Latinité.

On remarque qu'Aurélius Victor n'a pas été exact , lorsqu'il a dit qu'on avoit bâti des temples à Auguste , à Rome & dans les provinces , pendant sa vie & après sa mort. Les Commentateurs de cet Historien prétendent confirmer ce qu'il avance par l'autorité de Pline. Mais , lorsqu'on examine les endroits , qu'il cite , on trouve qu'il ne s'agit que du temple , que Livie bâtit à Auguste après sa mort , & que Dion appelle ἡρῷον , pour le distinguer des temples bâtis aux dieux immortels.

Jules Capitolin cite , dans la vie de Macrin , un Aurélius Victor , surnommé Primus ou Pinnus , qui avoit composé une histoire , dont il rapporte un passage. Cet Aurélius Victor vivoit dans le troisième siécle.

Il y a eu encore quelques autres historiens Latins du nom d'Aurélius , avec des surnoms différens. 1.° Aurélius Philippus , qui vivoit dans le troisième siécle , vers l'an 225. Lampridius en parle ainsi dans la vie d'Alexandre Sévère. » Il eut , dès son enfance , pour » précepteurs , Valérius Cordus , » Lucius Véturius & Aurélius » Philippus , affranchi de son pe- » re , qui écrivit depuis sa vie ; « & non pas celle de son pere Varius Marcellus , mari de Mammée , qui mourut dans une condition privée , & qui n'a rien fait qui soit digne de mémoire.

2.° Un autre , qui a vécu aussi dans le troisième siécle sous l'empire de Dioclétien. Il ne nous est connu que par un passage de Lampridius , par lequel , nous voyons qu'il avoit écrit la vie de l'empereur Alexandre Sévère.

3.° Un autre , qui avoit donné à ses ouvrages le titre de Muses , comme a fait Hérodote. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu.

AURÉLIUS VICTOR AUGENTIUS , *Aurelius Victor Augentius* , (a) grand-prêtre de Mithra à Rome.

M. Fréret , dans ses observations sur les fêtes religieuses de l'année Persanne , & en particulier sur celles de Mithra , tant chez les Persans , que chez les Romains , parle d'Aurélius Victor Augentius. Voici ses termes : » En » 376 [de l'Ére Chrétienne] , on » trouve un Aurélius Victor Au- » gentius V. C. PP. [*Pater Pa-* » *trum*] , qui ayant célébré les » *Coracica* ou *Hierocoracica* pour » son fils , la trentième année de sa » consécration , a montré les *gry-* » *fes* avec lui , le vingt-quatre du » même mois de Juillet. Le nom » de cet Aurélius se trouve sur » des Inscriptions des années pré- » cédentes. «

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS DIADOCUS] , *M. Aurelius Diadocus*. *Voyez* Diadocus.

AURÉLIUS ÉPAPHRODITE , *Aurelius Epaphroditus* , dont il nous reste un beau tombeau. Il a

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 277.

été fait mention d'Aurélius Épaphrodite, à l'article d'Antonia Valéria, sa femme. *Voyez* Antonia Valéria.

AURÉLIUS MUCIANUS MISSICIUS, *Aurelius Mucianus Missicius*, (*a*) dont il nous reste aussi un tombeau remarquable. Ce monument représente le mari, la femme & trois enfans avec cette Inscription : » Aux Dieux manes. » C'est le tombeau d'Aurélius » Mucianus Missicius, préteur de » la sixième cohorte, qui a vécu » trente-neuf ans, sept mois, » neuf jours & neuf heures. Élia » Lucia l'a fait faire pour son ma» ri, qui l'avoit épousée vierge, » & qui l'avoit toujours traitée » avec honneur. « Spon, qui a donné ce monument, a mal expliqué ces mots *CONJUGI VIRGINIO SUO*. Cela signifie peut-être, dit-il, que son mari n'avoit jamais violé la foi conjugale. C'est certainement toute autre chose. Cela veut dire qu'il l'a épousée, lorsqu'elle étoit encore vierge. La coûtume de marquer, non seulement les années, mais aussi les mois, les jours & les heures des morts, se prouve par plusieurs épitaphes.

AURÉLIUS FABER, *Aurelius Faber*, nom d'un Aurige. *Voyez* Aurige.

AURÉLIUS [M. AURÉLIUS THÉODOTUS], *M. Aurelius Theodotus*. (*b*) Un monument, que nous avons de ce M. Aurélius Théodotus, nous apprend qu'il mourut à l'âge de quatre ans. L'Inscription paroît corrompue, à l'endroit où étoit marqué le païs du pere de ce garçon. Ce qui est fort remarquable, c'est la bizarrerie de l'ouvrier, qui a mis aux côtés de la tête du défunt deux mains, qui aboutissent aux deux lettres *D. M.* mises là pour *Dis manibus*, aux Dieux manes; comme s'il falloit entendre ces mots des dieux mains.

Outre les Aurélius, dont nous venons de parler, il y en a eu plusieurs autres; mais nous ne finirions pas, si nous voulions les rapporter en détail. D'ailleurs, la plûpart ne sont connus que pour avoir été décorés de la première dignité de la république Romaine; c'est-à-dire, du Consulat.

AURÉOLE, *Aureolus*, (*c*) Dace d'origine, étoit berger de sa première profession. Il s'avança par la voie des armes, sous l'empire de Gallien. L'an de Rome 1011, & de J. C. 260, il commandoit la cavalerie de ce Prince à la bataille contre Ingénuus, & il eut beaucoup de part à la victoire. Il paroît vraisemblable que l'Empereur, deux ans après, le mit à la tête de l'armée destinée à combattre Macrien. Si Auréole se révolta alors, & prit la pourpre, comme Trébellius le suppose, c'est ce qui nous semble douteux. On doit plutôt rejetter sa défection ouverte à un tems beaucoup plus éloigné. Ce n'est pas à dire qu'il fût fort soumis

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 67.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 88.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 453. *& suiv.* Tom. VI. pag. 6, 7.

aux ordres de Gallien. Les faits donnent lieu de penser que, conservant toujours le commandement de l'armée, qui lui avoit été une fois mise entre les mains, il reconnoissoit Gallien, quant au nom, quoique dans le fond il se maintînt indépendant.

Tandis qu'il gardoit le titre de général de Gallien, il avoit lui-même un général, qui lui étoit subordonné. Domitien, qui prétendoit appartenir à la famille de l'empereur Domitien, & descendre de Domitille, sœur de ce Prince, commandoit les troupes d'Auréole; & sous ses auspices, il vainquit Macrien en bataille rangée.

Auréole accompagna Gallien dans plusieurs expéditions, que ce Prince fit en personne contre Posthume. S'il eût servi fidélement son maître dans ces circonstances, Gallien seroit resté pleinement vainqueur; car, Posthume ayant été défait dans un grand combat, Auréole, qui avoit ordre de le poursuivre, pouvoit l'atteindre & le faire prisonnier. Mais, il le laissa à dessein échapper, parce qu'il n'étoit pas de son intérêt que Gallien devînt trop puissant. Quelques années après, Auréole étant resté en Italie, pendant que Gallien étoit allé combattre en Illyrie les Barbares, se lassa d'une situation mal décidée, & qui tenoit le milieu entre l'état de sujet & celui de Souverain. Pour réunir le titre avec la réalité de la puissance, dont il jouissoit déjà en partie, il se fit proclamer Empereur par ses soldats.

A cette nouvelle, Gallien quitta promptement l'Illyrie, & vint former le siége de Milan, où le nouvel Empereur s'étoit renfermé. On prétend qu'Auréole ne voyant pas d'autre expédient de se tirer d'affaires, eut recours à la ruse. Il jetta dans le camp des assiégeans une liste des noms des principaux officiers de l'armée, comme destinés à la mort par Gallien. Ces officiers prévinrent l'exécution du projet, & firent assassiner l'Empereur. Il y en a au reste, qui regardent ce récit comme un conte, inventé par les amis de Claude, qui ont voulu le laver en partie de la tache d'avoir conspiré contre son Prince légitime, de qui il n'avoit jamais reçu que du bien.

Quoiqu'il en soit, Auréole, après la mort de Gallien, fit des propositions à Claude, son successeur, demandant à entrer en alliance avec lui, & à être reconnu pour son collégue. Mais, Claude répondit fiérement : *C'est à Gallien, qui avoit sujet de trembler, qu'un pareil accommodement pouvoit convenir.* Pour lui, loin d'y prêter la main, il envoya à Rome un édit, adressé au peuple, & une harangue, qui devoit être lue dans le Sénat, pour déclarer Auréole tyran. Celui-ci, ne pouvant obtenir la paix, se résolut à combattre; mais, il fut vaincu. Il paroît qu'il devint même prisonnier de Claude; & il est certain qu'il fut tué.

On trouve beaucoup de variété sur les circonstances de sa mort. Les uns disent qu'il fut tué malgré

Claude ; les autres, par son ordre. On met l'exécution sur le compte des soldats. On la met aussi sur le compte d'Aurélien, qui fut depuis Empereur. Il n'est pas difficile de démêler la vérité à travers ces nuages. Claude vouloit sans doute la mort d'Auréole ; mais, curieux de la réputation de clémence, il ne vouloit pas l'ordonner. Il feignit donc de souhaiter d'épargner un ennemi vaincu, & sous main il suscita Aurélien & les soldats pour s'en défaire. On ne peut pas blâmer Claude absolument d'avoir pourvu à sa sûreté par la mort d'un rival. Mais, la ruse étoit peu digne de lui. Il la poussa jusqu'au bout. Il fit rendre les derniers honneurs à celui, qu'il avoit privé de la vie. Il lui dressa un tombeau avec une épitaphe en Grec, que nous avons encore, & qui exprime le dessein prétendu où il étoit de sauver le malheureux Auréole, si les soldats ne l'en avoient empêché. Ce tombeau étoit entre Milan & Bergame en un lieu situé sur l'Adda, qui fut nommé *Pons Aureoli*, & qui conserve aujourd'hui des vestiges du nom d'Auréole. On l'appelle Pontirolo.

AURÉUS, (*a*) nom que l'on donnoit à une piéce de monnoie d'or. Le pere du Molinet assure qu'ayant pesé un Auréus, qu'il croit être le plus ancien, que les Romains aient fabriqué, il l'a trouvé de même poids, que nos louis d'or de son tems. Cet Auréus a d'un côté la tête de Rome, & de l'autre, Castor & Pollux.

AURIANA [Ala]; (*b*) c'est-à-dire, régiment de cavalerie d'Aurius. Cette expression est employée dans Tacite. On prétend que les régimens de cavalerie prenoient leurs noms de leurs commandans, aussi-bien que des païs, où ils servoient.

AURIGA, nom Latin de la constellation du Cocher.

AURIGARII, BIGARII, QUADRIGARII. (*c*) On appelloit ainsi les factionnaires du Cirque; c'est-à-dire, ceux qui conduisoient les chars, lesquels étoient divisés en plusieurs factions. C'étoient ou des esclaves, ou des affranchis, ou des étrangers. On vit pourtant dans la suite du tems, des enfans des Nobles; & du tems de Caligula, des Sénateurs faire cette fonction; ce qui passoit pour une corruption & pour une infamie. Les plus débordés d'entre les Empereurs, comme Caligula, Néron, Vitellius, Commode, Caracalla & Héliogabale, n'eurent point de honte de faire la fonction d'Auriges dans le Cirque.

Onuphre fait l'énumération de ces factionnaires, qu'on appelloit *Aurigæ*, dont il est fait mention dans les Auteurs. Il ne prend pas garde qu'il compte parmi ceux-là deux chevaux de course, Tigris & Passérinus, dont Martial parle dans ce vers :

Si c'est Tigris ou Passerin qui court.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 162.
(*b*) Tacit. Hist. L. III. c. 5.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 282. *& suiv.*

L'Argoli, son Commentateur, loin de s'appercevoir de la faute, cite ces autres vers du même Poëte, pour confirmer ce qu'Onuphre avoit dit:

A bien courir mets-tu ta gloire?
Sur Passerin & sur Tigris
Tâche de remporter le prix.
Vaincre un ânon est-ce victoire?

Il est certain qu'il parle-là de chevaux. La comparaison, qu'il fait de Tigris & de Passérinus avec des ânons, jointe à l'ancienne liste des chevaux, où Passérinus se trouve, ne laisse aucun lieu d'en douter. Le même Poëte parle ailleurs des plus renommés chevaux de course:

Je n'ai pas plus de renom
Que le cheval Andrémon.

Dans l'énumération des chevaux du Cirque, nous trouverons ces deux, Passérinus & Andrémon. Onuphre paroît s'être mépris de même, en mettant *Lupus* un cheval, pour un Aurige de même nom.

Ces factions du Cirque divisoient le peuple. Les uns tenoient pour une faction; les autres, pour l'autre. On appelloit blancs, rouges, verds & bleus, non seulement les Auriges, qui couroient dans le Cirque, mais aussi ceux d'entre le peuple, qui tenoient pour quelqu'une de ces factions. Et comme il faut peu de chose pour émouvoir la populace, cela causa souvent des séditions, & même une fois une guerre civile dans l'empire de Constantinople, où il y eut beaucoup de gens tués de part & d'autre.

Les noms des Auriges se trouvent quelquefois sur les monumens, mais plus rarement que ceux des chevaux. Voici ceux, que D. Bern. de Montfaucon y a remarqués.

Alexander.
Andricus.
Antonius.
Avitus.
Avitius Térentius.
Aurélius Faber.
Basilicides.
Callinicus.
Catullus.
Celsus.
Cerdon.
Crescon.
Datianus.
Diocles.
Dionysius.
Épaphroditus.
Épigonus.
Éros.
Éruendus.
Eutyches.
Festus.
Fontius Épaphroditus, [forsan idem qui suprà.]
Fortunatus.
Fulvius.
Gaius.
Hében.
Hercules.
Hérénus.
Hermes.
Hyménæus.
Junius.
Juventus.
Lollianus.
Maturus.
Ménander.
Nicander.
Onésimus.

Pinn.	Q. Rapidius Mulo.	Suavis.
Polyphémus.	Romanus.	Téleſphorus.
Pompeius Fuſcinus.	Rufus Apollo.	Thallus.
Pompeius Muſcloſus.	Sabinus.	Tharſus.
Primus.	Scorpus.	Thyrrénus.
Priſcus.	Sénior.	Victor.
Quartus.	Seſtus.	

AURIGES DU CIRQUE. *Voyez* Aurigarii.

AVRIL, quatrième mois de l'année, ſuivant la ſupputation ordinaire. C'étoit le ſecond mois de l'ancienne année Romaine; c'eſt-à-dire, de l'année de Romulus, qui commençoit par Mars, & qui avoit dix mois. Numa ajoûta à cette année les deux mois de Janvier & de Février; & le mois d'Avril ſe trouva alors le quatrième.

Ce mot *Avril* vient du Latin *Aprilis*, d'*aperio*, j'ouvre, parce que dans ce mois la terre commence à ouvrir ſon ſein pour la production des végétaux.

D'autres diſent que le mois d'Avril étoit conſacré à Vénus, & appellé *Aphrilis* ou *Aprilis*, d'un mot Grec, qui ſignifie écume, parce que, ſelon la fable, Vénus étoit née de l'écume de la mer.

Les Poëtes prennent le mois d'Avril pour le printems, comme le mois de Décembre pour l'hiver.

Le centième Décembre a les plaines ternies,
Et le centième Avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies
Ne cauſent que des pleurs.
Malherb.

Le même Poëte a dit ſur la guériſon de Chryſante.

Aujourd'hui c'en eſt fait, elle eſt toute guérie;
Et les ſoleils d'Avril peignant une prairie,
En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé
Son tein renouvellé.

AURINIA, *Aurinia*, (a) femme Germaine, dont parle Tacite. Elle avoit eu l'art de s'attirer la vénération des peuples du païs. Elle paſſoit dans l'eſprit du plus grand nombre pour une divinité. D'autres femmes avoient mérité un honneur ſemblable; & Tacite remarque que ce n'étoit ni politique, ni flatterie de la part des Germains, parce que ces peuples ne les regardoient point comme des déeſſes de leur façon. C'eſt un trait de ſatyre contre les apothéoſes des Empereurs. Les Ro-

(a) Tacit. de Morib. Germ. c. 8.

mains avoient peu de respect pour ces divinités de nouvelle création, qui n'étoient bonnes qu'à faire douter des anciennes.

AURINX, *Aurinx*, (*a*) ville d'Espagne, où se retirérent les Carthaginois, l'an 214 avant J. C., après un combat de quatre heures contre les Romains, qui en seroient sortis victorieux, s'ils n'avoient été contraints de l'abandonner à cause de la blessure, que leur général Cn. Scipion y avoit reçue. Tout blessé qu'il étoit, il voulut encore poursuivre les ennemis, pour ne leur pas donner le tems de se reconnoître. Cn. Scipion leur livra donc un second combat auprès d'Aurinx, en se faisant porter sur le champ de bataille dans une litière. La victoire ne fut pas plus disputée que dans le premier; mais, les ennemis y perdirent la moitié moins de monde, parce qu'ils avoient beaucoup moins de combattans. Comme le païs étoit fort peuplé, & que les habitans, nés pour la guerre, ne se rebuttoient pas des mauvais succès; Magon ayant été chargé par son frere de faire des levées, remit bientôt sur pied une nouvelle armée, avec laquelle Asdrubal eut la hardiesse de tenter un nouveau combat. Mais, les soldats, la plûpart Gaulois, en s'exposant pour un parti tant de fois vaincu, portérent dans cette action les mêmes dispositions qu'auparavant, & n'eurent pas un succès plus favorable. Plus de huit mille hommes furent tués sur la place. Les Romains en firent mille prisonniers, & remportérent plusieurs dépouilles Gauloises, une grande quantité d'anneaux, de colliers & de brasselets d'or. Il y eut aussi deux Rois des plus célebres d'entre les Gaulois, qui perdirent la vie dans le combat. Il y eut aussi huit éléphans de tués & trois de pris.

La ville d'Aurinx n'est pas connue des anciens Géographes. Ce pourroit bien être la même qu'Oringis *Voyez* Oringis.

AURITES. (*b*) Selon Marsham, les Aurites de Manéthon étoient les Égyptiens d'avant le Déluge. Il n'a pas vu apparemment que le nom d'Aurites ou d'Avrites s'étoit formé d'*Abaris*, prononcé alors *Avaris*.

AURIUS [NUMÉRIUS], (*c*) *Numerius Aurius*, eut pour mere une certaine femme, appellée Dinéa, de la ville de Larina. Il paroît qu'il mourut jeune, & il fit son héritier un de ses freres, nommé Cn. Magius.

AURIUS [M.], *M. Aurius*, (*d*) frere du précédent. Il fut fait prisonnier dans sa jeunesse & tomba entre les mains d'un certain Q. Sergius. Sa mere, après avoir perdu tous ses autres enfans, apprit que celui-ci vivoit encore, mais dans la servitude. Elle se mit aussi-tôt en devoir de l'aller chercher. Et au moment qu'elle alloit

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 42.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 220.

(*c*) Cicer. orat. pro. A. Cluent. c. 14, 15.

(*d*) Cicer. orat. pro. A. Cluent. c. 14. & *seq.*

partir, elle fut attaquée d'une maladie, dont elle mourut, laissant une partie de ses biens, qui étoient considérables, à son fils M. Aurius. Oppianicus, son gendre, fut déclaré héritier par son testament. Cependant, les parens de Dinéa envoyérent chercher M. Aurius. Mais, Oppianicus les prévint, & fit assassiner son beau-frere.

AURIUS [*A.], *A. Aurius*, (*a*) proche parent des deux Aurius, dont il est fait mention dans les deux articles précédens. Cicéron en parle d'une manière très-avantageuse.

AURORE, *Aurora*, Ἡμέρα, (*b*) déesse qui présidoit à la naissance du jour, dont elle étoit l'avant-courrière. En cette qualité, elle étoit chargée de la garde des portes de l'Orient, qu'elle ouvroit tous les matins, avec ses doigts de roses, après avoir envoyé devant elle les zéphyrs, pour dissiper, dans la vaste étendue des cieux, les vapeurs sombres, qui les obscurcissoient.

L'Aurore étoit, selon quelques-uns, fille d'Hypérion & d'Æthra ou Théa; &, selon d'autres, du Soleil & de la Terre. Si l'on en croit les Poëtes, qui sans doute ont voulu peindre par leurs expressions les couleurs, dont le ciel brille au lever du Soleil, tout étoit vermeil chez cette Déesse, son teint, sa bouche, ses doigts, ses habits & son char même. Ils ont supposé que la rosée se formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fictions, ils se sont beaucoup étendus sur ses amours. Elle ne s'attacha, disent-ils, qu'à des mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de sa tendresse fut Tithon, jeune prince célebre par sa beauté, & fils ou frere de Laomédon, roi de Troye. Elle le transporta en Éthiopie, pour le posséder en liberté. Après l'avoir épousé, elle en eut deux fils, Émathion & Memnon. Mais, elle ne lui fut fidele, qu'autant que dura sa beauté. Lorsqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Céphale, dont elle étoit amoureuse; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommodités d'une trop longue vieillesse. Cependant, ce ne fut qu'avec une extrême difficulté, que l'Aurore se fit aimer du jeune Céphale. Il fallut le brouiller avec son épouse Procris, à qui sa jalousie contre l'Aurore coûta la vie. Elle fut tuée malheureusement par son époux, qui en fut au désespoir. L'Aurore, pour consoler son amant, le transporta en Syrie, où elle eut un fils appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlévement du géant Orion par l'Aurore.

(*a*) Cicer. orat. pro. A. Cluent. c. 16, 17.

(*b*) Ovid. Metam. L. XIII. c. 16. Pauf. pag. 5, 197, 331. Job. c. 41. v. 9. Psalm. 109. v. 3. Psalm. 138. v. 9, 10. Isaï. c. 8. v. 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 197, 202. Tom. VII. pag. 427. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. pag. 328, 329. Tom. XII. pag. 18, Tom. XVIII. pag. 3, 10, 11.

Au reste, pour justifier ces rapts si fréquens attribués à l'Aurore, il est bon de remarquer que les Anciens, pour signifier la mort prématurée d'un jeune homme, supposoient qu'il avoit été enlevé par cette Déesse. C'étoit leur manière de s'exprimer. De-là vint la coûtume d'enterrer, avant le lever du Soleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge.

Le Psalmiste, parlant de la naissance ou de la génération éternelle du Messie, dit qu'il a été engendré avant l'Aurore; ou, selon l'Hébreu, que sa postérité est comme la rosée, qui est produite du sein de l'Aurore. Cette postérité, ce sont les fidèles, qui ont cru en J. C. Leur multitude est fort bien comparée à une rosée abondante, qui tombe le matin, & qui semble sortir du sein même de l'Aurore.

Le même Psalmiste, pour montrer la rapidité de sa fuite, s'exprime ainsi: » Si j'emprunte les » aîles de l'Aurore, & que j'aille » jusqu'à l'extrêmité de l'occident, » ce sera votre main, qui m'y » conduira, & vous me tiendrez » de votre droite. « On ne connoit rien de plus prompt, que l'effusion des rayons du Soleil, au lever de l'Aurore.

Isaïe dit que ceux, qui ne s'attacheront pas à la loi & aux observances, ne jouiront pas de l'Aurore; c'est-à-dire, qu'ils périront sans voir la lumière; qu'ils ne dureront pas jusqu'au lendemain.

Job compare les yeux du béhémoth à l'éclat de l'Aurore: *Oculi ejus ut palpebræ diluculi.* Ils sont aussi brillans que l'Aurore. Le béhémoth est un animal, dont on peut voir l'article.

AURUM CORONARIUM. (a) Pour sçavoir ce que c'étoit que l'Aurum Coronarium, il faut se rappeller que les Princes, les Provinces & les villes, donnérent d'abord des couronnes d'or par pure libéralité aux commandans. Mais, ces couronnes furent exigées dans la suite; en sorte qu'au lieu d'une couronne, on donnoit une somme, qui, à cause de cela, fut appellée Aurum Coronarium. Les porteurs étoient couronnés d'olivier.

AURUNCES, *Aurunci*, (b) peuples du Latium en Italie. Ils habitoient sur le bord de la mer Inférieure ou Tyrrhéne. Ce furent les derniers peuples du païs Latin, subjugués par les Romains.

Le premier sujet, qui arma ces deux peuples, l'un contre l'autre, ce fut la reddition de Pométie & de Cora aux Aurunces, l'an de Rome 251. Pométie & Cora étoient deux colonies Latines, qui quittérent alors le parti des Romains. Les Consuls n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'ils portérent la guerre dans le païs des Aurunces; & ayant défait une grande armée, qu'ils leur avoient opposée à l'entrée de leur païs, ils les obligérent de se renfermer dans Pométie, où tout le fort de la

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 156.

(b) Tit. Liv. L. II. c. 16, 17, 26. L. VII. c. 28. L. VIII. c. 15. Plin. L. III. c. 5.

guerre fut porté. Les vainqueurs ne versérent pas moins de sang dans la fuite des vaincus, qu'ils n'avoient fait dans le combat même. Ils en tuérent beaucoup plus qu'ils n'en prirent Ils égorgérent même ensuite ceux, qu'ils avoient faits prisonniers; & dans la colère, qui les transportoit, ils n'épargnérent pas trois cens ôtages, qu'on leur avoit donnés.

L'année suivante, les nouveaux Consuls, Opiter Virginius & Sp. Cassius, tâchérent premièrement de prendre Pométie de force; puis, à ce défaut, ils employérent les mantelets & les autres machines & ouvrages, dont on usoit dans les siéges des villes. Mais, les Aurunces, poussés par la haine implacable, qu'ils avoient pour les Romains, plus que par aucune occasion qu'ils eussent donnée de faire une sortie, ou par l'espérance de réussir, vinrent fondre sur eux, la flamme & le fer à la main, avec tant de furie, qu'ils mirent tout à feu & à sang dans leur camp, brûlérent leurs mantelets, abattirent tous leurs ouvrages, tuérent ou blessérent un grand nombre d'officiers & de soldats, & renversérent même de dessus son cheval l'un des Consuls, dont les Historiens ne nous ont pas appris le nom, après l'avoir blessé dangereusement. Après une si malheureuse expédition, la plus grande partie des Romains retourna à Rome, laissant dans le camp, près de Pométie, les blessés, du nombre desquels étoit le Consul, dont la vie étoit dans un grand danger. Peu de tems après, ce Général étant guéri de sa blessure, attaqua Pométie tout de nouveau, avec plus de forces & d'animosité qu'auparavant. Il rétablit les mantelets & les autres travaux, que les ennemis avoient détruits; & lorsqu'il étoit sur le point de s'emparer des murailles par escalade, les assiégés se rendirent. Mais, ils ne les traita pas avec moins de rigueur, que s'il avoit pris la ville d'assaut; car, il fit trancher la tête aux premiers des Aurunces, vendit le reste des habitans à l'encan, rasa la ville, & mit dans le trésor public l'argent, qu'il retira de la vente de son territoire.

Quelques années après, lorsqu'on comptoit à Rome sur une paix assurée, avec tous les peuples voisins, les députés des Aurunces entrérent dans le Sénat, pour déclarer la guerre aux Romains, s'ils ne rendoient aux Volsques les terres, dont ils s'étoient emparés. L'armée des Aurunces avoit suivi de si près leurs ambassadeurs, que les Sénateurs, apprenant qu'elle paroissoit assez près d'Aricie, ne se donnérent pas le tems ni la peine de délibérer sur la proposition des députés; mais, pour toute réponse, ils prirent eux-mêmes les armes contre des gens, qui leur faisoient la guerre, presqu'avant que de les en avoir menacés. L'armée marcha vers Aricie, & donna bataille aux ennemis près de cette ville, avec tant de succès, que cette seule action termina la guerre.

Long-tems après, je veux dire, l'an de Rome 410, sous le consu-

lat de M. Fabius Dorso & de Serv. Sulpicius, les Aurunces vinrent inopinément exercer sur les terres de la République des ravages, qu'on prit pour une déclaration de guerre. Ces hostilités d'un seul peuple, paroissoient être la suite d'une conspiration générale de tout le Latium. C'est pourquoi, comme si tous les Latins eussent déjà pris les armes, on nomma dictateur L. Furius, qui prit pour maître de la cavalerie Cn. Manlius Capitolinus. Aussi-tôt, tout autre exercice cessant, ce qui n'arrivoit que dans les plus grands périls, le Dictateur enrôla tous les citoyens sans exception, & conduisit promptement les légions contre les Aurunces. Leurs troupes, plus propres à piller qu'à combattre, furent vaincues dès la première action. Mais, comme ils avoient été les aggresseurs, & qu'ils avoient accepté la bataille sans hésiter, le Dictateur avoit cru devoir soûtenir les forces humaines de la protection des dieux. Ainsi, dès le commençement du combat, il avoit fait vœu de bâtir, en l'honneur de Junon, le temple, où elle reçut depuis le surnom de Monéta. La défaite des ennemis le mit dans l'obligation d'acquitter sa promesse. Il s'en retourna à Rome; & dès qu'il se fut démis de sa dictature, le Sénat ordonna qu'on nommât des Duumvirs, pour avoir soin que ce temple fût construit avec la dignité, qui convenoit à la grandeur & à la puissance du peuple Romain.

Les Aurunces se rendirent enfin, l'année suivante, au Consul T. Manlius; & ils se tinrent en repos, jusqu'à ce que sept ans après, il s'éleva tout d'un coup une guerre entr'eux & les Sidiciniens. En qualité d'aillìés du peuple Romain, ils demandérent du secours au Sénat. Aussi tôt, il fut ordonné aux Consuls de prendre leur défense. Mais, avant qu'ils missent leurs troupes en campagne, on apprit que les Aurunces affrayés avoient abandonné leur ville, pour se retirer avec leurs femmes & leurs enfans à Suesse; qu'ils s'y étoient fortifiés, & que les Sidiciniens avoient détruit leur première ville de fond en comble.

Il y en a qui prétendent que les Aurunces & les Ausones n'étoient qu'un même peuple. *Voyez* Ausones.

AURUNCULEIUS [C.], *C. Aurunculeius*, (a) fut créé Préteur l'an de Rome 543, & avant J. C. 209. Comme tel, il fut chargé du département de la Sardaigne, & on lui laissa les mêmes légions, qui avoient servi dans cette isle sous P. Manlius Vulson. L'année suivante, il y resta par ordre du Senat en qualité de Propréteur & avec les mêmes légions. On y ajoûta, pour le mettre en état de défendre sa province, cinquante vaisseaux longs, que P. Scipion lui enverroit d'Espagne.

AURUNCULEIUS [C.], *C. Aurunculeius*, (b) Tribun mi-

(a) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 6, 7, 22.

(b) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 42.

litaire de la troisième légion, l'an de Rome 545, & avant J. C. 207. Un jour que les Carthaginois s'avançoient avec plus d'ardeur que de discipline, C. Aurunculeius eut ordre de lâcher contr'eux les cavaliers de sa légion, avec le plus d'impétuosité qu'il pourroit. La chose fut ponctuellement exécutée; ce qui contribua beaucoup au gain de la bataille.

AURUNCULEIUS [L.], *L. Aurunculeius*; (*a*) fut élevé à la Préture, l'an de Rome 562, & avant J. C. 190. En cette qualité, il eut la charge de rendre la justice aux citoyens de Rome. L'année suivante, on le choisit pour l'un des commissaires, qui furent envoyés en Asie, afin de terminer les contestations, qui s'étoient élevées entre différens peuples du païs.

AURUNCULEIUS [L. Aurunculeius Cotta], *L. Aurunculeius Cotta. Voyez* Cotta.

AUSCES, *Ausci*, ou *Auscii*, Αὔσκιοι, (*b*) peuples d'Aquitaine. Ils tenoient, au rapport de Pomponius Méla, le premier rang dans cette province. Cependant, leur ville, qui porta le nom d'Augusta Auscorum ou Ausciorum, ne prit le titre de Métropole de la Novempopulanie, qu'après celle d'Élusa, maintenant Eause, ce qui semble donner une sorte de prééminence aux Elusates. Les limites, qui séparoient les Ausces de ces derniers, ne nous sont pas connues. Celles, qui les distinguoient des autres peuples, ne le sont guere davantage. Ils avoient les Tolosates à l'orient & les Lectorates au septentrion. On trouve les Sotiates, dont la ville se nomme à présent Sos, dans l'étendue actuelle du diocèse d'Ausch; & peut-être renferme-t-il encore quelqu'autre peuple entre ceux, qui sont nommés dans l'Aquitaine, & dont on ignore la position.

AUSCH, nom d'une ville connue des Anciens, sous le nom d'Augusta, ou Civitas Auscorum. *Voyez* Ausces.

AUSCHISES, *Auschisæ*, (*c*) Αὐσχίσαι, peuples de la Libye, qui habitoient sur les confins des Cyrénéens, au-dessus de Barcé, & qui s'étendoient jusqu'aux Evespérides. Ils avoient pour voisins du côté de l'occident les Nasamones, qui étoient une nation fort considérable. Au milieu du païs, qu'occupoient les Auschises, se trouvoient les Cabales, qui s'avançoient jusqu'à la mer vers Tauchire, & qui observoient les mêmes coûtumes que ceux, qui étoient au dessus de Cyrène.

AUSES, *Auses*, Αὔσεες, (*d*) peuples de Libye, situés dans le voisinage des Machlyes. Ils habitoient les uns & les autres à l'entour du Palus Tritonide; mais, ils

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 45. L. XXXVII. c. 1, 55.

(*b*) Cæs. de Bell. Gal. L. III. pag. 117. Strab. pag. 190. Plin. L. IV. c. 19. Ptolem. L. II. c. 7. Pomp. Mel. c. de extim. Gall. ora. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag 414. Tom. XIX. pag. 507, 511.

(*c*) Herod. L. IV. c. 171, 172.

(*d*) Herod. L. IV. c. 180. & *seq.*

étoient séparés par le fleuve Triton, qui passoit entre deux. Les Machlyes laissoient croître leurs cheveux derrière la tête, & les Auses par devant.

On célébroit tous les ans, parmi ces peuples, une fête en l'honneur de Minerve, où les filles, divisées en deux troupes, se battoient les unes contre les autres, avec des pierres & des bâtons. Elles disoient qu'elles satisfaisoient ainsi à la coûtume du païs, en l'honneur de cette déesse, & soûtenoient que celles, qui mouroient des coups, qu'elles avoient reçus en se battant, n'étoient pas vierges. Mais, avant que de finir le combat, elles prenoient, d'un commun consentement, celle qui avoit le plus vaillamment combattu, l'armoient à la Grecque, lui mettoient sur la tête un armet à la Corinthienne, & l'ayant mise dans un chariot, elles la conduisoient, comme en triomphe, tout à l'entour du Palus Tritonide. On ne sçauroit dire de quelle façon on les armoit, avant que les Grecs habitassent dans ce païs. Il y a néanmoins apparence qu'on avoit coûtume de leur donner des armes Égyptiennes; car, Hérodote assure que les Grecs avoient emprunté des Égyptiens, l'armet & le bouclier.

Ces peuples disoient que Minerve étoit fille de Neptune & du Palus Tritonide, & qu'ayant eu quelque sujet de se plaindre de son pere, elle se donna à Jupiter, qui la reçut pour sa fille. Au reste, ils n'avoient point de femmes particulières; mais, ils les voyoient toutes indifféremment à la manière des bêtes. Les hommes avoient coûtume de s'assembler tous les trois mois, & quand les enfans étoient devenus assez forts auprès de leurs meres, pour marcher tous seuls, on les menoit à cette assemblée; & celui, à qui ils s'adressoient le premier, étoit réputé leur pere. Au-dessus d'eux, en allant dans la Terre ferme, étoit la Libye sauvage, & plus loin, on rencontroit une montagne sablonneuse, qui s'étendoit depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux colonnes d'Hercule. On trouvoit de dix en dix journées, en marchant le long de cette montagne, des roches de sel; & du haut de chacune de ces roches, on voyoit couler des ruisseaux d'une eau douce, agréable & fraîche.

AUSETAINS, *Ausetani*, (a) Αὐσητανοὶ, peuples d'Espagne, du nombre de ceux, qui habitoient au pied des Pyrénées. Les Ausétains, selon Tite-Live, s'étendoient jusqu'aux bords de l'Èbre. Cette position ne s'accorde pas avec celle, que leur donne M. d'Anville sur la carte d'Espagne pour l'Histoire Romaine de M. Rollin. Ce géographe met les Ausétains à l'extrêmité de l'Espagne, entre les Pyrénées & la Méditerranée. De-là, jusqu'à l'Èbre, il y avoit un espace considérable, où se trouvoit le territoire de

(a) Ptolem. L. II. c. 6. Plin. L. III. c. 3. Tit. Liv. L. XXI c. 23, 61. L. XXIX. c. 2, 3. L. XXXIX. c. 56.

différens peuples.

Quoiqu'il en soit, les Ausétains furent soumis par Annibal, l'an 218 avant l'Ére Chrétienne. Scipion, général des Romains, marcha cette même année, contre ces peuples. Il assiégea leur ville capitale; & ayant sçu que les Lacétans, leurs voisins, s'avançoient pour les secourir, il les fit tomber dans une embuscade, qu'il leur avoit dressée assez près de la ville, losqu'ils étoient sur le point d'y entrer pendant la nuit. Il leur tua douze mille hommes, & les désarma presque tous. Ceux, qui lui échappérent, se dispersérent çà & là dans la campagne, & se retirérent dans leurs maisons. L'hiver, qui survint fort à propos pour les assiégés, étoit le seul obstacle, qui empêchât Scipion de prendre la ville. Pendant trente jours que dura le siége, la neige fut presque toujours haute de quatre pieds; & elle seule préserva les ouvrages des Romains, des feux que les assiégés jettérent à différentes reprises pour les ruiner. Enfin, Amusitus, leur Prince, étant sorti de la ville pour se retirer dans le camp d'Asdrubal, ils se rendirent à Scipion, après être convenus avec lui, de lui donner vingt talens d'argent pour se racheter.

Les Ausétains se soulevérent quelques années après à l'instigation d'Indibilis, Prince des Illergètes; mais, on ne tarda pas à les réduire à l'obéissance, ainsi que tous les autres peuples du voisinage, qui s'étoient soulevés. On leur doubla les impôts pour cette année; on leur demanda du bled pour six mois, des casaques & des tuniques pour les soldats; & il y eut trente peuples, qui furent obligés de donner des ôtages.

L'an de Rome 569, le propréteur A. Térentius battit plusieurs fois les Celtibériens près de l'Èbre, dans le païs des Ausétains, & reprit sur eux plusieurs villes, qu'ils y avoient fortifiées.

Les Ausétains étoient ainsi appellés de leur ville capitale, nommée Ausa. C'est aujourd'hui Vich d'Osona, ou Vich seulement.

AUSITIDE [la Terre d'], *Terra Ausitis*, Χώρα Αὐσίτις. (a) C'est la même chose que la Terre de Hus, que Job a rendu recommandable. Les Septante, au commencement du livre, qui porte le nom de ce S. Homme, ont employé l'expression de Terre d'Ausitide; & la Vulgate, au même endroit, dit la Terre de Hus. Mais, au 25.e chapitre de Jérémie, elle se sert de l'autre expression. Cette Terre étoit située dans l'Arabie Heureuse.

AUSON, *Auson*, fils d'Ulysse & de Calypso. On dit que ce Prince étant venu s'établir en Italie, donna son nom à cette contrée, qui fut appellée depuis Ausonie. Mais, tout cela n'est qu'une pure fable.

AUSONE, *Ausona*, ville d'Italie, de la dépendance des Ausones. Il en est parlé à l'article d'Ausones. *Voyez* Ausones.

AUSONE [Jule], *Julius*

(a) Job. c. 1. v. 1. Jerem. c. 25. v. 20.

Ausonius. Voyez Jule.

AUSONE [Décius Magnus], *Decius Magnus Ausonius. Voyez* Décius.

AUSONES, *Ausones*, (*a*) Αὔσονες, peuples d'Italie, voisins des Osces. Ils habitoient le païs contigu au territoire de Pométie, & la Campanie, selon Strabon. Ce Géographe remarque que, quoiqu'ils ne se fussent jamais étendus jusqu'à la mer de Sicile, ils n'avoient pas laissé de lui donner leur nom, & qu'ils furent les premiers fondateurs de la ville de Téméſa, qu'on appella dans la suite Templa, & que les Étoliens, qui étoient à la suite de Thoas, achevérent de bâtir; ce qui montre que les Ausones s'étoient du-moins avancés jusques-là, s'ils n'avoient porté leurs armes jusqu'au détroit de Sicile. Aussi, Pline nous les donne-t-il pour les premiers habitans de la Grande Gréce.

Ces peuples sont quelquefois pris dans les anciens Auteurs pour les Italiens en général, & même pour les Romains en particulier. C'est dans ce sens que Virgile a dit:

Nec non Ausonii, Trojâ gens missa, coloni.

Les Ausones, selon M. Fréret, étoient du nombre de ces peuples, qu'il appelle Ombres & Sicules, les uns Celtes, les autres Illyriens d'origine, & auxquels se mêlérent les colonies venues de Gréce. Les Ausones étoient donc originairement un mélange de Celtes, d'Illyriens & de Grecs.

Ces peuples, selon Tite-Live, avoient plusieurs villes en leur dépendance; & ils habitoient particulièrement celle de Cales. Cet Auteur nous apprend que, vers l'an de Rome 419, ils avoient joint leurs forces à celles des Sidiciniens contre les Romains; mais, leur armée fut défaite dans un seul combat & sans beaucoup d'effort. La proximité de leurs villes les invita à prendre la fuite, & leur offrit un asyle plus voisin & plus assuré. Mais, les Sénateurs n'en demeurérent pas-là. Ils étoient trop indignés contre les Sidiciniens, qui avoient déjà tant de fois, ou pris les armes eux-mêmes, ou secouru ceux, qui les avoient prises, ou donné occasion à la guerre en quelque façon que ce fût. C'est pourquoi, ils firent tant d'efforts, qu'ils élevérent pour la quatrième fois au Consulat M. Valérius Corvus, le plus grand général de ce tems-là. On lui donna pour collégue M. Atilius Régulus. Pour éviter que le hazard ne décidât contre leur intention, ils priérent ce dernier de céder à son collégue le soin de conduire cette guerre. Il partit donc à la tête de l'armée victorieuse, que lui remirent les Consuls de l'année précédente; & arrivé auprès de Cales, où avoit commencé la guerre, il y trouva les ennemis

(*a*) Strabon. pag. 232, 233, 255. Plin. L. III. c. 5, 10. Virg. Georg. L. II. v. 385. Tit. Liv. L. VIII. c. 16. L. IX. c. 25. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 92.

encore consternés du mauvais succès du premier combat. Les ayant mis en déroute par les premiers cris & le premier choc des siens, il résolut tout de suite d'attaquer les murailles de leur ville. L'ardeur de ses soldats étoit si grande, qu'ils vouloient aller du même pas les escalader, & soûtenoient qu'ils en viendroient à bout.

Mais, le Consul, qui trouvoit l'entreprise périlleuse, aima mieux en devoir le succès à leur travail qu'à leur péril. Ainsi, il fit faire des tranchées, éleva un rempart, & fit avancer contre les murailles, des mantelets & des tours. Le hazard lui fournit l'occasion d'en faire usage beaucoup plutôt qu'il ne l'avoit espéré; car, M. Fabius, qui étoit prisonnier chez les ennemis, profitant de la négligence de ses gardes, rompit ses chaînes, pendant la licence d'un jour de fête. Alors, avec le secours d'une corde, qu'il avoit attachée au haut de la muraille, il se laissa couler doucement, & tomba justement au milieu des travailleurs des Romains. Il alla aussi-tôt trouver le Consul, & lui persuada d'attaquer les ennemis, pendant que, remplis de vin & de viandes, ils étoient ensevelis dans un profond sommeil. Les Ausones se trouvérent donc pris avec leur ville, aussi aisément qu'ils avoient été vaincus dans le combat.

Environ vingt ans après, les Ausones ayant recommencé leurs hostilités contre les Romains, les Consuls marchérent contr'eux; & la nation des Ausones rentra dans le devoir par la trahison de quelques particuliers, qui livrérent aux Romains les villes d'Ausone, de Minturne & de Vescia. Douze citoyens, des premiers de la jeunesse de ces villes, vinrent trouver les Consuls, & leur représentérent que leurs concitoyens qui n'attendoient depuis long-tems que l'arrivée des Samnites, n'avoient pas plutôt appris ce qui s'étoit passé à Lautule, que regardant l'armée Romaine comme vaincue, ils leur avoient envoyé des armes & des troupes; que depuis la défaite & la déroute des Samnites, ils gardoient une conduite équivoque, ne fermant point leurs portes aux Romains, de peur de s'attirer la guerre de leur part, mais disposés cependant à les leur fermer, si-tôt qu'ils verroient approcher leurs armées; que dans l'incertitude où ils étoient, on pouvoit aisément les surprendre & les opprimer. Les Consuls, profitant de ces avis, vinrent camper dans le païs, & envoyérent vers cette ville des soldats, les uns armés, avec ordre de se mettre en embuscade dans le voisinage de leurs murailles, & les autres en habit de bourgeois, mais avec des épées sous leurs robes. Ces derniers trouvant les portes des villes ouvertes, y entrérent dès le grand matin; & sans perdre un moment, ils égorgérent les gardes, & donnérent à ceux, qui étoient en embuscade, le signal dont ils étoient convenus & qu'ils attendoient pour en sortir. Ils s'emparérent aussi-tôt des portes, & dans la même heure & par le même stratagême, les trois villes se trouvérent prises. Mais,

comme les généraux étoient absens pendant cette surprise, les soldats n'épargnérent personne; & toute la nation des Ausones, dont l'infidélité n'étoit pas trop bien prouvée, fut détruite aussi impitoyablement, que si elle eût fait la guerre à toute outrance contre les Romains.

AUSONIE, *Ausonia*, nom que l'on donna tantôt à un canton de l'Italie, tantôt à toute l'Italie même. Les habitans s'appelloient Ausones. *Voyez* Ausones.

AUSPEX [JULIUS], *Julius Auspex*, (*a*) l'un des premiers d'entre les Rhemois, vivoit sous l'empire de Vespasien. L'an de Rome 821 & de J. C. 70, les peuples des Gaules étant assemblés à Rheims, Tullius Valentinus s'épuisa en invectives contre les Romains, & accumula sur eux, avec une éloquence fanatique, tous les reproches, que l'on a coûtume de faire aux grands Empires. Au contraire, Julius Auspex exhorta les députés à considérer la puissance Romaine, & les avantages de la paix. Il fit observer que les lâches sont souvent les plus empressés à entreprendre la guerre; mais, qu'elle se fait aux risques & périls de ceux, qui ont le plus de bravoure. Enfin, il leur représenta les légions déja presque sur leurs têtes; & ces différens motifs réunirent presque tous les avis. Les gens sages furent retenus par la fidélité & par le devoir, & la jeunesse par la crainte. Elle se contenta de louer le courage de Tullius Valentinus; mais, elle suivit le conseil de Julius Auspex.

AUSPICE, *Auspicium*. (*b*) C'étoit, chez les Anciens, une espece d'Augure, qui s'appliquoit à considérer le vol des oiseaux, pour sçavoir si quelque entreprise, qu'on faisoit, devoit être heureuse ou malheureuse. Pline attribue l'invention de l'Auspice à Tirésias Thébain, qui apprit à considérer le vol des oiseaux, *ab avium aspectu*, & l'Augurium à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazouillement. Clément d'Alexandrie veut que les Phrygiens ayent été les premiers, qui observérent le vol des oiseaux, qu'on appelloit *præpetes*; comme ceux, dont ils observoient le chant & la manière de manger, s'appelloient *oscines*. C'est ainsi qu'il faut entendre ces vers d'Horace :

Oscinem corvum prece suscitabo

Solis ab ortu.

Les trois plus considérables oiseaux étoient le corbeau, la corneille & le hibou; ainsi que l'aigle, le vautour & le milan. Romulus est vraisemblablement celui, qui institua les Auspices à Rome. On appelloit *Auspex*, celui qui prenoit l'Auspice par le vol des oiseaux.

On dit qu'un homme est venu sous les Auspices d'un tel, pour dire, soûtenu par sa faveur, sous sa conduite & sous sa protection.

(*a*) Tacit. Hist. L. IV. c. 69. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 320.

(*b*) Horat. L. III. Ode. 21. v. 11, 12.

Cette

Cette façon de parler est venue de ce qu'autrefois à Rome on ne faisoit aucune affaire, & sur tout en mariage, sans consulter les dieux par le moyen des Auspices, comme on voit dans l'oraison de Cicéron *pro Cluentio*. Ainsi, venir sous les Auspices de quelqu'un, c'est marcher sous sa conduite & assuré de sa faveur. *Voyez* Augure.

AUSTER, *Auster*, (*a*) nom de l'un des quatre vents. C'est celui du midi, qui est extrêmement chaud. Il étoit fils d'Astréus & d'Héribée, selon quelques-uns; & fils d'Eole & de l'Aurore, selon beaucoup d'autres. Il faisoit sa demeure ordinaire dans les climats brûlans du midi. Son souffle étoit quelquefois si chaud, qu'il embrasoit les villes & les vaisseaux.

Dans l'Écriture, *Negeb*, le Midi, marque l'Arabie pétrée, ou l'Idumée méridionale ou la partie méridionale de Juda. Quelquefois, les Hébreux l'expriment par la droite. Eusèbe & S. Jérôme se servent souvent du mot *Darôma*, pour désigner le Midi. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plusieurs endroits, dans le même sens.

AUSTRAL, *Australis*, terme de Géographie. On appelle Austral, ce qui est du côté du midi. Ainsi, Austral est la même chose que Méridional. Ce mot vient d'Auster. *Voyez*. Auster.

AUTARCTUS, *Autarctus*, Αὐτάρκτος, (*b*) nom d'un Prince, qui avoit épousé Sandauce, sœur du roi Xerxès. Il en avoit eu trois fils d'une beauté extraordinaire. Ces trois jeunes Seigneurs, magnifiquement vêtus & chargés d'ornemens d'or, furent faits prisonniers par les Grecs & présentés à Thémistocle, lorsque ce général offroit aux dieux des sacrifices dans le vaisseau amiral. Au moment que le devin Euphrantides les apperçut, il remarqua qu'une flamme pure & claire sortoit du milieu des victimes, & qu'on éternua à la droite. Frappé de cet augure, il prit Thémistocle par la main, & lui ordonna d'immoler ces jeunes hommes, & de les sacrifier au dieu Bacchus, surnommé Omestes, l'assurant que le salut & la victoire des Grecs dépendoient de ce sacrifice.

Thémistocle fut fort étonné d'une prédiction si étrange; mais, le peuple, qui, toujours dans les grands dangers & dans les affaires désespérées, attend bien plus sa délivrance par des voies extraordinaires & hors de toute apparence de raison, que par celles qui sont ordinaires & raisonnables, se mit à invoquer le dieu tout d'une voix; & menant ses prisonniers au pied de l'autel, il le força d'achever le sacrifice, comme le Devin l'avoit ordonné. Cette particularité est rapportée par Phanias de Lesbos, grand philosophe & fort versé dans l'Histoire ancienne.

AUTARIATES, *Autariatæ*, Αὐταριάται, (*c*) peuples d'Illy-

(*a*) Ovid. Met. L. I. c. 3. L. VIII. c. 1.
(*b*) Plut. Tom. I. pag. 118, 119.
(*c*) Strab. pag. 313, 315, 316 317, 318. Freinf. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 12. Diod. Sicul. pag. 114, 742.

rie. C'étoit, au rapport de Strabon, la nation la plus considérable & la plus brave du païs. Ils étoient continuellement en guerre avec les Ardiéens pour du sel, qu'ils tiroient sur leurs frontières, de l'eau qui couloit au printems d'une certaine vallée. Ils la laissoient pour cet effet reposer cinq jours, après l'avoir puisée. On étoit d'abord convenu qu'ils jouiroient alternativement de cette saline. Mais bientôt, sans avoir égard à la convention, on commença à décider, les armes à la main, qui des deux peuples en seroit en possession.

Du tems d'Alexandre, les Autariates avoient résolu d'attaquer en chemin les Macédoniens; mais, Langarus, roi des Agrianiens, ou plutôt Agriens, qui étoit ami d'Alexandre, lui demanda la charge de réprimer ces peuples, & lui dit qu'il feroit naître de si grandes affaires chez eux, qu'ils perdroient bientôt la pensée de vexer les Macédoniens, pour songer à se conserver eux-mêmes. C'est ce que fit en effet Langarus; de sorte que, les Autariates furent rangés au devoir, sans qu'il fût besoin de combattre.

Ces peuples eurent guerre avec les Triballes, qui occupoient un espace de quinze journées de chemin, depuis les terres des Agriens jusqu'au Danube. Et après les avoir vaincus, ils portérent leurs conquêtes jusqu'au de-là des autres Thraces & Illyriens. Mais, ils furent dépouillés eux-mêmes de leur puissance d'abord par les Scordisques, & ensuite par les Romains, qui les subjuguérent, ainsi que les Scordisques.

S'il en faut croire Diodore de Sicile, les Autariates, étoient Libyens d'origine. » Des grenouil-
» les, dit cet Écrivain dans la
» description qu'il donne des dif-
» férens peuples de la Libye, des
» grenouilles, dis-je, qui s'étoient
» formées dans les nues, & qui
» tombérent comme des gouttes
» d'eau ordinaires, obligérent
» ceux qu'on nomme Autariates,
» de quitter leur patrie, & de s'en-
» fuir dans un païs où ils ont
» maintenant leurs demeures. «

AUTEL, *Ara*, *Altare*, (a) espèce de table de terre, de bois, de pierre, de marbre, de métail, ou de quelque autre matière, élevée au-dessus de terre, sur laquelle on sacrifie à quelque divinité.

I.

Des Autels élevés aux dieux Du Paganisme.

I. Sans nous arrêter à l'étymologie d'*Altare*, nom qu'on croit communément avoir été donné aux Autels, parce qu'ils sont élevés, nous dirons, avec Servius, que les Anciens mettoient quelque

(a) Reg. L. IV. c. 14. v. 4. Virg. Æneid. L. IV. v. 199, 200. L. VIII. v. 268. *& seq.* v. 639. *& seq.* L. XII. v. 201. *& seq.* v. 496. Juven. Satyr. 13. v. 89. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 407, 408. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 128. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. pag. 203, 376, 379. Tom. III. pag. 12. Tom. IV. pag. 2, 3. Tom. VI. pag. 8, 9. Tom. XXI. pag. 377.

différence entre *Altare* & *Ara.* Car, quoique le dernier fût employé également, lorsqu'il étoit question des dieux du ciel & de l'enfer, cependant, le mot *Altare* étoit spécialement consacré pour marquer les Autels des dieux célestes. *Novimus*, dit-il, *Aras diis esse superis & inferis consecratas, Altaria verò esse superorum tantùm deorum.* Telle étoit la distinction de Servius, quoique d'autres Auteurs en mettent une autre, & disent qu'on sacrifioit aux dieux célestes sur des Autels, & aux dieux terrestres sur la terre même, & dans des fosses aux dieux infernaux. Le P. Berthaud ajoûte qu'on immoloit les victimes aux nymphes dans des antres & des cavernes.

II. L'Antiquité des autels n'est pas douteuse. Elle a précédé sans doute la construction des temples, non seulement parmi les Patriarches, mais aussi chez les Payens. Comme le culte superstitieux du Paganisme a commencé en Égypte, il y a apparence que c'est dans ce païs que furent construits les premiers Autels. C'est aussi le sentiment d'Hérodote & de Cœlius Rhodiginus, qui l'a copié.

La simplicité ayant toujours fait l'appanage des usages nouvellement inventés, il est clair que les premiers Autels n'ont été que de simples monceaux de terre ou de gazon, qui s'appelloient *Aræ cespititiæ* ou *gramineæ*; ou de pierres brutes, &c. Les Idolâtres imitérent d'abord cette manière simple d'élever des Autels, pratiquée par Noë & par les autres premiers Patriarches. Mais, dans la suite, la matière & la forme des Autels changérent tout-à-fait. Le Paganisme, en effet, en avoit de différentes formes, de quarrés, de quarrés longs, de ronds, de triangulaires; comme de différente matière, de pierre, de marbre, de bronze & d'or même. Du moins, Hérodote le dit de la table, qui étoit dans le temple de Bélus à Babylone. Pausanias remarque qu'il y en avoit aussi de bois, mais qu'il étoit rare d'en trouver de cette espèce. Celui de Jupiter Olympien n'étoit qu'un tas de cendres; d'autres n'étoient qu'un simple amas de cornes de différens animaux; *Innumeris structam de cornibus Aram*, comme le dit Ovide. Eustathe, qui fait mention de cet Autel, dit qu'il étoit à Éphèse, & qu'Apollon l'avoit construit des cornes des chévreuils, que Diane avoit tués à la chasse. Moïse parle souvent des cornes des Autels, mais dans un autre sens, n'ayant entendu parler que de leurs angles.

III. Les Autels ne différoient pas moins par le plus ou le moins d'élévation, que par leur matière & par leur forme. Il y en avoit qui n'alloient pas à la hauteur du genou; d'autres alloient jusqu'à la ceinture. Quelques-uns étoient encore plus élevés, sur tout ceux de Jupiter & des autres dieux célestes, pendant que ceux de Vesta & des autres divinités terrestres étoient les plus bas. Parmi ces Autels, il y en avoit de massifs; d'autres étoient creux par le haut, pour recevoir les libations & le sang des victimes; d'autres enfin

étoient portatifs, pour s'en servir dans les voyages & dans d'autres occasions. Les Autels n'étoient pas tous dans les temples. Il y en avoit dans les bois sacrés & en plein air au milieu des champs, comme ceux du dieu Terme, de Sylvain, de Pan, de Vertumne, & ceux qu'Épimédes obligea les Athéniens, affligés par la peste, d'élever dans les lieux, où des victimes, lâchées au hazard, s'arrêteroient. Ce sont les mêmes, dont parle S. Paul, & qui étoient dédiés aux dieux inconnus. Mais, il étoit encore plus ordinaire d'élever les autels sur les montagnes, où étoient aussi souvent les bois sacrés. Cette coûtume d'aller sacrifier sur les lieux hauts, étoit si ancienne & si universelle, que l'Écriture sainte la reproche sans cesse aux Israëlites, & blâme même les meilleurs Rois de ne l'avoir pas abolie.

Comme les Grecs appelloient l'Autel Βωμὸς, ils nommoient Τριϐωμὸς, un triple Autel. Il y en avoit un de cette sorte dans le temple d'Esculape à Rome, suivant une Inscription rapportée par les Antiquaires. Une autre Inscription, qui se trouve dans Fabretti, prouve, selon cet habile homme, que le Tribomos se trouvoit dans plusieurs autres temples. Il y a apparence que c'étoient trois Autels adossés l'un contre l'autre, destinés à trois divinités. Hérodote dit qu'en Égypte, dans un grand temple d'Apollon, il y avoit Βωμοὶ τριφάσιοι. Ces trois Autels étoient pour Latone, pour Apollon & pour Diane.

IV. Parmi les Autels, que le tems nous a conservés, & dont on trouve la représentation dans les Antiquaires, il y en a de simples & sans aucune figure; d'autres sur lesquels sont des bas-reliefs de plusieurs divinités, de génies, de joueurs de flûtes & d'autres figures. La plûpart ont aux quatre coins des têtes d'animaux, de bœufs, de béliers, &c. Enfin, chaque particulier avoit dans son Laraire; c'est-à-dire, dans le lieu destiné à honorer les dieux Lares, ou les dieux Pénates, les Génies & les Junons, qui étoient les génies des femmes, de petits Autels sur lesquels il leur sacrifioit.

On avoit grand soin, avant que de sacrifier, d'orner les Autels, & on ne manquoit pas d'employer pour cela les choses qu'on croyoit agréables à chaque divinité. Les branches des arbres, consacrés à chaque dieu, étoient principalement destinées à l'ornement des Autels. Ainsi, à l'Autel de Jupiter on mettoit des branches de hêtre; à celui d'Apollon, des branches de laurier; à celui de Minerve, des branches d'olivier; à celui de Vénus, des branches de myrte, à celui d'Hercule, des branches de peuplier; à celui de Bacchus, des branches de lierre; à celui de Pan, des branches de pin. Ces branches, dont on ornoit les Autels, s'appelloient *verbenæ*. On en voit un grand nombre sur les médailles & sur les marbres, qu'on ornoit ou qu'on couronnoit de même. Virgile appelle ces couronnes *torques*, des colliers.

V. Il faudroit un volume pour décrire tous les Autels, dont parlent les Anciens. Le nombre en étoit infini. Athènes & Rome, ainsi que toutes les autres villes Payennes, en étoient remplies. Virgile remarque qu'Iarbas en avoit élevé cent, & autant de temples, au seul Jupiter. On en trouvoit par tout, dans les campagnes, sur les montagnes, dans les carrefours des villes & des grands chemins, dans les Cirques, dans les Hippodromes, dans le stade d'Olympie, & dans mille autres endroits. En un mot, on en avoit élevé non seulement à tous les dieux, mais à des villes même & à des hommes vivans. Ainsi, Auguste, sans parler des autres Empereurs, avoit ses Autels en plusieurs endroits. On peut consulter, pour tous ces détails, le P. Berthaud, que nous avons cité, au commencement de cet article. Mais, comme parmi ces Autels, il y en avoit de singuliers, il est à propos d'en dire un mot.

Nous trouvons dans l'Antiquité deux Autels, auxquels on avoit donné le nom d'*Ara maxima*; le premier, dans la Grèce, étoit élevé en l'honneur de Jupiter Olympien, comme nous l'apprend Pausanias; le second, en Italie, avoit été construit pour Hercule, après la défaite de Cacus, ainsi que le raconte élégamment Virgile, en faisant parler Évandre de la sorte :

Ex illo celebratus honos, lætique minores
Servavêre diem; primusque Potitius auctor,
Et domus Herculei Custos Pinaria sacri,
Hanc Aram luco statuit, quæ maxima semper
Dicetur nobis, & erit quæ maxima semper.

Cet Autel élevé dans la campagne, au lieu même où depuis fut bâtie la ville de Rome, étoit dans le marché aux bœufs, près de la porte Carmentale. Les Potitiens seuls & les Pinariens pouvoient y sacrifier. Après l'extinction de ces deux familles, le soin de cet Autel fut donné aux esclaves, ainsi qu'on l'apprend de Tite-Live & de Valère Maxime, qui dit que ce fut Appius Claudius Censeur, qui fit ce changement. Il n'étoit point permis aux femmes d'approcher de cet Autel, ni d'assister aux sacrifices, qu'on y offroit, selon *Alexander ab Alexandro*, lequel ajoûte qu'on avoit aussi soin d'en éloigner les esclaves, les affranchis, les chiens & les mouches.

Il y avoit un autre Autel encore plus singulier. C'étoit celui, qui étoit au ciel, sous le nom de la constellation de l'Autel. Hygin dit que cet Autel étoit celui sur lequel les dieux, près de combattre les Géans, avoient sacrifié & avoient juré une ligue offensive & défensive contre ces redoutables ennemis.

VI. Comme les Payens croyoient que les dieux habitoient dans les temples, dans leurs sta-

tues & dans les Autels ; on ne doit pas être surpris du grand respect, qu'ils avoient pour toutes ces choses. Mais, parce que leur vengeance éclatoit, à ce qu'ils s'étoient imaginés, d'une manière plus sensible dans certains endroits que dans d'autres, leur vénération augmentoit pour ces lieux-là. Ainsi, rien n'étoit plus respectable, ni en même tems plus redouté, que les Autels des dieux Palices, où les parjures étoient punis par ces deux divinités, & précipités dans le lac près duquel ils avoient juré. Tel étoit aussi le célebre Autel de Lyon, si redoutable aux Orateurs.

Ce grand respect pour les Autels avoit introduit la coûtume d'y avoir recours dans toutes les occasions. On y faisoit les alliances, les traités de paix, les réconciliations, les mariages, &c. Virgile, si sçavant dans les usages de son païs, sera notre premier garant pour ce qui regarde les traités de paix.

Post iidem, inter se posito certamine, Reges

Armati Jovis ante Aras, paterasque tenentes,

Stabant, & cæsâ firmabant fœdera porcâ.

Ce même Auteur fait ainsi parler Énée, qui se plaint de l'infraction des Rutules :

Multa Jovem, & læsi testatur fœderis Aras.

Silius Italicus, reprochant aux Carthaginois leur infidélité, au sujet des traités avec les Romains, parle du même usage :

Sed pacis faciem, & pollutas fœderis Aras, &c.

Dans l'occasion, dont nous parlons, lorsqu'on juroit la paix, on embrassoit l'Autel, ou on le touchoit seulement ; ce que Virgile a très-bien expliqué au sujet du traité fait entre Énée & Latinus.

Tango Aras, mediosque ignes, & Numina testor,

Nulla dies pacem hanc Italis, nec fœdera rumpet,

Quo res cumque cadent.

Et Juvénal :

Atque adeò intrepidi quæcumque Altaria tangunt.

Comme les hommes ont toujours cherché à se tromper les uns les autres, peu rassurés par des traités de paix & d'alliance, faits à la face des Autels, ils y ajoûtoient encore la religion du serment, qui se prêtoit en touchant l'Autel ; comme nous aujourd'hui, dans de pareilles occasions, nous employons les livres sacrés de l'Évangile. Les Magistrats, avant que d'entrer dans les charges de la judicature, prêtoient aussi serment, auprès de l'Autel de Thémis. S. Ambroise nous apprend cet usage dans cette belle épître, où il exhorte l'empereur Valentinien à ne point faire rétablir un des Autels de cette Déesse, qui étoit ruiné.

Pour les mariages, qu'on célébroit à la face des Autels, sur tout de Junon, ou de Lucine, on peut consulter le P. Berthaud, qui rapporte plusieurs autorités pour le prouver, & quelques exemples qui le confirment. Enfin, c'étoit près des Autels, qu'on faisoit des repas publics, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs endroits de Virgile & ailleurs.

I I.

Des Autels consacrés au vrai Dieu, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C.

(a) Ce que nous allons dire là-dessus, d'après M. l'abbé de Fontenu, sera partagé en quatre époques. La première s'étendra depuis la création jusqu'à l'entrée des Israëlites en Égypte; la seconde jusqu'à leur sortie du désert; la troisième depuis leur entrée dans la Terre promise jusqu'à Salomon; la quatrième enfin, depuis la construction du Temple jusqu'à la naissance du Sauveur.

Première Époque.

Les Autels ayant été, de toute Antiquité, destinés à recevoir les sacrifices sanglans & non sanglans, qu'on a offerts au Créateur, l'on ne peut douter que leur origine ne soit aussi ancienne que les sacrifices mêmes; c'est-à-dire, que le monde; car, sans rappeller ici le premier hommage qu'Adam rendit à celui, qui venoit de le former à son image, ainsi que le disent la plûpart des Peres de l'Église, l'Écriture Sainte nous apprend que Caïn & Abel, instruits sans doute par l'exemple de leur pere, firent chacun des offrandes au Seigneur; l'un, des fruits de la terre; & l'autre, des premiers-nés de ses troupeaux. Or, il y a bien de l'apparence que ces deux sacrifices furent offerts sur quelque élévation, ou de pierres, ou de gazon, & c'est ce qu'on appelle Autel, ainsi qu'il a déjà été observé.

Dans les commencemens du monde, il n'y avoit apparemment que des offrandes particulières, que chacun présentoit au Seigneur; & ce ne fut que sous Énos, que l'on s'unit pour offrir des sacrifices en commun sur des Autels publics. La plûpart des Interprétes croyent que ce fut ce Patriarche, qui, le premier, donna quelque forme au culte divin. C'est le sens, qu'ils donnent à ces paroles de la Génése: *Énos commença à invoquer le nom du Seigneur*; ou comme on lit dans l'Hébreu: *Alors, on commença à invoquer le nom de Dieu*; ce qui ne peut s'entendre que d'un culte public établi par ce Patriarche, puisqu'on a vu que Caïn & Abel avoient déjà sacrifié au Créateur. D'ailleurs, cette expression doit ici être prise dans le même sens qu'on lui donne en d'autres endroits de l'Écriture, où elle signifie offrir des sacrifices au Seigneur. C'est pourquoi, conclut M. l'abbé de Fontenu, on doit regarder Énos

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 15. *& suiv.* Tom. VII. pag. 7. *& suiv.*

comme le premier, qui consacra au Créateur des Autels publics. Ce culte fut continué long-tems par les descendans de ce Patriarche. Mais, dans la suite, toute chair ayant corrompu sa voie, pour se servir de l'expression des Livres saints, il n'y eut que Noë & sa famille, qui demeurassent fideles au Seigneur; & on voit ce saint Patriarche, qui, au sortir de l'arche, offre à Dieu des sacrifices de tous les animaux purs, qui y avoient été renfermés.

Les Autels, que ses descendans firent élever en différentes contrées, en l'honneur du vrai Dieu, furent apparemment profanés dans la suite, lorsque l'idolâtrie eut inondé la face de la terre. Cependant, la foi & le vrai culte furent toujours conservés dans la famille de Sem, & par conséquent les Autels & les sacrifices. Enfin, l'idolâtrie faisant chaque jour de nouveaux progrès, le Seigneur choisit Abraham pour être le pere des Croyans. Ce saint Patriarche & ses descendans lui élevérent plusieurs Autels dans des lieux qui devinrent dans la suite les plus célebres de la Terre promise, & les monumens éternels de leur piété. L'Écriture fait particuliérement mention de quatre Autels construits par Abraham. Le premier étoit dans la terre des Chananéens, dans la vallée de Sichem, ou, selon le texte Hébreu, dans le bocage de Moreh; le second, sur une montagne entre Haï & Béthel; le troisième dans la vallée de Mambré, ou, selon l'Hébreu, dans le bois de chênes de Mamré près d'Hébron, lieu fameux par l'apparition des trois Anges, qui vinrent annoncer à ce Patriarche, la naissance d'un fils; le quatrième, sur le mont Moriah, un des côteaux de la montagne de Sion, où Abraham voulut immoler son fils au Seigneur. On pourroit en joindre un cinquième dans le bois de Bersabée, où ce Patriarche, à son retour de Gérare, fit planter un bois, pour y invoquer le nom du Seigneur; c'est-à-dire, pour y sacrifier.

Après la mort d'Abraham, Isaac fut le chef de la religion, qu'il avoit apprise de son pere; & le Seigneur lui étant apparu une seconde fois, dans le tems qu'il étoit à Bersabée, & lui ayant renouvellé les promesses, qu'il avoit faites à Abraham, il y fit élever sur le champ un Autel pour y sacrifier & pour servir de monument propre à rappeller le souvenir de la faveur, qu'il venoit de recevoir en cet endroit. Jacob signala aussi sa piété, en élevant au Seigneur plusieurs Autels. Les plus fameux furent ceux de Béthel, du mont Galaad & de Sichem.

Le premier de ces trois Autels fut dédié, avec de grandes cérémonies, sur cette même pierre, où pendant son sommeil il avoit vu le Seigneur dans toute sa majesté, & qu'il avoit purifiée à son réveil, en y versant du vin & de l'huile; & ce fut par l'ordre même de Dieu, qu'à son retour de Mésopotamie, il se rendit à Sichem pour y élever cet Autel.

C'est à l'occasion de ce monument & des dispositions, que Jacob

exigea de ceux, qui y travaillérent, que M. l'abbé de Fontenu remarque, 1.° Qu'il y a bien de l'apparence que l'usage des consécrations, si connu chez les Payens, tire de-là son origine; du moins, dit il, on ne connoît aucun Autel plus ancien, qui ait été consacré par des libations & des onctions. 2.° Que ce monument est le premier exemple des Autels votifs, dont il y eut dans la suite, un si grand nombre chez les Grecs & chez les Romains, & qui souvent furent, par les Inscriptions ou par d'autres marques, les titres originaux des plus grands événemens de leur Histoire. 3.° Que l'onction de la pierre de Béthel donna sans doute lieu aux Payens d'oindre les pierres & les statues de leurs dieux. 4.° Enfin, que la pierre de Béthel fut la source de la consécration de ces pierres, qu'on nommoit Béthyles; sous le type desquelles plusieurs divinités Payennes, & sur tout la mere des dieux, furent adorées.

A l'occasion de l'Autel, que le même Jacob fit élever avec Laban, sur le mont de Galaad, & où ils jurérent ensemble une alliance éternelle, M. l'abbé de Fontenu observe. 1.° Que dès les premiers tems, les alliances & les sermens solemnels se faisoient à la face des Autels. 2.° Que l'usage de joindre le festin aux sacrifices tiroit de-là son origine, Jacob ayant régalé Laban & toute sa famille, après avoir présenté son offrande au Seigneur; souvent même, ajoûte-t-il, l'Autel servoit de table; & tel étoit à Rome l'usage de l'Autel d'Hercule, appellé *Ara maxima*. 3.° Que ce monument ramene, à la première Antiquité, l'usage observé dans la suite, de placer aux extrêmités des terres & sur les frontières des États, ces Autels & ces bornes, qui, dès-lors, devenoient sacrées & inviolables.

Au sujet de l'Autel de Sichem, que Jacob nomma *le Dieu très-fort d'Israël*, M. l'abbé de Fontenu remarque que la coûtume de donner des noms aux Autels est très-ancienne, & qu'elle fut dans la suite pratiquée par les Payens. Aussi voit-on à Rome l'Autel de Jupiter Pistor, ou le boulanger; à Athènes, celui d'Hercule Cynosarges, ou le chien blanc; dans la Troade, celui d'Apollon Sminthien, ou des rats, &c.

Enfin, M. l'abbé de Fontenu observe qu'outre ces Autels, dont l'Écriture fait une mention expresse, il y en avoit plusieurs autres, que les Patriarches, & ceux qui reconnurent le Seigneur, comme Melchisédech, le roi de Gérare & quelques autres, ne manquérent pas de lui dédier, pour lui rendre un culte religieux.

Seconde Époque.

De la première époque, M. l'abbé de Fontenu, passe au tems que les Israëlites demeurérent en Égypte. Comme l'Écriture Sainte garde un profond silence sur les actes de religion, qu'ils exercérent dans ce païs jusqu'à leur sortie, on ne sçauroit guere proposer que des conjectures. Il est vrai cependant, que comme il ne pa-

roit pas que les rois d'Égypte, même pendant le tems de la persécution qu'ils firent aux Hébreux, les aient jamais obligés d'abandonner la religion de leurs peres, pour suivre celle du païs où ils étoient ; il y a grande apparence qu'ils élevérent nombre d'Autels au vrai Dieu dans la terre de Gessen, où ils étoient relégués, dans un tems sur tout où ils avoient si grand besoin du secours du Seigneur, pour être délivrés de la servitude, dans laquelle ils gémissoient depuis tant d'années. D'ailleurs, les Prophétes, qui reprochent aux Israëlites le penchant, qu'ils avoient pris à l'idolâtrie, pendant leur séjour en Égypte, ne leur reprochent pas de n'y avoir jamais reconnu le Seigneur. Il seroit même plus naturel de penser que dans le tems qu'ils imitérent en quelque sorte les abominations de l'Égypte, ils se servirent, pour adorer les dieux de ce peuple, des mêmes Autels, qu'ils avoient élevés au Créateur, pendant qu'ils lui étoient demeurés fideles.

On peut ajoûter que les Israëlites ayant été divisés en plusieurs tribus pendant leur séjour en Égypte, ils devoient avoir différentes sortes d'Autels ; des Autels publics pour les sacrifices solemnels de chaque tribu ; des Autels particuliers pour chaque famille ; & peut-être un grand Autel, uniquement destiné pour les besoins de toute la nation. Si on demande maintenant, par qui étoient élevés ces Autels, & qui avoit droit d'y sacrifier ? On répond que pour les Autels publics, c'étoient les Princes des tribus, qui avoient droit de les faire construire, & d'y offrir les victimes ; & que pour les Autels particuliers, c'étoient les chefs de famille, suivant l'ancien usage.

Pour passer à quelque chose de plus certain, M. l'abbé de Fontenu parle des Autels, que les Hébreux élevérent au vrai Dieu dans le désert ; le premier est celui, que Moïse fit dresser sur le mont Horeb, en action de graces de la défaite des Amalécites. Cet Autel fut nommé, *le Seigneur est mon élévation*, ou *Dieu est mon refuge*, ou *mon étendard*, suivant le Grec ou l'Hébreu ; dénominations historiques, qui rappellent le souvenir de la victoire, à l'occasion de laquelle il avoit été élevé. On remarquera en passant, que c'est peut-être de cet Autel, que les payens prirent la coûtume, non seulement d'en élever après leurs victoires, comme les Historiens le disent de Bacchus, d'Hercule, de Cyrus, d'Alexandre & de plusieurs autres, mais encore de leur donner des noms, qui en rappelloient la mémoire ; de-là, ces noms, *Ara Jovi victori*, *Veneri victrici*, *Herculi victori*.

Le second Autel, élevé dans le désert, fut celui que le même Moïse fit construire au pied du mont Sinaï, & sur lequel on offrit des victimes pour remercier le Seigneur de l'alliance, qu'il venoit de contracter avec son peuple ; à quoi on peut ajoûter que les douze monumens, qui accompagnérent cet Autel, en étoient d'au-

tres moins considérables, sur lesquels de jeunes gens, choisis dans Israël, offrirent des victimes pacifiques pour les douze tribus. Tel est le sentiment des plus habiles Interprétes. On remarque que cet Autel, & ceux qui l'accompagnoient, n'étoient que de gazon, puisque le Seigneur, pour éloigner son peuple des superstitions de l'Égypte, où les Autels étoient magnifiques & construits des marbres les plus rares, avoit ordonné que ceux, qu'on lui éleveroit dans le désert, ne seroient que de terre & de gazon.

Après avoir traité des Autels, élevés dans le désert, M. l'abbé de Fontenu parle des réglemens, que Dieu donna à Moïse, & qu'il devoit observer dans la construction de l'Autel des holocaustes, nommé l'Autel d'airain, qui étoit destiné pour les sacrifices sanglans; de celui des parfums, appellé l'Autel d'or, & de celui des Pains de proposition, que l'on met ici au rang des Autels, après le prophéte Malachie. Dieu prescrivit lui-même les ornemens, qui devoient accompagner ces Autels, aussi-bien que la matière, dont ils devoient être construits. Ils étoient presque toujours de la même matière; & les ornemens en étoient fort simples, puisque quatre cornes, symbole de la force & de la sainteté, placées aux angles supérieurs de l'Autel des holocaustes & de celui des parfums, en faisoient toute la décoration.

Comme les Antiquités sacrées ont toujours servi de modele aux Payens, on remarque ici que c'est de-là qu'ils avoient pris l'usage de mettre des cornes à leurs Autels; tel, par exemple, qu'étoit celui, sur lequel Agavé sacrifia par l'ordre de Cadmus, puisqu'au rapport de Nonnus, il étoit orné de belles cornes. On peut y ajoûter celui de Délos, qui passa pour une merveille du monde, quoiqu'il ne fût construit que de cornes d'animaux. Cependant, il ne faut pas croire sur cette imitation, que les cornes de l'Autel des holocaustes fussent de véritables cornes d'animaux; c'étoient, selon les meilleurs Interprétes, de petites éminences, qui débordoient aux quatre côtés, ou de petites pyramides, posées sur les angles de la table supérieure de l'Autel.

L'Autel des Parfums & la table des Pains de proposition étoient dans le tabernacle; celui des holocaustes étoit placé en dehors, à cause du sang & de la fumée. Cet usage de mettre en plein air les Autels destinés aux sacrifices sanglans, dura long-tems parmi les Payens. Nous en avons déja fait la remarque, en parlant de leurs Autels.

Troisième Époque.

Cette époque va depuis l'entrée des Israëlites dans la Terre promise jusqu'à Salomon. Les Autels, dont il s'agit d'abord, sont ceux, que Balaam fit élever sur les trois principales éminences du mont Abarim, en présence de l'armée des Israëlites, campée dans les plaines de Moab. L'on sera sans doute étonné de trouver ici, au rang des monumens sacrés, ces Autels que plusieurs Peres de

l'Église & quantité d'Interprétes de l'Écriture soûtiennent n'avoir été dédiés qu'au démon. Il faut voir les remarques, que M. l'Abbé de Fontenu fait là-dessus. Elles se trouvent à l'article de Balaam. Au reste, les Autels, que Balaam dressa sur les hauteurs du mont Abarim, ayant été faits sur le champ & à la hâte, furent de ces sortes d'Autels, que les anciens nommoient *Aræ temerariæ, subitæ, temporales*, qui n'étoient que de simples gazons, ou tout au plus, de pierres brutes, ramassées sur le champ, & au hazard, tels que furent les Autels, que Dieu permit à son peuple de lui dédier dans le désert, avant la construction du tabernacle.

M. l'abbé de Fontenu, passant des Autels, que Balaam fit élever sur le mont Abarim, à ceux que les Israëlites consacrérent au vrai Dieu, depuis leur entrée dans la Terre sainte, observe d'abord que, quoiqu'il fût défendu, sous peine de la vie, de sacrifier ailleurs, qu'à l'Autel des holocaustes devant la porte du tabernacle, cette loi ne fut pourtant point si générale, qu'elle n'eût ses exceptions.

Les meilleurs Commentateurs de l'Écriture conviennent que les Juifs ne furent point obligés de se soumettre à cette ordonnance, dans le tems que l'Arche d'alliance n'eut point une demeure stable & constante, soit à Galgala, soit à Cariathiarim, si ce n'est à l'égard des sacrifices de précepte; tels qu'étoient ceux de chaque jour, du soir & du matin, ceux des jours de Sabbath, des Néoménies & des grandes solemnités; mais nullement à l'égard des sacrifices arbitraires & de dévotion, qu'il étoit permis d'offrir sur différens Autels. Aussi, Dieu avoit-il promis aux Israëlites de venir à eux, & de les combler de ses faveurs dans tous les lieux, où ils brûleroient de l'encens à son honneur, comme le porte le texte Hébreu.

D'ailleurs, quoique tout sacrifice, soit de précepte, soit de surérogation, dût, sous peine de mort, s'offrir à l'Autel des holocaustes, lorsque l'Arche eut une demeure permanente, d'abord à Silo, & ensuite à Jérusalem, Dieu étant le maître de dispenser de ses loix, d'y déroger, de les révoquer, & d'en établir de nouvelles, selon la diversité des tems, des lieux, des événemens, des circonstances particulières, & même selon la différence des personnes; on ne peut disconvenir que les Juifs n'aient pu légitimement dresser des Autels, indépendamment de celui des holocaustes, toutes les fois qu'il a plu au Seigneur de le permettre ou de l'ordonner, soit par la bouche du grand Prêtre ou de ses Prophétes, soit par inspiration, soit par quelque marque authentique de sa volonté.

Or, suivant ce principe, l'on ne doit pas être surpris qu'il y ait eu tant d'Autels dédiés au vrai Dieu, depuis l'entrée des Juifs dans la Terre sainte, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon. Le premier de ces monumens fut fondé, si nous en croyons Josephe, sur les bords du Jourdain.

Les Israëlites, selon cet Historien, n'eurent pas plutôt passé ce fleuve, qu'ayant dressé sur le champ un Autel des douze pierres, que les chefs des douze tribus avoient tirées du fond du Jourdain par ordre du Seigneur, ils y offrirent un sacrifice en action de graces. Cet Autel fut construit si solidement, que Saint Jérôme assure qu'il subsistoit encore de son tems.

Le second Autel, que les Juifs élevérent dans la Terre promise, fut celui du mont Hébal. C'étoit pour obéïr à l'ordre de Dieu. » Lorsque vous aurez passé le » Jourdain, leur avoit-il dit, par » la bouche de Moïse, vous dres» serez un monument de pierres » sur le mont Hébal, selon que » je vous le commande aujour» d'hui; vous l'enduirez de chaux, » vous érigerez-là, au Seigneur » votre Dieu, un Autel de pier» res brutes & non polies, sur » lesquelles le fer n'aura point pas» sé, & vous lui offrirez des holo» caustes & des hosties pacifiques, » dont vous mangerez avec joie » en sa présence; & vous écrirez » nettement & distinctement sur » les pierres, toutes les paroles de » la loi, que je vous propose. «

Quoique les Interprétes de l'Écriture ne conviennent pas du tems auquel ce monument fut élevé; néanmoins, l'opinion la plus conforme au texte du livre de Josué, est que ce fut aussi-tôt après la prise de la ville d'Haï. Les Critiques n'ont pas moins de peine à convenir de l'Inscription, qui fut gravée sur cet Autel. Le sentiment le plus probable est celui de Masius, qui croit, après Josephe, qu'on écrivit sur la base de ce monument les bénédictions & les malédictions, que les douze tribus prononcérent alternativement par l'ordre du Seigneur, de dessus les monts Hébal & Garizim. Moïse leur donna le nom de loi, parce qu'elles contiennent ce qu'il y a de plus essentiel dans la loi.

Les pierres en étoient aussi d'une grandeur énorme, non seulement afin que l'Inscription y fût gravée avec plus d'étendue & en plus gros caractères, mais aussi afin que ce monument eût toute la solidité requise pour pouvoir faire passer à la postérité la mémoire de l'alliance, que le Seigneur avoit renouvellée avec son peuple sur le mont Hébal. Les histoires profanes font quelquefois mention de pareils Autels à deux usages; sçavoir, pour y sacrifier & pour transmettre par leur moyen aux siécles futurs, certains faits mémorables, qui, sans ce secours, seroient restés dans un oubli éternel.

L'Autel du mont Hébal y avoit été élevé par l'ordre de Dieu même & en présence de l'Arche d'alliance. Il n'en fut pas de même de cet Autel d'une hauteur prodigieuse, ainsi que le marque l'Écriture, que les tribus de Ruben, de Gad & la demi tribu de Manassé, firent élever sur la rive du Jourdain, en repassant dans le païs de Galaad. Les autres tribus, qui étoient restées à Silo, où l'Arche étoit déposée, regardant cette action comme une apostasie, les au-

roient exterminées pour les en punir, si elles n'eussent été informées que cet Autel avoit été dressé, non pour y offrir des sacrifices, mais seulement pour rendre témoignage à leur descendans de l'union, qui devoit toujours subsister entre toutes les tribus d'Israël, & que le Dieu, qu'elles adoroient, étoit le seul & le véritable Dieu. Ainsi, vit-on dans le Paganisme de ces sortes d'Autels, qui, sans être destinés à immoler des victimes, servoient seulement de preuves de faits dignes d'être éternisés. C'est, dans ce sens, que les termes Βωμὸς & *Ara* se prennent quelquefois dans les anciens Auteurs.

Quoiqu'on taxe communément d'impiété les sacrifices, faits ailleurs qu'à l'Autel des holocaustes, pendant les trois cens ans & plus que l'Arche eut une demeure fixe à Silo, & que le tabernacle & l'Autel des holocaustes fussent révérés comme le centre du culte Judaïque, où se rapportoit presque tout le ministère des Prêtres & des Lévites; cependant, les Écrivains sacrés font mention, même avec éloge, de plusieurs Autels, qui, pendant ce tems-là, furent consacrés au Seigneur, & de sacrifies tant publics que particuliers, qu'il reçut favorablement, quoiqu'offerts hors du tabernacle, & sur d'autres Autels que celui des holocaustes. Tels furent les sacrifices qu'offrirent 1.° les Juifs assemblés dans le lieu des pleurs, quelque tems après la mort de Josué; 2.° les dix tribus, qui se rendirent à Silo après la destruction presque totale de la tribu de Benjamin; 3.° l'Autel que Dieu ordonna à Gédéon d'élever sur un rocher, & qui fut nommé Ichaloum, c'est-à-dire, la paix, ou le salut; 4.° celui de Manné, pere de Samson, merveilleux l'un & l'autre, puisque l'ange du Seigneur y fit en quelque sorte l'office de grand-Prêtre.

Tous ces sacrifices étoient faits dans des occasions singulières; & comme ils étoient au-dessus des régles ordinaires, ils ne pouvoient tirer à conséquence. Aussi, Dieu, dans ces rencontres, déclaroit sa volonté d'une manière trop éclatante pour ne pas s'y soumettre; & ces exceptions n'arrivérent que très-rarement. Pendant que l'Arche d'alliance resta à Silo, Israël ne cessa point pendant tout ce tems-là d'immoler ses victimes à l'Autel des holocaustes. Mais, l'Arche ayant été enlevée de Silo par les Philistins, sous le grand-prêtre Héli, & déposée depuis à Cariathiarim dans la maison d'Abinadab, les Israëlites n'étant plus obligés de ne sacrifier qu'à l'Autel des holocaustes, ne firent aucun scrupule d'offrir en tous lieux des sacrifices volontaires & de dévotion, & de multiplier les Autels par toute la Judée.

Le premier de ces Autels est celui, qui, au retour de l'Arche, fut dressé dans le camp de Josué. Comme cet Autel fut fait subitement, il ne put être que de simples gazons, ou de pierres brutes, ramassées au hazard. Ces sortes d'Autels ne pouvoient se soûtenir long-tems. On les défaisoit même

quelquefois aussi-tôt après les sacrifices ; ce qui ôtoit toute occasion de continuer à y en offrir. Le Texte sacré s'exprime même d'une manière à faire conjecturer que les Bethsamites se trouvant surpris par l'Arrivée de l'arche sur leurs terres, ne firent un Autel que du bois du chariot sur lequel l'Arche avoit été renvoyée, & que faute d'autres victimes, ils immolérent en holocauste les deux vaches, qui avoient conduit chez eux ce dépôt sacré, quoiqu'il fût expressément défendu par la loi de sacrifier des animaux femelles.

L'Antiquité profane nous fournit des exemples de pareils Autels, formés du seul bois, sur lequel les victimes devoient être consumées.

L'Arche d'alliance ayant été transférée du camp de Josué dans la maison d'Abinadab à Gabaa de Cariathiarim ; c'est-à-dire, sur une éminence de cette ville, cet endroit devint un des plus célebres de ces hauts lieux, où les Israëlites se plaisoient si fort à aller brûler de l'encens, soit au vrai Dieu, soit aux fausses divinités. Entre ces hauts lieux, Gabaon fut celui qu'on fréquenta le plus, depuis que le tabernacle & l'Autel des holocaustes y eurent été transportés de Nobé, où on les avoit transportés de Silo. Les Prêtres & les Lévites continuérent à y faire les fonctions de leur ministère sous les ordres du grand-Prêtre, & ne cessérent point d'y offrir les sacrifices de précepte, jusqu'à la fondation du Temple. C'étoit alors le plus considérable de tous les hauts lieux, & Salomon, au commencement de son regné, y alla faire un sacrifice des plus solemnels.

Entre les hauts lieux, où les Israëlites alloient brûler de l'encens sur les Autels, on révéroit plusieurs, comme choisis de Dieu même pour s'y faire adorer. Outre Gabaa de Cariathiarim, on doit mettre de ce nombre les hauteurs de Maspha & de Ramatha, où Samuël, après avoir pris le gouvernement du peuple de Dieu, alloit en qualité de Prophéte, n'étant que Lévite, sacrifier sur les Autels, qu'il y avoit fait construire par inspiration divine. Samuël, dans le premier livre des Rois, fait aussi mention de Béthel & de Gabaa de Benjamin, comme de hauts lieux, où les Juifs offroient des victimes.

Mais, de tous les Autels, que l'on consacra au vrai Dieu dans la Terre sainte, soit sous le gouvernement de Samuël, soit sous le regne de Saül, aucun ne fut plus renommé que celui de Galgala, tant par les solemnités, qui s'y célébrérent, que par les circonstances remarquables des sacrifices, qu'on y offrit. On en voit le détail dans le premier livre des Rois, qui nous apprend aussi qu'il n'y eut alors aucun autre Autel en Judée, où l'on immolât plus d'hosties. C'est-là que Saül avoit été sacré, & qu'il tenoit ordinairement l'assemblée générale des Israëlites.

Outre l'Autel de Galgala, Saül en fonda encore un célebre à Machmas, en action de graces

d'une victoire signalée, qu'il avoit remportée sur les Philistins. Il y fit lui-même les fonctions de Prêtre, par un privilége attaché à sa dignité royale. Car, comme le prétendent les Rabbins & d'autres Interprétes de l'Écriture sainte, les rois des Juifs, avant la construction du Temple de Salomon, avoient non seulement le droit de porter l'éphod en certaines occasions, & de bénir le peuple dans les grandes solemnités, mais encore de consacrer des Autels & d'y sacrifier eux-mêmes; prérogatives, qui furent probablement abolies dans la suite, puisqu'on n'en trouve plus de vestiges, depuis la fondation du Temple.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait eu aussi à Hébron un Autel célebre, puisque ce fut sous le prétexte d'y aller sacrifier, qu'Absalom quitta la cour de David. Mais, ce ne fut pas seulement dans les villes considérables de la Judée, que l'on consacra des Autels au Seigneur, pour les sacrifices volontaires & de dévotion, pendant que l'Arche n'eut point de séjour fixe; on en fit bâtir jusque dans les plus petites villes, ainsi qu'à Bethléem & ailleurs. Au reste on ne voit point dans l'Écriture sainte, qu'il y ait eu plus d'un Autel en chaque ville, soit pour les sacrifices particuliers, soit pour les sacrifices publics; ce qui paroît plus conforme à l'esprit de la loi, qui tendoit à ne permettre qu'un Autel, & qui n'en souffroit la pluralité, que pour se prêter à l'indocilité des Juifs.

Quant à ce qui donnoit lieu à ce peuple d'élever de tems en tems de nouveaux Autels & d'y offrir des victimes, c'étoient des occasions singulières & d'éclat; telles qu'une assemblée générale de la nation ou de quelques tribus, de puissans ennemis à combattre, une victoire remportée, le sacre d'un Roi, & d'autres conjonctures importantes. Or, s'il y en eut jamais, qui exigeât de nouveaux Autels pour y sacrifier, ce fut à la translation de l'Arche de la maison d'Obédedom dans la cité de David; lieu que le Seigneur avoit lui-même choisi, pour y fixer la demeure de ce monument, devant lequel seul tout sacrifice, soit de précepte, soit de dévotion, public ou particulier, devoit être offert sous peine de la vie, sur un nouvel Autel des holocaustes, qui devoit tenir lieu de tous ceux sur lesquels jusqu'alors le sang des victimes avoit coulé. David crut donc qu'en cette rencontre, il ne pouvoit trop signaler son zéle envers le Seigneur par ses sacrifices. On sçait avec quelle pompe ce Prince parut à cette solemnité, & qu'accompagné du plus magnifique & du plus nombreux cortége, qu'on eût encore vu chez les Israëlites depuis leur entrée dans la Terre sainte, il immoloit des victimes de six pas en six pas, sur différens Autels, qu'il avoit fait dresser sur la route, depuis la maison d'Obédedom jusqu'à la montagne de Sion.

Il est vraisemblable que ces Autels ne furent faits que de simples gazons ou de pierres brutes, selon le précepte de la loi en pareil cas; peut être

peut-être auſſi n'étoit-ce que des Autels portatifs, qui furent fort en uſage chez les Anciens, & qu'on enlevoit après les ſacrifices.

L'Arche d'alliance ayant été poſée ſur la montagne de Sion, ſous un nouveau tabernacle, David y ſacrifia encore quantité de victimes en holocauſtes & en hoſties pacifiques. Ces ſacrifices s'offrirent ſur un nouvel Autel, que ce Prince fit conſtruire devant l'Arche, pour y tenir lieu de l'Autel des holocauſtes, qui étoit à Gabaon devant l'ancien tabernacle.

David établit des Lévites & quelques Prêtres pour deſſervir l'Autel du mont Sion. Il y nomma pour grand pontife Abiathar, & laiſſa Sadoc grand pontife de l'Autel de Gabaon, où les Prêtres continuérent à faire le ſervice ordinaire, & à offrir les ſacrifices de précepte; au lieu qu'à l'Autel de Sion, on ne faiſoit que des ſacrifices de dévotion.

Vingt-ſept années du regne de David s'écoulérent, ſans qu'il y eût de nouvel Autel dédié au Seigneur; mais, ce Prince l'ayant irrité par le dénombrement faſtueux de tous ſes ſujets, il ne put appaiſer la colère divine, qu'en dreſſant un Autel dans l'aire d'Ornam ſur le mont Sion pour y offrir des ſacrifices d'expiation & d'action de graces. Ce monument fut le dernier, & en même tems le plus célebre de tous ceux, qui furent fondés pendant les quatre-vingt-dix ans, que l'on compte, depuis la priſe de l'Arche par les Philiſtins juſqu'à la fondation du Temple; &, tout ce qui ſe paſſa à ſa conſécration, fut un enchaînement de prodiges. Dieu en ordonna lui-même la conſtruction; le feu du ciel conſuma les victimes, qui y furent immolées; les effets de la vengeance divine furent arrêtés; le fléau de la peſte ceſſa. David, animé de l'eſprit prophétique, annonça à tout Iſraël, que ce lieu étoit celui, que le Seigneur avoit choiſi pour établir ſa réſidence & la gloire de ſon nom, & pour y faire élever un Autel des holocauſtes, ſur lequel ſeul il ſeroit déſormais permis de verſer le ſang des victimes.

Quatrième Époque.

Cette quatrième & dernière époque, qui commence à la conſtruction du Temple de Salomon, finit à la naiſſance de J. C. Salomon, après avoir fait bâtir ſon Temple, voyant que les anciens Autels du tabernacle; ſçavoir, celui des Pains de propoſition, celui des Parfums & celui des holocauſtes, ne répondoient nullement à la grandeur & à la magnificence de la maiſon, qu'il avoit fait bâtir au Seigneur, ordonna qu'à leur place, on conſtruisît trois nouveaux Autels beaucoup plus grands, plus ſolides & plus ſuperbes.

Les bornes d'un extrait ne permettent pas de ſuivre M. l'abbé de Fontenu dans tous les points, qu'il traite dans ſes diſſertations ſur les Autels conſacrés au vrai Dieu; principalement quand il parle de l'Autel des holocauſtes, du lieu où il fut fondé par l'ordre du Seigneur, ſur le modele qu'il

en donna lui-même ; de sa forme, de sa structure singulière, de ses dimensions, bien différentes de celles de l'ancien Autel des holocaustes, & mal expliquées par plusieurs Interprétes ; de ses noms d'Ariel, d'Araël & d'Autel d'airain ; enfin de la solemnité de sa consécration, & de sa vraie destination. On peut cependant observer sur ces deux derniers chefs 1.° que la consécration ou dédicace des Autels fut au moins aussi ancienne que le tems des Patriarches. On ne consacroit pas seulement, chez les Juifs, les choses & les lieux destinés au culte divin, mais aussi les villes, leurs murs, leurs portes, les maisons mêmes des particuliers. Les consécrations furent aussi fort en usage dans le Paganisme. Les Romains les employoient également pour les temples, pour les Autels & les statues, pour les bois, les terres, les places publiques & les maisons particulières. On consacroit même de nouveau, tant chez les Juifs que chez les Payens, ce qui avoit été prophané. Ainsi, la sainteté de l'Autel ayant été violée en différens tems, on le consacra de nouveau sous Aza, sous Ézéchias & sous Manassé.

2.° Quoique l'Autel des holocaustes dût être le seul, où il fût permis de sacrifier ; cependant, il ne fut pas possible, sous le gouvernement des rois des Juifs, d'empêcher cette nation indocile, de fréquenter les hauts lieux, & d'y aller répandre le sang des victimes. Les plus saints rois de Juda n'eurent pas le courage d'obliger leurs sujets d'abandonner les hauts lieux, & n'osérent tenter de les détruire ; d'où vient que les Écrivains sacrés, en faisant l'éloge de ces Princes, le terminent en reprochant à chacun d'eux de n'avoir point détruit les hauts lieux. De tous les rois des Juifs, Ézéchias & Josias furent les seuls, qui ne s'attirérent point ce reproche. Ils eurent assez de zéle pour abolir les hauts lieux par toute la Judée, & renverser les Autels, qu'on y avoit consacrés au vrai Dieu ; ce qui ne doit cependant s'entendre que des Autels sur lesquels les Juifs avoient coûtume d'offrir des victimes, & non des Autels, qui n'étoient plus que de simples monumens de la piété des Anciens. Car, on regardoit comme un acte de religion de contribuer à les faire relever. Élie en donne lui-même l'exemple, en faisant remettre sur pied, en présence de tout le peuple, un Autel dédié au vrai Dieu, qu'on avoit abattu sur le mont Carmel ; & il blâme les enfans d'Israël ; parce qu'ils avoient rasé les Autels du Seigneur.

Ce n'est pas que quelquefois il n'ait été permis, depuis la fondation du Temple, de sacrifier sur d'autres Autels que sur celui des holocaustes ; mais, c'est un fait, dont nous trouvons peu d'exemples dans l'Écriture, pour des cas privilégiés & de nécessité. Ainsi, Salomon ne viola pas la loi, quand il fit dresser plusieurs Autels dans le parvis du Temple le jour de sa dédicace ; les victimes étant en trop grand nombre pour pouvoir

être toutes immolées à l'Autel des holocaustes. Élie ne fut pas prévaricateur, lorsqu'il fit construire un Autel sur le mont Carmel pour y offrir le fameux sacrifice, où il invita le roi Achab & les faux prophétes de Baal pour y confondre leur idolâtrie. Élisée ne crut pas non plus transgresser la loi, en permettant à Naaman d'emporter en son païs une certaine quantité de terre de la Judée, pour y élever un Autel à l'honneur du Dieu de Jacob.

Cependant, l'impiété des Juifs étant montée à un tel excès, qu'ils abandonnérent le culte du vrai Dieu pour ne plus sacrifier qu'aux idoles sur les hauts lieux, Dieu les livra à leurs ennemis; & en punition de l'abandon du Temple & de l'Autel des holocaustes, & des abominations qu'ils y avoient commises, l'un & l'autre furent renversés 424 ans après leur fondation. Alors, Israël, dispersé dans une terre étrangère, se vit au milieu des Idolâtres, sans Temple, sans Autel, sans sacrifice jusqu'au regne de Cyrus, qui leur ayant permis de retourner dans leur patrie & d'y rétablir le Temple, Josué, fils de Josédec & Zorobabel signalérent leur zéle, en rétablissant d'abord l'Autel des holocaustes, au même lieu & sur les anciens fondemens. Le culte divin & les sacrifices prescrits par la loi y recommencérent aussi-tôt, 52 ans après leur interruption & 536 ans avant J. C.

Ce ne fut que l'année suivante, qu'on jetta les fondemens du Temple, où l'on fit refaire tout ce qui avoit été dans le premier, sur tout la table, ou l'Autel des pains de proposition, & celui des parfums.

On donna au nouvel Autel des holocaustes les mêmes dimensions de dix coudées de haut sur vingt coudées de large, qu'avoit eues l'ancien Autel; mais, la matière n'en fut pas la même. L'Autel du Temple de Salomon avoit été d'airain, sur le modele de l'Autel du tabernacle de Moïse; au lieu que l'Autel du temple de Zorobabel, ne fut que de pierres brutes, sur lesquelles le fer n'avoit point passé; ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appellât toujours l'Autel d'airain, ainsi que celui du temple de Salomon. Les Rabbins prétendent que les pierres, qui entroient dans la structure de l'Autel des holocaustes, devoient être tirées du fond de la mer, ou de celui d'une terre vierge. Ces pierres devoient aussi être entières, sans qu'il y parût aucune rupture.

Le nouvel Autel des holocaustes ne fut pas seulement inférieur à celui du temple de Salomon par sa matière, il l'étoit encore par le défaut de l'onction sacrée & du feu divin. Le baume ou l'huile sainte, dont Dieu même avoit ordonné la composition pour la consécration de cet Autel, avoit été perdu pendant la captivité; & le feu sacré du premier Temple, qui tiroit son origine de celui de l'Autel des holocaustes du tabernacle de Moïse, avoit aussi été éteint dans la destruction de Jérusalem. Mais, d'un autre côté, le nouvel Autel eut de grands avan-

tages sur l'ancien. Les Juifs n'en reconnurent plus d'autres depuis leur retour de Babylone. Ils furent fideles à y venir offrir leurs holocaustes & leurs hosties pacifiques. L'idolâtrie ne regna plus en Israël. Les hauts lieux furent abandonnés pour toujours dans la Judée. Les Autels des faux dieux y furent tous renversés ; &, hors le tems de la persécution d'Antiochus Épiphane, on brûla toujours de l'encens sur l'Autel du Seigneur. Toutes les tribus, réunies en une seule, n'allérent plus immoler leurs victimes, que sur le mont Sion dans le temple de Jérusalem, pendant plus de deux cens ans.

Cet Autel devint encore un des plus renommés & des plus fréquentés de l'Orient parmi les Idolâtres même. Les Princes étrangers firent gloire de l'envoyer charger de leurs offrandes, & de venir eux-mêmes y rendre leurs hommages. Nous apprenons de Josephe, avec quel respect Alexandre le Grand parut devant cet Autel. Cependant, l'uniformité de culte, qui s'étoit maintenue chez les Juifs, sous l'empire des Perses, pendant tant d'années, fut interrompue par le schisme de Manassé sous le regne de Darius Codomanus. Si l'on vit alors s'élever sur le mont Garizim un nouveau temple & un nouvel Autel des holocaustes, sur le modele de celui de Jérusalem, la loi de n'offrir ses sacrifices, au Seigneur, que sur le mont Sion, fut transgressée ; & quantité de Juifs mécontens quittérent Jérusalem pour aller à Samarie, immoler leurs victimes sur le nouvel Autel. Là furent aussi établis des Prêtres & des Lévites sous la conduite d'un grand Pontife ; & l'on y ordonna les mêmes sacrifices & les mêmes cérémonies, qui s'observoient dans le temple de Jérusalem. Les Samaritains d'aujourd'hui prétendent, mais sans preuve, que l'Autel sur lequel ils sacrifient encore à présent sur le mont Garizim, est celui-là même qui y fut fondé par Manassé ; comme s'ils pouvoient ignorer que l'exercice de leur religion y a souvent été interrompu, & que leur temple & leur Autel ont été renversés plusieurs fois, & même deux cens ans après leur fondation, sous Jean Hyrcan, roi de Judée.

L'établissement de l'Autel de Garizim eut des suites funestes pour la religion Judaïque. Il occasionna la multiplication des Autels & des sacrifices en différens lieux, au mépris de celui, que Dieu avoit lui-même choisi. A l'exemple des Samaritains, les Juifs, dispersés en différens païs, se mettant au-dessus de la loi, élevérent des temples & des Autels particuliers en Phénicie, dans la Célésyrie, à Léontopol & ailleurs, sous prétexte que le grand éloignement de la sainte Cité les dispensoit de s'y rendre pour y offrir leurs sacrifices.

Le plus fameux de tous ces temples est celui que les Juifs, répandus en Égypte, firent bâtir dans le nome d'Héliopolis, où depuis se forma une ville sous le nom d'Onion, que le grand con-

cours des Juifs rendit très-peuplée & fort célebre. Il n'y eut rien de plus remarquable, dans ce nouveau temple, que son Autel des holocaustes. On le fit sur le modele de celui de Jérusalem. On y dressa de même un Autel des Parfums & un Autel des Pains de proposition. L'on y mit aussi la même quantité de vases & d'ustensiles nécessaires au service divin. Des Prêtres & des Lévites y furent préposés sous les ordres du grand-prêtre Onias, avec les mêmes fonctions & les mêmes prérogatives que les ministres, qui desservoient le temple de la montagne de Sion. La dévotion pour le temple d'Onion s'accrut de telle sorte parmi les Juifs dispersés en Égypte, qu'ils y allérent offrir leurs vœux sans plus penser à Jérusalem; & l'exercice de la religion Judaïque continua à s'y faire sans interruption jusque sous l'empire de Vespasien, qu'il y fut interdit, après s'être soûtenu avec éclat, l'espace de deux cens vingt années.

Quant au temple de Jérusalem, l'abomination de la désolation, ainsi que s'exprime Daniel, s'étant introduite dans ce Lieu saint, sous Antiochus Épiphane, & l'Autel des holocaustes ayant été profané par les Idolâtres, Judas Maccabée fit renverser cet Autel, & ordonna qu'on en construisît un nouveau de pierres brutes, sur les mêmes fondemens, avec les mêmes dimensions & sur le même dessein que l'ancien. Il en fit faire la dédicace avec toute la solemnité possible, & voulut qu'on en célébrât la fête tous les ans; c'est de cette fête, qu'il est fait mention dans l'Évangile, sous le nom d'Encénies. Enfin, ce monument sacré fut encore démoli sous Hérode le Grand, qui en fit rebâtir un autre beaucoup plus vaste & plus superbe, pour répondre à la magnificence du Temple, qu'il fit aussi rebâtir. On donna à ce nouvel Autel quinze pieds de haut, sur quarante de large en quarré, grandeur extraordinaire, mais en quelque sorte nécessaire, à raison du nombre prodigieux de victimes, qu'on y immoloit aux fêtes solemnelles, sur tout à celle de Pâques. On solemnisa la dédicace de l'Autel & du Temple avec d'autant plus de pompe, qu'en ce même tems-là, on célébroit le jour de la naissance d'Hérode. Ce dernier Autel des holocaustes dura beaucoup moins qu'aucun de ceux, qui avoient été renouvellés depuis celui du tabernacle de Moïse. Il n'y avoit que soixante-quatorze ans qu'il étoit fondé, quand il fut enveloppé dans la destruction totale de Jérusalem & de son Temple, la seconde année de l'empire de Vespasien. Alors, furent accomplies les prédictions de Daniel & des autres Prophétes. Les cérémonies de la religion Judaïque prirent fin, & l'on ne vit plus dans Israël, ni temple, ni Autel, ni sacrifice.

AUTEL DES PARFUMS. (a) Cet Autel, ainsi appellé, parce qu'il servoit à brûler des Parfums,

(a) Exod. c. 30. v. 1, 2, 3. *& seq.* Maccab. L. II, c. 2. v. 5.

étoit de bois de sétim. Il avoit une coudée de long & une coudée de large. Il étoit quarré. Sa hauteur étoit de deux coudées, & il en sortoit des cornes aux quatre angles. On avoit couvert d'un or très-pur tout l'Autel, tant la table que les côtés tout à l'entour & les cornes. On y avoit fait une couronne ou bordure d'or, qui regnoit tout au tour. On fit, pour cet Autel, des anneaux d'or, que l'on mettoit sous la couronne. Il y en avoit deux aux deux angles de chacun des deux côtés de l'Autel; on y faisoit entrer les bâtons, qui servoient à le porter. Ces bâtons étoient faits de bois de sétim & couverts de lames d'or.

On avoit mis cet Autel devant le voile, qui étoit au-devant de l'Arche du témoignage, devant le propitiatoire, qui couvroit les tables de ce témoignage, & où Dieu se rendoit présent pour parler aux Juifs. Aaron y brûloit des parfums d'excellente odeur. Il les faisoit brûler chaque jour le matin, lorsqu'il alloit dans le Saint pour accommoder les lampes. Et lorsqu'il les allumoit entre les deux soirs, il brûloit encore les parfums, qui devoient brûler à perpétuité devant le Seigneur dans la suite des générations. On ne devoit offrir sur cet Autel, ni parfum étranger, ni holocaustes, ni oblations, & on n'y devoit point faire de libations. Aaron faisoit, une fois l'an, les cérémonies de l'expiation sur les cornes de cet Autel, en y répandant du sang de l'hostie, qui avoit été offerte pour le péché. Le Pontife devoit faire une fois chaque année l'expiation sur cet Autel, dans la suite des générations. C'est ce même Autel, qui fut caché par Jérémie avant la captivité.

AUTEL DES PAINS DE PROPOSITION. (*a*) C'étoit une petite table de sétim, qui avoit deux coudées de long, une coudée de large, & une coudée & demie de haut. Elle étoit couverte d'un or très-pur, & on y avoit fait tout au tour une couronne d'or. On avoit fait à cette table, au milieu de sa hauteur, une bordure haute de quatre doitgs de sculpture à jour; & cette bordure de la table avoit tout au tour une courone d'or. On avoit aussi fait pour la table quatre anneaux d'or, que l'on mettoit à ses quatre angles, un à chaque pied. Les anneaux d'or étoient à l'endroit de la bordure, & on y faisoit passer les bâtons, qui servoient à porter la table. Ces bâtons étoient de bois de sétim, & couverts de lames d'or. On avoit encore fait, pour mettre sur la table, des bassins, des vases à mettre de l'encens, des coupes & de ces tasses, avec lesquelles on faisoit les libations. Ces vases étoient d'un or très-pur. On mettoit sur cette table les Pains, qui devoient être toujours exposés devant le Seigneur.

AUTEL DES HOLOCAUSTES. Il en est parlé ci-dessus, sous la quatrième époque. *Voyez* aussi Holocaustes.

(*a*) Exod. c. 25. v. 23. *&* *seq.*

AUTEL DU DIEU INCONNU. Il est fait mention du Dieu inconnu, ainsi que de l'Autel, qu'on lui avoit érigé, sous l'article d'Athènes. Consultez l'endroit de cet article, où la chose se trouve expliquée avec une certaine étendue.

AUTEL DE LYON, *Ara Lugdunensis.* Cet Autel avoit été dédié à Auguste, l'an de Rome 744. Il étoit dans un temple, qui fut bâti à frais communs par soixante peuples des Gaules, avec autant de statues, qui portoient les titres de chacune de ces Nations. Ce fut dans ce temple que l'empereur Caligula établit, selon Suétone, ces jeux académiques, où tant d'Orateurs & de Poëtes se rendoient de différens endroits du monde, pour faire parade de leur éloquence & de leur poësie. Mais, comme il étoit ordonné que celui, qui ne gagneroit pas le cœur de ses auditeurs, seroit plongé dans la Saone, s'il n'aimoit mieux effacer de sa langue ses écrits; cela a donné occasion à Juvénal, de faire passer, comme en proverbe, pour une grande crainte, celle d'un Orateur, qui devoit haranguer devant l'Autel de Lyon:

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad Aram.

Dans la nouvelle Loi, les Chrétiens ont toujours eu des Autels dans les lieux, où ils se sont assemblés, sur lesquels ils offroient le sacrifice de l'Eucharistie. Leurs premiers Autels étoient des tables de bois. On les a faits depuis de pierre. Le concile d'Épaune, de l'an 517, ordonne que l'on ne consacre point d'Autel, qui ne soit de pierre. Saint Grégoire de Nysse parle des Autels de pierre. Mais, du tems de Saint Athanase & d'Optat; c'est-à-dire, dans le quatrième siécle, les Autels étoient ordinairement de bois. L'usage de la consécration de nos Autels est assez ancien, & cette cérémonie étoit réservée aux Évêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que sur des Autels consacrés, on a fait des Autels portatifs, dont on se sert, quand on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'Autels consacrés. Il y en avoit du tems de Béde & d'Hincmar. Les Grecs se servent, à la place d'Autels, de linges bénis, qu'ils appellent ἀντιμίνσια, *antiminsia*; c'est-à-dire, ce qui tient lieu d'Autels. Il n'y avoit autrefois qu'un seul Autel dans chaque Église. Dans la suite, on y en a érigé plusieurs dans diverses chapelles.

AUTEM ou VERÒ. (*a*) On remarque que les premiers Historiens de notre Monarchie étoient accoûtumés à rappeller, par les adverbes *Autem* ou *Verò*, des faits qu'ils avoient séparés.

AUTÉSION, *Autesion*, (*b*) Αὐτεσίων, fils de Tisamène, succéda à son pere au royaume de Thèbes en Béotie. Ce Prince fut persécuté par les Furies, jusqu'à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XX. p. 146.

(*b*) Paus. pag. 189, 220, 552.

être obligé de se transporter chez les Doriens par le conseil de l'oracle. Après son départ, les Thébains mirent à sa place Damasichton, fils d'Opheltès & petit-fils de Pénélée. Autésion fut pere de Théras & d'Argia, princesse qui fut mariée à Aristodème.

AUTEUR, (a) terme, qui, dans le sens propre, signifie celui qui crée, ou qui produit quelque chose. Ce nom convient éminemment à Dieu, comme cause première de tous les êtres. Aussi l'appelle-t-on l'Auteur du monde, l'Auteur de l'univers, l'Auteur de la nature.

Ce mot est Latin & dérivé, selon quelques-uns, d'*auctus*, participe d'*augeo*, j'accrois. D'autres le tirent du Grec ἀυτὸς, soi-même, parce que l'Auteur, de quelque chose que ce soit, est censé la produire par lui-même.

On emploie souvent le mot d'Auteur dans le même sens que celui d'inventeur. Polydore Virgile a composé huit livres sur les Auteurs ou inventeurs des choses. On regarde Pythagore comme l'Auteur du dogme de la Métempsycose; mais, il est probable qu'il l'avoit emprunté des Gymnosophistes, avec lesquels il conversa dans ses voyages.

AUTEUR, en terme de littérature, est une personne, qui a composé quelque ouvrage. On le dit également des personnes du sexe, comme des hommes. Mesdames Dacier & Deshoulières tiennent rang parmi les bons Auteurs.

On distingue les Auteurs en sacrés & profanes, anciens & modernes, connus & anonymes, Grecs & Latins, &c. On les divise encore relativement aux divers genres, qu'ils ont traités, en Théologiens, Philosophes, Orateurs, Historiens, Poëtes, Grammairiens, Philologues, &c.

Un Auteur original est celui, qui, traitant le premier quelque sujet, n'a point eu de modele, soit dans la matière, soit dans la méthode. Ainsi, M. de Fontenelle est un Auteur original dans ses mondes, & ne l'est pas dans ses dialogues des morts.

AUTEUR, en termes de collége, c'est quelque ancien Écrivain, Grec ou Latin, qu'on explique, ou qu'on fait expliquer aux Écoliers. Les plus connus sont Phédre, Virgile, Ovide, Horace, César, Quinte-Curse, Salluste, Cicéron, Tacite, Tite-Live, Xénophon, Démosthéne, Lucien, Homère, &c.

Il y a une grande différence entre les Auteurs & les Commentateurs. On passe à ceux-ci, que leur style soit sec & peu intéressant. Mais, leurs ouvrages ne peuvent être trop intelligibles, puisqu'ils ne sont faits que pour éclaicir ceux, qui ne le sont point assez. Que les Commentateurs fassent donc entendre simplement leur Auteur, on les dispense du reste; & même, on leur tient compte de leur simplicité & de leur sécheresse, parce que c'est tout ce qu'il y a de plus convenable pour une

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. &Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 388. *& suiv.*

extrême clarté, & que d'ailleurs, un pareil ſtyle, ne ſoûtenant point l'ardeur de l'Écrivain, ſuppoſe en lui un grand amour du travail, & beaucoup d'envie de ſe rendre utile.

On n'a pas la même indulgence pour l'Orateur, pour le Poëte, pour le Philoſophe. On veut qu'ils amuſent en inſtruiſant, & qu'ils employent tous les ornemens du langage. C'eſt pourquoi, on n'exige pas de leur part une clarté ſi rigide. Un Auteur, qui s'y attacheroit ſervilement, ignoreroit ces fictions ingénieuſes, ces nobles écarts, cette magnificence de diſcours, ces figures ſublimes, que nous admirons dans les ouvrages les plus remplis d'eſprit & d'érudition. Il ramperoit ſouvent, de peur de s'élever & de ſe perdre dans les nues. La crainte de n'être pas entendu de tout le monde, le feroit penſer comme le vulgaire. Il ne connoîtroit, ni les reſſources de l'invention, ni la chaleur de la compoſition, ni les délicateſſes de l'élocution. Quelquefois même, il deviendroit obſcur, à force de vouloir être clair; inconvénient le plus ridicule de tous, arrivé pourtant plus d'une fois à des Modernes, qui ſe piquoient mal à propos d'un goût de clarté inconnu aux Anciens.

Témoins ces Écrivains, curieux d'appliquer une méthode Géométrique à des ſujets, qui n'en ſont pas ſuſceptibles. Leurs ouvrages roulent ſur des parallogiſmes, qui ne peuvent répandre que des ténébres dans l'eſprit de ceux, qui les liſent.

Témoins ces amateurs d'un ſtyle ſyllogiſtique, où l'on ne procéde que par principes, par conſéquence, par raiſonnemens compliqués. Ils nous promettent les routes les plus lumineuſes; & ils ne peuvent nous conduire que par d'affreux labyrinthes, où ils ſe perdent les premiers.

Témoins ces partiſans de la manière d'écrire par penſées détachées, qui, pour s'éviter la peine de traiter à fond un ſujet, nous le préſentent déchiré en lambeaux. Ils ſe trompent, s'ils jugent de la facilité, qu'on doit avoir à les entendre, par celle qu'ils ont eue à compoſer. Leurs penſées ſans ordre & ſans liaiſon, ne pouvant s'arranger dans l'eſprit du Lecteur, diſparoiſſent auſſi-tôt ſans y laiſſer la moindre trace.

Témoins enfin ces Auteurs méthodiques à l'excès, qui, dès l'entrée d'un diſcours, ont grand ſoin d'en expoſer l'ordre, la ſymmétrie, les diviſions preſqu'à l'infini; appareil inutile & plein d'embarras, plus propre ſouvent à brouiller les idées, qu'à y mettre une véritable netteté.

» On doit ſur tout éviter, dit » Quintilien, un partage trop dé» taillé. Il en réſulte un compoſé » de piéces & de morceaux, plu» tôt que de membres & de par» ties. Rien ne fait plus de tort » à celui qui parle. Pour faire pa» rade d'un eſprit ſubtil & fé» cond, il donne dans la ſuper» fluité; il multiplie ce qui eſt » unique par ſa nature; & après » s'être bien donné de la peine, » il retombe dans l'obſcurité mê-

» me qu'on vouloit prévenir, en » introduisant l'usage de la divi» sion. .... Or, qu'y a-t-il de » plus fou que d'être obscur dans » une chose qu'on n'emploie que » pour rendre plus clair tout le » reste ? « Ainsi parle un Auteur, qui ne laissoit pas d'approuver un partage simple & succinct, employé dans l'occasion. Il fait même de grands éloges de l'attention qu'avoit Hortensius à diviser sa matière, quoique Cicéron ait tourné plus d'une fois en ridicule les divisions de cet Orateur, & son affectation à les compter par ses doigts, quand il parloit en public.

Il faut de la méthode, personne n'en doute. Sans elle un discours est une production du caprice & du hazard, un avorton informe, un flux de paroles sans corps & sans consistance, un tissu bizarre, qui n'a ni commencement, ni fin, un ouvrage ordinairement rempli de répétitions inutiles, comme d'omissions essentielles. On ne sçauroit donc réussir à parler ni à écrire, qu'on n'ait auparavant préparé son sujet, & arrangé chaque article dans sa place naturelle. Mais, qu'est-il besoin d'annoncer d'abord aux autres cet arrangement ? Il doit être dans la tête de celui qui parle ou qui écrit, & se faire sentir, à mesure que le discours avance. Si l'ordre y est régulièrement observé, il n'échappera point aux personnes intelligentes.

Les Sçavans de Rome & d'Athènes, ces grands modeles dans tous les genres, ne manquoient certainement pas de méthode, comme il paroît par une lecture réfléchie de ceux de leurs ouvrages, qui sont venus jusqu'à nous. Cependant, ils n'entroient point en matière par une analyse détaillée du sujet, qu'ils alloient traiter. La précaution eût donné, si on veut, un nouveau jour à ce qu'ils avoient à dire. Ils en eussent été plus clairs & plus intelligibles ; mais, ils auroient cru acheter trop cher quelques dégrés de clarté de plus, s'ils avoient été obligés de sacrifier à cet avantage, les finesses de l'art, toujours d'autant plus estimable qu'il est plus caché. Suivant ce principe, loin d'étaler avec emphase l'œconomie de leurs discours, ils s'étudioient plutôt à en rendre le fil comme imperceptible, tant la matière de leurs écrits étoit ingénieusement distribuée, les différentes parties bien assorties ensemble, & les liaisons habilement ménagées. Ils déguisoient encore leur méthode par la forme qu'ils donnoient à leurs ouvrages. C'étoit tantôt le style épistolaire, tantôt la mesure du vers, plus souvent l'usage du dialogue, quelquefois la fable ou l'allégorie. Il faut convenir, à la gloire de quelques Modernes, qu'ils ne cédent en rien aux Anciens pour ces tours ingénieux, pour cette habileté à conduire un lecteur où l'on veut, sans qu'il s'apperçoive presque de la route qu'on lui fait tenir.

L'art de traiter ainsi les sujets avec finesse & avec intérêt, est l'ouvrage des Belles Lettres. Elles n'ont qu'à toucher à un objet, elles l'embellissent, elles le trans-

forment par une efpèce d'enchantement. Elles fçavent répandre des fleurs fur les matières les plus féches, corriger les défauts d'une nature groffière, & fubftituer aux idées & au langage du vulgaire, des façons de penfer & de parler, peut-être moins claires & moins aifées, mais infiniment plus parfaites.

AUTHOCHUS, *Authochus*, (*a*) fils d'Apollon & de Cyrène, princeffe d'une excellente beauté, que ce dieu avoit enlevée. Authochus ne fut pas le feul fils, qu'il en eut; car, Authochus avoit trois freres, Nomius, Ariftée & Argée, nés du même pere & de la même mere.

AUTISSIODURUM, *Autiffiodurum*, (*b*) ville de la Gaule Celtique, dont Ammien Marcellin fait mention, en parlant d'une marche de Julien, qui part d'Auguftodune & fe rend à Tricaffes. Cette route eft décrite dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Table Théodofienne, en paffant par Autiffiodurum. On lit Autofidorum dans Ammien Marcellin; mais, une leçon plus correcte eft celle de Robert dans fa chronique d'Auxerre. Elle porte Autiffiodurum.

Par un démembrement de l'ancien territoire des Sénones, cette ville a eu fon territoire particulier. Ainfi, dans la Notice des provinces de la Gaule, entre les cités de la Sénonoife, on trouve *Civitas Autifiodorum.* Les limites actuelles des diocèfes de Sens & d'Auxerre, repréfentent la féparation, qui a été faite de ces territoires. On en peut juger ainfi par un lieu nommé Fins, entre Châtillon-fur-Loin & Briare, lequel lieu eft de Sens, fur la frontière d'Auxerre précifément. Il faut avouer qu'on n'en fçait pas davantage fur Autiffiodurum, en fe renfermant dans l'âge Romain de la Gaule. Car, la pofition de Vellaunodunum des commentaires de Céfar, & la migration des habitans de ce lieu à un autre, nommé Autricum, ne font rien moins que démontrés par un Sçavant, dont le motif a été d'illuftrer fa patrie.

AUTOBŒSACE, *Autobœfaces*, Αὐτοβοισάκης, (*c*) fils d'une fœur de Darius. Il fut tué par Cyrus, auffi-bien que Mitrée, fon frere.

AUTOCANÈS, *Autocanes*, Αὐτοκάνης, (*d*) nom d'une montagne, dont parle Homère dans l'hymne, qu'on lui attribue.

AUTOCHTHONES, *Autochthones*, (*e*) nom que Diodore de Sicile & Timée donnent aux Sicaniens; mais, ni l'un ni l'autre n'on fait réflexion que ce mot d'Autochthones ne pouvoit fe prendre au fens, qu'ils lui donnent, que par ceux, qui, felon le fyftême des Mythologues Grecs, croyoient les hommes fortis du fein même de la terre. Les Athé-

(*a*) Juft. L. XIII. c. 7.
(*b*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*c*) Xenoph. pag. 454.
(*d*) Homer, Hymn. in Apoll. v. 35.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Infcrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 307. T. XVIII. pag. 80, 132.

niens se donnoient eux-mêmes le nom d'Autochthones, comme étant les enfans & les maîtres de la terre qui les portoit.

Jusqu'au tems de Thucydide, ils avoient porté dans leurs cheveux de petites cigales d'or ou d'argent, comme un symbole de leur antiquité, dans la pensée que cet insecte étoit engendré de la terre. C'étoit-là une de leurs folies, comme de plusieurs autres peuples, sur tout des Phrygiens, des Égyptiens & des Scythes. M. l'abbé Gédoyn attribue cette manie à deux causes. 1.° A l'orgueil naturel à l'homme, lequel lui fait toujours méconnoître son origine. 2.° A l'ignorance des premières peuplades, qui n'ayant encore le secours, ni des arts, ni des lettres, ne purent laisser aucun monument à leur postérité, ni lui donner à connoître d'où elles étoient sorties.

Le mot *Autochthones* est composé de αὐτὸς, même, & de χθῶν, *terra*, terre; comme qui diroit *natifs de la terre même*. Les Latins disoient *indigenæ*; c'est-à-dire, nés sur le lieu.

AUTOCLÈS, *Autocles*, (a) Ἀυτοκλῆς, fils de Strombichidas d'Athènes. C'étoit un habile orateur, qui fut choisi, avec quelques autres Athéniens, pour être envoyé en ambassade à Lacédémone. Le but de cette ambassade étoit d'engager les Lacédémoniens à faire la paix avec ceux d'Athènes & des autres Grecs. Le discours plein de véhémence, que fit Autoclès, ne contribua pas peu à déterminer les Spartiates, qui acceptérent la paix à de certaines conditions.

AUTOCLIDÈS, *Autoclides*, Ἀυτοκλείδης, (b) Auteur cité par Plutarque dans la vie de Nicias. Il avoit écrit des commentaires sur les éclipses du soleil & de la lune.

Au lieu d'Autoclidès, un Savant critique prétend qu'il faut lire Anticlidès, & que c'est le même Anticlidès, dont Plutarque parle dans la vie d'Alexandre & dans son traité d'Isis & d'Osiris. Il faut voir le sçavant Henri de Valois sur Harpocration.

AUTOCRATE, *Autocrates*, auteur Grec, qui avoit écrit une histoire d'Achaïe. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il est cité plusieurs fois dans Athénée.

Suidas cite un Poëte comique du même nom, qui étoit d'Athènes.

AUTODORE, *Autodorus*, (c) fameux Athléte, qui faisoit un usage continuel des feuilles d'un certain laurier, parce que les personnes, qui, à ce que l'on prétend, mâchoient de ces feuilles, concevoient une passion violente pour le ceste. Autodore avoit remporté treize victoires dans les jeux publics de la Gréce. Il voulut entrer en lice une quatorzième fois, & disputer le prix à Dioscore, natif de Théa. Le charme tomba & ne tint point contre un nom au-

(a) Xenoph. pag. 590. *& seq.*
(b) Plut. T. I. p. 539.

(c) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lettr. T. XII. p. 320, 321.

trefois fatal à Amycus, roi des Bébryces.

AUTOGRAPHE, terme composé de αὐτὸς, *ipse*, soi-même, & de γράφω, *scribo*, j'écris. L'Autographe est donc un ouvrage écrit de la main de celui, qui l'a composé, *ab ipso autore scriptum;* comme si nous avions les Épîtres de Cicéron en original. On peut dire que les Autographes de S. Paul seroient quelque chose de fort curieux, si nous les avions.

AUTOLAUS, *Autolaus*, (*a*) Αὐτόλαος, fils naturel d'Arcas. Il étoit né avant le mariage de son pere avec la nymphe Erato. Selon les Arcadiens, Autolaus, ayant trouvé Esculape, qui, dans son enfance, avoit été exposé, prit soin de l'élever.

AUTOLÉON, *Autoleon*, Αὐτολέων, général des Crotoniates, le premier qui, dit-on, aborda dans l'isle d'Achillée sur le Pont-Euxin. L'histoire de ce général a été rapportée à l'article de cette isle. *Voyez* Achillée.

AUTOLÉON, *Autoleon*, (*b*) Αὐτολέων, roi des Péoniens. Ce Prince fut pere d'une fille, qu'il maria à Pyrrhus, roi d'Epire. Ce mariage se fit après la mort d'Antigone, que Pyrrhus avoit épousée en premières noces.

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Αὐτόλυκος, (*c*) étoit fils de la nymphe Chione, que quelques-uns nomment Philonide, & dont le pere Deion ou Dédalion, frere de Céyx, roi de Trachine, habitoit aux environs du Parnasse. La beauté de cette Nymphe, s'il en faut croire les Poëtes & les Mythologues, la fit aimer d'Apollon & de Mercure en un même jour; & des ces amours naquirent au bout de neuf mois Autolycus & Philammon, dont le premier étoit fils de Mercure, & le second l'étoit d'Apollon. Chione, fière d'avoir sçu plaire à ces deux divinités, osa se préférer à Diane. Elle en fut punie & périt par les fleches de cette déesse.

Autolycus avoit épousé Nééra, selon Pausanias; & il en eut une fille nommée Anticlée. Il fut un fameux voleur, & montra par son adresse dans toutes sortes de larcins, qu'il ne dégénéroit pas de son pere. Il se croyoit aussi rusé au moins que Sisyphe. Ainsi, il lui vola quelques bœufs; & les ayant mêlés avec les siens, il crut cacher par-là son vol. Mais, Sisyphe, qui avoit fait marquer tous ses troupeaux sous le pied, n'eut pas de peine à les reconnoître. Ce trait frappa Autolycus, qui, ayant conçu bonne opinion de Sisyphe, lui donna sa fille en mariage.

On prétend qu'Autolycus étoit un des héros qui partirent de Thessalie avec Hercule, & l'accompagnérent à son expédition contre

(*a*) Pauf. pag. 459, 496.

(*b*) Plut. T. I. p. 386.

(*c*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 18. L. XI. c. 9. Lucian. T. I. p. 992. Pauf. p. 460, 623. Plut. T. I. pag. 506, 607. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 219, 220. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 184, 185. Tom. VIII. pag. 46. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 201, 475, 476, 482.

les Amazones; que lorsqu'il s'en revenoit avec Démoléon & Phlogius, son vaisseau donna contre un écueil de la Chersonèse, appellé Pédalion, où il périt; & que s'étant sauvé avec ses armes & ses compagnons, il aborda à Sinope. C'étoit, en effet, une tradition constante chez les habitans de Sinope, qu'Autolycus, fils de Mercure, étoit venu s'établir dans cette ville, à son retour de la campagne, qu'il avoit faite sous Hercule contre les Amazones du Thermodon. On va même jusqu'à dire que ce capitaine, s'étant rendu maître de Sinope, en avoit chassé les habitans, & s'en étoit fait le fondateur, en y mettant une nouvelle colonie. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Sinopiens lui déférérent les honneurs héroïques; qu'après Sérapis ou Jupiter, Plutus, Apollon & Minerve, ils le révérérent comme patron de leur ville, & qu'ils alloient le consulter dans son temple comme un oracle.

C'est lui, ce me semble, que représente une médaille de Sinope, citée par M. Spanheim, sur laquelle se voit un buste de héros le casque en tête, & au revers une figure de femme voilée avec un casque & un javelot à ses pieds, pour signifier peut-être, dit M. Spanheim, l'Amazone Sinope, suivant l'opinion de quelques Auteurs, qui prétendent que l'on donna le nom d'Amazone à Sinope la Grecque, parce qu'elle aborda de son païs chez les Amazones par l'embouchure du Thermodon, d'où Apollon l'amena dans la Chersonèse du Pont-Euxin, où elle fonda Sinope.

On raconte une aventure singulière de Lucullus, au sujet d'Autolycus. C'est un songe qu'on dit qu'eut ce général, lorsqu'il assiégeoit Sinope, dont les Ciliciens s'étoient emparés. Il lui sembla la nuit, pendant qu'il dormoit, qu'un homme s'approcha de lui, & lui dit: *Avance un peu plus outre, Lucullus; car, Autolycus vient à ta rencontre pour s'aboucher avec toi.* S'étant éveillé, il ne pouvoit conjecturer ce que signifioit ce songe; mais, ce jour-là même, il prit la ville. Et en poursuivant l'épée à la main les Ciliciens, qui s'embarquoient pour s'enfuir, il vit sur le rivage une statue renversée, que les Ciliciens n'avoient pas eu le tems de charger sur leurs vaisseaux. C'étoit un des plus beaux ouvrages du sculpteur Sthénis. Alors, quelqu'un lui dit que c'étoit la statue d'Autolycus, qui avoit fondé Sinope. Surquoi Lucullus se ressouvint d'un avertissement, que Sylla donnoit dans ses mémoires; car, il marquoit expressément qu'on ne doit tenir rien de si sûr, rien de si digne de foi, que ce dont on a été averti en songe.

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Αὐτόλυκος. (a) Apollodore met parmi les Argonautes, Autolycus, fils de Mercure & de Chio-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 384. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 83.

ne; & il eſt ſeul de ce ſentiment, au rapport de M. l'abbé Banier. Celui-ci penſe qu'Apollodore a confondu cet Autolycus, trop éloigné du tems de la conquête de la toiſon d'Or, avec un autre Prince de même nom, qui, ſelon Apollonius & Valérius Flaccus, ſe joignit aux Argonautes. Le premier étoit triſayeul d'Ulyſſe. En voici la généalogie: Autolycus I étoit pere [apparemment qu'il faut lire beau-pere] de Siſyphe, Siſyphe pere d'Autolycus II, celui-ci pere de Laërte, & Laërte pere d'Ulyſſe; ce qui a fait dire à M. l'abbé Banier, qu'il étoit trop éloigné de cette expédition. On ne trouve pas en effet, tant de générations entre l'expédition de la Colchide & la guerre de Troye.

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Α'υτόλυκος. (*a*) Il eſt parlé dans le dixième livre de l'Iliade, d'un Autolycus, qui enleva dans la ville d'Éléone un fameux caſque de pluſieurs peaux en double, fourré de laine, & qui ouvroit une horrible gueule de ſanglier, armée des deux côtés de terribles défenſes. On dit qu'Autolycus avoit pris ce caſque à Amyntor, fils d'Orménus, après avoir forcé ſon palais, & qu'il l'avoit donné à Amphidamas de Cythère dans la ville de Scandie. Amphidamas en avoit fait préſent à Molus; & Molus l'avoit donné à ſon fils Mérion, qui, en cette occaſion, le donna à Ulyſſe.

Madame Dacier remarque que c'eſt pour relever le prix de ce caſque, qu'Homère en fait l'hiſtoire, comme il a fait ailleurs celle du ſceptre d'Agamemnon.

Cet Autolycus doit être le même que l'un des deux, que M. l'abbé Banier diſtingue, comme on le voit dans l'article précédent.

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Α'υτόλυκος, (*b*) fameux Athléte ſur lequel Xénophon a compoſé ſon Traité, appellé le Banquet. Callibius Spartiate, qui avoit été fait gouverneur d'Athènes par Lyſandre, s'aviſa un jour de lever le bâton pour frapper l'Athléte Autolycus. Mais, cet Athléte, qui étoit très-diſpos & très-robuſte, l'ayant pris par les deux cuiſſes, & l'ayant levé en l'air & froiſſé contre la terre, non-ſeulement Lyſandre ne s'en fâcha point; mais il blâma encore Callibius, & lui dit qu'il devoit ſe ſouvenir qu'il commandoit à des hommes libres. Cependant, Autolycus ne le porta pas loin; car bientôt après, les Trente, pour complaire à Callibius, le firent mourir.

Autolycus, qui étoit un de ces Athlétes, qu'on appelloit Pancratiaſtes, avoit une ſtatue dans le Prytanée. Pauſanias raconte ſon aventure d'une manière un peu différente de celle dont je viens de la rapporter d'après Plutarque; & il nomme ſon adverſaire Etéo-

(*a*) Homer. Iliad. L. X. v. 261. & *ſeq.*

(*b*) Diod. Sicul. pag. 398. Plut Tom. I. pag. 441, 442. Xenoph. pag. 872, & *ſeq.* Pauſ. pag. 31, 591. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. pag. 276.

nique. *Voyez* Etéonique.

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Α'υτόλυκος, (*a*) Astronome, qui fleurit sous la 100.e Olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Il fut précepteur d'Arcésilaüs, fils de Seuthes, dont Diogène Laërce à écrit la vie. Autolycus composa divers traités d'Astronomie, dont Joseph Auria de Naples a mis en Latin ceux, qui nous restent, *de sphæra* & *de syderum ortu.*

AUTOLYCUS, *Autolycus*, Α'υτόλυκος, (*b*) officier Rhodien, qui se distingua beaucoup par sa valeur dans un combat donné près de Chio, entre Philippe de Macédoine & Attale I, roi de Pergame. En effet, la galère, qui étoit commandée par Autolycus, avoit été donner de son éperon dans une des ennemis, laquelle coulant à fond avec l'équipage, entraînoit avec elle celle qui l'avoit ouverte, & qui y avoit laissé son éperon. Autolycus sur cette galère, qui se remplissoit d'eau par la proue, ne laissa pas d'abord de charger courageusement les ennemis, qui l'environnoient. Mais, couvert de blessures, il tomba enfin dans la mer, où il fut bientôt suivi de son monde, qui, comme lui, s'étoit défendu avec valeur jusqu'à la fin.

AUTOMATE, *Automate*, Α'υτομάτη, (*c*) isle de la mer Égée, autrement appellée Hiéra. C'étoit une des isles Sporades. Cette isle, qui avoit 1500 pas de circuit, ne parut qu'environ 100 ans avant J. C. Elle fut produite par un volcan, entre les isles de Théra & de Thérasie.

On vit pendant quatre jours, selon Strabon, la mer couverte de flammes, qui l'agitérent extraordinairement; & du milieu de ces flammes, sortirent quantité de rochers ardens, qui, comme autant de parties d'un corps organisé, vinrent s'arranger les uns auprès des autres, & prirent enfin la forme d'une isle. Les Rhodiens, qui étoient alors fort puissans sur mer, coururent au bruit qu'elle fit en naissant, & furent assez hardis pour y débarquer, & pour y bâtir un temple, qu'ils consacrérent à Neptune, surnommé Asphalien.

Cette isle s'est accrue a deux reprises différentes; la première fois sous l'empire de Léon l'Iconoclaste, l'an 726 de l'Ére Chrétienne; & la seconde fois l'an 1427, le 25 de Novembre. On l'appelle aujourd'hui μακρὴ καμμένη, grande brûlée, pour la distinguer d'une autre, qui parut en 1593, que l'on nomme μικρὴ καμμένη, petite brûlée.

AUTOMATE, *Automate*, Α'υτομάτη, (*d*) fille de Danaüs, fut mariée à Architele, fils d'Achéus. Scéa, sa sœur, épousa le frere de son mari, qui se nommoit Archandre.

AUTOMATIE, *Automatia*,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 12.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XII. p. 225.

(*c*) Plin. L. II. c. 87. L. IV. c. 12. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 404, 405.

(*d*) Pauf. p. 397.

Α'υτοματία,

Α'υτ᾽ματία, (a) nom sous lequel on adoroit le Hazard. Timoléon, célebre général des Corinthiens, lui avoit fait bâtir un temple, après la victoire, qu'il remporta sur les tyrans de Sicile, parce qu'il croyoit devoir à cette prétendue divinité une partie de sa gloire.

AUTOMÉDON, *Automedon*, Α'υτομέδων, (b) fils de Dioris, étoit compagnon d'armes d'Achille, & conducteur du char de ce fameux Héros. C'étoit celui de tous les Thessaliens, que Patrocle estimoit le plus après Achille. Il avoit une confiance entière en son courage; & il le regardoit comme un compagnon d'armes, incapable de l'abandonner dans les plus grands périls. Aussi, Patrocle voulut-il qu'il le suivît au combat, où il eut le malheur de périr.

Ce célebre capitaine ayant été tué par Hector, les chevaux d'Achille qui étoient éloignés de la bataille, n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, que, selon Homère, ils pleurérent amérement sa mort. Automédon fait tout ce qu'il peut, & de la voix & de la main. Il employe les caresses & les menaces pour les faire marcher. Ils ne veulent ni retourner vers l'Hellespont, ni avancer vers le champ de bataille; & comme une colomne, qui demeure inébranlable sur un tombeau, ils se tiennent immobiles, la tête penchée vers la terre, qu'ils mouillent des larmes, que le regret d'avoir perdu Patrocle fait couler de leurs yeux, & les crins traînans sur la poussière.

Jupiter, voyant leur douleur, en fut touché; & branlant la tête, il dit en lui même: » Ah! infortunés que vous êtes, pourquoi » vous avons nous donnés à Pélée, qui est mortel, vous qui » êtes exempts de la mort & de » la vieillesse? Étoit-ce afin que » vous partageassiez avec les » hommes les malheurs de leur » condition? Car, de tous les » animaux qui respirent, & qui » rampent sur la terre, il n'y en » a point de plus malheureux que » l'homme. Mais au moins, Hec» tor n'aura pas la joie de se voir » placé sur ce char éclatant que » vous traînez. Je l'empêcherai » de jouir de ce triomphe. N'est» ce pas une assez grande gloire » pour lui, d'avoir ces armes di» vines, dont il se glorifie si vai» nement? Je vais donc vous » inspirer une force & un coura» ge indomptables, afin que tirant » Automédon de tous les dangers, » vous le rendiez en sûreté dans » le camp d'Achille; car, j'ai ré» solu de donner encore l'avanta» ge aux Troyens, jusqu'à ce » qu'ils arrivent près des vaisseaux » des Grecs, que le soleil se pré» cipite dans l'Océan, & que les » ténébres commencent à se » répandre sur la terre. « En finissant ces mots, il leur sou-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 403. Tom. II. pag. 127.

(b) Juven. Satyr. I. v. 61. Homer. Iliad. L. XVI. v. 145. & *seq.* L. XVII. v. 429. & *seq.* Virg. Æneid. L. II. v. 477.

ffle une force invincible.

Dans le moment, ils relevent la tête, & secouant la poussière, qui souilloit leurs beaux crins, ils emportent le char d'une course rapide, au milieu des Troyens & des Grecs. Automédon, quoiqu'en proie à sa douleur, s'abandonne à leur impétuosité, fond sur les bataillons comme un vautour sur des colombes. Et volant dans tous les rangs, il évite & poursuit les Troyens avec une égale vîtesse. Mais, il ne se servoit point de ses armes; car, étant seul sur ce char, il ne lui étoit pas possible de combattre & de tenir les guides de ses chevaux. Enfin, le fils de Laërce, le vaillant Alcimédon, l'ayant apperçu, s'approche de lui, & se tenant derrière son char, lui parle en ces termes: » Automédon, » quel dieu vous a inspiré ce pernicieux conseil, & vous a ôté » votre prudence ordinaire, que » seul sur ce char, vous vous jettiez au plus fort de la mêlée? » Est-ce ainsi que vous vengerez » la mort de Patrocle, & que » vous recouvrerez ses armes divines, dont Hector s'est déjà » couvert. «

Automédon lui répondit: » Alcimédon, pensez-vous que dans » cette nombreuse armée des » Grecs, il y ait quelqu'un qui » puisse modérer la fougue de » ces chevaux indomptables? Cela n'étoit donné qu'à Patrocle » seul, qui avoit reçu du ciel la » force & l'adresse nécessaires » pour conduire ce char, & pour » rendre ces chevaux obéissans » & souples. Patrocle n'est plus; » mais, vous-même montez à ma » place; prenez ces guides, & je » mettrai pied à terre pour com» battre de tout mon pouvoir: « Alcimédon saute en même-tems sur ce char, & prend les guides; & Automédon se jette en bas, marche fièrement contre les Troyens.

Cependant, le généreux Chromius & le divin Arétus se repaissoient l'un & l'autre de la flatteuse espérance, qu'ils tueroient Alcimédon & Automédon, & qu'ils emméneroient les chevaux d'Achille. Insensés! ils ne devoient pas s'en retourner tous deux de ce combat; & cet espoir trop ambitieux alloit être borné par le fer d'Automédon, qui, après avoir fait ses prieres à Jupiter, sentit au-dedans de lui une nouvelle force & un nouveau courage, & dit à son fidele ami, qui conduisoit son char: » Alcimédon, ne tenez pas ces che» vaux loin de moi, & que je » sente toujours leur brûlante » haleine sur mes épaules; car, » je vois qu'Hector va faire des » efforts extraordinaires, & qu'il » ne calmera point sa fureur, jus» qu'à-ce qu'il s'en soit rendu le » maître, après nous avoir tués, » & que monté sur ce char, il ait » mis tous nos rangs en désor» dre, ou qu'il soit tombé lui» même sans vie au milieu de nos » bataillons. «

En finissant ces mots, il appelle les deux Ajax & Ménélaüs, & leur dit: » Laissez à tous ces vail» lans hommes le soin de défen» dre Patrocle mort; & pour » vous, venez nous secourir,

» nous qui sommes en vie. Venez » nous aider à soûtenir les deux » plus redoutables chefs des » Troyens, Hector & Énée, qui » viennent fondre sur nous. L'é- » vénement de ce combat est en- » tre les mains des dieux; mais » au moins, je payerai de ma » personne; & Jupiter décidera » de mon sort, comme il lui plai- » ra. «

En même tems, il lance son javelot, qui alla donner dans le bouclier d'Arétus, avec tant de violence, que l'acier en fut percé, & que le fer mortel, traversant le baudrier au défaut de la cuirasse, entra bien avant dans le ventre. La playe étoit si profonde, que la mort lui eut bientôt fermé les yeux.

Hector, sans perdre un moment, lance de toute sa force sa pique contre Automédon; mais, Automédon évite le coup en se baissant. Le fer vole par dessus sa tête bien loin derrière lui, & entre dans la terre avec tant de violence, que le bois en est long-tems agité. Enfin, l'épée à la main, ils alloient se jetter l'un sur l'autre, si les deux Ajax, arrivés dans le moment, n'eussent obligé Hector, Énée & Chromius de quitter la partie, & d'abandonner le corps d'Arétus. Automédon, égal au dieu Mars, profitant de sa victoire, se saisit de ce corps, le dépouille de ses armes, & s'écrie en se glorifiant: » Quoique ce guer- » rier fût bien inférieur à Patro- » cle, je ne laisse pas de sentir » quelque consolation de l'avoir » immolé aux manes de ce Hé- » ros. « Il dit, & levant ces armes toutes sanglantes, il les met dans son char, où il monte lui-même, tout couvert de sang, comme un lion, qui a dévoré un taureau dans un pâturage.

AUTOMÉDON, *Automedon*, Αὐτομέδων, (a) poëte Grec, dont Vossius n'a point fait mention.

AUTOMNE, *Autumnus*, (b) troisième saison de l'année, tems de la récolte des fruits de l'été. Il y en a qui dérivent ce mot d'*augeo*, j'accrois, *quod annum frugibus augeat.*

Plusieurs Nations ont compté les années par les Automnes, comme les Anglo-Saxons par les hivers. Tacite nous apprend que les anciens Germains connoissoient toutes les saisons de l'année, excepté l'Automne, dont ils n'avoient nulle idée.

On a toujours pensé que l'Automne étoit une saison mal-saine. Tertullien l'appelle *Tentator Valetudinum.* Horace dit aussi: *Autumnus Libitinæ quæstus acerbæ.*

Les Grecs comparoient la jeunesse à l'Automne, & les jeunes gens, à des fruits qui ont atteint leur point de maturité, & qui sont bons à cueillir. Les Latins avoient sur cela les mêmes idées. Selon Horace, une jeune personne, qui touche à sa puberté, c'est une grappe de raisin, que l'Automne

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.

(b) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 99. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 659. T. VI. p. 359.

va peindre de ses plus vives couleurs. Mais, dans notre langue, nous avons attaché une idée toute différente au mot d'Automne, employé par rapport à l'âge ; & nous ne nous en servons qu'au sujet des personnes, qui commencent à être sur le retour. Nos Poëtes disent des jeunes gens, qu'ils sont dans l'Avril, dans le printems de leurs jours.

On voit l'Automne représentée sur un bas-relief antique. Elle est tournée du côté de l'été. Elle est couronnée de pampre & de grappes de raisin. Elle touche encore de la main droite des feuilles de vigne ; & son petit génie en agence aussi dans sa corne d'abondance. Enfin, elle est découverte dans cette partie du corps, qui touche à l'été, & vêtue dans celle, qui répond à l'hiver.

L'Automne a été une divinité allégorique, qu'on disoit être la déesse des fruits. Dans ce sens, c'est la même que Pomone.

AUTOMOLES, *Automoli*, Αὐτόμολοι, (a) peuples d'Éthiopie, dont le païs, selon Hérodote, s'appelloit Asinach, terme qui veut dire en Grec, *ceux qui assistent à la gauche auprès du Roi.* Pomponius Méla nous apprend que les Automales habitoient vers l'isle de Méroé, près des sources du Nil ; & Hérodote assure qu'il y avoit autant de chemin par eau, depuis Méroé jusqu'au païs des Automoles, qu'il y en avoit d'Éléphantine jusqu'à Méroé.

Deux cens quarante mille Égyptiens, qui portoient les armes, passérent anciennement chez les Automoles. Voici pourquoi. Ces Égyptiens avoient été mis en garnison sous le roi Psammétichus, les uns dans la ville d'Éléphantine contre les Éthiopiens, & dans Daphnes de Péluse contre les Arabes & les Syriens, & les autres dans Marée contre les Libyens. Ils y demeurérent l'espace de trois ans, sans qu'on parlât de les en faire sortir. C'est pourquoi, ils résolurent d'un commun consentement de quitter Psammétichus & de passer en Éthiopie chez les Automoles. Ce Prince, ayant appris cette nouvelle, se mit aussi-tôt en campagne pour les suivre. Quand il les eut joints, il les conjura par de grands discours de ne point abandonner les dieux de leurs peres, leurs femmes & leurs enfans ; mais, les représentations de Psammétichus ne les touchérent point. Étant arrivés en Éthiopie, ils se donnérent au roi des Automoles, qui les en récompensa de la manière suivante. Comme il y avoit quelques Automoles, qui s'étoient révoltés contre lui, il commanda aux Égyptiens de leur faire la guerre, & de s'emparer de leurs biens. Quand ils furent parmi ces rebelles, ils les accoûtumérent aux mœurs d'Égypte, & les rendirent par ce moyen, & plus doux, & plus traitables.

AUTONOÉ, *Autonoe*, (b)

(a) Pomp. Mel. L. III. c. de Æthiop. Herod. L. II. c. 30. *& seq.*

(b) Homer. Odyss. L. XVIII. v. 181.

Α'υτονόη, l'une des femmes, qui servoient Pénélope.

AUTONOÉ, *Autonoe*, (*a*) Α'υτονόη, fille de Cadmus & d'Harmonie. Elle épousa Aristée, dont elle eut Actéon, qui lui causa tant de peine; car, elle eut le malheur de voir son fils, tout jeune qu'il étoit, changé en cerf, & déchiré par ses chiens, parce qu'il avoit vû Diane dans le bain.

Pausanias, dans son voyage de l'Attique, dit qu'en passant par Érénée, bourg de la dépendance de Mégare, il apprit qu'Autonoé, fille de Cadmus, inconsolable de la mort de son fils & des malheurs, qui accablérent sa propre famille, se retira de Thébes en ce lieu-là, & qu'elle y mourut d'affliction. Pausanias ajoûte que l'on y montroit encore dans ce tems-là sa sépulture.

Autonoé étoit sœur d'Ino, de Sémélé, d'Agavé & de Polydore.

Il y eut encore deux Princesses du nom d'Autonoé; l'une étoit fille de Pérée & maîtresse d'Hercule, qui la rendit mere de Palémon; l'autre étoit fille de Nérée & de Doris.

AUTONOME, titre que plusieurs villes ont pris dans leurs médailles, pour marquer le privilége, qu'elles avoient de se gouverner par leurs propres loix. *Voyez* Autonomie.

AUTONOMÉ, *Autonome*, nom de l'une des Néréïdes. *Voyez* Néréïdes.

AUTONOMIE, (*b*) terme formé du Grec αὐτὸς, *ipse*, soi-même, & νόμος, *lex*, loi. Ainsi, Autonomie veut dire *qui se gouverne soi-même*. C'est une sorte de gouvernement, qui a eu lieu quelquefois. Hérodote en cite des exemples. Selon lui, certains peuples, affranchis du joug des Assyriens, ne se donnérent pas d'abord des Rois. Ils conservérent quelque tems leur liberté, se gouvernant par cantons, se donnant des chefs pendant la guerre, & des juges pendant la paix, dont l'autorité ne duroit qu'autant qu'il plaisoit à ceux, qui la leur avoient conférée. Cette forme de gouvernement, qui a bientôt dégénéré en Anarchie chez les nations policées, subsiste encore parmi plusieurs peuples de l'Amérique septentrionale, parmi les Arabes du désert, & parmi les Tartares de la haute Asie.

On assure que dans les premiers tems, les villes de l'Asie étoient gouvernées suivant leurs loix, & par leurs propres Magistrats. Elles jouissoient alors d'une véritable Autonomie. Sous la domination Persanne, elles perdirent cette précieuse liberté. Alexandre le Grand les rétablit dans leur ancien état. Nous sçavons que Sardes & la Lydie eurent part à ce bienfait. Si les Séleuci-

(*a*) Ovid. Metam. L. III. c. 4. Pauf. pag. 83. 639. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 202. Tom. VI. pag. 129. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 10.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 347, 348, 398. Tom. XVIII. pag. 125, 126. T. XXI. pag. 258.

des, ses successeurs, attentérent à la liberté de quelques villes, ce fut un des prétextes, que les Romains saisirent avidement pour leur déclarer la guerre. L'Autonomie fut confirmée ou rendue aux villes par le traité, qui dépouilla Antiochus des païs situés en de-çà du mont Taurus. Quelques-unes d'entr'elles, qui se prêtérent à l'ambition & aux cruautés de Mithridate, furent sévérement punies; & il paroît que Sardes prit part à ces attentats. Mais, Sylla & Lucullus rendirent à plusieurs de ces villes leur ancienne forme de gouvernement. Enfin Pompée, après avoir heureusement terminé la guerre contre Mithridate, rendit aux villes de l'Asie leurs loix & leurs Magistrats.

Dion Cassius nous apprend que de son tems, ce réglement étoit encore observé. Aussi plusieurs villes d'Asie prennent-elles sur les médailles & sur les marbres, le titre d'Autonomes sous la domination Romaine; ce qui ne doit pas paroître surprenant; car, l'Autonomie, que Rome, en devenant la maîtresse d'un païs, accordoit à certaines villes, étoit pour elles un événement de la plus grande importance. C'étoit le gage de leur liberté; le fondement de leur grandeur; & regardant l'année, où elles l'obtenoient, comme l'année de leur renaissance, elles en faisoient ordinairement l'ére & l'époque, d'où elles comptoient les années suivantes. Toute l'histoire est pleine d'exemples, qui attestent cet usage, sur tout dans le dernier siécle de la république Romaine, & dans le premier siécle des Empereurs.

AUTONOMUS, *Autonomus*, Αὐτονόμος, (*a*) natif d'Érétrie. C'est l'un de ces braves officiers, qui secondérent si bien Lysandre à Ægos-Potamos. On voyoit sa statue à Delphes.

Il y eut un autre Autonomus, Épidamnien. Il en est parlé à l'article d'Épidamniens. *Voyez* Épidamniens.

AUTONOUS, *Autonoüs*, Αὐτόνοος, (*b*) capitaine Grec, qui fut tué par Hector, au siége de Troye.

AUTONOUS, *Autonoüs*, Αὐτόνοος, (*c*) capitaine Troyen. Il périt sous les coups de Patrocle.

AUTOPHONUS, *Autophonus*, Αὐτόφονος, (*d*) Thébain, qui fut pere de Lycophon.

AUTOPHRADATE, *Autophradates*, Αὐτοφραδάτης, (*e*) l'un des Satrapes d'Artaxerxe Mnémon, roi des Perses. Il avoit la Satrapie de Lydie, l'an 362 avant J. C. Ce fut en ce tems-là que les peuples & les Satrapes de l'Asie mineure se révoltérent contre les Rois. Autophradate fut chargé de faire rentrer les rebelles dans l'obéissance. Datamès, fils de Camissarès, se distingua beau-

(*a*) Pauf. p. 379, 625.
(*b*) Homer. Iliad. L. XI. v. 301.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 694.
(*d*) Homer. Iliad. L. IV. v. 395.

(*e*) Corn. Nep. in Datam. c. 2, 7, 8. Diod. Sicul. pag. 505. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 658, 659. Tom. III. pag. 408.

coup dans cettte guerre ; car, les ennemis avoient déjà pénétré jusque dans les retranchemens du camp du Roi, lorsque Datamès marchant à eux, les charge, les taille en piéces, & par cette action de vigueur, sauve le reste de l'armée royale. Tel est le récit, que l'on trouve dans Cornélius Népos.

Diodore de Sicile, parlant d'Autophradate, raconte cette histoire avec des circonstances bien différentes ; car, en rapportant les noms des peuples & des Satrapes, ou autres seigneurs, qui étoient entrés dans cette révolte contre Artaxerxe, il met expressément dans ce nombre cet Autophradate, gouverneur de Lydie. Je croirois volontiers que l'on confond ici les époques. Cela paroît d'autant plus vraisemblable que Datamès lui-même est mis, par Diodore de Sicile, au nombre des révoltés ; & sa rebellion n'arriva que quelque tems après, selon Cornélius Népos.

Quoiqu'il en soit ; lorsque Datamès leva l'étendard de la révolte contre Artaxerxe, Autophradate possédoit la Satrapie de Phrygie. Il fut envoyé contre l'ennemi, avec une armée de près de deux cens mille hommes, dont il y en avoit vingt mille de cavalerie. Les troupes de Datamès n'égaloient pas la vingtième partie de celles du Roi. Ainsi, toute sa ressource étoit en lui-même, dans le courage de ses soldats & dans l'heureuse situation du poste, qu'il avoit choisi ; car, c'étoit-là sa grande science, & jamais capitaine ne sçut mieux que lui, prendre ses avantages, ni mieux profiter du terrein, quand il s'agissoit de ranger une armée en bataille. La sienne, comme on l'a déjà dit, étoit infiniment inférieure à celle des ennemis. Il s'étoit posté de telle sorte, qu'ils ne pouvoient pas l'envelopper ; qu'au moindre mouvement qu'ils faisoient, il leur tomboit sur les bras, & les incommodoit considérablement ; & que, s'ils prenoient la résolution d'en venir aux mains, leur grand nombre leur devenoit absolument inutile. Autophradate sentoit bien que, selon toutes les régles de la guerre, il ne falloit point, dans une telle conjoncture, hazarder la bataille. Mais, il trouvoit aussi qu'il étoit honteux pour lui, avec une armée si nombreuse, de prendre le parti de la retraite, ou de demeurer plus long-tems dans l'inaction devant une petite poignée de soldats. Il donna donc le signal. La première attaque fut rude ; mais, les troupes d'Autophradate pliérent bientôt & furent mises en déroute. Le vainqueur les poursuivit pendant quelque tems & en fit un grand carnage. Il n'y eut que mille hommes de tués du côté de Datamès.

Il se donna encore plusieurs combats, ou plutôt plusieurs escarmouches, où celui-ci avoit toujours le dessus, parce que connoissant parfaitement le païs, & réussissant sur tout dans les ruses de la guerre, il se postoit toujours avantageusement, & engageoit les ennemis dans des terreins difficiles, d'où ils ne pouvoient se tirer

sans perte. Autophradate, voyant tous ses efforts inutiles & toutes ses ressources épuisées, & désespérant de pouvoir soumettre par la force un ennemi si rusé & si courageux, parla d'accommodement, & lui proposa de rentrer en grace avec le Roi à des conditions honorables. Datamès comprenoit bien qu'il y avoit peu de sûreté pour lui dans ce parti, parce qu'il est rare que les Princes se réconcilient de bonne foi avec un sujet qui a manqué à son devoir, & à qui ils se voyent en quelque sorte obligés de céder. Cependant, comme ce n'étoit que par désespoir qu'il s'étoit précipité dans la révolte, & qu'au fond du cœur, il conservoit toujours pour son Prince des sentimens d'affection & de zéle, il accepta avec joie des offres, qui feroient cesser l'état violent où son malheur l'avoit engagé, & qui lui donneroient moyen de rentrer dans son devoir, & d'employer ses talens au service du Prince, à qui ils étoient dûs. Il promit d'envoyer des députés au Roi. Les actes d'hostilité cessérent; & Autophradate se retira dans son gouvernement de Phrygie. Il n'est plus parlé d'Autophradate depuis cette époque.

AUTOPSIE, *Autopsia*, (*a*) Ἀυτοψία; c'est-à-dire, contemplation. Les Anciens donnoient ce nom à un état, dans lequel ils prétendoient qu'on avoit un commerce intime avec les dieux. Celui, qui avoit le bonheur de parvenir à un tel état, se croyoit revêtu de toute la puissance des divinités; & il étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien pour lui d'impossible.

Ce mot *Autopsie* est composé de αὐτὸς, *ipse*, soi-même, & ὄψις, *visus*, vûe.

AUTOSTHÈNE, *Autosthenes*, Ἀυτοσθένης, (*b*) étoit Archonte à Athènes, la première année de la vingt-huitième Olympiade, en laquelle année Chionis Lacédémonien remporta la victoire aux jeux Olympiques.

AUTRICUM, *Autricum*, (*c*) Ἀυτρικὸν, ville de la Gaule Celtique, capitale des Carnutes.

Ptolémée, en citant deux villes chez les Carnutes, nomme en premier lieu Autricum. Ce nom paroît dérivé de celui de la rivière d'Autura, sur le bord de laquelle cette ville étoit située, quoiqu'il n'en soit fait mention dans aucun des monumens Romains, & que dans les écrits du moyen âge, on lise communément *Audura*, la rivière d'Eure. C'est ainsi que la ville de Bourges tiroit le nom d'Avaricum de la rivière d'Avara. Le nom d'Autricum a été remplacé par celui de Carnutes, ou Carnotes, comme on lit dans la Notice des provinces de la Gaule & dans Sulpice Sévère. C'est au-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 176. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 25. Tom. XXI. pag. 92.

(*b*) Pauf. p. 259.

(*c*) Ptolem. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 510, 659. Tom. XX. pag. 49.

jourd'hui Chartres, ville épiscopale.

AUTRONIUS [P.], *P. Autronius*, (a) avoit été désigné consul, avec P. Sylla, proche parent du Dictateur de même nom, pour l'année 687 de la fondation de Rome. Mais, deux de leurs compétiteurs, L. Aurélius Cotta & L. Manlius Torquatus les ayant accusés de brigue, les firent condamner, les dépouillérent ainsi de leur charge, & furent eux-mêmes nommés en leur place. La fureur & le désespoir s'emparérent de l'esprit de ces deux Consuls dépossédés, au moins de l'un des deux, P. Autronius. Car, celui-ci se ligua avec Catilina, qui étoit actuellement accusé de concussion. Ils s'associérent Cn. Pison, jeune homme de naissance, mais factieux, & que l'indigence & l'ambition rendoient capable de tout oser. Leur plan étoit, selon Salluste, de tuer les deux consuls, Cotta & Torquatus, dans le capitole même, le premier Janvier. Après quoi, Catilina & P. Autronius devoient s'emparer des faisceaux consulaires, & envoyer Cn. Pison en Espagne, avec la qualité de Préteur & une bonne armée.

Cependant, leur coup ayant manqué, parce que le sécret s'éventa, ils remirent au cinq Février suivant l'exécution de leur complot. Mais, il y eut un malentendu entre les conjurés, qui fit encore échouer cette criminelle entreprise. Quand la chose eut été pleinement découverte, P. Autronius fut contraint d'abandonner l'Italie. Il alla chercher une retraite dans la Gréce; & il y étoit encore, lorsque Cicéron fut banni de Rome. Cet illustre Exilé, étant venu en Épire, attiré par les invitations de son ami Atticus, qui y possédoit des terres, ne trouva pas qu'il y eût de la sûreté pour lui à rester dans ce païs, sur tout à cause de la proximité de P. Autronius. Comme c'étoit un homme fort audacieux & en même tems fort puissant, il étoit redoutable à Cicéron.

AUTRONIUS Pétus, *Autronius Pætus*, (b) étoit lieutenant d'Octavien. Il reçut les honneurs du triomphe, au mois d'Août de l'an de Rome 723 & avant J. C. 29. On présume, au reste, que les exploits d'Autronius Pétus n'avoient pas été bien considérables, parce qu'Octavien ne les avoit pas compris dans son triomphe quelques jours auparavant, comme il avoit fait ceux de Carrinas, autre lieutenant de ce Prince.

AUTRUCHE, (c) *Struthio*, ou *Struthio-Camelus*. On lui donne le nom de *Struthio-Camelus*, parce qu'elle a des pieds de chameau.

On met l'Autruche au rang des

(a) Sallust. de Bell. Catilin. c. 10, 11. Cicer. orat. pro P. Sylla. *Passim.* Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 388, 389, 419, 615.

(b) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 532.

(c) Levit. c. 11. v. 16. Deuter. c. 14. v. 15. Job. c. 39. v. 13, & seq. Jerem. Lament. c. 4. v. 3.

oiseaux. Elle est très-grosse. Elle a les jambes fort longues, les aîles fort courtes, le cou de quatre ou cinq palmes de longueur. Les plumes de ses aîles sont fort estimées & servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais. On les teint de diverses couleurs, & on en fait de fort belles aigrettes. Leur pennache est blanc & noir. Les femelles sont mêlées de gris, de noir & de blanc. On les chasse à la course; car, elles ne volent point. Mais, elles se servent de leurs aîles pour s'aider à courir avec plus de vîtesse. Xénophon raconte que l'armée du jeune Cyrus trouva près de l'Euphrate beaucoup d'Autruches; qu'on leur donna la chasse avec les chevaux de l'armée les plus vîtes, sans pouvoir jamais les atteindre. On dit aussi que quand elles se voyent poursuivies, elles prennent des pierres avec leurs pattes fendues, & qu'elles les jettent contre ceux, qui les suivent, avec autant de roideur, que l'homme le plus fort.

On dit que l'Autruche digére le fer; mais, c'est une erreur populaire. Cet oiseau avale effectivement quelques morceaux de fer ou de cuivre, si on lui en jette, ou qu'il en rencontre, de même que les autres oiseaux avalent de petites pierres, ou du sable, non pour s'en nourrir, mais pour aider à broyer leur nourriture. On dit que l'on trouva dans le ventricule d'une Autruche, dont on fit la dissection dans l'Académie des Sciences, jusqu'à soixante-dix liards, la plûpart usés, rayés & consumés presque des trois quarts, apparemment par leur frottement mutuel.

Il y a une quantité prodigieuse d'Autruches dans l'Éthiopie. L'Autruche fait ses œufs au mois de Juin, les met en terre, les couvre de sable, & les abandonne. Le soleil ensuite les fait éclorre. C'est apparemment pour cela, qu'on prend l'Autruche pour le symbole de la cruauté & de l'oubli. *Les animaux les plus farouches allaitent leurs petits*, dit Jérémie; *mais, la fille de mon peuple est une cruelle, comme une Autruche dans le désert.* Job décrit plus au long la cruauté & l'oubli de l'Autruche en ces termes: » Est-ce » vous, qui avez donné à l'Au- » truche les aîles, dont elle se » glorifie? Celles de la cicogne » ou de l'épervier sont-elles sem- » blables aux siennes? Mais, elle » abandonne ses œufs sur la terre; » & sera-ce vous qui les échauf- » ferez dans la poussière? Elle ne » se met point en peine si on fou- » le les uns aux pieds, ni si les » bêtes sauvages écrasent les au- » tres. Elle est insensible pour ses » petits, comme s'ils lui étoient » étrangers; & elle rend son tra- » vail inutile, sans y être forcée » par aucune crainte. Car, Dieu » l'a privée de sagesse, & ne lui » a pas donné l'intelligence. Seu- » lement dans l'occasion elle éle- » ve ses aîles, & elle se moque » du cheval & de celui qui le » monte. «

Voilà en racourci presque tout ce que l'on nous raconte de l'Autruche. Elle pond ses œufs sur la terre, les cache sous le sable, le

ſoleil les fait éclorre. Cela n'eſt nullement incroyable. On ſçait que dans l'Égypte, on fait tous les jours éclorre une infinité d'œufs dans des fours faits exprès, & & échauffés jusqu'à un certain dégré de chaleur. Comme l'Autruche eſt extrêmement groſſe & peſante, elle écraſeroit ſes œufs, ſi elle les couvoit comme les autres oiſeaux. Elles les met donc ſous le ſable, les garde & les couve, pour ainſi dire de ſes yeux, comme le dit Vansleb. Le mâle & la femelle demeurent auprès d'eux alternativement; de manière que pendant que l'un va chercher ſa nourriture, l'autre ne les perd pas de vue. Si cependant l'un & l'autre étoient chaſſés, ou s'ils s'éloignoient de leur nid, ils ne pourroient plus retrouver leurs œufs. C'eſt apparemment ſur cela qu'eſt fondé ce qu'on dit de leur cruauté & de leur oubli.

Dans le grand nombre d'œufs, que l'Autruche pond [car on aſſure qu'elle en produit juſqu'à dix, douze, quinze, ou vingt] il eſt mal-aiſé qu'il n'y en ait toujours quelques-uns, qui ne réuſſiſſent pas. L'Autruche les caſſe; & des vers qui s'en engendrent, elle nourrit ſes petits. Enfin, Job dit *que Dieu a privé l'Autruche d'intelligence.* Cela ſe juſtifie par ce qu'on raconte de cet oiſeau. Il ſe laiſſe prendre par un homme couvert de la peau d'une Autruche, & qui mettant ſon bras dans la peau du cou de l'animal, l'éleve en haut, & imite le mouvement de ſa tête. D'autres diſent qu'étant pourſuivie par les chaſſeurs, l'Autruche ſe cache la tête dans le ſable, & y demeure, ſe croyant bien en ſûreté. Selon Pline, elle met la tête dans des broſſailles, & s'y tient comme ſi tout ſon corps étoit bien caché. En un mot, on dit que l'Autruche eſt naturellement ſourde; ce qui ne contribue pas peu à ſa ſtupidité. *Elle éleve ſes aîles, & elle ſe moque du cheval & de celui qui le monte.* L'Autruche eſt fort haute. MM. de l'Académie des Sciences ont fait la diſſection d'une, qui avoit ſept pieds & demi de haut, depuis la tête juſqu'à la terre. Pline dit qu'elle ſurpaſſe en hauteur un homme à cheval. Pour la vîteſſe, on convient, qu'il y a peu de chevaux, qui puiſſent l'atteindre à la courſe. Nous avons déjà fait mention de l'aventure, dont parle Xénophon. Dans les païs, où les Autruches ſont communes, on les chaſſe avec des chevaux barbes, harpés comme des lévriers, qui les attrappent à la courſe.

Moïſe défend l'uſage de la chair de l'Autruche; du moins nos traductions le portent ainſi. Il eſt conſtant que l'on en mange dans le Pérou & dans l'Afrique, où elles ſont communes. Marmol avoue que leur chair ſent mauvais & eſt gluante, particulièrement celle des cuiſſes; mais, on ne laiſſe pas d'en manger. Quand les peuples du Midi ont pris des petits d'Autruche, ils les élevent, les engraiſſent, & les menent paître par troupes dans le déſert; & quand ils ſont gras, ils les tuent & les ſalent. Les Éthiopiens mangent auſſi les œufs de l'Autruche,

& les tiennent pour un mets délicieux. Ces œufs sont pour la plûpart de la grosseur d'une grosse boule, & quelques-uns moindres. On dit que les Éthiopiens font des coupes de ces œufs. Il y en a même qui assurent qu'ils en font des bonnets, qu'ils portent & qu'ils estiment.

L'Écriture parle encore de l'Autruche en d'autres endroits ; mais, on doute que les termes de l'original signifient cet oiseau.

AWAR, (*a*) mot qui signifie un fugitif, un vagabond. Il est resté un terme d'injure chez les Persans & chez les Turcs.

AUVERGNATS, autrement appellés ARVERNES. *Voyez* Arvernes.

AUXÈSE, figure de Rhétorique par laquelle on amplifie une chose à l'excès.

AUXÉSIE, *Auxesia*, Αὐξεσία, (*b*) Déesse honorée particuliérement à Épidaure, aussi-bien que Damie, que Pausanias nomme Lamie, peut-être par une faute de copiste. On trouve dans Hérodote l'histoire de ces deux Déesses. Voici ce qu'en dit cet Historien.

Les Épidauriens, dont le territoire étoit devenu infertile, allérent consulter l'oracle de Delphes, qui leur apprit que la stérilité ne cesseroit que lorsqu'ils auroient consacré deux statues à Damie & Auxésie, & qu'il falloit que ces statues fussent de bois d'olivier. Comme il n'y avoit dans la Gréce, que l'Attique seule, qui cultivât de ces arbres, les Épidauriens traitérent avec les Athéniens, qui leur accordérent ce qu'ils demandoient, à condition qu'ils viendroient tous les ans offrir des présans & des sacrifices à Minerve Poliade & à Érechthée. Les statues furent faites, la stérilité cessa, & les Épidauriens exécutérent la convention. Mais, dans la suite, les Éginétes ayant enlevé ces statues, ils ne voulurent plus se soumettre à la nécessité de venir à Athènes offrir les sacrifices accoûtumés, disant qu'ils avoient exécuté le traité, tant qu'ils avoient possédé les statues, & que c'étoit alors aux Éginétes, qu'il falloit s'en prendre. Les Athéniens envoyérent demander à ceux-ci s'ils vouloient remplir la condition prescrite aux Épidauriens ; & sur leur refus, ils se mirent en état d'enlever de force les statues des deux Déesses, qui, se trouvant bien-là, résistérent à tous les efforts des ravisseurs, changérent d'attitude, se mirent à genoux, & depuis ce tems-là, ont toujours demeuré en cet état. Hérodote ajoûte qu'il avoit bien de la peine à croire ce dernier article, & nous pensons qu'il trouvera bien des gens de son sentiment.

Comme cet Historien ne dit rien de l'origine de ces deux Déesses, il faut s'en rapporter aux Trézéniens, qui leur rendoient un

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 56.

(*b*) Herod. L. V. c. 82. *& seq.* Pausf. pag. 141, 146. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 302. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 30, 31.

culte religieux. Selon eux, c'étoient deux jeunes filles, qui étoient venues de Créte à Trézène, dans le tems que cette ville étoit divisée par des partis contraires. Elles furent les victimes de la sédition; & le peuple, qui ne respectoit rien, les assomma à coups de pierre. Pour réparer en quelque chose ce crime, on célébra depuis tous les ans un jour de fête, qu'on appelloit la lapidation, & en Grec lithobolie, formé de λίθος, *lapis*, pierre, & de βολὴ, *jactus*, jet, & dont la racine est βάλλω, *jacio*, je jette.

AUXILIAIRE, terme de Grammaire. Ce mot vient du Latin *Auxiliaris*, & signifie *qui vient au secours*. On appelle verbes Auxiliaires le verbe *être* & le verbe *avoir*, parce qu'ils aident à conjuguer certains tems des autres verbes, & ces tems sont appellés tems composés.

Il y a dans les verbes des tems qu'on appelle simples; c'est lorsque la valeur du verbe est énoncée en un seul mot, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*.

Il y a encore des tems composés, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurois aimé*. Ces tems sont énoncés en deux mots.

Il y a même des tems doublement composés, qu'on appelle surcomposés; c'est lorsque le verbe est énoncé par trois mots; *quand il a eu dîné*, *j'aurois été aimé*.

Plusieurs de ces tems, qui sont composés ou surcomposés en François, sont simples en Latin, sur tout à l'actif, *amavi*, *j'ai aimé*. Le François n'a point de tems simples au passif. Il en est de même en Espagnol, en Italien, en Allemand & dans plusieurs autres langues vulgaires. Ainsi, quoiqu'on dise en Latin, en un seul mot, *amor*, *amaris*, *amatur*, on dit en François, *je suis aimé*.

Les verbes passifs des Latins ne sont composés qu'aux prétérits & aux autres tems, qui se forment du participe passé, *amatus sum* ou *fui*, j'ai été aimé; *amatus ero* ou *fuero*, j'aurai été aimé. On dit aussi à l'actif, *amatum ire*, qu'il aimera, ou qu'il doit aimer; & au passif, *amatum iri*, qu'il sera ou qu'il doit être aimé. *Amatum*, est alors un nom indéclinable, *ire* ou *iri ad amatum*

Cependant, on ne s'est point avisé en Latin de donner en ces occasions le nom d'Auxiliare au verbe *sum*, ni à *habeo*, ni à *ire*, quoiqu'on dise *habeo persuasum*, & que César ait dit, *misit copias quas habebat paratas*, *habere grates*, *fidem*, *mentionem*, *odium*, &c.

Notre verbe *devoir* sert aussi d'Auxiliaire aux autres verbes par métaphore, ou par extension, pour signifier ce qui arrivera; *je dois aller demain à Versailles*, *je dois recevoir*, *il doit partir*, *il doit arriver*.

Le verbe *faire* a souvent aussi le même usage; *faire voir*, *faire part*, *faire des complimens*, *faire honte*, *faire peur*, *faire pitié*.

Il y a apparence qu'on n'a donné le nom d'Auxiliaire à *être* & à *avoir*, que parce que ces verbes, étant suivis d'un nom verbal, de-

viennent équivalens à un verbe simple des Latins ; *veni*, je suis venu. C'est ainsi que parce que *propter* est une préposition en Latin, on a mis aussi notre *à cause*, au rang des prépositions Françoises, & ainsi de quelques autres.

Pour nous, nous sommes persuadés qu'il ne faut juger de la nature des mots, que relativement au service, qu'ils rendent dans la langue où ils sont en usage, & non par rapport à quelque autre langue, dont ils sont l'équivalent. Ainsi, ce n'est que par périphrase ou circonlocution, que *je suis venu* est le prétérit de venir. *Je* est le sujet ; c'est un pronom personnel ; *suis* est le seul verbe à la première personne du tems présent, *je suis* actuellement ; *venu* est un participe ou adjectif verbal, qui signifie une action passée, & qui la signifie adjectivement comme arrivée ; au lieu qu'*avénement* la signifie substantivement, & dans un sens abstrait. Ainsi, *il est venu* ; c'est-à-dire, *il est actuellement celui qui est venu*, comme les Latins disent, *venturus est*, il est actuellement celui qui doit venir. *J'ai aimé*, le verbe n'est que *ai*, *habeo*. *J'ai* est dit alors par figure, par métaphore, par similitude. Quand nous disons, *j'ai un livre*, *j'ai* est au propre, & nous tenons le même langage par comparaison, lorsque nous nous servons de termes abstraits. Ainsi, nous disons, *j'ai aimé*, comme nous disons, *j'ai honte*, *j'ai peur*, *j'ai envie*, *j'ai soif*, *j'ai faim*, *j'ai chaud*, *j'ai froid*. Nous regardons donc alors *aimé* comme un véritable nom substantif abstrait & métaphysique, qui répond à *amatum*, *amatu*, des Latins, quand ils disent *amatum ire*, aller au sentiment d'aimer, ou *amatum iri*, l'action d'aller au sentiment d'aimer, être faite, le chemin d'aller au sentiment d'aimer, être pris, *viam iri ad amatum*. Or, comme en Latin *amatum*, *amatu*, n'est pas le même mot qu'*amatus*, *amata*, *amatum*, de même *aimé*, dans *j'ai aimé*, n'est pas le même mot que dans *je suis aimé* ou *aimée*. Le premier est actif, *j'ai aimé* ; au lieu que l'autre est passif, *je suis aimé*. Ainsi, quand un officier dit, *j'ai habillé mon régiment*, *mes troupes* ; *habillé* est un nom abstrait, pris dans un sens actif ; au lieu que quand il dit, *les troupes que j'ai habillées*, *habillées* est un pur adjectif participe, qui est dit dans le même sens que *paratas*, dans la phrase ci-dessus, *copias quas habebat paratas*.

Ainsi, il nous semble que nos Grammaires pourroient bien se passer du mot d'Auxiliaire, & qu'il suffiroit de remarquer, en ces occasions, le mot qui est verbe, le mot qui est nom, & la périphrase qui équivaut au mot simple des Latins. Si cette précision paroît trop recherchée à certaines personnes, du moins elles n'y trouveront rien, qui les empêche de s'en tenir au train commun, ou plutôt à ce qu'elles sçavent déjà.

Ceux, qui ne sçavent rien, ont bien plus de facilité à apprendre bien, que ceux qui déjà sçavent mal.

Nos Grammairiens, en voulant donner à nos verbes des tems, qui répondissent comme en un seul mot, aux tems simples des Latins, ont inventé le mot de verbe Auxiliaire. C'est ainsi qu'en voulant assujettir les langues modernes à la méthode Latine, ils les ont embarrassées d'un grand nombre de préceptes inutiles, de cas, de déclinaisons & autres termes, qui ne conviennent point à ces langues, & qui n'y auroient jamais été reçus, si les Grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue Latine. Ils ont assujetti de simples équivalens à des régles étrangères. Mais, on ne doit pas régler la Grammaire d'une langue par les formules de la Grammaire d'une autre langue.

Les régles d'une langue ne doivent se tirer que de cette langue même. Les langues ont précédé les Grammaires; & celles-ci ne doivent être formées que d'observations justes, tirées du bon usage de la langue particulière, dont elles traitent.

AUXILIAIRES, *Auxiliarii*, (*a*) nom pris du Latin *Auxilium*, du secours. On appelloit ainsi, chez les Romains, les troupes, que les nations étrangères envoyoient au secours de la République. Pour les troupes qui étoient de quelque contrée de l'Italie, on les nommoit associés, *socii*. On ne donnoit aux associés que le bled pour leur provision de la campagne. Les Auxiliaires avoient leur solde. Cela ne fut pas toujours uniforme. Les Rois des autres nations envoyoient souvent des Auxiliaires, & les entretenoient à leurs dépens. Les Italiens étoient obligés de prêter le serment; mais, les Auxiliaires n'y étoient pas obligés.

Les troupes Auxiliaires, tant cavalerie qu'infanterie, se mettoient ordinairement sur les aîles. La cavalerie des Auxiliaires étoit toujours plus nombreuse que la Romaine; leurs aîles étoient de six cens chevaux; & cela, parce que ces troupes étant levées dans les campagnes, elles pouvoient fournir plus de montures, que la ville.

AUXIME, *Auximum*, (*b*) ville d'Italie, située dans le Picentin, à quelque distance d'Ancone, un peu au-dessus de la mer. Elle s'accrut insensiblement, au point qu'elle fut regardée comme la principale du païs.

Le nom de cette ville s'écrit diversement dans les Auteurs. On lit dans César Auxime, dans Tite-Live Oxime, dans Strabon Oxume, dans d'autres Ausimo, Ausimas.

L'an de Rome 578, on publia plusieurs prodiges, dit Tite-Live, & entr'autres, qu'il étoit né à Oxime une fille avec des dents. Cette même année, les Censeurs enfermérent de murailles cette ville; & y ayant vendu ce qui appartenoit au public, ils construisirent, de l'argent qu'ils en tiré-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 9, 13.

(*b*) Strab. pag. 241. Tit. Liv. L. LXI. c. 21, 27. Cæs. de Bell. Civil. L. I. pag. 448. Plin. L. III. c. 5, 13.

rent, des boutiques au tour des places de ces deux villes.

Auxime étoit réputée une ville colonie. Nous en trouvons la preuve dans une Inscription:

M. OPPIO. CAPITONI
PATRONO
COL. AUXIM. ET COL. ÆSIS
ET MUNIC.

Pline fait mention des habitans de cette ville, qu'il appelle Auximates. Mais, il ne faut pas les confondre avec d'autres peuples de même nom, qu'il nomme ailleurs immédiatement après les Arpinates. On ignore encore la position de ces autres Auximates.

La ville d'Auxime prend à présent le nom d'Osimo dans la Marche d'Ancone.

AUXO, *Auxo*, Ἀυξώ, (*a*) l'une des deux Graces, que les Athéniens reconnoissoient. Ils nommoient l'autre Hégémone. Auxo vient du verbe ἄυξω, *augeo*, j'augmente; & Hégémone, du verbe ἡγέομαι, *duco*, je conduis, j'introduis.

AUXUME, *ou* AXUME, (*b*) *Auxume*, *Axume*, Ἀυξούμη, Ἀξούμη, ville d'Éthiopie. C'étoit, selon Ptolémée, le lieu de la résidence d'un Roi; d'où on peut conclure que ce devoit être une ville considérable, & elle l'étoit en effet. Cette ville, comme tant d'autres, subit le joug des Romains. Ses habitans furent du nombre des peuples, qui parurent par leurs ambassadeurs au triomphe d'Aurélien.

Cette ville, autrefois ornée de baux édifices, d'une basilique, d'obélisques, de maisons royales, n'a plus l'air que d'un village. On lui donne aujourd'hui le nom de Chaxumo.

AUZÉA, *Auzea*, (*c*) nom d'un château d'Afrique. Il étoit à moitié ruiné, lorsque les Numides, l'an de Rome 777, vinrent établir leurs cabanes auprès de ce poste, où ils avoient mis eux-mêmes autrefois le feu. Ils comptoient y être en sûreté, à cause des vastes forêts, dont il étoit environné de toutes parts.

Mais, Dolabella, général des Romains, ne fut pas plutôt informé du lieu, où s'étoient retirés les Numides, qu'il partit avec son infanterie & sa cavalerie, sans mener aucun bagage, ni avertir ses gens d'aucun dessein; & ayant marché avec une diligence extrême, il se trouva le matin en présence des ennemis encore endormis, & à peine éveillés par le son des trompettes & les cris épouvantables des soldats Romains, tandis que leurs chevaux étoient au piquet, ou erroient en différens pâturages. L'infanterie marchoit serrée, & la cavalerie rangée sur les aîles étoit en état de donner sur le champ; au lieu que les Numides, qui ne s'attendoient à rien moins que de se voir attaqués, surpris sans armes, répandus çà & là au hazard, & ne

(*a*) Pauf. pag. 595.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 8. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 52.
(*c*) Tacit. Annal. L. IV. c. 25. Ptolem. L. IV. c. 2. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 484.

sçachant

ſçachant encore à quoi ſe déterminer dans ce déſordre, ſe laiſſoient prendre ou tuer ſans réſiſtance, comme un troupeau de moutons. Les Romains, irrités par le ſouvenir des peines, qu'ils avoient eſſuyées de la part d'un ennemi, dont la ruſe avoit tant de fois éludé leurs efforts, aſſouviſſoient leur vengeance dans ſon ſang. On crioit dans toutes les compagnies, qu'il falloit s'attacher à Tacfarinas, que tant de combats avoient rendu connoiſſable aux ſoldats Romains, & dont la mort ſeule pouvoit mettre fin à la guerre. Mais, ce barbare voyant ſes gardes tués, ſon fils priſonnier, & les Romains répandus de tous côtés au tour de lui, ſe jetta comme un furieux au milieu des traits, & évita la captivité aux dépens d'une vie, qu'il fit acheter cher aux Romains.

Ptolémée parle du château d'Auzéa, qu'il place dans la Mauritanie Céſarienne; mais, il l'appelle Auzina ou Auzia.

A X.

AXA, *Axa*, Ἀσχά, fille de Caleb, fut promiſe en mariage par ſon pere, à quiconque prendroit & détruiroit la ville de Cariathſépher. Othoniel l'ayant priſe, Caleb lui donna ſa fille Axa pour femme.

Lorſqu'ils marchoient tous enſemble, Axa propoſa à ſon mari de demander un champ à ſon pere, & il le lui conſeilla. Axa étant donc montée ſur un âne, ſe mit à ſoupirer; & Caleb lui dit: *Qu'avez-vous?* Elle lui répondit: accordez-moi une grace. *Vous m'avez donné une terre expoſée au midi & toute ſéche. Ajoûtez-y-en une autre, où il y ait des eaux.* Caleb lui donna donc en haut & en bas des lieux arroſés d'eaux.

AXAPH, *Axaph*, (a) ville de Judée dans la tribu d'Aſer. Elle étoit ſituée, ainſi que quelques autres, ſur les frontières de cette tribu. Certains prétendent qu'Axaph eſt la même qu'Achſaph, & que celle-ci eſt Ecdippe, ville célebre ſur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. D'autres veulent qu'Ecdippe ſoit marquée dans Joſûé ſous le nom d'Achziba. Les Arabes appellent aujourd'hui Sib, un lieu à trois milles de Ptolémaïde vers le nord, qui eſt la place de l'ancienne Ecdippe. Il y a aſſez d'apparence qu'Achſaph & Achſib ne marquent que la même ville d'Ecdippe ſur la côte de Phénicie.

AXE, *Axis*. L'Axe, en terme de Géographie, ou d'Aſtronomie, eſt la ligne, qui paſſe par le centre d'une ſphere ou d'un globe, comme la ligne, qui traverſe le globe de la Terre. Toute la machine du monde tourne & fait ſon mouvement journalier au tour de cet Axe. Les deux extrêmités aboutiſſent à deux points, qu'on nomme Poles. L'Axe du monde va d'un Pole à l'autre en paſſant par le centre. L'Axe de l'Équateur eſt immobile; mais, l'Axe de l'Horiſon eſt variable & mobile. L'Axe du Zodiaque, en traverſant la Terre, ne ſe termi-

(a) Joſu. c. 19. v. 25.

ne pas aux Poles du monde ; car, les Poles du Zodiaque sont éloignés des Poles du monde de vingt-trois dégrés & demi.

AXEUS, *Axeus*, Α'ξεύς, (*a*) fils de Clymène, roi des Orchoméniens. Il avoit quatre freres, Erginus, Stratius, Arrhon & Pyléus.

AXIA, *Axia*, (*b*) nom d'un château d'Italie, dont Cicéron fait mention dans sa harangue pour A. Cécina.

AXIA LONGINA, *Axia Longina*, (*c*) nom d'une Prêtresse de la grande-Mere chez les Gaulois. Il est fait mention de cette Prêtresse dans une Inscription de Narbonne.

AXIÉROS, *Axieros*, l'un des Cabires, selon Mnaséas. *Voyez* Cabires.

AXINOMANTIE, *Axinomantia*, (*d*) sorte de divination. On appelloit ainsi une espèce de divination, qui se faisoit avec une hache ou une coignée. Ce mot est composé de ἀξίνη, *securis*, hache, coignée & de μαντεία, *divinatio*, divination.

L'Axinomantie étoit un art très-estimé des Anciens ; & l'on prétend que la cérémonie consistoit à poser une agate sur une hache rougie au feu.

Il y avoit encore une autre sorte d'Axinomantie, qui consistoit à enfoncer une hache dans un lieu rond, & selon le mouvement que faisoit le pieu, on s'imaginoit découvrir les voleurs.

AXIOCHUS, *Axiochus*, (*e*) Α'ξιοχος, pere d'Aspasie, fameuse courtisanne de Milet.

AXIOCHUS, *Axiochus*, (*f*) Athénien, qui prit la défense des Généraux condamnés à mort, après la bataille des Arginuses. Platon nous a conservé le nom de cet Athénien ; & il l'a même donné à un de ses dialogues.

AXIOKERSA, *Axiokersa*, l'un des Cabires, au rapport de Mnaséas. *Voyez* Cabires.

AXIOKERSOS, *Axiokersos*, l'un des quatre Cabires, que Mnaséas admet. *Voyez* Cabires.

AXION, *Axion*, Α'ξίων, (*g*) fils de Phégéus. Il avoit un frere, nommé Téménus. De concert avec ce frere, il tendit des embûches à Alcméon, qui eut le malheur d'y périr.

AXION, *Axion*, Α'ξίων, (*h*) fils de Priam, selon le poëte Leschée, cité par Pausanias. On dit qu'Eurypile, fils d'Euémon, le tua de sa propre main. On voyoit son corps représenté à Delphes, au-dessus de celui de Corœbus.

AXIONIQUE, *Axionicus*, Α'ξιόνικος, (*i*) officier, qui étoit de Pellène. Ce fut l'un de ceux, qui secondérent si bien Lysandre à Ægos-Potamos. On lui avoit élevé une statue à Delphes.

(*a*) Pauf. p. 598, 599.
(*b*) Cicer. orat. pro. A. Cæcin. c. 14.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 15.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 123.
(*e*) Plut. T. I. p. 165.
(*f*) Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 521.
(*g*) Pauf. p. 492, 493.
(*h*) Pauf. p. 661, 662.
(*i*) Pauf. p. 625.

AXIOTHÉE, *Axiothea*, Ἀξιοθεα, femme d'esprit, qui se déguisoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit disciple avec Lasténie de Mantinée. C'est ce que rapporte Diogène Laërce dans la vie de Platon, sur le témoignage de Dicéarque. Peut-être est-ce la même, dont parle Thémistius; car, il dit qu'une étrangère ayant lu quelques livres de la république de Platon, se déguisa en homme, alla à Athènes, & étudia quelque tems de cette manière, sous ce Philosophe, sans se faire connoître. Saint Clément d'Alexandrie nomme encore d'autres femmes, qui firent la même chose; ce qui donna lieu à quelques calomnies, dont toute la sagesse & toute la gravité de Platon ne purent le sauver.

AXIOTHÉE, *Axiothea*, (*a*) Ἀξιοθέα, femme de Nicoclès, roi de Paphos dans l'isle de Cypre. Ce Prince fut obligé de se tuer lui-même, pour prévenir les ordres, que Ptolémée Soter avoit donnés de le mettre à mort. Axiothée, sa femme, ne fut pas plutôt instruite du sort de son mari, qu'elle égorgea, de ses propres mains, ses deux filles encore vierges, de peur qu'elles ne tombassent vivantes entre les mains de ses ennemis. Après quoi, elle invita toutes les femmes des freres de Nicoclès de se donner la mort à elles-mêmes, sur l'exemple qu'elle leur en alloit donner la première. Il est pourtant vrai que Ptolémée n'avoit rien ordonné contre ces femmes, & que même son dessein étoit de leur procurer une pleine sûreté. La mort de ces Princesses fut suivie de celle de leurs époux, qui, avant que de se tuer, mirent le feu aux quatre coins du palais. Cet événement arriva vers l'an 310 avant l'Ére Chrétienne.

AXIUS, *Axius*, Ἀξιὸς, (*b*) fleuve de Macédoine, qui prenoit sa source au mont Scardus vers la Dardanie. Il arrosoit le païs des Péoniens, ainsi que celui des Mygdoniens. On dit que Péon, inconsolable d'avoir été vaincu dans une occasion importante, alla chercher fortune loin de sa patrie, & que s'étant arrêté sur les bords du fleuve Axius, il donna son nom à cette contrée, qui depuis s'est appellée la Péonie.

Selon le partage que les Romains firent de la Macédoine en quatre parties l'an 167 avant J. C., la seconde étoit composée des terres, que le Strymon embrassoit à l'orient, à l'exception de la ville d'Héraclée Sintice, & du païs des Bisaltes; aussi-bien que de celles, qui étoient bornées au couchant par le fleuve Axius, avec la partie de la Péonie, qui étoit tournée à l'orient le long du même

(*a*) Diod. Sicul. pag. 743. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 96.

(*b*) Strabon. pag. 327, 330. Pomp. Mel. L. II. c. de Maced. Pauf. pag. 288. Plin. L. IV. c. 10. L. XXXI. c. 2. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 53. L. XLIV. c. 26. L. XLV. c. 29. Hérod. L. VII. c. 123, 124. Homer. Iliad. L. II. v. 849. L. XXI. v. 141, 142. Just. L. VII. c. 1. Carte de la Gréce par M. d'Anvill.

fleuve. La troisième région comprenoit tout ce qui se trouvoit renfermé entre l'Axius à l'orient, & le Pénée au couchant. On y avoit ajoûté la portion de la Péonie, qui s'étendoit au de-là de l'Axius au couchant, avec les villes d'Édesse & de Bérée.

Pline, d'après une ancienne tradition, rapporte que les eaux de l'Axius avoient la vertu de faire naître les troupeaux noirs ou roux; au lieu que celles de l'Aliacmon, les faisoient naître blancs.

Il est parlé du fleuve Axius dans Homère en plus d'un endroit, & en particulier sur la fin du second livre de l'Iliade:

Α'υτὰρ Πυραίχμης ἆγε Παίονας ἀγκυλοτόξους
Τηλόθεν ἐξ Α'μυδῶνος ἀπ' Α'ξίου ἀυρύ ῥέοντος
Α'ξίου, ὗ κάλλιστον ὕδωρ ἐπικίδναται ἆιν.

Madame Dacier traduit ainsi ces trois vers. » Pyraichmes étoit à » la tête des Péoniens, qui se servent de dards attachés à une » courroie. Il venoit d'un païs » fort éloigné; car, il étoit parti » de la terre d'Amydon & des » rives du grand fleuve Axius, » dont les belles eaux arrosent les » campagnes. «

Madame Dacier dans une remarque sur cette expression qu'elle a employée : *Dont les belles eaux arrosent les campagnes*, dit : » J'ai » suivi la leçon ordinaire; mais, » Strabon nous avertit que les » Anciens ont lu ce passage de » cette manière, qui est bien dif» férente: ὧ κάλλιςον ὕδωρ ἐπικίδ» ναται αἴης; c'est-à-dire, *dans » lequel se rendent toutes les belles » eaux du païs*. Homère, ne pou» vant louer l'Axius de la beauté » de ses eaux [car il est fort trou» ble], le loue de la beauté des » eaux de quantité de sources, » qui se jettent dans son lit, & » qui sont très-belles. C'est ainsi » à peu près, qu'un homme peu » louable par lui-même, est sou» vent loué des vertus de ses pro» ches, & des grandes alliances de » sa maison. «

L'Axius alloit se jetter dans le golfe Thermaïque en de-çà de Thessalonique. On le nomme présentement Vardar.

Le fleuve Axius avoit trouvé place parmi les fictions des Poëtes. Selon eux, il avoit épousé Péribée, fille aînée d'Acessamène & d'une excellente beauté. Il sortit de ce mariage un fils, qu'on appella Pélagon, qui regna sur les Péoniens.

AXIUS, *Axius*, Α'ξιὸς, (*a*) certain personnage, dont parle Plutarque dans la vie de Cicéron. Des deux fils, qu'avoit Marcus Crassus, l'un ressembloit parfaitement à cet Axius; & cette ressemblance avoit fait soupçonner la mere d'avoir eu un commerce criminel avec cet Axius. Un jour, ce jeune Crassus ayant fait au Sénat un discours, qui fut fort applaudi; on demanda à Cicéron, comment il le trouvoit; il répondit : *digne*

(*a*) Plut. T. I. p. 873.

de Craſſus. Cela ſe rapporte au fils & non pas au diſcours ; car, le ſens de ce mot, au jugement de M. Dacier, eſt l'*Axius de Craſſus*. La grace de ce mot ne peut être conſervée en notre langue. Axius ſignifie digne.

AXONE, *Axona*, (*a*) rivière de la Gaule Belgique, qui arroſoit les frontières des Remois ; c'eſt-à-dire, qu'elle ſéparoit ſans doute leur territoire de celui de leurs voiſins. On voit dans les Commentaires de Céſar, que ce célebre capitaine campa ſur les bords de cette rivière, lorſqu'il alloit faire la guerre aux peuples d'alentour. Un de nos plus célebres Géographes modernes penſe que ce fut auprès de Pont-à-Vere. Dion Caſſius, parlant de cette même expédition, nomme le fleuve *Auxunnus*. Dans l'Itinéraire d'Antonin, un endroit, au paſſage de cette rivière, eſt appellé *Axuenna*, & dans la Table Théodoſienne, on trouve *Auxenna*. Le nom eſt *Axona*, dans le poëme d'Auſone, ſur la Moſelle, comme dans Céſar. Il y a long-tems qu'il ſe prononce à peu près comme aujourd'hui, puiſqu'il eſt écrit Eſna dans Hugues de Cléris, écrivain du douzième ſiécle.

La rivière d'Aiſne [car c'eſt-là le nom moderne de cette rivière] prend ſa ſource aux extrêmités de la Champagne vers le Barois, paſſe à Sainte-Manehould, à Neuf-Chatel, à Soiſſons, & ſe rend dans l'Oiſe vers Compiégne.

AXONES, nom que l'on donne aux loix de Solon pour les Athéniens. Ils les nommérent ainſi, parce qu'elles étoient écrites ſur des tables de bois, faites en triangle. Il fit de deux ſortes de loix, des Cyrbes & des Axones. L'original de ces loix étoit dépoſé dans l'Acropolis, qui étoit la forteresse d'Athènes. Il y en avoit ſeulement des copies au Prytanée.

AXUR, *Axur*, autrement Anxur. *Voyez* Anxur.

AXYLON, *Axylon*, (*b*) nom que l'on a donné autrefois à un canton de la Galatie dans l'Aſie mineure. Ce mot, formé du Grec ἄξυλος, veut dire une terre ſans bois. On prétend en effet, qu'elle ne produiſoit, ni arbres, ni épines, ni aucune matière combuſtible, enſorte que les habitans, au lieu de bois, brûloient de la fiente de bœuf.

AXYLUS, *Axylus*, Ἄξυλος, (*c*) fils de Teuthras, étoit venu au ſecours des Troyens contre les Grecs. Ce Prince habitoit dans la ville d'Ariſbe ; & comme il étoit d'une richeſſe extrême & d'un naturel très-généreux & très-bienfaiſant, il exerçoit l'hoſpitalité envers tous les étrangers, & en avoit ſa maiſon toujours remplie ; car, Ariſbe étoit un lieu d'un grand paſſage. Mais, parmi ce grand nombre de gens, qu'il avoit obligés, il ne ſe trouva perſonne, qui ſe préſentât pour le couvrir & pour le défendre, lorſque Dioméde tomba ſur lui. Il fut précipité dans les enfers lui & ſon écuyer Caléſius, qui conduiſoit ſon char.

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. II. pag. 66. Diod. Caſſ. p. 93.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 18.

(*c*) Homer. Iliad. L. VI. v. 12. & ſeq.

AY.

AYATELA, *Ayatela*, (*a*) surnom d'une partie des Huns Orientaux.

AYEUL, *Ayeule*, c'est celui ou celle de qui descend le petit-fils par son pere ou par sa mere. S'il en descend par son pere, l'Ayeul s'appelle paternel ; si c'est par sa mere, il s'appelle Ayeul maternel. L'Ayeul ou l'Ayeule & le petit-fils sont l'un par rapport à l'autre à deux dégrés.

L'Ayeul & l'Ayeule sont appellés, pour l'ordinaire, grand-pere & grand-mere ; car, quelqu'un, voulant nommer le pere de son pere, dit mon grand-pere, & la mere de sa mere, ma grand-mere.

AYOUKINI, (*b*) Tartares, ainsi nommés par les Russes, du nom du Khan Ayouki.

AZ.

AZA, *Aza*, (*c*) ville de Palestine dans la tribu d'Éphraïm. Elle étoit située sur les confins de cette tribu. Tout ce qui dépendoit d'Aza, appartenoit à cette même tribu.

Plusieurs autres Villes ont porté le nom d'Aza ; & on donne quelquefois ce nom à la ville de Gaza & à celle d'Azot. Josephe parle encore d'une montagne, nommée Aza, auprès de laquelle Judas Maccabée combattit contre Bacchide, dans la dernière bataille, où il mourut. Dans le premier livre des Maccabées, ce même lieu est nommé la montagne d'Azot.

AZA, *Aza*, Ἀζώ. (*d*) Les enfans d'Aza furent du nombre de ceux, qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel.

AZAEL, *Azaël*, roi de Syrie. *Voyez* Hazaël.

AZAN, *Azan*. On prétend qu'une montagne d'Arcadie fut ainsi appellée ; que cette montagne étoit consacrée à Cybèle, & qu'elle avoit pris son nom d'Azan.

AZAN, *Azan*, Ἀζαν, (*e*) fils d'Arcas & de la nymphe Érato. Son pere, qui étoit roi d'Arcadie, voulut partager le royaume entre ses enfans, quand ils furent en âge. La part, qui échut à Azan, fut nommée Azanie. Pausanias remarque qu'à l'occasion de la mort d'Azan, on célébra des jeux funébres pour la première fois. Il assure qu'il y eut au moins des courses de chevaux. Azan fut pere de Clitor.

AZAN PHILIPPUS, (*f*) *Azan Philippus*, Ἀζαν Φίλιππος, Athléte, natif de Pellène, remporta la victoire au ceste dans la classe de la jeunesse. Cela lui avoit mérité l'honneur d'une statue à Olympie. Elle étoit de la façon de Myron.

AZANIAS, *Azanias*, Ἀζανία, (*g*) pere d'un Lévite, nommé Josué, qui fut un de ceux,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 628.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 58.

(*c*) Paral. L. I. c. 7. v. 28. Ioseph. de Antiq. Judaïc. p. 425.

(*d*) Esdr. L. I. c. 2. v. 49.

(*e*) Pauf. p. 459, 460.

(*f*) Pauf. pag. 359.

(*g*) Esdr. L. II. c. 10. v. 9.

qui signérent l'Alliance, que l'on fit avec le Seigneur, au retour de la captivité de Babylone à Jérusalem.

AZANIE, *Azania*, Ἀζανία, (*a*) nom d'une contrée d'Arcadie. Elle prit ce nom d'Azan, fils d'Arcas & d'Érato. On dit qu'il sortit depuis de cette contrée un essaim de peuple, qui alla se répandre sur les bords du fleuve Pencale en Phrygie, & aux environs de cette grotte, que l'on appelloit Steunos.

AZANOTHTHABOR, (*b*) ville de la Terre Sainte dans la tribu de Nephthali. La frontière de cette tribu passoit vers Azanoththabor. Selon Eusébe, cette ville étoit aux environs de Diocésarée dans la plaine. On dit aussi simplement Azanoth ou Aznoth.

AZANITE, *Azanita*, nom d'un ministre dans les Synagogues des Juifs. Les Azanites étoient des ministres inférieurs, du nombre de ceux qu'on élisoit. Quelques-uns croyent qu'ils ne venoient point de succession & de famille, parce qu'on pouvoit les déposer. D'autres disent que cette raison n'est pas bonne, puisque nous avons dans l'Écriture & dans l'Histoire plusieurs dépositions des grands-Prêtres, quoique cette charge vînt de succession & de famille.

Ce nom d'Azanite vient apparemment d'Azan, qui, en Hébreu, veut dire écouter, & signifie des gens, qui étoient établis pour écouter & exécuter les ordres, que donnoient les Prêtres.

AZARÉEL, *Azareël*, Ὀζριὴλ, (*c*) étoit de la tribu de Benjamin, & l'un des braves de l'armée de David.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, nom qui a été commun à plusieurs Juifs. Nous connoissons, entre ceux qui ont porté ce nom, un Roi, un Prophéte, quelques grands-Prêtres, & d'autres personnes d'un rang moins distingué. Nous allons les faire connoître l'un après l'autre.

UN ROI DES JUIFS,

du nom d'AZARIAS.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*d*) fils d'Amasias, roi de Juda, est appellé Ozias au second livre des Paralipomènes. Ce Prince n'avoit que seize ans, lorsqu'il monta sur le trône; & il regna cinquante-deux ans dans Jérusalem. Sa mere étoit de Jérusalem, & s'appelloit Jéchélia. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & se conduisit en tout comme Amasias, son pere. Seulement on ne ruina pas les hauts lieux, & le peuple y sacrifioit & y brûloit de l'encens.

Azarias chercha le Seigneur tant que vécut Zacharie, qui avoit le don d'intelligence & des visions divines; & tandis qu'il chercha le

(*a*) Pauf. p. 459.
(*b*) Josu. c. 19. v. 34.
(*c*) Paral. L. I. c. 12. v. 6.
(*d*) Reg. L. IV. c. 14. v. 21, 22. c. 15. v. 1. & *seq.* Paral. L. II. c. 26. v. 1. & *seq.* Amos. c. 1. v. 1. Zachar. c. 14. v. 5. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 318. & *seq.*

Seigneur, Dieu le fit réussir en toutes choses. Il bâtit Élath, & la remit sous l'empire de Juda. S'étant mis en campagne contre les Philistins, il ruina les murs de Geth, de Jabnie & d'Azot. Il bâtit des places fortes dans le territoire d'Azot, & dans les terres des Philistins. Dieu le soûtint contre les Philistins & contre les Arabes, qui demeuroient dans Gurbaal, & contre les Ammonites. Ceux-ci faisoient des présens à Azarias; & sa réputation se répandit jusqu'en Égypte à cause de ses fréquentes victoires. Azarias éleva aussi des tours à Jérusalem sur la porte de l'angle & sur la porte de la vallée, & d'autres encore dans le même côté de la muraille; & il fortifia ces tours. Il bâtit encore des tours dans le désert, & fit creuser plusieurs citernes, parce qu'il avoit beaucoup de troupeaux, tant dans la campagne, que dans l'étendue du désert. Il avoit aussi des vignes & des vignerons sur les montagnes & dans le Carmel, parce qu'il se plaisoit à l'agriculture.

Les troupes, qui composoient son armée, & qui étoient destinées à faire la guerre, étoient commandées par Jéhiel, sécrétaire, par Maasias, inspecteur, & par Hananias, l'un des généraux du Roi. Le nombre des chefs de famille & des hommes d'une valeur distinguée, montoit à deux mille six cens. Et toute l'armée, qu'ils avoient sous eux, étoit de trois cens sept mille cinq cens soldats; tous gens de cœur & aguerris, qui combattoient pour le Roi contre ses ennemis. Azarias donna ordre qu'il y eût toujours provision d'armes pour toute cette armée; des boucliers, des piques, des casques, des cuirasses, des arcs & des frondes pour jetter des pierres. Et il fit faire dans Jérusalem toutes sortes de machines, qu'il fit mettre dans les tours & dans tous les angles des murailles, pour tirer des fléches & jetter de grosses pierres; de sorte que la gloire de son nom se répandit fort loin, parce que le Seigneur étoit son secours & sa force. Mais, dans ce haut point de puissance & de grandeur, son cœur s'éleva d'orgueil pour sa perte. Il prévariqua contre le Seigneur, son Dieu; & après être entré dans le temple du Seigneur, il voulut y offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Mais, le grand-prêtre Azarias s'opposa à l'exécution de ce projet sacrilége.

Azarias, transporté de fureur, & tenant toujours l'encensoir à la main pour offrir de l'encens, menaça les Prêtres. Dans ce moment, il fut frappé de lépre, & elle parut sur son front en présence des Prêtres dans le temple du Seigneur, auprès de l'autel des parfums. Josephe dit que dans cette occasion, on sentit un grand tremblement de terre, & que le Temple s'étant ouvert par le haut, un rayon de lumière frappa le front du Roi, qui parut aussi-tôt chargé de lépre. Le tremblement de terre fut si violent, qu'il détacha la moitié de la montagne, qui étoit à l'occident de Jérusalem; & la terre ayant roulé l'étendue de

quatre ſtades, ou cinq cens pas, ne s'arrêta que par la rencontre de la montagne, qui étoit à l'orient de la ville, ferma le grand chemin, & couvrit les jardins du Roi. Voilà ce que Joſephe ajoûte à l'Hiſtoire, racontée dans le ſecond livre des Paralipomènes. On ſçait qu'il arriva ſous Azarias un grand tremblement de terre. Amos & Zacharie en font mention; mais, il n'eſt pas certain qu'il ſoit arrivé en même tems qu'Azarias entreprit d'offrir de l'encens.

Quoiqu'il en ſoit, ce Prince fut lépreux, juſqu'au jour de ſa mort; & il demeura dans une maiſon ſéparée, à cauſe de cette lépre, qui le couvroit & qui l'avoit fait chaſſer de la maiſon du Seigneur. Cependant, Joatham, ſon fils, gouvernoit tout dans la maiſon du Roi, & rendoit la juſtice au peuple du païs. Le reſte des actions d'Azarias avoit été écrit par le prophéte Iſaïe, fils d'Amos. Azarias s'endormit avec ſes peres; & on l'enterra dans le champ où étoient les tombeaux des Rois, parce qu'il étoit lépreux, & Joatham, ſon fils, regna en ſa place, l'an 754 avant l'Ére Chrétienne.

UN PROPHÉTE, du nom d'AZARIAS.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*a*) fils d'Oded, étoit un prophéte du Seigneur. Rempli de l'eſprit de Dieu, il fut envoyé un jour au-devant d'Aſa, roi de Juda, qui revenoit victorieux de Zara, roi d'Éthiopie, vers l'an 937 avant J. C. Ce qui ſe paſſa en cette occaſion, eſt rapporté à l'article d'Aſa, & c'eſt tout ce que nous ſçavons du prophéte Azarias. *Voyez* Aſa.

GRANDS-PRÊTRES DES JUIFS du nom d'AZARIAS.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*b*) fils d'Achimaas, grand-pontife des Juifs, ſuccéda à ſon pere à cette ſouveraine dignité, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Johanam. Il y en a qui croyent que c'eſt le même qu'Amarias, qui vivoit ſous Joſaphat, roi de Juda, vers l'an 912 avant l'Ére Chrétienne.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*c*) fils de Johanan, & par conſéquent petit-fils de cet Azarias, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Il ſuccéda à ſon pere à la dignité de ſouverain Pontife. Il fut pere d'Amarias, qui devint ſon ſucceſſeur. On penſe que ce pourroit être le même que Zacharie, fils de Joïada, tué l'an du monde 3164.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*d*) grand-prêtre des Juifs ſous Ozias, autrement Azarias, roi de Juda. Ce Prince étant parvenu à un haut point de puiſſance & de grandeur, ſon cœur s'éleva d'orgueil pour ſa propre perte. Car, étant entré dans la maiſon du Seigneur, il voulut y offrir de

(*a*) Paral. L. II. c. 15. v. 1. *& ſeq.*
(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 9. L. II. c. 19. v. 11.
(*c*) Paral. L. I. c. 6. v. 10, 11. L. II. c. 24. v. 20, 22.
(*d*) Paral. L. II. c. 26. v. 16. *& ſeq.*

l'encens sur l'autel des parfums. Le grand-prêtre Azarias y entra aussi-tôt après lui, accompagné de quatre-vingts prêtres du Seigneur, tous gens d'une grande fermeté. Ils s'opposérent à Ozias & lui dirent : » Il ne vous appar-» tient pas, ô Roi, d'offrir de » l'encens devant le Seigneur, » mais aux Prêtres, qui sont en-» fans d'Aaron, & qui ont été » consacrés pour ce ministère. » Sortez du Sanctuaire, & ne mé-» prisez pas notre conseil, parce » que cette action ne vous sera » pas imputée à gloire par le Sei-» gneur, notre Dieu. «

Ozias, outré de colère, & tenant toujours l'encensoir à la main pour offrir de l'encens, menaça les Prêtres. Dans ce moment, il fut frappé de lépre, & elle parut sur son front en présence des Prêtres, dans le temple du Seigneur, auprès de l'autel des parfums. Comme le grand-prêtre Azarias & tous les autres Prêtres eurent jetté les yeux sur lui, ils apperçurent la lépre sur son front, & le chassérent promptement. Lui-même, saisi de frayeur, se hâta de sortir, parce qu'il sentit tout d'un coup que le Seigneur l'avoit frappé de cette plaie.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*a*) souverain prêtre des Juifs, du tems du roi Ézéchias, étoit de la race de Sadoc. Comme on avoit fait de grands monceaux des dixmes, qu'on avoit offertes au Seigneur, le Roi demanda aux Prêtres & aux Lévites pourquoi ces grands monceaux demeuroient ainsi exposés à la vue de tout le monde.

Le grand-prêtre Azarias répondit : » Nous avons toujours vécu » de ces prémices, depuis que » l'on a commencé à les offrir au » Seigneur ; & nous en avons » pris abondamment. Cependant, » il en est encore resté beaucoup, » parce que le Seigneur a béni » son peuple ; & cette grande » abondance, que vous voyez, » n'en est que les restes. « Ézéchias donna donc ordre que l'on préparât des greniers dans la maison du Seigneur. Cela étant fait, ils y portérent fidélement, tant les prémices que les dixmes, & tout ce qui avoit été offert. L'on en donna le soin au lévite Chonénias & à son frere Séméï en second, après lequel on établit encore pour gardes Jahiël, Azarias, Nahath, Asaël, Jérimoth, Jozabad, Éliel, Jesmachias, Mahath & Banaïas. Tous ces gardes étoient sous l'autorité de Chonénias & de Séméï son frere, par l'ordre du roi Ézéchias & du souverain pontife Azarias, auxquels on rendoit compte de toutes choses.

AZARIAS, *Azarias*, Ἀζαρίας, (*b*) fils d'Helcias, fut grand-prêtre des Juifs, sous les derniers rois de Juda. Il eut un fils, nommé Saraïas, qu'on compte pour le dernier grand-Prêtre avant la captivité de Babylone.

(*a*) Paral. L. II. c. 31. v. 6, 7, 8. & *seq.*

(*b*) Paral. L. I. c. 6. v. 13, 14.

AUTRES JUIFS du nom d'AZARIAS.

AZARIAS, *Azarias*, Ο'ρνί, (*a*) fils de Nathan, vécut du tems de Salomon. Il avoit l'intendance sur les douze Officiers, qui étoient toujours auprès du Roi.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας, (*b*) étoit fils du grand-prêtre Sadoc; mais, on ne sçait pas s'il succéda à son pere. Il y en a qui le font seulement petit-fils de Sadoc.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας. (*c*) Deux fils de Josaphat, roi de Juda, ont porté le nom d'Azarias. Ils avoient pour freres, Joram l'aîné de tous, Jahiel, Zacharie, Michel & Saphatias. Leur pere leur donna de grandes sommes d'or & d'argent, avec des revenus & des villes très-fortes dans Juda; mais, il donna le royaume à Joram, parce qu'il étoit l'aîné.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας, (*d*) fils d'Obed, un de ceux, à qui le grand-prêtre Joïada, découvrit que le jeune prince Joas étoit en vie. Il alla, avec quelques autres qu'on lui avoit associés, dans tout le païs, pour rassembler les Lévites, afin de placer ce jeune Prince sur le trône de Juda, vers l'an 974 avant J. C.

AZARIAS, *Azarias*, Αζαρίας, (*e*) fils de Jéroham, fut aussi un de ceux, à qui le grand-prêtre Joïada découvrit que le jeune prince Joas étoit en vie

AZARIAS, *Azarias*, Ο'ζίας. (*f*) Il est parlé de cet Azarias à l'article d'Azarias, grand-prêtre des Juifs, du tems du roi Ézéchias.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας, (*g*) nom que prit l'ange Raphaël, lorsqu'il s'engagea à conduire le jeune Tobie à Ragès. *Je suis*, dit-il, *Azarias, fils du grand Ananias.*

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας, (*h*) fils d'Hosaïas, étoit contemporain du prophete Jérémie. Celui-ci avoit annoncé au peuple toutes les paroles que le Seigneur lui avoit commandé de dire. Azarias, soûtenu de Johanan & de tous ceux, qui étoient fiers & superbes, dit à ce Prophete: » Vous nous dites ici des mensonges. Le Seigneur, notre Dieu, ne vous a point envoyé vers nous pour nous dire de sa part: n'entrez-point dans l'Égypte pour y établir votre demeure. C'est Baruch, fils de Nérias, qui vous anime contre nous, pour nous livrer entre les mains des Chaldéens, pour nous exposer à être tués, & pour nous faire mener à Babylone. » Ainsi, Azarias entraîna Jérémie même & Baruch en Égypte avec le reste du peuple.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας, qui fut surnommé Abdénago. *Voyez* Abdénago.

AZARIAS, *Azarias*, Α'ζαρίας,

(*a*) Reg. L. III. c. 4. v. 5.
(*b*) Reg. L. III. c. 4. v. 5.
(*c*) Paral. L. II. c. 21. v. 2, 3.
(*d*) Paral. L. II. c. 23. v. 1. *& seq.*
(*e*) Paral. L. II. c. 23. v. 1.
(*f*) Paral. L. II. c. 13. v. 13.
(*g*) Tob. c. 5. v. 18.
(*h*) Jerem. c. 43. v. 2. *& seq.*

(*a*) étoit du nombre de ceux, qui revinrent de la captivité de Babylone à Jérusalem, & qui signérent l'acte d'Alliance, que l'on fit avec le Seigneur.

AZARIAS, *Azarias*, (*b*) Ἀζαρίας, étoit fils de Jéhu & pere de Hellès.

AZARIAS, *Azarias*, (*c*) Ἀζαρίας, étoit fils de Sophonias & pere de Johël.

AZARIAS, *Azarias*, (*d*) Ἀζαρίας. Pendant que Judas Maccabée, avec Jonathas, étoit au païs de Galaad, & Simon son frere dans la Galilée devant Ptolémaïde, Azarias, qui commandoit les Juifs de Jérusalem, avec Joseph, fils de Zacharie, apprit les heureux succès des autres, & les combats qu'ils avoient donnés. Ces deux capitaines dirent alors: » Rendons aussi nous-mêmes » notre nom célebre, & allons » combattre contre les Nations, » qui nous environnent. » Ils donnérent donc ordre à leurs troupes, & elles marchérent contre Jamnia. Gorgias sortit de la ville avec ses gens, & alla au-devant d'eux pour les combattre. Azarias & Joseph furent battus, & s'enfuirent jusqu'à la frontiere de Judée. Ils demeura sur la place environ deux mille hommes des Israëlites; & la déroute du peuple fut grande, parce qu'ils n'avoient pas suivi les ordres de Judas & de ses freres, s'imaginant qu'ils signaleroient leur courage. Mais, ils n'étoient point de la race de ces hommes, par qui le Seigneur avoit sauvé Israël. Cela arriva vers l'an 159 avant J. C.

AZARICAM, *Azaricam*, (*e*) Lévite qui étoit fils d'Hasabias, & pere d'Hasub. Ce fut un de ceux, qui s'établirent à Jérusalem, au retour de la captivité de Babylone.

AZAU, *Azaü*, Ἀζαῦ, (*f*) étoit fils de Nachor & de Melcha, & par conséquent neveu d'Abraham.

AZAZ, *Azaz*, Ἀζοὺζ, (*g*) de la tribu de Ruben, étoit fils de Samma & pere de Bala.

AZAZEL, *Azazel*, (*h*) terme Hébreu, que les Septante ont traduit ἀποπομπαῖον, & la Vulgate *emissarium*. C'est ce qu'on appelle ordinairement le bouc émissaire. Il en est parlé au 16.e chapitre du Lévitique.

Le jour de l'expiation solemnelle, les Anciens du Peuple présentoient deux boucs pour les péchés de tout Israël. L'on tiroit au sort, pour voir lequel des deux seroit immolé & offert en sacrifice, & lequel seroit mis en liberté. Ce dernier étoit le bouc Azazel, ou le boug émissaire & mis en liberté. C'est ainsi que les Septante, Symmaque, Théodoret & plusieurs autres l'interprétent. Ils croyent que ce bouc, mis en liberté & chargé des imprécations du grand-

(*a*) Esdr. L. II. c. 10. v. 2.
(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 39.
(*c*) Paral. L. I. c. 6. v. 36.
(*d*) Maccab. L. I. c. 5. v. 55, 56. & *seq.*
(*e*) Esdr. L. II. c. 11. v. 15.
(*f*) Genes. c. 22. v. 22.
(*g*) Paral. L. I. c. 5. v. 8.
(*h*) Levit. c. 16. v. 5. & *seq.* Isai. c. 1. v. 18.

Prêtre, & des péchés de tout le Peuple, étoit comme ces animaux, que les payens consacroient à quelques-unes de leurs divinités, & qu'ils abandonnoient à eux-mêmes. Azazel, en Hébreu, peut signifier *le bouc qui s'en va*, ou *qui s'échappe*.

D'autres croyent qu'Azazel est un nom de montagne; & quelques Rabbins avançent que cette montagne étoit éloignée de Jérusalem de quatre-vingt-dix stades, ou douze mille cent vingt-cinq pas. Bochart veut que ce terme signifie départ, éloignement. Spencer prétend qu'il veut dire un démon, & que quand l'Écriture dit qu'on envoyoit un bouc à Hazazel, cela signifie qu'on l'abandonnoit au diable. Marc, chef des hérétiques Marcosiens, nommoit Azazel le démon, dont il se servoit pour faire ses prestiges. M. le Clerc traduit Azazel par *præcipitium*. Il croit qu'on envoyoit le bouc émissaire dans un précipice, dans un lieu escarpé & inaccessible, où il périssoit. Ce Commentateur dérive Azazel de deux termes Arabes, *Aza*, être dur, & *Azala*, être dans la peine. Mais, il vaut mieux s'en tenir à la version des anciens Interprêtes Grecs, qui ont dérivé Azazel de l'Hébreu *Haz* ou *Hez*, un bouc, & *Azal*, il s'en est allé.

Les Hébreux observoient les cérémonies suivantes dans ce qui regardoit le bouc émissaire. On amenoit dans le parvis intérieur du temple deux boucs, que l'on présentoit au grand-Prêtre au côté septentrional de l'autel des Holocaustes. L'on plaçoit ces deux boucs l'un à la droite, l'autre à la gauche du grand-Prêtre. Ensuite, on apportoit une urne qu'on posoit entre deux, & l'on y jettoit deux lots, de bois d'argent ou d'or; mais, sous le second temple, ils étoient toujours d'or. Sur l'un de ces lots étoit gravé, *pour le Seigneur*; & sur l'autre, *pour Azazel*. Après qu'on avoit bien agité l'urne, le grand-Prêtre mettoit à la fois les deux mains dans l'urne, & en tiroit un lot de chaque main. Le lot de la droite décidoit du sort du bouc de la droite; & le lot de la gauche, du bouc de la gauche. Les Juifs disent que pendant tout le pontificat de Simon le Juste, le lot, qu'il tira de la main droite, fut toujours celui qui portoit écrit, *pour le Seigueur*; ce qu'on prenoit pour un heureux présage; au lieu qu'après sa mort, cela varioit; car, c'étoit tantôt celui de la main droite, & tantôt celui de la gauche, qui étoit *pour le Seigneur*.

Après cela, le grand-Prêtre attachoit à la tête du bouc Azazel, ou émissaire, une longue bande ou langue d'écarlatte. Cette langue, sous le pontificat de Simon le Juste, parut toujours blanche; ce qui étoit une faveur particulière du ciel, & une marque que Dieu accordoit au peuple la rémission de ses péchés; au lieu que sous les autres grands Sacrificateurs, elle paroissoit tantôt blanche, & tantôt de sa couleur naturelle d'écarlatte. Ils appliquent à cela, ces paroles d'Isaïe: *Quand vos péchés*

seroient comme de l'écarlatte, ils seroient blanchis comme la neige.

Après le sacrifice du bouc, qui étoit pour le Seigneur, on amenoit le bouc Azazel au grand-Prêtre. Il mettoit ses deux mains sur la tête de cet animal, & faisoit une confession de tous ses péchés & de ceux du peuple; puis on faisoit conduire Azazel dans le désert par une personne choisie, sur le bord d'un précipice à douze milles de Jérusalem. Là on le lâchoit; & il étoit censé emporter tous les péchés des enfans d'Israël. Sous le pontificat du même Simon le Juste, dont nous venons de parler, avant que le bouc Azazel fût parvenu à la moitié du précipice, où on le conduisoit, il étoit déjà en morceaux. Mais, après la mort de ce grand-Prêtre, il s'échappoit dans le désert, & étoit rencontré par les Sarrasins, qui le prenoient & le mangeoient.

AZAZIAS, *Azazias*, (*a*) Lévite du tems du grand-prêtre Azarias, qui vécut sous le regne d'Ézéchias. Il y a des leçons, qui portent Azarias. On a parlé de ce Lévite sous le nom d'Azarias.

AZAZONTHAMAR, *Azazonthamar*, nom d'une ville de Judée, la même qu'Asasonthamar. *Voyez* Asasonthamar.

AZBOC, *Azboc*, Ἀζαβοὺχ, (*b*) étoit pere de Néhémias, l'un de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone.

AZÉCA, *Azeca*, Ἀζηκὰ, (*c*) ville de Palestine dans la tribu de Juda. Lorsque les Philistins marchérent pour combattre Israël, ayant dans leur armée ce fameux géant, nommé Goliath, qui fut terrassé par David, ils étoient campés dans le païs de Dommim entre Socho & Azéca. On lit aussi Aséca.

Eusébe & S. Jérôme disent que de leur tems, on voyoit encore une ville d'Azéca entre Jérusalem & Eleuthéropolis.

AZELE, *Azelus*, (*d*) roi de Damas, selon Justin. Il avoit commencé de regner à la mort de Damascus; & il eut pour successeur Adorès. *Voyez* Adorès.

AZEM, *Azem*, ville de Palestine, la même qu'Asem. *Voyez* Asem.

AZER, *Azer*, Ἀζοὺρ, (*e*) fils de Josué. Au retour de la captivité de Babylone à Jérusalem, il fut capitaine du quartier de Maspha, & bâtit un double espace vis-à-vis de la montée de l'angle très-fort.

AZÉUS, *Azeus*, (*f*) étoit pere d'Actor, selon Homère. Ce Poëte en fait mention au second livre de l'Énéide.

AZGAD, *Azgad*, Ἀσγὰδ, (*g*) l'un de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone. Il étoit accompagné de ses enfans, au nombre de douze cens vingt-deux. Comme un des chefs du peuple,

(*a*) Paral. L. II. c. 31. v. 13.
(*b*) Esdr. L. II. c. 3. v. 16.
(*c*) Josu. c. 15. v. 35. Reg. L. I. c. 17. v. 1.
(*d*) Just. L. XXXVI. c. 2.
(*e*) Esdr. L. II. c. 3. v. 19.
(*f*) Homer. Iliad. L. II. v. 20.
(*g*) Esdr. L. I. c. 2. v. 12. L. II. c. 10. v. 15.

il signa l'acte d'Alliance, que l'on fit avec le Seigneur, quand on fut de retour à Jérusalem.

AZIAM, *Aziam*, Α'ζία, (a) fils de Zacharias, & pere d'Athaïas, étoit de la tribu de Juda.

AZIDÈS, *Azides*, Α'ζείδης, (b) épithéte qu'Homère donne à Actor, parce qu'il étoit fils d'Azéus.

AZIMA, *Azima*, ou HAZIMA, *Hazima*. *Voyez* Asima.

AZIRIS, *Aziris*, Α'ζιρις, (c) ville de Libye, qui fut habitée par les Cyrénéens.

AZIRISTE, *Aziristus*, Α'ζίριστος, (d) nom d'une isle, dont il est parlé dans Hérodote. C'étoit une isle de la Libye, vis à-vis de laquelle étoit un lieu environné de tous côtés de collines agréables, & arrosé d'une rivière de part & d'autre.

AZIZA, *Aziza*, Ο'ζιζᾶ, (e) sixième & dernier fils de Zéthua. Au retour de la captivité de Babylone, il se trouva du nombre de ceux, qui avoient pris des femmes étrangères, & qui consentirent à s'en séparer, après avoir offert un bélier pour leur péché.

AZIZUS, *Azizus*, (f) surnom de Mars. C'est Julien, l'Apostat, qui fait mention d'un mars d'Édesse, avec le surnom d'Azizus.

AZMAVETH, *Azmaveth*, (g) ville de Judée, qu'on croit être la même que Bethazmoth. Dom Calmet dit qu'elle étoit apparemment située dans la tribu de Juda, aux environs de Jérusalem & d'Anathoth.

AZMAVETH, *Azmaveth*, (h) l'un des trente braves de l'armée de David, étoit de Béromi.

AZMON, *Azmon*, ou *Asmon*, autrement Asémona. *Voyez* Asémona.

AZMOTH, *Azmoth*, (i) Α'σμώθ, de la tribu de Benjamin, étoit fils de Joada, & frere d'Alamath & de Zamri.

AZMOTH, *Azmoth*, (k) Α'σμώθ, fils d'Adiël, étoit de Baurami. Ce fut l'un des trente braves de l'armée de David. Ce Prince l'établit ensuite sur-intendant des finances. Il doit être le même qu'Azmaveth.

AZOCHIS, *Azochis*, ville appellée autrement Asochis. *Voyez* Asochis.

AZONES, (l) terme Grec, qui vient de l'α privatif & de Ζώνη, zone, païs, contrée. Ce terme veut donc dire, *ceux qui sont sans païs, qui n'ont point de païs particulier*.

C'est en effet, le nom que les Grecs donnoient à certains dieux reconnus & adorés indifféremment par tout, comme le Soleil, Mars, la Lune, Pluton. C'étoient aussi les dieux, qui pouvoient être

(a) Esdr. L. II. c. 11. v. 4.
(b) Homer. Iliad. L. II. v. 20.
(c) Herod. L. IV. c. 169.
(d) Herod. L. IV. c. 157.
(e) Esdr. L. I. c. 10. v. 27.
(f) Myth. par M. l'abb. Ban. Tom. IV. p. 38.
(g) Esdr. L. II. c. 7. v. 28. c. 12. v. 29.
(h) Reg. L. II. c. 23. v. 31.
(i) Paral. L. I. c. 8. v. 36.
(k) Paral. I. c. 11. v. 32. c. 27. v. 25.
(l) Virg. Æneid L. XII. v. 118.

également invoqués par deux partis opposés l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces dieux Azones étoient appellés chez les Latins *Dii communes*, dieux communs. Virgile en fait mention au douzième livre de l'Énéide :

Diis & communibus Aras.

Les Chaldéens, de même sentiment en cela que les autres Idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains dieux, qui ne présidoient que sur certaines Zones, & qui étoient appellés par les Grecs Ζοναῖοι. Ils en admettoient d'autres, qui présidoient également sur toutes les Zones. C'est pour cela qu'on les appelloit ἄζωνοι, sans Zones.

Les dieux Azones étoient placés au-dessus des dieux visibles & sensibles, qu'on nommoit *Zonæi*, qui habitoient les parties visibles & sensibles du monde, & ne sortoient point du quartier ou de la Zone, qui leur étoit attribuée. Selon Psellus, les dieux Azones, chez les Égyptiens, étoient Sérapis, Bacchus & la chaîne d'Osiris.

Les Azones étoient aussi des peuples d'Assyrie, qui habitoient dans le païs, qu'arrosoit le fleuve Lycus, & où étoit la montagne, appellée Thannutis.

AZOR, *Azor*, autrement ASOR, nom commun à plusieurs villes. *Voyez* Asor.

AZOR, *Azor*, Ἀζὼρ, (*a*) fils d'Éliacim, & pere de Sadoc. Il est mis par S. Matthieu au nombre des ancêtres de J. C.

AZORE, *Azorus*, Ἀζώρος, (*b*) ville de Gréce dans la Pélagonie, contrée qui fut aussi appellée Tripolitide ; c'est-à-dire, province composée de trois villes. Il y en avoit en effet trois, dont celle d'Azore faisoit partie. Elle étoit à cent vingt stades d'Oxynée, ville située sur les bords de l'Ion.

Vers l'an de Rome 581, les habitans d'Azore, ainsi que ceux des deux autres villes, Pythie & Doliche, balancérent quelque tems, s'ils se rendroient à Persée, parce qu'ils avoient donné des ôtages aux Larisséens. Mais, vaincus par la crainte du péril, qui les menaçoit, ils se soumirent à ce Prince, qui, d'ailleurs, leur témoigna beaucoup de bienveillance.

AZORUS, *Azorus*, (*c*) l'un des Argonautes, oublié par tous les Anciens, si on excepte Hésychius, qui dit qu'il avoit tenu pendant un tems le gouvernail du navire Argo. Étienne de Byzance parle d'une ville de Pélagonie, qu'il nomme Azorus ; peut-être que le pilote, dont parle Hésychius, étoit de cette ville.

AZOT, *Azotus*, Ἀζωτὸς, (*d*) ou, comme on lit, dans l'Hé-

(*a*) Matth. c. 1. v. 13.

(*b*) Strab. pag. 327. Tit. Liv. L. XLII. c. 53. L. XLIV. c. 2.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 83.

(*d*) Josu. c. 15. v. 46, 47. Reg. L. I. c. 5. v. 1. *& seq.* Maccab. L. I. c. 9. v. 14. *& seq.* c. 10. v. 83. *& seq.* Strabon. pag. 749, 759. Herod. L. II. c. 157. Joseph de Antiq. Judaïc. pag. 462.

breu, Aſchdod, ville, dont le nom eſt célebre dans les Écritures; car, il y en eſt ſouvent fait mention.

La ville d'Azot fut aſſignée à la tribu de Juda par Joſué; mais, elle fut poſſédée long-tems par les Philiſtins. Cette ville étoit maritime, ayant un port ſur la Méditerranée. Elle étoit ſituée entre Aſcalon & Accaron; ou entre Jamnia & Aſcalon, comme il eſt dit dans Judith; ou entre Gaza & Jamnia, ſelon Joſephe. Tout cela ſe concilie, aiſément, en diſant qu'elle étoit entre ces villes, mais non pas immédiatement, ni dans le même ſens.

Azot étoit une des cinq Satrapies des Philiſtins. Ce fut dans cette ville que ces peuples amenérent l'Arche d'alliance, quand ils l'eurent priſe aux Iſraëlites. Ils eurent la témérité de la placer dans le temple de Dagon, à côté de cette fauſſe divinité. Mais, le dieu des Philiſtins, ne pouvant reſter en la préſence du Seigneur des armées, fut renverſé la nuit ſuivante. Ayant été relevé le lendemain, il fut encore renverſé la nuit d'après. Ses mains & ſa tête ſéparées du tronc, furent trouvées ſur le ſeuil de la porte. Cependant, la main de Dieu s'appeſantit ſur ceux d'Azot, frappa ſans diſtinction les habitans de la ville & de la campagne, d'une maladie dans les parties ſecrétes du corps. Outre cela, il ſortit tout d'un coup des champs & des villages, une multitude de rats. Enfin, l'on voyoit en même tems dans toute la ville, les morts & les mourans confondus enſemble. C'eſt ce qui détermina les habitans à demander qu'on tranſportât ailleurs l'Arche du Seigneur. Par tout où elle paſſoit, l'on étoit également accablé de maux.

Du tems des Maccabées, Judas combattant un jour contre Bacchide, général de l'armée ennemie, & ayant reconnu qu'il étoit à l'aîle droite, avec l'élite des troupes, fit un effort avec les plus braves de ſes gens, & rompit cette aîle droite, qu'il pourſuivit juſqu'à la montagne d'Azot. Il y fut ſurpris par ceux de l'aîle gauche; & après un combat des plus opiniâtres de part & d'autre, il tomba mort. Peu après, Jonathas, ſon frere, vengea ſa mort d'une manière éclatante; car, il brûla la ville, ainſi que celles des environs, & en emporta les dépouilles. Il brûla auſſi le temple de Dagon, avec tous ceux, qui s'y étoient réfugiés, pour y être en ſûreté. On fait monter le nombre des morts à huit mille hommes.

Il eſt parlé d'Azot dans Hérodote. Cet Auteur nous aſſure que de toutes les villes, qu'il connoiſſoit, il n'y en avoit aucune, qui eût ſoûtenu un auſſi long ſiége, que celle-là. Ce ſiége le fut beaucoup en effet, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit; car, il dura vingt-neuf ans; ce qui arriva du tems de Pſammitichus, roi d'Égypte.

AZOURAGAN, *Azouragan*, ſorte de fête, qui ſe célébroit chez les Perſans, le neuvième jour du mois d'Adour. *Voyez* Adour.

AZRÉEL, *Azreel*, Ἐσδριὴλ, (*a*) étoit fils d'Ahazi, & pere d'Amassaï.

AZUBA, *Azuba*, Γαζουβὰ, (*b*) qui fut mariée à Caleb, fils d'Hesron, dont elle eut Jérioth. Caleb, après la mort d'Azula, épousa Éphrata, qui lui donna un fils, nommé Hur.

AZUBA, *Azuba*, Ἀζουβὰ, (*c*) fille de Salaï. Ayant été mariée à Asa, roi de Juda, elle devint mere de Josaphat, qui succéda au royaume de son pere.

AZUR, *Azur*, Ἀζὼρ, (*d*) pere du faux prophéte Hananias, étoit de la ville de Gabaon.

AZUR, *Azur*, Ἐζερ, (*e*) étoit pere de Jézonias, prince du peuple.

AZURA, *Azura*, étoit fille d'Adam, selon les Orientaux.

AZYME, *Azymus*, Ἄζυμος, (*f*) terme qui signifie, *qui n'est point fermenté, qui est sans levain.* Il est formé de α privatif & de ζύμη, *fermentum*, ferment ou levain.

Les Hébreux usoient de pains sans levain dans une de leurs principales fêtes, qui étoit la Pâque, pendant toute l'octave; & cela, en mémoire de ce que leurs peres, en sortant d'Égypte, furent obligés d'emporter de la farine & de faire du pain à la hâte. Car, les Égyptiens les pressérent si fort de sortir, qu'ils ne leur donnérent pas le loisir de façonner leur pain, & de faire lever leur pâte. On commençoit par nettoyer la maison de tout le levain, dès le treize de Nisan. On cherchoit par tout avec grand soin, de peur qu'il n'en restât quelque chose dans des recoins ou dans des armoires; de sorte que dès le quatorze de Nisan après midi, il n'y en devoit plus avoir dans la maison.

Certains donnent le nom d'Azymes à une des fêtes des plus célebres qu'il y eût parmi les Juifs. Elle fut instituée, l'an du monde 2544. Elle commençoit le lendemain de celle de la Pâque, le quinzième de la lune de Nisan. Elle duroit sept jours, durant lesquels, on ne mangeoit point d'autre pain que celui, qui étoit sans levain, & cuit sous la cendre. Chacun de ces jours, les Juifs tuoient deux taureaux, un bélier & sept agneaux, qui étoient offerts en holocauste, & un chevreau pour les péchés. Les sacrificateurs se nourrissoient de la chair de ces animaux. Le second jour de cette fête, qui étoit le seizième de Nisan, on commençoit à manger des grains, qu'on avoit nouvellement cueillis, & auxquels on n'avoit point encore touché. Et pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, on lui offroit les prémices de l'orge, qu'on recueilloit. Cette offrande étoit pour les sacrificateurs, qui étoient obligés d'en laisser une poignée sur l'autel, &

(*a*) Esdr. L. II. c. 11. v. 13.
(*b*) Paral. L. I. c. 2 v. 18, 19.
(*c*) Reg. L. III. c. 22. v. 42.
(*d*) Jerem. c. 28. v. 1.
(*e*) Ezech. c. 11. v. 1.

(*f*) Exod. c. 12. v. 8. *& seq.* Deuter. c. 16. v. 8. Matth. c. 16. v. 11. ad. Corinth. Epist. I. c. 5. v. 6. *& seq.* ad Galat. Epist. c. 5. v. 9.

enſuite il étoit permis à chacun de faire ſa moiſſon.

Les Juifs ſont encore aujourd'hui fort exacts ſur l'obſervance des pains ſans levain. Il leur eſt défendu de manger, & même d'avoir chez eux ou en leur pouvoir, des pains levés ni aucun levain. Pour bien obſerver ce précepte, ils cherchent dans tous les recoins de leur maiſon, avec une exactitude ſcrupuleuſe, tout ce qu'il pourroit y avoir de pain ou de pâte levés, ou de choſes, qui en approchaſſent. Après avoir ainſi bien nettoyé la maiſon, ils la blanchiſſent & la meublent d'uſtenſiles de table & de cuiſine tout neufs, ou d'autres qui ne ſervent que ce jour-là. Si ce ſont des uſtenſiles, qui aient ſervi à autre choſe, & qui ſoient de métal, ils les font polir & paſſer par le feu, pour en ôter toute l'impureté, qu'ils pourroient avoir contractée par le levain. Tout cela ſe fait le treizième jour de Niſan, ſurveille de la fête de Pâque, qui commence le quinzième du même mois, le ſoir du quatorzième jour; car, les Hébreux comptent leur jour d'un ſoir à l'autre.

Le quatorzième jour de Niſan, ſur les onze heures, on brûle du pain ordinaire, pour marquer que la défenſe de manger du pain levé, eſt commencée; & cette action eſt accompagnée de paroles, par leſquelles le maître du logis déclare qu'il n'a plus aucun levain en ſa puiſſance, que du moins il le croit ainſi, & qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour cela. Incontinent après, ils ſe mettent à faire des pains ſans levain, & ils en font autant qu'ils leur en faut pour toute l'octave de Pâque. Ils prennent garde que la farine, dont ils ſe ſervent, n'ait été ni échauffée ni mouillée; & de peur que leurs pains ne lévent, ils les mettent promptement au four, & les gardent enſuite dans un lieu fort net. Ce ſont des gâteaux plats, maſſifs & de différentes figures. Ils en font quelquefois de plus fins pour leurs malades, ou pour leurs amis, même Chrétiens. Ils les paîtriſſent avec du lait, du ſucre & des œufs; mais, ils ont toujours grand ſoin qu'ils ſoient ſans aucun levain. Ils nomment ces ſortes de gâteaux *mazah*, *haſchira*, riche gâteau ſans levain.

Saint Paul fait quelquefois alluſion aux Azymes ou pains ſans levain. Par exemple, lorſqu'il dit qu'un peu de levain corrompt toute la maſſe; c'eſt-à-dire, que pour peu de levain qu'il y ait dans une quantité de pain ou de pâte, durant les jours de la Pâque, il la corrompt & la rend impure pour ce tems-là. Il faut la jetter ou la brûler. Il n'eſt plus permis de s'en ſervir. Saint Paul dit ailleurs que la Pâque des Chrétiens conſiſte, non pas à s'abſtenir de pain levé, mais à vivre dans la pureté, la ſincérité & l'innocence. Le Sauveur, dans l'Évangile, dit à ſes Apôtres, de ſe donnner de garde du levain des Phariſiens, des Sadducéens & des Hérodiens; c'eſt-à-dire, de leur doctrine.

Pour ce qui eſt de ſçavoir ſi J. C., dans ſon dernier ſouper,

a institué l'Euchariſtie avec du pain ſans levain, ou du pain levé, cette queſtion dépend principalement de cette autre, ſçavoir s'il a fait la Pâque comme les autres Juifs, ou s'il l'a anticipée; ou enfin s'il a fait un ſimple ſouper avec ſes Apôtres. Cette diſcuſſion n'eſt pas la matière de cet ouvrage. On peut conſulter ceux qui en ont traité expreſſément.

AZZI, *Azzi*, (*a*) fils de Banni. Au retour de la captivité de Babylone, il fut établi chef des Lévites, qui demeuroient à Jéruſalem.

(a) Eſdr. L. II. c. 11. v. 22.

Fin du cinquième Volume.

FAUTE A CORRIGER.

Page 95. col. 1. ligne 15. Alphonſmes. *Liſez* Alphonſines.

Approbation du Censeur Royal.

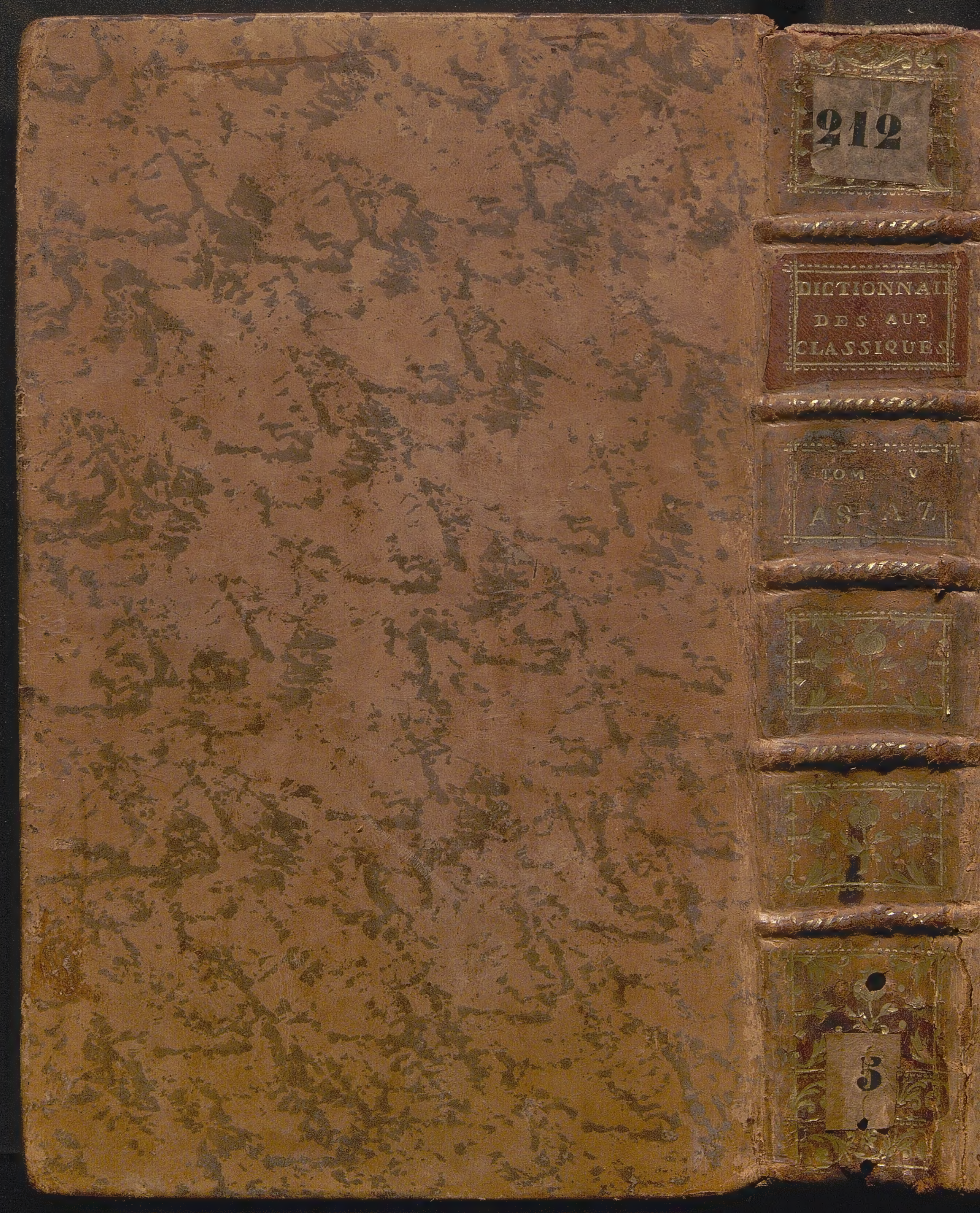
J'Ai lu, par l'ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier; Garde des Sceaux de France, le cinquième Tome d'un Manuſcrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*; & je crois que l'impreſſion en peut être permiſe. Donné à Paris, le treize de Septembre mil ſept cent ſoixante-huit.


PHILIPPE DE PRÊTOT.








212
DICTIONNAI
DES AUT
CLASSIQUES
TOM V
AS-AZ
5

colorchecker CLASSIC

calibrite

mm